

XIVe ANNÉE - N° 1
JANVIER 1921
La Parfumerie Moderne
Revue Scientifique et de défense professionnelle. Mensuelle Illustrée.
Rédacteur en chef : Jean Gattefossé
Administration et Publicité
285, avenue Jean Jaurès
Secrétariat de la Rédaction : 112, route de Crémieu
Lyon
Dans notre Numéro
FOIRE DE LYON
1921
retenez, dès maintenant, votre Annonce

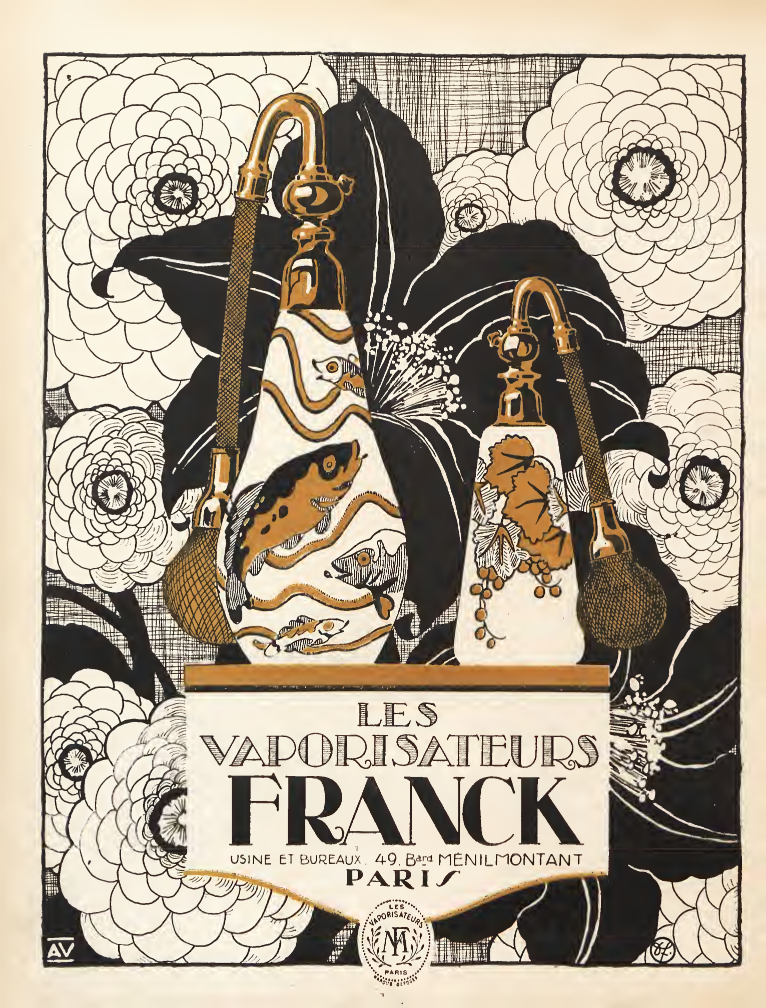

LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX. 49. Bard MÉNILMONTANT
PARIS
LES VAPORISATEURS
MF
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
AV

TABLE DES MATIÈRES

La Parfumerie Moderne

Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée



Secrétaire général du Comité de Rédaction : Jean GATTEFOSSÉ
112, Route de Crémieu, VILLEURBANNE (Rhône)

1921 TABLE DES MATIÈRES 1921

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

INFORMATIONS DOUANIÈRES ET RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

INFORMATIONS COMMERCIALES

LÉGISLATION

HISTOIRE DE LA PARFUMERIE

THÉRAPEUTIQUE PAR LES ESSENCES

ESSENCES NOUVELLES

ÉDITORIAUX ET NOUVELLES

BIBLIOGRAPHIE

SAVONNERIE ET INDUSTRIES ANNEXES

ARTICLES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

SOCIÉTÉS DE PARFUMERIE

NÉCROLOGIE

HORS-TEXTE

Les articles illustrés sont précédés d'un astérisque *. Il n'y a pas de table des illustrations « dans le texte ».



INDEX ALPHABÉTIQUE



N

O

P

Q

R

S

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Belleeordière, Lyon.

La PARFUMERIE MODERNE dans le MONDE

Nos lecteurs et abonnés trouveront, au verso de la présente feuille, la carte de la diffusion de la PARFUMERIE MODERNE. Ils verront par là quelle influence considérable peut avoir notre Journal dans le Monde entier, où nous avons partout des lecteurs. Déjà nos annonceurs se sont rendu compte de cela, puisqu'ils ont vérifié eux-mêmes, par les résultats obtenus, que la diffusion annoncée était réelle. On se rappellera, à ce propos, que nous avons publié une petite plaquette de références contenant des lettres de remerciements, lettres dont quelques-unes donnent les détails les plus précis sur un rendement vraiment incomparable.

Sans nous attarder sur notre diffusion méthodique mensuelle, qui atteint un très grand nombre de parfumeurs ou de commerçants et industriels intéressés par l'industrie de la parfumerie, nous voulons insister aujourd'hui sur notre grand nombre d'abonnés réguliers, qui nous lisent chaque mois et, pour leurs achats, se référencient toujours à nos pages d'annonces.

Dans toutes les grandes villes du Globe, ces abonnés sont nombreux ; mais on voit l'importance de notre diffusion quand on considère que l'unique parfumeur européen de Kharbine (en Mandchourie) est notre abonné, qu'au Centre du Sseutchouan chinois nous avons un représentant, que dans les Iles du Pacifique ou de l'Océan Indien, par exemple, nous comptons encore nombre d'abonnés, que dans l'Extrême-Nord ou sous l'Equateur la " PARFUMERIE MODERNE " est lue avec un intérêt soutenu depuis des années (1). Dans certaines régions : Sénégal, Madagascar, Chili, etc... nos numéros atteignent toutes les villes et il devient impossible de les indiquer sur une carte à cette échelle.

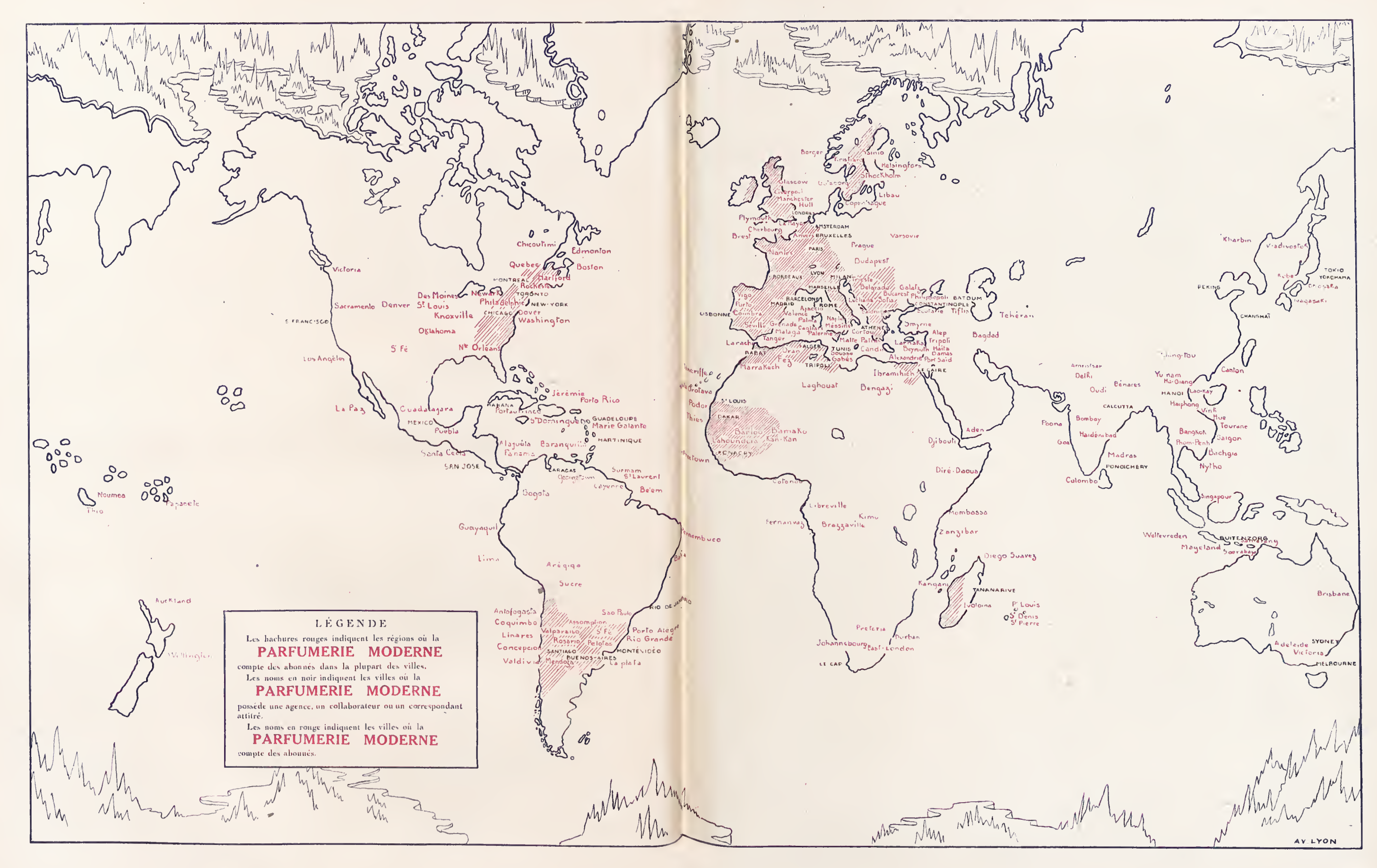
C'est aussi pour tous ces abonnés eux-mêmes que nous avons établi notre carte de diffusion, c'est afin qu'ils apprennent qu'aux antipodes de leur résidence habituelle on lit aussi la PARFUMERIE MODERNE. Lorsqu'ils sauront cela précisément, ils comprendront que, les uns par les autres, ils pourraient se documenter très précisément en nous faisant part de leur désir d'être renseignés sur l'industrie de la parfumerie et des industries annexes, telles qu'elles sont conduites et comprises sur tous les points du Monde. Un certain nombre d'entre eux nous envoient déjà des observations, observations que nous recueillons avec plaisir ; d'autres, non contents de cette aide occasionnelle, sont devenus maintenant nos collaborateurs. Ils font partie de notre Comité scientifique de rédaction ou bien encore ils représentent la PARFUMERIE MODERNE, ils sont nos correspondants ou nos agents.

Nous espérons, qu'à notre appel, de nouvelles complaisances se feront jour et que des divers pays sur lesquels nous n'avons rien publié jusqu'ici, des observations intéressantes, des études inédites vont nous venir nombreuses. Par avance nous remercions leurs auteurs.

La Légende qui accompagne notre carte permettra de distinguer les villes où nous possédons des agents, représentants ou correspondants attitrés.

---

(1) NOTA. — Pendant le tirage de notre carte nous avons reçu un abonnement de MPIKA. N E. Rhodesia. Ainsi se complète notre extension dans l'Afrique Centrale.


LÉGENDE
Les hachures rouges indiquent les régions où la PARFUMERIE MODERNE compte des abonnés dans la plupart des villes.
Les noms en noir indiquent les villes où la PARFUMERIE MODERNE possède une agence, un collaborateur ou un correspondant attitré.
Les noms en rouge indiquent les villes où la PARFUMERIE MODERNE compte des abonnés.
Victoria
Sacramento
Denver
Des Moines
St Louis
Knoxville
Oklahoma
S. FRANCISCO
Los Angeles
S' Fé
Nle Orléans
Chicoutimi
Edmonton
Quebec
Boston
MONTREAL
Hartford
Rochester
Newark
TORONTO
Philadelphie
NEW-YORK
CHICAGO
Dover
Washington
Jérémie
Porto Rico
HAVANA
St Domingue
GUADELOUPE
Marie Galante
MARTINIQUE
La Paz
Guadalajara
MEXICO
Puebla
Santa Cecla
SAN JOSE
Alajuela
Baranquilla
Panama
CARACAS
Georgetown
Surinam
St Laurent
Cayenne
Belem
Bogota
Guayaquil
Lima
Arequipa
Sucre
Antofogasta
Coquimbo
Linares
Concepcion
Valdivia
Valparaiso
SANTIAGO
Rosario
Mendoza
Assomption
S' Fé
Pelotas
BUENOS-AIRES
La plata
MONTÉVIDÉO
Sao Paulo
RIO DE JANEIRO
Porto Alegre
Rio Grande
Pernambuco
Bahia
Noumea
Papeete
Auckland
Wellington
Bergen
Kristiania
Helsingfors
Stockholm
Glasgow
Liverpool
Manchester
Hull
Libau
Copenhague
Plymouth
LONDRES
AMSTERDAM
Cherbourg
Brest
Anvers
BRUXELLES
Varsovie
PARIS
Prague
Nantes
Budapest
BORDEAUX
LYON
MILAN
Trieste
MARSEILLE
Belgrade
Galatz
Bucarest
Sofia
Philippopoli
BATOUM
CONSTANTINOPLE
Tiflis
Vigo
Porto
Coimbra
BARCELONE
MADRID
ROME
LISBONNE
Valence
Ajaccio
Naples
Séville
Grenade
Palma
Messine
ATHENES
Malaga
Palerme
Corfou
Smyrne
Téhéran
Tanger
Larache
Malte
Patras
Larnaka
Alep
Tripoli
Bagdad
ALGER
TUNIS
Sousse
Candie
Beyrouth
Haïfa
Damas
RABAT
Fez
Oran
Gabès
Alexandrie
Port Saïd
Marrakech
TRIPOLI
Ibramihieh
LE CAIRE
Ténériffe
Orotava
Laghouat
Bengazi
St LOUIS
Podor
DAKAR
Thies
Bamako
Kan-Kan
Conakry
Freetown
Cotonou
Djibouti
Aden
Diré-Daoua
Libreville
Fernanvaz
Brazzaville
Kimu
Mombassa
Zanzibar
Diego Suarez
TANANARIVE
Ivoloina
Pt Louis
St Denis
St Pierre
Pretoria
Durban
Johannsbourg
East-London
LE CAP
Kharbin
Vladivostok
TOKIO
YOKOHAMA
Kobe
Osaka
Nagasaki
PEKING
CHANGHAI
Amritsar
Delhi
Oudi
Bénarès
Yu nam
HANOI
Lao-Kay
Haïphong
Vinh
Hue
Tourane
CALCUTTA
Bombay
Poona
Haïderabad
Goa
Madras
PONDICHERY
Bangkok
Saïgon
Pnom-Penh
Bachgia
Nytho
Colombo
Canton
Singapour
Weltevreden
BUITENZORG
Mayeland
Soerabaya
Brisbane
Adelaide
SYDNEY
Victoria
MELBOURNE
AV. LYON

Our readers and subscribers wil find on the back of this leaf the map of the circulation of the *Perfumerie Moderne*. They will see by this what a considerable influence our journal is in a position to exercise throughout the whole world, in every part of which our readers are to be found. Already our advertising clients have discovered that since they have themselves proved by the results obtained that the circulation claimed was real. In this connection it wil be remembered that we have published a little pamphlet of references containing letters of thanks, some of which letters give very detailed particulars about a return really incomparable.

Without enlarging too much on our methodical monthly circulation, which reaches a great number of perfumers or dealers and manufacturers interested in our perfumery industry we should like to call attention to-day to our large number of regular subscribers who read us each month, and for their purchases rely on our advertising columns.

In all the great cities of the globe these subscribers are many, and the importance of our circulation may be seen when one considers that the only European perfumer of Kharbine (in Manchuria) is a subscriber of ours : that at the centre of Chinese Sseutchouan we have an agent ; that in the Pacific or Indian Archipelago, for example, we again can count our readers ; that in the Far North or under the Equator, the *Perfumerie Moderne* is read with an interest which has been sustained for saveral years (1). In certain regions Senegal, Madagascar, Chili, etc.., our periodical reaches all the cities and it is impossible to show them on a map on this scale.

It is also for all these subscribers themselves, that we have made out our circulation-map, so that they may learn that at the antipodes of their habitual dwelling places, the *Perfumerie Moderne* is also read. When they understand that clearly they wil know that by the aid of one another through us, they will be able to obtain exact information on the perfumery industry and the kindred trades, as they are understood and carried out in every quarter of the globe. A certain number of them already are sending us observations, which we welcome with pleasure, others not content with this occasional help have become our collaborateurs. They form part of our Editorial Scientific Committee, or they represent the *Perfumerie Moderne*, they are our correspondants or our agents.

We hope that fresh complaisances will be the result of our appeal and that from the various countries about which we have not so far published interesting items, original articles will pour in, in hosts. We thank the authors in anticipation The explanatory notes which accompany our map will allow the towns in which we have agents, representatives or correspondants to be easily distinguished.

---

(1) Nota. — *During the printing of our map we received a subscription from MPIKA, N. E. Rhodesio. Our expansion into Central Africa is thus completed.*

Al dorso de esta hoja nuestros lectotres encontraran el mapa de difusion de la *Parfumerie Moderne*. Eso les permitira darse cuenta de la considerable influencia de nuestro periodico en el mundo entero.

Ya los anunciadores han verificado por si mismo la verdad de lo que decimos, puesto que los resultados les probaron que la difusion es real.

A este proposito, se recuerdaran que hemos publicado un pequeno opusculo de referencias que contenia cartas de agradecimientos, cartas de entre las cuales unas dan los mas precisos informes sobre un rendimiento verdaderamente incomparable.

Sin detenernos en nuestra difusion mensual que alcanza a gran numero de perfumistas o de comerciantes e industriales interesados en la industria de la perfumeria, insistiremos hoy sobre el gran numero de abonados regulares que leen nuestra revista cada mes y, para sus compras se informan en nuestras paginas de anuncios.

En todas las grandes ciudades del Globo estos abonados son numerosos ; pero se ve particularmente la importancia de nuestra difusion al considerar que el unico perfumista europeo de Kharbine (Manchuria) es nuestro abonado, que tenemos un representante en el Centro del Seutchuan chino, que, por ejemplo contamos bas tantes abonados, que en el Extremo Norte o en el Ecuador la *Parfumerie Moderne*, es leida con un perseverante interés, desde hace anos.

En ciertas regiones: Sénégal, Madagascar, Chile etc... nuestros numeros llegan a to das las localidades hasta hacerse imposible indicarlas en un mapa de esta escala.

Es igualmente para todos estos mismos abonados para quienes hemos establecido nuestra mapa de difusion, es con el fin de que sepan que en los antipodas de su residencia habitual se les tambien la *Parfumerie Moderne*. Cuando se cersioren de esto, comprenderan que, unos por otros, podrian documentarse con mucha presicion, participandonos sus deseos de verse informados acerca de la industria de la perfumeria asi como de las indus trias anexas, tales como se encuentran dirijidas y comprendidas en todas partes del mundo. Cierto numero de entre ellos nos envia ya observaciones las cuales acojemos con gusto, otros no contentos con estas observaciones de circunstancias han llegado a ser nuestros colaboradores. Forman parte de nuestro Comité cientifico de redaccion o aun mas representan la *Parfumerie Moderne*, son nuestros corresponsales o nuestros agentes.

Confiamos en que a nuestro llamamiento responderan complacientemente nuevos auxiliaires y que de los diversos paises acerca de los cuales no hemos publicado nada hasta hoy, va ha llegarnos numerosas e interesantes observaciones y estudios ineditos. De antemano consignamos nuestro agradecimiento a sus autores.

La leyenda que acompana a nuestra mapa permitira distinguir las localidades en que tenemos agentes, representantes o corresponsales fijos.

Nota. — *Al hacer la tirada de nuestro mapa hemos recibido una subscripcion de Mpika, N E. Rhodesio. Asi se completa nuestro extension en el Africu central*

La durée du jour a une influence prépondérante sur la croissance et la maturité des plantes.

Depuis des siècles, on s'accorde à reconnaître que la lumière du soleil est indispensable pour assurer à la plupart des plantes leur développement normal, mais, bien qu'on n'ignore pas non plus que le soleil d'été peut occasionnellement être trop chaud, on admettait jusqu'ici, que la chaleur rayonnée par Phébus ne pouvait être nuisible aux plantes, si ce n'est par ses effets de brûlure. Pourtant, une récente découverte de MM. W.-W. Garner et H.-A. Allard, du bureau de l'Industrie des plantes, au Ministère de l'Agriculture américain, montre que, complètement en dehors de tout effet de brûlure, il arrive que des plantes sont exposées à trop de lumière, ou mieux pendant trop longtemps à la lumière par rapport à la durée de la période obscure. Un jour trop long , comme d'ailleurs un jour trop court empêche de nombreuses plantes d'atteindre même leur stade de floraison et de *fruitaison* (qu'on nous pardonne ce vocable qui, s'il n'est pas dans le dictionnaire, a tout au moins le mérite de combler une lacune de notre langue).

Cette découverte curieuse et au premier chef intéressante, montre, en outre, que l'intensité de la lumière n'a pas autant d'influence sur le développement de la plante qu'on ne le supposait généralement. Des expériences effectuées en serre prouvent que la période de floraison et de fruitaison de presque toutes les plantes peut être amenée à se produire à n'importe quel moment de l'année, simplement par le fait d'assombrir la serre le matin, si le jour est trop long ou d'augmenter la durée du jour en recourant à la lumière artificielle, si le jour est trop court. Cette théorie nouvelle du contrôle de la floraison et de la fructification des plantes ne manquera certainement pas d'être mise à profit par les fleuristes et autres éleveurs en serres. Prenons un exemple : on sait que les violettes ne fleurissent que durant les jours relativement courts du printemps; or, si des pieds de violettes sont couverts au moyen de cloches ou boîtes opaques dès la nuit et ne sont pas découvertes avant que le soleil ne soit déjà levé depuis une demi-heure chaque matin pendant l'été, on peut forcer les violettes à fleurir à nouveau pendant l'été. Les fleurs et les produits du sol récoltés au printemps ne sont des fleurs et des récoltes de printemps que parce que les jours de la saison de leur floraison et de leur fructification ou maturation ont précisément le nombre approprié d'heures de jour. De même les fleurs et récoltes du début de l'été exigent une période de jour plus longue. Cette conclusion s'est montrée probante dans le cas de nombreuses plantes et les savants américains pensent que le principe énoncé non seulement se vérifiera pour toutes les formes élevées de la vie végétale, mais aussi, très probablement, dans le cas de la vie animale.

La plante ne peut atteindre le stade de sa reproduction que lorsqu'elle est exposée à une période de jour favorable. Les exigences en cette matière diffèrent, cependant, considérablement avec les espèces et variétés. Mais, une durée de jour qui n'est pas favorable à la reproduction peut être favorable à la croissance. Dans ce cas, la plante continue à se développer avec profusion et indéfiniment sans jamais porter de fruits. Une durée de jour peut être trouvée qui soit favorable à la fois à la reproduction et au développement végétal. Ceci tendrait à réaliser le cas de la fécondité universelle, c'est-à-dire à éliminer la prétendue stérilité de certaines plantes.



Plants de Tabac Maryland utilisés comme témoins sans cesse exposés à la lumière du jour. Aucune tendance à fleurir ne se manifestait encore le 15 août 1919 (Voir page 3).

En employant des chambres noires pour réduire la durée du jour et la lumière artificielle pour l'augmenter, les savants du ministère américain de l'agriculture ont réussi à abréger et à augmenter le cycle de la vie des plantes, et à forcer certaines d'entre elles à effectuer deux cycles dans une seule saison ; ils ont amené d'autres plantes à fleurir et porter des fruits plusieurs mois avant l'époque normale et, dans le cas d'autres plantes encore, ont con-

sidérablement retardé et même complètement empêché la production des fruits.

De longues séries d'essais ont été effectuées avec des sojas (légumineuses originaires du Japon et cultivées dans toute l'Asie orientale), diverses variétés de tabac, des asters sauvages, du chènevis grimpant, des haricots, de l'ambroisie, des radis, carottes, laitues, des ketmies, les choux, les violettes, les gerbes d'or (solidago virga aurea), les épinards, l'iris, le sarrasin et quantité d'autres plantes.



A gauche : plantes exposées à la lumière de 9 h. à 13 heures, chaque jour. A droite : témoin à insolation normale.

Une étude dont des sojas biloxi firent les frais, va montrer comment on applique le principe de MM. Garner et Allard.

Pour les plantes en essai, le jour fut diminué de plusieurs heures, c'est-à-dire qu'elles furent exposées à la lumière du jour seulement de dix heures du matin à trois heures du soir. On les plaça dans la serre noire le 20 mai. Des plantes témoins, traitées à tous autres points de vue comme les plantes à l'étude, furent laissées exposées à la lumière, de l'aurore à la nuit. Les premières fleurs apparurent sur les plantes de la serre noire le 16 juin. Aucune fleur n'apparut jusqu'au 4 septembre sur les plantes qui furent exposées à la lumière pendant toute la durée du jour. Mais les plantes de la serre noire n'atteignirent pas plus de 6 à 7 pouces (15 à 17 centimètres et demi) de hauteur, tandis que les plantes témoins s'élevèrent à une moyenne de 1 m. 45 de haut.

Ces plantes exigèrent un jour court et une nuit longue pour fleurir et porter des graines. Dans des essais effectués avec d'autres plantes, on trouva des résultats exactement opposés. Les plantes qui furent laissées exposées à la lumière tout le jour ne se développèrent pas d'une façon luxuriante, mais produisirent des fleurs et des graines, tandis que celles qui furent maintenues dans l'obscurité une partie de la journée se développèrent abondamment, mais ne produisirent pas de graines ou n'en produisirent que très tard.

La température a paru n'exercer aucune influence sur ces essais. Les résultats furent les mêmes, même lorsque la température était plus élevée dans la chambre noire qu'à l'extérieur. Un autre exemple frappant du peu d'importance relatif de la température est donné par le fait que les plantes maintenues dans l'obscurité une partie de la journée manifestèrent, dans le milieu de l'été les transformations qui, normalement, ne se produisent qu'en automne et ont toujours été attribuées à l'effet du refroidissement de la température. Cette démonstration se confirma même lorsque les chambres noires se trouvèrent à une température plus élevée que celle de l'atmosphère estivale extérieure.

Les résultats obtenus par la prolongation artificielle des périodes de lumière sont tout aussi intéressants que ceux obtenus par la réduction de la durée du jour. L'éclairage artificiel dans un essai avec des iris était disposé de manière à procurer 18 heures d'éclairage continu dans une serre pendant l'hiver. Des plantes témoins furent placées dans une serre identique mais non éclairée artificiellement. L'essai fut commencé le 20 octobre 1919. Dans la serre où la lumière du jour fut prolongée par la lumière électrique, les plantes eurent une croissance rapide, attinrent rapidement leur taille normale et fleurirent le 24 décembre. Les plantes élevées dans la serre où aucun éclairage artificiel n'était employé, mais où régnait la même température, demeurèrent pratiquement stagnantes et ne montrèrent aucune tendance à fleurir jusqu'à une date aussi tardive que le 12 février 1920.

L'influence de cette découverte sur le rendement des récoltes sera vraisemblement considérable. Il est ainsi prouvé que la durée de l'éclairage est le plus important facteur dont il faille tenir compte dans la détermination des proportions relatives entre les stades de végétation et de maturation de nombreuses plantes. En fait, on voit que la maturation ou la production des fruits peut être complètement supprimée par un jour soit trop long, soit trop court. La découverte de MM. Garner et Allard permettra de tenir compte de l'influence de la latitude dans le choix des plantes à cultiver dans telle ou telle région.



A gauche : plantes exposées à la lumière 5 heures par jour. A droite : témoin à insolation normale, mais la plante de gauche porte des capsules de graines mûres.

Ce nouveau principe explique sans aucun doute la manière désordonnée dont se comportent de nombreuses plantes lorsqu'elles sont transférées sous d'autres latitudes et peut, peut-être, expliquer aussi les résultats con-

tradictoires constatés dans des essais de variétés et des essais de culture effectués avec les mêmes plantes, mais dans des régions différentes. Les expériences ont montré, par exemple, que l'Ambroisie, ou thé du Mexique (une des espèces de l'Ansérine) nécessite pour fleurir un stimulant qui lui est procuré par la réduction des jours et la prolongation des nuits. Elle ne donne pas de fleurs tant que la durée du jour ne tombe pas au-dessous de 15 heures. A la latitude de l'état de Washington (Etats-Unis), l'époque à laquelle cette condition est réalisée avoisine le 1er juillet. Mais si l'on transférait l'Ambroisie et si on la plantait dans un Etat plus au Nord, comme le Maine, par exemple, cette plante ne serait pas exposée à moins de quinze heures de jour avant le 1er août ; par conséquent, elle ne produirait pas de fleurs avant cette date et, bien que sa croissance végétale serait peut-être du moins très avancée, ses graines ne pourraient arriver à maturation avant les premières gelées qui tuent la plante. Les jours longs, par conséquent, empêchent l'Ambroisie de se perpétuer sous cette latitude. D'un autre côté, les plantes qui n'atteignent leur stade de floraison que lorsque les jours sont longs, ne pourraient pas non plus se perpétuer par la maturation des graines sous l'équateur, où la durée du jour n'excède jamais douze heures.

La théorie de MM. Garner et Allard explique aussi le fait que de nombreuses plantes croissent avec beaucoup plus de luxuriance près de la limite septentrionale de leur zone d'acclimatation. Les jours longs des régions du nord leur permettent d'atteindre leur développement maximum avant que les jours courts se manifestent pour ralentir leur croissance et leur permettre d'atteindre le stade de leur reproduction.

On trouvera peut-être, déclarent les deux expérimentateurs, que l'organisme animal est également capable de répondre au stimulant que procurent certaines longueurs de jours. Ils pensent que la migration des oiseaux en est un exemple. L'obéissance directe à ces stimulants, ajoutent-ils, est plus en harmonie avec les enseignements modernes de la biologie que les théories qui assurent que les migrations des oiseaux ne sont dues qu'à de simples instincts, ce qui, d'ailleurs, n'explique rien. La recherche de conditions spéciales pour la reproduction, donnée depuis longtemps comme un des motifs de ces migrations, dans le cas de certaines espèces tout au moins, s'expliquerait alors par un besoin naturel d'une « ration » de lumière, égale à elle-même pendant toute l'année ; il n'en reste pas moins, selon nous, que d'autres motifs doivent continuer à être recherchés pour expliquer certaines migrations, comme, par exemple, celle de l'anguille. Il semble hors de doute que les conditions climatériques et des raisons d'alimentation, aussi bien en aliments proprement dits qu'en oxygène, par exemple, jouent un très grand rôle dans les changements d'habitats que certains animaux pratiquent soit régulièrement, soit seulement à certaines époques de leur existence.



Plants de Tabac Maryland maintenus à l'extérieur pendant toute la durée de l'expérience (insolation normale). Jeunes boutons floraux dès le 19 août 1919).

André CROBER,
Membre de l'Association des Ecrivains scientifiques (C. R.)

Un Parfum vieux de seize Siècles.

Dans les fouilles archéologiques conduites ces temps derniers autour de l'antique Aquilegia (entre Belyne et Belvedere) on a découvert une urne du IVe siècle après J.-C.

Son contenu est particulièrement intéressant ; le professeur E. Majonica y a recueilli un petit flacon contenant encore des résidus secs d'un antique parfum. Seule la résine de Labdanum a pu être identifiée dans ces résidus.

La résine du Ciste ladanifère était donc connue des anciens comme cela avait déjà été prouvé par le Dr L. Reutter de Rosemont, notre collaborateur, dans son ouvrage : « Comment nos pères se soignaient, se parfumaient et conservaient leurs corps » (1917), Genève, et comme deux études récentes l'avaient rappelé : « Le Ladanum ou Labdanum », par J. Gattefossé et E. Gerardin », *La Parfumerie Moderne*, 1920, p.p. 111-116, et « Etude botanique du *Cistus ladaniferus* L. », par A. Camus. « Le Labdanum et les Caractères analytiques des essences de Ciste ». Bulletin de la maison Roure-Bertrand fils, 1920, p.p. 3-29.

L'Encens ou Oliban, le Parfum des Dieux.

« Le voici pour toi, l'encens venu de la terre des dieux ; son parfum s'élève dans la salle du Jugement. Ame odorante du dieu grand, tu recèles en toi le parfum délicieux, si bien que sa figure ne s'altère point, et il ne perd point son éclat. »
(*Rituel du culte divin dans l'Osiris Antinoüs*).

Le *Boswellia Carteri* est un arbre croissant dans le pays des Somalis. C'est lui qui produit l'encens ou « oliban », mot qui signifie lait. On le retire, par incision, de cet arbre que les Bédouins viennent exploiter en février et en mars.

Deux fois encore, à l'intervalle d'un mois, ils pratiquent au même point une incision plus profondre, après quoi le liquide exsudé durcit au contact de l'air, en gros globules clairs, en larmes jaune pâle souvent recouvertes d'une poussière grisâtre exhalant une odeur de térébenthine.

Ce sont les jeunes arbres qui sont productifs. Les deux espèces de *luban* (encens) sont : le *luban meyeti* et le *luban bedarvi ;* le plus précieux des deux est le *meyeti* fourni par des arbres sortant de rochers nus. Quand il est bien trié et de bonne qualité, il est vendu par les marchands de la Côte, à raison d'un dollar et quart (6 fr. 60) par « frasila » de 9 kilos. Le *bedarvi* de première qualité vaut un dollar (5 fr. 30) par *frasila*.

Dans les deux sortes on préfère le plus pâle.

La taille des arbres varie beaucoup, mais ils n'ont jamais plus de six mètres de haut, avec un tronc de 20 à 25 centimètres de diamètre. La forme en est gracieuse, et, quand ils s'élancent d'un bloc de marbre sur le bord d'un précipice, ils sont d'un effet tout pittoresque.

En général, l'oliban récolté en Afrique est le plus estimé. De l'opinion de quelques auteurs, le véritable oliban serait produit, cependant, par le *Boswellia thurifera* des montagnes de l'Inde.

En Egypte, on consommait beaucoup d'encens, surtout pour les besoins du culte. L'encens provenait alors du sud de l'Arabie, précisément de la Côte des Somalis, du « pays de Pount » comme on appelait ces régions.

L'encens provoque l'extase religieuse : c'est un parfum solaire qui, au point de vue magique, correspond à l'élément *feu* et au premier jour de la semaine qui est le dimanche.

Cette résine agit sur les centres animiques. La mythologie grecque prétend que l'encens fut engendré par le Soleil, du corps de Leucothoé, son amante enterrée vive.

Le *Rituel du Culte Divin journalier en Egypte* mentionne en plusieurs endroits les présents faits aux dieux et les diverses purifications par l'eau, l'encens et le *natron,* très fréquentes dans les tableaux des temples.

Il y est dit, parlant au dieu :

« Ils te font donation du fard vert, du collyre noir ; les fumées de l'encens et de la résine circulent dans ton naos. »

Et plus loin :

« Purifié, purifié est Amon-Ra, Seigneur de Karnak ; Amon-Ra, Kamontef, chef de sa grande place, je t'ai lancé l'œil d'Horus. Son parfum vient vers toi, le parfum vers toi. Horus t'a purifié, il t'a encensé, etc... »

Le service sacré finit, comme il a commencé, par une purification au moyen de l'encensoir allumé.

Dans le *Livre des Morts,* au chapitre CV, le défunt, s'adressant à son double, dit :

« Je passe, j'apporte des grains d'encens pour purifier par eux tes écoulements, etc. »

Après cette diversion, reprenons notre histoire du « pays de Pount », patrie incontestée du véritable parfum des dieux.

Le pays de Pount était, à l'époque de l'ancienne Egypte, une région peu connue, qui s'étendait sur les deux rives de la mer Rouge. Peut-être faut-il le placer à la hauteur de Souakin et de Massaouah. On disait en Egypte que les aromates, l'encens, la myrrhe, les bois précieux, l'or et toutes les richesses de la terre se trouvaient à foison dans ce paradis terrestre, où l'on reconnaissait la patrie des dieux Horus et Hator, la « terre divine ».

Pour les Egyptiens, Pount représentait un pays mi-réel, mi-fabuleux d'où l'on croyait vaguement que la race, hommes et dieux, tirait son origine.

Sous l'ancien Empire, et au temps du premier Empire Thébain, plusieurs expéditions y avaient été envoyées pour en ramener l'or, des épices et des aromates. C'est certainement pour témoigner sa reconnaissance envers les dieux Ammon et Hator, dont les prêtres s'étaient faits les défenseurs de ses droits, qu'Hâtshopsitou, à peine réinstallée sur le trône, envoya ses agents les plus fidèles, Sennout, Nehsi, Thouti, en expédition à Pount. Les dieux avaient, en effet, manifesté leur désir à ce sujet. Un jour que la reine était en présence d'Ammon « les prières de la souveraine montèrent jusqu'au trône du maître de Karnak et on entendit un ordre dans le sanctuaire, un mandement de Dieu lui-même, à l'effet d'explorer les voies qui mènent à Pount, de parcourir les chemins qui conduisent aux *Echelles de l'Encens* ».

« Je t'ai donné Pount », dit ailleurs le dieu. Personne ne connaissait jusqu'aux terres des dieux, personne n'était monté aux Echelles de l'Encens, personne des Egyptiens ; mais on en avait entendu parler de bouche en bouche, dans les récits des gens d'autrefois.

L'expédition fut décidée : l'escadre, composée de cinq navires, fut reçue à merveille par le chef du pays de Pount, Parihou et sa femme Ati. Les Egyptiens présentèrent en cadeaux

« le pain, la bière, le vin, la viande, les légumes, toutes les choses de l'Egypte ». En échange, Sennout fit charger sur les bateaux trente et un arbres à myrrhe et « des monceaux de gomme aromatique, de l'ébène, des ivoires, de l'or vert, des bois précieux, de l'encens, de la poudre d'antimoine, des singes, des levriers avec des peaux de léopards du midi... et des gens du pays avec leurs enfants ». Quand l'expédition fut de retour à Thèbes, on transplanta les arbres dans la cour du temple qui devint « le Jardin d'Ammon ».

Tous les produits du pays de Pount furent présentés aux dieux. La reine donna un boisseau de vermeil afin de jauger les amas de gomme la première fois qu'on eut le bonheur de mesurer les aromates pour Ammon et de lui présenter les merveilles que le Pount produit. Thot nota les quantités par écrit... Sa Majesté elle-même en prépara de ses propres mains une essence embaumée pour tous ses membres : « elle exhala l'odeur de la rosée divine, son parfum perça jusqu'à Pount, sa peau en fut comme pétrie d'or et son visage en brilla à l'égal des étoiles dans la grande salle des fêtes, à la face de la terre entière ».

Les fêtes qui suivirent l'expédition de Pount furent comme l'apothéose de la reine et le plus beau monument le temple de Deir-el-Bahari.

Dans Homère, il est question d'un certain roi-serpent, prince de Pount, qui donne une réponse au naufragé de l'Odyssée. Le serpent répond ironiquement : « Tu n'es pas riche en parfums *Anti*, car tout ce que tu as n'est que de l'encens (*sonter nouter*) ; mais moi qui suis le prince du pays de Pount, j'y ai le parfum Anti...

A ce propos, M. Golenischeff fait une ramarque fort intéressante, concernant la forme du Serpent que revêt, dans le conte, le maître du pays des épices et des aromates :

« Je crois retrouver, écrit-il, dans ce détail de notre conte, l'écho d'anciennes fables par lesquelles soit les habitants du pays, tel que le pays de Pount, soit les Egyptiens qui faisaient le trafic dans la mer Rouge, tâchaient de voiler le plus possible l'origine des gommes odoriférantes et autres substances aromatiques dont ils rehaussaient le prix en soulignant les dangers auxquels ils s'exposaient lors de la récolte de ces produits. »

D'après Hérodote, les Arabes qui récoltent l'encens « doivent écarter une multitude de petits serpents volants qui gardent ces arbres ». Théophraste dit aussi que « pour récolter la cinname il faut écarter beaucoup de serpents dont la morsure est mortelle ». Or, sur certaines côtes de l'Arabie, l'encens était la propriété exclusive du roi du pays.

M. Golonischeff conclut que ces légendes permettent de comprendre pourquoi le roi de l'île, possesseur de quantités énormes d'encens, nous apparaît sous la forme d'un grand reptile, entouré d'une famille de 75 serpents.

En la région Sachalite, qui n'est autre que le royaume de Tartas, l'encens, selon une vieille légende, était, après sa récolte, mis en grands monceaux sur certaines places, non loin du port où les marchands abordaient. Cet encens n'avait pas de garde humaine parce que le lieu était assez gardé par les démons, et ceux qui abordaient près de la place n'eussent pas osé, en cachette, ni ouvertement, prendre un seul grain d'encens et le porter sur leur navire sans la licence et permission expresse du prince ; autrement leurs navires étaient retenus par la puissance secrète des démons gardiens de l'encens, et ne pouvaient se mouvoir ni sortir du port.

De l'opinion du naturaliste Pline, les Minéens (peuple d'Arabie) ont fait, les premiers le commerce de l'encens, et ils en sont encore les agents les plus actifs ; de là viendrait que l'encens a été appelé *minéen*. Ce sont les seuls Arabes qui voient l'arbre de l'encens, et encore ne le voient-ils pas tous : on dit que c'est le privilège de trois familles seulement, qui le possèdent par droit héréditaire ; que, pour cela, ces individus sont sacrés ; que, lorsqu'ils taillent ces arbres ou en font la récolte, ils ne se souillent ni par le commerce des femmes, ni en assistant à des funérailles, et que ces observances religieuses augmentent la qualité de la marchandise. La forêt où on le recueille, divisée en lots, est à l'abri des déprédations grâce à la probité mutuelle : personne ne garde les arbres incisés, personne ne vole son voisin.

« Mais, certes,dit cet auteur, à Alexandrie où l'on sophistique l'encens, les laboratoires ne sont jamais suffisamment gardés : on appose un cachet sur le caleçon des ouvriers ; on leur met un masque sur la tête ou un réseau à mailles serrées ; on ne les laisse sortir que nus... »

« Chez nous, dit encore cet auteur, on falsifie l'encens avec des larmes de résines blanches qui ressemblent beaucoup à l'encens ».

Depuis, les temps n'ont rien modifié : les mêmes sophistications se produisent encore de nos jours et l'on peut s'en rendre compte soi-même chez le premier droguiste venu.

« La récolte entière se transporte à Sabota, sur des chameaux. Une seule porte est ouverte pour eux : s'écarter de la route est un crime capital. Les prêtres du dieu Sabis y prélèvent la dîme, qu'ils prennent non au poids, mais à la mesure. C'est alors seulement que la vente peut commencer. Cette dîme acquitte les dépenses publiques, car le dieu défraie généreusement les voyageurs pendant un certain nombre de jours.

« L'encens ne peut s'exporter que par le pays des Gébanites. Aussi paye-t-on un tribut à leur roi. De Thomma, leur capitale, à Gaza, l'un des ports de Judée, la distance est de quatre cent trente-six pas, qui font soixante-cinq journées de marche pour les chameaux.

Outre le tribut, il y a la part du prêtre et celles des secrétaires du roi, sans compter ce qui revient encore aux gardiens, aux soldats, aux divers employés ; et tant que la route dure, on paye tantôt pour l'eau, tantôt pour le fourrage, ici pour le gîte, là pour un péage, en sorte que les frais chez l'étranger sont de 688 deniers (619 fr.) par tête de chameau, sans compter les

droits payés aux frontières aux fermiers de l'empire. »

Presque tous les peuples ont connu et offert l'encens à leurs dieux. On devinait par la fumée et l'odeur de l'encens : s'il était consumé entièrement et réduit en une fumée d'agréable odeur, c'était un heureux présage ; mais si le contraire arrivait, il fallait certainement s'attendre à quelque malheur.

Dion Cassius a écrit assez longuement sur les cérémonies que les anciens pratiquaient dans la *Libanomancie*. Les anciens savaient que les parfums disposaient les dieux à écouter les vœux qu'on leur adressait dans les temples, où l'encens et d'autres aromates brûlaient sans cesse. Cinq fois par jour les disciples de Zoroastre mettaient du bois et des parfums dans le feu sacré qui brûlait sur ses autels.

Aspasie raconte à Périclès les péripéties d'un voyage qu'elle fit au temple de Lycère pour trouver la guérison d'un mal qui la torturait : elle visita le temple d'Isis à Memphis et remarqua que, dans ce temple, le matin on brûlait l'encens, dans la journée la myrrhe et, durant la nuit, s'exhalaient les délicieux parfums de Cyphis.

Il existait chez le peuple hébreu une loi qui consistait à faire subir l'épreuve des *eaux amères* à la femme soupçonnée d'adultère. (Voir chap. V des Nombres). C'était le prêtre qui était chargé de ce jugement :

« Il la mènera (le mari) devant le prêtre, et présentera pour elle une offrande, la dixième partie d'une mesure de farine d'orge ; il ne répandra pas d'huile dessus, et *il n'y mettra pas d'encens*, parce que c'est un sacrifice de jalousie et une oblation pour découvrir l'adultère ».

L'encens, en effet, n'était réservé qu'aux dieux, et ne pouvait servir pour les cérémonies impures.

Chez les Arabes on compose un parfum liquide à base d'encens pour le corps et les vêtements : ce parfum, composé de musc, myrrhe, camphre, sariette et thym, est exquis ; il agit puissamment sur le cerveau, le cœur, les sens et la mémoire qu'il fortifie singulièrement. Répandu sur les vêtements et dessous, il donne à tout le corps une excellente fragance et le préserve des insectes et des mauvaises influences fluidiques du démon ou *Chitan*.

Mohammed, suivant l'uléma Djélâl-ed-din, Abou Soleiman Dâoud prescrivait de parfumer les demeures avec l'oliban et la sariette. De son côté Abou Noaïm rapporte ces paroles du prophète :

« Donnez à manger de l'oliban à vos femmes enceintes ; si la femme alors a dans son sein un enfant mâle, cet enfant aura le corps pur ; si l'enfant est une fille, elle aura la beauté du corps ».

« Voici, maintenant, ce que dit le Khodja *Omer Haleby Abou Othman*, traduit par P. de Régla :

« O vous qui croyez, quelles sont les propriétés qui ont été reconnues à l'encens ou oliban ? L'oliban, du mot grec *libanos*, est cette substance résineuse dont Abd Allah Ibn Morwân disait : Il y a trois choses qui ne sont que dans le Yémen et qui ont parcouru et rempli le monde entier ; ce sont l'*oliban*, le *wars* (*Orobanche tinctoria*) et le *bourd* (genre de manteau, tissé dans le Yémen, connu plus généralement sous le nom de *Yéménite*) ».

Le meilleur des encens est l'oliban mâle, celui qui se rencontre en fragmants arrondis. L'oliban est, hermétiquement parlant, chaud au second degré et sec au premier degré. Nombreuses sont ses propriétés : il est rarement nuisible et toujours utile dans les maux d'estomac, les plaies et les ulcères.

Il chasse les vents, diminue et sèche la pituite, éclaircit la vue, fortifie la matrice et les organes de la génération. Mâché avec la sariette ou le thym il est utile dans le cas où les mouvements de la langue sont gênés et difficiles. Mêlé à la sariette, il purifie l'air ambiant et ses vapeurs sont très avantageuses comme préservatif des épidémies.

Si, en temps d'épidémie, on a soin, après s'être parfumé à l'oliban, de manger, le matin à jeun, un peu de raisin noir sec et douze amandes de pistache, on sera complètement purifié et à l'abri pour toute la journée de l'atteinte du mal.

L'encens s'emploie particulièrement pour ramener le calme dans les esprits.

Au point de vue médical, Abderrezzâq, médecin arabe du XII[e] siècle de l'Hégire, admettait que les propriétés de l'encens sont identiques à celles du benjoin styrax ; on l'administre à la même dose d'un *mitqâl* (4 gr. 6899, soit 4 gr. et demi environ).

« Le *Loubân*, dit-il, est utile contre les affections de l'estomac, les palpitations et la diarrhée. Il est excitant des fonctions cérébrales et, associé au miel, lithontriptique ».

Abderrezzâq considère le benjoin comme un encens ; c'est pourquoi il n'en fait mention qu'à propos de cette substance. D'après lui, l'abus de l'encens déterminerait la lèpre tuberculeuse, la lèpre blanche et les vésanies.

De nos jours, l'encens est employé quelquefois dans le traitement de la pustule maligne. L'emploi de la poudre d'encens comme topique dans ce cas a été vanté par Caifassi et Roméi qui ont obtenu par lui 44 guérisons sur 45 cas.

La méthode consiste à pulvériser finement de l'encens en larmes. On en fait, avec de la salive, une pâte que l'on étend sur un morceau de linge, en ayant soin de lui faire dépasser de 2 ou 3 centimètres les limites de la pustule. Au bout de douze heures on renouvelle ce pansement et l'on continue ainsi jusqu'à ce que le travail d'élimination commence. On se comporte ensuite comme si l'on avait affaire à une escharre ordinaire. On sait que la pustule maligne n'est autre chose que l'inoculation, par la piqûre d'une mouche, du virus charbonneux et le traitement ci-dessus a donc son importance.

L'encens doit à son huile volatile ses propriétés stimulantes, à sa résine ses propriétés laxatives légères ; aussi a-t-il été ordonné comme stomachique dans les dyspepsies atoniques.

En topique, il est considéré comme vermifuge par le peuple. En fumigations, il sert à combattre les coliques utérines et les douleurs *a frigore* ; on expose la partie malade aux vapeurs de l'encens enflammé. Son pouvoir adhésif le fait employer dans la confection des emplâtres.

En Provence, rien ne vaut l'encens ; c'est généralement l'encens d'église qu'on emploie. Il est considéré comme une véritable panacée par les bonnes femmes. Un enfant a les vers, une femme la *maïre* (hystérie) ? vite, on mélange de l'encens avec de l'eau-de-vie, on étend sur du coton et l'on applique le tout sur le creux de l'estomac. Cette sorte d'emplâtre adhérant très fortement aux tissus est difficile à enlever.

« *Le Sphinx* » (Nice)

Organe hebdomadaire de l'Université synthétique internationale

La Rose bulgare en 1921

Le *Chemist and Druggist*, de Londres, donne l'avis suivant :

Les dernières nouvelles de Sofia ne donnent qu'un petit espoir pour la cueillette des roses en 1921. La récolte en 1920 a été la plus basse depuis longtemps, soit 40.000 kilogs, produisant le quart de la consommation moyenne d'essence. La cueillette de 1921 doit être encore plus petite vu que les plantations de roses vont plutôt en diminuant et qu'elles ont été encore endommagées par les derniers froids.

Une bonne cueillette ne peut pas être prévue avant 1924.

La guerre a frappé cette industrie d'un coup très dur et quoique les distillateurs aient travaillé courageusement à rétablir leurs affaires, il faudra encore du temps pour qu'ils y parviennent.

Les gros stocks de Londres, Paris et New-York, ont été jusqu'ici l'élément principal dans le cours ; d'autre part, la rose synthétique a eu une sérieuse répercussion sur la consommation de rose vraie.

En réalité, l'essence pure est extrêmement rare en Bulgarie.

Cette information confirme entièrement les indications que nous avons publiées jusqu'ici.

Taxe de Luxe.

Le Décret du 26 juin 1920 relatif au classement des objets de luxe donne dans son Tableau A l'énumération des produits de Parfumerie devant payer la taxe, soit :

Parfumerie : extraits, essences, parfums, pâtes d'amande, crème de beauté, poudre de riz, fards, sachets et poudres à sachets, teintures, tous articles à l'exclusion des savons et dentifrices.

Nous attirons l'attention des Parfumeurs et des administrations intéressées sur le terme *Essence* qui, en France, désigne souvent les *Huiles essentielles*. Les Essences même alcooliques, les huiles essentielles et, en général, toutes les matières premières en vrac ou non destinées à la vente au détail ne doivent pas supporter la taxe de luxe, mais seulement l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Quelques employés d'administration n'ayant pas fait cette distinction et taxé comme *Luxe* des matières premières, nous attirons l'attention de *M. Qui de droit* sur cette extension injustifiée.

Nos Sénateurs.

M. Amic, sénateur des Alpes-Maritimes, de la Maison Roure Bertrand fils, de Grasse, a été réélu à une forte majorité. M. Amic est très populaire dans son département où il a travaillé avec énergie au relèvement du cours des fleurs, au grand avantage des producteurs qui lui en gardent une sincère reconnaissance. Toutes nos félicitations.

En revanche, M. Coty qui se présentait en Corse a échoué pour un petit nombre de voix.

C'est dommage, car le nombre des parfumeurs n'a jamais été très élevé au Parlement et les intérêts de cette industrie dite de Luxe qui est, en réalité, une industrie d'exportation, représentant près de 300 millions de ventes à l'étranger, auraient besoin d'être un peu moins pressurés.

Nos Lecteurs.

Les lecteurs de *La Parfumerie Moderne* ont toujours pu se renseigner sur tous les événements les intéressant, événements industriels, commerciaux, scientifiques, à notre Bureau Technique de Documentation, mieux que par n'importe quelle « Tribune des Lecteurs ». Nous avons répondu à des milliers de questions, avons indiqué des centaines d'ouvrages spéciaux, fait des centaines d'analyses, essayé de nombreux produits nouveaux *pour nos lecteurs*.

Notre effort de vulgarisation, de décentralisation scientifique au profit des industriels et commerçants de la Parfumerie, a porté ses fruits. *La Parfumerie Moderne* atteint aujourd'hui les pays les plus lointains ; quel que soit le chemin que l'on prenne pour faire le Tour du Monde, il est jalonné par des membres de cette vaste association que forment les lecteurs de *La Parfumerie Moderne !*

Afin que certains lecteurs français qui, n'étant pas annonceurs, peuvent douter de notre diffusion soient convaincus, nous donnerons bientôt une carte où seront portés les points du monde où se trouvent des bureaux, des agents, des collaborateurs, des abonnés fidèles de *La Parfumerie Moderne*. Les adresses des agences seront données également lors de la publication, de la composition de notre Comité de Rédaction scientifique et commercial.

J. G.

L'abonnement à la PARFUMERIE MODERNE est de 15 fr. France et Colonies, 18 fr. Etranger

La Question de la Lavande.

A la suite d'un article de notre ami M. Marcel Provence, le directeur du *Soleil du Midi* a reçu la lettre suivante :

Un deuil cruel m'a empêché de répondre plus tôt à l'article paru dans votre journal du 5 novembre, numéro que vous m'avez fait adresser en son temps.

N'ayant pas été invité au fameux Congrès, je ne saurais être mis en cause et classé dans la catégorie des « pions de l'Université ». Si je vous écris, donc, c'est simplement pour rendre justice aux ouvriers de la première heure et exprimer mon avis sur une question qui nous est chère, l'*avenir* de la Lavande. M. le Professeur Perrot est un savant à qui je dois de m'avoir ouvert, en 1910, les colonnes du *Bulletin des Sciences pharmacologiques*. Il s'agissait d'intéresser à la cause des petits distillateurs de montagne la corporation si sympathique et particulièrement qualifiée des pharmaciens. Eux seuls, pouvaient doser *l'éther acétate de linalyle* et conseiller des modifications à l'antique *peïrou* légué par les Arabes, en retard de mille ans, environ, sur l'heure actuelle. Ce but a été rempli et M. le Professeur Perrot a rendu, ainsi, des services inappréciables à nos pupulations et mérité notre respectueuse reconnaissance.

Il en est de même de M. de Fontgalland, mon vénéré compatriote à qui l'Agriculture doit tant. Lui, aussi, ne m'a point ménagé ses encouragements au début, en publiant mes articles sur la Culture de la Lavande et les vices de la petite distillation et en faisant couronner mon ouvrage « Lavande et Spic », par la *Société des Agriculteurs de France*.

Ne convient-il pas de citer encore M. Trupel, directeur du Comité du Nitrate de soude, à Paris, qui m'a confié le soin de rédiger une brochure sur la Lavande, sa culture et son industrie, brochure qui a été répandue gratuitement dans toute la région du Sud-Est.

Mais je me garderai d'oublier M. l'Ingénieur chimiste R. Gattefossé, directeur de la *Parfumerie Moderne*, à Lyon, qui a publié d'innombrables articles sur la Lavande dans sa belle revue, ne laissant sous silence aucune des questions techniques ignorées du grand public : alambics, éthers, dosage de *l'acétate de linalyle*, avec une compétence incontestée et un dévouement sans limites ; l'ouvrage : *Plantes à parfum et Plantes médicinales de montagnes*, publié en collaboration, résume nos travaux communs. M. Gattefossé s'est vu attribuer, d'ailleurs, la firme boche de Sault et il est à la tête du *Syndicat des producteurs de la Lavande française* fondé en 1907.

Maintenant, j'approuve sans réserve l'article de M. Marcel Provence, en le félicitant de sa courageuse campagne contre les bandits de Miltitz, les Schimmel et Cie.

Le Congrès n'a donné aucun résultat et il ne pouvait en être autrement puisqu'on s'était passé des concours indispensables. N'en est-il pas toujours ainsi sous notre ciel de France où la politicaille, l'intrigue et le népotisme mènent à tout, où l'on voit des juifs allemands ou autrichiens occuper les premières chaires dans nos grandes Universités ?

Il fallait, avant tout, arriver en pleine cueillette des fleurs et avec un programme bien déterminé, comprenant l'étude des questions suivantes : 1° Etude de la nouvelle *maladie* de la Lavande, ver rongeur des racines que j'ai signalé en vain en 1914 et qu'il importe de connaître dans ses diverses évolutions.

2° *Conférences* dans chaque station où auraient été traités les différents points concernant la culture, la distillation rationnelle, le dosage de *l'éther acétate de linalyle, l'achat* d'appareils par groupements de communes, de quartiers, etc., etc.

3° Mise en garde contre cette folie des temps troublés que nous traversons qui pousse les audacieux *à sortir* la Lavande du domaine que lui assigna la nature : lande ou champ abandonné par l'aïeul, pour la lancer à l'assaut des céréales ou autres cultures.

4° Production à *prix raisonnable* plutôt que vente à des cours exagérés dus à une spéculation éhontée et qui n'auront pas de lendemain.

5° Nécessité de se *réunir en syndicats* afin d'obtenir de nos représentants que le Gouvernement fasse connaître l'essence de Lavande dans notre immense empire colonial où serait si bien accueilli le merveilleux produit, vendu en petits flacons de 20 à 50 grammes. Or, rien n'a été tenté encore dans cette voie et il est grand temps qu'au mot : *Vivez en paix et, surtout, pas d'histoire !* — qui constitue à peu près tout le programme de nos agents à l'étranger — on substitue l'appel au *devoir* et à *l'initiative*.

6° Etablissement d'un droit de *douane* assez élevé pour défendre l'entrée de nos frontières aux produits espagnols, portugais, italiens qui n'ont de la Lavande que le nom.

Je concluerai donc tout naturellement, par le vieil adage : A chacun son métier et les vaches seront bien gardées.

L. Lamothe, à Beaurepaire (Isère),
Officier du Mérite agricole et de l'Instruction publique, Lavandier depuis 1880.

Prohibitions.

Bulgarie. — L'entrée de la Parfumerie étrangère est interdite en Bulgarie.

Hollande. — La parfumerie sans alcool paie un droit d'entrée de 5 % ad valorem, et la parfumerie avec alcool un droit d'accise de florins : 1,65 par hectolitre à 50 % et un droit d'entrée de florins 3,50 par hectolitre de 50 % (pour la parfumerie, on se fixe toujours sur un degré fixe de 90 %).

Une Réponse de " La Voix du Peuple " à " La Parfumerie Moderne " [1].

La grève des ouvriers imprimeurs, qui a duré exactement un mois, ne m'a pas permis de répondre, plus tôt, à la *Parfumerie Moderne,* revue scientifique dont la renommée est mondiale.

Je le fais, aujourd'hui, avec un bien vif plaisir, pour être agréable à mon grand confrère qui, non sans impatience, doit attendre « les révélations annoncées » dans mon premier article d'août dernier.

DES RÉVÉLATIONS ?

NON *:* des faits, des précisions, des chiffres, une étude parfaite, complète, qui servira, plus tard, à l'histoire économique de mon pays natal, et qui couronnera les centaines et centaines d'articles que, depuis vingt ans et plus, je publie contre les fameux *prix de cours* dont furent victimes, en le passé, diverses générations de producteurs de fleurs.

Des révélations ?

Non, encore ; mais une série de mises à point qui, passant sur (2) la tête de la *Parfumerie Moderne,* montreront les manigances, pour ne pas dire un autre mot, de tous ceux qui ont essayé, vainement, d'arracher à notre pays le sceptre d'une royauté qui lui revient sans conteste et qui en ont appelé à la Justice pour mettre à mal ceux qui ont osé leur résister en payant, enfin, aux producteurs, le juste prix de leur travail, de leurs sueurs et de leurs peines.

La *Parfumerie Moderne* déclare que, dans notre article d'août, nous l'avons accusée des plus ténébreuses machinations.

Tout ce que nous avons dit, dans cet article, nous le maintenons intégralement, encore, aujourd'hui, et si, vraiment, le but que cette Revue scientifique poursuit est noble, pur, dégagé de tout mauvais alliage, notre grand confrère le prouvera en reproduisant, sans rechigner, cette contre-réponse, comme nous avons reproduit, sans en changer un mot, l'exposé réfutatif qu'il a écrit pour ses nombreux lecteurs.

Le grand cheval de bataille de la *Parfumerie Moderne* est « la hausse folle des fleurs et des essences qui en sont tirées ».

C'est un fait que cette hausse.

Mais un fait, quel qu'il soit, n'a pas simplement que des conséquences. Avant tout, il a des causes. Quelles sont ces causes ?

Comme ces causes la *Parfumerie Moderne* ne les dit pas, je vais les dire pour elle.

Un procès est actuellement engagé, par deux parfumeurs parisiens, à trois grandes maisons de parfumerie de Grasse, pour hausse illicite. Les parfumeurs parisiens se sont constitués partie civile.

La hausse illicite consiste, pour les maisons incriminées, en le fait d'avoir payé les fleurs aux producteurs, non pas à un prix arbitrairement fixé par elles, mais en celui d'avoir rompu avec les traditions anciennes et, en traitant d'égal à égal avec les représentants des producteurs, d'avoir consenti à débattre et à fixer le dit prix, en plein accord avec eux.

Ce procès, bien qu'il soit encore circonscrit sur le terrain judiciaire, appartient, déjà, à l'opinion. Demain, il entrera dans l'histoire locale et il constituera, plus tard, pour les Grassois à venir, une page très curieuse et très amusante.

Voyons donc les causes de cette fameuse hausse illicite, desquelles, non sans raison, peut-être, ne parle pas la *Parfumerie Moderne.*

Il faut remonter un peu haut, dans les annales de la floriculture grassoise, pour donner, à cet article et aux autres qui suivront, toute la saveur nécessaire, pour bien mettre en relief les circonstances qui ont amené certaines maisons de la Place *à renoncer aux anciennes méthodes et à se montrer plus libérales et plus justes dans leurs rapports avec les Producteurs.*

Durant trente ans, quarante même, les producteurs de fleurs d'oranger, de rose, de jasmin, portaient, chaque année, leurs marchandises aux usines de notre ville. A quel prix ? Les producteurs ne le savaient pas, jamais. Comme des moutons qu'on mène, en bande, ils arrivaient, chaque jour, à la queue leu leu, livraient leur cueillette journalière, dont le poids était inscrit sur un carnet, gros comme la main.

A la fin de la récolte, ils recevaient une somme quelconque d'argent, que leur remettaient les usiniers, et cette somme représentait le nombre de kilogs de fleurs apportés aux usines, comptés sur X unité, qui était *le prix du cours.*

Qui fixait ce prix du cours ? Qui le débattait ?

Les parfumeurs eux-mêmes. C'étaient eux, eux, *seulement,* qui fixaient le prix de famine qu'il plaisait à ces Messieurs de donner aux producteurs.

Personne, parmi ces derniers, n'avaient le droit de protester, de regimber, de discuter.

C'était tant. Un point, c'est tout. Et ce tant était fixé, non pas pas celui qui avait produit la marchandise, qui avait peiné, qui avait sué, qui avait souffert. Ce prix était fixé par celui qui recevait les fleurs.

Sous toutes les latitudes, parmi, même, les peuplades les plus reculées, jouent l'offre et la demande. Le contrat de vente et d'achat est, pour ainsi dire, bilatéral. A Grasse, il n'en était pas ainsi. Aucun contrat n'existait. Les producteurs passaient, contraints et forcés par les Fourches Caudines des Parfumeurs et leurs lamentations ne trouvaient jamais aucune oreille compatissante pour les entendre.

La *Voix du Peuple* jetait bien ses anathèmes, très régulièrement, contre une situation de fait aussi odieuse. Mais les producteurs, par leurs divisions, ou, plutôt mieux, par leur isolement, faisaient la force de leurs ex-

(1) *La Voix du Peuple,* Grasse, le 8 janvier 1921.

(2) *Sur* pour *par-dessus,* probablement [N.d.l.R.].

ploiteurs, coalisés férocement pour le maintien de leurs privilèges.

Mais des apôtres devaient surgir. Des hommes, des campagnards, devaient fatalement se lever, se hausser, pour mettre un terme à des exactions qui ne pouvaient plus durer.

La Voix du Peuple s'honore, aujourd'hui, — elle a bien ce droit — d'avoir, en 1907, donné gratuitement à M. Auguste Courrin le libre accès de ses colonnes hospitalières pour le commencement d'une belle campagne de presse qui devait aboutir à l'éclosion de nombreux groupements capables de défendre utilement les intérêts de la floriculture.

La Voix du Peuple s'honore encore de compter, aujourd'hui, parmi ses fidèles collaborateurs, M. J. Chauve, qui est l'âme ardente du Syndicat des Producteurs, dont le siège est au vieux collège et qui, avec le concours des Maurel, des Isnard et autres, a fait faire de nouveaux et importants progrès à l'œuvre généreuse de la coopération.

Les parfumeurs trouvaient, enfin, à qui parler et ils allaient saluer bientôt une nouvelle force agissante, faite de cœur, de méthode et de raison...

Ah ! il y a eu hausse illicite, ô *Parfumerie Moderne*. Ah ! vous soutenez les parfumeurs parisiens contre l'industrie de ce pays !

Entendez-nous et, après nous avoir entendus, nous finirons certainement par nous entendre.

Parlons d'abord de la fleur d'oranger.

Voyons les prix de cette fleur durant ces dix dernières années :

1904.............	0.55
1905.............	1.20
1906.............	1.30
1907.............	1.025
1908.............	0.975
1909.............	1 »
1910.............	0.75
1911.............	0.60
1912.............	0.49
1913.............	0.50
1914.............	0.90
1915.............	0.30
1916.............	0.80
1917......	1.15
1918.............	1.70
1919.............	2.25
1920.............	11.20

Si on établit une comparaison entre le prix de 0.30, payé en 1915 et celui de 11.20 payé en 1920, on est fondé, en principe, à trouver que ce prix est exorbitant. Mais, avant de prononcer un jugement définitif, il conviendrait de savoir si ce n'est pas le prix de 0.30 qui est exhorbitant... en sens contraire.

En 1915, pourrait me dire la *Parfumerie Moderne*, c'était la guerre. C'est exact. Ne prenons donc pas cette année pour base.

Discutons sur les prix de l'année 1913. A ce moment, nous étions en pleine paix, en plein développement commercial et industriel. La Parfumerie était en plein essor.

Le produit manufacturé, *Le Parfum*, se vendait admirablement bien. Que fut, cette année-là le prix de la fleur ? Un prix dérisoire, un prix de famine : 0.50 le kilog.

Pourquoi vous, *Parfumerie Moderne*, qui vous intitulez, fort prétentieusement, « *La Voix du Peuple des Acheteurs* », n'avez-vous pas, à ce moment, protesté contre ces prix infâmes ? Pourquoi, vous, qui vous défendez de tous sentiments impurs, n'avez-vous pas pensé à tous ces malheureux qui passaient leur pénible existence au ras du sol et qui, en faisant la fortune des industriels de Grasse et de Paris, faisaient aussi la vôtre ?

Ces questions vous gênent, très grand confrère. Vous y répondrez bien, cependant, ne serait-ce que pour prouver qu'elles ne vous ennuient pas trop.

Sans entrer, en cet article, dans tous les détails qui ont provoqué la fameuse hausse illicite, détails complets que je donnerai samedi prochain, permettez-moi, simplement, aujourd'hui, de vous conter le fait suivant. Il ne souffre aucun démenti et ne laisse place à aucun désobligeant commentaire. Ce petit fait vous donnera un avant-goût des détails savoureux que je soumettrai, dans huit jours, à votre saine appréciation.

Au début de la récolte 1920, un parfumeur de Grasse, un moyen parfumeur, a vendu son néroli — c'est de notoriété publique — au prix de 9.000 francs le kilo alors qu'on envisageait pour la fleur les prix de huit francs.

Faites, avec moi, un calcul très simple.

1.000 kilos de fleurs d'oranger donnent un kilo de néroli et 1.000 litres d'eau.

Nous avons donc, comme recettes, en tablant sur les prix ci-dessus :

1 kilo de néroli........	9.000 fr.
1.000 litres d'eau de fleurs	4.250 »
TOTAL..	13.250 fr.

DEPENSES

1.000 kilos fleurs d'orangers à 8 fr...........	8.000 fr.
Frais de distillation (grand maximum)	250 »
TOTAL..	8.250 fr.

Bénéfice net 13.250 — 8.250 = *5.000 francs, soit plus de* 50 %.

EST-CE CLAIR ? EST-CE EXACT ?

Deux des maisons de parfumerie de Grasse, les maisons Roure-Bertrand fils et Lautier fils ont rompu résolument avec les errements anciens. Elles ont résolu le problème en se disant, certainement : — S'il y a un si gros bénéfice à réaliser, il est juste, il est équitable que ce bénéfice soit réparti entre les propriétaires et les parfumeurs. Il est raisonnable que, rompant avec leurs anciens principes, les parfumeurs fassent bénéficier les producteurs de fleurs de la hausse des produits de la parfumerie. C'est pourquoi ces maisons n'ont pas refusé de payer le prix de 10 fr. 60 lorsque ce prix leur a été demandé.

Faut-il les en blâmer ?

Si oui, il faudrait blâmer tous les parfumeurs de Grasse qui, tous, sans exception, ont payé 10 fr. 60 et même 11 fr. 20.

Car, ici, un dilemme se pose.

Ou cette augmentation est une bonne action de justice distributive ou, au contraire, elle constitue une mauvaise action.

Si c'est une bonne action, pourquoi les poursuites pénales ?

Si c'est une mauvaise action, pour-

quoi ne pas poursuivre, en bloc, tous les parfumeurs de Grasse qui ont suivi les mêmes errements que les maisons incriminées ?

Mais ce n'est pas tous les parfumeurs de Grasse que l'*on* veut poursuivre. Ce sont les dirigeants du Syndicat des Producteurs, Chauve, Courrin, Maurel, Isnard, Rami, qu'*on* veut atteindre avec la question du jasmin.

On veut décapiter un Syndicat où des hommes d'action, de volonté, de courage, dictent des conditions, les soutiennent et les font approuver, bon gré, mal gré, par toute l'industrie grassoise.

Halte-là !

Nous connaissons les ordres qui, de Paris, sont venus directement, à Grasse, par courrier de Cabinet, il y a deux mois.

C'est toute la floriculture grassoise qui est en danger, c'est toute la parfumerie locale qu'on veut atteindre. Et il est ici, en notre ville, des industriels assez bêtes pour ne pas voir le péril, pour se réjouir du procès intenté par les parfumeurs parisiens aux trois maisons grassoises.

Deux articles, publiés dans l'*American Perfumer* du 20 novembre, articles sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, ne laissent aucun doute sur l'état d'âme qu'on veut créer, en Amérique contre les Grassois. On accuse même, dans un des articles, les ouvriers de ne pas donner le rendement nécessaire, d'avoir introduit dans nos usines des sentiments de haine à l'égard de leur patron, qui fait (*sic*) d'eux un danger réel pour notre industrie.

Exquis.

Or, ce qu'on oublie de dire, c'est ce que je dirai samedi prochain.

Je montrerai les causes directes de la « hausse illicite » qui motive le procès en cours et je démontrerai, sans peine, que des poursuites, pour « baisse illicite » auraient dû être engagées contre tous les parfumeurs de Grasse si, cette année,ils n'avaient pas consenti à payer aux malheureux producteurs, un prix représentant la valeur réelle de la fleur.

Les floriculteurs de la région grassoise ont eu l'occasion de recueillir, en une seule année, le fruit de leur pénible travail de ces 15 ou 20 dernières années et on voudrait les englober dans d'inqualifiables poursuites judiciaires.

Ah ! non, malgré leurs millions, les parfumeurs parisiens ne font pas encore la loi en ce pays !

Qu'on examine les débuts, la vie de ceux qui veulent poursuivre et les malheureux producteurs qui sont en passe d'être poursuivis...

Qu'on pèse, qu'on juge sainement et la justice connaîtra vite ceux qu'elle a le droit de faire appréhender et de traîner sur les bancs de la police correctionnelle.

E. CRESP.

(*A suivre.*)

La Voix du Peuple (Grasse).

La réponse de la *Voix du Peuple* n'étant pas terminée, nous remettons au prochain numéro les révélations sensationnelles annoncées et notre propre réponse (ou celle des Parisiens visés si tel est leur bon plaisir).

Le procès dont parle M. Cresp et qui est un épisode de cette hausse qui fait verser beaucoup d'encre des deux côtés de l'Océan, ne nous passionne pas autant qu'il paraît le croire. Nous ne sommes aux gages de personne et Lyon étant à mi-chemin entre Grasse et Paris, nous désirons seulement voir la partie et tenir le sifflet. Il n'est pas d'usage sportif de taper sur l'arbitre et c'est le seul rôle que nous désirons jouer entre deux équipes aussi acharnées.

Nous pensons d'ailleurs que ces questions si palpitantes à la veille des élections, auront perdu une partie de leur intérêt au moment où les fleurs commenceront à poindre. Cela permettra d'en parler le mois prochain avec tout le flegme convenable.

Disons cependant à titre bibliographique que nos encouragements de mars, mai et juin 1909, octobre 1910 notamment, aux syndicats de producteurs de fleurs ont soulevé dans le midi des polémiques presque aussi violentes que la question de la hausse licite ou non.

P. M.

Vanilline végétale et Vanilline chimique.

On a beaucoup discuté sur l'intérêt de la vanilline provenant de la fabrication dite « demi-synthèse », à partir de l'Eugénol de l'essence de girofles. Il est évident qu'elle se rapproche mieux de la vanilline des gousses de vanille que la vanilline de synthèse totale ; on peut même affirmer qu'elle est identique pour le parfumeur (odeur, saveur) comme pour le chimiste.

Les résines odorantes dont la présence a été constatée dans les gousses existent en si faible quantité qu'on est en droit de supposer qu'elles n'ont plus aucune influence dans l'emploi industriel ou même domestique (sucre vanillé, biscuits, gâteaux, crèmes, etc.).

La vanilline de demi-synthèse est très soluble dans l'alcool et de prix peu élevé, si bien qu'on retire un immense avantage de son emploi à la place des gousses naturelles. Enfin, les grandes difficultés résultant de la fabrication des extraits alcooliques de vanille naturelle sont supprimés.

Il faut noter l'avantage provenant du volume puisqu'il faut 50 kilos de gousses pour avoir un kilo de vanilline, seul principe odorant des gousses. La qualité et l'odeur sont enfin fixées définitivement, standardisées.

C'est pourquoi la vanilline obtenue par oxydation de l'isoeugénol au moyen de l'ozone paraît être la meilleure qualité conseillable actuellement pour les usages de consommation. Cette méthode qui a été étudiée dans la *Parfumerie Moderne*, en 1919, par MM. Fisch, J. Gattefossé et Morel, ingénieurs-chimistes, donne en effet une vanilline qui conserve un peu l'arome et la saveur du girofle, de manière à imiter parfaitement la vanilline naturelle et cette qualité est particulièrement appréciée des consommateurs américains et anglais.

Nous reprendrons prochainement nos éditions en trois langues.

De tout un peu....

La Culture du Géranium et de la Marjolaine en Tunisie.

Le *Bulletin mensuel de l'Office du Gouvernement tunisien* (octobre 1920) rapporte que depuis quelques années la culture du *Géranium* en Tunisie, autrefois si importante, ne fait que diminuer. Cela tient à diverses causes : les propriétaires préfèrent planter des vignes, car les vins se vendent un prix tellement élevé, qu'aucune autre culture ne peut lui être opposée. D'autre part, le charbon coûte très cher et la main-d'œuvre, pour cette industrie, se montre très exigeante, tout en diminuant. La production de l'essence de géranium a certainement diminué, et il ne semble pas que le planteur soit disposé à revenir à la culture du géranium, malgré les prix élevés obtenus pour l'essence. Le cours actuel du géranium est de 220 fr. le kilo. On peut dire que la Tunisie ne produit plus que la moitié à peine de la quantité d'essence récoltée avant la guerre. Malgré les prix très élevés et rémunérateurs de cette essence fondamentale, de plus en plus demandée par la parfumerie de la Métropole et de l'Angleterre, les colons ne paraissent guère disposés à reprendre la culture du géranium.

La *Marjolaine*, très demandée par l'Amérique, vaut, aujourd'hui, près de 300 fr. les 100 kilos. Cette plante dont la culture était rémunératrice quand elle se vendait 20 à 30 fr. les 100 kilos, est devenue, actuellement, d'un rapport merveilleux. On estime que la dernière récolte à Sfax a été de 60.000 kilos environ.

L'Huile grasse et l'Huile volatile tirées des Amandes des Cerises.

Aux Etats-Unis, dans les Etats du Nord Atlantique, du Centre-Nord et de l'Ouest, les conserves de *cerises* ont pris un grand développement. Cette industrie laisse une énorme quantité de noyaux, représentant 15 % du poids des cerises. M. Rabak Frank l'évalue, pour 1914, à 14.515 quintaux dans l'Union.

L'auteur estime qu'il serait possible de tirer des amandes broyées de ces fruits, à l'aide de matières dissolvantes opérant sur les noyaux concassés, 8,3 % d'une huile grasse (*huile de noyaux*, ou *pit oïl*) ou 30 % *d'huile grasse d'amandes*, ou *kernel oïl*, quand on sépare les amandes et les passe à la presse hydraulique. En outre, le tourteau ainsi obtenu macéré dans l'eau, puis distillé dans un courant de vapeur, donne encore environ 1 % d'une huile volatile. Enfin, le résidu de la distillation, réduit en farine, peut servir à l'alimentation du bétail.

L'huile grasse de cerise a une couleur jaune d'or clair ; elle a une odeur légère et agréable, une saveur grasse, rappelant celle de la noix. Elle est très analogue aux huiles d'amande douce, de pêche ou d'abricot, et, probablement, pourrait servir aux mêmes usages pharmaceutiques, alimentaires, et à la fabrication du savon.

L'huile volatile est, pour tous les buts pratiques, égale à celle d'amande amère, et peut avoir les mêmes emplois en parfumerie, pharmacie, dans la fabrication des dragées.

M. Rabak Frank calcule que les Etats-Unis pourraient produire chaque année 122.000 kilos d'huile grasse de cerise, d'une valeur se rapprochant de celle de l'huile de pêche, qui est passée de 2 fr. 51 le kilo en 1913, à 5 fr. 14 en 1915, et 2.700 kil. d'huile volatile d'une valeur voisine de celle de l'huile d'amande amère, qui, en janvier 1916, était cotée 9,25 à 11 dollars par pound (105 f. 6 à 125 f. 6 le kilo) ; et, enfin, environ 300 tonnes de farine de tourteau distillé.

Voici les caractéristiques physiques et chimiques de l'*huile volatile*.

Couleur : huile extraite du tourteau de noyaux, jaune clair ; huile extraite du tourteau d'amandes, jaune d'or ; — *odeur :* agréable, forte, d'amande amère ; agréable, caractéristique ; — *saveur* : douce, très piquante : agréable; — *poids spécifique* à 4° C, 1,050 ; 1,012;— *acide cyanhydrique*, 4.21 %; 7.94 % ; — *aldéhyde benzoïque :* 81.53 % ; 67.95 %.

Caractéristiques physiques et chimiques de l'*huile fixe :*

Poids spécifique à 25° C : huile de noyau brute, 0,9019 ; huile de noyau raffinée 0,9137 ; huile d'amande 0,9092 ; — *indice de réfraction* à 25° C : 1.4635 ; 1.4641 ; 1.4635 ; — *point de congélation :* 11° à 12° C. ; 12° à 12°5 ; 13° à 13°5 ; — *nombre de neutralisation :* 192.4 ; 179.7 ; 180,8 ; — *indice d'iode :* 99.9, 93.7, 92.8 ; — *nombre de Reichert-Meissl :* 6.32 %, 3.665 %, 4.72 % ; — *acides solubles* (calculés en acide butyrique) : 1.22 %, 0.473 %, 0.469 % ; — *acides insolubles :* 99 %, 92,5 %,92.8 %; — *valeur acétyle :* 20.3, 3.45, 12.67; — *non saponifiable* : 2.45 %, 1.12 %, 0.44 %.

Composition du *tourteau d'amande* (après extraction de l'huile grasse, de l'huile volatile et dessication) : *Humidité* 1.06 % ; cendres 3.94 ; *protéine* 30.87 ; *extractif azoté* 42.13 ; cellulose 8.90 ; extrait éthéré 13.10.

Les Citronnelles.

Dans l'*Agronomie coloniale*, M. G. Schaeffer, a publié une étude sur les *Citronnelles*, dont voici le résumé :

Les *Citronnelles*, plantes exotiques du genre Cymbopogon, de la famille des graminées, fournissent des huiles essentielles qui présente beaucoup d'intérêt à cause de la demande croissante en géraniol, et des nombreux emplois de l'essence de citronnelle elle-même.

La variété la plus intéressante pour la culture est la « *Maha-pengiri* », qui donne une huile de qualité supérieure. Mais la main-d'œuvre doit être assez abondante pour permettre une récolte économique. Il faut, aussi, un

climat assez chaud et assez humide, un sol riche pour satisfaire les exigences de la plante.

Les Colonies françaises bénéficiant d'une forte protection douanière (correspondant à une véritable prime de 1 fr. par kilo) pourraient, avec un grand avantage, entreprendre cette production pour les besoins du marché métropolitain.

Suivant le Dr P. Stapf, le genre Cymbopogon comprend : *Palmarosa : Cymbopogon* Stapf var. *Motia* = *Andropogon Martini* Roxb, — Ginger-Grass : *C. Martini* Stapf var. *Sofia* = *A. Martini* Roxb. ; — Lémon Grass : *C. Citratus* Stapf = *A. Citratus* D.C., *C. flexuosus* Stapf., *C. pendulus* Stapf, *C. Coloratus* Stapf ; — *Citronnelle : C. nardus* Rendle, var. *Linnoei* (typicus) Stapf, C. *nardus* Rendle var. *confertiflorus* Stapf, C. *nardus* Rendle var. *Lena-batu*, C. *Winterianus* Jowitt *Maha-pengiri*.

On cultive surtout les deux variétés : C. *Winterianus* Jowitt ou Maha-pengiri, et C. *Nardus* Rendle, ou *Lena-batu*.

La Citronnelle est exploitée principalement à Ceylan et à Java. Par distillation on obtient une essence constituée par du géraniol et du citronnellal, et qui sert en parfumerie, en savonnerie, surtout à cause de l'odeur grossière de rose du géraniol.

Après la distillation, on se sert de la *paille* de citronnelle pour alimenter les générateurs à vapeur. On peut aussi l'utiliser pour fabriquer du papier.

Sur quelques Engrais des Agrumes.

La *fumure* rationnelle des plantes d'*agrumes* comporte encore bien des points obscurs. Voici des expériences effectuées par M. J. Breazeale, pour connaître la façon dont les plantes en question répondent aux sels et aux extraits organiques. Ces essais ont malheureusement été poursuivis en milieu liquide. Un tel substratum, pas plus que le sable stérilisé, calciné, ou le verre pilé, ne représente que de fort loin, — oh ! combien, — le sol végétal, véritable laboratoire, sans cesse en voie de transformation, par suite de multiples réactions, bien mal connues, d'ailleurs, chimiques, bio-chimiques, biologiques, etc., qui mettent dans un état fort complexe les engrais fournis aux plantes et le chimisme de leur alimentation.

Voici, cependant, un aperçu de ces expériences effectuées, en majeure partie, à Riverside, en Californie.

Les jeunes plantes étaient celles de Citronnier, de Pamplemoussier, de plusieurs variétés d'orangers.

Les sujets en question ne présentèrent pas de différence caractéristique dans la façon de se comporter en solution nutritive, ou en ce qui concerne leur résistance aux solutions toxiques.

Des extraits très dilués de *matière organique*, provenant de tourbe supra-aquatique (10 parties de matière organique dans un million de parties d'eau, ou davantage) furent un fort stimulant pour le développement des racines. Par contre, le *nitrate de soude* ou le *chlorure de potassium*, ajoutés en concentrations correspondantes, ne stimulèrent pas ce développement.

Le *carbonate de chaux* fut favorable et exerça une action d'un antagonisme marqué, relativement aux solutions toxiques de *nitrates* et de *sulfate d'ammoniaque*.

L'*extrait de tourbe* très dilué (20 parties par million), de même que le *carbonate de chaux*, eurent une action protectrice prononcée sur les jeunes plantes contre les toxines de l'eau distillée.

La tolérance pour les *sels alcalins* est relativement élevée. La limite toxique pour l'*hydrate de calcium* fut de 100 à 120 millionièmes ; pour l'*hydrate de sodium*, de 250 à 300 millionièmes ; pour le *carbonate de sodium*, de 550 à 600 millionièmes.

Quand on ajouta une solution à 1 pour mille, ou moins, d'une *substance organique soluble* (qui possède une réaction acide et exerce une action stimulante sur les jeunes plantes d'agrumes) à une solution à 0.4 pour mille de *carbonate de sodium* (qui n'a pas de propriété toxique), il se forme une solution très toxique, qui tue les extrémités radicales des plantes. Cette réaction, dit l'expérimentateur, a une importance pratique en rapport avec la toxicité des terrains contenant de petites quantités de *carbonate de sodium*

Antonin ROLET

Camphre de N'gai.

On sait que le camphre de N'Gai était autrefois peu employé à cause de son prix de revient trop élevé, environ 10 fois plus élevé que celui du vrai camphre. On avait cependant essayé dès 1874 de l'employer en France et en Angleterre pour la fabrication du celluloïd ; M. Rondot avait signalé l'intérêt que pouvait présenter cette matière, dès 1848, à Paris, dans son « Etude pratique du Commerce avec la Chine ».

Récemment l'attention s'est de nouveau portée sur ce corps dont le prix de revient paraissait devenir abordable en comparaison avec celui du camphre qui avait plus que décuplé.

Or, le N'Gai n'est autre chose que le *Blumea balsamifera*, composée aromatique si abondante dans l'Indo-Chine et les Iles de la Sonde qu'on la considère comme une mauvaise herbe envahissant les cultures.

M. Lans a publié en 1907 une étude sur « Les Camphres du Tonkin » où il appelait l'attention sur cette plante ; depuis on en a beaucoup parlé et, en 1919, la *Parfumerie Moderne* attirait encore l'attention sur son importance économique dans son « Catalogue des végétaux aromatiques d'Indo-Chine ».

Le camphre de N'Gai contient généralement un peu de Bornéol ; au point de vue chimique, c'est un camphre isomère du Camphre de Bornéo (*Dryobalanops aromatica*), mais son odeur est identique à celle du camphre ordinaire.

On a fait remarquer que le nom chinois de N'Gai s'appliquait à de nombreuses plantes : labiées, composées, etc., et que, par conséquent, elles devaient également contenir du camphre ; c'est probablement vrai, si le vocable N'Gai fait allusion à l'odeur.

Mais avant de rechercher d'autres N'Gai inconnus, il nous semble qu'on aurait dû profiter des circonstances qui

ont fait augmenter la valeur du camphre pendant la guerre pour solutionner la question du *Blumea balsamifera*, particulièrement au Tonkin.

Il nous paraît extraordinaire qu'une plante d'une telle valeur, détruite chaque année en grande quantité, ne fasse pas l'objet d'une exploitation active et moderne. Seuls les Chinois et les autochtones du Laos français, de Burmah, de l'Annam, paraissent traiter actuellement le *Blumea*, de façon primitive ; ils exportent le camphre obtenu en Chine où il entre en assez grande quantité dans la fabrication des encres dits « encres de Chine ».

Exportation de la Vanille du Mexique.

A l'heure actuelle, le Mexique emploie près de 50.000 personnes pour la culture et l'extraction de la vanille, plante indigène au Mexique où elle devait tôt ou tard prendre le maximum d'extension.

Elle est principalement cultivée dans les districts de Papantla et de Misantla dans l'état de Vera-Cruz ; la région la plus productive étant aux environs de Tuxpam, entre les rivières Nautla et Tuxpam.

Notre confrère « The Oil, Paint and Drug Reporter » (N.Y. 29 th. Nov. 20) donne les chiffres suivants, relatifs à l'exportation de la Vanille du Mexique dans les divers pays et leur valeur en pesos :

	Kilos	Pesos
Cuba	19	151
Espagne	621	4.665
Etats-Unis	193.663	2.266.826
France	3.087	61.598
Angleterre	1	12
Italie	1	6
Républiq.-Argentine	1	6
Total	197.403	2.333.264

The Aroma Club de New-York.

« The Aroma Club », la célèbre association des parfumeurs américains, nous fait part du résultat des élections du 17 novembre dernier pour la nomination de son bureau. On été élus :

M. Edwin Sefton (Harriet Hubbard Ayer, N.Y), président.

M. Julius Koehler (Fritzsche Brothers, N.Y.), vice-président.

M. Irwin S. Zeluff (Parf. Rigaud, Paris, et N.Y.), trésorier.

M. Joseph Byrne (Perfumer's Journal, N.Y.), secrétaire.

MM. Fredk. H. Ungerer, Georges Marceau, Irwin S. Zeluff, Edwin Sefton, Julius Koehler, Joseph Byrne, membres du Conseil exécutif. Nos félicitations à nos collègues new-yorkais et notamment à nos dévoués collaborateurs.

Rappelons que « The Aroma Club » fondé en 1914, compte déjà plus de 200 membres, et a montré récemment toute sa vitalité dans la discussion des décrets de prohibition de l'alcool.

Sociétés.

Modifications

Parfumerie Ramsès. — Capital 2 millions de francs, divisé en 20 p.p. actions de 100 francs.

Cette société, dont le capital a été porté à 10 millions par décision d'une assemblée extraordinaire en date du 21 juin 1920, procède à la réalisation d'une première tranche de 4 millions, par l'émission de 40.000 actions au porteur de 100 francs chacune.

Formations

Parfumerie Mignot, Boucher, Esders et Arié, Neuilly-s.-Seine. — Capital 1.000.000 fr. 29.X. 1920.

Société Générale de Décoration (*F. Biscaye et Cie*), Paris. — Capital 575.000 fr. 15.XII. 1920. Union de Biscaye et Roger-Gallet pour illustration, décoration, cartonnage, etc.

Savonnerie et Parfumerie Marly, Paris. — Capital 1.000.000 fr. 6.XI. 1920. Apport de la savonnerie Casanova de St-Ouen (Seine).

« *Oja* », *Société anonyme française*, Paris. — Capital 200.000 fr. Produits chimiques aromatiques et pharmaceutiques.

Communications de l'Office National du Commerce Extérieur.

1° *Autriche.* — Majoration des Droits de Douane.

L'Attaché Commercial de France à Vienne nous informe que le Gouvernement autrichien vient de porter à 4000 % la majoration du tarif douanier de 1906.

2° *Espagne.* — Relèvement des Droits de Douane.

Aux termes d'un Ordre Royal du 26 novembre 1920, publié à la *Gaceta de Madrid* du 28 novembre, le Ministre des Finances a été autorisé à relever, transitoirement ou partiellement, les droits d'entrée inscrits au tarif douanier en vigueur.

A partir du 1er décembre, les droits de douane applicables à l'entrée en Espagne, à certaines marchandises, sont majorés dans les conditions indiquées dans le tableau ci-après.

	Droits d'entrée en pesetas-or Anc. Tarif	Nouv. Tarif
N° 260. Parf. à l'alcool....... Kg. net	4 »	12 »
N° 261. Parfum. autre et essences. Kg. net	2 40	7 20

. . . .

3° *Amérique du Sud.* — Acheminement des télégrammes.

Le Sous-Secrétariat des Postes et Télégraphes vient de faire connaître à notre Attaché commercial en Argentine, que la voie Brest-Dakar est la voie française la plus directe pour l'acheminement des télégrammes échangés avec l'Amérique du Sud.

Ces télégrammes peuvent être acheminés dans les meilleures conditions de rapidité et de sécurité, lorsqu'ils sont revêtus par l'expéditeur, de la mention « Via Dakar-Western » ou « Via Dakar-Noronha-Western » comportant la transmission par câble sur leur parcours.

Documentation bibliographique.

Nos Confrères.

Perfumery and Essential Oil Record, Londres, Vol. 11.

21 Septembre 1920, n° 10. — Sommaire : Les prix dans le Sud de la France. — Le Congrès de la Lavande. — Détermination de l'Eucalyptol, Bennett et Salamon. — Quelques alcools et éthers employés en Parfumerie, Guy Radcliffe. — Dictionnaire des substances odoriférantes Thos. Durrans. — Le système anglais des brevets, H. Beaumont.

22 octobre, n° 11. — Sommaire : L'importance de la question des restrictions. — La synthèse de la glycérine. — Le Thymol synthétique, U.S. patent. — Essence de Thym d'Espagne, Holmes. — Les Usines Brugg.

23 novembre, n° 12. — Sommaire : L'Industrie des fleurs à parfum en Italie. — Détermination du Cinéol dans les essences d'eucalyptus, Tusting Cocking. — Quelques alcools et éthers utilisés en parfumerie, Guy Radcliffe. — Examen du musc artificiel et des autres parfums solides, Simmons. — Dictionnaire des substances odoriférantes.

20 décembre, n° 13. — Sommaire : Théorie dite « Residual affinity Odour », Thos. Durrans. — Le Point de fusion comme criterium de pureté, Walter Ellis. — Quelques alcools et éthers utilisés en parfumerie. — Le système anglais des brevets. — Le marché des essences en 1920.

Rivista Italiana delle Essenze e Profumi, Milan, vol. 2.

Septembre 1920, n° 9. — Sommaire : Notre Revue et Sa Majesté le Roi. — Une Excursion à travers le « Mitcham » d'Italie, G. Micheletti. — Plantes à essences et à parfum, renseignements internationaux. — La Température critique de solution de l'essence de citron.

Octobre, n° 10. — Sommaire : Formation et localisation de l'essence dans les végétaux, Gino Monti. — Essences et Parfums dans la Thérapie et l'Hygiène, G. d'Alfonso. — La Lavande en France, R.-M. Gattefossé. — L'Essence de moutarde. — La Canne à sucre en Sicile durant l'occupation arabe. — Origine de la vente des parfums.

Bulletin de la Maison Roure-Bertrand fils, Grasse (4e série).

Octobre 1920, n° 2. — Sommaire : Etude botanique du Cistus Ladaniferus L. et du C. monspeliensis L., Mlle A. Camus. — Le Ladanum et les caractères analytiques des essences de Ciste. — Etude sommaire de quelques huiles essentielles. Constantes physiques et dérivés caractéristiques des principaux constituants des huiles essentielles. — Revue industrielle. — Les Récoltes florales du Midi de la France. — Produits d'origine animale. — Bibliographie et revue des travaux récents.

(La partie bibliographique est particulièrement importante).

The American Perfumer, New-York, vol. 15.

Septembre 1920, n° 7. — Sommaire : Prix des Fleurs en France. — Plantes aromatiques d'Indo-Chine (de la *Parfumerie Moderne*). — Préparations pour les cheveux, Marsex. — Recherches chimiques dans l'industrie des extraits de fleurs, Melvin De Groote.

Octobre n° 8. — Sommaire : Préparations pour les cheveux, Marsex,— Recherches chimiques dans l'industrie des extraits de fleurs, Melvin De Groote. — Revue des marchés. — Savonnerie, etc.

Perfumer's Journal And Essential Oil Recorder, New-York.

C'est avec le plus vif plaisir que nous saluons l'apparition de notre nouveau confrère de New-York, qui vient remplacer « The Perfumery Art » et paraît sous une forme très agréable et facile à la lecture qui fait honneur à son rédacteur en chef et éditeur, M. Joseph Byrne.

Vol. 1, n° 2. — Sommaire : Valeur antiseptique des Parfums et propriétés bactéricides des essences, A. Clayton Brown. — Savons parfumés, N. Langlois. — Le Congrès de la Lavande, R.-M. Gattefossé.

Ungerer's Bulletin, New-York, vol. 2.

Novembre 1920, n° 2. — Sommaire : « The Price perplexity », W.-G. Ungerer. « The Care and Aging of Perfumes », Zollinger. — Lavandes. — Discrétion dans l'emploi des fixateurs. — La Parfumerie Française en 1920, R.-M. Gattefossé. — Le Marché de l'Ylang-Ylang. — Essence de Santal des Indes occidentales (Amyris). — Savons parfumés, N. Langlois. — « A Scintilla from Sicily », W. Slater. — « A Mess of Pottage ». — « Purer, Surer than the Bean » (Vanille pure). — Géranium d'Afrique, etc.

Livres et Brochures.

L'Analyse des Résines, Baumes et Gommes-Résines, par K. Dieterich, traduit en anglais par Stocks, 2a édition, *chez Scott, Greenwood and Son*, Londres, 1920.

L'Anatolie (Smyrne, Sparte, Bourdour, Hiérapolis, le Dodécanèse), par Paul Jeancard. *Chez « Librairie française »*, Paris, 1920.

Le Camphrier et ses produits, par E. Perrot et Mme Gatin, chez *Vigot, Paris*, 1920 (*Notice n° 4 de l'Office National des Matières premières végétales*).

Les Efforts de l'étranger pour la production des Drogues végétales indigènes ou cultivées, par E. Perrot et G. Blaque. *Vigot, Paris*, 1920 (*Notice n° 6, du même*).

La Gomme arabique, le Séné et autres produits végétaux du Soudan anglo-égyptien, par E. Perrot et Alland. — *Vigot, Paris*, 1920 (*Notice n° 5, du même*).

Plantes médicinales et à essences des Pyrénées-Orientales. Juillet et Conill, *Montpellier*, 1920. *Comité des plantes médicinales et à essences de la région de Montpellier.*

Documentation scientifique.

CHIMIE. — SYNTHÈSE

Action du bromure de cyanogène sur les carbures aromatiques sous l'influence du chlorure d'aluminium. Karrer et Zeller. *Helvt. Chim. Acta, t. II, n° 5, p.* 482. — Méthode de préparation des aldéhydes et des cétones. Harries. *Chem. Zentralbl,* 1920, *t. IV, p.* 292

Synthèse du Thymol au moyen du paracymène. Philipps et Gibbs. *Journ. of. Engin. Chemistry (Easton), vol. XII, n°* 8 (1920).

Condensation de l'aldéhyde salicylique avec le thymol. *Llorens. Annales Soc. espanola Fisica y Quimica. (Madrid), t. XVIII, n°* 172.

ANALYTIQUE H

L'Huile de fenugrec. Wunschendorff. *Journ. Pharm. Chim., vol. XIX, n°* 12 (1920).

Contribution à l'étude de la Civette. Nivière. *Bull. Sté Chim. de France, t. XXVII, n°* 19-20 (1920).

Recherches sur le camphre brut chinois. Devey. *The Analyst (Londres, t. XLV, n°* 6).

Analyse des sucs de citrons. Huerre. *Journ. Pharm. Chim. vol. XX, n°* 1 (juillet 1920).

Détermination du cinéol dans l'essence d'Eucalyptus,Kleber et Rechenbourg *Journ. prakt. Chem.* 1920, *n°* 101, p. 171.

Emploi du refractomètre pour l'examen des Huiles essentielles. Utr. *Dtsch. Parf. Ztg., n°* 16 *p.* 25. *Chemik Zentralb.* 1920,*t . II, n°* 10, *p.* 408.

De la construction d'un polarimètre pour laboratoire. *De Indische mercuur.(Amsterdam). Sep.-oct.* (1920).

HUILES ESSENTIELLES

Indices chimiques de l'essence de Juniperus Oxycedrus L. Huerre, *Journ. Pharm. Chim., vol. XXI, n°* 3, *p.* 347.

Huile essentielle de fruits de Heeria paniculata. Juritz. *Chem. news.* 1920, n° 120, p. 277.

Constituants du Viburnum prunifolium. F. Heyl et C. Barkenbus. *Journ. of. Amer. Chem. Sty.,* 1920, *t. VIII.*

Huile essentielle de Perilla nankinensis. Furukawa et Tomizawa. *Journ. Chem. Ind. Tokyo,* 1920, *n°* 23, *p.p.* 342-363.

Un nouveau sesquiterpène d'une oléorésine d'un Pinus chinois. Shinosaki et Ono. *Journ. Chem. Ind. Tokyo,* 1920, *n°* 23, *p.* 45.

Quelques huiles essentielles japonaises. (de *la Parfumerie Moderne*). *La Industr. Quimica (Barcelona), n°* 400, *p.* 235.

L'essence d'eucalyptus. X..., *Chemist Drugg. (Londres), vol. XCIII, n°* 2129, *p.* 65.

L'essence de Menthe piémontaise (de *La Parfumerie Moderne*). *Chemist Drugg., vol. XCIII, n°* 2127, *p.* 85.

INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE

Chimie et Technologie des Huiles essentielles. Bennett. *Borough polytechnic Institute, Londres,* 1920.

Préparation de l'Héliotropine à partir de l'essence de camphre. Nagai. *Journ. Chem. Ind., Tokyo,* 1920, *n°* 23, *p.p.* 56-79 *et* 151-172.

La production du vide dans l'industrie. Follain. *L'Indus. Chimique,* 1920, *nov. et suivants.*

Développement de l'industrie des Huiles essentielles dans l'Inde anglaise. *Drug. Chem. Mark. (N.Y.), vol. VII, n°* 18, *p.* 957.

Les explosifs et les parfums sont cousins. *Literary Digest. (N. Y.),* 13. XI. 1920.

BOTANIQUE ET CULTURES

Influence toxique des terpènes à l'égard des végétaux supérieurs. Nomec et Stranak. *Rev. Gen. de Botanique, t. XXXII, n°* 378 (1920).

Note sur quelques Cymbopogon odorants (Graminées) et Andropogon nouveaux. Mlle A. Camus. *Bull. Muséum. Hist. Nat. (Paris), n°* 6 (1920).

La culture de la Rose en France. J. de Lorgues. *Chemist et Drugg. (Londres), vol. XCIII, n°* 2131, *p.* 77,, 27. *XI.* 1920.

THÉRAPEUTIQUE

Applications du Benzoate de benzyle. Cheinisse. *La Presse Médicale,* 1920, *n°* 73.

Empoisonnements par le sulfate de Diméthyle. Mohlau. *The Journ. of. Ind. Hygiene (Londres), t. II, n°* 7 (*nov.* 1920).

Pseudo-muscarine de l'Amanita muscaria. Weinhagen. *Journ. of. Amer. Chem. Sty.* 1920, *t. VIII.*

LA QUESTION DU CAMPHRE

La Production du Camphre au Japon et en Chine. (de *La Parfumerie Moderne*). *La Indust. Quimica (Barcelona), n°* 397, *p.* 199-201.

La Situation du Camphre au Japon et en Chine. (de *La Parfumerie Moderne*). *La Rev. des Produits Chimiques. Paris,* 23ᵉ *A.* (1920), *n°* 18, *p.* 540.

La Production du Camphre et son extraction des feuilles de Camphrier. Le Camphre en Chine. A. Dubosc. *La Rev. des Produits chimiques. Paris,* 23ᵉ *A., n°* 22, *p.* 665.

Le Camphre à Formose. *The Board of Trade Journ. (Londres),* 2. *IX.* 1920. *The Indische Mercuur (Amsterdam), I.X.* 1920.

La Production du Camphre dans l'Inde britannique. *The Oil Col. Trades (Londres),* 2.*X.* 1920.

LA QUESTION DES LAVANDES

Le Congrès de la Lavande. R.-M. Gattefossé. *La Indust. Quimica (Barcelona), n°* 400, *p.* 237. *Chemist Drugg. (Londres), vol. XCIII, n°* 2120, *p.* 68. *Perfumer's Journ. and Essential oil Recorder. (N.Y.) vol.* 1, *n°* 2.

Culture et prix de la Lavande en France, R.-M. Gattefossé. *Drug. Chem. Mark. (N.Y.), vol. VII, n°* 13, *p.* 661.

Herbier et Jardin Botanique de la " Parfumerie Moderne ".

Plantes aromatiques reçues pendant le 4e trimestre 1920 :
(88 espèces).

FRANCE. — *Adoxa Moschatellina* L., *Inula Conyza* L., *Nepeta lanceolata Lamk, Laserpitium latifolium* L., *Carum Carvi* L., *Pimpinella Magna* L., *Meum Athamanticum* Jacq., *Imperatoria Ostruthium* L., *Hypericum Richeri* Vill., *Rodiola rosea* L., *Valeriana celtica* L., *Achillea tanacetifolia* All., *Achillea Herbarota* All., *Achillea nana* L., *Calamintha alpina* Lamk., *Oxytropis foetida* D. C., *Artemisia glacialis* L., *Cortusa Matthioli* L.

ALGÉRIE. — *Trigonella gladiata* Stev. *Lavandula dentata* L., *Lavandula dentata* L., var. *candicans* Batt. et Trab., *Ruta montana* L., *Salvia aegyptiaca L., Lawsonia inermis* L.

MAROC. — *Peganum Harmala* L., *Ruta Chalepensis L., Retama Webbei* Spach., *Lupinus luteus* L., *Trigonella Faenum-graecum* L., *Hibiscus Abelmoschus* L., *Ammi Visnaga* Lamk., *Hippomarathrum Bocconei Boiss., Magydaris tomentosa Koch., Lonicera etrusca Santi., Rhaponticum acaule D. C. Astragalus lanigerus* Desf. *Triguera ambrosiaca* Cav. *Orobanche foetida* Poir. *Salvia Mouredi* Pit. *Salvia maroccana* Pit. *Stachys brachyclada* Noé. *Salsola vermiculata* L. *Asphodelus acaulis* Desf. *Andropogon laniger* Desf. *Tetraclinis articulata* Vahl. *Cedrus atlantica* Man.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. — *Eriocephalus africanus* L., *Freylinia ces.* Coll.

ETATS-UNIS. — *Umbellularia californica* Ucr.

TONKIN. — *Cunninghamia sinensis* R. Br. *Illicium verum Hook. Illicium religiosum* Sieb. *Mangifera indica* L. *Chrysanthemum carinatum* Schousboe. *Perilla ocymoïdes Dene.*

SUISSE. — *Viola Tomasiniana* H., *Achillea moschata* L., *Artemisia austriaca. Artemisia maritima. Artemisia Mutellina. Artemisia suavis. Artemisia Valesiaca. Betula nana.*

Cultures de la « Parfumerie Moderne », à Lyon.

Calamintha Vuachensis. Cistus creticus. Cistus cyprius. Ferulago galbanifera. Gaultheria procumbens. Helichrysum odoratissimum. Hyssopus aristatus. Lavandula vera, var. compacta. *Lavandula vera,* var. nana. *Matthiola fragrantissima. Mentha citriodora. Micromeria piperella. Origanum pulchrum. Santolina rosmarinifolia. Tanacetum Balsamita. Thymus Herba-Barona. Thymus zygis. Thymus citriodorus. Thymus villosus. Valeriana saliunca. Zanthoxylum piperitum. Stachys glutinosa. Stachys Sicula. Iris fœtidissima. Ambrosinia Bassii.*

Nos Services de Collaboration.

Au cours de l'année écoulée, notre service d'études botaniques s'est accru considérablement, notamment en collaborant plus étroitement avec les principaux jardins botaniques du Monde, parmi lesquels nous citerons ceux de Kew (Angleterre), Buitenzorg (Java), Genève et Floraire (Suisse), Mortola et Turin (Italie), Villa Orotava (Canaries), Hamma-Mustapha (Algérie), Tunis, Sydney (Australie), Rabat (Maroc), Brazzaville (Congo), Ivoloina (Madagascar), Nuala (Congo), Batoum (Caucase), Pondichéri (Indes), etc.

Les essais de plantations se sont étendus au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en France. Bientôt des résultats seront publiés ; les enquêtes sur les ressources en produits aromatiques se sont poursuivies dans divers pays : Maroc, Algérie, Roumanie, Georgie, Indes anglaises, Java, Congo français, Afrique équatoriale, Siam, Afrique du Sud (Transvaal, Orange, Natal), Mozambique, Nouvelle-Zélande. Les rapports seront publiés au fur et à mesure.

Des botanistes éminents ont bien voulu nous assurer leur collaboration régulière, notamment MM. les Docteurs Trabut, directeur des Services agricoles de l'Algérie, René Maire, de l'Université d'Alger, professeur Battandier, correspondant de l'Institut, Mattirolo, directeur de l'Institut royal botanique de Turin, Correvon, directeur du Jardin de Floraire (Suisse), etc.

M. Emile Jahandiez, notre distingué collaborateur, prendra la direction de cette importante rubrique.

Nous devons noter, en ce qui concerne la Chimie des Parfums, les collaborations si intéressantes de MM. A. Dubosc, le chimiste bien connu, spécialiste de la question du camphre ; Paul Jeancard, le parfumeur très connu; Ernest-J. Parry, le célèbre analyste anglais, arbitre indiscuté en matière d'huiles essentielles ; le Dr L. Reutter de Rosemont, dont la compétence en matière d'analyse des drogues est universellement reconnue, etc.

Ainsi se régorganise la Rédaction de notre revue, si gravement atteinte pendant la guerre par la mort glorieuse de tant de ses précieux collaborateurs.

Ajoutons, enfin, que Mme Floriane, qui s'est attiré tant de sympathies parmi nos lecteurs par ses conseils éclairés de praticienne sera entourée désormais d'un comité de spécialistes qui pourront répondre à toutes les questions de nos lecteurs, publiquement, par l'intermédiaire de notre revue. Les questions de publicité, présentations, étalages, décoration, etc., seront traitées plus fréquemment par des spécialistes connus.

Nous demandons à nos lecteurs de continuer à nous faire confiance et nous aider à répandre *La Parfumerie Moderne* aux quatre coins du Monde.

Jean GATTEFOSSÉ.

INFORMATIONS.

FRANCE.

MARSEILLE.

LA BAISSE DE L'ESSENCE DE LAVANDE

A la suite de l'abstention des acheteurs américains, une importante baisse vient de se produire, en Provence, sur les essences de lavande qui cotent de 180 à 190 francs le kilogramme, contre 260 et 270 en octobre dernier. A cette époque bon nombre de producteurs, escomptant une hausse, ont refusé la vente.

⁂

On demande tous articles de parfumerie dans les Colonies françaises d'Amérique et d'Océanie, dans l'Inde française, à Djibouti, dans l'Inde anglaise, en Birmanie, au Siam, dans l'Union Sud-africaine, République de Salvador, Tchecoslovaquie, Hongrie.

⁂

L'Exposition française de Monaco (1921) comprendra un rayon spécial de parfumerie, dans le « Palais du Soleil », consacré aux articles de luxe et à la parure féminine.

⁂

LE SYNDICAT DE LA PARFUMERIE FRANÇAISE

proteste contre les droits qui atteignent particulièrement ce genre d'industrie.

En ce qui concerne les matières premières de parfumerie provenant des colonies, elles sont frappées à leur entrée en douane de l'impôt de 1,10 %, impôt qui est perçu en plus de ceux qui ont déjà été payés : 1° par le producteur français aux colonies ; 2° par nos fournisseurs sur leur vente. En réalité, cet impôt est donc *perçu trois fois* depuis l'embarquement jusqu'au moment où la marchandise nous est livrée.

TUNISIE.

La marjolaine, très demandée par l'Amérique, vaut aujourd'hui près de 300 francs les 100 kilos. Cette plante, dont la culture était rémunératrice quand elle se vendait à raison de 20 ou 30 fr. les 100 kilos, est devenue aujourd'hui un rapport merveilleux. On estime que la récolte de marjolaine a été à Sfax de soixante mille kilos environ en 1920.

Pour l'exportation des articles de parfumerie indigène et des savons parfumés en Italie, la Chambre de Commerce de Milan avise les intéressés qu'un permis d'importation est requis par les autorités italiennes de la part de l'acheteur.

(*De notre correspondant particulier*).

SUISSE.

MAISONS AUXQUELLES LES NEGOCIANTS ET INDUSTRIELS FRANÇAIS POURRAIENT FAIRE DES OFFRES

FABRIQUES SUISSES DE PARFUMERIE

Bâle. — Bagot, Porte et C°, Elsaserstr. 251. — F. Wolff et Fils, Alemaneng 72. — Mier Adolf, 26 Ackerstr. — B. Thom, 24 Tiersteineralleo. — Parfumerie Franco-Suisse Ewald et C°, 11 Krafstr.

Biel. — Parfumerie Comtesse. — J. Rech.

Emmishofen. — J.-W. Rausch.

Genève. — S.-A. Pillet, 14, rue du Jura. — N.-A. Racovitza, 7, boulevard James-Fazy. — A.-V. Ribagnac, 20, rue du Mont-Blanc. — Société des Laboratoires Kalberer. — Zahar, 36, rue du Marché. — François Amrein, 28, avenue de la Grenade. — Fabrique de Parfumerie de Bay, rue de la Buanderie. — E. Jacquerod, 2, rue du Pré-Naville. — Arthur Nathys, 24, avenue Soret. — S.-A. de Parfums « Aromophore ».

Lausanne. — A. Richenberger, 21, rue du Bourg. — Laboratoires Dolci, 1, rue de la Douane. — Société des Parfums Bonita, 18, rue de Bourg.

Lucarno. — Luigi Pozzi.

Lugano. — Léopold Feith Exporthaus « Delta ».

Meyrin-Genève — Gauthier.

Romanshorn. — Klement et Spath.

La Tour de Peilz. — F. Collet.

Vernier (Genève). — L. Givaudan et C°.

Zurich. — Bergmann et C°, Aemtlerstr. 201. — S.-A. Alpina, 82, Aemstlerstr. — Drumez et Schaetzer, Tiefegasschen 48. — Parfumerie La Perla, 30 Türnerstr. — Seilaz, Paradeplatz 2.

Dubendorf (Zurich). — Fabrica Flora S.A.

MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA FABRICATION DE LA PARFUMERIE

Genève. — Ed. Dunoyer, 3, rue Madame-de-Stael. — Manufacture suisse de Prod. chimiques « Aska », 20, rue Philippe-Plantamour. — M. Naef et C°, à la Queue-d'Arve. — L. Richard, 13, rue des Falaises. — Uhlmann-Eyraud, 26, bd. de la Cluse.

Winterthour. — Volkart frères, 1, Türnerstr.

Bâle. — R. Wirz, 97 Gundeldingerstr.

Zurich. — E. Mumprech et C°, Prod. chimiques et Droguerie.

Berne. — A. Wildbolz, 9, Marktgasse. — Dr. Hans Haller.

NÉGOCIANTS SUISSES EN PARFUMERIE

Airolo. — Giovanni Travalglini.

Bâle. — H. Krattiger et C°, 18 innere Margerethenstraa. — C. Chapuis, 69 Freiestrasse. — Maurer et Cie, 4 Alemannegasse. — Adolf Rach, 16 Kannenfeldstrasse. — Mme L. Steiner, 16 Mostackerstrasse.

Berne. — J. Jenny, 65 Marktgasse.

Chaux-de-Fonds. — C. Dumont. — Mme J. Numma Robert, 35, rue Léopold-Robert.

Davos. — Vve L. Buri. — L. Kutschner.

Delémont. — H. Eckert.

Engelberg. — Amatutz-Muller.

Genève. — De Bay et Cie, 5, rue des Allemands. — Croset, 80, rue du Rhône. — E. Buffet, 4, place du Molard. — Vve Lapelleterie-Musier, 15, place du Molars. — Pachoud et Wer-

guier, 4, place Neuve. — Georges Surbach, 35, rue du Rhône. — M. Ancelin, 8, rue du Pont-Neuf. — Fischer et Tachans, 4, rue du Port-Noir. — Emilie Nerain, 1, rue Couteau-Prolongée. — Louis Briffaud, r. de l'Ecole-de-Médecine, 16.

Lausanne. — J. Desvignes, 13, avenue de la Gare. — De Miaville, 43, avenue Dergières. — Parfumerie Nouvelle S.A., 9, rue Mauborget. — P. Zaugg, rue du Petit-St-Jean.

Locarno. — Angeli Ferrario-Arsi.

Lugano. — Luigi Rezzonico. — Venturi et Cie.

Montreux. — Cresp-Bland, Les Planches.

Muralto. — M. Maggiotti. — Parfumerie Benedusi.

Neuchâtel. — Maison Hediger et Bertram.

Nyon. — Henri Abrezol.

Olten. — A. Zoller-Niggli.

Orbe. — E. Capt.— Ch. Ramelet.

Payerne. — Cottier et Cie. — Par fumerie et Savonnerie, Gr.-Rue, 27.

Zurich. — Keicher Valentin, Dufourstrasse 5. — Lang, Seidengasse 2. — G. et J. de Neuville, Bannhosstrasse 33. — G. Oswald, Pflugstrasse 1. — F. Schmid, 65 Rennweg. — Bergmann, Bannhofstrasse. — Seilaz, Paradeplatz. — Baillarge, Fraumunstrasse.

Drogueries en gros

A.-G. vorm Haaf et C°, à Bern-Liebefeld.

A.-G. vorm B. Siegfried, Zofingen.

Basler Droguerie Bohny et C°, Bâle.

Volkart Frères, 10 Abteilung, Winterthour.

Lehner Pfister et C°, Bâle.

Emil Scheller et C°, A.G., Zurich.

Chemische Fabrik Brugg A.G.,Brugg.

Musso et C°, Bisenbahnweg, Zurich.

H.-R. Koller, à Winterthour.

Wernle et C°, Augustinergasse, Zurich.

Finsler 1 Meierhof A.G., Zurich.

Alphonse Hornig, 58 Marktgasse, Berne.

Charles Wohlwerth Droguerie, Genève.

Hurliman et C°, Wadenswil.

Ochsner Frères, Winterthour.

Karl Schnenberger, 20 Talstr. Zurich.

B. Hermann, 2 Steigerweg, Berne.

Dr. Hans Haller, Berne.

Dr. Joseph Von Sury, 99 Klausstr., Zurich.

A. Mayer-Neuwirth, 51 Realpstr., Bâle.

Paul Husi, 1 Werdmuhleplatz, Zurich.

Sté d'Esportazione, Prodotti Satori et C°, Arogno.

Maag et C°, Steim am Rhein.

R. Uuzinger, 57 a Bahnhofstr., Zurich.

CHINE.

Les effets de la guerre sur l'exportation du musc

L'exportation du musc de Chugking a diminué largement ces 25 dernières années. Pendant les 10 ans qui s'écoulèrent de 1893 à 1902 la quantité exportée approximativement chaque année était de 3.971 livres, tandis que pendant 1918 la quantité exportée fut de 948 livres.

Cette baisse était due surtout à la guerre ; mais pour les 15 dernières anneées il y a eu une baisse très forte, ce qui indiquerait que le chevrotain n'est plus, comme autrefois, un animal répandu et facile à abattre.

La quantité exportée approximativement chaque année et passant par la douane de Chungking était de :

de 1893 à 1902 inclus....	3,971 livres
de 1903 à 1912 —	3,228 —
de 1913 à 1916 —	2,433 —
en 1917 de.......... ..	1,340 —
en 1918 de.............	948 —

La quantité totale approximative exportée chaque année de la Chine entière pendant les années de 1907 à 1913 inclus était de 3,826, tandis que pendant les quatre années de 1914 à 1917 elle est tombée à 2.739.

Probablement, bien moins de la moitié de la récolte de musc chinois est exportée à l'étranger.

Le reste est employé par les Chinois en médecine et en parfumerie.

Augmentation de l'exportation aux Etats-Unis pendant la guerre.

Avant la guerre, la France prenait près de 50 % de l'exportation chinoise, les Etats-Unis venait ensuite avec 20 %. Depuis la guerre quoique les exportations aient diminué, les Etats-Unis ont augmenté leurs importations. Pendant les cinq années précédant la geurre, c'est-à-dire de 1919 à 1914, l'importation aux Etats-Unis de musc chinois était de 406 livres évaluées à 120,284 haikwan taels.

Pendant les trois années de 1915 à 1917 inclus, l'importation a augmenté à environ 613 livres évaluées à 195,087 haikwan taels.

Voici approximativement les importations en musc des principales nations :

	1907-1910	1911-1914	1915-1917
France	50 %	45 %	27 %
Etats-Unis	17	20	40
Angleterre	9	9	8
Indes anglaises.	9	4,5	9
Japon	3,5	6,5	3
Autres pays....	11,5	15	13

***

La consommation de la parfumerie et des articles de toilette augmente rapidement en Chine. La valeur totale des importations en 1919 a été de près de 800.000 livres sterling et la demande est de plus en plus considérable. Les dames chinoises de la classe riche usent de parfums à profusion, et cet usage se répand aussi parmi les hommes, surtout ceux qui ont été en contact avec les étrangers.

JAPON.

Il y a un marché intéressant, dans la région de Kobé, pour les parfums importés de toute première qualité : les importations de Grande-Bretagne et de France, au Japon, ont atteint en 1919 un montant de près de 2 millions de francs. Bien que les autres articles de toilette, tels que les crèmes, soient fabriqués dans le pays en quantités assez importantes, un article supérieur offert à un prix susceptible de concurrencer les produits locaux, pourrait certainement y être placé en assez fortes quantités.

LA RÉUNION.

Le commerce des essences

M. Dalmond signale que les essences de géranium ont fourni à l'exportation pour le premier semestre un contingent de 51.522 kil. 705 contre 43.936 kilos 260 exportés à la même époque de l'année dernière.

Le vétiver exporté atteignait, le 31 juillet, au total 4.167 kil. 380 contre 3.228 kilos 335 l'année dernière, même période.

L'essence d'ylang-ylang a fourni, de son côté, 4.408 kil. 618 à l'exportation.

Jamais l'industrie des essences à parfums n'avait été si florissante. Chaque jour de nouvelles demandes de concessions en vue de dérivations d'eau pour le service des alambics arrivent au gouvernement. Cependant, la production n'est pas susceptible d'une progression indéfinie et les derniers venus risquent, nous le craignons, d'éprouver quelques mécomptes. Les cours de ces divers produits ont subi, sur les marchés européens, une baisse sensible et d'assez mauvais augure pour l'avenir : il serait bon que les planteurs de la Réunion ne se missent pas tous à fabriquer des essences, sans quoi l'avilissemnt des cours accompagnera fatalement la surproduction.

Il est très heureux de constater, par contre, que le girofle, dont l'utilisation dans les produits et spécialités pharmaceutiques représente un débouché infiniment plus développé, a donné à l'exportation un chiffre de 11.703 kil. 600, alors que l'année précédente, à même époque, l'exportation avait été nulle.

Enfin, pour les vanilles, le chiffre du premier semestre 1920 est de 114.822 kil. 225 à opposer à 94.514 kil. 260 pour la même période de 1920.

CEYLAN.

Ceylan veut devenir un centre producteur de savon

La maison J. Murray and Co, Ltd, de Bombay, Calcutta, Madras et Londres, vient d'envoyer son directeur, M. J. Mac Donald Moore, à Ceylan, avec mission d'y installer une grande savonnerie au capital de cinq cent mille roupies, soit environ deux millions et demi de francs. Cette usine sera organisée avec l'aide de M. Datta, directeur des Mysore Pharmaceutical Works, à Bangalore, qui a passé plusieurs années dans les meilleures savonneries et parfumeries de France pour s'y familiariser avec les secrets de cette industrie.

M. Moore a attiré l'attention du gouvernement de Ceylan sur l'intérêt que présenteraient des mesures destinées à favoriser le développement dans l'île de la fabrication des savons de toilette et de la parfumerie dont on se procurerait aisément tous les éléments dans la flore locale. Les savons de Ceylan auraient un débouché tout trouvé dans toute la région du Golfe Persique, aux Indes, en Malaisie et dans l'Est Africain, aucune savonnerie fine n'existant dans cette zone immense. Ceylan ne fabrique actuellement qu'un peu de savon de qualité inférieure, destiné uniquement à la lessive, et importe tous ses savons de toilette de l'étranger.

GRÈCE.

Salonique

La Chambre de Commerce de Salonique ayant avisé les commerçants de l'entrée en vigueur de la loi sur l'application de la banderolle aux produits de parfumerie et pharmaceutiques, les intéressés ont tenu une réunion au Syllogue commercial de la Ville, le 15 décembre.

En raison de la fluctuation des prix, ils ont trouvé la loi inapplicable, la taxe à verser au trésor étant établie et fixée pour un temps donné sur le prix d'un article au moment de l'application de la banderolle. La taxe ne serait donc jamais en accord avec le prix de l'article et le vendeur contreviendrait à la loi.

Une commission a été formée qui a averti immédiatement le Grand Syllogue commercial d'Athènes en lui demandant de la soutenir dans son action.

(*De notre correspondant particulier*).

Nos Exportations.

Pendant les neuf premiers mois de 1920, nous avons exporté pour

212 millions 505.000 francs de parfumerie et importé seulement

7 millions 009.000 francs, soit un excédent d'exportations de

205 millions 496.000 francs.

Sur ces 212 millions, la douane compte 88 millions de parfums non alcooliques, 86 millions de parfums alcooliques et 38 millions de savons.

Il faut ajouter à ces chiffres les colis postaux qui peuvent représenter une vingtaine de millions de francs, les produits synthétiques exportés comme produits chimiques ou les produits d'hygiène envoyés sous des désignations variables avec les pays destinataires. Ce n'est pas sur-estimer notre commerce que d'arrêter à 300 millions environ notre commerce d'exportation pour la Parfumerie en 1920.

Foire de Lyon 1921.

Instructions concernant la régie pour les alcools et spiritueux

Il n'y a aucune formalité à remplir.

Les envois de spiritueux, parfumerie et tous produits à base d'alcool, devront être faits en joignant au récépissé du chemin de fer l'acquit à caution délivré par le Bureau de la régie dont dépend l'envoyeur.

A l'Arrivée. — Pour toutes les marchandises qui seront livrées par nos soins, au stand, nous transmettrons directement ces acquits au service intéressé à Lyon.

Au Retour. — Les adhérents devront s'ils ont vendu sur place ou distribué leurs marchandises, faire la déclaration de consommation au Bureau ci-dessus désigné, et payer les droits afférents, dont dans aucun cas, l'exposant ne peut être exonéré.

Pour les échantillons devant retourner au lieu d'origine, par notre service, il sera nécessaire de nous apporter, en même temps que la déclaration d'expédition, l'acquit auparavant régularisé par le Bureau de la régie de Lyon.

Syndicat des Producteurs de Fleurs et d'Essence de Lavande des Basses-Alpes.

Le 17 octobre 1920, les producteurs de fleurs et d'essence de *lavande des Basses-Alpes,* convoqués par le président de l'Office départemental agricole, se sont réunis à Digne, en vue d'étudier la création d'un *Syndicat,* chargé de la vente exclusive de leurs produits.

Le Directeur des Services agricoles, M. Fondard, a exposé la situation du marché de la lavande.

Les producteurs doivent se grouper pour s'affranchir de la tutelle des courtiers, augmenter leurs débouchés et vendre directement aux parfumeurs. Comme chaque propriétaire ou distillateur a intérêt à connaître la valeur de ses produits avant de les offrir à la vente, l'Office départemental agricole se charge de faire titrer gratuitement tous les échantillons qui seront adressés à la direction des Services agricoles. Lecture a été ensuite donnée des statuts qui seront imprimés et envoyés à tous les intéressés, qui pourront formuler leurs observations par écrit. Ces statuts, ainsi anotés par chaque membre, seront retournés à la Direction des Services agricoles. Une Commission les examinera et élaborera le texte définitif.

Sont proposés comme membres de la Commission d'études, et nommés à l'unanimité : MM. Martin, à Digne ; Gamet, à Annot ; Garcin Paul, aux Ferréol (Digne) ; Maurel Augustin, à Courbons (Digne) ; Daumas Augustin, à Courbons ; De Salve, à Reillanne.

***

M. Fondard, le distingué directeur des Services agricoles des Basses-Alpes est l'auteur d'une brochure qui vient de paraître : « Culture de la Lavande dans les Basses-Alpes », sous les auspices de l'Office agricole départemental.

On sait que depuis des années M. Fondard se livre à une active propagande dans son domaine administratif pour la culture de la Lavande ; ces efforts sont maintenant couronnés d'un succès croissant, surtout depuis que la Lavande est délivrée de l'emprise allemande, si étendue dans les Basses-Alpes.

Cette brochure rédigée dans un but pratique, pour renseigner les cultivateurs de la précieuse labiée, n'intéresse pas seulement ceux des Basses-Alpes ; cette étude, très complète, s'applique à la culture de la Lavande en général.

S'inspirant parfois de très près du précédent et important ouvrage de MM. Gattefossé et Lamotte, l'étude de M. Fondard contient évidemment beaucoup de nouveautés et donne notamment la primeur des remarques botaniques de M. Humbert que nous avons signalées déjà dans cette revue et que M. Humbert doit développer prochainement pour nos lecteurs.

Les façons culturales sont discutées en technicien soucieux de tirer de sa documentation précise les résultats les plus heureux.

Mais à la lecture de cette note on admire la persévérance de l'auteur qui depuis tant d'années s'acharne à ses démonstrations. La formation de la Commission d'études et la création du Syndicat de Digne couronnent ses efforts, grâce à l'engouement nouveau qui s'est emparé de la question de la Lavande en France favorisé par les hauts cours et la disparition de la concurrence allemande.

Ce mouvement ne doit pas être considéré comme venant à l'encontre des résultats recherchés par une autre méthode par le Comité interministériel des plantes médicinales et des plantes à Essences, promoteur du Congrès de la Lavande ; tout au contraire il faut se féliciter de voir les initiatives locales s'emparer à leur tour de la question qu'elles mèneront plus sûrement à bien, puisque plus directement intéressées.

***

Le Syndicat des Producteurs de Fleurs et d'Essences de Lavande de Basses-Alpes a été définitivement constitué à Digne, le samedi 18 décembre 1920.

Malgré le mauvais temps de nombreux distillateurs assistaient à cette réunion constitutive.

Les statuts modifiés conformément aux observations de divers membres ont été adoptés à l'unanimité.

L'Assemblée a décidé d'admettre comme membres actifs des distillateurs domiciliés aux environs du département des Basses-Alpes, en attendant que dans les départements limitrophes se créent des syndicats similaires. Un groupe important de distillateurs de l'arrondissement de Puget-Théniers a été ainsi admis.

L'élection des membres du Conseil d'administration a eu lieu à l'unanimité.

Ont été élus : MM. Blanc, Chastan Félix, Daumas, Gamet, Garcin, Martin, Michel, Mouranchon, De Salve.

Le Conseil d'administration a formé ensuite son bureau :

M. Gamet a été élu président ; MM. Blanc, Mouranchon, de Salve, Martin, Paul Henri, vice-présidents ; M. Michel, secrétaire ; M. Garcin, trésorier ; MM. Chastan et Daumas, assesseurs.

Le Conseil d'administration a décidé d'effectuer immédiatement le dépôt des statuts, d'ouvrir sans retard une enquête sur la situation du marché des essences, de rechercher les meilleurs moyens commerciaux pratiques pour atteindre directement la clientèle, et enfin de faire établir la marque syndicale donnant toute garantie de loyauté aux produits que vendront les membres du Syndicat.

Le Conseil d'administration a chargé son président d'entreprendre durant cet hiver une série de conférences de propagande pour le développement du Syndicat dans les principaux centres de distillation.

Attention à la Reprise.

L'abstention générale des acheteurs risque, en provoquant une baisse de liquidation de la part des stockistes, d'engendrer par ailleurs le chômage dans les usines, la suspension de la production et à brève échéance la raréfaction des marchandises.

Lorsque reviendra la reprise des affaires, les demandes trop nombreuses devant une production affaiblie provoqueront à nouveau le phénomène de la hausse redoutée.

Il n'y a pas en ce moment de surproduction : il y a sous-consommation, et la crise actuelle que l'on a rapprochée de la crise septennale que tous les économistes ont constatée (1893/4; 1900, 1907, 1914, 1920/21) quoique coïncidant avec la périodicité fatale, tient à des causes toutes différentes.

Il est impossible de surproduire pour le moment pour les causes suivantes : les capacités financières des industriels sont très vite atteintes grâce au prix de la main-d'œuvre, de la force motrice et des matières premières : les stocks *en cube*, ne peuvent donc atteindre les stocks de 1914 par exemple. L'immobilisation des produits et des usines utiles à la guerre est une gêne universelle et un facteur de déséquilibre. Les fluctuations des changes ne permettent de traiter à terme ni dans le sens de l'achat des matières premières, ni dans le sens de la vente des produits manufacturés. Le travail est donc, en général, dans les usines « au jour le jour ».

D'autre part, la consommation est irrégulière pour des causes analogues : de vastes débouchés manquent : les Russies, les pays appauvris par la guerre ou encore désorganisés : Asie Mineure, Balkans ; les changes engendrent les fluctuations les plus désastreuses ; les bouleversements psychiques des peuples ne leur ont pas rendu la stabilité et la sécurité mentales désirables.

Les idéalistes avaient raison qui préconisaient une entente des nations ayant pour base la pacification, pour effet l'internationalisation de la monnaie par un emprunt mondial et la création d'une coupure à change fixe. Les Utopistes eurent tort de croire à la possibilité, soit d'un égoïsme sacré, soit d'une transformation radicale des formes sociales ; de toutes façons le désordre existe et il ne peut être supprimé qu'à la longue ; nous devons vivre en sa présence et en supporter les conséquences.

La solution possible en ce moment est la diminution du coût de toutes choses dans la plus grande mesure possible : le rétablissement d'un courant d'affaires propre à éviter le chômage et l'arrêt de la production : précautions utiles pour éviter le retour d'une hausse nouvelle.

Déjà quelques spéculateurs avisés entassent les produits achetés aux cours de liquidation, se réservant la possibilité de bénéfices intéressants lorsque la reprise aura fait connaître l'inexistence des stocks.

Nous ne devons pas faire le jeu de ces spéculateurs.

R.-M. G.

Le Marché Canadien.

(De notre correspondant spécial)

L'activité se maintient en matière de parfumerie et l'on note une bonne demande en articles de luxe. Le plus grand magasin de nouveautés du Canada signale que le chiffre d'affaires réalisé en septembre par le rayon de parfumerie, bat tous les records. Interviewé sur la question de la façon dont les parfumeurs français pourraient développer leurs affaires dans ce pays, le directeur a déclaré qu'il a dû donner de gros ordres aux parfumeurs américains, du fait des retards apportés par les maisons françaises à livrer. L'avis de M. Unsworth est qu'il y a toujours place pour de nouveaux produits, parfums et produits de toilette de bonne qualité et que la demande ne peut aller qu'en augmentant.

Pendant le mois de juillet 1920, le Canada a importé de France pour 57.727 dollars de parfumerie répartis comme suit :

Parfums alcooliques, eau de Cologne, de Lavande, lotion, etc.	33.107 dollars
Pommades, huiles parfumées, pâtes et poudres dentifrices, crêmes, etc.	23.409 —
Huiles essentielles	1.211 —

Ce marché est dans le petit nombre de ceux qui semblent n'avoir pas été atteints par le ralentissement des affaires dans ce pays. Les détaillants, quoique déplorant le manque d'affaires dans les autres branches, disent invariablement que la vente des parfums est bonne, quoique les plus chers ne se vendent pas aussi facilement. Néanmoins, les acheteurs de flacons de parfum de 2 onces à 15 dollars, ne diminuent pas et une boîte artistique de trois petits flacons d'eaux de toilette, avec boîte et étiquette de France qui donne la suggestion de Paris, et une traduction anglaise pour la compréhension de l'acheteur, tout cela on peut encore le vendre.

Les exportateurs français assurent une large part des affaires canadiennes. Pour les marchandises classées comme parfums alcooliques, etc... (en bouteilles, flacons ou autres réservoirs contenant plus de 4 onces chacun) les importations de France pendant les 6 mois terminés en septembre dernier étaient de 111.216 $ comparés à 37.331 en 1919 et 25.136 en 1918. On remarque une aussi grande augmentation pour les flacons de moins de 4 onces chaque, pour lesquels on a respectivement 58.303 $, 14.159 $ et 4.548 $.

Aspect des Marchés.

En France, l'année 1921 se présente au point de vue des affaires sous un aspect assez nouveau et inattendu.

Le haut cours des changes étrangers provoque une fermeté très nette sur le compartiment des huiles essentielles d'importation, alors que la stagnation des affaires engendre une tendance à la baisse.

D'autre part, quelques stocks, peu importants il est vrai, mais entre les mains de détendeurs pressés de réaliser, pèsent sur certaines essences : il en résulte selon la façon dont les marchands ont acheté ou produit ou dont ils se couvrent au fur et à mesure de leurs besoins, des dénivelations très nettes sur les tarifs. Telle maison cote par exemple encore 250 francs l'essence de bois de rose de la Guyane, alors que des stocks ne trouvent pas preneurs à 150 francs : telle autre qui a distillé elle-même sa lavande dans des conditions peu favorables, l'offre toujours au-dessus de 275 francs, alors que la concurrence profite de la faiblesse sur cet article et offre à 200.

La faiblesse du petitgrain de Paraguay ne s'explique pas par le coût d'origine qui reste à 100 piastres : on offre cependant sur la base de 135 francs caf ; l'essence de géranium Bourbon se maintient autour de 200 fr. le kilog et le girofle à 80 caf. L'essence de rose trouve preneurs à 5.500, alors que le cours d'origine est certainement plus élevé à l'heure actuelle.

Le compartiment des essences siciliennes reste soumis au cours de la lire, quoique la rareté des demandes ait provoqué un recul très sérieux. On cote Bergamotte à 195/200 selon titrage en éthers, orange douce 115/120, citron 33/35 et mandarine à 270/290.

L'essence de lemongrass est à la hausse : tant par suite des stocks indiens qui se sont faits à des cours élevés que par suite de l'accaparement qui se dessine à nouveau comme l'an dernier et qui a amené les prix élevés que l'on sait : à 55 embarquement ou flottant, il semble que l'achat soit intéressant. Les ionones (violettes artificielles qui en découlent), manifestent la même fermeté de 275 pour le 100 % à 600 pour l'alpha incolore.

L'Ylang-Ylang est ferme tant à cause du cours de l'essence de jasmin qu'il prétend suppléer qu'à cause de la rareté véritable du produit (375 à 500 selon qualités en Bourbon). La citronnelle Ceylan semble avoir touché le fond de la baisse à 10.50 embarquement ; il n'y a pas d'offre en Citronnelle Java : le cours de 5 florins et demi correspond à 28 francs caf. La Canelle de Ceylan se maintient à 197/200 et l'essence de feuilles de canellier à 58/62 en sympathie avec le girofle. Les baumes ont des cours élevés et divers selon les sources, les muscs naturels se maintiennent haut entre 7500 et 12000 au départ, ce qui correspond à 10.000 et 15.000 pour le rendu en France.

Les essences espagnoles manquent toujours d'intérêt pour la France : on cote l'aspic à 48 fr. 50 alors que l'aspic France ne coûte guère que 55 premier coût, le romarin espagnol à 28.50 ne saurait concurrencer le produit français à 35, la sauge officinale espagnole à 32,50 reste sans emplois. En revanche, les essences d'Hespéridées espagnoles semblent vouloir faire concurrence aux produits italiens.

Les menthes américaines n'ont plus d'écoulement en France (le cours de 6 dollars la livre, soit près de 200 fr. le kilog, cours moyen est prohibitif), les essences italiennes se plaçant à 155 et les menthes françaises à 195.

Les essences de fleurs françaises ont baissé légèrement : la clientèle a donné la préférence aux produits d'enfleurage moins coûteux : l'essence de feuilles de violettes absolue à 4500 fr. est préférée aux essences de fleurs vraiment trop chères ; le mimosa concret sert de bases à toutes sortes de préparations de fleurs. La tubéreuse toujours très rare ; le néroli d'automne n'est pas moins coûteux que le néroli de printemps, mais les transactions sont encore rares. L'activité de la clientèle semble se porter davantage sur le produit courant de prix moyen qui correspond mieux aux désirs d'économie du consommateur.

Dans le compartiment des synthétiques, la faiblesse est plus nette, notamment depuis l'entrée en compétition de certaines firmes suisses encore handicapées par leur change élevé : les benzylés sont offerts en quantités assez importantes ; le chlorure à 10, l'acétate de 30 et l'alcool à 28 ; l'acide phénylacétique à 80, les éthers à 130 et l'alcool phényléthylique à 275. L'Héliotropine baisse à 150 consommation, la coumarine 180, la vanilline à 380 sans l'impôt ; les muscs xylène à 170, l'anthranylate à 140, les géraniols à 80.

Tous ces prix s'entendent pris aux sources et par quantités importantes ; ils sont majorés pour des quantités de 1 à 10 kilogs dans des proportions variables.

Si une reprise des affaires se manifestait dès ce mois-ci, il est possible que les cours se stabilisent autour de ce minimum ou même reprennent quelques points. La situation internationale de la production est telle qu'une baisse si légère soit-elle ne paraît devoir être obtenue que par une perte sur le prix coûtant. Dans ces conditions, nous croyons que les acheteurs auraient intérêt à obtenir de leurs fournisseurs les plus basses conditions possibles à l'heure actuelle dans la crainte d'une hausse ou du moins de l'impossibilité d'une diminution quelconque d'ici quelque temps.

Les impôts et frais généraux ne peuvent pas baisser, le prix du charbon est relativement d'une faible répercussion sur les prix de revient : les coefficients des droits de douanes ne peuvent qu'augmenter dans la plupart des pays du monde ; l'abstention systématique des parfumeurs ne semble pas devoir leur donner des avantages sérieux.

En Amérique : la faiblesse des cours est plus grande encore en Amérique par suite du besoin de réaliser de tous les détenteurs d'huiles essentielles : les cours ne sont que des cours de liquidation sur lesquels il serait puéril de se baser ; ils influencent cependant

d'une façon désastreuse les affaires aux Etats-Unis et par répercussion sur les autres marchés américains. Les acheteurs ne semblent pas plus qu'ailleurs se rendre compte des avantages du moment et paraissent décidés à *lâcher la proie* du jour *pour l'ombre* de baisses possibles les mois prochains.

En Angleterre, le protectionnisme montre l'oreille sous l'aspect de projets de restrictions d'importation, notamment sur les parfums chimiques ; les quelques rares chimistes américains avaient déjà fait des propositions de ce genre, il est douteux qu'elles puissent se réaliser sous la nouvelle présidence, mais les prohibitions anglaises ont davantage de chance de succès, vu la grande influence des directeurs d'usines de parfums artificiels anglaises. Les cours publiés par P.E.O.R., notamment pour la série de synthèse, sont relativement beaucoup plus élevés que ceux qui se pratiquent en France : sans doute est-ce pour maintenir ces prix qu'une protection spéciale est demandée. Les transactions étant à peu près nulles, ces cours sont peut-être aussi simplement nominatifs.

Accident aux Usines Subinaghi & C°, à Affori, près Milan.

Par notre confrère, « Rivista delle Essenze e Profumi », nous avons appris, avec le plus profond regret, l'écroulement d'une partie des établissements de la société A.-R. Subinaghi et C°, à Affori, près de Milan.



Usines Subinaghi & C°. à Affori.

Cette firme, bien connue en France où elle possède une agence générale importante (Paris, 13, rue de Trévise), autrefois spécialisée dans la production des essences italiennes, a étendu ses fabrications à toutes les essences et aux parfums synthétiques.

Ses usines de Affori étaient toutes nouvelles et ce sont les bâtiments de distillation, les entrepôts qui ont le plus souffert ; on a eu à déplorer la mort de quatre personnes.

MM. Subinaghi et C° nous prient d'annoncer que ces dommages, quoique très importants, n'ont pas influencé leur production qui reste normale et qu'ils peuvent répondre, comme par le passé, à toutes les demandes.

Nous relevons encore dans « La Revista » les phrases suivantes qui montrent avec quelle sérénité la firme Subinaghi a subit ces tristes événements.

Aedes cecidit, non vis.

Societas ab ruinis surgens excelsa capit melioraque.

Nous reprendrons prochainement nos éditions en trois langues.

Nous devons aviser nos lecteurs qu'à la suite de la multitude de réclamations que nous avons reçues du Monde Entier, nous devons reprendre nos éditions en langues étrangères. Des résumés en anglais et en espagnol seront donnés régulièrement. P. M.

Sur un Parfum vieux de dix-huit Siècles.

Analyse chimique d'un Fragment de Résine d'Epoque Gallo-Romaine trouvée dans un Puits funéraire en Vendée.

Au cours de la fouille du Puits funéraire gallo-romain n° XXXII (1903), de la grande Nécropole de Troussepoil, au Bernard (Vendée), où, en 1859, furent découvertes les premières sépultures de ce genre par l'abbé F. Baudry, j'ai trouvé un fragment de résine qu'en 1907 (1) j'ai ainsi décrit :

« *Substance végétale* (Poix). — Un morceau de substance, gros comme une noix, ayant l'aspect macroscopique du liège un peu décomposé, nous a beaucoup intrigué. A la cassure, on voit, au centre, des parties comparables à de la résine, mais en couche très mince. Au-dessus et au-dessous, substance décomposée, analogue à du liège. Nous concluons à de la *Poix*.

1° Cette substance extrêmement légère (poids 6 gr. pour un volume d'une petite noix) examinée au microscope, se résoud en une infinité de grumeaux très bruns et très petits, qui ne sont évidemment que des éléments *végétaux* désagrégés. Parmi eux, l'eau fait se détacher une certaine quantité de lamelles isolées, d'apparence épithéliale, très minces, presque transparentes, mais fortement colorées en *jaune foncé*. Ce sont probablement des cellules de l'écorce, encore reconnaissables

Un morceau de *liège* examiné dans les mêmes conditions se présente sous un aspect tout différent... (2).

2° En chauffant au bec Bunsen, la substance brûle très facilement et pétille fortement. Calcinée à fond, elle laisse un léger dépôt. On dirait, en raison des odeurs dégagées, qu'on a affaire à de la *Poix noire*, mélangée avec d'autres débris végétaux. Il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il s'agisse là d'une sorte de dépôt dans le fond d'un vase, car l'objet semble *moulé* sur la partie interne d'un récipient » (1).

Cet examen ne me satisfaisant qu'à moitié, j'ai pris la résolution d'adresser à mon savant confrère, le Prof. Reutter de Rosemont (de Genève), une petite portion de ce fragment pour une analyse complète, exécutée par son procédé, bien connu des préhistoriens depuis les découvertes qu'il a faites sur des *résidus* de vases gallo-romains, également trouvés dans des puits funéraires de Vendée.

***

Voici la note qu'il m'a adressée récemment. Je la reproduis *in extenso*.

ANALYSE DU Dr PROF. REUTTER DE ROSEMONT

« Toujours infatigable dans ses recherches, M. le Dr M. Baudouin a découvert, au cours de ses fouilles, entreprises au Bernard (V.), une petite *masse*, d'époque gallo-romaine, provenant du Puits funéraire de Troussepoil, n° XXXII, constituée par un Résidu *résineux*, brunâtre (2). Il m'a prié de l'analyser comme il le fit précédemment pour ceux, déjà découverts dans d'autres régions de la Vendée maritime, dont les résultats analytiques ont été publiés, soit à l'*Académie des Sciences* (3), soit dans le journal l'*Homme préhistorique* (4), et dont les résumés ont été donnés dans mon livre: « *Comment nos Pères se soignaient, se parfumaient et conservaient leurs corps* ».

Ce morceau, de forme ovale, pesant environ 2,5 gr., de couleur noir brunâtre par places, et jaune brunâtre par d'autres, d'odeur nulle, à saveur balsamique si on le mâche, donne une poudre jaune brunâtre, d'odeur légèrement balsamique, particulière, si on le pulvérise. Celle-ci, en grande partie soluble dans l'éther, mais peu soluble dans l'éther de pétrole, l'acool et très peu soluble dans l'eau, émet, à chaud, des vapeurs blanches irritantes pour les muqueuses qui déposent à froid de jolis petits cristaux incolores, en aiguilles, solubles dans l'eau bouillante tout en dégageant une odeur balsamique agréable. D'où nous pouvons conclure à première vue à un *Encens* d'église ou servant à des rites *religieux païens*.

Ce morceau, traité par de l'éther de pétrole, donne une solution jaune dorée, qui, soumise à la distillation fractionnée, abandonne un résidu oléorésineux, jaunâtre, poissant les mains : celui-ci, soumis à la distillation aux vapeurs d'eau, livre un distillat aromatique, d'odeur rappelant celle du *Geranium* et de la *rose*, ou très légèrement celle du *thym* et de la *menthe*. Nous n'avons pu, faute de matériel, l'analyser quant à sa teneur en *Géraniol*, en *Citronellol*, etc., etc., de sorte que nous ne pouvons que présumer, de par l'odorat, la présence des essences ou des drogues ci-dessus mentionnées.

L'eau, surnageant sur le produit, ainsi soumis à la distillation aux vapeurs d'eau, renferme des gouttelettes oléagineuses qui nous permettent de présumer la présence d'un corps oléagineux, jaune doré, inodore, soluble dans l'éther, que nous supposons être de l'*huile d'olive*. La solution, ainsi obtenue à l'aide d'éther de pétrole, donne les réactions spécifiques ci-dessous mentionnées. Traitée par de l'aci-

---

(1) *Découverte et Fouille d'un nouveau puits funéraire (n° XXXII) à la Nécropole gallo-romaine de Troussepoil, au Bernard (Vendée).* — Paris, Bureaux S.P.F., 1908, in-8, 82 p., 41 fig. [Cf. p. 31-32]. — Extr. du IIIe Congr. préh. France, 1907, p. 828-909.

(2) Examen microscopique, par M. le Dr M. Baudouin (1903).

(1) Examen fait au Laboratoire de la Sorbonne (Faculté des Sciences, Chimie), sous la direction du professeur Haller, membre de l'Institut (1903).

(2) Cette masse est celle citée sous le nom de *Poix* dans la description de ce puits [Cf. p. 31]. — Une partie seulement a été adressée au professeur Reutter de Rosemont, puisque l'ensemble pesait 6 grammes. Le premier examen avait été tout à fait insuffisant.

(3) *C. R. Ac. des Sciences*, Par., 1913, 7 juillet, t. 157, p. 57.

(4) *Homme préhistorique*, 1913, p. 273-280 (Vase du Puits de St-Martin-de-Brem), 1914, p. 70-73 (Puits de Cheffois, V.), p. 149-153, 181-185, 255-257. Divers vases du Puits XXXII au Bernard.

de sulfurique, elle forme, à la ligne de contact des deux liquides, un anneau rouge bordeaux, sa couche éthérée se décolorant, à l'encontre de sa couche acide, qui se colore, petit à petit, en rouge brunâtre ; ce qui nous permet de présumer la présence du *storax* ou du *styrax*, en partie solubles dans ce dissolvant organique. Traitée en présence de permanganate potassique par de l'acide sulfurique, elle émet l'odeur caractéristique de l'aldéhyde benzylique; ce qui nous permet de présumer la présence d'une de ces deux drogues. Son résidu chauffé avec la potasse caustique dégage l'odeur caractéristique de la *térébenthine*, preuve évidente que cette masse résineuse avait été additionnée d'*Encens* ou de *Térébenthine*, tous deux en partie solubles dans l'éther de pétrole dont les solutions ne donnent aucune réaction spécifique par addition d'acide nitrique ou par celle d'acide sulfurique.

Traitée par de l'éther, cette masse résineuse, ainsi épuisée par de l'éther de pétrole, donne une solution jaune brunâtre non fluorescente (donc absence des *Baumes de Gurjun* ou de *Marie*) qui traitée par de l'acide sulfurique forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau brun rougeâtre, sa couche acide se colorant en vert bleuté, cette réaction nous permet de présumer la présence du *Styrax*. Agitée avec de la potasse caustique elle donne une solution aqueuse riche en acide cinnamique. (donc *Styrax* et *Storax*) Mais traitée par de l'acide nitrique très concentré elle dégage l'odeur caractéristique de l'aldéhyde benzylique provenant de l'oxydation de l'acide cinnamique qui se rencontre dans ces deux baumes, comme je l'ai démontré dans mon livre *Comment nos Pères se soignaient, se parfumaient et conservaient leurs corps* et dans mon *Traité de Matière médicale et de Chimie végétale*, dans lequel toutes les drogues officinales ou utilisées dans la thérapeutique indigène, sont décrites en détail. Cette solution éthérée traitée par de l'acide nitrique, forme à la ligne de contact des deux liquides, un anneau jaune brunâtre, sa couche acide se colorant de la même manière : preuve évidente de la présence du *Storax*, car le *Styrax* ne donne pas cette réaction. Evaporée à sec, cette solution éthérée abandonne un résidu jaune brunâtre, d'odeur particulière, agréable, qui dégage, à chaud, des vapeurs blanches irritantes pour les muqueuses, d'odeur balsamique, se prenant à froid en une masse cristalline d'acide cinnamique, celui-ci se rencontrant aussi, sous la forme d'éthers organiques, dans les cristaux décelables, dans le résidu provenant de la solution d'éther de pétrole, précédemment obtenue. Ce résidu chauffé avec de la potasse caustique dégage l'odeur caractéristique de la térébenthine, celle-ci provenant de cette oléorésine déjà une fois présumée, comme constituant en partie la base de cet encens, dont la solution éthérée, traitée par de l'alcool, se trouble pour devenir même laiteuse, cette réaction étant spécifique à l'encens, en latin *Olibanum* car la térébenthine, la myrrhe ou autres oéorésines ne la donnent pas. (Voir à cet effet mon livre *De l'embaumement avant et après Jésus-Christ*. Vigot, Paris).

Cette masse résineuse, ainsi traitée par de l'éther de pétrole, puis par de l'éther, livre, par addition d'alcool, une solution jaune brunâtre, limpide (tout comme sa solution éthérée) qui se précipite en un dépôt jaune brunâtre, par addition de perchlorure de fer, rouge brunâtre par celle de bichromate potassique, blanc jaunâtre par celle d'acétate de plomb, preuve évidente de la présence de *résinotannols*, provenant du *Styrax* et du *Storax*, déjà mentionnés ci-dessus ; mais elle forme, à la ligne de contact des deux liquides, un anneau rouge violacé par addition d'acide sulfurique, preuve évidente de la présence du *Storax*, un anneau blanc par celle d'acide nitrique cette réaction étant caractéristique de l'*Encens* (Voir, à cet effet, les tableaux comparatifs aux réactions spécifiques des essences, des glucosides, des huiles fixes, des résines, des baumes, des alcaloïdes, etc., etc., parus dans la *Revue de Chimie et Industrie*, décembre 1920).

Le résidu de cette masse résineuse ainsi traitée par les dissolvants organiques, ci-dessus mentionnés, livre, par addition d'eau, une solution aqueuse, neutre, incolore se colorant en jaune par addition d'acide sulfurique ; celle-là renferme du *Sucre*, réduisant la liqueur de Fehling, outre des tartrates potassique et calcique, provenant d'un VIN ayant servi à sa préparation.

CONCLUSIONS. — Nous pouvons donc conclure ou présumer que cette masse résineuse était constituée par un mélange d'ENCENS DE TÉRÉBENTHINE, de STORAX et de STYRAX, qui fut additionné à un VIN *aromatisé* et *accompagné* d'une HUILE, renfermant des essences de *Rose* et de *Geranium*, voire même des *huiles* essentielles de *Thym* et de *Menthe*. Ce qui nous permet de supposer qu'elle a dû être utilisée comme Encens, aux cours des rites religieux de nos ancêtres. En tous cas, elle se différencie complètement des autres masses résineuses déjà décrites dans l'*Homme préhistorique*.

Qu'il nous soit permis, en terminant cette étude succincte, de remercier M. le Professeur Aimé Pictet (de Genève) qui a bien voulu mettre, à cet effet, ses laboratoires à notre entière disposition et à M. le Dr Baudouin, qui nous a témoigné, en l'occurence, comme d'habitude, une très grande confiance, en nous priant d'analyser ce vestige des siècles passés. Ce qui nous permet de reconstituer une nouvelle particularité de la vie de nos pères ».

***

Comme je l'ai déjà fait remarquer, je n'ai recueilli cette masse résineuse que parmi les boues du Puits funéraire, au cours d'un triage soigné. Je ne puis donc pas certifier qu'elle provient de l'intérieur d'un vase, rempli de *vin*, analogue à ceux trouvés dans ces curieux tombeaux du Bernard.

Toutefois, je crois pouvoir, d'après mes autres recherches, avancer que cette substance devait être surtout employée, à l'époque de ce puits, que j'ai daté de la fin du IIIe siècle après J.-C., à aromatiser le *vin*, coutume bien connue chez les Romains, et dont Pline a parlé plusieurs fois.

En effet, on ne trouve jamais de telles substances dans les Puits où les vases manquent ! — C'est ainsi que

dans le magnifique Puits du Vieux-Bram à Bretignolles (Vendée) (1), si riche en mobilier funéraire, je n'ai rien trouvé d'analogue. Or il n'y avait pas là une seule Cruche, un seul Pot ! De même, dans le Puits funéraire, plus récent, des Grimardières, au Fenouiller (Vendée) (1), qui lui non plus, n'a pas fourni un seul vase en céramique !

Au contraire, toutes les fois que j'ai trouvé des cruches, en dehors du Bernard, comme par exemple à St-Martin-de-Brem (1), j'ai retrouvé des résidus analogues, analysés d'ailleurs avec le plus grand succès par le Prof. Reutter de Rosemont (2).

Dr Marcel BAUDOUIN (C.R.)

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Découverte et fouille scientifique d'un puits funéraire gallo-romain à la Conche du Charnier au Vieux-Bram commune de Bretignolles (Vendée).* — 7e Cong. préh. France, 1911, p. 440, t. 22. Tiré à part, Par., 1912, in-8, 83 p., 36 fig.

(1) Description manuscrite inédite.

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Découverte et fouille d'un puits funéraire au vieux château de St-Martin--de-Brem (V.).* — 8e Congr. préh. France, 1912, p. 730-797. — Tiré à part, Par. 1913, in-8, 74 p., 23 fig.

(2) Cf. les analyses déjà publiées.

Le Rôle de la Foire de Lyon dans la période de Crise économique.

Les nouvelles qui nous parviennent de Lyon nous apprennent que, malgré l'incertitude qui pèse actuellement sur les transactions, la participation à la prochaine réunion de la Foire de Lyon s'annonce comme importante. Au 10 janvier, plus de 2.000 stands étaient retenus et les adhésions tardives arrivent en grand nombre. L'Administration de la Foire est obligée, dès maintenant, de refuser de nombreuses participations car un certain nombre de groupes sont au complet.

Beaucoup d'industriels qui hésitaient à donner leur adhésion, parce qu'en présence de la situation économique ils cherchaient à réduire leurs frais généraux, sont venus à une conception plus judicieuse de leurs intérêts. Ils se rendent compte que c'est précisément aux époques de vente difficile qu'une manifestation comme la Foire de Lyon est d'une utilité féconde, puisqu'elle met le producteur en rapport avec une clientèle qu'il n'aurait sans doute pas d'autre occasion de rencontrer.

De son côté, l'Administration de la Foire ne négligera rien pour attirer à Lyon un grand nombre d'acheteurs de toute nationalité. La Foire de Lyon du reste apparaît de plus en plus comme le grand organe de l'Exportation française et la dernière réunion d'automne avait attiré des visiteurs de trente nations différentes.

Les acheteurs français viendront également en foule car ils voudront se renseigner sur l'état de la fabrication et établir leur plan d'achats pour le jour prochain où la demande, longtemps comprimée, retrouvera son abondance et sa diversité. La Foire leur permet enfin de faire une comparaison entre les articles et les conditions de vente des maisons d'une même branche et cette étude est indispensable à l'époque où la clientèle reprend l'habitude de discuter sévèrement les prix d'achats.

La clientèle locale et régionale constituera également pour les adhérents à la Foire un débouché très important car la capacité d'achat de la seule ville de Lyon est infinie et les commerçants lyonnais ont, à la demande de la Municipalité, de la Chambre de Commerce, de l'Union et de l'Alliance des Chambres Syndicales, promis de réserver leurs achats essentiels aux maisons qui participeront à la Foire.

Pour ces diverses raisons, nous sommes persuadés que la réunion de printemps de la Foire de Lyon provoquera des transactions actives, qu'elle contribuera à amener la fin de la crise actuelle et qu'une fois de plus cette institution aura travaillé pour le bien du Pays.

Le Stéarate de Zinc.

Ce corps s'emploie de plus en plus en Cosmétique et tient une place considérable dans les formules modernes de poudres et de crèmes de beauté.

C'est un corps extrêmement blanc d'une onctuosité fort agréable à la peau, d'une adhérence extraordinaire, et ce qui ne gâte rien, doué de propriétés nettement hygiéniques et peut-être même médicales... Mais cela, du moins il ne faut pas le dire, car MM. les Pharmaciens pourraient vouloir s'en réserver le monopole.

On l'emploie dans la proportion de 10 % dans les poudres de riz et dans les crèmes son usage est infiniment supérieur à celui de l'oxyde de zinc ; il ne donne aucun grain à la crème, même sans porphyrisation préalable et le blanc qu'il donne sur l'épiderme n'est pas exagérément apparent.

Des études sont faites actuellement dans plusieurs centres de dermatologie pour fixer les emplois médicaux de ce produit que l'on peut conseiller sans arrière pensée à tous les préparateurs de Parfumerie.

D'importantes usines le fabriquent à Paris et à Lyon ; le prix actuel de ce corps n'est plus un obstacle à son emploi puisqu'on ne le paye que de 12 à 15 francs le kilo selon quantités.

Sur l'Utilité d'un Institut des Plantes à Parfum dans la Région de Grasse.

Jusqu'à ces temps-ci, les agronomes et les savants n'ont guère porté leur attention, et dirigé leurs recherches que sur les plantes de grande culture : céréales, pommes de terre, betteraves industrielles, vignes, etc., ce qui se conçoit aisément, devant l'importance économique de ces récoltes pour la vitalité de la nation.

Mais à l'heure actuelle, où il faut lutter contre la concurrence étrangère, et aussi, conquérir les marchés devenus libres, ou d'un accès plus facile après le grand cataclysme mondial, la science, la technique des parfums et de la production des plantes qui les fournissent, doivent entrer de plus en plus en contact, perfectionner et fusionner, pour ainsi dire, leurs aires d'action industrielles, pour obtenir, si possible, de meilleurs produits avec les frais minima. Ce sera le moyen le plus sûr de conserver notre supériorité dans la production mondiale.

En ce qui concerne plus particulièrement les plantes, les éléments d'étude sont des plus divers, ainsi : sélection des variétés au point de vue floribondité, rendement, richesse et qualité des essences ; rusticité, résistance au froid, à la sécheresse, etc., du végétal ; chimisme de l'élaboration des huiles essentielles dans les tissus ; répercussion produite par la composition du sol, la nature des engrais, les façons culturales, le climat ; influence du greffage, de l'âge, de l'exposition, de l'éclairement, de l'époque de la récolte ; lutte contre les insectes, les maladies, etc.

Mais ignorer, comme on semble le faire, parfois, qu'il n'a rien été fait dans ce genre d'études, soit théoriquement, soit pratiquement, est plutôt injuste. Il nous serait facile de citer, au point de vue cultural, des travaux concernant par exemple l'oranger, le jasmin, la menthe, le géranium, la lavande, etc.

Sans doute il reste encore beaucoup à faire dans cette voie, et l'on s'explique que l'on entende parfois formuler des vœux comme celui-ci : « Que l'on fasse pour nos fleurs, ce que l'on a fait pour le blé, la vigne, la betterave ; que l'on analyse les sols et les plantes ; que l'on étudie les engrais ; que l'on nous donne du parfum, et non de l'eau ».

Il y a déjà longtemps même où notre directeur exprimait, ici, dans ce journal, le désir de voir se créer sur la Côte-d'Azur une *Ecole des plantes à parfum* (1).

C'est plus particulièrement dans cette période d'après-guerre, que l'on sent le besoin de rénover l'industrie des plantes à parfum. Mais il nous faut, aussi, des chimistes spécialisés, et nos facultés des sciences, à de rares exceptions près, n'aiguillent guère leurs étudiants dans la chimie des parfums, même dans les centres qui paraissent tout désignés à cet enseignement. On pourrait, d'ailleurs, en dire autant des Ecoles supérieures d'agriculture, en ce qui concerne principalement la culture des plantes à parfum et des plantes médicinales. L'an dernier, en avril, à l'occasion du voyage du Président de la République sur la Côte-d'Azur, un journal local signalait, dans une *interview* prise à M. Honorat, alors Ministre de l'Instruction publique, qu' « au point de vue parfumerie, le département des Alpes-Maritimes est un des plus sommairement outillés. Mais l'on peut parer à cette défectuosité, en créant à Nice, ou à Grasse, un *Institut Chimique* appliqué aux essences et aux parfums, qui comprendrait une section de botanique, et une autre, de chimie pure. Cet Institut aurait trait, non seulement à la culture florale, mais, encore, à la fabrication chimique des essences. Cela permettrait de former un personnel pour les parfumeurs ». Le doyen de la Faculté des Sciences, la Chambre de Commerce, le Syndicat des parfumeurs de la région, ajoutait le rédacteur du journal, devraient donc s'entendre avec le Ministre de l'Instruction publique pour la réalisation de ces trois buts : culture florale, laboratoire de recherches et formation du personnel pour les industriels.

Il apparaît par dessus tout cela que culture des plantes à parfum et des plantes médicinales, étant, par définition même, d'essence agricole, les études que l'on demande devraient être faites dans une institution agricole créée et spécialisée dans ce but, avec un personnel particulier. Il est regrettable que les ressources budgétaires ne permettent pas une telle organisation.

Nous devons dire, toutefois, que les programmes d'enseignement de l'Ecole d'horticulture d'Antibes, comportent, naturellement, l'étude des plantes à parfum, dont quelques espèces sont cultivées dans l'exploitation. En outre, dans le cours de technologie, il est fait une place spéciale à l'industrie des parfums. Pouvons-nous ajouter que nous avons publié, en 1918, un ouvrage sur la « *Culture des Plantes à parfum et leur utilisation* », et un autre, plus modeste, *Les Essences et les Parfums* ; enfin, un livre assez complet, *Culture des Plantes médicinales*. Signalons aussi, que l'on donne à Cannes, dans une Société philomatique des cours sur la chimie des parfums.

En août 1920, le professeur Perrot, à son tour, a préconisé, au « Congrès de la Lavande », la création d'une « *Station botanique d'essais* », afin d'étudier les plantes exotiques médicinales, ou à essences, susceptibles d'être cultivées dans la région de Grasse. Cette station étudierait également les améliorations culturales à apporter aux cultures existantes, ou à venir.

Voici, maintenant, que semble percer plus au jour une mise au point de cette question si intéressante pour les cultivateurs et les parfumeurs de notre littoral sud-est.

M. Eugène Charabot, Docteur ès-

(1) *Parf. Moderne*, 1911, p. 37.

sciences, Inspecteur de l'Enseignement technique, Professeur de chimie à l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales, Membre du Conseil directeur de l'Office national des matières premières pour la distillerie et la parfumerie, Président du Syndicat des parfumeurs du département des Alpes-Maritimes, a exposé, dans une conférence toute récente, faite à Grasse vers la mi-janvier, devant les représentants des groupes professionnels, que les producteurs de plantes à parfum, comme les techniciens qui les utilisent, ont tout à gagner, d'une union plus intime de la science et de la pratique agricole et industrielle. Et l'idée qui depuis quelques années flotte dans l'ambiance des milieux intéressés, semble prendre corps davantage dans cette période d'après-guerre, qui doit faire œuvre de régénération. Il s'agit de la création à Grasse d'un *Institut* comprenant un jardin d'essais, et un laboratoire de biologie agronomique et chimique. L'auteur dit avoir obtenu, pour cette œuvre, le concours de la Municipalité, du député, puis celui du Ministère de l'Agriculture (caisse des recherches scientifiques), du Ministère de l'Instruction puplique ; et, bien entendu, celui du Syndicat des parfumeurs, et, enfin, des Syndicats de producteurs de plantes à parfum.

Il ne faut pas que nous continuions à nous persuader que notre sol et notre climat nous assurent une supériorité, a fait remarquer M. Charabot à ses auditeurs ; il nous faut faire un nouvel effort. Au point de vue agricole, parmi les sujets les plus intéressants il y a par exemple la production du Jasmin, dont la culture délicate exige de gros capitaux, au moment de la création, et qu'il faut refaire en terrain nouveau, au bout de quelques années. Or il y a craindre, ici, la concurrence possible de certains pays, notamment de l'Espagne, patrie classique du Jasmin. M. Daniel, professeur de botanique appliquée à la Faculté de Rennes, qui est venu dans la région de Grasse, sur la demande de M Charabot, examiner les cultures de Rosiers pour la parfumerie, a conclu de cette façon caractéristique, que ces Rosiers constituent une espèce dégénérée.

L'organisme que nous demandons, dit M. Charabot, s'impose. « Dans quelques années, on pourra dire qu'en créant un Institut nous avons fondé l'un des plus puissants éléments de progrès pour la région de Grasse ». Nous le souhaitons vivement aussi.

Antonin ROLET,
Ingénieur agronome,
Ecole pratique d'Horticulture d'Antibes.

Le Gel sur la Côte d'Azur.

Nous signalions sous ce titre dans notre numéro de décembre dernier une vague de froid qui saisit les 17 et 18 décembre tous les orangers en floraison d'hiver.

Ce froid inusité et qui n'avait pas été constaté depuis 1883, a causé des dégâts immenses. Un tiers des orangers paraissent irrémédiablement perdus : ils sont gelés au point que les troncs et les branches ont éclaté ; ceux-là ont gardé leurs feuilles jaunies et de l'avis de tous les producteurs de fleurs il faudra les abattre. Peut-être quelques-uns d'entre eux seront-ils sauvés par un remède énergique qui consiste à abattre toutes les branches à la hauteur de la première fourche, mais combien faudra-t-il de temps pour qu'ils redonnent du bois, puis des feuilles et des fleurs ?

Un second tiers a perdu toutes ses feuilles : c'est une grosse perte et les brouts seront introuvables ; le petit-grain de France prendra une valeur excessive... et ces orangers-là, s'ils donnent des fleurs en donneront bien peu.

La fleur sera donc, cette année encore, à un prix élevé, à moins que la demande soit nulle ce que la crise actuelle peut faire envisager.

Les boutures de géranium ont également disparu et il faut en faire revenir d'Afrique. Le géranium qui s'est vendu 40 francs les 100 kilogs à la propriété et qui a déjà peu rendu cette année qui était la première de la plantation, aura des tendances à se maintenir au même prix. S'il faut encore cette année près de 1500 kilogs pour donner un kilog d'huile essentielle, l'essence de géranium de France ne sera pas bon marché.

Les Cassiers ont surtout souffert : on prétend qu'ils sont tous bons à brûler et que la récolte sera probablement nulle pendant plusieurs années.

Le Jasmin a peu souffert de la gelée sauf dans les régions chaudes où il n'était pas encore butté. En revanche la longue humidité d'octobre et novembre a pourri un grand nombre de pieds.

On plante dans beaucoup de cantons, mais les nouveaux carrés ne sont pas encore prêts de donner de la fleur.

La violette ne se présente guère mieux : bref, sur toute la ligne il est à prévoir que les prix ne baisseront tant soit peu que si la demande s'abstient totalement comme en ce moment.

Brevets.

Stilligouttes pour flacon de parfumerie, Valsecchi et Armengaud. *Brevet franç.* 512.793.

Appareil pour l'extraction des parfums. Hugues. *Br. fr.* 508.085. — Perfectionnements dans les cosmétiques. Meda Vay Baumgart. *Brevet fr.* 508.154.

Eau de beauté pour adoucir la peau et enlever les rides. Maignier. *Br. fr.* 509.313.

Produit pour polir les ongles et les dents. Fréjacques. *Br. fr.* 508.067.

Procédés de préparation de formiates. Koepp. *Br. fr.* 506.656.

Fabrication de l'acétaldéhyde au moyen de l'acétylène. Farbwerke vorm. Meister lucius et Bruning. *Br. fr.* 506.659.

Essences de Cèdre et de Thuya.

L'essence de cèdre est généralement obtenue du cèdre de Virginie, lequel est en réalité un genévrier (Juniperus Virginiana). Les cèdres proprement dits (Cèdres du Liban, de l'Atlas, de Chypre, Deodora ou de l'Himalaya) fournissent une essence un peu différente et dont la proportion est trop faible pour en rendre l'extraction intéressante.

Le Genévrier ou Cèdre de Virginie, ou encore cèdre rouge de Virginie, est un bel arbre de 20 à 30 mètres de hauteur, dioïque, à écorce brune et sillonnée. Les branches sont d'abord dressées, puis elles s'étalent avec l'âge, formant d'abord une cime pyramidale, puis, plus tard, une cime plus ou moins arrondie. Les rameaux sont souvent grêles et un peu retombants.

Les feuilles des jeunes sujets sont linéaires, lancéolées, terminées en pointe, soudées à forme d'écailles, petites, opposées, ovales aiguës, d'un brun roux sur les pieds mâles, d'un vert glauque sur les pieds femelles.

Le fruit est un galbule (sorte de baie) ovoïde, long de 5 à 6 millimètres, d'un bleu ou violet foncé pruineux à la maturité, à maturation annuelle, et contenant de 1 à 3 graines.

L'espèce est assez variable, l'on en connaît d'assez nombreuses variétés se distinguant par la teinte du feuillage, la disposition des rameaux : pendants, couchés ou réfléchis.

L'espèce se rencontre en Amérique du Nord, depuis la baie d'Hudson et la région des grands lacs jusqu'au golfe du Mexique et, notamment, dans la partie orientale du Canada, la Floride, la Colombie, où elle forme de grandes forêts. En outre, l'on en a découvert des massifs dans l'Afrique orientale.

Le cèdre de Virginie aime les sols fertiles, profonds, un peu frais, il se contente aussi de terrains médiocres, siliceux ou calcaires. On le rencontre sur les collines arides et rocheuses, à une altitude moyenne, au bord des lacs et des cours d'eau, près des marais tourbeux.

En France, il est surtout cultivé pour l'ornement. Sa croissance est lente et il ne se reproduit pas facilement en Europe. Il y aurait lieu, cependant, d'essayer de le planter dans les sols légers des bords de la mer. Il vient bien dans les terrains argilo-siliceux de l'ouest de la France.

Le bois parfait rougeâtre est unique pour la fabrication des crayons, et les déchets ou chutes sont employés à l'extraction de l'essence.

Ce bois parfait est rougeâtre, odorant, très fin, à la fois compact et léger, dépourvu de canaux résinifères, très durable. Son odeur douce rappelle celle du Santal, il n'est pas attaqué par les insectes, et passe même pour les éloigner. Aussi en fait-on des caisses pour la conservation des linges et lainages, et aussi des boîtes à cigares, de petits objets décoratifs, des allumettes de luxe, qui répandent une odeur agréable en brûlant. On l'utilise aussi dans la marqueterie, la fabrication des pianos et les constructions maritimes.

Toutes ces diverses fabrications laissent des déchets qui sont utilisés en parfumerie. Les sciures ou les autres déchets réduits en poudre, sont séchés pour être mis en sachets.

La fabrication des bois de crayons produit des quantités considérables de déchets. Le cèdre est d'abord réduit en planches, puis celles-ci sont refendues par des scies à l'épaisseur voulue, et, après plusieurs autres opérations l'on obtient des demi cylindres qui, collés deux à deux, formeront les crayons. En réalité, les deux parties ne sont pas égales, celle qui est rainée (pour recevoir la mine) est plus épaisse.

Les bois de cèdre pour crayons doivent être desséchés. Les vapeurs qui se dégagent alors contiennent de l'essence de cèdre, que l'on peut isoler par réfrigération. Cette essence est très fluide, d'odeur moins fine et moins persistante que celle qui est extraite par distillation, elle est considérée comme très inférieure.

Le produit dit essence normale de bois de cèdre est obtenu en soumettant à la distillation les déchets provenant de la fabrication des crayons, des allumettes. Le bois de cèdre contient de 2,5 à 4,5 pour cent d'essence, le rendement est variable, suivant le plus ou moins de perfection des procédés employés. La distillation par l'eau est relativement facile, 100 parties d'eau entraînant à peu près 1,2 partie d'essence de cèdre, cette proportion étant beaucoup moins élevée pour la plupart des autres essences connues.

L'essence de cèdre présente une odeur aromatique douce, qui lui est spéciale, et qui est très persistante. L'urine de l'individu qui l'a respiré assez longuement prend une odeur de violette.

Cette essence est presque incolore, elle se trouve sous forme d'une masse molle et blanchâtre au-dessous de 27 degrés. Au-dessus de cette température, elle devient visqueuse. L'on y observe fréquemment des précipitations de camphre sous forme d'aiguilles.

Sa densité est de 0.94 à 0.962, son pouvoir rotatoire est compris entre -25 et -40°. Il faut de 10 à 20 parties d'alcool pour dissoudre une partie d'essence.

L'essence de cèdre contient surtout du cédrène, de formule $C^{15}H^{26}O$, et un camphre qui, purifié, fond à 74 degrés et bout vers 282°

Tout cela s'applique, en principe à l'essence de Juniperus virginiana, celles que l'on peut obtenir des cèdres proprement dits sont cependant peu différentes (celle du Cedrus atlantica, d'Algérie, notamment).

L'essence de bois de cèdre (cedernblatterœl des Allemands, oil of cedar des Anglais) étant une essence bon marché, est rarement falsifiée. Bien plus souvent, elle sert à la sophistication d'essences plus chères. Ces

fraudes peuvent être décelées en se basant sur les caractères suivants :

Poids spécifique.
Point d'ébullition élevé.
Fort pouvoir lévogyre.
Faible solubilité dans l'alcool.

Si l'on mélange 50 grammes d'essence de bois de cèdre avec 10 centimètres cubes d'acide sulfurique concentré, l'on obtient une élévation de température pouvant aller de 25 degrés 5 à 30 degrés 5. Si l'on opère le même mélange avec d'autres essences, l'on obtient, communément, des élévations de température beaucoup plus considérables, pouvant même dépasser 100 degrés.

La teinture de bois de cèdre s'obtient, simplement, en faisant macérer ce bois dans de l'esprit de vin ou de l'eau-de-vie bien rectifiée. L'on assure que cette teinture est excellente pour les gencives. Elle entre d'ailleurs dans la composition d'un certain nombre d'eaux dentifrices.

La formule dite anglaise de l'eau de Botot est la suivante :

Extrait de cèdre..........	4 litres
Extrait de myrrhe.......	1 —
Extrait de ratanhia.....	1 —
Essence de lavande.....	20 gr.
Essence de menthe......	30 —
Essence de roses........	10 —

Voici, d'autre part, la formule d'un parfum au bois de cèdre pour le mouchoir :

Essence de cèdre........	25 gr.
Esprit de rose triple....	10 —
Alcool rectifié............	60 cent.

Le cèdre de Virginie est ainsi nommé parce qu'il est surtout exploité dans la Virginie, où on le nomme cèdre rouge (red cedar) ou cèdre à crayons. L'on ne nous envoie, en général, que le bois parfait, rougeâtre ; l'aubier, presque blanc, est d'ailleurs peu important.

L'aire géographique de l'espèce est, ainsi que nous l'avons vu, très vaste. D'autre part, une espèce voisine, que l'on trouve aux îles Bernudes, est utilisable de la même façon.

C'est le Genévrier ou Cèdre des Bermudes (Juniperus Bermudiana) qui ne dépasse guère 15 à 20 mètres de haut, et dont les feuilles sont encore dimorphes. Celles des jeunes sujets sont linéaires et à deux lignes blanches en dedans, les feuilles des sujets plus vieux sont ovales, imbriquées, d'un vert clair. Les fleurs sont monoïques, les fruits sont des galbules presque globuleux, de 5 à 8 millimètres de diamètre, d'abord rouges, puis brunâtres à maturité.

Chez nous, cette espèce ne peut résister en plein air que dans le Midi, c'est, en somme, plutôt une plante de serre.

L'on peut soumettre à la distillation les feuilles du Juniperus Virginiana. Mais, en réalité, l'essence de feuilles de cèdre qui nous vient d'Amérique est plutôt extraite des feuilles du thuya occidentalis, le white cedar des Américains. Le plus souvent même, l'on récolte, en vue d'en extraire l'essence, les feuilles de diverses espèces de conifères, toutes ces feuilles sont mélangées pour la distillation.

L'essence de feuilles de thuya occidentalis est incolore ou jaune verdâtre, de densité 0,910 à 0,925 de pouvoir rotatoire — 6 à — 14 degrés.

L'essence de thuya contient les corps suivants :

une cétone droite, la d. thuyone, de formule $C^{10}H^{16}O$,
une cétone gauche, de formule identique $C^{10}H^{16}O$,
un pinène droit, de formule $C^{10}H^{16}$,
un carvone $C^{10}H^{14}O$,
divers éthers.

Par suite de la présence de la thuyone dans cette essence, son commerce et sa circulation en France se trouvent réglementés.

Le thuya d'Occident ou du Canada (cèdre blanc, Thuya occidentalis) forme des peuplements importants dans les régions de l'Amérique du Nord comprises entre le lac Saint-Jean et la Virginie ; c'est dans le Maine qu'il atteint ses plus grandes dimensions. L'espèce peut s'accommoder de tous les sols, mais elle préfère les terrains légers, rocheux même, pourvu qu'ils soient en même temps frais, voire marécageux. Le thuya d'Occident supporte bien le couvert.

C'est un petit arbre pouvant atteindre 15 à 20 mètres de haut, dont le tronc est très irrégulier, les branches courtes, horizontales ou inclinées ; les rameaux sont disposés en éventail, les ramilles aplaties. Les feuilles des pousses allongées sont ovales aiguës, les autres en forme d'écailles, opposées, imbriquées. Ces feuilles répandent une odeur aromatique de camphre quand elles sont froissées ; on les broie quelquefois avec du saindoux pour en obtenir un onguent contre les rhumatismes. Les feuilles d'une espèce voisine, le thuya géant de Californie, dégagent, quand on les froisse, une odeur de citron ou de pomme reinette.

Les thuyas sont souvent cultivés chez nous, dans les jardins d'agrément, les cimetières, ou pour former des haies ou des brise-vent.

Ch. GROUD.

N. du C. R. — Nous aurons l'occasion de revenir sur la valeur commerciale et industrielle des essences de Cèdre, notamment de l'essence de Cèdre de l'Atlas (ess. de bois, d'écorce, de feuilles) dont l'exploitation commence à peine au Maroc, mais dont les qualités thérapeutiques remarquables permettent d'envisager l'utilisation à la place de l'essence de Santal.

Les Cèdres d'Algérie ont effectivement donné un faible rendement en essence, mais nous avons expliqué déjà la différence très grande qu'ils présentent avec ceux des forêts de l'Atlas marocain.

L'Huile de Citronnelle en Birmanie.

C'est grâce à l'initiative d'un avocat birman que, depuis 1912, la culture de l' «*andropogon nardus* » s'est développée dans le sol si fertile des jungles.

Cette huile renferme environ 90 % de géraniol, et son parfum est celui de la meilleure essence de Java.

Cette culture, très récente, a déjà pris un développement assez considérable et s'étend maintenant à tout un district et promet de devenir très rémunératrice, si les planteurs birmans savent en tirer parti.

De tout un peu....

Sur l'Analyse de l'Essence de Citron.

M. A. Bennes pense que la rotation optique n'est pas un critérium aussi sûr que le dosage du citral dans l'appréciation de l'*essence de citron*. Aussi, un minimum de 58° exclurait du marché toutes les essences, les plus riches du district de Messine, alors que le minimum de 61°, fixé par la loi australienne, n'est atteint que par une petite partie de la production qui, sous d'autres rapports, n'est pas la meilleure. D'ailleurs, le degré élevé de citral s'accompagne généralement d'une rotation basse.

L'indice de rotation avait plus de valeur autrefois alors que la fraude la plus commune consistait dans l'addition de térébenthine qui abaissait cet indice. Aujourd'hui, il est assez facile de *déceler* cette adultération par des essais spéciaux ; et aussi les ingrédients utilisés par les fraudeurs : huiles fixes raffinées (vaseline blanche, etc.), terpènes, qui restent dans la préparation des « essences déterpénées », sont aisément reconnaissables.

L'expérimentateur propose donc, pour apprécier l'essence de citron, d'établir un minimum pour la teneur en citral et de remplacer les données fournies par la rotation optique par des essais analytiques qui permettront de juger du degré de pureté.

Il a fait également des essais sur la conservation de l'essence dans différentes conditions. Les résultats obtenus dans cette voie, après trois mois : avec de l'essence non filtrée, conservée dans des récipients en cuivre ; filtrée et tenue dans des récipients en verre, toujours en présence d'un peu d'eau ; et enfin, avec de l'essence traitée par le sulfate de soude pour la débarrasser de l'eau, puis filtrée et conservée en verre ; démontrent qu'il n'y a pas d'altération remarquable. En outre, on constate qu'il n'y a qu'une petite diminution dans la teneur en citral.

Une Huile essentielle analogue à celle de l'Anis.

Le *Tagetes anisata* Lillo, n. sp., est une plante de la famille des composées, très voisine, quoique distincte par plusieurs caractères, de *Tagetes pseudomicrantha* Lillo, et de *Tagetes micrantha* Cav. On la rencontre communément dans la République Argentine, dans les prairies humides de la zone comprise entre 1000 et 3000 m. d'altitude. Distillée à l'état vert, dans un courant de vapeur, elle donne 0,7 à 0,8 % d'une essence verte, semblable, mais non identique, à celle de l'anis commun. M. F. Zelada lui a reconnu les caractéristiques suivantes :

Densité à 15°, 0,9862; point d'ébullition, 214°-218°; point de solidification —6°; alcool, en $C^{16}H^{18}O$, 0,852 %; éthers, en $C^{16}H^{17}COCH^{3}$, 1,082 %; alcools totaux, en $C^{16}H^{18}O$, 4,311 %; alcools libres, en $C^{16}H^{18}O$, 3,229 %; indice d'acétyle 23,4; indice d'iode 158,5; indice de réfraction, 1,5432 ; déviation polarimétrique —1°,10'; solubilité dans l'alcool à 90°, 1 pour 5; indice de saponification, 3,1.

Influence des Fumures sur les Rendements de la Lavande.

M. Fondard a fait connaître, à l'Académie d'Agriculture, les résultats obtenus dans le département des Basses-Alpes avec les *engrais* appliqués à la lavande. Cette plante gagne largement à être exploitée en culture intensive ; elle fournit, alors, des produits plus fins qu'à l'état sauvage. Les chiffres rapportés confirment, aussi, qu'elle demande une grande *insolation*.

Chez MM. Gassier frères, domaine de Laval, à Gréoux, des parcelles contenant chacune 1.481 pieds, espacés à 1 m. 50 entre les lignes et sur les lignes, ont produit respectivement : 1re parcelle *témoin*, sans engrais : 87 k. 5 de *fleurs*, qui ont donné, à la distillation, 0 k. 533 d'essence ; — 2me parcelle, ayant reçu 28 k. de superphosphate : 94 k. 3 et 0 k. 618 ; — 3me parcelle ayant reçu 12 k. de nitrate de soude : 180 k. 7 et 1 k. 200 ; — 4me parcelle, ayant reçu à la fois 28 k. de *super*. et 12 k. de *nitrate* : 188 k. 5 et 1 k. 280.

La végétation de la lavande est donc beaucoup plus sensible à l'action de l'azote qu'à celle de l'acide phosphorique (excédent de récolte de 6 k. 700 dans le deuxième cas, et 93 k. 100 dans le premier), mais les deux engrais réunis conservent respectivement leur action propre.

En ce qui concerne l'*essence*, l'acide phosphorique donne une augmentation de 0 k. 085 ; associé à l'azote, il en produit 0 k. 08 seulement. Donc, l'élément phosphaté a une influence moindre sur le rendement en essence que sur le rendement en fleurs. L'azote, au contraire, conserve son action prépondérante : 0 k. 667 d'essence en plus que dans la parcelle témoin, et seulement 0 k. 662 lorsqu'il est associé au superphosphate.

En résumé, la teneur des fleurs s'accroît avec l'apport des deux éléments engrais : c'est l'engrais le plus complet qui semble donner les fleurs les plus riches en essence.

Les expériences de 1920 ont confirmé celles de 1919 dont nous venons de donner les résultats. Elles ont été faites à Moustiers, sur une culture appartenant au Dr Serrès, et où l'on avait forcé la dose de nitrate de soude, 150 k. à l'hectare, associés à 300 k. de superphosphate. L'hectare a fourni 2.466 k. de fleurs, qui, distillées au fur et à mesure qu'elles étaient coupées, ont donné 26 k. 33 d'essence ; contre 1.700 k. et 15 k., produits par l'hectare sans engrais. Si l'on compte l'essence de 250 à 300 fr. le kilo, la fumure peut permettre un gain supplémentaire de 2.500 à 3.000 fr. par hectare (excédent de 766 k. de fleurs

et de 11 k. 33 d'essence : — l'hectare fumé a donné, pour 100 k. de fleurs, 1 k. 071 d'essence, et l'hectare non fumé 0 k. 882).

Aussi, les engrais azotés et phosphatés augmentent à la fois le poids de la récolte des fleurs, en même temps que la richesse de celles-ci en essence.

En outre, contrairement à ce qui se passe, par exemple pour la menthe, le nitrate de soude n'a pas d'action défavorable sur la *qualité de l'essence*, au contraire. Déjà, en 1916, de la lavande cultivée en terre de jardin, riche en humus, et bien irriguée, avait donné 48°.02 d'éthers, contre 34° pour l'essence de lavande sauvage.

Dans les expériences de 1920, on a trouvé 43°,61 pour la lavande fumée au nitrate et au super. et 38°.22 seulement, pour celle du champ sans engrais. Enfin, le Dr Serrès a constaté qu'à l'*exposition sud*, 100 k. de fleurs peuvent donner 200 à 300 gr. d'essence de plus que celles récoltées à l'exposition nord ; à Gréoux, l'essence de l'exposition sud dosait 44°, 59 d'éthers ; celle de l'exposition nord 41°,16.

En résumé : 1° La fumure au nitrate et au superphosphate augmente le *poid de la récolte*, la *richesse relative* de celle-ci en *essence*, la *teneur* de cette *essence* en *acétate de linalyle*, constituant principal ; — 2° l'exposition sud *accroît* la *proportion d'essence* et celle d'*acétate de linalyle*.

Il est juste de rappeler que divers expérimentateurs, tels que MM. Zacharrewiez dans la Vaucluse, Lamothe, Rolland, dans la Drôme, expérimentant soit sur les variétés, soit sur la culture, les engrais, l'altitude, l'exposition, étaient arrivés aux mêmes conclusions.

La Distillation de la Citronnelle (Andropogon).

D'après M. A. De Jong, le séchage préalable des feuilles de *citronnelle* (Andropogon Nardus), avant la distillation donne un résultat avantageux. Mais il faut éviter la dessiccation au soleil, qui produit une perte d'essence assez considérable.

En outre, les feuilles découpées en morceaux, de 3 à 5 cm., cèdent plus facilement leur essence, que si on les laisse entières.

Enfin, dans les appareils à distiller, il faut éviter absolument l'usage des tuyaux métalliques non étamés, car le plomb et le cuivre colorent l'essence, en y formant un sulfate.

L'Utilisation possible des Graines de Limette.

Les limettes sont les fruits du Limettier (Citrus limetta), qui fait partie du groupe des Agrumes. On en tire de l'essence au zeste ; mais, on s'est, aussi, demandé, si les graines ne pourraient pas être utilisées à quelque chose.

M. H. Tempany a constaté, à la Barbade (Antilles), qu'elles renferment 34,44 % d'huile, qu'il est possible d'extraire par le chloroforme ; 200 grammes de graines en fournissent, ainsi, environ 35 cmc., d'un jaune plutôt foncé, de consistance presque égale à celle de l'huile d'olive, et présentant les caractéristiques suivantes :

Poids spécifique 28°.5/25°.5 C, 0,916 ; température de solidification —6°—7° C ; indice de réfraction (Hubl) 1.470 ; indice de saponification, 339,6 ; indice d'iode, 153,9.

Cette huile a une saveur amère assez marquée. Mais peut-être, obtenue par compression, ce défaut serait-il moins prononcé, et l'on pourrait, alors, l'utiliser comme l'huile d'olive. Elle ne paraît pas avoir de propriétés siccatives. Par ses caractères généraux, elle semble se rapprocher des huiles de colza, ou de coton, et il est probable qu'elle pourrait être utilisée dans la fabrication des savons, ou comme lubréfiant.

Si l'on étudie les graines en question au point de vue de l'alimentation du bétail, on constate qu'elles sont pauvres en protéine, mais riches en hydrates de carbone, principalement en huile, comme on vient de le voir. On peut craindre, cependant, dans le tourteau que laisse l'extraction de l'huile par la pression que le principe amer signalé plus haut ne rebute les animaux.

Enfin si l'on considère le résidu comme engrais, on y trouve de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse, mais en proportions moindres que dans la plupart des autres graines. Celles-ci ont la composition suivante : 1,11 % azote ; 0,58 anhydride phosphorique, 0,353 potasse, 9,30 eau.

Ces renseignements corroborent ceux donnés par MM. Fisch et Gattefossé (1) dans *La Parfumerie Moderne* sur l'utilisation intéressante des graines de limettiers pour la production d'une huile.

A propos de l'Huile de Lemon-Grass (Cymbopogon)

On sait qu'il existe plusieurs espèces, ou variétés, de Graminées, donnant l'essence, dite : « de lemon grass », dont le type, l'*Andropogon citratus* fournit « l'essence de verveine des Indes ».

Le *Cymbopogon coloratus* Stapf. a été introduit au champ d'expériences de Nasinu, dans les îles Fidji (Mélanésie), en 1907. On a constaté là, d'après M. C. Knowles, que l'époque la plus favorable pour la récolte est lorsque la plante atteint environ 1 m. de hauteur ; en tout cas, avant la floraison avancée. Une herbe jeune a une teneur en huile essentielle supérieure à celle d'une vieille ; mais le rendement total obtenu dans le même temps est moindre. Aussi, une parcelle coupée quatre fois, ne produisit que le tiers de la quantité d'huile obtenue pendant le même temps avec une parcelle identique, mais, qui fut cueillie une fois, seulement, quand elle eut atteint 1 m. Le rendement moyen en huile par hectare, est d'environ 48 k. 6. On peut faire deux ou trois coupes par an. Il a été constaté que la distillation ne doit pas durer plus de quatre heures, car l'essence produite durant

(1) L'huile de Graine de Limettier acide de l'Afrique Equatoriale française. *Parfumerie Moderne*, 1920, p. 185.

les cinquième et sixième heures ne paie pas le combustible.

L'huile essentielle de *lemon grass de Cochin* est fournie par le *Cymbopogon flexuosus* Stapf. *f. albescens*. Cette huile est souvent accusée de fraude, car, parfois, elle est insoluble dans l'alcool à 70°, à froid.

L'Impérial Institut de Londres, a montré que cette *insolubilisation* n'est pas due à un mélange avec des essences d'espèces sauvages, mais est probablement le résultat d'une distillation poussée au point de faire passer dans le produit de la distillation des composés insolubles.

L'huile obtenue à l'Institut, avec un *Cymbopogon flexuosus* authentique, avait l'odeur habituelle et était d'une couleur rouge brun légèrement trouble. Comme elle était trop foncée, il n'a pas été possible d'en déterminer la rotation optique ; mais, voici, quelques autres caractères :

Poids spécifique à 15° C, 0,915 ; aldéhydes 81 % : solubilité dans l'*alcool à 70°* : *insoluble* dans cinq volumes à 15° C, soluble dans 2,5 volumes à 20° C ; soluble dans 0,7 volume, ou plus, d'alcool à 80° ; devient légèrement trouble dans 4,5 volumes de ce même alcool.

Sur la Floraison et la Fructification du Citronnier.

Le Prof. H. Rean a examiné, aux Etats-Unis, la *floraison* et la *fructification* du *citronnier*, en plantation industrielle, deux années que durèrent les observations. Voici les principales conclusions qu'en a tirées l'auteur.

En ce qui concerne l'*époque* de la *floraison*, les boutons ont surtout apparu en mars et avril (68 %), entre avril et novembre 17 % seulement ; en novembre, 13 % ; enfin, seulement 3 % dans les mois d'hiver. Les *inflorescences* à fleurs rares étaient en plus grand nombre que les inflorescences plus fournies. Le bouton d'une *petite inflorescence* a plus de chances de se développer en fruit mûr que celui d'une grande. Les *fruits* qui nouèrent en mai-juin-juillet arrivèrent à maturité dans un temps plus court que les autres. Un fruit qui noue au printemps a les plus grandes chances de survivre et d'arriver à maturité, et ces chances diminuent à mesure que la saison progresse. Le temps nécessaire pour que le fruit arrive à maturité, varie de 7 à 14 mois. Sur 4440 bourgeons floraux observés, 51.98 % nouèrent, 46,62 % donnèrent des fruits qui arrivèrent à maturité; 21,71 % ne donnèrent que de petits fruits, atteignant à peine 6 mm. de diamètre.

A. Rolet.

La Participation française à la prochaine Foire de Milan.

La première grande Foire Internationale d'Echantillons qui a eu lieu à Milan au printemps 1920 a réuni près de 1500 participants : 986 italiens, 448 étrangers dans plus de 1.000 stands.

Le montant des affaires traitées s'est élevé à 1 milliard de lires — celui des affaires conclues à 523 millions de lires.

La deuxième Foire, qui aura lieu du 12 au 27 avril 1921 promet, en raison de l'appui officiel qui lui est donné et de la large publicité faite autour d'elle, d'être certainement beaucoup plus importante que la première. Le Comité d'organisation a prévu la construction de 3.000 stands.

L'année dernière la France avec 51 exposants suivait de près la Suisse qui tenait le premier rang de la participation étrangère avec 55 exposants. L'Allemagne, qui n'était pas encore très sûre de l'accueil qui lui serait fait, n'était représentée que par 17 maisons. Elle tiendra certainement à faire beaucoup plus cette année, en ajoutant cet effort à tous ceux qu'elle multiplie pour reconquérir le marché italien. Il faut que nos exportateurs en soient bien convaincus : s'ils ne marquent pas et ne défendent pas leur place en mettant leurs articles, en face de ceux de la concurrence, sous les yeux des acheteurs, ils seront écartés ou remplacés. Dans ce pays au moins autant qu'ailleurs, l'acheteur se décide plus volontiers s'il a vu le produit. Nos concurrents le savent et en tiennent compte dans leurs moyens d'action.

La Foire de Milan sera pour nos maisons une excellente occasion de nouer des relations nouvelles en Italie ou de développer celles qu'elles y ont déjà. La production française cherche des débouchés : elle en trouvera en exposant ses articles à Milan.

L'Office Commercial Français en Italie, toujours prêt à encourager et à seconder les efforts de nos exportateurs s'est fait réserver à cette Foire pour ses propres services des stands où exposants et visiteurs français trouveront tous renseignements utiles. L'Office, grâce au concours de la Chambre de Commerce Française de Milan, avec laquelle il travaille en parfaite harmonie au développement de nos relations d'affaires avec la Péninsule, pourra également prêter son appui aux exposants dans leurs démarches auprès du Comité de la Foire et leur donner toutes indications pratiques de nature à faciliter et à mettre en valeur, de la manière la plus efficace, leur participation à la grande manifestation qui se prépare.

Demandes de Brevets.

Procédé de préparation du bornéol. Fabr. Prod. Chim. Thann et Mulhouse, demande n° 16.155, 20 octobre.

Appareil à four continu pour l'extraction des parfums par dissolvants volatils et pour la récupération du dissolvant par distillation. Roure et Mangiapan, demande n° 16.276, 23 octobre.

Procédé de préparation d'hydrate de terpine R. Marchand, demande n° 16.959, 5 novembre.

Préparation du terpinéol R. Marchand, demande n° 17.029, 9 novembre.

Une Réponse de "La Voix du Peuple" à "La Parfumerie Moderne" (1).

Nous reproduisons encore *in extenso* le deuxième article de notre confrère de Grasse :

La hausse illicite, de laquelle sont accusés divers parfumeurs de Grasse, provient de différents faits que je vais détailler : faits d'ordre particulier et faits d'ordre général.

En général, les faits de vie chère, qui ont quintuplé le prix de la vie et dont la répercussion a été énorme pour la main-d'œuvre.

En particulier, les manœuvres de certains parfumeurs *parisiens* — je dis parisiens, — qui ont jeté la perturbation dans l'industrie de la parfumerie grassoise pour mieux arriver au faîte de leurs convoitises.

Je le démontre :

Jusqu'en 1919, la fleur d'oranger était plus offerte que demandée.

En dépit de diverses tentatives d'arrangement, l'entente n'avait pu se réaliser entre un puissant syndicat de propriétaires de fleurs d'orangers de l'arrondissement et le syndicat des parfumeurs de Grasse.

Mais la situation change...

Un important industriel parisien s'entend avec une grosse parfumerie de Grasse et, fort de l'appui qu'il rencontre sur la Place, passe un traité qui lui assure, pour un certain nombre d'années, les trois cinquièmes de la fleur d'oranger de la coopérative des producteurs de fleurs de Vallauris. On sait que cette coopérative groupe, à elle seule, la grosse majorité des propriétaires de la Région, lesquels propriétaires peuvent totaliser un million deux cent mille kilos, environ, sur les deux millions de kilogs que peuvent donner, dans les années favorables, les orangers de l'arrondissement de Grasse, soit 3/5. Les deux autres cinquièmes appartiennent à des propriétaires isolés et leurs fleurs représentent ce que, en termes du métier on appelle *la fleur libre*.

Jusqu'en 1919, la coopérative de Vallauris répartissait, à peu près également, ses fleurs entre les parfumeurs de Grasse, exception faite de quelques milliers de kilos qu'elle distillait elle-même.

Chaque parfumeur avait ainsi, à quelque chose près, la quantité de fleurs nécessaire à ses besoins.

En 1919, revirement complet, perturbation totale dans les anciens errements.

La presque totalité des fleurs de la coopérative est réservée, soit au parfumeur *parisien*, auquel il est fait allusion plus haut, soit à la parfumerie de Grasse avec laquelle il a partie liée.

Que se produit-il, alors ?

C'est simple. De nombreux parfumeurs qui à tort ou à raison, comptaient sur les livraisons importantes de la coopérative, ne reçurent de celle-ci que des quantités infimes, ou même rien du tout.

En 1920, la situation s'aggrave encore et la plupart des parfumeurs grassois en sont à se demander s'ils pourront se procurer le minimum de la fleur d'oranger qui est nécessaire à leurs besoins stricts.

Le fait suivant se produit, inéluctablement.

Quelques-uns de nos parfumeurs, voulant, *à tout prix*, la quantité de fleurs qui leur est indispensable, offrent aux propriétaires de fleurs libres un prix supérieur au prix payé à la coopérative de Vallauris.

La Coopérative riposte en exigeant des parfumeurs, qui sollicitaient d'elle des livraisons, un engagement écrit par lequel ils consentaient, par avance, à payer la fleur à eux livrée par le Syndicat 0 fr. 60 de plus que la fleur libre et quelques maisons de Grasse — non des moindres — déclarèrent, en pleine réunion du Syndicat s'être engagées, à la fois, à payer la fleur libre 0 fr. 50 de plus que la fleur syndiquée et la fleur syndiquée 0 fr. 60 de plus que la fleur libre.

Que faut-il conclure ?

C'est que la cause profonde, directe, de l'augmentation du prix de la fleur d'oranger a été l'accaparement, justifié ou non, d'une grosse partie de la fleur, à un moment où les besoins étaient plus importants que jamais.

Le Syndicat de Vallauris était dans son rôle en faisant la hausse. Sa politique financière lui imposait le devoir de tirer le meilleur parti possible de la fleur de ses adhérents. Et le fait de livrer les fleurs du Syndicat à une ou deux seules maisons ne devait pas manquer de provoquer la hausse, la fameuse hausse que les parfumeurs parisiens, partie civile au procès engagé, qualifient d'*illicite*.

Un ou deux parfumeurs grassois avaient la presque totalité de la fleur d'oranger. Le peu de fleurs libres qui restait a été l'objet de nombreuses demandes. Les parfumeurs, dépossédés de la fleur qu'ils croyaient recevoir, se sont rués sur la fleur libre. D'où la hausse.

Ceci dit puisque hausse il y a, hausse illicite, voyons les seuls responsables de cette hausse.

C'est jeu d'enfant que de trouver ceux qui, par leurs manigances, ont forcé les maisons grassoises incriminées à se défendre, c'est-à-dire à payer au prix fort une marchandise qu'elles pouvaient avoir à un prix régulier et normal.

Quelques interrogations suffisent pour mettre la main sur les véritables coupables.

— Pourquoi les maisons Roure-Bertrand fils et Lautier fils ont-elles payé un prix supérieur ?

Réponse : Pour avoir des fleurs.

— Pourquoi n'avaient-elles pas de fleurs ?

— *Réponse* : Parce qu'un parfumeur *parisien* les avait toutes accaparées.

(6) Voir la *Parfumerie Moderne*, 1921. Janvier, p. 9 à 11. *La Voix du Peuple*, Grasse, le 15 janvier 1921. (*A suivre.*)

— Quel est ce parfumeur parisien ?

Réponse : Le même qui a déposé une plainte contre les parfumeurs grassois et qui s'est porté, contre eux, partie civile.

Voilà tout le fond du procès en cours.

M. le juge d'instruction, qui pâlit, au Palais, sur un dossier déjà gros, M. le Procureur de la République, qui lime, déjà, son réquisitoire, sont priés, pour la bonne administration de la justice, de tenir compte des quelques interrogations et des quelques réponses ci-dessus, qui constituent tout le procès.

Ces questions et ces réponses, qui me ramènent au catéchisme de mon enfance, forment le cadre de l'instance engagée par les parfumeurs parisiens contre les parfumeurs grassois.

Les parfumeurs parisiens ont voulu accaparer toute la fleur d'oranger. Les parfumeurs grassois se sont défendus à leur manière, la seule qui leur était permise. Les parfumeurs parisiens, qui ont voulu étrangler les grassois, portent plainte contre ceux-ci, qui n'ont pas voulu se laisser étrangler. C'est roide.

Autrement dit : Un soir, un quidam, mal intentionné, veut vous enlever votre bourse. Vous le recevez avec les honneurs dus à son rang et vous le rouez de coups. Le quidam va montrer ses bleus au commissaire de police qui vous poursuit, au nom de la sainte loi, pour coups et blessures.

C'est tout ça, c'est bien ça, le procès des parfumeurs parisiens aux parfumeurs grassois.

J'ose croire que les Parigots se sont engagés, avec ce procès ridicule, dans une fort comique aventure. Engagés à fond, maintenant, ils n'osent reculer et ils voudraient bien sortir de l'impasse, sans trop de dommages.

Ils iront jusqu'au bout, parce que ceux qu'ils ont dénoncés au Parquet, en une plainte baroque entendent se défendre et, à la rigueur, user de la demande reconventionnelle pour démontrer *coram populo* où sont ceux qui ont jeté la perturbation sur la place de Grasse et qui, par leurs manœuvres d'accaparement, ont faussé le prix de justice distributive. Car il n'y a pas que la fleur d'oranger en cause, il y a, aussi, la rose, il y a encore le jasmin.

Je parlerai du jasmin la prochaine fois. Cette semaine, je ne parlerai que de la rose. Et puisqu'on déclare que le Syndicat des Producteurs, siégeant au vieux collège, va être poursuivi, englobé dans une nouvelle poursuite, examinons son rôle dans l'affaire des roses et voyons si ce Syndicat a joué autre rôle que celui de défendre les intérêts de ses adhérents.

Lorsque le Syndicat des Parfumeurs se réunit pour fixer le prix de cette fleur, le dit Syndicat décida, à *l'unanimité,* d'offrir le prix de 5 francs par kilo, au lieu de 15 francs demandés par les Producteurs.

Le Syndicat des Producteurs n'accepta pas ce prix, avec raison. Comme, à la tête de ce groupement, il est des hommes qui connaissent leur histoire de France et savent ce que faisait Catherine de Médicis, ils divisèrent pour régner. Ils semèrent la division entre les Parfumeurs en vendant la plus grosse partie de la récolte de roses à une parfumerie de Grasse, au prix de cinq francs.

Le résultat ?

Une nouvelle réunion du syndicat des Parfumeurs eut lieu et le prix de 5 francs, voté, à l'unanimité, par les Parfumeurs, en une précédente séance, fut remis en discussion. Une commission fut nommée et l'entente se fit avec les Producteurs au prix de 8 fr. sur place, 8 fr. 40 rendu à l'usine.

Qu'a fait de mal le Syndicat des Producteurs ?

La Justice sera en peine de le dire si elle donne suite aux poursuites contre les producteurs, lesquelles, annoncées, d'abord, sous le manteau de la cheminée, commencent à prendre consistance dans le gros public.

Je crois que le moment est venu de mettre toutes choses au point et chacun à sa place. C'est le moment, en effet, de fixer l'opinion sur le rôle que producteurs et parfumeurs ont joué en ce pays.

Les producteurs ont connu les jours de famine, durant de longues années. Ils ont souffert en silence. S'étant coalisés, enfin, ils ont parlé comme il devaient aux parfumeurs.

Du reste, devant la Justice, ils ont pris crânement la responsabilité de leurs actes. Cette responsabilité, ils l'ont assumée, en hommes conscients et justes.

Aujourd'hui, on veut les poursuivre.

Nous sommes là, la plume en main, pour les défendre, envers tous et contre tous, si besoin est.

(*A suivre*). E. CRESP.

⁂

A en juger par le plaidoyer de notre confrère, il semble que les maisons du littoral les plus attaquées par les parfumeurs parisiens, et à leur suite par les maisons américaines, ont fait tout leur devoir. Ce n'est pas évidemment l'avis de tout le monde sur la Côte-d'Azur et un certain nombre de parfumeurs émettent des opinions toutes différentes.

Mais, en général, les propriétaires ne s'estiment pas satisfaits par le sacrifice considérable qui leur a été consenti, le plus souvent sans qu'ils le demandent. La preuve de leur méfiance envers le parfumeur est la multiplication des coopératives.

Tout le monde est syndiqué, bien entendu, mais les syndicats créent des usines coopératives pour la distillation ou le traitement des fleurs afin d'éviter (ce qui arrive trop souvent à leur gré) qu'une partie de la récolte soit perdue, soit que les parfumeurs ne puissent augmenter le rendement de leurs appareils au moment de la cueillette la plus forte, soit que leurs provisions soient complètes.

Signalons en premier lieu la Coopérative des producteurs de fleurs d'Oranger qui construit une usine modèle à Vallauris ; l'usine de Golfe-Juan passait pour une des plus parfaites du département : celle-ci la dépasse encore en perfection.

Le Syndicat agricole de Grasse qui compte 400 adhérents environ imite la coopérative des producteurs des Quatre-Chemins qui augmente le nombre de ses appareils. La coopérative de la Colle est toujours prête à distiller toute la rose de son rayon. La coopérative de Pégomas et de Mandelieu construit une usine moderne avec distillerie et extracteurs. Enfin, les Varois eux-

mêmes se préoccupent de la question et les Producteurs de Callian, Fayence et Seillans se démènent. Les seuls dissidents à ce jour (quelque peu ébranlés dit-on) sont les syndiqués de Mouans.

Au total le fief des parfumeurs est extrêmement réduit par cette vague d'indépendance que de vieux républicains comparaient devant nous aux belles journées de la Grande Révolution.

C'est peut-être beaucoup dire, mais il n'en est pas moins certain que les parfumeurs de Grasse ne sont plus maîtres de la situation. Ils ont joué une grosse carte cette année, un peu forcés qu'ils étaient par les événements, il ne semble pas qu'ils aient gagné la partie.

Il est possible que, désormais, la hausse se fasse sans eux et même contre eux, surtout si les coopératives reçoivent, de Paris, les encouragements que quelques-unes ont déjà reçus.

Nous nous refusons, pour le moment à émettre une opinion quelconque à ce sujet ; nous nous contentons de marquer les coups.

Les révélations que la *Voix du Peuple* nous promet et qu'elle ne manquera pas de nous apporter dans le prochain article (car il y a encore une suite aux précédentes études) nous permettra peut-être de dégager l'inconnu de ce problème évidemment très compliqué.

P. M.

L'Essence de Mimosa.

Les amateurs d'essence de fleurs de Mimosa sont chaque année plus nombreux. Cette délicieuse fleur, trop longtemps laissée dans l'oubli donne par dissolution dans les hydrocarbures, une essence concrète très parfumée, très puissante et dont l'arome est très apprécié. Non seulement dans les eaux de cologne auxquelles elle donne un fond et une ténacité remarquables, mais encore dans un grand nombre d'extraits de grand luxe, l'essence naturelle de mimosa prend la place d'autres essences de fleurs devenues trop coûteuses. Un de nos grands parfumeurs étudie en ce moment un parfum qui sera la grande mode de l'an prochain et où le mimosa tient la meilleure place.

Nos amis d'Amérique eux aussi ont été intéressés par cette essence parfaite et relativement économique et leurs demandes d'abord timides s'enhardissent de plus en plus.

Les 32 variétés de Mimosas de la Côte-d'Azur qui donnaient lieu à un commerce de fleurs coupées et forcées du plus haut intérêt verront maintenant leurs fleurs de février de plus en plus utilisées pour la Parfumerie. La variété la plus recommandée est la *floribunda* ; l'*A. dealbata* plus commun donne une essence moins fine et contenant davantage de cires. On parle également d'une nouvelle variété italienne vouée à un bel avenir.

Malheureusement la gelée a compromis la récolte : les propriétaires qui demandaient de 60 cent. à 1 fr. 50 le kilog pour leurs fleurs coupées pour la Parfumerie l'an dernier demandent plus du double cette année et n'escomptent pas, à ce prix, tirer de leurs cultures le même profit.

Malgré cela, nous espérons que l'essence de mimosa restera à un prix suffisant et convenable ; la situation étant à peu près la même pour toutes les fleurs, le mimosa conservera sa situation privilégiée de fleur inconnue, et par suite bon marché.

Comme à tant d'autres que la *Parfumerie Moderne* a tenues sur les fonds baptismaux, telles que la Sauge sclarée et la Mousse de chêne, nous lui prédisons le même avenir qu'à ses sœurs aînées.

FLORIANE.

On plante dans les Alpes-Maritimes.

Les distillateurs grassois, menacés dans leurs approvisionnements par des conditions économiques nouvelles, semblent se décider à suivre l'exemple d'un certain nombre d'autres affaires analogues (plantations de Menthe dans la région de Paris, plantations de lavandes des Alpes), et achètent des terrains sur lesquels ils plantent des rosiers et des jasmins.

La Maison Chiris a entrepris une vaste plantation de quelques centaines de mille pieds, la Maison Dhumez, de Vallauris, défriche, dans un but analogue une centaines d'hectares par les moyens les plus modernes.

Au fur et à mesure que les intéressés nous donneront des renseignements sur leurs efforts nous ne manquerons pas de les signaler. Nous ne pouvons d'ailleurs qu'approuver cette manière de faire que nous avons préconisée depuis longtemps; mais il ne faut pas se cacher que ces parfumeurs entreprennent une œuvre pénible et de longue haleine.

Nous verrons dans quelques années les résultats de ces initiatives qui auront pour premier résultat de décourager ceux qui auraient voulu faire le même essai en dehors de la France.

Cette œuvre est donc nettement patriotique et mérite des encouragements officiels.

Nouvel Emploi d'une Essence.

On sait qu'un certain nombre d'essences ont été employées pour divers traitements industriels des minerais et métaux ; nous apprenons que l'Essence de Camomille trouve maintenant son emploi pour la dissolution du chlorure de platine destiné à la fabrication des enduits de platine métallique sur le verre et la porcelaine. Ces appareils en verre platiné ou en porcelaine platinée prennent une grande importance dans l'industrie chimique en raison du prix de revient trop élevé des appareils en platine pur ; des réactions catalytiques fort intéressantes sont obtenues avec la porcelaine platinée.

Substitut du platine. Meillière (*Ann. de Chimie analyt.* 15/7/1920, p. 193).

Cosmétique. Une Recette de Lola Montès.

In « *Farmacia* », à propos du lierre-terrestre, nous avons donné jadis quelques références bibliographiques concernant la *Signature des Plantes*, appelée plus savamment : *Phytognomonique*.

Rappelons, en quelques mots, que les anciens médecins botanistes jugeaient souvent des propriétés médicinales des plantes d'après des analogies, des ressemblances bizarres, presque toujours forcées, ou même entièrement imaginaires.

Après les plantes, vinrent les animaux ou leurs parties qui, dans un sens également symbolique, furent largement exploités par la Philosophie occulte ou Magie naturelle (1).

Il est assez curieux de rencontrer en *Cosmétique*, une application de ces principes, c'est cependant ce que nous venons de découvrir en parcourant « *l'Art de la Beauté chez la Femme* », de la trop célèbre Lola Montes (2) dont nous n'avons pas à faire l'histoire ici.

Au Chapitre V : « *Beauté de l'élasticité et du visage* » (sic), voici ce qu'écrit la belle aventurière :

« Les formes les plus parfaites de la peau la plus brillante seront d'un médiocre avantage pour une femme, si elle ne possède aussi cette *agilité* physique ou élasticité qui est l'âme des belles formes dans la femme... mais, *je sais des artifices* auxquels de belles dames ont recours pour donner de l'élasticité et de la souplesse à la charpente humaine. Les dames de France ou d'Italie surtout celles qui, par profession ou comme amateurs, sont livrées à des exercices exigeant une grande élasticité des membres, tels que la danse ou le jeu des instruments, se frictionnent parfois en se couchant, avec la préparation suivante :

Graisse de cerf ou de daim....	375
Huile de Florence ou d'Olives.	183
Cire vierge..................	92
Eau de roses.................	122
Musc, cinq centigrammes.	

Il n'est pas douteux, ajoute Lola, que de fréquentes frictions sur tout le corps avec cette mixture donneront une remarquable élasticité aux muscles. »

Or, le choix de la graisse de cerf ou de daim, rentre parfaitement dans la forme précitée et ce réflexe animal se passe de commentaires.

Celle qui fut la comtesse de Lansfeld, ne nous dit pas où elle a puisé cette recette (qui peut avoir une très ancienne origine) ramassée par elle dans quelque vieux bouquin ou précieux manuscrit que nous ignorons. Toutefois, dans les *Secrets éprouvez et excellents pour la Beauté des Dames et pour toutes perfections du corps qui les rendent aimables, recherchées par le Sieur d'Hémery* 1686 (1), nous trouvons une recette du même genre, où figurent : « *Graisse de cerf*, huile d'amandes douces, cire, eau de roses, souchet, girofle, muscade, pommes de Court pendu et jus d'orcanette, pour lui donner une couleur vermeille. » (L'analogie est indéniable).

Maintenant, si nous admettons, tout comme Lola Montes, que les frictions avec la graisse de cerf puissent donner de la vigueur et de l'élasticité aux membres, voyez qu'un mauvais plaisant ou quelque loustic chasseur — il n'en manque pas — eut servi aux belles ferventes de la comtesse, aux lieu et place de cette moelle vivifiante,une simple graisse de marmotte : c'était la léthargie à bref délai !

Regardez, comme eu dit Tallemant des Réaux, quelle vision de se préparer un sommeil de six mois, pour en arriver à ne plus savoir se réveiller !

En y réfléchissant bien, tout cela reste assez troublant et donne singulièrement à réfléchir.

Et, dans l'instant, si nous revenons au *Monde végétal*, qui nous dit que la sève de Baobab, *bette* ou convenablement injectée ne mènerait pas notre existence jusqu'à mille ans et plus ? ce à quoi Brown Séquard, qui s'est donné bien du mal, n'a jamais songé.

C'était peut-être là tout le secret de Mathusalem, qu'est-ce que nous en savons ?

E. G.

(1) L'Ours, par exemple, a l'ouïe fine, non moins que l'odorat.

Les « Livres de Cardan » nous assurent que sa graisse « fait augmenter l'entendement » : par contre, « la moëlle d'une mule, « bette », ou si l'homme vient à s'en frotter, le rend stupide et têtu »

Or, Cardan, dans la première moitié du XVI[e] siècle, jouissait d'un très grand crédit et passait pour un des plus grands esprits de son temps.

(2) « L'art de la Beauté chez la Femme ». Secrets de Toilette, par Lola Montes, Comtesse de Lansfeld, préface par Em. Chevalier, Paris. Taride, 1882 ; publié en anglais, à New-York, 1858.

(N. — Cet opuscule est une des très rares productions imprimées de Lola Montes.

(1) A Paris, chez Thomas Guillain, sur le quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'image Saint-Louis · avec privilège du Roy.

Décentralisation industrielle.

Jusqu'à présent les parfumeries étaient centralisées, à Grasse, Cannes, Vallauris, Golfe-Juan, presque jusqu'à la congestion.

Les usines de Seillans, d'Hyères, du Cannet, du Bar n'étaient que des essais de décentralisation. Il se fonde à Nice plusieurs affaires, à Menton une autre qui paraît patronée par les principales notabilités du pays.

Les autorités locales et départementales ont inauguré en pompe l'Usine Nice-Flore, à Nice, installée dans les vastes bâtiments de la Ferme modèle désaffectés.

Les ressources florales de Nice sont très intéressantes, nul doute que le succès ne couronne cette œuvre de décentralisation.

Nos meilleurs souhaits de réussite à la nouvelle affaire, dont la naissance se présente sous d'excellents auspices.

Documentation bibliographique.

Livres reçus.

Tous les livres reçus en un seul exemplaire à la Rédaction de la Parfumerie Moderne, seront cités dans cette rubrique ; ceux qui nous seront envoyés en deux exemplaires au moins feront l'objet d'une analyse dans le texte de la Revue.

La Culture de la Lavande dans les Basses-Alpes, par L. Fondard. — *Digne*, 1920, 36 *pages*.

Les Simples et leur cueillette dans la région de Tarare, Dr Bretin, *Lons-le-Saunier*, 1920, *Société des Sciences naturelles de Tarare*.

La Syrie commerciale ; son avenir, P. Gilly. *Office National du Commerce extérieur, Paris,* 1920.

Culture et préparation de la vanille, par Ch. Chalot. *Larose, Paris,* 1920. *In-8° avec nombreuses photographies.*

Lecomte. Atlas des Bois de l'Indo-Chine, Paris. *Agence économique de l'Indo-Chine.*

Chevalier. Premier inventaire des bois et autres produits forestiers du Tonkin. Hanoï. *Imprimerie d'Extrême-Orient.*

The Raws materials of Perfumery. (Common Commodities and Industrie). E.-J. Parry, Londres, 1921. *Isaac Pitman-Beth (England)*, 112 *pages (nombr. illustrations, clichés « P. M. »).*

Recherches réfractométriques. Eykman, édité par le Dr A. Holleman. *Impr. de Erven Loosjes-Haarlem,* 1920.

Charme et Beauté. Recettes merveilleuses et secrets d'une Parisienne révélés à une Américaine. Zelia Villeneuve. *G. Fücker,* Paris, 1920.

Références bibliographiques.

Chimie

Etat actuel de la catalyse chimique. Mailhe. *Revue générale Scien.*, 15, XI, 1920.

Développement récent de la catalyse industrielle. Hugh S. Taylor. *Chem. Age. in Chem. Abstr.*, 1920, 8, 1070.

Succédanés de l'essence de térébenthine. — De Keghel. — *Revue de chim. Indust*. t. XXIX. N° 342.

La question de la Rose. J. Gattefossé. *Rivis. it. delle Essenze Prof.* (Milan), an. III. N° 1, p. 10.

Huilles Essentielles

La production des attar de Roses en Bulgarie. — Kemper. — 7, *Chem. News (Londres)*, t. CXXI, n° 3146.

Extraction de l'essence de Jasmin. Novière. *Bull. Société Chimique de France*, 4e série, t. XXVII, n° 23, 1920.

L'industrie piémontaise de l'essence de Menthe. Micheletti (de *La Parfumerie Moderne*). *Journ. Droguerie et Rev. chimique,* Bruxelles, 1920, n° 8, p. 115.

L'industrie italienne des essences et parfums, Brunelli. *Giorn. della Siera,* Milano, 15 décembre 1920.

La spéculation sur les Essences de Géranium et de Lavande en France. — *Drug and Chemical Markets., N.-Y.*, vol. 7, n° 3, p. 117.

Le Congrès de la Lavande. — Marcel Provence. — *Les Intérêts économiques*. — Ly. 25, VII.

Fumure de la Lavande, Schribaux. C. R. *Académie Agric. de France,* t. VI, n° 32, p. 777. Fondard, *Ibidem*, p. 778, 1920.

Industrie de la Parfumerie

Enquête sur les industries chimiques de la région lyonnaise. — Simonnet. — *Organisation et Production,* pp. 49-64.

Les produits aromatiques de la Région lyonnaise. R.-M. Gattefossé. *La Indust. Quimica* (Barcelona), XVIII, n° 406, p. 13.

L'Industrie des Parfums en Italie. — *Rome*. — 29, IX.

Sur le monopole américain du Benzoate de Benzyle. — *Drug et Chem. Markets, N.-Y.*, vol. 7, n° 6, p. 273.

La Parfumerie française. A. Croissant. *Journal de Pékin*, Pékin, 2 décembre 1920.

La production du Camphre au Japon et en Chine, de « *La Parfumerie Moderne* ». *Le Prix Courant. Montréal* (Canada), 10 décembre 1920.

Fabrication du papier avec le Vétiver. *Bull. du Syndicat Fabric. de papier,* 1920.

L'Eucalyptus dans la fabrication du tissu en papier. *La Nature*, n° 2442, janv. 1921. Suppl., p. 4.

Cultures et Botanique

Essai de porte-greffes pour l'oranger et le mandarinier, à Peshawar, Pendjab. Inde britannique. R. Brown. *Agric. Reserch. Inst. Pusa. Bull.* n° 93, pp. 1 à 7, Calcutta

Les plantes aromatiques du Maroc. J. Gattefossé et J. de Lorgues. *Bull. renseign. agricoles. Institut international d'agric.* (Rome), XI, n° 11-12, pp. 1415-1422, n° 1115, 1920.

Ressources du Maroc en produits aromatiques (Région Azrou-Timhadit, Moyen-Atlas) (de *La Parfumerie Moderne*) *La Indust. Quimica* (Barcelona), XVII, n° 404, p. 282 (4 illustr.).

La Rose en France. J. de Lorgues. *La Indust. Quimica* (Barcelona), XVIII, n° 405, p. 6, 1921.

La crise florale. J. Grec. *La Petite Revue* (Antibes), n° 616, p. 169.

L'avenir de la culture en Corse. Coty. *Colombo* (Ajaccio), 31 déc. 1920.

Commerce de la Parfumerie

Le Musc au Thibet et en Chine, de *La Parfumerie Moderne. L'Eveil économique (Hanoï)*, 7.*XI*. 1920.

La Parfumerie et la Taxe de Luxe. *Comercio (Torino)*. 19.*XI*. 1920.

Tarification de la Parfumerie en France. *L'Importation (Genève)*, *n° 22, p.* 365.

Le Commerce des essences et des parfums. *Oil Col. Trades Journ. (Londres). Rubrique à chaque numéro.*

Sociétés.

Formations.

Les Parfums Amiot. — Siège social : 68, rue de Rivoli, Paris. Capital : 350.000 fr. Parfumerie, commerce et fabrication produits français et exotiques.

« *Etablissements Bernard, Escoffier Fils* ». — Société an., siège social : 40, rue Vaubecour, Lyon. Capital 5.000.000 de francs. Tous produits aromatiques, chimiques et pharmaceutiques, huiles et parfums de toutes natures.

Parfumerie de l'Union. (Julien, Rousseaux et Cie). — Siège social : 75, rue Caumartin, à Paris. Capital : 50.000 francs. Parfumerie.

« *Etablissements Odlys* ». *Groléa, Dambourgez et Cie.* — Siège social : 31, rue des Remises, à St-Maur-des-Fossés. Capital : 200.000 francs, parfums et produits de Beauté.

Société an. des Etablissements Elisabeth Arden. — Siège social : 255, rue Saint-Honoré, Paris. Capital : 400.000 francs. Parfums, savons parfumés

Société parisienne des grandes Marques de Parfumerie. — Capital : 1.000.000 de francs. Siège : 2, rue Eugène Lœuil, Vincennes.

Etablissements Heilbuth. — Capital : 1.000.000 de francs. Siège social : 12, rue du Moulin-de-la-Tour, Gennevilliers, par transformation de la Savonnerie Franco-Américaine d'Asnières. Parfumerie, Savonnerie parfumée : « Glys ».

Cie Franco-Tahitienne. — Société industrielle. Capital 1.200.000 francs. Siège social : 20, rue de Mogador, Paris. Huilerie, savonnerie, plantes à parfum et confiturerie, à Tahiti.

« *Chemix* ». — Société an. Romana. Siège social : à Bucarest. Capital : 2.000.000 de lei. Produits chimiques, pharmaceutiques. Parfumerie et cosmétique.

Dissolutions.

Société « E.-L. Foullon et H. Chapey ». — Parfumeurs, 16, passage Dietz-Mounin, Paris XVIe.

Bruno Jaillard et Louis Ducrot. — Siège social : 4, rue Alphonse-Fauchier. Dissolution prononcée le 24 décembre 1920, comme conséquence des apports faits par elle à la Société an. « *Etablissements Bernard, Escoffier Fils* ». Cette dernière Société est nommée liquidatrice.

Augmentations.

La Parfumerie du Monde Elégant. —Capital social primitif : 1.000.000 de francs, porté à 3.000.000 de francs. Siège : 15, rue Royale, Paris.

Nouveaux Fonds de Parfumerie.

Parfumerie-Maroquinerie M. Lauzier, 72, avenue Ledru-Rollin, Paris, a été acquis par Mme Vve L. David, qui a pris la suite le 13 janvier 1921.

Papeterie, Brosserie, Parfumerie Perdu, 1, avenue Adam à la Varenne-St-Hilaire (St-Maur-des-Fossés), a été acquis par M. A. Moriolle et Mme Vve Piplin.

Fabrique de Parfumerie J. Bodelle, 19, rue Hermel, Paris, vendu.

Le Cointe et Aguile. — Siège social : 124, boul. Haussmann, Paris. Capital : 76.000 francs. Exploitation des parfums « Montespan » et « Aguilis ».

Nouvelles douanières.

Prohibitions.

Yougoslavie. — Coïncidant avec la demande d'articles de toilette et parfums français par notre Office commercial nous notons la prohibition d'importation momentanée des eaux parfumées et parfums à l'exception des pâtes dentifrices.

Italie. — Les offices rappellent qu'en vertu de l'accord franco-italien de mai 1917, les articles de parfumerie et les savons parfumés entrent librement en Italie. Notre exportation de ces articles vers l'Italie est en augmentation appréciable.

Hongrie. — Le gouvernement hongrois vient de rétablir, en principe la liberté du commerce ; toutefois, l'importation des articles de luxe et notamment des parfums et tous articles connexes reste interdite.

Suisse. — Les droits pour l'importation des parfums alcoolisés en Suisse sont actuellement les suivants :

Parfums alcoolisés en récipients de tous genres, pesant plus d'un kilog, 45 francs par 100 kilogs.

En récipients de tous genres, pesant 1 kilo et moins, 90 francs par 100 kgs.

En outre, les parfums contenant de l'alcool doivent acquitter un droit de régie dit « finance de monopole » et s'élevant à 4 fr. 20 par degré et par quintal brut.

Articles de Toilette.

Notre industrie de savons de toilette (sans compter les autres articles de parfumerie) continue de donner lieu à de belles affaires.

Ainsi pour les sept premiers mois de 1920, les exportations se sont élevées à 152.260.000 fr., au lieu de 61.737.000 francs en 1919. C'est une fort belle augmentation.

Il est vrai que nos importations s'établissent à 6.533.000 francs au lieu des 2.434.000 francs, mais notre excédent d'exportations ressort à 145 millions 727.000 francs.

C'est encourageant.

(*Mercure*).

Nous préparons des numéros spéciaux comprenant d'intéressantes monographies scientifiques.

INFORMATIONS.

FRANCE.

Le 22 janvier a eu lieu, à Nice, l'inauguration de la fabrique de parfumerie « *Nice-Flore* », dont la superbe et très moderne installation a été faite sur les terrains de l'ancienne Ferme d'Autruches.

Les plus hautes personnalités de Nice avaient été conviées à la visite de l'usine et, par leur présence, elles témoignèrent de ce que présente d'intérêt local, une telle œuvre. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de la création d'une industrie nouvelle à Nice, industrie si importante, qu'elle a fait la fortune de Grasse, mais encore de l'établissement, près de notre ville, d'une attraction nouvelle, d'un lieu d'excursion, où les étrangers se rendront avec plaisir, la visite de l'usine présentant, en effet, un intérêt aussi grand que celui des poteries de Vallauris ou des parfumeries de Grasse.

(*Les Journaux*).

***

Les salons d'exposition des Maîtres parfumeurs Vivaudou, Delettrez et Arly sont maintenant ouverts rue Royale à Paris.

***

Le Syndicat national des Parfumeurs a donné une réunion corporative à Asnières le 14 janvier 1921. M. Antonin a exposé le programme de la C. N. T. pour l'amélioration des conditions du travail par la collaboration des classes.

***

Pendant le mois de février, des notes que nous ont fait parvenir les Offices commerciaux français à l'étranger nous ont signalé que les pays suivants réclament de la Parfumerie et des Articles de toilette français :

Syrie, Rhodes, Yougoslavie, Egypte, Haïti, St-Domingue, Italie, Maroc, Colonies françaises d'Océanie et d'Asie, Lithuanie, Lettonie, Esthonie, Afrique du Sud (Confédération), Malte, Lybie (colonie italienne de Tripolitaine). L'Office national du Commerce extérieur est en mesure d'indiquer aux exportateurs français les maisons établies aux Etats-Unis désireuses d'entrer en relation d'affaires avec des fabricants français de Parfumerie, poudres de riz, houpettes, articles de toilette divers, brosses à dents, etc.

La Grande-Bretagne manque surtout de verrerie pour parfumeurs.

AUSTRALIE.

LE COMMERCE DE LA PARFUMERIE EN AUSTRALIE

Les parfums de fleurs et les parfums synthétiques sont également appréciés en Australie. Ces derniers étant généralement meilleur marché, trouvent un placement plus facile. Le goût du public australien n'est pas très exigeant et se contente trop volontiers, par exemple, des parfums composés dont le Japon a récemment lancé avec quelque succès plusieurs spécimens. Mais les importateurs, pour cet article comme pour les autres en provenance du Japon, ne l'acceptent qu'à contre-cœur. Nous n'aurons donc rien à craindre de ce côté tant que nous continuerons de tenir le marché. Ce sont les produits français qui sont le plus demandés.

Les marques françaises se vendent indifféremment, produits ordinaires ou de luxe : Piver, Roger-Gallet, Pinaud, Coty, Guerlain, Houbigant, Morny, Delettrez, Bourjois.

Le lancement d'une nouvelle maison ne peut réussir que si la représentation en est confiée à un agent-résident, tous produits lui étant envoyés en consignation.

Articles les plus demandés.

La vente la plus considérable sera toujours celle des parfums bon marché. Les prix varient de 3/6 à 12/6. L'Amérique et le Japon écoulent des produits à partir de 5/ le flacon. La moyenne des prix forts varie entre 10 et 20 shillings. Une maison de détail de Melbourne a pu vendre sans trop de difficultés des produits au prix de 52/6.

Les produits de luxe français deviennent rares non pas tant en raison des difficultés d'exportation qu'à cause de l'état instable du marché.

L'opinion sur la présentation des produits français est unanime : elle est parfaite. Il n'y a qu'à la maintenir telle qu'elle existe : flacons élégamment étiquetés et enrubannés, enfermés dans des boîtes de carton coloriées et enrubannées. Les coffrets de bois léger que le Japon a essayé de lancer ne sont pas en faveur. La forme du flacon importe peu : pourtant le flacon de forme parallélipipédique à arêtes légèrement biseautés, bouchon aplati et biseauté, est particulièrement apprécié. L'acheteur le place ainsi volontiers parmi les flacons taillés et la brosserie de sa table de toilette.

Certaines maisons qui achètent en gros de l'eau de Cologne la détaillent ensuite dans des flacons enrubannés au goût de l'acheteur.

La vente des poudres de riz françaises est aussi large que celle des parfums.

Couleurs plus spécialement demandées : « Rachel » et « Crème » en boîtes rondes.

Mode de présentation : tous modèles, boîtes rondes ou carrées.

Qualités : toutes également demandées.

La poudre veloutée et autre, en boîtes rondes, carrées, ou de fantaisie, trouve en Australie un débouché facile.

Les fards se vendent également bien ; la forme de la boîte importe peu.

Le rouge à lèvres qui trouve le plus facile écoulement est celui en tubes à 1 ou 2 shillings.

Les crèmes de visage sont vendues, les unes en tubes, les autres en flacons. Il s'en fait une consommation énorme dans tous les pays anglo-sa-

xons, le teint de la race se couperosant vite, en raison de la finesse de la peau et de l'abus des ablutions à l'eau froide.

Les crèmes du visage sont de provenance exclusivement anglaise et américaine. Elles sont à base de fluor, moins denses que nos produits genre crème Simon, Pâte des Prélats, mais sont inférieures comme qualité. Il y a pour cet article un bon débouché. Nos exportateurs éventuels devraient présenter leurs produits sous la forme ordinaire du flacon crème Simon (verre ou pot de porcelaine) enfermé dans un cartonnage cubique. Il est également important d'insérer à l'intérieur du cartonnage un prospectus rédigé en anglais, donnant sur la composition scientifique du produit des détails multiples. Les Américains sont passés maîtres en ce genre de littérature qui fait merveille sur la crédulité un peu naïve de la clientèle féminine en général et australienne en particulier.

Nos crèmes sont pour ainsi dire absentes du marché.

Le commentaire ci-dessus s'applique aux lotions capillaires et faciales. Ces produits sont encore plus rares sur le marché que nos crèmes. Mais il y a ici une raison de fait : toutes les lotions sont fabriquées sur place et considérées comme produits pharmaceutiques. Chaque pharmacien a sa recette. Quelques maisons américaines (en général de l'Etat d'Ohio) envoient des lotions à Melbourne.

Une seule maison australienne envisage le placement possible de nos lotions capillaires et recommande les produits genre « bay-rum ». Les bouteilles seraient munies d'étiquettes artistiquement illustrées. Il faudrait, en outre, faire une large réclame. Les autres maisons disent que la vente de produits français, anglais, ou américains n'aurait aucune chance de succès.

Les lotions hygiéniques sont très peu demandées sous la forme de flacons de liquides. La vente en est considérable au contraire sous la forme de hauts et larges flacons contenant des cristaux blancs, lilas ou bruns pour la toilette et le bain. Ces produits sont tous anglais ou américains. Il n'y en a pas un seul qui vienne de France, et pourtant c'est certainement chez nous que ces flacons (dont la diffusion dans le commerce ne remonte pas à plus de 10 ans) sont le mieux présentés, fait qui devrait attirer l'attention des fabricants français de produits chimiques. L'étiquette sera de style Louis XV et l'inscription en « anglaise couchée », indiquera la nature du sel, le parfum, etc. (Principaux parfums : violette, eau de Cologne, lavande, « june roses », « ashes of roses »).

Ces flacons, dont la capacité est d'environ un litre, se vendent au prix relativement fort de 17/6 à 1-1-0/. Ces cristaux pour bains trouveraient en Australie un excellent débouché.

VENTES DES PRODUITS ANNEXES

Il existe, en outre, toute une catégorie de produits annexes à la parfumerie que nous pourrions introduire sur le marché :

La savonnerie fine.

Les rasoirs mécaniques (genre Gillette) dont le prix ne devrait pas dépasser 10/6.

La poudre de talc dont la vente est considérable dans les pays chauds où l'on s'adonne aux sports de grand air ; la présentation du produit aurait lieu en étuis de fer blanc coloriés (tous parfums). Le prix du flacon (d'environ 75-80 grammes) ne dépassera pas 10 pence ou 1 shilling. L'Angleterre et les Etats-Unis sont à l'heure actuelle seuls fournisseurs.

Bâtons de savon à barbe. Même commentaire que pour la poudre de talc. Même prix de vente.

Brosses à dents et brosserie. Pour les brosses à dents, les manches d'os provenaient avant la guerre, en majeure partie de Russie. Ces brosses viennent actuellement de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du Japon. Les manches sont faits de composition chimique ou végétale : celluloïd ou caséïne (ou succédanés).

Brosserie de toilette.

MAISONS IMPORTATRICES

Les maisons importatrices de produits français et qui accepteraient la représentation de nouveaux articles sont :

J. Chaleyrer & C°, Importation générale, 510 Collins Street, à Melbourne.

Joubert & Joubert, Importation générale, 552, Flinders Street, déjà représentants des maisons Simon, Delettrez, Chiris.

Maisons de gros :

Rocke, Tompsitt & C°, 292 Collins Street, Melbourne.

Felton, Grimwade & C°, 346, Flinders Lane, Melbourne.

Duerdin & Sainsbury, 349, Flinders Lane, Melbourne.

G. Wills & C°, 480, Collins Street, Melbourne.

Alfred Lawrence & C°, 527, Collins Street, Melbourne.

A. Edments, 309, Bourke Street, Melbourne.

Coiffeurs :

De Wulf (belge), Centerway, Collins Street, Melbourne.

Grands magasins :

Meyers, Bourke Street, Melbourne.

Robinson Moffat, Bourke Street, Melbourne.

Mutual Stores. Flinders Street, Melbourne.

Hicks, Atkinson & C°, Collins Street, Melbourne.

George and George, Collins Street, Melbourne.

Ball and Welch, Flinders Street, Melboûrne.

Ball and Welch, Flinders Street, Melbourne.

Cole's Book Arcade, Bourke Street, Melbourne.

Agents locaux :

Pour produits Piver : Meddows Bros, Melbourne.

Pour produits Roger-Gallet : Moreau & C°, Sydney.

Pour produits Simon, Delettrez, Chiris : Joubert & Joubert, voir ci-dessus.

Il semble bien que le marché continue à être bon pour les produits français. Une propagande continuelle est nécessaire. La meilleure vente sera toujours celle organisée sur place par un agent spécialement désigné par nos producteurs. Il n'y a aucune chance de

vendre des lotions capillaires. Nous pourrions facilement placer des sels pour bains. La présentation de nos produits est excellente et satisfait l'acheteur.

O.N.C.E.

⁂

Avis aux Commerçants exportant en Australie

Aux termes d'un règlement des douanes australiennes, il est interdit à partir du 1er février en l'absence ou en cas de non-réception des factures de délivrer des marchandises sur simple dépôt des droits calculés d'après l'estimation de la valeur de ces marchandises.

Les exportateurs doivent en conséquence prendre toutes précautions pour que leurs factures soient envoyées de manière à arriver en même temps et si possible avant les marchandises qu'elles concernent .

(*Exportateur Belge*).

YOUGOSLAVIE.

Une Exposition internationale a Belgrade

Une exposition internationale de tous produits sera inaugurée en juin prochain, à Belgrade, par les soins du « Musée du Commerce et de l'Industrie Internationale de Belgrade ».

Le gouvernement serbe a mis à la disposition dudit Musée l'un des meilleurs emplacements de Belgrade, comprenant une superficie de 20 mille mètres carrés. Les travaux sont déjà commencés.

Le Secrétariat du Musée du Commerce et de l'Industrie, dont l'adresse est : 9, Kujeginje Ljubice Ulica, est à la disposition des personnes désirant exposer, pour leur donner, sur leur demande, tous renseignements et conditions d'admission.

GRÈCE.

Parfums et Politique

C'était au temps où Venizelos régnait sur l'Hellade. Un parfumeur d'Athènes lança un parfum qui conquit, aussitôt, la faveur de toute la clientèle élégante de la ville. Le parfum enfermé dans le cristal portait un nom séditieux : « Il reviendra ».

De fait, il devint l'essence du ralliement athénien. Et les royalistes se reconnaissaient à leur odeur.

Le parfumeur, au retour de Venizelos, encourut la colère du patriote crétois, qui fit fermer sa boutique.

⁂

Office commercial français du Levant. Agence de Salonique.

Situation générale. — La physionomie commerciale du marché reste indécise et absolument calme.

En dehors d'une légère reprise dans les articles coloniaux, favorisés par les arrivages considérables de ces derniers temps on ne signale aucune opération intéressante ; l'exportation des produits indigènes, elle-même semble complètement arrêtée. (Notamment en ce qui concerne les tabacs).

Devant cette situation de plus en plus difficile de notre place nous nous faisons un devoir de recommander la plus grande prudence aux exportateurs français, que nous engageons vivement à s'entourer de toutes les garanties d'usage avant de conclure un marché avec cette région.

Cours de la monnaie or au 31 décembre :

Une livre turque	drs	50.25
Napoléon	»	43.50

Les communications avec Athènes. — On annonce d'Athènes que la ligne de chemin de fer entre cette ville et Salonique sera réparée jusqu'au 5 courant et que le trafic pourra, de ce fait, recommencer régulièrement après avoir été interrompu pendant près d'un mois.

L'augmentation des droits de douane. — On annonce d'Athènes que le Gouvernement hellénique étudie actuellement la modification et le relèvement des tarifs douaniers.

D'après le projet à l'étude, des augmentations de droits sont prévues pour les articles de luxe ; les automobiles notamment, seraient frappées de très fortes taxes à leur entrée dans le pays.

D'autre part, le Gouvernement penserait tarifier tous les articles de première nécessité, afin de prévenir les bénéfices illicites et la spéculation.

Relèvement de la taxe télégraphique. — Les prix des taxes télégraphiques avec l'étranger sont majorés de 40 %, de ce fait, le prix du mot télégraphique avec la France est porté de 60 leptas à 1 drachme.

Le port de Dedeagatch. — Une commission de personnalités compétentes a été constituée aux fins d'élaborer le projet d'aménagement du port de Dedeagatch.

Le commerce extérieur de la Grèce. — *L'économiste d'Athènes* publie les chiffres suivants sur le premier semestre 1920 :

Importations :	Drs or	962.797.428
Exportations :	»	247.965.607

La valeur des marchandises importées en Grèce pendant cette période de temps a donc dépassé de 714.831.821 drs or celle des marchandises exportées.

ITALIE.

La Chambre de Commerce italienne à Paris informe les intéressés que, pendant les mois d'avril et mai 1921, aura lieu, dans les jardins de « L'Isola Madre », la plus belle des îles Borromées (Lac Majeur-Italie), une exposition internationale de fleurs, sur l'initiative de la « Cattedra di Agricoltura di Pallanza » et de la Societa Orticola Verbanese.

Pour tous renseignements s'adresser au siège de la *Chambre de Commerce italienne*.

SYRIE.

Foire de Beyrouth

Suivant arrêté du général Gouraud, Haut-Commissaire de la République Française en Syrie, une grande Foire-Exposition, organisée par le Haut-Commissariat de Syrie-Cilicie, aura lieu à Beyrouth, pendant le mois d'avril 1921. La position centrale de Beyrouth et de la Syrie dans le Levant permet aux négociants de Turquie, d'Egypte et de Grèce de se rendre aisément à la Foire.

BELGIQUE.

Situation de l'Industrie de la Savonnerie

Les renseignements suivants nous sont communiqués par les services de l'Inspection de l'Industrie du Ministère des Affaires Economiques :

« L'industrie de la savonnerie s'est considérablement développée en Belgique depuis quelques années ; elle produit couramment tous les genres de savons exigés par les consommateurs, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux savons de toilette les plus fins.

« Le *savon mou* se fabrique un peu partout dans le pays. Chaque centre un peu important possède plusieurs fabriques de savon mou desservant surtout la clientèle dans un rayon peu étendu.

« Les *savons durs de ménage*, comprenant les savons genre Sunlight et le savon genre Marseille sont fabriqués principalement à Bruxelles, Verviers, Anvers et à Mons. Ils sont fournis en blocs, en barres de tout poids ou en briques doubles, en pâte de couleur jaune, brune ou marbrée. La production belge de ces genres est, en majeure partie, réservée à la consommation intérieure.

« Quelques savonniers notamment à Verviers produisent des savons absolument purs, absolument neutres, qui sont employés dans l'industrie lainière pour le lissage des fils et le foulage des tissus. Ces produits jouissent d'une grande réputation et sont exportés vers le pays d'outremer.

« Quant aux *savons de toilette*, on les fabrique surtout à Bruxelles, à Liège, à Verviers, à Waterloo, à Mons, à Wavre et à Tirlemont. L'industrie belge produit une grande variété de ces savons qui diffèrent non seulement par la qualité de la pâte, mais surtout par la nature du parfum qu'on incorpore. Bien que l'importation de savons de toilette soit encore importante, nos produits tendent de plus en plus à supplanter ces produits étrangers sur le marché intérieur. On peut donc dire que tant au point de vue de la qualité qu'au point de vue du prix, les savons belges soutiennent avantageusement la comparaison avec les produits étrangers, non seulement en Belgique mais encore dans les pays voisins où les droits d'entrée ne constituent pas des barrières prohibitives.

« C'est la fabrication des *savons en poudre* pour usages industriels et ménagers qui a pris le plus d'extension dans notre pays au cours des dernières années. Le savon en poudre est presque exclusivement fabriqué à Bruxelles, à Verviers, à Mons et à Péruwelz, mais il faut ajouter que la production de certaines usines est très importante.

« On fabrique encore en Belgique, les *savons médicinaux*, et des savons spéciaux, tels que savon translucide à la glycérine, savon au goudron, au borax, savon flottant pour bain, savon au sable, à la pierre ponce, savon au fiel de bœuf pour détacher, savon pour métaux, boiseries, peintures, etc.

« *Production*. — D'une récente enquête dans nos principales savonneries à Bruxelles, Anvers, Verviers, Liège, Mons, Gosselies et Wavre, il résulte que l'on peut établir, comme suit, la production des savons en Belgique :

PRODUCTION EN 1913 :

	Kilogr.
Savons mous	17.000.000
Savons durs (Sunlight, de ménage, Marseille, etc.)	6.700.000
Savons de toilette	1.750.000
Savons en poudre	2.700.000

PRODUCTION EN 1919 :

Savons mous	3.963.000
Savons durs	5.561.000
Savons de toilette	667.500
Savons en poudre	2.063.000

PRODUCTION EN 1920 (1er *trimestre*) :

Savons mous	2.092.000
Savons durs	2.680.000
Savons de toilette	300.559
Savons en poudre	1.174.006

« Dans l'application de ces chiffres, il faut tenir compte du fait qu'en 1919, beaucoup de savonneries n'ont pu reprendre le travail que vers la fin de mars, d'autres ateliers plus endommagés n'ont recommencé le travail qu'à la fin de juin. Au surplus, la production des fabriques belges a été sérieusement handicapée, tant par les importations de savons anglais, américains et français que par la pénurie de matières premières.

« En ce qui concerne le 1er trimestre de 1920, on peut dire que cette période a été particulièrement florissante pour la savonnerie belge. La demande s'est surtout portée vers les savons durs de ménage et les savons en poudre.

« D'une façon générale, nos industriels sont actuellement à même de produire tous les articles de savonnerie. Un certain nombre d'entre eux ont augmenté leur matériel dans des proportions notables, d'autres ont adjoint à leur fabrication des genres de savons qu'ils ne produisaient pas avant la guerre et dont une grande partie nous venait de l'étranger et surtout de l'Allemagne.

« Depuis mai-juin, la production a fortement diminué à cause du mouvement de baisse qui s'est produit dans le commerce général. Un certain nombre d'usines ont de ce fait chômé complètement.

« Toutefois, une légère amélioration de la situation semble se manifester depuis quelque temps et il est à prévoir que cette reprise s'accentuera au fur et à mesure de l'épuisement des stocks. »

« *Journal de la Droguerie et la Revue chimique* », Bruxelles.

***

Alcool pour parfumerie

Un nouveau régime a été récemment introduit en ce qui concerne les alcools pour la parfumerie. Les parfumeurs peuvent maintenant obtenir l'autorisation de dénaturer ces alcools. La chose a son importance, car l'alcool à 100 degrés fourni auparavant à fr. 83.25, revient à 15 francs après dénaturation. Pour obtenir cette autorisation, les intéressés doivent en faire la demande au département des finances en indiquant la quantité approximative d'alcool qu'ils comptent utiliser annuellement.

On se rappelle qu'à différentes reprises, nous avons insisté sur l'urgence de cette mesure qui permettrait d'abaisser les prix des lotions, notamment, qui ne sont pas un vain luxe, mais de l'hygiène, tout simplement.

(*Exportateur belge*).

L'Impôt de 1.10 °/₀.

L'impôt de 1.10 % est dû par tous les industriels et commerçants pour toutes marchandises vendues par eux — sauf pour celles destinées à l'exportation.

La taxe dite de « luxe » n'est due qu'au moment de la vente à la consommation ou au détail. Les producteurs qui vendent à des commissionnaires ou magasiniers qui revendront n'ont donc pas à se préoccuper de cette taxe plus qu'avant la loi du 25 juin 1920.

***

L'impôt de 1.10 % est dû sur les montants des affaires *réalisées.*

Que faut-il entendre par ce mot ? En principe, dans ses instructions, le Ministère des Finances entend par là, le montant des encaissements réellement effectués. Mais ce système commode pour des détaillants est en pratique très malcommode pour des industriels qui font leurs opérations en banques, par effets. Il a donc été admis que l'on pourrait déclarer comme montant du chiffre d'affaires le montant inscrit au livre de débits pendant le cours du mois. On tiendra en ce cas un livre annexe sur lequel seront couchés tous les impayés, les retours d'effets, les créances passées par profits et pertes. Ce montant additionné mois par mois, sera déduit du montant du chiffre d'affaires déclaré. Notons cependant qu'on ne doit pas déclarer le solde net, mais les trois chiffres : livres de débits, impayés, solde.

***

Sont exonérées les affaires *conclues* avant le 1er juillet 1920. Ce terme a donné lieu à des discussions. Aux termes du Code civil un contrat est conclu au moment de l'accord des volontés, c'est-à-dire au moment de l'acceptation définitive de l'ordre. Tel n'a pas été l'avis du Ministère des Finances : Ses dernières instructions considèrent comme affaires *conclues* avant le 1er juillet, celles dont la livraison était effectuée avant cette date et dont le paiement seul n'était pas effectué. Cette interprétation ne repose sur rien ; elle n'est ni juridique, ni raisonnable, mais elle est administrative.

***

L'exonération de la taxe est de droit pour les marchandises destinées à l'exportation, mais deux cas peuvent se présenter :

Ou bien vente directe à l'étranger par le producteur ;

Ou bien vente à un commissionnaire qui vendra à l'étranger.

L'instruction du 26 août (*Journal Officiel* du 29) précise ces deux points :

1° S'il s'agit d'exportations effectuées directement par le vendeur, sans intervention d'un commissionnaire :

a) Que le vendeur inscrive les envois sur un registre spécialement affecté à ces exportations, par ordre de date, avec indication de la date de l'inscription, du nombre, des marques et numéros des colis, de l'espèce, de la valeur et de la destination des objets ou marchandises ;

b) Que la date d'inscription audit registre ainsi que les marques et numéros des colis, soient portés sur la pièce (titre de transport, bordereau, feuille de gros, etc.) qui accompagne l'envoi et soient consignés avec le nom de l'expéditeur sur la déclaration en douane.

2° S'il s'agit d'exportations effectuées par l'intermédiaire d'un commissionnaire :

a) Que le vendeur inscrive les livraisons aux commissionnaires sur le registre prescrit sous le n° 1 du présent article par ordre de date avec indication :

1° De la date de l'inscription ;

2° Des nom et adresse du commissionnaire récepteur ;

3° S'il y a lieu, du nombre, des marques et numéros des colis ;

4° De l'espèce et de la valeur des objets ou marchandises ;

5° Du nom et de la résidence de la personne pour le compte de laquelle les objets ou marchandises ont été livrés au commissionnaire, ou à défaut, de la contremarque ou de tout autre signe analogue servant au commissionnaire à désigner cette personne.

b) Que le vendeur délivre au commissionnaire une facture qui sera conservée par ce dernier, contenant le détail et le prix des objets ou marchandises livrés, ainsi que l'indication, soit des nom et adresse de la personne pour le compte de laquelle les objets ou marchandises ont été livrés au commissionnaire, soit de la contremarque ou de tout autre signe analogue servant au commissionnaire à désigner cette personne.

Tel est l'état actuel de la question, il est probable qu'à l'usage des modifications seront encore apportées. Le récent débat des Chambres montre les lourdeurs et les imperfections du système.

A. B.

Le Trafic aérien en Grande-Bretagne.

Les progrès du trafic aérien sont rapides en Grande-Bretagne. C'est ainsi que pendant la période du 26 août 1919 au 30 novembre 1920, la valeur totale des importations aériennes fut de 685.054 livres et des exportations 344.876 livres. La quantité de trafic, si l'on considère la valeur monétaire, transportée pendant les mois d'octobre et de novembre derniers est à peu près équivalente à quatre fois celle transportée pendant les mêmes mois de 1919 ; les importations ayant passé de 44,077 livres à 172.332 livres et les exportations de 22.987 à 109.831 livres.

Les principaux articles transportés sont les fourrures, la joaillerie, la parfumerie, les pièces mécaniques détachées. Presque tout cela vient de France où la majorité des élégantes anglaises s'habillent et se parent.

Rédaction de la " Parfumerie Moderne ".

Dorénavant les articles écrits par les membres de notre nouveau *Comité scientifique de Rédaction,* comité dont nous publierons prochainement la composition, seront signalés à nos lecteurs par les lettres C. R., placées entre parenthèses, après la signature de l'auteur. Les articles ne portant pas cette sorte de marque de contrôle seront ceux extraits de nos confrères d'une part et, d'autre part, les études qui nous sont fréquemment envoyées sur lesquelles les spécialistes de notre Comité, chargés de les examiner, croiront devoir faire des réserves. Ces études sont parfois des plus intéressantes et nous sommes très heureux de pouvoir faire profiter nos lecteurs des enseignements précieux qu'elles contiennent, mais nous devons les laisser juges de certaines affirmations, que notre Comité ne pourrait sanctionner. Nos anciens et dévoués collaborateurs, les notoriétés scientifiques qui ont bien voulu accepter la tâche de constituer notre Comité s'excusent, certes ! à l'avance de ne pas être infaillibles, mais ils mettront toute leur érudition au service de nos lecteurs et nous les remercions ici, au nom de tous, de leur dévouement.

Les études en question seront donc toujours suivies d'une note explicative du Comité de Rédaction. P.M.

Le Marché des Essences.

La même faiblesse s'est fait sentir ce mois-ci que le mois précédent.

Les Hespéridées sont en regression suivant à la fois le marché et le recul de la lire : on peut traiter le citron à 25, la bergamote à 140. Les stocks français suivent avec regrets.

Dans le rayon exotique des réalisations pèsent toujours de telle façon que les cours du flottant sont plus élevés que le disponible. On signale la Citronnelle Ceylan autour de 10 francs, la Java à 26, le Lemongrass à 45, et la feuille de Cannellier à 35. Le Girofle est à 50 francs et la Badiane à 22 francs. Le tout Caf Marseille conditions ordinaires du Marché.

Les essences de pays sont plus fermes. L'Aspic de France ne peut pas descendre au-dessous de 60, premier coût ; l'Aspic espagnol se maintenant autour de 50, alors qu'il est loin de valoir le produit français. La Lavande française est hésitante : on a traité autour de 225 et des lots à 190 sont à la vente mais de crûs peu connus. La Foire de Digne fixera sans doute les opinions. Le Géranium d'Algérie enregistre de grosses fluctuations, mais la rareté du produit le maintient plutôt autour de 240 que de 190 cours extrême. Le Bourbon est faible à 135, sans demande. Des producteurs de la région de Grasse qui ont distillé dans une coopérative établissent leur prix de revient pour le Géranium de Grasse autour de 800 francs et justifient leur prix de revient. Ce prix est à retenir ainsi que celui de la menthe distillée sur place et qui revient à 450 francs le kilog. Ces prix pour des produits entièrement originaux doivent donner la note pour la cotation des produits parfaitement purs.

Le Musc naturel est rarissime et introuvable en ce moment : il monte aisément au-dessus de 13.000 pour des lots corrects. La civette est toujours rare et demandée à cause du manque de musc. Un producteur d'Addis-Ababa, en ce moment en France déclare que le change est la cause des prix élevés et qu'en outre la production est absorbée par l'Extrême-Orient.

L'essence de rose Bulgare résiste victorieusement à 5000 et plus.

Les synthétiques sont faibles, notamment le Terpinéol affecté par la baisse de la térébenthine. Il faut cependant se méfier des qualités offertes à bas prix et dont la teneur en terpinolène empêche tout usage en parfumerie fine. Ce produit est assez bon marché pour qu'on préfère la meilleure qualité, même autour de 28 francs. Les Benzylés restent sans mouvements, les matières premières n'ayant pas encore changé. Les Amylés baissent, les Butylés et notamment les muscs artificiels suivront.

Les stocks en alcool phényléthylique pèsent sur le marché : mais la consommation exige maintenant des analyses rigoureuses. Les ionones baissent régulièrement à la remorque du lemongrass. L'Hélictropine se maintient à 115/120, la Coumarine à 165, la Vanilline est baissée par le marché anglais autour de 350 sans le droit de consommation.

Les essences de fleurs du Midi ont marqué un recul de bonne grâce d'environ 100 francs par kilog pour un cours moyen de 8 à 10.000 francs le kilog selon sortes. Le gel de décembre autorise toutes les espérances sur cette ligne.

Au résumé tassement général de tous les cours étudiés de plus près par les producteurs, baissés par cause de liquidations dans beaucoup de cas. Aucune réaction n'est signalée par suite de la veulerie des acheteurs, mais les stocks ne sont pas énormes et la première demande américaine un peu sérieuse provoquera une reprise nette.

La Foire des Lavandes à Digne.

Nous donnerons dans un prochain numéro un compte rendu de cette intéressante manifestation qui avait attiré un grand public de vendeurs et quelques importants acheteurs internationaux.

On a établi le cours nominal de 5 francs le degré d'éther pour les qualités parfaites.

Les Coiffeurs-Parfumeurs et la Crise des Affaires.

Il existe, on le sait, plusieurs catégories de coiffeurs ; mais tous, peu ou prou, tiennent de la parfumerie, et souffrent, par conséquent, des difficultés générales du commerce, en ce moment. Il y a les coiffeurs d'hommes et les coiffeurs de femmes, entre lesquels se placent tout naturellement les coiffeurs mixtes, c'est-à-dire ceux qui font les deux, et qui sont les plus nombreux, depuis la vogue extraordinaire de l'Ondulation Marcel.

La crise actuelle n'atteint que très peu les coiffeurs d'hommes dans la somme de leur travail ; mais elle les atteint fortement dans leur chiffre d'affaires. Ils travaillent à peu près autant aujourd'hui qu'hier, mais ils font beaucoup moins de recettes. On leur demande l'indispensable, mais non le superflu.

Certes, la barbe et les cheveux poussent toujours et il faut bien les faucher, mais les frictions, les massages et produits de beauté ne marchent plus. Plus de suppléments et presque plus de vente. Adieu les savons fins, les parfums suaves, les adoucissants et les tonifiants pour l'épiderme ; adieu les applications de serviettes chaudes, de crêmes parfumées sur le visage et tous les chichis des rayons colorés, des vibrations mécaniques, etc. Rien que le prosaïque rasage et la périodique taille de cheveux sèche.

Et cependant, quel beau rêve, que cette période de 1918-1920... Les parfums les plus chers se vendaient comme de petits pains et les lotions les plus parfumées s'employaient couramment. La clientèle populaire ne demandait qu'à dépenser son argent, dont elle avait plein les poches ; et celles-ci, pareilles au porte-feuille de l'Homme qui a vendu son âme au Diable, se remplissaient continuellement. Quant à la clientèle des nouveaux riches et à celle des étrangers, c'était le Pactole ; on ne les consultait même plus ; on leur faisait d'autorité des frictions de luxe à 10 francs ; des « complets » à 15 francs ; de « grands complets » à 20 et 30 francs, sans compter les ventes splendides, par douzaines d'articles semblables ; et les pourboires royaux, qui étaient d'ailleurs réclamés, lorsqu'ils ne tombaient pas d'eux-mêmes.

Et chez les coiffeurs de dames, donc, où les postiches de mille francs n'étaient pas rares du tout... Il est vrai que les cheveux ont coûté jusqu'à deux mille francs le kilog, et que le prix de revient des grands enveloppeurs atteignait parfois cinq cents francs, avec les exigences de la main-d'œuvre compétente et le déchet.

Chez eux aussi, on n'y allait pas avec le dos de la cuillère... Il n'y avait pas que les parfums de grand luxe et les flacons artistiques de grand modèle, qui se vendaient facilement ; les vaporisateurs en or également, et tous les accessoires de toilette les plus somptueux, comme des peignes de huit cents francs, pour orner les ondulations obtenues électriquement, au prix de trois, quatre et cinq cents francs.

Comme on peut le supposer, ceux-là sont fortement touchés par la crise commerciale actuelle ; particulièrement ceux d'entre eux qui, à la faveur de cette période exceptionnelle, ont édifié de véritables palais de la coiffure et qui se sont encombrés de marchandises excessivement coûteuses ; ils commencent à froncer les sourcils, devant la pénurie d'affaires qui vient et les trop grands frais généraux qui restent.

Le commerce des choses de mode n'a rien de comparable avec celui de l'alimentation, ni avec l'Industrie. Si les alcools se bonifient en vieillissant, tant mieux : les parfums emmagasinés en quantité auront le temps de gagner en qualité ; quant aux objets de luxe et aux parures de fantaisie, ils formeront de jolis rossignols, lorsqu'ils auront assez dormi dans les tiroirs.

La seule catégorie de coiffeurs qui se défende à peu près, est celle des « étalagistes », c'est-à-dire les maisons qui, étant situées sur une voie passagère vendent de la parfumerie et autres articles de toilette à bon marché, devant leur porte. On en connaît, de ceux-là, dans certains quartiers ouvriers, qui doublent, avec leur étalage, le chiffre du travail exécuté dans leurs salons de coiffure.

Evidemment, il y a plus de petites bourses que de grandes, et puis il faut toujours se débarbouiller, se peigner et s'épingler les cheveux ; il faut bien, aussi, se brosser les mains et les dents; se frotter les pieds à l'eau de Cologne, avec cette mode de chaussures décolletées ; enfin il faut aux filles un peu de poudre et un peu de rouge de temps en temps. Pour contenir la poudre, il faut une petite boîte spéciale, de même que pour transporter celle-ci il faut un sac à main. Puis il faut une houppe, un miroir, que sais-je encore. Tout cela, et bien d'autres choses, on le trouve à l'étalage du coiffeur-parfumeur, qui vend jusqu'à du cirage, pour lutter contre la crise des affaires et la concurrence des grands bazars.

Nous examinerons, la prochaine fois, quelques épisodes de cette lutte commerciale.

E. LONG.

MAROC.

Le Protectorat du Maroc, dans le but de permettre aux producteurs français de lutter avantageusement contre la concurrence étrangère, organise à partir du 1er mars prochain, des présentations d'échantillons qui auront lieu dans les Offices économiques de Casablanca, Rabat, Fez et Marrakech, suivant un programme qui sera communiqué aux intéressés.

Les échantillons devront être envoyés soigneusement emballés en caisse, trente jours avant le premier de chaque mois, au directeur de l'Office économique de Casablanca. L'exposition durera quinze jours pour chacune des villes envisagées. Les exposants devront joindre à leur envoi une notice indiquant succinctement les conditions de vente et de prix et les modes de paiement. Les échantillons demeureront la propriété des exposants.

Les Insectes nuisibles aux Racines des Œillets.

Les *Nématodes* sont de très petits vers (1 mm.) qui ressemblent à de minuscules anguilles. Ils piquent les racines de la plante et y forment une sorte de galle.

Les *Anguillules*, proprement dites (Tylenchus), sont très voisines de Nématodes (Heterodora) ; mais tandis que ces dernières ne peuvent vivre que sur les racines, les premières peuvent vivre sur la tige (de préférence à l'aisselle des feuilles) qui se renfle en ce point.

Les blessures faites sur les racines sont des portes ouvertes à de nouveaux parasites : champignons (fusarium par exemple), acariens (cœpophagus echinatus). Les organes souterrains de la plante dépérissent ; les tiges sont rabougries, etc. Cette maladie se présente surtout là où les œillets reviennent trop souvent.

On doit arracher les pieds malades, les brûler et désinfecter le sol. Plusieurs insecticides ont été proposés mais, en général, ils ne tuent ni les œufs ni les parasites dans les galles, mais seulement les sujets qui sont en liberté dans le sol.

Une dose de 180 gr. de sulfure de carbone par mètre carré est nécessaire pour anéantir les vers, alors que 240 gr. ne sont pas efficaces contre les œufs dans les corps des femelles, au moins pour l'Heterodora Schachtii de la betterave.

Bien que l'œillet puisse supporter des doses assez élevées de sulfure de carbone (même supérieures à celles que nous venons d'indiquer) ; si l'on opère sur les cultures même, il est prudent de faire d'abord un essai sur quelques pieds. On favorisera ensuite la végétation avec un engrais azoté actif, vidange, nitrate.

Le sulfocarbonate de potassium, dilué (27 %) peut être essayé également.

Les *Iules, Blaniules, Polydesmes, Géoiules*, connus sous le nom général de *millepattes*, se combattent comme les nématodes et aussi avec de la chaux, des appâts-pièges (tranches de betterave, de pommes de terre, etc.).

Contre les larves des *Taupins*, qui rongent les racines et le collet, et qui sont dures, jaunes (larves fil de fer), on emploie aussi le sulfure de carbone. La larve de l'*Opatre des sables* ressemble un peu à celle des *Elater*, mais elle est grise. Elle ronge la tige au collet et remonte dans l'écorce.

Les binages, les sarclages nuisent à ces insectes et surtout, en sol nu les roulages répétés. Il ne faut pas oublier que les larves de Taupins attaquent les légumes et les céréales, et que les défrichements de gazon en contiennent toujours.

On peut en dire autant de la larve de la *Tipule potagère*, d'un gris terreux et difficile à écraser.

Les *Cloportes* sont bien connus, mais celui qui attaque les radicelles de l'œillet (Oniscus murarius) ne se roule pas en boule. Les moyens de lutte sont nombreux, qu'il s'agisse d'appâts empoisonnés, d'appâts-pièges, etc. : son mélassé ou morceaux de pommes de terre au vert de Paris ; moitiés de pommes de terre, petits tas d'herbe bien fraîche ; planche sur le sol après arrosage. Visiter le soir, très tard et plonger rapidement ces pièges dans l'eau bouillante.

On connaît l'action bienfaisante des *Vers de terre* dans le sol : aération, assainissement, ameublissement ; ils ramènent à la surface, par leurs déjections, la terre tamisée des couches inférieures ; les matières organiques se transforment plus facilement en humus. Il n'est pas moins vrai que ces annélides peuvent être gênants, par exemple avec les cultures en pots, terrines, etc. Pour les éloigner, répandre sur le sol des cendres de bois fraîches, de la suie tamisée. Mettre au fond des pots un peu de chaux ou de suie.

Pour faire sortir les vers sur une petite surface, arroser avec une décoction de marrons d'Inde (8 marrons écrasés, par litre ; laisser 24 heures). On recommande aussi : décoction de feuilles de noyer, de brou de noix, etc., etc. Ces indications sont des plus précieuses pour les horticulteurs de la région littorale du Sud-Est.

(Le *Réveil Agricole*).

Bibliographie.

Les Nouvelles dispositions relatives aux Bénéfices de guerre (Lois du 25 juin 1920, du 29 juin 1920, du 31 juillet 1920), par Maurice Arnitz, expert-comptable près le Tribunal civil de la Seine. — Un volume in-8 carré. Prix net sans majoration : 10 fr., franco, 11 fr. — En vente à Paris chez l'auteur, 12, rue Littré (VI).

Les commerçants, les industriels, les comptables, tous ceux qui mêlés aux affaires ne peuvent se désintéresser des nouvelles lois fiscales trouveront dans ce volume un guide pratique et complet de toutes les nouvelles dispositions relatives aux bénéfices de guerre contenues dans les lois du 25 juin 1920, du 29 juin 1920 et du 31 juillet 1920. Ils se rendront compte des obligations qui leur sont imposées et des droits qui leur sont conférés tels qu'ils résultent de la combinaison des textes anciens avec les nouveaux.

Enfin, tous les textes officiels relatifs aux bénéfices de guerre, y compris les lois du 25 juin 1920, du 29 juin 1920 et du 31 juillet 1920, sont reproduits *in extenso* ; leur réunion constitue en quelque sorte le « Code des bénéfices de guerre ».

L'abonnement à la PARFUMERIE MODERNE est de 20 fr. France et Colonies, 25 fr. Étranger

Le Commerce français et la Tchécoslovaquie.

La Tchécoslovaquie en général et sa capitale, Prague, en particulier, forment le croisement historique et naturel de toutes les grandes artères de communication européennes. Prague comme centre géographique de l'Europe est d'une importance indiscustable pour le développement du trafic européen.

La Tchécoslovaquie, le plus riche et le plus industrialisé des nouveaux Etats sortis des ruines de l'ancienne Autriche-Hongrie, confine à l'ouest et au nord-ouest à l'Allemagne, au nord à la Pologne, à l'est à la Roumanie, au sud-est à la République Magyare et au sud-ouest à l'Autriche-allemande. Pour arriver à Vienne, Budapest, Constantinople et Bagdad, il faut passer par l'une des trois grandes villes de cette jeune République, c'est-à-dire Prague, Brno ou Bratislava, et si l'on ne veut pas faire de grands détours en allant de France en Russie, Pologne, Italie, etc., la route la plus courte vous conduira toujours par le territoire de la Tchécoslovaquie.

Parmi les Etats arrivés à la souveraineté après la chute de l'Allemagne et le démembrement de l'Autriche-Hongrie, c'est la Tchécoslovaquie qui s'est consolidée le plus rapidement sous l'égide de son président Masaryk. Les horreurs de la guerre aussi bien que les convulsions de la révolution, dont ont tant souffert ses voisins, lui sont restées épargnées et nous la voyons concentrer toutes ses forces dans le but de devenir dans la vie politique et économique de l'Europe Centrale un facteur important.

Pendant les deux ans de son indépendance, le Gouvernement de la Tchécoslovaquie a cherché par tous les moyens de mettre en ordre les chemins de fer dont il avait hérité de l'Autriche dans un état pitoyable. Les grandes usines tchécoslovaques travaillent jour et nuit pour construire et restaurer locomotives et wagons. Plusieurs milliers de wayons ont été acquis en Allemagne par voie de compensation. Tout cela fait que le trafic sur les chemins de fer est aujourd'hui plus intense qu'avant la guerre et les inconvénients critiqués par les voyageurs étrangers disparaissent l'un après l'autre au fur et à mesure que la situation devient plus normale.



Un Stand à la Foire de Prague.

Dans le pays, malgré de nombreux bassins houillers, il y avait au début pénurie de charbon, ce qui a donné lieu à des critiques étonnées de la part de personnes mal informées. Les causes de cette calamité étaient le gaspillage pratiqué par l'Autriche, le traitement indigne des ouvriers et les disputes autour du bassin de Tesin. Cette dernière question ayant été résolue et les conditions sociales des ouvriers portées au niveau des autres pays, le

rendement a été augmenté sensiblement par une exploitation rationnelle et intense, de sorte que l'approvisionnement en charbon est presque normal aujourd'hui. Aussi l'industrie tchécoslovaque travaille sans les moindres troubles. La question de la distribution du charbon était de plus haute importance pour la récolte des betteraves, car les raffineries tchécoslovaques sont destinées, encore pour bien des années, à l'approvisionnement des pays européens en cet article réputé qu'est le sucre tchèque.

Trois grands fleuves : l'Elbe, l'Oder et la Visla prennent leur source en Tchécoslovaquie, le quatrième, le Danube, forme au delà du grand port de Bratislava la frontière naturelle de la République.

La ville de Prague est située sur la Vltava, un affluent puissant et réglé de l'Elbe. Elle est donc en communication directe avec la mer du Nord et la Baltique, la mer Noire ; elle le sera aussi par le Danube, avec la Méditerranée après exécution du projet italien. Par l'achèvement des canaux allemands du Rhin et du Main, la France sera reliée avec la Tchécoslovaquie par le Rhin, Main, Vltava et l'Elbe, Visla, etc. Ce réseau de canaux fluviaux reliera la France aussi avec les grands fleuves de la Russie. La situation future de la France à l'ouest de l'Europe demande donc de favoriser et de protéger la réalisation et l'achèvement de ces projets.

La Tchécoslovaquie comprend dans ses territoires 50-95 % de toute l'industrie de l'ancienne Autriche-Hongrie. Le labeur assidu de ses ouvriers, le travail systématique de ses industriels et commerçants ont fait de la Tchécoslovaquie un état exportateur par excellence. Ses grandes industries : sucre, bière, malt, verre, porcelaine, ses immenses forêts en Slovaquie et sur les frontières, ses grandes scieries et fabriques de meubles seront toujours tenus d'exporter leurs produits puisque la production dépasse de beaucoup la consommation du pays même. C'est justement cette industrie qui exige l'intensification des relations avec l'étranger pour y acquérir les matières premières, coton, laine, caoutchouc, soie, naphte et pétrole. Comme pays éminemment industriel, la Tchécoslovaquie manquera toujours de produits alimentaires, blé et viande et sera obligée de les importer.

L'amour traditionnel nourri depuis des siècles par tous les Tchèques envers la France, facilite à celle-ci la tâche de mettre les Tchèques en rapport avec le monde. La situation économique et financière de la Tchécoslovaquie est meilleure que l'on ne pense et ce n'est que le propre intérêt qui recommande l'entrée en relations commerciales avec ce pays.

Cette force économique et financière s'est manifestée dernièrement d'une manière bien digne. C'était à l'occasion de la Foire d'automne d'échantillons, tenue dans la seconde moitié du mois de septembre dernier dans les immenses palais d'exposition situés dans le parc splendide de la Stromovka à Prague.

2538 maisons pour la plupart tchécoslovaques, 8 firmes françaises, 38 allemandes, 24 autrichiennes, 9 américaines, 7 anglaises, 2 belges, 2 italiennes, 2 suédoises, 1 hollandaise, 1 suisse et 1 polonaise ont exposé leurs produits à cette Foire. Plus de 110.000 acheteurs sont venus de tous les pays d'Europe. La Foire a été visitée par plus de 1.300.000 personnes. Les hôtels de Prague et de ses faubourgs ont été mis à la disposition des visiteurs et participants.

La Foire a été visitée par tout le Corps diplomatique, le Ministre de Commerce de Saxe et de nombreuses délégations des Chambres de commerce allemandes. Pendant les jours de la Foire, Prague a eu la visite du Maire de Lyon et député, M. Herriot, qui est un vieil ami de la nation tchèque. Il a fait une vive propagande dans l'intérêt d'une collaboration active de l'industrie et du commerce français avec celui de la Tchécoslovaquie aux fins d'une consolidation de la situation mutuelle sur le marché mondial. Après M. Herriot, est venue toute une foule de personnalités de la mission française pour l'Orient. La navigation, le commerce et l'industrie de l'Italie ont délégué leurs représentants. La Belgique s'est fait représenter par un délégué spécial, M. Lucien Vertongen et le président de la Ligue maritime, M. L. Hennebique. Nombreux gros industriels belges sont venus se rendre compte de l'importance économique de notre pays. L'Espagne a envoyé à Prague de nombreux commerçants, la Roumanie, le président de la Chambre de Commerce de Galatz avec une foule d'acheteurs. De Finlande sont venus les représentants des Coopératives, de l'Amérique beaucoup d'industriels et de commerçants d'origine tchèque avec en tête le représentant de l'American Interseas Corporation, le comte Dimitrij Ibolensky. L'amitié intime qui lie la Tchécoslovaquie au Royaume des Yugoslaves nous a valu la visite d'une délégation spéciale envoyée par le Gouvernement du Royaume S.H.S. La Chambre de Commerce de Belgrade était également représentée. De la Bulgarie sont venus la Corporation des paysans et les représentants de la Société anonyme pour l'Importation et l'Exportation de Plewna. Aussi, les plus gros achats ont été contractés pour la Yugoslavie et les Balkans. De l'Angleterre aussi bien que des pays Scandinaves, il y a eu visite de nombreux acheteurs. Même la République caucasienne de Georgie et l'Arménie ont envoyé des délégués de leurs Coopératives commerciales.

Pendant les quinze jours qu'a duré la Foire, 23 Congrès de toutes les catégories de l'industrie et du commerce tchocoslovaques ont eu lieu à Prague. L'exposition elle-même a été divisée en 22 sections différentes. Matériel de construction et céramique, industrie métallurgique, électrotechnique, bois, verrerie, cuirs et chaussures, tissage, bijouterie, objets d'art, boutons, ustensiles de fumeurs, jouets et sports, graphique et papiers, fournitures de comptoirs et écoles, instruments de musique, chimie, produits alimentaires, médicaments, confection, modes et ganterie.

Le chiffre de vente obtenu à la Foire s'élève à peu près à 1.253.129.150 couronnes tchèques ; en dehors de cela la Bourse de la Foire

a fait des contrats pour une somme de 180.565.000 couronnes.

La Foire de Prague s'est terminée par un succès économique et moral indiscutable et comme cette Foire est destinée à être une institution régulière (elle aura lieu chaque printemps et chaque automne), les commerçants et industriels français peuvent ainsi s'assurer le marché tchécoslovaque tant pour le placement de leurs produits que pour l'achat d'articles tchèques. La renommée de ceux-ci est plus favorable que celle des articles allemands et la relation actuelle du cours d'échange fait les affaires très intéressantes pour les importateurs français.

Les visiteurs trouveront un pays où l'on aime les Français et la France, un pays de musique, de gymnastique et de sports, dont les musiciens, sokols et sportsmen sont connus bien loin au delà de ses frontières. Chacun se persuadera que c'est la Tchécoslovaquie qui, des nouveaux Etats de l'Europe Centrale, offre le plus de garantie pour un rapide développement commercial et économique. Sa situation géographique et les qualités personnelles de ses habitants favorisent énormément cet avenir.

***

Parmi les maisons françaises qui ont participé à la Foire, le stand de la *Société Française de Produits Aromatiques, Lyon,* a été tout particulièrement remarqué. D'abord comme l'unique distillerie d'huiles essentielles française qui est venue disputer le champ aux fabriques allemandes et ensuite parce que la collection exposée méritait vraiment tout l'intérêt des nombreux consommateurs de ces matières précieuses. Elle comprenait les diverses séries de ses spécialités : essences déterpénées composées et concentrées, essences de pays et d'importation directe, parfums synthétiques purs, parfums artificiels 100 %, déjà bien connus dans les usines tchèques et, en outre, quelques nouveautés, telles sa série « Paris », ses essences concrètes de fleurs « Standard », ses essences de fleurs « Lyflor » absolues, etc. Le très actif représentant de la maison, M. Vilem Bidla, Prague-Vrsovice, Halkova trida 35, a fait pendant toute la durée de l'exposition une vive réclame dans les journaux, invitant ainsi les fabricants de savons, de parfums, articles cosmétiques, les pharmaciens, droguistes, etc., à venir se rendre compte par eux-mêmes de la supériorité des essences françaises. Aussi parmi les visiteurs du stand il y avait des intéressés de tous les coins de la République, mêmes des maisons hongroises, bulgares et yougoslaves ont fait des achats directs au représentant ou bien se sont adressés à l'usine à Lyon. Le bas cours de la Couronne qui a dans une telle mesure favorisé les marchés d'exportation était d'une influence contraire sur les affaires d'importation. Néanmoins, les résultats obtenus par la Société Française de Produits Aromatiques l'ont désormais décidée de participer aux prochaines Foires de Prague. Celle de l'année 1921, notamment, sera arrangée sur une échelle beaucoup plus vaste. P. M.

Les Enseignements de la Foire de Lyon.

La Baisse

La Foire de Lyon permet d'utiles conversations entre confrères et des échanges de vues qui ont eu lieu entre diverses personnalités résultent pour l'industrie des huiles essentielles et des parfums artificiels les conclusions suivantes :

La baisse excessive actuelle est due surtout à des nécessités de trésorerie qui poussent certaines maisons à se débarrasser à tout prix de leurs stocks pour faire face à leurs obligations.

Dans beaucoup de cas les prix de vente actuels sont au-dessous des prix de revient.

La conséquence immédiate de ces observations se déduit aisément :

Dès que la trésorerie des liquidateurs sera de nouveau équilibrée, les cours remonteront au moins à parité des prix de revient.

Les fabricants obligés actuellement de suivre la baisse pour ne pas perdre leur clientèle, s'empresseront de revenir à un taux de vente normal ou même un peu enflé pour équilibrer leurs pertes.

Si nous ajoutons que la reprise des affaires au Japon et en Amérique est très nette et que logiquement nous devons suivre avec un mois ou deux de décalage, ce n'est pas être très sorcier que de prévoir une hausse.

Nous ne saurions donc trop encourager les consommateurs à s'approvisionner dès maintenant en matières premières en profitant des prix pratiqués en ce moment. Ils ne les retrouveront probablement pas dans un avenir proche.

Un Article intéressant.

La Parfumerie Moderne, après quatorze années de persévérants efforts, s'est répandue dans le monde entier comme étant la seule revue internationale de vulgarisation et recherches scientifiques appliquées à l'industrie de luxe. Actuellement, ses articles et études sont repris par les rubriques scientifiques des journaux techniques et même par la grande presse, un peu partout.

C'est ainsi que l'article « Le Musc au Thibet et en Chine » (véritable monographie du Musc), par M. L. Schmuck, publié en novembre 1919 (pp. 177-184), a eu un succès si considérable, qu'il a été reproduit *in extenso* ou extrait au cours de 1920 en Angleterre, en Italie, aux Etats-Unis, puis en Chine, en Indo-Chine et au Canada. Après avoir fait ainsi le tour du monde, il vient de rentrer en France par le *Sphinx* (Nice) du 27 février 1921 (pp. 55-57), qui le reproduit de *La Politique,* le journal le plus lu de tout l'Extrême-Orient, publié à Pékin (Chine).

La Parfumerie Moderne a bien le droit de s'honorer de la confiance dont elle jouit auprès des revues scientifiques du monde entier.

Československo.

Československo všeobecně a zvláste hlavní mesto Praha jest historické, přírodní a komunikační středisko Evropy. Praha, jako zeměpisný střed Evropy má pro vývin evropského obchodního spojení velkou nepopíratelnou důlezitost.

Československo, nejbohatší a ponejvíce průmyslová část dřívějšího Rakousko. Uherského císařství, hraničí na západé a severozápadě s Německem, na severu s Polskem, na východě s Rumunskem, jihovýchodně s Uhry a jihozápadně s Rakouskem. Jedeme-li do Vídně, Pešti a Bagdadu musíme přes Prahu, Brno, neb Bratislavu / tři hlavní města mladé Republiky /, nechceme-li si zajízdeti jest nejkratsí spojení mezi Ruskem, Polskem a mezi Francii a Italii vždy přes československé země. Ze všech států, které po pádu Nemecka a po rozpadnutí Rakouska nabyly svojí samostatnost, jest Československo pod vedením svého presidenta Masaryka dojista stát, který se nejdříve vysinul a nedotknut revolucí a válkou, jíž otřeseny byly sousední státy, pracuje, aby stal se důlezitým faktorem středu Evropy, jak v politickém, tak v hospodářském smyslu.

Ve dvou letech samostatnosti vláda venuje všechny své síly pro výstavbu železnic, které po Rabousku ve smutném stavu převzaty byly. V českých strojírnách stavějí a opravují se lokomitivy a zeleznicní vozy. Výmenou zboží bylo získáno v Némecku asi tisíc železničních vozů. Situace není jesté úplná, ale zlepšila se tou měrou, že provoz jest téměř Čilejsí, nežli byl před válkou. V uhelném území byl v počátku nezasvěcenému nepochopitelný nedostatek uhlí, příčinou byla za rakouského režimu prováděná vykořisťovací tézba, nesociální špatné zacházení s delníky a spor o těšínské uhelné doly. Rešením těšínské otázky, povznešením sociálních poměrů delníků, rationelné a intensivne zvýsila se tézba uhlí tou měrou, ze doprava a dodávka uhlí stala se témeř normální, takze československý průmysl pracuje opět nerušené dále. Tento stav byl zvláste důležitý pro cukerní kampaň a československé cukrovary dojista s svým známým éeským cukrem budou ješté po dlouhou řadu let zásobovati veškeré země Evropy.

Tri velké řeky střední Evropy Labe, Odra a Visla vznikají v československých zemích, čtvrtá, Dunaj tvoří od velkého přístavu v Bratislavy přirozené hranice státu. Vltava, mohutný a splavný prítok Labe, na níz lezí Praha v přímém spojení s Baltickým a Severním mořem. Stavbou německého rýnského průplavu bude Francie s Prahou přes Rýn, Mohuč, Dunaj, Vltavu, Labe, Vislu s ruskými rekami vodní sítí spojená, což bude míti velký vliv na postavení Francie k východu Evropy a proto musí býti hlavně tato koalice Francií podporována.

Československo, kde na 50-95 % celého průmyslu bývalého Rakouska jest soustředěno, stalo se neúnavnou pílí svých dělníků, velkovýrobců a obchodníků exportním státem par excellence. Cukrovarnictví, pivovary, textilní, továrny na obuv, na hračky, jablonecká výroba, porcelán, sklo, lesy na Slovensku a na hranicích s velkými továrnami na nábytek a pily, jsou odkázány na vývoz, poněvadž výroba převyšuje potřebu vnitrozemska. Právě výroba však vyžaduje intimní spojení s cizinou k dosažení nutných surovin a to bavlny, vlny, kůží, kaučuku, hedvábí, nafty a petroleje. Ponévadž Československo je průmyslový stát má stálý schodek životních potřeb obilí, masa, které je odkázán dovážeti. Po staletí každým Čechem péstovaná traditionelní láska k Francii usnadňuje této, uvésti Československo ve světové spojení. — Hospodářská a finanční situace Československa je příznivější než se tuší a jest ve vlastním zájmu, by obchodní styky s touto zemí se podporavaly a upevnily.

Manifestace této hospodárké a finanční síly Československa byly veletrhy pořádané v druhé polovici září 1920 v rozsáhlých palácích výstavních v nádherném přírodním parku ve Stromovce. 2538 firem, vetšinou ceskoslovenských, 8 francouzských, 34 nemeckých, 24 rakouských, 9 amerických, 7 anglických, po 2 belgických, švédských, po 1 hollandské, švýcarské a polské, vystavovaly své výrobky. Dostavilo se přes 110.000 kupců z celé Evropy. Více než 1.300.000 osob navštivilo veletrhy. Všechny hotely v Praze a na předměstích byly přeplněny a ještě 6577 privátních bytů

bylo přiděleno. Veletrhy navštívili kromě pražských diplomatických kruhů sasští obchodníci, ministři a řada zástupců německých obchodních komor. Ve dnech veletrhů navštívil Prahu starosta města Lyonu a poslanec pan E. Herriot, starý přítel českého národa, který propagoval spojení francouzského průmyslu a obchodu s československým k upevnění oboustranného postavení na mezinárodním trhu Po panu Herriotu následovala celá řada osobností francouzského obchodu a tisku a také obchodní francouzské misse v Orientu. Italie vyslala své námorní, bankovní a obchodní representanty. Také Belgie poslala zvláštního zástupce, pana Luciena Vertongena a presidenta námořní ligy, pana L. Hennebiqua. Mnoho belgických velkoprůmyslníků se přijelo přesvědčiti o mocném průmyslu Československa. Ze Španělska se též objevili kupci, z Rumunska president obchodní komory v Galace a mnoho kupců; z Finska zástupce finské Cooperativy. Z Ameriky krome řady průmyslníků a obchodníků ceského původu zástupce American Interseas Corporation, kníže Dimitrij Obolonskij. Při přátelské náklonnosti ceskoslovenské ku království Jugoslávkému není divem, ze vláda království S H S vyslala zvlástní delegáty do Prahy. Také bělehradská obchodní komora byla zastoupena a návstévníků z Jugoslavie dostavilo se ve dvou zvlástních vlacích. Z Bulharska navštívilo veletrhy Sdruzení sedláků a « Société Anonyme pour l'importation et l'exportation de Plewno ». Uzavřeny byly také hlavně velké obchody s Jugoslavií a pro Balkán. Z Anglie a ze severních zemí přijeli velkoobchodníci, ano i sama kavkazská republika Georgia a Armensko nám poslala zástupce své vlády.

Za 14 denního trvání pražských veletrhů bylo 23 kongresů vsech průmyslových odvetví a československého obchodu. Veletrhy byly rozdéleny na 20 různých odborných oddělení : stavební materiál, keramika, kovoprůmysl, elektrotechnika, dřevo, sklo, hůže a boty, textilie, šperky, umělecké předměty, knoflíkářství, kuřácké potřeby, hračky a sport, grafika a papír, kancélářské a školní potřeby, hudební nástroje, chemikálie, zivotní potreby, medikamenty, konfekce, mody a galanterie, které v poměru mezi korunou a frankem docílily levné ceny.

Zvlástní pozornosti návstèvníků těšila se ojedinelá exposice francouzskà z oboru etherických olejů, firmy Société Française de Produits Aromatiques, Lyon, zástupce Vilém Bidlo, Praha-Vršovice, Hálkova tř. 35, jež vystavovala vzorky etherických, artificielních květinových olejů. Výstava této staré chvalné známé firmy setkala se s velkym ůspěchem jak u domácích tak u cizích kupců a navštívily ji rada vynikajících osobností a to : Ministr financí Dr. Engliš a Ministr obchodu Hotowetz, z cizích obchodní zástupci vlády jugoslávské z Bělehradu, továrníci z Bulharska, Rumunska, Uher a Ukrajiny. Hlavně zajímali se o prvotřídní výrobky tyto českoslovenští výrobci voňavek, toaletních mýdel a dávali přednost těmto pravým francouzským olejům před německými podobnými výrobky.

V celku bylo zboží prodáno v ceně 1.253.129.150. — Korun, mimo toho docílila bursa na veletrzích obrat as 180.565.000. — Kc. Pražské veletrhy skončeny byly nepopíratelným hospodářským a morálním ùspěchem. Vždy na jaře a na podzim naskytuje se obchodníkům příležitost v Československu své nákupy příznivé obstarati. Československé výrobky jsou pri stejných cenách dojista solidnější než hromadné výrobky německého prumyslu a příznivé valutní pomèry činí obchody zajímavými.

Návštěvníci nalezou zemi, jíz obyvatelé milují Francii, přijdou do země hudby, telocviku a sportu, jejíž hudebníci, sokolové a sportovníci proslulí jsou daleko za hranicemi země. Každý návštěvník Československa jest přesvědčen, ze tentò stát mezi vsemi ostatními střední Evropy dává nejvetsí záruku pro rychlý hospodářský a politický vývin. Zeměpisná situace a osobní vlastnosti obyvatelstva podporují zvlášť ùspěšně skvělou tuto budoucnost.

Bidla.

Ce numéro sera largement diffusé en pays tchèque.

Essence de Bois de Santal.

La véritable essence de Bois de Santal, obtenue par distillation du *Santalum album* est officiellement cataloguée dans la plupart des Pharmacopées dont les auteurs ont précisé ses propriétés sans grands désaccords.

Toutes les essences pures obtenues par des distillations normales, répondent aux caractéristiques suivantes :

Poids spécifique à 15°	0,973	à 0,985
Rotation optique	—15°	à —21°
Indice de Réfraction à 20°	1,5045	à 1,5095
Indice d'acidité	0,5	à 5
Indice d'éthers	6	à 20
Pourcentage d'alcools calculés en $C_{15}H_{26}O$	90	à 96 %

Cette essence est soluble dans 4 à 6 volumes d'alcool à 70 %.

Il est donc nécessaire que l'essence réservée à des usages médicaux possèdent les caractères indiqués dans les différentes pharmacopées.

Les années dernières je me suis trouvé en face de plusieurs échantillons d'essences de Bois de Santal dépassant, et de beaucoup, les limites extrêmes acceptables pour les usages médicaux, mais qui avaient été distillées normalement par des industriels français, anglais ou hindous dont la seule réputation était un sûr garant de leur authenticité et possédaient une grande valeur pour la Parfumerie.

Ces essences possédaient les caractères suivants :

Poids spécifique à 15°	0,971	à 0,987
Rotation optique	—10°	à —14°
Indice de réfraction à 20°	1,5050	à 1,5080
Pourcentage d'alcools calculés en $C_{15}H_{26}O$	88	à 95 %
Insolubles dans 10 volumes d'alcool à 70 %.		

L'épuisement total du Bois de Santal par la distillation est une opération très longue, qui, ordinairement, prend plusieurs jours. J'en ai conclu que les essences anormales étaient le résultat de la séparation des distillats partiels avant l'épuisement complet du bois distillé. Elles ne constituaient donc pas de l'essence pure de Bois de Santal, mais seulement une fraction de cette essence.

Pour obtenir l'essence normale, la totalité du distillat jusqu'à épuisement complet du bois doit être recueillie.

Mais en même temps, une prolongation anormale de la distillation donne finalement une essence complète, mais à caractères réputés anormaux. Briggs a examiné une essence de Bois de Santal possédant un indice de rotation optique de —20° 40' ; cette essence portée à l'ébullition pendant plusieurs semaines sous un refrigérant à reflux, a vu ses caractères s'altérer et l'indice de rotation optique tomber à —13° 16' ou bien, portée à l'ébullition avec une solution de chlorure de sodium, à —16° 40'.

Un échantillon particulier, qui possédait originellement un indice de rotation optique très bas, fut séparé par fractionnement à la vapeur, en 13 fractions sur lesquelles on a pu observer les caractères suivants :

Sandalwood Oil.

Sandalwood oil distilled from the wood of *Santalum album* is official in most Pharmacopœias, in which the various characters of the oil are given, and which are very similar in all these authorities.

The following may be taken to include all pure, normal distillates :

Specific gravity at 15°	0,973	to 0,985
Optical rotation	—15°	to —21°
Refractive index at 20°	1,5045	to 1,5095
Acid value	0,5	to 5
Ester	6	to 20
Alcohols as $C_{15}H_{26}O$	90	to 96 %

It is soluble in 4 to 6 volumes of 70 % alcohol.

It is, of course, necessary for Sandalwood oil, used for medicinal purposes, to have characters which agree with those laid down in the Pharmacopœia of the particular country.

During the past few years I have met with a certain number of samples, which had characters outside the usually accepted limits, but which were distilled by French or English (or Indian) distillers of such repute as to guarantee their authenticity, and which were of high perfume value. Such pure, abnormal oils are perfectly suitable for perfumery purposes although they may not be described as medicinal oils corresponding with the requirements of a codex or Pharmacopœia.

These oils had the following characters :

Specific gravity at 15°	0,971	to 0,987
Optical rotation	—10°	to —14°
Refractive index a 20°	1,5050	to 1,5080
Alcohols as $C_{15}H_{26}O$	88	to 95 %
Insoluble in 10 volumes of 70 % alcohol.		

Sandalwood takes a long time for complete exhaustion by distillation, the operation usually taking some days. So far as I have been able to learn, these abnormal oils are the result of collecting the distillate before the wood is completely exhausted, so that they are, in reality, only fractions of Sandalwood oil. To obtain normal oils, the complete distillate must, obviously, be collected.

At the same time, an undue prolongation of distillation may result in the complete oil becoming abnormal. Briggs has shown that a sample of sandalwood oil having an optical rotation —20° 40', when boiled for several weeks under a reflux condenser, atters in characters steadily, until its optical rotation fell to —13° 16', or, when boiled with a solution of sodium chloride, to —16°40'.

A particular sample, of initially low optical rotation on stow steam fractionation, was separated into the 6 following fractions :

	Poids spécifique	Rotation optique
	—	—
1	0,969	—12° 34'
2	0,970	—12° 22'
3	0,972	—12° 46'
4	0,974	—12° 54'
5	0.976	—13° 10'
6	0,978	—12° 36'
7	0,978	—11° 8'
8	0,9795	—10° 4'
9	0,981	— 9° 10'
10	0,9815	— 8° 20'
11	0,982	— 7° 45'
12	0,983	— 7° 8'
13	0,983	— 6° 34'

Dans ce cas il y a eu réduction de l'indice de rotation optique due à l'action prolongée de la vapeur.

Les fractions suivantes, ont été obtenues sur une essence de Bois de Santal normale, par fractionnement à la vapeur, par les soins de l'auteur et de M. C. F. Bennet.

	Poids spécifique	Rotation optique
	—	—
1	0,970	—19° 30'
2	0,970	—17° 20'
3	0,972	—16°
4	0,974	—16°
5	0,977	—15° 30'
6	0,978	—15°
7	0.980	—16° 40'
8	0,980	—18°
9	0,984	—21°

	Poids spécifique	Rotation optique
	—	—
1	0,975	—19°
2	0.969	—18°
3	0,969	—18°
4	0,972	—16°
5	0,979	—14°
6	0,979	—15° 30'
7	0,982	—16°
8	0,984	—17° 20'
9	0.982	—21° 30'

Il est clair, par conséquent, que les caractères de l'essence de Bois de Santal pure, varient considérablement au delà des limites normales, si l'essence est recueillie par fractions ou si l'on prend tout le temps nécessaire pour faire une distillation complète à la vapeur.

Ernest J. PARRY, B. Sc. F.I.C.

N. de la R. — Les observations de notre distingué collaborateur sont généralisables à la grande majorité des essences, les différences observées étant d'ordre variable.

	Spécific gravity	Optical Rotation
	—	—
1	0,969	—12° 34'
2	0,970	—12° 22'
3	0,972	—12° 46'
4	0,974	—12° 54'
5	0.976	—13° 10'
6	0,978	—12° 36'
7	0,978	—11° 8'
8	0,9795	—10° 4'
9	0,981	— 9° 10'
10	0,9815	— 8° 20'
11	0,982	— 7° 45'
12	0,983	— 7° 8'
13	0,983	— 6° 34'

Here there has heen an obvious reduction in optical rotation on account of prolonged contact with steam.

The following fractions were obtained from normal oils, on fractionation without steam, by the writer and C. T. Bennet :

	Specific gravity	Optical rotation
	—	—
1	0,970	—19° 30'
2	0,970	—17° 20'
3	0,972	—16°
4	0,974	—16°
5	0,977	—15° 30'
6	0,978	—15°
7	0,980	—16° 40'
8	0,980	—18°
9	0,984	—21°

	Specific gravity	Optical rotation
	—	—
1	0,975	—19°
2	0,969	—18°
3	0,969	—18°
4	0,972	—16°
5	0,979	—14°
6	0,979	—15° 30'
7	0,982	—16°
8	0,984	—17° 20'
9	0,982	—21° 30'

It is obvious, therefore that the characters of pure Sandalwool oil may vary considerably from the normal limits, if the oil is collected in fractions, or if undue time is taken in steam distillation.

By Ernest J. PARRY B. Sc. F.I.C. (C.R.)

Observations sur l'Ambre Gris.

Notre article de décembre 1920 sur l'Ambre gris nous a valu une nombreuse et intéressante correspondance ;

Cliché P. M. Photo Hasslauer

Bloc d'ambre gris, poids 50 kil., décembre 1911.

nous remercions les spécialistes qui ont bien voulu nous communiquer leurs appréciations et engageons vivement nos lecteurs à le faire plus couramment, afin que tout le monde puisse profiter des connaissances qu'ils ont acquises au cours de leur carrière industrielle.

Parmi cette correspondance, qui confirme entièrement notre manière de voir sur la genèse de l'Ambre gris, nous retiendrons surtout l'intéressante lettre de M. Victor Hasslauer, le spécialiste bien connu du commerce de l'Ambre gris. M. Hasslauer est sans contredit la personne la plus autorisée pour parler de ce corps, et nous avons cru devoir faire profiter nos lecteurs du très intéressant complément que sa lettre apporte à notre étude. Nous sommes d'ailleurs d'accord en tous points et cela est pour nous la meilleure récompense à notre effort de documentation et de vulgarisation ; nous remercions M. Hasslauer des photos dont il a bien voulu accompagner sa lettre que nous donnons ci-dessous *in extenso :*

« La connaissance que j'ai de ce produit est le résultat de quantité d'observations qu'il m'a été possible de faire en raison du grand nombre de marchandises qui me sont passées par les mains et des différentes sources d'où ces marchandises m'étaient expédiées.



Cliché P. M Photo Hasslauer

Bloc et morceaux d'ambre gris pesant 91 kil. 065, enlevés d'un cachalot tué entre les îles Terceira et Gracioza (Açores), en 1918.

« Le jugement que je puis porter sur l'ambre gris est donc le résultat d'une longue pratique. Je m'empresse d'ajouter, néanmoins, que l'opinion que je puis émettre sur ce point m'est toute personnelle.

« FORMATION. — L'ambre est de toute évidence un calcul formé dans le cachalot par des résidus de digestion amalgamés à des sucs biliaires ou gastriques, du sang et souvent des excréments de l'animal. Le calcul en question trouvé dans l'intérieur de la bête donne une qualité d'ambre différente que s'il est expulsé par l'animal. Le cachalot est un animal migrateur, parcourant, pour trouver sa nourriture, suivant les saisons, des courants marins qui lui font faire un voyage que l'on peut presque qualifier de tour du monde. L'animal fournit un ambre différent suivant la partie du monde où il a été capturé ou suivant l'endroit où l'ambre a été trouvé ; ce qui indique donc bien que la nourriture absorbée par le cachalot influence l'aspect, la qualité et l'odeur de l'ambre trouvé. Il m'est presque toujours possible, d'après l'odeur et l'aspect extérieur d'un morceau d'ambre, de pouvoir indiquer la partie du monde où cet ambre a été trouvé. Les marchandises provenant de l'océan Indien sont différentes suivant qu'elles ont été recueillies dans la partie orientale de cette mer ou dans la partie occidentale. La mar-



Cliché P. M. Photo Hasslauer

Morceau d'ambre pesant 18 kilos, récolté dans l'océan Atlantique, en 1919.

chandise trouvée dans la mer d'Oman, qui fait pourtant partie de l'océan Indien, est encore différente des deux autres. Presque toutes les parties du monde sont susceptibles de fournir de l'ambre gris, mais les qualités diffèrent suivant qu'il a été trouvé dans la bête, ou flottant, ou recueilli sur la grève après avoir été rejeté par les vagues et exposé au soleil plusieurs années. Cette dernière qualité de marchandise est certainement la plus rare et aussi la meilleure. L'ambre peut se présenter sous différentes formes. La forme la plus courante est d'un aspect sphérique, de volume plus ou moins important, pouvant varier de quelques grammes à plus de cent kilos. J'ai été en possession, en 1912, d'un bloc d'un seul morceau du poids de 160 kilos (1) ; cette partie a été vendue par mon entremise à une maison de Londres. Des lots de 50 à 60 kilos me sont parvenus plusieurs fois. Il se trouve également des lots présentant une forme légèrement allongée, ayant un aspect cylindrique ou conique, donnant l'impression d'un produit moulé soit par l'intestin, soit par l'estomac de l'animal. L'ambre est souvent formé d'un noyau central, ou cœur, autour duquel des couches concentriques viennent se superposer ; entre ces couches se trouve fréquemment une sorte de poussière noirâtre qui doit provenir de matières fécales, ou de sang coagulé emprisonné entre les couches ; quelquefois aussi, plusieurs cœurs ou noyaux sont accolés les uns aux autres, tels que dans la photographie ci-jointe (I), il est facile de voir que deux cœurs ou noyaux sont amalgamés.

« Fraude. — L'ambre est un produit qui, par sa valeur, a parfois tenté les fraudeurs, mais d'une façon générale c'est le produit le moins fraudé qui soit, car l'aspect extérieur de la marchandise étant très particulier, il est fort difficile de l'imiter sans qu'un œil tant soit peu exercé ne puisse s'en apercevoir ; de plus, si l'on fait brûler une légère partie d'ambre sur une plaque chaude, l'odeur qui s'en dégage est très particulière et aucun produit ne peut remplacer le parfum qu'il dégage en brûlant.

« Couleur. — L'extérieur d'un morceau d'ambre est souvent noirâtre ou jaune sale, mais les cassures se présentent sous les couleurs suivantes : jaune or, jaune foncé, jaune clair, rougeâtre tacheté de petits grains jaunes sur noir ou inversement, blanc avec les différentes gammes de blanc, pourpre, brun, violet et noir. Ce dernier est presque toujours trouvé dans la bête à l'état presque liquide, mélangé à des graisses ou de l'huile, ainsi que des matières fécales, l'odeur en est forte, mais sans finesse ; néanmoins, il est susceptible de rendre de très bons services dans la parfumerie. Quelques ambres, d'un noir tirant sur le brun et quoique d'un prix moins élevé que l'ambre gris, sont, à mon avis, de très bonne qualité et excellents à l'emploi. Quelques lots d'ambre se présentent également avec un aspect calcaire. L'achat d'un gros bloc d'ambre offre des aléas assez sérieux dans l'impossibilité où l'on se trouve de pouvoir casser le bloc pour juger de l'intérieur qui peut contenir de fortes parties d'ambre noir, de calcaire, poches d'eau, parties pâteuses, huileu-



Cliché P. M. Photo Hasslauer

Bloc d'ambre gris (Chine), poids 12 kil. 400, octobre 1911

(1) C'est probablement là le plus gros morceau d'ambre gris qui se soit rencontré. (J. G.)

ses et humides et par conséquent perdre une grande partie de son poids ; mais un œil suffisamment exercé peut juger approximativement de sa valeur d'après l'aspect extérieur du bloc.

« Il y aurait encore beaucoup à dire sur les moyens d'obtenir un bon rendement dans l'emploi de l'ambre gris et des différentes préparations nécessaires pour en tirer le maximum de rendement, mais ceci n'est pas de ma compétence.

« V. HASSLAUER. »

⁂

Parmi les autres letres reçues, nous relèverons seulement l'indication suivante : « L'ambre gris n'a jamais été récolté abondamment sur les côtes du Maroc », ceci au sujet de notre affirmation qu'il s'en trouverait encore fréquemment entre Tanger et Larache. Nous avons cependant fait cette observation sur place et plusieurs commerçants de cette région nous ont cité des anecdotes à ce sujet. Nous rappellerons une opinion qui appartient à la « bibliographie » et que nous n'avions pas utilisée :

« On y pourchasse les gazelles moins pour leur chair que pour les concrétions, dites bézoard, que l'on trouve fréquemment dans leur estomac et qui servent d'amulettes ; c'est aussi pour trouver des fragments d'ambre gris que *les pêcheurs ouvrent les cétacés morts que les flots rejettent sur la plage.* » G. Adomoli. *Lettere dal Marocco.* Exploratore I. (Voir Géographie Universelle de Elisée Reclus.)

Enfin, en ce qui concerne l'emploi thérapeutique de l'ambre gris aux époques préhistoriques, M. le D[r] Marcel Baudouin a bien voulu effacer les doutes qui nous restaient (1). L'ambre gris des tombes mégalithiques de Bretagne est indiscutable ; l'ambre gris de Vendée a été diagnostiqué la première fois par le D[r] Dorion, les premiers échantillons certains ayant été trouvés par M. Ingault, directeur-fondateur de la Garancière du Bas-Poitou (1759), trisaïeul du D[r] Marcel Baudouin. On peut trouver des renseignements complémentaires sur cette découverte dans la note « Le Docteur Dorion, journaliste scientifique de province avant la Révolution », par le D[r] M. Baudouin, pp. 16-24.

Jean GATTEFOSSÉ.

(1) P. M. 1920, p. 265, note au bas de la 2[e] colonne.

Variétés.

Nous détachons du « Carnet de la Semaine » cette anecdote amusante, avec l'espoir que nous saurons la suite :

« Verrons-nous ce procès au Palais ?

« Une charmante artiste parisienne, Mlle Simone H..ll, était tout dernièrement « odorisée », malgré elle, par un parfumeur chez lequel elle était entrée.

« Or, voyez-vous la malchance, l'essence qui avait été vaporisée sur sa beauté blonde ne lui plut pas du tout ; ne lui trouva-t-elle pas une odeur d'œufs pourris ?

« Et notre artiste d'attaquer le parfumeur trop galant.

« Il y a eu des drames causés par la jalousie qui n'ont pas eu de raisons plus simples et plus sottes que celle-là. Il sera curieux de suivre ce procès pour savoir les raisons qu'invoquera la « parfumée malgré soi » pour soutenir sa demande. »

L'Election de M. Coty.

Le *Journal Officiel* du 12 mars donne des détails intéressants sur les débats de validation de l'élection qui a écarté M. Coty du poste de sénateur de la Corse.

La discussion est du plus haut intérêt et donne des détails sur la cuisine d'une élection qui ne sont pas toujours flatteurs pour l'institution. Quoiqu'il ne soit pas dans nos habitudes de discuter la chose jugée, nous pensons cependant que l'écart de deux voix qui a provoqué l'échec de M. Coty était tout à fait irrégulier.

M. Coty prendra certainement sa revanche aux prochaines élections, le résultat acquis cette fois-ci étant de nature à l'encourager.

Parfums absolus.

CARMENCITA

Acétate de linalyle	300 gr.
Terpinéol	200 »
Rose artificielle	15 »
Vanilline	25 »
Essence de costus	10 »
Mulcambrène	40 »
Benjoin résinodor	100 »
Cassie absolue de fleurs	50 »
Florodora absolue	200 »

JAVA

Géranium déterpénée	180 gr.
Verveine —	200 »
Girofle —	50 »
Bergamotte —	130 »
Citral —	10 »
Orange douce —	10 »
Terpinéol	100 »
Jasmin artificiel	100 »
Musc liquide artificiel	120 »
Pérou résinidor	100 »

OPOPONAX

Opoponax résinarome	60 gr.
Iris liquide	20 »
Musc cristallisé	25 »
Vanilline cristallisée	35 »
Citral	60 »
Bergamote déterpénée	600 »
Géraniol rose	80 »
Géranium bourbon déterpénée	50 »
Muscambrène	20 »
Rose absolue de fleurs	40 »
Violette feuilles absolue	10 »

ORIA

Ambre liquide	270 gr.
Sauge sclarée	10 »
Violette méthyle	16 »
Néroli pur	25 »
Tubéreuse absolue	5 »
Cassie absolue	5 »
Somboul ess. fract.	5 »
Persicol	15 »
Bouquet à la Maréchale n° 2000	30 »

PARFUM DES ILES

Acétate de benzyle	00 gr.
Isoeugénol	50 »
Vanilline	200 »
Musc. p. c.	30 »
Linalol de likari	75 »
Géraniol rose	250 »
Bergamotte déterpénée	100 »
Ylang-Ylang	25 »
Rose	25 »
Cassie	25 »
Jasmin	25 »
Fleur d'oranger	25 »
Benjoin résinodor	70 »

(Formules extraites de l'*Agenda du Chimiste-Parfumeur*, par R.-M. GATTEFOSSÉ.)

Après la Foire de Lyon (Mars 1921).

La Foire de Lyon s'est terminée sur une situation un peu incertaine. Elle n'a pas marqué, comme on l'avait espéré un moment, une reprise effective des affaires. Est-ce que notre Grand Marché International n'aurait pas atteint son but qui est de mettre en rapports les producteurs et les consommateurs de tous pays ? Non, ce n'est pas cela.

La Foire de Lyon groupait, comme à l'ordinaire, un nombre considérable de vendeurs offrant les articles les plus divers, — et les acheteurs furent nombreux et de toutes les nationalités. Mais le mot *acheteurs* convient-il bien pour désigner les commerçants qui visitèrent la Foire, s'enquirent des prix et passèrent parfois des commandes d'échantillonnages ? Il semble que nous voici revenus aux temps lointains, — si lointains, n'est-il pas vrai, — d'avant-guerre, où *l'acheteur pouvait choisir* entre les offres et se décider après avoir comparé les prix, qualités et conditions de paiement proposés par les divers vendeurs.

Il faut nous faire à cette idée que si la reprise des affaires est, sans doute, prochaine, on ne doit pas espérer que ces affaires se traiteront de la même manière qu'en 1918-1919 et durant les premiers mois de 1920. Avec la vision d'une hausse rapide et discontinue, a disparu la fièvre d'achat qui a sévi sur nos grands marchés pendant les dernières années. Fini le stockage, finis les approvisionnements constitués en vue de ventes ultérieures à des cours toujours plus hauts, avec des bénéfices sans cesse accrus. En admettant, et rien n'est moins certain, que les avances de marchandises, si longtemps accumulées, aient été employées depuis un an que la baisse s'est fait sentir, nous pouvons espérer au mieux, une courte période de vive activité qui se produira au moment où l'on croira avoir atteint le point le plus bas de la baisse, — et ce moment est très prochain, — puis, après la reconstitution d'approvisionnements indispensables, il y aura la longue période des affaires âprement disputées où joueront toutes les conditions et tous les avantages qui peuvent être offerts à la clientèle.

Cette année sortie de la période de guerre où le vendeur y allait par devoir patriotique et l'acheteur avec l'espoir d'y *conquérir* une marchandise toujours rare, — la Foire de Lyon trouve sa véritable et définitive destination. Rassembler sur un point déterminé du globe et dans un court espace de temps les producteurs et les acheteurs du monde entier, leur donner le moyen de se joindre, de se voir, de *parler entre eux,* leur faire connaître en même temps aux uns les besoins à servir, les goûts et les préférences qu'ils ignoraient, aux autres les progrès réalisés, les fabrications nouvelles, révéler à la fois des horizons encore ignorés à l'offre et à la demande, n'est-ce pas là une vaste et belle entreprise dont la réussite justement escomptée doit avoir pour notre pays des avantages immenses.

Si la Foire est profitable à nos producteurs en leur amenant des clients lointains que, peut-être, il n'eussent pas connus sans cela, elle leur est également une grande leçon en les obligeant annuellement à une comparaison sévère de leurs produits avec ceux de leurs rivaux français ou étrangers. Aux meilleurs, aux plus adroits, aux mieux outillés, aux plus habiles les belles commandes.

Par une publicité préalable et d'autant bonne qu'elle sera mieux raisonnée et mieux adaptée à la clientèle qu'il recherche, le vendeur à la Foire a prévenu *tous les acheteurs* de sa présence, il leur a indiqué sommairement ses nouveautés s'il y a lieu et les avantages qu'il croit pouvoir offrir, puis, pendant la Foire, il s'est acquis des arrivées signalées dans les hôtels de Lyon ou dans les logements particuliers de la ville. Au fur et à mesure qu'un visiteur intéressant lui a été signalé, il lui a rappelé, renouvelé ou fait son invitation en insistant encore sur les points particuliers qu'il croit de nature à déterminer la visite du client.

Ce dernier est enfin dans le stand. S'il est étranger, il faut pouvoir parler sa langue et ce n'est plus alors que l'habileté du vendeur qui peut assurer la commande.

Le visiteur s'en est allé. Il y a encore quelques petites choses à faire pour que le vendeur s'assure toutes les chances. Si une commande a été passée et que l'acheteur ait été alors inscrit et fiché, il importe que le vendeur note avec soin, non seulement le détail de l'ordre et toutes les conditions demandées, mais encore qu'il conserve précieusement toutes les indications recueillies au cours de l'entretien qu'il a eu avec le visiteur et qu'il faut tenir dans une note courtoise, *cordiale*, en orientant cet entretien dans le sens nécessaire pour obtenir des renseignements sur les goûts, les possibilités de consommation, l'orientation des affaires de son interlocuteur.

La lettre de confirmation de commande devra reprendre les points principaux de cette conversation et faire des offres pour l'avenir. Le représentant ou le voyageur suivront ensuite utilement le nouveau client.

S'il n'y a pas eu commande, le travail à faire est exactement le même, avec cette différence que si l'on peut attendre quelques jours pour confirmer une commande acquise, il n'y a pas de temps à perdre pour confirmer une offre et faire la lettre adroite, habile, qui peut, au retour de la Foire, décider l'achat en rappelant votre maison au moment où le client examinera et comparera les renseignements et peut-être les échantillons rapportés de Lyon.

Nous ne poursuivrons pas plus loin l'exposé des efforts qui peuvent conduire à un bon rendement de la participation à la Foire... Ce que nous désirons dire avec force aux lecteurs de cette revue c'est qu'il ne suffit pas de prendre un stand et d'y attendre les chalands. Il faut aider la publicité faite par la Foire elle-même, de toute sa publicité personnelle..

... Et peut-être y aurait-il, à ce propos, quelques modifications à apporter à la publicité faite par la Foire elle-

même, mais ce n'est point ici le moment d'en parler.

Après ces considérations générales, nous devons noter parmi les événements importants de la Foire la visite de la délégation marocaine, la participation de la République chinoise et la visite de sa délégation, la participation de la Roumanie en un stand officiel et la visite d'une délégation roumaine, la visite de Lord Kellaway, sous-secrétaire d'Etat au ministère du commerce du Royaume-Uni.

Notons aussi la participation de l'Etat tchécoslovaque, de la Finlande.

Enfin, soulignons l'importance de la visite de M. Millerand, président de la République française, qui a passé à Lyon les 12 et 13 mars et qui est reparti le 14 au matin. Le Président a visité la Foire avec une attention émerveillée et le 13 mars au soir, à l'issue d'un banquet de mille couverts, servi dans le grand hall du Palais, après les discours de MM. Achille Lignon, président de la Société de la Foire, et Herriot, maire de Lyon, il a parlé à son tour.

Il a célébré en termes chaleureux le magnifique effort de Lyon, et, « sans engager les pouvoirs compétents », il a déclaré souhaiter que, faute d'une aide financière que l'état actuel du budget de la France rend impossible, la Foire de Lyon reçoive la consécration officielle qui lui est due.

Une immense ovation a accueilli ces paroles et la sympathie respectueuse de l'assemblée est allée tout entière vers le Grand Français qui venait de rendre un si bel hommage à la Grande Œuvre et à ses courageux ouvriers.

Cette Foire de 1921 marque donc une date qui doit être retenue puisque, désormais, toute la France est engagée par la parole du Président de la République à soutenir, encourager, aider par tous les moyens notre grand marché international.

P. A.

Nouveautés.

Un nouveau Vernis au Four pour Cartonnages.

Le prix actuel des boîtes fer blanc et de la verrerie fait étudier les succédanés économiques ; au nombre de ceux-là ont été retenus la céramique et le cartonnage. Malheureusement, l'un et l'autre ont un gros défaut : ils sont poreux et se laissent traverser par les liquides ou par les corps gras que l'on y enferme.

Un nouveau vernis au four vient d'être préparé au moyen des résines bakélites et qui permet de donner à ces corps un vernis insoluble résistant même aux acides à une température relativement élevée.

L'Isolite, c'est le nom du produit, se présente comme un vernis ordinaire à l'alcool, susceptible d'être nuancé ; on en enduit la surface à rendre imperméable ; on laisse sécher, puis on cuit à l'étuve à 140° environ.

Cette nouvelle application des résines solubles bakélites intéressera beaucoup nos confrères.

Les Talcs parfumés.

Nous avons insisté souvent sur ces articles qui sont d'une très bonne vente à l'exportation et qu'un peu de publicité permettrait de faire prendre en France et dans nos colonies.

Le talc est un excellent produit contre la sudation, c'est la poudre infermentescible par excellence : toute indiquée pour les soins à donner à l'enfant, au malade, à la femme.

C'est la poudre de riz populaire et de grandes quantités sont demandées par tous les pays du monde qui ne trouvent ce qu'il leur plaît qu'en Amérique. Ces articles français auraient un véritable succès. Il n'est pas utile d'insister sur la préparation simple de ce produit, nous recommandons cependant l'emploi d'odeurs hygiéniques et reconnues telles par le corps médical : le géraniol passe actuellement pour l'antigermicide le plus parfait et les expériences confirment cette opinion. Un bon géraniol garanti pur a une odeur très agréable et son coût est minime : une trace d'alcool phényléthylique lui donnera un bouquet rosé exquis.

Les boîtes en carton embouti sont susceptibles de beaux décors et sont avantageuses comme prix initial.

Formule moderne originale.

Eau de Toilette originale

Hydroxycitronellal pur distillé	200 gr.
Isoeugénol	60 »
Méthylionone	100 »
Benjoin résinodor	50 »
Iris liquide	50 »
Vétiver	25 »
Néroli	25 »
Rose de fleurs (dissolvants)	25 »
Jasmin	25 »
Bergamote	20 »

Dose pour 100 litres d'eau de toilette 70°.
Dose pour 80 litres d'eau de toilette 80°.

***

Le Monde des Plantes, intermédiaire des botanistes, revue internationale paraissant tous les deux mois. Abonnement annuel : 5 francs.

Cette revue modeste, mais si utile, est à recommander aux chimistes-parfumeurs qui tiennent à se tenir au courant des progrès de la botanique appliquée à la culture des plantes aromatiques.

Nouvelles Douanières.

Autriche. — Le ministère des finances a prescrit le paiement en or ou en devises étrangères des droits d'entrée frappant la parfumerie et les cosmétiques. Les devises étrangères visées sont : dollars, francs suisses, livres sterling ou florins hollandais. Le cours de ces devises sera fixé chaque fois par le ministère des finances.

Angleterre. — D'après le *Daily Mail*, le Gouvernement britannique a arrêté un nouveau projet fiscal dont les bills seront déposés après Pâques. Nous y relevons que, dans le but de protéger l'industrie anglaise, tous articles entrant dans la fabrication et la composition des parfums ne pourront être importés que sur licences délivrées par le ministre du commerce. Il en serait de même pour un grand nombre d'autres articles, français en majorité.

La Foire des Lavandes de Digne.

Nous avons précédemment annoncé cette importante manifestation économique et au moment de tirer notre précédent numéro nous avions le plaisir de noter en quelques lignes son plein succès.

Favorisée par une journée splendide, cette réunion de plusieurs centaines de producteurs et d'acheteurs a obtenu un succès complet. Les lavandiers intéressés des départements voisins étaient nombreux et nul doute que ce bel exemple d'initiative locale ne soit bientôt suivi ; nombre de personnalités du monde administratif et scientifique donnaient à la Foire de Digne son véritable caractère d'œuvre d'intérêt national et d'importance économique énorme.

A l'ouverture de la Foire, M. Gamet, président du Syndicat, indique que l'Association a été créée sous la pression des événements et expose les buts poursuivis par le Syndicat : amélioration de la culture et de la distillation, tractations directes avec l'acheteur en gros. Le Syndicat n'est contre personne, mais il entend vendre ses produits un prix raisonnable et prend l'engagement de livrer à la vente une essence garantie pure de toute addition tendant à en augmenter le volume ou la teneur en éther. C'est dans cette garantie que résidera le succès de l'entreprise. On étudiera le développement de l'emploi de l'essence de lavande, afin d'augmenter les débouchés. Le Syndicat débute dans une période pénible, mais le Conseil d'administration s'est assuré l'appui des Chambres de Commerce étrangères en France et françaises à l'étranger, ainsi que celui des Attachés d'Ambassade des principales nations clientes.

Au Théâtre de Digne étaient disposés les échantillons d'essence de lavande, au nombre de 110 environ, représentant un total de 7.500 kilos. Ces échantillons étaient présentés par les producteurs d'une manière uniforme et sous l'anonymat.

Chacun d'eux portait : 1° un numéro d'ordre correspondant au nom du propriétaire inscrit sur une liste non publiée ; 2° l'indication de la teneur en éther ; 3° la quantité d'essence offerte.

Un certain nombre d'acheteurs grassois, parisiens, lyonnais, etc., et plusieurs gros consommateurs américains examinèrent avec intérêt ces échantillons et prirent des notes détaillées. Il y avait là une multitude d'observations intéressantes à faire et bien des questions furent agitées. Comme résultat : trente-huit producteurs nouveaux s'inscrivirent comme membres du Syndicat avant la fin de la soirée (1) ; plusieurs questions importantes furent mises à l'ordre du jour du Conseil d'administration du Syndicat.

L'après-midi, la réunion a débuté par une séance de cinéma instructif, suivie d'un discours de M. Gamet, puis d'une conférence de vulgarisation de M. R.-M. Gattefossé. L'éminent conférencier a examiné successivement diverses questions : 1° applications de l'essence de lavande en chirurgie, en vénérologie, en dermatologie, en hygiène (hygiène du corps, soins intimes de l'homme et de la femme, hygiène des locaux d'habitation), en médecine vétérinaire, etc.

C'est un court résumé des travaux accomplis par l'auteur en collaboration avec les Drs Marchand, Forgues, Bonnaure et Meurisse ; l'auteur rappelle les remarquables résultats obtenus contre la gangrène gazeuse, les accidents syphilitiques, le choléra et la peste, le typhus, etc., et les travaux en cours pour le traitement des épizooties graves.

2° Appareils de distillation. — M. R.-M. Gattefossé fait la critique des appareils actuellement utilisés dans les campagnes et décrit les recherches et les observations qui l'ont amené, avec M. Vial, a construire les appareils que l'on peut voir en fonctionnement à l'usine de la Société coopérative « La Lavande Française », à Sault.

Il montre les avantages de la distillation à la vapeur sèche sous pression, à circulation rapide, et de la détente pour assurer la condensation parfaite avant la réfrigération du distillat.

3° Le conférencier étudie les causes diverses et nombreuses qui influent sur le coefficient de solubilité et montre la nécessité de reviser les chiffres actuellement établis comme critérium de pureté, beaucoup d'essences peu solubles présentant des caractères intéressant le consommateur ou inversement.

4° M. Gattefossé examine longuement la question de l'utilisation des eaux de distillation. Une certaine partie pourrait être écoulée par une vente bien conduite, d'abord dans les colonies françaises, où les indigènes réclament depuis longtemps, notamment dans l'Afrique du Nord, une « eau de Cologne » non alcoolique, et dans les lieux de production même aux touristes et voyageurs au même titre que les objets si amusants en paille et fleurs de lavande qui se vendaient autrefois. Des essais de vente d'eau de lavande en bouteille ont été faits avec succès dans des villes d'eau. Enfin, et c'est là la partie la plus intéressante de cet exposé, l'auteur examine les divers moyens de récupérer l'essence contenue dans les eaux de distillation, soit par redistillation, soit par des dissolvants appropriés. Son discours comprend de remarquables aperçus sur les modes antiques de distillation de l'essence de rose et leurs transformations à travers les âges, et sur les appareils de récupération depuis leur invention jusqu'à l'appareil qu'il fait actuellement construire chez M. Ulysse Fabre, à Vaison.

La Parfumerie Moderne donnera le texte de cette partie de la conférence dans son prochain numéro, en l'accompagnant des divers dessins exécutés au tableau noir par le conférencier.

La conférence est suivie d'une causerie publique où de très nombreuses questions sont agitées, sur lesquelles

(1) Le Syndicat compte actuellement 130 adhérents représentant plus des trois quarts des distillateurs du département et des producteurs des régions voisines.

M. Gattefossé donne les réponses dictées par les résultats de ses nombreuses observations faites au cours de quinze années d'études de la distillation de la lavande. M. Gamet remercie le conférencier et insiste sur l'emploi de la vapeur sèche pour la distillation et de la détente brusque pour la condensation.

***

Après la fermeture de la Foire, le Conseil d'administration s'est réuni à l'Office départemental agricole pour discuter certaines questions de détail, parmi lesquelles : 1° création d'un syndicat de garantie ; 2° ouverture d'un entrepôt syndical à Digne ; 3° marque syndicale ; 4° achat d'emballages ; 5° fonctionnement administratif et financier de l'entreprise. Le dimanche matin, le Conseil d'administration s'est de nouveau réuni pour procéder au classement des échantillons par qualités, en faisant appel au concours de neuf experts. Sur plus de 7.500 kilos d'essence mise à la vente, près de 4.000 kilos ont été classés dans la catégorie surfine et plus de 3.300 kilos dans la catégorie fine. A peine quelques lots ont été refusés comme insuffisants pour coups de feu à la distillation. Ce classement a été ratifié par les parfumeurs présents, dont plusieurs ont qualifié les essences exposées de « pures merveilles ».

La mévente générale de cette année a probablement amené à la Foire une quantité d'essence supérieure à la production moyenne actuelle des syndiqués, mais cette production est susceptible d'un important développement.

Les années prochaines, la Foire aura lieu normalement au mois de *septembre*, l'essai si encourageant de cette année ayant été motivé par l'existence de stocks assez élevés de la récolte 1920.

On a établi un cours nominal de 5 francs le degré d'éther pour les qualités parfaites (catégorie surfine), minimum nécessaire cette année. Pour la seconde qualité, les acheteurs se sont réservés. Pour les ventes à l'exportation, la constitution de « communales » sur la base d'une teneur de 50°, 40° ou 30° en éther, a été proposée, avec cachet de garantie du syndicat.

Le mode de détermination des qualités — dosage de l'acétate de linalyle considéré à part — obligera le syndicat à faire appel au contrôle de spécialistes. Cette question est étudiée avec d'autant plus d'intérêt que la publication des résultats du « Congrès de la Lavande », du Comité interministériel des plantes médicinales et à essences à ce point de vue particulier est encore retardée.

En présence des résultats acquis à la Foire des Lavandes de Digne, nous ne saurions trop rendre hommage aux hommes modestes autant que désintéressés qui, par leur esprit de suite, leur travail opiniâtre, contribuent tous les jours au relèvement agricole et à la prospérité du département : MM. d'Herbès, président de l'Office agricole départemental, et Fondard, directeur des services agricoles. Ajoutons également que le Conseil d'administration du Syndicat de la Lavande ne pouvait faire un meilleur choix en donnant la présidence et la direction des affaires à M. Gamet, d'Annot.

P. M.

Comité interministériel des Plantes médicinales et à essences.

Il résulte des rapports publiés des séances du 28 janvier et du 9 février 1921, ainsi que du compte rendu analytique de travaux de l'année 1920, que cet organisme officiel a eu à s'occuper, en ce qui concerne les plantes à essences, des cultures suivantes :

En France :

Lavande vraie, Sauge Slacé, Iris de Florence, Rose de France, Menthe, Géranium, et, en général, toutes les plantes de grande culture. Récolte de la Mousse de chêne.

Aux colonies :

Camphre, Citronnelle, Santal, *Chenopodium ambrosioides* var. *anthelminticum*, Camphre N'gai.

Des inventaires ont été faits des ressources de quelques-unes de nos colonies (celles pour lesquelles *La Parfumerie Moderne* a déjà publié ses catalogues).

En vérité, l'Office a eu beaucoup plus à s'occuper de plantes médicinales, question pour laquelle la France était moins bien préparée. Le principal travail actuellement a peu près au point est celui concernant la Lavande. Nous en donnerons prochainement des extraits qui permettront de se rendre compte de l'importance du récent Congrès de la Lavande.

L'œuvre du Comité interministériel est donc considérable et l'on doit bien augurer de la poursuite de ses travaux, en France aussi bien qu'aux colonies ; au Maroc notamment, où une mission vient d'être envoyée juste un an après celle de *La Parfumerie Moderne* dont nos lecteurs connaissent les résultats.

Les services de *La Parfumerie Moderne* possèdent une documentation considérable qui peut rendre de très grands services par la suite ; n'oublions pas, en effet, que notre revue a commencé ses campagnes pour :

La Lavande cultivée en 1908 ;
La Sauge sclarée en 1911 ;
La Mousse de chêne en 1911 ;
La Rose de France en 1912,

et les a continuées sans interruption jusqu'à maintenant.

Que ses études sur les plantes à parfums de Corse datent de 1910, celles d'Indo-Chine de 1918, celles du Maroc de 1920 seulement. L'avance que nous possédons peut donc être considérée comme très importante. Les fiches de notre jardin d'essai ne comprennent pas moins de 1.800 plantes aromatiques dont une grande partie ont été étudiées, cultivées et distillées.

Petit à petit, ses travaux ont été publiés ; il continuera d'en être ainsi. Nous publierons prochainement une table décennale (1909-1919) qui permettra à nos lecteurs-collectionneurs de retrouver facilement toutes les études qui les intéressent.

J .L.

De tout un peu....

Sur les travaux et les encouragements du Comité de Provence.

Dans sa dernière réunion, à Marseille, le *Comité* des plantes à essence de Provence a exposé les encouragements et travaux divers ayant pour but de favoriser la production de ces plantes dans la région.

C'est ainsi que dans le dernier semestre de 1920, il a été distribué par ses soins, en automne, plus de 400.000 plants de *lavande* à divers cultivateurs des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basse-Alpes et du Vaucluse.

Ces plants ont été livrés surtout par MM. J. Rolland, de Moriez ; R. Bonnefoy, de Banon, et Gamet, d'Annot.

Des adresses de vendeurs ont été communiquées à de nombreux correspondants. Mais en raison des difficultés actuelles de la vente de l'essence et de l'abaissement des prix, le Comité n'a donné satisfaction aux plus récentes demandes qu'en exposant aux intéressés la situation actuelle, les mettant en garde contre les déceptions que pourraient amener de nouvelles plantations, entreprises dans des conditions trop onéreuses.

Pour montrer l'intérêt qu'il attache à cette culture, l'*Office* agricole départemental des Bouches-du-Rhône a, de son côté, attribué, en 1920, au Comité, une subvention de 1.358 francs, à répartir entre les acheteurs de plants de lavande du département. Dans le même but, l'*Office* agricole du Var a alloué, au Comité, une somme de 1.500 francs.

Ce dernier a décidé d'accorder, pour les Bouches-du-Rhône, 600 francs au Syndicat agricole de Jouques, qui a planté 80.000 pieds ; 80 francs à M. Rostand, qui a créé une plantation de 8.000 pieds. Une subvention pourra également être attribuée à M. Dinner, inspecteur des forêts en retraite, à Aubagne, qui a acheté un certain nombre de plants, que le Comité ne connaît pas encore avec précision.

Pour le Var, il est alloué 1.000 fr. à M. Manescau, qui a fait, au Plan-d'Aups, une plantation de 200.000 pieds ; 400 fr. à M. Boyer, qui a planté 40.000 pieds à Aups, et 1.000 francs à M. Ricard, du domaine du Grand-Saint-Mitre, à St-Maximin.

Une autre culture intéressante, que divers cultivateurs ont exprimé le désir de tenter, est celle de la *Sauge sclarée*.

Une maison de Monteux (Vaucluse) a promis des graines pour la saison prochaine. Mais, déjà en 1920, le Comité de Paris en a envoyé un petit lot de *200 grammes* au Comité de Marseille.

Quelques semis faits au Jardin botanique de cette ville, ont permis d'établir que ces semences avaient conservé leur propriété germinative *dans la proportion de deux tiers environ*. Le Comité peut donc les distribuer en toute assurance. Cependant, le lot ne sera réparti qu'entre deux ou trois personnes, car, en raisan du faible rendement (1 à 2 p. 1.000) des inflorescences en essence, il est nécessaire de faire des essais sur une grande surface, pour (1 à 2 p. 1.000) des inflorescences en essence il est nécessaire de faire des essais sur une grande surface, pour qu'il puisse être distillé une quantité suffisante de matière.

[Sans parler de la Lavande, *La Parfumerie Moderne* suivra donc avec intérêt les progrès de ces cultures de Sauge sclarée ; nos anciens lecteurs savent en effet que la première campagne pour cette plante a été menée par nous et que, notamment, notre numéro spécial en couleur consacré à la Sauge sclarée avait eu un grand succès.

Pour 1921, *La Parfumerie Moderne* a pu faire distribuer, par l'intermédiaire de son « jardin botanique », près de huit kilos de semences sélectionnées de Sauge sclarée dans cinq départements du Sud-Est. Dans le Var, le nouveau jardin d'essai rattaché à *La Parfumerie Moderne* a pu mettre en culture de nouvelles plantes aromatiques et distribuer des graines de 72 espèces différentes appropriées à la grande culture dans ces régions.]

Sur les alcaloïdes dans les plantes.

MM. Ciamician et Ravenna ont fait des expériences qui tendent à montrer que les plantes, bien loin d'éliminer des substances, comme les alcaloïdes, qui pourraient être des produits résiduaires de leur métabolisme, les modifient en les rendant plus résistantes par la substitution de radicaux alcooliques, ou acides, à l'hydrogène. Ce fait semblerait étrange si les alcaloïdes ne représentaient que des produits inutiles. Ils doivent, au contraire, être destinés à des fonctions déterminées, que les auteurs croient être celles d'hormones végétales.

Porte-greffes pour orangers.

M. B. Roberston a étudié quels sont les porte-greffes qui, dans l'Inde, conviennent le mieux à l'Oranger et au Mandarinier.

Les arbres en expérience furent greffés sur *Citronnier* (*Citrus limonum* Osbeck var.), *Bigaradier* (*Citrus aurantium*, Linn.), *Limettier* (*Citrus limonum* var.), *Cédrat* (*Citrus medica* Linn.), plantés dans un sol à faible teneur en acide phosphorique assimilable.

L'auteur a conclu de ses recherches que pour le *Mandarinier*, variété *Sangtara*, le *Limettier* est le meilleur pied à adopter. Les autres porte-greffes ne conviennent pas. Sujet et greffons s'influencent profondément et réciproquement, en ce qui concerne la vigueur et la productivité de l'arbre, et en général le développement des fruits.

Quant à l'*Oranger* variété de *Malte*, de tous les sujets employés, c'est le *Citronnier* qui s'est montré le plus vigoureux et le plus productif. Le Limettier n'est utilisable que dans un petit jardin de famille, où l'on désire un arbre nain, qui ne produit pas beaucoup d'oranges, mais de qualité supérieure. Il n'a aucune valeur pour des plantations commerciales. Les autres porte-greffes ne sont pas à conseiller.

Possibilité de la culture et de l'exploitation du camphrier en Italie.

M. F. Cavara, du Jardin botanique de Naples, écrit, dans la *Revue Italienne des Essences et des Parfums*, que la culture du Camphrier (*Laurus* ou *Cinnamomum camphora*) est possible en Italie. Il invoque, à ce sujet, les données fournies par le professeur J. Gigioli, dans une importante publication, *La Canfora Italiana*, ouvrage très documenté sur l'histoire, la distribution géographique, l'acclimatation, la culture du camphier ; les industries et le commerce du camphre.

A Rome, à Florence, à Pise, sur le Lac Majeur (Isola Bella), sur la Riviera, au Jardin botanique de Naples et dans les environs (Capodimonti, Portici), au parc royal de Caserte, on trouve des exemples d'acclimatation de l'arbre à camphre.

Pour sa *multiplication*, on a généralement recours au semis de graines importées du Japon, car les gros camphriers qui croissent en Europe n'en produisent guère.

Or, on accuse les premières, quand elles nous arrivent, d'avoir perdu une grande partie de leur faculté germinative, soit parce que cette aptitude n'est déjà pas bien bonne, même chez les graines qui ont mûri normalement, soit parce qu'elles subissent des altérations en cours de route, soit encore parce que le temps écoulé depuis leur récolte est trop long.

Cependant, les essais de M. Cavara montrent que cette opinion est tout au moins exagérée.

L'expérimentateur a eu, en effet, plusieurs fois l'occasion de semer de ces graines venant du Japon (de la *Yokohama Nursery*), et elles ont germé parfaitement. En outre, les plantes issues de ces semis, placées ensuite en pleine terre, donnèrent des sujets vigoureux qui, en peu d'années, prirent un grand développement.

Au Jardin botanique de Naples, on a pu obtenir, il y a trois ans, une plantation d'essai pour la culture du camphier sous forme de *taillis bas*, en vue de l'utilisation des feuilles et des rameaux pour l'extraction du camphre et de l'essence.

On sait, en effet, que l'emploi des petites branches et des feuilles a fait adopter cette méthode de culture, par exemple à Ceylan et aux Etats-Unis. On plante les pieds buissonnants à 2 mètres (2.500 à l'hectare) et on peut récolter les feuilles, après quelques années seulement.

D'après les recherches du professeur Giglioli, les feuilles du *Camphrier italien* donnent un rendement plus élevé que celui que l'on obtient dans les autres régions où l'on cultive le camphrier, 1,2 à 1,5 % avec les feuilles vertes, et 2,4 à 3 % avec les feuilles sèches. Par contre les autres parties de la plante, branches, tronc, racines, sont beaucoup moins riches que les mêmes organes du Camphrier japonais par exemple.

Ainsi le tronc du Camphrier italien a donné 0,1 %, alors que celui du Japon fournit 2 %.

L'auteur pense que la forte proportion de camphre dans les feuilles sèches italiennes est due non seulement à la teneur plus faible en eau, mais encore à une oxydation accélérée de l'huile de camphre pendant les dernières phases de la végétation. Cette opinion est, d'ailleurs, conforme aux résultats obtenus par Yoshida.

Quant à l'infériorité spécifique du tronc, elle pourrait être attribuée à la différence des climats italien et japonais, et plus encore au mode particulier d'élaboration dans les cellules des jeunes plantes comparativement aux plantes adultes ou âgées. Dans les premières, il y a plus d'huile de camphre (essence) ; dans les secondes, plus de camphre.

Sur 100 parties de camphre extraites par distillation des feuilles du Camphrier italien, il y a environ un tiers d'huile de camphre.

Le rapport entre les deux produits varie d'ailleurs suivant les organes de la plante, et, même avec les saisons. Ainsi, en été, il y a plus d'essence, en hiver, plus de camphre.

A. Rolet.

Herbier et Jardin Botanique de la " Parfumerie Moderne ".

Plantes reçues en Janvier-Février 1921.

(28 plantes)

France. — *Phlomis fruticosa* L., *Teucrium flavum* L., *Styrax officinalis* L., *Pulicaria odora* Rch., *Ptychotis heterophylla* Koch., *Peucedanum Oreoselinum* Moench., *Peucedanum Cervaria* Lp., *Œnanthe pimpinelloides* L., *Melittis melissophyllum* L., *Erodium moschatum* L'Her., *Bunium Carvi* Bieb., *Anthemis Cotula* L.

France (cultivées). — *Philadelphus coronarius* L., *Oreodaphne foetens* L., *Gleditschia triacanthos* L., *Eucalyptus robusta* Sm., *Eucalyptus polyanthemos* Sch.

Algérie (cultivées). — *Melaleuca decussata* R. B., *Melaleuca linariifolia* Sm., *Lonicera fragrantissima* L.

Angleterre. — *Silaus pratensis* Boiss., *Pimpinella Saxifraga* L., *Œnanthe Phellandrium* Lam.

Mexique. — *Eupatorium adenophorum* Spreng.

Tonkin. — *Zingiber* sp., *Fokienia Hodginsii* Henr. Th., *Cinnamomum camphora* Nees.

Madagascar. — *Santalina madagascariensis* Baill. (Cœur de Santal).

INFORMATIONS.

FRANCE.

Syndicat de la Parfumerie Française

Ce groupement, qui a son siège à Paris, 348, rue Saint-Honoré, vient de procéder au renouvellement de son bureau. Ont été nommés : président, M. Lecaron, 6, avenue de l'Opéra ; vice-président, M. Nocard, 10, boulevard de Strasbourg ; secrétaire, M. Pichelin, 132, faubourg Saint-Denis ; trésorier, M. Simon, 59, faubourg St-Martin, Paris.

⁂

Au cours d'une assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société « L'Oxylithe », l'administrateur délégué a expliqué que la Société, qui fabriquait, pendant la guerre, de l'hydrogène pour l'armée, avait entrepris la fabrication des parfums synthétiques. Cette nouvelle usine de matières premières n'aura eu qu'une existence éphémère ; elle fabrique maintenant des pierres précieuses synthétiques, qui sont, paraît-il, d'une meilleure vente.

⁂

M. P. Denise, député, a appelé l'attention du ministère des finances sur un vœu émis par les associations agricoles de la région de Grasse, à l'effet d'obtenir l'établissement d'un droit de douane sur les fleurs coupées pour la parfumerie importées de l'étranger (c'est-à-dire d'Italie).

Cette demande a été transmise au ministère de l'agriculture actuellement saisi de la question du régime douanier des oignons à fleurs et de certaines fleurs coupées.

On voit que les industriels de cette région font leur possible pour éviter la baisse de leurs matières premières.

⁂

Parfums et Sorciers

Le *Journal de la Beauté* s'est fait l'apôtre des parfums magiques modernes. Si l'on en croit notre confrère, le « *Porte-Bonheur* » de Chrystella est un parfum dans la composition duquel rentrent des essences nouvelles, parfois inodores ou malodorantes, mais chargées de puissances redoutables ou favorables. La Mandragore, de célèbre mémoire, ferait partie de la formule.

Il est clair que l'auteur de cette « invention » est au courant des recherches des thérapeutes, mages et alchimistes primitifs et qu'il possède quelques idées sur les correspondances astrales. Bien étayée, sa théorie deviendrait intéressante et son produit se vendrait. Mais nous lui conseillons de ne pas confondre la magie des odeurs dont Santini de Riols peut lui apprendre les secrets et celle des simples qui agissent par leurs vertus curatives et rarement par leur seule présence ou leurs effluves... inodores.

ITALIE.

Douanes

La douane italienne groupe les produits de la parfumerie en deux rubriques : alcooliques et non alcooliques. L'inconvénient de cette division est de faire entrer dans la deuxième catégorie, à côté des parfums confectionnés, les matières premières qui servent à leur préparation, comme le musc, la civette, l'ambre gris, etc.

Les industriels italiens protestent, à juste titre, contre ce système qui pèse sur leur prix de revient et rend bien difficile la concurrence, spécialement pour les produits à bon marché.

La parfumerie italienne s'accorde, sur ce point, avec la parfumerie française, qui réclame également la franchise la plus complète possible sur les matières premières.

Actuellement, les verreries italiennes ne sont pas en état de fournir ni la qualité ni la quantité de flacons demandés par la parfumerie de luxe et les parfumeurs doivent avoir recours à la France et aux Empires Centraux. Cette véritable matière première est soumise à un droit d'entrée qui varie de 18 à 40 lires au quintal.

Une diminution de ce droit avantagerait les deux parties : parfumeurs italiens et fabricants français de verrerie de luxe. La parfumerie italienne bénéficie d'un régime protecteur suffisamment rigoureux : les parfums alcooliques sont taxés de 100 lires au quintal ; la France jouit d'un droit conventionnel de 50 lires. Les parfums alcooliques sont plus gravement taxés : à un droit de 115 lires au quintal s'ajoute une surtaxe correspondante à celle de fabrication intérieure de l'alcool.

Au résumé, la parfumerie italienne s'est bien défendue, sans pour cela présenter à la France des tarifs prohibitifs.

(*L'Esportazione.*)

⁂

Une Exposition de Catalogues de Maisons Françaises a la Foire Internationale d'Echantillons de Milan.

L'Office Commercial Français en Italie a déjà attiré l'attention de nos industriels et de nos commerçants sur les avantages qu'ils pourront retirer d'une participation effective à la Grande Foire Internationale d'Echantillons qui aura lieu à Milan du 12 au 27 avril prochain.

Plusieurs Maisons françaises ne se trouvant pas en mesure d'y figurer cette année avec leurs produits, l'Office commercial, d'accord avec la Chambre de Commerce française de Milan, soucieux de favoriser dans la plus large mesure notre commerce d'exportation, a décidé d'organiser une exposition de catalogues, prospectus, prix-courants, dans des stands réservés à cet effet et dans lesquels le public aura très librement accès.

⁂

Le Dr Vagliasindi, directeur de la « R. Stazione sperimentale per l'industria delle Essenze di Reggio Calabria », a publié une notice très inté-

ressante sur le développement à donner à l'industrie italienne des essences et parfums.

Nous en extrayons seulement quelques chiffres relatifs à la production moyenne du pays les dernières années avant la guerre (1909-1913).

1° Huiles essentielles dérivant des produits spontanés :

700 à 1.000 kilos essence de lavande ;
700 à 800 kilos essence de romarin ;
400 à 500 kilos essence de thym ;
1.000 kilos essence de myrte,

le tout valant enciron 50.000 lires par an.

2° Huiles essentielles dérivant des plantes cultivées pour l'alimentation :

460.000 kilos essence de citron valant 7.300.000 lires ;
180.000 kilos essence d'orange valant 2.000.000 lires ;
600 kilos essence de mandarine valant 20.000 lires ;
3.000 kilos essence d'autres agrumes valant 80.000 lires.

3° Huiles essentielles dérivant des plantes cultivées exclusivement pour leur production :

60 à 70.000 kilos essence de bergamote valant environ 3.300.000 lires ;
10.000 kilos essence de menthe valant environ 450.000 lires.

La production annuelle moyenne de l'Italie en essences aurait donc varié autour d'une valeur de 15 millions de lires les années qui précédèrent la grande guerre.

RÉPUBLIQUE-ARGENTINE.

Jusqu'en 1914, la France, grâce à ses marques réputées, avait presque le monopole de ses produits dans la République Argentine, la fabrication locale étant insignifiante. La guerre ayant empêché notre production, ce pays. grand consommateur de parfumerie, a cherché à employer ses propres ressources. Les Banques nationales ont prêté leur concours aux petits fabricants d'avant-guerre ou à ceux plus entreprenants qui, ne connaissant rien à la parfumerie, ont cherché à exploiter la situation. Les industries locales fournissent maintenant la verrerie et le cartonnage antérieurement importés. Les graisses et les suifs pour la fabrication des savons, les amidons et alcools de maïs sont préparés sur place et seulement sont importées de France les essences concentrées. La force motrice est l'électricité, la main-d'œuvre indigène, les contremaîtres et préparateurs sont étrangers. La parfumerie locale bénéficie de droits protecteurs d'autant plus élevés que les fabriques deviennent plus importantes.

Avant la guerre, la France importait pour 12 millions de francs de parfumerie, elle n'arrivera pas à ce chiffre cette année, bien que ses produits aient triplé de valeur, ce qui fait qu'au point de vue quantitatif, ses importations ont diminué de plus de la moitié. L'industrie locale exporte dans les Républiques voisines par l'intermédiaire de voyageurs.

Les fabricants français paraissant au courant de la situation actuelle, prennent leurs dispositions pour reconquérir le terrain perdu. Malgré ses grands efforts, la parfumerie locale est loin d'atteindre la valeur séculaire des grandes marques françaises.

JAPON.

Le développement des industries chimiques

Le développement industriel du Japon s'est considérablement accru au cours de la guerre. C'est particulièrement dans le domaine de l'industrie chimique que cet essor s'est fait sentir. Les causes en sont les suivantes : suppression des livraisons européennes, élévation croissante des prix sous l'influence des demandes répétées des fabriques de munitions qui ravitaillaient les combattants du conflit européen.

D'après les avis autorisés, comme celui, par exemple, du *Journal of Industrial and Engineering Chemistry*, les progrès accomplis par les chimistes et ingénieurs japonais sont très importants.

Leurs efforts ont porté principalement sur l'industrie du goudron de houille, des alcalis, du verre, du papier, du savon, des matières colorantes. Leur métallurgie s'est aussi développée d'une façon intéressante, de même que l'électrochimie, ce qui a demandé l'utilisation intensive de toutes leurs ressources hydro-électriques. A l'heure actuelle, les régions industrielles japonaises sont alimentées abondamment en énergie électrique bon marché.

L'industrie japonaise est moins favorisée en ce qui concerne le charbon qui se trouve en quantité suffisante, mais à des prix assez élevés.

Les matières premières et les matériaux comme le soufre, le camphre, le menthol, les huiles grasses et essentielles végétales, les phosphates, la chaux, le bois, existent au Japon ou dans les pays voisins.

A côté de ces dons de la nature d'ailleurs particulièrement bien utilisés, le Japon industriel a deux autres atouts dans son jeu : ce sont d'abord un gouvernement favorisant par tous les moyens possibles l'industrie chimique ; c'est ensuite une main-d'œuvre peu coûteuse. D'importantes subventions gouvernementales ont été distribuées aux sociétés qui s'occupent de la fabrication de la glycérine, des produits pharmaceutiques, des matières colorantes, des parfums synthétiques. Quant au prix du travail qui est très bas en général et on le sait, particulièrement faible dans les usines de produits chimiques, il n'a pas augmenté, malgré les salaires de guerre, comme en Amérique et en Europe.

Du côté de la direction de leurs entreprises, les Japonais sont moins favorisés. Le nombre de leurs techniciens est insuffisant. Il leur manque des chimistes et des ouvriers et contremaîtres spécialisés. Les Américains prétendent qu'un obstacle important à l'encaissement du commerce d'exportation des produits chimiques du Japon a été la méthode commerciale employée. Beaucoup d'irrégularités ont été commises par des exportateurs et elles ont causé un gros préjudice. Le Gouvernement s'en est ému et pour

certains articles, les allumettes et la verrerie par exemple, une inspection est nécessaire avant l'exportation.

Il est évident que ceci ne peut durer et il faut envisager une rude concurrence prochaine du Japon sur le terrain de l'industrie et du commerce des produits chimiques, principalement sur les marchés d'Amérique.

TUNISIE.

La Tunisie offre à nos fabricants de parfumerie un débouché intéressant, dont l'importance, loin d'être négligeable pour l'instant, va s'accroître de jour en jour.

Durant ces dernières années, les importations, d'après la statistique des douanes, ont atteint en moyenne les chiffres suivants:

Savons de parfumerie......	Fr.	142.000
Parfumeries alcooliques		233.000
Parfumeries non alcooliques....		65.000
Essence de roses..............		7.000
Essences naturelles autres......		6.000
Soit un total de......	Fr.	453.000

Cette statistique est d'ailleurs incomplète, car il y aurait lieu d'y ajouter les parfums synthétiques, les fards, produits de beauté, dentifrices que la douane englobe sous d'autres rubriques.

Les produits importés sont de deux sortes bien différentes suivant la clientèle qui les demande.

La clientèle indigène réclame les parfums auxquels elle est fidèle depuis des siècles : essences de roses, de géranium rosat, de jasmin, ambre, musc. Avant la guerre, l'Allemagne réalisait ici un chiffre d'affaires sérieux. Depuis 1914, la France s'y est substituée en partie, mais il y a encore de la place.

Pour tous ces articles ce ne sont pas seulement les articles bon marché qui sont demandés, mais aussi les produits de la meilleure qualité que les Tunisiens savent apprécier. On produit d'ailleurs dans le pays, mais en quantité insuffisante, des essences de qualité tout à fait supérieure.

La clientèle européenne recherche nos savons fins, surtout les sortes très parfumées, et nos parfums de marque, surtout les plus tenaces. La parfumerie étrangère n'est guère représentée que par une ou deux marques connues, qui, d'ailleurs, augmentent leurs affaires chaque année, bien que les parfums d'origine française soient les préférés. Les quantités demandées augmentent constamment par suite de l'accroissement ininterrompu de l'immigration et aussi de la réalisation de nouvelles fortunes, conséquence des cours élevés des produits du sol tunisien : céréales, huiles d'olive, vins, moutons, etc.

(*Institut colonial de Bordeaux.*)

AUSTRALIE.

Les Marchandises Françaises boycottées

Nous signalons, à la suite d'un confrère, la situation désespérée faite aux commerçants français et aux représentants et marchands d'articles français en Australie, par suite de la perception par la douane des droits au taux du change d'avant-guerre. Des plaintes nombreuses ont été envoyées par des Français installés au « Commonwealth ».

Par suite d'une interprétation arbitraire d'un décret de mars dernier, l'Administration des douanes frappe nos produits de droits prohibitifs allant jusqu'à 100 et 110 % de la valeur des marchandises.

Cet état de choses s'explique, d'ailleurs, de la façon suivante :

Le tarif douanier voté en mars est très élevé et, pour une grande partie des articles français, atteint 45 % *ad valorem* (certains articles dits « de luxe » paient même jusqu'à 60 %). Ce droit de 45 % s'applique à presque tout ce que la France avait l'habitude d'exporter en Australie : parfumerie, vins, soieries, savons, lainages, broderies, fleurs artificielles, costumes, fourrures, ganterie, chapeaux, bas, bonneterie, parasolerie, produits textiles, machines, huiles, vernis, porcelaines.

D'après le tarif en vigueur, 100 livres de ces marchandises devraient payer 45 livres de droits, ce qui est déjà coquet. Telle n'est pas la manière de voir de la douane australienne, qui tient le raisonnement ci-après :

« 100 francs de marchandises françaises valent au pair environ 4 livres. Les droits à 45 % sont donc, en arrondissant, d'environ 2 livres, plus un droit de 10 % perçu sur toutes factures. »

Ces 100 francs de marchandises arrivent donc à payer un peu plus de 2 livres de droits, c'est-à-dire, au change actuel, plus de 100 francs, donc environ 110 % de la valeur de la marchandise. Et ceci est en contradiction absolue avec la loi australienne, qui prévoit les droits *sur la valeur des marchandises au pays d'origine*.

On conçait aisément que cette majoration de 100 % soit un coup terrible porté à notre commerce d'exportation avec l'Australie. Les prix ainsi transformés écartent à tout jamais les acheteurs australiens, même ceux qui éprouvent pour la France une sympathie profonde et, si nous n'y prenons garde, le consommateur local perdra l'habitude de demander l'article français.

Cette situation navrante est encore aggravée par le fait que les nations à change favorable (nos concurrents) bénéficient d'une réduction de droits, toujours à cause de la conversion des monnaies étrangères au pair. Certains pays ne paient donc que 35 et 40 % au lieu des 45 % du tarif ; ils peuvent donc jeter sur le marché leurs articles à des cours formidablement inférieurs qui ne laissent aucune chance au produit français et leur permettent d'accaparer à tout jamais une clientèle dont les besoins n'iront qu'en se développant.

Les résultats pratiques de la mesure appliquée par les autorités australiennes sont que presque tous les produits français arrivés récemment ne sont pas dédouanés et sont réembarqués pour la France ou pour d'autres pays, et que les Australiens cessent, à leur grand regret, de nous passer leurs ordres. Un des plus gros négociants de soieries de Melbourne, qui venait de recevoir pour plus d'un demi-million de francs de soieries lyonnaises, a été obligé de les réexpédier ne voulant pas et ne pouvant pas payer des droits qui rendraient ces tissus invendables en Australie : il adresse maintenant ses commandes à Zurich...

ETATS-UNIS.

Aroma-Club de New-York

Avant la guerre, le Club organisait des lunchs hebdomadaires ; une heureuse coopération d'idées et d'organisations avait ainsi réuni rapidement tous les parfumeurs, fabricants et commerçants, de l'Est des Etats-Unis.

Les principaux membres de l'*Aroma-Club* viennent de prendre l'initiative de réorganiser sans délai les réunions fréquentes d'avant-guerre et lancent un appel à tous les intéressés. Nous sommes heureux d'en donner ici un écho, beaucoup de membres du Club habitant l'Europe et diverses villes atteintes par *La Parfumerie Moderne* à travers le monde.

***

Ungerer's Bulletin

Nous croyons devoir devancer notre rubrique régulière de bibliographie pour dire quelques mots de l' « Ungerer's Bulletin » (volume 2, numéro 3), paru à New-York en février. Nous regrettons que l'abondance des matières nous empêche de publier *in extenso* les articles éditoriaux envoyés à l'avance (*advance copy*) par la rédaction de notre si aimable confrère.

« *The 1921 Enigma* », par W. G. Ungerer, est un ardent appel à l'optimisme industriel américain si ébranlé naguère par la crise mondiale. Notons dans ce même bulletin d'importants articles sur les crèmes de toilette, les gommes Elemi, le sens de l'Odorat, etc., etc., qui méritent tous une étude attentive.

Le tout est publié sous une forme très élégante qui fait grand honneur aux éditeurs ; la présentation en est si différente de ce que l'on a coutume de voir en Amérique que nous ne doutons pas que son succès soit considérable.

SEYCHELLES.

On sait que la parfumerie, la pharmacie, et surtout les fabriques de vanilline artificielle, emploient des quantités importantes d'essence de cannelle, le plus souvent fournie par la distillation des feuilles et des rameaux du cannelier. La principale provenance a été, jusqu'ici, l'essence de cannelle de Chine. Un nouveau centre de production d'essence de feuilles de cannelle est en voie de création aux Seychelles qui en exporteront, cette année, 60.000 litres.

Le cannelier pousse facilement et abondamment dans un certain nombre de nos colonies, qui en possèdent déjà un nombre important de beaux arbres. Peu exigeant sur le choix du sol, il se multiplie avec une extrême facilité par ses graines. Il semble que là où l'on s'occupe déjà de la préparation d'essences il serait tout indiqué, si les canneliers existent, de procéder à des essais de distillation de feuilles. Si, comme tout le laisse supposer, ils sont satisfaisants, on sera encouragé à multiplier les canneliers de manière à les grouper pour rendre plus facile la récolte des feuilles.

Actuellement, l'essence de cannelle de Chine vaut 38 fr. le kilogr.

(*L'Agronomie coloniale*).

LETTONIE.

Un Monopole de l'Etat sur les Alcools

Le gouvernement a monopolisé l'industrie de l'alcool. Toutes les distilleries du pays ont été placées sous son contrôle et le prix de vente du litre d'alcool à 40° est fixé à 70 roubles.

Revue de la Grande Presse.

Le *Peuple*, de Bruxelles, publie, sous la signature de M. L. Chokier, une intéressante étude sur les Fards et les Parfums. L'historique, fort bien traité, contient de nombreux documents parmi lesquels les parfums retrouveront de quoi glaner pour leurs « nouveautés ».

***

La *Démocratie Nouvelle* reprend une idée de *La Parfumerie Moderne*.

« Les Aveugles »

« A-t-on songé que ces malheureux pourraient apprendre le métier de parfumeur ? S'il est vrai que les sens intacts acquièrent chez les aveugles une perfection supérieure, ils doivent avoir pour cette profession des aptitudes marquées. Le handicap résultant de leur infirmité pourrait être largement atténué par une organisation ingénieuse et facile de leur travail. De plus, la parfumerie est, au point de vue national, une industrie intéressante, car elle constitue une partie importante de nos exportations.

« Je suis persuadé que les parfumeurs français, soit les producteurs de produits naturels à Grasse, soit les fabricants de synthétiques dans la banlieue parisienne, à Lyon, etc., soit les parfumeurs proprement dits, les Coty, Houbigant, Gellé, Pivert, etc., etc., essayeraient volontiers cet emploi des aveugles de guerre et s'en trouveraient bien. »

Nous pensons que notre confrère aurait grand tort d'abandonner cette idée et nons verrions avec plaisir les syndicats et toutes organisations compétentes s'en emparer pour la mener à bien.

***

Enfin, nous lisons, dans un grand nombre de quotidiens, des comptes rendus élogieux de la Foire des Lavandes de Digne, dont le succès a été si considérable, et de nombreuses notes sur les nouveaux emplois des essences déterpénées en thérapeutique et le succès de compositions à bases d'essences (Salvol, Afrol, etc.), dans le traitement des épizooties contagieuses.

La Polémique avec "La Voix du Peuple".

Notre confrère *La Voix du Peuple* de Grasse a encore publié sur le même sujet un article aussi long que les deux premiers, sans nous apporter la moindre des révélations annoncées antérieurement.

A notre grand regret, il nous est donc impossible de le suivre.

Nous avons eu, à la rédaction de la *P. M.*, une conversation du plus haut intérêt avec une personnalité bien connue dans les milieux parfumeurs à Grasse et à Paris et dont l'impartialité ne fait de doute pour personne.

A son avis, il y a une hausse non justifiée par les nécessités commerciales et condamnée par le plus élémentaire bon sens.

Que cette hausse ait été causée par un antagonisme entre parfumeurs parisiens et grassois, cela ne fait pas le moindre doute. Quant à discuter maintenant des responsabilités, c'est ou bien devancer l'autorité du tribunal qui est chargé d'éclaircir l'affaire ou bien essayer de l'influencer.

Nous ne voulons en aucune manière nous associer à cette campagne d'opinion.

Nous venons de recevoir de quelques abonnés qui signent anonymement « Un groupe d'abonnés mécontents » une lettre qu'on nous prie de publier. Nous nous contenterons d'en citer quelques passages puisque l'anonymat de nos correspondants ne leur permet pas de prendre la responsabilité de toutes leurs allégations. Néanmoins, comme cet indice de mécontentement est la principale raison que nous avons de ne plus continuer la publication des articles de la *Voix du Peuple*, nous en citons les passages principaux.

« A une réunion de petits fabricants de parfumerie, abonnés à votre revue, nous avons décidé de vous aviser de notre mécontentement actuel en vous priant de publier notre lettre... Autrefois la *Parfumerie Moderne* était une revue technique ; aujourd'hui les articles documentaires, les conseils pratiques ont presque disparu et ont été remplacés par de longues polémiques entre un gros parfumeur... et un syndicat de producteurs et des maisons de Grasse.

« En quoi voulez-vous que cela nous intéresse ?

« Nous les petits, nous ne sommes pas contents parce que nous voyons dans la *Parfumerie Moderne* des articles encombrants aux lieu et place de ceux que nous y trouvions autrefois, qui, pour nous, étaient beaucoup plus intéressants... Nous demandons qu'on nous... fiche la paix avec cette polémique. »

Signé : « Un groupe d'abonnés mécontents. »

D'autre part, nous avons reçu de nos amis et lecteurs de New-York un billet très court, dont voici la teneur :

« The occasion of the Anniversary of a great American impels me to remind you of his philosophy by recalling to you a tabloid of it.

« You can fool some of the people all the time and all of the people some of the time, but you cannot fool all of the people all the time. »

« It occurs to me that this philosophy might very aptly be applied to certain activities now current in Grasse. »

Il nous semble que dans ces conditions nous aurions mauvaise grâce à nous éterniser sur cette question.

Pour nous, qui voulons rester en dehors de la discussion, nous avons cru bon d'éclairer nos lecteurs sur la thèse défendue par quelques maisons de Grasse, en restant dans notre rôle d'informateurs impartiaux. S'il sort quelque chose du procès nous en reparlerons brièvement ; mais nous ne pouvons continuer à gâcher du papier sur ce sujet par trop compendieux, au gré de notre confrère grassois.

L'opinion publique se désintéresse de l'affaire.

Nous aussi.

P. M.

Légion d'Honneur.

Depuis longtemps on attendait l'attribution de quelques croix à nos chimistes victimes de l'Ypérite dans les usines qui fabriquaient ce corps terrible.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de MM. Berthon, Bouvard, Evieux et Ledru, ingénieurs-chimistes des Ecoles de chimie des Universités de Lyon et de Paris. A ces nouveaux légionnaires nous adressons nos vives félicitations et nos vœux de définitif relèvement des graves affections contractées au cours de la fabrication de l'Ypérite.

Mais c'est avec émotion que nous songeons à tous ceux qui sont morts des atteintes de l'Ypérite auprès des appareils dont ils assuraient la marche. Des décorations posthumes auraient pu être attribuées à leur mémoire ; il est encore temps de réparer cet oubli.

Notre collègue, M. G. Blanc, ingénieur-chimiste, docteur ès sciences, attaché à la maison Lautier fils en qualité de chef des fabrications de parfums synthétiques, est nommé chevalier de la Légion d'honneur ; nos félicitations cordiales.

***

C'est avec plaisir également que nous apprenons l'attribution du grade de chevalier de la Couronne d'Italie à M. Riccardo Subinaghi à titre de *Cavaliere del Lavoro*.

M. R. Subinaghi est le distingué et actif administrateur délégué et directeur général de la Soc. An. R. Sibinaghi et Cie, de Milan. Nos félicitations au distingué chevalier et à la firme bien connue à laquelle il fait honneur.

La Baisse et les Cours.

Il existe actuellement plusieurs sortes de baisses : la plus normale provient, pour les marchandises d'importation, de la variation des changes , elle influence par exemple le prix des essences d'Hespéridées qui, avec la lire à 54, sont descendues à un cours assez bas, et les essences dont la monnaie d'achat est la roupie ou la piastre.

Une seconde sorte de baisse, non moins importante celle-ci, mais anormale, provient des liquidations de stocks dans les maisons ayant besoin de remettre à flot des finances menacées : c'est ainsi que le bois de rose, dont la valeur à l'embarquement est de 110 et au-dessus, se vend couramment 80 et moins selon quantités.

Enfin, une troisième sorte de baisse est celle que sont obligées de subir momentanément les maisons qui veulent donner satisfaction à leur clientèle en les empêchant de s'adresser aux liquidateurs ci-dessus.

Il est certain que beaucoup de produits sont vendus, dès maintenant, audessous de leurs prix réels parce que les fabricants se voient dans l'obligation de faire des offres à parité des prix très bas des courtiers qui se sont, il y a quelque temps, chargés de marchandises qu'ils offrent à tous prix maintenant.

Le marché est donc faussé pour quelque temps ; mais cette situation anormale ne saurait se maintenir longtemps. Que la concurrence s'établisse, rien de mieux ; que les industriels cherchent, pour garder leur clientèle, à établir les plus bas prix de revient possibles, rien de mieux, mais qu'ils soient obligés de vendre sans bénéfice ou à perte, ce ne peut être un bon expédient que pendant la période aiguë de la crise.

Cette période aiguë semble terminée: le Japon, qui a été le premier à subir le malaise qui accable le monde entier, vient d'augmenter sensiblement ses exportations et ses importations. L'Amérique elle-même demande des prix ; de tous côtés on sent le désir d'une activité plus grande. Dès que les stocks spéculatifs seront dissipés et ne forceront plus les fabricants à se tenir au-dessous de leurs prix de revient, une hausse sera inévitable.

Y en a-t-il encore pour quinze jours. trois semaines, un mois, nul ne peut le dire. Les salaires peuvent-ils diminuer sérieusement ? le coût de la force motrice électrique est-il meilleur ? le charbon lui-même entre-t-il pour une si large part dans les prix de revient ? les impôts vont-ils décroître (on annonce 6 milliards d'impôts de plus pour l'an prochain) ? l'intérêt de l'argent sera-t-il plus faible ?

Quelle est, en somme, la cause réelle de la baisse : une surproduction obtenue souvent par des fabrications hâtives à la suite de demandes outrancières des clients.

La production normale ne saurait nous maintenir dans des prix en baisse continuelle ; un simple examen des cours pendant les années précédentes nous en donne l'exemple.

Voici par exemple les prix moyens de quelques produits les plus demandés pendant les années 1914 à 1921.

	1914	1915	1916	1917	1918	1919	Janvier 1920	Juin 1920	Février 1921
Bois de rose	35	35	40	40	60	60	190	300	90
Citron	30	20	15	15	15	18	48	68	25
Bergamote	58	50	45	60	60	80	150	250	140
Géranium R.	60	50	80	50	95	95	192	300	140
Lavande stand.	38	30	40	45	45	77	190	220	210
Lemongrass	12	12	15	15	25	28	95	150	60
Menthe Flor-Mint	65	65	70	70	120	130	180	190	180
Orange douce	22	22	30	30	37	80	149	300	90
Petitgrain Paraguay	38	38	38	40	40	59	115	225	120
Patchouli	40	45	160	160	160	200	425	525	475
Thym rouge	12	12	18	17	17	25	72	72	50
Ionone alpha	100	100	100	100	200	200	400	600	500
Vanilline (1)	50	50	100	100	200	400	500	600	325
Héliotropine	20	50	65	75	100	150	200	350	100
Musc P. C.	25	25	70	70	70	150	175	250	150
Alcool phényléthylique	100	150	250	300	300	360	350	400	175
Terpinéol	5	10	12	12	15	18	25	40	25
	710	764	1248	1199	1559	2130	3456	4840	2855
Coefficient	1.»»	1.07	1.75	1.68	2.19	3.»»	4.86	6.81	4.»»

La baisse de mars doit abaisser le coefficient au-dessous de 4 et le ramener au voisinage des cours de 1919, c'est-à-dire environ moitié des cours les plus hauts de 1920.

Cette diminution de 50 % ne nous paraît pas entièrement justifiée et il semble momentanément impossible de rester à des cours relativement aussi bas ; il ne faut pas oublier, en effet, que la plupart de ces prix sont fonctions des changes des acheteurs anglais et américains ; que le dollar vaut 3 fois son prix normal, autrement dit que le franc de 1921 vaut trois fois moins que le franc de 1914.

Lorsque nous reviendrons au coefficient 3, nous serons exactement dans les conditions de 1914, c'est-à-dire que les prix actuels sont bien voisins, toutes proportions gardées, des prix normaux d'avant-guerre.

D'ailleurs, beaucoup de produits sont au-dessous de ce coefficient ; le citron est au cours de 1914, l'alcool phényléthylique vaut à peine deux fois son prix d'avant-guerre, la badiane est moins chère qu'au début de la guerre ; le petitgrain du Paraguay et le géranium s'approchent du coefficient 2, ainsi que le bois de rose.

Les autres variations dépendent des conditions nouvelles qui ont modifié les moyens de production.

Les pronostics pour la saison qui débute sont donc les suivants : pour les produits émanant des pays à change élevé, correspondance entre les cours et les changes. Pour les produits français, cours encore élevés à cause de la cherté de la main-d'œuvre et du resserrement des cultures. Pour les produits chimiques, prix quelquefois en baisse, mais dans l'ensemble plutôt

(1) Le prix actuel de la vanilline s'entend sans l'impôt de 100 francs.

très fermes dès la reprise des affaires. Les produits à spéculation verront sûrement leurs cours se relever. En général, nous allons vers la stabilisation du marché à brève échéance.

Les achats deviennent donc désormais plus aisés ; une reprise s'est déjà dessinée, notamment sur les produits bon marché ; petit à petit, les produits de luxe se mettront de la partie. Le printemps doit ramener les beaux jours. R. M. G.

Sociétés.

Formations.

Société G. Subra & Cie. — Siège social : 8, rue Bernard-Mulé, à Toulouse.

Cette Société prend la suite des « Laboratoires Industriels de Catalyse », qui existaient depuis 1912. Cette Maison est depuis longtemps spécialisée dans les applications industrielles des méthodes catalytiques et se consacre décormais, en grand, à la fabrication des produits aromatiques de synthèse par catalyse.

Camilli Albert & Laloue. — Siège social : Grasse. Capital : 1 million de francs. Parfumerie, savonnerie, droguerie.

Société Française de Parfumerie et de Maroquinerie. — Capital : 1 million de francs. Siège social : 92, rue St-Lazare, Paris. Usine à Nice. Articles de bijouterie, parfumerie et haute fantaisie.

Grande Distillerie et Parfumerie de la Loire. — Siège social : St-Etienne. Capital : 500.000 francs. Commerce des liqueurs et parfums.

Jequier & Cie. — Siège social : 13, rue des Champs, Asnières. Capital : 200.000 francs. Parfumerie et droguerie.

L'Industrie des Parfums (Procédé Otto). — Siège social : 14, rue Nouvelle, Paris. Capital : 1 million de francs. Parfums synthétiques et naturels.

Compagnie de Parfumerie et de Chimie : « Paulette », Ltd. — Capital : $ 5.000,00. Siège social : 1670, rue Saint-Laurent, Montréal (Canada). Produits chimiques et articles de toilette.

Modifications.

Société Delarue & Lemaire. — Siège social primitif à Salomé (Nord). Capital porté à 460.000 francs et siège transféré à Illies. Fabrique d'alcool et de parfums synthétiques.

Société des Grands Magasins « Jones » (Au Palais des Parfums). — Augmentation du capital à 6.000.000 de francs.

Société Lefranc & Lévy (Murcy). — Siège : 68, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, prend la raison sociale suivante : Pierre et Albert Lefranc.

Dissolutions.

Saint-Martin & Cie. — Siège social : 12, rue de la Comète, à Asnières. Exploitation d'un fonds de parfumerie.

Fonds de Commerce de Parfumerie.

Le magasin de parfumerie sis 2, rue de la Paix (angle rue des Petits-Champs), à Paris, est mis en vente.

Bibliographie.

Une Mission d'études sur la Lavande et son Industrie dans le Sud-Est de la France. — Notice n° 7 (janvier 1921) de l'Office National des Matières premières végétales. Paris, Vigot.

(Ce fascicule est paru avec quelque retard, en mars 1921. *La Parfumerie Moderne* publiera des extraits de cette étude accompagnés d'une note de l'auteur, M. le prof. Humbert.)

***

La Comptabilité moderne, par la méthode du journal centralisateur, par Fernand Heuchon (Bruxelles).

Dans ce traité pratique, M. F. Heuchon expose sa nouvelle méthode de comptabilité dite : par le Journal centralisateur.

La tenue du Journal ordinaire exige en effet l'inscription sur ce livre, par dates, de toutes les opératoins commerciales.

Le Journal centralisateur, au contraire, ne contient que les titres des opérations en général, dont les détails se trouvent réunis dans les différents livres nécessaires.

Pour les opérations de caisse, par exemple, on n'aura qu'à inscrire sur le Journal, à la fin du mois : les recettes et les paiements. Les transports des comptes particuliers au grand-livre se font selon le livre de caisse, et ce, à volonté, même le jour de l'opération.

Dans la première partie de ce traité, la nouvelle méthode est exposée au complet, et l'auteur nous montre tous les avantages qu'on peut en tirer, en comparaison de l'ancien système, beaucoup plus compliqué. Il passe ensuite en revue la tenue de tous les livres, telle que l'exige la méthode, en fournissant de très nombreux exemples pour chaque cas.

Nous croyons devoir vivement recommander à nos lecteurs cet intéressant ouvrage, qui pourra leur rendre d'utiles services en leur permettant de moderniser leur comptabilité, en la simplifiant.

Brevets.

Procédé pour la fabrication de poudre de savon. — Haeberle. — Br. fr. n° 513.275.

Alambic perfectionné pour la distillation des plantes aromatiques. — M. Gourdier.— Br. fr. n° 516.003.

Un nouveau Support absorbant.

Pour donner suite au magistral chapitre publié dans l'Agenda du Chimiste-Parfumeur de M. R.-M. Gattefossé, sous le titre le « Support Absorbant », auquel nous prions nos lecteurs de se reférer, nous avons à ajouter les renseignements complémentaires suivants :

Tout produit poreux est par le fait même de sa définition, un absorbant, qui sert de véhicule à l'odeur ou au produit parfumé, soit pour le dépenser. l'user, soit pour le volatiliser.

Partant de cette définition, il nous est facile d'établir une distinction entre les corps qui absorbent réellement les parfums et ceux qui s'en imprègnent seulement.

Ainsi le sulfate de potasse granulé n'absorbe rien du tout, attendu qu'étant un sel insoluble il ne présente aucune garantie d'absorption.

Tout produit réellement poreux sera supérieur au produit cristallisé, uni, lisse et dur, de plus il est nécessaire que dans la Parfumerie, ce produit soit d'une neutralité absolue en raison des parfums que l'on doit lui confier.

Nous signalons aux Chimistes-Parfumeurs un nouvel absorbant idéal.

Cet absorbant spécial, c'est le sulfate de calcium, SO^4Ca.

Il ne faut pas l'employer tel qu'il se présente dans le commerce, il est nécessaire auparavant de lui faire subir une préparation spéciale pour le purger de toutes ses impuretés et le rendre propre à être utilisé en parfumerie.

A cet effet, on varie un peu sa composition, selon les préparations auxquelles on le destine, par l'introduction en petites proportions d'albâtre ou de carbonate de magnésie, selon que l'on désire une pâte tendre ou dure et l'on tamise le tout.

L'hydratation se fait à l'eau distillée à laquelle on ajoute soit de l'eau de Rose, soit de la fleur d'oranger, on fait de la pâte un bloc qu'on laisse complètement durcir à l'étuve ou à l'air libre. Lorsqu'il est bien sec, il est prêt à l'usage auquel on le destine ; si c'est en poudre on le concasse en morceaux pour l'introduire au pulvérisateur, sinon on le découpe à la scie en morceaux de la grandeur que l'on désire et on lui communique la forme voulue.

On peut au moment de l'hydratation colorer la pâte de la nuance voulue et obtenir même des objets préalablement coulés de la forme et de la nuance les plus variées.

La forme une fois fixée et obtenue rigoureusement sèche est apte à être trempée dans un bain : Parfum alcoolique, essences, acide acétique, ou parfums ammoniacaux, et une fois séchée à nouveau, conserve son odeur pendant un grond nombre d'années, ce qui dépend de la force du parfum.

Les avantages de cet absorbant sont : sa composition économique, sa très grande porosité, sa solidité, qui peut aussi se dépenser, c'est-à-dire s'user par frottement, les jolis tons auxquels sa blancheur se prête et, enfin, sa neutralité qui lui permet l'absorption des produits les plus hétérogènes, et surtout les formes multiples auxquelles il peut se prêter pour le commerce, telles que poudres plaquées, bâtons statuettes, perles, pastilles, etc., etc.

Paul ANTONY.

Le Rabattage des Orangers atteints par la Gelée.

La Parfumerie Moderne a tenu à apporter sa modeste contribution à l'œuvre de reconstitution qu'exigent les orangeraies du Midi à la suite des terribles dégâts qu'elles ont subis lors de la grande gelée des 17 et 18 décembre 1920.

Nous avons fait appel à ceux de nos collaborateurs plus spécialisés dans la culture des orangers et nous extrayons ce qui suit des réponses qu'ils ont bien voulu nous faire à ce sujet :

« L'oranger à parfumerie a été très éprouvé, il a plus souffert que les autres espèces. Les bigaradiers sont plus ou moins atteints suivant l'état de vigueur des sujets et leur situation ; toutefois, il faudra les ramener sur le gros bois et quelques-uns même sur le tronc.

« Pour la question du rabattage, les avis sont partagés. Les uns ont opéré de suite, en coupant franchement sur les grosses branches ; d'autres préfèrent attendre le départ de la végétation ; d'autres, pour éviter l'aspect lamentable de toutes ces pauvres plantes sèches et pour détruire autant de parasites que possible, ont coupé toutes les petites branches vraiment sèches, qui ont été brûlées avec les feuilles, se réservant plus tard d'équilibrer les plantes par une nouvelle taille basée sur leur état de végétation. Toutefois, il doit être bon de ramener les coupes sur des branches tout à fait indemnes de gelée pour faire produire à l'arbre une bonne charpente vigoureuse, car beaucoup sont plus atteints sur une face que sur l'autre, — le côté d'où venait le vent est le plus abîmé, — on peut craindre de voir plus tard ces branches se dépouiller de leur écorce, au détriment de l'équilibre de l'arbre. Dans la région de Cagnes, on a dû tailler certains orangers près du tronc. »

En résumé, dans les parties les plus abritées, près de la mer, le rabattage sur brindilles sera probablement suffisant, mais dans les quartiers qui ont le plus souffert, le rabattage sur grosses branches s'impose, ce qui reportera la prochaine récolte à deux ans pour les lieux abrités et à quatre ans pour les autres.

E. JAHANDIEZ.

La Badiane au Tonkin.

Habitat et Culture

Le badianier (*Illicium verum* Hook) est cultivé dans la région nord-est du Tonkin, en Indo-Chine française, et dans celle de Long-Tchécu, appartenant à la province chinoise du Kouang-Si. Cette culture importée par les Chinois en Indo-Chine a été reprise par les Thos, la race autochtone, après l'occupation française et l'expulsion des « Fils du Ciel ».

Avec ses feuilles lancéolées, d'un vert foncé, brillant au-dessus, plus clair et glabre en-dessous, sa forme pyramidale, son écorce unie et blanche, comme celle de nos bouleaux, le badianier est très caractéristique ; sa hauteur atteint 10 à 15 m. Ses plantations recouvrent les collines gréseuses, mamelonnées, qui forment les premiers contreforts des vallées ; elles sont localisées en Indo-Chine dans les cantons de Lang Son, That-Khé, Dong-Dang, Vinh-Rat, Halung et Na-Cham, à une altitude de 200 à 300 mètres.

On le reproduit par semis en pépinières, à l'abri du soleil, et l'on repique les pieds au bout de trois ans. Ils sont espacés de 5 mètres environ, ce qui est insuffisant pour donner aux arbres la libre circulation d'air qui leur est nécessaire. Les soins culturaux sont des plus sommaires ; nuls à la reprise des plantations par les Thos, ils se bornent aujourd'hui à un débroussaillement du sol.

Cliché Challamel.

1. *Illicium verum* Hook.

La floraison apparaît la septième année, mais ce n'est qu'après dix ans que l'arbre porte des fruits. Une première récolte a lieu de mars à mai, la deuxième, plus importante, de juillet à octobre. Le fruit, de forme étoilée, de couleur verte, est composé en général de huit capsules, coupées d'une fente longitudinale et contenant chacune une graine.

Ce fruit renferme une huile essentielle dont les Chinois ont pratiqué la distillation depuis très longtemps. Ils l'emploient à des usages médicaux et en particulier comme contre-poison et l'utilisent également pour aromatiser leur cuisine.

Le rendement moyen d'un arbre de 10 à 20 ans est de 30 à 35 kilos de fruits ; à partir de 20 ans, il atteint 40 à 45 kilos. La grande irrégularité des récoltes, qui se traduit par une production très variable d'essence de badiane, est occasionnée par le manque de soins culturaux, certaines pratiques nuisibles dans la cueillette et les dégâts d'une larve de coléoptère qui vit entre le bois et l'écorce, sans inconvénients pour elle, mais pas pour le badianier qui en meurt.

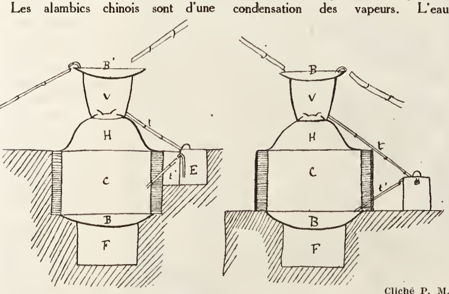
Sous un contrôle européen la croissance de l'arbre serait plus active, il serait fructifère avec plus de rapidité, d'abondance et de régularité.

Distillation

Les fruits cueillis à la main sont mis à fermenter en tas sur le sol, à côté des alambics. Ils sont tantôt traités par les propriétaires des plantations dans des appareils appartenant au village, auquel est payée une redevance, tantôt vendus à des distillateurs, à raison de 6 à 9 piastres le picul de 50 kilos.

Les alambics chinois sont d'une construction curieuse, tant par leur forme que par la nature de leurs éléments constitutifs. Sur un foyer (F) chauffé au bois ou avec les graines séchées des distillations antérieures, est une bassine de fonte mince (B), en forme de segment hémisphérique, de 1 mètre de diamètre environ, que l'on charge d'eau avant de remplir de fruits le corps de l'alambic. Les parois cylindriques de celui-ci (C) sont formées d'une matière étrange, sorte de mortier fait d'un mélange de chaux, sable, argile et sucre noir, qui acquiert, à la chaleur, une grande dureté et ne se délite pas sous l'action de la vapeur. Cette partie de l'alambic est généralement réservée dans le massif en terre du foyer quelquefois, comme dans le croquis que j'en donne, elle en est dégagée et est enveloppée d'une garniture de douves en bois.

Au-dessus du corps cylindrique est un manchon en fonte (H) dont les courbures à double inflexion raccordent le corps de l'alambic à un vase en terre cuite vernissée (V) ouvert largement par le haut et percé, dans le fond, de trois ouvertures coiffées d'une oreille protectrice. Sur ce vase repose une coupelle (B') en fonte mince, semblable à celle qui est à la partie inférieure de l'alambic. Elle est constamment alimentée d'eau par un bambou et sert de paroi froide pour la condensation des vapeurs. L'eau échauffée est prise par un siphon en bambou et s'écoule au dehors par une canalisation de même nature. Quant aux eaux condensées dans le vase de grès, elles se rassemblent sur les bords du fond bombé et se rendent par un tuyau (T), en bambou également, à un vase florentin en fer blanc (E). C'est un récipient cylindrique fermé par un couvercle que maintient un cadenas ; l'essence de badiane, plus légère, y surnage, tandis que l'eau s'échappant par un siphon plongeant, retourne au corps de l'alambic par un tuyau (t'), réalisant ainsi le cohobage des petites eaux.



2. Dispositif des alambics Thos (d'après M. P. Jeancard) Cliché P. M.

Les joints de l'appareil sont lutés avec de l'argile.

En Chine le récipient (V) est généralement en cuivre, l'élévation des droits de douane a empêché les Thos de continuer à en recevoir et ils l'ont ingénieusement remplacé par de la terre cuite.

On charge dans l'appareil environ trois piculs (180 kilos) de fruits fermentés et noirs. On monte la cucurbite, on lute les joints et la distillation commence dès que le feu a suffisamment échauffé la masse. Les vapeurs provenant de l'ébullition de l'eau entraînent l'huile essentielle, passent par les trois ouvertures dans le récipient V et se condensent au contact de la fonte refroidie, les eaux vont se séparer de l'essence dans le florentin et retournent à l'alambic.

L'opération dure 48 heures, sans interruption et donne de 6 à 7 kilos d'essence, soit un rendement de 3 à 4 % en regard des fruits distillés.

Ce sont des femmes Thos, en kekouan bleu, de grands anneaux d'argent aux oreilles, qui surveillent l'opération. Le tri-cho qui nous sert de guide me dit que le village possède 42 alambics. Je me rends compte, en parcourant le village et en voyant l'intérieur propre et confortable dans lequel il nous reçoit, que la badiane a fait la fortune de toute cette région.

Production

Aussi l'importance des récoltes s'accroît-elle régulièrement et les plantations se multiplient-elles. De 1893 à 1896 la moyenne annuelle de l'exportation d'essence de badiane par l'Indo-Chine a été de :

21.733 kilos

elle est passée par

34.336 kilos de 1897 à 1900
44.108 kilos de 1901 à 1904
38.200 kilos de 1904 à 1907
58.700 kilos de 1908 à 1912

avec un maximum de

100.500 kilos en 1911.

Elle a atteint :

230.000 kilos en 1913

puis

53.505 kilos en 1914
74.597 kilos en 1915
64.881 kilos en 1916
102.325 kilos en 1917
64.633 kilos en 1918.

Il n'existe que peu de relations entre le chiffre des exportations et celui de la récolte. La badiane, produite des deux côtés d'une frontière mon-

L'Orientation actuelle de la Production des Parfums Naturels.

Pour rassembler tous les éléments de progrès susceptibles de peser sur l'avenir des industries qui nous occupent, il ne suffisait pas de perfectionner les méthodes d'extraction des matières odorantes. Encore fallait-il pouvoir aborder, avec des données scientifiques précises, le problème pratique de la culture et de l'exploitation rationnelles des plantes à parfums, problème dont dépendent l'avenir et la richesse du Sud-Est de la France.

C'est en apportant plus de méthode à la culture, plus d'attention à la récolte que l'on assurera à notre pays le maintien d'un monopole encore incontesté. Ces questions, si importantes au point de vue positif seront solutionnées d'une façon d'autant plus aisée et satisfaisante qu'elles seront ramenées à des principes généraux mieux établis. A l'établissement de ces principes généraux j'ai consacré, soit seul, soit en collaboration avec Hébert ou avec M. Laloue, plus de dix années de recherches scientifiques ininterrompues.

La question embrasse : la formation et la circulation des composés odorants ; leur évolution et le mécanisme de cette évolution ; la genèse des matières odorantes ; le rôle physiologique des parfums.

Les plantes odoriférantes forment deux groupes bien distincts au point de vue de la distribution de leurs principes aromatiques entre les différents organes. Chez les unes, l'huile essentielle fait son apparition dans les organes verts ; chez les autres elle existe exclusivement dans leurs fleurs. Aussi y a-t-il lieu de considérer successivement le parfum chez la plante entière et le parfum chez la fleur isolée.

Lorsqu'on envisage la plante entière, on constate que la matière odorante apparaît dans les organes jeunes. Elle continue de se former et s'accumule jusqu'à la floraison, mais avec une activité qui ralentit.

Elle se rend de la feuille dans la tige et, de là, dans l'inflorescence, obéissant aux lois de la diffusion.

En même temps que s'accomplit le travail de la fécondation, une certaine quantité d'huile essentielle est consommée dans l'inflorescence.

La conséquence pratique de cette dernière conclusion est que la récolte des plantes à parfums devra être effectuée un peu avant cette consommation, c'est-à-dire avant l'acte de la fécondation.

Cet acte accompli, les principes odorants redescendent dans la tige et d'une manière générale, dans les organes autres que la fleur, migration provoquée par la dessication des inflorescences qui entraîne une augmentation de la pression osmotique et une précipitation partielle sur place, des produits les moins solubles.

Si l'on considère la fleur isolée, on constate que, dans certains cas, elle est susceptible de produire de la matière odorante si on la place dans des conditions telles que ses fonctions vitales puissent continuer de s'exercer. Dans d'autres cas elle renferme, à l'état de liberté, la totalité de ses principes odorants ; elle est donc incapable d'en produire à nouveau, même si l'on n'arrête pas sa vie. Je donnerai plus loin une explication de cette différence.

L'étude de l'évolution des composés odorants et de son mécanisme m'a conduit aux résultats suivants.

Les éthers composés, dont la présence est si fréquente dans les huiles essentielles, prennent naissance d'une façon particulièrement active, dans les parties vertes des végétaux, par l'action des acides sur les alcools. Ce phénomène, caractéristique du milieu chlorophyllien est favorisé par un agent jouant le rôle de déshydratant, probablement une diastase à action réversible. Les influences capables de modifier la plante de façon à l'adapter à une fonction chlorophyllienne plus intense favorisent en même temps l'éthérification, et cela parce que cette fonction est favorable à l'élimination mécanique de l'eau.

Ainsi, la fonction chlorophyllienne tend à acquérir une signification nouvelle : non seulement elle assure la fixation, par les tissus végétaux, du gaz carbonique, non seulement elle réalise, en favorisant la transpiration, la circulation des liquides qui apportent et distribuent les principes nécessaires à la nutrition minérale de la plante, mais encore elle active, une fois le carbone assimilé, les condensations permettant le passage d'un édifice chimique simple à l'un de ces innombrables édifices complexes dont l'étude exerce la sagacité des chimistes.

Lorsque l'alcool est susceptible de perdre aisément les éléments de l'eau, il donne naissance, en même temps qu'à des éthers composés, à l'hydrocarbure correspondant.

En résumé, les premières transformations s'opèrent par voie de déshydratation en milieu chlorophyllien.

Lorsqu'apparaissent les inflorescences, organes chez lesquels la fixation d'oxygène par les tissus est particulièrement intense, on voit les alcools et leurs éthers se convertir activement en leurs produits d'oxydation, aldéhydes ou cétones, en même temps que se libère l'énergie nécessaire à la fécondation.

L'ensemble des travaux que j'ai effectués soit seul, soit avec mes collaborateurs déjà cités, ainsi qu'un certain nombre d'observations faites par M. Hesse, permettent de concevoir la genèse de matières odorantes chez la plante. Un grand nombre de produits odorants, très variés par leurs fonctions et leurs structures chimiques, prennent naissance par suite du dédoublement de glucosides. Il suffit d'admettre la généralité d'un tel mécanisme pour arriver à expliquer, d'une façon satisfaisante, les faits observés relatifs à la formation des matières odorantes et à leur apparition en tel ou tel point de l'organisme végétal.

Si le glucoside, qui se forme dans les parties vertes, rencontre immédiatement les conditions de milieu favorables à son dédoublement, l'essence

y apparaît aussitôt pour circuler ensuite, évoluer et jouer son rôle.

Dans d'autres cas, le glucoside ne rencontrera que dans la fleur le ferment susceptible de le dédoubler. Ce sera donc seulement après avoir circulé jusqu'à la fleur, en subissant en cours de route des modifications plus ou moins profondes, qu'il pourra libérer les constituants de l'huile essentielle. La fleur seule sera odorante.

La formation, chez certaines fleurs, de nouvelles quantités d'essence au fur et à mesure qu'on enlève l'essence formée, s'explique par un phénomène d'équilibre chimique résultant de la réation réversible :

Glucoside-eau $\rightleftarrows$ Glucose-essence

L'équilibre atteint, il n'y a plus production d'essence. Mais en écartant la matière odorante, au fur et à mesure de sa formation, la réaction de dédoublement peut se poursuivre jusqu'à décomposition de la totalité du glucoside.

On conçoit, sans qu'il soit nécessaire d'insister, tout le parti que l'on peut tirer, au point de vue pratique, de l'ensemble des résultats fournis par ces recherches.

En ce qui concerne le rôle physiologique des matières odorantes, nos recherches ont montré que, contrairement à ce que l'on pensait antérieurement, ces matières ne sont nullement des déchets que l'organisme végétal ne saurait utiliser. Elles sont, au contraire, susceptibles d'être employées par la plante, en particulier lorsque celle-ci placée à l'abri de la lumière, n'assimile plus, avec la même puissance, le gaz carbonique de l'air. Elles participent normalement au travail de la fécondation et de la formation des graines au cours duquel elles sont partiellement consommées.

J'ai fait connaître les conditions dans lesquelles l'industrie de la Parfumerie, industrie éminemment française par son caractère artistique, s'est développée d'aussi remarquable façon durant ces quelques derniers lustres. Ce développement a naturellement amené un accroissement considérable de la consommation de matières premières, et nécessité, par conséquent, un développement très marqué des cultures et des exploitations florales. De semblables conditions de prospérité n'ont pas manqué de susciter des convoitises. Il importera donc désormais, non seulement de maintenir ces cultures dans la voie du progrès en vue de faire face aux besoins croissants de la parfumerie et de favoriser son essor, mais encore de lutter contre toute tentative de concurrence étrangère et contre toute compétition, si peu dangereuse soit-elle, au monopole détenu jusqu'ici par le Sud-Est de la France.

A cet effet, de nombreux et importants problèmes se posent. Je regrette que la place me manque pour en signaler les principaux.

Ces problèmes qui se posent aujourd'hui ou surgiront demain, appellent, pour leur solution, le concours de compétences bien spécialisées.

Pour réunir et utiliser de semblables compétences, j'ai proposé la création, à Grasse, d'un Institut de biologie végétale. Cet Institut sera, si le projet est exécuté, un foyer scientifique puissant d'où rayonnera la lumière susceptible d'éclairer toutes les tentatives en vue de faciliter la production florale et de maintenir à notre pays son incontestable suprématie dans l'industrie des parfums.

E. CHARABOT (1).

(1) Extraits de la communication importante faite par l'auteur à l'Académie d'Agriculture de France. Nous regrettons que l'abondance des textes ne nous permette par de la reproduire *in-extenso*. (N. du C. R.).

Variétés.

Cèdres de l'Atlas.

Selon la *Presse coloniale* le Dr Pinoy a présenté à la Sté d'Histoire Naturelle du Maroc (Rabat) une communication du pharmacien-major Massy sur l'essence de Cèdres de l'Atlas et ses qualités thérapeutiques (succédané de l'essence de Santal). Nous tenons à rappeler à nos lecteurs nos articles de 1920 sur cette intéressante question étudiée sur place par MM. Jean Gattefossé et Emile Jahandiez, membres de la Société botanique de France. Les rapports de ces auteurs, publiés dans la *Parfumerie Moderne*, ont été communiqués depuis longtemps à leurs collègues de la Société d'Histoire Naturelle du Maroc, ainsi que ceux relatifs aux autres plantes aromatiques du Maroc et notamment sur la Rose de Marrakech, les Citrus de Marrakech, etc.. M. le pharmacien-major Massy nous communiquera également le résultat de ses recherches.

P. M.

Réclame Coloniale.

L'*Eveil Colonial* nous rapporte une bonne histoire.. Une maison syrienne de Dakar met en vente de la parfumerie portant sur les boîtes et les flacons une figurine représentant M. Blaise Diagne, député du Sénégal, ceint de son écharpe tricolore, et portant sur des banderolles : « A tous mes frères de race... Vive la France ! Diagne, (en français et en arabe) député du Sénégal. » Et au-dessous, le nom des seuls dépositaires de cette parfumerie si puissamment recommandée.

Notre confrère colonial s'élève violemment, et avec juste raison, contre cet usage mercantile des couleurs nationales et pense que M. Diagne, député, abuse des droits de sa fonction en signant en caractères arabes. Cela peut en effet donner lieu à de dangereuses interprétations. L'*Eveil Colonial* mène campagne contre les boutiquiers syriens de nos colonies ; lorsque ces derniers utilisent de telles méthodes commerciales, la campagne paraît être des plus justifiées.

La Question de la Lavande.

Une industrie recouvrée. (La Lavande). M. Provence. *Bull. écon.* « *Semaphore* » (*Marseille*), 2e an., n° 12, 27-1-1921.

Les fleurs des montagnes françaises. M. Provence. *Indépend. Belge* (*Bruxelles*). 29 *mars* 1921.

Les Lavandes aux provençaux. M. Provence. *Soleil Midi*. 18 *mars* 1921 (*Marseille*).

Les lavanderaies en Provence. *Bull. Halles*, 29 *mars* 1921 et *Echo du Commerce*, 29 *mars* 1921.

VARIATIONS SUR LES PARFUMS ET L'ODORAT.

Les Parfums distingués et sans odeur.

On nous demande, touchant les parfums : de l'Anthologie, du Florilège.., des meilleures marques s'entend ; cela se trouve entre temps, mais on n'a pas toujours ce qu'il faut sous la main. On peut cependant s'emparer à l'occasion de quelque prose de circonstance, repêchée au hasard des livres. C'est ainsi que Mæterlinck et Alphonse Karr pourront, en passant, nous *faire prendre quelque chose,* comme on dit ; et on ne supposera pas qu'à quarante-sept années de distance, les deux compères se soient entendus pour nous mystifier.

« L'odorat, dit Mæterlinck (*Intelligence des Fleurs*), est le plus inexpliqué de nos sens.

« Les parfums sont inutiles à notre vie physique.

« Cette inutilité doit cacher un beau secret (je vous crois).

« L'odorat est peut-être le dernier-né de nos sens, le seul peut-être qui ne soit pas en voie de régression...

« Il y a là un mode inexploré.

« Les parfums qui sont les joyaux de l'air ne l'ornent pas sans raison... l'odorat n'est-il pas justement l'unique sens qui en perçoive quelque partie ?

« Il ne serait pas surprenant que ce luxe incompris répondît davantage à quelque chose qui n'existe pas encore qu'à quelque chose qui n'est plus (Mystère !)

« Il est fort possible que ce sens, le seul qui soit tourné vers l'avenir, saisisse déjà les manifestations les plus frappantes d'une forme ou d'un état heureux et salutaire de la matière qui nous réserve bien des surprises.

« En attendant, il en est encore aux perceptions les plus violentes, les moins subtiles. C'est à peine s'il soupçonne, en s'aidant de l'imagination, les profonds et harmonieux effluves qui enveloppent les spectacles de l'atmosphère et de la lumière.

« Comme nous sommes sur le point de saisir ceux de la pluie et du crépuscule, pourquoi n'arriverions-nous pas à démêler le parfum de la neige, de la rosée du matin, des prémices de l'aube, du scintillement des étoiles ? « Tout doit avoir son parfum encore inconcevable dans l'espace, même un rayon de lune, un murmure de l'eau, un nuage qui passe, un sourire de l'azur (!!!). »

— Habiter l'Empyrée et, comme les Péris, se nourrir exclusivement de parfums mystiques, insaisissables, (pour nous, pauvres néophytes), il n'y a vraiment que cela, ô Mæterlinck !

Eh bien, cher philosophe et bon maître, ne désespérez pas. Il y aura bientôt un demi-siècle qu'Alphonse Karr émettait des idées semblables aux vôtres. L'auteur des *Guêpes* écrivait, vers 1860, dans *Les Fleurs*, les lignes que voici :

« Il paraît qu'il y a des personnes qui trouvent commune l'odeur de la violette, du réséda, du chèvrefeuille, de la verveine, etc. : leurs nerfs irritables ne peuvent s'accomoder de ces odeurs brutales. Un parfumeur vient d'imaginer pour ces personnes d'une si précieuse délicatesse des parfums nouveaux, des parfums qu'il emprunte à des fleurs sans odeur ou du moins à des fleurs qui ne prodiguent pas leurs émanations au nez du vulgaire et les réservent pour des nez d'élite — ou bien qui exhalent des parfums si ténus, si éthérés, que, seuls, ces nez d'élite peuvent les saisir.

« Ce parfumeur offre à la fashion deux parfums tout nouveaux : l'un a l'odeur de l'azalée, l'autre l'odeur du camellia. Les azalées qui ont de l'odeur ont celle de la fleur d'oranger ; il est donc probable que ce n'est pas à ces variétés qu'il a été demander ce parfum si plein de distinction et si nouveau. C'est incontestablement à des variétés inodores — inodores du moins pour les nez du commun, comme le vôtre, comme le mien. Le second parfum est l'odeur du camellia pour le mouchoir.

« Mon bon et spirituel camarade Rolle a, dans le temps, célébré l'odeur enivrante des camellias, mais il a avoué, depuis que le camellia qu'il avait vanté était un magnifique *punctatum* placé au centre d'un énorme bouquet de violettes de Parme.

« On a annoncé, il est vrai, sur certains catalogues, un camellia odorant. — On en a vendu, — on en a acheté; mais l'odeur s'est toujours perdue dans le trajet que faisait la plante du domicile du vendeur à celui de l'acheteur.

« Quoi ! parmi toutes ces charmantes cassolettes de rubis, de saphir, de topaze qui exhalent au soleil tant de suaves parfums, il ne s'en trouve pas qui plaisent à ces gens distingués auxquels s'adresse ce parfumeur ! Il faut qu'il extraie par des moyens violents de l'odeur des fleurs qui l'avaient toujours dissimulée jusqu'ici.

« Mais cet industriel aura beau faire, il sera bientôt déclaré timide, et débordé par des confrères jaloux et plus hardis.

« Si le parfum du camellia a du débit, on ne tardera pas à le déclarer trop fort, brutal, violent, commun, et nous verrons mettre en vente successivement l'odeur d'or et d'argent — l'odeur de perle fine — l'odeur d'émeraude — l'odeur du soleil et l'odeur de la lune — l'odeur d'eau de source qu'on priera de ne pas confondre avec l'odeur d'eau de rivière — tant on poussera loin l'odeur des nez distingués, délicats et précieux, — J'ai là le nom du parfumeur, mais je ne le dirai pas... »

Très embarrassé, nous l'avouons, pour placer un titre à ces... élucubrations, nous avons choisi « Variations », sans plus, attendu que la *Clef* nous échappe ; impossible de la trouver dans Piesse. Sa célèbre gamme des odeurs que le parfumeur *oublie toujours de consulter* est absolument muette sur ces différents points ; nous le comprenons.

Par contre, dans les entours de ses Parfums à musique, nous avons ren-

contré des choses effarantes : ceci attribué à David Brewster: « Deux sons éclatants peuvent arriver à produire le silence absolu, et deux lumières vives : l'obscurité (la lumière dans les ténèbres ; nous confinons à la Cabale), d'où il suit, *paraît-il,* que si deux ondes parfumées à la plus haute puissance viennent à se rencontrer... crac : dislocation ; du coup, il en résulte un corps complètement inodore !...

Ether, lumière, ondes, atomes, protyle de Crookes, oblitération des ondes... Parfumeurs, attention !

Oh ! les troublants problèmes !...

Heureux ceux qui ne cherchent pas à approfondir.

Décidément, « dans l'auguste sphère, parfums, qu'êtes-vous ? » Enigme dont le Sphinx lui-même ignore le premier mot. E. G. (C.R.)

Sur quelques Plantes à Thymol de l'Afrique du Nord.

L'Afrique du Nord possède un assez grand nombre de Labiées plus ou moins riches en thymol ; l'une des plus riches est l'*Origanum floribundum* Munby, espèce fréquente sur les montagnes du Tell algérois, dans laquelle la présence du thymol a été signalée par BATTANDIER (*Journal de Pharmacie et de Chimie,* 1902).

Mais ce corps est encore plus abondant dans une Ombellifère de l'Inde, le *Ptychotis ajowan* D.C., qui est une des plus importantes sources de thymol. Cette plante est très voisine du *P. coptica* D.C., d'Egypte.

Ni l'une, ni l'autre de ces plantes n'existent dans l'Afrique du Nord française ; mais on y rencontre trois *Ptychotis* qui ont une odeur de thymol très accusée dans toutes leurs parties et particulièrement dans leurs fruits.

Ces trois espèces sont :

1° PTYCHOTIS AMMI (L.), Hal. Consp., Fl. Graec, 1, p. 679. — *Sison Ammi* (L.), Sp., p. 252. — *Seseli ammoïdes* (L.), Sp., ed. 2, p. 373. — *S. verticillatum* Desf. Fl. Atl. 1, p. 260. — *Ptychotis ammoïdes* Koch, Batt., Fl. Alg., p. 347. — C'est une petite plante annuelle extrêmement commune dans tout le Tell où elle abonde dans les moissons et dans les champs en jachère, à tel point qu'on la croirait parfois semée intentionnellement. Cette petite Ombellifère est facile à reconnaître à sa glabréité, à ses feuilles caulinaires pinnatifides à lanières capillaires aristées, à ses ombelles de fleurs blanches dépourvues d'involucre mais présentant des involucelles à bractées dimorphes, les unes filiformes, les autres spatulées.

Cette plante existe dans toute l'Europe méridionale.

2° P. TRACHYSPERMA Boiss., Voyage bot. Espagne, p. 731. — *P. aspera* Pomel. — Cette plante ne diffère guère de la précédente que par ses fruits fortement rugueux (et non lisses) et par les bractées spatulées de l'involucelle plus longue, égalant l'ombellule. Elle est considérée par la plupart des auteurs comme une simple variété.

Dans l'Afrique du Nord elle est nettement occidentale ; on la retrouve en Espagne où elle est bien plus répandue que le *P. Ammi.*

3° P. ATLANTICA Coss., Bull. Soc. Bot. France, 9, p. 296. — Cette plante endémique nord-africaine, est fréquente dans les montagnes élevées du Tell algérois et constantinois et dans l'Aurès. Elle est vivace et fleurit tardivement, en juillet-août.

Nous signalons ces trois plantes à l'attention des chimistes ; leur odeur forte de thymol et leur parenté avec le *Ptychotis ajowan* permettant d'espérer qu'elles pourraient constituer des sources de thymol utilisables.

Professeur Dr R. MAIRE. (C.R.)

Brevets.

Procédé pour l'extraction des Parfums. — Lautier Fils. — Premier certificat d'addition au brevet pris le 27 sept. 1917, n° 493.018, c. 21.711.

Pâte ou poudre solide et insoluble utilisable en particulier comme pâte ou poudre de toilette adhérente, blanche ou colorée. — J. Frachebourg dit Frachebourg, France. — Br. fr. n° 504.050. Dem. le 13 septembre 1919. Dél. le 31 mars 1920.

Le procédé consiste à précipiter, d'une solution de chlorure de chaux, le sulfate de chaux au moyen de solutions d'ac. sulfurique de concentration croissante. Par des traitements successifs, précipitation, filtrage sur toile et dessiccation à 30-60°, on obtient soit un produit d'une certaine consistance, soit ou produit extra-léger, très friable, brillant et soyeux au toucher, utilisable comme pâte ou poudre de toilette.

Procédé pour la préparation des aldéhydes. — Froger-Delapierre. — Br. fr. 510.694.

Procédé pour la récupération du camphre et de la naphtaline dans les mélanges gazeux. — Bregeat. — Br. Fr. 512.031.

Dentifrice. — W. F. Spies et H. D. Pease, Etats-Unis. — A. P. n° 9.566. Dem. le 19 décembre 1918.

Dentifrice consistant en un hydrate de cellulose préparé par action du chlorure de calcium et du bisulfite de soude sur la viscose et en enlevant l'eau du produit gélatineux obtenu. Ce produit est ensuite lavé jusqu'à neutralisation complète, puis séché jusqu'au moment où il prend l'apparence de la corne transparente. Il est alors pulvérisé et finalement additionné d'un antiseptique ou d'une substance médicamenteuse. Cet hydrate de cellulose peut aussi être employé pour recouvrir des métaux.

Procédé pour fixer les parfums dans des véhicules solides ou liquides. — O. Braemer, Allemagne. — D. R. P. n° 314.829. Dem. le 27 avril 1915.

Le procédé consiste à ajouter aux parfums de l'acide tannique ou des tannates.

(*Chimie et Industrie*).

Les Parfums qui font dormir.

Pour apprécier avec exactitude les propriétés calmantes de quelques parfums — que d'ailleurs la thérapeutique contemporaine n'utilise plus guère — il faut mettre hors de discussion les faits exceptionnels, imputables à la constitution spéciale de certains individus. Ces singularités de l'odorat ou plutôt du système nerveux, doivent elles-mêmes être bien connues. Quand on est fixé sur leur réelle valeur, on fait bonne justice de quelques légendes qui, à dire d'experts, représentent les parfums comme des agents médicamenteux doués d'un pouvoir constant et considérable. Sans suggestion apparente, une femme observée par un médecin de Bordeaux, fut plongée dans le sommeil hypnotique par l'inhalation d'une petite quantité d'essence de bergamote ; par la suite, un résultat identique fut obtenu en quelques secondes avec le géranium rosat, les essences de cannelle, de lavande, de cédrat et de menthe. Une seconde malade, sujette à des crises convulsives était endormie de la même manière par le musc, la violette, le chypre et l'héliotrope. Chez une troisième malade, le chypre seul produisait l'hypnose. De telles observations ne sont pas autre chose que des exceptions, et il serait illégitime d'en inférer que le musc, l'héliotrope, la lavande, ou le chypre sont des hypnotiques.

Il faut encore éliminer les cas de troubles plus ou moins graves survenant chez les personnes qui séjournent la nuit dans une pièce close où se trouvent des fleurs en quantité notable. Les accidents dus tantôt au bon vouloir de ceux qui s'y exposent, (car il n'est pas de plus joli suicide), sont parfois mortels ; mais plus souvent, ils consistent en torpeur, somnolence et douleurs de tête. Ici l'action des émanations odorantes n'est pas seule en cause : la viciation de l'atmosphère limitée de la chambre est accrue du fait de phénomènes chimiques qui provoquent une augmentation de l'acide carbonique ; il s'agit en définitive d'une menace d'asphyxie plutôt que d'un début d'intoxication.

Ces cas spéciaux étant mis à part, il reste exact qu'un petit nombre de parfums possèdent des propriétés sédatives : on sait avec quelle rapidité certaines substances volatiles (éther, ammoniaque), agissent comme antispasmodiques, apaisant l'exaltation morbide et irrégulière des fonctions nerveuses : il n'est donc pas étonnant qu'on ait essayé dans le même but des essences odoriférantes également très volatiles, dont quelques-unes ont été reconnues efficaces.

Il est un groupe de substances dont la réputation est appuyée sur une notoriété ancienne, et qui constituent une division bien distincte à cause de leur origine animale. Ces substances sont le musc, l'ambre gris, la civette, le castoreum. D'après Fonssagrives c'est par simples odorations qu'elles ont le maximum d'activité ; elles sont peut-être légèrement anesthésiques, mais leur pouvoir sédatif est indiscutable dans certains cas.

Cependant on ne les utilise guère aujourd'hui sans doute parce qu'on les a mal employées. Le musc s'administre en lavements, en potions et en pilules ; la teinture de musc du Codex serait probablement plus efficace si l'on se contentait de la prescrire en inhalations. Le castoreum, qui jouissait jadis d'une grande renommée, n'est plus guère usité que dans la préparation des pilules de cynoglosse, et l'ambre gris dans celle du sirop désuet de Karabé. On regardait autrefois la fumée de l'ambre comme propre à prévenir les attaques d'épilepsie : il est probable que les crises convulsives jugulées par cette fumée n'étaient pas des accès de mal comitial et qu'il s'agissait de troubles plus bénins ; mais l'indication, même erronée, a suivi la constatation d'une réelle vertu antispasmodique agissant au maximum par inhalation, favorisée grâce à la satisfaction de l'odorat.

Parmi les parfums d'origine végétale possédant des propriétés sédatives notoires, il faut citer : le lis, le muguet, l'œillet, l'oranger, l'opoponax, la vanille et l'héliotrope. L'oranger, le muguet, et la vanille sont encore de quelques emplois médicaux, l'oranger seul (essence de Néroli), étant considéré comme antispasmodique. Pour apaiser toute la série de manifestations émotives plus ou moins graves que le public connaît sous le nom d'attaques de nerfs : les odeurs de l'héliotrope et de la vanille ont la réputation d'être les plus actives.

Toute cette « osmothérapie » est actuellement bien négligée, et le mot de Montaigne : « Les médecins pourraient tirer des odeurs plus d'usage qu'ils ne font » ne fut jamais plus exact ; on ne connaît des parfums que les inconvénients de leurs excès. Au point de vue qui vient d'être étudié ici, on sait communément par exemple que l'odeur agréable de quelques fleurs, (comme le lis, la tubéreuse, le chèvrefeuille, le datura arborescent de la Côte-d'Azur, etc.) provoque à la longue des maux de tête ainsi que de la torpeur physique et intellectuelle : c'est ce que traduit l'expression extra-médicale : *entêter*. Des expériences pratiquées sur des animaux ont depuis longtemps démontré l'analogie de l'influence, sur les organismes vivants, des essences parfumées, d'une part et des éthers ou du chloroforme d'autre part. Les médicaments actifs sont de dangereux poisons, ce qui ne justifie pas qu'on s'abstienne de les employer dans la mesure où ils sont utiles.

Francis MARRE. (C.R.)

Livre reçu.

Parfumerie. Savonnerie fine. Coiffure. Articles de Toilette. — « *Bloc-Adresses* 1921 », *chez Chabenier, éd.*, 41, rue Vivienne, Paris (2e). — La nouvelle édition de cet annuaire si utile vient de faire son apparition ; elle contient de notables améliorations et est destinée à rendre de grands services dans ces industries.

Quelques Fixateurs dont il faut parler.

Il est des morts qu'il faut qu'on tue, dit le proverbe, il est aussi des vivants qui ont bien difficile à continuer à vivre.

C'est le cas d'un certain nombre de fixateurs qui sont littéralement ignorés, malgré les services qu'ils rendent chaque jour aux initiés.

Tout le monde réclame davantage de fixité et personne ne connaît exactement les ressources qui sont mises à la disposition du préparateur.

Nous ne parlerons aujourd'hui que de quelques fixateurs chimiques a grande puissance, laissant de côté les résines et les gommes naturelles ainsi que leurs extraits fluides, qui sont si à la mode sous le nom de résinaromes, résinodors, fluidaromes, etc...

Ne parlons pas des essences de bois, des teintures de drogues diverses si artistiquement combinables entre des mains expertes et voyons la liste des fixateurs les plus connus.

Parmi les acides, l'acide phénylacétique joue un très grand rôle. C'est en effet un produit qui existe naturellement dans beaucoup de fleurs ou d'essences de fleurs, par exemple la fleur d'oranger et la rose. Employé à petites doses il donne une fraîcheur particulière et une note très plaisante. Employé à forte dose il devient nettement désagréable. C'est le cas d'ailleurs des fixateurs naturels comme le musc, la civette ou le castoréum, le chimiste n'est donc pas surpris.

L'acide benzoïque est moins utilisé et cependant, si par nature il ne donne aucune odeur perceptible, du moins donne-t-il des combinaisons à la longue avec les parfums auquel il est mélangé. L'acide benzoïque est un des constituants du benjoin : il fixe mécaniquement à l'évaporation une certaine quantité de parfum, par conséquent c'est un fixateur, assez faible, mais bon marché et capable de certains rendements dans des cas spéciaux.

L'acide cinnamique, assez généralement extrait du styrax, en ce moment ou la synthèse totale n'est pas avantageuse est un meilleur fixateur que l'acide benzoïque. Il remplace dans beaucoup de cas le styrax (moins bien cependant que la styrone dont nous allons parler tout à l'heure) et ses éthers sont également fort appréciés, surtout dans la fabrication de l'eau de Cologne. Les cinnamates de méthyle et d'éthyle se vendent, maintenant en quantité considérable à cause de l'odeur fruitée et douce et surtout de la ténacité qu'ils procurent aux eaux de Cologne. Pour ces emplois, nous conseillons aussi le benzoate d'isobutyle qui permet de supprimer en grande partie le néroli si cher en ce moment.

Un des derniers venus de la chimie des parfums est la *Bétuline*. La bétuline est un produit pur dont la préparation est encore tenue dans le secret, mais qui donne une odeur très agréable d'ambre. Son prix est relativement minime : sa solidité est avérée, même dans les savons alcalins, on peut donc utiliser sans aucune arrière pensée ce corps nouveau, surtout dans les lotions et eaux de Cologne qu'il ambre délicatement, sans les musquer exagérément comme les muscs artificiels. Ajoutons que ce produit est très soluble.

Benzylisoeugénol. Voici un corps dont le prix de revient est souvent très élevé à cause de la difficulté qu'on éprouve à le fabriquer et qui, cependant, est toujours réclamé de ceux qui l'ont utilisé, ne serait-ce qu'une fois ; dans la note œillet il est parfait, mais dans tous les parfums, et notamment dans les roses, il donne cette odeur spéciale de tabac et de poivre qui est si goûtée lorsqu'elle n'est qu'un fonds délicat et atténué. Le benzylisoeugénol est destiné à une belle carrière.

Le Fixol est aussi une nouveauté : c'est un produit de la série de l'Hydroxycitronellal, bien connu maintenant et utilisé comme base de tous les parfums de fleurs, grâce à son prix qui baisse régulièrement depuis trois mois. Il semble que l'aldéhyde employé ne soit pas le même que pour l'Hydroxycitronellal. Le produit est beaucoup plus visqueux et il a une odeur de fleur plus chaude et plus puissante.

Quoique soluble, c'est une sorte de vernis et l'on conçoit que sur le mouchoir, ce vernis dissimulé à l'intérieur les fibres végétales, ne puisse s'évaporer de longtemps. Parmi les produits liquides le Fixol est évidemment le fixateur le plus énergique connu.

La Styrone est également un bon produit : elle a toutes les qualités du styrax et une odeur un peu plus forte que l'alcool cinnamique. C'est en somme la styracine ou cinnamate de cinnamyle naturel qui fait toute la vertu du styrax (en dehors de la résine inerte et peu soluble que l'on élimine). Les nouvelles pompes à vide qui donnent moins d'un millimètre de mercure permettent parfaitement de préparer ce corps à l'état pur, blanc et cristallisable alors que c'était autrefois une curiosité de laboratoire. Excellent produit pour les extraits qui doivent rester incolores.

Passons sur la Coumarine et l'Héliotropine dont les propriétés sont bien connues, donnons un coup de chapeau en passant à l'Héliotropine amorphe que les parfumeurs ont bien tort de ne pas utiliser davantage pour son odeur de dragée dont la finesse est si agréable dans une poudre de riz. Les confiseurs au contraire savent bien les mérites de ce produit exquis. Signalons cependant à propros de la Coumarine un dérivé intéressant, le Sylvanol, qui est soluble dans l'eau et a des propriétés fixatrices absolument remarquables.

Puisque nous parlons des fixateurs solubles dans l'eau (tels que la vanilline, l'Héliotropine amorphe et le sylvanol) accordons une mention aux Lobélia, Maianthème, etc.., qui ne sont que des éthers phénylacétiques sans aucun mérite scientifique, mais qui du moins ont une valeur pratique qui accroît régulièrement le nombre des acheteurs.

FLORIANE (C. R.)

Propriétés de quelques Gommes-Résines

Les gommes-résines sont des corps solides résultant de la dessication à l'air d'un latex secrété par certaines plantes. L'écoulement de ce liquide est facilité par des incisions qu'on pratique soit dans la racine, soit dans la tige ; quelquefois cependant ces sucs viennent suinter naturellement à travers l'écorce et on n'a qu'à les recueillir. L'eau qu'ils contiennent s'évapore assez rapidement et on obtient ces gommes en larmes ou en masses suivant la grosseur des gouttes qui se sont desséchées.

L'air exerce aussi une action oxydante à la surface des grains, de sorte qu'ils prennent bientôt un aspect plus ou moins foncé, tandis que l'intérieur reste blanc ou peu coloré.

Nous nous occuperons uniquement de quelques gommes-résines provenant des ombellifères : asa fœtida, gomme-ammoniaque, galbanum et de l'opoponax que quelques auteurs rattachent à ces dernières. Comme toutes les autres, leur composition chimique est très complexe : des gommes et des résines diverses, des huiles essentielles, des sels minéraux, du caoutchouc, de la cire, le tout en suspension ou émulsion très fine dans de l'eau ; de sorte qu'à l'état liquide, c'est-à-dire au sortir de la plante, elles possèdent toutes les propriétés des solutions colloïdales. Une fois desséchées, elles ne peuvent pas se dissoudre dans l'eau, même à chaud, mais redonnent l'émulsion primitive. L'alcool pur ne dissout tout au plus que la moitié des principes contenus dans ces gommes, tandis que l'alcool à 50° en dissout une plus forte proportion, ce qui est une preuve de plus de la complexité de leur composition. Par un traitement spécial, sous l'action de la potasse, elles donnent toute de la *résorcine*.

Les huiles essentielles sont constituées par de l'ombelliférone (sauf pour la gomme ammoniaque) et des huiles empyreumatiques, qu'on peut recueillir par la distillation sèche.

Les acides concentrés détruisent la matière organique ; si on chauffe un mélange de gomme résine et d'acide sulfurique, il se dégage de l'acide sulfureux, de l'acide carbonique, de l'oxyde de carbone. L'acide nitrique l'attaque aussi, il se dégage des vapeurs rutilantes et il reste un produit résineux jaune appelé amer de Welter.

L'odeur des gommes-résines est franchement désagréable, elle est forte et fétide. Leur saveur est âcre et amère. On peut les distinguer les unes des autres par leur aspect et leur odeur, qui est particulière pour chacune d'elles. Pourtant il existe un moyen chimique permettant de les reconnaître, indiqué par Vigier (thèse de pharmacie, 1869) : il suffit de faire bouillir le produit à examiner avec un lait de chaux.

Avec l'asa fœtida, le mélange prend une couleur verte, et noircit une lame d'argent (preuve de l'existence du soufre) et il se dégage une odeur d'ail très prononcée.

La gomme ammoniaque donne un lait jaune serin, noircissant aussi l'argent.

Avec l'opoponax, le mélange prend une teinte jaune rougeâtre caractéristique. La lame d'argent noircit au bout d'un temps assez long (le soufre est en plus faible proportion).

Enfin le galbanum donne un mélange brun, à forte odeur d'angélique. L'argent ne noircit pas.

Nous allons étudier rapidement les propriétés principales de quelques-unes de ces gommes-résines : asa fœtida, gomme-ammoniaque, opoponax, galbanum.

Asa fœtida. — L'asa fœtida, ainsi que toutes les autres gommes-résines, était connue depuis la plus haute antiquité. Les anciens l'employaient dans la thérapeutique.

Elle provient de deux espèces de plantes : le *Scorodosma fetidum* et le *Narthex asa-fœtida* Falconer, qui poussent dans la région du golfe Persique et dans l'Afganistan. La récolte du suc se fait par incisions dans la racine, et elle se pratique plusieurs fois par an.

A l'état pur, l'asa fœtida est en larmes ou en masses assez peu colorées, mais souvent il nous arrive sous une forme rougeâtre et il contient une grande quantité de matières étrangères: sable, limon, débris de végétaux, ajoutés par les indigènes pour augmenter le poids.

La composition de cette gomme-résine est très variable suivant les échantillons. Vigier nous indique :

Résine	60,75
Huile essentielle	6,50
Gomme	18,30
Bassorine	10,50
Malate acide, sulfate de chaux et pertes	3,95
	100 »

D'après M. Hlasiwetz, l'huile essentielle ne contient pas d'oxygène, mais simplement du carbone, de l'hydrogène et du soufre. Mais la question importante pour l'emploi en parfumerie, c'est de pouvoir séparer toutes les impuretés des corps odorants, et d'obtenir un produit renfermant à la fois la résine, l'huile essentielle et une grande partie de la gomme. On traite pour cela l'asa fœtida par l'alcool qui dissout tous les principes solubles, on filtre et, par évaporation du solvant, on a le résidu cherché.

L'odeur de cette résine est très tenace, elle rappelle celle du benjoin et reste longtemps après les vases dans lesquels elle a séjourné. La lumière et l'air la colorent en rouge violet.

Gomme ammoniaque. — Très connue aussi des anciens, cette gomme-résine provient surtout de Perse. La plante exige beaucoup de chaleur pour se développer, aussi la rencontre-t-on surtout dans les déserts de sable.

Le suc laiteux qui est contenu dans toutes les parties de la plante s'écoule presque toujours naturellement. Les larmes sont jaunâtres et opaques à l'intérieur, elles se rayent à l'ongle. Très sensibles à la chaleur, elles se ramollissent à 40°, mais elles ne peuvent pas se liquéfier à une température plus élevée, tandis que le froid les rend cassantes. Les masses sont moins pures

et contiennent de la terre, des débris végétaux, etc. Leur odeur est plus forte que celle des larmes et rappelle celle du castoreum. On les falsifie le plus souvent par l'addition de gommes inférieures, de produits résineux, etc.

La gomme ammoniaque contient une plus forte proportion de gomme soluble dans l'eau que l'asa fœtida : 22 à 23 %, tandis qu'il n'y a que 2 % environ d'huile essentielle.

Par extraction à l'alcool concentré, on obtient une résine transparente presque incolore, mais qui rougit bientôt au contact de l'air. Son odeur est la même que celle de la gomme ammoniaque.

Opoponax. — La plante qui fournit l'opoponax est mal connue ; c'est très probablement une burseracée desertique (comme la Myrrhe antique) appartenant au genre *Commiphora*. Vigier semble avoir étudié la gomme d'une ombellifère européenne, commune dans le Midi de la France, l'*Opoponax Chironium*, mais c'est là l'opoponax des pharmaciens et non celui des Parfumeurs. On taille la racine au moment de la pousse des tiges ; il en sort un suc laiteux, blanc, qui durcit à l'air et prend une teinte jaune à l'extérieur, tandis que l'intérieur reste blanc. La variété en larmes a une teinte orangé rougeâtre, sa densité n'est pas bien grande, et, quoique non complètement desséchées, ces larmes se laissent facilement casser et pulvériser. L'opoponax en masses est formé de larmes agglutinées en grumeaux ; il est moins pur, plus coloré à l'intérieur que le précédent.

Les larmes sont plus riches en amidon, et à cause de cela elles sont souvent attaquées par les insectes.

Les falsifications les plus courantes consistent dans l'addition de gommes inodorantes, de résines de qualités inférieures, de galipot, de cire. La meilleure manière de reconnaître la pureté est d'examiner les caractères physiques ; ont doit notamment obtenir une dissolution de 40 à 42 % de résine dans l'alcool, et 30 à 33 % de gomme dans l'eau.

L'opoponax a une composition chimique plus complexe que les gommes-résines précédentes. Nous avons vu qu'il renfermait de l'amidon (4 %) ; on y trouve encore de la cire (0,30 %), du ligneux (9,80 %), de l'acide malique et des traces de caoutchouc. L'huile essentielle existe dans la proportion de 3 à 4 %. On peut l'obtenir par entraînement à la vapeur d'eau, mais en ayant soin de ne pas employer trop d'eau, qui dissoudrait toute l'essence, et celle-ci ne pourrait plus se séparer par la suite.

La résine obtenue par extraction à l'alcool est colorée en jaune rouge et sa réaction est acide ; on peut lui enlever cette acidité par des lavages à l'eau bouillante.

L'alcool, à chaud, extrait en même temps toute la cire, qui se dépose ensuite par refroidissement ; en refroidissant extérieurement la solution, on peut arriver à la séparer complètement.

Galbanum. — Cette gomme-résine, moins importante que la précédente en parfumerie, provient de plantes croissant en Perse et dont le *Ferula rubricaulis* et le *Ferula gummosa* sont les principaux types.

Elle existe sous deux aspects : en masses ou en larmes, soit molles, soit sèches. Le galbanum mou contient plus d'huile essentielle que le galbanum sec, et il est probable que, par évaporation et résinification à l'air, on obtient cette deuxième forme.

D'après Pelletier, la quantité de résine est de 65,86 % tandis qu'il n'y a que 19,28 % de gomme. L'essence existe dans la proportion de 6,34 % ; enfin il reste 7,52 % de matières insolubles.

Dans l'eau chaude, le galbanum forme une émulsion laiteuse dans laquelle il y a environ 25 % de produit dissout véritablement. L'alcool à 60° en dissout environ 65 %. Signalons enfin que cette gomme-résine possède une odeur forte particulière, mais moins désagréable que les autres, et que sa saveur est âcre et amère et un peu brûlante.

Pierre MIRGODIN,
Ingénieur-Chimiste,
(C.R.)

L'Invention et l'Industrie françaises.

M. Jean Barès, ex-directeur du *Réformiste*, vient de doter la Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des inventions d'une rente annuelle de 12,500 francs « pour attribution de deux prix annuels (1er prix: 10.000 fr.; 2e prix : 2.500 fr.) aux inventeurs français, pères d'au moins trois enfants, qui auront fait les découvertes les plus utiles à l'industrie française ».

On ne saurait trop louer M. Jean Barès de sa généreuse initiative, qui se traduit pour les inventeurs et les chercheurs français par un encouragement des plus féconds. La science française et notre industrie nationale lui seront certainement redevables de notables améliorations et perfectionnements.

Les demandes et dossiers concernant l'attribution de ces prix peuvent être envoyés dès maintenant à la Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des inventions, à Bellevue, près Paris.

On sait que cette Direction apporte son entier concours aux inventeurs dont les propositions sont reconnues intéressantes et utiles. Elle leur donne toutes les indications techniques et les moyens matériels de réaliser et d'essayer leurs inventions.

Elle réalise de plus une liaison indispensable entre la Science et l'Industrie, entre le Laboratoire et l'Usine, entre les Savants et les Industriels.

Académie des Sciences.

M. Béhal, dans la séance du 10 décembre 1920, dont le compte rendu vient d'être donné, a critiqué le travail de M. Verley sur la constitution chimique du géraniol, du linalol, du nérol, la formule constitutive de ce dernier corps étant la base de la discussion. M. Béhal a conclu qu'il n'y a rien à changer aux formules généralement admises pour le géraniol et le nérol.

Documentation bibliographique.

Nos Confrères.

Perfumery and Essential Oil Record, Vol. 12.

21 janvier 1921, n° 1. — Sommaire : Détermination de l'Eucalyptol par la méthode à l'o crésol, Benett et Salamon. — La Fabrication de l'Essence de Roses de l'Inde, Srivastava. — Essence australienne de Bois de Santal. — Nouveau procédé d'extraction des essences de zeste des Aurantiacées, U.S. patent. — Préparation du Thymol, de la Menthone et du Menthol à partir des Essences d'Eucalyptus, Smith et Penfold. — Dictionnaire des substances odorantes. — Culture et composition de l'essence de *Chenopodium*.

22 février, n° 2. — Sommaire : Détermination de l'Eucaplyptol, Tusting Cocking, Kettle et E. Sage. — Les Eucalyptus et leurs huiles essentielles, Baker et Smith (Biblio.). — Essence espagnole d'Eucalyptus globulus. — Huile de Cade, juillet. — Efficacité de l'essence de *Chenopodium* comparée à celle du Thymol. — Dictionnaire des Substances odorantes.

22 mars, n° 3. — Sommaire : Monographie des odeurs de fleurs : La violette. — La culture des plantes à parfums en France. — La constitution de la menthenone des essences d'Eucalyptus, L. Givaudan. — Essence de Cinnamome du South Kanara. — La place de la Vanilline dans la consommation, A. Mayer. — Quelques alcools et éthers utilisés en parfumerie (Suite), Guy Radcliffe. — Essences des Seychelles et des Indes. — Essence de Mente sud-africaine. — Un contrat pour la vente de la Civette en cornes. — Dictionnaire des substances odorantes.

Rivista italiana delle Essenze e Profumi, Vol. 2.

Novembre 1920, n° 11. — Sommaire : L'Industrie des Huiles essentielles et des Parfums en Ligurie, Guido Rovesti. — La Camomille romaine, Carmelo Bellini. — Caratères physiques et chimiques de l'essence de Camomille, Dr Massera. — Essence et parfums dans la Thérapeutique et l'Hygiène, G. d'Alfonso. — Les Parfums et leurs odeurs à travers les siècles, L. Fiorini. — Action bénéfique des liqueurs, C. Bertoldi.

Décembre, n° 12. — Sommaire : Foire internationale de Trieste. Protégeons davantage notre industrie, Micheletti. — Importance de la détermination du citral dans les essences d'Aurantiacées, Dr Patanè. — Les essences d'Ylang-Ylang et de Cananga, Gino Monti. — Un précieux parfum synthétique (Hydroxycitronnellal), Dr Bruschi.

Janvier 1921, Vol. 3, n° 1. — Sommaire : Analyse de l'Essence de Bergamote, Prof. Bertè.— Industrie des Huiles essentielles et des parfums en Ligurie (Usines Giovanelli à Taggia), Prof. Dr Guido Rovesti, président de la Fédération agraire de la Ligurie occidentale. — La question de la Rose, Jean Gattefossé. — Essence de Juniperus Phœnicea de Sardaigne.

Février, Vol. 4, n° 2.— Sommaire : Les Produits aromatiques de la région Lyonnaise, R.-M. Gattefossé. — Le Coriandre, C. Bellini. — Caractères physiques et chimiques de l'essence de Coriandre, Dr Massera. — Analyse de l'essence de Bergamote (suite), Prof. Bertè. — Fleurs et parfums dans la Mythologie grecque et romaine, G. Micheletti. — L'eau dans l'industrie des alcools, A. Labo. — Les Etablissements Antoine Chiris.

The American Perfumer, New-York. Vol. 15.

Janvier 1921, n° 11. — Sommaire : Nouveaux tarifs pour la parfumerie présentés à Washington. — Le Litige des Fleurs et la maison Roure-Bertrand. — Faisons du crédit à l'Europe, la crise américaine est passée ! — Droits conférés par les marques de fabrique aux Importateurs. — Essence de Menthe Poivrée en Italie (*Parfumerie Moderne*). — La synthèse des graisses.

Février, n° 12. — Sommaire : Prédictions sur le marché de la parfumerie et des articles de Toilette en 1921. — Les taxes et les divers droits sur l'alcool discutés à Washington. — Pourquoi les matières premières sont-elles chères ? — Les parfumeurs français protestent contre les taxes.

Perfumer's Journal and Essential Oil Recorder, New-York, Vol. 1.

Janvier 1921, n° 4. — Sommaire : La Rose en France, J. de Lorgues. — Une station botanique expérimentale. — Annulation des commandes et répudiation des contrats, Mc. Cullough. — Femmes parfumées dans des Costumes parfumés, Nan Harding. — Fernand Javal parle devant les parfumeurs américains.

Janvier, n° 5. — Sommaire : Les Dissolvants en parfumerie, H. Goldwag. — Parfumerie et Médecine. — Que doit-il advenir lorsqu'un acheteur refuse de prendre sa marchandise, E. Buckley. — Histoire du laboratoire, Van Ameringen.

Février, n° 6. — Sommaire : Evénements de France, J. Molineaux. — La valeur des huiles essentielles en thérapeutique, R. M. et J. Gattefossé. — Les Dissolvants en Parfumerie (Suite). — Les crèmes de toilette, Peter A. Fox.

Ungerer's Bulletin, Vol. 2.

Février 1921, n° 3. — Sommaire : L'énigme de 1921, W. C. Ungerer.— Le Formuliste, Langlois. — Crème de Toilette, Peter A. Fox. — Lettre de Paris, Fernand Javal. — La Gomme Elemi, Fluckiger et Hanbury. — Le sens de l'Odorat, James R. Nichols. — Les poudres de riz, H. Ungerer, etc...

L'Echo de la Parfumerie, (Bordeaux).

Nous souhaitons la bienvenue à ce nouvel organe corporatif (mensuel), édité à Bordeaux et expédié gratuitement à tous les parfumeurs. Ce modeste organe n'a d'autre but que de rendre plus nombreux, plus agréables et plus utiles les rapports existant déjà entre les parfumeurs de détail.

Documentation scientifique.

Chimie. — Synthèse

La Chimie des Terpènes et des Huiles essentielles: — Progrès réalisés dans ce domaine au cours des années 1916-19, J. Frère. *Rev. Prod. Chim. Vol.* 24, *n°* 2, *p.*, 37-45. *N°* 3, *p.* 77-82. *N°* 4, *p.*, 109-114. — Contenant la traduction du travail de Reclaire et Rochussen (*Chem. Ztg.* 1920, *n°* 137 à 149).

Acide Pulegone-sulfonique et conversion du Sabinol en Thuyone. O. Wallach, Reggelin, Riesener et Heubner. — *Chem. Zent.* 1920, *I.* 671-2. *In Journ. Chem. Soc.* 1920, *I.*, *p.* 490.

Analytique

Généralisation des réactions de Salkowski, de Liebermann et de Schiff. (Différenciation de quelques composés de la série terpénique). Galavielle, Portes et Cristol. *Bull. Scienc. Pharmacol.*, 23ᵉ *an. n°* 2, *p.* 70.

Caractérisation des gommes à vernis, Nicolardot et Coffignier. *Chim. et Indust. Vol.* 5, *n°* 2, *p.* 150-156.

Essence espagnole de Thym et estimation du Thymol. Hugo Mastbaum. *Chem. Zg.* 1921, *II*, *p.* 18.

Huiles Essentielles

Essence espagnole de Fenouil doux (Hinojo). Ed. Sage. *Perf. and Essent. oil Rec.* (*Londres*). *Vol.* 12, *n°* 2, *p.* 46.

Essence de *Juniperus phœnicea* de Sardaigne. Puxeddu et Vodret. *Gaz. chim. Ital.* 1920, *II*, *p.* 245-257.

Essence de Bois de Santal australien. *Bull. of Imp. Inst. vol. XVIII* (Janv. 21). *Perf. and Essent. oil Rec. vol.* 12, *n°* 1, *p.* 16. *Chem. Drugg. vol. XCIV*, *n°* 2144, *p.* 85.

Huile essentielle d'*Artemisia annua.* Asahina et Takagi. *Yakugaku Zasshi. Journ. Pharm. Soc. Japan*, 1920, *n°* 464, *p.* 837-864.

Essence de Patchouli de l'Inde. *Bull. Imp. Inst. of India*, 1920, *p.* 345-348.

Industrie de la Parfumerie

Orientation actuelle de la production des parfums naturels, E. Charabot. *C. R. Acad. agric. France*, *n°* 9. (1921), *p.* 249-258.

Recherches sur l'huile de pépins de Citrons, Bertolo. *Boll. Sedute Acad. Gioenia Sc. nat. in Catania.* Résumé dans *Bull. renseig. agric. Inst. Internat.* (*Rome*) *an. XII*, *n°* 2, *p.* 248.

Séparateur automatique pour la distillation des Huiles essentielles, Watson. *Journ. Indian Inst. Sci. in Perf. and Essent. oil Rec. Vol.* 12, *n°* 3, *p.* 71.

Culture et distillation de la menthe poivrée au Piémont. Micheletti. *Bull. Ass. ital. pro piante cromatiche*, 3ᵉ *an.*, *n°* 9, *p.* 132. (*Milan*). *Bull. renseign. agric. de l'Institut internat. agric.* (*Rome*). 12ᵉ *an.*, *n°* 1, *p.* 82.

L'Industrie des Roses en Bulgarie, K. Chipkoff (Kazanlik). *Vie Techn. et Ind.* (*La Bulgarie*, *n° spéc.*). *Mars* 1921, *p.* 43.

La Rose en France, J. de Lorgues. *La Indust. Quimica* (*Barcelone*), *an. XVIII*, *n°* 405, *p.* 6.

La fabrication du Camphre synthétique en Allemagne. *Chem. Trad. Journ.* (*Londres*), 29 janv. 1921.

L'industrie de l'Ambre jaune. *Exportat. belge.* 3ᵉ *an. n°* 109, *p.* 61.

Botanique et Cultures

Plantes recueillies au Maroc par la mission de la Société française de Produits aromatiques, Prof. Battandier et E. Jahandiez. *Bull. Sté Hist. Nat. Afrique du Nord* (*Alger*), *t.* 12, *n°* 2, *p.* 24-28 *et numéros suivants.*

Champignons récoltés au Maroc par MM. Gattefossé et Jahandiez, Dʳ R. Maire. *Bull. Sté Hist. Nat. Afrique du Nord* (*Alger*), *t.* 12, *n°* 2, *p.* 22-24.

Les goudrons végétaux sur le marché de Meknès (Maroc). Massy. *Journ. Pharm. et Chim.*, *ser.* 7, *XXI*, *p.* 433.

Une excursion botanique chez les Chleuhs du Grand Atlas, J. Gattefossé. *Mond. des Plant.* 21ᵉ *an.*, *n°ˢ* 11 *et* 12 ; 22ᵉ *an.*, (1921), *n°ˢ* 13-128, *p.* 3.

Les Camomilles. A. Rolet. *Journ. Drog. Rev. Chim.* (*Bruxelles*). *Vol.* 32, *n°* 8, *p.* 113.

Papaïne. V. K. Chesnut. *Journ. Assoc. Off. Agric. Chem.*, 1920, *III*, *p.* 387-397.

Physique

Théorie nouvelle sur le Parfum et l'Odorat. Heller. *Am. Perfumer*, 1920. *VI.* 365. *Chem. Abstr.* 1920. *VII.* 947.

Les huiles essentielles et leurs succédanés dans la technique microscopique. Mayer. *Ztschr. Wissensh. Phot. XXXVI*, *p.* 219-256.

Therapeutique

Valeur thérapeutique des Huiles Essentielles. R.M. et J. Gattefossé. *Journ. Drog. Rev. Chim.* (*Bruxelles*). *Vol.* 33, *n°* 2, *p.* 27.

La Toxicité de l'acide phénylacétique. *Riv. ital. Essenz. Prof.*, *Vol.* 2. *n°* 12. *Suppl. p. XVIII.*

De l'emploi des solutions essentielles de Diphénols et d'éthers de diphénols comme succédanés de l'huile de Cade. Huerre. *La Pharmacie Française*, *an.* 25, *p.* 32.

Le cyprès contre les hémorroïdes. Leclerc. *Repert. de Pharm. in Bull. Pharmacol.* 23ᵉ *an.*, *n°* 2, *p.* 35.

Documents sur la matière médicale indigène dans l'Afrique du Nord (quelques notes sur les matières odorantes). J. Bouquet. *Bull. Scienc. Pharmacol*, 23ᵉ *an.*, *n°ˢ* 1 *et* 2.

Commerce

La Parfumerie Française ; ses débouchés en Espagne. Evaldo C. Jorda. *Export. Franç.*, 1921, 3 *mars*, *p.* 617.

Tarification de la Parfumerie en France. *Import.* (*Genève*).

INFORMATIONS.

Collationnant les lettres de nos correspondants et les notices des offices commerciaux, nous constatons qu'en mars on a réclamé tous articles de parfumerie dans les pays suivants : les Colonies françaises en général (Afrique surtout), Portugal, Luxembourg, Yougoslavie, Turquie, Canada, Rép. Argentine, Salvador, Abyssinie.

PAYS RHÉNANS.

Le Haut Commissariat de France dans les Territoires Rhénans, tient à la disposition des personnes qui lui en feront la demande, un volume contenant une nomenclature des principales usines situées dans les territoires de la rive gauche du Rhin occupés, et contenant pour chacune d'elles des indications sur l'adresse, le nombre d'ouvriers, force motrice, nature des produits fabriqués, etc...

Ce volume sera adressé franco à domicile contre remboursement des frais d'impression qui se montent à fr. 5.00 par volume.

Adresser les demandes au Bureau de Renseignements Commerciaux, 3, rue François I[er], à Paris.

SYRIE.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Syndicat Central des Huiles Essentielles et Matières Premières Aromatiques, 19, rue Ste Croix-de-la-Bretonnerie, Paris.

Paris, le 24 février 1921.

Monsieur et Cher Collègue,

Le « *Comité Français des Expositions* » chargé par M. le Général Gouraud, Haut Commissaire en Syrie de recruter des Exposants pour la Foire Exposition de Beyrouth (1[er] au 30 avril) sollicite votre concours, aussi bien dans l'intérêt national que dans l'intérêt français.

La Syrie doit devenir un pays d'exportation sérieux pour vos produits.

Le français y est parlé couramment par une grande partie de la population.

La monnaie syrienne est la même que la nôtre — pas de préoccupations de change.

Le Haut Commissariat s'est occupé d'attirer à Beyrouth les négociants égyptiens empêchés de venir en France par les hauts prix du passage. Ils seront transportés à très bas prix à Beyrouth en une vingtaine d'heures.

Vous toucherez donc les acheteurs Egyptiens, en outre des Grecs, des Turcs, des Arabes et des Syriens.

Pour 600 francs, vous aurez un mètre de Stand tout aménagé.

Pour 2200 francs, une Boutique de de 3 m. sur 4 m.

Demandez des renseignements à M. Faure, au Comité Français des Expositions, 42, rue du Louvre, et à M. Constant Girard, Installateur, 67, rue Nollet, à Paris.

Les marchandises doivent être embarquées à Marseille le 22 mars.

Recevez, Monsieur, mes civilités sincères.

E. BAUBE.
Président.

ITALIE.

La *Camera Agrumaria de Messina* a pris l'initiative de créer, parmi les intéressés dans l'industrie des citrons et particulièrement dans celle de l'essence de citron, une société coopérative qui a pour but de lancer cette essence dans le marché sur une base plus stable, tâchant d'éviter les fréquentes oscillations des prix qui font tant de tort à tous ceux qui s'intéressent à cette industrie, y compris les acheteurs de l'étranger.

Les producteurs d'essence de citron, qui se sont trouvés depuis quelque temps face à face avec une crise profonde, ont demandé d'une façon répétée au gouvernement italien de faire pour ce produit ce qu'il a fait pour le citrate de chaux, soit un monopole d'Etat. A ces demandes qui, sans aucun doute, ne peuvent qu'apporter un grand tort au libre commerce, le gouvernement n'a pas cru devoir donner son adhésion et a, par contre, encouragé la constitution de la société coopérative dont il est question plus haut en donnant à ses promoteurs l'assurance de tout son appui moral et économique.

Une nombreuse réunion de producteurs d'essence de citron a eu lieu, pendant laquelle on a discuté et défini les statuts de la nouvelle société qui se trouve définitivement constituée avec l'adhésion des propriétaires, des exportateurs et des courtiers de cette essence. Il a été également tenu, dans les locaux de la *Camera Agrumaria*, une grande réunion d'exportateurs qui, après une très ample discussion, ont fait des vœux afin que le but qui a donné naissance à la nouvelle société soit atteint et ont, à une grande majorité, promis tout leur appui.

Les maisons suivantes y étaient représentées :

W. S. Sanderson & Sons, Fratelli de Pasquale & C°, La Zagara, Ferd. Baller & C°, Gallo, M. de Pasquale, E. de Pasquale, Giov. Restuccia & C°, Borgiovanni, Falkenburg & Marangolo, Giuseppe Abate & Figli, Ernesto Pizzi & C°.

Vu l'intérêt commun de tant de catégories intéressées, on peut avoir confiance dans cette organisation, qui est lancée avec des éléments vraiment vitaux, et certainement la nouvelle de la constitution de cette société coopérative sera bien accueillie à l'étranger qui pourra en retirer l'assurance que les fonds placés dans les acquisitions d'essence de citron ne représenteront plus des pertes dues aux profondes oscillations du marché.

Un Livre utile.

Données pratiques pour les transactions commerciales avec la Roumanie, par Jean Sillesco, D[r] C. Bungetianu et D. Stoica, publié par le Ministère du Commerce et de l'Industrie de Roumanie, Direction Générale du Commerce.

Nouvelles douanières.

La Prohibition de Sortie des Savons est rapportée

L'*Officiel* publie le rapport suivant adressé au président de la République par le président du Conseil, les ministres du Commerce et des Finances :

Monsieur le président,

La prohibition de sortie des savons autres que ceux de parfumerie a été édictée par le décret du 12 juillet 1919 dans le but de remédier au déficit des approvisionnements et à la cherté de la vie. Actuellement, en raison de l'abondance des stocks, et en vue d'éviter le chômage dans les industries intéressées, il nous a paru qu'il y avait lieu de lever cette prohibition.

Si vous approuvez cette manière de voir, nous vous prions de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint.

Sont rapportées, à partir de la publication du présent décret, les dispositions du décret du 12 juillet 1919 en ce qui concerne les savons autres que ceux de parfumerie.

Colis-Postaux de Parfumerie et de Produits pharmaceutiques a base d'Alcool, expédiés au dehors.

L'attention de l'Administration a été appelée sur les difficultés que présente pour les négociants qui expédient à l'étranger des colis postaux de parfumerie et de produits pharmaceutiques à base d'alcool, l'obligation de faire accompagner ces envois d'acquits-à-caution dont la décharge est subordonnée à la constatation, par la douane, de la sortie de la marchandise.

Pour remédier à cet état de choses, le Ministre a décidé, à la date du 4 février, qu'à l'avenir, les intéressés pourront être dispensés de la formalité de l'acquit-à-caution, sous la condition qu'ils prennent, par écrit, l'engagement:

1° De lever un passavant de Régie (dont le coût est de 0 fr. 50) pour chaque colis postal destiné à l'exportation.

2° De payer les doubles droits de consommation à la première demande du service des Contributions indirectes :

a) Sur toutes les expéditions pour lesquelles les souches du registre de passavants ne seraient pas munies du récépissé international revêtu du timbre à date de la gare expéditrice ;

b) Sur tous les colis postaux perdus, ainsi que sur toutes les différences de poids qui pourraient être constatées en cours de transport.

3° De communiquer, à toute réquisition des employés des Contributions indirectes, tous leurs livres ou registres de comptabilité.

Les autorisations accordées individuellement seraient immédiatement révoquées en cas d'abus.

La décision susvisée prévoit, au surplus, que les déclarations d'exportation feront mention du numéro et de la date du passavant de régie délivré par le service des Contributions indirectes ou par les intéressés eux-mêmes, et que le droit de contrôle de la teneur en alcool des produits subsistera comme par le passé.

(*Chambre des Négociants Commissionnaires*).

Italie. — Nous rappelons que des accords commerciaux spéciaux existent entre l'Italie et la France d'après lesquels la parfumerie en provenance de France et d'Algérie est autorisée à l'importation en Italie. La parfumerie et les savons parfumés en provenance des autres pays sont prohibés.

Le Marché Français.

Quoique la demande ne soit pas encore très active, il existe déjà de sérieux symptômes de reprise des affaires et les commerçants enregistrent de petits ordres de réassortiment.

Les stocks semblent s'épuiser vraiment et la liquidation paraît avoir atteint son point extrême.

Il en résulte, comme nous l'avions prévu, une petite hausse sur les articles les plus demandés.

Le géranium a gagné 15 points en s'inscrivant autour de 130 francs consommation et la Bergamote touche déjà 140 francs. Le Vetiver s'inscrit au-dessus de 150 francs, en hausse de 20 francs. Le Petitgrain du pays est très ferme devant l'impossibilité de distiller cette année et le Paraguay mérite, pour cette raison, davantage de considération.

L'application des nouveaux droits de douane va raffermir les cours des marchandises à la consommation ; le droit de 60 %, notamment sur les essences déterpénées, va accentuer la demande des produits français.

Les nouvelles des cultures de la Côte-d'Azur ne sont pas fameuses, du moins en ce qui concerne les orangers ; la première pluie a fait remarquer davantage de dégâts, dans certains cantons, qu'on ne s'y attendait. Les géraniums qui ont gelé ne donneront pas non plus une belle récolte, malgré le temps actuellement favorable.

La plupart des compartiments restent sans animation, mais les stocks en général sont anémiés : les prévoyants commencent à prendre leurs précautions, et ils sont bien avisés. Les retardataires pourraient bien éprouver des déceptions ; les grandes fluctuations à graphiques en clochers d'églises ne s'apaisent pas instantanément. A une grande hausse succède une grande baisse, à une baisse succède fatalement une hausse qui sera moyenne si les demandes ne s'activent pas trop et si les stocks peuvent tenir le coup. En cas contraire, le graphique reprendra une courbe ascendante.

Aux cours actuels du change, bien des produits sont maintenant au dessous de leur valeur de 1914 qui était aussi une année de crise...

Décret de Relèvement des Droits du Tarif général des Douanes.

RAPPORT
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Article premier. — Les droits du tarif général des douanes à l'importation (première colonne) résultant de la loi du 11 janvier 1892 et des actes subséquents sont fixés conformément au tableau ci-annexé, en ce qui concerne les marchandises désignées audit tableau, sans préjudice des coefficients de majoration déjà établis ou qui seront établis ultérieurement et sous réserve du maintien des notes ou renvois additionnels applicables d'après le tarif général.

Art. 2. — Resteront admissibles aux droits du tarif général antérieur au présent décret, sans préjudice des coefficients de majoration, les marchandises originaires des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, autres que celles bénéficiant soit du tarif minimum, soit du tarif intermédiaire institué par la loi du 29 mars 1910. L'application de cette disposition sera subordonnée à la justification de l'origine et aux conditions de transport réglementaires.

Art. 3. — Seront admissibles aux droits du tarif général non relevé, coefficients en plus, s'il y a lieu, les marchandises des catégories reprises au tableau ci-annexé que l'on justifiera avoir été expédiées directement pour la France avant la publication du présent décret.

Art. 4. — Ces dispositions sont applicables à l'Algérie.

Fait à Paris, le 28 mars 1921.

Numéro du Tarif	Désignation des marchandises	Unité de perception	Tarif général
	SUBSTANCES ANIMALES BRUTES PROPRES A LA MEDECINE OU A LA PHARMACIE		
60	Eponges de toutes sortes préparées	100 kg.	250
	FRUITS ET GRAINES		
Ex. 87	Fruits à distiller.		
	Anis vert	100 kg.	60
	Baies de genièvre et fenouil	—	60
	HUILES ET SUCS VEGETAUX		
110	Huiles fixes pures d'olive destinées à la savonnerie	100 kg.	12
	Autres	—	40
111	Huiles fixes aromatisées	—	320
112	Huiles volatiles ou essences.		
	De rose	—	8.000
	De géranium rosat et d'ylang-ylang	—	2.000
	Toutes autres	—	200
	Déterpénées	Valeur 60 %	
	Menthol, Thymol	100 kg.	200
	Santalol	Valeur 60 %	
	Résinoïdes, anéthol, eugénol, safrol, iso-safrol, carbures terpénés	60 %	
112 *bis.*	Parfums artificiels purs ou mélangés avec des produits ou essences naturels	60 %	
	Vanilline et ses dérivés ou substituts	60 %	
116	Essence de térébenthine	100 kg.	48
118	Camphre brut	—	4
	— raffiné	—	24
	COMPOSITIONS DIVERSES		
311	Parfumeries :		
	Savons autres que transparents	100 kg	32
	Savons transparents à base d'alcool ou de sucre	—	320
	Savons transparents autres	—	32
	Autres alcooliques	—	320
	Autres non alcooliques	—	48
312	Savons autres que ceux de parfumerie	—	24
	VERRES ET CRISTAUX		
359	Bouteilles, fioles et flacons ordinaires pleins ou vides :		
	D'une capacité d'un demi-litre et plus	—	14
	D'une capacité inférieure à un demi-litre	—	15
359 *bis.*	Les mêmes munis d'un bouchon mécanique	—	24
359 *ter.*	Les mêmes se bouchant à l'émeri	—	40
	PRODUITS CHIMIQUES		
0253	Nitrobenzine	—	60
0262	Cyanure de benzyle	—	400
0324	Benzaldéhyde	—	240
0381	Produits chimiques non dénommés	Valeur 60 %	

Sociétés.

Formations.

Société Lhopital, Lassommery et Subra. — Siège : 161, rue Vendôme, Lyon. Capital : 425.000 fr. Parfumerie.

Société Reynaud et Cie. — Siège : 43, rue de la Chaussée d'Antin, Paris. Capital : 200.000 fr. Parfumerie et articles de Toilette.

Société J. Cany et Cie. — Siège : 125, rue St-Honoré, Paris. Capital : 200.000 fr. Articles de Toilette et de Parfumerie.

Société Ch. Carniolev et Cie. — Siège : 3, Faubourg St-Honoré, Paris. Capital : 200.000 fr. Articles de Toilette.

Société anonyme des Savonneries de Châtillon (Seine). — Siège : 110, avenue de Paris, Châtillon-sous-Bagneux. Capital : 300.000 fr. Savonnerie fine.

Société des Parfums « La Perle ». En constitution.

Société Auclair et Barbière. — Siège : 1, rue Romarin, Lyon. Capital : 50.000 fr. Fonds de parfumerie.

Société « La Lavande alpestre ». — Siège : à Orpierre (Hautes-Alpes). (Anciennes Cultures Rodolphe E. Arthaud). Capital : 120.000 fr. Culture de la Lavande et autres plantes aromatiques de montagne.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anc. Etabl. Legendre, J. BATAILLARD, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

NOTES SUR LES LABIÉES AROMATIQUES.

Les Marjolaines.

Les Marjolaines sont maintenant réunies aux Origans, mais la véritable Marjolaine est l'*Origanum Majorana* L., de l'Espagne méridionale, du Nord de l'Afrique et de l'Orient.

C'est une plante vivace, haute de 30 à 45 centimètres, à feuilles ovales oblongues, blanchâtres-tomenteuses des deux côtés ; à fleurs rosées ou blanches en épis globuleux, à corolles petites. Introduite en 1573, elle est depuis longtemps répandue dans les jardins, en particulier dans la région méditerranéenne. Bien que vivace, la Marjolaine résiste rarement chez nous à l'hiver ; aussi est-elle cultivée en grand comme plante annuelle, à Saint-Rémy-de-Provence, pour les feuilles et pour les graines, qui étaient achetées par les Allemands, avant la guerre, pour leurs cultures ; les graines ne mûrissant pas chez eux.

Selon de Gubernatis, *Mythologie des Plantes*, t. II, la Marjolaine a donné lieu à plusieurs légendes et superstitions. Dans l'antiquité, les Grecs, qui l'appelaient *amarakos*, racontaient « qu'autrefois Amaracus, un garçon au service du roi de Chypre, en apportant un vase contenant des parfums, le laissa tomber; il s'en effraya tellement qu'il demeura sans connaissance et fut changé en une herbe odorante nommée d'abord *sampsuchon* et puis *amarakos*. Les Grecs et les Latins couronnaient de Marjolaines les jeunes époux...

« En Crète, la Marjolaine est le symbole de l'honneur ; c'est sans doute à ce titre qu'elle doit d'être considérée, encore de nos jours, en Sicile, comme possédant le pouvoir d'éloigner les séducteurs. »

L'odeur aromatique de la Marjolaine la fait rechercher depuis les temps anciens comme plante médicinale, ainsi que l'*Origanum vulgare* L., dont les propriétés sont à peu près identiques. L'emploi de ces deux Origans est bien restreint aujourd'hui, mais les anciens auteurs leur accordaient de nombreuses vertus ; si, dit un de ces derniers « on le lesche confict en miel, il profite à la toux. La décoction d'iceluy appliquée et mise dans le baing, auquel se baigne le patient, guérit gratelles, démangeaisons, rougues et jaunisse. »



Herbier P M.

Origanum lirium. Heldr.
Mont Dirphys, Ile d'Eubée (Grèce).

Selon le *Formulaire de Bastien* (Paris, 1802), « la Marjolaine est céphalique, pectorale, stomacale et sternutatoire. Chesneau, habile médecin de Marseille, mettoit sur deux pincées de Marjolaine demi-dragme d'ellébore blanc, et faisoit bouillir le tout dans six onces d'eau pour les réduire à quatre ; on passoit cette liqueur, et on en mettoit dans le creux de la main pour la tirer par le nez, pour le rhume de cerveau et l'enchifrènement ». D'après les *Hieroglyphica selecta* (1599), la Marjolaine éloigne les fourmis. Selon Cariot, la confiserie utilise les graines de Marjolaine pour la confection des dragées.

Actuellement, cette plante est cultivée dans certaines régions (surtout en Espagne et chez certains juifs du Nord du Maroc) comme condiment, ses feuilles étant utilisées, fraîches ou sèches, pour parfumer les mets ou la salade ; elle est plantée aussi dans les jardins en bordure des plates-bandes, mais son emploi le plus important est pour la distillation.

Les essences de Marjolaine et d'*Origanum vulgare* sont très employées en parfumerie pour la fabrication des savons de toilette, ainsi qu'en distillerie, dans la préparation des liqueurs fortes, de l'eau d'arquebuse et du vulnéraire ; leur puissance antiseptique les ont fait employer contre les microbes de la fièvre typhoïde et de la morve. Les feuilles et les tiges sèches sont prescrites pour faire des tisanes et des eaux distillées en traitement contre les affections rhumatismales.

On sait que la culture de la Marjolaine fait la prospérité de la région de Sfax (Tunisie), où elle a pris une si grande extension ces dernières années.

Le Jardin d'essais de la Direction de l'agriculture du Protectorat français livre en grande quantité des jeunes plants aux agriculteurs, qui augmentent sans cesse l'étendue de cette culture industrielle. A la récolte, la plante est séchée au soleil et battue ; les feuilles sont mises en saches et expédiées sur Marseille. Or, ce qui est assez curieux, la destination finale de cet article et son emploi ne sont pas connus de ces agriculteurs. Les uns pensent que les feuilles de Marjolaine entrent dans des compositions médicinales ou dans la confection de boissons théiformes, les autres qu'elles sont additionnées aux tabacs dans certains pays, ou encore utilisées pour l'extraction d'une teinture *bleue* dont les Allemands seraient les inventeurs. Notre documentation ne nous permet pas de solutionner cette question, mais nous pensons que cette Marjolaine va en Amérique où elle constitue un condiment apprécié, surtout à Cuba, d'où on la faisait venir autrefois des Iles Canaries (*O. compactum* Benth. du Maroc) (1).



Herbier P. M.
Origanum pulchrum. Boiss. et Heldr.
Mont Kandyl, Ile d'Eubée (Grèce).

Le genre *Origanum* comprend une trentaine d'espèces : de l'Europe, surtout méridionale ; de l'Asie extra-tropicale ; de l'Afrique du Nord et des Iles Canaries.

Nous allons citer d'abord l'*Origanum vulgare* L., le plus connu, car il est représenté dans presque toute l'Europe — il est indigène en Norwège jusqu'à 66°16' de latitude, selon Schuebler et se retrouve encore en Sibérie et en Asie centrale ; c'est aussi le seul *Origanum* qui soit naturalisé dans l'Amérique du Nord. Cette espèce est d'ailleurs assez variable, selon les localités. M. Rouy (*Flore de France*, t. XI, p. 347) en décrit pour notre pays cinq variétés, plus une race des Alpes - Maritimes comportant aussi une variété. C'est une plante commune aux bords des chemins et dans les bois montueux secs. Très aromatique, tonique et excitante, elle possède, comme nous l'avons dit plus haut, les mêmes propriétés médicales que la Marjolaine. Son huile essentielle apaise les douleurs des dents. Ses feuilles infusées comme du thé rétablissent la transpiration ; séchées au feu, et mises toutes chaudes dans un linge dont on se couvre bien la tête, elles guérissent, paraît-il, le torticolis et soulagent dans le rhume de cerveau. Scopoli rapporte qu'un évêque italien, grand consommateur de champignons, se garantissait de l'effet délétère de ceux-ci en buvant une infusion théiforme de feuilles d'Origan, mais nous ne reproduisons cette indication qu'avec les plus grandes réserves et ne conseillons pas aux lecteurs de *La Parfumerie Moderne* d'en tenter l'expérience.

Dans le Nord, on emploie l'*Origanum vulgare* dans les sauces, comme condiment ; on en mélange aussi les feuilles pulvérisées au tabac. En Suède, dans les campagnes, on utilisait autrefois ses sommités pour teindre les laines en rouge-brun, et chez les Cosaques de Russie pour colorer le bois des lances. On prétend que cette plante, suspendue dans un tonneau de bière, empêche ce liquide de s'aigrir. Ajoutons que l'Origan vulgaire est une excellente plante mellifère, très recherchée des abeilles, dont elle améliore grandement le miel.

Parmi les autres espèces, intéressantes à divers titres, nous devons signaler d'abord l'*Origanum Dictamnus* L., s'élevant sur les montagnes de Crète jusqu'à 1.500 mètres d'altitude. Quelques botanistes de diverses époques ont voulu l'identifier au célèbre *Dictamne* des temps héroïques de l'ancienne Grèce, à ce végétal merveilleux qui, selon la fable, guérissait la morsure des serpents vénimeux, fermait à l'instant les blessures les plus dangereuses, et que les hommes auraient connu en voyant les cerfs et les chèvres en brouter quelques feuilles pour se délivrer instantanément des flèches restées dans leurs plaies. Malheureusement Théophraste, ainsi que Dioscoride et Pline, qui l'ont copié, se contredisent si considérablement dans la description qu'il est impossible de faire même la moindre supposition sur cette plante légendaire ; l'*Origanum Dictamnus* ne présente donc plus pour nous qu'un intérêt ornemental pour les jardins ; ses belles feuilles cotonneuses blanchâtres pourraient aussi, paraît-il, fournir par infusion une boisson assez agréable.

Comme Origans décoratifs nous devons citer l'*Origanum sipyleum* L., d'Asie-Mineure, très joli sous-arbrisseau couché, à fleurs en panicule lâche d'un rose vif ; puis l'*O. pulchrum* Boiss., de Grèce, élégant avec ses feuilles veinées de blanc ; l'*O. Maru* Sibth. et Sm., d'Orient, très odorant,

(1) La Rédaction de *La Parfumerie* sera reconnaissante à ceux de ses lecteurs qui pourront lui adresser des renseignements complémentaires et précis sur cette question, que la Régence tunisienne a grand intérêt à connaître pour le développement de cette industrie.

fort usité dans la médecine et la parfumerie orientales, employé comme condiment dans l'Est de la Palestine



Herbier P. M.
Origanum Scabrum. Boiss. et Heldr. Mont Taygète. Laconie (Grèce).

et de la Syrie ; la variété *sinaiticum* Boiss., de cette espèce serait l'Hysope de l'Ecriture sainte ; les Egyptiens lui accordaient des propriétés antiseptiques puissantes ; l'*O. Onites* L., de Sicile et de Grèce, un peu buissonnant et fortement odorant ; l'*O. Tournefortii* Sibth, de l'île d'Amorgos (Cyclades), charmant sous-arbrisseau à fleurs roses en épis denses, et l'*O. nervosum* Vog., d'Arabie, bien odorant. M. Battandier a retiré de l'essence de l'*O. floribundum* Desf., des montagnes d'Algérie, un quart de son poids de thymol (1).

Enfin, pour terminer, signalons aussi l'*O. glandulosum* Desf., du Nord de l'Afrique, très commun aux environs d'Alger, ainsi que dans les montagnes de tout le Tell, et l'*O. compactum* Benth., de la péninsule ibérique et du Maroc, où il est bien répandu, çà et là, sur certains points entre Tanger, Tétuan et Larache ; par leur abondance, ces deux dernières plantes pourraient être susceptibles d'intéresser les distillateurs. L'Origan marocain s'exporte en bâches, sec et nettoyé des tiges, aux Iles Canaries. De là, il est réexpédié à Cuba ; il est, en effet, le principal condiment utilisé dans cette région. On l'emploie aussi pour laver les étoffes de laine de couleur comme les diverses sortes de saponaires ; les indigènes en font encore des infusions contre les coliques (1).

(1) *Journ. Pharm. Chim.*, 1902, vol. XVI, p. 536.

Les essences d'Origan ont été bien étudiées par divers auteurs parmi lesquels il faut citer Holmes, Pickles, Schimmel, Umney et Bennett, Parry. Ernest J. Parry a réuni les diverses analyses de ces auteurs dans son ouvrage fondamental sur la « Chimie des Huiles essentielles », auquel nous renverrons nos lecteurs.

Nous profiterons seulement de l'occasion pour faire une remarque importante au point de vue botanique.

Certains auteurs négligent totalement l'examen du parfum des plantes dans leur détermination systématique ; la difficulté de cataloguer les odeurs, question qui a été souvent traitée ici, explique leur abstention. Nous croyons cependant qu'elle ne devrait pas être totale et l'exemple des Origans dont les essences ont une composition variable appuie cette affirmation.

(1) Nous devons ces divers renseignements sur l'origan marocain à l'obligeance de M. C. de Laroche, ex-consul de France à Larache (Maroc espagnol), qui a autrefois distillé cette plante et étudié son exportation.

La plupart de ces essences contiennent des phénols, qui sont en majeure partie soit du thymol, soit du carvacrol, soit un mélange des deux.

L'*Origanum Majorana* L. seul fait exception.

O. majoranoides Willd. contient 84 % de carvacrol.

O. Onites L. contient 50 à 75 % de carvacrol, mélangé à un peu de thymol.

O. Maru L. contient 75 % de carvacrol.

O. hirtum Link. contient 85 % de carvacrol.



Herbier P. M.
Origanum Onites L. Mont Pateras, Attique (Grèce).

O. creticum L. contient 44 % de carvacrol.

O. floribundum Desf. contient 25 % de thymol.

Un *O. hirtum* L. (?) de Trieste, a donné, paraît-il, 65 % de thymol.

L'examen du parfum peut présenter un intérêt particulier pour distinguer deux espèces très voisines : *O. Majorana* L., qui ne contient pas de phénols, mais seulement du terpinéol et des terpènes, et l'*O. majoranoides* Willd. qui contient beaucoup de carvacrol. Les deux plantes sont pourtant si voisines au point de vue botanique qu'on a cru longtemps que la seconde était seulement une forme perennante de la première (1).

E. JANHANDIEZ. (C.R.)

(1) Des photographies d'échantillons d'herbier des *Origanum Maru* L., *O. Syriacum* L., *O. Œgyptiacum* L., *O. Onites* L., *O. hirtum* Link., *O. compactum* Benth., ont été publiées par notre confrère *Parfumery & Essential Oil Record* (Londres), en mars 1913, pp. 69-74, avec un intéressant article de M. Holmes, le distingué chimiste et botaniste, sur les essences d'origan du commerce. Photographie de l'*O. majoranoides* Willd. *P. E. O. R.*, p. 41, 1913 ; de l'*O. majorana* L. *P. E. O. R.*, p. 323, 1912.

Le Romarin.

« *La Parfumerie Moderne* » a déjà publié diverses études sur le Romarin (1) ; la nécessité de les compléter sans jamais nous répéter, a conduit notre comité de rédaction, à publier les notices suivantes sur les variétés botaniques du Romarin — le Folk-lore et, notamment, les traditions anglaises — les formations naturelles de Romarin des environs de Tunis.

P. M.

Dispersion géographique

Le Romarin croît, naturellement, sur les terrains calcaires d'une grande partie du littoral méditerranéen, en Espagne, aux Baléares, en Corse, en Dalmatie, et aussi en Grèce et en Turquie. Il est également commun dans notre Afrique du Nord, surtout en Tunisie, où Bonnet l'indique comme fréquent dans la Tunisie septentrionale et moyenne, et plus rare dans la Tunisie méridionale.

On le distille, non seulement en France, mais aussi en Dalmatie (îles de Lésina, de Lissa et de Solta), en Espagne (provinces de Grenade et de Malaga), en Afrique (Tunisie et Algérie).

En France, c'est l'hôte des coteaux calcaires et arides de notre Midi, où il voisine avec la lavande et le thym, et fleurit à peu près toute l'année. Il se rapproche jusqu'au voisinage de la mer et remonte en Provence jusqu'aux Basses-Alpes. Il est également commun dans la Drôme, en Vaucluse, dans l'Aude ; et on a toujours dit que c'est aux fleurs du Romarin que le miel de Narbonne devait sa réputation ancienne et bien établie.

Rolet et aussi Faliès, citent de nombreuses rosmarinières naturelles : dans l'Aude, les petites collines de Cruisson et les falaises de la Clappe ; en Vaucluse, les coteaux arides qui forment la base du plateau de St-Amaud, les derniers contreforts du Mont-Ventoux ; dans le Gard, autour de Nîmes, à Villeneuve-lès-Avignon et aux environs du Vigan.

Le Romarin n'existe dans le sud-ouest, des Pyrénées jusqu'au Plateau Central, qu'à l'état *subspontané*, et de même en Bretagne, où on le rencontre assez fréquemment.

Cultivé partout ailleurs, cet élégant sous-arbrisseau de 1 m. à 1 m. 50 de haut, au petit feuillage dense, parfumé, persistant, est un habitué de nos jardins. Il craint, malheureusement, les gelées un peu fortes dans le nord et réclame un endroit abrité, de préférence au pied d'un mur bien exposé. Il est encore moins rustique que la lavande.

Liger (*Le Jardinier fleuriste*, 1776), dit que cet arbuste est devenu à la mode et qu'on le cultive en pleine terre ou en caisse. Il donne des détails sur la manière de l'élever en boule : « On lui donne une tige haute d'un pied et demi, et on forme une belle tête, la plus ronde possible. »



Herbier P. M.
1. *Rosmarinus flexuosus* Jourd. et Four. Corse : Route de Galeria, près Calvi.

En Angleterre, on donne souvent, comme date de son introduction, l'année 1548 (1) ; mais elle est beaucoup plus ancienne, puisque l'herbal de Ban-

(1) *Le Romarin* : G. Robert. *P. M.*, 1909, p. 68 ; *L'Essence de Romarin* : R.-M. G., *P. M.*, 1916, p. 39 ; *Le Romarin et son essence en Parfumerie* : A. Rolet, *P. M.*, 1916, p. 122; *La Distillation du Romarin en Roussillon* : H. Blin, *P. M.*, 1917, p. 24-27 et p. 44, etc.

(1) *Journal Royal Horticultural Society*, vol. 37 (1912), p. 530.

ckes (1), publié en 1525, en parle comme d'une plante déjà très répandue et pourvue de toutes les vertus.

Enfin, le Romarin a été introduit depuis longtemps aux Etats-Unis, et Franceschi l'a recommandé pour faire des haies en Californie du Sud, dans les parties sèches et rocheuses de la côte.

Variétés et races

Le genre *Rosmarinus* ne contient qu'une seule espèce linéenne, *Rosmarinus officinalis* L. ; mais cette espèce renferme de nombreuses formes et variétés distinctes.

Rouy (*Flore de France*) subdivise ce type en deux formes : la variété *rigidus* Car. et Saint-Lager (R. *rigidus* Jord. et Four.), à tiges et rameaux rigides et fleurs grandes ; et la variété *angustifolius* Fouc. et Maud. (R. *tenuifolius* Jord. et Four.) à rameaux plus courts et plus denses, feuilles et fleurs plus étroites ; c'est la forme de Corse, trouvée tout d'abord à Cardo près Bastia. Il faut, évidemment, lui rattacher le *R. prostratus*, introduit de l'île de Capri au jardin botanique de Kew et, de là, répandu dans les jardins anglais.

D'après Bean (*Trees and Shrubs*), cette variété ne supporterait que les hivers les plus doux.

Rouy distingue ensuite une race, le *R. latifolius* Mill., à laquelle il rattache le *R. flexuosus* de Jordan et Foureau ; les tiges et rameaux sont plus lâches, flexueux, les feuilles plus larges, la corolle plus pâle. Cette forme serait plus montagneuse que le type et remonterait jusque dans les montagnes du Dauphiné et dans les Pyrénées-Orientales.

Jordan et Foureau ont aussi décrit un *R. eriocalyx*.

Balansa a distingué en Algérie, deux types : le *R. lavandulaceus* Noé et le *R. laxiflorus* Noé. Debaux (Congrès Assoc. Avanc. des Sciences, 1888), a poussé encore plus loin et décrit la variété *littoralis* du *R. lavandulaceus*, petite plante de 10 à 30 centimètres à fleurs très violettes, trouvée sur la grande falaise près d'Oran ; et la variété *reptans* du *R. laxiflorus*, trouvée également aux environs d'Oran, « à tiges courtes, rameaux divariqués, tordus et appliqués sur les parois des rochers ».

Autour de ces types gravitent un certain nombre de formes, provenant, pour la plupart, de semis faits en culture ; notamment une forme à port érigé, obtenue (d'après Faliès), par Davin, à Montpellier. Elle est sans doute très voisine de la variété *pyramidalis* des horticulteurs anglais. D'autres variétés existent, à fleurs plus ou moins grandes, à coloris plus ou moins foncé ; et deux formes panachées, l'une à feuilles striées de blanc et l'autre de jaune (Nicholson).

Le *Rosmarinus officinalis* est donc un type très polymorphe chez lequel l'hybridation a évidemment joué un rôle. Toutes ces formes sont inégalement riches en essence et seraient à étudier à ce point de vue pour la création de rosmarinières artificielles.

Ces différentes variétés cultivées côte à côte, puis isolées, resemées, hybridées et sélectionnées, amèneraient à découvrir les types les mieux adaptés, les plus vigoureux et les plus riches.

D'après Vilmorin, la graine de Romarin pèse 400 grammes au litre ; on compte 900 graines dans un gramme, et sa durée germinative est de quatre ans.

Usages et « Folk-Lore ».

Grâce aux principes odorants qu'il renferme, le Romarin a eu, et trouve encore, de nombreux emplois en parfumerie et dans la médecine populaire. On extrait l'essence de fleurs, l'essence de feuilles ; on en fait une eau, un alcoolat et il entre dans la composition de l'eau de Cologne, et de la célèbre eau de la Reine de Hongrie jadis fort estimée. On dit aussi qu'il arrête la chute des cheveux et sa place est indiquée dans la composition des poudres dentifrices, des savons de toilette et des pommades pour la chevelure. Les Orientaux l'emploient pour leurs bains. Ses feuilles servaient à parfumer le tabac ; elles sont encore usitées pour aromatiser le riz en Italie et les jambons dans certaines régions.

Le miel *anthosantum*, chez les anciens, était obtenu par la macération de feuilles et de fleurs de Romarin. Les feuilles pulvérisées s'emploient à faire des sachets odorants, et son bois servait autrefois à faire des cure-dents ; Faliès demande, avec raison, pourquoi l'on ne



Cliché P. M — Photo Senat.

2. Touffes caractéristiques : à gauche de *Thymus ciliatus*, à droite de *Rosmarinus officinalis*, au-dessus de *Lavandula multifida*. Quelques chaumes de Diss. (Tunisie).

(1) Agnès Arber. — Herbals, their Origin and Evolution. Cambridge 1912.

reviendrait pas à cette fabrication du bon vieux temps.

Le Romarin est un médicament aromatique apprécié. On en fait une infusion théiforme (le « rosemary tea ») contre les maux de tête ; c'est un tonique, un stimulant et quelque peu un emménagogue. A l'extérieur, il s'emploie en fomentations et en bains.



Cliché P. M. Photo S.nat.

3. Djebel bou Kornine (Tunisie).

Calcaire compact sub-siliceux à Romarins rares, appuyé sur terrain cretacé marno-calcaire à Romarins, Thyms, Lavandes avec ou sans bois de Thuyas. Dans les zones argileuses : Calycotomes.

C'est, d'ailleurs, un antiseptique; selon Dorvault, la poudre des feuilles servirait dans le Mzab (Algérie du Sud) à recouvrir la plaie produite par la circoncision.

Pour être complet, disons que si son emploi dans nos potagers est restreint, — on n'utilise plus que rarement les feuilles comme condiment — la plante sert à faire de jolies haies, et communique un goût excellent à la chair des animaux qui la broutent.

Le Romarin, *ros marinus* (rosée marine), « rosemary » des Anglais, est le libanotis de Dioscorides. C'est l' « encensier » des Provençaux. Dans les pays de langue anglaise, l'aspect particulier des spécimens âgés lui fait parfois donner le nom caractéristique de « old man ».

Le Romarin occupe, comme il fallait s'y attendre, une place importante dans le « Folk-lore » des pays latins et aussi dans le folk-lore anglais. C'est la plante qui stimule la mémoire ; on connaît le passage d'Ophélia :

« There's Rosemary ; that's for Remembrance ». C'est aussi la plante du souvenir. De là son emploi dans les cérémonies funéraires ; les anciens s'en servaient au lieu d'encens, d'ailleurs trop coûteux. On ornait de Romarin les lares romains ; et dans certaines régions, on avait coutume de placer une branche de Romarin dans la main des morts avant de les ensevelir. On le plante sur les tombeaux.

« E cc'e' la romarina pi li morti » dit le proverbe sicilien. A. de Gubernatis, dans sa « Mythologie des plantes » (1882), nous donne d'abondants détails et cite un délicieux conte de fées sicilien dans lequel une reine stérile accoucha d'un Romarin qui donna naissance à une belle princesse dont le roi d'Espagne devint amoureux et qu'il épousa ensuite après des tribulations sans nombre. Dans l'Andalousie, le Romarin aurait donné asile à la Vierge Marie dans sa fuite en Egypte ; il fleurit, dit-on, le jour de la Passion, et porte bonheur si l'on a soin d'en parfumer la maison en « la noche buena », dans la bonne nuit de Noël.

L'herbal de Banckes, dont nous avons déjà parlé, nous donne une haute idée de l'estime dans laquelle on tenait cette plante à l'époque.

Nous traduirons, pour terminer cette rapide énumération, ce passage en vieil anglais, d'après Agnès Arber :

« Prends les fleurs (du Romarin) ; fais-en une poudre que tu mettras en un sachet de toile et que tu attacheras au bras droit, cela te rendra plus agile et heureux...

« Prends également les fleurs et mets-les dans une armoire parmi les effets ou les livres, et les mites ne les abîmeront point...

« Fais aussi bouillir les feuilles dans du vin blanc et lave-toi la face avec, tu auras une jolie figure...

« Mets les feuilles sous ton traversin, et tu seras préservé des mauvais rêves...

« Mets les feuilles dans un baril de vin et si tu vends ce vin, tu auras bonne chance dans le marché que tu feras...

« Fais un coffret de son bois, il préservera ta jeunesse ; mets-le à ta porte, tu seras sans crainte des vipères ; fais-en un vase et bois du liquide qu'il contient, tu déferas les poisons...

« Si tu mets la plante en ton jardin, garde-là honnêtement, car elle est très profitable... »

A. Meunissier (C. R.)

***

Les peuplements naturels de Romarin sont particulièrement abondants et étendus en Tunisie, formant des broussailles compactes sur les sols calcaires. Le Romarin y est associé aux *Thymus*, notamment *T. ciliatus* particulièrement intéressant pour les distillateurs, et à la *Lavandula multifida* si fréquente dans toute l'Afrique du Nord.

Le Diss (*Ampelodesmos tenax*), puissante graminée à chaume raide, abonde également dans ces formations mixtes au moins aux environs de Tunis.

Dans les terrains découverts, le Romarin se présente en touffes, en dômes de 0 m. 50 de hauteur et de 2 m. de diamètre parfois, très denses. Dans les sous-bois [association avec le Pin d'Alep et le Thuya : *Pinus halepensis et Callitris quadrivalvis* (*Tetraclinis articulata Vahl.*)], la végétation est plus claire et les touffes plus hautes, attei-

gnant 1 m. 20. Dans ces associations abondent les calycotomes épineux.

Les variétés à fleurs blanches (type,



Cliché P. M. Photo Senat.

4. *Romarins dans les éboulis pléistocènes du pied du Djebel* bou Kornine (Tunisie).

flexuosus et *laxiflorus*) ne sont pas rares.

Nous ne reviendrons pas sur la distillation du Romarin en Tunisie [voir *P. M.*, p. 69 (1909) et p. 26 (1917)] si ce n'est pour déplorer qu'elle soit si peu pratiquée. Les distillateurs sont très peu nombreux et personne ne semble avoir compris l'immense intérêt industriel de ce végétal, pas plus, d'ailleurs, que des autres plantes aromatiques de Tunisie sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir, notamment les lavandes et les thyms. L'an dernier, à 25 km. de Tunis, un colon a fait des tonnes de chaux en employant le *Thym* et le *Romarin* comme unique combustible !

C'est, d'ailleurs, là le principal usage du Romarin en Tunisie : le chauffage des fours à chaux ; il en est de même pour le *Myrte*, le calycotomes et *Thymelea hirsuta* (plante qui pourrait être utilisée pour la fabrication du papier). Les Tunisiens n'ont donc rien à envier aux Marocains qui brûlent pour le même usage : le *Labdanum* à Tanger, l'oranger à Larache, le *doum* partout ailleurs. Partout on voit de petits ânes cachés par une lourde charge de Romarin, traînant de part et d'autre sur le sol, à peine retenue par des liens d'alfa, converger de grand matin vers les fours (voir une photo de ces petits ânes dans *Parfumerie Moderne*, 1909, p. 69).

Que d'amères réflexions suggère l'examen de nos richesses végétales de l'Afrique du Nord inutilisées de Marrakech à Sousse !

Les abeilles cependant utilisent pour nous les fleurs du Romarin. La photo (5) montre un entassement de ruches indigènes ; accrochées aux flancs des ravins en pleines rosmarineraies, elles sont formées de murs de pierres aux vides cimentés de terre et recouverts d'un paillis de diss. En février, lorsque les labiées se chargent de fleurs, les abeilles manifestent une activité prodigieuse sur laquelle les Arabes et les colons français, devraient méditer et qu'ils pourraient imiter si ce n'était le climat trop doux qui incite à la paresse et l'ambiance négative qui semble régner sur les bords de la Méditerranée.

Nous remercions M. le professeur Senat Frédéric, des intéressantes photographies qu'il a bien voulu prendre pour nous dans le bled tunisien qu'il a si bien étudié.

Rappelons que le distingué professeur a beaucoup fait pour l'industrialisation des richesses végétales naturelles tunisiennes et a créé un intéressant jardin botanique de plantes aromatiques indigènes et importées à Tunis.



Cliché P. M. Photo Senat.

5. *Ruches arabes sous un taillis de diss, entassées en pleine rosmarineraie* (Tunisie).

P. M.

La Mévente de la Lavande.

Nous avons reçu, à quelques jours d'intervalle, d'intéressantes communications relatives à la Lavande et comme la *Parfumerie Moderne* est, depuis sa création, la tribune des Lavandiers, nous nous empressons de les publier.

D'abord, disons quelques mots de la circulaire du *Syndicat des Producteurs de fleurs et d'essence de Lavande des Basse-Alpes*.

Ce syndicat, dont M. Gamet est le distingué et actif président, signale la crise actuelle de mévente qui pèse sur la lavande comme sur toutes les huiles essentielles et proteste contre l'accusation portée contre les distillateurs de lavande d'avoir poussé à la hausse. Nous avons déjà parlé de cette question en son temps, nous n'y reviendrons pas. Ajoutons que le problème actuellement angoissant est celui de la nouvelle récolte ; faut-il ou ne faut-il pas distiller?

La circulaire ajoute que des employeurs ont substitué le Terpinéol à la Lavande ; nous qui sommes dans le milieu parfumeur, nous n'y croyons pas, mais nous sommes, en revanche, certain que les lavandes exotiques à bas prix (et qui sont des *aspics*) ont pris, dans la mesure de la petite consommation, la place de la lavande vraie en savonnerie. Pour la fabrication des eaux de Cologne et des parfums fins, la lavande ne se remplace pas encore.

Reste l'étude de la spéculation (mal éternel dans notre métier) du mercantilisme exaspéré par le *Boum* d'après-guerre, et la fraude...

La fraude accusée de tout le mal, ne s'acharne cependant pas davantage à la lavande qu'aux autres essences, au beurre, au camembert et, en général, à tous les articles intéressants.

La fraude étant un mal, mais un mal non nécessaire, nous sommes partisans de la chasse qu'il faut lui donner, sans compter, d'ailleurs, que ce soit un palliatif sérieux à la crise. En admettant que les vendeurs ajoutent de 10 à 15 % de matières étrangères (surtout du lavandin et de l'aspic) dans les essences de qualités ordinaires, ce n'est pas cela qui influence notoirement la vente. Quant à la fraude chimique, elle est tellement facile à déceler que nous sommes étonnés que les distillateurs qui ont mis dans leur alambic des *éthers* artificiels, ne se soient pas encore fait pincer... cela prouve simplement que les acheteurs ne sont pas encore assez bien éduqués.

Nos réponses préalables au programme que dresse la *Commission de la Lavande du Comité Interministériel des Plantes Aromatiques* va, d'ailleurs, donner une contre-partie à la circulaire de Syndicat de Digne.

La commission que M. le Ministre du Commerce a chargé M. le Professeur E. Perrot d'organiser, s'est donné le programme suivant :

1° Mévente de l'essence de lavande, ses causes?

Ses remèdes : Convient-il d'instituer une propagande pour développer la consommation de l'essence de Lavande en France et à l'Etranger?

La culture de la Lavande est-elle à conseiller?

2° Distillation de la Lavande. Amélioration des procédés de distillation, étude critique des divers types d'alambics.

Récupération de l'eau de réfrigération.

3° Caractères de l'essence de Lavande.

4° Falsifications.

Ce programme est vaste et nous serions étonnés que la commission puisse essayer de solutionner ces questions en quelques jours. Voilà plus de quinze ans que nous travaillons avec tous les lavandiers de France à préciser le problème : résumons donc l'état de nos travaux à l'heure actuelle.

En ce qui concerne la propagande pour développer la consommation des produits de lavande, on ne saurait nous accuser de ne pas être les premiers à l'avoir amorcée : nous y avons joint l'étude de la vente de la fleur en bouquets ayant été les premiers à faire des journées de la Lavande à Lyon. Les marchands fleuristes de Paris devront être sollicités de faire de la Lavande une seconde *Senteuse de Nice* d'été. Qu'une femme de la Société parisienne patronne la Lavande, comme à Lyon a bien voulu le faire Mme Victor, la charmante femme de l'Administrateur délégué de la Foire de Lyon, le succès sera assuré et nous n'aurons rien à envier à nos voisins de l'autre côté du *Chanel*.

La propagande, comme les travaux pour la Lavande médicale, nous sont également personnels.

Que nos amis relisent également notre ouvrage « Culture et Industrie des Plantes aromatiques », pages 96 et suivantes...

Pour la culture de la Lavande, qu'on ne dise pas surtout que la culture est la cause de la mévente : les cultures vraies donnent quelques petits milliers de kilogs, ce qui en face de la lavande sauvage, représente un pourcentage infime. Nous avons conseillé la culture en terrains pauvres, nous gardons toujours le même avis : la lavande cultivée coûte, cette année, trois fois moins cher que la fleur sauvage et sa distillation donne une plus grosse quantité d'une meilleure essence ; est-elle suspecte de faire monter les cours?

Pour la distillation, nous renvoyons nos lecteurs à notre ouvrage en préparation (1), qui résume et complète tous nos articles ; quant à la récupération et à l'économie de l'eau, nous l'avons solutionnée par notre brevet N° *513297* dont nous avons offert libéralement des licences à tout venant.

La question des caractères de l'essence de lavande demande encore trois ou quatre années de travaux de la commission qui, nous l'espérons, sera *permanente*. Elle devra avoir des crédits pour acheter à l'alambic, avec des mesures d'authenticité sûre, des échantillons de tous les crus pour la préparation d'une carte avec les indications des correspondances entre l'altitude, l'expo-

(1) Ouvrage prêt depuis 1917 et non encore imprimé à cause de la hausse du papier : « *La distillation des plantes aromatiques* ».

sition, la culture, etc. Après la formation d'une collection *complète* et la discussion approfondie des résultats obtenus, il sera possible d'établir une base à peu près scientifique d'évaluation, qui aura, d'ailleurs, toujours la valeur d'un simple contrôle de l'appréciation de l'arome par le *nez*. Le dégustateur est seul expert de la qualité d'un bon champagne et l'analyse n'y est pour rien. L'analyse chimique est toujours la garantie nécessaire pour les *non-connaisseurs*.

Quant à l'importance du degré d'éther, elle n'existe que pour les marchands qui ont besoin de préparer un type moyen d'un degré indiqué et qui écoulent ainsi de pauvres titrages au moyen des titrages élevés. Le parfumeur veut un titrage raisonnable qui lui garantisse une qualité convenable, bien étrangère aux hybrides ; pour le reste, il s'en rapporte surtout à sa compétence personnelle.

Le degré comme base de négociation est bon pour les produits sans arome particulièrement fin : de même que les vins du Midi se vendent au degré d'alcool, les lavandes courantes se vendront au degré d'éther. Les crus renommés se vendront au bouquet.

Les membres de la commission auront à étudier l'antique caractère de solubilité dans l'alcool comme facteur de vente? Ils n'auront pas de peine à se rendre compte qu'il est la condamnation des essences à haut titre en éther, bien distillées, rapidement, à la vapeur.

Imposer un *test* français (quel vilain terme et peu français) autrement dit un *type* de lavande pure française, c'est vouloir imposer *un* type de vin français. Ce sont *des* types qu'il faut déterminer en donnant à tous les acheteurs la facilité de contrôler les indications d'origine données par le vendeur.

Il y a tellement de lieux divers de récolte depuis Embrun jusqu'à Thorenc ; la lavande pousse dans des conditions si variées qu'elle ne peut, en vérité, être comparée qu'aux multiples vins de France : mettre dans le même sac le Vouvray avec le Beaujolais, le Champagne et le vin de l'Hérault serait une folie que personne n'a faite. Il y en a une autre qui a été commise lors du Congrès de répression des fraudes, on ne la recommencera pas.

Quant à la falsification, elle est limitée à l'emploi de produits assez connus : acétate de terpényle, éther décylique, acétate de linalyle. Que l'on détermine donc la recherche de ces principaux corps et que l'on encourage les syndicats à connaître quels sont les produits offerts aux distillateurs, de façon à ce qu'on puisse les déceler rapidement.

Les coupages des vendeurs sont moins des falsifications que des mises en communelles, comme le font les marchands de vins pour leurs marques; il restera à déterminer, à partir de quelle proportion de lavandin ou d'aspic l'essence de lavande française ne peut plus être vendue sous ce nom. Mais il faudra que cette mesure soit *universelle* et que les marchands étrangers n'aient pas le droit d'employer le terme de Lavande pour des produits qui n'en sont pas. Sinon, on arrive à la même solution que pour les cognacs français étroitement délimités, alors que les distillateurs allemands, italiens et autres vendent des cognacs, ouvertement distillés à l'étranger, sans que les syndicats français aient eu le courage de soutenir les consuls qui leur signalaient la possibilité d'une poursuite.

Protection, oui, mais contre *tout* le monde, y compris les étrangers, sinon pas de protection qui ressemblerait singulièrement à un étranglement.

Tel est l'état de la question tel qu'on peut le déduire des cent articles de la *Parfumerie Moderne* et des ouvrages du Professeur Lamothe et de nous-même. Nous reconnaissons que, comme marchands d'essence, nous avons toujours été suspectés de fournir des indications tendancieuses, c'est pourquoi nous sommes heureux de la circonstance qui nous permettra de démontrer que nous avons toujours prêché la vérité, même lorsqu'elle nous était défavorable. Les procédés que nous avons découverts, nos appareils (notamment celui destiné à la récupération de l'essence contenue dans l'eau de distillation et qui peut rapporter des millions de francs annuels aux distillateurs d'huiles essentielles du monde) ont toujours été divulgués sans espoir de bénéfice.

Nous ne voulons, pour récompense, que le mérite d'avoir été le premier à attacher le grelot à la suite de notre vénéré maître ès-lavande, le Professeur Lamothe.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

30 avril 1921. (C. R.)

Nous apprenons que la Société *La Lavande Française* vient d'obtenir la médaille de vermeil du Ministère de l'Agriculture au concours d'honneur de prix culturaux en 1920 et le Premier Prix, médaille de vermeil à l'exposition régionale agricole d'Avignon 1921.

Sociétés.

Formations.

Société des Produits Jean-Vincent Bully. — Siège social : 27, rue Montorgueil, Paris. Capital : 1.000.000 de francs. Parfumerie confectionnée et savonnerie.

Société de Parfumerie et des Produits hygiéniques Van Denn. — Siège social : 54, rue Taitbout, Paris. Capital : 105.000 fr. Produits hygiéniques.

Parfums « La Perle ». — Siège social : 15, rue Aubert, Paris. Capital : 800.000 francs. Parfumerie confectionnée.

Société Guerlain. — Siège social : 68, avenue des Champs-Elysées, Paris. Capital : 1.189.000 fr. Exploitation de l'établissement industriel pour la fabrication et la vente des produits Guerlain.

Brunet, Friry et Cie. — Siège social : 5, place de la Nation, Paris. Capital : 425.000 francs. Exploitation de la marque de parfumerie d' « Amboise ».

Modifications.

« *Grands magasins Jones* ». *Au Palais des Parfums.* — Siège social : 39, avenue Victor-Hugo, Paris. Le capital est porté à 9.000.000 de francs.

Origine Atlante probable du *Chenopodium Ambrosioides L.*

Le *Chenopodium ambrosioides* L. est connu depuis très longtemps, mais les botanistes ne sont pas d'accord sur ses origines.

La meilleure étude d'ensemble sur ce végétal vient d'être publiée par M. Aug. Chevalier (1), l'attention des cultivateurs ayant été appelée par le Comité Interministériel des plantes médicinales et à essence, sur sa valeur économique.

En Angleterre, de nombreuses études ont été publiées par nos confrères récemment ; dans les Indes néerlandaises, des recherches expérimentales importantes ont été poursuivies et l'essence de *Chenopodium ambrosioides* a été définitivement reconnue comme étant beaucoup plus efficace que le thymol, le naphtol ou l'eucalyptol dans le traitement de l'ankylostomiase.

Cette question est fort intéressante pour les industriels parfumeurs qui peuvent adjoindre à leurs travaux actuels, la culture et la distillation de ce Chenopode, dont l'essence trouvera, d'ailleurs, son emploi en parfumerie, en raison de son odeur particulière et puissante.

Les graines semblent concentrer l'essence et, par conséquent, présentent de plus remarquables propriétés vermifuges, de même que celles des *Chenopodium Botrys* L., et *Chenopodium anthelminticum* L. ; notons, en passant que le rattachement de cette dernière espèce au *C. ambrosioides* L., dont elle est fort voisine, comme variété *anthelminticum* Rouy (2), ou bien comme forme ou sous-espèce du même *Chenopodium*, a fait couler beaucoup d'encre entre botanistes français et suisses (3).

Malgré cette concentration de l'essence dans les graines, l'essence de la plante entière présente les mêmes propriétés avec plus ou moins de rapidité dans ses effets ; le Chenopodium cultivé à Marrakech sous le nom de *M'Khrinza* (1) nous a donné un rendement de 0.32 % (rameaux florifères) ; les semences seules fournissent généralement de 0,6 à 1 %.

Nous renvoyons nos lecteurs à l'étude de botanique complète si remarquablement présentée par M. Aug. Chevalier. Nous reviendrons plus tard sur ses conclusions en ce qui concerne la culture de cette plante, lorsque nos essais de culture des diverses variétés nous permettront d'apporter notre contribution à l'étude de cette question ; ajoutons cependant que la culture ombrée du *Chenopodium ambrosioides* a été entreprise par le Dr J. Tijssen, près de l'hôpital de Senembah (Sumatra) et qu'elle a parfaitement réussi sous ce climat tropical (2).

En ce qui concerne l'origine géographique du *Chenopodium ambrosioides*, nous relevons la phrase suivante de M. Aug. Chevalier : « On le trouve aussi en Italie, en Espagne, au Portugal, à Madère, aux Canaries, aux Açores, aux Iles du Cap Vert. En se basant sur cette distribution. un auteur moderne a même supposé que la plante s'est répandue par l'Atlantide du Nouveau-Monde dans l'Ancien bien avant la découverte de l'Amérique. »

Cette distribution géographique serait peut-être un argument insuffisant en faveur de l'origine atlante de cette plante remarquable. Il est, d'ailleurs, difficile de distinguer si elle est indigène ou seulement naturalisée en ses diverses stations, car elle a été cultivée un peu partout et s'est répandue avec une extrême facilité ; partout également, ses stations ont le même caractère rudéral, envahissant les cultures et les lieux vagues des villes, rarement les plages fluviales ou maritimes.

Par exemple, à Sainte-Hélène, le *Chenopodium ambrosioides* a été semé, dans un jardin, au commencement du siècle dernier, par Burchell, et dans l'espace de quatre ans s'est multiplié si abondamment qu'il devient une des mauvaises herbes les plus communes de l'île, où il n'a pas cessé de se reproduire (1).

Dans la littérature botanique, il est mentionné, pour la première fois, par G. Bauhin dans le *Pinax* (première édition, 1623, p. 138), sous le nom de *Botrys ambrosioides mexicana*, comme ayant été obtenu en 1619, à Bâle, dans le jardin de Thomas Plater, de graines provenant du Mexique.

En France, il a d'abord été signalé, naturalisé, au Jardin des Plantes de Montpellier, en 1762, par Gouan (*Hort. Monsp.*, p. 125) ; puis, près de Nantes, en 1782 par Bonamy, toujours comme naturalisé ; de même qu'autour de Toulouse, en 1805, par Gardeil ; à Bordeaux, en 1821, par Laterrade ; à Marseille, en 1813, par Salze ; à Bastia, en 1834, par Salis ; à Calvi, en 1837, par Soleirol ; à Toulon, en 1838, par Robert, etc., etc.

La plupart de ces stations françaises sont des ports de mer. Depuis, la plante s'est largement naturalisée dans le Midi de la France (Hérault, Bouches-du-Rhône, Gironde, etc.), en Corse et dans la majeure partie du bassin méditerranéen. Si les premières stations observées hors de France dans le bassin méditerranéen sont plus récentes, on ne peut en conclure que la plante n'y existait pas anciennement. Les faits cités par M. Aug. Chevalier montrent que ce Chenopode est apparu à Amboine, postérieurement au XVIIe siècle ; en Cochinchine, en 1872 ; à Ceylan, en 1882, mais aucune observation précise de ce genre ne peut être invoquée, croyons-nous, pour la région méditerranéenne et les côtes atlantiques de l'Afrique.

---

(1) *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, 1921 (mars), t. XXVIII, 23e année, n° 3, p. 129-145.

(2) Rouy. — *Flore de France*, t. XII, p. 52 ; non A. Gray.

(3) Voir les Notes de MM. A. Reynier, E. Gadeceau et A. Thellung dans le *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1906, p. 6 ; 1907, p. 505 ; 1912, p. 625 et 1913, p. 2 ; dans le *Monde des Plantes*, 1913, p. 62 et 71 ; dans la *Flore des Bouches-du-Rhône*, par Marnac et Reynier, t. I (1910), p. 93 et en particulier dans la *Flore adventive de Montpellier*, mémoires cités, p. 191 à 194, etc.

(1) Ajouter aux noms vernaculaires indiqués pr M. Aug. Chevalier : *M'Khrinza* ou *M'Rinza* (Maroc), ainsi que *Natne* (Egypte), d'après le Dr Trabut.

(2) *Bulletin Scientif. industr.*, Maison Roure-Bertrand Fils, de Grasse : Essence de *Chenopodium ambrosioides* L., des Indes Néerlandaises, octobre 1920, 4e série, n° 2, p. 29.

(1) E. Bordage. — La dissémination des plantes (*Revue Scientif. de la France et de l'Etranger*, 1887, t. I, p. 428).

Là seulement où diverses espèces de chenopodes du groupe *Ambrina* sont largement représentées dans des stations connues des premiers explorateurs, nous pouvons placer l'origine probable de ces espèces. Cette aire géographique serait à étudier plus spécialement ; elle paraît comprendre de façon certaine :

1° L'Amérique tropicale ; le Mexique ; Cuba et toute l'Amérique du Sud ;

2° Le littoral atlantique de l'Afrique en totalité ; les Iles Canaries, Açores, Madère, du Cap Vert ; peut-être le sud de l'Espagne (?)

Partout ailleurs le *Chenopodium ambrosioides* et les espèces voisines ont été plus ou moins anciennement importés et naturalisés.

De nombreux botanistes, et en particulier M. Thellung (1) ont circonscrit la zone natale de cette dernière espèce à l'Amérique tropicale, où les espèces du groupe *Ambrina* présentent le plus grand développement et le maximum de polymorphisme.

Pour nous, cette zone est nettement circum-atlantique et, par conséquent, très probablement *atlante*.

Nous ne rappellerons pas les diverses opinions d'auteurs qui auraient admis l'Atlantide de Platon (c'est-à-dire *Poseïdon*, et non l'Atlantide de Bailly ou *Hyperborée*) comme centre de dispersion d'un certain nombre d'espèces importantes, pour citer seulement des observations s'appliquant à l'origine atlante du *Chenopodium ambrosioides*.

Selon M. P. Jourdan (2), le *C. ambrosioides* existerait depuis un temps immémorial en Algérie, témoin le nom de *Cian'hama* que ce végétal porte dans l'intérieur des terres et qu'il partage avec d'autres espèces du même genre. L'auteur de cette flore d'Alger pense que l'introduction dans l'Afrique septentrionale de ce Chenopode remonte à l'existence de l'Atlantide qui servait de trait d'union entre les parties continentales des deux mondes.

Il a cru reconnaître des empreintes de feuilles de C. *ambrosioides* dans les tufs calcaires du ravin d'El-Kalah ; selon lui, le chenopode serait passé de l'Atlantide en Espagne.

Le Docteur Trabut, directeur des Services agricoles de l'Algérie, a bien voulu nous faire l'honneur d'une réponse détaillée sur cette question.

Le Dr Trabut n'a aucune confiance dans les affirmations de Jourdan, relatives à l'ancienneté du *Chenopodium ambrosioides* dans le Nord de l'Afrique.

« *Abd er Rezzaq ed Djizaïry* qui a écrit son traité de matière médicale à Alger, vers 1720, ne cite aucune plante qui puisse lui être rapportée. Si cette plante si aromatique avait existé à l'état spontané en aussi grande abondance que de nos jours, elle n'aurait pu passer inaperçue ».

« *Ibn el Beïthar* qui a beaucoup herborisé dans tout le Nord de l'Afrique et séjourné à Bougie, n'aurait pas omis cette plante odorante ».

« Dans son livre, on trouve au N° 263 : *Bersiana* et la citation suivante d'*El Ghafeki* : « Elle est abondante sous le climat de Babylone et les naturels du pays la cultivent dans leurs jardins ».

Meyer, dans son *Histoire de la Botanique*, en fait le *Chenopodium ambrosioides* ? Cette détermination paraît très douteuse à l'auteur même.

Nous remercions le Dr Trabut et considérons la question comme close en ce qui concerne l'Algérie, puisque les anciens auteurs indigènes semblent ne pas avoir connu notre plante, et parce qu'elle paraît, dans ce pays, très nettement adventice, dans les fossés près des villes littorales.

Mais, d'autre part, nous relevons, dans la *Correspondance de Broussonet*, le passage suivant dans une lettre relative aux momies des Guanches, anciens habitants des Canaries : « J'ai ouvert un grand nombre de ces momies ; il m'a paru que toutes avaient été remplies en partie de quelques plantes aromatiques : j'y ai du moins bien reconnu le *Chenopodium ambrosioides* » (1).

Ceci prouverait que ce Chenopode existait dans l'archipel canarien, non seulement avant la découverte de l'Amérique, mais aussi avant la conquête de ces îles par les Espagnols, qui massacrèrent complètement le peuple guanche. Quant à l'usage de cette plante pour l'embaumement, il nous fournit le meilleur argument de la coexistence du Chenopode en Amérique et en Afrique à une époque très éloignée. Les Incas, du Pérou, employaient cette même plante dans la confection de leurs momies comme cela est rapporté par Paul Marcoy : « Deux lits de basalte taillés en creux supportaient des momies séculaires d'une conservation à désespérer tous les travailleurs de cadavres du temps de Rhamsès. Préalablement lavés par les Taricheutes, ouverts et désossés par les Paraschistes et embaumés par les Cholchytes avec le *Styrax benjoin* et le *Chenopodium ambrosioides* des vallées chaudes, ces personnages en baudruche, peints des couleurs de la vie et de la santé, étaient d'une vérité si saisissante qu'on eut dit que le sang circulait encore sous leur épiderme parcheminé » (1). Pour les Iles Canaries, la présence du *Chenopodium ambrosioides* paraît donc certaine aux époques préhistoriques.

Dans l'Amérique du Nord, le *Chenopodium anthelminticum*, plus particulièrement vermifuge, devait être cultivé par les Indiens, bien avant la découverte de l'Amérique par les Européens ; ces derniers répandirent cette forme aussi bien que le type dans le monde entier ; mais le *C. anthelminticum* se naturalise beaucoup plus difficilement.

Nous pensons qu'une étude linguistique et des comparaisons entre les noms américains, guanches et berbères de ce chenopode permettraient d'apporter de nouveaux arguments en faveur de l'origine atlante du *Chenopodium ambrosioides* L.

E. JAHANDIEZ et J. GATTEFOSSÉ.

(1) Flore adventive de Montpellier (*Mem. Société des Sciences naturelles de Cherbourg*), t. XXXVIII (1912), p. 190.

(2) Flore murale de la ville d'Alger (*Bull. Soc. Algérienne de Climatologie*, 1872).

(1) Lettre adressée à Alex. de Humbold, 10 avril 1806, *in* C. Roumeguère, *Correspondance de Broussonet avec Alex. de Humboldt, au sujet de l'Histoire Naturelle des Canaries* (*Mem. de la Soc. Sciences nat. de Cherbourg*, t. XVIII, 1874)

(1) Voyage dans la région du Titicaca et dans les vallées de l'Est du Bas-Pérou (*Le Tour du Monde*, t. XXXIII, 1877, 1, p. 270).

De tout un peu....

Le "Popowia Capea", plante à parfum de l'Afrique Occidentale.

Le *Bulletin* de la Maison Roure-Bertrand fils de Grasse, a publié une étude de cette plante, faite par M. et Mlle Camus.

C'est un arbrisseau sarmenteux de la famille des *Anonacées*, qui croît sur la *Côte d'Ivoire*, où les indigènes l'emploient, en macération dans l'eau froide, pour parfumer leurs bains.

Les feuilles sèches, distillées, donnent 0.59 % d'essence, dont une partie se dépose au fond de l'essencier, tandis que l'autre (65 %) reste à la surface de l'eau.

Voici, d'ailleurs, les caractéristiques analytiques de cette *huile de Capé :*

Poids spécifique à 20°. Essence complète : 1,00416 ; partie lourde : 1,00808 ; partie légère : 0,99596.

Déviation polarimétrique. Essence complète : +76°56' ; partie lourde : 90°54' ; partie légère : 51°26'.

Solubilité dans l'alcool à 80 %. Essence complète : 1 volume, puis louche ; partie lourde : 1 volume, puis très fortement louche ; partie légère : 1 volume, puis fort louche.

Solubilité dans l'alcool à 95 %. Essence complète : 0,5 volume, puis très légère opalescence ; partie lourde : 1 volume ; à partir de 3 vol., opalescence nette ; partie légère : 0,5 volume, puis très légère opalescence.

Indice d'acidité. Essence complète: 2,8 ; partie lourde : 1,5 ; partie légère : 3,7.

Coefficient de saponification. Essence complète : 166,1; partie lourde: 192,3 ; partie légère : 123.2.

Coefficient de saponification de l'essence acétylée. Essence complète : 239,9 ; partie lourde : 248,3 ; partie légère : 218,4.

Sur l'Essence de Ravensara.

Le *Ravensara aromatica*, J.-F. Gmel, est un arbre de la famille des *Laurinées*, que l'on rencontre sur les hauts plateaux de *Madagascar*. Son bois ne donne pas d'essence, mais ses feuilles et ses jeunes rameaux, distillés avec de l'eau, en fournissent une quantité importante.

MM. Ferrand, pharmacien principal et Bonafous, pharmacien aide-major, l'ont étudiée au laboratoire de Tananarive.

Son odeur, agréable et fortement camphrée, rappelle celle de l'Eucalyptus. Par redistillation, on obtient une nouvelle essence incolore, limpide, très mobile, constituée par un corps paraissant être un terpène mélangé d'une matière oxygénée, qu'il est presque impossible d'éliminer.

Le Giroflier à Zanzibar.

La culture du *Giroflier* fut introduite dans cette île en 1818, grâce à des semences importées de la Réunion. En 1860, la production annuelle était de 200.000 fraziles (un fraz. = 16.329 kg). En 1872, un ouragan détruisit les plantations, mais elles furent immédiatement reconstituées. La production annuelle moyenne est de 460.601 fraziles. On a vu un maximum de plus de 798.000 fraziles, et un minimum de 135.386 fraziles.

Les récoltes de Pamba (île voisine) et de Zanzibar constituent plus de 90 % de la production du monde entier. Elles appartiennent, pour plus de 2/3, à Pemba, où les cultures occupent plus de 17.000 hectares. Il y a dans cette île et dans celle de Zanzibar, 5 à 6 millions de girofliers en production.

Le rendement maximum des arbres paraît être entre 30 et 40 ans. On peut compter sur une bonne récolte tous les 3 à 5 ans. La production est très variable d'une année à l'autre.

Dans les plantations des Arabes, la récolte moyenne est de 1,6 à 1,8 kil. de clous secs par pied. Dans une plantation de Pemba, dirigée par des Européens, elle est, en moyenne, de 3 k. 6 ; mais on a connu dans les bonnes années, 9 k. et même 15 k. 85.

La cueillette est faite à la main, par des ouvriers qui grimpent sur les arbres. Les clous ou boutons sont, ensuite, triés et séparés des pédoncules (branches). Dans la production d'un arbre adulte, on a environ 40 kg. de branches, pour 100 k. de clous.

Après séchage au soleil, 100 kil. de clous verts se sont réduits à 47 k. 5 de secs.

Le giroflier a, relativement, peu d'ennemis, dans ce pays. Cependant, on a trouvé sur les feuilles, un champignon, *Sphaerella vexans*, et un autre sur les racines.

L'Acolea caudata.

L'*Acolea caudata* Mull., dit M. E. Massat, est un arbre de la Guyane française, appartenant à la famille des Lauracées. On le connaît aussi, sous les noms de bois de rose femelle, bois de citron de Cayenne, bois jaune. Il a été souvent confondu avec le *Burseria delpechiana*, ou bois d'aloès. L'essence que l'on en retire, en le distillant avec de l'eau, est surtout employée à falsifier celle de rose, concurremment avec l'essence de géranium rosat.

L'essence d'*Acolea*, désignée encore sous le nom d'essence de bois de rose de Cayenne, est un liquide épais, jaunâtre, de saveur amère. Elle sert à préparer les sachets de chypre, mélangée à de la poudre de santal, de cèdre, et d'un peu de musc.

On sait que l'on désigne aussi sous le nom d'essence de bois de rose, le produit retiré de la racine de deux arbres des Iles Canaries, le *Convolvulus Scoparius* et le *Convolvulus floridus*.

Un succédané du Ginseng. (1)

Le « *Tam-Thât* » (*Panax repens?*), plante araliacée, analogue au Ginseng, est cultivé en Indo-Chine. Ses *rhizomes* donnent un produit médicinal, que l'on dit être le succédané le plus approché du véritable Ginseng (*Panax Ginseng*, Ness), dont on connaît la réputation comme tonique, stimulant et

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, 1919, p. 191.

aphrodisiaque, réparateur des forces des convalescents et, surtout, des femmes affaiblies par des accouchements.

En somme, ce produit constitue, comme le Ginseng, une panacée, et non un médicament spécial. Peut-être trouverait-il son utilisation en Europe. Mais, même sans vouloir escompter ce débouché futur, il est possible de recommander l'intensification de la culture de la plante au Tonkin, par exemple.

M. Ch. Crevost, à qui nous empruntons ces renseignements, dit que la production du *Tam-Thât*, végétal à longue échéance, ne pourra pas être généralisée dans les régions d'altitude, aussi facilement qu'une plante annuelle, le pavot à opium, par exemple. Elle ne pourra être entreprise que par des gens aisés. Néanmoins, il pense qu'il y aurait intérêt à intensifier cette culture dans les régions d'altitude où elle a déjà pris une certaine place, et contribuer, dans une mesure appréciable à la substitution partielle de celle du pavot. Cette substitution a, d'ailleurs, été déjà réalisée en partie, au Yunnan, et rien ne s'oppose à ce qu'il en soit ainsi au Tonkin.

L'huile de graines de citron (1)

L'attention de M. P. Bertolo a été attirée par la matière grasse, que contiennent les graines des citrons restant dans le marc (pastazzo) de ces fruits, lorsqu'on en a extrait l'acide citrique. Ce résidu n'était guère employé, jusqu'à présent, que comme engrais et, en moindre quantité, dans l'alimentation du bétail. L'expérimentateur s'est demandé, pendant la guerre, devant la crise aiguë des matières grasses, qui sévissait alors, si les semences en question ne pourraient pas être exploitées économiquement comme source de ces produits. Les résultats qu'il a obtenus sont tellement satisfaisants, qu'il conseille « une vraie industrie de l'extraction de l'huile des pépins de citron ».

Le rendement en huile par les *dissolvants* volatils (sulfure de carbone, benzène, ligroïne), oscille entre 30 et 35 %, suivant l'état de maturité des fruits.

L'huile extraite par pression a une odeur agréable, qui rappelle celle des citrons ; sa saveur est légèrement âcre. Elle a l'aspect d'un liquide jaune clair, un peu fluide.

Par l'ensemble de ses caractères, on peut conclure, dit l'auteur, que l'huile de citron appartient à la catégorie des huiles semi-siccatives. Sa composition, et nombre de ses propriétés, la rapprochent le plus de l'huile de coton, bien qu'elle ne présente pas la réaction chimique caractéristique de Halphen.

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, 1920, p. 185 ; 1921, page 33.

Le cannelier doux de Sumatra.

Voici quelques renseignements fournis par M. E.-W. Wyers, sur le *Cinnamomum Burmanni* Blume, qui est cultivé à Sumatra par les indigènes, et dans quelques plantations de la côte occidentale, appartenant à des Européens.

Cet arbre croît à des altitudes comprises entre 600 et 1.000 m., un peu dans tous les terrains, mais, de préférence, dans ceux qui sont profonds, perméables, et riches en humus.

La multiplication se fait par semis en pépinière. Les graines perdant facilement leur faculté germinative (dans l'espace de 2 semaines environ), il faut les semer aussitôt récoltées. Quand les jeunes plantes sont âgées de 6 mois environ, on les met en place avec un écartement de 4 m. × 4 m. Bien que ce mode de propagation soit préférable, parfois les indigènes emploient des jeunes plantes venues spontanément dans les cultures, ou, encore, des bourgeons adventifs.

Les soins culturaux consistent en sarclages répétés. Mais, au bout de 4 ans, un seul par an suffit.

La récolte peut commencer quand les arbres ont une circonférence d'environ 1 m., soit, en moyenne, à l'âge de 10 ans. Cependant, leur développement régulier dépend des soins apportés aux plantations, de la nature du terrain et, enfin, de la situation.

On enlève la couche superficielle du tronc, en la grattant jusqu'à une hauteur de 2 mètres, puis on découpe l'écorce en bandes longues de 1 m., et larges de 10 centim. (à la base). Quand le bois a été, ainsi, dépouillé, on abat l'arbre, et l'on écorce le reste du tronc, de la même façon. Quant aux branches, elles ne donnent qu'un produit de deuxième ou troisième qualité.

On fait ensuite sécher les lanières ainsi obtenues. Lorsque leur dessication est suffisante, soit au bout de trois jours, elles se tordent et se roulent, formant les tuyaux bien connus sur les marchés.

L'auteur a constaté que la maladie la plus importante qui peut affecter le Cannellier doux, est celle qui est désignée par les indigènes, sous le nom de « djamoer œpas » (Corticium javanicum). Une plante parasite, du genre *Loranthus* vit, parfois, aux dépens des racines de l'arbre. Enfin, il arrive que les feuilles aient à souffrir des ravages de certains insectes.

Les indigènes mélangent fréquemment l'écorce du *Cannellier doux* avec d'autres écorces semblables, ce qui diminue considérablement la valeur du produit. Les marchands trient ce dernier et le classent en trois ou quatre qualités, que l'on expédie en balles de 30 à 40 kg.

Vers 1917, la marchandise valait, sur le marché local de Padang, de 80 à 117 fr. le picol de 61 k. 52.

D'après Wyers, également, le produit net d'une plantation de *Cannelliers doux*, âgés de 10 ans, est d'environ 900 fr. par hectare.

Remarque sur le greffage des agrumes.

Dans le choix que l'on fait des arbres sur lesquels doivent être prélevés les greffons qui servent à changer la variété d'un arbre fruitier, ou à greffer des sujets en pépinière, on se préoccupe surtout — hélas ! pas toujours — de l'état de santé, de la productivité et aussi des caractères des fruits à propager. Mais ce que l'on connaît moins, généralement, c'est l'influence du développement de l'arbre, cause des différentes dimensions des arbres greffés, venus en pépinière, et

aussi de plusieurs irrégularités dans les dimensions et dans la production des arbres en verger.

M. Webber a fait, en Californie, des essais comparatifs avec des arbres de verger, grands, moyens et petits. Tout en ayant pris soin, dans chaque période, de réduire la variation, en employant des sujets de bonnes dimensions, et des greffons provenant d'arbres très choisis, lorsqu'ils étaient prêts à être transplantés, l'expérimentateur a constaté des variations de dimensions considérables.

La grande influence que le sujet peut exercer sur le greffon est bien caractérisée, par exemple, par le développement du *Citronier* « *Eureka* » sur *Citrus trifoliata*. A la « *Citrus Experiment Station* » de la Californie, 15 petits arbres de 13 ans, greffés sur cette espèce n'avaient pas une dimension supérieure à 1/5e de celle des petits arbres greffés sur des orangers, des bigaradiers, ou des pamplemoussiers.

Le *Citronnier* de Chine (chinese lemon) et le *Citronnier* à fruits verruqueux de la Floride (Florida rough lemon) qui diffèrent entre eux d'une manière analogue à celle des diverses espèces de bigaradiers, se montrèrent, le premier, un peu moins que médiocre, le second, un excellent sujet.

D'après son étude, l'auteur croit pouvoir donner les conseils suivants :

Produire des sujets, soit de *bigaradiers*, soit d'*orangers*, d'un développement vigoureux, et de bonne conformation. Après avoir étudié, à ce point de vue, les diverses variétés, il faut en choisir peu et s'y conformer.

Trier rigoureusement les plants de semis au moment du repiquage en pépinière.

Ecarter les plants de dimensions inférieures à la normale, au moment de les transplanter à demeure. Le nombre de plants qu'il faut écarter, dépend de la variation qui existe dans la pépinière. L'importance d'un triage soigné est démontré par le fait que, même lorsque les sujets avaient été choisis avec un soin plus grand qu'à l'ordinaire, et que les greffons provenaient de bons arbres, à production et à développement enregistrés, on eut à écarter, au moment de la transplantation, environ 15 % des plants d'orangers « Washington Navel », et un pourcentage un peu inférieur des plants d'orangers « Valencia » et de pamplemoussiers.

Il ne faut jamais greffer des sujets rabougris. Dans les expériences, les plantes qui étaient les plus vigoureuses en pépinière, greffées et transplantées à demeure, montrèrent, dans le verger, 4 ans 1/2 après la greffe, et 2 ans 1/2 après le placement à demeure un développement plus grand que celui des petits arbres greffés, en même temps sur des plants du même âge, à développement médiocre.

Les conséquences des gelées.

C'est maintenant — écrivait un journal des Alpes-Maritimes du 11 avril — que l'on peut constater les ravages occasionnés par les gelées de décembre dernier. Dans les *orangeraies*, particulièrement, les dégâts sont importants ; ils atteignent l'étendue d'un véritable désastre, dans certaines régions moins privilégiées, où les plantations elles-mêmes sont perdues. La prochaine récolte de mai sera insignifiante. Même dans les endroits bien exposés, où les arbres ont moins souffert, la floraison est faible, et les petits boutons avortent, et ne tiennent pas sur les jeunes pousses.

Les magnifiques plantations de *cassiers* des quartiers des Clos, Puadon et du Golfe Juan sont presque entièrement détruites.

Depuis, dans la nuit du 16 au 17 avril, un abaissement assez marqué de la température, après mistral, est venu encore compromettre les récoltes. En ce qui concerne les plantes à parfum, on signale par exemple, dans la région de Grasse, le Plan, Plascassier, Saint-Antoine, Mouans-Sartoux, Montauroux, que celle de *rose de mai*, qui s'annonçait déjà comme déficitaire, ne donnera presque rien dans beaucoup de propriétés. Le *jasmin* a, également, beaucoup souffert.

La cécidomyie des violettes.

En 1918, M. F. Picard appelait l'attention sur une multiplication intense de la Cécidomyie des Violettes (*Perrisia affinis*, Kieff), dans les cultures de la région d'Hyères, où cet insecte se montrait sérieusement nuisible. En février 1920, M. Vayssière a pu observer, à Marseille, grâce à l'obligeance de M. Decrock de nombreux pieds de *Viola odorata*, dont toutes les feuilles étaient déformées par ce parasite. M. Tancrède, ingénieur agronome, a eu ses cultures des environs de Paris envahies, également, par la Cécidomyie, qui a pris l'allure d'un véritable fléau. Goury et Guignon ont aussi indiqué l'existence du *Perrisia affinis* dans la forêt de Fontainebleau et M. J. Gattefossé l'a observé en abondance en 1920, sur *Viola odorata* à Lyon-Villeurbanne.

M. P. Vayssière a donné, à la *Société de Pathologie végétale* de Paris, quelques renseignements sur cette maladie.

L'insecte produit sur les feuilles, des galles, qui ont la forme d'une sorte de fuseau assez irrégulier, de 3 cent. de longueur et 1/2 centim. de largeur environ. Ce fuseau, terminé par l'enroulement marginal du limbe, par en haut est, le plus souvent, bilatéral, et marqué par un épaississement notable pouvant atteindre 3 millimètres. La partie enroulée est légèrement décolorée et couverte de poils nombreux, assez courts, constituant, autour de la gale, comme un duvet gris-blanc, parfois violacé.

Les larves de la Cécidomyie, d'abord blanchâtres, puis jaune-orangé, se pressent, nombreuses, dans la galle.

Les feuilles parasitées ont un pétiole beaucoup plus court, ce qui contribue à donner à la plante un aspect rabougri, qui la fait distinguer facilement.

Suivant les régions, cet ennemi peut commettre des dégâts toute l'année.

Comme *remèdes*, l'auteur dit qu'il est nécessaire, d'abord, de réaliser de bonnes conditions culturales : aération active et fréquents binages du sol, pour diminuer la multiplication du parasite. Les poudrages des plantes et du sol avec de la chaux éteinte, ou une matière pulvérulente quelconque, doivent être tentés. De même, au moment des vols des petits diptères, les traitements à la poudre de pyrèthre fraîche donneront de bons résultats. Enfin,

dans les cultures commerciales importantes, il y aurait lieu d'expérimenter les fumigations avec l'acide cyanhydrique (ou avec tout autre produit toxique), ainsi que Chittenden les conseille, aux Etats-Unis, pour lutter contre une Cécidomyie voisine : *Diplosis violicola* Coq.

Contre la chlorose du rosier et des orangers.

La *chlorose* est une maladie des plantes caractérisée par le jaunissement des feuilles. C'est, en général, un indice de mauvaise alimentation, de mauvais fonctionnement des organes d'absorption, les racines. On peut voir jaunir le système foliacé, dans les sols trop compacts, les terrains submergés, où les racines sont exposées à l'asphyxie ; des parasites ou champignons peuvent attaquer aussi ces dernières et amener la chlorose ; la gommose de même.

Mais dans les terrains calcaires, on incrimine, d'ordinaire, l'insuffisance d'assimilation du fer qui, on le sait, entre dans la constitution de la chlorophylle ou matière verte des plantes. C'est là le cas le plus fréquent de la chlorose, pour lequel on connaît un remède : donner du fer, sous forme de sulfate de fer, à la plante malade. Le mode d'application de cet ingrédient peut varier suivant le végétal. Ainsi, arrosage du sol avec une solution aqueuse de ce sel ; pulvérisation sur les feuilles d'une semblable solution, mais faible ; imbibition des plaies de taille avec une solution assez forte.

M. G. Arnaud a apporté une modification à un mode d'emploi du sulfate de fer déjà signalé, et qui consiste à l'introduire, soit à l'état simplement pulvérisé, soit dissous dans un trou de vrille creusé dans le végétal même, que l'on ferme, ensuite, avec un peu de mastic à greffer.

L'auteur a voulu rendre, ici, l'introduction du spécifique plus rapide et faciliter aussi le percement du trou. Il a opéré avec succès sur le *Rosier*, le Poirier, le Peuplier, mais nous croyons que l'*Oranger*, parfois atteint de chlorose, se trouverait bien, également, de ce remède.

Au printemps ou en été, c'est-à-dire en période de végétation active, on perce un trou *au-dessous* des branches dont les feuilles se décolorent, en employant un emporte-pièce, analogue à celui qui sert à faire des trous dans le cuir, puis on le remplit d'un mélange d'huile et de poudre de sulfate de fer. Bien entendu, l'emporte-pièce ne peut convenir pour les troncs ou les grosses branches pour lesquels on continue à se servir d'une grosse vrille ou mieux, d'un vilebrequin à mèche. L'emporte-pièce ordinaire est muni d'une pièce additionnelle courbe, à l'extrémité de la mâchoire non perforante, qui soutient la branche à percer, pour éviter l'écrasement de l'écorce. Une vis peut permettre de rapprocher ce point d'appui du tube perforateur, suivant le diamètre de la tige. On peut, ainsi, opérer sur des branches de 3 centim. d'épaisseur. Mais la forme rectiligne des branches et des mâchoires de l'appareil convient moins bien que la forme courbe, qu'a donnée M. Arnaud à l'instrument, pour dégager le tube perforateur du trou qu'il a creusé dans les tissus du végétal.

Le sulfate de fer, broyé très fin — sinon le trou de la seringue serait obstrué — est mélangé à de l'huile (20 gr. pour 35 à 40 gr. de sulfate). On perce dans la tige un trou d'un centimètre et demi, à deux centimètres de profondeur. La canule de la seringue doit avoir à peu près le diamètre du trou à perforer, c'est-à-dire 5 à 7 millim.

L'emploi de cette sorte de pommade dispense d'obturer, ensuite, la cavité avec du mastic à greffer.

Il est à peine besoin de faire remarquer, qu'une branche de faible diamètre, ainsi perforée, présentera moins de résistance aux chocs ou à l'action des vents, et qu'il y aura lieu de bien l'assujettir à un tuteur, ou de toute autre façon.

A la coopérative de Vallauris.

Le 10 avril, la *Coopérative de Producteurs de fleurs d'oranger* de Vallauris, a tenu sa réunion générale annuelle, et cela, pour la première fois, dans la nouvelle usine qu'elle a fait construire à Vallauris même.

C'est une importante association qui groupe près de 2.000 adhérents, répartis en divers points du département des Alpes-Maritimes. Ainsi, assistaient à cette importante assemblée, non seulement les coopérateurs de Vallauris et Golfe Juan, mais aussi des délégués du Canet, d'Antibes, de Mougins, Le Bar, Gourdon, Biot, Cagnes, Saint-Jeannet, La Gaude, Gattières, Saint-Laurent-du-Var.

Le Président, M. le Dr Lisnard, rappelle, pour éviter tout malentendu, que l'article 21 des statuts spécifie clairement que tous les adhérents à la Coopérative, doivent, à celle-ci, l'apport intégral des récoltes de toutes les orangeraies.

Entre autres vœux ou décisions, l'Assemblée a adopté, qu'à partir du 25 janvier 1922, ne seront plus admis, comme membres de la Société, les sociétaires qui ont donné leur démission, ainsi que les propriétaires n'ayant jamais voulu en faire partie. Seuls, ceux qui se rendront acquéreurs, ou hériteront de propriétés d'orangers, après cette date, pourront en faire partie, moyennant un droit d'entrée, dont la modalité sera ultérieurement fixée.

A l'avenir, un producteur possédant plusieurs orangeraies, sera tenu d'apporter à la Coopérative, toutes les récoltes, et tous les produits de ses vergers. Cette décision vise les producteurs qui avaient acquis une ou plusieurs propriétés, ou les avaient reçues en héritage, et dont les précédents ayants droit, étaient restés en dehors de la Société.

De même, les adhérents ne pourront plus, désormais, distiller leurs récoltes de fleurs d'oranger, qu'ils seront tenus d'apporter aux magasins de la Coopérative. Mais ils pourront demander, ensuite, la quantité de fleurs qu'ils désirent pour les distiller à leur compte.

Les locaux de la nouvelle usine de Vallauris sont déjà munis de l'outillage moderne : 18 alambics, disposés symétriquement ; 4 chaudières et de multiples appareils qui, le cas échéant, permettront de traiter jusqu'à 80.000 kilogs de fleurs par jour.

La Société possède encore une usine à Golfe-Juan, et une autre au Bar.

Voici la partie principale de l'exposé financier, qui a été fait à l'assemblée générale, et qui montre assez l'état de prospérité dans lequel se trouve l'association.

Les diverses sections ont apporté, à la Coopérative, en 1920 :

Fleurs de mai : à Vallauris, 565.590 kil. ; à St-Laurent-du-Var, 90.789 k.; au Bar, 58.521 k.; au Cannet, 72.859 k. ; à Antibes, 14.110 ki. ; à Saint-Jeannet, 26.271 kil. ; à Gattières, 28.409 k. ; à Mougins, 43.807 k. ; à Cagnes, 5.526 k. ; à Biot, 8.027 k.; à Gourdon, 23.456 k. ; à La Gaude, 9.781 k., soit, au total, 947.146 kil.

Elle a reçu, en outre, dans ses diverses sections : 12.025 k. de fleurs d'automne ; 19.857 k. d'écorces d'orange ; 10.211 k. de feuilles d'oranger, et 24.814 k. de roses.

Il a été vendu aux parfumeurs, dans le dernier exercice, pour 6.004.118.80 de fleurs de mai ; pour 1.669.235 fr. 25 d'eau de fleurs d'oranger ; 2 millions 271.913 fr. 95 de néroli ; 161.760 fr. 85 d'eau de brout, et encaissé une ristourne de 244.692 fr. 30 sur les fleurs antérieures à 1920.

Il a été payé aux propriétaires, pour la dernière récolte de fleurs de mai, la jolie somme de 9.445.402 fr. 60.

Professeur Antonin ROLET (C. R.)

Ingénieur agronome.

Une Recette d'Eau de Toilette au XVIIIe Siècle.

On ne saurait mettre en doute la fécondité d'imagination des parfumeurs du XVIIIe siècle, si on en juge par l'abondante et curieuse publicité qu'ils faisaient dans les journaux du temps. Mais voici qui peut laisser rêveurs les plus subtils et les plus savants de leurs confrères du XXe siècle. C'est une recette publiée dans un périodique de 1755. Nous la donnons telle quelle, en retranchant seulement dans le préambule, quelques lignes sans intérêt.

« La fraîcheur du teint des Danoises a passé jusqu'ici pour un avantage commun à toutes les femmes du Nord. On l'attribue en général au climat... mais l'art y entre pour quelque chose et l'on a surpris leur secret. Les Danoises ont un très bon cosmétique, que l'on appelle *Eau de Pigeon*... Pourquoi ne contribuerions-nous pas à la propagation d'un secret qui peut être utile à la partie de la société dont nous exigeons le plus du côté des agréments? Voici la fameuse Eau de Pigeon :

« On mêle ensemble eau de nénuphar, eau de fèves, eau de melon, eau de concombre, et jus de limon, de chacun une once : on y joint une poignée de brione, autant de chicorée-sauvage, de fleurs de lys, de fleurs de bourrache et de fleurs de fèves.

On prend sept ou huit pigeons blancs. On les plume et l'on en retranche la tête et le bout des ailes. Le reste est hâché menu et mis dans un alambic avec les ingrédients ci-dessus. On ajoute à tout ce mélange, quatre onces de sucre royal en poudre, une dragme de borax, autant de camphre, la mie de trois petits pains blancs d'une demi-livre, chacun sortant du four, et une chopine de bon vin blanc.

On laisse digérer ces matières dans l'alambic pendant 18 ou 20 jours ; ensuite on distille le tout, et l'eau qui en provient, est mise dans des vaisseaux propres pour s'en servir ».

Avant de s'en laver le visage, il faut avoir soin de le dégraisser avec la composition suivante : « Prenez un quarteron de mie de pain de seigle sortant du four, les blancs de quatre œufs frais, et une chopine de vinaigre. Battez bien le tout ensemble et passez ensuite dans un linge ». L'usage de ces deux recettes nettoie admirablement la peau, l'entretient fraîche, la blanchit et l'empêche de se rider.

F. B.

⁂

« Trois livres de l'Embellissement et ornement du Corps humain, pris du latin de M. Jean Liébart, docteur médecin à Paris et faict français à Paris, chez Jacques du Puys, libraire juré. MDLXXXII, 1582 ». Livre Ier, Chapitre VI-2.

« Deux pigeons blancs déplumez et vidés, les mettre dans un alambic de verre avec deux poignées de feuilles de fraxinelle, 3 onces d'huile d'amandes douces tirée sans feu, 4 onces de beurre frais, 4 pintes de lait de chèvre, la mie d'un pain blanc, deux drachmes de borax, sucre candi, alun brûlé, camphre, 25 blancs d'œufs, 2 grandes poignées de grains de verjus ; faire tremper 12 heures et distiller au bain-marie. »

C'est (dit Liébault), l'*eau de pigeon* tant prisée, de laquelle les dames de la Cour se servent pour contregarder leur teint ».

E. G. (C. R.).

La Flore Aromatique du Maroc.

La mission d'études scientifiques et industrielles, organisée en 1920, par la « Société Française de Produits aromatiques » au Maroc, a eu de très intéressants résultats. Le Protectorat de la France au Maroc reconnaissant leur importance, a chargé M. Emile Jahandiez, membre de la Société botanique de France, de l'étude de la flore marocaine et de l'organisation de l'herbier du Muséum de Rabat.

M. Jahandiez, accompagné de son frère et des distingués explorateurs de l'Afrique Centrale, M. et Mme Alluaud séjourneront cet été dans le grand Atlas et étudieront la flore et la faune des hauts sommets.

La session de la Société botanique de France au Maroc a eu lieu au mois de mars ; ses membres sont passés, notamment, à Azrou, pour visiter la forêt de Cèdres du Moyen Atlas ; mais le froid était encore très vif.

Néanmoins, cette importante manifestation scientifique a eu un plein succès : notre distingué collaborateur, le Dr R. Maire, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger et M. le Dr E. Perrot, directeur du Comité interministériel des plantes médicinales et à essences ont rapporté une abondante moisson de documents. J. G.

INFORMATIONS.

FRANCE.

Les essences et les savons dans le port de Marseille en 1920.

L'exportation des essences, par le port de Marseille, s'est élevée, en 1920, au chiffre de 3.442 quintaux, contre 3.879 en 1918, soit une diminution de 437 quintaux.

Les essences de géranium figurent dans le total des exportations pour 99 quintaux, les essences de roses pour 1 quintal et les essences non dénommées pour 3.342 quintaux.

Les principaux pays de destination sont, par ordre d'importance : les Etats-Unis, 842 quintaux ; la Grèce, 585 quintaux ; le Japon, 399 quintaux ; l'Italie, 371 quintaux ; l'Espagne, 282 quintaux ; l'Angleterre, 220 quintaux ; les Indes anglaises, 200 quintaux ; la République Argentine, 100 quintaux ; la Belgique seulement, 52 quintaux.

Signalons encore l'exportation de 160 quintaux de parfums synthétiques ou artificiels à destination du Japon.

L'importation des essences par notre port s'est élevée à 3.543 quintaux en 1920, contre 4.869 en 1918. L'essence de géranium figure dans ce total pour 83 quintaux et les essences non dénommées pour 3.460 quintaux.

Les principaux pays de provenance sont : l'Espagne, 226 quint. ; l'Italie, 884 quintaux ; les Indes anglaises, 71 quintaux ; l'Indochine, 372 quintaux ; l'Algérie, 209 quintaux ; la Chine, 170 quintaux ; la Réunion, 544 quintaux ; le Japon, 161 quintaux ; l'Angleterre, 190 quintaux ; les Indes hollandaises, 143 quintaux; les Etats-Unis, 150 quintaux.

L'exportation des savons parfumés a atteint, en 1920, 3.285 quintaux, contre 5.347 en 1918, soit une diminution de 2.062 quintaux.

Les principaux pays de destination sont : l'Algérie, 1.133 quintaux ; la Chine, 108 quintaux ; les Indes anglaises, 133 quintaux ; l'Indochine, 439 quintaux ; la Tunisie, 114 quintaux ; l'Egypte, 80 quintaux ; le Maroc, 172 quintaux ; la Grèce, 566 quintaux ; la Belgique, 40 quintaux.

ALGÉRIE.

Dans les statistiques relatives au commerce de l'Algérie en 1920, on remarque la place importante prise par l'importation de la parfumerie qui atteint 12.148 quintaux, valant 16 millions 963.000 francs.

TUNISIE.

L'Office National du Commerce extérieur a reçu de la Résidence générale à Tunis, une liste d'agents établis sur les principales places du Protectorat, demandant notamment des articles de Parfumerie et de Savonnerie.

MAROC.

Etat actuel du marché

Parmi les parfums dont use le Marocain actuellement, il y en a, comme le bois de santal (importé de l'Inde) « brûlé », seul ou transformé en pastilles (dites, en France, du sérail), le benjoin (importé d'Orient) qui ne présentent naturellement aucun intérêt pour le commerce français.

Quant aux parfums liquides, le musulman n'a consommé, jusqu'à présent, que des parfums sans alcool, car son usage est formellement interdit par le Koran.

La presque totalité des parfums utilisés étaient, avant notre occupation, fabriqués, à la maison, par les femmes arabes et pour les seuls besoins domestiques. C'étaient des essences simples, comme la rose, véritable eau de rose, le jasmin, la fleur d'oranger et l'ambre.

Cette fabrication familiale se continue de nos jours et est restée aussi primitive, les fleurs étant traitées avec de l'eau dans des alambics très rudimentaires.

Des importateurs européens ayant convaincu l'indigène, la vente des parfums européens sans alcool a pris vite une certaine extension. La raison en est simple : le Marocain ayant vu que l'essence fabriquée par les Français revenait à moins cher que celle préparée à la maison et supprimait le long travail de distillation domestique, adopte très volontiers la petite bouteille de « sent bon ».

Les places de Paris et de Lyon, notamment, avant la grande guerre, fournissaient le Maroc en parfum de rose, de jasmin, de fleur d'oranger, d'ambre, etc... L'industrie allemande, qui avait pris un tel développement au point de vue chimique, était arrivée, en 1914, à concurrencer très sérieusement le commerce français.

La pacotille boche a complètement disparu depuis la guerre. C'est donc le moment, pour l'industrie française, de conquérir définitivement le marché marocain.

Les parfums sans alcool, consommés par l'indigène, comprennent uniquement des essences de fleurs. Ils sont présentés dans de petites fioles, simples, de 2 ou 3 grammes, avec emballage rudimentaire.

Les femmes marocaines utilisent également les fards.

Le kohl est trouvé et traité sur place, rien à faire de ce côté. Quant aux autres fards, ils sont fabriqués à la maison d'un façon rudimentaire et défectueuse.

Enfin, le henné, récolté dans le pays, ne peut subir aucune concurrence possible. Là, s'arrête l'arsenal féminin.

Produits a développer ou a introduire

Comme on vient de le voir, l'arsenal de la femme marocaine est très rudimentaire, comparé à celui de sa consœur d'Europe ou d'Orient. Et cependant, elles sont belles les arrières-petites descendantes des circassiennes des harems impériaux et des belles captives des « barbaresques », et les journées des harems hermétiquement clos sont si longues ! Que feraient les jolies R'batias ou Fasias si elles ne s'occupaient à se parer, à s'embellir pour le maître. Elles sont coquettes les petites mauresques, donc elles sont d'excellentes clientes !

En plus des parfums sans alcool répandus déjà couramment dans tous les

souks des villes marocaines et également dans le bled, commencent à se vendre, depuis la guerre des parfums à l'alcool signés de nos grandes parfumeries. La défense de Mahomet perdelle de sa force? Le fait est là cependant et tout au mieux des intérêts de notre industrie nationale.

Dans cet ordre d'idée, je crois qu'il y a un très sérieux débouché à développer d'autant que le jour où la Marocaine aura adopté les parfums à alcool, elle n'en voudra plus d'autres, et comme elle en use avec une prodigalité formidable comme s'il s'agissait d'eau de fleur, les flacons d'essence se succéderont vite les uns aux autres...

Par exemple, il faut banir tous les parfums modernes comme « un jour viendra », « premier oui » et ceux du même « tonneau », en s'occupant exclusivement des parfums de fleurs connus des indigènes : rose, jasmin, fleur d'oranger, origan, violette, tubéreuse, héliotrope, etc., ainsi que l'ambre.

Des emballages élégants (mais pas luxueux, afin de supprimer les prix exorbitants de flaconnage) bien présentés, afin de séduire la curiosité de l'enfant qu'est toujours la femme marocaine et..., condition *sine qua non,* des prix doux et très abordables.

Les femmes israélites qui, de plus en plus, adoptent les usages européens en s'habillant à la « parisienne », se sont mises à consommer beaucoup de parfums français.

Enfin, les européennes, dans ce milieu oriental, voient s'accroître leurs désirs de parfums et de vie luxueuse.

Donc, en un mot, vente allant chaque jour en se développant.

En outre, j'estime que les onguents, pâtes épilatoires, produits de beauté, poudre de riz, fards, peuvent être d'une vente très intéressante dans la population indigène qui compte beaucoup de riches, aux harems somptueux. Mais il faudrait, sur place, organiser la vente à domicile, sous la forme, par exemple, d'une femme européenne parlant couramment l'arabe et allant visiter les intérieurs marocains. Cette « commis-voyageur » d'un nouveau genre gagnerait bien sa vie et je suis persuadé qu'elle créerait à notre industrie nationale de très intéressants débouchés.

Enfin, les accessoires de toilette comme glaces à main, ongliers, vaporisateurs, boîtes à poudres, etc., seraient très prisés des mignonnes beautés qui peuplent les harems des grands seigneurs et riches négociants du Moghreb. J'ai vu, personnellement, des intérieurs arabes garnis de douzaine de vaporisateurs, collectionnés en quelque sorte par le maître de céans comme chez nous on groupe des bibelots et curiosités dans une vitrine !

Et voilà, très rapidement exposées, les possibilités d'extension — dans ce beau pays du Maroc — des productions de nos parfumeurs et industriels de luxe de France. Qu'ils veuillent bien réfléchir à la question : elle mérite qu'on y pense.

Jos. VATTIER,
Service des Renseignements et des Affaires indigènes.
« Information marocaine ».

TONKIN.

Le camphrier se présente dans la région de Backan, où les indigènes et les Chinois l'exploitent sans ménagement. Sur dix arbres abattus on compte à peine un camphrier productif. Il y aurait lieu de protéger et de réglementer la culture de cet arbre donnant un produit fort estimé.

23.093 piculs de camphre ont été exportés en 1919. Des efforts osnt faits au Kiang-Si et au Foukien pour rétablir et étendre la culture du camphre qui, pendant longtemps, fut le monopole de Formose.

TURQUIE.

En Turquie, avant la guerre, la France occupait le tout premier rang pour la parfumerie. Depuis lors, elle a fait des progrès considérables et on peut dire qu'aujourd'hui les 9/10 de ces articles arrivent de France.

Marquons les étapes de la parfumerie dans le Levant depuis l'armistice :

Les petits stocks d'avant-guerre ont été rapidement épuisés et des commandes tellement importantes ont été faites en France, qu'il a été impossible de les exécuter immédiatement. Afin de faire patienter la clientèle, les vendeurs ont été obligés de faire venir de la marchandise de Salonique à grands frais. Celle-ci a été vite vendue avec de gros bénéfices, car les consommateurs, heureux d'avoir la parfumerie convoitée, la payaient à n'importe quel prix. Les premiers arrivages de France se sont réalisés dans les mêmes conditions excellentes. La clientèle a alors demandé avec insistance, outre les produits habituels, des articles de premières marques, pour les expédier en Russie.

La fermeture des ports moscovites arrêta cette importation de produits supérieurs. Mais, entre temps, ils avaient eu le temps d'être vus et appréciés sur notre place où ils ne passaient qu'en transit. Ils commencèrent à acquérir, à côté des marchandises moyennes et secondaires qui constituaient autrefois la majorité des transactions, une place qui est allée en croissant. (*Balkans*).

AUSTRALIE.

M. Louis Forest, l'auteur des articles relatifs aux difficultés rencontrées par le commerce français en Australie, par suite des calculs de la douane locale, articles reproduits ou résumés par *La Parfumerie Moderne,* nous signale que le représentant commercial du Gouvernement australien à la Chambre de Commerce de Paris lui a écrit que ce régime avait cessé depuis le 30 novembre dernier. Désormais, le franc est compté à sa valeur naturelle et non au pair, payable en monnaie anglaise. Il y a lieu de se féliciter de cette heureuse modification qui rend possible notre commerce en Australie.

COLONIES FRANÇAISES.

En A.O.F. et en A.E.F. les articles de parfumerie de traite, dont les Allemands avaient le monopole avant la guerre, manquent sur le marché. Il y a là une place à prendre pour nos fabricants, à condition d'adapter les essences (musc, lavande, girofle), les flacons et les étiquettes au goût indigène.

Emplois de l'Essence naturelle de Mimosa.

En dehors de ses applications comme fixateur des lotions de luxe et notamment des eaux de Cologne auxquelles l'essence de mimosa naturelle confère un velouté et une tenacité remarquables : il faut citer les multiples emplois où cette essence prend la place de parfums de fleurs plus précieux et plus rares.

Par exemple, en mélange avec une bonne ionone et un peu de jasmin artificiel, l'essence de mimosa peut très souvent se substituer à l'essence de violette des feuilles, quoique celle-ci soit actuellement la plus demandée des essences de violettes naturelles. Mais l'odeur herbacée du violettier est remplacée, dans le mimosa (notamment le Floribunda) par une note plus sucrée, plus mielleuse qui n'est pas sans charme.

Dans les compositions chèvrefeuille, héliotrope, et même muguet, l'essence naturelle de mimosa intervient avec succès. Il n'est pas jusqu'aux notes jasminées que l'on ne puisse reproduire en choisissant un jasmin artificiel un peu poussé aux acétates de benzyle et de propyle et en y ajoutant doucement une certaine quantité à déterminer d'essence de mimosa.

L'essence de cassis, si rare désormais, peut trouver un excellent succédané dans une composition de mimosa, de feuille de violette, etc., en un mot, le préparateur, qui trouve dans l'essence de mimosa floribunda la note de fleurs fraîche si indispensable à la parfumerie moderne, pourra jouer de cette note-base profonde et raisonnante qui donnera un accompagnement parfait à de multiples harmonies.

L'essence de Mimosa dealbata a une odeur qui tire davantage sur l'Ylang ; mais avec, en plus, une caractéristique de fraîcheur qu'on ne trouve que dans les essences aux dissolvants volatils. Les essences distillées n'ont pas cette perfection que sans doute l'ébullition leur fait perdre.

Citons en particulier l'heureux mariage de l'essence de mimosa avec l'Hydroxycitronellal : soit que ce dernier soit le produit technique de la préparation chimique : fixol, hydroxytechnique, etc., soit qu'on emploie de préférence le produit pur : Tilleul concentré, Hydroxy distillé passant entre 190° et 200° sous 2 millimètres de vide.

L'Hydroxycitronellal technique qui contient environ 65 % de ce corps pur contient, en outre, quelques résines fixatrices solubles dans l'alcool qui l'apparentent aux produits d'extraction par les dissolvants. C'est pourquoi le produit technique à 65 % a ses protagonistes acharnés alors que le produit pur, qui permet un contrôle plus précis, est préféré dans d'autres cas.

Quoiqu'il en soit le Mimosa naturel : essence visqueuse jaune d'or d'une odeur exquise et parfaite et d'un prix raisonnable, est destiné à conquérir sûrement le marché de la parfumerie. La Société Française de Produits Aromatiques s'est fait une spécialité de cette essence et livre les produits parfaits que tous les parfumeurs voudront connaître.

FLORIANE.

Le Marché Canadien.

(De notre correspondant particulier).

Dès octobre 1920, la parfumerie s'est ressentie de la Crise générale au Canada et les importateurs et revendeurs se sont faits d'une extrême prudence pour leurs nouvelles commandes.

		Oct. 1919	Oct. 1920
		Dollars	Dollars
Import.	d'Angleterre..	15.336	7.542
—	des Etats-Unis	53.260	46.647
—	des autres pays	57.195	42.603
		125.791	96.792

A ce moment, pour faciliter une reprise, le Gouvernement supprima toutes les taxes sur les objets de luxe. Cela a beaucoup aidé le commerce de la Parfumerie, mais en décembre la diminution s'était accentuée sur les articles en provenance des Etats-Unis.

	Déc. 1919	Déc. 1920
	Dollars	Dollars
Import. de la Parfumerie	134.004	89.023

Si on envisage tous les articles de parfumerie, de toilette, cosmétiques, importés au Canada pendant les neuf derniers mois de 1920, comparés à décembre 1920, on a :

		Décembre	Neuf mois précédents
		Dollars	Dollars
Import.	d'Angleterre..	7.643	78.808
—	des Etats-Unis	25.915	370.928
—	des autres pays	55.465	544.902
		89.023	994.638

D'une manière générale la reprise était très nette en fin d'année.

L'Opinion d'un Confrère.

Dans le dernier numéro de la nouvelle et grande revue de parfumerie de New-York, le « *Perfumer's Journal and Essential Oil Recorder* », nous avons eu le plaisir de relever, sous le titre : « Congratulations of a Colleague » une note élogieuse sur le numéro de Noël de « *La Parfumerie Moderne* ». — Nos amis d'Amérique ont admiré ce numéro où nous n'avons pas craint de faire figurer une plaisante comédie et une monographie scientifique côte à côte : « It is jolly to know that our foreign colleagues, who are such earnest scientists, have also a taste for fun. We congratulate the editors on their esprit which we appreciate as much as the very admirable technical work and writings which they give us so freely ».

Nouvelles douanières.

FRANCE

Prix de vente des alcools industriels

Le ministre des finances,

Vu l'article 89 de la loi du 25 juin 1920 ;

Vu l'article 13 de la loi du 31 décembre 1920,

Arrête :

Le prix de vente de l'alcool aux industries déjà admises au bénéfice des cessions est fixé à :

1° 300 fr. l'hectolitre à 100 degrés, marchandise nue, prise dans les distilleries productrices ;

2° 250 fr. l'hectolitre lorsqu'il est destiné à être exporté en nature ou lorsqu'il sert à préparer pour l'exportation des spiritueux simples ou composés (liqueurs, amers, bitters, vermouts, quinquinas, vins de liqueur, produits chimiques, pharmaceutiques, de parfumerie, etc.) des vinaigres, ou encore lorsqu'il est employé à fabriquer des produits pour l'extérieur ou l'intérieur dans tous les cas où, étant exonéré du droit de consommation, il n'est soumis qu'au payement de la taxe de statistique.

Le prix de cession des alcools mauvais goût et des flegmes titrant au minimum 90 degrés Gay-Lussac à la température de 15 degrés et livrés à la dénaturation, est fixé à 240 fr. l'hectolitre à 100 degrés, marchandise nue, prise dans les bacs des distillateurs.

La majoration que sont autorisés à faire subir les distillateurs et autres intermédiaires aux prix indiqués ci-dessus pour toutes les livraisons effectuées directement aux industriels privilégiés ne doit pas excéder 2,5 p. 100, non compris les frais de logement, manutention et camionnage, la taxe sur le chiffre d'affaires et les frais de double rectification lorsqu'il y est procédé sur la demande du concessionnaire.

Les alcools livrés dans les distilleries du département de la Seine ou dans les dépôts constitués par le service des poudres subissent, en outre, une majoration variable avec l'emplacement de chaque entrepôt, dans la limite de 20 fr. par hectolitre d'alcool pur.

Fait à Paris, le 14 avril 1921.

Paul Doumer.

***

Nous donnons, ci-dessous, la composition de la commission permanente des valeurs de douane, 5e section (section dans laquelle rentrent les articles de parfumerie en général).

M. Pagès, ancien président du syndicat général des produits chimiques, président de la section.

M. Poulenc (Camille), vice-président de l'union des industries chimiques, secrétaire de la section.

M. Perrot, président du syndicat des fabricants de vernis, vice-président de l'union des industries chimiques.

M. de Laborderie, fabricant de produits chimiques.

M. Choffel, directeur technique des usines Poirrier et Dalsace.

M. Darrasse, président honoraire du syndicat de la parfumerie française.

M. Bienaimé, président du syndicat des industriels français.

M. Michel, président du syndicat général de la droguerie française.

M. Perrotin, trésorier adjoint du syndicat général de la droguerie française.

Nouveaux sièges

M. Roché, président du syndicat des industries chimiques spéciales.

M. Fleurent, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, directeur de l'office des produits chimiques et pharmaceutiques.

M. Fenaille, membre de l'Institut industriel.

M. Lenglen, secrétaire général du syndicat de propagande pour développer l'emploi des engrais chimiques.

M. Gallois, vice-président du syndicat général de la droguerie française.

BELGIQUE

Relèvement des droits de douane en Belgique

La loi du 31 mars dernier portant relèvement du tarif des douanes, a été rendue applicable à partir du 11 avril dernier.

Nous donnons ci-dessous les nouveaux droits dont sont passibles les principales marchandises intéressant la production française.

Vêtements, articles de lingerie, articles de modes, etc. : ou soie ou partiellement en soie, ou avec ornements, fourrures, etc.	20 %	ad valorem
Autres	15	—
Appareils photographiques	15	—
Instruments de musique : Pianos, orgues, harmoniums, appareils à musique mécaniques	20	—
Autres	15	—
Bijouterie et orfèvrerie	10	—
Montres et boîtes de montres	10	—
Meubles	15	—
Parfumeries	20	—
Pelleteries apprêtées	5	—
Pelleteries ouvrées	20	—
Gants de peau	15	—
Objets d'ornement	15	—
Mercerie et quincaillerie	15	—
Porcelaines non dénommées	15	—

En outre, des coefficients variant entre 2 et 6, sont applicables à partir de la même date, à un grand nombre d'autres produits.

ITALIE

Modifications a la taxe du timbre

Savons de Parfumerie

La taxe du timbre sur les savons de parfumerie sera appliquée en base au tarif suivant, exception faite pour les savons dont le prix ne dépasse pas 60 centimes.

Lorsque le prix du savon (taxe non comprise), est comprise entre :

Lire 0.60 et 1 lire, par lire ou fraction de lire, lire 0.05.

Lire 1 et lire 1.50, par lire ou fraction de lire, lire 0.15.

Au-dessus de lire 1.50, par lire ou fraction de lire, lire 0.10.

Le Gérant : Gattefossé.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

Les Ressources aromatiques de l'Algérie.

par J.-A. BATTANDIER.

L'Algérie serait éminemment propre à la production des plantes aromatiques ; mais, jusqu'à présent, cette industrie s'y est peu développée.

Dans les pays neufs, on s'applique d'abord aux cultures de première nécessité ; les industries de luxe ne viennent que plus tard.

Seul, le *Pelargonium* à odeur de rose y a été l'objet de cultures étendues pour la production de l'essence. La maison Chiris, de Grasse, ayant de bonne heure acquis de grandes propriétés dans la Mitidja, y a parfois tenté la culture des plantes à parfums et la production d'essences d'Aurantiacées.

Des distillateurs ambulants ont, à diverses reprises, exploité les plantes sauvages à huiles essentielles ; mais les mesures prises par la Régie contre la production clandestine des spiritueux, ont beaucoup gêné cette petite industrie.

A la période brillante de leur civilisation, les Arabes furent de grands amateurs de parfums. Cette industrie, comme bien d'autres, est disparue chez eux, au moins en Algérie. Quelques vieilles campagnes mauresques conservent encore quelques pieds de *Rosa moschata*, autrefois cultivé. J'ai encore trouvé autrefois, chez quelques droguistes Mozabites, de l'eau de fleurs d'oranger de qualité tout à fait supérieure.

Je vais tâcher d'énumérer nos ressources en suivant l'ordre des familles naturelles du Prodrome de De Candolle.

Dans la famille des Renonculacées, le *Clematis vitalba* a un parfum susceptible d'être recueilli par enfleurage et le *Ranunculus bullatus* a un parfum de violette sans intérêt pratique.

L'Algérie est particulièrement riche en crucifères à essences sulfurées (Sénévols, Sulfure d'Allyle, etc.), mais ces essences, intéressantes à d'autres points de vue, n'étant pas usitées en parfumerie, je ne crois pas devoir y insister. Certaines fleurs de crucifères émettent des parfums assez abondants, mais inutilisés (*Matthiola, Cheiranthus*, etc.). Il en est de même de nos *Réséda* indigènes, dont quelques-uns : *R. alba*, *R. Phyteuma* au moins dans quelques variétés, ont d'agréables parfums.

Le *Viola odorata* abonde dans la région montagneuse et certaines de ses variétés sont particulièrement odorantes. La violette a été cultivée à Boufarick pour l'enfleurage par la maison Chiris, culture actuellement abandonnée.

Le *Pelargonium* à essence, a été très cultivé en Algérie. En 1889, la maison Chiris seule produisait annuellement à Boufarick, 2.000 kgs d'essence et, dans le seul Sahel d'Alger, on comptait 48 distilleries. Aujourd'hui, cette production est bien réduite par diverses causes : cherté de la houille, cherté de la main-d'œuvre, et surtout engouement pour la vigne. Cette dernière cause, tendant à diminuer d'importance, cette culture pourra être reprise, mais les *Pélargonium* à essence ne se reproduisant que par boutures, celles-ci manqueront au début. Dans la dernière campagne, l'essence, très rare, s'est vendue 350 fr. le kilog, dix fois le prix atteint aux périodes d'abondance.

Dans le groupe des Rutacées, les distillateurs ambulants ont beaucoup distillé le *Ruta montana* abondant dans la région montagneuse et aussi les *Ruta Chalepensis* et *bracteosa* moins abondants. Ces essences sont riches en cétones méthylheptylique et méthylnonylique.

Dans la région saharienne, on trouve abondamment l'*Haplophyllum tuberculatum* très riche en essence non étudiée ni utilisée.

Beaucoup d'Aurantiacées sont cultivées en Algérie, mais surtout pour la vente des fruits. Plusieurs industriels ont, à diverses reprises, tenté la production des essences de Citron et de Bergamote par les procédés de l'éponge et de l'écuelle, mais leurs produits ont rarement pu supporter la concurrence étrangère. En 1886, la douane indiquait une sortie de 355 kgs d'essences d'Aurantiacées. A cette époque, la maison Chiris, qui produisait annuellement 150 à 200 kgs de Néroli, avait été obligée de cesser la production de l'essence de Bigarade, à cause du bas prix de l'essence qui venait du Paraguay. Elle produit encore un peu d'essence de Petitgrain.

Les essences de Lentisque et de Térébinthe pourraient être produites abondamment, mais sont inusitées.

Les Légumineuses nous offrent dans le groupe des Genistées, plusieurs plantes à parfums intéressantes. D'abord le *Retama Bovei* abondant à Aïn Tédélès, près de Mostaganem, facilement cultivable et formant de puissants arbustes. Ses fleurs exhalent un parfum comparable pour son intensité et sa suavité au jasmin ou à l'oranger. Il ne contient pas d'essence. Son eau distillée n'a qu'une désagréable odeur de haricot vert, mais, abandonnée six mois ou un an en flacon à moitié plein, elle reprend un peu de l'odeur suave de la fleur probablement par oxydation lente. Peut-être la production du parfum est-elle due à l'action d'une oxydase sur un principe inconnu. Le même parfum existe, mais plus faible dans les autres *Retam* à fleurs blanches. Le *Spartium junceum* a aussi des fleurs très parfumées.

Plusieurs Mélilots produisent par dessiccation, de la Coumarine. Le *Melilotus macrocarpa* DR., d'Algérie, est surtout remarquable sous ce rapport et est utilisé comme parfum par les indigènes qui vendent son gros fruit sous le nom de *Chnan*.

A rapprocher l'odeur plutôt désagréable du Fenugrec et de quelques autres Trigonelles, odeur qui se retrou-

ve dans les fruits d'une ombellifère, le *Magydaris panacina* D.C.

Un grand nombre d'acacias exotiques sont cultivés en Algérie. Plusieurs produisent des parfums abondants. Seul, l'*Acacia Farnesiana* ou Cassie est utilisé. La maison Chiris traite ses fleurs par enfleurage.

Les roses ne sont cultivées en Algérie que pour leurs fleurs.

Le Laurier-Cerise cultivé pour l'eau distillée donne un peu d'essence. Les amandes amères et beaucoup de noyaux : abricots, prunes, néflier du Japon, etc., peuvent donner de l'aldéhyde benzoïque. On fait un peu de kirsch avec les merises sauvages de nos forêts.

La distillation du Myrte a été tentée récemment, mais les résultats n'ont pas été avantageux.

Les *Melaleuca* à essences pourraient facilement être cultivés en Algérie. On sait tout le développement qu'y a pris la culture de l'*Eucalyptus*.

L'*Eucalyptus globulus* fut introduit en Algérie, par M. Ramel, en 1861. En moins de quinze ans, il avait produit des arbres forestiers géants qu'on eut dit plusieurs fois séculaires. Cette rapidité de croissance en faisait un arbre si précieux que sa culture fit de rapides progrès. On s'ingénia à introduire les autres espèces du genre et bientôt M. Cordier, ancien président de la Société botanique de France, les réunissait presque toutes dans sa propriété de Maison Carrée. Toutes ces espèces, au nombre de plus de cent, venues des contrées les plus diverses de l'Australie, et réunies dans un faible espace, produisirent de nombreux hybrides, dont quelques-uns se conduisent comme de véritables espèces et se reproduisent fidèlement de graines.

Ces diverses espèces ont naturellement des essences variées depuis l'*Eucalyptus* à odeur de citron, jusqu'à l'*A. Macarthuri,* riche en géraniol et à l'*E. globulus,* dont l'essence renferme environ un tiers en volume d'Eucalyptol mêlé à des terpènes et à quelques autres produits peu abondants. C'est cette dernière qui est connue sous le nom d'essence d'*Eucalyptus*.

Cette essence a été en Algérie, l'objet d'une production considérable, s'élevant à plusieurs tonnes par année. Cette production est devenue presque nulle. L'*Eucalyptus globulus* devient rare. Depuis longtemps, on ne plante guère plus que l'*E. rostrata,* plus rustique, mais bien inférieur pour la production de l'essence. Les vieux *globulus* ont été exploités comme bois et ont remplacé la houille pendant la guerre, pour faire circuler nos trains de chemins de fer. En 1913, le kilog d'essence ne se vendait que 2 fr. 50, prix peu rémunérateur ; il vaut actuellement 35 francs.

Le Concombre peut être compté comme plante aromatique ayant été très employé pour parfumer la pommade aux concombres. Il est cultivé en Algérie comme en France.

Dans les Ombellifères, nous citerons tout d'abord le *Ptychotis ammoides,* très voisin du *Pt. Coptica* qui, sous le nom d'*Ajowan,* est cultivé en Orient comme source de Thymol. Ce *Ptychoti ammoides* pousse dans nos plaines en peuplements denses retenant bien leurs fruits à maturité. Ces fruits ont une forte odeur de Thymol (1). Il en est de même du *Ptychotis atlantica,* mais ce dernier est rare. On pourrait cultiver soit le *Pt. Ammoides,* soit le *Pt. Coptica.*

Toutes les ombellifères à seminoïdes aromatiques se cultivent facilement en Algérie. La coriandre est très cultivée par les Arabes. Les fruits de notre *Daucus Reboudii* Cosson ont une forte odeur d'anis, mais la plante est rare, ceux de l'*Ammodaucus leucotrichus,* fréquent dans le Sahara, ont un arôme apprécié des indigènes.

Une plante à coumarine, l'*Aspérula odorata* n'est pas rare dans les forêts des Babors.

Dans les Composées, nous signalerons d'abord le groupe des Armoises. Une espèce, l'*Artemisia Herba-alba* (Chih des indigènes), existe en quantité indéfinie dans les Hauts-Plateaux et pourrait donner de grandes quantités d'une essence à odeur de semen-contra peu agréable, mais dont on pourrait peut-être retirer des principes de plus grande valeur comme le Cinéol.

(1) *Sur quelques plantes à thymol de l'Afrique du Nord.* Prof. R. Maire. *P. M.*, 1921, p. 79 (avril).

L'*Artemisia atlantica* Cosson, des montagnes du Sud a une odeur bien plus agréable. Les *A. arborescens et absinthium,* var. *atlantica,* n'offrent qu'un intérêt secondaire.

Le *Warionia Saharæ* Cosson et Bentham et le *Pulicaria Mauritanica* Cosson ont de fortes odeurs très appréciées des indigènes.

Le *Periderea fuscata* a une forte odeur de Camomille. Les fleurs de *Rhaponticum acaule,* une forte odeur d'œillet.

Les divers Jasmins odorants viennent admirablement en Algérie, ainsi que les Lilas. L'Olivier lui-même, un de nos arbres forestiers les plus abondants, a des fleurs susceptibles d'être traitées par enfleurage. Leur parfum est très fin. Il en est de même des fleurs de Laurier-Rose. Les indigènes apprécient hautement le parfum des fleurs de *Chalef* (*Elæagnus angustifolius*).

Dans les Labiées, nous avons en abondance, les *Lavandula Stœchas, dentata, multifida,* qui ont été parfois distillées.

Dans le groupe des menthes, les distillateurs ambulants ont souvent distillé le Pouliot. Cette menthe varie beaucoup par son odeur, qui est plutôt désagréable dans la plante des marais, tandis que, sur les pentes sèches et ensoleillées, elle acquiert une odeur se rapprochant de celle de la menthe poivrée.

Les plantes du genre Thym sont très nombreuses et très abondantes en Algérie. Un thym de haute taille, le *Thymus Fontanasii* très abondant dans le Dahra et dans divers cantons, a été abondamment distillé pour la production du Thymol. Le *Thymus capitatus* qui forme,surtout en Tunisie, de vraies broussailles, pourrait être exploité dans le même sens.

Les Origans, si voisins des thyms, sont aussi des plantes à thymol. J'ai autrefois (1) retiré de l'essence d'Origanum floribundum, un quart de son volume de thymol.

(1) *Journal de Pharmacie et de Chimie*, 1902, vol. XVI, p. 536.

Le Romarin forme en Algérie de nombreuses broussailles. Il a éte parfois distillé.

Beaucoup d'autres labiées odorantes pourraient être utilisées : Mélisse, Calament, Sauges, *Zizyphora hispanica, Saccocalyx, Satureia,* etc.

Dans les verbénacées, le *Vitex Agnus-castus* abonde et l'on cultive sur une vaste échelle, à Boufarick, la verveine citronelle (*Lippia Citriodora*), surtout pour sa feuille.

Le *Laurus nobilis* sauvage, dans la région submontagneuse, pourrait donner ses feuilles et ses fruits très aromatiques, mais c'est le Camphrier, facilement cultivable, qui devrait, depuis longtemps, être une source de richesse pour le pays. Le camphrier, introduit de bonne heure en Algérie, y produisit quelques grands arbres. Malheureusement, la variété introduite ne contenait pas trace de camphre, d'où la légende vite accréditée et propagée que le camphrier ne donnait pas de camphre en Algérie.

M. le Docteur Trabut, ayant pu avoir quelques graines du camphrier à camphre de Formose, les sema et obtint des camphriers tout aussi riches en camphre que ceux de Formose.

En 1907, je constatais (*Journal de Pharmacie et de Chimie,* vol. XXV, p. 182), que l'on pouvait facilement retirer le camphre des feuilles fraîches de l'arbre à la dose de 1 gr. 05 à 1 gr. 40 par kilog. M. H. Menier avait déjà fait la même constatation à Cannes.

Dans le groupe des Gymnospermes, nous trouvons tout d'abord le Cèdre. Cet arbre laisse exsuder de son écorce de très petites quantités d'une térébenthine à odeur citronnée très agréable, mais se recommande surtout par le bois très odorant des vieux arbres. Ce bois doit son incorruptibilité légendaire, déjà mentionnée dans la Bible, à l'essence qui l'imbibe et qu'il contient à la dose de 2 % environ. Cette essence se rapproche, comme odeur, de l'essence de Santal et paraît avoir les mêmes propriétés médicales.

Le pin d'Alep donne une excellente essence de Térébenthine dextrogyre. Le pin maritime est peu abondant.

Le *Juniperus nana* des montagnes, pourrait donner un peu d'essence de Genièvre et le *J. thurifera,* un peu d'essence de Sabine.

Dans les monocotylédones indigènes, nous trouvons beaucoup de plantes à parfums susceptibles d'être traitées par enfleurage : presque tous nos Narcisses, le Pancrais maritime commun, au bord de la mer dans les sables, l'*Iris Stylosa,* certaines variétés cultivées d'*Iris palescens,* l'*Asphodelus acaulis,* les *Smilax.* L'*Aceras anthropophora* (plante entière) prend, en séchant, uen odeur très fine de *Fève Tonka.*

Les fleurs de *Spiranthes autumnalis* exhalent un parfum des plus agréables ; à signaler aussi celles d'*Orchis fragrans.*

Le lis blanc, la tubéreuse, les *Freesia,* etc., se cultivent facilement.

Nous bornerons là cette énumération bien incomplète sans doute, mais contenant à peu près toutes les plantes actuellement utilisées en parfumerie, qui existent en Algérie.

Prof. J.-A. BATTANDIER,
Correspondant de l'Institut.

L'Essence de Patchouli de Sumatra.

M. le Dr De Jong, directeur du Jardin botanique de Buitenzorg (Java), a envoyé, à la *Maison Roure-Bertrand fils,* de Grasse, deux échantillons d'essence *de Patchouli,* provenant des environs de Kotta-Radja (île de Sumatra).

Ces deux échantillons, obtenus l'un par distillation des feuilles, l'autre par distillation des branches, ont été examinés par les chimistes de la Maison Roure, qui publie les résultats obtenus dans son *Bulletin scientifique et industriel :*

Poids spécifique à 15° : Essence de feuille, 0.9689 ; essence de branche, 0,9739 ;

Déviation polarimétrique : ess. f., 52°4 ; ess. br., 54°8.

Indice d'acidité I. A. : ess. f., 1.2; ess. br., 8.7.

Indice de saponification I. S. : ess. f., 7.9 ; ess. br., 10.

Indice d'éther I.E. : ess. f., 6,7 ; ess. br., 1.3.

I.S. après acétylation : ess. f., 26.13.

Solubilité dans l'alcool à 85 % : ess. f., louche ; ess. br., louche.

Solubilité dans l'alcool à 90 % : essence feuille, jusqu'à 1 vol. 3/4, puis, opalescence; ess. br., toutes proportions.

Au point de vue de l'*odeur,* les deux essences sont très nettement différentes des essences commerciales, et de celles de Penang, en particulier ; tout au moins en ce qui concerne la force, car elles possèdent une *finesse* très appréciable.

Vraisemblablement, ces deux essences proviennent de la variété Singapour, dont la densité est de beaucoup supérieure à celle de la variété Java.

A ce sujet, la *Maison Roure-Bertrand fils,* rappelle les essais qu'elle a effectués en 1908, sur des échantillons provenant de Java, fournis également par M. de Jong (1).

A. ROLET.

(1) Voir : Origine de l'essence de Patchouli. J. Gattefossé. *P. M.,* 1919, p. 150.

Les Alcools Synthétiques Industriels.

FABRICATION DE L'ALCOOL ISO-PROPYLIQUE (PÉTROHOL) A PARTIR DU PÉTROLE — FABRICATION DE L'ALCOOL ÉTHYLIQUE A PARTIR DES GAZ DES FOURS A COKE.

I. — Lorsqu'il est question d'alcools industriels, on n'envisage généralement que l'alcool éthylique.

Il serait cependant intéressant de voir se propager en parfumerie l'emploi d'un nouvel alcool (ou de ses éthers), qu'on obtient actuellement par synthèse : l'alcool isopropylique. Cet alcool soluble en toutes proportions dans l'eau, moins volatil que l'alcool éthylique est en effet, susceptible de nombreuses applications.

Il nous paraît intéressant d'entretenir les lecteurs de la *Parfumerie Moderne*, du nouveau procédé de préparation de l'alcool isopropylique, procédé dû à Carleton Ellis, de New-Jersey.

Ce procédé est basé sur l'action de l'acide sulfurique, sur les gaz qui se produisent dans le cracking du pétrole, ces gaz étant très riches en propylène. Au fond, c'est là une application de la merveilleuse synthèse de l'alcool éthylique, par Berthelot, qui faisait agir l'acide sulfurique sur l'éthylène.

La combinaison de l'acide sulfurique et du propylène a cependant ceci d'intéressant, c'est qu'elle s'opère à froid, tandis qu'avec l'éthylène, elle ne s'opère qu'à chaud.

L'opération industrielle du cracking (de « to crack » se briser) consiste à soumettre, à une très haute température, les huiles lourdes de pétrole. Sous l'action de la chaleur, les corps à poids moléculaire élevé et ayant un haut point d'ébullition, se brisent en donnant naissance à des hydrocarbures à poids moléculaire plus petit, et à point d'ébullition plus bas. Ce procédé industrialisé aujourd'hui sur une grande échelle en Amérique, permet d'obtenir à volonté des gazolines à partir des huiles lourdes et du mazout. Or cette dissociation moléculaire produit en même temps des gaz, et l'on serait même fort étonné si on se rendait compte des quantités formidables de gaz combustibles qui s'échappent, à l'heure actuelle, des raffineries produisant la gazoline par le procédé du cracking et de l'intérêt qu'il y a à les utiliser.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, ces gaz sont très riches en propylène. Ce carbure peut s'unir à l'acide sulfurique, en donnant un acide alcoylsulfurique, hydrolysable ensuite pour fournir l'alcool correspondant :

$$\begin{matrix} CH^3 \\ | \\ CH \\ | \\ CH^2 \end{matrix} + SO^4H^2 = \begin{matrix} CH^3 \\ | \\ CH\,(HSO^3) \\ | \\ CH^3 \end{matrix} \longrightarrow$$

$$+ H^2O = \begin{matrix} CH^3 \\ | \\ CHOH \\ | \\ CH^3 \end{matrix} + SO^4H^2$$

L'opération industrielle de la préparation de l'alcool isopropylique consiste dans les phases suivantes :

Le gaz sortant des fours à cracking est d'abord débarrassé de l'hydrogène sulfuré qu'il contient, ce qui gênerait considérablement les opérations suivantes.

Une fois purifié, le gaz passe d'une façon continue, dans des tours contenant de l'acide sulfurique de densité 1,8 qui le convertit en acide alcoylsulfurique. La décomposition de ce produit par l'eau fournit immédiatement une solution d'alcool propylique à 20 % qu'il suffit de rectifier pour obtenir cet alcool à une concentration de 96 %.

L'alcool ainsi obtenu, a été nommé « Pétrohol » par le « Standard Oil C° » de New-Jersey, qui le produit actuellement en grandes quantités.

Au point de vue toxicité, des essais ont été faits qui ont démontré que le « pétrohol » est beaucoup moins nocif que l'alcool méthylique et que l'alcool éthylique. Des rats exposés à l'action des vapeurs d'alcool méthylique et éthylique ont été promptement tués, tandis qu'avec l'alcool propylique, aucun effet nocif n'a pu être constaté et les animaux paraissaient être dans un état de santé normal après un séjour de plusieurs semaines dans les vapeurs de celui-ci.

Cette constatation intéressante vient s'ajouter à ce que nous disions au début de cet article relativement à l'utilisation de cet alcool en parfumerie.

II. — Il nous paraît utile, à propos de synthèse d'alcool, d'apprendre aussi à nos lecteurs, que la Skinningrove Tron C° en Angleterre, met actuellement sur pied la préparation industrielle de l'alcool éthylique, à partir des gaz de fours à coke. Le gaz des usines à gaz ne renferme, avec les procédés actuels, que 2 à 3 % d'éthylène, mais en opérant la carbonisation à basse température, cette teneur en éthylène peut monter à 10 %.

L'opération industrielle consiste à débarrasser d'abord le gaz des nombreuses impuretés qu'il contient (goudron, ammoniaque, naphtaline, benzol, hydrogène sulfuré), puis à le faire absorber par de l'acide sulfurique à 95 %, à la température de 60 à 80°. L'acide sulfovinique ainsi formé est ensuite traité par la vapeur d'eau surchauffée qui libère l'alcool.

On pourrait, au moyen de ce procédé, extraire 90 % de l'éthylène contenu dans le gaz des fours à coke, dont pratiquement 70 % seraient transformés en alcool éthylique.

Cette industrie est, évidemment, encore trop jeune, pour que l'on puisse émettre un pronostic concernant son avenir et la lutte que l'alcool de synthèse aura à soutenir avec l'alcool de fermentation.

I. LAZENNEC,
Ingénieur-Chimiste.
Docteur de l'Université.

Au Jardin des Hespérides.

Les mythologistes et les géographes qui ont fait des recherches avec tant de zèle pour déterminer l'endroit précis où fixer la légende de la Toison d'Or; ceux qui ont indiqué avec citations et témoignages à l'appui, l'emplacement du Paradis perdu ; ceux qui ont voulu léguer à la postérité des preuves justificatives de leurs affirmations concernant le Jardin des Hespérides, le firent avec une grande bonne foi, ou bien alors prétendirent abuser sciemment de la crédulité de leurs contemporains. C'est ainsi seulement que nous pouvons nous expliquer l'accumulation de contradictions auxquelles on s'est laissé aller.

Pour les uns, la Toison d'Or se trouvait dans le Pont-Euxin, que chantera si amèrement le poète Ovide durant son douloureux exil. Les Argonautes naviguèrent à destination de la Mer Noire à sa recherche. Pour les Phéniciens, la Toison d'Or se trouvait sur les côtes d'Ibérie, vers la côte occidentale. C'est pour cela qu'ils conçurent cette expédition très audacieuse et risquée autour du continent africain, durant laquelle ils crurent découvrir les Hespérides non loin des colonnes d'Hercule. Sillonnant la Méditerranée, ils prétendirent que les montagnes d'Espagne se fondaient, et que de leurs sommets coulaient des ruisseaux de métal précieux qui, dans les nuits d'été, allumèrent leur convoitise à la poursuite de la richesse, comme des trésors que les Destins leur montraient en songes nocturnes pour s'éclipser au lever du soleil.

Quoi qu'il en soit de ces légendes curieuses, il est certain que la péninsule ibérique s'accrochant par les Pyrénées au Continent pour ne pas crouler, nous suggère l'idée de l'Atlantide, et la flore espagnole amène à notre mémoire le souvenir des Hespérides.

***

Cette Flore si minutieusement étudiée par Cavanilles, le Linné valencien, se concentre dans une région qui, par sa fécondité et par la variété de ses espèces, a mérité le surnom de « Jardin d'Espagne » et, par conséquent, est le jardin des Hespérides.



La Malvarrosa
Lignes de Citronnelles servant d'abri à d'autres cultures

La *Parfumerie Moderne*, en consacrant une page à cette région, ne prétend pas en faire une étude détaillée, ni la révéler à ses lecteurs. Notre but est de tracer à grands traits un tableau, incomplet il est certain, mais exact des provinces orientales dont l'orgueil est Valence, perle du Turia, joyau de l'empire maure, dernier boulevard des rois de Tarifa, et cela seulement en ce que cette région renferme de curieux pour ceux qui, comme nous, se consacrent à la culture des arts, des sciences et des industries aromatiques.

Plantes sauvages.

Les régions montagneuses de l'Est se trouvent tapissées de plantes médicinales et aromatiques. Le thym, la sauge, la marjolaine, le romarin, la sabine, le genévrier, la lavande, la camomille et le sureau y croissent en abondance et sont d'une richesse aromatique exceptionnelle. Les principaux centres de production sont la chaîne de Aitana, peu accessible vu la rareté des routes et chemins de fer et les chaînes de Mariola, Morella et Agullent, la première et la dernière, entourées de moyens de locomotion suffisants. Le jour où les habitants de ces régions se rendront compte de la richesse dont la nature les a dotées, et où ils voudront bien se donner la peine de tirer parti de tant de sources spontanées de bien-être : les industries de la parfumerie moderne compteront une magnifique réserve de matière première.

Les alambics, dans ces pays, sont des engins inconnus. Si par hasard un de ces appareils escaladait les hauteurs, les paysans croiraient à une vision diabolique. Les rares distillateurs qui, à cette date, ont fait quelques essais, sont à la merci de quelques col-



La Malvarrosa
Distillation du Géranium

comme un de ces sérums que la pharmacopée a inventés pour régénérer le sang.

Le génie du campagnard valencien, habile à manier la pioche et adonné instinctivement aux arts de l'horticulture, a fait toutes sortes d'essais. Les jardins romains avec leurs massifs et filigranes, les jardins anglais doux et allègres sont construits par lui, d'accord avec les directives de l'art et du goût exquis qui le caractérisent. Les alentours de Valence se trouvent entourés de parcs où croissent, dans une confusion bigarrée, les exemplaires les plus rares d'orchidées.

Les batailles de fleurs qui se célèbrent à Valence, avec une pompe inusitée et une vraie fureur belliqueuse, sont la manifestation la plus éloquente de la floriculture, à la renaissance de laquelle ont contribué les frères Veyrat, dignes représentants de la France en cette région.

porteurs qui paient à vil prix le fruit de leur honorable travail.

***

Comme l'alcyon de la mer écumante
Qui fait son nid parmi les joncs de la plage,
Comme le pigeon blanc qui repose son vol
De l'arbre vert dans le branchage ombreux,
Ainsi blanche, souriante, humble,
Maison d'humbles vertus et d'amours honorés
L'allègre petite maison valencienne
Se blottit entre les fleurs.

Teodor Llorente (1).

Jardins et Fleurs.

Les Huertas (*jardins* irrigués) de Valence et Murcie et la Plaine de Castellon forment le plus vaste jardin de l'Europe. Les palmeraies de Elche sont les plus remarquables du vieux continent. Les noyaux de cabanes qui subsistent ici et là, affrontant les injures du temps et les apostrophes de l'ère du ciment armé, rappellent la civilisation arabe et sont autant de jardins dans ce très vaste eden. La femme valencienne s'habille de châles et damas fleuris, et cultive les fleurs partout. Entre les pieds de piment et de tomates, on voit les jacinthes et les basilics; les jasmins s'entrelacent avec la treille pour donner une ombre protectrice aux cours des demeures. L'œillet, symbole de l'amour passionné, fait trembler ses pétales cramoisis au passage des amoureux. Les nards, les magnolias, et les tulipes, les lys, les dahlias et la rose, reine des jardins, élèvent fièrement leurs tiges exubérantes, embaumant l'air et le saturant d'odeurs qui endorment et enivrent. Sur les plaines qui s'étendent au large de la côte, l'atmosphère se trouve submergée en une mer de parfums.

Quand le voyageur arrive de Madrid allant à l'Est, passager de ces trains que mépriserait pour leur lenteur Sancho Pansa lui-même, résigné et poltron cavalier, aux environs de Almansa, où le petit-fils de Louis XIV se disputa la couronne d'Espagne, la brise marine, imprégnée de sel et d'iode nous annonce comme proche le jardin des Hespérides La fleur d'oranger étend son arome virginal sur les ailes d'Eole et en se mêlant avec le souffle des pins, pénètre par tous les pores jusqu'au fond de notre être,

La Malvarrossa.

Un des plus grands peintres modernes d'Espagne, Sorolla, l'artiste original qui, il y a deux ans, exposa quelques-uns de ses tableaux dans les galeries du Petit-Palais de Paris, et qui, pour son tempérament fougueux et pour d'autres raisons qu'il serait prolixe de noter ici, vit une fois de plus son talent consacré par les critiques de la Ville Lumière, ce chevalier-errant de l'art d'Appelle qui, tant de fois, a reproduit sur ses toiles les scènes pittoresques de la vie de nos pêcheurs ; ce magicien de la palette a donné la plasticité à beaucoup de paysages qui, actuellement, peuvent s'admirer dans les jardins connus à Valence, sous le nom symbolique de « *La Malvarrosa* ».

Visitant en une certaine occasion ces jardins, un opulent Argentin s'arrêta soudain devant un groupe de palmiers et s'écria d'un air de surprise : « Cela, je l'ai vu ; cela est ni plus ni moins, un tableau que je possède dans ma maison de Buenos-Ayres, signé par Sorolla ». La vérité, c'est que l'illustre peintre valencien a passé de nombreux jours en ces lieux, arrachant à la nature ses trésors et reproduisant les

(1) Ces vers en dialecte valencien, sont traduits mot à mot et perdent ainsi une partie de leur charme.

paysages pleins de couleur de cette propriété, qui mérite une mention spéciale dans la *Parfumerie Moderne*.

Dans l'impossibilité de donner à nos lecteurs une description minutieuse de ces jardins et des diverses plantations qui se trouvent disséminées dans la Malvarrosa, nous reproduisons quelques photographies que nous devons à l'amabilité de son propriétaire, M. Robillard. Egalement, nous illustrons notre texte avec un cliché de la distillerie. Actuellement, les plantations se trouvent quelque peu abandonnées à cause du malaise social qui règne dans la province valencienne depuis quelques années.

Distilleries d'Orange et Citron.

Le poète latin Térence, si la mémoire ne m'est pas infidèle, qui dit dans ses vers qu'en Espagne, les arbres donnaient des pommes d'or, exprime la vérité. Bordant la côte depuis la mer Mineure jusqu'à Benicasim, tous les recoins que forment les montagnes, sont couverts d'arbres qui donnent des fruits dorés.

Nous ne voulons pas terminer cet écrit sans mentionner les très nombreuses distilleries qui traitent l'orange, la mandarine et le citron pour en vendre les produits à l'étranger. A Gandia, Carcagente et Alcira, centres orangers de grande importance, nous avons pu compter dix ou douze distilleries qui possèdent un matériel parfait et un personnel expert en la matière. Malheureusement, l'industriel espagnol ne sait pas prendre des mesures de publicité moderne et il est fréquemment ignoré ou mal connu. Ses concurrents de Calabre et de Sicile l'emportent sur lui : c'est pourquoi la médisance continue lentement à faire son chemin au profit de l'Italie, et au dommage de l'Espagne.

Jusqu'à quand ?...

EVALDO C. JORDA.
(*Traduction P. M.*)

En el Jardin de las Hesperides.

Los mitólogos y géografos que con tanto afan investigaron para determinar el lugar preciso en que debió enclavarse el Vellocino de Oro ; aquellos que señalaron con el apoyo de citas y testimonios, mas o menos verídicos el emplazamiento del Paraiso Perdido ; los que quisieron legar a la posteridad pruebas fehacientes de sus afirmaciones en lo que respecta al Jardin de la Hespérides, lo hicieron con gran buena fé, o pretendieron abusar a sabiendas de la infantil credulidad de sus contemporáneos. Solo asi podemos explicarnos el cúmulo de contradicciones en que se ha incurrido.

Para unos el Vellocino de Oro se encontraba en el Ponto Euxino que tan armagamente cantara el poeta Ovidio, durante su dolorosa extradicion. Los argonautas bogaron con rumbo al mar Negro en su busca. Para los Fenicios el Vellocino se encontraba en las costas de Iberia, hacia el lado occidental. Por eso concibieron aquella atrevidisima y arriesgada expedicion en torno del continente Africano, durante la cual creyeron descubrir las Hespérides no lejos de las columnas de Hércules. Surcando el Mediterráneo pretendieron que las montañas de España se derretian y desde sus cimas se deslizaban riachuelos de precioso metal, que en noches estivales encendieron su codicia en ansias de riqueza, como tesoros, que por obra y gracia de falaz espejismo, los hados les mostraban en sueños nocturnos para eclipsarse al amanecer el Sol.

Sea lo que fuere de estas curiosas y atrayentes leyendas, eslo cierto que la Península Ibérica, agarrándose por los Pireneos al Continente para no zozobrar, nos sugiere la idea de la Atlántida ; y la Flora hispana trae a nuestra memoria el recuerdo de las Hespérides.

***



LA MALVARROSA. — Récolte du Géranium.

Esta Flora que tan minuciosamente estudio Cavanilles, el Linneo valenciano, se concentra en una region que por su feracidad y por la riqueza de sus especies ha merecido el sobrenombre de Jardin de España y por ende el



La Malvarrosa. — Récolte des Tubéreuses

de Jardin de las Hespérides. *La Parfumerie Moderne* al dedicar una página a esta region, no prentende hacer un estudio detallado de la misma, ni revelarla a sus lectores. Nuestro objeto es trazar a grandes rasgos un cuadro, incompleto ello es cierto, pero exacto de las provincias levantinas cuyo orgullo es Valencia, perla del Turia, joyel del imperio moruno, último baluarte de los reyes de Taifas ; y esto solo en aquello que esta region encierra de curioso para los que nos dedicamos al cultivo de las artes, de las ciencias y de las industrias aromáticas.

Plantas Silvestres.

Las regiones montañosas de Levante hállanse tapizadas de plantas medicinales y aromáticas. El tomillo, la salvia, la mejorana, el romero, la sevina, el enebro, el espliego, la camomirla y el saúco crecen alli abundantemente y son de una riqueza aromática excepcional. Los principales centros de produccion son la sierra de Aitana, poco accessible par la escasez de carreteras y ferrocarriles y las sierras de Mariola, Morella y Agullent, circundadas la primera y última de medios suficientes de locomocion. El dia en que los pobladores de estas regiones se den cuenta de la riqueza con que la Naturaleza les ha regalado y se quieran dar la molestia de aprovechar, tantas fuentes expontáneas de bienestar, las industrias de la perfumeria moderna contarán con una magnifica reserva de primera materia. Los alambiques en estas tierras son artefactos desconocidos. Si por casualidad uno de estos aparatos escalase las altitudes los labriegos se creerian en presencia de una vision diabólica. Los raros destiladores que hasta la fecha han hecho algún ensayo están a merced de mercachifles que pagan a vil precio el fruto de su honrada labor.

***

Com la gabina de la mer blavosa
qu'entre els juncs de la plaja fa son niu,
com el nevat colom qu'el vol reposa
de l'arbre vert en el brancadje ombriu
blanca, somrrisent, bledana,
casal d'humils virtuts y honrrats amors,
l'alegra *barraqueta valensiana*
s'amaga entre les flors.

Teodor Llorente.



Jardines y Flores.

Las Huertas de Valencia y Murcia y la Plana de Castellon, forman el mas vasto jardin de Europa. Les palmerales de Elche son los mas frondosos del viejo Continente. Los núcleos de barracas, que aqui y allá perduran, afrontando las injurias del tiempo y los apóstrofes de la era del cemento armado, rememoran la civilizacion árabe y son otros tantos vergeles en este vastísimo edén. La mujer valenciana, se viste de chales y damascos floridos y cultiva las flores por doquiera. Entre los pimientos y tomatales vense los jacintos y las albahacas ; los jazmines se entrelazan con la parra para dar sombra protectora a los atrios de las moradas. El clavel, simbolo del amor apasionado, estremece sus pétalos carmesies al paso de los enamorados. Los nardos, los magnolios y las tulipas, las azucenas, las dalias y la rosa, reina de los jardines, yerguen ufanamente sus tallos exhuberantes y ombalsaman el ambiente y lo saturan con olores que adormecen y embriagan. Sobre las llanuras que se extienden a lo largo de la costa la admosfera hállase sumergida en un mar de perfumes.

Cuándo el viagero llega de Madrid con rumbo a Levante, caballero de en esos trenes que menospreciara por tardos el mismísimo Sancho Panza, resignado y poltron, en las cercanías de Almansa, donde el nieto de Luis XIV se disputo la corona de Espana, la brisa marina, impregnada de sal y yodo, nos anuncia cercano el Jardin de las Hespérides. El azahar expande su virginal aroma en alas de Eolo y al mezclarse con el aura de los pinares se inyecta por todos los poros hasta el fondo de nuestro ser, como uno de esos sueros que la farmacopea ha inventado para regenerar la sangre.

El genio del campesino valenciano diestro en el manejo de la azada e instintivamente dado a las artes de la horticultura ha hecho toda suerte de ensayos. Los jardines romanos con sus macizos y filigranas, los ingleses suaves y alegres son construidos por él con arreglo a las directivas del arte y gusto exquisitos que le son característicos. Los alrededores de Valencia se hallan circundados de parques donde crecen en abigarrada confusion los mas raros ejemplares de orquideas.

Las batallas de Flores que se celebran en Valencia con inusitada pompa y con verdadero furor bélico son la manifestacion mas elocuente de la floricultura. Al renacimiento de la misma han contribuido los hermanos Veyrat, dignos représentantes de la Francia en esta region.

La Malvarrosa.

Uno de los mas grandes pintores modernos de Espana, Sorolla, el original artista que hace dos años expuso algunos de sus cuadros en las galerias del Petit Palais de Paris y por lo fogoso de su temperamento y por otras razones que seria prolijo apuntar aqui, vio una vez mas su talento consagrado por los críticos de la *Ville Lumière* este caballero andante del arte de Apeles, que tantas veces ha reproducido en sus lienzos las escenas pintorescas de la vida de nuestros pescadors, este mago de la paleta ha dado plasticidad a muchos paisajes que actualmente pueden admirarse en los jardines conocidos en Valencia bajo el nombre simbolico de La Malvarrosa.

Visitando en cierta ocasion estos jardines un acaudalado argentino, detúvose inopinadamente ante un grupo de palmeras y exclamose con aire de sorpresa : Esto lo he visto yo ; esto es, ni más ni menos, un cuadro que poseo yo en mi casa de Buenos Aires, firmado por Sorolla. La verdad es que el ilustre pintor valenciano ha pasado muchos dias en estos lugares, arrebatando a la Naturaleza sus tesoros y reproduciendo los paisajes llenos de color de esta finca que en *La Parfumerie Moderne* merece especial mencion.

En la imposibilidad de dar a nuestros lectores una minuciosa descripcion de estos jardines y de las diversas plantanciones que en La Malvarrosa se hallan diseminadas, reproducimos unas fotografias que debemos a su propietario Mr. Robillard. Igualmente ilustramos nuestro texto con un cliché de la destileria. Actualmente las plantaciones se hallan algo abandonadas a causa del malestar social que reina en la comarca valentina desde hace algunos años.

Destilerias de Naranja y Limon.

El vate latino — Terencio si la memoria no me es infiel — que dijo en sus versos que en Espana los arboles daban manzanas de oro, dijo verdad. Bordeando la costa desde el mar Menor hasta Benicasim todos los recodos que forman las montañas están cubiertos de estos árboles que dan frutos dorados.

No queremos cerrar este escrito sin mencionar las numerosas destilerias que exprimen la naranja, la mandarina y el limon para vender sus productos al extrangero. En Gandia, Carcagente y Alcira, centros naranjeros de gran importancia hemos podido contar diez o doce destilerias que cuentan con un material perfecto y con personal ducho en la materia. Desgraciadamente el industrial español no sabe medir el alcance de la propaganda y es con frecuencia ignorado o mal conocido. Sus competidores de Calabria y Sicilia le llevan en esto ventaja ; por eso la maledicencia sigue paulatinamente haciendo su obra en provecho de Italia y en menoscabo de Espana.

Hasta cuando?...

Elvado C. Jorda.

Sociétés.

Formations.

Plassard & Cie. — Siège social : 92, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, Boulogne-sur-Seine. Capital : 2.000.000 de francs. Parfumerie.

S. A. Produits Jean-Vincent Bully. — Siège social : 67, rue Montorgueil, Paris. Capital : 1.000.000 de fr. Parfumerie et Savonnerie. Exploitation de nombreux brevets et marques.

Société Le Buan & Dumont. — Siège social : 48, rue Claude-Vellefaux, Paris. Apport de l'établissement Le Buan. Parfumerie confectionnée.

Parfumerie de luxe Verly (Ernest & Montignac). — Siège social : 9, r. de l'Aigle, La Garenne-Colombes. Capital : 325.000 fr.

Dissolutions.

Parfums Sidlay. — Siège social : 120, avenue des Champs-Elysées, Paris. Capital : 350.000 fr. Parfumerie. M. Compertz, liquidateur, 19, rue de Clichy.

Parfumerie Ménard & Piat. — Siège social : 66, rue Victor-Hugo, Pantin.

Fonds de Pafumerie.

Parfumerie Favorite, 40, avenue Bosquet, Paris. Vendu.

Maroquinerie-Parfumerie, 31, rue Lepic, Paris. Exploité par Patrasch et Bruel.

Parfumerie Raison, 30-32, rue de Longchamp, Neuilly-s.-Seine. Vendu à Gaillard et Quatressous.

Informations.

Une Vente a Paris

Le 26 mai, à la Bourse du Commerce de Paris, on a vendu aux enchères publiques un lot de matières premières pour parfumerie, dans lequel se signalaient 95 kilos de Civette du Caire.

RÉTROSPECTIVITÉS

Quelques Considérations sur les Camphres de Bornéo et de N'gai.

Le Camphre, parfum précieux, cosmétique et antipestilentiel au Moyen âge.

Camphre de Bornéo. — Valmont de Bomare (1768) dit que le camphrier de Bornéo appelé des indigènes, *Stadi* et *Kapourbarros* contient très peu de camphre et que ce camphre n'apparaît que rarement en Europe ; il est réservé pour les grands du pays.

« Celui du Japon est moins estimé au pays même et les commerçants de cette contrée donnent depuis cent livres pesant du leur pour en avoir seulement une livre de celui de Bornéo ».

Le *Bulletin des Sciences pharmacoliques*, 1911, N° 7, nous rappelle que le camphre de Bornéo du *Dryobalanops aromatica* (diptérocarpée), arbre bien différent du *Laurus camphora*, est utilisé par les Chinois et les Indiens dans les cérémonies funèbres et pour l'embaumement des corps.

Guibourt (*matière médicale*) dit en parlant du camphre de Bornéo : « Je dois à M. Christison, un échantillon de camphre de Bornéo ; il est en fragments incolores ressemblant à de *petits morceaux de glace*. Son odeur camphrée est moins forte que celle du camphre du Japon et mêlée d'une *odeur de patchouly* (?) »

L'histoire des camphres a été faite et bien faite vers 1867, par feu Fluckiger, alors professeur à l'Université de Strasbourg (1). Son histoire des Drogues d'origine végétale, en collaboration avec Hanbury (Doin, 1878), en donne quelques extraits ; nous les donnons en partie au cours de cet article, ne parlant que brièvement du camphre de Bornéo, au point de vue de ses origines et de ses propriétés, d'après l'auteur précité :

« Nous avons, par Rasis ou Rhazès (923 de notre ère) — dit Fluckiger — l'indication que l'arbre à camphre connu depuis les temps les plus reculés, est le *Dryobalanops camphora* et non le *Laurus camphora*, puisque la patrie de cette précieuse drogue se trouve marquée dans les grandes îles de la Sonde, en particulier à Sumatra ».

Par suite de la rareté croissante du camphre du dryobalanops et du haut prix auquel il a été de tout temps payé en Chine, il est probable qu'à partir du moment ou le *camphre du laurier* fut découvert, *celui-ci seul* fut importé en Europe.

Les Hollandais connaissaient déjà exactement au XVIe siècle, les deux arbres à camphre : *Dryobalanops camphora* de Bornéo et *Laurus camphora officinarum* de Chine.

Les Chinois, de bonne heure, surent distinguer ces deux sortes de camphre et il est bien vrai que Hanbury indique que l'odeur du premier (Bornéo) se rapproche de celle du patchouly.

Fluckiger examinant à son tour l'odeur du camphre de Bornéo, dit : « Je la trouve notablement différente de celle des autres camphres et rappelant, en quelque sorte, celle de l'ambre (?); quant à dire si elle est plus fine ou plus agréable, ceci est une affaire de goût. Quant à la forme, les collections de Londres contiennent beaucoup de cristaux de camphre de dryobalanops qui présentent des *tables* ayant quelques millimètres jusqu'à un centimètre de diamètre, tandis que le camphre du laurier ne se rencontre dans la nature, qu'en petits *grains cristallisés*. »

Dans le *Journal de Pharmacie*, juin 1869, nous trouvons cet entrefilet que nous livrons aux ingénieurs chimistes de la parfumerie, s'ils ne le connaissent déjà.

« L'essence de patchouly abandonnée à elle-même, laisse un dépôt cristallin que les parfumeurs ont nommé *camphre de patchouly*.

« Son analyse la fait considérer comme un *homologue du camphre de Bornéo* ; n'ayant aucune valeur commerciale, on cherche à prévenir sa formation; le meilleur moyen, c'est d'agiter l'essence avec un peu d'eau. L'essence humide dépose très difficilement. »

Passons au *camphre de N'gai*. — La «Parfumerie Moderne», 1921, janvier, p. 13,en parlant du camphre de N'gai, nous dit qu'il contient généralement un peu de Bornéol, qu'il est isomère du camphre de Bornéo, mais que son odeur est *identique* à celle du camphre ordinaire.

Or, sur le camphre de N'gai, voici ce qu'écrivaient, en 1875, Hanbury, Sydney Plowman et Fluckiger. Nous rappelons ces renseignements d'autant plus volontiers, que rien, depuis, n'est venu, croyons-nous, en modifier la teneur : « Ce camphre est extrait du *Blumea balsamifera* D. C. (Composées), sous arbrisseau commun dans l'Archipel et dans l'Inde. Encore impur, il est en grains blancs cristallins, d'une transparence assez parfaite, en tables de un centimètre d'épaisseur. Son odeur rappelle celle de l'*absinthe*, mais dans son *parfait état de pureté*, il a l'odeur du camphre ordinaire. Il sert aux usages médicaux et à la fabri-

---

(1) *Annuaire pharmaceutique de Révoil*, 1869, p. 302. (Notes pour l'histoire du camphre ; Fluckiger).

cation de l'encre de Chine (1). De Canton, on en exporte chaque année, pour une valeur de 1.500 dollars à Sanghaï et à Ningpo et, de là, aux fabriques d'encre de Weichou et de divers autres lieux ».

D'après Sydney Plowman, le camphre de N'gai pur possède une odeur *plus faible* que celle du camphre du Japon. Cette odeur ne rappelle point celle du *poivre* comme celle du camphre de dryobalanops (?). Le camphre de N'gai est aussi plus dur et plus fragile que le camphre ordinaire. Conservé dans un bocal de verre, celui-ci se tapisse bientôt de beaux cristaux, mais l'examen microscopique de ces cristaux n'a pas encore conduit à la connaissance exacte de leurs formes cristallines.

Le Camphre : Parfum chez les Anciens. — « Les sacrificateurs et prêtres du pays au camphre, dit Matthiole, s'en servent en leurs temples au lieu d'encens, myrrhe et costus. On le met ès fards et liniments pour embellir la peau. Oint avec miel et borax, il rend la peau du visage belle et nette ».

— Au XV[e] siècle, l'odeur du camphre passait encore pour un parfum délicieux.

« Le verger de m'amie est de plantes exquises,
C'est un vrai paradis de pommes, de cerises.
En tout temps florissent de tous arbres fruitiers,
D'orangers, de grenadiers, de camphre, de fi-
[guiers ».

Rémy Belleau, T. 1, p. 103. Poète français, 1560, savant commentateur de Ronsart qui le nommait « le peintre de la Nature ».

Voici maintenant un récipient qui va à son tour, nous révéler l'emploi du camphre comme parfum. Il s'agit d'un coffret arabe, en ivoire sculpté, fabriqué à Tanger en l'an 1060, acheté par M. Baur à un prêtre de Cordoue et qui, probablement, n'était pas sorti de cette ville depuis l'occupation musulmane.

Voici la traduction de l'inscription en caractères cufiques, qui orne le bandeau au-dessus de l'ouverture du coffret. « Il est plus beau qu'un coffret orné de pierreries et il sert de receptacle pour le musc, *le camphre* et l'ambre. Sa vue est pour moi le plus beau spectacle ; il m'inspire la générosité pour celui qui vient chez moi. »

Ce joli coffret arabe répond à notre *barillet* du moyen âge. Il vaut bien la petite note que voici : « Il a figuré à l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie en 1869 ».

Le Magasin Pittoresque, 1870, p. 5, en a donné une très bonne gravure, et voici ce que Viollet-le-Duc dit des barillets : « Petites boîtes cylindriques au couvercle fermant à clef, faites d'ivoire ou de bois précieux montés en argent. »

Ces boîtes servaient à renfermer des *parfums ou des épices rares*. On en trouve encore quelques-uns dans nos musées d'une époque souvent indéterminée, mais toujours ancienne. Ces objets paraissent avoir été dans l'origine, fabriqués en Orient, car il en existe quelques-uns dus évidemment à des artistes d'outre-mer.

Le trésor de la Cathédrale de Narbonne possède un barillet d'ivoire avec une inscription arabe qui paraît dater du XIII[e] siècle.

L'album historique de Parmentier et Lavisse, T. 1, p. 186, fig. 2, nous montre un de ces barillets du XIII[e] siècle en argent pris dans Viollet-le-Duc.

Enfin, l'inventaire des joyaux de Charles VI cite un petit barillet d'or à mettre *triacle* (thériaque) pendant à une chaînette (armoiries de France 1420).

Pendant plusieurs siècles à partir du sixième, dit Fluckiger, où les Arabes l'employèrent en très petite quantité, le camphre fut considéré comme un des parfums les plus rares et les plus précieux (1).

Il est mentionné en 636 avec le musc, l'ambre gris et le bois de santal parmi les trésors que Chrosroes II, roi de Perse, possédait dans le palais de Nadaïn sur le Tigre, au nord de Babylone.

Parmi l'immensité des choses précieuses dispersées au Caire, à la chute du Khalife Fatinite Mostanser, au XI[e] siècle, les historiens arabes signalent avec étonnement les masses de camphre et les figures de *melons de camphre* ornés d'or et de pierreries, ainsi que de grandes quantités de musc et de bois d'aloès.

Vers 642, les princes indiens envoyaient du camphre comme présent ou tribut aux empereurs de la Chine.

Les Cochinchinois apportaient également à la Cour de Chine, un tribut de *Camphre de Barus*, ville située sur la côte occidentale de Sumatra et qui donne encore de nos jours, son nom au camphre produit par cette île.

Kämfer (1690) dit que le camphre de Bornéo figurait parmi les marchandises les plus précieuses importées au Japon par les Hollandais (on raffinait alors le camphre en Hollande par un procédé qui fut longtemps tenu secret).

Terminons par quelques curiosités trouvées dans la pharmacopée de Schroder de 1698, T. 1, p. 601, « il brûle (le camphre) même au milieu de l'eau, car en remplissant les chandelles de glace qui pendent, l'hiver, au bord des toits après les avoir creusées, on les allume comme de véritables chandelles. On peut faire aussi des flambeaux de neige en les remplissant de camphre qui s'allumeront et brûleront très bien ». Singulier amusement qui fait penser aux djosticks des Chinois, où la glace remplace le bambou.

Mais voici pour la peste. « Ses effets contre la peste sont merveilleux ; il n'est pas d'alexipharmaque plus prodigieux que le camphre. Heinsius, médecin de Vérone, avait une huile antipestilentielle éprouvée, qu'il composait d'huile de succin (notons que l'huile de succin donne du bornéol à la distillation) et du camphre distillés séparément, avec quoi il faisait de si belles cures durant la peste, qu'on lui dressa une colonne triomphale dans la ville de Vérone ».

Le camphre entra de bonne heure, nous l'avons dit déjà, dans la composition des Ballottes ou pomambres contre la peste. Rien d'étonnant à cela.

E. G. (C. R.).

(1) L'odeur caractéristique de l'encre de Chine est due, dit-on, à un mélange de camphre et de patchouly qui y entre. On sait que les feuilles de *Géranium Molle*, commun dans nos prés, donnent par froissement, une odeur « d'encre de Chine ».

(1) Le camphre se trouve désigné dans le Coran comme une substance propre à rafraîchir dans le Paradis.

De tout un peu....

Des procédés de saignée du Liquidambar à Styrax.

M. E. Gerry a fait, en Louisiane, des expériences sur l'extraction de la gomme du *Liquidambar à Styrax* (*Liquidambar styraciflua* L.). On sait que cette gomme se présente, aux usages industriels, sous la même forme que celle du *L. orientalis* Mill.

L'auteur conseille d'inciser les arbres assez tôt dans la saison, c'est-à-dire en février ou mars, mais non pas en suivant une ligne annulaire ou encore verticale, ces incisions n'excitant pas suffisamment la sécrétion de la gomme ni la prolifération des vaisseaux qui la secrètent : l'incision horizontale stimulant, au contraire, ces derniers, et la formation du bois, fournit de meilleures récoltes, car on renouvelle la surface incisée une ou plusieurs fois par an. La largeur de la bande d'écorce ainsi ôtée, est de 6 à 12 mm. et la profondeur atteinte devrait être tout juste suffisante pour mettre complètement à nu la surface de la dernière couche de bois formée. Mais, environ 1/3 de la circonférence doit rester couvert d'écorce non entamée.

Enfin, il faut prendre les précautions nécessaires pour empêcher qu'à travers le bois mis à nu, ne pénètrent des agents d'altération.

L'expérimentateur opéra sur cinquante arbres : Vingt furent incisés horizontalement ; vingt autres verticalement et, enfin, les dix autres furent saignés à mort, c'est-à-dire soumis à une complète incision annulaire, par l'enlèvement d'une bande d'écorce large de plusieurs centimètres. La plus forte quantité de styrax liquide fut donnée par l'incision horizontale, pratiquée pendant les journées de la canicule.

D'une saignée faite suivant ces différentes méthodes, le 30 mai 1910, il fut recueilli, en huit fois, du 10 juin au 14 novembre, les poids suivants de produit :

Incision verticale, 809 gr. 5 ; incision horizontale, 1.456 gr. 8 ; incision annulaire, 428 gr. 5. — Moyenne par arbre : dans le premier cas, 40 gr. 5 ; dans le deuxième, 72 gr. 8 ; dans le troisième, 42 gr. 8.

L'Essence d'Ylang-Ylang.

M. H. Gibbs, du Laboratoire de Manille, estime, qu'étant donné l'amélioration de la qualité de l'*huile essentielle d'Ylang-Ylang* (*Canarium odoratum*, Baill.), il est opportun d'adopter l'*échelle* suivante des *qualités*, du Dr Jahrling :

Qualité extra : nombre des éthers > 145 ; indice de réfraction < 1.49; pouvoir rotatoire α D, $< -35°$; solubilité dans l'alcool à 80 %. *qualité* 1 *a :* > 120 ; $< 1,495$; $< -48°$; 90 % ; *qualité* 1 *b :* > 100 ; < 1.499 ; $< -60°$; 90-96 %; *qualité* 2 : < 100 ; > 1.499; $> -60°$; 96 %. Bien que la maison Schimmel et Cie n'accepte pas l'épreuve de solubilité dans l'alcool, l'auteur estime qu'il faut l'adopter, comme essai caractéristique, en déterminant la concentration minimum d'alcool aqueux, à laquelle l'essence peut se mélanger dans la proportion de 2 à 1 d'alcool, sans troubler la solution.

L'*Ylang-Ylang*, qui est originaire de l'archipel malais, a été introduit dans plusieurs autres pays tropicaux. L'huile essentielle est extraite des fleurs, principalement aux Philippines, en Indo-Chine, à Java, au Siam, en Nouvelle-Calédonie, à la Jamaïque, dans l'Afrique orientale allemande, à Madagascar, à Mayotte, à Nossi-Bé et à la Réunion. Le meilleur produit vient de la Réunion et des Philippines. Ces dernières ont exporté, en 1909 : 2.812 kil. d'essence, valant 455.508 fr., soit 162 fr. environ le kilo ; — en 1910 : 1.878 k., 302.170 fr. ; 161 fr. , — en 1911 : 1.684 k., 245.553 fr. ; 145 fr. 82 ; — en 1912 : 2.785 k., 418.953 fr.; 150 fr. 43; — en 1913 : 2.172 k., 302.041 fr. ; 139 fr.

L'introduction et la réussite du Giroflier au Gabon.

Lors d'un voyage en Afrique tropicale, M. Auguste Chevalier a constaté que le *Giroflier* (*Caryophyllus aromaticus* L.) — qui est, comme l'on sait, originaire de l'archipel indomalais, et cultivé principalement, dans la région de Zanzibar, où se récolte la plus grande partie des *clous* de girofle consommés en Europe — croît en de nombreux points du Gabon et du Congo. Il trouve là des conditions climatériques très favorables.

Les exemplaires rencontrés n'existent qu'en petit nombre, mais ils sont vigoureux, exempts de maladies ; ils fleurissent et fructifient abondamment chaque année. On les trouve, surtout, dans les environs de Libreville et dans les principales plantations bordant les rives du Como, dans le Bas-Ogooué, dans la région de Loango, au jardin d'essai de Brazzaville.

Au Congo belge, M. Chevalier en a observé au jardin botanique d'Eala ; à la mission des Jésuites, à Kisantu ; à la station forestière de Calamou, près Boma ; à la plantation de Temvoi au Mayumbe.

Nulle part, cependant, le Giroflier n'atteint un aussi beau développement qu'au Gabon équatorial. Il y pousse vigoureusement même dans les terrains argilo-sablonneux, pauvres, où ni le cacaoyer, ni le caféier, ne sauraient réussir. Il se passe d'abri, et doit seulement, être protégé par des brise-vent. Il développe ses boutons floraux en juin-juillet, en pleine saison chaude, à une époque où l'on peut les cueillir, et les sécher facilement.

Il produit dès la cinquième année. A partir de 10 ans, un arbre peut fournir, s'il est bien entretenu, 5 à 10 kilos de clous de girofle. Il demande peu de soins et pourrait, comme à Zanzibar, faire la base d'une culture familiale, pour les indigènes et les petits colons.

En résumé, le Giroflier fut, pour le

Congo, une acquisition très précieuse, et cette conquête, si l'on peut dire, on la doit, en grande partie, à M. Maxime Cornu, professeur au Muséum de Paris.

M. Chevalier donne, à ce sujet, quelques détails très intéressants, que nous résumons :

Les premiers sujets furent apportés par le jardinier E. Pierre, élève de M. Cornu, et fondateur du Jardin d'essai de Libreville, qui s'embarqua à Cherbourg, le 6 février 1887. M. Cornu écrivait, alors, au R.-P. Klaine : « Je vous recommande tout particulièrement, de ne point toucher aux racines : la plante ne le supporte pas. Il faudra la placer avec sa motte de terre bien entière, et intacte dans le lieu qui lui aura été choisi, ameubli, enrichi, etc., et qui sera définitif. Elle poussera avec vigueur, une fois reprise. Je vous prie de communiquer cette note à M. Pierre. Je lui ai remis du reste, un ou deux pieds de giroflier. Il ne devra pas essayer de les déplacer, sous aucun prétexte. Ce seraient des arbres perdus. »

Peu après, M. Cornu écrivait encore : « Nous avons eu beaucoup de peine à nous procurer des girofliers. J'ai reçu bon nombre de graines de Java. Actuellement, nous en durcissons de petits plants, pour vous les expédier, mais c'est très difficilement. Nous arriverons, sûrement, à introduire la plante au Gabon ; c'est une question de mois. »

Dans une lettre datée du 1er avril 1887, adressée au R. P. Klaine, ce professeur joint une « liste de plantes et graines expédiées à M. Ballay, Gouverneur du Gabon, en le priant de vouloir bien partager avec le P. Klaine ». Il semble que ces deux envois n'aient pas réussi, car une lettre d'avril 1888, de M. Cornu à M. Pierre apprend que tout est à recommencer. Le Professeur s'attache, alors, à faire parvenir, au Gabon, des graines de giroflier, à son élève et, plus tard, en 1891, aussi à M. de Brazza et à Mgr Carrier, évêque de Loango, en ajoutant : « Essayez de répandre cette espèce si utile, et d'une si haute valeur ».

Les semis ayant réussi, M. Cornu écrit à son correspondant : « Je vous envoie la copie d'une courte note sur la culture des girofliers à Zanzibar ; je vais envoyer la même note au Gouverneur général, afin de lui montrer l'importance de cette culture. Je crois, à l'aide du concours très bienveillant de M. le Dr Ballay, avoir réussi à faire parvenir au Gabon, et sur la Côte occidentale d'Afrique, les premiers girofliers ».

En 1893, le professeur, apprenant que les plants, âgés de 6 ans, fleurissent pour la première fois, à Libreville, écrit : « L'état si florissant des girofliers me comble de joie : Enfin ! ne laissez perdre aucun des fruits, cela est de première importance pour la colonie ! Parlez-m'en souvent ! »

Ainsi, voilà la genèse de la culture du giroflier sur la Côte occidentale d'Afrique.

Sur le Benjoin.

Le *Benjoin*, qui eut la vogue, il n'y a pas encore beaucoup d'années, n'est plus guère employé seul ; il est surtout utilisé dans les parfums hygiéniques composés.

En pharmacie, on emploie le benjoin sous forme de sirop, ou même de poudre à l'intérieur contre les affections laryngées, pulmonaires. Mais l'estomac ne peut supporter longtemps cette médication.

La teinture de benjoin constitue une excellente eau de toilette. Elle est très efficace contre toutes les gerçures. Un badigeonnage quotidien, douloureux le premier jour, amène vite l'occlusion de la petite plaie, et l'empêche d'être une porte ouverte aux germes extérieurs.

Faites brûler un peu de benjoin sur une pelle rougie, et recueillez les vapeurs parfumées qui se dégagent, sur une flanelle, qui vous sera très utile pour frictionner un malade atteint de douleurs rhumatismales ou névralgiques. Mais ne vous servez pas de ces vapeurs en inhalations ; elles sont trop irritantes pour la gorge. Ces mêmes vapeurs répandues, diffusées dans l'air de l'appartement, sont aussi bienfaisantes qu'agréables.

La Camphrée.

La *Camphrée*, ou *Bloumée balsamique* (*Blumea balsamifera*), est une plante assez semblable à nos Chrysanthèmes.

La *Parfumerie Moderne* s'est occupée très souvent de cette plante qui fournit le camphre de *N'gai* dont parle, dans ce même numéro, notre collaborateur, M. Gérardin. Son importance économique en Indo-Chine est actuellement à l'étude de façon active.

M. P. Bussy rend compte, dans le *Bulletin agricole de l'Institut scientifique de Saïgon*, des résultats qu'il a obtenus en distillant cette plante :

54 k. de feuilles fraîches lui ont donné 0 k. 250 de camphre (soit 4,63 0/00), et 0 k. 025 d'huile essentielle (0.83 0/00). Ce camphre, qui est du bornéol gauche, traité par l'acide azotique étendu, s'est transformé en un produit d'oxydation, possédant l'odeur du camphre ordinaire. L'huile essentielle était d'un beau jaune ambré. Par refroidissement, elle abandonna du camphre cristallisé.

Dans cet essai de distillation, qu'il a fait au Nui-Chua-Chang, dans la province de Bienhoa, l'auteur se servit d'un alambic Deroy, mais qu'il avait muni d'un réfrigérant spécial ainsi composé :

1° D'un cylindre extérieur de 1 m. de hauteur environ, et d'un diamètre extérieur de 30 cm., à double paroi, où circule l'eau froide. Il est muni aux extrémités, de fonds coniques démontables, formant joints hydrauliques, et pourvus, tous deux, de deux tubulures destinées à la circulation de l'eau.

2° D'un autre cylindre de 15 cm. de diamètre, à l'intérieur duquel circule, également de l'eau froide ; il se place à l'intérieur du premier. Il est entouré de disques faisant corps avec lui, et sur lesquels sont ménagées des ouvertures disposées en chicanes.

Le camphre se sublime, se dépose sur les parois du cylindre central, et sur les premiers disques.

Prof. A. Rolet

Ingénieur agronome.

Les Asarets aromatiques.

Le genre *Asarum*, de la famille des Aristolochiées, renferme treize espèces, dont une seule habite l'Europe, les autres sont originaires de l'Asie tempérée et de l'Amérique septentrionale.

L'*Asarum europœum* L., connu sous les noms vulgaires d'Asaret, Oreille d'homme, Oreillette, à cause de ses feuilles ; Rondelle, Lierre musqué, Nard sauvage, Cabaret, nom dû à la propriété qu'on lui attribuait autrefois de dissiper l'ivresse, est une plante de peu d'apparence tapissant les sols un peu humides des bois ombragés.

L'Asaret d'Europe a pour racine, un rhizome rameux, rampant, à odeur forte, poivrée, pénétrante, rappelant un peu le parfum du Patchouli ou de la Valériane celtique, qui se conserve par la dessiccation ; sa saveur est âcre, amère, nauséeuse, elle se retrouve dans les feuilles.

Les botanistes et les médecins des temps anciens, tels que Pline, Dioscoride, Galien, Mésué, ont fait un grand éloge des vertus de l'Asaret, dont la réputation s'est soutenue jusqu'au siècle dernier. Toutes ses parties sont très purgatives, émétiques, fébrifuges, emménagogues, diurétiques, stimulantes, antihypocondriaques et errhines. L'infusion ou la décoction des feuilles dans le vin a beaucoup plus d'activité que celle faite dans l'eau simple. Loiseleur-Deslonchamps a préconisé l'Asaret comme un excellent succédané de l'Ipécacuanha et, d'après lui, on peut employer les feuilles à la dose de 20 à 40 grammes. C'est un des principaux ingrédients de la poudre dite de *Saint-Ange*.

Le rhizome de l'*Asarum europœum* fournit, à la distillation, une huile camphrée cristallisable, et une autre huile grasse très amère. Les vieux auteurs prétendent que le parfum des feuilles de l'Asaret, reçu dans l'oreille, guérit les sifflements et les bourdonnements. Les feuilles réduites en poudre sont un excellent sternutatoire, dont on pourrait attendre de très bons résultats dans les maux de tête invétérés.

En Suisse, dans les campagnes, on emploie parfois l'Asaret dans les bronchites, les pneumonies, les coqueluches et aussi pour combattre les effets de l'ivresse (H. Correvon). La médecine vétérinaire administre la racine séchée et réduite en poudre aux chevaux affectés du farcin. Cette même poudre est aussi excellente pour éloigner les teignes qui mangent les étoffes et le papier, ainsi que pour détruire la vermine des jeunes animaux. Dambourney a retiré de cette plante une couleur vert-pomme qui, par une ébullition prolongée, devient brun-clair, et se communique facilement aux étoffes de laine préparées avec le bismuth, à titre de mordant.

Dans l'Amérique du Nord, l'*Asarum arifolium* Mich., sert aux mêmes usages que chez nous l'*A. europœum*. L'*A. canadense* L., y est aussi usité fréquemment comme emménagogue ; cette plante, qui possède l'odeur du Gingembre, est employée pour aromatiser les vins et assaisonner les aliments. Les feuilles de l'Asaret de Virginie, *A. virginicum* Mich., exhalent, lorsqu'on les froisse, une odeur particulière fort agréable. Les fleurs de l'*A. macranthum* Hook., de l'île de Formose, répandent une forte odeur de Fenugrec.

En dehors de l'*Asarum europœum* L., on cultive aussi dans les jardins, assez rarement, il est vrai, l'*A. canadense* L., espèce vigoureuse, la plus anciennement introduite d'Amérique, en 1713 ; l'*A. caudatum* Lindl., de la Californie (1880), dont les trois lobes du périanthe sont curieusement prolongés en longue pointe ; l'A. *caudigerum* Hance, plante naine du sud de la Chine (1890) ; l'*A. geophilum* Hems., du même pays (1890), aux feuilles à nervures blanches ; l'*A. virginicum* Thunb, non Mich. = *Heterotropa asaroides* Dne et Mor., du Japon (1836), à feuilles ressemblant à celles d'un Cyclamen ; l'*A. macranthum* Hook f., de Formose (1888), plante naine aux feuilles à nervures purpurines ; et les *A. grandiflorum* Lodd et *A. arifolium* Mich., de l'Amérique du Nord, au feuillage très élégant.



Cliché *P. M.*

Asarum europœum L., cultivé au Jardin botanique de « *La Parfumerie Moderne* ».

Les espèces intéressantes pour la Parfumerie sont, sans aucun doute : *Asarum canadense* L. et *A. europœum* L. La première espèce connue dans l'Amérique du Nord sous les noms de *Snake Root, Indian Wild Ginger* et *Canadian Asarabacca,* four-

nit une essence commerciale dont l'utilisation n'est pas très étendue, mais non négligeable. Nous donnons ci-dessous l'indication des principales notes s'occupant de cette essence et celle des publications traitant des autres essences étudiées dans le genre *Asarum*.

L'*A. europœum* L. se cultive facilement et est parfaitement prospère au jardin botanique de la *Parfumerie Moderne* ; cette plante n'est, d'ailleurs, pas rare en France et, seules, ses faibles proportions s'opposent à son industrialisation. L'essence d'asaret est lourde, concrète, d'odeur violente et de saveur brûlante, de couleur très foncée. Le principal constituant, l'asarone a pu être reproduit par synthèse ; l'essence contient encore du pinène et du méthylisoeugénol. Au point de vue scientifique, les essences les mieux étudiées sont celles d'*Asarum Blumei* Duch. de Chine (Toko) et d'*Asarum arifolium* Michx., de l'Amérique du Nord, car elles ont fait l'objet d'une étude systématique.

La drogue Toko, d'ailleurs identique à la drogue chinoise Sai-sin, est assez répandue dans le commerce, mais le prix de revient de l'essence ne permettrait guère son emploi en parfumerie ; les qualités thérapeutiques des essences d'asarets, malheureusement encore peu étudiées, permettraient sans doute de trouver un écoulement de ces produits coûteux.

E. Jahandiez (C. R.)

BIBLIOGRAPHIE.

Asarum europœum L.

1814. Pfaff. — *System der Mat. med.* III, p. 230.
1820. Lassaigne et Feneulle. — *Journal Pharm.*, VI, p. 561.
1830. Grager. — *Dissertatio de Asaro Europœo. Gottingue.*
1833. Blanchet et Sell. — *Liebigs Ann.*, VI, p. 296.
1845. Schmidt. — *Liebigs Ann.*, t. 53, p. 156.
1884. Rizza et Butlerow. — *Berl. Berichte*, t. 17, p. 1.159.
1884. Polack et Staats. — *Berl. Berichte*, t. 17, p. 1.415.
1885. Polack et Staats. — *Chem. Ztg.*, t. 9, p. 1.465 et diverses revues allemandes.
1887. Rizza et Butlerow. — *Journ. Soc. Chim. russe*, t. 19, I, p. 1.
1887. Rizza et Butlerow. — *Berl. Berichte*, t. 20, p. 222.
1888. Will. — *Berl. Berichte*, t. 21, p. 614.
1888. Petersen. — *Arch. der Pharm.*, 226, p. 89.
1889. Mittmann.— *Arch. der Pharm.*, 227, p. 543.
1889. Eykman. *Berl. Berichte*, t. 22, p. 3.172.
1899. Gattermann et Eggers. — *Berl. Berichte*, t. 32, p. 289.
1914. Gildemeister et Hoffman. — *Huiles essentielles, trad. française*, p. 398, t. II.
1918. E. Parry. — *Chemistry of Essent Oils*, I. p. 185.

Asarum canadense L.

1880. Power. — *On the constituants of the rhizome of Asarum canadense* L. Thèse. Strasbourg.
1880. Power. — *Proceed. Americ. Pharm. Ass.*, 28, p. 464.
1888. Power. — *Pharm. Rundsch.* (New-York), t. 6, p. 101.
1902. Power et Lees. — *Journ. Chem. Sty*, t. 81, p. 59.
1908. *Bull. sem. Schimmel*, avril, p. 112.
1909. *Bull. sem. Schimmel*, avril, p. 86.
1914. Gildemeister et Hoffman. — *Op. cit.*, II, p. 401.
1918. E. Parry. — *Op. cit.*, p. 185.

Asarum arifolium Michx.

1902. Miller. — *Arch. der Pharm.*, 240, p. 371.
1914. Gildemeister et Hoffmann. — *Op. cit.*, p. 402.

Asarum Blumei Duch.

1907. Asahina. — *Journ. of Pharm. Soc. of Japan*, p. 361.
1907. *Bull. sem. Schimmel*, octobre, p. 18.

Les Encres d'Imprimerie parfumées.

Quoique les encres d'imprimerie pour les quotidiens soient bien nauséabondes, nous doutons que les fabricants d'encres se résignent à les parfumer, ne serait-ce qu'avec des parfums à 5 fr. le kilo comme il en existe de nouveau.

Mais en revanche, les encres de luxe, et surtout celles qui servent à la préparation de ces luxueux papiers pour correspondance dont la vente est si commune, devraient toutes être parfumées. C'est, en effet, le meilleur moyen de donner au papier un arome fin et persistant d'une façon correcte, c'est-à-dire jusqu'à l'ultime emploi du papier.

Les encres seront parfumées en dissolvant à chaud, par exemple, 10 gr. par kilog de musc artificiel et de coumarine, ou encore 10 grammes de bétuline cristallisée, qui leur communiquent une odeur doucement ambrée plus appréciée que celle du musc.

Les papiers ornés avec ces encres garderont très longtemps leur douce odeur, avec une dépense insignifiante.

Lorsqu'il s'agira de vendre des papiers encore davantage aromatisés, on trempera une feuille de papier dans une solution alcoolique de bétuline et on la fixera à l'intérieur de la boîte par deux points de colle. Cette petite étiquette en papier demi-colle, pourra porter la mention « Papier parfumé », ce qui justifiera son apposition à l'intérieur de la boîte.

LES PARFUMERIES PROCHAZKA.

Prague. — La maison Prochazka (Parfumeries), va séparer ses fabriques tchéco-slovaques, de celles se trouvant en Autriche, et transformer les deux groupes en sociétés anonymes.

Documentation bibliographique.

CHIMIE. — SYNTHÈSE

Syntèse du thymol au moyen du p. cymène. Philipps et Gibbs. *Journ. of Ind. Engin. Chemistry* (Easton) v. XII, n° 8.

Les Hémiterpènes. A. Dubosc. *Revue Prod. Chim.*, 24e an., n° 9, p. 273 ; n° 10, p. 307.

La synthèse du Camphre d'après les brevets. Witte. *Chem. Ztg.*, 3, II (1921), p. 118.

Les constituants cristallisés des résines des Conifères. Duffour. *Bull. Recherch. Inventions.*, Janv. 21.

HUILES ESSENTIELLES

Sur l'essence de Citron extraite en présence d'eau. P. Leone. *Giorn. Chim. Industr. ed Applicata* (*Milan*), an II, n° 11, p. 617.

Les essences d'Agrumes. Giov. Pellini. *L'Industr. Chim.*, 8e année, n° 88, p. 206.

La production du baume de Dipterocarpus en Chine. *Chem. Trade Journ.* (*Londres*), 12 mars 1921.

Essai de diverses méthodes d'incision du Liquidambar à Styrax (*Liquidambar styraciflua*) aux Etats-Unis. E. Gerry. *Journ. of Forestry.* v. XIX, n° 1, p. 15. Washington, *in Bull. mens. Renseign. agr.* (*Rome*). an. XII, n° 3, p. 342.

BOTANIQUE ET CULTURES

Plantes recueillies au Maroc (par la Mission de la Société Française de Produits aromatiques). Battandier et Jahandiez. *Bull. Sté Hist. Nat. Afrique du Nord* (Alger), t. XII, n° 4, p. 77-85 (à suivre).

Culture des agrumes en Tunisie. Guillochon. *Vie agric. rurale,* 10e an., t. XVIII, n° 2, p. 28.

INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE

La crise des agrumes et l'industrie de la parfumerie. *Industria Saponiera* (*Milan*). an. XX, n° 6, p. 83.

Distillation de l'essence de Lavande. Gattefossé. *Drug and Chemical Mark.* (N. Y.). v. VIII, n° 16, p. 879.

Les colonnes à distiller et à rectifier l'alcool. E. Chenard. *Chaleur et Industrie,* 2e an., n° 12, p. 158-164.

Récupération des huiles essentielles contenues dans les eaux de distillation. J. de Lorgues. *Rev. agric. de l'Afrique du Nord,* 19e an., n° 94, p. 392.

Récupération des huiles essentielles contenues dans les eaux distillées aromatiq. R.-M. Gattefossé (conférence de la Foire de Digne). *La Petite Revue agricole.* (Antibes), 27e an., n° 629, p. 82.

La Parfumerie Française. *The Chemical Trade Journ.* (Londres), 26, III.

THÉRAPEUTIQUE

Observations relatives à des cas d'affections vénériennes ou cutanées traitées par l'essence de Lavande. Dr J. Marchand. *Imprimerie Parfumerie Moderne,* Lyon 1921. Une brochure, 15 pages illustrées.

Parasites végétaux et animaux de quelques plantes médicinales et à essences, observés en Italie. Parisi. *Riv. Patologia végétale,* an. XII, n° 12, p. 116. In *Renseig. agric.* (Rome), XII, n° 4, p. 547.

Brevets.

Procédé de Préparation de l'Anhydride phtalique. Saza (Japon). Br. Franç., n° 508.773, 20 janv. 1920.

La Question de la Lavande.

La fleurette bleue que le monde entier nous envie. Croizié. *Le Moniteur de l'Exportation,* 21 avril.

La Foire de la Lavande. Marcel Provence. *Action Française,* 11 mai.

Une industrie agricole en danger : La Lavande. E. Monod. *Radical,* 13 mai.

La Lavande provençale et l'exportation. G. Valran. *Chambre Comm. française pour la Suisse. Bull. du 20 mai,* p. 170.

Une industrie agricole en danger. E. Monod. *Paysan de France,* 29 mai.

Un Groupement de Lavandiers.

La Chambre syndicale des agriculteurs d'Apt (Vaucluse) et de ses environs comptant parmi ses membres un grand nombre de producteurs d'essence de Lavande, une sous-commission spéciale des Lavandes a été constituée en mai dernier au sein de cette Société.

Son but principal est de grouper tous les petits producteurs jusqu'à présent isolés ; répandre les idées modernes sur la question, faire connaître la technique moderne de l'amélioration de l'espèce par la sélection et la technique de la distillation ; lutter contre les conceptions routinières actuelles par la vulgarisation scientifique. La Sous-Commission jouera encore le rôle d'agent de liaison entre le producteur et l'acheteur et organisera un service de documentation commerciale pour mettre, autant que possible, le petit producteur sur un pied d'égalité avec les grandes firmes.

Ce groupe est nettement partisan de la réduction des prix et fera tout son possible pour atténuer la crise par la diminution des prix de revient de l'essence de lavande.

Le Commerce avec la Russie.

Depuis plusieurs mois déjà, les informations les plus sensationnelles circulent à propos de commandes atteignant des chiffres mirifiques, passées par les représentants des Soviets dans différents pays. La presse cite des marchés conclus avec l'Angleterre, l'Amérique, la Hollande par un Krassine, un Litvinoff, un Strohm ; les plus petits ordres se chiffrent par millions; les règlements sont effectués en or, les prix à peine discutés, bref, toutes difficultés sont aplanies et l'heureux vendeur n'a plus qu'à vivre dans une opulente oisiveté.

De telles nouvelles n'ont pas été sans impressionner vivement nos commerçants et industriels français. Beaucoup d'entre eux eussent volontiers lié conversation avec ces Messieurs des Soviets et il leur paraissait fort injuste que le Gouvernement français restât le seul à ne point vouloir reprendre avec nos anciens alliés, des relations qui pouvaient être si fructueuses. D'autant que les informations de la presse semblaient confirmées : qui, en effet, n'a pas entendu parler de tel ou tel industriel français ayant été secrètement pressenti pour une fourniture de dix, vingt ou trente millions? Et si, en ce moment de crise, l'on s'étonnait de l'importance du chiffre, l'informateur ajoutait sur un ton mystérieux : « C'est pour les Soviets ». Cela paraissait alors tout naturel et on attendait avec impatience le moment où il serait permis de profiter au grand jour d'une si belle aubaine.

Or, voici déjà quelque temps qu'un décret nous a rendu la liberté de commercer avec la Russie. Qu'est-il arrivé? Rien. Où est donc ce flot d'or et pourquoi ces gens qui manquent de tout, paraît-il, se détournent-ils de nos stocks ?

C'est pour le savoir que nous sommes allés interviewer une personnalité bien placée, pour connaître la situation exacte et nous vous transmettons les renseignements qu'elle a bien voulu nous fournir.

A entendre parler les représentants des Soviets, c'est par plusieurs milliards que se chiffreraient les commandes qu'ils sont prêts à passer à toutes ou presque toutes les branches de l'industrie.

Si l'on examine posément le montant des affaires *réellement* conclues (nous entendons par là les fournitures effectivement livrées, acceptées et payées), les chiffres se réduisent à un très petit nombre de millions. Tout cela fait partie du vaste bluff qui constitue la politique des Soviets et la vérité est qu'ils ne veulent ou, plutôt, qu'ils ne peuvent pas acheter. Un exemple entre plusieurs :

Il y a quelques mois, une des plus importantes fabriques de machines agricoles des Etats-Unis était pressentie par un délégué de Lenine pour une commande de 10 millions de dollars. Les pourparlers durèrent longtemps : chaque fois que le vendeur consentait une concession, l'acheteur faisait surgir une difficulté nouvelle, montrait de nouvelles exigences et, à la suite de chaque discussion, l'affaire se trouvait réduite de quelques centaines de mille dollars. Enfin, après bien des négociations, le marché fut conclu pour une fourniture de 2 millions de dollars au lieu de 10 millions primitivement envisagés.

C'était encore un assez joli morceau et la maison américaine se félicitait d'avoir enlevé l'affaire. Sa joie fut de courte durée : les machines étaient déjà prêtes et emballées pour l'expédition lorsqu'un ordre des Soviets vint annuler toute la commande sous un prétexte quelconque. Mais Lénine avait atteint son but : dans tous les Etats-Unis, il n'était question que des affaires colossales qu'on pouvait traiter avec la Russie ; le délégué était assailli d'offres. L'Angleterre s'émut, accueillit Krassine et signa un traité de commerce qui fit même quelque bruit.

Dans tous les pays, la même manœuvre produisit les mêmes résultats, faisant naître les mêmes espoirs suivis des mêmes désillusions. Il serait faux de prétendre qu'on ne peut faire et qu'il ne se fait aucune affaire avec les Soviets, mais il est bon de se tenir en garde contre les exagérations qu'ils s'efforcent de propager dans le but d'obliger les pays d'Europe à reconnaître leur Gouvernement et à reprendre avec eux les relations d'autrefois.

Or, les Soviets ne se maintiennent au Pouvoir qu'en s'appuyant sur l'armée rouge. Pour entretenir cette armée, ils sont prêts à tous les sacrifices ; ils n'en feront aucun pour la population civile qu'ils ont à peu près réduite à l'esclavage. Ils ont disposé de la plus grande partie de leurs réserves d'or ; on en connaissait le chiffre d'avant-guerre et on sait qu'ils n'ont pu l'augmenter. Ils auraient des ressources immenses en produits d'échange (céréales, charbon, manganèse, pétrole, etc.), s'ils n'avaient pas tari les sources de production au point que l'agriculteur, par exemple, a cessé d'ensemencer plus que ce dont il a besoin pour sa consommation personnelle.

La situation est donc celle-ci : tant que règnera le communisme, la Russie ne sera acheteur que des produits nécessaires à l'entretien de l'armée rouge, et cela pour les quantités strictement minimum, puisque chaque jour réduit ses possibilités de paiement.

Il ne faut donc pas nous illusionner sur les débouchés que les représentants des Soviets font miroiter à nos yeux, mais il ne faut pas oublier non plus qu'un jour ce pays de 80 millions d'habitants renaîtra à la vie économique, que ses richesses naturelles sont incalculables (on a évalué à mille milliards de tonnes, le charbon contenu dans le bassin du Donetz) et que ce jour-là, notre industrie doit être prête à y prendre sa place qui peut être la première, si nous le voulons.

En attendant, lorsqu'on nous reparlera de marchés de cent millions passés par un Monsieur dont le nom finit en ine ou en off, faisons-nous montrer le reçu du règlement avant de nous laisser ronger de cœur par le poison de la jalousie.

R. V.

INFORMATIONS.

ITALIE.

Le marché des essences d'agrumes

Nous extrayons d'une intéressante lettre de M. Bosurgi de Messina, les passages suivants, susceptibles de documenter utilement nos lecteurs :

« Les oscillations du marché local seront de peu d'importance. Nous sommes arrivés, surtout pour le Citron et le Portugal, à des prix tellement bas qu'ils ne couvrent pas les frais de production. La résistance des détenteurs sera obstinée et il ne vient sur le marché que des lots d'essence en liquidation à n'importe quel prix, les vendeurs étant pressés par le besoin d'argent. Toutefois, si le manque de demandes importantes de l'Etranger devait continuer, les prix se maintiendront bas malgré les efforts des détenteurs. Au contraire, les prix pour l'étranger pourront subir des fortes différences suivant la marche future du change. Du reste, je pense qu'il n'y a qu'à attendre patiemment que la rafale passe et que le monde recommence à vivre d'une vie moins intense, mais plus calme et réelle ».

INDO-CHINE.

Foire de Hanoï

La foire annuelle de Hanoï (Tonkin) tiendra sa quatrième réunion du 1[er] au 15 décembre 1921.

Les maisons françaises désireuses de participer à cette foire ou de s'y faire représenter, trouveront à l'*Agence économique de l'Indo-Chine,* 41, avenue de l'Opéra, tous les renseignements nécessaires (nature des produits susceptibles de trouver des débouchés en Indo-Chine, facilités de transport des produits exposés, réductions accordées par les compagnies de transport maritime, etc., etc.).

SUISSE.

Nous ne saurions rien dire, ici, qui ne se rapporte directement à la situation politique générale, pour la bonne raison qu'entourés de tout côté, nous dépendons complètement de l'étranger. On ne se rend pas toujours compte de notre position très spéciale dans le monde économique et beaucoup ignorent que nous continuons de subsister par l'effet d'une volonté parfois miraculeuse.

Evidemment, l'acuité des problèmes à résoudre inclina trop souvent notre gouvernement à adopter des solutions bâtardes. Disons à sa décharge, que nul en ce monde ne peut se vanter de vaticiner sans jamais se tromper. Je veux faire allusion, ici, aux restrictions d'importation sans grand effet pour l'industrie suisse, mais défavorable au maintien de la vague de baisse absolument nécessaire. Ces quelques considérations générales intéressent plus ou moins la branche parfums synthétiques et essences naturelles, puisque le ralentissement général des affaires n'épargne point ce marché assez important ici.

Il n'y a pas eu ce qu'on appelle des achats de spéculations et la plus grande réserve est de mise, aussi bien chez les industriels que chez les gros commerçants. Quelques maisons françaises, pour allécher les acheteurs, ont fait miroiter des offres favorables dans le temps même qu'elles pronostiquaient une hausse de certaines essences, en suite de la gelée présente à la mémoire de chacun. Je ne crois pas me tromper en affirmant que leurs efforts furent vains dans la plupart des cas.

Ce n'est pas à dire qu'il ne s'est pas traité quelques opérations.

L'essence de bois de rose femelle a été l'objet d'une demande moyenne, ainsi que l'essence de Géranium Bourbon ou Afrique. Il s'est fait aussi quelques opérations en matières premières de parfums synthétiques, mais d'une manière générale, on peut dire que le marché fut on ne peut plus calme. La tendance est toujours à la baisse et personne ne se risque à acheter au delà de ses besoins. Nous ne prévoyons pas de reprise des affaires avant que la situation politique ne sort de l'embrouillamini où se trouve plongée l'Europe entière.

Avant de clore cet article, nous nous permettrons d'attirer l'attention sur quelques produits « repères », seuls capables d'intéresser le consommateur.

Vanilline. — A vrai dire, on ne sait pourquoi ce produit subit, chaque semaine, une baisse désolante pour les détenteurs de stocks. La baisse parallèle de l'essence de clous de girofle ne suffit pas à l'expliquer. De 80 francs suisses, le produit tomba en quelques jours à 69 francs suisses, ce qui est énorme. Plusieurs centaines de kilos du produit sont arrivées en Suisse et naturellement, un peu de panique se mêlant à la surprise, le prix fléchira encore. Peut-être (c'est une opinion personnelle) y aurait-il lieu d'analyser la marchandise offerte, le doute étant permis quant à sa pureté totale.

Pour certaines essences livrées presque exclusivement par la France comme la Lavande par exemple, il serait puéril de donner ici quelques détails même sommaires, puisqu'ils n'apporteraient aucune indication précieuse.

Essence de citron. — Le produit est en hausse, mais l'acheteur ne désire que le produit de marque. Le prix est actuellement de 7.50 francs suisses à 8 fr. 25 le kilo.

Essence de Bigarade	23 à 25 fr.	
— de Petitgrain	62 à 72 fr.	
— de Néroli	380 à 390 fr.	

Parfums synthétiques :

Anéthol	11 à 12 fr.	le kil.
Aubépine	32 à 35 fr.	
Acétate de benzyle	7 à 7.50	—
Coumarine	23 à 25 »	—
Menthol recrist.	68 à 72 »	—
Œillet	100 à 110 »	—
Thymol crist.	48 à 52 »	—

ALLEMAGNE.

Les Allemands ont décidé le boycottage des produits alliés. Le mot d'ordre, parti de Hambourg, ville qui a donné l'exemple, est celui-ci, affiché maintenant aux devantures de toutes les boutiques : « Ici, on ne vend

pas de marchandises provenant de la coalition ennemie ». Des résolutions semblables ont été votées dans beaucoup de villes du Reich, notamment à Postdam, par le « Comité des Bourgeois » et à Leipzig. Ce boycottage a surtout pour but d'enrayer le commerce français d'objets de luxe ; on se demande si le Gouvernement français, aidé de ses alliés, n'a pas le pouvoir de faire cesser cette campagne nuisible aux intérêts de tous en faisant comprendre aux Allemands qu'ils ruineront leur commerce d'exportation auquel ils tiennent tant s'ils continuent, étant donné que nous ne saurions manquer de leur rendre la pareille à brève échéance. L'*Intransigeant* du 6 juin a publié le texte d'une affiche apposée sur tous les murs de Berlin par les soins d'associations féminines. Tous les articles alliés utilisés à ce jour par les Allemands y sont énumérés et interdits ; les soieries lyonnaises y voisinent avec les sauces de Worcester, le foie gras de Strasbourg, les parfums et savons « *exotiques* », les fleurs de Paris, les imperméables anglais, etc., etc. Cet appel patriotique ne peut avoir qu'un effet certain sur le peuple allemand si bien préparé à obéir à ces influences, sous cachet patriotique.

BRÉSIL.

Importation de la Parfumerie

Pendant les quatre années antérieures à la guerre, soit de 1910 à 1913, la moyenne annuelle de l'importation brésilienne des parfumeries était, en quantité, de 632.673 kilos et, en valeur, de 4.752 contos.

Durant la guerre européenne, cette moyenne a baissé à 301.738 kilos et en valeur à 2.715 contos ; diminution qui correspond à 52 p. c. en quantité et à 43 p. c. dans le coût cif.

C'est principalement la France qui exporte au Brésil. L'année 1911, elle figurait déjà aux importations brésiliennes pour 60 p. c.

En 1918, l'importation a été de 411.953 kilos, soit 5.534 contos.

Des 479.193 kilos importés en 1919, ayant une valeur de 6.252 contos, la France a fourni 305.161 kilos, soit 4.194 contos, les Etats-Unis, 124.775 kilos pour 1.409 contos et la Grande-Bretagne 35.268 kilos pour 414 contos.

L'importation de parfumeries a atteint, de janvier à août 1920, 507.453 kilos pour une valeur de 5.420 contos.

CANADA.

Marché des articles de Parfumerie au Canada. Documents douaniers

Les principales grandes marques françaises se vendent couramment sur le marché canadien où elles sont très appréciées ; les articles ordinaires n'ont aucune chance de succès à cause de l'existence d'une production locale qui se développe beaucoup, sans parvenir d'ailleurs à concurrencer nos articles de luxe. Les genres demandés sont les mêmes qu'en France. A côté de la vente au flacon, il existe une assez nombreuse clientèle pour l'achat de parfums par petites quantités, au poids.

Les articles de parfumerie se vendent au détail le plus généralement dans les « drug stores », c'est-à-dire dans les pharmacies où se trouvent également en vente quantité d'articles de confiserie, de papeterie, etc...

Il est difficile de trouver actuellement des agents représentants sérieux disposés à s'occuper du placement à la commission d'articles de parfumerie de marque inconnue en ce pays.

Quant à confier l'importation exclusive de ces articles à une importante maison canadienne en situation d'acheter ferme de tels produits et de faire *elle-même* les dépenses nécessaires de publicité pour le lancement et la vulgarisation de marques nouvelles, ce n'est guère possible. Il paraît très difficile de trouver une firme disposée à tenter l'aventure. La concurrence est trop active et, suivant l'usage établi par les Américains, ce sont les fabricants qui font eux-mêmes les sacrifices du début pour répandre la connaissance de leur nom et créer une demande pour leurs articles.

La liste ci-après donne les noms et adresses de maisons de gros faisant le commerce de la parfumerie ; ce sont, soit des droguistes en gros, soit des maisons important des articles de fantaisie. Ces maisons importent et revendent de la parfumerie de toutes marques ; elles ne se donnent jamais la peine de pousser la vente d'une marque inconnue si la publicité et le lancement ne sont pas pris à la charge de l'intéressé. L'agent-représentant sérieux ne s'occuperait du placement à la commission que s'il voyait son travail fortement appuyé par la publicité et s'il lui était possible d'avoir en mains un léger assortiment d'articles pour lui permettre la livraison immédiate de petites quantités. Peut-être alors cet agent aiderait-il à la mise en marche d'une affaire nouvelle en faisant des ventes directes dans les grands magasins de nouveautés et surtout chez les pharmaciens.

Agents commissionnaires (parfumerie) :

H. B. de Passillé, 192, rue Charrier, Montréal.
Maurice P. Aublin, 128, rue Bleury. —
Claude Denis, 43, rue St-Sacrament. —
J. I. Eddé, 10, Cathcart........... —
Robert Guibert, P. O. Box, 925.... —

Maisons important des produits de parfumerie :

Rougier frères, 63, Notre-Dame Est, Montréal.
P. P. Martin & Cie Limited, 50, St-Paul Est........................ —
Casgrain & Charbonneau, 30, Saint-Paul Est........................ —
Duchesneau & Duchesneau, 51, Saint-Paul Est........................ —
Granger frères, 43, Notre-Dame Ouest —
A. Racine Limited, 60, St-Paul Est. —
Palmer's Limited, 100, rue Latour.. —
National Drug & Chemical, 34, rue Saint-Gabriel .... —
Lymans Limited, 344, St-Paul Ouest. —
Mc Ewen, Cameron & Wait, 132, St-Paul Ouest...................... —
N. C. Polson & Cᵒ Ltd, 311, Notre-Dame Ouest.................... —
Hodgson Summer & Cᵒ Ltd, 7, St-Paul Est........................ —
Wilfrid Carrière, 142, Saint Paul Est —
La Cie d'Importation Ltd, 84, Saint-Paul Est........................ —
B. Martineau, 221, Notre-Dame Ouest —

Extrait du Tarif douanier Canadien.

Art. 160. — Parfums à l'alcool et spiritueux parfumés, eau de laurier bay rum), eau de cologne et de lavande, lotion pour les cheveux et la peau, eaux dentifrices et autres préparations

de toilette renfermant des spiritueux quelconques.

a) Quand en bouteilles ou flacons ne contenant pas plus de 4 onces (l'once = 28 grammes 34), 60 %.

b) Quand en bouteilles, flacons ou autres récipients contenant plus de 4 onces, le gallon (un gallon = 4 litres 54). $ 3.60 et 40 % *ad valorem*.

Ces droits sont les mêmes aux tarifs préférentiel, intermédiaire et général, de sorte que nos articles supportent les mêmes droits que l'Angleterre et les autres pays.

Art. 234. — Parfumerie, y compris les préparations non alcooliques pour la toilette, savoir : huiles à cheveux, poudres, eaux dentifrices et autres, pommades, pâtes et toutes autres préparations parfumées, n. d. pour la chevelure, la bouche ou la peau.

Tarif général	32 1/2 %
Tarif intermédiaire	32 1/2 %
Tarif préférentiel	25 %

(Le tarif préférentiel est applicable aux produits de la Grande-Bretagne et des colonies britanniques.)

A ces droits de douane, il faut ajouter :

1° Taxe à l'importation sur les produits alcoolisés : $ 2.00 par gallon.

2° Une taxe intérieure dite de vente également payable à l'entrée, de 1 % sur la valeur des marchandises additionnée des droits de douane, si l'importateur est un négociant en gros ; 2 % si c'est un marchand au détail ou un particulier.

Statistiques Douanières.

Importations pendant la période de dix mois comprise entre le 31 janvier et le 1er avril 1921.

Parfumerie, cosmétiques et préparations pour la toilette :

I. — Parfums à l'alcool et spiritueux parfumés, eau de laurier (bay rum), eaux de cologne et de lavande, lotions pour les cheveux et la peau, eaux dentifrices et autres préparations de toilette renfermant des spiritueux quelconques :

1° En bouteilles ou en flacons contenant plus de 4 onces (l'once = 28 grammes 34) :

	Gallons	Val. en dollars
Royaume-Uni	187	7.586
Etats-Unis	508	12.728
France	6.031	196.124
Autres pays	194	825
	6.920	217.263

2° En bouteilles ou en flacons ne contenant pas plus de 4 onces :

Royaume-Uni	411	11.367
Etats-Unis	1.028	20.613
France	1.905	90.875
Autres pays	56	972
	3.400	123.827

II. — Huile pour les cheveux, poudres et eaux dentifrices et autres, pommades, pâtes et toutes autres préparations parfumées non autrement dénommées, employées pour la chevelure, la bouche et la peau :

Royaume-Uni	$ 64.141
Etats-Unis	357.190
France	279.456
Japon	4.853
Autres pays	735
To a!.	$ 706.375

III. — Pommades françaises ou parfumées, de fleurs et en récipients pesant au moins 10 livres chacune :

	Livres	Val. en dollars
Royaume-Uni	»	»
Etats-Unis	1	83
France	300	1.211
Autres pays	»	»
	301	1.294

Total « parfumerie, cosmétiques et préparations pour la toilette » :

Royaume-Uni	$ 83.094
Etats-Unis	390.614
Autres pays	575.051
Total	$ 1.048.759

O. N. C. E.

P. S. — La nouvelle adresse de l'Office national du Commerce extérieur est la suivante : 22, avenue Victor-Emmanuel III, Paris (VIIIe).

CHILI.

La nouvelle loi douanière vient d'entrer en application. Aux termes de cette loi, tous les droits antérieurs, à l'exception de quelques articles, sont élevés de 50 p. c.

La parfumerie figure parmi les exceptions à cette règle générale. Elle se trouve atteinte dans les eaux de Cologne et similaires qui payeront 8 piastres le kilo ; 20 piastres les extraits et essences et 10 piastres le savon de toilette.

L'application immédiate de la loi a soulevé de vives protestations de la part des importateurs qui avaient demandé que les marchandises embarquées avant la promulgation de la loi soient exonérées des surcharges imposées et admises à l'ancien tarif.

BULGARIE.

L'Essence de Roses

La production d'essence de roses s'est élevée en 1920, à 1.000 kilos, provenant d'une récolte de roses évaluée à 3 millions 200.000 kilos.

ÉTATS-UNIS.

Nos Exportations

Les premiers mois de 1921 donnent un solde bénéficiaire d'une centaine de millions. Les Etats-Unis constituent, pour notre exportation, un débouché grandissant, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous comprenant nos exportations pour les deux premiers mois des années 1920 et 1921 (en milliers de francs) :

Articles	1921	1920
Soieries	1.005	1.316
Fruits	2.382	2.155
Grains	8.734	6.048
Essences de parfumerie	5.409	2.631
Herbes médicinales	588	1.321
Légumes	249	522
Plants et arbustes	450	204
Vins	234	297
Produits chimiques	28.349	12.783
Savons	3.344	3.898
Poterie, verrerie	1.226	1.898
Fleurs	4.273	2.468
etc.		
Totaux	266.544	227.909

Nos importations qui dépassaient à peine 42 milions en 1919, sont aujourd'hui plus de 6 fois supérieures avec un total de 266.544.000.

Les Contrefaçons

Les contrefacteurs sans vergogne opèrent aux Etats-Unis, comme ailleurs. Leur cynisme ne frappe pas seulement les Français ; à l'étranger, on s'émeut. C'est ainsi que l'Association des Importateurs de parfumerie des Etats-Unis, outrée de l'abus des noms de « France » et « Paris » sur de nombreux articles vendus aux Etats-Unis, a résolu de traduire en justice les fraudeurs qui apposaient les noms en question sur des produits ne venant pas de France.

***

Les Etats-Unis ont consacré, en 1918, un milliard de dollars à l'instruction publique et son peuple a dépensé $ 22.700.000.000, en objets de luxe et en parties de plaisir, dont voici le détail :

Poudre de riz, cosmétiques et parfums.................. $	750.000.000
Fourrures	300.000.000
Boissons légères..............	350.000.000
Savons de luxe..............	400.000.000
Cigarettes, cigares et tabac....	2.110.000.000
Bijoux	500.000.000
Articles et services de luxe....	3.000.000.000
Parties de plaisir, lieux d'amusement, courses............	3.000.000.000
Gomme à mâcher............	50.000.000
Crême à la glace............	250.000.000

Cinquante millions de gomme à mâcher ! Si on pouvait domestiquer, harnacher, utiliser la force motrice produite par les mâcheuses, on supprimerait pour toujours la question du charbon.

(*Revue Moderne, Montréal*).

***

Parmi les pays du monde qui importent le plus de parfumerie aux Etats-Unis, le Brésil a pris la quatrième place en 1920, après l'Australie, Cuba et l'Argentine.

CONFÉDERATION DE L'AFRIQUE AUSTRALE.

Il y a lieu d'apporter un soin tout particulier aux emballages des articles de parfumerie, qui sont très appréciés sur le marché sud-africain : les flacons, poudres, savons, doivent être rangés soigneusement et séparément. Un autre détail, sur lequel il est utile d'attirer l'attention des intéressés, est celui de l'apposition des marques qui doivent être imprimées en caractères lisibles, bien proportionnés au contenant, ni trop grands, ni trop petits. Il serait désirable d'y ajouter les poids et les dimensions en mesures anglaises.

ESPAGNE.

Le nouveau tarif des douanes espagnoles publié le 19 mai, par la *Gaceta de Madrid* constitue une élévation générale des droits. Cependant, pour la *parfumerie* et quelques articles de luxe, le pourcentage de *diminution* atteint 33.

LETTONIE.

L'importation en Latvie (Lettonie) des marchandises énumérées ci-dessous est temporairement interdite d'une façon absolue :

1. Boissons alcoolisées.

2. Articles de luxe, plumes, fleurs naturelles et artificielles, objets de fantaisie et de toilette en ambre et en ivoire, écailles, fourrures, garnitures or ou argent, chapeaux, parapluies et ombrelles, bas de soie et gants, duvets ;

3. Satins demi-soie, velours, peluches et autres textiles de luxe, dentelles, corsets, excepté les velours de soie et coton communs, la confection et les tissus de lin, chaussures, bonneterie et blouses ;

4. Pierres précieuses, perles et corail ;

5. Cigares, cigarettes ;

6. Cartes à jouer ;

7. Or, agent et articles en ces métaux ;

8. Porcelaines, verres et faïences, à l'exception des articles destinés à des buts scientifiques ou techniques ;

9. Confiserie, chocolat et succédanés du café ;

10. Fruits (excepté les citrons), contures, légumes (frais, conservés ou séchés) ;

11. Parfums, savons, cosmétiques ;

15. Gramophones et instruments musicaux automatiques ;

17. Jouets ;

20. Automobiles légères ;

21. Toutes marchandises « ersatz » et imitation, etc.

Le présent règlement entrera en vigueur à dater du jour de sa publication au « Waldibas Wehstnesis ». Toutes les réglementations antérieures ou interdictions d'importation de marchandises sont annulées par le présent règlement.

PERSE.

Au cours du mois de mai, les pays suivants ont fait savoir aux organismes commerciaux officiels ou à leurs correspondants accrédités, qu'ils manquaient de parfumerie confectionnée :

Dalmatie (Raguse); Hongrie ; Nouvelle-Zélande ; Perse.

Nous avons souvent fait observer combien les Persans pourraient devenir d'excellents acheteurs de parfumerie si nous nous mettions en mesure de leur livrer des articles correspondant à leurs goûts. Il semble que l'effort de documentation nécessaire n'ait pas encore été fait.

COLONIES FRANÇAISES.

La Vanille

Il semble que la production de vanille dans les colonies françaises, en 1919, soit la plus forte qui ait jamais été enregistrée.

Voici, en effet, les chiffres des exportations coloniales se rapportant à cet exercice :

Madagascar et dépendances.....	352.504 kilos
Etablissem. franç. de l'Océanie.	182.911 —
Réunion	114.936 —
Guadeloupe et dépendances....	17.388 —
Gabon	972 —
Martinique	565 —
	669.276 kilos

Il est évident que l'importance de cette production pèse sur les cours actuels et empêchera les transactions tant que les producteurs n'accepteront pas les prix en baisse offerts par les acheteurs. Si l'on ajoute au chiffre ci-dessus celui des exportations du Mexique, soit 197.400 kilos, on obtient, pour l'année 1919, la quantité totale de 866.676 kilos de vanille, qui ne représente pas encore celle de la récolte mondiale, laquelle devrait comprendre la vanille des possessions anglaises de l'Océan Indien, des Antilles et aussi celle des Indes néerlandaises.

Comment acheter de la Poudre de Savon.

La poudre de savon, dont le sexe laid se sert pour « faire sa barbe » ou du moins, la poudre de savon à bas prix, vendue sans nom de fabricant, est parfois odieusement falsifiée. On y découvre, à l'examen microscopique et chimique, les substances les plus hétéroclites et les plus imprévues : le plus souvent, du talc, ou du plâtre pulvérisé qui sont des substances seulement inutiles et gênantes, parfois aussi des sels de plomb qui sont nettement toxiques ou des traces de sels de cuivre qui accroissent la blancheur du produit, mais irritent en même temps l'épiderme de ceux qui l'emploient.

Il est donc tout d'abord très prudent de n'acheter que des poudres de savon préparées par des maisons de parfumerie honorablement connues.

Toutefois, comme celles-ci ne sont pas en nombre illimité et comme, d'autre part, elles ont des tarifs de vente généralement assez élevés pour effrayer certains acheteurs à la bourse modeste, le consommateur n'a que deux partis à prendre : laisser pousser à son menton et à ses joues, une barbe hirsute de moujick ou vérifier la valeur intrinsèque de son achat.

Impossible de faire cette vérification chez le marchand lui-même ; d'après les usages commerciaux, la poudre de savon est vendue d'ordinaire en boîtes ou en paquets cachetés ; du reste, n'achetez jamais de poudre « en vrac » ; vous n'auriez, en cas de tromperie constante, aucun recours pratique contre le vendeur.

Au contraire, si vous vous apercevez que la poudre choisie par vous est de qualité défectueuse, il vous reste la ressource d'aller la rendre au marchand qui s'arrangera comme il voudra avec son fournisseur, et si, par extraordinaire, il se refuse à la reprendre, vous êtes en droit de déposer une plainte qui, portée contre un produit dont vous pouvez préciser la marque et l'origine, sera bien certainement prise en considération par le Parquet.

***

Pour vérifier une poudre de savon, voici un moyen qui n'est pas d'une force chimique transcendentale, mais qui n'en donne pas moins d'utiles indications et dont, à ce titre, il est bon de se servir.

Commencez par vous procurer chez un pharmacien un « tube à essais » en verre, qui coûte environ cinquante centimes ; prenez une lampe à alcool ordinaire, puis munissez-vous d'alcool et d'acide acétique : de la bonne eau-de-vie et du vinaigre fort suffisent d'ailleurs amplement. Mélangez une cuillerée à café d'eau-de-vie à une cuillerée à café de vinaigre. Mettez dans le tube à essai une petite pincée de la poudre suspecte, ou du moins « inconnue » et versez sur elle une cuillerée à café du mélange vinaigre-eau-de-vie. Agitez. Chauffez doucement le tube de verre en le plaçant dans la flamme de la lampe à alcool, et en prenant bien soin de le faire constamment rouler entre vos doigts, de manière que la chaleur en atteigne également toutes les parties.

Si la poudre de savon est pure, elle se dissout intégralement et le mélange reste absolument clair ; si, au contraire, elle est altérée, les impuretés se précipitent au fond du tube, les bulles de gaz se dégagent et les matières grasses montent à la surface.

Il vous reste, dans ce cas, une seule chose à faire : refuser le produit falsifié... en vous gardant bien de féliciter celui qui vous l'a vendu.

Jean-Louis DUMONT.

Fleurs de Parfumerie.

La récolte des fleurs d'oranger et des roses de mai est terminée.

Pour la première, elle est insignifiante après la gelée du 15-16 décembre dernier, qui a compromis, peut-être pour plusieurs années le rendement des plantations. Le prix n'en est pas encore fixé, mais, étant donné les stocks de néroli existant chez les parfumeurs, on ne peut s'attendre à un prix très élevé, comme on aurait pu l'espérer.

En ce qui concerne la rose, la récolte a été, aussi, fortement déficitaire ; et, malgré cela, toujours à cause de la crise que traverse la parfumerie, celle-ci n'a pas voulu payer plus de 4 francs le kilo.

Bientôt, va commencer la récolte du jasmin, au sujet de laquelle il est impossible encore de faire des pronostics, aussi bien comme rendement que comme prix.

Au résumé, situation pénible chez les producteurs de fleurs de parfumerie, et, aussi, dans le commerce de la parfumerie lui-même.

(*Les Journaux*.)

Journal Officiel.

Le *Journal Officiel* du 13 mars dernier, donne un tableau présentant, par catégories de professions, les coefficients applicables au chiffre d'affaires pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (art. 6, Loi du 31 Juillet 1917). Dans le groupe III, sous les n^{os} d'ordre 135 et 136, nous trouvons :

	Coefficients %
Parfumerie (fabricant et marchand en gros de)........................	5 à 15
Parfums naturels, essences et huiles essentielles, aromates, parfums artificiels, extraits, dentifrices, pastilles à brûler, etc.	
Parfumerie (marchand de) en détail..	10 à 25

Nous engageons nos lecteurs à revoir les explications détaillées qui accompagnent ce tableau, relativement à l'application des dits coefficients.

Le *Journal Officiel* du 4 Juin donne un nouvel arrêté du Ministère des Finances relatif au prix de vente des alcools aux industries admises au bénéfice des cessions. Le prix de l'alcool utilisé en parfumerie, industries chimique et pharmaceutique, est abaissé à 250 fr. l'hectolitre.

Les Essences déterpénées et les Essences fractionnées.

Les essences déterpénées sont, plus que jamais à l'ordre du jour, les droits sur les alcools de parfumerie, constituant, dans la presque totalité des états du monde, une intéressante ressource pour les budgets.

Comme très souvent, le client désire non pas un produit pharmaceutique devant à la présence d'alcool fort, des qualités révulsives spéciales, mais un produit agréablement parfumé et à un prix normal, il est tout naturel que la préférence des grands magasins vendeurs au public des eaux de Cologne, lotions, eaux de lavande, etc., aille aux eaux de toilette à 50 % d'alcool (quelquefois moins) qui, possédant une forte et agréable odeur, donnent toute satisfaction au consommateur.

Ces préparations ne peuvent être faites qu'avec des essences bien déterpénées, préparées à partir d'huiles essentielles de premier choix et d'une odeur correcte.

Les clients qui se servent dans les maisons depuis longtemps spécialisées dans cette fabrication, comme la Société Française de Produits aromatiques, ont pu constater qu'il y a une grande différence entre les produits de ces maisons et la plupart des autres produits du commerce. Ces différences sont dues :

1° A l'importance des préparations mises en train : il est inutile de chercher à déterpéner 1,3 ou 6 kilogs d'une huile essentielle à la fois. Il faut des appareils plus importants parce que, quelle que soit la perfection des colonnes de rectification, si les terpènes sont les premières à s'éliminer, il passe à la distillation, immédiatement après elles, une portion souvent importante d'un mélange de terpènes et de produits oxygénés.

Cette portion doit être mise à part pour être reprise à une opération subséquente, parce qu'elle n'est ni terpènes, ni huile essentielle normale, ni essence déterpénée.

Le même phénomène se reproduit à la fin de la distillation, avant que distillent les portions résineuses insolubles.

Cette séparation qui se fait avec le plus grand soin, demande une vieille expérience ; des tours de mains, changeant avec chaque huile, permettent, d'ailleurs, aux spécialistes, de faire des produits notoirement supérieurs à ce que produisent les meilleurs chimistes non spécialisés.

2° A la pureté de l'essence originelle mise en jeu : les essences seules de qualités absolument choisies ou distillées spécialement pour le but visé, sont seules capables de donner une quantité suffisante d'essence déterpénée pour que le travail soit à la fois avantageux pour le fabricant et pour le consommateur. Ce grand soin dans l'achat ou dans la distillation des huiles essentielles n'est pas permis aux fabricants qui ne fractionnent que quelques kilogs de temps à autre.

Il faut donc distinguer avec soin, les essences déterpénées fabriquées par les spécialistes ayant de nombreuses années d'expérience en la matière, des essences simplement fractionnées qui peuvent être fabriquées un peu par n'importe qui. Le consommateur se rendra aisément compte à l'essai de la qualité qui lui donnera, pour le meilleur prix, le maximum de finesse, la plus haute concentration,la plus grande solubilité et la conservation la plus longue.

Nouvelles douanières.

ITALIE

Les importations de l'Italie en produits chimiques, pharmaceutiques et de parfumerie, ont atteint en 1920 : 535 millions 930.081 lires et l'exportation des articles de même catégorie : 343 millions 525.700 lires.

NORVEGE

Le gouvernement norvégien a publié un avis sur les additions au prohibitions d'entrée décrétées les 19 août et 11 septembre 1920.

Le ministère de l'approvisionnement fait remarquer que les perles vraies comme les perles fausses (n° 575 du tarif des douanes), tous les savons auxquels est applicable l'art. 619 du tarif des douanes (savons et poudres de savon de toilette avec ou sans parfum), ainsi que toutes les marchandises visées par les art. 71 (eaux aromatiques alcoolisées, y compris vinaigres aromatiques), 417 (eaux aromatiques non alcoolisées, parmi lesquelles eaux de toilette) et 543 (huiles fluides non désignées autre part), tombent sous le coup de l'interdiction.

Les infractions à ces prescriptions sont punies d'amendes ou d'emprisonnements pouvant aller jusqu'à six mois. Les objets et marchandises qui sont importés ou que l'on tente d'importer en violation de ces règles peuvent être confisqués, même s'ils n'appartiennent pas à une personne coupable de ce délit. Si la confiscation de l'objet ou de la marchandise n'est pas possible, le coupable peut être contraint à en verser la valeur totale ou partielle.

FINLANDE

Un nouveau tarif des droits de douane de certaines marchandises rentrant en Finlande, vient d'être publié, portant relèvement de beaucoup de droits frappant la production française.

	Marks finnois
Soie brute, déchets de soie.. le kil.	60
Soie filée pure ou mélangée en écheveaux et destinée au commerce de détail	96
autre	72
Ouvrages de modes....... la pièce	360
Tissus élastiques............. kil.	120
Corsets	540
Vêtements en soie ou partie de soie.	810
— autres	360
Access. du vêtement féminin. la p.	144
Fleurs, fruits et plantes artific. kil.	900
— — pièces détachées	450
Sacs, portefeuilles, étuis, boîtes, etc. recouverts de soie ou mi soie	900
Plumes de parure brutes	900
— — travaillées	1.200
Ouvrages en celluloïd	30
Gants	200
Parfumeries	45 à 120
Bijouterie	240

L'Utilité des Odeurs.

Nous empruntons les lignes qui suivent à M. Deschamps, dont l'intéressant article a été reproduit dans divers journaux (1).

Après les savantes observations déduites par notre collaborateur E. Gérardin, le savant et distingué bibliographe, sur les parfums sans odeurs, des réflexions de Maerterlinck et de Karr, nous avons pensé que les notes de M. Deschamps pouvaient trouver ici leur place.

« Tout doit avoir son parfum en effet, et si nous ne percevons que les plus violents, ceux qui constituent l'âme des fleurs et que les corolles répandent autour d'elles, il en est de subtils, de ténus, d'effacés qui nous échappent, et dont nous ne connaissons pas l'utilité.

« Le poète Beaudelaire avait le sens de l'odorat très développé et il disait : « Mon âme vogue sur les parfums comme d'autres sur la musique. Il percevait les effluences les plus délicates et les nuances des plus vagues odeurs. L'odorat est un sens qui se développera certainement dans l'avenir, qui s'affinera et qui nous réserve d'émouvantes révélations. On connaîtra plus tard la raison du parfum des choses, raison que l'on ignore totalement encore.

« On a cru longtemps que le parfum des fleurs servait à guider les insectes, à attirer les abeilles ; qu'il était un émissaire envoyé dans le vent vers le papillon pour qu'il vienne féconder la plante en transportant le pollen des étamines sur le pistil ; mais on a remarqué que les insectes négligeaient les fleurs les plus parfumées, telles que la rose et l'œillet pour assiéger celle de l'érable et du coudrier dont l'arome est imperceptible.

« Sans que nous sachions pourquoi, les parfums nous enchantent.

« John Lubbock a montré que les fourmis et les abeilles sont capables de discernement et préfèrent certaines odeurs à d'autres.

« On connaît l'influence de la valériane sur l'âme de nos félins domestiques.

« Sous l'ascendant de cette odeur, les cris des chats ont d'indicibles accents, rauques et sonores, perçants et aigus, profonds et langoureux. La valériane et l'anis, les pêcheurs ne l'ignorent pas, attirent le poisson de très loin.

« C'est par l'odeur que l'araignée de Sylvio Pellico reconnaissait son maître.

« L'oie du philosophe Lycade le suivait à la piste à travers les rues d'Athènes.

« Et l'âne, ce délicieux et passit animal ! Son œil s'attendrit et se mouille de bonheur, sa lippe se creuse d'un pli gourmand lorsque la brise du soir lui apporte la rustique odeur du chardon préféré.

« On assure que la voix du rossignol devient plus mélodieuse ; que ses trilles sont plus sonores, que ses cascades d'harmonie se font plus caressantes, plus expressives, si le chantre de la nuit trouve un buisson de myrte où sa vocalise enfiévrée s'exacerbe de la chaude et savoureuse senteur de l'arbuste en fleur.

« Qui nous dira la mystérieuse raison d'être des parfums qui s'évaporent aussi bien la nuit que le jour ; qui analysera le pouvoir enivrant de ces parfums qui nous portent à la rêverie, à la douceur, à la mélancolie ? »

(1) *Union Républicaine*, Epinal. *L'Avenir*, Bernay. *Courrier de Genève*, Genève. *Gazette de Liège*, Liège. *Tribune de Genève*, Genève. *Dépêche Républicaine*, Besançon. *Le Tout-Lyon*, Lyon.

Bibliographie.

Manuel pratique du Savonnier, par G. Calmels, d'après F. Wiltner (Bibliothèque des Actualités industrielles). Un volume in-16 de 204 pages et 26 figures. — 7 fr. 50. — En vente chez GAUTHIER-VILLARS et Cie, 53 *bis*, quai des Grands-Augustins, Paris (VIe).

A notre époque, l'industriel savonnier dont le métier rentre dans la catégorie des arts chimiques, doit connaître, dans ses moindres détails, les procédés chimiques inhérents à son industrie.

L'auteur du *Manuel pratique du Savonnier* a tenu compte de ce fait important en écrivant son livre à l'usage des fabricants. Cet ouvrage d'une technique éprouvée donne, sous une forme essentiellement pratique, tous les renseignements nécessaires à la fabrication des savons.

L'ouvrage donne premièrement des renseignements sommaires mais précis sur les matières premières.

La fabrication des diverses sortes de savons est ensuite étudiée en détail et ce n'est qu'après avoir développé toutes les phases de la fabrication que l'auteur donne toute une série de recettes pour savons de toilette. Un chapitre est consacré aux spécialités de savons de toilette : poudre, boules, savon mousseux, savon à barbe, savons transparents, etc.

Le volume se termine par un chapitre sur l'analyse des savons.

Le succès de cet ouvrage dont la quatrième édition vient de paraître, prouve l'excellence de sa documentation.

On doit également à M. Calmels une excellente traduction de l'ouvrage si connu d'Askinson : *Manuel du Parfumeur*.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur.
14, rue Bellecordière, Lyon.

Sumary of N° 7

The economic crisis in the world. — In this study, the author is referring to the periodic return of economic crisis throughout the world, which periodicity has been studied with each new crisis for about a century past, but the deep causes of which remain hidden. The author particularly examines the case of France and suggests that paper-money be circulated as an immediate remedy. He assumes that if such an off-hand solution has not been applied readily yet, the fact is due to some considerable private interests being at stake.

Camphor and its synthesis. — Our distinguished fellow-worker, Mr. André Dubosc, the learned chemist who for such a long time has made a special study of camphor and its derivates, and who is known in the whole world for his scientific publications so abundantly documented, has been kind enough to reserve for us to publish, the first complete study he has written on the synthesis of camphor. We are giving, in this month's issue the first instalment under the heading « History of Camphor ». The author recalls that camphor was not known in Europe until the VIth Century of the christian era. when it appeared on the Byzantian market. After the journeys of Marco Polo, who brought some light on the origin of camphor, the Italians and more particularly the Venitians, centralized the importing and rectifying of camphor (XVIth Century). The Dutch succeeded in finding out the secret of Venice and were thus enable to compete against that town. But they did keep the secret carefully, for in spite of its childish simplicity (refining by sublimation), it was not until the XVIIIth Century that we find such scientists as Lemery and Valmont de Bomare studying the sublimation of camphor. The author who possesses an extraordinary erudition and a library unique in the world on the camphor question gives plenty of details on the subject. He then examines more rapidly the history of borneol and that of oil of turpentine, rough materials from which synthetic camphor is actually manufactured.

Indol, natural and synthetic. — Here is a very complete monography of the work performed by the chemists of all countries on indol, this so powerfully odoriferous body which exists in the essence of jasmine, and is used by perfumers in so great a number of their compositions.

After reviewing all the various natural states of indol known up to date, the authors, learned chemists of the Lyon University, make an historical examination of the research work on the constitutive formula of that body.

Then they make a review of all the theoretical and practical means of forming indol and they give a description of the processes of manufacture. Among the 14 manufacturing methods studied by them, the most modern will be found which permit to contemplate a profitable cost price.

After an examination of the properties of indol, a few of its derivates are also reviewed.

Sumario del N° 7

La enfermedad económica del mundo. — En este estudio, el autor se refiere a la periodicidad de las crisis écónómicas mundiales, cuya periodicidad viene estudiada à cada crisis nueva desde cerca de un siglo, sin que sus causas profundas esten aun descubiertas. El autor estudia en particular el caso de Francia y propone la emisión de papel-moneda como remedio inmediato. Supone que si dicha solución elegante no se verifica por si misma es porque unos intereses particulares considerables estan interesados.

El alcanfor y su sintesis. — Nuestro distinguido colaborador, el Sr André Dubosc, el experto químico que desde muchos años se ha especializado en el estudio del alcanfor y de sus derivados, y que es conocido en el mundo entero por sus publicaciones científicas tan ricamente documentadas, ha tenido a bien reservar para nosotros la publicación del primer estudio completo que publicado por el sobre la sintesis del alcanfor. En el número correspondiente al presente mes, incluimos el principio de dicha obra ó sea « Historia del Alcanfor ».

El autor recuerda que el alcanfor no fué conocido en Europa hasta el fin del siglo VI de la era cristiana en los mercados de Bizancio. Después de los viajes de Marco Polo que traeron alguna luz sobre el origen del alcanfor, los Italianos y particularmente los Venezianos centralizaron la importación y la rectificación del alcanfor (siglo XVI). Los Holandeses lograron sorprender el secreto de Venezia y pudieron competir con dicha ciudad. Pero el secreto estuvo bien guardado, puesto que, à pezar de su inocente sencillez (refino por sublimación), solo fué en el siglo XVIII cuando vimos a unos sabios como Lemery y Valmont de Bomare estudiar la sublimación del alcanfor. El autor que goza de una extraordinaria erudición a la vez que posee una biblioteca única en el mundo sobre la cuestión del alcanfor, le ofrece al lector un sinnumero de pormenores sobre el particular.

Luego examina más rápidamente la historia del bornéol y la de la esencia de terebentina, primas materias del alcanfor artificial en la presente hora.

El indol natural y su sintesis. — He aqui una muy completa monografia de los trabajos ejecutados, por los químicos de todos los paises, sobre el indol, este cuerpo tan poderosamento odorífero que existe en la esencia de jasmin y que la Perfumeria viene utilizado en tantas composiciones suyas.

Después de pasados en revista los varios estados naturales del indol conocidos hasta la fecha, los autores, sabios químicos de la Universidad de Lyon, examinan la historia de las pesquisas relativas a la fórmula de constitución de dicho cuerpo.

Luego pasan en revista todos los medios teóricos y práticos de formación del indol, y hacen la descripción de los procedimientos industriales de fabricación. Entre los 14 métodos industriales estudiados, se encuentran los

Other studies. — Mr. Dumont, the inventor of an improved tube filling machine, gives a complete description of it illustrated by drawings. The agents, MM. Demaurex & C°, 10, rue de la Muse, Geneva (Switzerland), will give all complementary details.

Then follows an interesting note on the cure of the smokers cancer by oliban, a gum on which we recently published an important report.

Two new essences from Indo-China are pointed out to our readers with directions for their use and with the constant characteristic features allowing them to be identified. These are the essences of Tonkin Briar and of Wheat of the Pagodas, which are already landing in considerable quantities at Marseilles and Le Havre. Mme Floriane, while she examines the most recent novelties, suggest a few uses for these essences, novel in perfumery. We shall next publish a scientific study on some fifteen essences which are manufactured in french Indo-China.

The numerous bits of technical or commercial intelligence which follow are of great interest owing to the present world crisis and we strongly advise our readers abroad to have them translated. We are sorry indeed that the present conditions do not allow us giving them continuously such copy as would be legigle for them in the languages most widely spread througout the world. But we are always careful to publish studies by our fellow-workers abroad, in their mother tongues, giving the french translations after the original.

P. M.

más modernos que permiten considerar un precio de fabrica renumerador.

Después de examinadas las propriedades del indol, se pasa en revista a algunos de sus derivados.

Otros estudios. — El Sr Dumont, inventor de una máquina perfecionada para la puesta de líquidos o pastas en tubos, hace una descripción esmerada de dicha máquina acompañandola con grabados explicativos. Los Agentes Sres Demaurex y Cia, 10, rue de la Muse, en Ginebra (Suiza), suministraran con gusto todos los demás pormenores.

Sigue una muy interesante nota sobre la curación del cancer de los fumadores por el oliban, una goma acerca de que hemos publicado recientemente una importante monografia.

Dos nuevas esencias indochinas estan señaladas a nuestros lectores con su respectivo modo de empleo y caracteres constantes que permiten identificarlas. Se trata de las esencias de brezo de Tonkin y de Trigo de las Pagodas, que ya llegan en considerables cantidades en Marseilla y le Havre. La Sra Floriane, examinando las más recientes novedades, sujiere unos cuantos usos de estas dos esencias nuevas en perfumeria. Dentro de poco tiempo, publicaremos un estudio científico acerca de unas quince esencias nuevas producidas industrialmente en la Indochina francesa.

Las siguientes informaciones comerciales ó tecnicas son de sumo interes a consécuencia de la crisis mundial que estamos, actualmente, atravezando, y aconsejamos vivamente a nuestros lectores estranjeros de traducirlas.

Sentimos muy de veras el que las circunstancias actuales no nos permiten darles constantemente unos textos para ellos legibles, en los idiomas más conocidos en el mundo. Pero tenemos siempre cuidado de publicar los estudios de nuestros colaboradores estranjeros en sus respectivas lenguas maternas, haciendo seguir á cada uno por su traducción francesa.

P. M.

Les Essences d'Agrumes.

Une reprise s'est manifestée la première semaine de juillet sur les essences d'agrumes.

En atteignant 20 francs, le citron a repris près de 4 francs sur la semaine précédente ; l'essence de Portugal a gagné près de 30 francs en s'installant autour de 90 francs au lieu de 60. La bergamote tient sa fermeté précédente ; les cours n'ont haussé que sur les huiles essentielles de consommation, à cause des chaleurs.

Les essences déterpénées et surtout les sesquidéterpénées, qui sont les seules demandées par les consommateurs qui connaissent l'article, se maintiennent à des cours relativement hauts : la mauvaise perspective de récolte n'est pas faite pour leur donner de la faiblesse.

Une bonne essence déterpénée de citron, d'orange ou de limette s'emploie généralement à la dose de 5 grammes dans un litre d'alcool à 70° et donne dans ces conditions un litre d'essence soluble que l'on utilise à la dose de 1 à 3 centimètres cubes par litre de sirop de citron, d'orange ou de lime.

Ces produits étant garantis naturels et de fruits frais, donnent satisfaction à tous les règlements. Il n'en est pas de même des citrals-citrons ou autres aldéhydes mélangés de constituants étrangers, qui ne sauraient être utilisés en boissons.

Les essences déterpénées payent désormais un droit *ad valorem* très élevé d'entrée en France ; la préférence est donc le plus souvent donnée aux produits français. D'ailleurs les maisons françaises qui sont vraiment des spécialistes ont poussé à une très haute perfection leur outillage qui donne des résultats qui ne sauraient être atteints par les dispositifs d'avant-guerre.

C'est le cas de la Société Française de Produits aromatiques, à Lyon, qui garde sans forfanterie, mais aussi sans discussion, le premier rang dans cette spécialité.

P. M.

La Maladie Economique du Monde

Le monde entier est malade : aucune des nations qui le composent, comme autant de membres d'un organisme gigantesque et vivant, ne paraît échapper à cette torpeur morbide... Après la blessure sans nom ouverte aux flancs de l'Europe, une fièvre intense a dominé la vie économique de la Planète. Une atonie profonde lui succède et cela ne peut être que très logique.

Mais les médecins appelés au chevet du malade hésitent : dans chaque nation, les économistes soignent le membre malade sans s'occuper du grand corps qui geint et ce manque de cohésion éternise le malaise.

La France, encore sanglante, donne l'exemple le plus admirable d'une volonté d'ordre et de travail : son rétablissement paraît seulement fonction de sa circulation fiduciaire interne et de l'influence de l'ambiance. Cette ambiance ne lui est malheureusement pas favorable. Ses alliés d'hier refusent de prendre comme gage de nos emprunts le fruit même de la victoire, c'est-à-dire les engagements de nos ennemis ; le fantôme du change reste donc l'épouvantail qui effraye nos financiers.

Redonner à la France une tension artérielle convenable par une large injection de sérum « papier-monnaie » serait sans doute permettre le paiement des pensions, des retraites, des traitements, des indemnités. Ce serait incontestablement la reprise des travaux dans le Nord, la vente de nos superbes récoltes, l'activité dans toutes nos usines, l'emploi assuré pour toute la main-d'œuvre oisive. Mais ce serait aussi l'inflation de notre dette extérieure, payable, ne l'oublions pas, en dollars et en livres...

Ce serait cependant aussi l'augmentation proportionnelle de l'indemnité qui nous est due en marks-or...

Quels seront donc les inconvénients réels de notre inflation fiduciaire? Prenons l'exemple de l'Allemagne qui maintient son activité et son équilibre par des émissions ménagées. Son change qui lui interdit toute importation inutile, mais favorise étrangement ses exportations, ne lui donne-t-il pas une balance économique de tout premier ordre? Serait-ce donc que des intérêts particuliers considérables sont engagés sur la hausse du franc français et que la finance internationale qui a joué cette carte refuse de la voir détruire par une diminution de valeur de notre franc papier?

C'est ce qui semblerait résulter des conférences économiques multiples qui se tiennent un peu partout en ce moment.

Craint-on réellement que la France ne puisse garantir sur ses richesses une centaine de milliards de circulation fiduciaire? Oublie-t-on que, vraie Banque de France, c'est le bas de laine paysan où toutes les dernières émissions, la plupart des emprunts ont fini par rejoindre ce qui reste d'or non versé aux caisses d'Etat pendant la guerre? Ignore-t-on que nous possédons dans ces réserves presque autant d'or que l'Amérique tout entière?

Est-ce que notre sol a perdu sa valeur, nos mines leurs richesses, nos cours d'eau leur puissance, notre main-d'œuvre sa suprématie?

Personne ne le croit... mais l'atonie générale a entraîné une asthénie parallèle ; la peur, la crainte, la défiance prennent la place de l'ardeur confiante que nous avait donnée notre victoire. L'aide qui nous avait été donnée pendant la guerre par nos alliés semble avoir fait place à une âpre concurrence ; nous nous sentons esseulés dans le marasme universel et l'énergie, l'esprit de décision nous font défaut à l'heure du danger.

La devise que nous aurions dû adopter « agir », et qui trop souvent a été remplacée par « spéculer », doit à nouveau devenir le mot d'ordre de notre élite industrielle qui s'est montrée capable de trouver le remède et de l'appliquer.

A la direction politique de la France, il conviendrait momentanément au moins de substituer une direction économique ; il faut sauver matériellement le malade avant de savoir quelle devra être son opinion quand il sera bien portant.

Quant au soutien moral que nous devons rencontrer chez nos co-équipiers de la grande guerre, il ne nous fera pas défaut le moment venu, alors que nos directives seront nettes et énergiques. Mais il est grand temps d'écouter le cri d'angoisse qui monte de tous côtés et fait appel à l'intelligence et au cœur des grands de ce monde. La plainte de notre correspondant de Papeete est celle du monde entier. « La colonie, dit-il, se débat dans un marasme atroce, le prix de la vie a quintuplé et tout le monde se restreint à un point inimaginable. Des millions de produits sont sur le sol en train de se perdre, la pénurie d'argent est extraordinaire... »

Cette grande pitié du monde demande une solution.

Comme aux jours de grandes angoisses, la confiance doit nous soutenir. Les grands maux engendrent les grandes pensées et les grandes initiatives ; nous avons, peuples du monde, bu le calice jusqu'à la lie, très certainement, et dans un jour prochain, la convalescence va survenir au moment où les faibles seront dans le désespoir.

Soyons parmi les forts et espérons... des indices rassurants se sont déjà manifestés, bientôt le mieux s'accentuera et ceux qui seront prêts seront les premiers à profiter du renouveau.

Quoi qu'il arrive, et à la moindre reprise, les cours de tous les articles ne peuvent que repartir vers une hausse, raisonnable, espérons-le, cette fois. Ceux qui auront sagement fait leurs provisions aux taux les meilleurs seront parmi les sages.

R. M. C.

P. S. — L'*Association de Documentation bibliographique* a donné dans son bulletin de janvier-février 1921 l'indication de 49 études ou ouvrages en toutes langues traitant de la périodicité des crises économiques. La notion de cette périodicité est déjà ancienne, comme en témoignent les études savantes de Juglar, parues de 1857 à 1903. M. Aftalion a résumé et étudié les diverses théories proposées dans un important ouvrage en deux volumes publié en 1913 chez Rivière, à Paris, sous le titre : *Les crises périodiques de surproduction.*

Le Camphre et sa Synthèse

Avant-Propos

Notre distingué collaborateur, M. André Dubosc, le savant chimiste, depuis longtemps spécialisé dans l'étude du camphre et de ses dérivés, a bien voulu réserver à La Parfumerie Moderne *une étude complète sur le camphre et sa synthèse, résumant son expérience et ses recherches.*

Tous les chimistes savent l'extraordinaire érudition de M. Dubosc et nous ne doutons pas que la très précise étude dont il a bien voulu nous confier la publication soit accueillie avec satisfaction par tous nos lecteurs. Cette étude sera publiée également sous forme de tirage à part.

J. G.

La synthèse chimique du temps présent, après avoir victorieusement parcouru, en tous sens le domaine des matières colorantes, cherche à obtenir aujourd'hui des matières organiques ayant d'autres propriétés que le pouvoir tinctorial. Elle s'attache à reproduire les composés actifs des plantes médicinales, les principes odorants des végétaux et elle s'est aventurée, d'un pas lent mais sûr, dans l'obscur chaos de la chimie des terpènes.

« En cherchant une mine d'or, on trouve souvent un gisement de charbon, dont l'exploitation n'est pas moins fructueuse », disait Liebig ; si donc jusqu'à ce jour les terpènes n'ont point fourni matière à découvertes aussi importantes que celle de l'alizarine ou de l'indigo artificiels, cependant l'obtention de la vaniline, de l'ionone, du citral, du géraniol, la synthèse commerciale du camphre sont des résultats assez importants pour consoler de quelques déboires.

Parmi ces beaux travaux, ceux qui ont trait au camphre présentent un intérêt tout particulier. Si le rêve de Raspail, qui voyait en lui le remède souverain, la panacée qui devait guérir tous les maux de l'humanité, ne s'est pas réalisée, il n'en est pas moins vrai que cette précieuse substance a pris non seulement au point de vue thérapeutique, mais bien plus encore au point de vue industriel, une importance qui va chaque jour grandissant. N'est-ce point le camphre qui, par l'abandon de Formose, le pays où il est le plus abondant, a payé en grande partie la rançon de guerre de la Chine au Japon ? N'est-ce point à lui que l'industrie est redevable de cette matière plastique inventée par Hyatt, le celluloïd, dont les débouchés sont innombrables et grandissent d'année en année ? On conçoit donc que l'intérêt offert par cette précieuse résine ait, sans cesse, été en augmentant et, qu'en dehors de l'attrait scientifique qu'en a toujours offert l'étude, les besoins industriels aient poussé de tous côtés à la recherche de sa synthèse.

Si puissant cependant qu'ait été ce ressort économique, la chimie, sur le terrain des pures recherches, s'est toujours passionnée pour ce corps singulier et subtil. Depuis Lemery, Kosegarten, Saussure, Liebig, Tromsdorff, Dumas, Pelouze, jusqu'à Berthelot, Kékulé, von Baeyer, Riban, Bouveault, Barbier, Lafont, Blanc, Bredt, Bouchardat, Noyes, Wallach, Haller, Komppa, Behal, Blaise, Balbiano, Ossian Asschan, en passant par Gerhardt, par Laurent, par de Montgolfier, par Perkin et par Friedel, quel savant ne s'est pas occupé du camphre et de ses innombrables dérivés.

Avec quelle science d'investigation, avec quelle patience avertie n'ont-ils point abordé l'étude du délicat problème, accumulant les travaux et les observations innombrables, isolant enfin une grand nombre de faits nouveaux qui semblent faire des carbures terpéniques une série à part, bien que des liens étroits la relient à la série grasse et à la série aromatique.

Sous ces multiples efforts, aussi bien la question de constitution interne, de structure du camphre s'est-elle élucidée que les principes de sa synthèse, en partant du terpène, ont été posés. A côté de méthodes purement scientifiques de préparation indiquées par Berthelot, par de Montgolfier, par Riban, par Bouchardat et Lafont, par Kachler et Spitzer, par Marsh et Stockdale, par Wallach, par Haller, par Komppa, par Perkin junior, des procédés, des méthodes pratiques, permettant de créer l'industrie synthétique du camphre ont vu le jour. Le nombre des brevets pris à ce sujet et que nous serons amenés à passer en revue est considérable, et si bon nombre ne présentent pas une valeur industrielle, ceux de Schering, de Behal, de Kondakow, de Dubosc, de la Société La Camphora, de la Société Alsacienne de Produits chimiques permettent d'établir le camphre synthétique à un prix concurrençant le produit naturel.

Comme dit le bon Lafontaine :

D'abord, on s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien.
Puis enfin, il n'y manqua rien.

On peut aujourd'hui, comme pour l'alizarine, comme pour l'indigo, comme pour le caoutchouc, considérer comme réalisée la synthèse industrielle du camphre.

Nulle étude ne fut plus délicate ni plus longue, mais aussi jamais matériaux plus abondants ne furent apportés à une pareille œuvre. La plupart se trouvent dispersés au cours des Revues scientifiques de France et de l'étranger et malheureusement bon nombre n'ont pas été traduits. A part le très intéressant volume d'Ossian Asschan, il ne semble pas qu'un travail ait été présenté, liant en un faisceau solide, les diverses études publiées sur cet intéressant sujet.

Tout ce qui a trait à la chimie du camphre et des terpènes est donc dispersé en un très grand nombre d'ouvrages et de journaux souvent peu faciles à consulter : en cherchant à réunir ces documents divers, en y joignant quelques observations personnelles que nous ont permis une longue pratique, au laboratoire et à l'usine, de la question, peut-être pourrons-nous rendre service aux chercheurs et aux curieux de l'avenir. C'est ce qui nous fait tenter ici

de résumer les résultats et les connaissances acquises tant sur le camphre et sa synthèse, que sur les hydrocarbures dont il dérive et sur ses propres dérivés.

Pour apporter quelque clarté dans l'exposé d'un sujet aussi vaste, il est nécessaire d'en indiquer nettement les divisions que l'on entend y apporter.

Après avoir indiqué les données historiques que l'on possède sur le camphre et les terpènes, nous nous occuperons du produit naturel, tant au point de vue de sa production qu'à celui des méthodes d'exploitation, de récolte et de raffinage. Nous joindrons à cet exposé divers renseignements économiques et commerciaux.

Puis nous procéderons à l'analyse des divers travaux qui ont été faits tant au point de vue industriel qu'au point de vue scientifique, dans le but d'arriver à la synthèse du camphre.

I. — Historique.

Dans aucun ouvrage grec ou romain on ne voit citer le nom de camphre, bien que, surtout dans la période du Bas Empire, on ait importé à Rome tous les parfums du monde ancien. Toutefois, d'après le professeur Giglioli, de l'Université de Pise, qui a publié sur l'histoire du camphrier de fort curieux détails, il est probable que le camphre fut connu dans la capitale d'Héliogabale.

Suivant d'autres, le camphre ne fut vulgarisé en Europe que vers le VI[e] siècle où des navigateurs venant des Indes l'importèrent à Byzance. Il était en usage en Chine bien antérieurement et, d'après le chimiste lyonnais Villon, le plus ancien document qui parle de cette résine est un drame sanscrit, *Le chariot de terre cuite*, œuvre écrite entre le I[er] et le II[e] siècle de notre ère et qui a été traduite, en 1876, par Regnault. Toutefois, on sait que le médecin grec Ezio d'Amida, qui vivait à la cour de Justinien, au IV[e] siècle, possédait du camphre et qu'il le désignait par ce nom.

Lors de la destruction de la monarchie persane par l'invasion arabe, les relations forcées qui s'établirent entre les conquérants et les peuples du Bas Empire amenèrent, à Constantinople, une foule de produits nouveaux parmi lesquels se trouva le camphre : celui que possédait Ezio d'Amida ne devait pas avoir d'autre origine. Les Arabes connaissaient d'ailleurs depuis longtemps cette résine, dont il est longuement parlé dans le Coran, sous le nom de *Cafur* aux versets 5 et 6 du paragraphe 76.

La légende veut aussi que le camphre ait été vulgarisé dans l'Europe occidentale, lors de l'invasion sarrazine; les Arabes d'Espagne en faisaient constamment usage comme parfum et Imera Thais en parle longuement dans l'un de ses poèmes. Son usage en médecine était également répandu : le premier qui l'utilisa fut Aetius ; mais vers l'an 1000, Rhazi, Serrapione, Averroès et les médecins de l'école de Salerne, comme Constantino Afro et Platerio, en connaissaient parfaitement l'usage. Serrapione en a d'ailleurs établi une très curieuse classification basée sur les différentes origines de la résine : elle se trouve dans son livre *De Semplibus*.

C'est un savant arabe, Avicenna ou Aba-In-Sina, qui indiqua le premier la formation du camphre dans les végétaux et qui décrivit le procédé d'extraction utilisé en Orient par les Chinois. L'emploi de cette résine se vulgarisa peu à peu en pharmacopée et dans les archives capitulaires d'Ivrée, on a retrouvé la recette d'un collyre pour les yeux qui remonte au IX[e] siècle : l'auteur, un certain Petrus Magrus, y utilise un baume qu'il nomme *caphora* et qui n'est autre que du camphre.

Dans son traité de médecine, Siméon Seth, médecin qui vivait à la cour de Michel VII, empereur d'Orient en 1308, cite le camphre et le décrit sous la forme de pains blancs cristallisés.

Au XII[e] siècle, le camphre se vulgarise peu à peu en Europe et nombreux sont les auteurs, comme Saint-Hildegarde, Albert le Grand, dans son traité *De Vegetabilibus et Plantii*, Edrise le Sicilien, qui le citent avec éloges.

Le premier Européen qui vit un camphrier et qui assista à l'extraction du camphre fut le célèbre voyageur vénitien Marco Polo.

Le manuscrit rédigé *en français* sur les souvenirs de Marco Polo, par le pisan Ruticiano, se trouve à la Bibliothèque Nationale et on peut y lire le passage suivant que nous reproduisons dans toute sa saveur première : « Or, sachez que quand l'on se part de Fagay et que l'on a passé le fleuve et chevauché cinq journées par *Seloi*, toutefois trouvant villes et chateaux assez, moult bons et moult riches et se y a monts et vallées et assez d'arbres dont on fait le camphre. »

Dans *Il Milione*, livre qu'il écrivit lui-même, Marco Polo dit encore, au paragraphe 145, p. 105 : « C'est à côté de Fokien, près de la porte de Zeulon, que, voyageant par monts et par vaux, je rencontrai une grande forêt composée entièrement d'arbres qui fournissent le camphre. »

Au cours d'un autre voyage, Marco Polo, visitant Sumatra, y trouva un camphre très supérieur à celui qu'il avait vu en Chine. « Il croît, écrit le secrétaire Rusticiano Pisano, dans la province de Fausur le meilleur camphrier du monde, c'est celui qui donne le camphre de Fausuri et sa valeur est si grande qu'on le paie au poids de l'or. »

Odorico d'Udine, Giovanni di Marignoli, Andrea da Perrugia, qui suivirent en Chine les traces de Marco Polo, furent assez habiles pour détourner vers Venise le trafic du camphre et pour en faire, sous le dogat de Jacopo Tiepolo, un véritable monopole. L'industrie du raffinage du camphre devait rester une spécialité vénitienne jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, où les Hollandais s'emparèrent de cette fabrication en accaparant la matière première : l'usine principale se trouvait à côté de la Guidecca et les procédés qu'on y employait et qui étaient tenus secrets ont été décrits d'abord en 1558 dans un *Recettario*, puis en 1745 dans le livre de Capello, le *Lessico farmaceutico-chimico*.

C'est aux Echelles du Levant que les vaisseaux de Venise allaient chercher les produits exotiques qu'y apportaient les caravanes : après la découverte de la route du cap de Bonne-Espérance, les Portugais tout d'abord, puis les Hollandais, détournèrent ce trafic et accaparèrent au détriment de Venise les produits d'Extrême-Orient.

Peu de temps après l'occupation de

Macao et d'Amoy, en 1537, le camphre brut de Chine était importé au Portugal et, en 1624, les Hollandais, par la construction du fort Providence, à Formose, se rendirent maîtres de la production camphrière de cette île.

Après l'occupation, le raffinage commença à décliner à Venise. Le secret de cette fabrication, comme ce fut d'ailleurs le fait de beaucoup de secrets à Venise, avait été soigneusement gardé : le médecin de Sixte Quint, le Dr Castor Durante, l'avait bien décrit en 1586 : « Le camphre roux, disait-il, est transformé en camphre blanc en le sublimant dans un vase de verre de Murano, sur un feu doux. » Mais, malgré cette indication, cette méthode si simple n'avait pas été connue par les savants d'oultremonts qui, à cette époque, s'occupèrent du camphre, comme Ruelle, Genner, Garcia da Horta, Acosta et Clusius. Seuls les Hollandais purent connaître la méthode utilisée à Venise et ils l'appliquèrent en lui apportant quelques perfectionnements dont nous parlerons plus loin.

La première description du camphrier fut donnée par un jésuite, le père Michel Boyn, dans sa *Fleura Sineusii* et l'étude en fut complétée quelques années plus tard, en 1677, par Jacob Breynius et par un Italien, Matico Slade, que les hasards d'aventures avaient conduit au Japon ; il exposa dans une lettre au médecin du grand-duc de Toscane, le Dr Paolo Bocione, les procédés employés à Satsuma pour la préparation du camphe brut en distillant les racines, le bois et même les feuilles du camphrier.

En 1664, le Hollandais Guillaume van Rhyne, qui était médecin de l'empereur du Japon, envoya à Jacob Breynius une branche de l'*Arbor camphorica Japonica* qui permit à ce dernier de compléter et d'amplifier sa première étude botanique. Il en donna un fort curieux dessin qui a été gravé et qui est considéré comme une planche fort rare.

Bientôt les Hollandais apportèrent en leur pays divers camphriers qui furent transportés via le Cap et, en 1684, Johann Commelyn put introduire, par boutures, ces camphriers au Jardin botanique d'Amsterdam. La *Flora Japonica* de Aeyer, qui se trouve à la Bibliothèque royale de Berlin, contient de nombreux dessins qui ont été faits d'après ces cultures.

De Hollande, le camphrier se répandit bientôt, à titre de curiosité botanique, dans un grand nombre de jardins européens, à Paris, à Berlin, à Dresde, à Carlsruhe, à Hambourg ; on le trouva dans le parc du prince Eugène à Vienne et dans les communs du palais de Schwarzemberg.

Linnée, en le décrivant en 1737, signale qu'il fleurit peu en Europe et qu'il se reproduit difficilement : « *Prœtiosa hoc tempore habetur, cum difficulter multiplicatur per stolones, vel clepaetos ramos.* »

Néanmoins, on signale que le camphrier du jardin botanique de Berlin fleurit le 14 juin 1749, ce qui constitua un véritable événement botanique: aussi Gleditsch en présenta-t-il, en grande cérémonie, un rameau fleuri à la séance solennelle de l'Académie des sciences de Berlin où le salua le président Maupertuis. Ce phénomène ne se reproduisit qu'en 1774.

A Paris, le camphrier du Jardin des Plantes a fleuri pour la première fois en 1805.

La botanique du camphrier, sa culture, l'étude de ses fleurs et de ses fruits, la façon d'en extraire le camphre ont été étudiés et décrits avec un soin infini par un savant westphalien, Engelbert Kaempfer, qui, après un long séjour au Japon, publia, en 1712, un véritable livre sur le Laurus Camphorifera. Les *lettres édifiantes* du père d'Entrecolle, parues en 1724, complétèrent sur bien des points les curieux détails que contenait le livre de Kaempfer.

Au point de vue de l'extraction, on doit encore citer les manuscrits anciens chinois traduits par Stanislas Julien et qui indiquent comme procédé employé, depuis des milliers d'années, la méthode suivante : « Le bois du camphrier, ses branches et ses feuilles sont réduits en menus fragments que l'on laisse macérer dans l'eau pendant trois jours et trois nuits. On fait ensuite bouillir cette décoction en l'agitant constamment de façon à en déterminer la concentration ; quand celle-ci a atteint un degré suffisant, en introduisant dans la liqueur un bâton fraîchement écorcé, le camphre se dépose sous la forme d'une masse blanchâtre, dont le volume augmente par le repos. »

C'est d'ailleurs le principe des procédés qui sont encore utilisés de nos jours pour l'extraction du camphre des camphriers.

Le secret de son raffinage que possédaient seuls les Vénitiens et les Hollandais, a excité la curiosité de bien des savants au XVIIIe siècle et entre autres celle de Lemery qui, dès 1705, publia un long travail sur le camphre, paru dans les Mémoires de l'Académie des sciences. Il avait constaté que par sublimation il obtenait du camphre pur, mais il était loin d'être aussi blanc que celui des Hollandais. Son élève, Valmont de Bomare, continua ses recherches et, après un voyage en Hollande, où il put visiter une raffinerie, il annonçait en 1761 à l'Académie des sciences que la méthode hollandaise était bien semblable à celle qu'avait indiquée Lemery, qu'elle était basée sur l'emploi de la sublimation, mais en présence d'une faible quantité de chaux vive.

Le procédé hollandais fut d'ailleurs, quelques années plus tard, publié dans tous ses détails par Clemandot. Il consistait à fondre sur un feu doux le camphre gris après l'avoir mélangé de 1/50 de chaux vive. L'opération se faisait dans de grands matras en terre de forme lenticulaire que l'on immergeait, au début, jusqu'au col dans un bain de sable fin. Au fur et à mesure que la sublimation se produisait, on découvrait peu à peu les parties supérieures du matras de façon à les mettre en contact avec l'air frais et à permettre ainsi la condensation des vapeurs de camphre.

C'est le procédé de raffinage que l'on emploie encore aujourd'hui, aussi bien pour le camphre naturel que pour le camphre synthétique.

Ici finit l'histoire du camphre, tout au moins pour la période antérieure au XIXe siècle, et, comme on a pu s'en rendre compte, en dépit d'investigations prolongées, les documents sont peu abondants. Ils ne sont pas plus

nombreux sur son alcool, le bornéol, ou sur ses dérivés. Heudburg, dans le *Scientia Paper*, dit simplement qu'à Bornéo se trouve un camphre particulier dont on se sert pour embaumer les cadavres des chefs : c'est le bornéol (1).

A propos des terpènes, les renseignements ne sont pas plus nombreux et, dans l'antiquité, à peine trouve-t-on à citer quelques passages de Pline le Jeune.

Au moyen âge, bien que l'essence de térébenthine, à partir de l'invention de la peinture à l'huile, devienne d'un usage courant, on n'en trouve mention que dans le livre de Marcus Grœchus sur les *Eaux Ardentes*.

C'est à Colbert que l'on doit l'importation en France du pin maritime et la création de l'industrie du gemmage, car, en 1638, il fit venir un groupe d'ouvriers suédois qui en enseignèrent la pratique aux habitants du Jura ; puis, lorsque Brémontier fixa les dunes des Landes en les plantant de pins maritimes, il vulgarisa dans le Sud-Ouest la méthode de préparation des gemmes importée par les Suédois.

Jusqu'au commencement du XIX[e] siècle, les terpènes et l'essence de térébenthine n'avaient été l'objet d'aucune étude scientifique ; Trommsdorff et Kinot furent les premiers à l'entreprendre.

En 1804, Kinot opérait la combinaison de l'essence de térébenthine et de l'acide chlorhydrique et obtenait le chlorhydrate de pinène, longtemps connu sous le nom de camphre artificiel, et qui a été le point de départ de nombreuses synthèses du camphre.

En 1831, Oppermann, de Strasbourg, montrait que ce chlorhydrate était susceptible de perdre son acide chlorhydrique sous l'influence de la chaux, en régénérant un corps apte à se solidifier, le camphène.

On ignorait d'ailleurs la véritable nature de ces divers produits. Oppermann admettait la présence de 6 % d'oxygène dans le camphène ; Saussure, Hatton, de Labillardière, Hermann n'étaient pas plus précis.

En 1832, Dumas établit le premier que l'essence de térébenthine était un carbure d'hydrogène répondant à la formule équivalentaire $C^{20} H^{16}$ et que son chlorhydrate, le camphre artificiel, avait pour formule $C^{20} H^{17}$ Cl.

En 1840, Deville étudia avec soin l'action sur l'essence de térébenthine des acides chlorhydrique, bromhydrique et sulfurique.

Buchner, Boissenot et Persoz, Blanchet et Sell, Dumas et Pelligot, Wiggers observèrent la propriété qu'a la térébenthine de s'unir à l'eau pour donner un terpène dont la fonction alcoolique a été démontrée par Oppenheim.

Enfin Berthelot, dont les études sont les plus complètes et les plus étendues, aussi bien sur les terpènes que sur le camphre et qui a été le véritable père de la synthèse de ce dernier corps, Berthelot, depuis 1858, a décrit dans de nombreux mémoires les modifications éprouvées par la térébenthine sous l'influence des divers réactifs. Il examina et fixa ses modifications isomériques, définit la corrélation qu'elle présente, au point de vue rotatoire, avec ses divers dérivés et, enfin, présenta une théorie générale des carbures terpéniques. Il fixa la fonction du camphre, le classa dans la série des carbonyles, corps participant des propriétés des aldéhydes et des cétones, démontra que le bornéol est un alcool qui en dérive et enfin réalisa le premier sa synthèse, en partant du camphène.

Tous les résultats acquis aujourd'hui et qui ont permis, aussi bien la création des parfums artificiels dérivés des terpènes que la synthèse industrielle du camphre, sont les corollaires des travaux de Berthelot, qui a été un véritable initiateur.

C'est lui qui a ouvert la voie qui devait conduire aux résultats que nous avons acquis aujourd'hui et dont nous devons lui faire hommage.

(*A suivre.*) André DUBOSC. (C.R.)

(1) Sur l'histoire des camphres de Bornéo et de N'gai, voir E. Gérardin. *La Parfumerie Moderne*, 1921, n° 6, p. 118.

La Cueillette de la Sauge Sclarée

La Sauge sclarée prend de plus en plus d'intérêt dans l'industrie de la parfumerie et la plante a été cultivée cette année sur une grande échelle dans diverses régions.

Mais les propriétaires varois, maintenant renseignés sur la valeur économique de cette plante, s'étonnent que certains parfumeurs grassois emploient encore la méthode inaugurée en 1912 pour se procurer des Sauges sclarées à bas prix.

En quoi consiste donc cette méthode, surtout profitable aux courtiers qui sont chargés de l'appliquer?

Profitant de la situation des stations naturelles de Sauge sclarée, surtout abondante dans la région traversée par la voie ferrée de Nice à Meyrargues, des courtiers font publier par le crieur local qu'ils achètent cette plante à raison de 30 centimes le kilo, plante entière, même avec les racines.

Au lever du soleil, le lendemain matin, les femmes et les enfants des villages vont à la cueillette et râflent en quelques heures toutes les Sauges, qui, bien entendu, croissent surtout dans les propriétés, près des murs et autour des habitations de campagne (la plante étant franchement ruderale).

Les plantes sont centralisées à la gare et chargées sur des wagons qui les ramassent ainsi tout le long de la voie ferrée ; les plantes sont déchargées à Grasse et remises à l'industriel parfumeur au prix de 2 francs le kilo.

Que diraient les propriétaires des Alpes-Maritimes si les Varois prenaient l'initiative de récolter le jasmin selon cette méthode économique? Car il y a maintenant des plantations industrielles de Sauge sclarée qui subissent les mêmes déprédations devenues habituelles chaque année.

P. M.

L'Indol Naturel et de Synthèse

L'indol, ainsi que ses homologues, parmi lesquels il convient de citer le scatol, ont pris en parfumerie une assez grande importance. L'emploi de ces corps s'est surtout développé depuis que l'on a découvert leur présence dans de nombreuses essences naturelles, en particulier dans la suave essence de Jasmin.

Ces substances sont d'un prix fort élevé, aussi il est naturel que de nombreux chimistes aient travaillé à la découverte d'un procédé pratique et économique de fabrication.

Etat Naturel

On trouve l'indol en petites quantités dans les produits de décomposition, de digestion ou de fermentation de substances carboazotées. Il fut découvert dans les fèces par Brieger (1) et par Nencki et Kùhne dans les produits de la digestion (2).

L'essence de Jasmin provenant de l'enfleurage en renferme une forte proportion, mais cette substance ne semble se former qu'après séparation de la fleur d'avec la plante.

Le néroli renferme de l'indol, ainsi que les fleurs de giroflée (3), de *Robinier* (pseudo-acacia) (4), de *Celtis reticulosa* (5), de *Calladium*, de *Muraya exotica* et de *Visnea mocanera*. Zeitchel a trouvé de l'indol dans l'essence de fleur d'oranger. Les mélasses de betterave ont aussi donné de l'indol à l'analyse, et on peut le retirer de la fraction 220-260° des goudrons de houille (3 à 5 %).

L'étude de l'essence de Jasmin a été faite par Hesse et nous y reviendrons en détail plus tard (6).

Si on extrait 1.000 kilos de fleurs de Jasmin par un solvant volatil, on obtient 178 grammes d'une essence ne renfermant que des traces d'indol.

Si on distille des fleurs analogues, on a 194 grammes d'essence. L'enfleurage fournit une plus ample moisson. On retire de la graisse, pour 1.000 kilos de fleurs : 1.784 grammes d'essence, avec 44 gr. 6 d'indol, et il reste 195 grammes d'essence extractible dans les fleurs résiduaires.

Historique

L'indol fut découvert par Adolph Baeyer, en 1866, qui en révéla aussitôt la constitution chimique (7). L'auteur de la découverte le considéra comme la substance mère de l'indigo et de l'oxindol. Pendant plus de douze ans, on ne put l'obtenir qu'à l'aide de réactions de pyrogénation peu nettes, et seulement avec des rendements inférieurs ; puis les procédés s'améliorèrent et confirmèrent les idées sur la nature de la substance de Baeyer.

Historiquement, la première synthèse est celle de Lipp; elle consistait à condenser l'o. amino. chlorostyrol par l'éthylate de Na (1). L'histoire de l'indol a été faite par Baeyer (2).

Formule

L'indol est le premier homologue d'une série fort importante de bases cycliques $C^n H^{2n-9} N$.

Le premier terme a donc la formule

$C^8 H^7 N$ ou

NH

soit un noyau pyrolique accolé à un noyau benzénique.

La notation en est la suivante :

CH
CH 4 C CH
5 1 3
6 8 2
CH 7 C 1 CH
CH NH

Ex. : Pr. 2 Méthylindol ou scatol;
Bz 5 Méthylindol.

On a fortement critiqué cette formule et Tiemann en proposait une autre qui n'a pas été adoptée (3) :

$$C^6 H^4 < \overset{CH}{\underset{N}{|}} > CH^2.$$

La véritable nature de l'indol est celle de l'anhydride de l'alcool o, amido-phényl-vinylique (4), soit :

$$C^6 H^4 < \begin{matrix} NH \vdots H \\ CH = CH \vdots OC^2 H^5 \end{matrix}$$

L'étude physico-chimique de l'indol a confirmé cette théorie (5).

Nous passerons rapidement en revue les moyens de *formation*, ne nous arrêtant que sur les procédés de *fabrication*.

(1) Brieger, *J. pra.* (2), 17-133 ; *B.*, 10-1030.
(2) *B.*, 7-1596 ; 8.336 ; 28-561.
(3) Gildmeister et Hoffmann, *Les huiles essentielles*, II, 599.
(4) Elz, *Ch. Zeitung*, 34 (1910), 814.
(5) Gildmeister et Hoffmann, *Les huiles essentielles*, I, 579.
(6) *B.*, 32-565-766 ; 2613 ; 33-1587 ; 34-2929 ; 37-1457.
(7) *A.*, 140 4.

(1) *B.*, 17-1067 (1884).
(3) *B.*, 13-2254 (1880) ; *B.*, Sonderheft, n° 33, p. LVI (1900).
(2) *B.*, XV, 725 ; 14-1741.
(4) *Lipp. B.* — 17-1067 ; *Inaugural D. Münich*, 1885, Stickmeeier.
(5) Nencki, *B.*, 8-1517.

Modes de formation (1)

A. *Fermentation.* — Nous avons vu que Nencki l'obtenait par fermentation pancréatique du blanc d'œuf. Jahnke (2) le prépare par fusion, avec la potasse, du même produit. Tuppeiner le trouve dans l'intestin des herbivores (3).

B. *Réductions pyrogénées.* — 1) Le premier procédé en date est celui de la découverte de l'indol ; il consiste à réduire l'indigo ou l'oxindol à chaud par la poudre de zinc (4).

$$C^6H^4 < \begin{matrix} CH^2 \\ CO \end{matrix} > CO + H^2 \rightarrow C^6H^4 < \begin{matrix} CH \\ NH \end{matrix} \gg CH + H^2O$$

2) Emmerling, en 1869, réduit et ferme la chaîne de l'ac. o. nitro-cinnamique. Il utilise pour cela la limaille de fer et la potasse (5).

$$C^6H^4 < \begin{matrix} NO^2 \\ CH = CH-COOH \end{matrix} + H^4 \rightarrow INDOL + CO^2 + 2H^2O$$

3) Prud'homme distille, sur le zinc, le produit de l'oxydation de l'éthylène-phényldiamine (6).

$$2\,(C^6H^5NH^2) + CH^2Br-CH^2Br \rightarrow (C^6H^5NH)^2 < \begin{matrix} CH^2 \\ | \\ CH^2 \end{matrix}$$

C. *Distillations sèches.* — 1) La pyrogénation en tube chauffé au rouge de l'o. cumidine (7), de l'o. toluidine (8) (Baeyer et Caro, *B.* 10-1262) donne des traces d'indol. Il en est ainsi des vapeurs de tétrahydroquinoléine (Hofmann, *B.* 16-738).

(1) *Dict. Würtz.*, Beilstein ; *Encyclopédie* v. Ullmann.
(2) *B.*, 8-206 ; 9-1411. *J. Pr. ch.* (2) 17-98.
(3) *B.*, 14-2382.
(4) *Ann. sup.*, 7-56 ; *B.*, 1-17.
(5) *B.*, 2-680 ; *B.*, 10-1264.
(6) *B. s. chim.*, 28-558.
(7) *Filetti Gazetta*, 13-378.
(8) *B.*, 9 (1860), 679.

2) Calcination avec la chaux de l'acide m. nitropropénylbenzoïque (Wickmann) (1).

$$CH^2 = \underset{CH^3}{\underset{|}{C}} - C^6H^3 < \begin{matrix} NO^2 \\ COOH \end{matrix} \rightarrow C^8H^7N + CO^2 + CO + H^2O$$

3) Calcination du sel de Ca de l'ac. oxal. o toluique (2).

$$NH\,(C^7H^7)\,C^2O^2OH \rightarrow C^8H^7N + CO^2 + H^2O$$

(Mauthner et Suida).

4) Calcination de 5 p. de sel de Ca de la phénylglycine avec 2 p. de formiate de Ca.

$(NH - C^6H^5)\ CH^2COOH \rightarrow$ indol (Suida) (3)

5) Pyrogénation de l'acridinate de Ca (Graebe et Caro) (4).

$$\text{(naphtalène)} \begin{matrix} COO \\ COO \end{matrix} > Ca \longrightarrow INDOL$$

6) Distillation de l'indol carbonate de Ca avec 2 fois son poids de chaux sodée granulée. Le rendement est 50 % du sel de Ca (5) (Ciamician et Zatti, 1889). L'acide est obtenu par fusion potassique du méthylindol:

$$C^6H^5 < \begin{matrix} CH \\ NH \end{matrix} > C - CH^3 \rightarrow R < \begin{matrix} CH \\ NH \end{matrix} > C-COOH.$$

Le rendement est de 50 %.

$$\left(R < \begin{matrix} CH \\ NH \end{matrix} > C-COO\right)^2 Ca + H^2O \rightarrow CO^3Ca + 2\,(INDOL) + CO^2$$

(1) *B.*, 15-2552.
(2) *M.*, 7-238.
(3) *M.*, 10-253.
(4) *B.*, 13-101.
(5) *B.*, 22-1977.

7) Fusion du carbostyrile C^9H^7NO avec KOH (1) (Morgan).

8) Distillation du rétinidol, qui est obtenu à partir du dichlorindol et qui est un corps polymérisé (Baeyer) (2) :

$(C^8H^9NO)x \rightarrow$ indol + H^2O

9) La tartranilide, chauffée à 250° avec le $ZnCl^2$, donne de l'indol (H. Polikier) (1). Le rendement est de 6 % de la théorie de la réaction suivante :

(CH-CH, CO, NH, CO, NH)² → OH-CH-COOH | OH-CH-COOH + C⁶H⁵-NH-CH-CO-NH-C⁶H⁵ | C⁶H⁵-NH-CH-CO-NH-C⁶H⁵

$$C^6H^5\text{-}NH\text{-}CH(CO\text{-}NH\text{-}C^6H^5)\text{-}CH(CO\text{-}NH\text{-}C^6H^5)\text{-}NH\text{-}C^6H^4 + H^2O$$

$$\rightarrow \text{INDOL} + CO^2 + (\text{aniline})^3 + CO$$

10) Par pyrogénation d'hydrazone (E. Fischer) (2).

Procédés de Préparation

1. Procédé Berlinerblau

Ce procédé date de 1886 ; il est donc déja fort ancien. On fait goutter, pour cela (3), 25 grammes de dichloréther dans un mélange bouillant de 50 grammes d'aniline et 50 cc. d'eau. On fait bouillir encore une heure, puis on distille l'eau et l'aniline en excès. On obtient ainsi :

$$C^6H^5 - NH^2 + CH^2Cl\,CH(Cl) - OC^2H^5 \rightarrow C^6H^5 - N{=}CH - CH^2Cl \text{ (P. F. 86°)}$$

Ce corps réagit à nouveau sur l'aniline en donnant l'anilido éthylène-anilide suivant :

$$C^6H^5N{=}CH - CH^2Cl + C^6H^5NH^2$$

$$\begin{matrix} C^6H^5 - NH - CH^2 \\ | \\ C^6H^5 - NH = CH \end{matrix} + HCl \text{ (P. F. 103°)}$$

Ces deux corps, chauffés quatre à six heures à 200°, donnent de l'indol.

$$C^6H^5 - NH - CH^2 - CH{=}N - C^6H^5 \rightarrow$$

aniline + indol.

(1) *J.*, 1877, 788.
(2) *B.*, 12-459.
(3) *Monat.*, 8-187.

On extrait l'indol formé et purifié à la vapeur d'eau. L'auteur n'indique pas le rendement, mais le gros ennui est l'obtention pratique du chloréther.

L'auteur a breveté un procédé permettant d'arriver au même résultat à l'aide de l'aniline et de la chloraldéhyde (3).

$$C^6H^5 - NH^2 + CH^2Cl - CHO \rightarrow C^8H^7N + HCl + H^2O$$

On fait la réaction en deux phases comme precédemment.

2. Procédé Suida

On traite le phénylglycocolle en solution aqueuse par la chaux. On filtre à chaud. Par refroidissement, le sel de chaux précipite : $(C^8H^8NO^2)^2Ca + 2$ aq. On distille alors à sec 500 grammes de ce corps avec 200 de formiate de Ca. On obtient 16 gr. 5 d'indol. Rendement en somme assez faible.

$$\text{Sel de Ca} + (CHO^2)^2\,Ca \rightarrow 2\,Ca\,CO^3 + 2\,C^8H^7N + 2\,H^2O$$

Ce procédé fut trouvé en 1889 (4).

3. Procédé A. Lipp

Il faut tout d'abord préparer l'o. nitro chlorstyrol. Ce

(1) *B.*, 24-2954 (1891).
(2) *B.*, 19-1567.
(3) Nencki, *Berlinerblau D. R. P.*, 40-889, 7-11-1886.
(4) *B.*, 1889, 579.

corps est obtenu par nitration du produit de décomposition de l'ac. phényl-chloro-lactique. Il a la formule suivante :

$$C^6H^4 < \begin{matrix} NO^2 \\ CH=CHCl \end{matrix} \quad (1)$$

On réduit ce produit par l'étain et HCl. On précipite l'étain par l'H sulfuré, puis on met l'amide en liberté par la soude. On chauffe l'amide trois à quatre heures à 160° avec un excès d'éthylate de Na. On dilue par de l'eau, on obtient ainsi une huile. Cette huile neutralisée par l'acide chlorhydrique dilué est entraînée à la vapeur. L'indol passe avec l'eau et il reste comme sous-produit : l'amido-phényl-acétylène.

L'auteur ne donne pas le rendement, mais celui-ci doit être assez bon.

4. Procédé Thiele (1895)

J. Thiele et Dimiroth ont perfectionné le procédé de Bishoff qui consiste à condenser le diamidostilbène sur lui-même (2). On fait le dinitrostilbène en condensant, par un alcali, l'o. nitrochlorure de benzyle.

$$2\,(NO^2-C^6H^4-CH^2Cl) + KOH$$

NO² NO²

CH = CH

Si on réduit ce dérivé par une solution de chlorure stanneux dans l'acide acétique saturé d'HCl, on a une poudre jaune qui est le sel double d'étain et d'amido. On dissout ce sel dans l'eau, puis libère l'amide. On a ainsi un produit fondant à 168° et avec un rendement de 86 %. Le chlorhydrate a pour formule :

$$C^{14}H^{14}N^2\,(HCl)^2 + 2\ aq.$$

On chauffe alors au bain d'huile un mélange de base et de chlorhydrate. On obtient ainsi une masse brune. On entraîne à la vapeur. Si on distille dans le vide, on a un rendement excellent, pouvant atteindre 96 % pour une chauffe de trois quarts d'heure à 175°.

5. Procédé au Pyrrol

On sait depuis longtemps que le pyrrol peut se condenser en donnant divers corps, parmi lesquels l'indol (3). Mais les rendements sont faibles. En 1901, le Docteur Dennstedt a obtenu un meilleur rendement en opérant de la façon suivante :

On fait dissoudre 10 grammes de pyrrol dans 200 cc. SO^4H^2 à 10 %. On laisse deux heures. On neutralise alors par la soude et entraîne à la vapeur, à 270° on a l'indol. On a un rendement de 11 grammes de picrate d'indol. La potasse semble mieux aller que la soude.

Pyrrol →

NH NH NH

tripyrrol

+ + NH³

NH NH

indol

L'éthylpyrrol donne le diéthylindol (1).

6. Procédé Madeling

Ce moyen de préparation convient surtout pour les homologues de l'indol. Il n'est en somme que le perfectionement du procédé Mauthner et Suida de 1886 (2).

Pour cela, on chauffe l'amide acétylée à 300-350° (3) soit avec de la baryte, soit avec de l'éthylate de Na. Le méthyl o. acétyl-amidobenzol, chauffé avec 3 p. de baryte, donne le méthylindol α. Le méthyl-benzoyl-amino-benzol donne, à l'abri de l'air, avec l'éthylate de Na, l'α phénylindol.

C⁶H⁵ → CH C-C⁶H⁵

NH-CO-C⁶H⁵ NH

On prépare aussi avec un bon rendement le diméthylindol 2-5.

CH³ CH³ → CH³ CH

NH-CO-CH³ C-CH³

NH

7. Procédé Vorländer-Apelt

Reprenant le procédé Baeyer, l'auteur obtient de bons rendements en réduisant l'indoxyle en milieu aqueux à basse température (4). On ajoute avec précaution et à l'abri de l'air, vers 60-70°, de l'amalgame de Na à une solution aqueuse d'indoxyle. Lorsque la solution ne se colore plus à l'air, on sature par CO^2, puis on distille

(1) Lipp, *op. cit.*
(2) *B.*, 13-1895 ; 1411 ; *D. R. P.*, 84-578. 29-3-1895.
(3) *B.*, 1888. 3429 ; 17-477 ; *D. R. P.*, 125. 489, 19-1-1901.

(1) *B.*, 27-476.
(2) *Monat*, 7, 1886, 230 ; *B.*, 19-1063.
(3) Dr W. Madeling, *B.*, 45-1128 ; *L. Ann.*, 404-1 ; *D. R. P.*, 262. 327, 9-2-1912.
(4) *B.*, 1904, I, 1134.

à la vapeur d'eau. On laisse cristalliser et obtient un rendement de 55 % par rapport au poids de l'indigo.

A partir du méthylindoxyle on obtient le méthylindol (1).

8. Procédé Fischer-Duisburg

Cette méthode s'applique aux homologues de l'indol. Fischer travaillait en décomposant à 180° les phénylhydrazones (2).

Il vaut mieux travailler au sein de solvants neutres, ce qui améliore le rendement, en abaissant la température de réaction (3). On chauffe, par exemple une heure à 150°, 1 partie de l'acétone-phénylhydrazone, plus 3 parties de cumol et 1 partie de $ZnCl^2$. On sépare le solvant puis le $ZnCl^2$, et on distille le Pr2 méthylindol.

La propionaldéhyde donne le scatol avec un bon rendement.

La phénylhydrazone de l'éther éthylique de l'acide pyrotartrique donne l'acide indolcarbonique.

9. Procédé Weermann

En 1908, l'auteur de ce procédé a pris un brevet (4). Dans celui-ci, on réduit tout d'abord l'o. nitrostyrilaminoformiate de méthyle en o. amido. Les réactifs sont : 2 k. 22 d'o. nitro — 30 l. alcool 96° — 40 l. ac. acétique 25 % et 2 k. fer en poudre. On termine la réduction à 70°. On ajoute alors 60 l. de soude à 30 % et entraîne ensuite à la vapeur l'indol formé. On peut aussi opérer dans l'ac. acétique glacial.

NO^2 — $CH{=}CH$ — NH — $CO{-}OCH^3$ → NH^2, R

+ NaOH → INDOL + NH^3 + CO^3Na^2 + CH^3OH

10. Procédé Glaud

Ce procédé, assez récent, puisqu'il date de 1913, a comme point de départ l'aldéhyde o. phénylglycine. On prépare la matière première avec un rendement de 75-85 % d'après le schéma suivant (5) :

$CH{=}NOH$, $NH{-}CH^2COOH$ → avec SO^2 → CHO, $NH{-}CH^2{-}COOH$

(1) *B.*, 35-1702 ; *B.*, 41-4005 (1908).
(2) *A.*, 236 (1886), 116-184.
(3) *G. für Teer*, Duisburg ; *D. R. P.*, 238. 138, 3-3-1911.
(4) R. Adraan Wermann, *Delft. (Hollande)*, 10-7-1908 ; *Recueil trav. chim. Pays-Bas*, 29-18 ; *D. R. P.*, 139-822.
(5) *J. of. ch. Soc.*, 103 (1913), 1254 ; *D R P.*, 286. 761, 286. 762.

On mélange 1 p. d'aldéhyde avec 15 p. d'anhydride acétique et 5 p. d'acétate de Na fondu. On chauffe une demi-heure à reflux. On traite par l'eau, sature à la soude, et distille l'indol à la vapeur. Rendement : 60 à 80 % de la théorie (1).

CHO, $NH{-}CH^2{-}COOH$ → CH, CH, NH + $CO^2 + H^2O$

11. Procédé Padoa

L'auteur chauffe, avec du Ni à 300°, l'o. méthyltoluidine (2).

12. Procédé A. Reissert

On condense tout d'abord l'o. nitrotoluène avec l'éther oxalique (éthylate de Na), puis on réduit le corps obtenu avec le Zn et CH^3COOH (3).

CH^3, NO^2 + $COO{-}C^2H^5$ / $COO{-}C^2H^5$ → $CH^2{-}CO{-}COOH$, NO^2 → CH, $C{-}COOH$, NH → INDOL

13. Extraction du goudron de houille

Ce procédé, breveté par la « Gesellschaft fur Teer » de Meiderich, consiste à extraire l'indol de la fraction 220-260°. On enlève tout d'abord les phénols et les bases, puis on agite quatre à six heures 700 k. de cette fraction avec 20 k. de Na. L'indolate de Na précipite, on lave à la benzine, puis décompose avec de l'eau. On a 3 à 5 % de la fraction. On peut aussi le purifier par action du Na et CO^2 qui transforme (4) l'indol en acide indolique suivant le procédé Zatti et Ferrattini. Cet acide régénère l'indol pur par chauffage. On peut aussi isoler l'indol du goudron à l'aide de l'amidine de Na.

(1) *D. R. P.*, 287. 282, 25-12-1913 ; *B.*, 48-420 (1915).
(2) Carrasco et Padoa, *G.*, 36, II, 514 (1906).
(3) *B.*, 30-1036 ; *D. R. P.*, 92. 794.
(4) *B.*, 21-1930 (1888) ; 23-2296 (1890) ; *Br. Fr.*, 415. 156.

14. Procédé à la Phénylglycine

La « Badische » surtout a travaillé ce procédé. Actuellement d'ailleurs cette maison doit utiliser cette méthode plus ou moins modifiée pour la préparation de l'indol.

On réduit et décompose pour cela la phénylglycine o. carbonique. Il faut donc préparer au préalable ce corps, puis le transformer en indol (1).

A)

Naphtalène → $C_6H_4(CO)_2O$ → $C_6H_4(CO)_2NH$ → $C_6H_4(NH^2)(COOH)$ + acide mono chloracétique → $C_6H_4(NH-CH^2-COOH)(COOH)$

B) (2). On a un rendement de 95 % de la théorie si on emploie le procédé de Léonhardt. Pour cela on condense l'acide anthranilique avec l'acide cyanhydrique (CyK) et la formaldéhyde. Puis on saponifie le nitrile.

$C_6H_4(NH^2)(COOH)$ (HCl) + K Cy + HCHO → $C_6H_4(NH-CH^2CN)(COOH)$ → $C_6H_4(NH-CH^2-COOH)(COOH)$

La deuxième phase consiste à réduire ce corps. On fond, pour cela, 200 k. de phénylglycine avec 400 k. de soude caustique et 50 k. de fer, deux heures à 280°. On dissout dans l'eau, précipite l'indoxyle non altéré en le transformant en indigo par un courant d'air (3). On peut aussi chauffer le produit résultant de la fusion alcaline de la phényl-glycine (fusion indoxylique) avec de l'eau en autoclave à 240°.

On extrait l'indol par entraînement à la vapeur.

$C_6H_4(NH^2-CH^2COOH)(COOH)$ → C_6H_4 (NH — CH-COOH = C(OH)) → C_6H_4 (NH — CH = C(OH)) → C_6H_4 (NH — CH = CH)

Propriétés de l'Indol

Les cristaux d'indol fondent à +52°. Le produit bout à 253-254°. La densité de vapeur est 4,45 (1).

Soluble dans l'eau chaude, l'alcool, l'éther. Très facilement entraînable à la vapeur d'eau. L'indol donne, avec l'acide nitreux, un corps insoluble, qui est le nitroso-indol-nitrate.

L'ozone, l'iode, donnent de l'indigo (2) (3).

Fe^2Cl^6 donne un précipité gris vert (4). Avec l'anhydride acétique on a : le mono et le diacétyl dérivé.

L'iodure de méthyl donne, à 130°, la diméthylhydroquinoléine.

INDOL + $2(CH^3I)$ → $C^6H^4 \langle$ CH = C-CH^3 ; N(CH^3) — CH^2 + 3 H I

L'indol est base faible, mais il joue aussi vis-à-vis des métaux alcalins le rôle d'acide faible. Le picrate d'indol [$C^8H^7N\ C^6H^3(NO^2)^3O$] est formé de longues aiguilles rouges, insolubles dans la ligroïne (5).

Le trinitrobenzol réagit sur l'indol et donne le corps suivant :

[$C^8H^7N + C^6H^3(NO^2)^3$] jaune d'or. P. F. 187° (6).

---

(1) *D. R. P.*, 127. 178, *Encycl. Ullmann*, 6-501 ; *D.R.P.*, 85. 071; *D. R. P.*, 91. 202 et 105. 495 ; 152. 548, etc.
(2) *D. R. P.*, 120. 105 ; 157. 904.
(3) *D. R. P.*, 152. 683, 260. 327 ; *Ch. Ztg.*, 27-206 (1903) ; *D. R. P.*, 255-691 ; 152-548 ; *Br. Fr.*, 457 369 ; *D. R. P.*, 127-178.

(1) Nencki, *B.*, 8-1517.
(2) *B.*, 41-3999.
(3) *D. R. P.* 230 542 ; *B.*, 9-1418.
(4) *B.*, 10-1131.
(5) *B.*, 10-1263 ; 12-1314 ; *D. R. P.*, 130. 629 ; Porcher. *Bull. S. Ch.* (4) 5-526 (1908).
(6) *R.*, 14-66.

Réactions colorées de l'Indol et du Scatol

Voici quelques réactions qui permettent de reconnaître à quel corps on a affaire (1).

Si on ajoute quelques gouttes de diméthylaniline à 5 cc. de la solution indolique et si on verse avec précaution un peu d'acide sulfurique concentré, on voit apparaître à la séparation des deux couches : un anneau rouge pâle insoluble dans le chloroforme, pour l'indol, et avec le scatol, un anneau violet soluble dans le chloroforme.

Ces réactions sont sensibles à 1/100.000.

Avec du citral au lieu de diméthylaniline, on a une coloration jaune avec l'indol et une coloration rouge avec le scatol.

Sensibilités : 1/200.000 et 1/500.000.

Enfin, si quelques gouttes d'une solution alcoolique de vanilline à 5 % sont ajoutées dans une solution diluée contenant de l'indol ou du scatol, et si on acidule par 3 ou 4 cc. d'HCl concentré et qu'on chauffe, on a une coloration rouge orange foncé avec l'indol, tandis que la teinte produite est violette avec le scatol.

Dosage de l'Indol

Il se fait par précipitation à l'aide de l'acide picrique (2), ou par le produit de condensation avec le β naphtoquinone-sulfonate de Na (3). L'indol, chauffé en traces avec l'acide oxalique, donne un sublimé et un résidu rouge. Même réaction avec le 2. méthylindol et le scatol. Le 2. phénylindol donne une coloration verte (Guezda) (4).

(1) V. E. Nelson, *Journal of Biological Chemistry*, 1916, 24-527.
(2) *Hesse., loc. cit.* Paul Sisley. *Bull.*, 4-3-923 (1908).
(3) Foster. — *C.* 1906 (1), 875.
(4) *C. R. Acad.* 128-1584.

Caractères du Scatol

Le scatol se présente sous forme de cristaux fondant à 59-60° (?). On trouve le scatol dans la civette, où il est accompagné de cibétone (1).

Emploi de l'Indol et de ses dérivés

L'indol est employé dans la préparation de parfums à odeur de jasmin.

L'essence naturelle de jasmin a la composition suivante :

Iasmone 5.3 ;
Alcool benzylique 10,7 ;
Indol 4,5 ;
Acétate benzyle 125 ;
Anthranilate de méthyle 0,5.

Aussi a-t-on préconisé des essences synthétiques ayant pour base une formule comparable à la suivante :

Anthranilate 50 ;
Acétate benzyle 200 ;
Indol 8 :
Alcool benzylique 600 ;
Linalol 100 (2).

Le scatol, qui possède une odeur très désagréable, sert comme fixateur. La maison Heine avait pris un brevet pour l'emploi dans les compositions de nombreux dérivés de l'indol (3).

A.-G. et Pierre MIRGODIN.
Ing.-chimistes I.C.L. (C. R.)

(1) Wallbaum. *B.*, 1900. p. 1903. — *B. S. Ch.* 1902, 997. — *D. R. P.* 180-719. — *J. Prack*, 1906-488.
(2) *D. R. P.*, 122.290—139.822.
(3) *D. R. P.* 139.869.

Les Crèmes irisées.

Les crèmes savonneuses à la stéarine comme on les appelle en Amérique et qui ont au plus haut point les caractéristiques d'être floconneuses, satinées et irisées, ont a peu près la composition suivante :

Stéarine, 45 ; borax pulvérisé, 23 ; glycérine, 22 ; carbonate de soude cristallisé, 5 ; eau distillée, 272 ; parfum à volonté.

Tous les composants sont soigneusements pesés, l'eau, la glycérine, le borax et le carbonate de soude sont placés dans un récipient au bain-marie. L'eau du bain-marie est amenée à l'ébullition et le contenu du récipient est remué jusqu'à ce que la solution soit totale. La stéarine (que l'on emploie sous une forme très pure et granulée) est ajoutée petit à petit et sans cesser de remuer la solution bouillante. Le chauffage et l'agitation sont continués jusqu'à ce que l'ensemble prenne un aspect huileux et demi-transparent. On enlève alors le récipient du bain-marie et l'on continue à remuer jusqu'à refroidissement complet.

Le parfum et la couleur sont ajoutés quand le refroidissement a atteint 70° environ. Le secret de la réussite consiste dans le choix des matières premières et dans l'observation rigoureuse du procédé.

L'aspect nacré provient des bulles qui se forment pendant l'agitation. Il ne faut pas agiter dans un récipient métallique avec un objet métallique. On peut se servir cependant d'un seau à glace ordinaire que l'on a rempli d'eau bouillante dans le récipient à l'intérieur duquel on met la préparation au sortir du bain-marie à la condition que le tout soit très bien galvanisé. On se sert alors de l'agitateur du seau à glace jusqu'à complet refroidissement.

Il faut tenir compte de l'augmentation de volume de la crème pendant l'agitation. Pendant toute la durée de l'opération on doit surveiller de très près de pouvoir au besoin ajouter par toute petite portion un peu d'eau froide.

Malgré cela, la réussite n'est pas aussi simple que le procédé le laisse entendre, car la température de l'air et de l'eau ainsi que la rapidité de l'agitation influent sur le résultat. Cependant chaque praticien doit facilement mettre au point cette fabrication après quelques essais.

Deutsch Parf. Ztg.

Tableau des Dérivés de l'Indol

NOM	FORMULES	PRÉPARATION	PROPRIÉTÉS	ODEUR	BIBLIO.
Indol	NH	(voir plus haut)	P. S. eau Fond à 52	Odeur spéciale	(voir plus haut)
Indol Méthyl N	CH^3	Déc. de l'a. méthyl indol carbonique	Huile jaune bout 240 d = 1,07	»	B. 17—562
Méthyl Py. 2	CH^3	A partir de $C^6H^4 < {NO^2 \atop CH^2\ COCH^3}$ 1) On réduit en amine 2) On cyclise	Aiguilles fond 59 P. E. 272 P. S. eau	Odeur indol	B. 13 - 187
Méthyl Py. 3 ou *Scatol*	CH^3	Chauffage ald. propionique avec phénylhydrazine puis avec Zn Cl^2 D. R. P. 38.784	P. F. 96 P. E. 266 P. S. eau	Odeur spéciale (civette)	A. 236 B. 33—1404
Méthyl di	CH^3 CH^3	Chauffage dérivé acétone + phénylhydrazine	P. F. 86	»	A. 236—153 D. R. P. 128.660
Diméthyl py	CH^3 CH^3	(voir plus haut)	Liquide P. E. 240	»	A. 236 R. L. (5) 8 1. p. 316
Méthyl Bz	CH^3	»		Odeur puissante	»
Diméthyl py	CH^3 CH^3	D R. P. 38.784	P. F. 105—106 P. E. 285	Comme indol	A. 236
Triméthyl py	CH^3 CH^3 CH^3		P. F. 18 P. E. 282	»	G. 27—81
Diméthyl Bz	CH^3 CH^3			»	B. 35 — 2607
Ethyl py	C^2H^5		P. E. 282	Odeur spéciale	B. 20. 3:15
Méthyl éthyl	CH^3 C^2H^5	Phénylhydrazone	P. F. 66	»	G. 28 — 2 — 289

Abréviations employées pour les références bibliographiques : A. : *Liebig's Annalen der Chemie.* — B. : *Berichte der deuschen chemischen Gesellchaft.* — B. S. Ch. : *Bulletin Société Chimique de France.* — C. : *Chemisches Centralblatt.* — C. R. Acad. : *Compte Rendu Académie des Sciences.* — Ch. ztg. : *Chemiker zeitung.* — J. ou J. Pra. : *Journal für praktische Chemie.* — M. ou Monat. : *Monatshefte für Chemie (Wien).*

Machine Perfectionnée Pour la Mise en Tubes

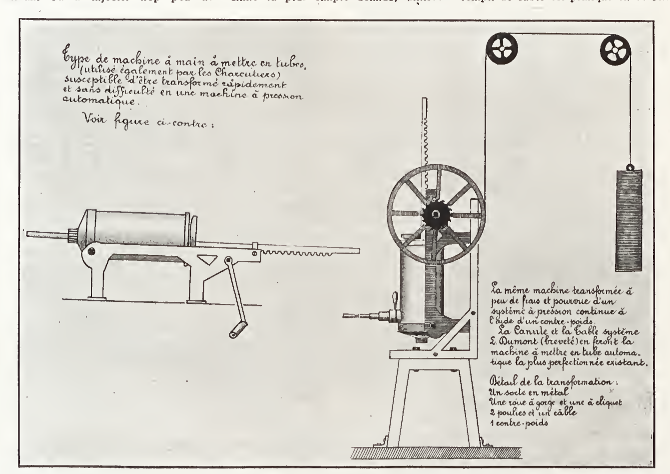
Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en leur signalant l'existence d'un nouvel appareil pour la mise en tubes de n'importe quel produit, *pâtes dentifrices, pommades, produits alimentaires ou chimiques, etc.*

Aucun de ceux qui utilisent les machines actuellement en usage n'ignore les difficultés inhérentes à ce genre de travail et que l'on peut brièvement résumer ainsi :

Travail long, provoquant une perte sensible de matière ; obligation de changer de canule pour chaque grosseur de tube ; remplissage irrégulier tendant ou à injecter trop peu de matière ou en trop grande quantité ; présence de bulles d'air à l'intérieur du tube provoquant la décomposition du produit ou son dessèchement, perte de matière dans chaque canule, etc.

L'appareil système L. DUMONT, dont nous donnons ci-dessous la description, comble toutes les lacunes citées plus haut et mérite certainement l'attention de tout fabricant soucieux d'améliorer son outillage. En effet, son application aux machines existantes les transforme littéralement en machines automatiques.

Prenons, à titre d'exemple, la machine la plus simple connue, utilisée par beaucoup de fabricants et nombre de charcutiers, et voyons ce qu'on peut en faire (*voir cliché n° 1*). D'une machine à main elle se transforme à peu de frais en machine à pression continue, grâce à l'adaptation d'un contrepoids qui aura l'avantage de libérer la main nécessaire à l'emploi de la manivelle primitive tout en donnant une pression régulière et un débit judicieux du produit. Il sera facile, suivant la densité de ce dernier, d'augmenter ou diminuer la pression en adaptant un contre-poids plus ou moins lourd. L'emploi d'un cylindre rempli de sable est pratique en ce sens



P. M.

CLICHÉ N° 1

qu'il est très facile d'ajouter du sable ou d'en enlever pour obtenir la pression désirée.

Le type de machine indiqué au *cliché n° 1*, quoique d'une exécution sommaire, a l'avantage de pouvoir être placé dans n'importe quel local et de ne nécessiter aucune force motrice. Sa surface d'encombrement est d'un demi-mètre carré environ et sa hauteur totale n'excède pas 1 m. 75.

Ceci dit, passons à l'appareil système L. DUMONT, et voyons les améliorations qu'il apporte à la mise en tubes, telle que nous la connaissons.

Il se compose :

1° De la canule transformable ;

2° D'une table avec appareil de dosage et pédale.

La canule que nous reproduisons au *cliché n° 2* est destinée au remplissage à main, sans l'emploi de la table.

Une transformation apportée au système de fermeture permet de l'adapter à la table et de former un tout fonctionnant mécaniquement.

Le *cliché n° 2* montre une canule construite en laiton et en bronze, soigneusement nickelée, démontable en trois à quatre secondes, et remontable dans le même temps.

Toutes les parties sont immédiatement accessibles au nettoyage.

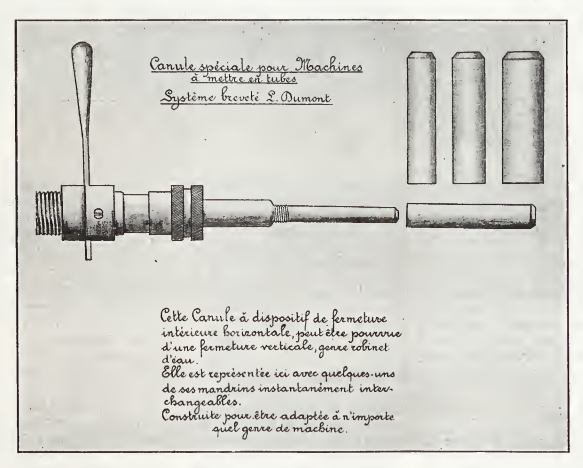
Une fois le récipient rempli du produit à mettre en tubes, la canule vissée à celui-ci, on pourra alternativement passer, en moins de temps qu'il ne faut pour le décrire, au remplissage de tubes d'une grosseur à l'autre, petits ou grands, sans avoir à démonter la canule.

On peut voir, sur le *cliché n° 2*, le tube central éjecteur pourvu d'un pas de vis, sur lequel viendront s'adapter, séance tenante, les manchons de diamètres différents. Cette opération se fait sans qu'il soit nécessaire de toucher à la machine ou d'en arrêter la pression.

Les différents manchons permettent de remplir les tubes des n°s 1 à 10 ; pour la série des très grands tubes, le tube central éjecteur sera remplacé par un autre d'un diamètre plus fort, sur lequel se fixeront les gros manchons.

Passons maintenant à la table, complément de la canule (*voir cliché n° 3*). D'une dimension moyenne de 50 × 100 centimètres, à hauteur normale, la table en question est le complément naturel de la canule et la rapidité maximum de la mise en tube ne peut être atteinte sans elle. Elle est placée au-dessous de la canule de la machine à remplissage et réglée suivant indications.

Construite solidement, recouverte d'une plaque de zinc pour en faciliter le nettoyage, elle est pourvue d'un mécanisme aussi simple que robuste,



P. M.

CLICHÉ N° 2

soigneusement nickelé et ne pouvant donner lieu a aucune avarie.

Une pédale, fixée sous la table à portée du pied droit, est relié par un câble traversant le dessus de la table à la manette de la canule. Cette dernière est maintenue fermée, à l'état de repos, par un ressort fixé au montant placé sur la table.

En appuyant le pied sur la pédale, on exerce une traction sur le robinet d'ouverture de la canule et le tube, préalablement placé sur celle-ci, se remplit de pâte ou autre produit. Chassé par la pression, il vient heurter un buttoir placé sur une échelle graduée servant à mesurer exactement la quantité de matière à injecter dans chaque grosseur de tubes.

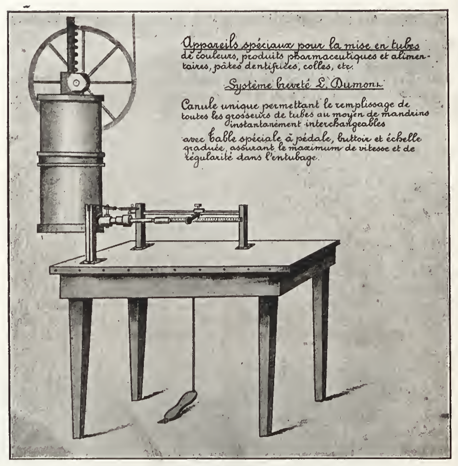
Le buttoir placé sur une barre pivotant sur son axe et relié au mécanisme de fermeture, se déplace à volonté le long de l'échelle graduée. Il permet donc de doser à volonté la quantité de matière à injecter dans chaque grosseur de tube.

Le tube rempli, l'ouvrière relève le pied, le robinet reprend mécaniquement sa position de fermeture, étant attiré par le ressort adapté au montant de l'échelle graduée. Le buttoir, pendant ce temps, s'est relevé et laisse la place libre pour enlever le tube rempli et le remplacer par un autre.

Une tabelle, placée à portée de l'ouvrière, lui indiquera exactement les degrés où elle devra arrêter le buttoir pour obtenir, par exemple, les grosseurs de tubes n°s 1, 2, 3, 4, etc.

La vitesse de cette opération ne dépend que de la pression de la matière et la vivacité de l'ouvrière.

Ceci exposé, il nous reste à conclure que cet appareil constitue la partie essentielle d'une machine à mettre en tubes, supprime par sa simplicité une série de manœuvres devenues inutiles, abrège d'une façon considérable la durée du travail et réduit à rien la perte de matière.



CLICHÉ N° 3. P. M.

D'autre part, comme la même canule sert pour toutes les grosseurs de tubes, il supprime le nettoyage des canules de diamètres divers, étant donné que les manchons qui les remplacent, fixés sur le tube éjaculateur, ne sont pas en contact avec le produit lui-même.

La durée d'un tel appareil est illimitée parce qu'il ne comporte pas d'usure et sa grande simplicité est un sûr garant de son bon fonctionnement.

L'inventeur, M. L. DUMONT, un de nos compatriotes en Suisse, a comme concessionnaires MM. DEMAUREX & C°, rue de la Muse, 10, à Genève, qui donneront tous les renseignements complémentaires utiles sur cette invention.

P. M.

Nécrologie

Nous avons eu le vif regret d'apprendre le décès, à la fleur de l'âge, de M. Reboul fils, *distillateur d'essences à Nîmes. A peine âgé de* 27 *ans,* M. Reboul *était déjà bien connu dans le monde de la Parfumerie où il s'était acquis toutes les sympathies. Un accès d'appendicite aiguë n'a pu être conjuré à temps malgré tous les efforts et l'a emporté en quelques jours.*

La « Parfumerie Moderne » *s'associe très sincèrement à tous les témoignages de sympathies envoyés de tous côtés à la famille si éprouvée par ce deuil inattendu et cruel.*

R. G.

Deux Essences Indo-Chinoises.

BLE DES PAGODES. — Ce nom charmant s'applique à une huile essentielle provenant de l'Annam ou du Tonkin et qui est expédiée régulièrement en France où elle trouve son écoulement chez certains spécialistes bien avisés.

L'essence de Blé des Pagodes a une odeur douce et fraîche, fort agréable, mielleuse, rappelant à la fois la Bergamote et le Géranium, dont elle tient fort certainement, constitutivement. Son emploi, non seulement en savonnerie, mais surtout en parfumerie, prendra de l'ampleur au fur et à mesure qu'elle sera plus connue.

Ses constantes sont les suivantes :

Densité à 20°, 0,920 ;

Pouvoir rotatoire, + 56°8' ;

Indice de réfraction à 20° n_D, 1,4870 ;

Solubilité, 1 volume dans 1 vol. 4 d'alcool 68° ;

Acidité, 0,37 % en CH3COOH ;

Indice d'éther, 13,25 correspondant à 4,63 % calculé en acétate de linalyle ;

Indice d'éther après acétylation, 139,13 ;

Alcool libre dans l'essence primitive, 38,20 % ;

Constituants reconnus, limonène et géraniol.

Roure-Bertrand y ont décelé l'aldéhyde cuminique (1).

La BRUYERE DE L'ANNAM (très probablement *Cathctus fasciculata* Lour.), donne aussi une huile essentielle d'un réel intérêt, mais dont les emplois pharmaceutiques seront sans doute plus nombreux que les usages de parfumerie. Dans les savons, la note obtenue sera un peu fade : il faudra la relever sensiblement avec du géranium Bourbon si l'on veut conserver une certaine nervosité. Cette essence rappelle le Cajeput : certains échantillons sont d'ailleurs de coloration verte comme celui-ci. On y a reconnu le cinéol, le pinène, etc.

Voici les constantes observées sur l'échantillon de provenance directe :

Densité à 20°, 0,886 ;

Pouvoir rotatoire, — 0,6° ;

Indice de réfraction à 20° n_D, 1,4772 ;

Solubilité, 1 volume dans 1 vol. 1 d'alcool 87° ;

Acidité, 0,73 % ;

Indice d'éther, 10,45, correspondant à 3.60 % d'éther ;

Indice d'éther après acétylation, 50,21 ;

Alcool dans l'essence primitive, 11,27 %.

L'essence verte, provenant du Tonkin a des caractères un peu différents et nos analyses concordent avec celles publiées par MM. Roure-Bertrand en avril 1914.

Nos travaux en cours sur ces deux produits seront publiés incessamment ; nous avons tenu à donner ces premières indications à titre documentaire, les huiles essentielles dont il est question étant dès maintenant dans le commerce.

Laboratoire de la P. M.

(1) MM Roure-Bertrand fils (*Bull* 1, 4e série, p. 321.

Les Fumeurs et l'Oliban.

L'abus des boissons alcooliques, entre les repas, engendre l'évolution du *cancer de l'estomac* chez les sujets qui n'étaient, pour la plus grande majorité, nullement prédisposés à ce mal, plus ou moins incurable.

De même, le *cancer* dont sont affligés certains fumeurs, semble provenir de l'usage immodéré du tabac, — bien que d'autres causes puissent le déterminer.

On ne saurait toutefois nier que le fumeur s'expose à être victime d'irritations et même d'ulcérations de la muqueuse buccale et pharyngienne, capables d'éveiller l'éclosion du terrible mal.

Nous savons bien pourtant que le *cancer des fumeurs* est inconnu au pays du Levant, berceau du tabac.

C'est pourquoi nous avons été amené à rechercher quelle pouvait être la cause d'une telle innocuité : nous croyons l'avoir découverte.

Les fumeurs orientaux font un usage constant d'une résine très répandue chez eux et connue sous le nom d'*Oliban*.

Qu'est-ce que l'Oliban?

En pharmacie, on donne le nom d'oliban au premier encens qui découle de l'arbre, en grosses larmes nettes, de couleur jaunâtre. Cet encens de première qualité est aussi appelé encens *mâle*.

L'oliban, ou véritable encens, est une gomme-résine d'une ou plusieurs espèces d'arbres, appartenant au genre *bussewellie*, et originaire de l'Inde.

Il possède une agréable odeur balsamique ; sa saveur est acide et amère ; il s'amollit quand on le mâche, adhère aux dents et blanchit la salive. Il s'enflamme aisément et répand une odeur agréable en brûlant.

Les anciens employaient l'oliban comme l'un des ingrédients de l'encens qu'ils brûlaient (incensum), d'après Malmonides, afin de masquer l'odeur qui s'élevait des animaux égorgés pour leurs sacrifices ; il servait aussi en médecine, à cause de ses propriétés stimulantes. L'encens arabe est une substance analogue.

Les anciens utilisaient aussi l'oliban contre le cancer, et, de nos jours encore, il joue un rôle merveilleux dans le traitement des maladies des voies respiratoires.

Si donc nous ne pouvons arriver à fumer modérément, combattons l'abus en mâchant de l'oliban, substance utilisée par les parfumeurs chez qui il est, par conséquent, facile de se la procurer.

Disons, pour terminer, que l'on vient à bout de la passion de fumer — comme de beaucoup d'autres — par l'hypnotisme.

Profes. CABASSE.
(des *Ecrivains Scientifiques Français*)

Les Produits nouveaux qu'il faut essayer.

Les fabricants travaillent et s'efforcent d'intéresser la clientèle par des nouveautés. En parfumerie, la nouveauté étant l'excitant indispensable aux affaires, on ne saurait en manquer.

Parmi les essences, citons l'essence de safran, qu'on n'avait pas vu dans le commerce depuis de longues années ; sa puissance odorante lui permet de donner des notes originales à une dose infinitésimale ; son prix, évidemment élevé, est donc sans importance.

La note du safran est extrêmement riche, comparable à celle des aldéhydes grasses, mais dans un genre beaucoup plus végétal. L'impression culinaire que ressentent les amateurs de cuisine méridionale, en l'appréciant seule, disparaît à l'usage. De même que la sauge sclarée est une essence de liquoristerie mais rend des services immenses à la parfumerie, de même l'essence de safran entre dans des compositions nouvelles qui n'auront rien à démêler avec le maître-coq.

Les essences indo-chinoises de *Bruyère de l'Annam*, de *Blé des Pagodes*, commencent à arriver en France. Les essences brutes ne seront peut-être employables qu'en savonnerie, mais les essences déterpénées donneront des notes très agréables. Nous préparons une étude détaillée sur ces produits nouveaux, mais qu'on sache bien qu'ils sont d'ores et déjà disponibles dans le commerce.

Le nom même de ces essences est tout à fait amusant et il est probable qu'il sera utilisé par des confectionneurs. Qu'ils n'oublient pas cependant, en déposant ces noms, qu'ils sont depuis longtemps, pour les huiles essentielles du moins, dans le domaine public, et ils auraient mauvaise grâce, par la suite, de se plaindre que tout le monde emploie ces noms.

Parmi les synthétiques, réservons une mention aux corps à odeur de rose très travaillés depuis ces années dernières et qui permettent de belles modifications des types classiques : Le formiate de géranyle, déjà très demandé, et surtout le formiate du géraniol de Palmarosa, dont l'odeur puissante de bois de gaiac est inimitable. Le butyrate de géranyle et le butyrate de phényléthyle, qui donnent la note rose de pommades. Tous les éthers de citronellyle, de géranyle et de phényléthyle sont l'objet d'examens attentifs de la part des parfumeurs qui y trouvent des éléments nouveaux de compositions exquises.

La diméthylhydroquinone est un beau fixateur de la note des Mélilots ; il change agréablement des odeurs de coumarine et de musc employés jusqu'à l'écœurement dans trop de préparations.

L'alcool styrallylique et son acétate méritent d'être étudiés ; c'est ce que nous faisons actuellement ; nous en entretiendrons plus tard nos lecteurs. L'alcool du vétyver (vétyvérol) isolé chimiquement, donne une note puissante et très constante dans ses effets ; l'acétate de cet alcool a également beaucoup d'applications.

Comme on le voit, les inventeurs ne se reposent pas : que les parfumeurs les imitent et recherchent la formule nouvelle qui ranimera le consommateur.

FLORIANE.

Les Récoltes.

Fleurs d'oranger. — Dans la matinée du 17 décembre dernier, la région comprise entre l'Estérel et la Principauté de Monaco a subi un abaissement de température considérable. Le thermomètre est descendu sur certains points jusqu'à — 12°, lorsque la veille encore, la température était printanière et les orangers en fleurs.

Beaucoup d'arbres ont péri ; les eucalyptus, les palmiers, les mimosas, les citronniers ont été atteints plus ou moins profondément. Il a fallu couper au pied les acacias qui donnent la cassie ; quant aux orangers, ils ont été soumis à la plus rude épreuve : quelques-uns, tués par le froid ont dû être arrachés, les autres ont perdu entièrement leurs feuilles et il a fallu les tailler très bas.

La récolte, si on peut appeler ainsi les quelques fleurs qui se sont épanouies çà et là, a atteint le dixième d'une récolte moyenne et ces quelques fleurs, mal nourries par des arbres ayant souffert, ont donné un rendement déplorable. Ce n'est pas en une saison que la nature peut réparer un dommage aussi profond et nos malheureux arbres ont besoin de plusieurs années de soins avant de retrouver leur vigueur.

La crise commerciale qui sévit depuis près d'un an a laissé des stocks importants dans les caves de la plupart des fabricants, aussi la situation a-t-elle été envisagée avec beaucoup de calme.

Le prix de 12 fr. 75 le kilo, exigé par le Syndicat des Propriétaires d'orangers de Vallauris, a été dépassé par quelques acheteurs, mais contrairement aux usages, on n'a pas tenu compte de ces derniers marchés dans la fixation définitive du cours.

Roses. — La récolte a été sensiblement inférieure à celle de l'année dernière et c'est à peine si elle a atteint les deux tiers d'une récolte normale.

La situation générale des affaires a fortement pesé sur le prix des fleurs. Les syndicats de producteurs demandaient 6 francs ; le Syndicat des Parfumeurs a répondu par le prix de 4 fr. 30 et ce prix a été maintenu jusqu'en fin de récolte. Se rendant compte des difficultés de la situation, les producteurs n'ont pas insisté, se réservant de prendre une autre attitude après l'achèvement des usines syndicales dont les travaux sont sur le point d'être terminés.

(Communiqué par MM. Roure-Bertrand fils, à Grasse.)

Propriétés de la Vanilline.

La vanilline cristallisée est un corps très employé en parfumerie comme en confiserie et en chocolaterie : pour certaines gaufrettes à goût amandé (praliné), on tend à lui substituer la vanilline amorphe (autre aldéhyde plus condensé dont le goût est plus agréable).

La vanilline est très soluble dans l'alcool ; voici en outre la table de solubilité de ce produit dans l'eau et dans les solvants les plus courants, qui nous est communiquée par MM. Thiercelin et Violet :

Table de solubilité de la Vanilline en grammes par litre de :

	EAU	ALCOOL			
		15°	30°	60°	90°
Températures	Grs	Grs	Grs	Grs	Grs
10°	5.2	50	80	755	1.100
20	15,5	66 6	180	1.500	1.750
50	44,4	166,6	750	3 000	5.000
78	66 6	400	950	4 000	10.000

Solubilité à froid dans 100 grammes de :

Vaseline, 11 grammes ;

Glycérine, 7 grammes ;

Huile, 11 grammes.

Il y a lieu d'éviter de laisser à la lumière vive les solutions de vanilline ; elles doivent être conservées de préférence dans du verre ou de la porcelaine ; éviter le contact du fer.

La Foire des Essences de Lavande

La Foire aux échantillons d'essence de lavande qui se tiendra cette année, à Digne, le 1er octobre, prendra une importance particulière du fait des problèmes nouveaux que posent les difficultés auxquelles se heurtent actuellement l'industrie et le commerce de la lavande. Pour faciliter les producteurs et les distillateurs, les parfumeurs et acheteurs du monde entier seront invités à y participer. D'ailleurs, une large publicité est entreprise dès maintenant pour attirer à Digne, à la Foire de Lavande, tous les acheteurs importants.

Etant donné l'importance prise par Digne pour la production et le commerce de l'essence de lavande, l'Office agricole des Basses-Alpes a pris l'initiative de convoquer à Digne, le jour de la Foire d'essence de lavande, un Congrès de la lavande dont le programme détaillé sera publié prochainement. Nous pouvons cependant dire, dès maintenant, que d'importantes questions y seront examinées, en particulier les moyens de remédier à la mévente actuelle de l'essence ; les meilleures méthodes de culture et de distillation, la protection de l'essence pure, etc. Plusieurs conférences y seront faites par des spécialistes de la lavande. L'Office agricole compte sur la présence de très nombreuses personnalités du monde scientifique et industriel.

Les renseignements seront fournis par M. le Directeur des Services agricoles, à Digne (Basses-Alpes).

La Commission de la Lavande

Nous engageons vivement les lavandiers à prendre connaissance de l'intéressant compte rendu publié par le Comité interministériel des plantes médicinales et à essences de la réunion de la Commission de la Lavande, convoquée au Ministère du Commerce le 17 mai dernier.

Cette brochure rend compte d'une manière tout à fait impartiale des suggestions et propositions faites par les lavandiers, commerçants et industriels présents. Le problème de la Lavande a été réellement posé de façon définitive au cours de cette réunion, l'ensemble des questions à résoudre étant passé en revue. Il n'a été apporté encore aucune solution, et d'ailleurs cette discussion ne visait pas à cela. Ce n'est que lorsque tous les travaux entrepris auront été menés à bien que la Commission pourra présenter des *solutions*. Nous nous permettons d'insister sur ce point, car nous avons lu dans quelques journaux des articles de membres de la Commission présentant leurs solutions théoriques comme ayant été adoptées par la Commission ou défendant leurs tendances personnelles en laissant croire au public que ce sont celles de la Commission elle-même ou de la majorité de ses membres.

C'est ainsi que nous voyons avec inquiétude défendre partout le « Schimmel test » de la Lavande, c'est-à-dire le dosage des éthers comme critérium de la valeur de l'essence, alors qu'au cours de la réunion de la Commission de nombreuses objections ont été posées contre l'emploi exclusif de cette méthode tendancieuse d'origine allemande.

Nous recommandons donc aux lavandiers de prendre connaissance du compte rendu de la réunion du 11 mai et de ne pas se baser seulement sur quelques articles de journaux de province qui auraient pu tomber sous leurs yeux.

GATTEFOSSÉ.

INFORMATIONS.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au numéro d'août 1921 un certain nombre d'informations commerciales.

TUNISIE.

LES DISTILLATEURS D'ESSENCES

L'oranger (bigaradier). — A Nabeul, quelques propriétaires ont planté des bigaradiers dont les fleurs sont distillées pour la production de l'essence de Néroli. La quantité d'essence obtenue annuellement varie de 80 à 90 kilos.

MM. Vial, Muraour, Paquis et Lafitte sont les principaux distillateurs de Nabeul.

Les Indigènes fabriquent surtout l'eau de fleurs d'oranger.

Le Géranium Rosat. — La culture du géranium rosat est de moins en moins pratiquée en raison du cours peu élevé des produits synthétiques similaires. Quelques indigènes distillent, d'une façon très rudimentaire, les quantités dont ils ont besoin pour leur usage personnel.

De rares domaines européens (Ksar Tyr, par exemple, M. de Lamotte, à Sidi-Mechrig) possèdent des plantations de géranium auxquelles la sécheresse de l'an dernier a causé un grand préjudice, mais qui seraient susceptibles de fournir un appoint intéressant si la vente était assurée.

Le Jasmin et la Rose. — Les quantités de roses et de jasmins distillées en Tunisie sont très faibles. Il en est pour ces plantes comme pour le géranium ; les Indigènes traitent des quantités répondant à leurs besoins et utilisent plus particulièrement l'eau de rose.

A Sfax, les distillateurs produisent, avec des appareils rudimentaires, des eaux aromatiques et des sirops. Dans cette région, la production en essence pourrait être beaucoup plus élevée avec des alambics perfectionnés. Il faut remarquer que l'essence obtenue est de qualité supérieure.

Les principaux distillateurs de Sfax sont :

Mohammed Meziou, rue de la Grande Mosquée ; Mahmoud Kakfak, Cellami, El Mirri, habitant tous les trois rue du Bey.

Les quantités d'essence fabriquées actuellement à Sfax sont les suivantes :

Rose, 1 kil. ; Jasmin, 1 kil. ; Oranger, 3 kil. ; Menthe, 1 kil.

Les essences sont vendues aux cours ci-après :

Rose, 15 fr. le gr. ; Jasmin, 17 fr. le gr. ; Oranger, 3 fr. le gr. ; Menthe, 2 fr. le gr.

Le romarin est la plante aromatique commune en Tunisie.

On la rencontre dans toute la partie Nord de la Régence et dans quelques régions du Centre.

L'essence de romarin, qui valait, en 1914, 4 fr. à 4 fr. 50, était vendue, en mai 1920, à raison de 25 à 30 fr. le kilo nu, quai Tunis. On ne signale actuellement aucune transaction.

Les principaux distillateurs de romarin de la Régence sont :

M. Bel Père, à Medjez-el Bab ;

M. Bel Fils, à Radès ;

M. Meunier, à Medjez-el Bab ;

M. Clouet, à Tabarka (distille également la menthe poivrée) ;

M. Cascio, à El Aroussa.

La Lavande *Stœchas,* malgré toutes les études concluantes accumulées, n'est pas encore traitée.

Le Myrte, abondant en Kroumirie et dans les Mogods, est distillé par M. Clouet, à Tabarka. L'essence de myrte a un débouché très limité. Elle s'est vendue néanmoins en 1920 au prix de 40 fr. le kilo nu.

P. M.

Physionomie du Marché.

Le marché est toujours calme sur la plupart des articles d'importation ; il semble cependant qu'il ait atteint le plus bas , car certains articles pour lesquels une petite demande est en vue ont déjà pris quelques points. C'est le cas des essences d'Italie, dont nous parlons ailleurs et qui ont gagné jusqu'à 40 % de leur valeur du mois dernier.

Un certain nombre d'essences sont aux cours de 1913, c'est-à-dire bien au-dessous de leur valeur réelle, si l'on tient compte du change français : les anis et badianes, les géraniums, Lemongrass, menthe du Japon, petit grain, rose de Bulgarie et des Jardins, Sauge sont moins chers en francs actuels qu'en francs or de 1913-1914.

Dans le compartiment des synthétiques, mêmes observations pour les alcools phényléthyliques, aldéhydes supérieures, anthranylate de méthyle, indol, ionones, oxydes de crésyls, qui sont moins chers qu'en 1914 en francs français, par conséquent deux ou trois fois moins chers en francs suisses ou en dollars. Les constituants anéthol, rhodinol, citronellol, eucalyptol sont dans le même cas.

La plupart des autres produits sont à parité de 1918, c'est-à-dire à des cours d'avant la hausse, et cependant la stagnation reste à peu près complète.

Tous ces cours sont donc faussés par l'abstention méthodique des acheteurs ; les fabricants ne pourront pas continuer à vendre au-dessous de leur prix de revient. La hausse est donc de plus en plus inévitable dès la reprise.

ROUMANIE.

L'Institut de Chimie roumain à Bucarest serait heureux de recevoir les collections de guerre des Revues scientifiques, techniques et industrielles françaises. Il recevrait avec plaisir le service régulier de ces revues ; s'adresser à M. le Dr Al. Zaharia, directeur de l'Institut de Chimie à Bucarest.

Les Cultures florales dans la Province de Port-Maurice

Nous pensons intéresser nos lecteurs par la publication d'une partie du rapport adressé à l'O. N. C. E. par M. Poriquet, consul de France à Vintimille. Les chapitres relatifs à l'industrie et au commerce qui montrent la formidable emprise allemande sur cette province ne sont pas moins intéressants, mais sortent du cadre de notre Revue.

Il y a une vingtaine d'années, les habitants de la région s'adonnaient presque exclusivement à la culture maraîchère, à la récolte des citrons, oranges et des olives. Depuis cette époque, et d'année en année, une révolution complète se produisit dans la culture ; la culture maraîchère disparaît complètement, le citronnier, l'oranger. l'olivier centenaire font place aux cultures florales.

Le Gouvernement italien a essayé de réagir en faisant paraître des décrets permettant de mettre un frein à ce déboisement intense, mais ces décrets étaient pris plutôt pour la forme. Que pouvait un Gouvernement devant toute une population venant faire ressortir que les produits des citrons, des huiles d'olive parviennent à peine à payer les impôts fonciers, alors que la vente des arbres tout en réservant le terrain, procurait au propriétaire, en une seule année, un revenu égal à celui de quinze à vingt ans de travail pénible pour l'entretien de ces arbres devenus presque improductifs.

D'autre part, durant la guerre et surtout les dernières années, le Gouvernement italien se trouva fort à court de combustible pour alimenter les usines à l'intérieur, usines qui travaillaient la plupart pour la défense nationale et qu'il ne pouvait être question de laisser chômer. Le bois d'olivier, le bois de citronnier, vinrent alors compenser dans une certaine mesure, le manque du charbon, et chacun fut tacitement autorisé à faire des coupes parmi les arbres dont les produits constituaient autrefois l'unique richesse du pays.

Beaucoup de propriétaires de terrains ainsi scalpés ont eu l'idée de consacrer une partie de leurs terres à la transformation immédiate de leur propriété en terrains propres à la culture florale.

Un marché aux fleurs se tient chaque jour à Taggia, San-Remo et Vintimille, du 15 septembre à la mi-mai ; celui de Vintimille est de beaucoup le plus important, et c'est là que se centralise la plus grande partie des fleurs de la région. Les transactions qui se font journellement sont considérables. On estimait avant la guerre que les intermédiaires allemands achetaient par an, sur le marché de Vintimille, pour trente millions de lires de fleurs fraîches coupées.

Depuis l'entrée en guerre de l'Italie, nos nationaux ont supplanté les Allemands dans cette branche commerciale, qui, chaque jour, prend une extension plus grande, comme le prouve le tableau ci-dessous, des exportations des fleurs fraîches en France :

Il a été exporté :

En 1913	....	4.554	quintaux
1914	....	3.592	—
1915	....	2.344	—
1916	....	18.754	—
1917	....	10.091	—
1918	....	15.690	—
1919	....	17.950	—

Le chiffre qui sera atteint cette année devra être de beaucoup le plus important que l'on aura pu constater jusqu'à ce jour. Il est, en effet, expédié chaque soir pour la France, 100.000 kilos de fleurs, et le chiffre d'affaires dépassera certainement deux cents (200) millions de lires (1).

Alors qu'avant la guerre, et pendant cette période troublée que nous venons de traverser, les œillets se vendaient de sept (7) à quinze (15) lires le cent, ces produits ont atteint, cette année, le chiffre formidable de cent trente (130) lires. Les roses qui, en 1913-1914, s'achetaient trente (30) à quarante (40) lires la centaine (prix maximum), ont été payées au mois de décembre dernier, trois cent quarante (340) lires. Actuellement encore, on paie les œillets une moyenne de quarante lires, et les roses cent cinquante (150) lires, cours qui se maintiendra vraisemblablement jusqu'à la fin de la saison. Rien que dans la seule journée du 23 décembre 1920, il a été fait sur le marché de Vintimille, huit cent mille (800.000) lires d'affaires, chiffre sans précédent.

Une source importante de revenus pour les propriétaires de terrains vient encore, depuis quelques années, s'ajouter à la vente des fleurs coupées.

Les rosiers continuent à produire quelque temps encore après que la vente des fleurs sur tige n'est plus rémunératrice.

Des parfumeurs de Grasse, Cannes ont commencé à centraliser les pétales de roses qui avant la guerre s'expédiaient en sacs sur ces deux localités, par wagons complets ; c'était pour ainsi dire l'utilisation des sous-produits.

En 1913 et 1914, les roses ainsi récoltées se vendaient de quinze (15) à quarante-cinq (45) lires les 100 kilos.

L'année dernière, elles se sont vendues de cent (100) à cent cinquante (150) lires.

Cette richesse de la terre a tenté certains capitalistes français, qui ont décidé de construire une usine dans le but de distiller des fleurs de la région.

Cette Société, présidée par M. Otto, ingénieur français, déjà président du Conseil d'administration de la Société Havraise Péninsulaire et d'autres affaires analogues, s'est constituée au capital de 6 millions ; la direction générale est à Paris, 80, rue Saint-Lazare. Elle a acheté à Vallecrosia, aux por-

(1) D'après un renseignement reçu tout récemment, de la Préfecture de Port-Maurice, la vente des fleurs, à la date du 1er février 1921, aurait atteint 150 millions de lires, sur les marchés de la Province.

tes de Vintimille, un vaste terrain de 60.500 mètres carrés. L'usine est actuellement construite et les machines doivent être mises en marche dans un mois. De vastes jardins d'essais de toutes plantes et fleurs ont été créés, des ingénieurs agronomes les surveillent, et des chefs de culture ont été attachés à l'Etablissement.

Cette industrie est appelée à prendre une grande extension, et à combattre heureusement l'influence allemande, avant la guerre maîtresse du marché aux fleurs de cette Province.

Deux autres distilleries de peu d'importance, aux capitaux italiens, essaient de lutter contre leur concurrente française ; elles se sont établies, l'une à Bordighera, l'autre à Taggia ; cette dernière, au capital de un million, est dirigée par M. Giovanelli, de Milan.

De cet exposé de la situation agricole de cette province, il semble résulter que l'on peut sans crainte d'être contredit, considérer la province de Port-Maurice comme une des plus riches de l'Italie. Cette situation est-elle stable? On peut franchement répondre affirmativement.

L'engouement pour la fleur d'ornement ne fait qu'augmenter, et d'autre part, les parfums provenant de la distillation des fleurs trouvant un débouché nouveau et d'importance en Amérique, procurent à tous les producteurs une grande source de prospérité.

Bibliographie.

Les Huiles végétales, origines, procédés de préparation, caractères et emplois, par H. Jumelle, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, directeur du Musée colonial. 1 vol. in-16 de 496 pages avec 125 figures : 15 francs. (Librairie J.-B. Baillière et Fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.)

Cet ouvrage est une étude essentiellement pratique des huiles végétales.

Nombreux sont les traités qui fournissent sur la chimie pure de ces huiles toutes les données désirables ; rares, par contre, sont ceux qui donnent, avec des détails suffisants, tous les renseignements que peuvent cependant être amenés à rechercher sur ces mêmes substances les industriels et les colons. Que veulent, en effet, savoir les industriels qui extraient ou utilisent les huiles, et les colons qui ont à récolter ou à préparer pour l'exportation les fruits et les graines?

Toutes les questions posées à ce sujet portent sur les points suivants :

Origines botaniques de ces substances grasses ;

Contrées où poussent ou sont cultivées les plantes productrices, et plus ou moins grande abondance de ces plantes ;

Méthodes employées pour la récolte des fruits ou des graines ;

Procédés indigènes ou européens mis en œuvre sur les lieux mêmes de production pour la préparation, sur place, de certaines substances grasses ;

Manipulations préalables, telles que cassage des noyaux ou des téguments, que beaucoup de graines nécessitent, soit en vue de l'expédition, soit au moment du traitement à l'usine ;

Caractéristiques générales et emplois déjà connus de toutes ces huiles.

S'il s'agit, d'autre part, de fruits ou de graines qui ne sont pas encore d'un usage courant, les industriels qui songent à en tirer parti désirent naturellement connaître, en plus de leurs origines et des moyens de se les procurer, si des essais, fût-ce de laboratoire, ont déjà été faits sur ces substances grasses, et quels en ont été les résultats au point de vue des applications variées qu'elle peuvent *a priori* recevoir dans l'alimentation, la savonnerie, la stéarinerie, la peinture, la fabrication des vernis ou des factices.

Aucun ouvrage ne réunissait dans son ensemble toute cette utile documentation, qui rendent pourtant aujourd'hui abondante les nombreuses recherches effectuées dans cet ordre de faits en ces vingt dernières années.

Il faut savoir gré à M. Jumelle qui était le savant le plus compétent sur la matière d'avoir publié ce nouveau volume.

La question de l'azote. — Parmi les problèmes qui sollicitent le plus vivement l'attention des chimistes, la fixation de l'azote atmosphérique intéresse à la fois la chimie pure, la chimie industrielle et la chimie appliquée.

Au point de vue scientifique pur, les nouvelles recherches faites dans ce but ont éclairé d'un jour nouveau certains faits obscurs touchant à la chimie des hautes températures et aux modifications de l'affinité qui se manifestent dans ces conditions.

Au point de vue applications dans le vaste domaine de la chimie industrielle et particulièrement dans l'industrie des explosifs modernes, l'importance des composés nitrés s'est révélée d'une façon grandissante.

Enfin dans la chimie agricole, qui s'est développée d'une façon aussi intense pendant la seconde moitié du siècle dernier, le rôle capital de l'azote dans la production végétale a été mis en évidence.

Si l'on ajoute que le nitrate de soude est en quantité limitée et sera épuisé avant la fin de ce siècle, on conviendra de l'importance du problème et de l'urgence d'en trouver une solution pratique.

Au cours des travaux de laboratoire exécutés dans ce but, un heureux hasard permit de découvrir un corps nouveau : la *Cyanamide calcique*.

C'est cette synthèse inattendue qu'étudie d'une façon lumineuse Mlle Granier, ingénieur-chimiste, dans l'opuscule qu'elle vient de publier chez Gauthier-Villars et Cie : la *Cyanamide calcique* et son emploi dans l'Agriculture (1).

Cet ouvrage intéressera non seulement les ingénieurs-chimistes, les ingénieurs agronomes et les officiers des armes savantes, mais encore tous ceux que passionnent les recherches faites sur les fixations de l'azote et notamment les cultivateurs de plantes aromatiques.

(1) Un volume in-8 écu de 114 pages avec 2 figures ; broché, net : 7 fr. — En vente chez Gauthier-Villars et Cie, 55, quai des Grands-Augustins, Paris (6e).

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

Sumary of N° 8

Camphor, natural and synthetic. — In the present number, we are publishing a further portion of the interesting study written by our prominent fellow-worker, A. Dubosc, on natural and synthetic camphor. This study is one of the most important, and, when completed, it will represent the finest modern general work available on that interesting question. In this instalment, the writer examines the probable mode of formation of Camphor in the vessels of the plant ; this gives him an opportunity of rapidly reviewing the results of the distillation of Laurus Camphora leaves. He then recalls the results of the numerous trials made to acclimatise the plant in several regions of the world. Then follows a critical review of the native methods for extracting camphor, as used in Japan and China. The next instalment of Mr Dubosc's work, in our next issue, will be devoted to the improvement of the methods of extraction.

The test of citronella oils. — Our english readers will also read with pleasure the interesting note of their learned countryman, the chemist Ernest J. Parry on the valuation of citronella oils.

Mr J. Gattefossé then gives the french opinion and points out the growing importance of the citronellal percentage, owing to the value of that component.

Moss-Rose and Bebeguar. — The distinguished historian who has been honouring the Parfumerie Moderne with his collaboration for the past ten years (Mr E. G.) recalls to us the origin of the Moss-Rose and the attractiveness it exerted for a long period on the horticultural and artistical world. He explains the forming of the Bedeguar, a king of gallnut of the rose-tree produced by the pricking of a Cynips, and he recalls some ancient folk beliefs referring to this curious natural phenomenon.

Aromatic plants of the Canary Islands. — Mr Jahandiez, the learned botanist who has made several journeys as an explorer so as to study medicinal and aromatic plants, (one of these journeys Marocco with Mr Jean Gattefossé), points out to the reader the important aromatic plants of the Canary Islands which he has recently visited with Mr Coufourier. Every one will admire the magnificent photographs taken by the latter. We are only serry that the present unfavorable conditions prevailing in the printing industry have compelled us to pick six plates only out of a collection numbering over 1200, which are all admirable. We are sorry to report that the Rose-Wood (Rhodorrizha scoparia and R. virgata) has disappeared from the Canary Islands being destroyed by an intense and ruthless felling.

Thus many a rare and magnificent species of Canarian plants are disappearing in spite of the protection trials made by the late Dr Perez, Director of the Botanical Garden of Orotava (Teneriffe).

Other Studies. — Floriane then explains to us the new methods lately introduced for setting formulae of

Sumario del N° 8

Alcanfor natural y de Sintesis. — En el presente número seguimos publicando el interesante estudio de nuestro distinguido colaborador el Sr A. Dubosc, sobre el alcanfor natural y sintético. Este estudio es de los más importantes, y una vez acabado, constituirá el más hermoso trabajo moderno de conjunto sobre esta tan interesante cuestión. El autor examina, esta vez, el modo probable de formación del alcanfor en los vasos de la planta ; con este motivo, el examina sucintamente los resultados de la distilación de las hojas de Laurus Camphora. Luego, recuerda los resultados de numerosos ensayos de aclimatación de dicho arbol en varias regiones del mundo. Sigue un examen critico de los métodos indigenos de extracción del alcanfer en el Japon y la China ; el estudio del Sr A. Dubosc que se publicará en nuestro próximo número tratará del perfeccionamiento de estos metodos de extracción.

El Examen de las Esencias de Citronela. — Ernesto J. Parry, el sabio de Londrès, critica en este artículo el método alemán llamado « Schimmel's Test » para el examen de los aceites esenciales de Citronela, y demuestra el interes del sistema ingles y francès llamado « Geraniol total ». El « Schimmel's test » ha sido abandonado más y más porque fomentaba más bien al fraude, indicando á los fasificadores indigenos la cantidad de petróleo que podian añadir á la esencia sin que ella dejase de pasar victoriosamente el examen.

La Rosa de cien hojas y el Bebeguar. — El distinguido historiador que viene honrando la Parfumerie Moderne con su colaboración desde unos diez años (el Sr E. G.) nos recuerda el origen de la rosa de cien hojas y el atractivo conque ella influyó sobre el mundo hortense y artístico durante largo tiempo. Luego explica la formación del Bebeguar, uni suerte de agalla del rosal producida por la picadura de un Cynips, y por fin recuerda unas antiguas creencias populares relativas á este curioso fenomeno natural.

Plantas aromáticas de las Islas Canarias. — El Sr Jahandiez, el sabio botánico que llevó á cabo varios viajes de exploración para estudiar las plantas medicinales o aromáticas, entre otros en Maruecos con el Sr Juan Gattefossé, en el presente estudio llama nuestra atención acerca de las plantas aromáticas importantes de las Islas Canarias, que visitó recientemente con el Sr Coufourier. Cada uno admirará las magníficas fotografías obtenidas por este último ; solamente sentimos que las presentes dificultades de la industria de la imprenta nos hayan obligado á escoger seis clisés y nada más, entre una colección de 1200 que son todos dignos de admiración. Señalaremos la desaparición de la madera de rosa de las Canarias (Rhodorrhiza scoparia y R. virgata) destruida por una explotación intensa y desordenada.

Asi muchas raras y bellas plantas de las Canarias van desapareciende á pesar de los ensayes de protección

Eau de Cologne. Perfumers will find there many interesting items and we strongly advise our foreign readers to have it translated.

Mr A. Rolet is giving us sundry informations on recent studies concerning Perfumery, and he is touching many subjects for the benefit of manufacturers and growers of aromatic plants in Europe or the Colonies.

Then come some notes on the Belgian Fair held at Brussels, also on the condition of the markets of aromatic products, further some commercial notes concerning the whole world, and chiefly the latest protective custom-duties.

We beg to specially call our readers attention on nour New-Books Index and Report. Being published regularly, it will be of great value to chemists and laboratory perfumers, who must by all means keep themselves posted up with all modern works. We read and analyse close to one thousand scientific, manufacturing or business reviews published in France and abroad and we are thus in a position to point out all the papers printed anywhere in the world on the manufacture of Perfumes.

This work also enables the reader to fully grasp the importance of « La Parfumerie Moderne » and of the works distributed by the care of its « Comittee of Scientific Redactors ».

P. M.

que se hicieron bajo los auspicíos del difunto Doctor Perez, Director del Jarden Botánico de Villa Orotava (Tenerife).

Otros estudios. — Floriane nos explica luego los nuevos métodos empleados desde poco tiempo para establecer unas fórmulos de Agua de Colonia. Hé aqui unas enseñanzas preciosas para los Perfumadores y les aconsejamos mucho á nuestros lectores extranjeros se tomen la pena de traducirlo.

El Sr A. Rolet nos da varios informes sobre unos recientes estudios relativos à la Parfumeria, y á todo lo toca por el mayor interes de los fabricantes y de los plantadores de vejetales aromáticos en la colonias asi como en Europa.

Siguen unas notas sobre la Feria Belga en Bruselas, sobre el estado de los mercados de prodúctos aromáticos, asi como mas notas relativas á las recien.es protecciones aduaneras.

LLamamos muy especialmente la atención de nuestros lectores acerca de nuestra documentación bibliografica ; este trabajo, que viene publicado regularmente, hace un enorme servicio á los quimicos y perfumadores de laboratorio, á quienes les es indispensable estar siempre al tanto de todos los trabajos modernos. Nosotros leemos y analisamos como un millar de revistas cientificas, industriales o commerciales francesas y extranjeras, y asi es que podemos señalar la totalidad de los estudios que vienen publicándose en el mundo sobre la industria de la Perfumeria.

Este trabajo permite tambien hacerse cargo de la importancia de la Parfumerie Moderne y de los trabajos esparcidos por el cuidado de su comité de redacción cientifica.

La Hausse.

La hausse de la monnaie en Extrême-Orient et la diminution, et même la disparition des stocks européens, provoquent, en ce moment, des fluctuations marquées, sur certains produits d'importation.

Ce que nous prévoyions se réalise : dès les premières demandes, une augmentation considérable s'est produite, notamment sur les essences de Girofle et feuilles de Cannellier qui ont doublé de valeur en une semaine.

Il y a des présomptions sérieuses de hausse sur nombre d'autres essences orientales, chinoises, japonaises, indiennes, etc., dont la demande s'active à chaque instant.

Ylang Ylang Bourbon.

Depuis la baisse des Ylang d'origine de Bourbon, il se trouve sur le marché des qualités très différentes les unes des autres, toutes étiquettées n° 1 et contenant des proportions de Cadinène insoluble variant de 30 à 70 %.

Les distillateurs de Bourbon devraient éviter de mettre en vente sous un seul numéro des qualités dont le prix varie de 100 à 300 francs le kilog : la marque et le numéro d'origine ne représentant plus aucune garantie pour le consommateur.

Des analyses succinctes basées ur la solubilité, par exemple, pourraient donner quelque indication préalable à l'acheteur en lui permettant de se faire une idée sur la valeur odorante de l'Huile essentielle qui est généralement inversement proportionnelle à la solubilité.

En attendant des analyses plus précises : cette première indication peut être précieuse.

Le Stéréate de Zinc.

On nous avise que, parmi les qualités de stéarate de zinc actuellement sur le marché, un certain nombre contiendrait encore de l'oxyde libre de zinc. Le stéarate de zinc pur aurait un point de fusion de 72°, alors que le stéarate contenant de 15 à 20 % d'oxyde ne fondrait qu'a 93° et plus.

Nous n'avons pu nous assurer de ces indications, ne possédant pas les divers échantillons en question ; il sera cependant aisé à nos lecteurs de procéder aux vérifications voulues.

EN ITALIE.

Le Conseil des Ministres vient de doubler l'impôt de luxe sur les articles de parfumerie.

Dernière heure : 24 *août* 1921.

Le Camphre et sa Synthèse *(suite)*

Il paraît indéniable que le camphre naturel le plus anciennement connu a été le camphre de Bornéo, fourni par le *Dryobalanops Camphora,* grand arbre qui croît surtout à Sumatra ; par contre le camphre le plus répandu est celui de Chine ou du Japon produit par le *Laurus Camphora*, le laurier camphrier, l'un des plus beaux membres de la famille des Lauracées. Bien d'autres végétaux contiennent aussi une résine analogue au camphre, à côté de terpènes et d'huiles essentielles, tels sont le romarin, la lavande, la sauge, la matricaire, l'aunée, l'eucalyptus, la camomille, la menthe Pouliot, la muscade, la tanaisie, et bien d'autres encore. Au point de vue purement industriel, la plupart de ces camphres sont sans intérêt, soit qu'ils se présentent avec des caractères particuliers, soit qu'ils se trouvent dans les végétaux en quantité trop faible pour mériter l'extraction.

Les seules plantes intéressantes au point de vue de la production du camphre naturel sont, sans contredit, le *Laurus camphora* ou camphrier et le *Dryobalanops* de Bornéo qui fournit le bornéol, aisément transformable en camphre, par oxydation.

Au point de vue d'anatomie et de biologie végétales, la formation du camphre et du bornéol dans ces deux arbres, est identique à celle des résines et des essences, le camphre jouant le rôle de *stéaroptène* et l'huile de camphre le rôle d'*œloptène*. Les organes sécréteurs sont les cellules spéciales, bordant des cavités dont elles affleurent la paroi et où vient s'accumuler le produit de sécrétion. Dans les Lauracées et particulièrement dans le *Laurus camphora,* ces cellules se trouvent, soit dans le parenchyme de la feuille, soit à la face supérieure, soit à l'intérieur de l'épicarde. Sous quelle forme les éléments hydrogénés et carbonés contenus dans l'atmosphère sont-ils assimilés par la feuille ? dans quelles conditions cette absorption se fait-elle ? Quel rôle y joue l'influence de la lumière et de la chaleur ? Ce sont là, autant de questions qui sont jusqu'à ce jour restées sensiblement sans réponse.

Si on admet les hypothèses posées par Isidore Pierre, par Berthelot et André, si on les rapproche de certaines expériences de Charabot et de ses collaborateurs, il semble probable que les principes immédiats, élaborés par les feuilles, cheminent dans l'arbre et y subissent diverses modifications : l'élimination d'eau donne des terpènes, l'oxydation, soit par auto-action, soit sous l'influence de l'air fournit du camphre. Selon Tschirch et Shoïlawa, ces transformations seraient variables dans les différentes parties de l'arbre ; Hébert et Charabot ont également observé que certaines plantes contenant des composés terpéniques sont susceptibles de les consommer dans l'obscurité, pour leur propre nourriture, en donnant des produits de transformation. Les principes formés initialement dans la feuille, gagnent-ils le tronc pour y subir une première transformation dont la durée est fort longue, puis reviennent-ils s'oxyder dans la feuille pour retourner enfin, transformés en camphre et dissous dans les terpènes, jusqu'à la partie centrale? Si on se reporte au travail de Maisch sur la culture du camphrier en Floride, on serait tenté de le croire, car ce savant a trouvé, dans les feuilles de végétaux normaux, jusqu'à 4 % de camphre. D'autre part, à Formose, de temps immémorial l'extraction n'est guère pratiquée que sur les troncs, les racines et les grosses branches des camphriers, les feuilles et les menues branches sont rejetées, car, prétendent les indigènes, on n'en retire qu'une substance liquide peu avantageuse pour la préparation du camphre solide. La même observation a été faite à Sumatra à propos des *Dryobalanops :* en traitant un arbre jeune, on n'en retire que des substances liquides, seuls, les vieux troncs, fournissent le *Mappobarra* ou camphre solide de Matayan. Bien plus, dans les vieux Dryobalanops, dans d'antiques *Dipterocarpus aromatica,* tels que l'on en rencontre encore sur la côte Nord-ouest de Sumatra, à Lingel, à Labuan, on trouve le bornéol à l'état solide, en morceaux plus ou moins gros, condensé dans le tronc de l'arbre ; en fendant en deux la souche, on trouve l'alcool en fragments qui pèsent parfois jusqu'à cinq kilos.

En fait, les observations précises sur la formation du camphre dans le camphrier feraient presque défaut sans l'étude qui a été faite, il y a quelque vingt ans, par David Hooper sur les feuilles du *Laurus Camphora*. Cinquante livres de feuilles fraîches provenant du jardin botanique d'Ootacamund furent soumises à la distillation aqueuse pendant vingt-quatre heures et, du liquide recueilli, on put séparer 248 grammes d'huiles essentielles, soit environ 1 % de la matière première. Cette huile, d'une teinte jaunâtre, avait à +15° une densité de 0,9322 et jouissait d'un pouvoir rotatoire dextrogyre de +9°4. Soumise à la distillation fractionnée, elle fournit très peu de liquide avant 100° et ne commence à bouillir régulièrement que vers 175°. Aux températures supérieures, Hooper obtint le fractionnement suivant :

+180°	—	20,6 %
+185°	—	31,0 %
+190°	—	15,5 %
+195°	—	10,6 %
+200°	—	5,6 %
+205°	—	3,3 %
Résidu	—	8,6 %

La perte, soit 4,8 % était représentée par une certaine quantité de camphre que l'on recueillit dans le condenseur. Le résidu était solide à froid, de teinte jaunâtre et il dégageait une forte odeur camphrée. De cet essai, on pouvait conclure que le camphre existait bien dans la feuille, mais en quantité infime ; le résultat n'était pas encourageant, Hooper pensa qu'en traitant des feuilles poussées à une altitude moins haute que celle de Ootacamund qui se trouve à plus de 2.200 mètres, il aurait des résultats différents. L'événement montra la justesse de ses prévisions : dans un second essai, il em-

ploya des feuilles provenant d'arbres plantés à Maduratam, sur le Milgirei, à 300 mètres plus bas qu'à Ootacamund. Dans la distillation aqueuse, la quantité de camphre obtenue fut telle que le serpentin de l'appareil fut obstrué et que, pour 22 kilos de feuilles, on retira 62 grammes de carbonyle. Quant à l'huile essentielle, sa densité était, à 15°, de 0,9314 et son pouvoir rotatoire à +54°. Voici, d'ailleurs, les proportions de liquide recueilli, lors du fractionnement, aux diverses températures :

+185° — 13,3 %
+190° — 20,0 %
+195° — 15,5 %
+200° — 20,0 %
Résidu — 25,0 %

La perte, soit 4,2 %, était due encore à la condensation d'une partie du camphre ; l'huile essentielle contenait 29,2 % de camphre et le poids total contenu dans 22 kilos de feuilles correspondait à 91 gr. 2, soit 0,41 %.

En dehors de ces renseignements précieux sur la teneur en camphre de la feuille de camphrier, les essais d'Hooper montraient quelle influence l'altitude exerce sur la formation du camphre. Le carbonyle existe donc dans la feuille, tout formé et, à côté, se trouvent les terpènes, pinène, phellandrène, dipentène que contient l'huile de camphre. Malheureusement, le travail d'Hooper n'indique en aucune façon la méthode de caractérisation qu'il a employée dans la diagnose des produits solides recueillis ; il en indique seulement le caractère solide et n'en donne même pas le point de fusion. S'y trouvait-il du bornéol ? Cela est fort probable, car on en a rencontré dans les produits des *Camphor-Farms* de Floride. En tel cas, l'hypothèse hardie posée, il y a quelque soixante ans, par Gerhardt, sur la genèse du camphre, se trouverait vérifiée. On se rappelle qu'à la suite d'essais sur l'essence de valériane, à côté du bornéol $C^{10}H^{18}O$, Gerhardt avait trouvé un carbure en $C^{10}H^{16}$ qui, sous l'influence de la potasse alcoolique fixait les éléments de l'eau et qui, oxydé par l'acide nitrique, donnait du camphre. Il en déduisait que le camphre na[illegible]l ne se forme pas dans la plante par oxydation directe du terpène initialement fourni par la cellule, mais bien par une hydratation, qui transforme $C^{10}H^{16}$ en $C^{10}H^{18}O$, suivie d'une oxydation qui donne le camphre, par arrachement d'une molécule d'oxhydrile.

Cette supposition a trouvé une première confirmation dans les travaux de Jeanjean. Ce chimiste a, en effet, tiré de l'alcool de garance une essence bouillant à 160° et ayant tous les caractères du bornéène ; or, le bornéol ne se forme qu'en partant du bornéène et sa genèse est identique à celle de l'alcool éthylique en partant de l'éthylène.

$$C^2H^4 + H^2O = C^2H^6O$$
$$C^{10}H^{16} + H^2O = C^{10}H^{18}O$$

Si, d'un autre côté, on considère la difficulté avec laquelle on arrive à fixer un atome d'oxygène sur le camphène et le temps que demande cette opération, à côté de la rapidité avec laquelle on transforme le bornéol en camphre, on est tenté de considérer, comme juste et bien fondée, l'hypothèse de Gerhardt et d'admettre que, dans la plante, la genèse du carbonyle passe par trois phases : formation du terpène, hydratation en bornéol, oxydation en camphre. Il est à remarquer, d'ailleurs, que la plupart des procédés de synthèse tendent à produire du bornéol, de préférence au camphène, la pratique industrielle marche donc dans la voie indiquée par l'hypothèse scientifique.

Il est également possible qu'un ferment, identique à la *lacase* de Bertrand, qu'une oxydase semblable à celle que l'on trouve dans la luzerne, dans le trèfle, dans le caoutchouc, joue aussi un grand rôle dans la formation du camphre. Etant donné les théories de la catalyse, les résultats obtenus par Bertrand avec la *lacase* sur l'hydroquinone, la pyrocatéchine, le pyrogallol, il serait permis de concevoir, pour la synthèse du camphre, une forme nouvelle où les moyens employés, jusqu'à ce jour, pour passer des terpènes au carbonyle, pourraient être négligés. Si la chaleur est actuellement nécessaire, si des procédés chimiques sont indispensables pour modifier la structure du pinène en celle du bornylène et le rendre apte à s'adjoindre la molécule d'oxygène qui transforme le terpène en lui donnant la fonction cétonique, on peut songer à remplacer ce processus long, pénible et coûteux.

L'ensemencement, à température voulue, dans des conditions déterminées, de l'essence de térébenthine à l'aide d'une oxydase, suffisamment approvisionnée de sels manganeux ou vanadiques, convenablement entretenue d'oxygène moléculaire, soit par aérification, soit par l'apport de sels oxydés dissociables, doit permettre de passer du terpène au camphre.

Si osée que puisse paraître une semblable hypothèse, elle se trouve en partie justifiée par l'examen des sous-produits recueillis dans la distillation des bois de *Laurus Camphora* et de *Dryobalanops*. Le premier est l'huile de camphre qui se présente sous diverses formes : une essence lourde dont la densité varie entre 0,950 et 0,960 ; une huile bleuâtre, dichroïque, de densité 0,930 ; une huile légère, de densité 0,900. Ces deux dernières qualités ne sont guère exportées et elles sont utilisées sur place, en Extrême-Orient, pour l'éclairage. Depuis 1880, l'huile lourde arrive assez régulièrement en Europe et en Amérique ; elle contient environ 50 % de camphre dissous dans les divers terpènes qui la composent et que l'on sépare, par cryoscopie, d'après la méthode de Schimmel, procédé qui est appliqué également par le gouvernement japonais dans ses usines de Rashow et de Taïhoka.

Les produits incristallisables de l'huile de camphre sont constitués, d'après les analyses de Zadig, par du terpinol lévogyre fondant à +45°, par une huile blanche de densité 0,870 à 0,910, distillant vers 165° et formée du cinéol, de dipentène, de phellandrène et de pinène, par du camphène bouillant vers 160° et facilement isolable sous la forme d'acétate de bornyle enfin par une huile rouge, de densité 1,035, distillant entre 325° et 270° et formée de carvacrol, d'eugénol et surtout de safrol. L'huile de bornéol contient, elle aussi, une forte proportion de cet alcool que l'on peut isoler

par cryoscopie. La partie liquide restant est constituée par un carbure en $C^{10}H^{16}$, dextrogyre, bouillant vers 165°, s'oxydant à l'air, combinable à l'acide chlorhydrique et très probablement analogue au carbure $C^{10}H^{16}$ obtenu en traitant le bornéol par l'acide phosphorique. De ces diverses analyses, il ressort que l'on trouve dans ces huiles, qui constituent évidemment le camphre ou le bornéol en période de formation, des terpènes, des produits de transformation et enfin le carbonyle ou l'alcool.

C'est surtout au Japon et à Formose que pousse le camphrier, mais on le rencontre encore sur d'autres points : abondant en Chine, on le trouve à côté du *Dryobalanops* dans l'archipel Malais, ainsi qu'en Indo-Chine, dans le pays des Moïs et dans le Cambodge. Dans les Indes anglaises, la culture du camphrier a été florissante avant l'ère chrétienne aussi, comprend-on aisément que le gouvernement anglais fasse, aujourd'hui, tous ses efforts pour l'y faire renaître.

Le camphrier pousse d'ailleurs fort bien aux Indes et le jardin botanique de Calcutta en possède une superbe allée, plantée vers 1802. On en trouve également de nombreux plants au jardin botanique d'Ootacamund et dans quelques autres régions du Nilgris. Dans les provinces du Nord-ouest, à Ihansi on rencontre quelques débris de plantations jadis florissantes, restes de forêts qui ont dû couvrir une partie du Népaul et de la région qui s'étend entre le Bengale et l'Irraouady supérieur et où l'on préparait le célèbre camphre de Chettagong. A Ceylan, sa culture s'est perpétuée, encore que l'arbre ne s'y développe normalement qu'à l'altitude de 1.500 mètres.

En Amérique, on a tenté d'acclimater l'arbre à camphre en Floride et en Californie et la Société Dupont de Nemours a créé, dans ces états du Sud, d'énormes Camphor-Farms d'où elle espère, dans un avenir encore lointain, tirer tout le camphre nécessaire à ses usines de celluloïd ; *Polatka Camphor-Farm* a donné déjà quelques résultats intéressants.

On trouve encore le camphrier, mais en quantité trop faible pour donner lieu à exploitation, au Brésil, à la Jamaïque, à Java, à l'île Maurice, et à Madère.

En Europe, on en trouve quelques rares individus en Italie, notamment aux environs de Naples, et l'Université de Pise s'enorgueillit, à juste titre de son camphrier, planté en 1842, dans son jardin botanique.

Il paraît évident que le camphrier est susceptible de croître et de se développer dans bien d'autres contrées que la Chine et le Japon, mais, en raison de sa croissance très lente et du temps fort long qui s'écoulerait avant qu'on en put tirer profit, des plantations ne sauraient être entreprises à l'heure actuelle, malgré la disette de camphre, qu'au prix d'énormes sacrifices et par la mise en jeu de capitaux considérables destinés à rester improductifs pendant de fort longues années.

C'est ce qui explique que le Japon, possesseur de Formose, producteur très important lui-même, se trouve aujourd'hui, le maître incontesté du marché du camphre naturel et c'est ce qui fait comprendre la facilité avec laquelle il a pu imposer et maintenir, en dépit des prix exorbitants qu'il a tenus, son monopole.

Au Japon, le camphrier croît à des altitudes élevées, loin du bord de la mer ; c'est un fort bel arbre qui atteint, en pleine croissance, vingt mètres de haut et plusieurs mètres de circonférence. Il lui faut de cent à cent vingt années pour arriver à un tel développement et c'est seulement à ce moment que l'on peut songer à l'exploiter d'une façon utile. Les feuilles en sont aromatiques, les fleurs petites et blanches, le fruit est une baie sphérique de la grosseur du haricot, le bois a un grain fin et serré. Il porte plusieurs noms synonymes : le *Cinnamomum camphora*, le *Laurus camphora* et le *Camphora officinarum*. Les forêts de camphriers se rencontrent surtout dans les provinces de Kola, de Kuesa, de Leki-Koro, d'Iga-Soruga, d'Iisi-Kis, de Gotho, de Kiao-Tchéou, de Tchi-Kousen et particulièrement dans le Sud. Primitivement, l'exploitation s'y faisait de la façon suivante : l'arbre abattu était débité en menues bûchettes que l'on plaçait dans des récipients en fer ou en bronze, munis d'un faux fond et susceptibles d'être chauffés, on les couvrait d'un condenseur en bois, ayant la forme d'un tronc de cône. Le récipient étant rempli aux deux tiers d'eau et chauffé, la vapeur produite volatilisait le camphre qui se rassemblait dans le condenseur, tandis que l'huile de camphre restait dans l'eau du vase de distillation, où elle se séparait par différence de densité. Le camphre, après avoir été pressé, était emballé dans des barils tronconiques ou tinettes en bois de camphrier, cerclées de bambou et recouvertes d'un emballage de nattes. C'est sous cette forme, qu'il y a une trentaine d'années, le camphre arrivait en Europe sur le marché de Londres, du Havre ou de Hambourg ; il provenait généralement du port de Kobé où s'en centralisait l'embarquement. C'était un produit ayant l'aspect d'une masse grisâtre ou gris jaune, assez fragile, peu ductile et de cassure cristalline ; il était mélangé d'eau et contenait de nombreuses impuretés, feuilles, sables, fragments de branches qui n'en permettaient guère l'emploi qu'après dissolution dans l'alcool ou raffinage par sublimation. Avec la méthode d'extraction employée par les natifs dans la forme que nous venons de décrire, on n'extrayait guère du bois plus de 3 % de camphre. Ces procédés vétustes ont été depuis plus de vingt ans, absolument abandonnés et on utilise au vieux Japon les procédés perfectionnés en service à Formose et que nous décrirons plus loin.

Il est très difficile de savoir quelle est la production particulière du vieux Japon, car, la plupart du temps, elle a été confondue, dans les statistiques publiées par le gouvernement japonais avec la production de Formose, le tout passant au compte du monopole. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

Le véritable centre de production du camphre est, sans contredit, Formose, *l'île belle* que les amiraux Courbet et Lespès ont failli acquérir à la France et dont très habilement les Japonais se sont emparés à la suite de la guerre avec la Chine.

Le camphre, à Formose, est produit presque uniquement par le *Laurus camphora* qui s'étendait en forêts immenses sur la majeure partie des montagnes

de l'île, couvrant même les pentes les moins inclinées des monts du district des Sauvages et du Taitocho. La zone forestière s'étend depuis Ratho jusqu'à Ruikipoh, sur une étendue de 80 à 90 milles japonais, soit 300 kilomètres et de Hanau à Shakomaki sur une longueur de 20 *ri* ou 60 kilomètres.

Tout au début de l'exportation du camphre, c'étaient les indigènes qui s'occupaient librement de la distillation: au XVIII[e] siècle, le gouvernement chinois maître de l'île, pressentant vaguement l'importance que pourrait acquérir le camphre au point de vue commercial, établit, sur les conseils des Hollandais fixés depuis 1622 aux îles des Pong Ho, un monopole de fabrication infligeant des peines barbares à tout individu qui ne le respectait pas. En 1720, plus de deux mille personnes furent exécutées dans l'île à la suite de délits de ce genre et les arborigènes furent traités avec une telle rigueur qu'ils se révoltèrent. Finalement, le droit de production leur fut reconnu, mais le gouvernement chinois se réserva le droit d'acheter la totalité du camphre produit dans l'île à un prix déterminé. Cet arrangement, dont semble s'être inspiré depuis le ministère japonais, dura jusqu'à l'expédition franco-anglaise, en Chine ; à sa suite, certains ports de Formose, Kelung, par exemple, ayant été ouverts aux étrangers, ceux-ci refusèrent de reconnaître le monopole impérial et firent commerce directement avec les distillateurs indigènes. Ce procédé irrita les mandarins qui voulurent sévir, des troubles s'en suivirent et le monopole finit par être aboli en 1868.

La première conséquence de la liberté d'exploitation, que la Chine se vit l'obligation d'accorder, fut que la population de Formose, plus soucieuse de toucher un bénéfice immédiat que d'assurer l'avenir de la production, n'employa ni un mode de récolte rationnel, ni un reboisement méthodique, ni une culture perfectionnée susceptible d'augmenter ou tout au moins de maintenir le chiffre de sa production annuelle.

Abattant sans pitié les arbres producteurs, même quand ils n'avaient pas atteint l'âge de maturité, n'en extrayant la gemme qu'imparfaitement, les distillateurs indigènes firent un tel vide autour d'eux que lors de la conquête japonaise, les jours du camphre de Formose étaient déjà comptés.

La méthode d'extraction alors usitée était vraiment barbare et peu rémunératrice ; jusqu'en 1880, le camphre était extrait par simple ébullition à l'eau et recueilli à l'aide d'une écumoire ; c'était d'ailleurs le même procédé qui est employé, de temps immémorial, dans le Tonkin.

A partir de 1880 quelques modifications furent introduites dans ces habitudes primitives et on procédait à la cueillette du camphre de la façon suivante. Un coolie expérimenté était chargé du choix des arbres à traiter et pour se rendre compte de leur valeur, il les entamait à différents endroits avec un instrument assez semblable à un rabot, cela en vue de s'assurer que l'arbre contenait assez de camphre pour que l'exploitation en fut rémunératrice. Or, en principe, il est posé qu'un arbre n'est exploitable que s'il a atteint l'âge de cent ans ; on s'attaquait donc aux plus beaux individus de la forêt. L'essai n'était souvent pas fructueux, car la richesse du végétal est très inégale et il se présente souvent qu'un seul côté du camphrier contient de la gemme. C'était alors de ce côté qu'on l'attaquait, rapant pour ainsi dire le tronc jusqu'à la hauteur où les ouvriers pouvaient commodément atteindre. Les fragments ligneux étaient broyés, puis mis à bouillir avec de l'eau dans une marmite de fer recouverte d'une jarre de porcelaine de forme particulière : le camphre venait s'y condenser, on la retirait pour la racler, puis on la remettait en place. Comme le camphre se trouve dans le tronc jusqu'à la hauteur de trois mètres au-dessus du sol, on le déchiquetait jusqu'à ce qu'il s'abattit, puis on arrachait les racines dont la teneur en camphre est assez grande et dont le traitement améliorait le rendement. Si, à l'essai, les premiers copeaux ne donnaient pas un résultat suffisant, on abandonnait l'arbre mutilé pour s'attaquer à un autre et ainsi de suite. Il est impossible d'imaginer procédé plus dévastateur et il est heureux que les forêts de Formose aient été aussi étendues, si on avait toléré longtemps un semblable mode d'exploitation, l'épuisement, que l'on constate maintenant, se serait produit vingt-cinq ans plutôt.

Les rendements par suite de l'imperfection de la récupération, même dans ce procédé déjà perfectionné, étaient faibles. Un *set* du groupe de 10 appareils qui exigeait quatre hommes pour le conduire ne produisait guère que 3 à 4 kilos par jour et toute l'huile était perdue.

Une autre méthode, que les indigènes employaient à côté de ce premier procédé d'origine chinoise, était au moins aussi primitive : à même le tronc d'un camphrier abattu ils creusaient à la hache une sorte d'auge qui était remplie d'eau et que l'on chauffait en y projetant des pierres rougies au feu, le liquide chaud pénétrait dans le bois et y dissolvait le camphre et l'huile. Le premier était recueilli dans des couffins formant cloche à sublimation, l'autre venait flotter à la surface de l'eau et en était séparé par différence de densité. On conçoit qu'un tel procédé ne donnait que des résultats médiocres, aussi bien comme rendement que comme qualité. Aussi, après avoir été très recherché sur le marché de Londres et de Hambourg, par suite de son défaut de qualité, de sa haute teneur en eau et en huile, au moment de la conquête japonaise, le camphre de Formose avait perdu toute sa réputation. Le gouvernement chinois avait bien tenté de porter remède à la situation en rétablissant le monopole, mais il en était empêché par les protestations incessantes des traitants japonais et américains installés à Ké-Lung et à Haïnan. D'autre part, la situation intérieure ne permettait guère d'apporter de grandes modifications qui eussent demandé le concours de capitaux importants. Le commerce du camphre à Formose disaient à cette époque les *Foreign Office Annales* traverse une crise grave et les transactions sont presque nulles.

André Dubosc.

(A suivre). *Ingénieur-chimiste.*

(C. R.)

L'Examen des Essences de Citronnelle.

THE VALUATION OF CITRONELLA OILS

by Ernest J. PARRY

For the past fifteen years, the writer and the late J. C. Umney used every endeavour, in season and out of season, to persuade the London market and english consumers generally, to value citronella oil by means of the determination of the total acetylizable constituents, conveniently known as the « total geraniol ».

At that time the test usually accepted both in England and France, was an empirical solubility test, which had been recommended by Schimmel & C° and had become known as « Schimmel's test ».

Many discussions took place between the english chemists on the on hand, and Messrs Schimmel & C° on the other, frequently of a somewhat acrimonious character and often containing statements which to day's experience show require some revision.

Apart from these minor argumentative details, the main position adopted by the english chemists was that the so-called « Schimmel's test » was merely an empirical standard, unnecessary for pure oils, but used by native adulterators to fix the maximum quantity of petroleum which could be added to a fine oil to pass the test, and that to this extent, it was en encouragement to adulterators ; whereas the « Geraniol » determination was an absolute and trustworthy method of gauging the value of the oil.

The view taken by Messrs Schimmel and C° may fairly be expressed by the statement in their *Report* of April 1912, p. 52 ; where they say « We are, and always have been very sympathetic indeed towards the geraniol test as such, and that our sole reason for advocating Schimmel's simple and stricter test is because we doubt the possibility of a general commercial application of the geraniol test for the present ».

In England, the views of the English chemists soon prevailed and to day, practically every drum of citronella oil is examined by the acetylative process, and the guarantee to « pass Schimmel's test » has disappeared from the sales contracts on the London market, and has been replaced by a « geraniol content » guarantee.

In the recently issued english translation of the second volume of Gildemeister and Hoffmann's work « The volatile oils » which is, of course, published under the auspices of Messrs Schimmel & C°, we are glad to see that on page 229 appears the following statement : « The quality of citronella oil is test ascertained by the quantitative determination of the acetylizable constituents, viz : geraniol, nerol, citronellol, borneol and citronellal, which for this purpose are designated by the collective

Au cours des quinze dernières années, l'auteur et le regretté chimiste Umney appliquèrent tous leurs efforts à persuader le marché londonien et les consommateurs anglais en général, de pratiquer l'examen et l'évaluation des essences de Citronnelle par la détermination de la totalité des constituants acétylables, indice dénommé, pour plus de commodité, « Géraniol total ».

A cette époque l'essai habituellement accepté aussi bien en Angleterre qu'en France était un essai empirique de solubilité ; cet essai avait été recommandé par Schimmel et C° et était connu sous le nom de « Schimmel Test ».

De nombreuses discussions eurent lieu entre les chimistes anglais, d'une part, et MM. Schimmel et C°, d'autre part, discussions présentant souvent un caractère acrimonieux et contenant fréquemment des allégations que l'expérience d'aujourd'hui montre sujettes à revision.

A part les détails secondaires d'argumentation, la principale position adoptée par les chimistes anglais était la suivante : selon eux le soi-disant «Schimmel Test » était purement et simplement un étalon empirique inutile pour les essences pures, mais employé par les falsificateurs indigènes pour déterminer la quantité maximum de pétrole qui pouvait être additionnée à une essence fine sans l'empêcher de subir victorieusement la dite épreuve et, qu'en cela, cet essai était un encouragement aux falsificateurs. Au contraire, le dosage du Géraniol était une méthode absolue et digne de confiance pour l'évaluation des essences de Citronnelle.

Le point de vue adopté par MM. Schimmel et C° peut être assez fidèlement exprimé par la déclaration contenue dans leur Bulletin d'Avril 1912 (édition française), p. 53, où ils disent : « Pour le tranquilliser (M. Umney), nous tenons à rappeler une fois de plus que nous sommes fort bien disposés à l'égard du *Geraniol Test* comme tel, de même que nous l'avons toujours été, et que si nous préconisons le *Test Chimmel*, simple et renforcé, c'est que nous estimons douteux pour le moment qu'il soit possible de généraliser l'application du *Geraniol Test* dans le Commerce ».

En Angleterre le point de vue des chimistes anglais ne tarda pas à prévaloir, et, aujourd'hui, la presque totalité des fûts d'essence de Citronnelle est examinée par le procédé de l'acétylation et la garantie : « Conforme à l'Essai de Schimmel » a disparu des contrats de vente sur le marché de Londres pour faire place à la garantie : « Teneur en Géraniol ».

Dans la traduction anglaise, récemment publiée, du second volume de l'ouvrage de Gildemeister et Hoffmann: « Les Huiles essentielles », qui est, bien entendu, publié sous les auspices de MM. Schimmel et C°, nous sommes heureux de constater qu'à la page 229 figure la déclaration suivante :

name of total geraniol. The value of the oil increases with the contents of these constituents ».

In refering to the two « Schimmel's tests » on page 235, the same authors say : « Naturally, this sort of test affords but a general criterion as to the quality of an oil, and leaves much to be desired. However, it has the advantage of being readily performed and may be expected to continue in practice in spite of the enemies it has made ».

Time has now shewn that this expectation has not been fulfilled so far as England is concerned. The writer would be glad to know the views and pratice of french chemists and consumers.

***

In France, we generally and for a long time past have been considering the acetylization test as being sufficient, and the Citronella oil is most frequently sold under the « Total Geraniol » guarantee.

As far as we know, the *Schimmel's test* has long ago fallen out of use, except perhaps with some importers who are not specialized in the article, and not well posted up as regards the control methods nowadays indispensable. But we are of opinion that, owing to the steadily growing importance of Citronella oil as raw material, a separation of the total aldehydes by the bisulphite process becomes indispensable, for it enables one to value, by difference, the free Alcohols, the value of the Citronella oils being still more accurately in proportion with the (total) Geraniol contents and with the (total) Citronellal contents than with the total percentage of acetylizable constituents.

We shall be pleased to receive the suggestions and remarks of the chief importers on the subject.

J. Gattefossé.

(C. R.)

« La qualité de l'huile de Citronnelle est constatée par essai, au moyen de la détermination des constituants acétylables, savoir : géraniol, nérol, citronellol, bornéol et citronellal, lesquels dans ce but, sont désignés sous le nom collectif de « Géraniol total ». La valeur de l'essence augmente avec la teneur en ces constituants. »

En se rapportant aux deux *Schimmel Tests,* à la page 235, le même auteur dit ceci : « Naturellement, cette sorte d'essai fournit seulement un criterium général quant à la qualité d'une huile et laisse beaucoup à désirer. Cependant, il a l'avantage d'être facile à exécuter et on peut s'attendre à ce qu'il continue à être pratiqué malgré les ennemis qu'il s'est fait. »

Le temps a maintenant montré cette attente vaine, en ce qui concerne l'Angleterre. L'auteur serait heureux de connaître les vues et la pratique des chimistes et consommateurs français.

Ernest J. Parry.

(C. R.)

***

En France, nous considérons généralement, et depuis longtemps, l'épreuve d'acétylation, comme suffisante et l'essence de Citronnelle est, le plus fréquemment, vendue sous l'indication de garantie : « Géraniol Total ». A notre connaissance le *Schimmel Test* n'est plus employé depuis longtemps, sauf peut-être par quelques importateurs non spécialisées dans l'article et, peu au courant des méthodes de contrôle indispensables aujourd'hui. Mais nous pensons qu'en raison de l'importance de plus en plus considérable du Citronellal comme matière première, une séparation des aldéhydes totales au bisulfite devient indispensable. Elle permet d'évaluer par différence les alcools libres, la valeur des essences de Citronnelle étant encore plus exactement en rapport avec la proportion Géraniol (total) — Citronellal (total) qu'avec le pourcentage total des constituants acétylables.

Nous recueillerons avec plaisir les observations des principaux importateurs à ce sujet.

Nouveau Confrère.

« ANNALI DI CHIMICA », sous la direction du Prof. Doct. Giorgio Ravasini (Trieste)

Avec le progrès actuel des études de chimie, surtout de physico-chimie, nous éprouvons la nécessité de créer un grand nouvel organe scientifique qui sera réservé uniquement aux études modernes de la chimie. Cette revue scientifique portera le nom de « Annali di Chimica » et sera dirigée par le distingué chimiste Prof. Doct. Giorgo Ravasini, de Trieste, qui est très connu pour ses études sur la catalyse et la radio-activité, lesquelles ont beaucoup contribué à détruire les vieilles routines scientifiques et à créer les bases de nouvelles conceptions. Que ceux qui ont l'intention de collaborer, envoient leurs travaux aux bureaux de la revue, où ils pourront obtenir tous les éclaircissements nécessaires.

Abonnement annuel : L. 20. — Abonnement de fondateur : L. 40. — (Payé d'avance par poste ou par banque).

Adresser la correspondance : « Annali di Chimica », presso Accademia « Scienza ed Arte », Trieste, Via Ugo Foscolo 2, I piano.

Formation de Sociétés.

Les Parfumeries de Gabilla. — Siège social : 6, rue Edouard-VII, Paris. Capital : 1.250.000 fr. Parfumerie, savonnerie, fards.

Société Parisienne de l'Industrie Chimique. — Siège social : 8, rue de la Cristallerie, à Pantin (Seine). Capital : 315.000 fr. Produits synthétiques pour la Parfumerie.

Maison DuVerger, Limitée. — Siège social : 248, rue St-Denis, Montréal (Canada). Capital : 99.000 piastres. Parfumerie confectionnée. *Gazette off. Quebec,* 9 *juillet* 21.

La Rose mousseusse et le Bedeguar.

La rose mousseuse ou moussue, comme on dit encore, ne serait qu'un hybride du Rosa centifolia et du Rosa gallica ? Cependant quelques auteurs en font une espèce distincte et séparée. C'est tout ce que nous en savons pour notre part.

La mousse élégante qui décore agréablement son calice et une partie de sa tige est incontestablement un appendice d'origine épidermique qui rentre dans l'organographie végétale par certains côtés qui nous échappent. Ces poils, qui dans les végétaux présentent des aspects si divers, naissent dans l'épiderme et en sont une dépendance.

Les gens qui veulent tout savoir ont formé là-dessus d'ingénieuses hypothèses. Qu'il est bon, parfois, d'avouer son ignorance !

Une autre rosacée qu'on ne saurait oublier est la *Ronce odorante* (Rubus odoratus) appelée *Framboisier du Canada*, aux nombreuses fleurs roses parfumées et dont les pétioles, les pédoncules et les calices sont chargés de poils glanduleux qui sécrètent une substance agréablement odorante.

Les *Rosa tomentosa* et *villosa* nous montrent des nervures et des pétioles cotonneux dont l'origine est évidemment semblable ; il ne faut pas s'en étonner. Quant aux poils glanduleux *moins apparents* du *Rosa rubiginosa* sauvage, nous savons qu'ils possèdent, lorsqu'on les froisse, une odeur parfaitement identique à celle de la pomme de reinette ; on peut ajouter que la mousse du *Rosa muscosa* donne également, par froissement, une odeur propre qui n'est pas dépourvue d'agrément.

Il est cependant des gens qui ne savent se contenter de rien : le relieur Rozerian, par exemple, qui, sous la Restauration, s'était fixé dans le Loir-et-Cher, aux environs de Vendôme. Rozerian faisait un rapprochement des poils ramifiés des roses mousseuses de son jardin avec les *excroissances* qui entourent la galle du rosier sauvage (!), il alla jusqu'à penser que des ichneumons étaient venus promener sur les calices et sur les tiges de la rose leurs longues queues pour y faire des expériences à la façon du cynips de l'églantier. On n'a pas idée de cela !

Rozerian, vous n'étiez pas orfèvre ; mais vous faisiez de superbes reliures, elles suffisaient à votre renommée ; il fallait vous en contenter. Or, c'est bien cela que je viens de lire dans les *Roses* « de Redouté et Thorry ».

Cet ouvrage est presque introuvable aujourd'hui ; il faut au moins que j'en donne le titre, il est un peu long, à la mode du temps : « *Les Roses peintes par J. M. Redouté, professeur de dessin de la classe de physique de l'Institut et du Muséum d'histoire naturelle, décrites par C. A. Thorry. Paris, Panckouke, 14, rue des Poitevins, 1824. Edition in-8° de 34 planches chacune. Les planches ont été coloriées sous les yeux de Redouté. Les dessins gravés de nouveau et réduits en in-8°* »

L'in f° paru en 1817 comportait 228 planches. C'est pour ce travail que Redouté utilisa l'aquarelle au lieu de la gouache jusqu'alors en usage.

On appelait Redouté : le *Raphaël des fleurs. Sa Rose mousseuse de la Flèche*, p. 100, est d'une merveilleuse exécution. Il est dit dans le texte, p. 114, que le sol angevin est particulièrement favorable à la rose mousseuse.

Un exemplaire de l'édition de 1824 se trouve à la bibliothèque de Provins (don d'Hyppolyte Allou. 1889).

Redouté était professeur de la duchesse de Berry ; il ne faut donc pas s'étonner de trouver dans l'album de Dayot : « *la Restauration* », p. 74, une estampe du temps ; c'est un bouquet de roses de la duchesse, accompagné de ce distique, dont je n'ai absolument rien à dire :

« La rose offre à vos yeux la grâce [et la beauté,
Dans le lys est l'espoir de la [postérité. »

Revenons à la rose mousseuse. C'est Madame de Genlis qui a apporté en France la première rose mousseuse qu'on lui avait donnée en Angleterre. (Alph. Karr : *Les fleurs*).

Eugène Noël, bibliothécaire de Rouen, mort en 1899 qui écrivit, sous le nom de Jean Labière, tant de choses charmantes, entr'autres : *les Mémoires d'un imbécile,* dont le succès fut justement grand, écrivit aussi : « *Voyage autour de la rose* » ; bien fait pour nous intéresser, cet ouvrage est parsemé d'anthologie de circonstance et rétrospective quand il le faut ; par exemple ces vers de Ronsard qu'il rappelle et que Michelet, paraît-il, aimait aussi à répéter :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait déclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu cette vêprée
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au votre pareil.

Puis Eug. Noël a mis en scène, dans cette fantaisie, un jeune artiste qui se plaisait surtout à peindre la rose à cent feuilles et la *rose mousseuse*.

« Quelle merveille — lui fait-il dire — que cette rose mousse ! et pourtant nos pères ne l'ont pas connue ; elle ne fut utilisée pour la première fois qu'en 1727, et quant à mon amie la rose de Bengale, elle est encore plus récente (1).

« Quelle surprise, quel ravissement pour les vieux jardiniers du temps de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV s'ils revenaient au monde en présence de cette transformation, de cet accroissement de la flore horticole. »

Maintenant, puisque le pasteur Krumacher, mort en 1845, a chanté la rose mousseuse dans ses remarquables poésies populaires, nous donnerons ici une courte analyse de ses vers où, disons-le, la *physiologie végétale n'a rien à voir :*

---

(1). A Grisy-Suisnes se trouvait la propriété de l'amiral de Bougainville. A sa mort (1818), son jardinier cultivait, avec de grands soins, « les roses mousseuses, du Bengale et de Provins », *in Journal* : Les Roses, 1912, janvier. n° 1.

« L'ange qui prend soin des fleurs, et qui pendant la nuit distille sur elles la rosée salutaire, sommeillait un jour de printemps à l'ombre d'un buisson de roses. Il se réveille en souriant et dit : O toi, le plus aimable de mes enfants, je te remercie de ton doux parfum et de ton ombre bienfaisante. Si tu avais un désir, je serais heureux de le satisfaire. — Orne-moi d'un charme nouveau, répondit le génie du buisson. Et l'ange orne la reine des fleurs d'une humble couronne de mousse. Et elle s'incline pleine de grâce dans sa modeste parure, la rose mousseuse la plus belle des roses ! »

Bédéguar. — Passons au bédéguar, attendu que je l'ai annoncé (la faute en revient à Rozerian).

Les Savants, non moins routiniers que les autres, ont conservé le nom de *bedega, bedegua, bedagar* et *bedeguar;* on peut choisir, mais il est impossible, paraît-il, de s'en débarrasser, tellement ce charabia arabe a pris de consistance.

Et cependant, nous avons la preuve que ce nom est, dans l'espèce, un pur raccroc.

Dans Gaspard Bauhin — *Gaspari Bauhini, pinax theatri botanici* (Bâle 1623 in-4° avec figures) : le Bédéguar est appelé « Bedeguar officinis *perperam* » — c'est-à-dire : *autrement qu'il ne faut* — attendu que pour Bauhin, c'est le *faux bédéguar.* Mais, le vrai alors ? Cela aurait été pour les Arabes le chardon Notre-Dame : *leucacantha* ou bianca spina des Italiens. *Bedega* qui a fait Bédéguar est le nom féminin d'une espèce de chardon dans les auteurs arabes ; c'est certain.

Ray (1) : *Historia plantarum,* dit parfaitement que « Bedegua est synonyme à Spina Alba hortensis » (chardon Marie ou Notre-Dame). Tandis que *galle chevelue* — pomme mousse — *éponge d'églantier* sont des noms pittoresques que chacun retient plus volontiers, on les a mis de côté, et *Bédéguar* survit encore. « Dans les boutiques, dit Lémery, dans son Dictionnaire des Drogues, c'est une *petite éponge* grosse comme une petite pomme. Son charbon est spécifique contre le goitre: une pincée sur la langue le soir en se couchant ». C'est simple, et les goitreux auraient bien tort de s'en priver.

Il y a beau temps que la formation de cette galle n'est plus un mystère pour personne ; elle résulte de la piqûre d'un Cynips (2), pratiquée principalement sur l'églantier, dans l'intention formelle d'y déposer ses œufs et d'assurer l'existence de sa progéniture.

Ce petit cynips de l'églantier est noir avec les pattes ferrugineuses, ainsi que l'abdomen dont l'extrémité est noire aussi. Les cynips passent l'hiver dans les galles sous forme de nymphes, en sortent au printemps à l'état d'insectes parfaits, et le cycle recommence.

Mais voici qui devient plus curieux et plus piquant, c'est Maurice Girard qui nous l'apprend : « il arrive souvent qu'au lieu de sombres cynips, apparaissent de charmants petits insectes verts ou bleus à reflets métalliques d'un rouge cuivre ». Nous avons eu assez fréquemment cette jolie surprise ; il suffit d'observer et d'inspecter les galles au moment favorable. Ce sont des hyménoptères Chalcidiens dont la mère est venue déposer son œuf parmi les cloisons de la galle et qui deviennent ainsi parasites de parasites, ce qui a parfois embarrassé les observateurs pour reconnaître le véritable propriétaire. Cependant Réaumur avait su de bonne heure les distinguer exactement ; mais notre intention est de nous arrêter là sans plus d'exhibition entomologique. Nous indiquerons tout simplement aux amateurs que la question pourrait intéresser (?): « *Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes* par M. de Réaumur, 2e partie, vol. 3, p. 246 et suivantes (fig. pl. 47), chez Pierre Mortier, Amsterdam, 1738. » Dans Réaumur, très prolixe de sa nature, les lecteurs trouveront une prose surabondante ; cependant, si on n'est pas absolument de *la partie,* m'est avis qu'il vaut encore mieux s'abstenir.

Mon Dieu, c'est tout ce que nous avions à dire du *Bédéguar* désormais inamovible et de ses habitants.

E.G.
(C. R.).

1). Ray ou Wray, latinisé *Raius* : naturaliste anglais, 1628-1704. *Historia Plantarum,* Londi 1686, in f°, dont Linné a parlé avec éloge.

(2). Rhodites rosæ (Hymenoptères Cypnidés).

Le Marché des Essences Italiennes.

Notre correspondant de Messine nous envoie les indications suivantes :

Citron. — Le marché est toujours soutenu par suite de l'arrivée continuelle de demandes de l'étranger. Les stocks, dans les pays consommateurs, semblent en effet très réduit et les grosses chaleurs augmentent la consommation.

Portugal. — Le marché du Portugal reste à la hausse. Il est difficile de se procurer sur place des lots d'essence pure et choisie à des prix raisonnables. La demande est très forte, surtout de l'Amérique, où la consommation reste énorme, par suite du « Régime sec ».

Comme d'autre part la dépréciation de la monnaie italienne ne facilite pas la concurrence des pays à change plus élevé, comme la Jamaïque et l'Espagne, il en résulte que les cours sont toujours de plus en plus élevés.

Bergamote. — Tout le disponible se trouve entre les mains de capitalistes calabrais qui ont la ferme volonté de faire augmenter les prix. Il y a déjà eu une hausse ces temps-ci, et malgré cela, les acheteurs français ne se sont pas décidés : ils seront probablement obligés de subir les exigences des détenteurs.

Il s'affirme dans les cercles de producteurs que la nouvelle récolte, tant en Portugal qu'en Bergamote, sera sensiblement inférieure à la normale, car les cultures ont fortement souffert pendant la dernière période de pluies. En outre la hausse de la lire a eu sa répercussion sur l'établissement des derniers cours.

1er août 1921

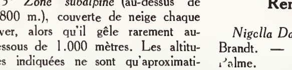
Plantes aromatiques des Iles Canaries.

Grâce à leur situation géographique, à proximité de la côte d'Afrique et du tropique du Cancer, ainsi qu'aux altitudes élevées de plusieurs de leurs montagnes, les îles Canaries présentent une remarquable transition entre la flore tempérée et celle des régions tropicales. L'abondance des espèces endémiques, 468 sur 1.352, probablement derniers vestiges de la végétation de l'Atlantide, ajoute encore un attrait botanique de plus aux îles Fortunées.

La distribution des espèces peut se répartir en trois zones :

1° *Zone maritime* avec cultures tropicales (de 0 à 600 m. environ).

2° *Zone sylvestre* (forêts de laurinées et de pins), avec cultures tempérées (de 600 à 1.800 m.).



3° *Zone subalpine* (au-dessus de 1.800 m.), couverte de neige chaque hiver, alors qu'il gêle rarement au-dessous de 1.000 mètres. Les altitudes indiquées ne sont qu'aproximatives, certaines espèces littorales remontant quelquefois assez haut dans les barrancos exposés au Midi, alors que des espèces sylvestres descendent assez bas dans ceux orientés au Nord ou à l'Ouest et relativement humides.

Malgré leur faible superficie totale, d'environ 7.167 kilomètres carrés, qui est à peu près celle d'un département français, les Iles Canaries possèdent 83 espèces de Labiées, soit autant que le Maroc dont l'exploration botanique est encore loin d'être terminée, et 6 espèces de plus que la Tunisie, dont la flore est maintenant bien connue.



Ph Coutourier. Cl. P. M.

San Andrès. — Massifs d'*Euphorbes coctoïdes* des Canaries



Renonculacées.

Nigella Damascena L., var. *africana* Brandt. — Ténériffe ; île de la Palme.

Violariées.

Viola odorata L., var. *maderensis* Webb. — Ténériffe ; Grande-Canarie, la Gomère. Toujours rare.

Rutacées.

Ruta bracteosa D. C. — Grande-Canarie ; la Gomère ; Hierro ; Fuerteventura ; Lanzarote. Peu commun, nous ne l'avons pas rencontré.

Desmophyllum pinnatum Webb et Berth. = *Ruta pinnata* L. Rare espèce endémique du littoral de Ténériffe et de l'île de la Palme.

Papilionacées.

Spartium junceum L. — Ténériffe, très abondant ; Grande-Canarie ; Hierro.

Retama rhodorrhizoides Webb et Berth .— Genêt remarquable par son odeur suave et le nombre de ses fleurs blanches. — Grande-Canarie, à Tafira et à la Caldera de Bendama, où il abonde ; îles de la Palme et de la Gomère. Selon M. J. Pitard (1), il est cultivé à Lanzarote et à Fuerteventura, où il atteint trois à quatre mètres de hauteur. Espèce spéciale aux Canaries.

Ononis ramosissima Desf. — Grande-Canarie, commun dans les sables maritimes ; Lanzarote ; Graciosa.

O. angustissima Lam. — Ténériffe ; Grande-Canarie.

Psoralea bituminosa L., et var. *palestina* W. et B. — Assez répandu dans tout l'archipel.

---

(1). J. Pitard et L. Proust, *Les Iles Canaries, flore de l'archipel*, p. 149.



Ph Coutourier. Un *barranco secco de l'Anaga* (Tenériffe). Cl. P. M.

Plaque : Stéréo LUMIÈRE — Agrandissement LUMIÈRE.



Ph. Coufourier — Forêt de *Lauracées* de l'Agua Garcia à Tacoronte (Tenériffe). — Cl. P. M.

Plaque : Stéréo LUMIÈRE. — Agrandissement LUMIÈRE.

Ombellifères.

Ammi Visnaga Lam. — Ile de la Palme, à San Andrès ; moins commun qu'au Maroc.

Fœniculum vulgare Gaertn. — Commun.

F. piperitum D. C. — Assez commun.

pas de peuplements suffisants pour être exploité.

A. reptans Chr. Sm. — Grande-Canarie et Fuerteventura ; même observation que pour le précédent.

A. canariensis Lees. — Très répandu dans les îles centrales et occidentales.



Ph. Coutourier. Cl. P. M.

Caféiers sous le couvert de Bananiers à Arucas

Coriandrum sativum L. — Assez répandu dans toutes les îles au milieu des cultures de la zone maritime (Pitard, *op. cit.*, p. 206).

Composées.

Inula viscosa Aït. — Très commun dans toutes les îles du centre et de l'ouest.

Astericus odorus D. C. — Grande Canarie, peu commune.

Artemisia Herba-alba Asso.— Ténériffe et Grande-Canarie ; ne forme

Jasminées.

Jasminum odoratissimum L. — Ténériffe ; île de la Palme ; Hierro et la Gomère, çà et là à la lisière des forêts, entre 700 et 1.000 mètres.

Convolvulacées.

Rhodorrhiza scoparia Webb et Berth. = *Convolvulus* L. — Ténériffe ; très rare. Cette remarquable espèces, spéciale aux Canaries, indiquée aussi par Webb et Berthelot à la Grande-Canarie, à l'île de la Palme et à la Gomère, est devenue presque introuvable, ainsi que la suivante par suite de l'extraction du bois de ses souches d'une essence très parfumée.

R. virgata Webb et Berth. — Espèce endémique devenue très rare : îles de Ténériffe et de la Grande-Canarie.

Labiées.

Lavandula multifida L., s. sp. *canariensis* Mill. — Grande-Canarie ; Ténériffe ; île de la Palme ; la Gomère ; Hierro. C'est la seule Labiée abondante de 0 à 250 m., dans ces îles si riches en espèces sporadiques.

L. pinnata L. f. — Ténériffe ; Lanzarote.

L. Buchii Webb et Berth. — Ténériffe ; Grande-Canarie.

L. dentata L. — Lanzarote ; Grande-Canarie ; la Gomère. Peu commun.

L. Stœchas L. — Ténériffe ; assez rare.

Mentha sylvestris L. — Assez répandu dans la zone sylvestre, de 700 à 1.300 m.

M. Pulegium L. — Çà et là dans les îles centrales, plus rares dans les îles occidentales.

Bystropogon canariensis L'Hér. — Genre voisin des *Mentha*, spécial à l'Amérique du Sud et aux îles Canaries : Ténériffe ; Grande-Canarie ; île de la Palme ; la Gomère ; espèce endémique assez répandue.

B. serrulatus Webb. — Ténériffe ; Grande-Canarie, plus rare.

B. Meridiani Bolle. — Hierro, 1.300 m. Espèce spéciale à l'île de Fer, très abondante et de haute taille, à la lisière supérieure de la forêt du Miradero. (Pitard, *op. cit.*, p. 302).

B. origanifolius L'Hérit. — Ténériffe ; île de la Palme, endémique. Bolle a décrit sous le nom de *B. odoratissimus*, de Tajodio (Ténériffe), une espèce qui doit être analogue à la précédente.

B. plumosus L'Hérit. — Ténériffe ; Grande-Canarie ; la Gomère ; espèce endémique.

Origanum vulgare L. — Assez commun dans la région boisée : Ténériffe et Grande-Canarie.

Thymus origanoides Webb et Berth. — Lanzarote. Endémique.

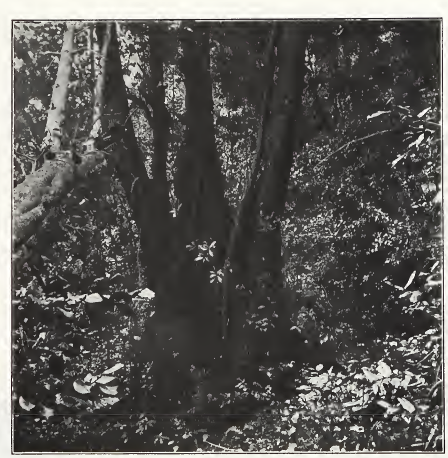
Calamintha mentæfolia G. G. — Ténériffe ; île de la Palme.

Micromeria. — Les Canaries en possèdent 21 espèces, toutes endémiques, malheureusement ce sont des Labiées peu odorantes et souvent très localisées. Les seules espèces relativement répandues sont : *M. thymoïdes* Webb, la plus commune dans tout l'archipel ; *M. hyssopifolia* W. et B., Ténériffe, Grande-Canarie et Hierro ; *M. lanata* W. et B., à la Grande-Canarie, et *M. terebinthinacea* W. et B,. à Ténériffe et la Gomère.

Salvia canariensis L.— Espèce endémique répandue dans presque toutes les îles.

Rosmarinus officinalis L. — Ténériffe, rare.

Cedronella canariensis Webb et Berth. — Grande plante à odeur balsamique, pouvant atteindre deux mètres de hauteur, assez répandue dans les îles centrales et occidentales.



Forêt de *Lauracées* à Tacoronte.





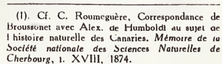
Ph Coufourier. Cl. P. M.

Banadero. — Culture d'*opuntias* à cochenilles.

Leucophae. — Il en existe 16 espèces endémiques mais peu odorantes.

Salsolacées.

Chenopodium ambrosioides L. — Ténériffe ; Grande-Canarie ; Fuerteventura ; Lanzarote. Serait originaire de l'Amérique tropicale, selon M. Pitard, *op. cit., p.* 327 et paraîtrait bien plus abondant qu'à l'époque de la rédaction de la Flore de Webb et Berthelot. Cependant, selon Broussonet (1) elle pourrait être indigène car en ouvrant des momies de Guanches recueillies à Lanzarote, il les a trouvées en partie remplies de plantes aromatiques dans lesquelles il a bien reconnu le C. *ambrosioïdes ;* on sait



(1). Cf. C. Roumeguère, Correspondance de Broussonet avec Alex. de Humboldt au sujet de l'histoire naturelle des Canaries. *Mémoire de la Société nationale des Sciences Naturelles de Cherbourg*, t. XVIII, 1874.

d'ailleurs que chez les anciens Péruviens cette plante servait au même usage (1).

Lauracées.

Oreodaphne fœtens Nees. — Région sylvestre humide : Ténériffe ; Grande-Canarie ; île de la Palme ; la Gomère. Selon M. L. de Buch, cet arbre est recherché comme bois de construction, mais il exhale, lorsqu'on l'abat, une odeur tellement fétide que les ouvriers sont obligés d'interrompre leur travail à diverses reprises pour donner à la sève le temps de s'écouler : une fois sec, ce bois est sans odeur.

Fougères.

Cheilanthes fragrans Hook., var. *maderensis* Lowe. — Ténériffe ; Grande-Canarie ; île de la Palme ; Hierro.

C. pulchella Bory. — Ténériffe ; Grande-Canarie, assez répandu.

Emile JAHANDIEZ.

(C. R.)

(1) Origine atlante probable du *Chenopodium ambrosioides* L. E. Jahandiez et J. Gattefossé. *La Parfumerie Moderne*, an. 14, n° 5. (*Mai* 1921), p. 98.

N. d. l. R. — Nous tenons particulièrement à faire remarquer que ces photos des Iles Canaries ont été obtenues sur plaque LUMIÈRE et que leur reproduction impeccable a pu être faite grâce aux produits LUMIÈRE.

Un Distributeur de Savon en pâte.

Les distributeurs de savon liquide ne se sont pas montrés d'une perfection absolue et, à l'emploi, présentent certains inconvénients : ils « gouttent » et laissent perdre une certaine quantité de leur contenu, ils ne sont pas étanches et l'essence de savon qu'ils contiennent s'évapore et durcit.

Car on n'a pas trouvé encore la formule idéale du savon liquide sans alcool et le produit qui convient aux distributeurs est alcoolique, coûte cher si l'on a utilisé l'alcool bon goût, sent mauvais si l'on a utilisé l'alcool dénaturé.

Les rapes à savon dur sont plus appréciées, quoique cependant tout le monde ne sache pas se contenter de la toute petite quantité de poudre de savon utile à un bon savonnage. Les distributeurs de savon pulvérisé à l'avance n'ont également pas beaucoup de succès.

Voici un nouvel appareil : il distribue un savon mou spécial, préparé avec les mêmes soins que tous les savons de parfumerie, mais à base de potasse et non plus à base de soude. Il a donc les mêmes avantages que l'excellent savon du commerce, et en plus il est pâteux.

Cette forme se prête à des combinaisons assez agréables : c'est ainsi que, mis en tube et salvolisé, il devient un des meilleurs savons pour touristes, et mis en consommation dans les ateliers, les restaurants, les hôtels, les hôpitaux, les chemins de fer, etc., dans l'appareil distributeur, il est un des plus économiques et des plus agréables à employer.

L'appareil ne comporte ni engrenage, ni soupape, ni aucun organe susceptible de se détraquer : c'est un corps de pompe en bronze dans lequel se déplace un piston de même métal, sous l'impulsion d'un levier extérieur. Une pression sur ledit levier et une petite quantité de savon s'écoule dans la main tendue du client qui s'en enduit les mains et se rince ensuite sous le robinet ou dans la cuvette.

Dans les hôpitaux, les sanatoria, les cliniques, la contagion par le savon devient impossible ; le savon pâteux antiseptique est précieux pour le médecin ; un modèle à pédale permet au chirurgien de garder ses ses deux mains absolument libres et propres jusqu'au moment de l'opération. Dans les hôtels, les wagons de chemin de fer, plus de ces petits bouts très sales d'un produit destiné à vous nettoyer.

Cet appareil (il en existe plusieurs modèles, commerciaux, industriels et de luxe) est certainement destiné à un vif succès. L'inventeur-constructeur est M. Ribaud, 161, Grande-Rue, à Saint-Clair (Rhône), qui concèdera volontiers la vente de son appareil à toutes les maisons sérieuses dans le monde entier.



Distributeur de savon en pâte Ribaud.

Les Nouvelles Eaux de Cologne.

La fabrication de l'Eau de Cologne subit en ce moment les tendances véritablement révolutionnaires d'un certain nombre de préparateurs, qui rompent résolument avec les formules traditionnelles.

Quelques-uns d'entre eux réussissent d'ailleurs parfaitement et le grand public les encourage dans cette voie : ce ne sont plus de simples écarts dans les proportions d'essence de Bergamote ou de Néroli que l'on constate dans les nouvelles préparations, mais fort souvent des inovations d'un grand intérêt.

Depuis plusieurs années (depuis que l'on distille les graines de la Coriandre marocaine) on utilise très souvent dans les formules ordinaires l'essence de Coriandre du Maroc (très spéciale comme odeur) en remplacement d'une partie de l'essence de Bergamote et de l'essence de Romarin dont l'odeur camphrée ne plaît pas à tout le monde.

C'est ainsi que l'on peut faire une excellente Eau de Cologne avec les proportions suivantes modifiées au goût de chacun :

	Huiles essentielles	Essences déterpénées
Citron	200 gr.	10 gr
Limette	250 —	25 —
Bergamote	250 —	100 —
Coriandre	250 —	65 —
Lavande	250 —	125 —
Petitgrain néroli	200 —	70 —
Cinnamate de méthyle	50 —	50 —
Musc artificiel	25 —	25 —
	1 525 —	470 —

Dose pour 100 litres d'alcool (à 75° pour le mélange d'huiles essentielles ou à 60° pour le mélange déterpéné) macéré sur racines de vétyver, gomme benjoin et autres fixateurs résineux. La dose d'essences déterpénées peut servir pour 200 litres d'alcool 45°.

D'autres préparateurs donnent la préférence à l'essence de Mandarine sur l'essence d'Orange douce dans les formules connues ; le résultat est réellement très agréable. On sait d'ailleurs que l'essence de Mandarine employée comme note première dans beaucoup d'extraits pour le mouchoir donne de bien meilleurs résultats que la Bergamote à laquelle on donnait jusqu'ici le pas sur toutes les huiles essentielles.

Le petitgrain mandarinier, qui contient peu de terpènes et a une odeur puissante de mandarine est d'ailleurs infiniment plus économique que l'essence des fruits qui contient plus de 90 % de son poids de terpènes.

Le petitgrain citronnier est employé également, mais alors à la place de l'essence de citron, de limette ou de cédrat ; il est également très puissant, à cause de sa faible teneur en terpènes et l'odeur un peu verte qu'il communique à l'Eau de Cologne est aisément corrigée avec un peu de petitgrain bigaradier.

Nous avons parlé souvent de l'essence de Limette de l'Afrique occidentale, si puissante et si convenable, une fois déterpénée pour les Eaux de Cologne d'exportation qui doivent être puissantes et « mordantes » ; les essences de feuilles ci-dessus accentuent encore cette puissance.

La solubilité peut être augmentée par une addition d'acétate de terpényle de synthèse, la fixité peut être accentuée par une addition d'essence de styrax (Styrone) ou d'alcool cinnamique.

Les Eaux de Cologne douces ont une tendance à devenir plus orangées que par le passé ; jusqu'ici la note citronnée avait été recommandée, mais la mode tourne et le néroli revenant à des prix plus normaux, on va voir de nouveau la bonne Eau de Cologne contenir de préférence davantage d'essence de fleur d'oranger et d'essence d'orange portugal. Les produits à bas degré ne peuvent être obtenus qu'avec l'essence déterpénée, bien entendu.

Les Eaux de Cologne aux fleurs ont toujours un débouché assuré et la note Mimosa a toujours conservé ses amateurs ; il est préférable à tous points de vue de l'obtenir par addition d'essence véritable de Mimosa, qui est un fixateur de tout premier ordre ; cette essence est extrêmement visqueuse, d'un beau jaune d'or, elle ne doit pas avoir l'odeur d'Ylang Ylang, ce qui se produit quelquefois avec des essences de seconde qualité.

Mais la préférence va à l'Eau de Cologne à la Fougère. Certaines préparations ne contiennent pas du tout de citron, d'orange ou de bergamote et la base en est exclusivement la Fougère ou le Foin coupé, mais préparé non plus avec le salycilate d'amyle dont l'odeur est trop « lourde » pour une lotion, mais bien avec le Salicylate d'Isobutyle, beaucoup plus agréable comme nuance de début.

Un produit nouveau qui n'est pas encore dans le commerce est généralement ajouté à cette préparation comme renforçateur, on le nomme Oxonia, c'est à la fois un renforçateur et peut-être aussi un fixateur.

Cette fougère, légère et pimpante, se vend maintenant comme « Eau de Cologne » et conquiert la clientèle avec une grande rapidité. Il faut retenir de cette expérience que le goût du public reste le grand maître et que les formules ne sont excellentes que si elles donnent la « Vogue ». La Tradition est sans importance et il semble qu'il ne soit pas indispensable que l'Eau de Cologne contienne du Citron, du Portugal ou du Néroli.

C'est donc une quasi révolution : « *Audantes fortuna juvat* ».

FLORIANE.

(C. R.)

De tout un peu....

Sur la résistance des Eucalyptus.

On sait qu'il existe, suivant les auteurs, de 150 à 200 espèces d'*Eucalyptus*, tous arbres originaires de l'Australie, de la Tasmanie et de l'Archipel indien, où ils forment de véritables forêts. Leur aptitude à résister au froid, à la sécheresse ; à croître dans les sols siliceux, calcaires, humides, ou argileux ; salés ou non, près ou loin de la mer ; leur port, les dimensions, la qualité du bois, la richesse des feuilles en huile essentielle, la composition de celle-ci, sont très variables.

M. E. Muns a eu l'occasion d'examiner, dans le Sud de la Californie, la façon dont se sont comportés quelques-uns de ces arbres, dans des circonstances particulières de *température*, au mois de juin 1919. Dans diverses localités de cette région, le thermomètre dépassait de 1°6 à 2°2, la moyenne mensuelle, et les maxima, la température normale, de 5°56 à 8°33, et ils variaient de 37°78 à 51°11 C.

La sécheresse affecta très fortement les Eucalyptus, particulièrement leurs feuilles. Dans les *sols sableux*, les dommages furent beaucoup plus grands que dans ceux d'autre nature. Voici, d'ailleurs, quelques indications :

Nature du sol : sable : nombre d'arbres examinés, 7.288 ; arbres morts, 18 % ; arbres dont toutes les feuilles ont été tuées, 21 % ; arbres qui ont perdu plus de 50 % de leurs feuilles, 16 % ; qui en ont perdu 10 à 50 %, 19 % ; plus de 10 %, 28 % ; arbres qui n'ont subi aucun dommage, 16 % ; — en *sol* formé de *terre glaise sableuse :* 5.116 arbres examinés, 1 % ont perdu plus de 50 % de leurs feuilles ; 8 %, de 10 à 50 % ; 30 %, plus de 10 % ; 61 % n'ont eu aucun dommage ; — en *terre glaise :* 1.982 arbres : 18 % ont perdu plus de 10 % de leurs feuilles ; 82 % n'ont eu aucun dommage ; — En *terre glaise argileuse :* 2.109 arbres : 1 % morts ; 6 % ont perdu toutes leurs feuilles ; 11 %, plus de 50 % ; 37 %, de 10 à 50 % ; 40 %, plus de 10 % ; 6 % n'ont eu aucun dommage ; — En *terre argileuse :* 334 arbres : 13 % ont eu toutes leurs feuilles tuées ; 11 % en ont perdu plus de 50 % ; 29 %, de 10 à 50 % ; 31 % plus de 10 % ; 16 % n'ont subi aucun dommage.

En somme, l'Eucalyptus paraît mieux résister à la sécheresse lorsqu'il est planté en *sol glaiseux*. L'auteur a remarqué aussi, que la possibilité, pour les racines, d'atteindre la couche aquifère, est, naturellement, une condition favorable.

En ce qui concerne les *espèces* ou *variétés*, l'*E. rostrata* et l'*E. tereticornis* peuvent être considérés comme les meilleurs pour la plantation, dans les régions à température et à évaporation très élevées. Ils ont un développement très rapide et supportent les conditions les plus défavorables, résistant à la fois aux températures élevées et aux températures basses. Ils s'adaptent mieux que d'autres espèces importantes à des conditions très diverses de sol et d'habitat.

On réclame une Station agronomique à la Réunion.

Dans un mémoire adressé à l'Académie d'Agriculture, M. Aug. de Villèle, directeur de l'Office industriel et agricole de la Réunion, se plaint de l'état arriéré dans lequel stationne dans notre colonie la production et les industries agricoles en général.

Les opérations culturales, dit-il, ne sont pas ordinairement exécutées en temps voulu, la main-d'œuvre étant tout à fait insuffisante ; les petits cultivateurs n'ont pas assez d'animaux domestiques pour la production du fumier et ils n'emploient qu'exceptionnellement les fertilisants commerciaux, organiques ou minéraux (le commerce de ces produits n'existe vraiment pas).

Ces petits producteurs — qui sont les plus nombreux — n'ont, jusqu'à ce jour, reçu aucun enseignement professionnel et expérimental ; ils travaillent sans connaître ni le fonctionnement des organes, ni les besoins des végétaux.

Des tentatives ont été faites à plusieurs reprises de la part de l'Administration, pour instruire les jeunes gens recevant l'enseignement secondaire, mais elles n'ont produit aucun bon résultat, les personnes chargées de former ces élèves n'étant pas suffisamment préparées pour cette tâche.

La Chambre d'Agriculture de la Réunion a reconnu qu'il est indispensable de créer une *station expérimentale*, qui s'occuperait, non seulement de la canne à sucre, qui constitue la production principale du pays, mais de toutes les cultures existantes : *vanillier, géranium, ylang-ylang, vétyver, giroflier, citronnier*, etc., et aussi des arbres fruitiers, qui pourraient alimenter l'industrie des confitures, celle des conserves ou des liqueurs.

Un pathologiste et entomologiste s'occuperait de la défense des plantes contre leurs ennemis naturels ; des chimistes étudieraient les sols, les engrais, les produits des industries locales.

Ce qui a paru difficile aux membres de la Chambre d'Agriculture, unanimement convaincus de la nécessité urgente d'un tel service scientifique, c'est la perception des taxes à établir pour chacun des produits d'exportation. Ces taxes, perçues par le service des douanes, permettraient d'avoir une station dont le personnel, recruté complètement en France, et un matériel fabriqué par l'industrie nationale, ne coûteraient pas un centime au Gouvernement et relèveraient, assurément, l'agriculture et les industries de la colonie.

Les maladies et ennemis des Agrumes en Tunisie.

M. Guillochon dit, dans la *Vie Agricole*, que la *fumagine* (*Capnodium salicinum*) est une maladie très com-

mune dans les orangeraies tunisiennes. Le *Septoria glaucescens* commence, aussi, à prendre une certaine importance sur les fruits du mandarinier.

On évite la maladie du pied, ou *gommose*, en greffant sur le bigaradier, ou autre porte-greffe résistant ; ou bien en laissant un monticule de terre autour du tronc, empêchant ainsi le contact de l'eau d'irrigation au collet de la plante. Pour combattre cette maladie dès son apparition, on enlève l'écorce indurée, crevassée et meurtrie. On désinfecte les plaies à l'acide phénique, et l'on cautérise avec un mélange de goudron.

Les insectes nuisibles sont : le diptère *Ceratitis capitata*, et les cochenilles : *Chrysomphalus dictyospermi minor*, *Parlatoria zizyphi*, *P. pergandi*, et, plus rarement, *Aspidiotus aurantii* et *Ceroplastes sinensis*. On lutte contre *Ceratitis capitata* en ramassant chaque jour les fruits tombés, déliquescents, et en les brûlant. Contre les *Cochenilles*, avec les traitements sulfocalciques cu au savon-pétrole. Quand l'invasion est sérieuse, ces traitements sont faits à huit jours d'intervalle, en deux ou trois fois successives.

Extraction par dissolvants volatils, et extraction par enfleurage à froid.

Les deux procédés d'extraction des essences des plantes, enfleurage à froid sur les graisses animales, et épuisement des tissus végétaux par les dissolvants volatils, doivent être employés judicieusement, en tenant compte du mode de production de l'essence dans les organes des végétaux.

Les *hydrocarbures* conviennent plus particulièrement aux matières premières qui possèdent, au moment de la cueillette, leur maximum d'huile essentielle toute formée.

Mais il est des fleurs chez lesquelles l'action physiologique des cellules se continue lorsqu'elles sont détachées de leur support naturel, et, avec elle, l'élaboration du parfum.

On comprend, alors, que sur la *graisse*, de telles fleurs, continuant à vivre, donnent un plus fort rendement que si elles sont immergées dans l'éther de pétrole, par exemple, où elles sont tuées.

C'est le cas des fleurs de *Jasmin*, qui, d'après Hesse, donnent par enfleurage, un rendement cinq fois plus élevé que par les dissolvants volatils. D'autre part, les qualités des essences obtenues par ces deux procédés sont différentes.

Une pareille constatation a fait supposer à ce savant qu'il existe, probablement, dans les fleurs en question, des *glucosides* capables de fournir, par dédoublement, des principes odorants.

En hydrolysant ces glucosides avant le traitement par l'éther de pétrole, on obtiendrait, donc, une plus forte proportion d'essence. L'expérience a montré à M. Hesse que cette hypothèse était justifiée.

L'essence de pousses de Rhododendron.

Le Laurier-rose des Alpes est une des deux espèces de *Rhododendron* ou Rosage, qui croissent dans nos montagnes. Celle-ci, le Rhododendron *ferrugineux* (*Rhododendron ferruginum L.*), vient à une plus grande altitude que le Rhododendron hérissé (R. hirsutum).

La *Maison Roure-Bertrand Fils*, de Grasse, a eu l'occasion d'analyser un petit échantillon de jeunes pousses du premier type, provenant des Alpes italiennes, non loin de « La Madone des Fenêtres », dans notre département des Alpes-Maritimes.

Cet échantillon, séché à l'air, possédait une odeur analogue à celle des aiguilles de pin.

Soumis, après pulvérisation, à l'épuisement méthodique par l'éther de pétrole, il a donné une solution fortement colorée en vert, qui a laissé, dans le vide, un résidu presque solide à la température ordinaire, et constitué, principalement, par des résines. Enfin, ce résidu, entraîné à la vapeur d'eau, a formé 22 centigrammes d'essence, chiffre qui, rapporté aux 125 grammes de matière première sèche employée, constitue un rendement de 0,17 % du poids de plante traité.

Cette essence, qui se présente sous la forme d'une huile de couleur vert clair, et possède une forte odeur balsamique, a les constantes suivantes :

Poids spécifique à 15°, 0,840 ; indice d'acidité, 0 ; indice de saponification, 63,47 ; presque insoluble dans l'alcool à 90°. (La très petite quantité d'essence, isolée, n'a pas permis de faire une détermination plus complète.)

L'huile essentielle de Rhododendron n'a été citée qu'une seule fois, par M. H. Haensel, qui indique les caractères suivants :

Poids spécifique à 15°, 0,862 ; déviation optique, — 4°,33.

D'après l'auteur, elle contiendrait une petite quantité d'aldéhydes.

Ant. ROLET.
Ingénieur agronome.
(C. R.)

Distillation de la Lavande dans les Basses-Alpes.

Devant les résultats bien supérieurs obtenus par la distillation à la vapeur sur la distillation à feu nu, cette méthode se répand de plus en plus. Dans la région d'Allemagne (Bassses-Alpes), où des plantations très importantes ont été effectuées, une Coopérative pour la distillation de la lavande par entraînement de vapeur est en constitution. Dans une réunion donnée par M. Fondard, directeur des Services agricoles, avec le concours dévoué de M. Aillaud, directeur d'école à Riez, cette organisation a été décidée avec le désir de commencer à distiller dès cette année. Souhaitons que cette heureuse initiative soit imitée en de nombreuses communes de notre région où la production de la lavande a une si grande importance.

La deuxième Foire commerciale de Bruxelles.

La deuxième Foire Commerciale de Bruxelles a débuté sous les auspices d'une publicité intensive et du très grand et très légitime succès de la première de notre époque — celle de 1920.



Cl. P. M.

Un Stand à la Foire de Bruxelles

Au XVe siècle, ces manifestations eurent leur ère de prospérité et c'est avec une fierté légitime que les Belges d'après-guerre voient renaître modernisée cette consécration de leur activité.

Bruxelles, capitale du Nord, se trouve d'ailleurs merveilleusement placé pour devenir un Centre plus important encore de transactions et d'affaires. Au carrefour des plus grands Pays du Vieux continent, cette ville est bien à proprement parler un point de concentration où converge, facilité par un réseau ferroviaire et fluvial exceptionnellement développé, toute l'activité de la Belgique et des Etats limitrophes.

Admirablement soutenues par les Pouvoirs officiels qui se souviennent qu'ils régissent un pays où fleurirent jadis, puissantes dans la paix comme dans la guerre, les Corporations, qui, si souvent mirent en échec les autorités et repoussèrent les hordes étrangères, les Expositions, ne peuvent qu'atteindre leur but et devenir plus prospères. Le nombre des adhérents à la Deuxième Foire Commerciale en est bien la preuve puisqu'il accuse une augmentation de plus du double sur celui de l'année passée. Et ce ne sont pas les seuls Belges ou Français qui constituent ce chiffre, les Anglais, les Hollandais, les Italiens, les Espagnols, les Suisses, les Finlandais, etc... y figurent dans une proportion importante ; de même toutes les branches de l'Industrie : Textiles, Arts décoratifs, Automobiles, Machines agricoles, etc..

La Parfumerie, elle, y fit mieux et plus que bonne figure et l'on demeure un peu étonné du nombre des Maisons qui furent représentées, et de la diversité et de la parfaite présentation des articles exposés.

La Société Française de Produits Aromatiques, comme l'an passé à la Foire Française, comme à Milan, comme à Prague, comme partout où se manifeste le Progrès, exposait en bonne place, sous l'égide de son étoile blanche, de la White Star, ses essences déterpénées que vingt ans de succès ont définitivement consacrés, à côté de ses créations les plus nouvelles et les plus originales. Et ce fut par centaines que les visiteurs de toutes les nationalités et de toutes les langues défilèrent dans le Stand de la Grande Firme Lyonnaise dont la Succursale Bruxelloise, ouverte il y a six mois, rue d'Arenberg, en plein centre de la ville, voit chaque jour croître son chiffre d'affaires.

Quelques autres Maisons de matières premières étaient également représentées parmi lesquelles nous citerons les Etablissements A. Chiris, Busch de Londres, Bralion de Hal, etc...

En ce qui concerne la Parfumerie confectionnée, une foule de Maisons de tous pays offraient au public des articles en tous points dignes d'éloges et il n'est pas douteux que ces flacons multicolores aux étiquetages compliqués ou sévères, contenaient des choses exquises.

C'étaient les parfums de Hanlet et son délicieux Lilas Mauve, la Parfumerie de l'Yser, créatrice de l'Eau de l'Yser, qui, constatons-le avec plaisir, prend peu à peu sur le marché la place des Eaux de Cologne allemandes ; la Parfumerie de Gaby, dont l'éloge n'est plus à faire, la Maison Eeckelaers, aussi vieille que connue, le Comptoir National de Parfumerie,

la Parfumerie Antoine Gaston d'Anvers, les Etablissements Delhaize, Pierre Ney de Verviers, Stahl Frères, etc., etc...

Nous devons aussi dire un mot des Savonneries dont nous avons pu apprécier comme il convient les Produits. Cette Industrie a pris depuis quelques années un développement considérable en Belgique, et c'est par milliers de kilos que sortent journellement sous forme de Savons mous, Savons de ménage, Savons de toilette, les pâtes travaillées dans des usines aussi importantes que modernes. Une partie de cette marchandise est absorbée par l'exportation, l'autre par les besoins intérieurs du pays, et nous connaissons des maisons, soit à Bruxelles, soit à Waterloo, soit dans d'autres villes de province, dont la production est véritablement surprenante.

Parmi ces Maisons il convient de mentionner la Savonnerie Omer Thomas, de Waterloo, fondée en 1872, dont les états de service se constellent de médailles d'or, d'argent, de bronze, comme la poitrine d'un vieux brave.

La Savonnerie Moderne City, une des plus importantes du Pays, spécialisée dans le savon mou et la double brique, mais qui, ne voulant pas demeurer en reste, va elle aussi créer une spécialité de Savons de toilette, et nous ne doutons pas qu'elle réussisse parfaitement ; les Maisons Pierre Ney, Maubert, Biette de Nantes, etc..

Ce sont toutes les Maisons Belges et Etrangères que nous voudrions citer, avec pour chacune d'elles les éloges auxquels elles ont droit, mais pour cela ce sont des pages, et des pages qu'il nous faudrait... et un numéro tout entier de la Parfumerie Moderne.

Cependant nous ne voulons pas terminer, et cette remarque n'a pas le mérite de la nouveauté, sans constater une fois de plus le large esprit d'hospitalité de ce Pays si vivant, si laborieux, esprit que nous connaissons bien et que nous avons été à même d'apprécier l'an passé durant la Foire Commerciale Française. Et c'est de tout cœur que nous souhaitons revoir en 1922, dans le même cadre admirable du Cinquantenaire, où erre encore la grande ombre de Léopold II, plus importante encore et plus prospère, la troisième Foire de Bruxelles.

P. M.

Marché des Huiles essentielles.

Depuis de longs mois le marché des huiles essentielles et parfums est resté sans grand intérêt. Une légère reprise des affaires d'une part, la hausse des monnaies d'argent d'autre part, qui gouverne les cours des produits extrême-orientaux, ont donné quelque animation au marché. Les grandes chaleurs ont provoqué une forte demande des essences propres à la fabrication des boissons : en général le marché est ferme et la demande s'en ressent, en mieux.

C'est ainsi que l'essence de girofle a presque doublé de prix en deux semaines, passant de 27 à 45 et même 50, l'essence de feuille de Cannellier suit le même chemin : ces deux produits sont la source de l'eugénol utilisé pour la Vanilline de synthèse qui suivra. Les essences Extrême-orientales : menthe et menthol sont fermes à 23 et 120 respectivement, citronnelle Java très demandée à 17 fr., lemongrass ou verveine des Indes prend quelques points entre 18 et 20, selon teneur et origine, le Musc naturel de Chine s'inscrit entre 7 et 8.000, influencé par le taël, la Badiane ou Anis étoilé a repris deux points à 13, le Camphre et l'essence de Camphre se cotent à 13.50 et 4.50 respectivement. (Caf. Port Français).

Le Bois de Rose sur lequel de larges liquidations se sont faites en temps, est de nouveau ferme à 68 au lieu de 65 ; le Petitgrain du Paraguay quoique encore peu demandé ne faiblit plus, la récolte actuelle étant insignifiante et les stocks nuls. Le géranium est inchangé entre 66 et 74 le disponible fait prime, les Ylang et Vétyver Bourbon sont faibles à 140-170 et 115.

Les essences françaises de fleur ont très largement fléchi, mais les maisons Grassoises ne sont pas encore d'accord sur les cours à appliquer.

Les récoltes de fleur d'oranger et de roses ont été insignifiantes par suite du gel, mais les stocks de l'an passé suffiront sans doute à la consommation réduite de cette année. On attend donc pour se faire une idée la fin des distillations.

Les producteurs de lavande n'ayant presque rien vendu de leur distillation de 1920 s'efforcent à vendre une partie de leur stock avec une perte de 66 % environ, espérant ainsi se procurer des subsides pour payer les coupeurs. Après la distillation, si les affaires sont un peu moins mauvaises, une petite reprise pourra se produire sur cet article qui se cote actuellement autour de 80 francs.

Les parfums artificiels sont au plus bas des cours possibles, vendus quelquefois même au-dessous des prix de revient actuel dans l'espoir de réalisations ; la reprise doit apporter un assainissement dans cette situation en permettant aux industriels de réaliser quelque bénéfice, si réduit soit-il.

En général, le sentiment des vendeurs est le même : nécessité absolue d'un relèvement des cours dès que les affaires redeviendront moins anormales, les prix pratiqués actuellement étant encore influencés par les liquidations forcées.

L'épuisement des stocks est à peu près complet, la moindre commande un peu importante a déjà une répercussion considérable sur le marché ; le même phénomène se reproduira à toute occasion. Les parfumeurs et savonniers soucieux de leur intérêt commencent à acheter sans bruit et à profiter des cours actuels.

P. M.

Documentation bibliographique.

NOS CONFRERES

Perfumery and Essential Oil Record. Vol. 12.

19 Avril 1921, n° 4. — Sommaire : Monographies des Odeurs de Fleurs : Le Jasmin. — La production des Essences dans le Département du Gard (France). — L'essence de bois (branches) de Giroflier. — Le problème du Thymol et du Carvacrol, L. Sherk. — Essence synthétique de Pomme.

24 Mai, n° 5. — Sommaire : L'importance du Commerce de la Parfumerie. — L'Evapolfactomètre, un aide pour les Parfumeurs. — L'Usage des Huiles essentielles en Peinture. — Monographies des Odeurs de Fleurs : la Fleur d'Oranger. — La Récupération des Huiles essentielles essentielles des Eaux de Distillation, J. de Lorgues. — La Production de l'essence de Lavande Française. — Caractères spécifiques de *Lavandula latifolia* et *L. officinalis*. — Dictionnaire des substances odorantes.

21 Juin, n° 6. — Sommaire : Question des Alcools. — Un séparateur automatique. — Monographies des odeurs de fleurs : le Muguet. — La Badiane au Tonkin, P. Jeancard (*Parf. Moderne*). — Description des Hybrides d'Aspic et de Lavande, Humbert. — Valeur antiseptique des Parfums, Clayton Brown. — Toxicité de l'ess. de *Chenopodium*.

Rivista Italiana delle Essenze e Profumi. Vol. 3.

Mars 1921, n° 3. — Sommaire : La Moutarde noire et son essence, Dr Massera. — Sur la détermination du Citral dans l'essence de Citron, Alex. H. Bennet. — Plantes aromatiques et médicinales de la Flore Sarde, G. Micheletti. — Renseignements internationaux et Notice scientifique.

Avril 1921, n° 4. — Sommaire : La Foire d'échantillons de Milan. — Un Syndicat national pour l'industrie des plantes médicinales, Prof. G. Rovesti. — Le Basilic, Dr Massera. — Les Frères parfumeurs, Cerchiari. — Importance des Huiles essentielles comme médicaments, R. M. et J. Gattefossé. — Les Dentifrices, Dr Gino Monti. — Analyse de l'essence de Citron, Guido Ajon.

Mai 1921, n° 5. — Sommaire : La seconde Foire d'échantillons de de Milan. (Numéro spécial).

Juin 1921, n° 6. — Sommaire : Pour obtenir de bonnes plantes à essence, Prof. E. Mattei. — La providence gouvernementale pour la petite industrie en regard des plantes aromatiques et médicinales, Prof. G. Rovesti. — L'Angélique, Dr Massera. — Les teintures pour cheveux, Dr Gino Monti. — Fleurs et parfums dans la Mythologie grecque et romaine, G. Micheletti. — Renseignements internationaux.

The American Perfumer. New-York. Vol. 16.

Mars 1921, n° 1. — Sommaire : Bases du commerce des articles de Toilette et de Parfumerie. — Tarifs, taxes et produits alcooliques à Washington. — Bulletin de Février de l'industrie grassoise. — Lyon, district de l'industrie de la parfumerie. — Préparations pour les cheveux, Marsek. — Histoire de l'industrie américaine des flacons, W. S. Walbridge. — La Fabrication des poudres de savon.

Avril 1921, n° 2. — Sommaire : La question de la Taxe des alcools de parfumerie. — Derniers événements dans l'industrie bulgare de la Rose, Th. K. Shipkoff. — Solubilité des huiles essentielles dans les mélanges aqueux et alcooliques, Horatio C. Wood. — Préparations pour les cheveux (suite). — Notes commerciales. — Les méthodes de séparation des huiles dans l'industrie savonnière, Knigge.

Mai 1921, n° 3. — Sommaire : La psychologie des marques, Howard S. Neiman. — Articles de Toilette, étiquettes et savons en Argentine. — Revue des progrès de la chimie des matières grasses. — Bulletin de la « Manufacturing perfumers' Association » des Etats-Unis (26e meeting annuel).

Juin 1921, n° 4. — Sommaire : La France et ses parfums naturels, E. Charabot. — La beauté dans le flaconnage de parfumerie, Royal Bailet Farnum. — Notes commerciales. — Réactifs de saponification des graisses obtenus à partir du cymène, Mc Kel et Lewis.

Perfumers' Journal and Essential Oil Recorder. New-York. Vol. 1.

Mars 1921, n° 7. — Sommaire : Fleurs d'Oranger, Molineaux.— Vanilline végétale et Vanilline chimique (*Parf. Moderne*). — Pourquoi certains parfums coûtent plus cher que les autres ?, Melvin Carrol. — Ylang-Ylang et Cananga, Gino Monti. — L'Ambre Gris, Burke d'après *La Parfumerie Moderne, Noël* 1920.

Avril 1921, n° 8. — Sommaire : Les chances des récolteurs et des fabricants (Grasse), Molineaux. — Philosophie des Parfums, Woodworth. — La situation des fleurs à parfums en France, traduit de *Parf. Moderne*. — Empaquetage métallique de la Civette. — Essence de Mimosa.

Mai 1921, n° 9. — Sommaire : Un Institut des plantes à parfums, traduit de la *Parf. Moderne*. — Culture des roses à parfums en Espagne, Cazin. — Notes commerciales et nombreux articles sur la Question des Alcools industriels aux Etats-Unis.

Juin 1921, n° 10. — Sommaire : Banquet annuel de la « Manufacturing perfumers' Association ». — Le Phtalate d'éthyle loué par les chimistes. — Notes commerciales et Nouvelles

Ungerer's Bulletin. Vol. 2.

Juillet 1921, n° 4. — Sommaire : Produits chimiques aromatiques suisses, Naef. — Essence de Citron orthodoxe, Baker. — L'art en parfumerie, Bandoni. — « Out of Chaos », Bartram. — Véritable essence de Cade, C. Pepin. — Résiliations, P. Hayden. — Gomme de Styrax américain, Spokes. — Duplex Sales Plan, Plummer. — The New Competition, Ungerer. — Le Musc en thérapeutique.

P. M.

Documentation scientifique.

Chimie. — Synthèse

Les catalyseurs dans la réaction entre CO, HCl gaz et les hydrocarbures aromatiques. Korczynski et Mrozinski. *Bull. Soc. Chim.* (4e *ser.*) *XXIX. n°* 6 (1921).

Quelques dérivés de la Thuyamenthone. Godchot. *Compte Rendu Acad. Sc. Séance du* 14 *mars* 1921.

Action des hydracides sur l'essence de Juniperus Oxycedrus. Chlorhydrate, bromhydrate et iodhydrate de cadinène. Huerre. *Journ. Pharm. et Chim.* 23. (7e *sér.*), *p.* 81.

Analytique

Composition de l'essence de Térébenthine française et bromure d'a, pinène. Pariselle. *Compte Rendu Acad. Sc. séance du* 13 *juin* 1921.

Sur les essais de l'huile de Cade. Huerre. *Bull. Sc. Pharmacol. t. XXVIII, an.* 23. *n°* 6, *p.* 299.

La décomposition de l'essence de Chenopodium ambrosioides de diverses provenances. Nelson. *Journ. Amer. Chem. Soc. t.* 42, *n°* 6, *p.* 1204.

Industrie de la Parfumerie

Fabrication et composition du vinaigre d'oranges. Poore. *Journ. Indust. Engin. Chem. Déc.* 20. *in Indust. Chim. an.* 8. *n°* 87.

Huiles essentielles (Schimmel). — *Pharm. Ztg. IX.* (1921), *p.* 94.

Emplois des Phénols en savonnerie. Floriane. *Journ. Drog. et Revue chimiq.* (*Bruxelles*). *an.* 33. *n°* 7, *p.* 149.

L'industrie chimique au Japon. (Menthol, Camphre, etc.). Rozier. *Indust. Chim. an.* 8. *n°* 90. (*Juill.* 21). *p.* 259.

La préparation des Parfums. Floriane. *Journ. Drog. et Revue chimiq.* (*Bruxelles*). *an* 33. *n°* 6, *p.* 125.

Améliorations à apporter aux appareils de distillation des plantes aromatiques. R. M. Gattefossé. *Sucrerie, Distillerie, Ind. agr. an.* 1. *n°* 1. *p.* 25.

La distillation et la rectification industrielles. Drosne. *Chaleur et Ind.. an.* 2. *n°* 15. *p.* 410.

Emploi de l'Essence naturelle de Mimosa. *Journ. Drog. et Revue chimiq.* (*Bruxelles*). *an.* 33. *n°* 7. *p.* 151.

Botanique et Cultures

Plantes productrices de gomme-résine et de térébenthine dans l'Inde, dans l'Amérique du Sud et en Australie. *Bull. mens. Renseign. agric. Inst. Intern. agric.* (*Rome*). *an* 12. *n°* 5. *p.* 612.

Plantes aromatiques et médicinales de la Flore de Sardaigne. Micheletti. *Boll. Ass. ital. pro piante arom. in. Bull. Renseig. agric.* (*Rome*). *an.* 12. *n°* 6. *p.* 780.

Les Mimosas au Maroc et l'essence de Mimosa. Pochon. *Bull. Soc. Hort. Maroc* (*Rabat*). *an.* 8. *n°* 31. *p.* 32.

Culture du Cannellier dans l'Inde et à la Côte de l'Or. Menon. *Bull. mens. Renseign. agric. Inst. Intern. agric.* (*Rome*). *an.* 12. *n°* 5. *p.*615.

Culture et emploi du Buchu (*Barosma betulina*) et étude de l'huile essentielle. Compton et Methews. *Journ. Depart. agric. South africa. in Bull. Renseign. agric.* (*Rome*) *an.* 12. *n°* 5. *p.* 616.

Maladie du citronnier causée par Phloma citricarpa Mc Alpine. Lee. *The Philipp. Journ. of Sc.* (*Manille*). *t. XVII. n°* 6.

Physique

Eprouvette pour la distillation dans le vide. *Rev. Prod. Chimiq. n°* 12. *p.* 369.

La séparation de liquides miscibles par distillation. Dufton. *Philos. Magaz. & Journ. of. Sc.* (*Londres*). 1er *avril* 1921.

Thérapeutique

L'essence de Citronnelle comme antiseptique. R. M. et J. Gattefossé. *Holland's East India. n°* 1 (*mars* 21). *Buitenzorg* (*Java*).

Note sur l'emploi du Cupressus sempervirens (Cyprès) dans le traitement des hémorroïdes. Leclerc. *Bull. Soc. Therap. n°* 6. *p.* 184.

L'eucalyptus et le diabète. Dr Trabut. *Bull. Soc. Therap. n°* 8. *p.* 429.

Les Huiles essentielles contre la fièvre aphteuse. *Lacta. Juillet.* 21. *p* 15.

Commerce

Le Marché des boutons de Roses au Maroc. *Intransigeant.* 10 *août* 1921.

Le triomphe des Parfums français. *Courrier de Haïphong.* 5 *juin* 1921.

Les Parfums (chronique scientifique). *Echo de Chine. Shangaï.* 3 *juil.* 1921.

Les Livres reçus.

Contribution à l'étude du Juniperus Thurifera var. gallica. L. Lestra. *Thèse de Doctorat en pharmacie Lyon.* Chez Guitard. *Toulouse.* 1921.

La culture des Plantes médicinales. A. Goris et J. Demilly. Préface du Dr Guignard, de l'Institut. *Chez Vigot Frères, 23, place de l'Ecole de Médecine.* Paris 1921.

Les Secrets de Beauté de la Parisienne en cent Confidences. Rose-Nicole. *Editions Nilsson,* 8, *rue Halévy.* Paris 1921.

Nécrologie

Nous avons eu le vif regret d'apprendre le tragique décès de M. E. Lejeune, le distingué photographe lyonnais, emporté par une vague ainsi que son fils aîné Georges, à St-Nazaire. M. Lejeune avait une juste réputation d'artiste habile et son atelier moderne de photographie industrielle créait constamment de nouvelles méthodes pratiques et de nouvelles séries artistiques.

Nos lecteurs ont pu admirer ses clichés depuis longtemps dans La Parfumerie Moderne ; *ajoutons qu'il fut pendant la guerre chargé d'un important service de photographie aérienne où il déploya un dévouement sans borne. Nous présentons à sa veuve si durement et brusquement éprouvée, nos condoléances émues et sincères.*

P. M.

INFORMATIONS.

SUISSE.

Grande apathie dans toutes les branches de notre industrie, les phénomènes météorologiques ne sont pas complètement étrangers à cette stagnation inquiétante et la hausse continuelle du thermomètre chasse dans les fraîches vallées et sur les sommets exposés aux brises aigrelettes ceux que des liens trop puissants n'attachent pas à la ville. Il suit de là que le ralentissement devient encore plus sensible qu'il y a deux mois. Cependant le marché des essences naturelles n'a pas souffert autant que le marché des parfums synthétiques. On peut même ajouter que leurs tendances réciproques sont opposées. Tandis que les prix tombent dans le compartiment des synthétiques ils augmentent dans celui des essences et la même remarque est aussi vraie quant à l'écoulement des deux espèces de produits. Depuis assez longtemps on peut se rendre compte que les offres des intermédiaires ont pour ainsi dire complètement disparu du marché, donnant ainsi la possibilité aux producteurs d'exiger des prix représentant pour eux un bénéfice tangible. Même n'est-il pas exagéré de dire que la spéculation s'est mise de la partie, faussant pendant quelque temps l'image qu'on pourrait se faire de la grandeur des besoins et de l'entêtement du vendeur. Car le besoin existe. Les stocks diminuent rapidement et le consommateur craignant une nouvelle hausse des produits transmet assez régulièrement des commandes. Naturellement il ne s'agit que des quantités normales bien que certaines opérations intéressantes aient été conclues, par exemple :

		francs Suisses
En essence de Bergamote à		46- 48
»	Mandarine..	51- 52
»	Citron	7- 8
»	Petitgrain ..	66- 67
»	Néroli......	370-374

On n'a pas manqué de remarquer ici l'effort accompli par certaines maisons françaises pour s'assurer de nouvelles commandes pour l'automne prochain. Quelques-unes se sont enquises des besoins de leur clientèle et leur ont demandé pour quelles quantités elles désiraient passer des contrats. Je ne crois pas que l'empressement sera grand de répondre favorablement à cette courtoise invitation parce que chaque jour la crise commerciale s'accentue chez nous, parce que, malgré certaines rumeurs optimistes on ne croit pas en une reprise immédiate des affaires. Il est même question, s'il vaut la peine d'accorder crédit à ce potin, de fermer provisoirement quelques fabriques, fermetures volontaires, il va sans dire, et seulement passagères.

La hausse brusque de l'essence de clous de girofle et des produits comme l'Eugénol et la Vanilline a jeté un peu d'animation sur le marché, disons qu'il y jeta un peu de désarroi car il n'y a pas eu que je sache de ventes intéressantes de ces produits. Avant de pouvoir enregistrer une reprise des affaires il faut laisser passer l'été et attendre la liquidation des plus pressantes questions politiques.

Jusque là il semble que la sagesse doive inspirer aux commerçants et aux industriels une bienheureuse paresse et il se trouvera peut-être que les moins soucieux de leurs intérêts personnels se seront montré les plus avisés. Beaucoup le comprennent d'ailleurs, diminuent le nombre de leurs employés ou de leurs ouvriers et voilà comment il se fait que le nombre des chômeurs augmente chaque jour.

(*De notre corresp. particulier*).

ÉGYPTE

Un nouveau décret fixe les droits de douane sur l'alcool importé en Egypte.

Les alcools simples ou composés contenant 50 % d'alcool, paieront un droit de 100 millièmes au litre ; les alcools dépassant cette proportion sedroit de 100 millièmes au litre, les lièmes. Les articles de parfumerie, contenant de l'alcool, sont frappés d'un droit de 170 millièmes au litre. Les vins de toutes qualités titrant plus de 23 % d'alcool, seront passibles des mêmes droits que l'alcool pur. Sont considérés comme alcools composés : l'eau-de-vie, les liqueurs, etc. Les liquides, boissons et autres produits contenant une proportion d'alcool absolue, ne dépassant pas deux centièmes de leur volume, seront soumis au tarif en vigueur.

MEXIQUE.

Le Gouvernement vient de publier un décret qui crée un certain nombre d'impôts additionnels de 10 % *ad valorem* qui doit entrer immédiatement en vigueur. Il est de nature à gêner considérablement le commerce français d'exportation, car il porte sur la parfumerie, les vins et les alcools.

BRÉSIL.

La Chambre brésilienne a approuvé, un projet exceptionnel autorisant le gouvernement à appliquer certaines mesures exceptionnelles, notamment de résilier sans frais pour le trésor tous les contrats relatifs aux nouvelles constructions, de suspendre tous travaux déjà commencés, sauf pour les chemins de fer, de quadrupler les droits d'importation de plusieurs articles, tels que les automobiles, le champagne, le cognac, les liqueurs, les soieries, la bijouterie, la *parfumerie*, les tapisseries, la lingerie, les conserves, tant que le change sera au-dessous de dix.

Ce projet autorise aussi à warranter le café et à vendre ledit café suivant les convenances du marché intérieur.

Le projet a été envoyé au Sénat.

CHINE.

Le commerce de la France à Hong-Kong est en croissance ; nos importations sont passées de 151.622 livres sterling en 1919, à 255.911 livres en 1920. Ceux de nos produits qui ont donné lieu aux transactions les plus intéressantes sont les suivants :

	1919 £	1920 £
Cognacs et eaux-de-vie.......	32.764	54.025
Vins	14.502	9.990
Parfumerie	15.637	12.523
Huiles essentielles	2.700	2.765
Produits chimiques	5.615	3.855
Passementeries et dentelles..	13.928	19.699

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

Sumary of N° 9

Trend in toilet-soap making. — Mr R.-M. Gattefossé, who contributes to all the technical reviews of the perfume and soap industry throughout the world, is giving in the « Parfumerie Moderne » a few valuable indications on the latest means used in France for perfuming toilet soap cakes. Among other things, he definitely discards Nitrobenzine, the use of which never goes without great danger, and on the contrary, he advocates the use of natural antiseptic essences, such as the essential oils which contain linalol, geraniol, cineol and camphor. Mr Gattefossé further states that the distillation of such essential oils, as performed by the soap-makers themselves, is an objectionable method owing to their being not in a position to dispose of terpenless essences, the cost of which is too high for such essences being used in soap-making. Consequently it is chiefly the perfumer's business to manufacture terpenless essences, and to sell the perfume for soap, which are residues from the process used for deterpening essences.

The Eucalypts, Australian genus. — Me Ernest J. Parry of London is giving us in the present number a copious analysis of the marvellous botanical and chemical work published by the New South Wales Government under the signature of Baker and Smith, the well known directors of the Sydney Museum.

The importance of this book is enormous ; it is perfectly illustrated with large plate in colours, having no print at back, and it includes a complete description ol as many as 178 species of Eucalypts and of their essential oils. The use of the physico-chemical examination of the essential oils as a means for ascertaining the botanical species is not the least interesting feature of the work. Then follow a few quite recent data on some essences of Australian origin.

Néw synthctic perfumes. — Our foreign readers will find in the present number the description of this work in their own language.

Santal and Santal wood. — The author of this article passes a review of the chief species of Santal wood througout the world, and gives the names of all those from which essence has ever been extracted, either by way of purely scientific experiment or commercially. He then states the chief properties of the commercial santal essences.

The article that follows gives indications on the important alterations undergone by the essences of Andropogons acclimatized in various regions.

Camphor and its synthesis. — Mr A. Dubosc, in continuation of his exhaustive study, is reviewing in detail the sundry transformations brought about in the camphor trade by the varying modalities of the chinese and japanese monopolies in Formosa.

Sumario del N° 9

La orientación de la jabcneria de tocador. — El Sr R.-M. Gattefossé, que colabora á todas las revistas técnicas de perfumeria y de jaboneria del mundo, les da á los lectores de la « Parfumerie Moderne » unas cuantas indicaciones preciosas sobre los medios de perfumar las patillas de jabón recientemente empleados en Francia. Entre otras cosas, el autor rechaza definitivamente el empleo de la Nitrobencina que tantas peligros ofrece, y al contrario recomienda las esencias naturales antisépticas, cuales son los aceites esenciales que contienen linalol, geraniol, cinéol y alcanfor. Tambien indica que la destilación de los aceites esenciales hecha por los jaboneros es un procedimiento malo, puesto que ellos no estan en una posición para encontrar una buena salida para las esencias deterpenadas demasiado caras para que se las pueda emplear en los jabones. Por lo tanto, es más bien al perfumista a quien le corresponde fabricar las esencias deterpenadas y vender los perfumes para jabones, que son unos residuos de la deterpenaciones.

Los Eucaliptos, genero Australiano. — El Sr Ernest J. Parry de Londres nos da en el presente número una copiosa analisis del maravilloso libro de botánica y Química publicado por el Gobierno de Nueva Gales del Sur bajo la firma de los distinguidos directores del Museo de Sydney, los Sres Baker y Smith.

La importancia de dicha obra es enorme ; es perfectamente illustrada con unas grandes planchas fuera de texto en colores, y comprendo la descripción completa de 178 especies de Eucaliptos y de sus aceites esenciales. La aplicación del examen físico-químico de los aceites esenciales à la determinación de las especies botánicas no es la menor originalidad de esta obra. Siguen unos documentos muy recientes sobre unas esencias de origen australiano.

Nuevos perfumes sintéticos. — Nuestros lectores del extranjero hallaran, dentro del presente número la descripción en su idioma, de esto obra.

Sándalo, y madera de sándalo. — El autor de este articulo pasa en revista las principales especies de sándalo del mundo y cita todas las que han dado lugar á extracción de esencia, sea por via de ensayo meramente científico, sea comercialmente. Luego indica las propiedades principales de las esencias de Sandalo del Comercio.

El artículo que sigue da unas indicaciones sobre las importantes modificaciones sufridas por unas esencias de Andropogones aclimatados en varias regiones.

El Alcanfor y su sintesis. — El Sr A. Dubosc, dando continuación a su muy completo estudio, examina detalladamente las varias transformaciones introducidas en el comercio del alcanfor por los varios modos de los monopolios chino y japonés en Formosa.

La conservación, luego la suspensión y el restablecimiento sucesivos de este monopolio han dado lugar a

Owing to the said monopolies having been successively maintained, then abolished, then restored again, various difficulties and contentions have risen betwen the governments concerned, the native growers, and the chinese or english traders in Canton and Hai-Nan. The history of these alternating periods of boom and dullness in the camphor trade had never been told yet. We think we ought not to postpone the information to our readers that the interesting paper by Mr A. Dubosc on Camphor and its synthesis will be printed separately with a few other studies published in « La Parfumerie Moderne » on the Camphor trade, the Camphor essences, and Camphor growing in Algeria and other countries with a preface by the well known chemist Dr Kondakov. Readers desirous of receiving the pamphlet should send their name and address to the Editor.

Other studies. — The end of the present number is filled by numerous scientific and commercial data concerning chiefly such alterations to custom tariffs as are of interest to the Perfumer's Trade throughout the world.

varias luchas entre los gobiernos interesados, los productores de Formosa y los negociantes chinos o ingleses de Canton y de Hai-Nan.

La historia de estas alternativas de prosperidad y de marasmo es del todo inedita. Desde hoy participamos à nuestros lectores que el muy interesante estudio del Sr Dubosc sobre el alcanfor y su sintesis se publicarà separadamente junto con unos cuantos otros estudios de la « Parfumerie Moderne » acerca del comercio del Alcanfor y de las esencias de Alcanfor, de la cultura del Canforero en Argelia y varios otros paises, etc. ; el folleto tendrá un prólogo escrito por el celebrado quimista Dr Kondakov cuyos trabajos científicos son bien conocidos. Para recibir dicho folleto, dirigirse a la Dirección de la Parfumerie Moderne.

Otros estudios. — El fin del presente número esta ocupado por una abundante documentación científica y comercial que se refiere principalmente à la modificaciones aduaneras que interesan a los comerciantes de Perfumeria en todo el mundo.

Sur l'Amélioration du Rosier de Parfumerie dans les Alpes Maritimes.

On s'est plaint, à plusieurs reprises, dans le département des Alpes-Maritimes, de la dégénérescence du *Rosier de Mai,* cultivé là pour les besoins de la parfumerie ; sa végétation est peu vigoureuse, son rendement en fleurs, faible ; il est sensible aux maladies et aux attaques des insectes ; il craint la sécheresse du sol, ou son excessive humidité ; ses boutons floraux sont exposés aux gelées tardives, et la récolte peut être, aussi, compromise par le hâle.

Le *Bulletin scientifique* de la *Maison Roure-Bertrand fils,* de Grasse, tout en reconnaissant qu'il y a quelque chose à faire, ne croit pas à une telle gravité de la situation ; il dit :

« Peut-on sélectionner les plants dans le but de retarder l'époque de la floraison, pour éviter les gelées tardives, si fréquentes, depuis quelques années, et cela sans altérer la variété admirable cultivée à Grasse ? Nous le croyons sincèrement, mais nous craignons, aussi, que nos roses s'épanouissant sous les ardeurs du soleil de juin, ne donnent plus les mêmes rendements. A l'époque où l'abondance des roses nous permettait d'en distiller de grandes quantités, nous obtenions, au début de la récolte, par temps frais et pluvieux, 1 k. d'essence pour 3.500 k. de fleurs. Par contre, sous le soleil du début de juin, la quantité de roses nécessaire pour arriver au même résultat, atteignait 40.000 k. : au point de vue du rendement, le soleil est le plus grand ennemi de la rose. En retardant l'époque de la floraison, ne peut-on craindre, pour éviter un mal, de tomber dans un pire ? D'ailleurs, cela ne se fait pas en un jour. »

Le même Bulletin attire l'attention des « Amis des Rosiers de Grasse », sur d'autres sujets d'inquiétude, en particulier sur la *concurrence* des pays étrangers, où l'on cultive déjà cet arbrisseau, ou encore où il est question de l'instaurer et même dans d'autres régions de la France.

On signale que diverses maisons de Grasse auraient contracté, avec des Bulgares, de véritables associations, dans lesquelles elles auraient apporté des capitaux et leur expérience industrielle.

Le Bulletin dit alors aux producteurs grassois : « Si vous voulez travailler dans des conditions de prix raisonnables, rien ne prévaudra contre la qualité des produits locaux. Dans le cas contraire, on se contentera de produits moins bons, mais meilleur marché, et la culture de la rose de Grasse disparaîtra. Nous n'avons jamais cessé de soutenir cette thèse. La rose peut se cultiver dans beaucoup de régions, et ce qui a sauvé, jusqu'à ce jour la culture de la rose de Grasse, c'est qu'il s'agit, dans le fond, d'une très petite culture, de minime importance, et que les chefs des grandes exploitations agricoles, estiment qu'il ne vaut pas la peine de s'en occuper. Il n'en va pas de même en Bulgarie, où il s'agit d'une culture nationale, et où, pour bien des raisons, l'on peut faire, à Grasse, une concurrence bien redoutable, non pas, certes, à cause de la qualité, mais à cause des prix. Au point de vue de la qualité, nous avons toujours pensé que le produit Bulgare, extrait des fleurs par les hydrocarbures, était inférieur, de près de moitié, au produit de Grasse. »

Prof. A. ROLET.

(C. R.)

L'Orientation de la Savonnetterie.

L'industrie de la savonnerie et, en particulier, celle de la savonnetterie subissent des influences générales qui tendent à en modifier l'orientation traditionnelle.

On a remarqué comment, depuis quelques années, la parfumerie proprement dite avait changé ses procédés et la nature de ses articles.

Autrefois (il y a peu de temps encore), les extraits pour le mouchoir étaient des extraits triples n° 24, contenant par litre d'alcool la valeur de 2 kilogs et demi de fleurs environ, c'est-à-dire de 5 à 10 gr. d'huile essentielle pure par litre ; les mêmes articles sont en ce moment au minimum des extraits n° 72 contenant par conséquent, au litre, 15 à 30 gr. d'huile absolue. Beaucoup de fabricants livrent, d'ailleurs, couramment, des essences concentrées pour le mouchoir, contenant jusqu'à 100 gr. de principes absolus pour un litre d'alcool.

La clientèle exige non seulement des parfums de cette puissance, mais il est nécessaire encore que le parfum soit excessivement tenace et persistant.

Il était logique que le consommateur habitué à des odeurs de plus en plus puissantes, ne puisse plus accepter comme savons parfumés des articles contenant 10 grammes de parfum par kilog de savon : aussi les savonnettes qui se vendent le mieux, contiennent-elles maintenant 20 à 30 gr. de parfums absolus par kilog, c'est-à-dire 2 à 3 kilogs de parfum par 100 kilogs de savon. La ténacité est également exigée et tel savon dont l'odeur serait fugace ou qui ne parfumerait pas pour toute une journée les mains ou le visage, serait considéré comme de qualité inférieure.

L'emploi des résinodors s'est donc développé en savonnerie, dans les mêmes conditions que dans la parfumerie proprement dite. Ces résinodors, moins liquides que les huiles essentielles correspondantes, ne ramollissent pas le parfum dans les mêmes proportions et 50 grammes et même davantage de parfum par kilog de savon, peuvent maintenant être incorporés pendant le broyage. On emploie, bien entendu, des copeaux très secs et la savonnette prend un éclat plus vif et une semi transparence de bon aloi.

D'autre part, les médecins et chirurgiens ont notablement modifié leur opinion en ce qui concerne les savons parfumés qui, si on se le rappelle, étaient proscrits, jusqu'à la guerre, des hôpitaux et des cliniques. Seul, le savon de Marseille, le savon blanc de ménage ordinaire avait ses grandes entrées dans les salles d'opération. Disons, d'ailleurs, que cette prévention était en partie justifiée par l'abus que certains savonniers faisaient de l'essence de mirbane (nitro-benzine), qui devrait être rigoureusement proscrite de cette industrie. L'essence de mirbane est très toxique, comparable dans certains de ses effets à l'acide cyanhydrique ou acide prussique et nous ne comprenons pas que dans un pays ou les produits vénéneux sont pourchassés, comme en France, le commerce de l'essence de mirbane soit encore libre, alors que des produits beaucoup moins dangereux sont soumis à des prescriptions rigoureuses.

Il existe bien un avis des services d'hygiène, éliminant la nitrobenzine des usages alimentaires et en conseillant l'abandon, mais cette mesure bénigne reste un conseil sans sanctions : les cirages sont toujours à l'amande amère, bien des encaustiques et des préparations de drogueries sont parfumées (?) avec ce produit violent qui n'a pour lui que son bon marché et nombre de savons dits « aux amandes amères » ont pour base la nitro-benzine.

Les savonniers ne se rendent pas compte du tort qu'ils se sont fait en employant ce parfum vulgaire et dangereux : il est temps de réagir et de produire des savons hygiéniques basés sur les travaux que la guerre a provoqués.

La Parfumerie Moderne a publié régulièrement les études des docteurs Forgues, Marchand, Bonnaure, etc., qui ont démontré la valeur antiseptique d'un grand nombre de produits même fort ordinaires et bon marché, tels que la citronnelle, le géranium, l'aspic, la lavande, tous les produits employés empiriquement depuis des années en savonnerie et dont la puissance germicide est supérieure à celle de l'Eucalyptus.

Toutes les essences à base de linalol : bois de rose, lavande, petitgrain; toutes les huiles essentielles contenant du géraniol : géranium, citronnelle, palmarosa, gingergrass ; toutes celles qui ont comme constituant principal le Cinéol, telles que le niaouli, le goménol, le romarin ; toutes celles qui sont camphrées : la sauge, le romarin, etc., sont des essences très antiseptiques et dont la présence dans un savon ne peut que renforcer son action antibacillaire.

En même temps que les syndicats de savonniers devraient proscrire l'emploi de la nitro-benzine, ils devraient indiquer à leurs adhérents quels sont les produits les plus recommandés pour rendre hygiéniques leurs savons, et par la même occasion, ils pourraient aviser les syndicats de médecins des mesures prises dans l'intérêt des clients malades ou bien portants. La vente des savons parfumés s'en ressentirait favorablement.

Le Sémaphore, organe économique de Marseille, publiait dernièrement une intéressante étude sur les savons ordinaires parfumés, disant, avec juste raison, que le savon ordinaire de ménage serait d'autant plus facile à vendre qu'il serait plus agréablement odorant. Il est certain que le savon ordinaire de ménage n'est pas toujours d'un arome délicieux, tout le monde n'aime pas à la folie l'odeur d'huile et de lessive que dégage le savon de ménage et personne ne doute qu'un savon d'arome plus agréable aurait, à prix égal, un écoulement plus sûr que tout autre. N'est-ce pas là une des raisons de l'adoption de l'huile de palme donnant, après saponification, une petite odeur irisée plus agréable que la senteur *sui generis* des savons ordinaires ?

Cette étude conseillait, en outre, aux savonniers de Marseille, de monter eux-mêmes le traitement des huiles essentielles d'origine exotique débarquant à notre principal port : les pro-

duits rectifiés, disait l'auteur, seraient livrés aux parfumeurs : les écarts de rectification servant exclusivement à la savonnerie.

L'auteur de cette étude concluait que le bénéfice réalisé sur la vente de la portion la plus fine au parfumeur payerait amplement la valeur des écarts de rectification qui ne coûteraient, de cette façon, rien au savonnier.

Cette manière de voir indique une insuffisante connaissance des conditions du marché ; les essences rectifiées ou déterpénées n'ont pas encore un écoulement tel que la quantité rendue disponible par cette manipulation soit suffisante pour parfumer tous les savons de ménage : ces petites quantités seraient vite absorbées et les portions fines s'accumuleraient indéfiniment dans les usines de rectification.

Nous signalons ailleurs que le procédé Robiquet-Massignon d'extraction des corps odorants par les dissolvants volatils, donne de plus grandes proportions de parfums peu solubles et peu utilisables en parfumerie, avantageux, au contraire, pour la savonnerie. Mais ces installations coûteuses sont encore rares et elles ne mettent sur le marché qu'un petit nombre de matières odorantes nouvelles. Le coût du procédé Robiquet est, d'ailleurs, plus élevé que la distillation à la vapeur d'eau et les Resinodors qui en résultent, sont bien loin d'être gratuits.

Quoi qu'il en soit, il faut retenir de cet article, que les savonniers se sont rendus compte qu'ils auraient avantage à vendre des savons plus agréablement odorants que ceux qu'ils vendent actuellement et que cette modification favoriserait la vente du produit français.

Nous partageons entièrement cette manière de voir. Ils peuvent, au moment où nous touchons le fond de la vague de baisse, s'approvisionner par marchés en certains parfums naturels et certaines résines odorantes à des prix avantageux, de façon à ne pas craindre les fluctuations qui ont été si pénibles pendant ces dernières années.

Aspic, romarin, citronnelle ou géraniol extrait de cette citronnelle, essence de sauge de France, sarriette de montagne, thym, girofle de Madagascar, canelle du Tonkin, limette de l'Afrique occidentale, résine de ciste de France, résine d'iris de l'Ain, lavande des Alpes, terpinéol de la térébenthine française sont des bases économiques qu'il est facile d'accommoder en compositions agréables et bon marché.

Depuis longtemps, nous étudions ce problème et nous l'avons solutionné au grand avantage d'un certain nombre d'amis qui ont bien voulu nous consulter. Souhaitons que l'effort collectif des savonniers français soit flatteur pour le bon renom de nos produits nationaux, que le vieux Savon de Marseille dame bientôt le pion, par son parfum, à tous les savons exotiques.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

(C. R.)

Nos Amies les Fleurs.

Un Conseil de Maincave

C'est une mode nouvelle, qui nous vient naturellement d'Angleterre, ce qui permet de présumer qu'elle fera fureur chez nous avant peu de temps. Dernièrement, dans un grand dîner donné à Londres, on vit défiler sur la table un potage tortue enguirlandé de roses blanches, puis un poisson auréolé de violettes ; un roast-beef reposant sur des orchidées suivit, et, sans doute, une salade de tulipes. Enfin, le grand succès fut obtenu par des pêches Melba serties dans l'aubépine rose.

Détrônés, finis, le persil, la salade, le cresson qui, dans les grands repas anglais comme les nôtres, servaient d'ornementation comestible aux mets. Il paraît que la vue agréable des fleurs stimule davantage l'appétit.

Jules Maincave, cuisinier glorieux, avait été le précurseur, lançant ce manifeste audacieux :

« L'art culinaire se traîne lamentablement autour d'une douzaine de recettes et y revient toujours. Les mêmes plats circulent sur les tables, baptisés et rebaptisés. Les assaisonnements aromatiques sont ridiculement limités. On en est encore au laurier, au persil, à la ciboule, au thym, à l'échalote. Pourquoi ne pas utiliser les *parfums*, maintenant sans nocivité, comme la verveine, la rose, le muguet ? »

Maincave a fait école, depuis la guerre surtout. Et certaines cuisines deviennent d'étranges laboratoires où l'on fait de consciencieuses expériences. Attendez-vous à voir, un de ces soirs, en quelque restaurant du boulevard, lancer la poularde au lilas...

L'imagination est une puissante chose !

Il serait exagéré, cependant, de nier l'influence heureuse des fleurs sur une table abondamment garnie, par ailleurs, d'aliments substantiels. Mais, à chacun sa partie, comme dit la sagesse populaire.

« *Le Figaro* ».

LE PROCÈS DE LA PARFUMERIE.

On se rappelle qu'après une longue et minutieuse enquête, M. Baron de Cluviers, juge d'instruction au Tribunal de Grasse, avait rendu une ordonnance de non-lieu, sur la plainte en hausse illicite de certains parfumeurs parisiens à l'encontre de plusieurs honorables et importantes maisons de notre ville.

Les plaignants avaient fait opposition à cette décision. La Chambre des mises en accusation de la Cour d'Aix vient de rejeter cette opposition. Elle a, en outre, condamné les parfumeurs parisiens à un franc de dommages-intérêts envers chacune des maisons de Grasse.

Cette décision est définitive, et il demeure établi que l'accusation était téméraire et ne reposait sur aucun fondement sérieux, et qu'il n'y avait dans toute cette affaire qu'une question de rivalité commerciale.

« *Le Petit Niçois* », 1er sept.
(Chronique de Grasse).

Les Eucalyptus, genre Australien.

MM. Baker et Smith, les éminents botanistes de Sydney, ayant fait l'honneur à notre Rédaction, de l'envoi d'un exemplaire de leur ouvrage « A Research on the Eucalypts and their Essential Oils », nous avons demandé à M. Ernest J. Parry, de Londres, de nous donner une analyse de ce monument scientifique qui couronne leur carrière et fait honneur au Gouvernement de New South Wales qui en a ordonné la publication.

J. G.

A notre connaissance, il n'existe aucun volume traitant des huiles essentielles d'un seul genre botanique et présentant comme importance quelque chose qui approche de bien loin le travail de Mrs Baker et Smith : Recherche sur les Eucalyptus et leurs Huiles essentielles (1).

Ce précieux travail a été mis à jour jusqu'à la fin de 1920 et est publié sous l'autorité du Gouvernement des Nouvelles Galles du Sud.

C'est un grand volume de 470 pages contenant un grand nombre d'illustrations, la plupart, surtout les microphotographies, étant en couleur. Le travail est si remarquable à tous les points de vue qu'il devrait être dans la bibliothèque de quiconque s'intéresse aux huiles essentielles.

Ls auteurs, quand l'ouvrage fut commencé, se proposaient de suivre l'ordre morphologique habituel de classification. Toutefois, ils y renoncèrent et adoptèrent des méthodes de discrimination des espèces, basées sur :

1) La connaissance du facies des arbres (vivants) ;
2) La nature et les caractères de leur écorce ;
3) La nature et les caractères de leur bois ;
4) La morphologie des fruits, feuilles, boutons floraux, bourgeons, etc. ;
5) Les propriétés chimiques et les caractères physiques de leurs huiles essentielles, teintures et autres produits. (1).

L'ouvrage contient quelques considérations théoriques sur des sujets tels que l'hybridation et l'évolution probable du genre Eucalyptus, chapitres qui sont d'une grande valeur scientifique mais ne sauraient être résumés dans une revue de cette nature.

Pas moins de 178 espèces différentes d'Eucalyptus sont soigneusement décrites en même temps que les caractères de leurs huiles essentielles. A la fin de cette longue description, qui forme la majeure partie du volume, les caractères des huiles essentielles sont disposés en tableaux,par ordre alphabétique.

Ces tableaux contiennent les données suivantes pour la totalité des huiles essentielles :

1) Pourcentage en cinéol ;
2) Poids spécifique ;
3) Rotation optique ;
4) Indice de réfraction ;
5) Indice de saponification ;
6) Solubilité dans l'alcool ;
7) Principaux constituants.

Les constituants chimiques actuellement identifiés dans les essences d'Eucalyptus sont au nombre de quarante environ. Ce sont, indépendamment du Cinéol, les suivants :

ALCOOLS. — Geraniol. Piperitol. Pinocarveol. Alcool méthylique. Alcool éthylique. Alcool iso-amylique. Terpineol. Globulol. Eudesmol. Alcool butylique. Alcool isobutylique.

ALDÉHYDES. — Cuminal. Cryptal. Citral. Aldéhyde butyrique. Benzaldéhyde. Aromadendral. Phellandral. Citronellal. Aldéhyde valérique.

CÉTONES. — Piperitone.

PHÉNOLS. — Tasmanol. Australol.

ACIDES LIBRES. — Acide acétique. Acide formique.

ETHERS. — Acétate de géranyle. Eudesmate d'amyle. Un éther valérique. Butyrate de terpényle. Butyrate de butyle. Phénylacétate d'amyle. Acétate de terpényle.

TERPÈNES. — Pinène. Limonène. Terpinène. Phellandrène. Dipentène.

AUTRES HYDROCARBURES. — Aromadendrène. Cymène. Hydrocarbures paraffiniques.

Les auteurs donnent une étude critique des différentes méthodes proposées pour la détermination du Cinéol ; ils citent la suivante, comme étant à leur avis une satisfaisante et rapide modification de la méthode habituelle de dosage à l'acide phosphorique.

Si un essai préliminaire indique de 60 à 80 % de cinéol :

On dilue l'huile avec un tiers de son volume de thérébentine fraîchement rectifiée et on fait la correction nécessaire dans le calcul des résultats. Si l'huile contient moins de 60 % de cinéol, elle n'exige pas de dilution.

On met dix cc. de l'huile dans un récipient approprié dans un bain de sel et d'eau et 4 cc. d'acide phosphorique sirupeux sont ajoutés lentement goutte à goutte en agitant tout le temps.

Le composé cinéol-acide phosphorique est laissé en repos dans la glace pendant 5 minutes. Une éprouvette contenant 10 cc. d'éther de pétrole, bouillant en-dessous de 50° est placée dans la glace et quand l'éther est tout à fait froid on l'ajoute au gâteau de phosphate de cinéol et on l'incorpore dans la masse. Le mélange est alors

(1) Technological Museum, New South Wales. Technical Education series n° 24. Sydney. William Applegate Gullick, Governement Printer 1920.

(1) Ces propriétés n'ont jamais été envisagées en botanique jusqu'à ce jour, de même que l'odeur des fleurs. C'est une des originalités essentielles de l'ouvrage de Baker et Smith que de lier intimément la morphologie et la composition des essences dans leurs diagnoses. Cette méthode inaugurée avec tant de succès, est fort logique et sera dorénavant employée généralement sans nul doute. Une preuve de l'union intime des caractères chimiques et morphologiques est donnée par une série de dessins en couleurs représentant les feuilles des diverses espèces d'Eucalyptus vues par transparence ; or, la disposition des nervures est en rapport constant avec la composition chimique de l'essence obtenue de cette feuille et permet par analogie de prévoir la composition de l'essence d'une espèce nouvelle par l'examen des nervures de ses feuilles. C'est là un magnifique résultat.

J. G.

transporté dans un entonnoir Buchner ayant 5 cm. de diamètre sur lequel est un papier-filtre bien ajusté. On évacue rapidement les liquides par le vide et le gâteau séché est transporté sur un morceau de fin calicot et plié en un tampon qu'on presse fortement entre des couches de papiers absorbant, pendant trois minutes. On casse alors le gâteau avec une spatule et on le décompose comme d'ordinaire dans l'eau chaude ; puis on mesure le cinéol mis en liberté dans une bouteille dont le col porte les graduations habituelles.

Les constituants de l'huile d'Eucalyptus qui se rencontrent moins fréquemment sont entièrement décrits, des chapitres utiles étant consacrés au géraniol et à ses éthers et aux terpinéols.

Le Pipéritol est l'alcool qui correspond à la cétone pipéritone. On le rencontre dans plusieurs des huiles d'Eucalyptus et il a pour formule : $C^{10}H^{18}O$. C'est une huile ayant pour poids spécifique 0.923 ; sa rotation optique est —34°1', et son indice de réfraction, 1.4760.

L'Eudesmol, alcool sesquiterpénique bicyclique qui se trouve dans l'essence d'*Eucalyptus piperita* et dans d'autres, se rencontre tant sous la forme liquide que sous la forme cristalline et il a tendance à passer de la dernière forme à la première, qui est donnée comme étant la forme la plus stable.

Toutefois, la preuve de cela n'est pas fort convaincante, et il est possible que ce soit une question d'isomères qui ferait que de légères traces d'une des formes empêchent l'autre de cristalliser, ainsi que le fait se produit avec les terpinéols.

L'Eudesmol cristallisé $C^{15}H^{26}O$ a les caractères suivants :

Point de fusion	78°
Point d'ébullition à 10 mm.	156°
Point d'ébullition 156°	à 10 mm.
Poids spécifique à 20°	0.9884
Rotation spécifique	+ 31° 21'
Indice de réfraction à 20°	1.5160
Réfraction moléculaire	67.85

Les aldéhydes cycliques existantes dans les essences d'Eucalyptus présentent un intérêt considérable, principalement deux qui jusqu'ici n'ont été trouvées dans aucune autre huile essentielle. Ce sont le Cryptal et l'Aromadendral.

Le Cryptal, $C^{10}H^{16}O$, a jusqu'ici échappé à l'attention parce qu'il ne forme pas un composé solide avec le bisulfite de sodium, et que son composé liquide n'est pas décomposé par le carbonate de sodium et qu'en conséquence il était resté inaperçu au cours des recherches précédentes.

Le Cryptal obtenu de l'essence d'*Eucalyptus hemiphloia* a les caractères suivants :

Poids spécifique	0.943
Rotation optique	—76°
Indice de réfraction à 20°	1.4830
Point d'ébullition à 10 mm.	98—100°
Semicarbazone fond à	176—177°

Un échantillon de Cryptal obtenu de l'huile d'*Eucalyptus polybractea* montrait des chiffres similaires, excepté que sa rotation optique était seulement de —50° et sa semi-carbazone fondait à 180°. Il semblerait que cela dépendît de l'addition des deux variétés optiques. L'oxime et l'hydrazone du Cryptal sont liquides.

La pipéritone, cétone intéressante trouvée dans l'*Eucalyptus piperita* est l'objet de beaucoup d'attention de la part des auteurs, car elle peut avoir une valeur économique considérable en ce sens qu'elle donne le thymol par action du chlorure ferrique, la menthone active par réduction, et éventuellement le menthol actif par nouvelle réduction.

Les auteurs croient que la pipéritone a la constitution suivante :

CH. CH^3
H^2C — CH^2
HC — CO
C. C^3H^7

Les phénols, tasmanol et australol qui se rencontrent dans les essences d'Eucalyptus méritent d'être signalés.

Le Tasmanol est un phénol liquide ayant les caractères suivants :

Poids spécifique à 23°	1.077
Indice de réfraction à 22°	1.5269
Rotation optique	+0°
Point d'ébullition (non corrigé)	268—273°

L'Australol, $C^9H^{12}O$ a les caractères suivants :

Point d'ébullition à 10 mm.	115—116°
Poids spécifique à 20°	0.9971
Indice de réfraction à 20°	1.5195
Rotation optique	+0°
Point de fusion	62°

L'Australol semble être le dihydro-p-allyl-phénol dont la constitution est la suivante :

COH
HC — CH^2
HC — CH^2
C. CH^2. CH : CH^2

Nous devons signaler ce travail comme étant le dernier mot sur les essences d'eucalyptus et nous comptons voir une nouvelle édition paraître à mesure que la chimie des huiles essentielles progressera.

Ernest-J. PARRY.
(C. R.)

Depuis la parution de l'ouvrage de MM. Baker et Smith, nous avons reçu divers échantillons d'huiles industrielles d'Eucalyptus par l'intermédiaire de M. Bader, attaché commercial en France. Parmi ces échantillons se trouvaient des essences originelles portant le bulletin d'analyse du Gouvernement des Nouvelles Galles du Sud et que nous avons pu vérifier. En voici deux légèrement différentes des chiffres de cet ouvrage :

Eucalyptus polybracteata

Densité à 15° C.	0.9292
Rotation optique	—0°35
Ind. de réfraction à 20° C.	1.4586
Cinéol	90 %
Phellandrène	absent.

Eucalyptus linearis (White Peppermint)

Densité à 15° C.	0.9109
Rotation optique	19°35
Ind. de réfraction à 20° C.	1.4707
Cinéol	30 à 40 %

Deux échantillons portaient l'étiquette suivante : *E. Verbena*, espèce

qui ne serait pas mentionnée, au moins sous ce nom, par MM. Baker et Smith :

Densité à 15° C.........	0.9154	0.9191
Rotation optique.........	+3°45'	+2°4'
Ind. réfraction à 20° C....	1.4500	1.4642
Cinéol	75 %	62 %

Etant donné la différence de ces échantillons, il pourrait s'agir d'essences fractionnées à l'extraction, notamment pour augmenter leur teneur en Cinéol. On sait d'ailleurs que sous le nom d'essences industrielles, on lance dans le commerce d'exportation de Sydney des essences incomplètes pour usages particuliers, notamment l'Aromadendral, qui aurait un pouvoir bactéricide 50 fois plus actif que le Cinéol. La même remarque s'applique à l'essence de Santal australienne (Santal d'Australie occidentale).

Cette esence obtenue du *Santalum spicatus* est de couleur jaune clair et sa densité est de 0,980, sa rotation optique variant de + 10° à + 5°, atteignant rarement + 3°. Elle contiendrait de 60 à 70 % de santalol mais on observe de grandes variations dans sa composition, généralement attribuées aux différents climats sous lesquels l'arbre croît et aux divers modes de distillation. Mais si dans le commerce on trouve tous les pourcentages en santalol, c'est surtout pour satisfaire aux besoins divers des industries qui l'emploient et des spécialités thérapeutiques ou hygiéniques.

J. Gattefossé.
(C. R.)

Nouvelle Prohibition de l'Essence d'Anis.

Aucun nouveau règlement n'est intervenu officiellement, qu'on se rassure, mais l'extension donnée aux anciens textes est telle que la prohibition s'amorce à nouveau.

Qu'on en juge :

Chez six droguistes de la place de Cette, les estagnons d'essence d'anis ont été mis sous la surveillance de la Régie, plombés, avec défense d'en vendre...

Toutefois, sous le contrôle de cette administration, les commerçants sont autorisés à en vendre pour la confiserie et la pâtisserie, avec déclaration de la quantité livrée.

Nous avons questionné le « Journal des Contributions indirectes » sur cette incartade des services (on sait que ce journal est l'organe officieux des administrations) et la réponse a été la suivante :

« *L'administration se base sur ce que l'essence d'anis « est une substance susceptible de remplacer l'absinthe, visée par conséquent par l'article* 17 *de la loi du* 30 *janvier* 1907 *et tombant sous le coup de la réglementation édictée par le décret du* 12 *décembre* 1907 ».

Nous espérons que le Syndicat central des Huiles essentielles ne laissera pas passer cette initiative des bureaux de la ville de Cette qui, si elle se généralisait, troublerait singulièrement la profession de vendeur d'essences, au mépris des engagements antérieurs.

Rappelons qu'en mars 1914, nous dûmes faire intervenir nos représentants au Parlement pour éviter une pareille assimilation et qu'entière satisfaction nous fut donnée. Faudra-t-il que nous recommencions encore une fois? Au début de l'année 1907, comme nous l'avons également publié dans le premier numéro de la *Parfumerie Moderne*, nous avons dû, avec l'aide de MM. les députés Godard et Dr Cazeneuve, faire une démarche pour que les badiane, fenouil, anis, etc., ne soient pas assimilées et assujetties aux formalités de plomb et d'acquis, ce qui nous avait été accordé.

En juillet 1908, la loi étant promulguée pour l'application en Algérie, nous avons une fois de plus protesté, et chaque fois, nous eûmes gain de cause.

Nous persistons donc à croire et à affirmer que la mesure appliquée à Cette l'est en dépit des instructions données par la Direction dès nos premières interventions.

Nous ne discutons pas, ici, la loi sur l'absinthe, elle a la force de la chose votée : nous ne répéterons pas nos plaidoyers pour l'anis, le stomachique toujours conseillé par les médecins, excellent antiseptique des voies respiratoires, carminatif de premier choix et boisson presque éternelle de toutes les nations méditerranéennes. La loi ne détruira ni l'anisado, ni la mastick, ni les anisettes dont la fabrication est réglementée, ce qui est contradictoire avec la mesure prise à Cette.

Tout le monde continuera à faire infuser dans un litre d'eau de vie les vingt grammes classiques de graines d'anis étoilé mêlés à vingt grammes de bois de réglisse coupé qui donnent, au bout de quinze jours, une boisson imitant à s'y méprendre les apéritifs d'avant 1907 et rigoureusement inoffensive pour qui n'amasse pas en une journée la collection de « purées » qui engendrait l'absinthisme.

Personnellement, j'aime cette vieille infusion anisée et maint fonctionnaire, même des contributions indirectes partage mon opinion...

Mais ce qu'il convient d'empêcher, c'est que les promesses faites une fois, deux fois, dix fois , il y a plusieurs années il est vrai (et c'était avant la guerre), contresignées par des parlementaires connus qui furent ministres, depuis, restent lettres mortes aux yeux de l'Administration.

La production française d'anéthol et des différentes variétés d'anis donne lieu à un commerce important qu'il ne nous convient pas de laisser passer aux mains de nos concurrents étrangers.

Nous demandons donc au Syndicat des huiles essentielles de prendre, à son tour, la question en mains et de défendre nos intérêts menacés.

Nous reviendrons sur la question en temps opportun.

P. M.

Les Nouveaux Parfums Synthétiques.

Nouveaux Parfums synthétiques, par R.M. et J. Gattefossé, chimistes. Ed. Pierre Argence (Librairie de « La Parfumerie Moderne », Lyon.

Tous les parfumeurs sont à l'affût de la nouveauté afin d'augmenter leur arsenal et de pouvoir satisfaire aux besoins changeants de la mode, aux goûts infinis et mobiles des amateurs.

C'est ce qui explique l'intérêt de l'ouvrage récent de nos amis Gattefossé.

Ces consciencieux chimistes qui depuis si longtemps publient de multiples observations scientifiques ou pratiques sur le travail des parfums et de leurs constituants, qui ont étudié tant de plantes aromatiques nouvelles du monde entier et renseigné leur industrie sur l'étendue véritable de ses ressources, ont réuni sous une forme pratique et agréable, l'ensemble de la documentation qu'il est indispensable à un chimiste parfumeur de connaître.

Ils ne résument pas, d'ailleurs, leurs seuls travaux, mais bien tous ceux de leurs nombreux collaborateurs ; ces études diverses, la plupart publiées depuis quatorze ans dans *La Parfumerie Moderne* ont été liées par des compléments pratiques qui intéresseront les préparateurs et les chimistes chargés des compositions.

Ces articles, ces notes multiples si difficiles à trouver maintenant dans l'imposante collection de notre revue, dont quelques années sont épuisées et rarissimes, forment sans aucun hiatus un traité de chimie des parfums mis à la portée de tous les parfumeurs et non seulement des chimistes spécialisés, grâce au soucis de vulgarisation des auteurs.

Il s'agit donc, avant tout, d'un ouvrage éminemment pratique, utile au préparateur parfumeur comme au chimiste de laboratoire, indispensable à tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, au métier et à l'art de la Parfumerie.

Les emplois délicats de nouvelles spécialités y sont décrits avec détails

All perfumers are « on the look-out » if not « for fashion » as the well-known poster words it, at least « for novelty » ; consequently, they are always eager to know such recently discovered odoriferous bodies as are likely to supply to them some unheard of « notes ».

This fact accounts for the success met with by the work of our friends Gattefossé « *Nouveaux Parfums synthétiques* ».

These consciencious searchers, who have disclosed so many scientific methods for perfumery work ; who have tested such a large number of new plants ; who have analyzed thousands of exotic perfumes, and who untiringly endeavour to ravish from Nature many an unexpected secret, have written here a most interesting handbook.

We do not want to say that all the writings therein resumed are their own. This would mean a task beyond a man's life ; but they have et least succeeded in condensing into an attractive form all the researches accumulated by their friends and fellow-workers for several years past, for the benefit of Messrs Gattefossé and of the readers of « La Parfumerie Moderne ».

These notes and articles so difficult to find again among the pages of the bulky collection of our Review, have been in the present book, gathered into an harmonious bunch, from which the practical man will always get a ready answer to the thousand questions he has to put.

The whole has been bonded with some substantial remarks, both theoretical and practical, and completed by more recent data, not yet published in the Review.

The book is, in fact, useful, nay, necessary, to every perfumer, compounder or chemist who takes interest in his trade.

The delicate method of use of some new specialities are accurately described, as is also the equipment to be used for these long and complex syn-

Todos los perfumadores estan « siempre en acecho » sino « de la moda » cual se lee en el bien conocido cartel, por lo menos « de la novedad » ; y por eso siempre les gusta mucho conocer las materias olorosas recientemente descubiertas y capaces de suministrarles unas « notas » inéditas.

Esa es la explicación de la buena acojida encontra da por la obra de nuestros amigos Gattefossé «*Nouveaux parfums synthétiques* ».

Estos concienzudos pesquisidores, que tantos métodos científicos de elaboración de perfumes han dado à conocer ; que tantas plantas nuevas han estudiado ; que miliares de perfumes exóticos han analizado, y que por su porfiada labor se esfuerzan en robarle à la Naturaleza muchos secretos inesperados, han escrito aqui una obra del màs alto interés.

No queremos decir que todos cuantos trabajos ellos han resumido son suyos... pues cabria en ello màs que la vida de un hombre; pero, à lo menos, ellos han logrado condensar en una forme agradable todas las pesquisas que sus amigos y colaboradores habian acumulado durante varios años con destino à ellos y à los lectores de la « *Parfumerie Moderne* ».

Estas notas, estos articulos, tan dificiles de encontrar entre la considerable colección de nuestra Revista, se hallan reunidas en un armonioso conjunto, siempre pronto para responder à las mil cuestiones que al práctico se le ofrece poner.

El todo ha sido ligado por unas substanciales advertencias prácticas y teóricas, y completado por unos informes màs recientes aun no publicados en la Revista.

Asi es que se trata de una obra útil, necesaria para cada perfumador, cada preparador, cada químico que se interesa por su profesión.

Los empleos delicados de unas especialidades nuevas van descritas con precisión, asi como los aparatos útiles para estas sintesis largas y complicadas que al profano le parecen màs

aussi bien que l'appareillage utile aux synthèses longues et compliquées des matières premières et de leurs dérivés les plus lointains.

On peut regretter que l'illustration ne soit pas plus abondante, plus attrayante ; c'est une conséquence des prix toujours si élevés des clichés galvanoplastiques. La prochaine édition, espérons-le, contiendra davantage de planches d'appareillage que ce premier tirage.

Cet ouvrage complète la série, déjà longue, des travaux scientifiques de nos confrères, dans les diverses branches de la Science et de la Philosophie. Nous ne rappelerons pas ici leurs divers ouvrages de parfumerie, de culture des plantes aromatiques, de distillerie, leurs travaux de thérapeutique par les huiles essentielles, etc., toujours écrits avec conscience, autorité et originalité.

Ce sont encore là les mérites du travail qu'ils offrent aujourd'hui à la critique du public averti, qui les suit depuis quatorze années avec agrément dans *La Parfumerie Moderne*.

L. SCHMUCK.

(C. R.)

thesis which to the layman, appear to be more mysterious than the operations of the Alchemists of old.

One might wish for more attractive and more numerous illustrations in the book ; this scantiness is a consequance of the still prevailing high cost of electroplates. Let us hope than the next edition will contain more than the few plates in the first edition, which are meant only to make clear the fitting up of special machinery used in the more delicate manufacturing processes. This work completes the already long list of scientific papers written by our colleagues : Chemistry, distillery, botany, culture of aromatic plants, prehistory, psychiatry, have already tempted their curiosity, and on so many different subjets they have written with conscience, authority and originality. The same merits will be found in the book they are know tendering to the criticisms of the scientific and experienced public who have been their readers for over 14 years with undiminished pleasure.

(1) One illustrated volume of 220 pages Fr. 12, from « La Parfumerie Moderne », and from all scientific booksellers.

misteriosas que las operaciones de los Alquimistas de antaño.

Se puede lamentar que los grabados ne sean màs numerosos y bonitos ; esto es una consecuencia de los precios aun tan altos de los clisés de galvanoplastia. La proxima edición, segun esperamos, encerrarà algo màs que las pocas láminas de esta primera edición, destinadas para hacer claro el montage de los aparatos industriales propios de las fabricaciones más delicadas.

Esta obra viene à completar la serie ya larga de los trabajos científicos debidos à la pluma de nuestros cofrades : Química, destilatorio, botánica, cultura de plantas, prehistoria, psichiatria, ya han tentado su curicisidad, y de tantos sujetos ellos han tratado con conciencia, autoridad y originalidad, cuyos meritos se encuentran tambien en la obra que estos autores oferecen hoy à la crítica del publico juicioso y científico que viene leyéndoles desde catorze años con el mismo agrado.

(1) Un volumen illustrado de 220 paginas : 12 francos. Libreria de la « Parfumerie Moderne » y en todas las Librerias cientificas.

La Protection des Industries florales.

Au dix-neuvième Congrès de l'Union des Syndicats agricoles des Alpes et de Provence tenu à Cannes, le 21 août, sous la présidence de M. Raymond Gavoty, un vœu a été voté à l'unanimité. Voici le texte de ce vœu très intéressant, présenté par M. Aussel, secrétaire général de la Ligue Florale d'Antibes :

« Considérant que plus de 6.000 petits et moyens producteurs dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var occupent une trentaine de mille ouvriers aux diverses cultures de fleurs coupées pour la bouqueterie, la *parfumerie*, plantes et primeurs, dont le rapport actuel pourrait être évalué à 200 millions de francs par an, si la situation redevenait normale ;

« Considérant que c'est à la culture florale, plus rémunératrice, qu'on doit, à la partie du littoral qui s'y livre, la possibilité d'autres cultures intermédiaires ;

« Considérant que c'est des cultures françaises, de ses méthodes, de son expérience et de ses collections que s'est instruite et développée l'horticulture florale italienne ;

« Considérant que le seul bénéfice du change favorable aux Italiens provoque ces derniers à expédier en France une quantité par trop considérable de fleurs et fausse complètement la loi de l'offre et de la demande ; que, par voie de conséquence, c'est la ruine pour les horticulteurs de la Riviera française, dont les exploitants, découragés, abandonnent des terres et un matériel important acquis par tant d'efforts persévérants ;

« Considérant que les horticulteurs italiens ont toujours été fortement aidés et encouragés par leurs pouvoirs publics ;

« Les Associations agricoles et horticoles de Nice, Antibes, Cannes, Villefranche-sur-Mer, Toulon, Hyères, Ollioules, Valbonne, La Gaude, Saint-Jeannet, Marseille, Aix-en-Provence, Saint-Isidore, Fréjus, Pégomas, Grasse, font confiance à leurs Pouvoirs publics et demandent que, au même titre qu'un certain nombre d'industries françaises, l'horticulture florale soit d'urgence protégée, conformément aux considérants ci-dessus et que cesse un état de choses qui n'a que trop longtemps favorisé une concurrence ruineuse ».

On doit signaler aussi un vœu présenté par la Coopérative des producteurs de fleurs pour la parfumerie de Grasse, pour demander qu'une loi interdise l'étiquetage frauduleux, ainsi que la dénomination frauduleuse des mélanges faits avec toute autre chose que la matière première d'origine.

Le Camphre et sa Synthèse *(suite)*

Cette circonstance est due, pour la plus grande partie, aux exploits de nombreuses bandes de brigands qui infestent les routes et attaquent à main armée les convois d'argent et de marchandises. Les actes sont devenus si fréquents qu'aucun négociant n'ose envoyer d'argent dans l'intérieur de l'île, de telle sorte que les exploitations doivent forcément chomer. De plus des triages entiers ont été détruits et on peut dire qu'un tiers des plantations qui existaient ne sont plus à même de produire du camphre.

Tout le Tainan King était dévasté, seule la région de Tchivai à Tosseivo restait à peu près intacte, mais dépourvue de toutes voies de communication, elle était peu exploitable. Le traité de Simonoséki, en 1895, donna Formose au Japon, qui en commença l'occupation en 1896, en reliant par un chemin de fer Ké-Lung à Tamsuï, voie ferrée aujourd'hui prolongée jusqu'à Tchang-Kong.

L'importance au point de vue économique de l'industrie camphrière n'avait pas été sans frapper l'attention du gouvernement japonais très au courant, depuis longtemps, de la question : aussi dès qu'il eut pris possession de l'île, tous ses efforts tendirent ils à en assurer la régularité et la continuité.

Les restrictions apportées à l'exploitation en vue d'éviter l'épuisement furent, tout d'abord, la caractéristique de l'administration japonaise et elles se trouvaient justifiées par le déplorable état des forêts.

L'organisation de l'industrie camphrière, à partir du traité de Simonoséki, a passé par trois phases successives, coïncidant, d'ailleurs, avec les progrès de l'occupation de l'île.

De 1895 à 1899, l'exploitation demeura libre, en principe, mais un contrôle sévère fut organisé et des licences de fabrication furent exigées.

En 1900, le principe du monopole d'Etat fut posé et, en 1903, il reçut sa réglementation définitive.

Désireux de connaître les ressources du pays avant de prendre une décision quelconque, les nouveaux possesseurs du *Pays des barbares orientaux* divisèrent Formose en six districts camphriers, placés chacun sous le contrôle d'un bureau central, chargé de relever le nombre des exploitations, les procédés employés, de dresser l'inventaire des richesses forestières et de noter le chiffre de la production. D'après les premiers renseignements que ces bureaux purent fournir, on décida de diminuer le nombre des distilleries en imposant l'obtention d'une licence, avant le commencement de toute exploitation. En 1896, il y avait 4.000 exploitations ; en 1899, on n'en comptait plus que 1.400.

Les raffineries clandestines où s'embauchaient les anciens coolies chinois, chassés peu à peu par la main-d'œuvre japonaise, furent soigneusement recherchées par la police et l'autorité militaire, puis rigoureusement fermées, le personnel étant expulsé de l'île.

A côté de ces mesures purement économiques et qui ne visaient que le côté commercial de la question, l'administration japonaise décida d'établir un système rationnel d'exploitation des forêts, en introduisant une méthode de cantonnement, calquée sur le régime français. On réglementa les abatis, on imposa le reboisement et, en vue de rendre leur ancienne splendeur aux régions ravagées du Sud, on accorda de fortes primes à quiconque y établissait de nouvelles plantations. On interdit de couper de jeunes camphriers pour en faire du bois de chauffage, bref, on prit toutes les mesures utiles pour sauvegarder les rejetons jaillissant de vieilles souches.

Le Jaikoan et la province de Nanska avaient particulièrement souffert, dans les dernières années, de l'occupation chinoise ; le gouvernement y entreprit, à ses propres frais, d'énormes travaux de reboisement.

Enfin, après une longue et minutieuse enquête qui dura plus de quatre ans, maître du pays, ayant assuré la sécurité des communications, aussi bien par la création de routes et de voies ferrées que par la constitution d'une forte police, le gouvernement japonais décida de frapper un grand coup en décrétant, le 5 août 1899, que le commerce et l'industrie du camphre étaient monopolisés en ses mains.

Les Japonais agissaient ainsi en gens habiles, connaissant parfaitement les avantages et les désavantages de la situation. — En 1899, la consommation mondiale était environ de 5.200 tonnes, sur lesquelles Formose et le vieux Japon fournissaient plus des deux tiers. Il y avait une forte tendance à l'augmentation, étant donnés les besoins grandissants de l'industrie du celluloïd qui ne pouvait se passer de camphre. En monopolisant la production de l'île, le gouvernement japonais devenait maître du marché mondial ; il était libre, à son gré, de faire monter ou baisser le prix du produit, l'exportation de Formose déterminant l'abondance ou la pénurie de la matière. Bien plus, si les cotes obtenues ne lui paraissaient pas rémunératrices, il lui suffisait de supprimer, pour quelques mois, toute exportation pour voir la valeur du camphre monter pour ainsi dire sans limite : ce que nous avons vu, d'ailleurs, en 1920, où il dépassa le prix fabuleux de 120 fr. le kilo. En 1900, aucun produit ne pouvait lui être substitué, aucun procédé de synthèse n'était connu : la situation était donc merveilleuse.

C'était donc jouer à coup sûr, et, bien que le monopole ne dut commencer à donner son effet qu'un an après la promulgation du décret impérial : quoique toute liberté ait été laissée aux anciens exploitants d'écouler, à leur guise, leurs stocks d'huile et de camphre, à la fin de 1899, le prix du camphre avait doublé.

Une telle révolution ne s'était pas faite sans protestations et bon nombre de résidents étrangers, anglais ou américains, lésés par la main-mise du gouvernement japonais, remplirent les journaux d'Extrême-Orient, de leurs doléances, affirmant que le monopole ne donnerait que des déboires et que les millions de *yens* de bénéfices que l'on espérait en tirer, ne seraient jamais récupérés.

D'ailleurs, comme on doit le rappeler, si on comptait assurer avec le monopole un plus grand revenu au gouvernement, d'un autre côté, on désirait empêcher surtout l'épuisement et la destruction des forêts de camphriers.

En réalité, les nouveaux règlements eurent pour résultat une augmentation considérable de la production du camphre qui permit, pendant une période d'une vingtaine d'années, de répondre à la consommation sans cesse grossissante, tout en restant maître du marché et en luttant victorieusement contre la concurrence que présenta, vers 1911, le camphre synthétique.

La création du monopole permit, au Japon, d'installer chez lui la fabrication du celluloïd qui, au cours de la guerre, prit un développement énorme et dont les promoteurs se rendirent maîtres du marché en Amérique du Sud et dans l'Europe méridionale, se substiuant ainsi aux Allemands et luttant avantageusement, au point de vue de prix, contre les fabrications américaine, anglaise et française.

A partir de 1900, personne ne put faire du camphre à Formose sans une licence du gouvernement, et en prenant l'engagement de lui livrer toute sa production à un prix fixé par les bureaux de contrôle et d'achat. Ces derniers furent installés à Taipeh, à Peckham, a Miori, à Taichu, à Rinkebo et à Girau. Le prix initial d'achat du camphre brut au producteur fut fixé à 35 yens le picul, soit environ 130 francs les 100 kil. rendus à Taïpeh ; d'autre part, un maximum de production était imposé à chaque fabricant. Le prix fut trouvé si bas que bon nombre de producteurs renoncèrent à la fabrication. Le gouvernement obtint ainsi, sans mesures de force, la fermeture de certains établissements qui eussent pu le gêner dans son projet de régularisation du marché. Il arriva ainsi, du premier coup, à maintenir une production suffisamment réduite pour qu'il n'y eut pas encombrement et, par suite, baisse de prix. D'ailleurs, en 1900, il achetait 1.570 tonnes de camphre brut pour une valeur de 2 millions 1/2 et après raffinage, il réexportait ce stock au prix de 8 millions 750.000 francs : le bénéfice réalisé, frais d'exploitation mis à part, se chiffrait par plus de 5 millions. L'opération avait été aussi fructueuse sur l'huile de camphre, les 1.200 tonnes achetées 850.000 francs, ayant été revendues 1.350.000 francs.

Nous avons dit plus haut que le camphre de Formose avait, vers 1894, perdu beaucoup de sa valeur marchande, en raison de sa mauvaise qualité. En vue de l'améliorer, le premier soin du gouvernement japonais fut de créer, à Taïpeh, où étaient centralisés tous les achats de camphre, une raffinerie d'Etat où le produit brut fut débarrassé de son eau, de son huile et de ses autres impuretés soit par pression, soit par distillation, selon les classifications de la matière première. On ne livra plus au commerce qu'un produit sec et comprimé sous les marques A et B. L'huile brute, qui contenait 25 % de camphre, fut, elle aussi, traitée à Taïpeh, en vue de sa décamphration. On perfectionna l'emballage en substituant aux anciennes tinettes, de robustes caisses en bois de pin, doublées de métal, de façon à éviter toute perte par évaporation. Le camphre B, simplement comprimé à la presse hydraulique, était livré en pains de 10 kins (5 kilogs), enveloppés de papier paraffiné : 10 pains assuraient le remplissage d'une caisse.

Le camphre raffiné, comprimé après sublimation, en pains de 500 grammes, était livré en boîtes de fer blanc estampées à la marque du gouvernement japonais : cent boîtes formaient une caisse.

Les bureaux de vente envoyèrent, dans tous les centres de consommation, par l'intermédiaire des légations et des consuls, des échantillons-types qui devaient servir de bases aux futurs marchés. Ce service d'exportation fut remarquablement organisé.

Les procédés d'extraction sur place, pour la cueillette du camphre brut, furent successivement perfectionnés. Aux Sets, on substitua tout d'abord des fours de campagne établis de la façon suivante. Ils étaient constitués par un fourneau grossièrement maçonné, en pierres et en argile et servant à chauffer au bois un grand chaudron de fonte qu'alimentait constamment d'eau un réservoir placé en charge et muni d'un tuyau de dégagement à robinet. Le chaudron était surmonté d'un barillet en bois formant vase d'extraction et rempli de fragments de camphrier ; un tube en bambou partait de sa partie supérieure et aboutissait à une caisse étanche, arrosée d'eau et formant condenseur. C'est l'appareil connu sous le nom de *Caisse japonaise*. Tous les raccords en étaient soigneusement lutés à l'argile.

Le fourneau étant monté et chargé, on allumait le feu, la vapeur d'eau provenant du chaudron traversait le barillet et s'y chargeait de camphre et d'huile de camphre qui venaient se condenser dans la caisse japonaise.

Dans le voisinage des côtes et surtout dans le Nord, on préconisa l'emploi de procédés encore plus perfectionnés et qui rappelaient ceux utilisés par les Américains en Floride. Le bois de camphrier était réduit en copeaux à l'aide de raboteuses semblables à celles que l'on emploie dans la préparation de la pâte de bois ou dans le coupage du bois de teinture, la pulpe ainsi obtenue était placée dans un réservoir métallique relié à un condenseur muni d'un double fond où circulait un courant d'eau froide, puis, le bois placé dans le réservoir était soumis à l'action de la vapeur surchauffée à 400° qui lui enlevait jusqu'aux dernières traces de camphre et d'huile.

Vers la fin de 1900, il y avait en service, à Formose, plus de 1400 de ces appareils.

Les résultats de cette habile politique, économique et industrielle, ne furent pas longs à se faire sentir. En décembre 1899, la production mensuelle de Formose était de 130.000 kilos de camphre, répondant aux trois types admis à l'achat par le gouvernement ; en mars 1900, elle dépassait 165.000 kil.

Puis, en ce même mois, le gouvernement japonais, sûr de sa production et de la qualité de ses produits, informait les intéressés japonais et étrangers qu'il mettait aux enchères la ferme de la vente générale. Les conditions étaient les suivantes : « Le fermier doit transporter le camphre aux marchés de Londres, Hambourg, New-York et Hong-Kong et en prendre, chaque année, au gouvernement, une quantité variant de 30.000 piculs (2.000 tonnes) au minimum et de 50.000 piculs (3.500 tonnes) au maximum. Le camphre se vend sous deux formes : la qualité A, qui est le camphre purifié et comprimé ; la

qualité B, qui est le camphre brut pressé. Si la quantité livrée au fermier dépasse 60.000 picuis (3.500 tonnes), le prix de l'excédent est à débattre entre le gouvernement et le fermier. Le gouvernement prépare, emballe le camphre et le livre prêt à être exporté. Le fermier ne peut en modifier, en aucune façon, l'emballage. L'agent peut établir, dans les principaux marchés, des dépôts lui permettant de satisfaire toujours à la demande. Le gouvernement se réserve le droit de vendre du camphre à d'autres personnes qu'au fermier et au même prix que celui-ci, si le dit camphre est employé au Japon et, si cette vente ne peut influer sur la quantité minimum (30.000 picuis) qui doit être livrée au fermier.

Le fermier doit fournir caution.

Le gouvernement japonais se réserve, en outre, d'intervenir si le fermier, par des actions d'intérêt personnel, inconvenantes où de nature illégale, tend à lui faire tort en ce qui concerne le monopole ».

La ferme fut acquise, pour dix ans, par la maison anglaise Samuel et C°, de Londres, contre la remise de 2 millions de yens, soit environ 10 millions de francs et sous l'engagement de mettre un capital de 17.500.000 francs dans l'affaire du monopole. Les prix fixés par le monopole, à cette époque, furent les suivants :

Camphre type A ou comphre pur, livré en boîtes métalliques, franco Londres, Hambourg ou New-York, 107 yens le picul, ce qui correspondait à 8 fr. 10 le kilog, prix auquel venaient s'ajouter les droits de douane, variables selon chaque pays ; franco Hong-Kong, le prix était de 102 yens le picul, soit 7 fr. 57 le kilo.

Camphre type B ou camphre brut pressé, le prix était fixé, franco Londres, Hambourg, New-York ou Paris, à 99 yens le picul, soit 7 fr. 35 le kilo.

Les fermiers, MM. Samuel et C° payaient au gouvernement japonais, le camphre raffiné A., 95 yens le picul, soit 7 fr. 35 le kilo, et le camphre brut B, 85 yens le picul, soit 6 fr. 43 le kilo, le tout franco bord Kobé.

Il est assez difficile d'établir avec certitude le montant des bénéfices que le gouvernement japonais a retiré du monopole, pendant cette période particulièrement active d'affaires. Cependant, la production annuelle de Formose étant, à cette époque, d'environ 30.000 picuis, soit 2.574 tonnes, le prix de revient moyen étant de 54 yens 1/2 le picul, soit 4 fr. 13 le kilo, on peut estimer qu'il aurait retiré, du monopole du camphre, en dehors de 2 millions de yens versés par la Ferme, un bénéfice de 34 yens par picul, soit 2 fr. 60 par kilo, soit par an, environ 7 millions de francs.

En ajoutant au prix de revient, les bénéfices des intermédiaires, les frais de transport en Europe ou en Amérique, les droits de douane, le prix du camphre du monopole revenait à 100 yens le picul, soit 7 fr. 75 le kilo.

Cette indication est d'une certaine importance, car si de ce chiffre, on déduit le bénéfice que le gouvernement japonais avoue prélever, soit 2 fr. 60 par kilog, on voit que la cote du camphre japonais, rendu usine de consommation, ne pouvait être inférieure à 5 fr. 15 le kilo et, au point de vue industriel, c'est sur ce prix, à cette époque, qu'il fallait se baser au point de vue de la préparation d'un produit par voie de synthèse.

Tout procédé donnant le camphre synthétique à un prix inférieur à 5 fr. le kilog, était industriellement intéressant.

Toute méthode dépassant ce revient était scientifiquement curieuse, mais elle n'avait aucune chance d'arriver à un résultat pratique, à moins que la consommation du camphre ne devint telle que la production naturelle ne fut plus à même de répondre à la demande.

D'après le *Taiwan Kicki Nachi Schumpo*, en 1900, la consommation mondiale était de 78.000 picuis, soit 5.148 tonnes et la totalité de l'exportation, à provenir tant de Formose que du Japon, *si on voulait ménager les forêts et maintenir constante la production*, ne pouvait dépasser 50.000 picuis, soit 3.300 tonnes.

Elle n'était augmentable qu'en créant à Formose et au vieux Japon, des plantations nouvelles qui n'auraient, d'ailleurs, été exploitables que dans un minimum de soixante ans.

Depuis 1900, la consommation mondiale a grandi, surtout par la création d'usines de celluloïd au Japon, et la production n'a pas sensiblement augmenté, tout au moins jusqu'en 1904, à Formose et dans le vieux Nippon.

C'est ce que montre le relevé suivant, fourni par les douanes japonaises, de 1900 à 1904.

Exportation du Camphre.

Années	Formose	Japon	Total
—	—	—	—
1900	2.250.000 k.	1.650.000 k.	3.300.000 k.
1901	2.370.000 k.	1.133.000 k.	3.503.000 k.
1902	1.030.000 k.	1.683.000 k.	3.621.000 k.
1903	2.035.000 k.	1.474.000 k.	3.509.000 k.
1904	2.254.000 k.	450.000 k.	2.704.000 k.

Depuis l'établissement du monopole, dans les premières années de ce siècle, le prix du camphre a constamment monté et les prix ont été dictés, non plus par le marché de Londres, mais par le gouvernement japonais qui les a modifiés à sa fantaisie.

La diminution de production du vieux Japon pendant la guerre russo-japonaise, diminution constatable dans le tableau que nous donnons plus haut, a encore raréfié l'article et la ferme fut alors forcée, en dépit de la hausse de la cote, de rationner ses acheteurs.

Or, dans l'industrie du celluloïd qui est le gros consommateur du camphre, malgré le très grand nombre de substituts présentés, aucun d'eux n'a pu remplacer la précieuse résine qui est à la fois un dissolvant et un plastifiant. Se voyant maître du marché d'un produit de première nécessité, le gouvernement japonais, ni au cours de sa campagne contre la Russie, ni après la signature du traité de Porsmouth, n'abaissa la cote de son camphre.

A la cessation des hostilités, on avait en vain espéré une baisse, se basant sur un fait erroné, à savoir que la hausse était due à la considérable quantité de camphre utilisé par les Japonais dans la préparation de leurs explosifs. Sir Frédérick Abel, une autorité en matière de poudres, en une note parue dans le *New Gardens Bulletin*, avait cependant réfuté nettement cette erreur : « L'accroissement de la consommation du camphre, écrivait-il, qui correspond à une hausse de prix, n'a jamais eu pour cause l'application de ce produit à la fabrication des explosifs. Le camphre a été employé au début de la fabrica-

tion des poudres sans fumée, mais on a vite constaté que cette substance présentait de grands désavantages et on peut dire que son application n'est jamais sortie du domaine de l'expérience. Quoi qu'il en soit, et même à cette époque déjà ancienne, les achats de camphre n'ont jamais eu l'importance qu'on voulait bien leur donner ».

La hausse du camphre était due à deux causes : l'augmentation de la consommation en raison de la production intensive du celluloïd en Allemagne et aux Etats-Unis et la production limitée de Formose où l'on tenait à ménager les richesses forestières et à éviter l'épuisement rapide dss camphriers.

La réglementation de l'exploitation fut modifiée par une loi nouvelle édictée le 17 juin 1903 et dont voici les principaux dispositifs.

« Le gouvernement japonais a le droit de monopole sur le camphre brut et l'huile de camphre : quiconque en produit doit les remettre au gouvernement qui fixe l'époque et le lieu de la remise. Il paie une indemnité fixée par lui et établie à l'avance. Les prix sont les suivants :

Camphre de 1re qualité, 30 yens les 100 kins, soit 3 francs le kilo.
Camphre de 2e qualité : 23 yens les 100 k., soit 2 fr. 30 le kilo.
Camphre de 3e qualité, 21 yens les 100 kins, soit 2 fr. 10 le kilo.
Huile de camphre, 14 yens les 100 kins, soit 1 fr. 40 le kilo.

Personne n'est autorisé à avoir en sa possesion, détenir, employer ou hypothéquer ces matières, qu'il est également défendu d'exporter à l'étranger.

Elles ne peuvent aller que de Formose au vieux Japon, en s'embarquant dans les ports désignés par le gouvernement.

Quiconque désire fabriquer du camphre brut ou de l'huile de camphre ou purifier du camphre, doit désigner l'emplacement de l'usine, le nombre des fourneaux, l'estimation en poids de la production annuelle, ainsi que la date du commencement de la fabrication.

Une autorisation est nécessaire aussi bien pour fabriquer que pour cesser la fabrication.

On ne peut s'occuper à la fois de la préparation du camphre brut et de sa purification.

Le gouvernement a le droit de limiter la production, selon la demande et l'état des stocks.

Les producteurs doivent tenir tous leurs livres à la disposition des agents du contrôle qui ont droit de visite à tous les instants.

Le camphre et l'huile qui n'ont pas été vendus à l'Etat sont saisis : quiconque les détient est punissable ».

En 1907, la situation était la suivante :

La production de Formose, arrivée à son maximum, n'avait point progressé et ne pouvait grandir que si l'on cessait d'observer les règles sévères qui avaient été imposées pour l'exploitation des forêts et pour le repeuplement des cantons où s'était produit l'abatage.

Le gouvernement avait augmenté le nombre de ses usines de raffinage et en avait perfectionné les procédés : il livrait trois types, la marque A raffinée et formée de camphre pur ; la marque BB, titrant 97 % de camphre réel et la marque B ne titrant que 95 %.

Tous les efforts pour augmenter la production ayant échoué, la cote du camphre avait suivi une progression constante à la hausse et on était arrivé à le payer 12 fr. le kilo sur les marchés d'Europe. Malgré ce prix élevé, la marchandise était fort rare, les stocks inexistants et les consommateurs, dont les besoins allaient sans cesse grandissants, étaient tellement à la portion congrue qu'ils en étaient arrivés à tenter la récupération du camphre dans les déchets de celluloïd que l'on brûlait naguère.

C'est alors que, s'inspirant de ce qui avait été fait pour l'indigo et l'alizarine, de tous côtés, on chercha à isoler un procédé de fabrication synthétique qui permit de produire industriellement le camphre, fut-ce au même prix que le monopole : l'avenir de l'industrie du celluloïd en dépendait.

C'est de cette époque, comme nous le verrons plus loin, que datent, d'ailleurs, la plupart des brevets qui ont été pris au sujet de la synthèse du camphre.

Après un échec en Amérique, où le procédé de l'Ampère C° ne répondit pas aux espoirs que l'on avait conçus, le problème trouva sa solution pratique en France et en Allemagne où furent construites diverses usines qui jetèrent sur le marché, jusqu'en 1911, de fortes quantités de camphre synthétique, dont l'emploi, dans la fabrication du celluloïd, donna des résultats parfaits.

Le monopole japonais était cruellement atteint et si l'industrie nouvelle prenait un développement semblable à celui qu'avaient pris les fabrications synthétiques d'indigo et d'alizarine, il pouvait être amené à disparaître.

Le gouvernement japonais se défendit habilement : il chercha tout d'abord un rapprochement avec les sociétés productrices de camphre de synthèse, leur faisant offrir, par d'adroits intermédiaires, de leur racheter, à un prix avantageux, la totalité de leur production pour un certain nombre d'années, mais sous la condition expresse que ces produits ne pourraient être livrés à la consommation que sous sa marque et par l'intermédiaire de ses agents. Si ces offres avaient été acceptées, il arrivait ainsi à constituer, à côté du monopole de production naturelle qu'il avait déjà en main, un véritable monopole de production industrielle.

Ces offres, malgré leur caractère très alléchant et bien qu'elles eussent pu consolider ainsi l'avenir des sociétés produisant du camphre synthétique, furent maladroitement rejetées par les dirigeants de ces compagnies qui se croyaient déjà maîtres du marché.

Le monopole répondit à ce refus par une manœuvre qui devait lui coûter cher plus tard, mais qui, pour le moment, lui permit de se débarrasser de la concurrence synthétique qui devenait de plus en plus menaçante.

Il commença par abaisser son prix de vente à une cote très voisine du prix de revient du camphre synthétique qui se trouvait environ à 6 fr. le kilo, puis, abandonnant la sage règle de conduite qui lui avait fait aménager l'abatage, il se mit à saigner à blanc les forêts de Formose, doublant, triplant même dans certaines années, la production initiale de l'île. Les relevés d'exportation que nous donnons plus loin en fournissent, d'ailleurs, la preuve.

En même temps, par d'adroits achats faits par ses agents secrets, à Bordeaux et en Amérique, il faisait monter le prix de l'essence de térébenthine, la matière première du synthétique qui, en quelques mois, doubla de prix, passant

de 60 fr. les 100 kilos à 120 et à 130 francs.

Dans de telles conditions, la lutte devenait difficile, d'autant mieux que mal adminitrées financièrement, les usines françaises qui étaient les plus grosses productrices, après de fortes dépenses d'installation, manquaient de capital de roulement. Elles cherchèrent néanmoins à tenir le coup et, par d'ingénieuses méthodes, elles arrivèrent à extraire, soit des dosses de sapin des Landes, produits jusqu'alors inutilisés, soit des pins Laricio, de Corse, où le gemmage est inconnu, l'essence de térébenthine qui leur était nécessaire ; ce nouveau procédé de travail les rendait ainsi indépendants des fluctuations du marché d'essence.

Pour achever de détruire son ennemi déjà fort ébranlé et dont la situation financière était peu brillante, le monopole abaissa brusquement le prix de vente du camphre à une cote inférieure à son propre prix de revient, tel que nous l'avons établi plus haut, et l'offrit, *sans limitation de quantités*, à 3 francs le kilo, franco tous ports européens ou américains.

La fabrication du synthétique devenait, désormais, impossible et, sauf Schering et son licencié en France, de Laire, dont la production était très faible, toutes les usines de camphre de synthèse durent successivement fermer leurs portes.

L'échec de cette intéressante fabrication ne fut donc pas dû, comme on l'a trop souvent répété, au manque de valeur des procédés employés, à l'impossibilité de les industrialiser — une telle accusation est erronée, puisqu'il a été jeté sur le marché, de 1909 à 1911, près de mille tonnes de camphre synthétique, mais bien au concours de circonstances que nous venons d'exposer et à la très habile manœuvre du monopole japonais.

Ce dernier restait donc maître du marché, mais à la condition de répondre à toutes les demandes, ce qu'il ne pouvait faire qu'en épuisant Formose.

Très habilement, le monopole ne releva pas immédiatement ses prix, car il eut pu déterminer la réouverture des usines de camphre synthétique qui venaient de se fermer.

Il maintint ses cours à une cote fort basse, tant qu'un retour offensif fut à craindre ; cela ne dura guère, car l'effondrement des sociétés qui avaient cherché à réaliser l'industrie synthétique du camphre ne fut pas longue à se produire. Mises en faillite, poursuivies de toutes façons, elles virent rapidement leurs usines vendues et le matériel si délicat et si difficile à réunir, qui leur avait permis d'industrialiser les procédés qui, en 1908, n'étaient que des procédés de laboratoire, devint la proie des ferrailleurs.

Telle installation qui avait coûté 2 millions, fut vendue 400.000 francs à des acheteurs qui, la guerre venue, en tirèrent plus de 5 millions.

Cette histoire du camphre synthétique et de sa fin navrante, rappelle, de singulière façon, celle d'une autre application industrielle de haute valeur : la fabrication du carbonate de soude à l'ammoniaque, par le procédé Schlœsing. Après un échec retentissant en France, elle devait heureusement être reprise, avec le succès que l'on sait, par le grand usinier belge Solway, qui devait en faire la plus grande industrie du monde.

Espérons, pour le camphre synthétique, qu'une revanche semblable lui est réservée et le jour en est peut-être plus rapproché qu'on ne croit, car actuellement, la production naturelle, comme nous allons chercher à l'exposer tout à l'heure, est à l'heure voisine de l'épuisement.

Quand tout risque de concurrence eut disparu, le monopole remonta peu à peu ses prix et nous l'avons vu, l'an dernier, arriver à la cote exorbitante de 110 et même de 120 fr. le kilo.

Initialement, le monopole ne devait écouler que 2.500 à 3.000 tonnes par an, c'était le régime d'exploitation que l'on avait jugé convenable pour permettre d'attendre, sans surprise, les résultats d'un repeuplement qui devait guérir les plaies causées par l'imprévoyante gestion chinoise.

Ce programme n'a pas pu être suivi : Pour les raisons que nous venons d'exposer, les besoins mondiaux ont dépassé 12.000 tonnes auxquelles, jusqu'en 1919, le monopole a pu faire face : à partir de cette époque, la marchandise est devenue rare.

Formose est-il totalement dépeuplé et l'exploitation camphrière intensive a-t-elle déterminé le déboisement total de l'île?

La légère détente qui s'est produite dans les derniers temps et la baisse sensible qu'a subie le camphre, revenu au prix plus abordable de 25 fr. le kilo, semblent donner à penser que la situation n'est pas aussi noire que l'on s'était plu à la peindre.

D'autre part, un facteur nouveau semble être entré en jeu, c'est la production chinoise que l'on comptait pour nulle et qui commence à peser sur le marché d'une façon heureuse : mais pourra-t-elle continuer à jouer ce rôle.

En Chine, vers 1900, le camphre était surtout exploité dans le Fokien où la récolte s'en faisait d'une façon aussi primitive que par les vieux procédés japonais. On n'obtenait guère un rendement supérieur à 1/4 % du bois employé.

Le camphre de Chine était expédié de Shanghaï sur Londres : c'était un produit très inférieur, aussi bien pour le Tchang-Kao que pour le Peng-Peng. Il se présentait sous la forme de masses mal cristallisées, jaunâtres, souillées de terre, de chlorure de sodium, de soufre, d'eau, dont le pourcentage dépassait souvent 25 % et enfin d'un goudron spécial dont on ne pouvait le séparer que par sublimation. Les quantités reçues à Londres, à cette époque, ne dépassaient pas 200.000 kilogs.

Si on se reporte aux derniers renseignements recueillis, la situation actuelle pour le camphre chinois, tant au point de vue de la demande que de la production, se présente sous le jour suivant :

En 1900, on estimait que 70 % de la consommation mondiale qui atteignait alors 11 millions de livres, allait aux usages médicinaux et aux pratiques d'embaumement aux Indes; aujourd'hui, la proportion s'est renversée et plus de 80 % du camphre produit est absorbé par la fabrication du celluloïd sous toutes ses formes.

Les plus gros centres de consommation, dans ces dernières années, ont été, les Etats-Unis, le pays par excellence du celluloïd et celui où l'industrie du cinématographe a pris le plus grand développement, l'Allemagne et les Indes.

La consommation des Etats-Unis était, en 1904, de 2.800.000 livres ; elle dépasse aujourd'hui 4.500.000 livres dont 1.000 tonnes de raffiné. Elle a atteint son maximum, en 1914, où elle a été de 8.500.000 livres dont 3.000.000 livres en camphre raffiné, pour retomber, en 1918, à 3.535.000 livres.

L'Allemagne consommait, en 1904, 2.250.000 livres, pour arriver à près de 6.000.000 de livres en 1914.

Aux Indes, en 1911-12, on importait 1.500.000 livres et ce chiffre montait en 1915-16, à plus de 2.000.000 de livres.

La totalité du camphre importé en Europe et aux Etats-Unis en 1914, dépassait 12.000.000 de livres, et la consommation des usines japonaises, vers la même époque, montait à environ 4 millions de livres. Si on ajoute à ces chiffres la consommation de 2.000.000 de livres absorbée par les Indes anglaises, on peut, en moyenne, chiffrer la consommation mondiale de camphre comme s'élevant à 18 millions de livres soit près de neuf mille tonnes.

Pour répondre à de tels besoins, quelles sont actuellement les ressources de la production?

Avant la cession de Formose, l'exportation chinoise était de 17.000 piculs, soit environ 1.150 tonnes ; cette exportation tomba à 200 tonnes, comme nous l'avons indiqué plus haut, après la guerre avec le Japon.

En 1903, la quantité de camphre exporté par le port de Foochow remontait à 1.516.000 livres et il n'a cessé de grandir depuis que le gouvernement local du Fokien a établi, à l'instar du gouvernement japonais, lui aussi, le monopole.

Malheureusement, les mesures prises pour assurer le repeuplement, et qui exigeaient la replantation de cinq arbres pour trois abattus, n'ont pas été appliquées. Le relevé suivant montre l'affaissement de production qui en est résulté.

Exportations Chinoises de Camphre.

1907 : 3.443.937 livres   1908 : 1.742.933 livres
1909 : 448.133 »   1912 : 331.000 »
1913 : 248.700 »   1914 : 241.333 »
1915 : 181.735 »   1916 : 316.933 »
1917 : 472.933 »

L'augmentation de rendement que l'on signale en 1916 et en 1917, vient de la mise en exploitation des forêts de camphriers de la province de Kiangsi qui, en 1917, a donné plus de 300.000 livres.

Les deux tiers de la production chinoise ont été absorbés par les Etats-Unis, le reste allant au Japon.

En 1919, la production du Kiangsi a atteint près de 500.000 livres, alors que celle du Fokien ne dépassait pas 50.000 livres.

Malgré la création d'usines munies d'un matériel moderne à Kinkang, il est peu probable que la Chine puisse revenir à sa production de 1907 et jeter à nouveau, sur le marché, 3.000.000 de livres de camphre.

Au Vieux Japon, avant l'acquisition de Formose, il est difficile d'estimer d'une façon précise la production et la consommation locale.

En 1889, l'exportation atteignait 6.577.000 livres, mais elle tombait à 2.961.000 livres en 1895.

André Dubosc.

(*A suivre*). *Ingénieur-chimiste.*

(C. R.)

Rettifica.

Nell articolo « Les Cultures florales dans la Province de Port-Maurice » del numero di Luglio ho rilevato alcune inesattezze che credo opportuno rettificare.

La Società che si è costituita sotto la Direzione tecnica, ma non presidenza, del Sig. Prof. Dott. M. Otto è nominata « Italo-Francese » ed i suoi 6 milioni di lire italiane di capitale furono sottoscritti non tutti da francesi ma bensi 3 da italiani e 3 da francesi.

La stabilimento di *Valle Crosia* è ultimato ma non ancora in piena efficenza di produzione tantochè ultimamente distillava o per meglio dire lavorava solo Rose e Garofani ed altre erbe aromatiche.

L'inaugurazione ufficiale dello stabilimento pare avverrà in Ottobre o Novembre.

La Soc. Giovanelli poi, con stabilimento a Taggia, aumentó ultimamente il proprio capitale a Lire Italiane 1.250.000 e non è uno stabilimento di poco conto producendo attualmente moltissimi resinaromi da fiori ed erbe di Riviera.

Tanto per la verità.

Rectification.

Dans l'article : « Les Cultures florales de la province de Port-Maurice » du n° de juillet (de « La Parfumerie Moderne »), j'ai relevé quelques inexactitudes que je crois bon de rectifier.

La Société qui a été constituée sous la direction technique, mais non la présidence de M. le Prof. Dr Otto, s'appelle « Italo-Francese » et ses 6 millions de capital furent souscrits non pas totalement par des Français, mais bien trois par des Italiens et trois par des Français.

L'établissement de *Valle Crosia* est le plus récent mais non encore en pleine production, puisque dernièrement il travaillait seulement les roses, girofles et quelques autres plantes aromatiques. L'inauguration officielle de l'établissement aura lieu en octobre ou novembre.

La Société Giovanelli, avec établissement à Taggia, a augmenté dernièrement son propre capital de 1.250.000 lires italiennes et n'est pas un établissement de petite importance, produisant actuellement de très nombreux résinaromes de fleurs et plantes de la Riviera.

Giuseppe Micheletti, (C. R.)

Rédacteur économique de la Rivista italiana della esseuze e Profumi.

Santalacées et Bois de Santal.

Le genre *Santalum* (santal) est le genre type de la famille des santalacées, caractérisée par un périgone de 3 à 5 divisions, avec un même nombre d'étamines opposées, et des anthères biloculaires, longitudinalement déhiscentes. L'ovaire est infère, adhérent, uniloculaire, avec 2 à 5 ovules. Le fruit est monosperme, et ordinairement sur monté par un limbe persistant.

La famille des santalacées n'est représentée, en France, que par une seule espèce : l'osyris blanc, *osyris alba*. C'est un sous arbrisseau pouvant atteindre un mètre de haut ; on le rencontre dans les sols sablonneux et secs de la région de l'olivier, où il est connu sous le nom de Rouvet. Ses rameaux sont striés, ses feuilles persistantes, aiguës, uninerves. Les fleurs dioïques, petites et jaunâtres, sont disposées au sommet des rameaux, les mâles en faisceaux, les femelles solitaires ; le fruit est rouge, de la grosseur d'un pois.

Une autre espèce d'osyris : l'osyris à feuilles ténues (*osyris tenuifolia*) fournit un bois assez analogue à celui du santal blanc, et qui donne lieu à un certain commerce. L'on en exporte, notamment, de Zanzibar.

L'osyris à feuilles ténues est un arbuste, ou un petit arbre, qui croît abondamment dans les régions montagneuses de l'Afrique orientale. Ses fleurs sont, comme celles du santal blanc, à sépales libres au-dessus de l'ovaire infère ; les fruits sont des drupes.

Le bois de santal le plus anciennement connu nous est fourni par le santal blanc (*Santalum album*). C'est un petit arbre d'une dizaine de mètres de haut, très touffu, à feuilles persistantes, à fleurs brunâtres et petites, à fruits rougeâtres. Le santal blanc se rencontre dans l'Inde, la Malaisie, la Chine, entre 600 et 900 mètres d'altitude. Il fournit un aubier blanc, épais et tendre, et un bois parfait jaune brun, à saveur amère, à odeur forte et persistante. Le grain en est serré, il est très dense, et sa fente est difficile.

Les bûches décortiquées du commerce présentent une odeur de rose musquée, citronée, très agréable. Elles doivent être sans aubier, ou à peu près ; elles sont riches en essence. C'est le santal citrin ou santal jaune, santal citron, tandis que le santal blanc est l'aubier.

L'essence de santal des Indes orientales est fournie seulement par les *Santalum myrtifolium, insulare, Homei, Yasi,* des Indes et de l'archipel de la sonde.

Le *Santalum Pressianum,* de l'Australie méridionale, où on le nomme Quandong, donne un bois brun foncé, très lourd, d'odeur balsamique rappelant celle de la rose. L'on peut en extraire 5 pour cent d'une essence visqueuse rouge cerise. L'arbre produit des fruits comestibles.

L'on trouve, en Australie occidentale, le *Santalum cygnorum* ou *Fusanus spicatus,* et, aux îles Viti, le *Santalum Yasi.*

L'Hasoranto, de Madagascar, fournit un bois assez analogue à celui du santal blanc.

Le santal rouge de l'Inde est le *Pterocarpus indicus,* de la famille des Légumineuses Papilionacées. On le trouve en Birmanie, Annam, Cochinchine, et aux îles Andamans. C'est un arbre très gros, mais peu élevé (10 mètres de hauteur au plus). Le bois est rouge, très dur, très lourd (densité moyenne : 1.05). Ce bois fournit une matière colorante rouge, astringente, peu employée à l'heure actuelle.

Le santal rouge d'Afrique est le *Pterocarpus santalinoïdes, angolensis* ou *tinctorius.* Il est d'une structure plus grossière, mais d'une couleur plus vive que le santal de l'Inde. Il est employé en teinture.

Le bois rouge de Kodar ou bois de Calliatour est le *Pterocarpus santalinus.* On le trouve dans l'Inde du Sud, et il est expédié de la côte de Coromandel. L'aubier est peu épais, de teinte claire; le bois parfait est rouge plus ou moins foncé, souvent presque noir. Il était autrefois recherché comme bois de teinture. Actuellement, il est employé, notamment, en sculpture. Les idoles des indigènes sont sculptées dans le bois des racines.

Le Padouk de Birmanie est le *Pterocarpus macrocarpus.* Son bois est dur, sa couleur va du rouge jaune clair au rouge brique foncé.

Le bois rouge des Andamans est le *Pterocarpus dalbergioïdes.* Il est très résistant et très durable, sa couleur va du rouge foncé au brun.

Le Pterocarpe à Kino (*Pterocarpus marsupium*) fournit la gomme appelée Kino. On le trouve au sud de l'Inde et à Ceylan. La couleur du bois va du jaune au gris brun, avec des lignes plus foncées traversant le corps de l'arbre ; il est très dur et très durable.

Le *Pterocarpus Michelii,* de l'Argentine (Iba-ra du Chaco) ne fournit, contrairement aux autres espèces, qu'un bois blanc assez léger et peu durable.

Le *Pterocarpus cambodianus* (Dom Khtnongen Kmer) se trouve au Cambodge. Son bois est rougeâtre brun, assez lourd.

L'acajou rouge du Congo est le *Pterocarpus erinaceus,* il fournirait le Kino d'Afrique et de Gambie. On le trouve en Afrique tropicale. Son bois, à fibres torses, est dur.

Le Padouk du Gabon est le *Pterocarpus Soyauxii.* Son aubier est rose et épais. Le bois parfait est demi dur, d'un rouge corail avec des veines plus foncées, devenant très brun à l'air. Il est utilisable pour la teinture.

Le santal rouge des Antilles ou bois de corail tendre est fourni par deux espèces : *Pterocarpus draco* et *Pterocarpus gummifer.* Ce bois est plus léger et de couleur plus claire que le santal rouge ordinaire.

Les bois les plus durs de *Pterocarpus* présentent une résistance remarquable aux attaques des insectes, et notamment des termites. C'est précisément cette propriété qui, avec l'odeur agréable, fait que le bois de santal du *Santalum album* a été apprécié depuis la plus haute antiquité. Les livres anciens chinois et sanscrits en parlent

déjà. Dix-sept cents ans avant notre ère, les Egyptiens faisaient venir le santal du Yamen, entre le golfe d'Aden et le golfe Persique. Les boudhistes se servaient du bois de santal pour confectionner les images du culte et les objets de décoration des temples ; nous avons vu que les bois de Pterocarpus servent parfois à ces mêmes usages.

De l'antiquité à nos jours, divers auteurs se sont occupés des bois de santal. Au XVe siècle, l'un d'eux en décrit trois : un blanc, un jaune et un rouge. Un autre, en 1511, indique que les bois de santal blanc et jaune venaient du Malabar, et avaient une valeur dix fois plus grande que celle du santal rouge.

L'essence de santal a été extraite et étudiée en des temps relativement récents. Peut-être cependant faut-il admettre qu'elle était connue à Ceylan dès le IXe siècle, et qu'elle servait à embaumer les corps des grands personnages.

De nos jours, les Indiens et les Chinois emploient encore le santal en fumigations, dans les cérémonies religieuses et pour le culte des morts. Une partie importante de la production des Indes est employée dans le pays même, dans les cérémonies du culte.

Le bois de santal est, en outre, très employé en sculpture, et pour la confection de cadres, de boîtes, de coffrets incrustés d'ivoire, de cercueils. C'est l'un des quatre bois sudorifiques (les autres sont le sassafras, le squine et le gaïac).

Au sud de l'Inde, le *Santalum album* croît surtout entre 2 et 3.000 pieds d'altitude, dans une terre fine mêlée de gravier, ou dans une argile rouge, ces sols devant être bien sains. L'arbre croît très bien à des altitudes plus faibles, mais la richesse en essence va diminuant ; à 700 pieds, les arbres sont encore vigoureux, mais le bois n'est plus odorant.

En sol moyennement fertile, là où la croissance est lente, le bois est plus riche en parties odorantes qu'en sol riche, là où la croissance est vigoureuse. Mais, à cause de la production plus abondante, l'on peut, néanmoins, obtenir plus d'essence (par hectare) dans le second cas que dans le premier.

Pour que le *Santalum album* croisse de manière satisfaisante, il faut un sol légèrement ombragé par des buissons, et un climat modérément pluvieux.

C'est dans les haies ou les forêts peu épaisses, là où il n'est pas loin des terres cultivées, que le santalum album pousse le mieux. En fait, il ne se développe que dans le voisinage d'autres arbres ou arbustes, ce qui l'a fait considérer comme parasite.

Le *Santalum album* est exploitable lorsque le bois odorant est bien formé, l'arbre ayant alors une circonférence de 60 centimètres à 1 mètre, et 40 à 50 ans d'âge. A ce moment, l'on peut admettre que la circonférence du tronc augmente de 20 centimètres en 10 ans.

Les bestiaux et le gibier commettent des dégâts dans les forêts de santal (en broutant les feuilles). Mais ils broutent aussi l'herbe, et réduisent ainsi les dangers d'incendie, sinistre extrêmement fréquent dans les forêts de santal. Les vols de bois sont communs, les indigènes entaillant les arbres au préalable pour se rendre compte de la valeur odorante du bois.

Le *Santalum album* se reproduit pas ses fruits ; comme ils sont abondants, il y en reste toujours assez, malgré la recherche dont ils sont l'objet de la part des oiseaux, et notamment des corneilles. Il ne peut être question de rejetons, parce les racines sont exploitées en même temps que le bois aérien. Les herbes et plantes grimpantes étouffent souvent les jeunes plants.

Aux Indes, la plus grande partie du bois de santal est produit dans la province de Mysore. Il y existe une usine qui a le monopole de la distillation pour le bois de la province et, en outre, participe aux achats dans les autres centres.

L'on commence à exploiter le santal au Tonkin, dans la province de Quang-Yen.

Le *Santalum cygnorum*, d'Australie occidentale, fournit le Swan River, Sandal Wood, qui est envoyé sur le marché de Singapour et sert aux mêmes usages que le *Santalum album*.

L'Hasoranto, de Madagascar (*Santalina madagascariensis*, de la famille des Rubiacées) fournit une essence de bonne qualité (1).

L'essence de santal est obtenue par distillation à la vapeur des bois. Les rendements sont assez variables, l'on a indiqué 1.5 à 5 pour cent. L'essence est jaune plus ou moins clair, d'odeur persistante, mais assez faible, rappelant celle de la rose, de saveur désagréable et irritante.

L'on a trouvé, dans cette essence : des éthers, deux alcools lévogyres (santalols) de formule $C^{15}H^{25}OH$, une aldéhyde (santalal) de formule $C^{15}H^{24}O$, un carbure (santalène) bouillant à 252 ou 252°5, un autre santalène bouillant à 261 ou 262°, un carbure bouillant de 130 à 140° ; un produit oxygéné auquel est due l'odeur particulière de l'essence, et qui bout à 210 ou 220 degrés, l'acide santalique, de formule $C^{15}H^{24}O^{2}$.

Les santalols devant former 94 pour cent de l'essence, leur dosage peut servir à déceler les falsifications, mais l'on ne conclut à une fraude qu'autant que la teneur en santalol descend au-dessous de 90 pour cent.

L'huile essentielle des Indes occidentales est préparée avec les bois de certaines rutacées, *Amyris balsamifera* et autres, qui croissent au Venezuela et en Amérique tropicale. L'essence a un parfum beaucoup moins délicat que celle de santal. L'*Amyris balsamifera* est le baumier de la Jamaïque, où on le nomme généralement : Rose Wood (bois de rose), c'est le Bois chandelle de la Guadeloupe.

Le bois de santal, séché et pulvérisé, entre dans la préparation des poudres, sachets. Outre ses usages en parfumerie, l'essence est employée en médecine.

Ch. GROUD.
Ingénieur-agronome.

---

(1) *Le Laboratoire de la Parfumerie Moderne* a reçu de M. Perrier de la Bâthie, le distingué botaniste et explorateur de Madagascar, deux échantillons de *Santalina madagascariensis* Baill. sous les noms suivants : *Masanjany*, *Masanjoany*.

Les échantillons sont malheureusement trop faibles pour tenter un essai de distillation ou toute autre recherche de laboratoire.

Voici les noms des producteurs de ce bois : GUNBRETIÈRE, à Maradoay ; RAUCH, à Maradoay ; MARCHAND, à Morandava. Ce bois est utilisé par les Sakalaves et les Hindous et est abondant dans la partie occidentale de l'île.

Influence du climat sur la composition des Essences

Une étude récente, parue dans le *Bulletin of the Impérial Institute* (1), apporte quelques documents nouveaux montrant d'une façon évidente l'importance des variations dans la composition des essences, à la suite de l'acclimatation nouvelle des espèces végétales correspondantes.

Ainsi, pour une essence de citronnelle obtenue aux Seychelles, à partir d'un *Cymbopogon nardus* Rendl., importé de Ceylan, on a obtenu un rendement de 0.4 0/0 ; le rendement, dans le cas de la citronnelle de Ceylan varie de 0.42 à 0.52, et pour celle de Java, de 0.50 à 0.77 0/0.

L'échantillon consistait en une huile jaune pâle, qui était légèrement trouble et contenait une quantité d'un dépôt floconneux, rouge. L'huile avait une légère odeur piquante de citronnelle.

Cet échantillon présentait donc le maximum de ressemblance avec l'essence de citronnelle de Ceylan, comme son origine devait le faire prévoir, mais il était cependant inférieur au point de vue des constituants acétylables et de la solubilité. L'examen de ses constantes physiques doit le faire classer nettement à part dans le commerce.

	Echantillon actuel	Huile de citronnelle de Ceylan	Huile de citronnelle de Java
Poids spécifique à 15° C..	0 881	0.898 – 0 920	0.882—0.898
Rotation optique à 20° C.	— 28° 30′	— 7 à — 18° (rarement 20°)	— 2° à — 3° (rare + 2° à -5°)
Indice de réfraction à 20° C.	1.477	1.4785-1.4900	1.4[illegible]40-1.4725
Constituants complètement acétylisables calculés en géraniol °/₀	52.2	Ne tombe pas au-dessous de 57 ; atteint souvent 60 à 65.	80 à 94
Géraniol °/₀	27.5	—	35 – 45
Citronellal °/₀	24.7	—	35 50
Solubilité dans l'alcool à 80 °/₀	Insoluble à 15° ; soluble à 20° C dans 1.7 vol., devenant trouble avec 10 vol.	Ces deux huiles sont solubles dans 1 ou 2 vol., sans trouble appréciable jusqu'à 10 vol.	

Des résultats analogues ont été constatés pour une essence de Verveine-Citronnelle ou *Lemongrass* des anglais, obtenue à partir du *Cymbopogon citratus* Stapf., qui pousse depuis longtemps aux Seychelles.

L'essence fut soumise à l'examen chimique comparativement avec les huiles de lemon grass provenant des Indes Orientales et Occidentales et avec les précédents échantillons des Seychelles reçus à *l'Imperial Institute* (voir ce Bulletin, 1908, 6, 109). Le tableau ci-contre donne les résultats :

	Echantillon actuel d'huile de lemon grass des Seychelles	Echantillons précédents de lemon grass des Seychelles examinés à l'Imp. Institute	Huile de lemon grass des Indes Occidentales	Huile de lemon grass des Indes Orientales dérivée du C. flexuosus
Poids spécifique à 15° C.	0.883	0.887 à 0.923	0.870 à 0.912	0.899 à 0.905
Rotation optique à 20° C.	0° 12′	-0° 56′ à + 0° 10′	- 1° à + 0° 12′	- 5° à + 1° 25′
Index réfrac. à 20° C	1.486	—	1.482 à 1.489	1.483 à 1.488
Citral °/₀ (déterminé par la méthode au bisulfite)	78.5	50 à 74	53 à 38	70 à 85
Solubilité dans l'alcool à 70 °/₀.	Insoluble	Insoluble	Insoluble	Sol. dans 1.5 à 3 vol.
Sol. dans alcool 90°.	A peu près sol. dans 0.9 vol à 15° C, devient trouble à la dilution.	Insoluble	Sol. dans quelques vol., mais se trouble par dilution.	

Cette essence fut estimée à Londres, environ les 3/4 de la valeur de l'essence de Lemongrass ordinaire du commerce.

Un échantillon d'huile déclaré comme ayant été tiré d'une variété de lemongrass (*Cymbopogon flexuosus?*) introduite aux Seychelles, provenant de Cochin, en 1911, fut reçue avec le précédent échantillon.

L'examen montre que cette essence diffère notablement de l'huile de *Cymbopogon flexuosus,* au point de vue de sa composition.

Une société de courtiers, à qui on soumit l'huile en question, déclara que

	Echantillon actuel	Huile de Cymbopogon flexuosus
Poids spécifique à 15° C	0.898	0.899 à 0.905
Rotation optique à 20° C	— 10° 12′	— 5° à + 1° 25′
Indice de réfraction à 20° C	1.484	1.483 à 1.488
Citral °/₀	38	70 à 85
Géraniol °/₀	20.5	—
Solubilité dans l'alcool à 70 °/₀	Insoluble	Soluble dans 1.5 à 3 vol
Solubilité dans l'alcool à 80 °/₀	Soluble dans 1 vol. à 15° devient légèrement trouble avec 3 vol.	—

(1). Bull. of Imper instit. vol. XVIII, n° 3. 1920.

la valeur de cette huile, ne contenant que 38 0/0 de citral, serait tout à fait nominale par rapport à la bonne huile de verveine Cochin, contenant plus de 70 0/0 de citral.

Les résultats de ces recherches font penser que cette huile de « verveine » ne dérive pas de *Cymbopogon flexuosus*, mais de quelque autre espèce. Elle se comporte plutôt comme un mélange d'huile de verveine et d'huile de citronnelle.

On voit donc qu'il est important d'indiquer l'origine exacte d'une essence commerciale. En ce qui concerne les essences de citronnelles, il serait très intéressant que l'on possède des analyses précises sur celles provenant de la Guinée française, essence qui ont pris une grande valeur dans le commerce, en raison de leurs qualités supérieures.

Celles des Seychelles n'ont pas moins d'importance commerciale et les renseignements ci-dessus sont de la plus haute utilité pour les importateurs.

M. B.

De tout un peu....

L'Essence d'Ylang-Ylang à Manille.

Le *Canang* des Moluques (*Cananga odorata*, Hooker et Thomson ; *Anona odorata*, Dunal ; *Uvaria odorata*, Linné), est un arbre de la famille des Anonacées (ne pas confondre avec le Galanga, plante de la famille des Amomacées, qui fournit la matière féculente appelée arrow-root), haut de 15 à 20 mètres, à feuilles persistantes, répandu en Birmanie, dans les Indes néerlandaises, dans les îles Moluques, aux Philippines, à la Réunion, à Madagascar.

Mais le centre principal de production de l'essence tirée des fleurs, est Manille. Dans d'autres îles des Philippines, on distille également à Camarins, Mindoro, Albay. A Bohol on recueille les fleurs mais on ne les traite pas.

La supériorité de l'essence produite à Manille tiendrait, d'après M. F. Bacon, au procédé perfectionné de distillation.

L'essence d'Ylang-Ylang (en langue malaise, *fleur des fleurs*), si réputée pour la suavité de son parfum, n'est guère connue en France, — écrit M. Loucheux, à qui nous empruntons tous ces renseignements — que depuis une cinquantaine d'années.

On exploite les fleurs des arbres cultivés et celles des arbres sauvages. Mais les premières sont plus odorantes, et donnent un rendement notablement supérieur. On a tout intérêt à ne traiter que des fleurs jaunes, bien épanouies.

A Manille, on les récolte en mai et juin, et pendant la nuit. On les porte le matin aux distillateurs. Ces derniers, ne possédant généralement pas de plantations de Cananga, achètent la matière première aux planteurs. Ou encore, ceux-ci louent leurs arbres aux fabricants, à raison de 2 pesos (un peso = un demi-dollar) par mois. A ce prix, pour que l'industriel trouve son bénéfice, il faut qu'un arbre donne, annuellement au moins 80 k. de fleurs.

400 k. de ces dernières, distillées avec de l'eau, rendent, en moyenne 1 k. d'essence de première qualité (essence d'Ylang-Ylang), et 1 k. d'essence de qualité secondaire, dont la valeur marchande est environ 10 fois moindre (essence de Cananga). Malgré cela, certains distillateurs poussent l'opération jusqu'à obtenir le même rendement avec moitié moins de fleurs. Dans ce cas l'essence perd beaucoup de sa finesse.

Les Malais, depuis longtemps, préparent, avec les fleurs épanouies, une pommade à laquelle ils donnent le nom de *dorribori*, et dont ils se frictionnent les cheveux et la peau, pour prévenir et guérir les fièvres.

La Parfumerie au Maroc.

Nous rappelons à nos lecteurs que les expositions d'échantillons organisées par le Protectorat français au Maroc rencontrent un vif succès. Les présentations du mois de novembre prochain sont réservées à la Parfumerie et à la Savonnetterie. Les échantillons doivent arriver trente jours avant l'ouverture de l'exposition mensuelle au Directeur de l'Office Economique de Casablanca.

Bibliographie.

A French-English Dictionary for Chemists, par Austin M. Patterson, Ph. D., Formerly editor of « Chemical Abstracts ». 18 shillings net, chez John Wiley et Sons, à New-York et Chapman et Hall, à Londres.

MM. Chapman et Hall, 11 Henrietta Street, Covent Garden, London W. C. 2, nous communiquent un intéressant dictionnaire français-anglais. Cet ouvrage spécialement destiné aux chimistes anglais rendra néanmoins de grands services à nos collègues français tant qu'un dictionnaire équivalent « Anglais-Français » n'aura pas été publié, soit par nos soins, soit par les soins de nos alliés.

La personnalité de l'auteur, habitué depuis de longues années aux traductions scientifiques, est un sûr garant de l'exactitude de cet ouvrage ; la littérature technique comprend presque essentiellement des ouvrages anglais, français et allemands. La même maison d'édition a déjà publié un Dictionnaire chimique allemand-anglais ; là encore nous devons déplorer l'absence de tout équivalent sérieux d'édition française.

Ajoutons que ce dictionnaire est très moderne et comprend tous les termes applicables à la catalyse, la radio-activité, la chimie des colloïdes, etc.

Rappelons enfin que MM. Chapmann et Hall sont les éditeurs de l'intéressant ouvrage de Walter : « *Essence Industry* » que nos lecteurs ont l'habitude de demander à notre bibliothèque et que nous tenons toujours à leur disposition.

P.M.

Bibliographie.

La Chimie du Savonnier et du Commerce de Corps gras, par R. Ehrsam, ingénieur-chimiste, 1 vol., 48 fr. broché, chez Dunod, éditeur, 47-49, quai des Grands-Augustins, Paris VIe, 1921.

M. Ehrsam, le distingué chimiste des Corps Gras, depuis 25 ans spécialisé dans la mise en marche et l'installation d'usines transformant les Huiles, Graisses, Cires, Résines en produits commerciaux, auteur d'ouvrages techniques appréciés, vient de publier un très important ouvrage pratique destiné à renseigner, dans tous les incidents de fabrication qui peuvent le contrarier, le savonnier et l'industriel transformant les corps gras en général.

La connaissance des phénomènes chimiques et physico-chimiques qui président aux transformations industrielles des corps, est devenue indispensable non plus seulement au chimiste de laboratoire et au directeur d'usine, mais encore à tout son personnel spécialisé, à tous ses collaborateurs et chefs de travaux.

Seule cette connaissance leur permet d'éviter les déboires et les déceptions inhérentes à l'emploi des procédés empiriques. Des chimistes étroitement spécialisés dans une industrie moderne comme celle des produits pharmaceutiques ou du caoutchouc artificiel s'imaginent difficilement que les grandes industries chimiques de matières premières et de produits de première nécessité, utilisent encore des procédés vétustes encombrés de complications inexplicables accumulées au cours des âges par des opérateurs luttant avec des difficultés qu'ils n'étaient pas à même de comprendre. Il était particulièrement utile dans l'industrie des corps gras de mettre à la portée de tous un ouvrage susceptible d'initier rapidement mais avec précision, les intéressés de toutes catégories. Le langage des chimistes étant difficilement accessible aux personnes non habituées à l'employer et les ouvrages classiques n'étant guère appropriés à l'instruction post-scolaire, M. Ehrsam a exposé méthodiquement le contrôle des matières premières, et des opérations savonnières, donnant chaque fois des exemples numériques précisant la pensée, avec le degré de vulgarisation utile.

Il comble là une grosse lacune de notre littérature technologique, aucun ouvrage français n'enseignant la chimie en vue seulement de son application dans une industrie donnée.

Les phénomènes d'absorption si importants dans l'industrie savonnière sont expliqués après examen de la chimie colloïdale.

Les méthodes d'analyses industrielles ont été revisées par lui, et classées selon l'orientation à donner aux recherches.

En résumé *La Chimie du Savonnier* de Ehrsam est un ouvrage très important que nous recommandons à nos lecteurs savonniers comme le plus propre à les guider ainsi que leur personnel technique et ouvrier, et à assurer leur succès par la connaissance profonde de leur industrie et des moyens de la contrôler.

J. de L.

***

Bolletino dei Olii e dei Grassi. Organo ufficiale della R. Stazione sperimentale per le Industrie, olearia, stearica, saponiera, degli Olii minerali, dei Colori e delle Vernici.

R. Laboratorio Olii e Grassi. Via Marina 5 (Boschetti), Milano.

Cette nouvelle revue chimique italienne est la première du genre, elle tiendra la place de notre *Bulletin des Matières grasses de l'Institut Colonial* et de notre *Revue des Matières grasses*. Elle vient compléter le *Giornale de Chimica applicata* et l'*Industria saponiera* sur le terrain de la Chimie pratique, mais restera nettement beaucoup plus technique que la revue bien connue *Olien en Vetten* qui renseigne le marché des corps gras du monde entier. Le premier numéro s'occupe de l'unification des méthodes d'analyses et notamment du Comité international pour les Analyses de la Glycérine.

« ANNALI DI CHIMICA », sous la direction du Prof. Doct. Giorgio Ravasini (Trieste).

Avec le progrès acteul des études de chimie, surtout de physico-chimie, nous éprouvons la nécessité de créer un nouveau grand organe scientifique qui sera réservé uniquement aux études modernes de la chimie. Cette revue scientifique portera le nom de « Annali di Chimica » et sera dirigé par le distingué chimiste Prof. Doct. Giorgo Ravasini, de Trieste, qui est très connu pour ses études sur la catalyse et la radio-activité, lesquelles ont beaucoup contribué à détruire les vieilles routines scientifiques et à créer les bases de nouvelles conceptions. Que ceux qui ont l'intention de collaborer, envoient leurs travaux aux bureaux de la revue, où ils pourront obtenir tous les éclaircissements nécessaires.

Abonnement annuel : L. 20.

Adresser la correspondance : « Annali di Chimica », presso Accademia « Scienza ed Arte », Trieste, Via Uga Foscolo 2, I piano.

***

Une nouvelle revue : « *Pharmacia* ».

Pharmacia est le premier essai d'un bulletin pharmaceutique Esthonien. Elle est fondée par l'Association des Pharmaciens d'Esthonie (Eesti Apteekrite Selts) et a pour but de contribuer au développement de la pharmacie pratique et scientifique en Esthonie. Elle informera le monde pharmaceutique sur la pharmacie en Esthonie et les pharmaciens d'Esthonie sur les progrès de la pharmacie dans les autres pays. La Rédaction accepte volontiers des articles ou des notices d'un intérêt scientifique dans toutes les langues connues pour les publier en original. Elle prie les journaux étrangers pharmaceutiques, chimiques et botaniques de faciliter sa tâche en accordant l'échange mutuel des journaux. Le bulletin paraîtra selon le besoin.

L'adresse de « *Pharmacia* » est chez l'Association des Pharmaciens d'Esthonie (Eesti Apteekrite Selts) à Tallinn (Réval) en Esthonie, Harju tanav, 41.

Les Foires d'Echantillons à l'Etranger

Nous avons signalé en temps utile aux intéressés le calendrier des principales foires d'échantillons à l'étranger en les invitant à y participer.

Nos concurrents allemands ou tchéco-slovaques ont souvent mieux entendu nos appels que nos compatriotes.

La Foire de Milan, par exemple, fort intéressante et très importante dans son ensemble, comptait plus de 300 frmes allemandes officiellement représentées, pour à peine 90 firmes françaises. L'écart est réellement trop grand et quelles que soient les difficultés de l'heure, il serait bon que les Français n'oublient pas que l'avenir est à ceux qui n'hésitent pas à se faire connaître pendant les moments difficiles.

L'Italie, nation latine et sœur de la nation française, subit en ce moment une crise économique aussi grave que celle que nous subissons : il convient de lui montrer que quels que peuvent être les petits écarts d'appréciation relatifs aux mesures à prendre pour le relèvement de chaque pays, l'amitié est toujours aussi vive entre les deux peuples voisins, aussi vif est le sentiment bien compris de l'intérêt qui tend au rapprochement de plus en plus étroit de ces deux peuples si semblables.

La Parfumerie Moderne avait reçu l'hospitalité de la seule maison française exposante : la Société Française de Produits aromatiques, dont le stand a été particulièrement remarqué et fréquanté.



Un stand à la Foire de Milan. Cl. P. M.

La Foire de Lyon avait d'ailleurs envoyé une mission à la Foire de Milan et des agapes toutes fraternelles réunirent à maintes reprises la colonie commerciale française et les notabilités économiques et politiques italiennes.

Les représentants officiels de la France en Italie et les attachés commerciaux, le directeur de l'Office commercial à Rome, la Chambre de commerce française de Milan, ne manquèrent pas cette occasion d'affirmer solennellement l'attachement réel des Français pour les Italiens. Leur concours précieux et leur dévouement auraient mérité une consécration plus active de la part des industriels français ; espérons que les prochaines années verront plus d'empressement de la part de nos concitoyens.

La Foire de Bruxelles a eu, de son côté, son succès habituel. Beaucoup d'affaires n'y furent peut-être pas traitées effectivement, mais des relations plus étroites, des amitiés plus effectives se nouèrent pendant ces journées bien remplies. Une grande animation régna pendant toute la durée de cette belle manifestation économique à l'occasion de laquelle les liens de sang qui réunissent les deux pays furent célébrés comme il convenait.

La Belgique travaille d'ailleurs avec plus d'activité que beaucoup de pays européens ; c'est pourquoi les Français participants y trouvèrent, non seulement la satisfaction d'une amitié patriotique, mais aussi des gages du désir réel de collaboration qui anime les industriels des deux côtés de la frontière.

Au résumé, Foire digne de tous éloges, tant au point de vue organisation qu'au point de vue des résultats.

P. M.

LES PARFUMEURS ALGÉRO-TUNISIENS.

Un Syndicat de « La Parfumerie Algérie-Tunisie » est en formation.

La réunion préparatoire qui a eu lieu fin août, a proclamé l'accord avec le groupement des parfumeurs parisiens ; il compte englober tous les négociants vendant de la parfumerie en Algérie et en Tunisie. Ecrire à M. Bossy, parfumerie Lyanna, 26, rue Bab-Azoum, Alger.

Changement d'Adresse.

Les Etablissements BERLAN nous annoncent que, par suite d'importants agrandissements, leurs bureaux ont été transférés au n° 30 de la rue d'Hauteville.

INFORMATIONS.

Les Pays suivants ont demandé des offres de Parfumerie à nos organismes commerciaux officiels depuis notre dernière information :

Etats-Unis, Pérou, Uruguay, Chili, Australie.

GRANDE-BRETAGNE.

Il résulte des renseignements qui nous sont parvenus par l'intermédiaire du Consul de France à Liverpool qu'il y aurait actuellement, sur le marché de cette ville, un débouché intéressant pour la *parfumerie et savonnerie de luxe* d'origine française. Les exportateurs français que ce marché intéresserait pourraient adresser leurs catalogues, échantillons et prix à la maison *Ayrton, Saunders & Co Ltd, 34, Hanover Street, à Liverpool et à MM. H. Watts & Co, Compton House, Liverpool.*

O.N.C.E.

NORVÈGE.

L'importation des marchandises suivantes, est autorisée : articles de modes, bijoux, chaussures, dentelles, fourrures, gramophones, habits confectionnés, habits de soie, *parfumerie*, peintures, porcelaines et savons parfumés.

POLOGNE.

Paiement en or des droits de douane

Un arrêté des Ministres des Finances, de l'Industrie et du Commerce polonais du 23 juin 1921, publié dans le *Bulletin des Lois* du 7 juillet dispose, qu'à partir du 15 juillet, les droits d'entrée sur les articles de luxe ci-après désignés, seront augmentés, jusqu'à nouvel ordre, d'un « agio » de 19.900 % (coefficient 200) (1), lorsqu'ils seront acquittés en monnaie-papier ; de telle sorte que 200 marks-papier doivent être payés pour 1 mark or perçu, d'après le tarif douanier.

Le taux de la surtaxe (agio) sur les autres marchandises, à l'exception de celles visées à l'arrêté du 30 mars 1921 au sujet des dérogations douanières, s'élèvera, jusqu'à nouvel ordre à 14.900 % (coefficient 150) (2).

Les taux d'agio actuellement en vigueur, soit 14.900 % pour les articles de luxe et 1.900 % pour les autres marchandises, pourront être, à titre transitoire, appliqués aux marchandises:

a) Remises pour transport par chemin de fer ou bateau au plus tard le jour précédant la publication de ce décret (8 juillet).

b) Se trouvant le jour de la publication de l'arrêté dans les entrepôts en douane officiels des chemins de fer ou non officiels, publics et privés.

Les dérogations prévues aux alinéas *a*) et *b*) seront abrogées dans le délai d'un mois à dater de l'entrée en vigueur de cet arrêté, c'est-à-dire le 15 août.

La Parfumerie, à titre d'article de luxe, est intéressée par ce décret dans lequel elle est portée sous les désignations douanières suivantes :

119 (2). — Toutes sortes de parfumerie et cosmétiques contenant de l'alcool tels que : *parfums*, eaux aromatiques, eau de Cologne, élixirs.

120 (1). — Savons de toilette et médicinaux, soit à l'état liquide, soit en fûts ou en poudre.

(*O.N.C.E.*).

Nota. — Ces dispositions ont pour but de ramener les droits à leur ancien niveau abaissé par la dépréciation du change polonais, et non de les augmenter réellement. P.M.

(1) Précédemment, cet agio était de : 14.900 % (coefficient 150).

(2) Autrefois, ce taux était de 1.900 % (coefficient 20).

FINLANDE.

Une convention vient d'être signée entre la France et la Finlande portant bénéfice de dégrèvements douaniers pour un bon nombre d'articles français de la Métropole ou des Colonies.

La Parfumerie bénéficie d'une détaxe de 80 %, les savons de parfumerie d'une détaxe de 75 %. On trouvera le détail des rubriques dans le *Journal Officiel* du 21 juillet dernier, p. 8441.

BULGARIE.

Nous avons extrait d'un appel à son gouvernement pour la protection de l'industrie des Roses, publié par M. Markovitch, dans l'*Echo de Bulgarie* (Sofia), du 2 août, les lignes suivantes intéressantes par leur exactitude concise.

« La rose ne croît pas dans toute la Bulgarie. Elle est localisée dans certaines régions rigoureusement déterminées. Parmi ces régions la plus connue par les étrangers est celle de Kazanlik, désignée encore sous le nom de « la vallée des roses ». Et en effet, l'aspect que cette vallée présente au mois de mai, lorsque les roses fleurissent et que toute l'atmosphère est imprégnée d'une odeur de rose agréable, enchante l'homme le plus indifférent ; elle est si belle qu'elle laisse dans l'âme de tout visiteur un souvenir ineffaçable.

La vérité exige cependant de reconnaître que le centre de la culture des roses est un peu plus loin, dans la vallée appelée la vallée de Karlovo où se trouve réellement la culture des roses, et où l'industrie de ce produit est placée sur des bases plus larges et plus rationnelles. Il y a encore quelques localités dans le district de Philippopoli et de Stara-Zagora où l'on cultive les roses, mais elles sont de peu d'importance et ne jouent pas un rôle dans la production générale de cette plante. Tous les essais tentés pour étendre la culture des roses dans d'autres régions de la Bulgarie sont restés infructueux. Cela tient probablement au concours heureux des conditions du climat et du sol qui se trouvent dans les régions que nous avons mentionnées plus haut. L'absence d'une des conditions favorables compromet cette culture. C'est ce qui explique pourquoi la surface consacrée à ce

produit agricole n'est pas particulièrement grande en Bulgarie. D'après les statistiques de 1897 il y avait dans notre pays 35.207 parcelles ensemencées de rosiers, d'une superficie totale de 48.448 décares. Ce nombre a augmenté en 1908 jusqu'à 45.577 parcelles avec une superficie totale de 78.627 décares, soit 0.19 de toute la superficie cultivée. Jusqu'à la guerre cette superficie a augmenté graduellement, mais plus tard cette augmentation s'arrête et même diminue. Pendant la dernière guerre les frontières de la Bulgarie étaient fermées de façon que le grand marché de l'essence de rose vint à lui manquer. C'est ce qui obligea beaucoup de producteurs à déraciner leurs roseraies pour les transformer en champs. C'est là une des principales causes de la diminution de la superficie consacrée à la culture des roses.

La production de l'essence de rose augmente proportionnellement à celle de l'augmentation des roseraies. Ainsi en 1912 cette production atteignit 580.958 flacons ; comme un flacon contient 4,8 grammes d'essence de rose, la production totale a été de 2.788,5 klg. En moyenne la Bulgarie produit 3.000 klg. d'essence de rose.

Les grands marchés où la Bulgarie place ses essences de rose sont l'Allemagne, la France, les Etats-Unis, l'Angleterre, etc. C'est ce qui apparaît des chiffres suivants pour l'année 1912; exportation en :

Allemagne	4,383,652	léva
France	4.072,992	»
Etats-Unis	1.243,402	»
Angleterre	1,184,536	»

INDO-CHINE.

Un certain nombre d'usines de parfumerie s'étant installées en Indo-Chine, des fabriques d'huiles essentielles se sont ensuite créées pour les alimenter. Elles utilisent des produits locaux, des espèces cultivées sur place ; mais elles doivent également importer des articles divers végétaux pour compléter leur alimentation.

La colonie se trouvait donc gênée dans son ravitaillement par l'existence de droits de douane élevés, institués en 1898 dans un but de protection locale.

Désireux de favoriser une industrie naissante et du plus haut intérêt pour la colonie, le gouvernement général a demandé la suppression de ces droits. Satisfaction lui a été donnée par décret paru au *Journal Officiel* du 2 juillet.

Le service des douanes devra simplement s'assurer que les plantes et drogues bénéficiant de l'exemption de droits sont bien uitlisées par des fabriques d'essences et parfums.

MARTINIQUE.

Les droits de douanes perçus à la Martinique n'ont pas été relevés depuis 1914. Il en résulte que les recettes alimentant le budget de cette colonie ne sont plus en rapport avec l'accroissement des charges publiques.

Pour remédier à cet état de choses, le conseil général, sur la proposition du gouverneur, a sollicité par délibération du 24 novembre 1919, le relèvement des droits de douanes perçus sur un certain nombre de marchandises qui sont pour la plupart, des articles de luxe.

D'autre part, plusieurs produits bénéficient actuellement d'un tarif réduit, quoi qu'ils ne soient consommés ou utilisés que par les classes aisées de la population. Le conseil général a demandé que ces articles cessent d'être soumis à un tarif d'exception.

La parfumerie est classée au tarif spécial de la Martinique et frappée d'une quotité double de celle inscrite au tarif douanier métropolitain annexé à la loi du 11 janvier 1892 modifié par la loi du 29 mars 1910.

COTE D'IVOIRE.

Les articles les plus demandés sont les tissus et les vêtements, dont la valeur totale est de près de 10 millions. Viennent ensuite le sel, la quincaillerie, la *parfumerie*. Il est intéressant enfin de noter que 56 % de la valeur des marchandises importées proviennent de la Métropole.

UNION SUD-AFRICAINE

Nous empruntons à notre confrère, *Les Echos de l'Exportation,* les conseils suivants pour commercer dans l'Afrique du Sud, notamment en ce qui concerne les parfums alcooliques.

« En cas d'envoi de voyageurs de commerce, ceux-ci doivent parler parfaitement l'anglais, être munis d'échantillons et avoir pleins pouvoirs pour traiter sur place. Il arrive pourtant que l'acheteur sud-africain, une fois l'affaire décidée, stipule qu'elle ne sera définitive qu'après confirmation par un correspondant résidant en Angleterre.

A défaut de voyageurs, les catalogues envoyés doivent être publiés en *anglais :* les quantités, poids, mesures, prix doivent être convertis en unités adoptées dans l'empire britannique. Les prix doivent être calculés, c.i.f. port destinataire et les colis porter des étiquettes en anglais, tout en conservant le cachet français dans l'apparence.

Il n'est pas moins important de se conformer à certaines habitudes locales et aux exigences des autorités douanières. Prenons, par exemple, l'expédition des produits où il entre de l'alcool : la quantité d'alcool doit être déclarée sur les factures, en mesures anglaises de préférence (bien que les mesures françaises soient aussi acceptées). Pour la parfumerie, le degré alcoolique doit être indiqué et la déclaration de contenu détaillée pour chaque caisse, ou même pour chaque article, si les caisses sont assorties. Pour les cognacs, il faut indiquer le gallonage et le degré alcoolique pour chaque caisse. Le gallonage doit être exactement de deux gallons impériaux (1) par caisse, soit de bouteilles, soit de demi-bouteilles, soit de quart de bouteilles. Au cas où les caisses contiendraient moins de deux gallons, les droits seraient perçus sur deux gallons ; si les caisses contenaient un peu plus de deux gallons, les droits seraient perçus sur trois gallons.

L'entrée des vins et cognacs dans l'Union est soumise à des règlements rigoureusement appliqués ; une analyse minutieuse de ces produits est faite à l'entrée et ils sont impitoyablement refusés s'il y a désaccord avec la loi. Les emballages doivent être faits de préférence en caisses de trois ou six douzaines suivant la gros-

(1) Le gallon est, rappelons-le, de 4 lit. 54.

seur de l'article : ceci permet de laisser les marchandises en entrepôt et de ne dédouaner qu'au fur et à mesure des besoins, ce qui procure aux acheteurs une grosse économie de droits de douane. Pour les petits articles, il est avantageux de faire de petites caisses que l'on réunit en fardeaux, l'Administration permettant le dédouanement de chacune de ces petites caisses à part, si le numérotage en est fait avec soin. Les produits alcooliques ne doivent *jamais être emballés avec des produits non alcooliques,* car les droits d'entrée diffèrent totalement et la confusion produit de grandes difficultés à l'arrivée.

Les emballages doivent être soignés de façon spéciale, car s'ils sont défectueux, il peut en résulter des vols, pertes ou avaries qui donnent lieu à des contestations interminables. Il est aussi indispensable d'aviser les clients de tous les détails concernant l'assurance des marchandises, afin qu'ils sachent à l'avance à qui s'adresser en cas de besoin, quels genres de risques sont couverts par les assurances et pour quel montant dans chaque cas.

Pour toutes les marchandises, les factures françaises doivent porter la formule suivante :

We here by certify that the current value for home consumption at the date of shipment is.............

Cost of packing is................

Carriage to port of shipment is......

Total value..................

We also declare that these goods are manufactured in France with french products.

Les droits de douane sont, pour la plupart des articles, de 25 % *ad valorem* quel que soit le pays d'origine ; seuls les pays d'origine faisant partie de l'Empire britannique bénéficient sur ces droits de douane d'une ristourne de 5 % ».

Nos Correspondants.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. Leroy, notre distingué correspondant de la Havane.

Français installé dans l'Ile de Cuba depuis plus de vingt ans, M. Leroy a été toujours un des pionniers de l'idée française : à la tête de tous les mouvements généreux, il fait partie de l'Association pour le secours aux régions dévastées et de toutes les sociétés francophiles.

Il représente, d'ailleurs, à la Havane, d'importantes firmes françaises de parfumerie, comme la maison Dorin, la savonnerie Bertin, la Société Française de produits aromatiques, des verreries, cartonnages, fabriques de brosses de tout premier ordre.

Nous profitons de l'occasion pour publier le portrait de ce bon Français et de cet excellent ami et collaborateur.



M. Leroy

Sur quelques Huiles Essentielles de provenance Russe.

M. G. Pigoulevski (*Journ. Soc. phys. chim. russe*), a étudié quelques huiles essentielles de provenance russe. *Le Bulletin scientifique* de la *Maison Roure,* reproduit les caractéristiques suivantes, qui diffèrent sensiblement de celles des essences d'autres provenances, que l'on rencontre dans le commerce.

Basilic	$(\alpha)_D$ - 15°	$D_4^{20.5}$	0.9023
Hysope	- 22°59	D_4^{22}	0.9349
Laurier	- 22°79	D_4^{21}	0.9161
Romarin	- 0°08	D_4^{22}	0.8878
Rue	- 0°48	D_4^{22}	0.8402
Salvia grandiflora	- 16°20	$D_4^{21.5}$	0.8808

Une Exposition de Chimie à Paris.

Une exposition de chimie, organisée sous le patronage de M. le Ministre du Commerce, par la Société de Chimie Industrielle, à l'occasion de son premier meeting annuel, aura lieu du 7 au 16 octobre, dans les locaux du Conservatoire National des Arts et Métiers.

Cette exposition, embryon de la future exposition de la chimie, ne comprendra que deux sections : l'outillage du Laboratoire et le contrôle industriel ; les matières colorantes.

La plupart des maisons françaises se sont déjà fait inscrire au nombre des exposants. La nouveauté et la diversité des appareils et des produits qu'elles se proposent de présenter, ne peuvent manquer d'attirer un grand nombre de visiteurs intéressés au progrès et au développement des diverses branches de la chimie.

Sociétés.

Dissolution.

Produits de Parfumerie Maxim's. — Siège social : 66, rue St-Maur, Paris.

P. M.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur
14, rue Bellecordière, Lyon.

Summary of N° 10

The french lavenders. — Mr Gattefossé examines in this note the latest results obtained by Mr Humbert, who was appointed by the National Committee of Raw Materials, to study the various kinds of Lavenders. He is giving, in a precise schematic drawing, the means of easily identifying the chief french lavenders, which are: L. Officinalis, L. spica (or latifolia) and L. pyrenaica, and their various hybrids, the distinction being possible by simply examining the bracteas and bracteoles which accompany the calyx.

He goes on to show the importance of these hybrids, which stand with a port resembling that of true lavender, and he says how frequently they are met. Distillers who are careful of the ether-percentage and of the quality of the essence of lavender they produce should learn how to find out such hybrids. By the way, he notes how important such a question may be for the production of Essence of Lavender in general, in Spain and Italy as well as in France.

The short note which follows reports a curious bit of false news which was recently admitted without control by the french press, and according to which a *vegetable* (?) musk, formerly used in perfumery, should have suddenly lost its odour. This is a mere error on the part of some misinformed news-reporters.

An interesting Juniper. — This study on the *Juniperus thurifera* gives a new anatomical method for distinguishing the above-named from the neighbour Savine species. The essence extracted from the J. thurifera is studied from the physical, chemical and therapeutical points of view. It appears as a powerful emmenogogue, of delicate and dangerous use, a statement all the more interesting as this Juniper is often confused with the true savine. Moreover the properties of both plants being the same, one cannot complain of there being a fraud.

The Perfume Question.— The *Parfumerie Moderne* has great pleasure in giving, under this heading, a reprint, illustrated with original drawings, from the Parisian Paper « Monsieur », a Review of masculine Elegancies. Our readers will find there some interesting hints, full of good taste, as to the use of perfumes for Gentlemen.

Camphor and its Synthesis. — This elaborate study by Mr Dubosc, has been published in the *Parfumerie Moderne* in instalments beginning with the July number. The author, having now completed the story of natural camphor, undertakes to expose the various processes by which the manufacture of synthetic camphor has been carried out in various countries at a commercially possible cost price, and he tells us of the various present schemes of the manufacturers, chiefly in Japan. This question, whith which several men of this paper's staff have been in close touch, is among the most interesting, owing to Japan aiming at monopolizing the manufacture of camphor, both natural,

Sumario del N° 10

Los Espliegos Franceses. — En esta nota, el Sr Gattefossé examina los últimos resultados conseguidos por el Sr Humbert, quien fué encargado de una misión por el Comité Nacional de Primas Materias. El nos da en un dibujo esquemático preciso, el medic de distinguir facilmente entre si los tres espliegos franceses principales: L. officinalis L. spica (o sea latifolia) y L. pyrenaica, asi como sus varios híbridos. Para eso, basta con examinar las bracteas y bracteolas que acompañan al caliz.

El nos enseña la importancia de los hibridos, cuyo porte imita aquel del espliego verdadero, y nos dice cuan frequentes son. Los destiladores cuidadosos del tenor en eter asi como de la cualidad de las esencias de espliego producidas por ellos, deben de aprender à descubrir tales hibridos. Al pasar, se nos hace notar cuanta importancia esta cuestiôn puede tener para la producción de la Esencia de Espliego en general, tanto en España e Italia, como en Francia.

La breve nota que sigue habla de una curiosa noticia falsa que recientemente fué acojida sin verificaciôn por la prensa francesa, diciendo que un almizcle *vejetal* (?) antiguamente utilizado en perfumeria, hubiese de repente perdido su olor. Aqui no hay más que un error de unos periodistas mal informados.

Un Enebro interesante. — Este estudio sobre el Juniperus thurifera ofrece un metodo anatómico nuevo para distinguir dicha planta de las especies vecinas de las Savinas. La esencia que de dicho arbol se extrae viene estudiada desde el punto de vista físico, quîmico y terapeutico. Se revela como un emenagogo poderoso, de uso delicado y hasta peligroso. Esta constatación es tanto mâs interesante cuanto que este Enebro viene frecuentemente identificado con la verdadera Sabina ; siendo sus propiedades las mismas, no se puede pretender que haya engaño.

La cuestion de los perfumes. — La *Parfumerie Moderne* se da el gusto de reproducir bajo este titulo un estudio ilustrado de dibujos originales, de su cofrade parisien *Monsieur* revista de las elegancias masculinas. Nuestros lectores hallaran alla una notas interesantes de buen gusto acerca del uso de los perfumes por señores.

El Alcanfor y su Sintesis. — Este largo estudio del Sr Dubosc se publica en la *Parfumerie Moderne* desde Julio proximo pasado. El autor, despues de terminada la historia del alcanfor natural, empieza à explicarnos por que procedimientos varios se consiguiô industrializar la fabricaciôn del alcanfor sintético en los varios paises, con un precio de fâbrica remunerador, y luego nos da à conocer los varios proyectos actuales de la industria, entre otros en el Japón. Dicha cuestión, à que varios redactores de nuestra revista se hallarân mezclados de muy cerca, es una de las mâs interesantes, por tender el Japôn à monopolizar á la vez la industria del alcanfor natural y la del alcanfor sintético. El Sr Dubosc, quien dirijiô unas importantes fabricas de

and synthetic. Mr Dubosc, who has been in charge of various important synthetic camphor factories, is undoubtedly the best qualified man to expose such a question, which up to date had been dealt with only in a confuse and incomplete manner, in a few periodicals, long ago exhausted and now very difficult to get.

On Thyme Essence and Thymol. — The author has gathered and is presenting the most recent scientific data concerning the synthesis of thymol and its presence in the various essences. One knows how much this question is at the order of the day, and what a keen interest is attached to it.

The numerous and less important notes included in the present number contain chiefly information of a useful nature for the Perfume Industry and the culture of plants connected with it. We chiefly call our readers attention on Mr Nivière's letter on the glucosides of Jasmine Essence and on the practical way totally extracting the essence contained in the flower, by means of volatile solvents as well as by the « enfleurage » process.

As usual, the end of the present number is filled by custom-house information, concerning the latest protective decrees enforced in the various countries.

alcanfor sintético, es sin duda el hombre mas calificado para presentar tal cuestión, hasta la fecha no tratada sino de un modo confuso e incompleto en unos pocos periodicos agotados y dificiles de encontrar.

Sobre la Esencia de Tomillo y el Thymol. — El autor reune y presenta las notas cientificas las más recientes acerca de la sintesis del Thymol y de su presencia en las varias esencias. Se sabe cuanto dicha cuestion esta à la orden del dia, y cuanto interes se desprende de ella.

Las numerosas y menos importantes notas contenidas en dicho numero se refieren sobretodo à unos datos de orden practico para la industria de la perfumeria y à las culturas que se relacionan con ella. Llamamos sobretodo la atención acerca de la carta del Sr Nivière sobre los glucosides de la Esencia de Jazmin, y los medios prácticos para obtener la totalidad de la esencia contenida en el flor, tanto por medio de los disolventes volatiles, como por el « enfleurage ».

Segun le costumbre, los informes de aduana sobre los nuevos decretos de protección de los varios paises llenan el fin de dicho número.

P. M.

Congrès de la Chimie Appliquée.

La Société de Chimie Industrielle de France réunira, en un meeting annuel, les 9, 10, 11 et 12 octobre, ses nombreux membres français et étrangers.

Ce meeting annuel qui constituera un véritable congrès de la chimie industrielle, comprendra trente-quatre sections techniques correspondant aux diverses applications de la chimie.

D'importantes questions y seront traitées par les spécialistes les plus éminents.

Le Congrès, qui se tiendra au Conservatoire des Arts et Métiers, débutera le 9 octobre au soir, par une réception des congressistes. La séance d'ouverture aura lieu le 10, à 9 h. 30 du matin, sous la présidence de M. Dior, Ministre du Commerce.

Plusieurs personnalités du monde scientifique et industriel ont accepté de faire des conférences d'actualité au cours du Congrès, dont la séance de clôture sera présidée, le 11 octobre, à 5 heures, par M. Loucheur, Ministre des régions libérées.

Un banquet général suivra au Palais d'Orsay, sous la présidence de M. Lefebvre du Prey, Ministre de l'Agriculture et, le lendemain, les congressistes partiront en excursion pour des visites d'usines.

Répertoire des Produits chimiques.

Répertoire commercial, industriel et économique des produits chimiques et pharmaceutiques, de la droguerie, des couleurs, etc...

Sous ce titre, la *Revue des Produits chimiques* va commencer, dans son numéro du 15 octobre 1921, la publication d'un ouvrage qui comblera une lacune existant dans la littérature chimique française. En effet, les renseignements qui seront groupés dans ce répertoire sont épars dans de nombreux documents; leur recherche nécessitait, jusqu'ici, de grandes pertes de temps. Cet ouvrage est de ce fait appelé à rendre les plus grands services.

Les produits seront classés dans l'ordre alphabétique, les synonymes faisant l'objet d'un renvoi au nom sous lequel le produit est le plus couramment désigné dans la pratique. Pour chaque produit, suivant son importance, tout ou partie des rubriques ci-dessous seront traitées : synonymes français ; termes et synonymes étrangers ; composition ; propriétés ; usages et débouchés ; qualités rencontrées dans le commerce ; modes usuels d'emballage ; statistiques douanières ; transport par chemin de fer ; réglementation des dépôts et emmagasinages ; dangers d'incendies, etc. Enfin chaque produit sera suivi d'une rubrique spéciale « Guide de l'Acheteur », dans laquelle le lecteur pourra trouver de nouvelles sources d'approvisionnement, des listes de fournisseurs, de matériel, etc.

La liste des rubriques qui seront traitées pour chaque produit dans cet ouvrage permet de se rendre compte de son importance tant au point de vue technique que commercial et économique.

Les Lavandes Françaises et leurs Hybrides.

Nos lecteurs connaissent certainement tous les brochures n° 1, 7 et 9 de l'Office national des Matières premières végétales, relatives aux travaux effectués par M. le Professeur Humbert sur les lavandes françaises, et la distinction des divers hybrides entre la Lavande vraie et l'Aspic.

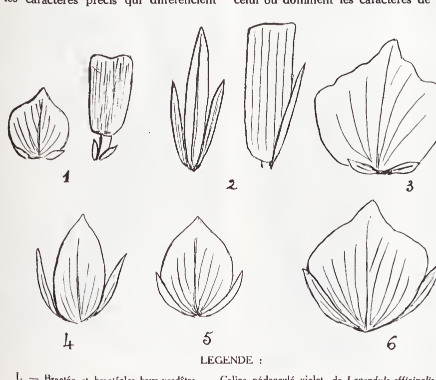
Nous pensions donner plus tôt un résumé de la question, et attendions une notice concise du Professeur Humbert ; mais, l'étude des hybrides se poursuivant et étant des plus délicates, il a fallu attendre la floraison de cette année, et pour quelques variétés il faudra patienter jusqu'à la prochaine récolte qui apportera, croyons-nous, une solution définitive du problême.

L'Office national a autorisé notre excellent confrère *Perfumery and Essential Oils Record*, dont les principaux rédacteurs sont nos collaborateurs et amis, à reproduire les photographies donnant les caractères précis qui différencient la Lavande vraie de l'Aspic et des hybrides.

Nous renverrons nos lecteurs à ces photographies excellentes, ainsi qu'à celles de la brochure n° 7, citée plus haut.

Nos lecteurs lavandiers connaissent maintenant suffisamment ces variétés pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir longuement. Les schémas ci-dessous suffiront pour fixer définitivement ces caractères dans leur mémoire.

Les études de ces derniers temps, et particulièrement la mission de M. le Professeur Humbert, dont les résultats du dernier voyage ne sont pas encore publiés, ont eu pour résultat le plus net de démontrer l'extrême abondance des hybrides entre la lavande et l'aspic, ce qui explique les bas degrés des essences de lavande de beaucoup de régions. En effet, l'hybride le plus fréquent est celui où dominent les caractères de la Lavande vraie, et les coupeurs ne savaient pas le distinguer jusqu'à présent.



LEGENDE :

1. — Bractée et bractéoles brun-verdâtre. — Calice pédonculé violet, de *Lavandula officinalis* Chaix (Lavande vraie).
2. — Bractée et bractéoles vertes. — Calice gris de *Lavandula latifolia* Vill. (Aspic).
3. — Bractée brun-violacé de *Lavandula pyrenaica* D. C.
4. — Bractée et bractéoles de *Lavandula* × *latifolia* $>$ *officinalis*.
5. — Bractée et bractéoles de *Lavandula* × *latifolia* $<$ *officinalis*.
6. — Bractée et bractéoles de *Lavandula* × *latifolia—pyrenaica*. *L. aurigerana* Mailho.

Il se trouvait donc mélangé aux lots de lavande dans toutes les régions de basses altitudes à la périphérie de la zone des formations naturelles de la Lavande vraie ; on sait que cette zone vient en contact avec celle de l'aspic dans la partie méridionale des départements des Basses-Alpes et de la Drôme.

Dans cette région, l'hybride où dominent les caractères de l'Aspic est le plus abondant (× *L. latifolia* $>$ *officinalis*); il est bien connu, c'est le *lavandin* des distillateurs ; il est d'ailleurs facilement reconnaissable et se fait remarquer de loin par sa haute taille et sa prospérité.

D'une manière générale, c'est surtout ce deuxième hybride qui était connu des distillateurs jusqu'à présent et soigneusement évité. L'autre, très voisin de la Lavande vraie, était resté insoupçonné dans bien des régions, sauf dans les pays de culture où l'observation était plus méthodique et où sa stérilité l'avait rapidement signalé.

Il est probable que les cultures de Lavandes d'Angleterre ne contiennent que cet hybride à caractère dominants de la lavande vraie ; il serait facile de savoir si ces plantes ont des graines infertiles ou n'ont pas de graines. La lavande cultivée à Pornichet (Loire-Inférieure) donne une essence très voisine des essences anglaises et présentant un faible degré d'éther ; or, la lavande de Pornichet est bien cet hybride (× *L. latifolia* $<$ *officinalis*).

L'étude de la synonymie des lavandes françaises a pu être reprise par M. le Professeur Humbert, grâce aux nouveaux matériaux examinés.

A l'hybride à port d'Aspic, se rapportent × *L. Burnati* Briq. des Alpes-Maritimes, et × *L. hortensis* Hy, d'origine horticole.

A l'hybride à port de lavande officinale (ou vraie) se rapportent × *L. Spica-latifolia* Albert, du Var et × *L. Burnati var. Fouresii* Coste, des Causses de l'Aveyron.

La race pyrénéenne de la lavande officinale (*L. Pyrenaica* DC.) est bien différente du type et mérite d'être con-

servée ; nous prions nos lecteurs intéressés de se reporter au travail de M. le Professeur Humbert, brochure 7, page 46. Mais la lavande appelée *L. Faucheana* par Briquet et Rouy est une variation de même ordre que *L. delphiniensis* Jordan, dont nous avons déjà fait le procès dans *La Parfumerie Moderne* (1) et doit disparaître de la nomenclature ainsi que *L. fragrans* Jordan. On se souvient, en effet, que nous avons montré tous les passages entre les deux variations sur un même pied et des modifications végétatives de même caractère, mais autrement plus considérables dans les lavandes cultivées en divers lieux et terrains.

(1) 1920, n° 6, p. 110.

Ces caractères momentanés et fugaces ne doivent pas être confondus avec les caratères déterminants des formes locales et des hybrides.

La lavande pyrénéenne donne aussi des hybrides avec l'aspic.

L'homologue de × *L. latifolia* > *officinalis* (caractères dominants de l'Aspic) est connu sous le nom de *L. aurigerana* Mailho.

L'hybride inverse avait été signalé par le frère Sennen, qui l'avait récolté en 1897 dans les Pyrénées-Orientales, et l'abbé Coste l'avait appelé × *L. Senneni*. Le Professeur Humbert et l'abbé Coste sont d'avis qu'il s'agit là seulement d'une variation.

Nous publions ci-dessous une photographie d'un échantillon d'hybride × *L. Pyrenaica-latifolia* qui pourrait



Photo Lejeune. Cl. P.M.

3. A gauche : *Lavandula Fauresii* Coste et Soul. Echantillon type récolté à Millau (Aveyron) en 1912.

3. A droite : *Lavandula Burnati* Briq. Echantillon type des Alpes-Maritimes.



Photo Lejeune. Cl. P.M.

1. *Lavandula latifolia* × *Pyrenaica* (× *L. latifolia* > *Pyrenaica* ?). Echantillon d'Ussat-les-Bains récolté par M. Sudre.



Ph. Lejeune. Cl. P.M.

2. *Lavandula aurigerana* Mailho. Echantillon type récolté à Ussat-les-Bains en 1892.

être l'homologue de × *L. latifolia* < *officinalis* (caractères dominants de la lavande). Cet échantillon provenant d'Ussat-les-Bains, sur rochers calcaires, récolté par le botaniste Sudre en 1890, actuellement dans l'herbier Nisius Roux, présente en effet des bractées relativement étroites et plus petites que celles de *L. Pyrenaica* ; il y a des traces de bractéoles, mais moins nettes que dans *L. aurigerana*. L'échantillon étant vieux, il conviendrait de rechercher cet hybride à Ussat (Ariège) pour conclure. Notre deuxième photographie représente un échantillon type de *L. aurigerana* récolté par Mailho à Ussat également. La photo 3 donne un échantillon type de l'abbé Coste de *L. Fouresii* et un échantillon type de John Briquet de *L. Burnati*.

Il convient, d'ailleurs, pour tirer au clair cette synonymie, de s'en référer seulement aux types des auteurs.

M. Fondard a entrepris l'œuvre difficile de l'établissement d'une carte des lavandes en France ; on pourrait facilement y ajouter la carte des lavandes du monde, localisées dans le bassin occidental de la Méditerranée et surtout abondantes en Espagne, aux Canaries et au Maroc, en négligeant néanmoins les hybrides des Sierras espagnoles (abbé Soulié) encore moins connus que les nôtres.

Mais, dans une carte économique il conviendrait de faire figurer les cultures et surtout celles d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie sur lesquelles nous manquons de tous documents ; le degré d'éther véritable des essences de ces cultures n'est pas connu de façon certaine. Les résultats des cultures françaises de Lyon, de la Côte-d'Or, de Bretagne, loin de faciliter le problème, ouvrent de nouvelles discussions et le rendent plus passionnant.

Les lavandes vraies des cultures diverses méritent d'ailleurs une étude botanique également ; on nous a signalé des formes remarquables en divers lieux et nous avons récolté notamment un type assez distinct des lavandes vraies de France, encore à l'étude, dans le jardin de la Faculté des Sciences d'Alger. Les horticulteurs, font figurer sur leurs tarifs deux formes de Lavande vraie, *Lavandula compacta* et *L. nana* (M. Correvon à Chêne-Bourg (Suisse), qui, bien que très variables et par conséquent mal fixées, doivent retenir l'attention.

J. Gattefossé.
(C. R.)

Le Musc Végétal des Journalistes.

Ce n'est pas sans émotion que nous avons lu dans la grande presse de nombreux articles aux titres menaçants : *Le musc se meurt !... Un mystère végétal*, etc. (1).

L'*Excelsior* qui a vraisemblablement lancé ce monstrueux canard nous excusera de ne savoir résister au plaisir de montrer à nos lecteurs toute l'ignorance des journalistes et le peu de cas que font ces Messieurs des avis des gens autorisés qui pourraient leur éviter de pareilles bêtises. Voici la triste nouvelle de l'*Excelsior* :

« Les horticulteurs sont fort intrigués : le musc a perdu son parfum ! Il ne s'agit pas, évidemment, du musc animal, excessif et vulgaire, qu'affectionnent seuls des nez peu délicats, mais bien de la mauve musquée, dont l'extrait, subtil et capiteux, n'est pas dédaigné des plus grands parfumeurs. Pendant des siècles, l'aimable plante nous a livré son âme suave, ainsi que le font, pour notre ravissement, mille autres fleurs que chaque printemps retrouve exhalant leurs doux effluves.

Et voilà que depuis une dizaine d'années, l'odeur de la mauve musquée a graduellement disparu, sans qu'on puisse en découvrir la raison. Alors que l'œillet, le nard ou la lavande ne se lassent point de tirer du sol leurs pénétrants aromes, la mauve musquée a perdu le secret de sa force, le don de libérer en senteurs sucrées l'esprit embaumé de la terre. »

Il nous semble que l'on peut trouver l'origine de cette note truculente dans l'idée émise par quelques botanistes et répétée par « La Parfumerie Moderne » l'année passée que le *Mimulus moschatus* semble être moins fréquemment odorant aujourd'hui qu'autrefois, si l'on en croit les vieux auteurs. Cette observation est applicable il est vrai à la Mauve musquée, *Malva moschata* que nos lecteurs pourront venir fleurer au jardin botanique de « La Parfumerie Moderne » et à l'*Adoxa Moschatellina*. L'odeur musquée très faible de ces trois plantes n'est décélable que dans certaines conditions d'ambiance, état atmosphérique, électricité, heure du jour et de la nuit, dessiccation de la fleur, voisinages végétaux, etc. ; les contradictions des botanistes sur ces plantes dont le nom spécifique latin rappelle la faible odeur musquée n'ont bien entendu aucun rapport direct ou indirect avec la parfumerie et surtout avec le Musc. Mais certains journalistes n'hésitent guère à bâtir de sensationnelles informations (ou de mystérieux romans) sur des rapprochements euphoniques enfantins ou sur des mots capables de frapper le lecteur ignorant par les images qu'ils évoquent.

Nous avons signalé souvent de pareilles aberrations et nous tâcherons de les relever quand, du moins, elles mériteront cet honneur par l'accueil irréfléchi de la grande presse.

J. R.

(1) *Excelsior*, 4 juillet. *Petit Bleu*, 6 juillet. *La Justice*, 7 juillet. *La France*, 9 juillet. *Eclaireur de Nice*, etc..

Un Genévrier intéressant.

Le Juniperus Thurifera Var. Gallica de Coincy.

Le *Juniperus thurifera var. gallica*, dont on trouve quelques stations dans l'Isère et les Hautes-Alpes, est un de ces produits végétaux à qui l'opinion publique avait reconnu des propriétés manifestes, et qui était arrivé jusqu'à nous sans qu'un contrôle scientifique soit venu confirmer l'opinion empirique des anciens.

L'identification de cette plante fut pendant longtemps bien incertaine, et il faut arriver jusqu'à De Coincy qui, en 1898, l'a précisée.

Le *J. thurifera var. gallica*, est un arbre généralement dièque, dressé, de 10 à 15 m. de hauteur, à tronc conique, parfois énorme, d'où partent, dès la base, des branches importantes horizontales ou obliques, contournées, de forte taille. Il existe un grand nombre d'arbres de 1 m. 50 de circonférence, et l'un d'eux, un peu plus gros que les autres qui avait, au ras du sol, 3 m. de circonférence, allait en s'évasant vers le haut jusqu'à la naissance des grandes branches et une de celles-ci avait 2 m. 30 de circonférence.

L'aspect des arbres est tordu. L'écorce gris noirâtre est fibreuse, épaisse de 1 à 2 cm. et se détache en lanières. Le bois assez opaque, de couleur rougeâtre, est dur et se laisse travailler au tour.

La couleur du feuillage est d'un vert grisâtre et, de loin, les arbres ont la teinte glauque particulière des oliviers.

Les feuilles sont petites, vert foncé, parfois glauques, de dimensions inégales, parfois obscurément losangiques, allongées, opposées, décussées, soudées au rameau sur plus de la moitié de leur longueur avec l'extrémité libre lancéolée aiguë, et munies, sur le dos, d'une glande résinifère elliptique, située à peu près toute entière dans la partie concrescente.

Les fleurs mâles sont oblongues, portées par des ramuscules courts dressés et disposés latéralement le long des jeunes rameaux. Ces fleurs formées de 6 à 8 connectifs peltés, portent, à la face inférieure, 4 loges d'anthère déhiscentes par une seule fente.



Ph. A. Jahandiez. Cl. P.M.

Juniperus thurifera L. Grand-Atlas marocain (Reraïa).
Mission Alluaud-Jahandiez, 1921.

Les inflorescences femelles se composent ordinairement de 6 écailles disposées en verticilles dimères, les deux écailles externes sont toujours stériles, les autres sont ordinairement fertiles et portent, à leur aisselle, un ovule orthotrope dressé. Ces écailles concrescentes, dans leur tiers inférieur, sont accrescentes dans leur position basilaire et, à maturité, ces pièces sont

très épaissies et charnues et leur ensemble simule une baie.

Le fruit est un galbule (sorte de baie) solitaire, pendant, à pédoncule réfléchi globuleux, de 10 à 12 millim. de large sur 7 à 8 millim. de hauteur, formé par 4-6 écailles ovulifères (le plus souvent 4) étroitement unies, à pointes obtuses s'effaçant à maturité. Ces faux fruits, dont la maturité a lieu la deuxième année, sont bleu noirâtre et pruineux. La chair jaune brun, assez succulente et agréable, est de consistance pierreuse. Le galbule renferme, noyés dans cette chair, de 1 à 4 nucelles ou graines de 5 millim. de taille, jaune brun dures, à sommet proéminent, à contours anguleux.

Cet arbre est le type français du *J. thurifera L.*, qui croît au Portugal, en Espagne, dans le Nord de l'Afrique et que MM. Powel, J. Gattefossé et Jahandiez ont découvert au Maroc, dans le Moyen et le Grand Atlas.

Au point de vue aspect et constitution anatomique, le *type* et la *var. gallica* sont absolument identiques et, seule, la grosseur des fruits du second permet de le différencier du premier.

Aussi, si ce n'était sa situation, la plus septentrionale que l'on connaisse (Hautes-Alpes et Isère) et qui lui a fait donner le nom de *var. gallica*, il aurait peut-être été préférable d'appeler l'espèce française *J. thurifera*, var. à gros fruits ou var. *macrocarpa*.

Au point de vue constitution anatomique, il est bien difficile, comme l'a si bien dit C. Bertrand, d'essayer de faire une distinction dans les espèces des cupressinées, et en particulier, du genre Sabina. En effet, dans deux individus d'une même espèce et même sur deux membres d'un même individu, le polymorphisme est tel qu'il serait puéril d'établir un moyen de diagnose par la constitution anatomique des différents membres.

Seule, la constitution du liber des cupressinées est caractéristique et permet d'établir que l'on a affaire à un de ces individus dans l'étude des conifères.

Mais un caractère distinctif nous a été fourni par la constitution anatomique des galbules et, en particulier, par la présence constante soit à l'état d'ébauche, soit à un état de développement définitif de scléréides ou cellules scléreuses. En effet, si les cônes peuvent varier de couleur et de grosseur chez la même espèce, les cellules scléreuses sont toujours semblables pour la même espèce, bien que variant de taille dans les mêmes proportions que les cônes.

Aussi avons-nous essayé d'établir un moyen de diagnose des principaux individus du genre Sabina par l'étude des scléréides de chacun d'eux.

Ces cellules scléreuses peuvent être séparées facilement de la chair où elles sont contenues par simple pilage au mortier et lévigation. Plus lourdes, elles gagnent le fond du récipient et, traitées par de l'eau de Javel alcalinisée, elles sont débarrassées de la pulpe qui peut les entourer.

Nous avons examiné des échantillons de *J. Sabina, J. virginiana, J. bermudiana, J. thurifera type* et *var. gallica* et *J. phœnicea*.

Les écailles ovulifères du *J. Sabina* ne possèdent pas, à proprement parler, de cellules scléreuses, mais on trouve toujours l'ébauche de ces éléments dont la fine paroi prend la fuchsine ammoniacale.

Le *Juniperus virginiana* montre déjà de véritables cellules scléreuses à paroi mince, cinq à six fois plus longues que larges, quelquefois ramifiées à ramifications courtes, mais toujours très visibles et très nettes.

Le *Juniperus bermudiana* montre de véritables scléréides longues, très sinueuses, ramifiées par de petites pointes. Ces éléments à paroi épaisse, mais à grandes lames, sont généralement tronqués à l'une des extrémités, la troncature étant plus ou moins oblique ou droite, tandis que l'autre extrémité est effilée.

On avait signalé que la *var. gallica* du *J. thurifera* serait caractérisée anatomiquement par une moindre abondance que dans le type des cellules scléreuses dans le mésophylle. Ce caractère que nous avons recherché est probablement variable, car nous avons trouvé toujours ces éléments également nombreux chez les deux plantes.

Le caractère distinctif de la forme française nous paraît être uniquement la grosseur des cônes.

Chez les deux, les cellules scléreuses des galbules sont sinueuses et présentent une extrémité plus ou moins obtuse ou tronquée, à troncature oblique ou droite, tandis que l'autre extrémité est allongée et effilée. Les parois généralement très épaisses, montrent nettement des zones d'accroissement qui forment des stries parallèles aux sinuosités du contour de la cellule.

Enfin, le *Juniperus phœnicea* qui appartient aussi à la section *Sabina* et a des galbules jaune rouge, de grosseur variable, possède des scléréides à parois très épaisses, six à huit fois plus longues que larges et nettement fusiformes.

Comme toutes ces espèces sont voisines les unes des autres, et que les caractères de morphologie interne des différents membres ne permettent pas d'en faire la séparation, il nous a semblé que l'épaisseur et la forme des cellules scléreuses des galbules sont des caractères de première importance pour établir le diagnostic de ces différentes espèces.

Si l'on ajoute à cela la structure des feuilles, le diagnose est particulièrement facile entre ces différents individus.

En effet, la présence de cellules scléreuses dans le mésophylle des feuilles rapproche le *J. thurifera* L. du *J. phœnicea*.

Le *J. thurifera* L. diffère du *J. Sabina*, par l'absence totale chez cette dernière, de tout élément scléreux dans le mésophylle des feuilles et de scléréides vraies dans les galbules.

Le *J. thurifera var. gallica* brûle, en dégageant, une forte odeur aromatique, grâce à l'essence contenue dans les feuilles et les fruits.

Cette essence a été recueillie par entraînement par la vapeur d'eau.

Une extraction sur produit frais par du sulfure de carbone et du chloroforme, a révélé une assez notable quantité d'essence associée à une teneur assez considérable de matière résineuse.

L'extraction de l'essence par entraînement par la vapeur d'eau des différents membres de la plante fraîche, a

donné un rendement de 0,15 %. Avec la plante sèche, le rendement n'a atteint que 0,096 %.

Cette essence de couleur jaune paille de consistance visqueuse, a une odeur très aromatique assez agréable et une saveur piquante.

Sa densité à + 15° est 0,9115, son pouvoir rotatoire a_D = + 32°2 et son indice de réfraction n_D 20° = 1,4963.

Soluble en toutes proportions dans le chloroforme et dans l'alcool à 96°, elle n'est soluble que dans 20 p. d'alcool à 70°, 10 p. ligroïne et à peu près insoluble dans l'eau.

De réaction normalement acide, son indice d'acidité est égal à 6,5 ; elle contient une notable proportion d'éthers : 21 % (indice d'éther 60,9), associée à une petite quantité d'alcool : 0,57 %.

L'indice de saponification est de 67,4 et celui d'iode 24,5.

La plante qui jouit — dans les contrées où elle pousse — de la réputation d'être un emménagogue comparable à la Sabine, l'est-elle réellement ? Si l'on s'en rapporte à un fait qui s'est passé à Saint-Crépin et qui veut qu'une femme jeune bien constituée n'eut jamais d'enfants tant qu'elle but du vin où avaient macéré des branches de cette Sabine, qui donne à la boisson un goût de muscat, on est fortement amené à le penser.

Nous l'avons vérifié par des expériences physiologiques qui ont porté sur un cobaye femelle et une chienne.

L'essai avec le premier animal ne fut pas très concluant, mais le second le fut nettement.

Le mode d'administration fut sur la chienne, la voie gastro-intestinale, au moyen d'un tube de Faucher. La première tentative fut sans résultat complet — par suite du rejet d'une partie de la drogue par l'animal — bien que les symptômes de paralysie aient commencé à se manifester.

La deuxième tentative faite de la même façon fut suivie immédiatement d'une ligature de l'œsophage.

Deux heures après, l'animal a présenté une paralysie du train postérieur, bientôt suivie de paralysie totale avec accélération du cœur, troubles respiratoires.

L'animal a été sacrifié et l'autopsie a montré une érosion de la muqueuse de l'estomac avec grosse hémorragie. Le placenta présente, dans son épaisseur, des hémorragies et, à sa surface, un piqueté hémorragique.

On a noté un fœtus d'un mois. Utérus, rien. Foie normal.

Si l'on s'en rapporte aux manifestations produites par l'essence de Sabine vraie, on peut noter un parallélisme très net dans l'action toxique de ces deux essences.

Vomissements, accélération du cœur, paralysie plus ou moins générale, hémorragie placentaire, permettent de confirmer les suppositions faites sur l'essence de *Juniperus thurifera* et de classer cette plante tout comme le *J. Sabina* dans la catégorie des emménagogues.

Donc, l'analogie avec la Sabine se poursuit même dans les réactions toxicologiques.

En résumé, le *J. thurifera var. gallica* est la variété française — à gros fruits — du *J. thurifera* et est, comme on le supposait, douée d'une activité réelle.

L. Lestra,
Docteur en Pharmacie,
Licencié ès-Sciences.

La Culture du Camphrier en Algérie et sur le Littoral Méditerranéen.

Depuis 1892, le docteur Trabut s'est efforcé de faire planter, en Algérie, le camphrier, en vue de l'extraction du camphre, non du bois, mais des feuilles. Il a introduit de Formose (Japon) des camphriers qui viennent admirablement bien et contiennent dans leurs feuilles, en hiver, une moyenne de 1,5 % de camphre.

Mais certains contradicteurs qui niaient les affirmations du Docteur Trabut, ont empêché celui-ci d'obtenir la création d'importantes plantations de camphriers qui auraient pu remplacer celles de chêne-liège dans des lieux trop humides du littoral de l'est de l'Algérie où, en raison de ce fait, le liège est gras et sans valeur commerciale.

A présent, aucun doute ne subsiste plus sur la teneur en camphre des feuilles du camphrier cultivé en Algérie et sur la Côte d'Azur. Des plantations ont enfin été effectuées, en 1919, par le service forestier, avec l'assistance du « Comité des Matières premières », sur plusieurs hectares dans la forêt de la Doumia, les plants étant fournis par le Jardin d'essai d'Alger.

Le camphrier pousse parfaitement bien dans les sols forestiers du littoral. Il y a de très beaux sujets dispersés dans de nombreuses localités : Alger, Blida, Bougie, El-Milia, El-Hanser.

Le docteur Trabut estime qu'une plantation de 25 ans donnerait facilement 30 tonnes de brindilles par hectare. Or, les analyses ayant toujours donné plus de 1 % de camphre, en admettant seulement ce minimum, on obtiendrait 300 kg. de camphre par hectare ; la quantité d'huile de camphrier obtenue serait à peu près égale à celle du camphre. Le revenu par hectare serait donc très élevé, vu les prix très hauts qu'a atteint le camphre sur le marché et qui se maintiendront sans doute de nombreuses années encore.

Il y a donc un vif intérêt à développer la culture du camphrier en Algérie et sur tout le littoral méditerranéen et cela d'autant plus que l'industrie japonaise absorbe une quantité de plus en plus grande du camphre produit au Japon et que le camphre artificiel, qui paraît entrer dans la consommation, restera d'un prix élevé, vu qu'il faut plus de 2 litres d'essence de térébenthine pour faire 1 kg. de camphre artificiel et que les opérations de préparation sont très onéreuses.

Revue agricole de l'Afrique du Nord.

La question des parfums

Monsieur doit-il se parfumer ? Montaigne répond avec une brutalité qui surprend de sa part : « c'est puer que sentir bon ». Il faut croire que ses contemporains abusaient des parfums, à la manière de ces bellâtres romains à la tête brillante de cosmétiques, dont parle Horace. Il faut penser aussi que les parfums de son temps, tous d'origine animale ou végétale, devaient être assez grossiers. Monsieur des Esseintes a donné aux joies ressenties par les papilles nasales leur exacte et véritable importance. Celui-ci, s'il faut en croire Huysmans, « pensait que l'odorat pouvait éprouver des jouissances égales à celles de l'ouïe et de la vue ; chaque sens étant susceptible, par suite d'une disposition naturelle et d'une érudite culture, de percevoir des impressions nouvelles' de les décupler, de les coordonner, d'en composer ce tout qui constitue une œuvre ».



Du choix des parfums. — Tout l'art consiste à laisser deviner un parfum, quel qu'il soit, plutôt qu'à le faire sentir. Il faut user de tact même avec le nez de nos amis ; rien n'est plus désagréable que le gentleman qui projette une bouffée d'iris en tirant un mouchoir de sa poche, il convient également d'adopter le même parfum pour les cheveux que pour le linge ; mélanger les parfums est une faute du même ordre que porter des chaussettes jaunes avec des souliers noirs.

Un homme de goût se doit de connaître à fond la « syntaxe des odeurs ».



Celles-ci se ramènent à deux groupes, les esprits et les extraits, parfums simples, et les « bouquets » ou parfums composés. A défaut d'un « excellent et moult utile opuscule des différentes façons de fardements et de senteurs », tel qu'en possédaient les élégants du XVIe siècle, Monsieur devra pour adopter ses parfums, se baser sur des expériences personnelles. En effet, un même parfum, se combinant avec l'odeur qui nous est particulière, a quelquefois des des réactions toutes différentes. Enfin il est des parfums qui ne conviennent qu'aux femmes, d'autres ont « mauvais genre », d'autres sont tombés dans le domaine public...

Ce *qu'il convient de parfumer et de quelle manière.* — Les cheveux par vaporisation. Le lobe des oreilles par humectation. Le corps par vaporisation et friction. Le linge par imprégnation (cachets de racines, herbes des champs). Les appartement par torréfaction (gommes, pâtes, etc.). Il reste bien entendu qu'il faut que chacun de ces parfums soit assez évaporé pour être à peine perceptible. Sous Louis XIII l'usage s'était répandu de faire couler des fontaines d'eau parfumée pendant les repas. Il a été repris depuis. Ce raffinement vous permet de trouver un goût de rose à un civet de lièvre; il me semble que c'est, là, mélanger les questions d'une façon déplorable.

Autrefois : Parfums et Flacons. — Dans l'antiquité, Alexandrie, Tyr et Sidon furent de véritables villes-cassolettes. Des docteurs ès-parfumeries eurent, à Rome et à Athènes, une célébrité presqu'aussi grande que celle de Socrate ou de Cicéron ; comme la belle Folia, Cosmus ou Nicéros. Les croisades amenèrent en Europe la vogue des parfums orientaux dont Génois et Vénitiens furent par la suite les agents de diffusion. Le siècle de Louis XIII raffola de musc, de civette, d'eau de myrte et de poudre d'iris. Plus tard, la myrrhe et l'oliban connurent la grande vogue. Les contemporains de Louis XV ont inventé le luxe charmant des flacons de cristal taillé et gravé, des porcelaines de Chelsea ou d'émail de Saxe, pour enfermer les parfums à la mode : la frangipane et la maréchale. C'est au XVIIIe siècle que nous devons le goût des devises pour désigner les parfums. « Dis-lui que je l'aime », « Vous troublez mon repos », « Votre vue me ranime », ont connu la vogue de ce parfum qu'un homme austère appelait, par erreur, « Le dernier outrage ».

Des parfums modernes. — Nos meilleurs parfums ne viennent plus, ni des fleurs, ni de l'Arabie, mais de la chimie, qui est un pays d'infinies ressources. En effet, la distillation ne saurait dérober à la fleur morte son véritable arôme, tandis que les chimistes sont arrivés à recomposer les effluves les plus subtils de toutes les fleurs vivantes. Dépassant même le stade de l'imitation de la nature, ils lui ont ajouté ce « don en plus », cette touche rare qui qualifie une œuvre d'art.

Du choix des flacons et de leur place. — Pour le cabinet de toilette il faudra constituer un bel alignement de flacons très simples, en cristal épais, taillé à arêtes vives. Un gros vaporisateur en Baccarat de deux couleurs en sera le tambour major.

Il faudra des flcaons plus rares pour les parfums précieux qui seront à leur vraie place dans la chambre à coucher

de Monsieur. Il faudra bien trouver un vieux cabinet espagnol, un ancien coffre de mariage ou quelque boîte d'alchimiste pour les loger dignement.

Cléopâtre qui séduisit Octave, Antoine et tant d'autres délurés, avait étudié de près la puissance des parfums, c'est peut-être l'ensorcelante pommade à la graisse d'ours inventée par elle qui a changé la face du monde et non la forme de son nez. Si j'étais vous, Monsieur, je trouverai un parfum qui ne soit rien qu'à moi.

P.-L. DUCHARTRE.

(Dessins de Pierre Mourgue.) *(Clichés et texte de la revue "Monsieur", Paris.)*



LA REVUE « MONSIEUR »

Monsieur, revue des élégances, dont l'apparition, en janvier 1920, provoqua un si vif mouvement de curiosité, entrera bientôt dans sa troisième année, donnant ainsi le plus spirituel démenti à ceux qui pensaient qu'une telle publication n'avait pas chance de plaire. *Monsieur* plaît et plaira chaque jour davantage, car si son tirage reste aussi luxueux qu'à ses débuts, chose qui mérite d'être notée, l'intérêt de ses chroniques, de ses gravures et de ses photographies va sans cesse croissant.

Si, par hasard, vous ne connaissez pas *Monsieur*, n'hésitez pas à lui écrire, 13-15, avenue Montaigne, et il s'empressera de se faire connaître à vous.

La Récolte de la Menthe Poivrée au Piémont.

La récolte et la distillation annuelle de la *Menthe poivrée* « Italo Mitcham » à Vigone, Pancalieri et dans les pays voisins du Piémont, vient d'être terminée.

La plante, ramassée basse à cause de la sécheresse des premiers mois de la croissance, a donné à la distillation un produit abondant (0.300 gr. d'essence par quintal.)

L'huile essentielle est même supérieure par ses données chimiques et physiques, à celle de l'année dernière et a en général une teneur en menthol supérieure à 50 %.

La production s'élève environ à 30.000 kilog., supérieure ainsi de 1/6 à à celle de l'année passée.

La menthe, malgré que l'essence ait baissé de prix, fut payée encore en général 30 lires le quintal, et cela parce que les cultivateurs ne veulent pas consentir de baisse. Aussi les distillateurs seront obligés de vendre l'essence avec sacrifice sur la base de L.160.

Cela paraît impossible, mais les cultivateurs de fleurs et d'herbes aromatiques ne veulent pas comprendre qu'eux aussi, pour le bien commun devraient aider la baisse. En effet, aussi bien pour les moissons que les récoltes et productions agricoles en général, les paysans sont maintenant les plus rétifs pour revenir aux prix d'avant guerre et se révèlent ainsi les véritables affameurs du peuple ! !

Giuseppe MICHELETTI.
(Milan)
(C. R.)

Le Camphre et sa Synthèse *(suite)* (1)

En 1907, au Japon proprement dit, la production du camphre brut était de 987.000 livres ; en 1910, elle montait à 1.394.000 livres ; en 1916, à 2 millions 117.000 livres ; en 1917, à 2 millions 074.000 livres pour tomber, en 1918, à 1.300.000 livres.

Si on se reporte à ces chiffres, on peut, semble-t-il, affirmer que la plus grande partie de la consommation mondiale a été assurée par la production de Formose.

En 1895, l'exportation de camphre brut — car il n'existait pas alors de raffineries dans l'île — se montait à 6.927.000 livres, puis elle arrivait, en 1913, à 7.860.000 livres.

Voici, d'ailleurs, le relevé de la production de Formose jusqu'en 1919, avec les chiffres d'exportation aux Etats-Unis, en Europe ou au Japon.

Années	Production	Export. Américaine
1915	10.389.521 livres	4.211.766 livres
1916	11.506.447 »	6.525.489 »
1918	7.945.890 »	4.129.627 »
1919	6.137.732 »	2.055.188 »

Années	Export. Européenne	Export. Japonaise
1915	1.798.277 livres	4.379.478 livres
1916	1.726.997 »	3.259.961 »
1918	1.045.345 »	2.771.518 »
1919	913.021 »	3.169.523 »

Le maximum de la production s'est présenté, en 1916, avec 17.000.000 de livres, pour tomber à 10.000.000 de livres en 1918 et pour décroître encore, en 1919 et en 1920.

En présence de quelle perspective de production naturelle nous trouvons-nous actuellement?

La récolte du camphre est basée sur une exploitation destructive, l'arbre devant être abattu pour obtenir la gemme : on a beaucoup perfectionné la distillation depuis la conquête de Formose et, en utilisant les racines, les branches, les feuilles que l'on négligeait jadis, on est arrivé à un rendement de 10 % de camphre à partir du bois brut.

Pour continuer et maintenir la production constante, il est nécessaire de reboiser au fur et à mesure que l'on abat : or, le monopole, de 1900 à 1906, a replanté environ 3.000.000 de camphriers, puis 11 millions dans les trois années suivantes ; enfin, il a décidé, en 1913, de replanter chaque année, 3.000 acres, à raison de 1.270 arbres par acre et, cela, pendant douze années consécutives, soit jusqu'en 1925.

Après cinq années d'expériences, le monopole a pris le parti, en 1912, de soumettre chaque année les feuilles et les menues branches de ses nouvelles plantations à la distillation ; il escomptait ainsi obtenir un rendement de 6.500.000 livres, par an, comme provenant de cette source nouvelle. En 1918, il a dû reconnaître que les résultats étaient très loin de répondre aux espérances et que, d'autre part, le camphre obtenu était de si basse qualité, qu'il ne pouvait être exporté.

Force a donc été de revenir au procédé primitif d'exploitation et de continuer à avoir recours à l'abatage. Il s'en suit que, de l'aveu même du monopole, si on veut continuer à produire, par an, une moyenne de 6.000.000 de livres de camphre, les richesses forestières anciennes de Formose, District des Sauvages compris, seront vite épuisées.

La production du camphre, à partir de 1928, ne serait, paraît-il, plus assurée que par l'exploitation des plantations qui n'auront alors, pour les plus anciennes, que trente-cinq ans.

Quel en sera le rendement ?

Seront-elles même exploitables sainement à cette époque?

Il est permis d'en douter, surtout si on se reporte à l'exemple des Camphor-Farms de Floride, dont beaucoup datent de 1870, et qui ne sont pas encore aptes, en 1921, à fournir du camphre d'une façon normale.

On estime, d'ailleurs, qu'un camphrier ne donne pas de rendement sérieux avant l'âge de 60 ans et qu'il ne fournit son maximum de camphre qu'à 100 ans.

Le monopole estimait que la production, en 1921, devrait atteindre pour Formose, environ 7 millions de livres, mais cette prévision se réaliserait-elle dans son entier, que les quantités mises à la disposition des acheteurs seraient abolument insuffisantes pour répondre aux besoins des consommateurs. Comme d'autre part, le gouvernement japonais désire maintenir à son industrie du celluloïd une situation privilégiée, il en découle que force lui sera de diminuer, dans d'énormes proportions, les quantités réservées à l'exportation.

L'exportation du camphre brut a été interdite dès 1920 et, en faveur des raffineurs étrangers, le monopole, comme légère compensation à leurs pertes, a cru se montrer généreux en leur accordant une remise supplémentaire de 3 %.

Si, pour les motifs que nous avons exposés plus haut, le Japon ne semble plus être en mesure de répondre aux besoins mondiaux des consommateurs de camphre, se trouve-t-il d'autres contrées possédant des réserves suffisantes pour pallier à la disette que l'on perçoit prochaine?

On a longtemps estimé que la Chine devait posséder d'immenses richesses camphrières inexploitées et les acheteurs américains ont pensé y trouver un vaste champ de production susceptible de répondre aux besoins sans cesse grandissants de leur pays. Les détails que nous avons donnés plus haut montrent qu'une telle opinion est peu justifiée.

Dans la partie Sud-Ouest du Yunnan, on a effectivement rencontré une certaine quantité de camphriers, mais ils se trouvent placés dans des conditions telles que l'exploitation en est fort difficile. D'autres forêts ont été trouvées, dans le Fokien, mais elles sont situées dans des régions montagneuses, peu accessibles et totalement démunies de routes. Le camphre que l'on y produit doit être amené à dos d'homme jusqu'à la rivière Maï, d'où les jonques le transportent ensuite à Foochow.

L'exploitation des camphriers, dans de telles conditions, a été fort peu rémunératrice et les maisons chinoises qui l'ont tentée, y ont généralement perdu de l'argent, ce qui ne les pousse guère à la continuer.

Dans le Haunan du Sud et le Kian-

(1) Voir *Parfumerie Moderne* 1921, n° 7, 8, 9.

Un syndicat américain s'est formé pour l'exploitation de ces régions et il se propose d'étendre son action dans les régions de Kweichow, de Kwan Fung et de Kiangsi.

Le syndicat exerce son action de façons très variées.

Il a créé des distilleries modernes où les derniers perfectionnements ont été introduits : dans l'exploitation des forêts, il a introduit le système français du cantonnement pour régulariser l'abatage et il a mis en pratique, non seulement le repeuplement méthodique, mais aussi la plantation. Aux indigènes, il a fait d'amples distributions de graines et de boutures, cherchant à rendre populaire la culture des camphriers, par tous les moyens en son pouvoir.

Ces efforts louables sont de très fraîche date et, en souhaitant qu'ils puissent donner tous les résultats que l'on en attend, ces résultats, néanmoins, ne pourront se faire sentir que dans nombre d'années, surtout en ce qui a trait aux plantations.

Une tentative semblable a été faite dans l'île d'Haïnan, par un autre groupe américain,mais on ignore encore ce qu'il a pu donner.

Les Etats-Unis étant les plus gros consommateurs de camphre, en raison du développement qu'y a pris l'industrie du celluloïd, on s'explique que, depuis longtemps, ils aient cherché à se rendre indépendants de la production d'Extrême-Orient.

Dès 1870, ils ont commencé la culture du camphrier en Floride, mais ils n'ont récolté du camphre naturel de plantation, pour la première fois, qu'en 1904.

La Celluloïd C° a actuellement 3.000 acres de camphriers à Sassuma et l'Arlington C° 12.000 acres à Waller, mais ces plantations qui ne datent que de 1914, ne seront pas exploitables avant cinquante ans : il en est de même des Camphor Farms créées au Texas ou dans la vallée de San Joaquin en Californie.

Les arbres provenant de semis ou de boutures sont, d'abord, cultivés en pépinière, puis transplantés à l'âge d'un an. On en commence la cueillette des feuilles dès qu'ils ont atteint quatre ans gsi du Sud,les résultats paraissent avoir été meilleurs et peuvent donner quelque espoir.
et on peut faire deux récoltes par an, sans porter atteinte à la santé de l'arbre.

Les plants sont disposés à 8 pieds l'un de l'autre.

On a constaté que les fleurs du camphrier contiennent du camphre, aussi procède-t-on à leur récolte qui est d'environ 8 tonnes par acre, fournissant de 125 à 150 livres de camphre.

Le Ministère fédéral de l'agriculture a créé, à Orange, une station pour l'étude de la culture du camphrier. On a pu y constater que les feuilles des jeunes camphriers contiennent beaucoup plus de camphre que le bois, mais que, si on s'abstient de toute cueillette, la teneur en camphre du tronc augmente. Le camphre semble donc se former dans la feuille et dans la fleur, puis transmigrer dans le tronc.

Les feuilles mortes contiennent une certaine quantité de camphre, mais avant de les soumettre à la distillation, il est bon de les faire sécher.

Il semble que la culture du camphrier ne puisse réussir que dans les régions où la température ne s'abaisse pas audessous de 20° Fahrenheit et où la chute des pluies atteint une hauteur moyenne de 50 pouces.

D'autres essais de plantations de camphriers ont été également faits aux Philippines où le gouvernement fédéral a concédé de vastes terrains à diverses compagnies américaines.

Peut-on trouver du camphre ou peut-on tenter de planter le camphrier dans d'autres régions que celles dont nous venons de parler?

Dans les Straits Settlements où l'arbre se rencontre à l'état sauvage et qui produisaient quelques centaines de tonnes, vers 1915, les terrains semblent propices à la culture du camphrier : on peut en dire autant de l'Indo-Chine et de Madagascar où l'arbre à camphre, introduit, il y a une cinquantaine d'années, pousse vigoureusement. Malheureusement, il ne semble pas que, dans ces pays propices, aucun effort n'ait été tenté pour créer des plantations qui ne seront susceptibles de rapport que dans de longues années.

La culture du camphrier a été tentée en Algérie, mais pas plus que dans l'Italie du Sud, elle ne semble avoir été couronnée de succès.

Le gouvernement britannique a fait des essais plus heureux, en Birmanie, aux Indes, à Selangor et surtout à Ceylan, où les efforts de Bamber et Willis ont été couronnés de succès. Il en a été de même à Maurice, dans le Tanganika, dans l'Afrique du Sud, dans les Indes Orientales, au Queensland.

Il semble donc démontré aujourd'hui que le camphrier peut être cultivé dans bon nombre de colonies, mais que la faible récolte de camphre que l'on obtient par distillation de ses fleurs et de ses feuilles est insuffisante pour couvrir les frais que nécessite la création d'une semblable plantation : celle-ci ne peut être considérée que comme un placement à longue haleine, ce qui ne pousse guère les financiers à y engager des capitaux qui ne trouveront leur large rémunération que dans une cinquantaine d'années.

Si donc les besoins que l'industrie peut avoir du camphre suivent la progression grandissante qu'ils ont subie depuis vingt ans, la production naturelle semble être dans l'impossibilité de répondre aux exigences futures et on se trouve acculé à envisager, comme seul moyen d'éviter la disette, la fabrication synthétique que l'on a traité jusqu'à ce jour avec trop de mépris et trop d'indifférence.

La Synthèse.

Après avoir eu, à d'autres périodes industrielles, une fortune inespérée, les fabrications synthétiques semblent, dans ces dernières années, avoir joué de malheur. A peine sont-elles nées, et au prix de quels efforts ! qu'une brusque baisse des produits fabriqués vient bouleverser toutes les conditions économiques dans lesquellles la découverte avait pu être industrialisée, et contraindre, à peine ouvertes, les usines nouvelles à se fermer.

C'est ce qui s'est produit, il y a quinze ans, au lendemain de la guerre russo-japonaise ; et des sociétés nombreuses, qui s'étaient alors constituées pour la fabrication du camphre synthétique, il n'est guère resté debout que la Société Schering.

Malgré la hausse excessive du produit naturel, qui a monté l'an dernier jusqu'à plus de 100 fr. le kilog et qui se maintient actuellement à la cote de 25 francs, malgré l'augmentation de la consommation mondiale, il ne semble pas que la fabrication synthétique ait retrouvé auprès des capitalistes, la faveur dont elle avait joui naguère.

A part la Société suisse *Camphora*, qui a créé, aux environs de Genève, une fabrique de synthétique qui donne d'excellents résultats, et une petite usine anglaise qui s'est montée aux environs de Londres, il ne semble pas que la fabrication du camphre artificiel ait pris un développement quelconque, malgré l'écoulement certain que ce produit était assuré de trouver.

L'échec subi vers 1911 semble avoir découragé le zèle de tous les fabricants, et cependant la situation actuelle est toute autre que celle qui se présentait lors de cette première période.

La consommation du camphre, le plastifiant nécessaire de tous les corps à base cellulosique, tend tous les jours à augmenter, tandis que le rendement du monopole japonais, ainsi que nous avons cherché à le démontrer dans la première partie de cette étude, tend à diminuer. A tel point même que le gouvernement nippon, en accord avec diverses grosses maisons de Yedo, envisage actuellement d'une façon très sérieuse la création, en Extrême-Orient, de plusieurs usines susceptibles de produire le camphre synthétique.

Un groupe d'industriels japonais, à la tête desquels se trouvent MM. Inabata et Mitsui, serait, affirme-t-on, sur le point de constituer une Société puissante qui exploiterait au Japon, les procédés nouveaux de fabrication synthétique.

Ainsi donc, il semble que si on veut sauvegarder l'avenir, en Europe, en Amérique et même au Japon, des usines de celluloïd, on se trouve acculé à monter, dans ces divers pays, l'industrie du camphre synthétique que la concurrence du camphre naturel avait naguère chassée dès sa naissance.

A part la fabrique de Schering, la Société La Camphora, l'usine Welwinson, en Angleterre, et la Société de Laire à Paris, il n'existe pas, dans le monde, de fabrication de camphre synthétique.

Les deux sociétés françaises qui s'en étaient occupé avec succès n'ont pu, en 1912, résister à la baisse des prix et ont dû liquider : il en a été de même des usines anglaises de la *Saccharine Corporation* et des usines américaines de l'*Ampère C°* et de la *Philadelphia Camphor C°*.

En France, il apparaît que deux groupements de fabricants de celluloïd, un groupement de distillateurs de camphre, un groupement de fabricants de produits résineux ont constitué, l'an dernier, diverses sociétés d'études en vue de choisir parmi les divers procédés présentés celui qui semblait offrir, au point de vue industriel, le plus d'intérêt. Nous ne croyons pas que ces diverses sociétés aient pris, jusqu'à ce jour, une décision ferme, sauf la Société Alsacienne des produits chimiques, que préside M. André Berthelot, et qui se proposait de monter, dans ses usines de Paimbœuf, un nouveau procédé de fabrication basé sur l'emploi, comme éthérificateur direct de la térébenthine, de l'acide tétrachlorophtalique.

De telles fabrications sont, d'ailleurs, très délicates à monter et, étant donné les difficultés que l'on éprouvera à recevoir le matériel nécessaire, il faut compter un an ou deux, avant qu'une telle usine ne soit en marche.

Au Japon, malgré la discrétion qui entoure toutes les questions industrielles, il y a lieu de penser que les choses sont plus avancées.

Tuée en Europe et en Amérique par le monopole japonais, l'industrie du camphre synthétique est sur le point de renaître dans l'Empire du Soleil Levant, et cela, dans des conditions très particulières. Fort avisé, cet Etat a refusé catégoriquement toutes les demandes de naturalisation de brevets qui ont été introduites, et aucune application technique n'a pu y être couverte ni protégée : il est donc absolument maître de la question.

Dans de telles conditions, il paraît donc intéressant de passer une rapide revue des procédés divers qui ont été présentés pour l'obtention du camphre synthétique, et qui ont permis de passer des terpènes et, en particulier, de l'essence de térébenthine à la cétone, qui est le camphre. Cette industrie, qui a amené tant de déboires, semble à la veille de reprendre une vie nouvelle et elle mérite que l'on attire sur elle l'attention, non seulement des savants, mais aussi des gens d'affaires.

La base de cette industrie se trouve dans les travaux de Berthelot qui, le premier, a montré qu'il était possible de passer des terpènes au camphre.

Grâce à ce savant, nous avons su que le camphogène ne préexiste pas dans l'essence de térébenthine, ni même dans le chlorhydrate de pinène ou camphre artificiel que l'on en dérive. Il faut, en effet, changer deux fois de suite l'état isomérique de l'essence, par la chlorhydratation d'abord, puis par la camphénation, pour arriver, ainsi que le dit Berthelot, « à un arrangement définitif, caractérisé par la permanence de l'état moléculaire, à travers les diverses combinaisons et, par la constitution spéciale appartenant aux combinaisons camphrées proprement dites ».

Ce premier point établi, Berthelot a démontré ensuite que, contrairement à l'opinion de Pelouze et de Gerhardt, le bornéol est un alcool, et qu'il était susceptible, sous l'action des acides, de donner des éthers, et sous l'action des oxydants, des aldéhydes ou des cétones.

Aucune synthèse industrielle n'aurait été possible, si Berthelot, dans un travail d'ensemble, n'avait défini les relations fondamentales de formation et de métamorphoses entre tous ces composés de la série terpénique.

On peut diviser, si on se reporte à l'exposé liminaire que nous venons de faire, les procédés qui ont eu, jusqu'à ce jour, la sanction de la pratique, en deux classes. L'une qui cherche l'éthérification directe de l'essence de térébenthine par un acide organique, l'éther obtenu étant ensuite saponifié, puis oxydé ; l'autre, qui a comme point de départ le chlorhydrate de pinène, et dont les différentes modalités se différencient entre elles, soit par l'obtention du camphène à l'aide d'une opération spéciale, soit par la transfor-

mation directe du chlorhydrate de pinène en éthers organiques.

Il a été reconnu que le camphre synthétique est absolument semblable au camphre naturel par sa structure et par ses propriétés chimiques, et il ne faut pas le confondre avec le chlorhydrate de pinène que, fort longtemps, on a improprement appelé *camphre artificiel*. Ce dernier est un produit qui, tout en ayant l'odeur du camphre, ne jouit d'aucune de ses propriétés.

Le camphre synthétique est inactif sous l'action de la lumière polarisée, étant racémique par compensation ; c'est la seule propriété qui permet de le distinguer du camphre naturel.

Au point de vue purement théorique, les synthèses les plus importantes du camphre sont celles qui ont été réalisées par Komppa, puis par Brendt et Rosemberg, en distillant les sels alcalino-terreux de l'acide homo-camphorique.

La première synthèse industrielle date de 1892 et elle est due à Bertram et Walbaum. Elle était basée sur l'obtention d'éthers bornyliques, en traitant le camphène par l'acide acétique glacial, et en utilisant l'acide sulfurique comme catalyseur. L'acétate de bornyl ainsi obtenu, était transformé, par action de la potasse alcoolique, en isobornéol qui était, enfin, oxydé en camphre par l'acide nitrique ou l'acide chromique.

La réaction se faisait selon les équations suivantes :

$$C^8H^{14} < \begin{matrix} CH \\ \| \\ CH \end{matrix} \rightarrow C^8H^{14} < \begin{matrix} CH^2 \\ | \\ CH\ (C^2H^3O^2) \end{matrix} \rightarrow C^8H^{14} < \begin{matrix} CH \\ | \\ CH\ OH \end{matrix} \rightarrow C^8H^{14} < \begin{matrix} CH^2 \\ | \\ CO \end{matrix}$$

Camphène — Acétate de bornyl — Iso-Bornéol — Camphre.

Cette synthèse constitue la base de presque tous les procédés préconisés jusqu'à ce jour, et qui rentraient dans la seconde classe des méthodes de préparation du camphre synthétique que nous avons signalée plus haut.

Avant d'entrer dans le détail de ces procédés, nous décrirons tout d'abord ceux qui ont trait à la transformation directe de l'essence de térébenthine en camphre et qui ont été industrialisés, aux Etats-Unis, par l'*Ampère C°*, de Niagara Falls.

Cette découverte a été tout d'abord essayée sur une petite échelle à Porchester, puis elle a été appliquée sur une échelle industrielle, à Niagara Falls, vers 1905.

Le principe en consiste dans l'introduction, dans la molécule térébenthine, d'un groupe carbonyle qui détermine la formation de deux éthers d'isobornyl, l'oxalate et le formiate. L'oxalate, chauffé avec un alcali, en présence de vapeur, donne du camphre, tandis que le formiate fournit du bornéol, lequel oxydé, conduit aussi au camphre.

Pour obtenir industriellement ces résultats, on traite, en appareils à double enveloppe chauffés à la vapeur, l'essence de térébenthine pure par l'acide oxalique desséché : Le résultat de cette réaction est de l'oxalate et du formiate d'isobornyl.

Après ce traitement, les deux éthers, qui se présentent sous forme d'huile, sont refoulés dans une série d'alambics où on les distille, en présence d'un alcali et de vapeur d'eau. Il se forme aussitôt du camphre et du bornéol qui se dissolvent dans l'excès de pinène non transformé ou dans ses composés isomériques qui, comme le dipentène, ont pris naissance au cours de la réaction.

Par fractionnement, on sépare ces corps liquides du camphre et du bornéol solides. Ces derniers composés, purifiés par lavage, sont soumis à l'oxydation qui transforme le bornéol en camphre : la masse qui ressemble assez à du sucre candi, est ensuite essorée.

Au sortir de la turbine, elle est placée dans un grand bac à sublimer, muni d'une double enveloppe, où circule de la vapeur surchauffée et qui communique avec une chambre de condensation. On chauffe d'abord légèrement, de façon à chasser l'eau, puis on élève la température jusqu'au point d'ébullition du camphre. On introduit alors dans le bac à sublimer, un violent courant d'air qui chasse les vapeurs dans le condenseur, où le camphre se dépose sur les parois refroidies sous la forme de flocons de neige.

Le bac à sublimer et sa chambre sont disposés de telle sorte que, du début de l'opération à sa fin, le camphre n'est jamais manipulé par les ouvriers, il est transféré mécaniquement dans des barils doublés de papier paraffiné, ce qui le met à l'abri de l'humidité et de la poussière.

Ce procédé, fort ingénieux, n'a qu'un grave défaut, c'est sa faiblesse de rendement : A Porchester, celui-ci ne dépassait pas 2 % de la térébenthine mise en jeu ; à Niagara Falls, il est arrivé parfois à 27 %, mais dans la moyenne, il n'a pas dépassé 21 %.

Cela tient à ce que l'acide oxalique et son produit de dédoublement, l'acide formique, agissent bien sur la térébenthine pour l'hydrolyser, mais à côté du bornéol et de ses éthers qui, seuls, sont intéressants au point de vue de la fabrication du camphre, ils déterminent la formation de toute la série des alcools terpéniques isomériques, comme le fenchol, le terpinéol et cela, en quantité considérable. Malgré toutes les précautions prises, comme l'ont montré les travaux de Bouvault et de Grignard, la quantité de bornéol produite est toujours très faible et la transformation du pinène se produit beaucoup plutôt dans le sens du fenchol et du terpinéol.

Les procédés nouveaux qui viennent d'être présentés par la maison de Laire d'une part, et par la Société Alsacienne des produits chimiques de l'autre et qui sont basés sur l'éthérification directe de la térébenthine par l'acide sébacique ou par l'acide tétrachlorophtalique, agissant sous pression, semblent avoir résolu le problème du rendement ; il en est de même de la

méthode utilisée par la Société Suisse Camphora et qui est basée, elle aussi, sur l'éthérification directe du pinène.

Si les rendements sont ceux que l'on annonce et que la consommation de térébenthine ne dépasse pas 125 kilos par 100 kilos de camphre obtenu, ils présentent un grand progrès sur les procédés jusqu'alors employés dans l'industrie, car ils réduisent de cinq à trois le nombre des phases de la synthèse et abaissent d'autant la perte au rendement.

En synthèse, d'ailleurs, plus petit est le nombre des phases et meilleur se présentera, au point de vue industriel, le procédé ; en effet, en admettant que, dans chaque phase, le rendement soit bon et atteigne 90 % ; avec cinq phases, la perte n'en sera pas moins de 50 %, alors qu'avec trois phases, elle ne sera que de 30 %.

La faiblesse des rendements américains avait beaucoup frappé les chimistes qui, en Europe, s'occupaient du problème de la synthèse du camphre.

Au lieu de chercher la transformation directe du pinène, comme l'avaient fait les Américains, la plupart d'entre eux ont préféré suivre la voie indiquée par Berthelot et, reprenant les travaux de Marth et Stœwdale, de Montgolfier, de Riban, ils ont tenté de passer du chlorhydrate de pinène au camphène, réalisant ainsi une première transformation isomérique. Puis ils ont cherché à hydrolyser cet hydrocarbure en un éther organique, susceptible de donner avec une nouvelle modification du squelette, de l'isobornéol qui, oxydé, fournit facilement le camphre.

Dans certains procédés, la transformation du chlorhydrate de pinène en camphène et l'éthérification de cet hydrocarbure se font dans la même phase : le camphène à l'état naissant, se trouvant en présence d'un fort excès d'acide organique, est transformé de suite en éther d'isobornéol.

La fabrication synthétique, telle qu'elle a été pratiquée en France, en Angletrre et en Allemagne, comprend les phases suivantes :

1° Préparation du chlorhydrate de pinène solide ;

2° Transformation du chlorhydrate de pinène en camphène, ou transformation du chlorhydrate de pinène en éther organique, la phase intermédiaire de camphénation étant concomittante à l'éthérification ;

3° Saponification de l'éther organique et préparation du bornéol ;

4° Oxydation du bornéol ;

5° Raffinage du camphre produit.

Nous étudierons successivement chacune de ces phases, en indiquant les différences qui caractérisent les procédés qui ont été mis en pratique industriellement, puis nous passerons une rapide revue des brevets qui ont été pris touchant à cette intéressante question, bien que bon nombre, scientifiquement fort ingénieux, soient pratiquement inapplicables.

Préparation du chlorhydrate de pinène. — L'essence de térébenthine, ou tout au moins la partie qui en passe à la distillation entre 153° et 160°, est formée par du pinène $C^{10} H^{16}$ qui, sous l'action de l'acide chlorhydrique gazeux, sec et froid, est susceptible de donner naissance à deux chlorhydrates, l'un solide, l'autre liquide.

Les proportions relatives de ces deux chlorhydrates varient, en raison même de l'état hygroscopique du gaz chlorhydrique et de la température à laquelle se fait la réaction.

Plus le gaz est sec, plus la température est basse et plus la teneur en chlorhydrate solide est élevée.

Au point de vue de la fabrication du camphre, ce dernier corps est seul intéressant : on s'explique donc que tous les efforts des techniciens, qui se sont occupés de la synthèse du camphre, se soient portés vers l'obtention d'un rendement maximum en chlorhydrate de pinène solide.

La réaction de formation des deux chlorhydrates de pinène est exothermique et elle représente, pour le chlorhydrate solide, un dégagement de 39 calories à la molécule gramme : ce dégagement est double pour le chlorhydrate liquide et atteint près de 78 calories.

Si ces calories de réaction ne sont point absorbées par un artifice quelconque, dès leur production, la température de la masse monte rapidement et la production du chlorhydrate liquide est favorisée.

Techniquement, on a tourné les difficultés dont nous venons de faire l'exposé de la façon suivante :

Le gaz chlorhydrique provenant des fours à décomposer le chlorure de sodium par l'acide sulfurique, n'est pas utilisable pour la chlorhydratation du pinène, soit en raison de sa haute teneur en air, soit en raison des difficultés que présente sa dessiccation. On lui a substitué le gaz chlorhydrique préparé en déshydratant l'acide chlorhydrique du commerce à l'aide de l'acide sulfurique 66°.

Ce gaz, avant d'être mis en contact avec l'essence, est soigneusement desséché par passage à travers une batterie de tours Gay-Lussac constamment arrosées d'acide sulfurique fort.

On arrive ainsi à préparer un gaz acide chlorhydrique absolument anhydre.

L'essence de térébenthine sur laquelle il doit réagir, est placée dans une série d'absorbeurs en tôle plombée, montés en série de flacons de Wolf, munis d'agitateurs mécaniques et plongés dans un bac de réfrigération, où circule une saumure de chlorure de calcium, maintenu à l'aide de machines frigorifiques à une température de -40°.

Dans de telles conditions, on peut obtenir un rendement en chlorhydrate solide de pinène qui varie de 75 à 80 % de l'essence de térébenthine mise en jeu.

Les produits provenant de la réaction qui vient d'être décrite sont, après saturation, soumis à une réfrigération énergique à — 12° ; elle a pour résultat de rendre à peu près insoluble, à cette température, dans le chlorhydrate liquide, une certaine quantité de chlorhydrate solide qui, à des températures moins basses, s'y dissout.

Après cette cryolyse, la masse, toujours refroidie, est filtrée, sous l'action du vide, par une série de tables filtrantes en porcelaine dégourdie, puis soumise à l'essorage.

André Dubosc.

(A suivre) *Ingénieur-chimiste.*

(C. R.)

Sur l'Essence de Thym et le Thymol.

Le Thymol, la Menthone et le Menthol, dérivés de la Pipéritone.

MM. Smith et Penfold décrivent la préparation du *thymol* de la façon suivante :

On additionne de 175 gr. de chlorure ferrique, de 160 cc. d'acide acétique glacial et de 500 cc. d'eau, 60 gr. de *pipéritone pure.* On chauffe ce mélange à l'ébullition sur un bain de sable, durant une heure, et les produits de la réaction sont entraînés à la vapeur d'eau.

On absorbe le thymol formé par une solution de soude ; puis on le régénère et le purifie par distillation sous pression réduite.

Le thymol ainsi obtenu représente 25 % du poids de la pipéritone employée.

La transformation de la pipéritone en *menthone* est plus délicate. La réduction au moyen de l'amalgame de sodium ne donne pas le résultat cherché.

On doit opérer à l'aide de l'hydrogène en présence d'un catalyseur.

Quant à la transformation de la pipéritone en *menthol*, les meilleures conditions de la préparation exigent que l'on prépare d'abord la menthone ; puis on réduit celle-ci au moyen du sodium.

Thymol Synthétique.

Aux Etats-Unis, *M. Max Phillips*, d'Evansville (Visconsin), a pris un brevet pour la fabrication du *thymol* synthétique de la façon suivante :

La matière première employée est le paracymène, ou méthyl - 1 - isopropyl - 4 - benzène.

Dans une première phase on prépare l'amino-cymène, par exemple, en nitrant le cymène par un mélange sulfonitrique à une température inférieure ou au plus égale à 0° ; puis le nitrocymène est transformé en aminocymène par réduction au moyen de l'acide chlorhydrique.

L'aminocymène est ensuite traité par l'acide sulfurique de densité 1.84. Le sulfate d'amine ainsi obtenu est converti en acide aminocymène sulfonique par un chauffage approprié.

Par diazotation de ce dernier, puis réduction du dérivé diazoïque, au moyen de l'acide formique et de la poudre de cuivre, on obtient l'acide cymène-sulfonique.

Le sel de sodium de cet acide sulfonique fondu avec de la soude, donne, enfin, le thymol ($C^{10}H^{14}O$).

On le sépare du produit fondu, par dissolution de ce dernier dans l'eau, et acidification par l'acide sulfurique dilué.

On peut ensuite l'extraire soit par un solvant convenable, soit par l'entraînement à la vapeur d'eau.

La constitution moléculaire du thymol est la suivante :

CH^3
C
HC CH
HO—C CH
C
CH
H^3C CH^3

La Nitration du Thymol et de ses Ethers.

Le *Bulletin* de la *Maison Roure-Bertrand fils*, de Grasse, rapporte que la nitration de l'éther éthylique du thymol dissous dans l'acide sulfurique au moyen de l'acide nitrique fumant donne, à basse température, l'*éther éthylique* du *dinitro-m-crésol*, fusible à 96°-97° ; et la nitration de ce dernier conduit à l'*éther éthylique* du 4, 5, 6 - *trinitro-m-crésol*, fondant à 75°.

Dans l'éther éthylique du dinitro-m-crésol, obtenu du thymol, un groupe *nitro* occupe la position occupée précédemment par le groupe isopropyle, qui, naturellement, est éliminé par l'action de l'acide nitrique.

Dans ses études sur la nitration du thymol et de ses éthers, M. Gina a conclu que les résultats obtenus confirment que le trinitro-thymol de Lallemand, et ses éthers, sont en réalité, le *trinitro-m-crésol* et ses éthers. De plus, le composé trinitré obtenu par nitration de l'éther méthylique, ou éthylique, du thymol, réagit avec l'hydrazine en solution alcoolique, pour donner la 2, 4, 6 - *trinitro-m-tolylhydrazine.* La phénylhydrazine réagit, également, sur les mêmes composés, pour donner le même produit.

Le Carvacrol dans l'Essence de Thym.

M. J. Parry, qui avait écrit que l'essence de *Thym d'Espagne* renferme surtout du carvacrol, rectifie cette affirmation, en remarquant que la récolte des différentes plantes aromatiques de la lande, telles que thym, romarin, lavande, etc., se fait avec peu de soin et, très souvent, le distillat obtenu n'est qu'un mélange de différentes huiles essentielles (1). Mais la demande croissante d'essence d'Espagne a eu comme répercussion d'encourager les distillateurs du pays, non seulement à développer leur industrie, mais aussi à améliorer le traitement de la matière première, à mieux sélectionner les plantes. Il s'ensuit que l'essence obtenue est modifiée dans sa composition. L'auteur examinant 6 échantillons d'Espagne, a constaté qu'ils renfermaient tous des phénols dont la plus grande partie est constituée par du *thymol*, et non du carvacrol. En résumé, les essences contenant du thymol et celles contenant du carvacrol ne proviennent pas simplement de la distillation de différentes variétés, mais plutôt de différentes espèces.

Le Thymol et le Carvacrol dans l'Essence de Mosla Japonica.

L'essence de *Yamashiso*, ou essence de *Mosla Japonica Maxim.* possède,

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, 1918, p. 168.

comme principal constituant, dit M. K. Hoshino, soit du *thymol*, soit du *carvacrol*, mais jamais ces deux phénols à la fois.

Dans les études qu'avait déja faites M. Marayama sur l'essence en question, l'expérimentateur avait signalé le *carvacrol* comme principal constituant.

L'auteur a étudié un échantillon d'huile essentielle contenant du thymol et il indique les caractères suivants :

Poids spécifique, 0,9154 ; — déviation polarimétrique + 1° ; — indice de réfraction, à 20°, 1.4996 ; — indice d'éther, 4,5.

L'essence examinée contenait 50,06 % de *thymol* ; elle était presque insoluble dans l'alcool à 70°, mais soluble dans deux volumes d'alcool à 80°.

L'examen de la partie non phénolique permit d'identifier les terpènes : phellandrène, para-cymène, γ-terpinène, caryophyllène, cadinène, et, probablement, sabinène.

Influence des rayons Calorifiques et des rayons Chimiques du Soleil, sur la Production du Thymol dans le Thym.

M. E. Canals a étudié, à Montpellier, l'influence que peuvent avoir les *radiations rouges* et *bleues* de la lumière solaire sur la production de l'essence dans le *thym* (thymus vulgaris).

Les plantes prises dans la lande ont été divisées en trois lots : le premier a été placé dans un coffre à châssis garnis de *verres ordinaires, transparents;* le deuxième a été mis sous *verres rouges*, et le troisième sous *verres bleus.* Voici les constatations qui ont été faites sur la façon de se comporter des plantes soumises aux rayons caloriques ou aux rayons chimiques.

Quatre jours après la mise sous châssis, apparaissaient quelques fleurs sous les *verres incolores* seulement. Cinq à à six jours plus tard, le nombre des fleurs a encore augmenté dans ce premier lot ; les tiges sont bien droites, et de longueur moyenne, et les feuilles sont un peu plus larges, comparativement à celles des plantes qui sont restées dans la garrigue.

Dans les deux autres lots, les sujets paraissent déjà souffrir : sous *verres rouges*, les tiges sont sans fleurs ; elles ont beaucoup exagéré leur longueur, retombant sans force sur le bord des pots ; quelques extrémités sont mortes, le reste étant cependant encore vert. Sous *verres bleus*, les tiges sont encore droites, mais un peu plus longues que chez les plantes sous verres ordinaires.

Après vingt jours d'expérience, soit 10 jours encore après, les sujets sous *verres incolores* sont tous en fleurs, mais ces fleurs sont plus pâles que celles des plantes restées dans la lande ; les tiges plus longues, les feuilles plus larges, d'un vert plus délicat.

Sous *verres bleus*, les plantes sont en majorité en fleurs ; quelques-unes sont mortes, mais l'aspect général du végétal semble identique à celui des plantes précédentes

Sous *verres rouges*, il y a des modifications profondes : pas de fleurs, ou seulement deux ou trois par pied; nombreuses plantes mortes; les autres ont des tiges démesurément longues, des feuilles beaucoup plus larges. Le caractère xérophile du thym a complètement disparu. Dans ce coffre, un peu de lumière diffuse pénétrant par un point, tous les plants sont nettement orientés vers cet orifice. Les plus éloignés ont des tiges beaucoup plus longues que celles qui se trouvent tout près. Cette constatation n'a pas été faite chez les plantes sous *verres bleus*.

Les sommités fleuries et les tiges furent distillées à la vapeur. Le *thymol*, constituant principal de l'huile essentielle obtenue, fut dosé par la méthode ordinaire : traitement alcalin et transformation du thymol en biiodothymol, par l'iode ; comme on verse une quantité connue, et en excès, de ce réactif, il suffit de doser l'excès avec une solution titrée d'hyposulfite, pour connaître la quantité d'iode réellement combinée au thymol, d'où l'on tire la proportion exacte de ce dernier.

Voici les résultats obtenus :

Plantes restées dans la *garrigue :* thymol de l'essence, 52,5 % ; — plantes sous *verres incolores*, 45 % ; — plantes sous *verres bleus*, 36 % ; — plantes sous *verres rouges*, 25 %

L'auteur conclut :

La quantité de *thymol* dans l'essence de thym diminue au fur et à mesure que la plante voit ses caractères xérophiles s'atténuer.

Les *radiations chimiques* (verres bleus) ont un effet nuisible sur la formation du thymol.

Les *radiations calorifiques* (verres rouges) ont une action encore plus désastreuse.

Le Thymol Anthelminthique.

L'élevage du *renard noir argenté*, au Canada, particulièrement dans l'île du Prince-Edouard, est devenu une industrie importante, à laquelle on a commencé à s'appliquer, également, dans d'autres provinces du Canada, et aussi aux Etats-Unis, au Japon, et dans quelques régions européennes. En 1920, la valeur des animaux formant la base de l'élevage de l'île et des fourrures vendues a été évaluée à environ 7.255.500 fr. (dollar compté au pair). Cette même année, 2000 renards vivants ont été exporté de l'île, qui est toujours le centre principal de cet élevage.

Mais, de nombreux animaux sont atteints par un ver parasite, l'*Uncinaria polaris* Loos. Leur pelage n'est plus aussi soyeux, il devient laineux; les poils restent courts et prennent une teinte rougeâtre ou brunâtre, au lieu de conserver la couleur bleu noir foncé, brillante.

J.-A. Allen a employé contre cette maladie le *thymol*, à raison de 0 gr. 13 par kilo de poids vif, aux animaux en état de jeûne, deux fois par jour à intervalle de deux heures. Avant et après l'administration de l'anthelmintique, donné en capsules, les renards reçurent du sulfate de magnésie, comme purgatif. Le degré d'efficacité d'une telle médication fut de plus de 87 %. Mais, par contre, la mortalité était assez élevée, plus de 18 %, ce qui rendait assez dangereuse sa généralisation.

En administrant le thymol seulemen· à raison de 0 gr. 065 (moitié de la dos· précédente), on peut s'attendre à un réduction de la mortalité à 6,8 % de·

animaux traités. Par contre, l'effet anthelminthique ne s'élève qu'à 33 %.

Sur un composé de Thymol et d'Acide Salicylique.

M. F.Lavilla-Llorenz a obtenu un produit de condensation de l'*aldéhyde salicylique* et du *thymol.*

L'agent de condensation employé est l'acide sulfurique étendu, que l'auteur fait agir sur un mélange de deux molécules d'aldhéhyde salicylique, et une molécule de thymol.

Le produit obtenu est solide, cristallisé, soluble dans la plupart des dissolvants organiques, mais insoluble dans le sulfure de carbone. Avec une molécule d'alcool de cristallisation, il fond à 185°.

Antonin ROLET,

Professeur à l'Ecole d'Agriculture d'Antibes (A.-M.):

(C. R.)

De tout un peu....

La Lavande et le Chiffre d'affaire.

Un correspondant ayant demandé à M. Fondard, Directeur des Services agricoles des Basses-Alpes, si les *producteurs d'essence de lavande* sont passibles de *l'impôt sur le chiffre d'affaires*, voici les renseignements qui lui ont été fournis :

D'après les instructions précises, parues à l'*Officiel* du 3 septembre 1920, pour l'exécution de la loi du 25 juin 1920, la vente par un particulier, propriétaire, cultivateur, ou vigneron, des denrées qu'il récolte, ne constitue pas un acte de commerce (Art. 638, premier alinéa, Ch. Com.). Les agriculteurs, propriétaires ou fermiers, qui se bornent à vendre les produits de leur cultures ou de leurs élevages, sont, donc, exempts de l'impôt sur le chiffre d'affaires, alors même que ces produits auraient été l'objet de certaines transformations ou manipulations, qu'il est d'usage courant de leur faire subir avant la vente. L'essence de lavande semble rentrer dans cette catégorie, attendu que l'on ne peut commercer avec de la fleur de lavande, et qu'il faut la distiller pour pouvoir la vendre.

Quant à la taxe de luxe qui est de 10% d'après le texte de la loi à ce sujet, sont comprises, parmi les marchandises qui y sont soumises, les essences. L'essence de lavande serait donc frappée.

Mais l'article 20 du décret du 24 juillet 1920 exonère de cette taxe les produits vendus par les producteurs à des commerçants, en vue de la revente, ce qui est, évidemment, le cas pour l'essence de lavande.

Le Narcisse et le Genêt en Parfumerie.

Pendant plusieurs années, la demande en essence de *Narcisse* a été assez languissante, mais depuis un certain temps, elle est plus suivie. Cette fleur qui s'épanouit fin avril, mai, est récoltée dans la partie basse de l'arrondissement de Grasse et aussi dans les prairies des hautes vallées.

A côté de cette plante sauvage, on peut citer aussi le *Genêt*, dont le parfum extrêmement puissant, était un obstacle à son emploi. Cependant, actuellement, la demande est active.

Le Barosma Betulina dans le Sud-Africain.

Dans le Sud-Africain croît un arbuste qui est appelé, dit-on, à un grand avenir : c'est le *Buchu* ou *Barosma betulina*.

La demande, soit des feuilles, soit de l'huile essentielle que l'on en tire, va toujours croissant, dans toutes les parties du monde, nous disent MM. Compton et Mathews, qui, à Kirstenbosch (Sud-Africain), ont étudié spécialement les conditions les plus favorables pour la culture du buchu.

Nous résumons, ici, leurs observations :

Remarquons d'abord que le « *National botanic garden* », de Kirstenbosch est disposé à déterminer n'importe quelle variété sauvage de buchu envoyée au directeur. Celui-ci distribue, aussi des semences, en donnant la préférence aux membres et aux associés de la « *Botanical society of South Africa* ».

De l'avis de MM. Compton et Mathews, les serres qui conviennent au pêcher, à l'abricotier, à la vigne, ainsi que les terrains en colline, conviennent également au buchu.

A Kirstenbosch, le sol est sablo-argileux, rouge foncé, profond, assez adhérent, s'il est humide, et formant des mottes dures, s'il est sec. Le sous-sol est constitué par une argile rougeâtre, avec des veines occasionnelles de minerai de fer, ou de gravier quartzeux.

Le défoncement a une très grande importance, car il favorise la résistance à la sécheresse, et la longue durée de la plantation. A Kirstenbosch, on pratique la culture non irriguée, qui, en général, convient mieux aux districts du Sud et du Sud-Ouest du Sud-Africain.

Le semis doit être fait en lignes espacées de 90 centimètres, avec 5 à 8 centimètres sur les lignes, les graines étant enterrées de 5 à 6 centimètres. Il faut, ainsi, 8 kilogs de ces dernières pour garnir un hectare. Mais 40 à 50 % seulement des graines germent, et la germination ne se produit qu'au bout d'un mois. Il serait intéressant d'essayer la multiplication par boutures.

Quand les plantes ont atteint l'âge d'un an, on peut les tailler à 8 centimètres au-dessus du sol, dans le but de les faire ramifier. A l'âge de deux ans, nouvelle taille, en faisant la section de 2 à 5 centimètres au-dessus de la première. Et ainsi chaque année, pour forcer les sujets à multiplier les petites branches feuillues.

La récolte de celle-ci commence en mars-avril, aussitôt que les pluies ont bien lavé les feuilles.

On ne doit pas casser les branches à la main, mais employer un instrument tranchant, pour ne pas blesser les rameaux et, à la longue, tuer l'arbrisseau.

La récolte est transportée aussitôt sous un hangar couvert de zinc ondulé, et sans parois latérales, ou seulement fermé avec un treillis de planchettes, ou de branches sans feuilles. La dessiccation de la matière doit se faire, en effet, à l'ombre, sinon elle perd sa belle couleur verte, recherchée par le commerce, et en outre, la proportion d'essence, à la distillation, serait diminuée.

Pour l'exportation, le buchu ne doit pas contenir plus de 10 % de petites branches, et aucune grosse.

Si l'on vise la production des graines, il faut laisser les buissons se développer, sans les tailler pendant deux ou trois ans.

Par *distillation*, le buchu donne une *résine* et une *huile volatile*. Thomson a obtenu, en traitant les trois espèces de *Barosma* du commerce, et par *cent de feuilles sèches*, en poids : *Barosma betulina* : huile essentielle 1,45 % ; résine 4,25 ; — *Barosma crenulata*, 1,6 et 3,75 ; *Barosma serratifolia* : 1 et 3,45.

Les feuilles fraîches de *B. betulina* donnent 1 % d'huile essentielle, et les *branches fraîches* 0,5 %. Comme la matière perd, en séchant, la moitié de son poids environ, les analyses ci-dessus montrent que, durant la dessiccation, il perd aussi une grande quantité d'essence. Il convient donc, de distiller les petites branches vertes aussitôt récoltées.

L'*huile essentielle* fournie par les *feuilles de B. betulina* est un liquide mobile, jaune clair, qui, par refroidissement, laisse déposer une masse de cristaux en aiguilles incolores, de dioxyphénol, ou *Camphre de Barosma*.

L'*huile essentielle* fournie par les *petites branches* est d'une qualité inférieure et ne laisse pas déposer, par réfrigération, de cristaux de dioxyphénol, pas plus que l'huile essentielle de *Barosma crenulata*.

L'*huile volatile* produit, si elle est ingérée, un effet très marqué sur les muqueuses. Elle trouve une application dans le traitement de certaines maladies.

Dans les Orangeraies.

Nous avons déjà longuement parlé de l'étendue du désastre provoqué par la gelée de Décembre dernier, sur les Orangeraies du Midi de la France et de sa répercution sur l'Industrie de la Parfumerie. Mais les principales victimes sont, assurément, les producteurs de fleurs, qui ont perdu de grosses sommes. Il en est ainsi à Cannes, à Golfe-Juan, au Cannet, à Mougins, etc. Ne parlons pas de l'indemnité officielle, car elle n'a pas beaucoup contribué à dédommager nos braves agriculteurs.

La végétation a parfaitement indiqué à ces derniers le degré du désastre. Dans quelques propriétés, les orangers très sérieusement atteints ont été sectionnés jusqu'au pied. Souhaitons, pour nos propriétaires, que ce travail de régénération des arbres contribuera à limiter les effets du mal pour la prochaine récolte.

Le Vinaigre des quatre Voleurs à l'Académie de Médecine.

Voici que le *Vinaigre des quatre voleurs*, d'un âge déjà respectable cependant, a les honneurs de l'actualité. Le professeur Boinet, de Marseille, membre correspondant de l'Académie de Médecine, vient de le rappeler, à l'attention de la docte assemblée, dans une note très remarquée... naturellement :

Pendant l'épidémie de peste de 1720-1721, à Marseille, ce vinaigre fut couramment utilisé pour lutter contre la contagion.

La formule qui en avait été établie par les « quatre voleurs des pestiférés », fut livrée par ces individus pour avoir la vie sauve. Elle fut, aussitôt, affichée sur les murs de Marseille et répandue partout par les échevins de la ville. Le Musée du vieux Marseille conserve la copie de l'affiche qui fut donnée à cette occasion.

La *recette* rapportée par le professeur Boinet, est la suivante :

« Prendre trois pintes de fort vinaigre de vin blanc ; y ajouter une poignée d'absinthe, une poignée de reine-des-prés, de marjolaine sauvage, de sauge ; cinquante clous de girofle; deux onces de racines de «nulla campana », deux onces d'angélique, de romarin, de marrube ; trois gros de camphre.

« Mettre le tout dans un vaisseau pendant quinze jours. Passer avec expression et répartir dans des bouteilles.

« Comme usage, on doit s'en frotter, de temps en temps, les mains, les oreilles, les tempes, quand on approche un pestiféré. »

L'odeur du vinaigre des quatre voleurs rappelle celle des sels anglais, elle chasse les moustiques, et, probablement aussi les puces, dont on connaît le rôle dans la transmission de la peste.

Le Codex de 1758 modifia un peu cette formule, en y ajoutant la rue, l'ail, l'acore vraie.

Mais les quatre voleurs de Marseille ne seraient que de vulgaires plagiaires. Ainsi, un auteur auvergnat écrivait :

« Lors de l'ancienne grande peste (1413), quatre voleurs allaient chez les pestiférés, les estranglaient dans leur lit, et après, volaient leur maison, pourquoi ils furent condamnés à estre brûlés vifs, et pour qu'on adoucit leur peine, ils découvrirent leur secret préservatif ; après quoi ils furent pendus. »

A. Rolet, *Ingénieur agronome.*
(C. R.)

Le Protectionnisme Anglais.

Nos ex-collaborateurs et alliés de la Grande Guerre viennent de se rallier au protectionnisme catégorique : Le 33 % de droits d'entrée appliqué à un grand nombre de produits français, y compris la parfumerie, a surpris le plus grand nombre d'industriels français.

Il est certain que les fabricants anglais de Parfums naturels et de synthèse ont affirmé pouvoir alimenter largement le commerce anglais des parfums confectionnés et savons, et que, par conséquent, aucune pitié n'était utile pour les industriels français.

Dans ces conditions, il paraît utile, que, d'une part, les commerçants français n'hésitent pas à opposer un NON POSSUMUS aux offres des négociants anglais en essences et que, d'autre part, les conclusions du Syndicat de la Soierie de Lyon soient adoptées par tous les syndicats intéressés :

« *Constatant que la tendance à un* « *protectionnisme exagéré...*, *a eu pour* « *conséquence de faire succéder à la* « *guerre des armes une véritable guerre* « *économique* ;

« *Demande que soit substitué, le plus* « *tôt possible, à un régime arbitraire de* « *fermeture, un système de traités* « *réguliers de commerce* .»

Nous reviendrons sur cette question.

R. G.

Extraction de l'Essence de Jasmin par enfleurage et par les dissolvants.

Nous avons reçu quelques lettres relatives à cette intéressante question, actuellement à l'étude, et nous remercions M. J. Nivière d'avoir bien voulu la préciser. La lettre de M. J. Nivière répondant parfaitement aux demandes de renseignements complémentaires des Coopératives de la région cultivant le jasmin, nous nous abstiendrons de la commenter, nous réservant d'apporter plus tard notre modeste contribution à ces recherches.

***

Monsieur,

Je lis sous la rubrique « De tout un peu », n° d'août 1921, de la *Parfumerie Moderne*, un résumé donné par l'un de vos correspondants sur l'extraction par dissolvants volatils et extraction par enfleurage. Par suite d'une erreur votre correspondant attribue à M. Hesse le fait d'avoir commencer à démontrer que les fleurs de jasmin contiennent un ou des glucosides et que ceux-ci, préalablement hydrolisés, entraîneraient une augmentation du rendement en essence par traitement ultérieur aux dissolvants volatils. Ce travail fait, en réalité, l'objet de recherches qui me sont personnelles et que j'ai publiées au *Bulletin de la Société Chimique de France*. (Sur l'extraction de l'essence de jasmin, 4° série, T. 27, p. 862, 1920), note dont je me fais un plaisir de vous adresser un exemplaire. Votre correspondant a sans doute fait erreur de nom.

Vous pourrez remarquer que la controverse, extraction par enfleurage et extraction par dissolvants volatils, n'est pas résolue d'une façon indiscutable. Il est à peu près certain que la fleur de jasmin contient un ou des glucosides. J'ai eu l'occasion de faire de très nombreux essais sur l'hydrolise préalable et j'ai toujours eu un rendement en essence supérieur à l'extraction directe sans hydrolise. Toutefois, si je dois comparer les rendements en essence par extraction, par rapport à ceux par enfleurage, j'ai très souvent constaté que les différences de rendement n'ont pas un écart si considérable, si on se place sur le terrain essence pure. En pratique industrielle, mille kilos de fleurs de jasmin donnent par enfleurage de cinq à six kilos de concrète pure, pendant que l'extraction par l'éther de pétrole ne donne que 1 k. 300 à 1 k. 400 d'essence absolue ; le rendement brutal paraît donc 4 à 5 fois plus avantageux par enfleurage. Mais il ne faut pas oublier que par cette dernière méthode on dissout, par épuisement des pommades d'enfleurage par l'alcool, des glycérides riches en oléine; et, qu'en fait, la concrète de pommade de jasmin ne contient guère que 25 à 28 % d'essence, le restant étant constitué par du corps gras.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'odeur des deux essences est différente, ainsi que leur composition chimique, comme l'a montré M. Hesse. Dans l'enfleurage, la teneur en indol est très marquée et doit vraisemblablement provenir du dédoublement d'un glucoside sous l'influence d'un enzyme. Le fait de la vitalité de la fleur n'intervient que dans le sens de l'hydrolise ; la fleur ne continue pas à produire de l'essence, elle dédouble, par hydrolise, des produits inodorants ou insolubles avant dédoublement dans le corps gras. Le corps gras dissout l'essence par contact. C'est un fait de pratique industrielle qu'il faut que les fleurs soient en contact avec la graisse. Tous les procédés que l'on a essayé pour économiser la main-d'œuvre, et qui avaient pour principe le non contact de la fleur avec la graisse, de façon à ce que le défleurage soit plus rapide, n'ont donné aucun résultat.

Au point de vue de l'emploi en parfumerie de ces deux sortes d'essences, on peut dire que celle d'enfleurage es plus tenace que l'essence absolue. Cela tient aux glycérides d'acides gras qui agissent comme fixateurs et qui apportent également leur odeur douce de graisse. Le défaut que l'on peut reprocher à ces concrètes est de donner des extraits qui prennent une faible odeur de rance au bout de quelques mois, surtout si les flacons ont été exposés en pleine lumière.

Je vous serais très aimablement obligé, Monsieur le Rédacteur en chef, de bien vouloir mettre cette question au point en donnant l'hospitalité de vos colonnes à cette lettre. Veuillez agréer, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean NIVIERE,
Docteur ès-sciences.

La Foire de la Lavande d'Apt.

En vue d'atténuer les effets de la crise économique si préjudiciable aux intérêts de l'agriculteur, les producteurs distillateurs d'essences de lavande de la région aptésienne (Vaucluse), subventionnés par l'Office départemental agricole d'Avignon, ont décidé de tenir à Apt, le 8 octobre, une foire publique d'échantillons d'essence de lavande.

L'importance de cette manifestation économique sera très grande, vu le nombre élevé d'échantillons qui y seront exposés, et la quantité des essences offertes à la vente.

Les acheteurs de matières premières auront la certitude de pouvoir se procurer à la foire d'Apt, appelée à devenir annuelle, des produits absolument naturels. D'autre part, la ville d'Apt, centre géographique et économique d'une immense région de production, offre toute facilités au point de vue des communications et du déplacement des exposants ou acheteurs d'essence de lavande.

Nous donnerons dans notre prochain numéro, le compte rendu de la Foire de Digne du 1er octobre.

Bibliographie.

Les Ressources du Travail Intellectuel en France, par Edme Tassy et Pierre Léris. — Préface du Général Sebert, membre de l'Institut.—Un vol. in-8 carré (23-14) de XXII-712 pages. Net 50 fr. — En vente chez Gauthier-Villars et Cie, 55, quai des Grands-Augustins, Paris, (6e).

Cet ouvrage, dont le titre expose le programme, groupe en un seul volume un grand nombre d'annuaires, guides, bulletins et publications spéciales. Il rassemble, à l'intention de tous les travailleurs intellectuels, un ensemble d'informations précises et détaillées, depuis les indications bibliographiques aptes à les orienter, et les renseignements nécessaires sur les académies et sociétés savantes de Paris et de province, qui encouragent de leurs prix les œuvres méritantes jusqu'aux détails sur les moyens matériels de réalisation, de protection et de placement des œuvres.

C'est à ce titre que cet ouvrage peut prétendre être d'un secours précieux aux savants, aux lettrés, aux inventeurs, bref à tous ceux qui à un degré quelconque, s'adonnent aux sciences et aux arts ou pratiquent l'industrie.

Ce livre sera particulièrement utile aux bibliothécaires, aux archivistes et aux secrétaires de sociétés savantes en leur permettant de répondre promptement aux multiples demandes de renseignements, sans avoir à entreprendre de longues et fastidieuses recherches.

Les auteurs ne se sont pas contentés de signaler les ressources françaises du Travail intellectuel, ils ont mentionné également toutes celles d'un caractère international qui existent à l'étranger.

Bien des intellectuels se figurent, étant mal renseignés, que les ressources françaises en matière de production littéraire et scientifique sont inférieures à celles de nos voisins et particulièrement d'Allemagne et d'Amérique du Nord.

Il n'en est rien, mais cependant les nombreux organismes existants sont dispersés, sans aucun lien et s'ignorant eux-mêmes les uns les autres. C'est ce qui rend leur efficacité peut-être moindre ou moins apparente.

Ces dernières années et surtout depuis la fin de la guerre un vaste mouvement s'est dessiné pour grouper l'ensemble des associations savantes et littéraires françaises et les obliger à s'interpénétrer, à se connaître plus intimement. Cet intéressant mouvement très facilité par le vaste travail mondial de bibliographie générale et scientifique, dont l'apôtre en France est le Général Sebert, prend une extension rapide et promet pour les années prochaines l'avènement d'une période meilleure pour la production scientifique, prélude d'un nouvel âge d'or où la science aura enfin en mains tous les moyens imaginables et pourra donner au monde plus vite et plus sûrement les bienfaits qu'elle prépare.

***

La Cultures des Plantes médicinales, par A. Goris et J. Demilly. Préface du Prof. Guignard, membre de l'Institut. Un vol. broché, chez Vigot Frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 1919-1921.

Ce guide pratique de la culture des plantes médicinales est des plus intéressants. Les auteurs, se basant sur l'observation des résultats négatifs des récentes campagnes pour la récolte des simples dans leurs stations naturelles, ont réuni en un petit ouvrage de format très pratique, leurs notes sur ces cultures qu'ils effectuent, depuis de longues années, au jardin de l'Ecole de Pharmacie et chez Dausse, à Etrechy.

Leurs critiques des défauts de la méthode de récolte inaugurée depuis la guerre pour remédier à notre dépendance de l'étranger dans le commerce des plantes médicinales, sont fort justes et dignes d'une consciencieuse étude.

L'épuisement rapide et le déplacement progressif des stations naturelles, la nécessité de surveiller les plantes en fleurs pendant une longue période, le besoin parfois d'une main-d'œuvre vigoureuse pour la recherche et la récolte de simples de faible valeur, l'incertitude des cours, la dispersion de multiples récoltes et la nécessité d'obtenir cependant un stock homogène, l'ignorance des récolteurs et leurs erreurs fréquemment volontaires par esprit de lucre, toutes ces raisons rendent la récolte des plantes médicinales pour le commerce en gros pratiquement déficitaire et inutile.

Les auteurs développent ces raisons et montrent, avec précision, l'impossibilité de compter sur cette méthode pour l'alimentation de la pharmacie française ; elle n'est bonne que pour quelques plantes incultivables en grand, telles la Gentiane, les *Veratrum*, l'Arnica, le Pied-de-Chat, le Cyclamen qui demandent des conditions très particulières de support et d'altitude et le Genévrier, la Myrtille, la Pyrole, la Scille, par exemple, qui couvrent de leurs formations denses de vastes étendues.

Les auteurs envisagent donc leurs cultures de plantes médicinales au point de vue industriel et les assimilent aux cultures maraichères quant aux difficultés d'ensemble. Dans les deux cas, les entreprises moyennes auront le maximum de chances de réussite. Afin d'éviter le retour à un empirisme néfaste, les auteurs ont eu l'aimable pensée de centraliser dans cet ouvrage, leurs observations ; ils se sont astreints à la plus complète réserve en ce qui concerne les rendements et les prix de revient et de vente ainsi que l'efficacité des engrais. Afin de ne pas compliquer leur exposé, ils n'ont donné que des renseignements concis et précis sur les modes de propagation, les soins de culture et les détails à observer pour assurer la récolte et la conservation.

C'est le premier traité français de la culture des plantes médicinales.

Les parfumeurs y trouveront la description de cultures les intéressant.

P. M.

***

Nous rappelons aux éditeurs et aux auteurs que nous donnerons un compte rendu très consciencieux des ouvrages qu'ils voudront bien nous adresser en *double exemplaire*, mais que nous ne pouvons tenir compte des « prière d'insérer » non accompagnées des volumes.

P. M.

INFORMATIONS.

ITALIE.

L'article 1 du décret du 9 juin 1921 sur le nouveau tarif douanier italien excepte de son application les marchandises des nations avec lesquelles des conventions spéciales sont encore en vigueur. Or l'accord franco-italien du 21 novembre 1898 est toujours en vigueur et ne peut être dénoncé que moyennant un préavis de trois mois.

Les droits conventionnels anciens, sans coefficient de majoration, continuent donc à s'appliquer aux produits d'origine française de l'accord franco-italien de 1898. Parmi ces produits figure la *parfumerie* sans alcool ainsi que les savons ordinaires et parfumés. L'essence de rose y est mentionnée à part.

Pour la majorité des matières premières de *parfumerie*, il faut s'en référer au texte du décret du 9 juin 1921. Elles sont taxées *ad valorem* et il est établi une *valeur officielle* fixée périodiquement par le Ministère des Finances, de concert avec le Ministère du Commerce. Ces valeurs officielles sont publiées dans la *Gazetta Ufficiale*. Elles l'ont été pour la première fois à la *Gazzetta Ufficiale* du 30 juin (décret du 28 juin 1921).

Ces marchandises comprennent les catégories suivantes :

Huiles essentielles non dénommées.

Parfums synthétiques et constituants d'essences non dénommées.

Alcaloïdes et leurs sels.

Nous donnons ci-dessous les clauses principales du récent accord commercial entre l'Italie et l'Allemagne, les articles de parfumerie s'y trouvant particulièrement mentionnés. L'importance de de cette convention mutuellement bienveillante n'échappera à personne.

« Les deux gouvernements s'engagent nonobstant toutes dispositions contraires, présentes ou à venir, à se faliciter réciproquement la délivrance des licences d'exportation et d'importation pour les produits énumérés dans les listes spéciales, et à user de la plus grande bienveillance possible dans l'examen de chaque cas d'espèce.

« Les deux gouvernements s'engagent à ne prendre aucune mesure technique, administrative ou prohibition quelconque qui, contrairement à l'esprit et à la lettre de la présente convention, puisse éliminer, en tout ou partie, les avantages qui en dérivent.

« Si pour des raisons graves, l'un des deux gouvernements doit recourir à de telles mesures, il ne pourra le faire qu'après s'être mis en rapport avec l'autre gouvernement, pour chercher en commun un *modus vivendi*.

« Les marchandises devront être accompagnées d'un certificat d'origine délivré gratuitement.

« La présente convention entrera en vigueur le 1er septembre. Elle aura une durée de neuf mois, et sera prolongée automatiquement pour neuf autres mois par tacite reconduction.

« Les divergences d'interprétation seront soumises à une commission mixte de deux membres. Si les deux commissaires ne sont pas d'accord, ils nommeront un tiers arbitre pour les départager, et s'ils ne s'entendent pas sur le choix de l'arbitre, ils prieront le président de la Confédération suisse de le désigner.

« *Liste des marchandises à exporter d'Allemagne en Italie* : Succédanés du café, huiles industrielles, *parfumeries*, cosmétiques, essences artificielles, matières explosives, poudres et cartouches de chasse, capsules, gélatines, tissus de toile et de coton, de soie, de laine, tulles, ombrelles, éventails, crêpes, tapis, chapeaux de dames, fleurs artificielles, fourrures et pelleteries, objets d'ivoire, et bimbeloterie, jouets, meubles, papiers et cartons, objets en métal, porcelaines, montres, automobiles, revolvers, couleurs et matières colorantes, quincaillerie, pierre, produits alimentaires et semences, vins en fûts et en bouteilles, liqueurs.

« *Liste des marchandises à exporter d'Italie en Allemagne* : Marsala, vermouth, vins, huiles d'olive, essence de fruits, tabac travaillé, acide borique, acide citrique, acide acétique, feuilles de laurier, sucs pour liqueurs, filets de chanvre, tulles, tissus de coton, soie grége, soie moulinée, soie teinte, déchets de soie et de chappe, passementerie de soie, boutons, têtes de pipes, meubles, articles de paille, gants de peau, automobiles, marbres et albâtre bruts et ouvrés, articles de verre, pommes de terre, semoules et pâtes diverses, légumes frais, tomates, fromages, paille, foin, plume pour lit, éponges et articles similaires, films cinématographiques, instruments de musique, chapeaux de feutre et de paille.

« *Liste des marchandises à importer en transit par Trieste* : Cafés, thés, épices et drogueries, fruits secs de table, et fruits secs en conserve, riz, tabac en feuilles, cacao.

« *Liste des marchandises que l'Allemagne s'engage à fournir à l'Italie sur sa demande* : Machines neuves, celluloïd, pâtes de bois, scories Thomas, conserves, papier à journal.

***

Répondant à une demande de renseignements, nous rappelons que les taxes de timbres sont appliquées de la manière suivante :

Parfumerie

De L. 0.60 à L. 0.99.....L. 0.10
De L. 1 » à L. 1.49.....L. 0.15
De L. 1.50 à L. 2.99.....L. 0.10
par lire ou fraction de lire.

De L. 3. » à L. 9.99..L. 0.20
pare lire ou fraction de lire.

De L. 10. » et au-dessus..L. 0.30
par lire et fraction de lire.

Savons fins : L. 0.05 de L. 0.60 à L. 0.99.

La limite d'exemption pour les savons et autres parfumeries est de L. 0.60.

AUTRICHE.

En Autriche également les droits de douane sur les articles de luxe viennent de subir une notable augmentation. Les droits sont calculés en couronnes-or. L'autorisation d'importation du Ministre des finances reste obligatoire pour la majorité des articles. Les articles de parfumerie et de cosmétique sans alcool, ainsi que les poudres, fards, pommades, pâtes dentifrices, lotions pour cheveux, pastilles d'encens, sont

frappés de 300 couronnes-or par 100 kilos. Les produits alcooliques de 100 couronnes-or.

On annonce que l'importation des articles de *parfumerie* sera libre dans quelques semaines. Jusqu'à cette époque, la loi émise à ce sujet, valable jusqu'au 31 mai 1921, restera en vigueur. Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser au Wirtschaftsausschuss der Wiener Kaufmannschaft », qui leur procurera les permissions d'importation.

MAROC.

Comme suite à une information de notre dernier numéro, nous devons aviser nos lecteurs que les trois dernières présentations d'échantillons du Protectorat (Produits alimentaires, *parfumerie* et *savons de parfumerie*, boissons) ont été renvoyées à une date ultérieure que le Service du Commerce et de l'Industrie fera connaître en temps utile. Ecrire à l'Office du Maroc, 21, rue des Pyramides, à Paris, et Palais du Commerce, à Lyon.

INDO-CHINE.

D'un intéressant rapport publié par le *Soir* du 27 septembre dernier, sur le commerce de l'Indo-Chine avec Hongkong en 1920, nous extrayons la triste reflexion suivante :

Il convient de retenir tout particulièrement que l'Indo-Chine envoie à Hong-Kong des quantités importantes de sucre et de charbon, et que l'Indo-Chine fait venir de ce port des marchandises qui pourraient être fournies par les exportateurs français : porcelaines, quincailleries, parapluies (liv. 53.000), machines à coudre (liv. 25.000), *parfumerie* (liv. 23.000), lampes et accessoires (liv. 22.000), couleurs et peintures (liv. 21.000), objets de toilette (liv. 20.000), automobiles, savons, vins et liqueurs (liv. 12.000).

JAPON.

Le Consul de France à Kobé, donnant des renseignements statistiques sur les ports de Kobé et d'Osaka, remarque que le commerce de la France est très inférieur à ce qu'il pourrait être, et il prend, comme indice de ces possibilités, le commerce de l'Angleterre, qui n'est pas mieux placée que nous pour faire du commerce avec le Japon. Alors que les marchandises anglaises entrant à Kobé valent 35 millions de yens, les marchandises françaises qui y entrent ne valent que 1.600.000 yens, soit vingt fois moins. Les plus gros chiffres d'exportation de France vers Kobé sont : les métiers à filer (477.000 yens), les essences pour *parfums* (161.000), les drogues et médecines (144.000), l'acide tartrique (84.000), la parfumerie (66.000). L'Angleterre exporte du fer en saumons (3 millions 167.000 yens), France (0) métier à filer (2.011.000), toile à voile (1 million 53.000), (France 0), des draps tout laine (2.546.000), laine et coton (1.240.000) (France, 0), sel de soude (1.402.000) (Francee 0).

Alors que les exportations françaises figurent à 16 chapitres, les exportations anglaises figurent à 70 rubriques.

Le Consul de France à Kobé espère que cet état d'infériorité va cesser pour la France. Sur l'initiative de la Chambre de Commerce française du Japon, un projet a été élaboré d'une exposition de de produits français dans la capitale du Japon. Si ce projet est réalisé, et si les commerçants français consentent à tourner leur attention vers le Japon, les produits français mieux connus prendront sur le marché japonais la place qui leur revient.

SUISSE.

Le plus parfait optimisme ne saurait aveugler un esprit jusqu'à lui faire constater une sensible amélioration commerciale du marché des parfums en Suisse. En réalité, nous sommes placés dans les mêmes conditions qu'il y a un mois, ou qu'il y a trois mois. Les acheteurs restent dans l'expectative et n'achètent qu'au jour le jour, au hasard de leurs besoins.

Les maisons françaises n'ont pas eu de grosses commandes de notre fait, j'ai de sérieuses raisons de le croire. Il faut dire que la consommation indigène, ensuite de la crise mondiale, est réduite à sa plus simple expression. Du dehors, nous avons quelques demandes en essence de géranium bourbon, en bois de rose femelle, en essence de thym rouge, mais il s'agit. à mon avis, de «sondages» plutôt que de véritables demandes.

Les essences d'Italie tombent dans la quiétude, et cela dans la proportion même de la baisse du prix. La spéculation, d'abord stimulée par la hausse de la bergamote, de la mandarine, de l'orange douce ou amère, de l'essence de citron, néglige ces articles sans les perdre de vue.

Bergamote cotée actuellement à 38 à 40 : essence de citron, 7 fr 50 à 8 fr. ; orange amère, 150 à 160.

En synthétique, peu d'affaires et baisse sensible des produits, exception faite des produits tirés de l'essence de clous de girofle. La vanilline en secondes mains varie de 75 à 85 fr. le kilog. Le prix des fabricants oscille par contre de 55 à 100 fr. Quelques affaires ont été conclues avec l'Angleterre pour livraison immédiate.

Un facteur rend les affaires très difficiles en Suisse, j'entends parler du nouveau tarif douanier. De nombreuses réclamations s'élèvent des milieux intéressés et peut-être, sous la poussée de l'opinion publique, le gouvernement changera-t-il le tarif entier ou seulemnet quelques taux scandaleusement exagérés. D'aucuns se leurrent d'un pareil espoir, mais les plus rompus aux affaires politiques sourient et avisent à d'autres moyens. S'inspirant d'un article paru dans la *Parfumerie Moderne*, ils croient ne pas déroger aux lois de l'élémentaire prudence en reprenant, malgré la crises, les procédés de réclame d'avant guerre, et de grandes maisons suisses envoient leurs voyageurs dans les cinq parties du monde. De source sûre, j'apprends que le résultat, sans être merveilleux permet cependant d'amortir les frais de voyage, ce qui est actuellement une opération merveilleuse.

Malheureusement, chacun, par sa situation ou son genre de commerce, ne peut commettre une pareille audace.

(de notre correspondant)

Le Gérant : Gattefossé.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur
14, rue Bellecordière, Lyon.



Les Violettes d'Automne.

Petite Violette d'Automne.

Bien petite elle naquit,
(Ce fut par un jour d'automne)
Quand le bois pleurait sans bruit
Sa feuille d'or qui frissonne.

Le doux soleil du matin
Sortant d'une pâle aurore,
Seule, au bord d'un grand chemin,
Venait de la faire éclore.

Et vers l'astre se penchant
La fleur, frêle violette,
Le suivit jusqu'au couchant,
De son extase muette.

Et lorsqu'il s'évanouit,
(Ce fut par un soir d'automne)
Petite, elle s'endormit
Sous la feuille qui frissonne.

Mais dès l'aube, chaque jour,
Humble, elle adorait sa flamme,
Puis, répandait à l'entour,
Tous les trésors de son âme.

Et le gazon parfumé
Disait : « L'été va renaître ».
Un insecte ranimé
Parfois répondait : « Peut-être ! »

Un jour, lugubre réveil,
Ouvrant son âme pensive,
Elle cherche le soleil
Et tremble, toute craintive.

Au ciel morne, rien n'a lui ;
En vain elle attend, fidèle ;
Car son rayon s'est enfui,
Vivre encore..., le pourrait-elle?

Humble, comme elle vécut,
La fleur s'incline et frissonne ;
Et petite, elle mourut.
(Ce fut par un jour d'automne).

La neige, quand vint la nuit,
Tomba tristement, muette,
Et d'un blanc linceul couvrit
La petite violette.

20 octobre 1907.

Extrait des poèmes (Sourires d'Avril), de G. d'Orgemonts.

Les beaux esprits se rencontrent ; voici une autre guitare d'Oscar Michon, écrite vers 1878 sur les « *Violettes d'Automne* ». Elle a bien son charme et nous la donnons ici.

« Je viens de recevoir un bouquet de violettes, charmantes fleurs, aurores de printemps et crépuscules d'automne.

« Elles arrivent en mars, avec la première brise, avec les feuilles nouvelles, et quand, tour à tour, la rose, le jasmin, l'œillet ont paru et disparu, elles reviennent avec un dernier sourire ; fleurs d'espérance, elles viennent encore nous offrir, avant les glaces de l'hiver, une pensée d'amour et de bonheur.

« En approchant ce bouquet de mes lèvres, j'ai eu comme un retour du passé ; j'ai revu les feuilles tendres des grands arbres ; j'ai revu les nids dans les champs ; j'ai senti comme une douce chaleur qui me pénétrait ; c'était la vie, c'était la résurrection, c'étaient les longues promenades dans les bois, c'étaient les fleurs de la prairie.

« Alors, pris d'une folle joie, j'ai ouvert ma fenêtre...

« Tandis que je l'ouvrais, l'air humide, un vent d'automne est venu me donner un soufflet, un soufflet sinistre, comme seule peut en donner la désillusion.

« Il faisait froid.

« Des feuilles jaunâtres, sèches, recroquevillées ont passé autour de moi devant mes yeux remplis de larmes.

« Pauvre bouquet de violettes, menteur comme l'espérance, je ne t'en veux point ; tu venais me parler du printemps d'amour, de jeunesse, quand il n'y avait qu'automne, vieillesse et désenchantement.

« Mon front s'est couvert de rides ; mes cheveux ont blanchi ; mes jambes se sont engourdies, et bientôt la neige va remplir mon cœur, comme elle couvrira bientôt les prés et les bois.

« Mon pauvre cœur va mourir ; mon corps va grelotter, comme ces branches d'arbres desséchées que j'aperçois secouées par le vent du nord, et bientôt il ne restera plus rien, ni une feuille à l'arbre, ni un sentiment dans mon âme.

« Rien, rien, qu'un peu de poussière.

« O jeunesse ! ô fronts roses, cœurs chauds ! profitez du printemps pour respirer le parfum de la violette ; pour aimer, n'attendez pas l'automne et ses désillusions.

« Aimez à vingt ans, aimez! aimez !

« Novembre est trop vieux, décembre a trop de givre ; respirez les violettes de mai ; méfiez-vous des violettes d'automne ».

E. G.
(C. R.).

Summary of N° 11

Our present issue gives a right idea of the importance we shall give to our Review « La Parfumerie Moderne » during next year ; our December issue will still beat this one both by its contents and by its original and rich outlook.

But we must be backed by our readers and we beg to remind all those who, by special favour, have been receiving our review free of charge for some months past that the subscription starts with January. All those who have been in a position to appreciate the unique importance and interest of « La Parfumerie Moderne » will feel it their duty to respond to our call without us having to insist again.

Autumn Violettes. — A curious retrospective parallel between a poem by d'Orgemont and the so charming prose of Oscar Michon.

The Situation. — A curious critical examination of the race to import-prohibitions run in the various countries and of the nefarious influence of exaggerated protectionnism which is undermining secretely the splendid entente between the late allies in the Great War. A few accurate notes follow on the causes of the slackness in the essential oil sales, and on its remedy.

Fair and Congres of Studies on the Lavenders, held at Digne. — An integral and impartial report on that important event which caused the question to be very closely examined and led to some discussions and corrections.

Pure products. — A study on the means to be employed in order to sharply separate, in business transactions, the pure from the fancy products, and to give the buyers all necessary warranties of purity. The author requests that the cost price to the producers be published through the perfumery-papers.

Camphor and its synthesis. — The and of the part of the work wich treats of the modern synthesis with all its improvements. The parties interested, who have read the four preceeding issues, will find here the conclusions they are waiting for.

The « Parfumerie Moderne » and Grasse. — In consequence of a misunderstanding, the Grasse Perfumers contemplated parting from the « Parfumerie Moderne ». The few documents we are publishing show how much such a decision would have beon contrary to the interests of the french perfumery, and the « Parfumerie Moderne » avails herself of it to explain her purposes and show what her action in the whole world has always been.

The Coco-nut tree and its enemies. — This study, intended especially for soap-makers, will interest all the growers of aromatic plants, through the advice it contains for fighting against diseases and insects. Then follows a method of simplified dosage for use in the colonies, and which interests the producers of fatty materials.

Sumario del N° 11

Nuestro presente número sirve para dar un concepto de la importancia que vamos á dar nuestra Revista « La Parfumerie Moderne » en el curso del año proximo ; nuestro número de diciembre sobre saldrá aún del presente número tanto por su contenido como por su presentación rica y originál.

Pero es preciso que recibamos ayuda de nuestros lectores, y nos permetimos recordarles á todos los que por favor, han recibido esta Revista gratis desde hace algunos meses, que las suscripciones empiezan con el mes de Enero. Todos cuantos hayan podido hacerse cargo de la importancia y del interés único de la « Parfumerie Moderne », se harán un deber con contestar à nuestra llamada sin que nos veamos obligados à insistir más.

Violetas de otoño. — Curioso paralelo retrospectivo entre una poesia de d'Orgemont y la tan atrayente prosa de Oscar Michon.

La Situación. — Examen crítico de la carrera á las prohibiciones de importar carrida por los varios paises, y de la influencia nefasta de esas protecciones exageradas que van arruinando poco á poco la bunea armonia entre los que fueron aliados de la Gran Guerra. Siguen algunos apuntes precisos sobre las causas de la malaventa de los aceites esenciales, y sus remedios.

Feria y Congreso de Estudios sobre los Espliegos de Digne. — Relato integral e imparcial de esta importante manifestación que dió lugar á un examen muy riguroso de la cuestión, y provocó unas discusiones y unas rectificaciones.

Prodúctos puros. — Estudio sobre los medios de emplearse para separar netamente, en las transacciones comerciales, los prodúctos puros de los de fantasia, y para dar á los compradores todas las garantias de pureza necesarias. El autor desearia que los precios de fábrica de los productores fuesen publicados por el intermediario de la prensa de perfumeria.

El alcanfor y su sintesis. — Fin de la parte que trata de la sintesis moderne con sus ultimos perfeccionamientos. Los interesados que han leido los cuatro números precedentes hallarán aqui las conclusiones que estan esperando.

La « Parfumerie Moderne » y Grasse. — A consecuencia de una equivocación, la perfumeria de Grasse intendia separarse de la « Parfumerie Moderne ». Los pocos documentos que publicamos acerca de esta cuestión, demuestran cuanto una tal sugestion hubiese sido en contra de los intereses de la perfumeria francesa, y la « Parfumerie Moderne » aprovecha la ocasión por explicar sus propósitos y mostrar cual fue siempre su acción en el mundo entero.

El Cocotero y sus enemigos. — Este estudio, destinado especialmente para los jaboneros, interasará á todos los productores de plantes aromáticas, por los valiosos consejos que contiene sobre la manera de luchar contra las enfermedades y los insectos. Luego sigue un método de dosificación simplificada al uso de las colonias, interesante para los productores de materias crasas.

LA SITUATION.

Malgré la hausse de certains articles, comme les huiles essentielles de géranium, de girofle, de cannelle, et de tous les produits exotiques sujets au change, l'accroissement des affaires de parfumerie n'est encore qu'à peine sensible.

Beaucoup de stocks sont en partie épuisés, dans les parfumeries et dans les savonneries, mais le peu d'importance des fabrications ne permet pas encore de placer de grosses commandes.

Des conditions particulièrement défavorables pèsent d'ailleurs encore sur le commerce internationnal et il est à craindre que des solutions convenables soient difficiles à trouver pour l'améliorer rapidement.

Au premier chef, il faut citer les prohibitions d'importations, de fait ou de théorie, causées soit par l'interdiction pure et simple, soit par l'accroissement des droits de douane, soit par les changes. Les pays à change défavorable, comme la Roumanie, ont bien supprimé les interdictions, mais le franc ayant pris, par rapport au leu, une valeur énorme, les clients hésitent avec raison à passer leurs ordres. L'Angleterre a adopté des mesures de protection telles, que les affaires y sont de plus en plus difficiles, et tant que notre Gouvernement ne sera pas revenu au système normal des traités de commerce, il sera difficile d'obtenir un adoucissement aux mesures prises par nos amis d'hier.

Il est à souhaiter que les syndicats de fabricants d'huiles essentielles et de parfumerie adoptent les vues du Syndicat de la Soierie lyonnaise, également touchée par ces mesures, et fasse bloc avec les industries exportatrices françaises qui demandent le retour à une situation normale.

Les commerçants français ne doivent pas perdre de vue, d'ailleurs, qu'il tient aussi à eux de faire sentir à nos ex-amis que les mesures défavorables, prises à l'égard du commerce français, peuvent se retourner contre leurs instigateurs. Si les fabricants français décident de boycotter les huiles essentielles anglaises jusqu'au retour à des mesures plus raisonnables, les promoteurs du projet de protection du commerce anglais pourront changer d'avis.

En ce qui concerne les changes, les avis continuent à être partagés : un parti politique a pris pour tremplin l'inflationisme propre à diminuer encore la valeur du franc papier, se basant sur des raisons extrêmement plausibles. Il est certain que, si le franc papier prend une valeur de plus en plus voisine du franc or, les revenus des contribuables français diminueront proportionnellement, alors que les charges resteront à peu près les mêmes. Comment pourront-ils alors distraire 30% de leur revenu en faveur du fisc ? Si, au contraire, la valeur du franc papier baisse, les exportations s'en accroîtront, comme on le constate en Allemagne, les revenus en francs papier augmenteront, et les impôts ne représenteront plus que le 5e au plus des revenus.

Les déflationistes font valoir des considérations qui ne sont pas moins logiques : on parle maintenant de céder à de puissantes sociétés les monopoles d'Etat, de façon à trouver immédiatement un capital important, à s'assurer par une industrialisation responsable un rendement annuel plus intéressant, tout en donnant satisfaction à l'usager. Il est certain qu'entre les mains d'industriels avertis, les P. T. T. pourront satisfaire davantage les commerçants, et que les tabacs et allumettes seront de meilleures qualités.

Cette solution, qui nous débarrasserait enfin des monopoles d'Etat, serait évidemment accueillie chaleureusement par le public.

⁂

La mévente des huiles essentielles et des parfums de fleurs a causé quelques désillusions, à la fois aux industriels de la région de la Côte-d'Azur, et aux usines coopératives qui se sont installées plus nombreuses que jamais dans le Midi. Les cours des fleurs ont considérablement diminué, mais le marasme commun aux uns et aux autres n'a pas provoqué leur rapprochement, cependant indispensable à la prospérité des plantations. A l'occasion de la foire de Digne où un syndicat, partisan de la formule coopérative de vente s'est heurté à un gros fabricant Grassois, la divergence de vue s'est montrée plus marquée encore que par le passé.

Ces dissensions sont funestes : la crise sociale qui, dans l'industrie se traduit par l'antagonisme des syndicats ouvriers contre les organisations patronales, prend pour les industries agricoles la forme de la lutte de la Coopérative contre l'Industrie. Alors que les conflits ouvriers perdent, devant la nécessité, une partie de leur âpreté, il semble que les antagonismes agricoles prennent au contraire de l'ampleur. Il faudra cependant que, la raison aidant, tous les producteurs, quelle que soit leur classe, s'entendent pour la protection d'une industrie agricole française du plus haut intérêt et pour son progrès.

Dans tous les pays, des laboratoires officiels travaillent à implanter les cultures florales et à vulgariser les procédés d'extraction : nos alliés de la Grande-Guerre font un effort pour se débarrasser de notre concours qui leur pèse sans doute, et bientôt, nos concurrents d'Outre-Rhin reprendront leur propagande contre l'insuffisance scientifique de l'Industriel français. Il faut qu'un effort commun rende public l'importance des travaux accomplis jusqu'ici, individuellement, et démontre que si les Français sont parfois trop particularistes, il n'en sont pas moins de remarquables chercheurs, des inventeurs intuitifs et des réalisateurs sans pareils.

Les parasites des rosiers et du jasmin sont connus, et la Faculté des sciences de Marseille possède les spécialistes idoines à la préparation des remèdes ; des essais faits dans le Var, sous le patronnage de la Société d'Agriculture, donneront sous peu d'intéressants résultats. L'Institut de biologie végétale des Alpes-Maritimes, dont la création ne tardera pas à devenir officielle, grâce à l'activité de M. le Professeur E. CHARABOT, permettra aux producteurs de fleurs d'améliorer leur production et d'en diminuer le prix de revient.

Les plantations des parfumeurs, à Vallauris et ailleurs, se font depuis deux ans avec des procédés nouveaux ; les extractions elles-mêmes ont été perfectionnées, de nouveaux appareils, dont on parle sous le manteau, donnent, paraît-

il, des rendements meilleurs et des qualités plus parfaites.

Tous ces éléments sont propres à prouver, dès qu'ils seront rendus publics, que l'effort de la parfumerie française est à la hauteur des circonstances, et que, s'il ne lui est pas donné davantage de publicité, c'est que la modestie individuelle des fabricants n'a pas encore pris conscience de la nécessité du « faire-savoir ».

Le savoir faire a suffi jusqu'ici au Français ; les méthodes commerciales veulent que ce savoir-faire soit épaulé par une publicité adéquate. Il convient de ne pas négliger cet élément de succès.

Sous la pression des événements, la collectivité des producteurs français a adopté franchement les directives suivantes :

Collectivité de l'effort.

Ingérence dans les questions économiques nationales.

Méthodisation scientifique du travail.

Publicité collective.

Ces directives assureront, aux producteurs, le succès qui convient pour l'année 1922.

R. M. G.

(C. R.)

Les Congrès des Matières premières à l'Exposition coloniale de Marseille.

A l'occasion de la prochaine Exposition coloniale de 1922, l'Institut Colonial de Marseille organise une série de grands congrès qui seront consacrés à l'étude des matières premières coloniales.

Ces Congrès auront lieu avec la collaboration des groupements commerciaux et industriels qui traitent et utilisent ces produits.

Les Congrès envisagés dès maintenant sont les suivants :

Congrès des Matières grasses, dans lequel seront étudiés les principaux problèmes relatifs à la production des oléagineux, à la chimie des corps gras et aux plus récentes méthodes industrielles de la fabrication.

Congrès des Céréales et des Plantes à Fécule, qui s'attachera plus particulièrement aux questions relatives et à la sélection et à la standarisation, aux conditions internationales de livraison et de vente, aux méthodes d'analyse des grains et farines, ainsi qu'aux derniers perfectionnements de l'industrie de la meunerie et semoulerie, de la rizerie et de la féculerie.

Congrès des Bois. — Ce congrès sera la conclusion des études et des démonstrations qui seront faites au cours de l'Exposition et auxquels le Commissariat Général entend donner, avec la collaboration de l'Institut Colonial, une importance toute particulière.

Une usine complète du traitement des bois sera installée dans ce but à l'Exposition, et les principaux types de bois coloniaux y seront travaillés devant le public.

Ces Congrès complèteront de la manière la plus utile les grands congrès généraux consacrés, par le Commissariat Général, aux colonies.

Questions de Régie.

1019. — 1° *Voudriez-vous m'indiquer les expéditions qu'il y a lieu de délivrer pour accompagner :* a) *des produits de parfumerie;* b) *des parfums à base d'alcool propre à la consommation de bouche, sortant, par quantités supérieures à 4 litres (limite du 5 D), de chez un marchand en gros qui ne détient que les produits libérés ?*

2° *L'usage du 2 C 4 pour les parfums libérés est-il toujours en vigueur ?*

3° *Les congés 4 CC que les entrepositaires de produits de parfumerie sont autorisés à se délivrer au lieu et place d'acquits (décision du 5 avril 1904), sont-ils toujours limités à 2 litres d'alcool pur ?*

RÉPONSE.— 1° *a)* En principe, les produits de parfumerie sont soumis aux mêmes formalités de circulation que les boissons spiritueuses.

Lorsque ces produits sont enlevés des magasins de fabricants ou de marchands non assujettis à l'exercice, l'Administration admet qu'ils peuvent circuler librement jusqu'à concurrence de deux litres d'alcool pur (note 165 du 19 avril 1904).

Les fabricants entrepositaires peuvent obtenir un registre 4 CC d'où ils peuvent détacher eux-mêmes des laissez-passer pour mise en circulation de leurs produits jusqu'à la limite de 2 litres d'alcool pur ou de 24 litres en volume (voir ci-après n° 3).

b) Les parfums propres à la consommation de bouche ne peuvent pas bénéficier des tolérances consenties par la circulaire 223 du 2 novembre 1877. Ils doivent, en principe, circuler sous le lien d'un acquit ou d'un congé.

Mais les dépositaires de ces produits dont les droits ont déjà été acquittés, sont admis à utiliser le laisser-passer 5 D dans la limite de 4 litres de spiritueux en volume, et pour les envois dépassant 4 litres, les expéditions peuvent être faites en vertu de passavants 3 B (note n° 881, du 17 juin 1913, et circulaire 322 du 2 novembre 1877).

2° Le registre 2 C 4 est supprimé.

3° La limite de 2 litres d'alcool pur est portée à 24 litres en volume pour les envois effectués par les parfumeurs qui ont souscrit l'engagement spécial prévu par la loi du 22 février 1918 (voir l'instruction pratique du registre 4 CC).

Journal des Contributions Indirectes

Foire et Congrès d'études sur la Lavande de Digne.

L'important Congrès que nous avions annoncé, et auquel nous avions conviés tous les spécialistes et les intéressés de la question des Lavandes, a eu lieu le 1er octobre dernier, et l'importance des discussions qu'il a motivées est considérable.

La Foire qui l'accompagnait, la deuxième du genre, marque l'adoption d'une méthode nouvelle susceptible de rétablir, dans une certaine mesure, l'importance du commerce de la Lavande.

On doit donc louer grandement l'Office agricole du département des Basses-Alpes de ses efforts et de sa ténacité, enfin couronnés de succès. Le choix de ce département, comme siège du Congrès, était d'ailleurs très motivé par l'importance des cultures de Lavandes et des Lavanderaies naturelles de cette région, aussi bien que par l'importance des recherches sur la culture, la fumure de la Lavande faites à Digne et aux environs.

Grâce au dévouement de M. d'Herbès, directeur de l'Office agricole, les producteurs des diverses zones lavandières de France ont répondu très nombreux à cet appel, et la Foire, installée comme la précédente, au Théâtre municipal, groupait 14.000 kilos d'essence de lavande, parmi lesquels une notable proportion de qualités surfines et de crus des hautes altitudes.

On a pu constater un notable perfectionnement des méthodes de distillation, provoquant une amélioration des lots d'essence, très encourageante.

L'Office agricole avait invité tous les commerçants acheteurs probables d'essence de lavande ; une grande animation n'a cessé de régner toute la journée, au théâtre, où les plus importantes maisons de France avaient envoyé leurs représentants qualifiés.

Chaque visiteur, muni d'un catalogue de la Foire, portant le nom et l'adresse de l'exposant, le titrage en éther et l'importance des lots à vendre, a, ainsi, pu examiner les échantillons en pleine connaissance de cause. Malgré l'instabilité encore grande des cours et l'insécurité en matières d'affaires, de nombreuses transactions ont été amorcées. Plusieurs maisons se sont déclarées enchantées d'avoir pu, par ce mode de présentation, examiner ainsi, en un court espace de temps, 160 lots d'essence si divers et si intéressants. Il résulte des informations recueillies, qu'en dehors des affaires conclues ou amorcées, plusieurs visiteurs vont saisir les exposants des lots notés de demandes d'échantillons nombreuses en vue d'analyses personnelles pour achats.

En résumé, la Foire d'échantillons est d'une haute importance, devant rendre dans l'avenir des services de plus en plus grands à nos producteurs d'essence de lavande.

Le Congrès s'est ouvert sous la présidence de M. André Honnorat, sénateur, ancien ministre. M. H. D'Herbès, empêché par son état de santé, de participer à ces travaux, avait tenu, par télégramme, a assurer les congressistes de toute sa sympathie et de ses vœux de réussite pour cette manifestation à laquelle il avait particulièrement contribué. M. le sénateur Perchot, par une lettre adressée à M. le Président de l'Office agricole, en s'excusant de ne pouvoir être présent, avait tenu à lui exprimer les vœux qu'il formait pour la réussite du Congrès et à lui dire qu'il restait à la disposition de l'Office agricole et des distillateurs des Basses-Alpes pour faire réaliser leurs aspirations.

Aux côtés de M. André Honnorat, président, avaient pris place, M. le Préfet des Basses-Alpes ; M. le Maire de Digne ; M. Albert Laurent, inspecteur général de l'Agriculture ; MM. Louis Andrieux, Raoul Anglès, Paul Reynaud, députés ; J. Barou, P. de Courtois, Léon Honnorat, docteur Sénès, conseillers généraux ; Gamet, président du Syndicat de Lavande ; Autran et Donnadieu, membres de l'Office agricole ; Fondard, directeur des Services Agricoles ; Niquet, professeur d'agriculture.

A peu près tous les distillateurs des Basses-Alpes étaient présents ou représentés.

L'industrie française de la parfumerie était représentée par MM. Oddo, directeur technique de Lautier (Grasse) ; Karlès, Kind, Denarié, chefs de services chez Chiris (Grasse) ; Guichard, directeur de Roure-Bertrand Fils (Grasse) ; Mouranchon, directeur de la Société Dauphinoise des Produits Aromatiques (Paris) ; R. et J. Gattefossé, directeurs de la Société française de Produits Aromatiques (Lyon) ; Pierre Dhumez (Vallauris) ; J.-M. Vial, directeur de la Compagnie Universelle des Matières Odorantes (Lyon) ; Guigues, directeur de la « Lavande française » (Avignon) ; Lemée, directeurs des Laboratoires Coopératifs Sters (Paris) ; Cornillac (Valence) ; Busch (Grasse) ; Reynaud et Deu (Montbrun-les-Eaux) ; Viala (Orange) ; Moutet, Charrier, Merle, Guieu, courtiers grassois ; etc.

Un grand nombre d'importants cultivateurs de Lavande des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, de l'Hérault, des Cévennes, de la Côte-d'Or également, assistaient à cette réunion.

Ajoutons enfin que le directeur de l'Office National des matières premières, président du Comité interministériel des plantes à essence et médicinales, M. le Professeur E. Perrot, avait tenu à assister à ce Congrès ; sa présence consacrait l'importance de cette manifestation, car on se souvient que M. Perrot est l'organisateur du premier Congrès de la Lavande (1920).

Le Congrès s'ouvre devant une salle comble. Après une allocution du Président, lecture est donné du rapport présenté par la maison Roure-Bertrand fils, de Grasse, sur l'*Essence de Lavande Française*.

Ce rapport, œuvre scientifique de haute valeur et de grande utilité pour la poursuite des recherches concernant l'essence de lavande, fait honneur aux laboratoires de la maison Roure-Bertrand fils qui publient trimestriellement le *Bulletin Scientifique* bien connu. La *Parfumerie Moderne* est heureuse d'apporter ici ses félicitations à ses distin-

gués confrères. Ce rapport, rédigé dans le but de vulgariser les méthodes de contrôle de pureté et de recherche méthodique des aldutérants, sera publié *in extenso* et répandu par les soins du Congrès. Sa lecture ayant duré plus d'une heure, les rapports suivants : *La plus forte teneur en éther d'une essence donne-t-elle à l'acheteur la garantie du meilleur rendement ?* (Lautier fils, Grasse) ; *Les meilleurs alambics et méthodes distillatoires* (Gattefossé frères, Lyon) ; *Les essences distillées à feu nu et à la vapeur* ; *Notes biologiques sur une forme spéciale de Lavande* (A. Chiris, Grasse), sont versés au dossier pour être publiés par les soins du Congrès, à la demande des rapporteurs.

Nul doute que l'importance de la collaboration ainsi apportée au Congrès de Digne, où l'on voit figurer pour la première fois l'industrie grassoise, permette d'assigner à cette manifestation un grand retentissement dans le monde de la parfumerie, surtout à l'étranger.

La parole est ensuite donnée à M. Gamet, président du Syndicat de la Lavande, qui donne lecture de son rapport sur « La vente et la mévente de l'essence de lavande », dans lequel M. Gamet étudie la question sous toutes ses faces et met en relief les espoirs de l'avenir.

A la suite de ce rapport, lecture est donnée d'une lettre de M. Jean Amic, parfumeur, sénateur des Alpes-Maritimes, qui précise, dans une communication très brève, les causes de la mévente et les moyens qui, selon lui, permettraient d'en envisager le terme.

Cette lettre nous a paru établir très exactement comment la savonnerie américaine a été amenée à abandonner l'emploi de l'essence de lavande ; c'est en méditant sur ses termes précis qu'un remède sera trouvé à cette situation qui n'est peut-être pas définitive.

M. Charrier, courtier à Grasse, dans une causerie technique et commerciale, précise les points particuliers qui, à son avis, dominent la crise de la mévente. Dans le but de déterminer la condition de reprise des affaires, M. Charrier cherche à calculer le prix de revient réel de l'essence pour en déduire le prix de vente. Les chiffres qu'il fournit sont contestés par les producteurs d'essence. Ces protestations amènent à la tribune M. Guigue, président de la Société « La Lavande Française », qui, en termes vigoureux, combat l'argumentation du précédent orateur.

M. Gamet revient à son tour à la tribune pour contester également les chiffres de M. Charrier.

La parole est alors donnée à M. le professeur Perrot. Avec la compétence qui s'attache à sa personnalité, il développe, dans une longue causerie, les moyens les plus propres, selon lui, non seulement à porter remède à la crise actuelle, mais à développer dans l'avenir la consommation de l'essence de lavande, malheureusement trop peu connue de la clientèle.

Après le professeur Perrot, plusieurs distillateurs, parmi lesquels M. Peyron, de Château-Arnoux, viennent citer des chiffres inspirés par leur longue expérience professionnelle pour justifier du prix de revient de l'essence de lavande.

M. Guichard, directeur des Etablissements Roure-Bertrand, demande alors la parole et, avec la grande compétence que chacun lui connaît, discute les données du problème. Une discussion très animée s'engage entre lui et M. Gamet, discussion qui passionne l'assistance et à la suite de laquelle chacun des orateurs restant sur ses positions, M. Autran, le sympathique membre de l'Office, puis M. Fondard, directeur des Services Agricoles, et M. Honnarat, ancien ministrre, interviennent pour faire appel à la conciliation des deux parties, en vue d'une collaboration de la production et de la parfumerie, pour la prospérité et le développement de l'industrie de la Lavande.

Ces discussions, entre acheteurs éventuels et producteurs, dans lesquelles le Congrès se clôture, font preuve, selon nous, d'un désolant esprit de méfiance. Il est évident que la sous-vente de 1920, dont on doit accuser les hauts cours atteints, a provoqué nombre de manœuvres maladroites de part et d'autre ; mais au cours d'un Congrès précisément réuni pour décider ce qu'il y a lieu de faire et pour rendre compte des travaux effectués pour les besoins collectifs, il doit être possible de discuter des prix de revient réels, en abandonnant les exagérations de deux camps opposés dans une âpre lutte commerciale.

La question des contrats entre producteurs et parfumeurs est envisagée, et M. le Président propose le vote d'une motion comportant la création d'une commission composée de deux parfumeurs et de deux distillateurs, sous la présidence de M. Fondard, en vue de déterminer les modes d'application de ces contrats à l'industrie de la Lavande. Il en est ainsi décidé.

Le Président remercie ensuite les congressistes et déclare alors clos le *Congrès d'Etudes sur la Lavande de* 1921.

Nous souhaitons au prochain Congrès une aussi belle documentation scientifique, mais aussi, l'unanimité qui a manqué à celui-ci pour décider de la conduite à tenir, en commun, pour rétablir la prospérité de l'industrie française de la Lavande.

J. Gattefossé. (C. R.)

Parfums sans alcool.

On nous signale qu'une véritable révolution pourrait bien se faire d'ici quelque temps dans le commerce de la parfumerie.

Grâce à la découverte de nouvelles matières premières odorantes artificielles, il serait possible de mettre dans le commerce des parfums absolus, sans alcool, et sans diluant, au même prix que les extraits alcooliques pour le mouchoir vendus dans le commerce.

Ces produits limpides et superlativement odorants ont déjà un gros succès dans les pays où on les a essayés ; l'inventeur serait heureux de rentrer en relation avec les négociants qui désireraient lancer dans leur pays ces parfums nouveaux.

On peut lui écrire à la direction de la "*Parfumerie Moderne*", qui fera suivre.

Syndicat de la Parfumerie Française.

Le 12 novembre, a eu lieu, à Paris, Salle des Ingénieurs civils, 12, rue Blanche, une matinée concert sous la présidence du Ministre du Commerce, qui a distribué 109 médailles d'honneur (cinquantenaires et trentenaires) accordées au personnel de maisons de parfumerie parisiennes.

PRODUITS PURS.

De sérieuses discussions ont eu lieu entre vendeurs d'essences et distillateurs, au sujet de la pureté des produits livrés à la clientèle. Les distillateurs accusant les marchands d'augmenter dans de sérieuses proportions l'importance de la récolte réelle, par des ajoutes frauduleuses, et de diminuer, par ces manœuvres, la vente des produits authentiques.

Ces allégations, répétées à maintes occasions dans les centres producteurs français, ont déjà provoqué quelques contacts un peu vifs entre distillateurs et marchands.

Les fabricants de produits synthétiques ont été accusés également, d'essayer de provoquer la fraude (notamment dans les centres lavandiers) en offrant des éthers artificiels propres à augmenter le titre des essences de lavande.

Il semble, en effet, que comme dans les Calabres autrefois, quelques fabricants aient offert des éthers de glycérine mais seuls les ignorants se sont laissé prendre, rien n'étant plus facile à déceler que ce corps. L'importance attribuée au titre en acétate de linalyle (à tort dans beaucoup de cas) incite évidemment le distillateur à obtenir le plus haut indice d'éthers, mais il oublie que le bon acheteur se guide également sur la densité qui est fortement modifiée par les produits en question.

Cet essai d'incitation à la fraude a donc été sans résultat et jugé comme il convient au dernier congrès de Digne.

Mais l'accusation portée contre les marchands d'essences reste entière et nous avons été heureux d'enregistrer quelques réponses des intéressés. En général, ceux-ci se plaignent, en effet, de n'être pas assez protégés contre les appellations des produits étrangers, notamment de l'essence espagnole, appelée indûment lavande et vendue, très souvent, à un prix inférieur à celui de l'essence d'aspic de France dont l'odeur est nettement plus agréable d'ailleurs.

Il en résulte que le client étranger passe quelquefois un ordre d'essence de lavande de qualité ordinaire, comparable à l'essence d'Espagne, et à un prix bien inférieur à celui de l'essence pure française.

Le marchand français a-t-il le devoir de refuser cet ordre ? Les lavandiers disent *oui*, les marchands disent *non*, parce qu'il est impossible d'exiger, surtout en ce moment, qu'un négociant repousse une affaire. Il entre en France des essences exotiques (elles paient d'ailleurs des droits qui rendent difficile la réexportation) et elles partent évidemment sous le nom générique d'Essence de Lavande.

Il nous semble qu'en toute équité, ce commerce ne peut pas être interdit.

Le résultat de cette discussion a été un vœu, conseillant aux consommateurs d'exiger, quand ils demandent de l'essence de lavande française, l'indication si possible, de l'origine, et la garantie de pureté.

C'est cette mesure qu'il serait peut-être bon de généraliser davantage. Ce qui a été reproché à l'essence de lavande l'a été bien souvent, non seulement au Néroli, mais à toutes les essences du Midi de la France, mises ou non en concurrence avec les produits étrangers du même nom.

A l'accusation portée contre eux, de vendre fréquemment sous le nom de Néroli, des repasses et des coupages de produits exotiques, les parfumeurs répondent que seul le consommateur est fautif puisqu'il refuse, le plus souvent, de payer le prix normal d'un produit pur.

Cette remarque est exacte, et nous connaissons plusieurs fabricants qui, ayant mis à leur programme la vente de produits absolument purs, se sont vus privés de quantités de commandes qui allaient au vendeur de l'article secondaire.

Le confectionneur, bien souvent, achète cet article de deuxième choix en connaissance de cause : il sait, en effet, qu'il lui serait difficile de faire lui-même par des mélanges judicieux, un coupage ayant un parfum aussi parfait pour un prix aussi bas.

Il est certain que le travail de la *repasse* d'un néroli petitgrain, par exemple, sur des fleurs d'orangers, donne à prix égal un produit meilleur que le mélange de petitgrain et de néroli pur.

Enfin, cette mésentente vient d'une lacune dans le commerce des huiles essentielles, lacune certainement non préméditée, mais qui prive l'acheteur des moyens de se faire une opinion. Sans doute la *Parfumerie Moderne* indique chaque année les cours des fleurs, mais elle n'en déduit pas toujours avec netteté le prix de l'essence par exemple, en fonction du prix de l'eau et des frais généraux. Ne serait-il pas préférable, d'ailleurs, que ce soit des organismes collectifs et intéressés à la question, qui donnent des précisions à cet égard, en y ajoutant, au besoin, les moyens faciles de reconnaître un néroli véritable.

Une réaction, en effet, se manifeste chez les gros acheteurs, qui ne seraient pas fâchés de pouvoir acheter en toute sécurité des produits absolument purs. Disons que beaucoup de distillateurs consciencieux ont toujours été à leur entière disposition pour leur fournir des articles purs avec les éléments des prix de revient, pour leur gouverne.

Ne serait-il pas également urgent, surtout en cette saison difficile, de chercher à établir les constantes moyennes et le prix logique de quelques essences françaises particulièrement demandées, menthe, géranium, petitgrain, jasmin, etc...

Peut-on dire par exemple que si 1.000 kilos de fleurs de jasmin produisent de deux kilos à deux kilos et demi d'essence concrète contenant 50% d'essence liquide, le prix de cette essence absolue et pure peut osciller entre 9.000 et 11.000 francs pour de la fleur à 8 fr. 50 le kilog, frais et pertes en dissolvants compris ? Faut-il adopter d'autres chiffres moyens ? Ce sont là des problèmes qu'il n'est pas possible de solutionner sans connaître les avis d'une majorité de fabricants. Seul un syndicat peut donc donner de telles indications; celles qu'une enquête journalistique peut obtenir ne présentant pas les conditions voulues de perfection.

Il est à souhaiter que ces diverses indications, pour tous les parfums de fleurs français, soient réunies et publiées cha-

que année de façon à permettre au client qui désire acheter un produit pur de se faire une opinion préalable. Quelques données sur les caractères du produit pur, compléteraient fort bien cette information.

De cette façon, le consommateur ne pourrait plus accuser le fabricant de lui vendre des produits falsifiés, ou des repasses, à son insu ; le fabricant, de son côté, ne demande pas mieux que de vendre du produit pur, à condition qu'il y trouve son compte.

Ce malentendu peut et doit s'éclaircir ; il suffit que de chaque côté, une bonne foi réciproque et un désir d'entente se manifeste. Nous serons heureux d'enregistrer les avis des intéressés, des deux côtés, et nous en rendrons compte à l'occasion.

P. M.

Le Camphrier au Tonkin.

Monsieur le Rédacteur en Chef de la *Parfumerie Moderne*,

Je crois devoir attirer votre attention sur un renseignement complètement erronné que je relève dans le numéro de mai dernier de votre Revue, p. 106. Sous la rubrique «Tonkin» vous indiquez que le camphrier serait exploité dans la région de Backan, et que 23.093 piculs de camphre auraient été exportés en 1919.

Si cette assertion était exacte, la question du camphre se trouverait heureusement résolue en ce qui concerne l'Indo-Chine, puisque nous pourrions exporter annuellement de cette colonie plus de 1.380 tonnes de camphre, soit plus de la moitié de la production de Formose, et à peu près l'équivalent de l'exportation japonaise. Mais tel n'est pas le cas, bien loin de là.

La vérité est que l'Indochine n'exporte pas de camphre du tout, ou n'en exporte qu'en quantité tellement minime que ce n'est pas la peine d'en parler (2 kilos en 1913, 52 kilos en 1914).

Il existe cependant des camphriers au Tonkin ; mais presque tous les gros arbres ont disparu depuis longtemps par suite d'une exploitation trop intensive, non pas tant en vue de l'extraction du camphre, que pour la confection des malles, coffrets et autres objets ; actuellement, on ne trouve plus guère de vieux arbres que dans le voisinage des pagodes.

Le Gouvernement général se préoccupe de reconstituer les peuplements de camphriers, et par arrêté en date du 15 décembre 1920, est désormais interdite au Tonkin, sans autorisation du service forestier, la coupe du camphrier, ainsi que celle du santal du Tonkin (*Dacrydium elatum*) ; cette mesure sera sous peu étendue à l'Annam, comme aux autres régions de l'Indochine où l'existence de ces deux arbres serait reconnue par la suite.

Une enquête ordonnée par le Gouvernement général a été faite par M. Crevost, dans le courant de 1920, pour délimiter les principaux peuplements tonkinois de camphriers, repérer et numéroter les arbres porte-graines, prélever sur ceux-ci des échantillons de branches et de feuilles, afin d'en déterminer la teneur en camphre, et rechercher si l'extraction du camphre des feuilles est pratiquement réalisable. Des essais de distillation, sur des matériaux envoyés du Tonkin, viennent d'être effectués dans ce but au Jardin Colonial de Nogent, et ont déjà donné des résultats intéressants ; ils seront poursuivis, et s'ils démontraient finalement que la teneur des feuilles en camphre est suffisante pour donner lieu à une exploitation rémunératrice, le Gouvernement Général s'efforcerait d'initier les indigènes à cette pratique, encourageant également les colons à établir sur leurs concessions des plantations de camphriers disposées spécialement en vue de la cueillette des feuilles.

Tel est l'état actuel de la question du camphre en Indochine. Cette situation est bien loin, comme vous le voyez, de correspondre à celle que laissait entrevoir la lecture de l'entrefilet publié dans le numéro de mai de la *Parfumerie Moderne*, et vous jugerez, sans doute, dans votre souci de renseigner exactement vos lecteurs, qu'une rectification s'impose.

Veuillez, je vous prie, Monsieur, agréer l'exprsession de ma considération la plus distinguée. (1)

Pour le Résident supérieur,
Directeur de l'Agence Econom. de l'Indo-Chine,
Le Directeur-adjoint,
chargé de l'Expédition des Affaires.

Illisible.

(1) Il suffit de relire notre information de mai pour voir qu'il s'agissait de l'exportation « japonaise et chinoise » de 1919. Nous sommes très heureux des détails précis ci-dessus exposés par le seul service véritablement compétent. Nos remerciements.

N. D. L. R.

La Guerre des Tarifs.

On assiste, depuis quelques mois, à une guerre de tarifs douaniers entre les nations qui, hier, collaboraient sur le même front et combattaient le même ennemi.

Des aggravations telle que celle qui est proposée par les Etats-Unis soulèvent les protestations énergiques de tous les exportateurs. En effet, la douane américaine aurait la prétention de vouloir taxer les produits français, non pas sur leur valeur en France, mais bien sur le prix de vente en Amérique. C'est une majoration considérable sur les prévisions, et ces nouvelles mesures soulèvent, en Amérique même, et chez les consommateurs, une hostilité très marquée.

Souhaitons que la longanimité que les industriels français ont déjà montrée envers les investigations du service des Finances américain ne soient pas remplacée par une animosité qui serait en partie justifiée par ces mesures, juste bonnes pour des ennemis.

P. M.

Le Camphre et sa Synthèse *(suite et fin)* [1]

Les liquides provenant de cette séparation sont fractionnés dans le vide ; ils abandonnent encore une petite quantité de chlorhydrate solide qu'ils maintenaient en dissolution. Cette séparation étant effectuée, ils sont vendus comme substituts d'essence de térébenthine et employés, soit comme siccatifs en peinture, soit dans la fabrication des crèmes à chaussures ou des vernis.

Préparation du camphène. — Le chlorhydrate solide de pinène provenant de l'opération qui vient d'être décrite, se présente comme un éther. Par saponification, on peut lui enlever son acide chlorhydrique, mais sans régénérer le pinène qui lui a donné naissance. Cet hydrocarbure s'isomérise dans l'opération de saponification et au pinène se substitue le camphène, dont le squelette est beaucoup plus voisin de celui du camphre.

La préparation du camphène, qui a été l'objet de nombreux brevets que nous résumerons plus loin, peut s'obtenir de façons très diverses.

En Allemagne, après avoir employé l'aniline et les amines, on semble avoir recours de préférence à l'ammoniaque alcoolique en agissant sous pression : c'est, d'ailleurs, le principe qui est appliqué dans le procédé Schering et qui a donné de fort bons résultats industriels.

En Suisse et en France, on a utilisé soit le phénate de soude, soit la chaux, soit enfin les sels gras de plomb dont l'emploi a été breveté par la Société Bâloise des produits chimiques et qui ont donné de très bons rendements.

Dans ce cas, le camphène est obtenu en traitant le chlorhydrate de pinène sec par l'oléate de plomb, poids moléculaire pour poids moléculaire, la réaction se fait en autoclave vers 180° et dure environ vingt-quatre heures ; elle nécessite l'emploi du bain d'huile ou de la vapeur surchauffée.

Le camphène étant formé, on le sépare de l'excès d'oléate de plomb et du chlorure plombique, résidu de la réaction, en le soumettant à la distillation : l'autoclave où il a pris naissance est simplement relié par un dôme et un tuyautage spécial à une batterie de condenseurs fortement refroidis où le camphène vient se déposer.

Le rendement est environ de 85 % du chlorhydrate de pinène solide mis en jeu.

Il est évident qu'à l'oléate de plomb, on peut substituer tout autre sel organique de plomb ou tout autre sel organométallique, dont la chaleur de formation est convenable. Le chlorure de plomb résiduaire est séparé de l'acide oléique qui l'imprègne, par filtration ou par essorage dans une turbine laqueuse à panier plein, marchant à la vitesse minima de 4.000 tours à la minute. En raison de leur différence de densité, le chlorure de plomb se sépare assez facilement de l'acide oléique et se fixe contre la paroi pleine de la turbine ; l'acide oléique séparé est siphonné à l'aide d'un dispositif spécial, la turbine étant en marche.

Préparation des éthers d'isobornyl. — Comme nous l'avons exposé, cette préparation peut se faire de deux façons différentes : ou bien on traite par un acide organique, le camphène provenant de l'opération précédente et on détermine ainsi son hydrolyse ; ou bien encore, négligeant l'opération préalable de la camphénation, on obtient du premier jet l'éther, en traitant le chlorhydrate de pinène solide par un sel d'acide gras, en présence d'un excès d'acide gras ou de tout autre acide organique.

Examinons successivement ces deux procédés :

L'éthérification, en partant du camphène, se fait en traitant cet hydrocarbure par un acide organique et, dans ce but, on a proposé des acides gras, comme l'acide acétique, l'acide formique, l'acide oxalique, l'acide propionique. On les utilise en présence d'un catalyseur, soit d'acide sulfurique comme l'ont préconisé Bertram et Walbaum, soit d'acide benzène sulfonique, comme l'ont indiqué Bouvault et Grignard, soit de chlorure de zinc, soit enfin de l'acide phtalique qui nous a donné, personnellement, d'excellents résultats.

La réaction, assez rapide, se fait généralement dans un appareil à réflexe, muni d'un agitateur, à la température d'ébullition de l'acide organique choisi.

Dans cette éthérification, une nouvelle transformation isomérique du terpène se produit, donnant naissance à de l'isobornyl dont le squelette est différent de celui du camphène et qui, par combinaison avec l'acide organique choisi, donne un éther isobornylique.

Le rendement en éther est d'environ 90 % à partir du camphène mis en jeu; malgré toutes les précautions prises, étant donné la température à laquelle se fait la réaction, une petite partie du camphène se polymérise toujours et donne naissance à des matières résineuses.

Dans l'éthérification directe du chlorhydrate de pinène qui constitue la seconde méthode de préparation des éthers bornyliques, la réaction se passe toujours en deux phases : dans la première, il y a formation de camphène qui, sous l'influence de l'excès d'acide organique, est rapidement éthérifié dans la seconde.

Selon l'acide organique auquel on a recours, la réaction doit se faire sous pression, en autoclave, et à la température de 100°, c'est le cas de l'acide acétique ; ou bien, en appareil à réflexe, à la température de 110°, si on utilise l'acide formique éthérificateur beaucoup plus énergique que les autres acides organiques.

Le procédé isolé par Behal et qui a été mis en œuvre, en Angleterre, par la British Camphor C° et en France, par l'Oyonnithe, utilise dans le traitement que nous venons de décrire, l'acétate de plomb desséché en présence d'un fort excès d'acide acétique cristallisable. L'acétate d'isobornyl ainsi obtenu étant soluble dans l'excès d'acide acétique, on doit l'en séparer par distillation fractionnée dans le vide, le

(1) Voir *Parfumerie Moderne*, 1921, n° 7, 8, 9 et 10.

chlorure de plomb, autre produit résiduaire de la réaction ayant été isolé par filtration.

L'acétate d'isobornyl ainsi obtenu est l'isomère de l'acétate de bornyl ou essence d'aiguilles de pin ; il se présente lorsqu'il est pur sous la forme d'une huile à peine teintée en jaune, d'odeur caractéristique et susceptible, à — 2°, de donner des cristaux blancs qui ne fondent plus qu'à + 27°.

Au lieu de l'acide acétique, dans le procédé industriel que j'ai présenté pour la préparation du camphre de synthèse et qui a permis la fabrication de plusieurs centaines de tonnes de camphre, j'ai utilisé, en place de l'acide acétique, l'acide formique dont le pouvoir éthérifiant est beaucoup plus considérable et dont l'action est beaucoup plus rapide.

En faisant réagir un excès d'acide formique sur le chlorhydrate de pinène solide, en présence d'un formiate anhydre, comme les formiates de sodium, de zinc, d'aluminium, de plomb, le chlorhydrate se trouve facilement transformé en éther d'isobornyl, sans pression, à la température d'ébullition de l'acide organique utilisé.

Au lieu de se faire en autoclave, à haute température exigeant l'emploi du bain d'huile ou de la vapeur surchauffée, la réaction s'obtient aisément dans un appareil à réflexe, muni d'un agitateur, à la température de 110°/115°, et elle ne dure guère plus de 15 heures. Le rendement en éther varie entre 75 et 80 % du chlorhydrate mis en jeu.

A l'encontre de l'acétate d'isobornyl qui est soluble dans l'acide acétique, le formiate est très sensiblement insoluble dans l'excès d'acide formique ; on peut donc l'en séparer par simple décantation, ce qui évite une distillation fractionnée toujours délicate à conduire ; la quantité d'éther retenue par l'excès d'acide ne dépasse pas 2 % et elle rentre, d'ailleurs, dans le cycle de fabrication.

Le formiate d'isobornyl, après décantation, est lavé, neutralisé au carbonate de soude, puis séché sur du sulfate de soude anhydre.

Physiquement, le formiate d'isobornyl ressemble beaucoup à l'acétate, c'est une huile jaune pâle, mais même à température très basse, il est impossible d'en obtenir la cristallisation.

Préparation du bornéol. — Les éthers provenant des opérations précédentes, soumis à la saponification, donnent naissance à un alcool terpénique, l'isobornéol, dont la structure moléculaire est semblable à celle du camphre.

La saponification des éthers peut se faire de deux façons : 1° par la soude ou la potasse alcoolique, comme le préconise Behal ; 2° par la soude aqueuse sous pression, ainsi que je l'ai pratiquée.

Cette dernière méthode est de beaucoup la plus économique ; on l'applique en traitant, sous deux atmosphères de pression, l'éther, acétate ou formiate d'isobornyl, par une lessive de soude caustique à 50° Beaumé, la masse étant maintenue mécaniquement en agitation.

Les rendements en bornéol, à partir des éthers,sont sensiblement théoriques.

Les sous-produits du traitement sont des acétates ou des formiates de soude qui, après cristallisation et dessiccation, peuvent rentrer dans le cycle de fabrication en servant à préparer des acides acétique ou formique.

Le bornéol, provenant de la saponification des éthers, est lavé et essoré pour le débarrasser de traces de terpènes supérieurs qui prennent naissance pendant le traitement.

Si on le désire pur, on peut l'entraîner à la vapeur d'eau, ou bien le faire cristalliser dans le benzol ou l'éther de pétrole, ou bien encore le sublimer.

A la suite de ces purifications, il est broyé et réduit en poudre fine, avant d'être envoyé à l'oxydation.

Oxydation du bornéol et préparation du camphre. — L'alcool terpénique qui est le bornéol, sous l'action d'oxydants énergiques, donne une cétone, le camphre.

Dans cette réaction, comme oxydants, on a successivement proposé le mélange sulfochromique, l'acide nitrique, les liqueurs électrolytiques chlorées, l'ozone, le permanganate en solution acétonique.

Pratiquement, on ne fait guère usage que du bichromate de soude ou de potasse et de l'acide sulfurique.

En présence du bornéol, à la température d'ébullition, le mélange sulfochromique est réduit, l'oxygène qu'il abandonne se porte sur le bornéol et le transforme en camphre ; il y a également formation d'eau et de sulfate double de soude ou de potasse et de chrome.

La réaction qui est intégrale, dure environ dix heures ; quand elle est terminée, le camphre est séparé par filtration de l'alun de chrome ; il est ensuite lavé jusqu'à neutralisation, puis on l'essore en turbine.

L'alun de chrome résiduaire est concentré jusqu'à saturation des eaux-mères, puis envoyé à la cristallisation ; pour la concentration, on utilise des évaporateurs ou des échangeurs de température Kestner qui permettent d'évaporer 40 kilos d'eau par kil. de charbon brûlé.

L'oxydation se présente comme une opération avantageuse, car la valeur de l'alun de chrome produit, est supérieure à la valeur du bichromate et de l'acide sulfurique mis en jeu : 100 kilos de bichromate donnent, en effet, 300 kilos d'alun de chrome.

Ce dernier produit a un gros débouché dans la tannerie pour la préparation des cuirs au chrome.

Raffinage du camphre. — Au sortir de l'opération d'oxydation, malgré de nombreux lavages, le camphre brut synthétique reste souillé de traces d'alun de chrome. Il est donc nécessaire de le raffiner, ce qui peut se faire de trois façons différentes :

1° Par cristallisation. Le camphre brut est dissous dans un solvant, benzine, alcool, acétone, jusqu'à saturation, filtré, puis mis en cristallisation. Les cristaux recueillis sont turbinés et séchés ; les eaux-mères rentrent dans le cycle de fabrication ;

2° Par entraînement à la vapeur d'eau. Ce procédé s'emploie surtout pour les résidus de fabrication. Avec les camphres de premier jet, il amène des pertes considérables, en raison de la masse de vapeur mise en jeu (10 k. par kilo de camphre entraîné) et de la solubilité du camphre dans l'eau ;

3° Par distillation. Le camphre est chauffé, soit au bain d'huile, soit à

l'aide de la vapeur surchauffée à 220°; il distille et ses vapeurs sont envoyées dans une chambre de condensation, construite en cuivre rouge, laquelle est refroidie par un arrosage extérieur d'eau. La vapeur de camphre s'y condense rapidement sous forme de menus cristaux pulvérulents et d'un blanc de neige.

Le produit ainsi purifié est mis en caisse à la sortie des chambres de condensation.

Ces emballages sont doublés de zinc, feuilles de zinc minces ou de papier paraffiné, de façon à éviter toute perte par évaporation.

On peut aussi, à l'instar du camphre purifié japonais B B, comprimer le produit sublimé en tablettes ou en pastilles.

Si on désire obtenir du camphre en pains, il faut le soumettre à une nouvelle distillation, en le chauffant au bain de sable, dans des matrices de verre de forme lenticulaire. Cette opération très délicate, demande beaucoup de soins.

Il est une autre méthode de préparation du camphre synthétique qui a été présentée par le célèbre chimiste russe Yvan Kondakow, et qui se différencie des précédentes, par l'emploi d'une matière première particulière, qui présente un très vif intérêt.

Les térébenthines dérivées des gemmes de certains pins, comme le pin blanc de Sibérie, le pin canadien de la Colombie britannique, contiennent tous formés, à côté du pinène, une quantité très notable d'éthers bornyliques et surtout d'acétate de bornyl ; le pourcentage d'éthers atteint, dans certaines de ces essences, jusqu'à 35 % du poids de la térébenthine.

On conçoit donc que si on isole ces éthers par distillation fractionnée, on obtiendra dans des conditions de prix et de rendements particulièrement avantageux, la matière première du camphre que, synthétiquement, on ne peut produire, en partant du pinène, que par trois opérations délicates et d'un rendement variable.

L'acétate de bornyl, saponifié par la soude sous pression, donne du bornéol avec un rendement théorique, en laissant comme résidu, de l'acétate de soude qui n'est pas sans valeur et nous avons vu que la transformation du bornéol en camphre par oxydation à l'aide du mélange sulfochromique, est une opération fructueuse.

Ainsi, en partant de l'essence de pin blanc ou de pin canadien on peut donc arriver à produire du camphre synthétique dans des conditions de revient nettement inférieures à toutes celles que peuvent présenter les autres méthodes de synthèse.

Bien que cette méthode n'ait pas encore eu la sanction de l'application industrielle, on doit la considérer comme présentant le plus vif intérêt, car elle est susceptible, les forêts de pin blanc et de pin canadien étant fort étendues et, jusqu'à présent, peu exploitées, de combler le déficit qui provient de l'épuisement de Formose.

Nous analyserons maintenant les plus importants des brevets ayant trait à la fabrication du camphre synthétique, en respectant l'ordre de leur délivrance, de façon à présenter, en un bref raccourci, l'historique, en quelque sorte de la synthèse du camphre.

Dans le brevet 303-812, délivré le 28 juin 1902, à la Société The Ampère Electro Chemical C°, celle-ci préconise de traiter la térébenthine par l'acide oxalique et de distiller ensuite, pour séparer le dipentène formé, du camphre et du bornéol qui ont pris naissance.

Dans le brevet 317.804 du 6 juin 1902, Magnier et Branger préparent le chlorohydrate de pinène solide, en faisant réagir l'acide chlorhydrique gazeux sur la térébenthine rectifiée par distillation sur la soude caustique. Ils traitent ensuite le chlorhydrate solide obtenu, par la soude alcoolique, préparant ainsi du camphène qui est lavé pour le débarrasser de la soude en excès et du chlorure de sodium résiduaire.

Le camphène est alors introduit dans un autoclave avec de l'acide sulfurique étendu chauffé,et soumis à l'action d'un courant électrique, qui décompose l'eau, en donnant naissance à de l'oxygène qui transforme le camphène en camphre.

Dans le brevet 321.861 du 20 septembre 1902, Schering traite, en autoclave, pendant vingt heures, à la température de 210°/220°, 10 kilos de chlorhydrate de pinène solide, par un peu plus que la quantité théorique d'ammoniaque alcoolique. Il se forme du camphène que l'on entraîne à la vapeur et qui est exempt de toute trace de chlore.

On peut substituer à l'ammoniaque alcoolique, l'ammoniaque aqueuse ou le gaz ammoniaque ; les rendements sont de 90 % en camphène.

Dans le brevet 321.864, du 20 septembre 1902, Schering a couvert l'emploi dans la préparation du camphène à partir du chlorhydrate de pinène, des sels d'acides gras et, en particulier, des savons.

Dans le brevet 328.009 du 27 juin 1903, la Société Uerdingen Lienau et C° couvre la préparation d'un chlorhydrate de pinène pur, en saponifiant les sous-produits qui se forment lors de la chlorhydratation et, cela, sans toucher au chlorhydrate.

Elle utilise, comme saponifiants, l'eau, les acides dilués, les carbonates alcalins ou alcalino-terreux.

Dans le brevet 328.009, addition 1324, du 19 décembre 1903, cette même Société préconise, comme moyen de purification du chlorhydrate de pinène, l'emploi de l'acide sulfurique concentré.

Dans le brevet 339.504 du 30 avril 1904, la Société von Heyden a couvert le procédé suivant de préparation du bornéol, de l'isobornéol et du camphre.

Elle prépare les éthers de bornyl, en chauffant le pinène ou le camphène avec des acides monophénols aromatiques, comme l'acide salycylique à 110°.

Ces éthers, saponifiés par la soude sous pression, donnent du bornéol que l'on oxyde ensuite en camphre.

Dans le brevet 341.513 du 11 juin 1904, Schering oxyde l'iso bornéol, dissous dans un solvant non oxydable, comme le benzol, par une solution aqueuse de permanganate de potasse.

Dans le brevet 348.618 du 15 février 1905, Schmerbeer et Morane visent la préparation du chlorhydrate de pinène et sa purification ; ils obtiennent cette dernière en traitant le corps par 2 ou 3 % de permanganate de potasse.

Dans le brevet 349.398 du 23 mars 1905, Schering décrit un procédé de préparation du camphre en partant des éthers d'isobornyl. On les oxyde direc-

tement par l'acide chromique, en les maintenant en solution dans l'acide acétique. La réaction finie, on sépare le camphre formé par distillation.

Dans le brevet 349.815 du 12 avril 1905, la Société pour la fabrication des matières plastiques, prépare le camphène en traitant le chlorhydrate de pinène par la nicotine en solution alcoolique. La réaction se fait en autoclave, à 210° et dure quinze heures. On sépare l'alcool par distillation fractionnée et on lave à l'eau pour éliminer le chlorhydrate de nicotine. Le camphène est ensuite entraîné à la vapeur d'eau ; éthérifié et saponifié, il fournit du bornéol, que l'oxydation transforme en camphre.

Dans le brevet 349.852 du 13 avril 1905, Dubosc et Picquet transforment le chlorhydrate de pinène en éther campho1 formique, par fusion avec un biformiate. Cet éther est saponifié et fournit du bornéol qui, oxydé, donne du camphre que l'on purifie par les moyens usuels.

Dans le brevet 349.896 du 5 mai 1905, Béhal, Magnier et Teissier préparent à volonté du camphène ou de l'acétate d'isobornyl, en traitant en milieu acétique, le chlorhydrate de pinène par l'acétate de plomb desséché.

Pour cela, on chauffe à l'ébullition, pendant trente heures, à la pression ordinaire, 1.725 gr. de chlorhydrate de pinène, 5.000 gr. d'acide acétique cristallisable et 3.200 gr. d'acétate de plomb sec. On décante le précipité que l'on essore. La solution acétique distillée, neutralisée par la chaux et entraînée par la vapeur d'eau, donne le camphène qui, par oxydation, fournit le camphre.

Dans une addition, les auteurs de cette patente, proposent de n'employer qu'une molécule d'acétate de plomb sec au lieu de deux, et d'agir sous pression, en autoclave, à 140°, pendant trois heures.

Dans une autre addition, ils proposent de séparer le camphène, en refroidissant la masse à 0°, l'acide acétique cristallisant le premier à cette température.

Les mêmes auteurs ont trouvé que l'acide sulfurique réagit à froid sur l'acide acétique contenant du camphène en solution et le transforme en acétate isobornylique 10 à 15 c. d'acide sulfurique étant suffisants pour trois molécules de camphène.

Par saponification des acétates obtenus, on obtient l'isobornéol que l'on isole par entraînement à la vapeur d'eau. On oxyde ce dernier en camphre, à l'aide du permanganate en solution acétonique, le bornéol étant dissous dans l'alcool ou dans l'éther acétique.

Dans le brevet 352.888 du 15 juin 1905, Bœhringer et Shones préparent le camphre en oxydant une solution benzénique de bornéol par un courant de chlore en présence d'eau. Dans l'addition 4.663, au brevet principal, ils réagissent sur le bornéol, en suspension dans l'eau et réduit en poudre fine.

Ces procédés d'oxydation sont applicables aussi bien à l'isobornéol qu'au bornéol.

Dans le brevet 353.065 du 19 juin 1905, Schering couvre la transformation du bornéol en camphre par action de l'ozone. La réaction se fait à froid, en présence d'eau, le bornéol étant dissous dans l'éther de pétrole.

Dans le brevet 353.919 du 11 juillet 1905, Schering indique la possibilité d'arriver à l'oxydation du bornéol par l'emploi de l'air ou de l'oxygène.

On chauffe le bornéol vers 160° et on le transforme en vapeurs que l'on brasse avec 360 litres d'oxygène ; le brassage est déterminé à l'aide d'hélices en toile de cuivre, il doit être maintenu pendant trois heures. Le mélange de vapeurs et de gaz, au sortir de la chambre d'oxydation, est refroidi et le produit qui se condense, renferme 20 % de camphre. Le bornéol non oxydé rentre en fabrication.

A l'oxygène, on peut substituer l'air chaud, mais la réaction est moins complète et plus longue.

Dans le brevet 301.333 du 6 avril 1906, Dubosc vise la fabrication complète du camphre en partant de la térébenthine ; l'inventeur procède d'une façon quelque peu différente des autres procédés précédemment exposés.

Il expose, tout d'abord, que les terpènes constituent un groupe très important de corps isomériques, ayant la même composition élémentaire, mais se différenciant par un agencement interne des molécules communes, différent dans chaque terpène.

Il est donc nécessaire de modifier tout d'abord ce squelette pour le rendre identique à celui du camphre.

Après cette modification, il devient alors facile de souder au point convenable l'atome d'oxygène qui permettra de passer des terpènes aux carbonyles.

Ces points liminaires fixés, il est facile de se rendre compte pourquoi la synthèse du camphre comporte plusieurs périodes.

Les unes ont trait à la modification intra-moléculaire des terpènes par les actions chimiques ou thermiques, les autres ont trait à la fixation sur le terpène modifié de l'atome d'oxygène qui le transformera en camphre.

La modification intra-moléculaire a lieu, en deux phases, que l'on parte du pinène pur ou des essences de térébenthine de diverses provenances.

Dans la première phase, on pratique la chlorhydratation qui consiste à fixer sur les doubles liaisons du terpène, une ou deux molécules d'acide chlorhydrique. Dans la seconde phase, on obtient le camphène, en enlevant au chlorhydrate préalablement préparé, les éléments constitutifs de l'hydracide.

Dans la pratique, on doit tout d'abord procéder à la déshydratation parfaite du terpène, car la chlorhydratation ne se fait bien qu'en présence de corps anhydres ; cette déshydratation est facilement obtenue en traitant l'essence de térébenthine par le carbure de calcium.

La chlorhydratation se pratique ensuite en faisant passer un courant de gaz chlorhydrique sec et froid dans le terpène déshydraté.

Pour sa camphénation, on utilise un métal susceptible de donner avec l'atome chlore du chlorhydrate, un chlorure métallique et un oxydant susceptible de former, avec l'atome d'oxygène que l'on doit arracher au squelette du pinène, une demi-molécule d'eau : le choix du métal et de l'oxydant dépendent des conditions thermiques dans lesquelles on se trouve placé.

Pour 344 parties de chlorhydrate de pinène, on peut, par exemple, employer 65 parties de zinc métallique et 169

parties de bioxyde de baryum. Ce mélange est chauffé à 180°.

Le camphène obtenu est lavé à l'eau chaude, pour le débarrasser des sous-produits de la réaction, puis cryoscopé à 0°, température à laquelle il se solidifie.

Il est ensuite oxydé par la solution sulfochromique et fournit du camphre, que l'on purifie à la façon ordinaire.

Dans le brevet 362.956 du 20 avril 1906, la Société pour l'industrie chimique de Bâle, vise l'oxydation du bornéol en camphre.

Elle traite 100 parties de bornéol pulvérisé en suspension dans l'eau, par 200 parties de chlorure de chaux dissous dans 500 parties d'eau, en agitant fortement le mélange et en le chauffant, pendant 5 heures, en vase clos, à 80°.

Le camphre obtenu est séparé par sublimation.

Comme catalyseur, facilitant l'oxydation, on peut employer une petite quantité de bioxyde de manganèse.

Dans le brevet 36.598 du 12 juillet 1906, Von Heyden traite le chlorhydrate de pinène par des sels d'acides gras zincique, cuivrique ou ferrique, dissous dans un excès d'acide de la série grasse, en employant le chlorure de zinc comme catalyseur.

La réaction se produit à 100°, mais on a avantage à chauffer à une température plus élevée.

Dans le brevet 36.598 du 12 juillet 1906, Von Heyden préconise, comme agent d'oxydation susceptible de transformer le bornéol en camphre, l'acide nitrique chargé d'oxydes inférieurs d'azote. La présence de ces derniers corps est absolument nécessaire pour obtenir le camphre ; en leur absence, on arrive seulement à la formation d'une huile jaune, riche en nitrate de camphre.

Dans le brevet 368.170 du 22 septembre 1906, la Badische prépare le camphène en chauffant le chlorhydrate de pinène avec un phénolate ou un naphtolate alcalin, la réaction se fait quantitativement en 12 heures. On sépare le camphène produit par entraînement à la vapeur d'eau.

Dans le brevet 369.257 du 5 novembre 1906 la Société Bâloise de produits chimiques prépare le camphre à partir du chlorhydrate de pinène, en traitant ce corps par les sels anhydres facilement fusibles des acides contenus dans les corps gras, comme les sels d'acides oléique, stéarique, margarique, de cuivre, de manganèse, de plomb ou de mercure.

Le camphène ainsi obtenu est transformé en éther bornylique par l'acide oxalique anhydre qui, saponifié, fournit l'isobornéol et, oxydé, donne le camphre.

Dans le brevet 369.449 du 4 septembre 1906, la Clayton prépare le camphène, en traitant le chlorhydrate de pinène par la pyridine ou la quinoléine : les rendements atteindraient 90 %.

Dans le brevet 369.794 du 26 novembre 1906, Shukoff prépare des alcools et des éthers en partant des terpènes. Il les traite à 80°, pendant deux heures, par un mélange d'acide acétique glacial, d'acide linoléique et d'acide sulfurique : le mélange d'éthers bornyliques ainsi obtenu, est saponifié par la soude, et le bornéol ainsi obtenu, est oxydé en camphre.

Dans le brevet 370.293 du 15 décembre 1906, Dubosc a couvert la fabrication du camphre par l'emploi concomittant des formiates, de l'acide formique et du chlorhydrate de pinène; c'est la méthode industrielle que nous avons décrite plus haut et sur laquelle il n'est pas besoin d'insister autrement.

Dans le brevet 377.926 du 24 juillet 1907, la Société Bâloise couvre l'oxydation du bornéol en camphre par l'acide nitrique fumant.

Dans le brevet 385.341 du 10 mars 1908, Schmitz chauffe le camphène, sous pression, en solution acétonique, en présence d'acide sulfurique et en détermine ainsi l'hydrolyse en bornéol.

Dans le brevet 385.352 du 10 mars 1908, le même savant oxyde les alcoolats de bornéol par les peroxydes.

Le brevet 387.053 du 28 avril 1908, complète les détails de ce mode d'oxydation.

Dans le brevet 387.539 du 9 mai 1908, la Société pour l'industrie chimique de Bâle propose la transformation du bornéol en camphre par oxydation électrolytique.

Dans le brevet 392.011 du 14 septembre 1908, Austerweil emploie également l'électrolyse en présence d'acide vanadique et d'acide nitrique pour oxyder le bornéol en camphre.

Dans le brevet 392.182 du 18 septembre 1908, Le Roy prépare le chlorhydrate de pinène par action du chlore sec sur la térébenthine : il déchlorure le sel obtenu par la soude caustique en poudre et traite, par oxydation, le camphène s'isolant de cette saponification, pour le transformer en camphre.

Dans le brevet 393.504 du 28 octobre 1908, Mayer traite le chlorhydrate de pinène par les oxydes alcalino-terreux, en présence d'acides gras : Les éthers obtenus sont saponifiés par la chaux ou la soude, et le bornéol mis en liberté, est oxydé en camphre.

Dans le brevet 406.005 du 29 novembre 1909, de Boistesselin et Verly font réagir sur un mélange de térébenthine et de benzol, un corps oxydant comme le peroxyde de sodium ; après vingt-quatre heures de contact, ils séparent la couche benzolée qui contient du camphre, lequel est séparé par oxydation.

Dans le brevet 412.678 du 9 mai 1910, la British and Continental Camphor C° transforme le pinène en camphène, en faisant réagir les vapeurs de térébenthine, à des températures variant entre 100 et 300°, sur divers catalyseurs comme la silice ou l'alumine. Le camphre obtenu est purifié ensuite par cristallisation et sublimation.

Nous sommes loin d'avoir réuni la totalité des brevets qui ont été pris depuis vingt-cinq ans, à propos de la synthèse du camphre, car c'est par centaines qu'il faut les compter et bon nombre ne présentent même pas d'intérêt scientifique. Nous avons relevé seulement ceux qui nous ont paru susceptibles d'une application industrielle et, dans ce nombre, bien peu ont eu la sanction de la mise en fabrication. Tel a été, néanmoins, le cas des procédés Schering, Behal, de la Société Bâloise des produits chimiques et Dubosc, qui ont permis de fabriquer les quelques centaines de tonnes de camphre synthétique qui ont été jetées sur le marché depuis 1908.

André DUBOSC.
Ingénieur-chimiste.
(C. R.)

La "Parfumerie Moderne" et Grasse.

Une mise au point nécessaire.

Dans le numéro du 9 octobre dernier de notre confrère *La Revue de Grasse*, on pouvait lire sous le titre « Bulletin industriel et commercial », un article fort intéressant dans lequel se cachait une attaque assez vive contre *La Parfumerie Moderne*. Il n'y avait qu'un malentendu très certainement, mais nous avons cru devoir éviter qu'il s'accentue, et nous avons répondu à *La Revue de Grasse* en remettant les choses au point et rétablissant notre véritable situation d'organe de défense professionnelle sincère et impartial. Nous publions donc ci-dessous l'article de notre confrère et notre réponse précédée des quelques lignes d'excuse du rédacteur de *La Revue de Grasse*. Il est utile, selon nous, que nos lecteurs puissent juger à leur tour de notre passé et de nos intentions.

***

Revue de Grasse, du 9 octobre 1921 :

« Un cliché qui tend à devenir fastidieux est celui qui se recueille journellement au cours des quelques visites purement platoniques qui se font encore, par habitude, aux parfumeries.

Ce cliché est celui-ci, en réponse à qui s'informe sur l'état des affaires : « *On constate des tendances à la reprise* » ; ou bien cet autre : « *Il y a un léger mouvement* ».

Ces réponses sont des sortes de bulletins de santé délivrés sur l'état d'un malade.

De fait notre industrie vient de subir une de ces crises qui font date, et si un peu de mieux se manifeste on ne peut se réjouir d'un retour complet à la santé d'autrefois.

Fatalement, il en restera une anémie consécutive longue à vaincre, et qui sait même s'il y aura retour à la robustesse de jadis ?

Car, constatons-le, des éléments d'affaires manquent à l'appel, partis qu'ils sont pour d'autres rives.

Les menthes, par exemple, où les voyons-nous ? Un peu partout, mais il est un point de l'Italie qui s'en est fait le foyer, avec un type sensiblement l'égal du nôtre, tandis que l'Angleterre, l'Amérique et le Japon produisent, sur une immense échelle, des types bien différents qui, tous, trouvent leur place sur le marché.

Qu'en est-il du bon géranium de Grasse ? Compte-t-il toujours autrement que pour quelques rares charretées qui vont encore dans quelques usines où, peut-être même, ces pieds de *Maouvoroso* ne servent qu'à des *repasses* ? Et les roses, les roses de mai, notre bonne fleur grassoise, qu'une routine trop prolongée a laissé s'abatardir, sans doute, faute de sélections utiles et de soins de culture mieux appropriés, où est-elle ? En Bulgarie, tandis que chez nous, des surfaces immenses, inoccupées, pourraient la produire.

Toute la culture florale de notre immense bassin cultural va-t-elle petit-à-petit, et sans qu'on s'en aperçoive, se trouver limitée au jasmin et à la Tubéreuse ? Et les réactions sont-elles impossibles ?

Même si le danger est inévitable, parce qu'il est le résultat d'une force à laquelle rien ne peut s'opposer, n'est-on pas en droit de le signaler en donnant comme exemple les accomplissements du passé ?

Grasse n'avait-elle pas autrefois des tanneries nombreuses et prospères ? Où sont-elles ? A-t-on bien tout fait, dès les premières atteintes de la défaveur, pour lutter ?

Grasse avait ses gantiers ? Pourquoi se sont-ils laissé tuer ?

Grasse avait quelques foulages de feutres à chapeau. Plus rien.

Qu'est devenue la savonnerie chez nous ? Marseille, répond-on, avec ses importations de graines oléagineuses, a pu aisément, la vaincre, soit !

Mais Salon, par quel miracle, a-t-il pu se réclamer de centre producteur d'huile d'olive au point d'en exporter dix fois plus que Grasse qui paraît perdre pied toujours davantage en ce qui concerne cet article ?

Grasse, à notre humble avis, a toujours manqué de moyens de défense et si elle les a eus, et si elle les possède encore, elle les emploie trop mollement, parce qu'elle a trop confiance en sa force que l'on sape de tous côtés.

On ne se préoccupe pas assez de certain organe de la parfumerie visant à faire autorité, et qui sans mauvaises intentions, il faut le croire, tend à faire supposer que le centre de la Parfumerie n'est pas à Grasse, mais bien à Lyon.

Nous ne discuterons pas sur aucun des comptes rendus de cet organe ; il a le droit le plus incontestable à la parution, mais il est de notre devoir de signaler le danger qu'il constitue, sûrement, pour les intérêts de notre région.

Il est du devoir de notre industrie de se défendre. Se défendant elle-même, elle gardera à notre région le long prestige de son industrialisme et elle conservera le bien-être héréditaire dont se flatte notre pays.

Mais pour cela, il y a à faire. Des mesures préventives sont à prendre. Un sérieux organe de contre-partie aurait sa place aux fins de mener le bon combat.

Nous le répétons : Grasse, sans danger, ne peut se confiner aux ressources uniques des deux seuls éléments que nous citions plus haut et qui sont le jasmin et la tubéreuse.

Grasse doit se féliciter que certaine tentative de plantations de jasmin, au Maroc, ait donné un résultat négatif. Ce résultat se doit-il à des causes météorologiques et de terroir ? On ne sait.

Souvenons-nous toujours des industries que Grasse a perdues depuis moins d'un demi-siècle.

Un axiome de physique, le premier, nous dit qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Nous indiquons quelques causes. A ceux qui le peuvent, et qui le doivent, de parer l'effet.

S'imaginer que l'unique industrie qui survit à Grasse est à ce point puissante, que toute entreprise viendra se briser contre elle, est une erreur grave qui peut la mener à la catastrophe alors qu'autour de sa base les coups se multiplient, frappés, souvent par ceux-là même qui furent de ses fils et qu'a armés l'ambition — au fait légitime — des intérêts personnels et plus immédiats. »

Revue de Grasse du 23 octobre 1921 :

M. J. Gattefossé, ingénieur, rédacteur en chef de la revue mensuelle illustrée « LA PARFUMERIE MODERNE » *s'est cru directement visé par notre article du 9 octobre paru sous notre rubrique ordinaire* BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

Nous serions véritablement mal venu de jouer l'étonnement à la réception d'une lettre que M. Gattefossé nous fait l'honneur de nous écrire : — Cette intervention était un peu escomptée — et tout en regrettant la peine que nos observations, qui n'avaient aucune tendance, ont pu lui faire, nous nous félicitons, au définitif, que cet incident donne lieu, entre M. Gattefossé et nous, à des explications qui sont d'un grand intérêt pour notre industrie locale. Ces explications montrent que la Revue LA PARFUMERIE MODERNE *est le bon ouvrier de l'entreprise, alors que des opinions que nous avions recueillies et lesquelles — avouons-le, — avaient influé sur notre façon de voir, tendaient à le représenter comme l'artisan néfaste.*

Désormais il n'existera plus de malentendu entre la belle édition de M. Gattefossé et notre journal. Il n'existera plus qu'une confraternité infiniment agréable, scellée sur une communauté d'intérêts qui, comme le dit fort bien la lettre que nous publions presque in extenso, *sont français d'abord et de régions que ne sépare pas un abîme et qui ne demandent qu'à se tendre la main pour un effort commun et bien compris.*

Ed. H.

***

Lettre de M. Gattefossé :

Nous avons créé la Première revue de Parfumerie : nous avons été, par la suite, imités par les Anglais, les Américains, les Italiens, etc. Nous avons pensé, à cette époque, qu'il était indispensable de lutter contre la propagande intensive des Allemands qui savaient convaincre la clientèle étrangère de la supériorité des chimistes allemands. Nous avions aussi, comme chimiste, à défendre les Parfums de synthèse français, fort décriés à cette époque, comme vous vous le rappelez sans doute. Nous avons cru ne pas devoir nous désintéresser des produits naturels et si nous avons, par la suite, pris une réelle notoriété dans cette partie, c'est que notre Rédacteur en chef actuel, se spécialisant, est devenu à la fois un ingénieur chimiste et un botaniste de premier ordre, ce qui lui permet évidemment de traiter ces questions avec autorité.

Ce n'est donc pas dans le but de déplacer le centre de la Parfumerie que nous travaillons à Lyon ; c'est parce que Lyon est un centre intellectuel et agissant qui peut être pris comme modèle.

Certes, il existe une maison grassoise qui ne se désintéresse pas des questions scientifiques et qui publie un bulletin trimestriel remarquable, propre à faire échec aux bulletins des firmes de Leipzig. Mais, avons-nous eu tort de croire qu'un organe plus vivant, plus fréquent, pouvait aussi avoir son poids vis-à-vis de la clientèle mondiale ? Nous ne le pensons pas, puisque vous désirez, maintenant, créer une revue à Grasse.

Vous n'ignorez sûrement pas que nous avons toujours sollicité la collaboration grassoise et que, d'ailleurs, les industriels de votre ville ont largement répondu à notre offre : sur 25 maisons offrant des huiles essentielles dans notre revue, 12 sont de Grasse ou de Nice, sept de province et six de Paris. C'est démontrer que le centre de ce commerce est toujours dans votre rayon. Mais si la participation pratique de vos maisons nous a été accordée, en revanche nous n'avons pas eu à enregistrer souvent la collaboration de vos techniciens et spécialistes. Vous nous faites aujourd'hui grief de cette abstention qui a évidemment privé assez souvent l'industrie grassoise d'une tribune du plus haut intérêt.

Cette abstention, vous le savez aussi, a été commentée très diversement dans les pays étrangers, car nos clients ne parviennent point à comprendre l'esprit particulariste des Français ; il y a, en effet, souvent plus de jalousie entre deux concurrents français qu'entre un fabricant français et son concurrent allemand par exemple.

Il est impossible que les lecteurs nombreux, que nous avons dans votre ville, et même les dirigeants de vos syndicats, nous démentent quand nous affirmons que nous nous sommes mis constamment à leur disposition depuis 1907, et que nous avons toujours sollicité leur collaboration effective. Notre œuvre est cependant conçue assez largement et dans un but suffisamment national pour ne pas éveiller des susceptibilités si farouches. Et, d'ailleurs, vous ne devez pas ignorer qu'une telle organisation est loin de payer par elle-même et qu'il lui faut de larges subsides pour accomplir les travaux, les explorations, les recherches de toutes natures qui forment le fonds des articles substantiels indispensables à une revue technique. Nous a-t-on proposé quelquefois de participer à ces frais ? Nous trouvons, au contraire, à Lyon, les larges ressources utiles à cette œuvre nationale.

A Lyon, aussi, nous trouvons l'exemple de l'activité ordonnée, méthodique et cordiale ; c'est à Lyon que se sont fondées l'Association Industrielle Commerciale et Agricole, la Foire de Lyon, les Revues techniques, les œuvres scientifiques et sociales. Nous avons participé à toutes ces créations et cette émulation constante, cette mise en œuvre des devises d'Herriot : « Agir, Créer » ne nous a pas donné l'envie de quitter notre petite Patrie.

Pourquoi est-ce aussi à Lyon que se publient de nombreuses revues commerciales : *Soierie de Lyon, Journal de Médecine, Ganterie*, et tant d'autres. *Ganterie*, par exemple, dont les syndicats principaux sont à Millau, à Grenoble, à Paris, partout plutôt qu'à Lyon..., sans doute parce qu'on y trouve le milieu utile.

La clientèle étrangère admire, croyez-le bien, le travail acharné, assidu des savants, qui, selon elle, est indispensable aux progrès d'une industrie. Il existe, à Lyon, une classe de Chimie des Parfums ; nous n'avons pu y créer qu'un petit jardin d'essai faute d'un climat parfait, mais, en revanche, nous avons réuni une pléiade de savants, d'explorateurs, de chimistes, de botanistes, dont nous vous donnerons la liste prochainement. Les travaux de ces hommes sont indispensables à la prospérité de l'Industrie de la Parfumerie Française tout entière, et nous regrettons que vous ayez mis 15 ans pour vous en apercevoir et, qu'à ce moment-là, au lieu d'accepter nos propositions de collaboration, vous songiez à renouveler notre geste.

Non pas que nous essayions, le moins du monde, de vous détourner de vos projets ; Paris qui a toujours marqué, de son côté, quelque jalousie de notre effort lyonnais, a créé une *Revue de Parfumerie* ; nous y avons applaudi et nous nous sommes bien gardé de combattre cette jeune revue dont la façon de nous copier nous est souvent une véritable satisfaction. Mais nous nous élevons contre votre conception d'une *Revue de Contrepartie* (c'est votre expression) destinée à mener le Bon Combat, c'est vous qui le dites. Combat contre qui ? Contre nos concurrents étrangers, sans doute, conles méthodes désuètes de désunion, d'inertie, de mésentente, de lutte sociale.. si oui, nous ne pourrons que vous aider de tout notre cœur. Mais s'il s'agit de lutter contre nous, vous lutterez dans le vide, car nous avons su apprendre, sur un autre front, qu'un Français, même commercialement, ne voit jamais un ennemi dans un autre français.

Mais les périls que vous signalez dans votre article et que nous avons si souvent dénoncés, nous venions justement de les citer verbalement, à notre passage dans votre ville et, par une curieuse coïncidence, dix jours avant, environ, la parution de votre article. Nous avons, une fois de plus, proposé notre concours nous ne pensons pas encore, malgré votre « Bulletin », qu'il soit définitivement repoussé. Nous agissons, en ce moment, de toutes nos forces : nous pouvons, si cela vous plaît, arriver à des résultats pratiques et rapides. Si nous restons isolés de Grasse, notre labeur ne pourra, évidemment, s'exercer sur votre territoire... Nous vous disons une fois de plus : Agissons ensemble. Créez avec nous et ne nous faites plus grief d'avoir déjà accompli une partie de l'œuvre qui aurait pu être la vôtre.

Nous ne pouvons mieux conclure votre étude qu'en disant : Non, nous ne sommes pas un péril, nous sommes un exemple puisque vous voulez nous imiter. Il est fâcheux pour l'orgueil local, que cet exemple soit aussi une leçon ; mais encore une fois, nous avons appris, pendant la guerre, ce que peut l'Union, l'Entente, la compréhension réciproque ; nous devons penser qu'à cette heure tout n'est pas oublié de cette douloureuse époque ; nous nous mettons, encore une fois, publiquement, à la disposition du commerce grassois, pour la lutte générale contre la concurrence étrangère, pour le perfectionnement intérieur de notre industrie. Nous publierons, de notre côté, notre réponse : la clientèle internationale jugera.

Croyez, Monsieur le Rédacteur, à nos sentiments bien cordiaux.

J. GATTEFOSSÉ.

* * *

En ce qui concerne les cultures de plantes aromatiques au Maroc, nous devons ajouter quelques renseignements. Il circule beaucoup de fausses nouvelles à ce sujet.

Nous avons signalé, dès le mois de juillet 1920, le projet de culture du Rosier de Marrakech, à Amismiz (domaine du Goundafi), par une société marocaine en formation. Cette société anonyme chérifienne, dénommée « Société d'Amismiz » a été constituée, au capital de 2.000.000 de francs, en date du 2 avril 1921 seulement. Le fondateur en est M. Paul Guyot, président de la Chambre d'Agriculture de Casablanca ; les principaux administrateurs, d'après la *Vigie Marocaine* du 11 mai 1921, MM. Guyot, Morisson, vicomte Alain Le Guales de Mezaubran, E. Guillet de La Brosse, etc., etc., et M. Egret, bien connu à Marrakech. Les statuts de cette Société ne spécifient pas la culture du Rosier qui était en projet en 1920, mais seulement toutes exploitations agricoles.

Nous croyons que les essais de culture de plantes aromatiques au Maroc, en 1920-21, se sont réduits à la complantation de quelques hectares de Géranium et de Menthe.

Quant aux cultures de Jasmin du Maroc dont il est question avec tant d'insistance à Grasse depuis quelque temps, nous n'en avons pas eu connaissance, et elles n'existent certainement pas. Il en est peut-être de même de celles de Barcelone.

Il faut se méfier des canards africains ; nous n'avons qu'à reproduire l'information suivante, extraite d'un récent numéro de la *Dépêche Sfaxienne* et reproduite dans quelques revues depuis :

« Notre Afrique du Nord — notamment la Tunisie et le Maroc — est une pépinière de roses. Dans certains coins, au Maroc, dans le Haut-Atlas, prospèrent d'innombrables rosiers dont les fleurs sont renommées.

« Les Américains qui, depuis la guerre, ont appris à apprécier le Maroc, font la rafle des roses séchées sur le marché marocain et expédient chez eux les plus beaux plants de roses des oasis du S'Koura et de Daddès. »

Nos études de 1920 sur cette question nous permettent d'affirmer que ces deux oasis sont encore plus inaccessibles pour des Américains que pour nous-mêmes.

* * *

Pour conclure, nous nous félicitons également de cette mise au point, et remercions M. Ed. Hugues d'avoir accompagné la publication de notre réponse de paroles de paix et de concorde. Nous n'aurons pas attendu, jusqu'à ce jour, pour considérer la *Revue de Grasse* comme un excellent confrère, puisque toujours, nous avons défendu les mêmes causes, — mais, néanmoins, il nous est agréable d'apprendre que désormais, il y aura réciprocité. C'est donc avec l'espoir de nous retrouver unis dans le même effort pour l'amélioration de la situation actuelle et pour la prédominance de l'industrie française de la Parfumerie dans le Monde, que nous affirmons notre sympathie pour notre confrère comme pour toutes les organisations grassoises qui tendent aux mêmes buts.

Jean GATTEFOSSÉ.
(C. R.)

Avis.

En vue de la fusion possible de la Société de secours mutuels « Union mutuelle de la Parfumerie française » et de la Société de retraites et de secours mutuels « La Parfumerie et Savonnerie française », les intéressés peuvent, dès maintenant, envoyer leurs objections au siège social de l'U. M. P. F., 11, rue Vézelay, Paris, VIIIe.

SAVONNERIE.

Le Cocotier et ses Ennemis.

Le cocotier est un palmier élancé, ne dépassant guère 25 mètres, au stipe mince, faiblement renflé à la base. Le tronc en est toujours incliné de 15° environ, quelle que soit la direction ou l'intensité des vents dominants ; ce caractère lui est spécial.

Les feuilles pennées, très belles, atteignent 4 mètres de long ; ces feuilles ou « pencas » tombent lorsqu'elles vieillissent et meurent et laissent une cicatrice semi-circulaire. Les fleurs mâles et femelles sont réunies en une même inflorescence.

Le fruit ou « noix de coco » est une drupe ovoïde de dimensions très variable, suivant les variétés et pouvant peser plusieurs kilos.

Il est entouré d'un mésocarpe charnu et fibreux, qui devient très dur en vieillissant. L'endocarpe est très dur également, marqué à la base de trois points ou «yeux», de moindre épaisseur, correspondants aux trois pistils.

Avant sa maturité la noix de coco contient un liquide blanc, opalin et sucré, qu'on utilise couramment comme boisson rafraîchissante (eau de coco). Dans la partie périphérique de cette graine (albumine), est un tissu d'abord gélatineux qui durcit progressivement en absorbant une partie des principes contenus dans l'eau de coco.

Ce tissu, joint à l'embryon, constitue l'amande ou masse de la noix de coco, qui tapisse la paroi intérieure de la coquille, sur laquelle elle se durcit, laissant dans le centre de la graine une grande cavité. Cette masse, quand la noix de coco est « faite », c'est-à-dire en pleine maturité, si on la coupe en lamelles, est de couleur blanche, oléagineuse et possède une saveur particulière qui plaît à beaucoup de personnes, mais est indigeste. Coupée en lamelles et desséché rapidement en vue d'éviter toute altération, elle reçoit le nom de «coco desséché»; quand on la sèche en morceaux ou tout entière, dans des buts industriels, elle constitue le « Copra », d'où l'on extrait l'huile ou beurre de coco.



Plantation de cocotiers à CUBA.

On connaît actuellement 25 ou 30 variétés de cocotier. Leur distinction repose sur la forme et la nature du fruit ; comme pour le dattier, il faut être très expert pour les discerner avec exactitude.

On admet que le cocotier a besoin, pour prospérer, d'une température moyenne uniforme de 27° et d'une chute d'eau annuelle de 1 m. 50 à 2 mètres ; dans les terrains sablonneux, cette chute d'eau est un minimum.

Il exige une forte insolation et une atmosphère marine constamment humide ; lorsque le cocotier ne reçoit pas directement les rayons solaires, il grossit du tronc à la base et donne très peu de fruits,



Radeaux de noix de coco descendant une rivière aux PHILLIPPINES.

Ses racines longues et charnues exigent un sol fin et perméable (alluvions grasses ou sablonneuses, dunes) ; il végète bien dans les sables coralins, et même dans les eaux saumâtres.

C'est certainement un halophylle, mais cependant on le rencontre parfois assez loin de la mer, et même à une certaine altitude ; notre collaborateur, M. H. Jumelle, Directeur du Musée colonial de Marseille, a prouvé, par l'examen de divers facteurs, qu'il est néanmoins toujours à tendances halophylles.

C'est ainsi qu'il croit parfois sur des sous-sols très aqueux où l'eau est chargée de sels alcalins.

Le cocotier se propage de semences, et on a obtenu, ces dernières années, d'excellents résultats par une sélection méthodique des graines employées à la propagation de l'espèce. Malgré tous les soins apportés au choix des noix de coco pour semence, il est nécessaire de les trier à nouveau, après germination et examen de la jeune plante.

On établit une pépinière de janvier à mai, dans un terrain très ameubli et riche, travaillé à la main à 50 centimètres de profondeur, ombragé et irrigable.

On place les noix horizontalement, en files séparées de 1 m. 20, chaque graine étant séparée de la suivante de 30 centimètres et recouverte d'une mince couche de terre (3 centimètres, par exemple).

On peut remplacer cette couche de terre par de la paille ou des feuilles sèches ; pour éloigner les insectes, on met sous les noix un mélange de coquilles de noix pilées et de sel marin. La germination se fait au bout de trois ou quatre mois ; on transplante quelques mois après, quand les jeunes cocotiers ont atteint 15 à 20 centimètres de hauteur.

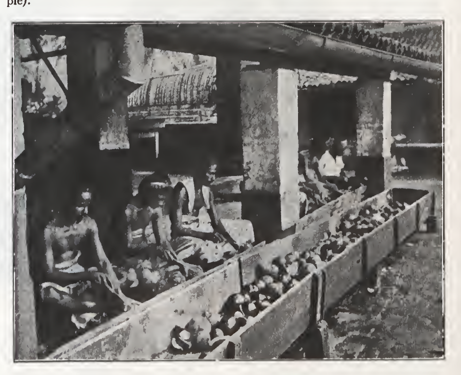
Cette transplantation peut ne se faire que 5 ans après, mais on conseille de n'attendre que de 5 à 8 mois seulement. On transplante d'août à novembre, ou de janvier à avril, c'est-à-dire en temps sec.

On laisse la noix avec la jeune plante, sa position, par rapport à celle-ci indiquant la profondeur de la mise en terre. On plante à la distance de 8 mètres, soit 144 cocotiers à l'hectare.

Pendant les premières années de la plantation, on arrache les jeunes arbustes sauvages qui pourraient l'envahir, et on sème des légumineuses ou des cacahuètes pour entretenir l'humidité.

La croissance du cocotier est très lente, et il faut compter n'obtenir une production rémunératrice qu'au bout de 5 à 10 ans, sous les tropiques, selon l'altitude et le climat.

A Ceylan, à Cuba, on emploie mainte-



Ouverture des *noix de coco* pour le séchage du *copra* à CEYLAN.

nant des engrais pour activer la croissance des cocotiers; on recommande surtout un mélange de sulfate d'ammoniaque, de kaïnite, de superphosphate, de chlorure de potassium et de farine d'os, dont la composition exacte a été donnée récemment par M. Miguel A. Valdivia dans « La Hacienda » Vol. XVI (mai, juin et juillet 1921).

Les inflorescences du cocotier apparaissent vers la sixième année, mais ne prennent leur allure normale que la onzième année.

La période de productivité atteint 100 ans pour certains arbres, plus généralement un maximum de 75 ans.

A Cuba, on a pour habitude de laisser les noix de coco tomber toutes seules. On les empile au pied des arbres jusqu'au moment du ramassage et de l'embarquement ; il vaut mieux, bien entendu, monter à l'arbre pour cueillir les noix sans les abimer.

La production moyenne de noix à Cuba est de 80 environ par arbre, mais elle peut atteindre 200. Toutefois, on peut prendre comme moyenne commerciale 50 noix par arbre. A Ceylan, les planteurs considèrent comme satisfaisante une production de 15 à 20 cocos jusqu'à 15 ans, et comme très normale, une récolte de 30 à 40 à partir de 15 ans; comme très bonne une production de 50 cocos sur les individus bien soignés et en pleine production.

A Cuba, on envoie les cocos à l'embarquement ou au marché après les avoir dépouillé de leur écorce fibreuse. Pour cela, après la récolte, une fois les noix mises en tas, pour la commodité des ouvriers, on commence l'écorçage dans le pays même de la récolte, à coups de machète.

On trie également les noix en trois catégories, selon leur diamètre moyen. On compte que le prix de 18 dollars le mille de noix de coco est un bon prix moyen ; cependant, actuellement, les bonnes qualités de Cuba valent près de 45 dollars.

Le cocotier est menacé par de nombreux ennemis. Une espèce de rat édifie son nid à la base des pétioles et dévore le cœur et les noix tendres ; on peut l'empêcher de grimper à l'arbre en disposant, à mi-hauteur du tronc, une feuille de zinc ne forme d'entonnoir renversé. Dans les pépinières, on peut détruire cet animal avec de la farine de maïs sucrée et empoisonnée à la strychnine.

Dans l'Inde et les Iles du Pacifique, le cocotier est surtout attaqué par le « crabe de cocotier ». Ce curieux crustacé terrestre (*Birgus Latro*) va arracher des noix aux régimes et les brise avec ses puissantes pinces. Un crabe consomme 2 à 3 noix par jour, et lorsque ces bêtes pullulent dans les plantations, elles deviennent un véritable fléau; par bonheur, les indigènes sont très friands du crabe de cocotier et lui font une chasse acharnée.

Deux coléoptères, vulgairement appelés « rhinocéros » ou « cucarachon », attaquent le cocotier. Ce sont le *Strategus Anachoreta* Bur. et le *Strategus Titanus* Fab., gros insectes brun foncé, les mâles portant une ou trois fortes cornes. Leurs larves mangent le bois pourri et les racines des jeunes cocotiers de deux à trois ans ; les insectes parfaits fréquentent le feuillage de l'arbre.

Le meilleur mode de destruction employé contre eux sont les pièges lumineux maintenant répandus partout pour supprimer les coléoptères et les lepidoptères. Les Cucurachons ne fréquentent guère que les plantations américaines ; ils sont remplacés dans le reste du monde par l'*Oryctes Rhinocéros* bien connu des tanneurs français qui le rencontrent en abondance dant le tan. Cet insecte attaque le cœur de l'arbre et provoque ainsi d'immenses dégâts. (1)

Plus destructeur encore est le chara-

Pépinière de cocotiers. — Les jeunes plantes sortent des noix sous un épais ombrage.

(1) Voir de magnifiques illustrations dans *Bull. of. Imperial Institute*. Vol. XIX, n° 2 (1921), planches 2 à 7.

çon rouge des palmiers (*Rhinocophorus palmarum*) qui se rencontre en Amérique et aux Antilles et fait ses ravages à l'état de larve. A l'état parfait, les femelles déposent leurs œufs à la base des pétioles foliaires, et une fois écloses les larves perforent le tronc, creusant des galeries profondes jusqu'au cœur de l'arbre.

A Cuba, on a observé d'autres *Rhinocophorus* moins dangereux et encore : *Aspidiotus destructor* Sijn., *A. cocotiphagus* Marl., *Chrysomphalus ficus* Ashm. l'ennemi des orangers, et un puceron : *Cerataphis latania* Per.

On connaît bien un insecte capable d'attaquer et de détruire les précédents, c'est le *Chilocorus Cacti* ; malheureusement sa larve est elle-même attaquée par des guêpes qui l'empêchent de prospérer.

La présence de tous les insectes cidessus cités favorise surtout la propagation des maladies du cocotier en l'affaiblissant. On emploie depuis peu avec succès, pour leur destruction rapide, des savons résineux chargés de pétrole ou de nicotine ; c'est l'équivalent des « savons-pyrèthre » « et « cryptol » aux résines aromatiques préconisés en France.

Les fourmis blanches et les termites attaquent encore le cocotier dans les Antilles, dévorant les noix fraichement semées ; on applique des solutions sucrées arsenicales pour les empoisonner.

Nous citerons encore quelques ennemis plus localisés du cocotier : *Eurytrachelus pilosipes, Xilotrupes nimrod, Trychogomphalus Semilinki, Brontispa Frogatti*, aux Iles Salomon ; *Rhina barbirostris*, dans la Guyane Anglaise ; *Rhina nigra*, à Madagascar ; *Padraona chrysozoma, Thosea cinerea marginata* (lepidoptères), aux Philippines. Enfin, dans le nord-ouest de Madagascar, la plupart des ravages attribués jusqu'à présent à l'*Oryctes* seraient dus à un *Hylecoetus* indéterminé.

La plus importante maladie du cocotier, appelée « Tache des feuilles » est due à un champignon inférieur : *Pestalozzia palmarum* Cook. Elle provoque la mort des feuilles, mais non de l'arbre, qui continue à végéter dans de mauvaises conditions d'assimilation chlorophyllienne, ce qu'on observe pour le rosier de Grasse par exemple.

Une terrible épidémie, à Java, en 1908, a permis d'étudier en détail cette maladie, mais le remède n'est pas encore trouvé, les bouillies bordelaises restant insuffisantes.

Une autre maladie dite « pourriture du cœur » est le véritable fléau des cocoteraies du Cuba où elle fut observée la première fois en 1867-1870 et faillit détruire, en 1906, les fameuses plantations de Baracoa.

Depuis quelques années, elle s'étend à la Jamaïque, à la Trinité et aux autres Antilles, détruisant les plantations dans le court espace de 3 à 4 ans.

Elle serait due à une bactérie non encore isolée, et provoque la chute des jeunes noix, le jaunissement et la pourriture des feuilles, la pourriture du cœur.

Lorsque le cœur est atteint, l'arbre est perdu. On lutte actuellement contre cette maladie par le feu, détruisant rapidement les plantations attaquées, ou seulement suspectes. L'emploi des variétés les plus résistantes à cette infection, des barrières contre le vent, des séparations entre les arbres, l'incinération des débris, etc., précautions et mesures de préservation réalisées à la lettre par tous les planteurs d'un district, réduiront les pertes dues à cette maladie. A la Trinité et à la Jamaïque, des mesures énergiques des gouvernements sont arrivées à circonscrire le fléau et à le rejeter rapidement de ces îles.

Ces lignes, rédigées à l'intention de de nos lecteurs, planteurs sous les tropiques, pourront être complétées sur leur demande, de l'envoi de renseignements plus précis, par notre collaborateur M. Jumelle, spécialisé dans l'étude des plantes oléagineuses tropicales.

J. de LORGUES.

(C. R.).

Bibliographie.

Dosage par acétylation du bornéol et de ses dérivés alcoylés. Martin. *Journ. Phys. Chim.* 1921. *XXIII*. 7° ser. *p.* 168.

Un nouveau procédé pour la fabrication de l'acide benzoïque. McKee et Strauss *Chem. Metallurgical Engen.* 1921 *in Rev. Chim. indust.* 30° *an. No* 358, *p.* 305 (*oct.* 21).

L'emploi des parfums en savonnerie. *Bull. Mat. Grasses. Inst. Colon. Marseille.* 1921. *n°* 5-6. *p.* 105.

Culture des plantes à parfum dans le Var. J. Gattefossé. *Bull. Sté Agric. Com. Ind. du Var.* 1921. *t. XXV. p.* 109.

Les Roses de Marrakech. J. Gattefossé. *Rev. agric. Afriq. Nord.* 1921. 19° *an. n°* 108. *p.* 654-660.

Les plantes aromatiques du Maroc. J. Gattefossé. *Rev. agr. Afriq. Nord.* 19e *an. n°* 104. *p.* 591-598.

Utilisation des Eucalyptus dans le Nord de l'Afrique. Dr Trabut. *Bull. Station Recherches forestières Nord Afrique.* t. 1. fasc. 6 (Juin 1921). p. 202-210.

Les mimosas, culture dans l'Afrique du Nord. G. de Magnin. *Rev. agr. Afriq. Nord.* 19e *an. n°* 104. *p.* 586.

Sur l'isomerisme géométrique de l'Isosafrol. Shoichiro Nagai, Kogakushi. *Journ. of the College of Engin. Tokyo Impérial Inst.* Vol. XI ; n° 4 (Sept. 1921). p.p. 83-110.

La Rédaction de la *Parfumerie Moderne* réorganise actuellement son service de recherches bibliographiques. Elle recevait déjà plus de 350 revues techniques et scientifiques du monde entier ; dorénavant ce service de dépouillement sera très augmenté et nous donnerons prochainement quelques détails sur son fonctionnement.

En attendant, nous prions nos lecteurs d'excuser l'insuffissance de cette rubrique dans nos derniers numéros, le présent inclus. Nous remercions nos grands confrères, *La Vie Technique et Industrielle, La Revue Scientifique, L'Industrie Chimique, L'Agronomie Coloniale*, etc., des comptes rendus précis qu'ils donnent assez régulièrement de nos articles scientifiques originaux.

P. M.

Méthode de dosage rapide de l'Acidité de l'Huile de Palme.

Sur la demande qui lui en a été faite par quelques-unes des principales entreprises exportant l'huile de palme d'Afrique Occidentale ou Equatoriale, l'Institut colonial de Marseille a recherché s'il ne serait pas possible de combiner une méthode permettant de se rendre compte facilement de la teneur en acides gras de ces huiles au moment de l'achat aux indigènes.

M. A. Stieltjés, chef du Service des études industrielles de cet Institut, a exposé dans la note ci-dessous un mode opératoire qu'il a combiné à cet effet.

Il s'est préoccupé avant tout de la simplicité de l'opération de manière à pouvoir la confier même à un indigène et d'éviter l'emploi d'appareils compliqués (balance de précision, etc.). En outre il a cherché à réaliser une vitesse opératoire permettant de procéder au dosage pendant les opérations d'achat.

Ce procédé ne permet qu'une approximation de 5 %, mais elle est suffisante pour guider les achats.

Il a paru à l'Institut colonial d'autant plus intéressant de préconiser une méthode de ce genre, qu'il résulte d'une communication qui a été faite par M. Paul Tingey, au Congrès de la dernière Exposition des caoutchoucs de Londres, qu'il lui a été impossible de faire procéder à la Côte, même avec l'assistance du Gouvernement Anglais, à des dosages d'acidité d'huile de palme, faute du matériel nécessaire (*West Africa* 25 juin).

***

Le dosage de l'acidité de l'huile de palme par la méthode ordinaire nécessite l'emploi d'une balance et des calculs qui en font une opération qui n'est pas absolument simple et qui prend environ un quart-d'heure.

Afin de rendre plus simple ce dosage pour permettre de l'effectuer dans les opérations d'achat dans les pays de production, nous avons cherché à modifier la méthode ordinaire de façon à la rendre extrêmement simple et pratique, en supprimant tout calcul et toute pesée. Nous avons adopté pour densité de l'huile de palme la valeur 0,9, ce qui n'est pas loin de la vérité pour les températures auxquelles on opérera. L'exactitude est évidemment diminuée, mais reste néanmoins très suffisante puisque l'on obtient l'acidité avec une erreur qui ne doit pas dépasser 5 %.

Un opérateur un peu exercé ne mettra pas plus de cinq minutes pour effectuer une détermination et, avec un matériel suffisant, deux opérateurs doivent pouvoir faire, par cette méthode, au moins 30 dosages en une heure.

Matériel.

Un support en fonte avec pince double pour supporter les deux burettes.

Une burette à robinet portant des graduations de 0 à 80 de haut en bas. Cette burette a environ 50 cm. de hauteur et chaque degré correspond à une contenence d'un demi cm3.

Une petite burette à robinet portant un simple trait (qui correspond à une contenance d'environ 7,8 cm3).

Deux fioles coniques dites fioles d'Erlenmeyer d'une contenance d'environ 200 cc. chacune.

Un agitateur en verre.

Produits Chimiques.

Un dissolvant qui peut être de l'alcool à 90 % ou de l'alcool à brûler.

Une solution demi-normale de soude caustique.

Une solution alcoolique de phénolphtaléine à 1 %.

Mode Opératoires.

1° Verser 40 à 50 cm3 d'alcool dans une des deux fioles (fiole 1), ajouter quelques gouttes de phénolphtaléine, puis laisser tomber goutte à goutte un peu de solution de soude jusqu'à apparition d'une teinte rose très légère.

2° Remplir la grande burette de solution demi-normale de soude un peu au delà de 0, puis ouvrir le robinet et laisser couler goutte à goutte jusqu'à ce que le niveau soit exactement en face du trait 0. Le bec en verre au-dessous du robinet est alors *plein* de la solution de soude.

3° Remplir la petite burette de l'huile de palme à essayer (si nécessaire chauffer au préalable l'huile au bain marie à 40-50° pour lui donner la fluidité nécessaire) jusqu'à ce que le niveau soit exactement en face du trait gravé sur la burette. Si l'on a dépassé ce niveau, enlever un peu d'huile avec du papier buvard, mais non en faisant couler par le robinet : le bec en verre effilé au-dessous du robinet devant rester vide.

4° Placer la fiole vide (fiole II) sous la petite burette, ouvrir le robinet de façon à laisser couler l'huile. Remplir la burette avec le contenu de la fiole I et laisser couler dans la fiole II. Répéter ce lavage de burette plusieurs fois jusqu'à épuisement du contenu de la fiole I et recueillir toujours les produits de lavage dans la fiole II.

5° Agiter la fiole II pour faire fondre complètement l'huile dans l'alcool, puis la placer sous la grande burette.

6° Faire tomber goutte à goutte la solution demi-normale dans la fiole II en agitant constamment cette dernière jusqu'à ce que l'on obtienne *dans la masse* une teinte rose persistante. Le dosage est alors terminé et il suffit de lire la graduation de la burette correspondant au niveau supérieur du liquide. Ce nombre représente l'acidité de l'huile examinée (en acide oléique).

Recommandations.

1° Placer les burettes bien verticales.

2° Conserver la solution demi-normale de soude dans des flacons en verre jaune bien bouchés et ne pas se servir de solutions trop vieilles (pas plus de quelques mois).

3° On peut laisser la solution de soude dans la burette pendant quelques jours à condition de boucher soigneusement cette dernière avec un bouchon en liège ou en caoutchouc.

4° Après un dosage, il peut arriver que la teinte rose obtenue disparaisse au bout d'un certain temps. Cela n'a aucune importance et il faut considérer le dosage terminé quand on a obtenu un une teinte rose persistant pendant une demi-minute environ.

Le chef de service des études industrielles,

A. Stieltjes.

Comm. de l'Institut colonial de Marseille.

Sur l'essence de racines de Violette.

MM. Goris et Vischinac, ayant remarqué que des racines fraîches de *viola odorata, froissées,* laissent dégager l'odeur de violette, pensèrent que ce phénomène est dû à des *glucosides,* qui sous l'action d'un ferment soluble, contenu dans la plante, se dédoublent et mettent en liberté le principe odorant.

Cette constatation pouvant avoir un grand intérêt dans l'industrie des essences, les auteurs demandèrent à la *Maison Roure-Bertrand Fils*, de Grasse, de vouloir bien mettre à leur disposition la matière première nécessaire, et faire à l'usine les premiers traitements, d'après leurs indications. Nous allons résumer la suite des manipulations et les résultats obtenus dans ces recherches :

122 kilos de racines, récoltées en mars, dans la région de Grasse, stérilisées, puis épuisés par l'alcool bouillant, additionné de carbonate de soude, donnèrent, après distillation de l'alcool, un extrait très riche en chlorophylle, qui fut traité de la façon suivante :

Epuisement par portion de 500 gr. d'éther acétique hydraté, opéré à l'ébullition, et répété 3 fois, pour chaque portion ; distillation des fractions d'éther réunies, et épuisement du résidu vert à l'eau chaude ; la chlorophylle reste insoluble ; filtration de la solution aqueuse et lavage à l'éther, à 8 reprises, jusqu'à ce que le liquide aqueux ne cède plus rien à l'éther, ce dernier enlève une huile jaune à odeur aromatique. On obtient donc, d'une part, une *solution aqueuse glucosidique,* et, d'autre part, une *huile essentielle,* étudiées séparément.

L'*essence* est partiellement soluble dans la benzine. Celle-ci ,évaporée, laisse une masse cristalline qui est reprise par le carbonate de soude, filtrée et précipitée par l'acide chlorydrique : épuisant ensuite par l'éther, on obtient, après évaporation du solvent, une masse cristalline se colorant en vert par le perchlorure de fer dilué. La partie de l'huile insoluble dans la benzine est soumise à la saponification par la potasse alcoolique. On distille l'alcool, reprend le résidu par l'eau, et lave à l'éther, puis on met en liberté l'acide formé par addition d'acide chlorhydrique. On épuise la solution par l'éther, sèche le liquide éthéré sur du sulfate de soude anhydre, filtre la solution et distille l'éther. Le résidu obtenu est recristallisé dans une petite quantité d'éther de pétrole bouillant. On obtient des cristaux d'acide salicylique faiblement colorés en jaune, fusibles à 152°, et donnant toutes les réactions de l'acide salicylique (coloration violette par le perchlorure de fer, et sublimation avec dégagement d'odeur de phénol). La racine de violette contient, par conséquent, une très faible quantité d'un éther salicylique, probablement du salicylate de méthyle. Ce fait, d'ailleurs, été déjà signalé par Desmoulières, en 1904.

Voici le traitement de la *solution aqueuse glucosidique* : On la débarrasse de l'éther au bain-marie ; la ramène, après refroidissement, au volume d'un litre correspondant aux 122 k. de racines. L'action fermentative est alors étudiée sur ce liquide.

L'examen du pouvoir rotatoire est fait après défécation du liquide, avec 1/10e de son volume de réactif Courtonne, et le pouvoir réducteur est déterminé ensuite, sur la même prise d'essai, par le procédé de Bertrand. Voici les résultats obtenus : Pouvoir rotatoire — 0°,44' ; 20cc de la solution correspondent à 32 mgr de glucose.

Ce liquide, additionné d'un cristal de thymol, et de 2 gr. d'invertine, est abandonné à l'étuve à 35°. Au bout de 5 jours, la déviation ne variant plus, on fait de nouvelles observations : Pouvoir rotatoire, — 0°,32'; 20cc de la solution correspondent à 18 mgr de glucose.

Ce traitement préliminaire a pour but d'hydrolyser la petite quantité de saccharose, qui aurait pu se trouver dans l'extrait à l'éther acétique, et gêner la détermination des glucosides proprement dits. Or, la déviation, après action de l'invertine, a été ramenée sur la droite au lieu d'aller sur la gauche, comme cela se serait produit s'il y avait eu du saccharose dans la solution. L'invertine a donc agi sur un corps autre que le saccharose et a ramené la déviation de 0° 12' vers la droite.

Le liquide a alors été additionné d'un gramme d'émulsine en vue de rechercher les glucosides dédoublables par ce ferment. Le résultat a été négatif.

On a fait alors agir, à l'étuve, sur la solution, 1% de poudre fermentative de la racine lavée à l'alcool et à l'éther, en vue d'éliminer le glucoside et l'essence. Pour tenir compte de l'action propre de la poudre sur la lumière polarisée, et la liqueur de Fehling, on a préparé une solution témoin contenant uniquement 1 % de poudre fermentative. Cette solution a été placée à l'étuve, à côté de l'autre.

Au moment de la détermination, ce liquide possédait un pouvoir rotatoire de + 0° 12', dont il faut tenir compte dans l'évaluation de la déviation de l'extrait. Son pouvoir réducteur, par contre, a été nul.

Le pouvoir rotatoire initial de la solution d'extrait de racine, qui était de — 0° 32', est passé à — 0° 12'. Il y a donc un recul vers la droite de 20'.

Mais en tenant compte de la déviation droite du témoin, qui est égale à + 0° 12', le recul à droite, dû à l'action fermentative, est de + 0° 8'. Le pouvoir réducteur a peu varié, et on ne peut, de ce qui précède, tirer aucune conclusion bien nette.

Il est, cependant, à présumer que la racine de violette renferme une petite quantité de glucoside, et l'on peut attribuer à son dédoublement, sous l'action de la poudre fermentative, la faible variation du pouvoir rotatoire constatée, et l'apparition d'une essence à odeur forte.

Si, en effet, après action de la poudre fermentative, on épuise à nouveau, par l'éther, on enlève à la solution aqueuse une petite quantité d'essence à odeur aromatique.

Antonin ROLET,
Ingénieur agronome. (C. R.)

Avis.

Nous avons le plaisir de signaler que M. Alphonse *Lévy*, de la firme *Lévy Frères*, 32, rue des Marais, *Paris X*e, vient d'être nommé Président de l'« Union Nationale des Combattants », section du Xe arrondissement de Paris.

Nos très sincères félicitations.

INFORMATIONS.

MAROC.

Industrie locale des Parfums sans alcool et des huiles parfumées et commerce de ces produits.

Elle se résume dans la fabrication de quelques eaux parfumées ; la distillation, très simple, n'est jamais poussée très loin ; on n'obtient pas d'essence et on ne fait pas d'huiles parfumées.

Cette industrie est du reste à peu près exclusivement familiale et le résultat de la distillation est utilisé dans la famille même.

Des chaudières en cuivre ou des marmites en fer battu spéciales, de contenance très variable, sont les appareils employés.

Ces chaudières ou ces marmites sont munies d'un couvercle concave, la concavité étant tournée vers le haut, et dont le bord inférieur se relève en forme de gouttière circulaire ; à l'intérieur du couvercle, cette gouttière est pourvue d'un robinet. Le couvercle de la marmite sert en même temps de fond à un récipient supérieur, contenant de l'eau de refroidissement et possédant deux robinets.

Les pétales de rose, quelquefois les fleurs de jasmin, les fleurs d'oranger, d'autres fois, mais rarement, les fleurs et les feuilles d'une variété très odorante de géranium sont mis dans la marmite avec de l'eau en quantité correspondante aux besoins du moment de la maison.

On chauffe ensuite jusqu'à ébullition ; la vapeur d'eau aromatisée par les fleurs s'élève jusqu'au couvercle et entre en contact avec la paroi refroidie par l'eau du récipient supérieur ; elle se condense et ruisselle le long de cette paroi et tombe finalement dans la gouttière, d'où elle coule jusqu'au robinet et enfin dans un flacon attaché au robinet.

Si l'opération se prolonge, pour obtenir une grande quantité d'eau parfumée, il y a lieu de vider l'eau du récipient supérieur pour en mettre de la froide.

La quantité produite à chaque distillation, comme il a été dit plus haut, dépend seulement des besoins actuels et de la consommation de chaque famille.

Il va sans dire aussi que la qualité obtenue varie suivant le moment de la distillation auquel on l'a obtenue. Pour dix kilogs de fleurs d'oranger, par exemple, on obtient deux litres, les premiers de bonne eau parfumée, les deux ou trois litres suivants sont de qualité médiocre; il est inutile ensuite de pousser l'opération plus loin.

La distillation n'est jamais poussée assez à fond pour que soit recueillie l'essence de rose ou l'essence de néroli. Dans certains cas, capendant, afin d'obtenir des eaux d'un parfum plus concentré, l'eau recueillie est distillée plusieurs fois sur des fleurs fraîches, et il arrive que quelques gouttes d'huile essentielle soient entraînées au cours de la distillation et surnagent à la surface du liquide. C'est ce que les indigènes appellent « l'âme de l'eau ».

Les eaux de rose, de fleurs d'oranger, de jasmin, sont les plus courantes ; elles se consomment pour la toilette en quantités respectables, mais ne donnent lieu à aucun commerce.

Parfums sans alcool et huiles parfumées d'importation

FEZ

Le souk el Ghalia ou souk des parfums comprend quelques boutiques adossées à la mosquée de Moulay Idriss. Quelques autres boutiques sont disséminées dans la Kissaria.

Les mêmes parfums que ceux signalés précédemment, les seuls convenant à la clientèle indigène, y sont mis en vente sous forme d'essences et d'huiles parfumées.

Chaque marchand ne possède que de très petites quantités de parfums ; les rayons de sa boutique sont surtout occupés par les flacons minuscules dans lesquels il détaillera sa marchandise, et par les petits récipients en os pour renfermer les parfums en poudre. Il reçoit par quelques unités à la fois les flacons d'essence ou d'huiles, qui font l'objet de son commerce ; l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, sont les pays qui alimentent les boutiques du souk el Ghalia. Les essences et huiles de rose et de jasmin sont principalement de provenance algérienne ou tunisienne ; l'Egypte envoie surtout les produits extraits du géranium.

L'expédition se fait par colis postaux, en série de 12 petits flacons rangés, sur un lit d'ouate, dans les casiers d'une petite boîte en carton. Le couvercle de la boîte porte une étiquette avec nom et adresse de la maison, des guirlandes ou autres fioritures en bordure, le plus souvent, la mention : « Parfums ou essences sans alcool », avec, parfois, la traduction en arabe, de cette mention.

Une maison a même fait figurer, au centre de l'étiquette, une femme tenant une fleur, mais cela paraît être une exception.

Pas de couleur préférée pour les étiquettes.

Les flacons contenus dans ces boîtes sont de dimensions courantes, environ 3 à 5 et 6 cm de hauteur sur 2 ½ à 4 de circonférence, bouchons en liège avec capuchon en métal doré, argenté ou en parchemin. Une petite étiquette, le plus souvent très simple, avec seulement le nom du produit contenu, complète l'ensemble.

Des boîtes et des parfums ont été ainsi présentés par la maison Gattefossé et Fils de Lyon ; MM. Peyronnet, Paris, Usine à Bordeaux (essence concentrée de jasmin, ambroisie) ; Parfumerie Velia, 11, rue d'Enghien (cassis, essence de rose), mais il ne semble pas, en raison de leur prix trop élevé, sans doute, que ces maisons aient eu un succès énorme ; la préférence serait pour les produits venant de l'Afrique du Nord, envoyés en flacons cylindriques dans des boîtes en fer blanc, le flacon étant entouré d'un bourrelet d'ouate isolé de la boîte par un carton ondulé. Les parfums, arrivant d'Egypte, sont plus généralement contenus dans de petits bidons en fer blanc, avec bouchon métallique revêtu de liège à l'intérieur, et se vissant sur le goulot du bidon. Flacons et bidons contiennent ½ litre environ, les revendeurs les reçoivent par unité en colis postaux, parfois en caissettes de plusieurs bidons ou flacons.

Les essences et huiles sont ensuite distribuées au fur et à mesure des achats, dans de tout petits flacons cylindriques des dimensions déjà citées, provenant en particulier de France, munis d'un simple bouchon de liège que le marchand recouvre d'un léger tampon d'ouate. Ces flacons reviennent vides et suivant les dimensions, à 0,30, 0,50 environ ; aucune étiquette n'est apposée sur le corps du flacon.

Il est aisé de comprendre que ce mode d'achat et de revente, en supprimant une partie des frais généraux, permet de laisser à meilleur marché les parfums demandés. On se rend compte aussi, qu'en détaillant en aussi petites quantités, un marchand arrive péniblement à réaliser des ventes annuelles atteignant 3, 4 et 5 litres pour chaque essence.

Un flacon des dimensions suivantes :

Hauteur, 3 cm · tour, 2 cm 5 ; se vend

Essence de rose	5 fr.
Huile de géranium	3 fr.
Essence d'oranger.	6 fr.

L'acheteur opère ses achats contre remboursement.

Comme conclusion, une maison française sérieuse, et se conformant aux instructions énoncées précédemment aurait quelques chances de se créer une clientèle musulmane.

Ce qui, en plus des prix de revient pour les produits français, fait négliger le marché de la métropole et conserve aux acheteurs fasis ceux de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Egypte, c'est que les Musulmans objectent que nos parfums contiennent de l'alcool.

Ce n'est cependant pas un obstacle réel, car certains parfums venant d'Egypte contiennent de l'alcool et les fasis le savent pertinemment.

***

Commerçants musulmans en parfums

Si Ahmed ben El Ghali ben Lamine	Souk Sabbat
Mohamed ben Hadj Mohamed ben Zaiane ...	—
El Hadj Abderramane ben Zaiane	—
El Hadj ain ould el Hadjahmed Berrada	—
El Hadj Bouchta el Mechat	Souk Sabbat —
Larbi ben Abdallah	Diouane
Mohamed Berrada	Mouley-Driss
Hammad ben Hadj Abderraman Bel el M' Laiah	—
Driss Ben Mohamed el Irazi	Kissaria
Tahar ben Driss Sebti..	—
Abdoltif ben Taleb Squali	—
Boubker ben Hadj Mohamed el Hazzaz	—
Ahmed ben Abdelghoni ben Zokri	—
Boubeker Bonnis	—

Il est facile de se procurer chez n'importe lequel de ces commerçants des échantillons de flacons susceptibles d'intéresser des fournisseurs éventuels français.

***

MARRAKECH

Une dizaine de petits négociants s'occupent de traiter des roses fraîches, ils obtiennent en moyenne 55 kilos d'eau de rose pour 100 kilos de fleurs distillées.

Le Bigaradier est également traité. Les eaux de senteur sont utilisées par les indigènes autant pour se parfumer que pour se rafraîchir. Leur commerce est tout à fait indépendant du commerce des autres parfums sans alcool. Jusqu'à ce jour il n'y a eu aucune importation de cet article, cependant les indigènes n'attachent pas d'importance au mode de fabrication du produit qu'ils achètent, pouvu qu'il soit de bonne qualité.

Marrakech expédie ses eaux de rose de toutes les villes du Protectorat.

***

MEKNES

On traite la rose, la fleur d'oranger, et le jasmin. Les parfums obtenus sont assez légers : 3 litres d'eau de senteur correspondent à un kilo de fleurs.

Les parfums sans alcool trouveraient un débouché certain auprès de la population musulmane (30.000 habitants). Actuellement la classe inférieure achète des parfums à base d'alcool, mais elle préférerait, comme les classes supérieures, respecter les prescriptions du coran. Les produits d'importations analogues à ceux qu'ils emploient auraient beaucoup de succès auprès d'eux, ils dispenseraient du long travail de la distillation domestique.

Importateurs éventuels

Si Mahmoud ben Amar.	Rue Kermouni
Mohamed ben Tahar...	Souk Attarine
Mohamed Berrada	— —
El Hadi Boutrika	— —

***

CASABLANCA

Importe de l'eau de rose de Marrakech ; mais, en dehors de cela, fait venir de France (Hunt, Lautier, Chazelles de Paris ; Giraud de Grasse), d'Espagne (Barcelone) et de Tchéco-Slovaquie une quantité importante de parfums sans alcool. Les essences de rose, de fleurs d'oranger, de jasmin, de géranium, d'ambre, de mimosa et de musc et de verveine, sans mélange, sont les parfums préférés.

Casablanca offre de sérieux débouchés, les importateurs sont nombreux, les principaux sont :

A. Saillant et Monet, 11, route de Médiouna.

Ben Haman et Cie, rue du Commandant-Provost.

Ben Djelloul, route de Médiouna.

Yacoubi, rue du Commandant-Provost.

Lévy, représentant, villa ben Dahan, rue Chevandier-de-Valdrôme.

On peut se procurer des échantillons de flacons actuellement employés dans ce genre de commerce, particulièrement chez Saillant et Monet, Ben Djelloul, Yacoubi.

***

RABAT

L'industrie familiale indigène, traite la menthe en feuilles, les fleurs d'oranger, la rose, le jasmin, le musc, l'encens et l'ambre. Les essences obtenues ne sont pas livrées au commerce. Les eaux distillées vendues sur la place sont fournies principalement par les maisons de Grasse et d'Antibes (Chiris, Gras, Tombarel, etc...)

SAFI-MOGADOR

Importent surtout les eaux de rose et de fleurs d'oranger de Marrakech, en bonbonnes de 18 litres, au prix de 170 fr.

Les importateurs éventuels seraient :

A Mogador :

Si Ahmed Raheraoui.
Si Ahmed Sékat.
Liazid Tizuiti.
Si Ahmed Meskali.
Moulay-Azouz.
Abdelaziz Bradaï.
Fkih Traghe Maouï.

A Safi :

Camille Deburon, pharmacien.

Toutes ces essences très, concentrées, sont livrées en petits flacons de verre avec ou sans styligoutte, enfermés le plus souvent dans des tubes en bois ou fixés sur carton par 12.

Les eaux distillées sont expédiées en bonbonnes de verre entourées d'osier.

Les petits flacons contiennent de 1 à 8 grammes d'essence de parfum. Ils sont quelquefois assez grossièrement présentés. Or l'indigène est toujours attiré par les couleurs vives : une étiquette bleue et or, rouge et or, vert et or, avec texte en arabe serait un bon moyen d'accroître la vente. Quant aux dessins à faire figurer sur l'étiquette, on peut préconiser :

La fleur d'où le parfum tire son origine.

Le sceau de Salomon et le croissant.
Un chameau.
Une cassolette.
Une main de fatma.

Une maison française qui présenterait dans ces conditions un produit sans alcool, concentré, à un prix modéré, serait certaine de trouver au Maroc des débouchés très intéressants. Elle s'assurerait, de plus, une clientèle fidèle parmi les importateurs, si elle s'attachait à livrer rapidement et accordait de longs délais de paiement. (1)

(1) Nous conseillons de revoir les précédents rapports publiés par *La Parfumerie Moderne*, en 1920 et en 1921. D'origines diverses, ils se complètent mutuellement et il suffit de les rapprocher pour connaître en détail tout ce que l'on sait sur cette question.

Notre vieille expérience du Commerce des Parfums au Maroc ne nous permet pas d'admettre toutes leurs conclusions, notamment celle du crédit à long terme.

N.D.L.R.

Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation. — Service du Commerce et de l'Industrie.

Plantes a Parfum et a Essence

Espèces existantes. — Les plantes à parfum du Maroc peuvent se diviser en deux catégories :

1° Les plantes qui existent à l'état spontané et dont il serait intéressant d'expérimenter la culture méthodique, comme susceptible de succès dans de bonnes conditions : géranium rosat et géranium ordinaire, marjolaine, verveine, lavande, citronnelle, jasmin, violette, tubéreuse, héliotrope ;

2° Les plantes qui sont cultivées et font l'objet d'un trafic plus ou moins important : rosier, aurantiacées, iris, menthe.

Lieux de production. — On trouve le géranium rosat dans le Maroc Occidental, la marjolaine sauvage (origan) dans le Ghârb ; mais les régions de Marrakech, du Sous et de l'Oued Draâ sont, de beaucoup, les plus intéressantes comme étant dotées de toutes les variétés de plantes à essence et comme offrant de grandes possibilités de culture intensive en raison du climat chaud, de la nature du sol et des facilités d'irrigation que l'on y trouve.

Fez, malgré sa belle ceinture de jardins, reste très en arrière de Marrakech et de son hinterland pour la production des plantes à parfum.

C'est Marrakech qui semble devoir être le vrai centre de culture intensive de ces fleurs et, par suite, le siège des industries de parfumerie. Les ports de Mogador, Mazagan et surtout de Safi auxquels Marrakech est relié par des routes et des pistes très carrossables, permettraient d'assurer aux produits un écoulement facile.

Il ne faut pas oublier, toutefois, que la culture la plus importante de fleurs à parfum, entreprise dans la région de Marrakech, se fait assez loin de ce centre et dans des endroits qui, malgré l'avancement rapide de notre pénétration, ne sont pas encore, en général, accessibles à l'industrie européenne.

Etat actuel des cultures. — Production. — Les plantes à essence et à parfum ne sont cultivées que de façon primitive dans les jardins particuliers, dont elles constituent la bordure des carrés, allées, plates bandes. Il n'existe aucune plantation dense ; aucune expérience de rendement à l'hectare n'a pu être faite. Cependant il semble possible de prendre comme base d'appréciation pour le rendement, les chiffres donnés pour les mêmes plantes par les stastistiques algériennes.

Les productions les plus importantes sont celles de la fleur de rose, de la fleur d'oranger, de la menthe, de la marjolaine.

Les roses. — Espèces produites. — Le rosier de Marrakech est un arbuste formant des touffes de un à deux mètres de hauteur et de diamètre. Ses tiges et ses rameaux portent des piquants, les uns gros et crochus, les autres petits, assez nombreux et irrégulièrement répartis. Les fleurs semi-pleines ont leurs pétales rose clair ou rose pâle, tirant sur le blanc et liseré jaune à la base. Cette plante semble une variété du rosier musqué. La floraison a lieu à partir des premiers jours d'avril et dure jusqu'à la fin mai. Les négociants qui font le commerce de ces fleurs connaissent deux qualités : les Dadès et les Skoura, désignations qui rappellent les lieux d'origine. Les Dadè sont les plus appréciées et obtiennent les meilleurs prix.

Quantités produites. — Exportation. — La quantité consommée par les indigènes n'est pas susceptible d'appréciation. On sait seulement que la production est telle qu'elle dépasse la consommation et permet d'exporter une certaine quantité de fleurs. En 1918, 36.635 kilos de roses sèches valant 128.788 frs et en 1920, 31.507 kilos valant 196.212 frs ont été exportés vers la France par les ports de Mazagan, Casablanca, Safi, Mogador, Kénitra.

Le rendement des rosiers existants est de 5 à 700 roses pesant 1 à 1 k. 500. Il semble que ce rendement pourrait être sensiblement amélioré par des soins culturaux appropriés.

Le cours actuel des fleurs de rose séchées est de 350 fr. les 100 kilos sur la place de Marrakech et 300 fr. à Fez.

Le marché de Marrakech. — Le marché des roses se tient à Marrakech, au fondouk de la droguerie. C'est là que toutes les régions productrices du Sud envoient leur récolte. Les fleurs arrivent tous les jours, du début de mai à

fin juin, à dos d'âne ou de mulet, et après un voyage d'environ 8 jours, suivant l'éloignement du lieu de la production.

Les ventes donnent lieu à la perception d'une taxe de 10 % payée par le vendeur.

Les aurantiacées. — Les orangers donnant des fleurs utilisées en parfumerie et pour la confection de l'eau de fleurs d'oranger sont de l'espèce bigaradier.

C'est aux environs de Fez et de Marrakech que cette espèce est la plus répandue.

Le ramassage des fleurs se fait en avril à Marrakech et en mai à Fez ; on ne cueille que les fleurs ouvertes. Les femmes chargées de la cueillette sont payées 0,75 à 1 fr. 25 par jour, elles ramassent plus de 5 kilos de fleurs fraîches dans leur journée de travail.

Le poids de fleurs fraîches fourni par arbre varie suivant les années : en 1915, le ramassage donna 6 k. 800 par arbre ; en 1916 seulement 2 k. 600. Ces fleurs ne donnent lieu à aucun commerce d'exportation.

La menthe. — On trouve au Maroc la menthe pouliot, spontanée dans les bas-fonds humides et la menthe poivrée cultivée par les indigènes qui en parfument leur thé. Cette culture s'effectue dans les jardins maraîchers de toutes les régions, mais seulement sur de petites surfaces.

Une analyse d'échantillon de menthe pouliot a donné les résultats suivants, au point de vue rendement des essences :

Plante coupée le 26 juin : plante entière 1,01 % (A) ; plante coupée le 24 juillet : inflorescence, 2,92 °/o (B).

Déviation polarimétrique à droite, (A) 21°32 ; (B), 26°25.

Densité à 15° C, (A) 0,9613; (B), 0,9426.

La racine d'iris. — La racine d'iris pousse également dans les jardins particuliers. Les indigènes ne l'utilisent pas, et laissent à l'exportation la production du pays. L'exportation, assez irrégulière, suivant les récoltes annuelles, a porté en 1919 sur 30.050 kilogs de rhizomes ; en 1920, sur 7.928 kilogs seulement.

Le prix est actuellement de 140 fr. les 100 kilogs sur la place de Marrakech. La sortie se fait par les ports de Safi et Mogador.

La marjolaine ou origan. — Cultivée dans les jardins avec la menthe, elle sert également aux indigènes pour parfumer leur thé. Elle donne lieu à un certain trafic d'exportation, vers l'Espagne, notamment, par les ports de Tanger et de Larache. Le chiffre de sorties en 1920 était de 18.679 kilogs correspondant à une valeur de 35.943 fr. La région de l'origan est surtout le Nord du Maroc.

L'année dernière, la *Société Française de Produits Aromatiques* avait chargé M. Jahandiez, botaniste, et M. Gattefossé son directeur technique, de faire des études en vue de la création au Maroc d'une industrie d'huiles essentielles pour la parfumerie.

Ces praticiens avaient recueilli des données précieuses sur l'avenir possible de l'exploitation des roses, des fleurs d'aurantiacées, de la menthe et du géranium. Cette nouvelle industrie leur paraissait appelée à un brillant essor.

La culture des plantes à parfum parait donc à encourager au Maroc. D'ailleurs, il a été constitué, à Rabat, le 27 février 1920, sous la présidence de M. Seguinaud, pharmacien, un « Comité marocain des plantes médicinales et à essence », analogue au Comité interministériel créé en France.

Son but est :

1° De dresser l'inventaire des ressources locales en plantes médicinales et à essence et d'en établir la distribution ;

2° D'étudier les meilleurs moyens pratiques d'utiliser et de développer les gites naturels ;

3° De régler et d'intensifier la récolte et le commerce de ces plantes, eu égard à l'importance des stations, ainsi qu'à la consommation locale et métropolitaine ;

4° D'étudier la culture industrielle des plantes médicinales et à essence, indigènes ou exotiques.

Malheureusement, les ressources et les moyens d'investigation de ce Comité sont assez restreintes et il ne lui a pas encore été permis de travailler efficacement dans la voie qu'il s'était tracée.

Conclusion

En résumé, les terrains de culture sont nombreux, mais assez chers, et un industriel qui voudrait se livrer à cette exploitation devrait faire un voyage d'études sur place avant de commencer toute autre démarche.

Les régions productrices de fleurs sont, en partie, maintenant dans la zone pacifiée, ce qui permettrait à un industriel sérieux de pouvoir penser à s'installer. (1)

(Notes communiquées par l'Office national du Commerce Extérieur).

AUSTRALIE.

M. Bader, qui a séjourné si longtemps en Australie, est nommé attaché commercial Français en Australie.

Nous sommes persuadés que les relations économiques avec l'Australie s'en ressentiront favorablement.

Cependant, nous venons d'apprendre par lui qu'un décret, récemment signé, venait de modifier les droits d'entrées sur les Parfumeries alcooliques. Ces droits qui, comme pour les autres Parfumeries et savonneries parfumées, étaient de 45 % *ad valorem*, sont maintenant de 35 % *ad valorem*, mais avec une taxe fixe de 59 shillings par gallon.

Cette taxe, presque prohibitive, anihile les efforts des parfumeurs français qui avaient réussi à se faire une place en Australie. Nous espérons que le Gouvernement prendra note de cette augmentation pour demander une augmentation correspondante sur les produits australiens. Cette guerre de tarifs contre les produits français semble assez odieuse après la collaboration si étroite de nos troupes pendant la guerre.

Nous assistons aussi, dans la grande presse australienne, à une campagne contre les importations d'articles français. L'argument général est que la

---

(1) La Rédaction de *La Parfumerie Moderne* qui a publié tous les résultats des travaux de MM. Jahandiez et J. Gattefossé, au Maroc, notamment l'identification de la Rose de Marrakech (qui n'est pas la Rose musquée) et celle de la Menthe du Maroc (qui n'est pas la Menthe poivrée), réserve son opinion sur cette question et prie ses lecteurs de revoir en détail les diverses études publiées dans ses colonnes depuis deux ans. Elle remercie le Gouvernement du Protectorat de la France au Maroc et l'Office National du Commerce Extérieur de la communication des deux rapports *officiels* ci-dessus.

N.D.L.R.

France profite énormément de son change très bas pour envahir le marché australien. Nul doute que cette campagne est lancée par des concurrents étrangers, car la clientèle sait reconnaître l'intérêt des articles français ; mais toute campagne de presse porte ses fruits, surtout en Australie. Nous applaudissons donc à une courte note du *Sydney Morning Herald*, principal quotidien du pays, du 25 août dernier, qui, avec des chiffres empruntés à un article de *La Parfumerie Moderne*, démontre les véritables inconvénients de la faible valeur du franc. La vie chère et ses conséquences désastreuses, l'inflation de notre dette extérieure et l'augmentation des impôts nous conduisent à une situation critique.

Il serait utile que la presse française prenne des mesures pour combattre la campagne que nous signalons.

ETATS-UNIS.

L'Exportation de la Parfumerie

Les exportations de parfumerie américaine, qui étaient de 900.000 dollars en 1910 et de 1.500.000 dollars en 1914, se sont élevées en 1920 à 8.740.000 dollars. Ces chiffres comprennent les parfums, eaux de toilette, fards, cosmétiques, dentifrices et poudres.

Les plus importants clients des Etats-Unis pour ces produits ont été l'Angleterre qui en achète pour plus de 1.000.000 de dollars, et Cuba qui en a acheté pour 975.000 dollars.

Le tableau suivant donne la liste des principaux pays acheteurs de parfumerie américaine en 1920 :

	en milliers de dollars
Angleterre	1.022
Cuba	975
Australie	676
Philippines	559
Brésil	496
Canada	496
Chine	385
Argentine	334
Indes	314
Nouvelle-Zélande	256
Pérou	226
Mexique	224

On peut rapprocher des chiffres qui précèdent ceux des importations qui, venant pour la plus grande partie de France, sont passées de 1.400.000 dollars en 1919 à 2.360.000 dollars en 1914 et à 6.970.000 dollars en 1920.

YOUGOSLAVIE.

Le Commerce de la Parfumerie

Industrie locale. — Deux sociétés, en Croatie, s'occupent de la fabrication des parfums et des savons de toilette. l'une est la maison Nobilier, de Zagreb, qui produit 400 articles différents, mais en petites quantités. L'autre est l'importante société Elektrokemijska Tvornica de Karlovac, au capital de 3.500.000 couronnes. Elle vient de terminer une installation spéciale pour la fabrication des savons de toilette et compte la faire fonctionner d'ici peu de temps.

A signaler encore la maison Vjokoslav Kralj de Zagreb, Kukovice 4, qui a la spécialité des cosmétiques de bonne qualité. Néanmoins, l'importance de ces produits, surtout de ceux qui sont de qualité supérieure, est encore peu considérable.

Le commerce est concentré à Zagreb ; il continue à se développer, malgré des droits fiscaux élevés.

La consommation, tant de la parfumerie que des savons de toilette et des cosmétiques, est importante et prend tous les jours une extension plus grande grâce à l'appoint de la clientèle paysanne.

Importation. — Elle porte surtout sur les produits bruts servant à la fabrication d'articles de parfumerie. Les chiffres exacts ne sont pas connus. Il est cependant certain que 80 % de l'ensemble provient d'Allemagne, 10 % de France, 7 % d'Angleterre et d'Amérique, 3 % de Hollande. L'importation est difficile : le tarif différentiel n'existe pas, tous ces articles paient des droits uniformes. L'importation du savon en Croatie (en comprenant la Slavonie, la Dalmatie et le Medjumurje) s'est élevée, en 1920, à 48 wagons ½ de 10.000 kilogs représentant une valeur de 50.000.000 de couronnes (droits de douane et autres frais exclus). La France vient d'abord avec 32 wagons, l'Autriche avec 12, l'Angleterre avec 3 et l'Amérique avec 1 ½. Le savon de ces deux derniers pays est destiné à la Dalmatie seulement.

L'importation de la parfumerie (essences, cosmétiques) en Croatie a été en tout de trois wagons : deux de France et un d'Autriche d'où arrivent beaucoup de produits fabriqués en Allemagne. Leur valeur atteint 6.000.000 de couronnes, non compris tous frais et droits. Le quart des entrées importées en Serbie a été racheté par des négociants croates qui sont actuellement en relations directes d'affaires avec les fabriques étrangères.

Droits de douane. — Les produits français bénéficient du tarif minimum s'ils sont accompagnés d'un certificat d'origine.

Les droits sont payables par 100 kilogs et en or, ils sont par conséquent quadruplés.

Savon de toilette : droits 50 dinars, taxe de luxe 100 dinars.

Parfumerie à l'alcool, essences : droits 500 dinars, taxe de luxe 500 dinars.

Parfumerie sans alcool :

b) Rose moins d'un kilo : 70 dinars, taxe de luxe 150 dinars.

c) Orange, muguet, violette, plus d'un kilo : 50 dinars, taxe de luxe 150 dinars.

d) Moins d'un kilo : 80 dinars, taxe de luxe 80 dinars.

Poudres, fards : droits, 500 dinars, taxe de luxe, 500 dinars.

Poudres et eaux dentifrices : droits, 250 dinars, tave de luxe 300 dinars

Huiles éthériques : jasmin, violette, rose, orange, amande, violette, rose, orange, bergamote, muguet, 200 dinars.

Romarin, laurier, 50 dinars. Pas de taxe de luxe.

ITALIE.

Le *Caffaro* et *La Epoca* ont communiqué, récemment, qu'à partir de novembre 1921, un nouveau tarif sur les produits de parfumerie serait substitué à celui du 2 août 1921 (n° 1260) dont nous avons donné les grandes lignes dans notre précédent numéro. Il a été mis en vigueur dès le seize. novembre, et la taxe de luxe est maintenant pour les savons et parfums de 5 centimes par demi-lire ou fraction de demi-lire, d'une lire à 5 lires ; de 20 centimes par lire ou fraction de lire, de 5 lires à 100 lires. Au-dessous de la valeur de 1 lire, la graduation est également un peu changée.

CANADA.

La loi Taschereau, récemment promulguée pour réglementer le commerce des liqueurs alcooliques dans le gouvernement de Québec, avait inquiété quelques-uns de nos correspondants. Après étude du texte de la loi nous pouvons les rassurer ; la Commission des liqueurs de Québec n'aura pas à intervenir pour les *parfums* alcooliques, à condition cependant que ces produits, ainsi que les lotions, teintures, cirages et vernis, ne contiennent pas plus d'alcool qu'il n'est nécessaire à titre de dissolvant ou de « préservatif ».

LUXEMBOURG.

Modifications du tarif des droits d'entrée.

Provisoirement, et jusqu'à disposition contraire, les changements suivants sont apportés au tarif des droits d'entrée établis par la loi du 28 juillet 1921.

Sont libres de droits les articles suivants, s'il est prouvé par les intéressés, à la satisfaction des agents de la douane, que les quantités importées ne sont pas destinées au commerce ou bien qu'elles ne dépassent pas leurs importations normales pour une période de trois mois ;

Ex n° 59 : savons de *parfumerie* ou savons de toilette, savons communs, savons autres ; articles non dénommés.

ROUMANIE.

Le Gouvernement a décrété la liberté des importations, mais avec une importante majoration des taxes précédentes sur les bases suivantes : sur le champagne, 2.500 lei plus 12.500 lei de taxe de luxe par 100 kilos; sur la bijouterie, 1.500 plus 2,200 par kilo ; sur les tapis, 2.000 plus 8.000 par 100 kilos ; sur la *parfumerie*, 500 plus 2.000 par kilo ; sur les articles de Paris, 500 plus 1.500 par kilo ; sur les pâtés de gibier, 1.000 plus 1.000 par cent kilos ; sur les dentelles 600 plus 1.800 par kilo.

La *parfumerie*, mais surtout la parfumerie française, fait à Bucarest, et dans les principaux centres de la Roumanie, l'objet d'un important chiffre d'affaires. Mais, malheureusement, sous le nom de parfumerie française, on vend trop souvent des marchandises qui n'ont de français que le nom. Et, naturellement, ce sont les produits les plus renommés, les marques les plus connues qui sont ainsi l'objet du plus grand nombre de contrefaçons. Tous les articles en ont été l'objet : *parfumerie* sous toutes ses formes et dans ses nombreuses variétés, liquides ou solides, *poudres de riz, pâtes ou eaux dentifrices*, etc. Favorisés par l'occupation allemande, les industriels roumains ou étrangers avaient profité des difficultés de toute nature, que rencontrait l'entrée en Roumanie des produits français, pour se livrer à leur pratiques et inonder le pays de leurs contrefaçons. Heureusement qu'un arrangement réciproque est intervenu avec la France en vue de réprimer les fausses indications sur les provenances des marchandises, et, aujourd'hui, il est relativement facile de se mettre en garde contre la contrefaçon ou d'en faire disparaître les effets, qu'il s'agisse des autres marchandises, aussi bien que de parfumerie.

Voici les principales dispositions de cet arrangement :

1° Tout produit portant une fausse indication de provenance et sur lequel serait indiqué, soit directement, soit indirectement, comme pays ou localité d'origine, un des deux pays contractants ou une localité située dans l'un des deux, sera confisqué à l'entrée dans chacun des deux pays.

La confiscation peut se faire également dans le pays où la fausse indication de provenance sera mise, ou celui où le produit introduit avec cette fausse indication.

Si la législation des deux pays n'admet pas la confiscation à l'importation, cette confiscation sera remplacée par la prohibition d'importation.

Si la législation d'un des deux pays n'admet pas la confiscation à l'intérieur, cette confiscation sera remplacée par les actions et les moyens que la loi de ce pays assure dans ce cas à ses nationaux.

2° La confiscation du produit ayant une fausse indication de provenance aura lieu sur la demande, soit du ministère public, soit d'une partie intéressée, individu ou société, conformément à la législation de chaque Etat.

Sera considéré comme partie intéressée, tout fabricant, commerçant ou producteur, engagé dans la fabrication, le commerce ou la production du produit, et établi dans la ville, la localité, la région ou le pays indiqué faussement comme lieu d'origine.

3° Les autorités ne seront pas tenues de confisquer les produits en transit.

4° Les dispositions présentes n'empêchent pas le vendeur de mettre son nom, son adresse, sur les produits provenant d'un autre pays ou d'un endroit différent de celui où a lieu la vente. Mais, dans ce cas, l'adresse ou le nom doivent être accompagnés de l'indication précise et en caractères apparents du pays ou du lieu de fabrication ou de production.

5° Les tribunaux de chaque pays décideront quelles sont les appellations qui, à cause de leur caractère générique, ne peuvent rentrer dans les prévisions du présent arrangement. Les appellations régionales des produits vinicoles ne sont toutefois pas comprises dans la réserve stipulée par cet article.

Grâce à ces dispositions, les importations de marchandises françaises peuvent être assurées d'une certaine garantie. D'ailleurs, les circonstances ne sont plus ce qu'elles ont été après la reprise des affaires, et nos fabricants n'ont plus, comme naguère, à redouter les contrefaçons. Les produits authentiques de provenance française ont reconquis leur place en même temps que leur antique réputation.

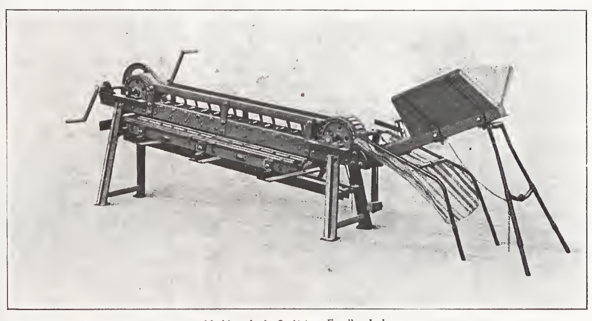
SAN SALVADOR.

D'après le *Journal Officiel*, la prohibition d'importation qui existait depuis le 1er janvier de cette année sur les automobiles, bicyclettes, motocyclettes, les chapeaux de dames et d'enfant, les chaussures, les soieries, la *parfumerie*, les meubles, les vins mousseux et autres articles qui intéressent l'industrie française vient d'être levée et remplacée par une augmentation d'environ 50 % des droits d'importation.

MADAGASCAR.

Pendant l'épidémie de grippe qui a sévi dans l'île en 1919, on a fabriqué, à l'hôpital de Fianarantsoa, du goménol, avec des feuilles de niaoulis plantés aux alentours de Mananjary. M. Vulliod, l'ancien trésorier-payeur, a planté, d'autre part, des niaoulis, à proximité de Tananarive, en 1920-21.

Une nouvelle machine pour l'extraction des essences de fruits.



Machine de la Société « Ecuelles Ltd »

Il vient d'être établi une nouvelle machine pour l'extraction des essences de citron, orange, limette, etc., présentant un grand intérêt pour les producteurs.

Construite par la Société Ecuelles Ltd (d'après l'invention de deux planteurs des Indes Occidentales), elle permet d'obtenir l'huile essentielle des fruits de citron, qualité dite : pressée à la main.

Le schéma ci-contre en montre toute la simplicité : simplicité de construction et d'emploi, démontage et remontage facile, rapide, permettant de l'utiliser partout.

Cet appareil se compose de deux chenilles entre lesquelles le fruit est roulé ; la peau en est arrachée et pressée de façon à en exprimer tout le jus, et l'huile ainsi extraite est recueillie dans un récipient spécial où elle se décante par repos.

La construction est faite de manière à permettre l'emploi de toutes sortes de fruits, quelle que soit leur grosseur, leur forme, la texture de leur peau. La machine est fermée afin d'éviter l'évaporation de l'essence, l'introduction de substances étrangères qui pourraient provoquer des émulsions. Toutes les parties en contact avec l'essence sont en bois ou en cuivre, substances inattaquables.

Jusqu'à présent on a pu constater dans les centres de production que l'extraction manuelle de l'essence donnait une perte allant souvent jusqu'à 30% de la valeur brute du produit, alors qu'elle se réduit de 1 à 8 % avec l'extraction mécanique, facteur très appréciable dans tous les pays où la main-d'œuvre se compte.

Enfin cette machine peut encore servir à la fabrication des marmelades de fruits, des bouillies, etc.

Pour l'extraction de l'essence de citron, les rendements obtenus sont de 0,5 à 1 once et plus par buschel. Pour les oranges et limettes, 2 à 3 onces par buschel. Ce sont là de jolis résultats en comparaison des rendements obtenus avec les procédés ordinaires.

Suivant les quantités de fruits à traiter, trois grandeurs de machines ont été établies actionnées soit à la main (petit modèle), ou à la vapeur (grand modèle).

P. Mirgodin.
(C. R.)

ITALIE

La Epoca rapporte que la récolte de Bergamote de 1921 a été très déficitaire pour deux causes : 1° La pluie persistante à l'époque de la floraison a fait tomber les pétales, et a empêché la fécondation en grande partie, provoquant une abondante chute d'ovaires stériles.

2° Une larve de lépidoptère a envahi les bergamotiers, vivant à l'intérieur des fleurs dont elle dévore les organes reproducteurs. Le résultat est le même que celui provoqué par la persistance des pluies, c'est-à-dire la chute des ovaires.

Inutile de dire que tous les laboratoires entomologiques italiens ont été saisis de la question et travaillent courageusement à l'étude de ce parasite ; d'utiles indications pour la lutte future ont été recueillies.

Pour les orphelins de guerre Grassois !

UNGERER & COMPANY
Incorporated
SUPERFINE VOLATILE OILS
AROMATIC CHEMICALS
124 *West Nineteenth Street*
New York

***

I am writing to request a gift of *seven dollars.*

A recent number of *La Revue de Grasse* brings before me the fact that today in the region of Grasse there are many widows and orphans of the men of that heroic fighting organization, the Alpine Chasseurs, the Blue Devils of France, who are in actual want and face the coming Winter without adequate means of support.

America has contributed generously to Northern France and Belgium but it seems to me that Grasse is peculiarly the responsibility of the perfume trade. *Seven dollars,* insignificant to us, is to these people almost one *hundred francs.*

The money should be sent to me at once and no one need feel restricted to the amount mentioned. It will be transmitted to *La Revue de Grasse.* This paper has undertaken the task of raising the funds needed to provide food and clothing for these unfortunates and has met with success among its French subscribers but more is needed.

All contributions will be acknowledged in its columns with the names of the donors. If each of us does his small share we can easily raise enough to be of the greatest assistance.

Is there one of us who will not willingly give *seven dollars* to help save from privation these women and children who help to gather the flowers for our perfumes ?

Yours most truly,

W. G. UNGERER

***

C'est avec le plus grand plaisir que nous répondons à l'appel de notre distingué ami, M. W. G. Ungerer, que nos lecteurs connaissent déjà pour ses œuvres charitables de guerre que nous avons signalées. Nous nous empressons donc de donner asile à sa lettre émouvante, qui porte le cachet de la décision améri caine.

***

« Je vous écris pour vous demander *un don de sept dollars.* »

« Un récent numéro de la *Revue de Grasse* m'apprend qu'il y a dans la région de Grasse, de nombreuses veuves et de nombreux orphelins de guerre, femmes, fils et filles des fameux Diables Bleus, qui sont dans le besoin, et qui envisagent avec effroi le prochain hiver.

« L Amérique a fait des dons généreux aux régions du nord de la France et à la Belgique, mais il me semble que la région de Grasse a droit à la sollicitude du commerce de la parfumerie. *Sept dollars* — c'est peu de chose pour vous, mais cela fait près de 100 francs pour ces pauvres gens.

« Envoyez-moi cette somme immédiatement, et plus si vous pouvez. L'argent sera envoyé à la *Revue de Grasse,* qui s'est chargée de recueillir des fonds pour acheter des vivres et des vêtements pour ces infortunés et dont l'appel a été entendu, en France, par un grand nombre de ses abonnés... » .

« Le he escrito à Ud para pedirle regalo de siete dollars.

« En un reciente número de la *Revue de Grasse* he leido que hay, en la región de Grasse, muchas viudas y muchos huerfanos de guerra, esposas, hijos e hijas de los famosos « Diablos Azules » que estan necesitados y con espanto esperan al proximo invierno.

La America ha hecho unas dadivas generosas à las regiones del Norte de Francia y à la Bélgica, pero me parece que la región de Grasse tiene derecho à que el comercio de la Perfumeria no se descuide de ella. Siete dollars ! descuide una friolera para Ud, pero que hace casi 100 francos para estas pobres gentes.

Envie-me Ud dicha cantidad sin demora, y aun màs si Ud puede. El dinero sera remitido à la *Revue de Grasse* que se ha encargado de recojer fondos para comprar viveres y vestidos para estos desgraciados, y cuyo grito de socorro ya fué respondido en Francia misma, por un gran numero de sus lectores . »

***

La *Parfumerie Moderne* ne saurait commenter autrement cet appel qu'en envoyant un chèque, d'urgence, et en recommandant à ses lecteurs du monde entier d'en faire autant. Nul doute que les petits orphelins grassois aient, avant l'hiver, les vivres et les vêtements que la charitable initiative de M. Ungerer réclame aux parfumeurs de toutes langues. Avec quelle sobre éloquence, le noble Américain clame leur détresse aux quatre coins du monde ! Combien l'appel timide de la *Revue de Grasse* prend une superbe ampleur dans son porte-voix. Nous serons heureux de contribuer, pour notre modeste part de publicité, à la réussite de la souscription dont l'idée revient à notre distingué confrère Grassois et dont le succès est assuré par la personnalité de M. W. G. Ungerer.

Parfumerie Moderne.

Liste des ouvrages de Parfumerie vendus à la Librairie de "La Parfumerie Moderne".

« 112, route de Crémieu, à VILLEURBANNE. »

Cette liste n'a pas la prétention d'englober tous les ouvrages modernes de parfumerie et des industries annexes ; nous avons seulement noté les divers ouvrages que l'on nous demande le plus souvent et que nous pouvons livrer assez rapidement.

Beaucoup de nos lecteurs nous demandant les ouvrages classiques tels que *Durvelle, Cerbelaud*, etc., nous avons mentionné tous les ouvrages épuisés en librairie. Chaque fois que nous rencontrons mention de l'un de ces ouvrages sur un catalogue de bouquiniste, nous nous empressons de l'acquérir, si bien que nous pouvons encore, de temps à autre, répondre favorablement à des demandes de nos clients.

Les ouvrages sont vendus aux prix marqués par les éditeurs.

Askinson. — Perfumes and Cosmetics	5 dol.
Askinson & Calmels. — Manuel du parfumeur, 3e éd. 1921	12 fr.
Baker & Smith. — A research en the Eucalypts and their essential Oils. Sydney 1920	auteurs
Bassières. — Le bois de rose et son huile essentielle. 1912	7 fr.
Cerbelaud. — Formulaire des principales spécialités de Parfumerie et de Pharmacie. 1912. (rare à 50 fr.)	épuisé
Chalot. — Culture et prépar. de la vanille. 1920	10 fr.
Chaplet. — La teinture des cheveux. 3e éd. 1921	en parution
Charabot. — Les principes odorants des végétaux. 1912	8.50
Charabot. — Les parfums artificiels. 1900	épuisé
Charabot et Gatin. — Le parfum chez la plante 1908	8.50
Charabot, Dupont et Pillet. — Les huiles essentielles et leurs principaux constituants	épuisé
Debay. — Les parfums de la toilette et les cosmétiques	2 fr.
Deite. — Manual of toilet soap-making. 2 vol.	7.5 dol.
Delteil. — La vanille, cult. et préparation. 1897.	7 fr.
Desruisseaux. — L'Ylang-Ylang. 1911	7 fr.
Durvelle. — Nouveau formulaire des parfums et des cosmétiques	épuisé
Durvelle. — Fabrication des essences et parfums. 1908	épuisé
Eberhardt. — La badiane et sa culture en Indochine. 1907	7 fr.
Ersham. — La chimie du savonnier et du commerce des corps gras. 1921	48 fr.
Gastou. — Les maladies du cuir chevelu. 1917	2.50
Gattefossé. — Formulaire de parfumerie et de cosmétique	épuisé
Gattefossé. — Formulaire de cosmétique	3.50
Gattefossé. — Technique de la fabrication des parfums naturels et artificiels	épuisé
Gattefossé. — Agenda du Chimiste-Parfumeur suivi de *Chaplet* : La teinture des cheveux 1919	7.50
Gattefossé. — Les nouveaux parfums synthétiques. 1921	12 fr.
Gattefossé et Lamotte. — Culture et industrie des plantes aromatiques de montagne. 1916	5 fr.
Geoffrey Martin. — Perfumes, Essential oils and fruit essences. 1921	12 sh. 6
Gildemeister & Hoffmann. — Les huiles essentielles. 2 vol. 1914	épuisé
Granger. — Les fleurs du Midi. 1902	2.50
Guichard. — La chimie du distillateur. 1895	10 fr.
Guillaumin. — Les Citrus cultivés et sauvages. 1917	8 fr.
Hanriot. — Synthèse en chimie organique	60 fr.
Hubert. — Plantes à parfums. 1909	20 fr.
Jaubert. — Produits aromatiques artificiels et naturels. 1900	3.75
Jaubert. — Parfums comestibles	épuisé
Jaubert. — Matières odorantes artificielles. 1899.	3.75
Jeancard et Satie. — Abrégé de la chimie des parfums	épuisé
Jumelle. — Plantes à parfums et tabac. 1916	2.50
Koller. — Cosmetics	3.5 dol.
Labbé. — Essai des huiles essentielles. 1899	3.75
Lallié. — Le froid industriel. 1912	10 fr.
Lecoq. — A.B.C. de la teinture pour cheveux. 1913	10 fr.
Le Florentin. — Les parfums. 1914	4 fr.
Lignon et Blanc. — Les parfums, les médicaments et les produits photographiques. 1907	2.50
Long. — Recettes, formules pour manucure. 1913	5 fr.
Long. — Le livre des manucures. 1913	1 fr.
Mann. — Die Modern pärfumerie	6 dol.
Moride — Traité pratique de savonnerie. 1909	épuisé
Nicolas et Jambon. — Hygiène de la peau et du cuir chevelu. 1920	3 fr.
De Noter. — Les Eucalyptus. Culture et industrie. 1912	10 fr.
Oskar Simon. — Manuel de laboratoire pour l'industrie des parfums. 1910	épuisé

Otto. — L'industrie des parfums. 1909........ épuisé
Parry. — The chemistry of Essential Oils and artificial perfumes. 3e ed.; vol. 1 Monographs on ess. oils. 1918. vol. 2. Constituents, synthétics, analysis. 1919.......................... 45 sh.
Parry. — The raw materials of perfumery. 1920. 3 fr.
Piard. — Manuel pratique du fabricant de boissons gazeuses. 1913...................... épuisé
Piesse. — Histoire des parfums. 1905.......... 7.50
Piesse. — Chimie des parfums et fabrication des essences. 1903........................... épuisé
Piesse, Chardin-Hadaucourt et *Massignon.* — Histoire des parfums et hygiène de la toilette..... épuisé
Reutter de Rosement. — Comment nos pères se soignaient, se parfumaient et conservaient leur corps. 1915........................... 11 fr.
Rolet. — Plantes à parfum. 1918............. 10 fr.
Schueller. — Les teintures pour cheveux. 1908 .. épuisé
Walter.— Manual for the Essence Industry. 1916 18 sh.
Wiltner et Calmels. — Manuel pratique du savonnier. 4e éd. 1921......................... 12 fr.

L'Ile Parfumée.

M. Coty s'intéresse toujours aux cultures de plantes à parfum qu'il est possible de multiplier dans de larges proportions dans notre beau département de la Corse.

Nos lecteurs se rappellent nos longues études à ce sujet, et il est à regretter que les beaux jardins de cédrat, par exemple, soient en ce moment en voie de disparition, le débouché des cédrats confits ayant baissé dans de considérables proportions.

On sait que les bergamotes, greffées sur pied de cédrat, donnent des fruits très doux et très agréables, produisant une essence de tout premier choix. Le monopole Calabrais est un poids pour les parfumeurs français, qui pourraient, avec un peu d'initiative, arriver à s'en soulager.

Si l'initiative de M. Coty peut donner à l'Ile parfumée des jardins d'Hespéridées, il aura bien mérité de sa petite patrie... et de la grande.

Les Savons de Ménage Parfumés.

La mode s'implante de plus en plus de parfumer le savon de ménage. Il faut trouver une huile essentielle, puissante d'odeur, saine et agréable qui neutralise parfaitement les odeurs grasses et qui coûte peu.

Il faut, en outre, pour ne pas exagérer la consommation de produits exotiques dont l'importation fait baisser notre change, trouver un produit colonial français, ne payant pas de droits de douane à l'entrée en France, et par conséquent, coûtant peu.

Les essais de nos laboratoires ont porté sur l'essence de Limette de l'Afrique occidentale française. Cette essence, très puissante et d'une odeur très vive, est d'un prix très bas qui n'atteint pas 10 francs le kilog. Il en faut de 300 à 500 grammes par 100 kilos, la dépense de 3 à 5 francs est amplement récupérée par l'accroissement de la vente et par la satisfaction de la clientèle.

L'Afrique occidentale française peut fournir des quantités considérables de cette essence et il est à souhaiter que les savonniers adoptent ce produit.

A la Société des producteurs de fleurs de La Colle. (Alpes-Maritimes)

Le total des opérations effectuées par la Société coopérative de La Colle, dans l'exercice 1920, a été de 746.483 fr.

Il a été récolté 7.175 k. de fleurs d'oranger, vendues à la parfumerie 10 fr. 60 le kilo, soit un total de 76.060 fr. Le prix payé par kilo aux propriétaires a été de 10 fr. 25.

La récolte des *roses de mai* a donné 72.038 kilos, que la parfumerie a payé 8 fr. 40 le kilo, total 633.776 fr.; il a été donné aux propriétaires 8 fr. 25 par kilo.

Le stock d'*eau de rose* de la récolte 1918, existant en magasin et s'élevant à 12.866 litres, a été vendu à des prix variant de 2,15 à 2,50 le litre ; ce qui a produit 28.652 fr. A cette somme, il faut ajouter 7.664 fr. provenant de la vente de 857 g. d'*essence de rose* et de 1.049 litres d'*eau*, dans le cours de l'exercice 1919. Cela a permis de payer une ristourne de 0 fr. 20 par kilo, sur la récolte de 1918.

Il a été livré 252 kilos de *roses thé*, à 0,45, soit 113 fr. 40, les propriétaires ayant reçu 0,30 du kilo.

Il a été encore livré 281 kilos de *roses variées*, à 0,75 le kilo, soit 216 fr., et les propriétaires ont reçu 0,60 du kilo.

On n'a fait aucune livraison de *violettes* la culture de cette plante ayant disparu de la commune.

Vers la fin de l'exercice, la Société a acquis un immeuble à La Colle, pour la somme de 22.152 fr. sur laquelle il a été retiré 725 fr. comme loyer.

Antonin Rolet,
Ingénieur agronome.

A la Coopérative de fleurs d'oranger de Vallauris.

En 1920, les diverses sections ont apporté à la Coopérative 947.146 kilos de *fleurs d'orangers* , savoir :

Vallauris,565.590 k. ; Saint-Laurent-du-Var, 90.789 k. ; Le Cannet, 72.859 k. ; Le Bar, 58.521 k. ; Mougins, 43.807 k. ; Gattières, 28.409 k. ; Saint-Jeannet, 26.271 k.; Antibes, 14.110 k.; Gourdon, 13.456 k. ; La Gaude, 9.781 k. ; Biot, 8.027 k. ; Cagnes, 5. 526 k.

La Société a reçu, en outre, dans ses diverses sections, 15.025 kilos de fleurs d'oranger d'automne ; 10.211 k. de *feuilles d'oranger* ; 19.857 k. *d'écorces d'oranges* ; 24.814 k. de *roses*.

Il a été payé aux propriétaires, pour la récolte de *fleurs d'oranger de mai*, 9.445.402 fr. On a vendu aux parfumeurs pour 6.004.118 fr. de fleurs de mai ; 1.669.235 fr. d'*eau de fleur d'oranger* ; 2.271.914 fr. de *néroli* ; 161.760 d'*eau de brout*. Enfin, la Coopérative a encaissé une ristourne de 244.692 fr. sur les fleurs antérieures à 1920.

Le Gérant : Gattefossé.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

Nos Usines et les Jardins de Parfums.

Plusieurs fabricants de produits aromatiques du midi de la France, et surtout d'Espagne et d'Italie, ont songé à ornementer l'extérieur de leurs ateliers par des massifs de plantes aux couleurs vives et à la végétation élégante.

Mais bien peu ont essayé de combiner des massifs de plantes odorantes et d'arbustes au feuillage aromatique, dont les senteurs pourraient se fondre agréablement aux effluves lointaines des fabrications synthétiques.

Dans la région de Grasse, la visite d'une usine de Parfumerie est toujours chose agréable, car on y manipule en majorité des dérivés des fleurs odorantes ; il en est rarement de même lorsqu'on circule dans les ateliers de fabrication de la plupart des produits synthétiques et même dans les salles de composition.

C'est pourquoi il est agréable à un directeur de pouvoir conduire ses visiteurs se reposer dans un jardin, où la joie des yeux puisse se compléter de celle de l'odorat.

Les Anglais ont essayé avec succès des « fragrant gardens », comme ils sont passés maîtres en matière de jardins alpins, de fougeraies et de toutes les cultures spéciales de haut ornement.

C'est un peu sur eux que nous prendrons exemple pour conseiller nos lecteurs, en tenant compte des facilités plus grandes accordées par notre climat. Nous éviterons cependant de parler des végétaux aromatiques ou odorants de climat méditerranéen ou subtropical, qui ne seraient pas rustiques dans le centre de la France.

L'ornementation florale des ateliers exige évidemment l'emploi de plantes inodores, car celles qui peuvent à la fois réjouir la vue et l'odorat sont assez rares, et il ne faut point négliger le côté purement artistique et n'admettre que des plantes très aromatogènes.

Nos lecteurs trouveront ci-contre quelques vues de la « Société Française de Produits Aromatiques » de Lyon, et de la « Société Nice-Flore », de Nice, qui leur montreront déjà un louable effort pour rendre agréable la disposition des ateliers, sous deux climats très différents.

L'isolement des fabrications de parfums synthétiques, à cause des dangers d'explosions et d'incendie, a favorisé cette conception en permettant de multiplier les motifs ornementaux et en mêlant intimement l'architecture et l'horticulture.

Des massifs « à l'anglaise » devant un grand bâtiment, séparés par des allées sablées, des pergolas aux ailes (au moins dans le Midi), une roseraie surgissant d'un parterre de gazon feront très bien à proximité d'une entrée d'honneur et autour des bureaux.

Tout au contraire, au cœur de l'usine, les massifs ornementaux seront forcément rares et réservés à quelques placettes, ou, encore, il pourrait subsister d'anciens jardins créés avant l'usine ; dans ce cas, il est bien entendu qu'il sera tout indiqué de profiter des plus beaux arbres et arbustes, car leur croissance est lente, et ces motifs paysagers sont longs à reconstituer.

Les plates-bandes pourront être multipliées dans toute l'usine à l'extérieur des bâtiments de fabrication, et comprendront plusieurs étages et plusieurs stades de végétation. Les plantes vivaces seules y seront à demeure, et deux ou trois séries de plantes annuelles à fleurs ornementales devront s'y succéder. Elles serviront également de support aux plantes grimpantes qui recouvriront les murs ; celles-ci seront vivaces, seulement contre les bâtiments en ciment armé ou en matériaux résistant à la légère, mais constante humidité qu'elles entretiennent ; nous conseillons des plantes grimpantes annuelles pour tous les bâtiments légers et notamment les hangars et entrepôts à produits inflammables, généralement construits très légèrement.

Les Boussingaulties, les nombreuses variétés de Capucines, les Cobées, les Doliques, les Ipomées, les Loasa, les Quamoclit, les Lophospermes, les Volubilis, les Mina, etc., permettront de couvrir très rapidement les murs de feuillages élégants et de fleurs éclatantes.

Dans quelques espaces libres, des massifs pourront être créés, mais seulement avec des espèces odorantes comme nous le verrons plus loin.

Les entrées que l'on voudra cacher (forge, lieux communs, etc.), seront muni d'un paravent de Thuya du Canada, d'Ifs, de Cannas ou Balisiers, de Verge-d'Or (*Solidago canadensis*), etc...

Autour d'un perron, des rocailles seront disposées en jardin alpin, une fontaine extérieure motivera l'existence d'un bassin de plantes semi-aquatiques odorantes, ou même de Richardias et de Nénuphars et Nelumbos aux parfums si doux.

D'une manière générale, il conviendra de mettre des fleurs partout, sans cependant surcharger nulle part ; des fenêtres pourront être garnies de bordures et de quelques plantes pendantes, mais, jamais la façade toute entière ne devra disparaître sous la verdure ; beaucoup de discrétion et de bon goût sont utiles, si l'on tient à impressionner favorablement le visiteur.

Mais, nous voulons surtout insister sur la nécessité de créer dans les parfumeries, autour des bureaux ou des ateliers, des « jardins de parfums » et non pas seulement des jardins ornementaux, comme on peut en admirer partout.

Si vos ateliers sont disséminés dans un jardin, que ce dernier rappelle immédiatement que l'on est dans une parfumerie en prodiguant ses senteurs sans compter.

Quelles seront les notes majeures dans la symphonie à réaliser ?

Elles seront de deux sortes : des odeurs capiteuses de fleurs et des senteurs agrestes de feuillages. Les premières seront données, d'une manière générale, par des massifs, les bordures des allées ; les secondes, par les allées elles-mêmes, si elles sont gazonnées, et par des groupes d'arbres ou d'arbustes.

Des pergolas,sous lesquelles on pourra se reposer, pourront être couvertes de roses grimpantes et odorantes, de glycines et, dans le Midi, de chèvrefeuilles, d'Héliotrope du Pérou, d'Ipomées du



Cl. *P. M.*

NICE-FLORE. — Le laboratoire.

Mexique aux gigantesques fleurs odorantes, de Gesses odorantes, etc. Des tonnelles seront recouvertes des mêmes plantes, et des rideaux d'arbustes aromatiques pourront être placés en certains points. L'artiste pourra facilement combiner des parfums complexes qui parviendront, dans toute leur ampleur et avec toute leur inimitable finesse, à des bancs où l'on viendra les goûter et les savourer.

Au centre du jardin, une spacieuse pergola, ou un kiosque, que l'on pourra éclairer de teintes douces, ce qui est très important comme le savent ceux que l'étude de la psychologie de l'odorat a tentés, permettra une douce rêverie nocturne. Ce kiosque coquet sera graduellement entouré de fleurs aux senteurs exclusivement nocturnes, afin que soit réservé aux visiteurs tardifs un régal nouveau et subtil qui exige la réunion et l'artistique groupement de tant d'éléments divers.

Dans ce cas, les fleurs à employer seront surtout : les Tabacs à fleurs blanches et certains Pétunias blancs en massifs, l'Alysson maritime en gazon, le Glaïeul triste, l'Hesperis triste, la Mathiole bicorne, les Belles-de-nuit, les Giroflées, et tant d'autres qui n'ont pas d'odeur pendant l'éclairage diurne...

Tel massif ornemental donnera une odeur rosée à telle heure de la matinée, une odeur d'œillet vers midi, une troisième senteur puissante et agréable dans l'après-midi, et pourra encore entrer dans la vaste symphonie nocturne, elle aussi variable d'heure en heure ; il suffira pour cela d'observer les heures où les fleurs dégagent leurs effluves odorantes, et les grouper, pour qu'elles deviennent aisément décelables et s'harmonisent à la perfection.

Sans entrer dans ces détails qui nous entraîneraient fort loin et que nous pourrons d'ailleurs reprendre ici même, prochainement, disons quelques mots des principales plantes à employer dans l'installation d'un jardin de parfums.

D'abord, les senteurs capiteuses qui devront être pénétrantes, mais non ethérées ou entêtantes (ce sont celles que les savants ont appelées « fragrantes ») ; selon les dimensions du jardin, on en combinera les odeurs en créant des bouquets comprenant de nombreuses espèces en mélange ou bien au contraire on créera des massifs séparés de chaque espèce, et leurs effluves iront se combiner dans l'atmosphère ambiante en certains points variables, où l'on s'arrêtera en promenant

Des barrières pourront être créées selon la direction générale des allées ; les plantes les plus employées pour les barrières élevées sont le Lys de la Vierge, les Enothères, les Iris odorants, les Œillets mignardise (Dianthus plumosus), etc. Les barrières basses seront surtout constituées par des Œillets, l'Aspérule odorante, la Centaurée impériale, les divers Cyclamens, le Dracocéphale moldavique, l'Erysimum de Petrowski, les Phlox odorants, les Pri-



Cl. *P. M.*

NICE-FLORE. Une vue des bâtiments.

mevères, les Résédas, le Thlaspi odorant, les Tussilages odorants et surtout les douces Violettes de toutes les variétés odorantes.

Les buissons isolés à fleurs très odorantes pourront être des Tabacs, des Daturas, des Pivoines de Chine, des Géraniums Rosat, des Santolines, des Romarins, etc.

Mais il faudra surtout attacher une grande importance aux massifs compacts susceptibles de donner des notes d'une extrême puissance. Ils seront constitués par des plantes bulbeuses, au printemps, telles que Nothoscordum (Ail odorant), Apios tubéreux, Freesias, Hémérocalles, Jacinthes de Hollande, Narcisses divers, Jonquilles, Tubéreuses, Muguet de mai, Muscaris divers, Pancratium maritime et d'Illyrie, Tulipe Duc de Thol, etc...

Plus tard, on constituera des tapis de Giroflées, de Pétunias, de Roses d'Inde, de Julienne des jardins, de Sainfoin d'Espagne, de Saponaire, de Verveine teucrioide, etc...

C'est avec l'Asperule, les Primevères et les Muscaris de Syrie, puissamment odorants, que l'on réalise des massifs aux parfums pénétrants et tenaces ; avec le Mimule, les Giroflées, les Violettes et les Lupins, les parfums grisants et capiteux, mais encore doucereux ; avec les Tubéreuses, les Mignardises, le Jasmin, les Daphnés, le Syringa, des notes plus violentes.



Cl. P. M.

NICE-FLORE. — Le Salon d'Exposition.

Les Anglais accordaient un grand attrait aux parfums dégagés par les fleurs des Bouvardias, des Gardénias, des Lilas, qu'ils répandaient particulièrement ; en buissons isolés, ils appréciaient le Stephanotis, le Brugmansia, les Rhododendrons, dont certaines espèces dégagent des odeurs très agréables.

Habiles jardiniers, ils ont acclimaté sur les bords de la Manche le *Chimonanthus fragrans* des Chinois, des Azalées de l'Inde au parfum extraordinaire, la Verveine odorante (*Lippia Citriodora*), le Baume de Gilead (*Cedronella triphylla*), le *Comptonia asplenifolia* et bien d'autres buissons à fleurs odorantes venus de l'Extrême-Asie et de l'Amérique du Nord.

Par les résultats des essais de cette année, au jardin botanique de la *Parfumerie Moderne*, nos lecteurs comprendront que ces acclimatations qui paraissent tout d'abord délicates, sous notre climat, sont au contraire assez faciles à réaliser avec quelques précautions. Nous en avons un exemple dans les admirables collections que notre excellent collaborateur, M. Meunissier, dirige à Verrières, près de Paris, et celles de M. Correvon, à Genève. Elles ne sont en rien inférieures aux plus belles que l'on puisse admirer chez nos amis anglais ou hollandais.

Inutile de rappeler que, dans le midi de la France et sous le climat méditerranéen, la constitution d'un jardin d'odeurs permet une infinité de combinaisons, car l'on peut puiser sans comp-



Cl. P. M.

NICE-FLORE. — Vue extérieure.

ter dans la flore des contrées subtropicales.

Mais, il faut savoir utiliser les ressources locales ; les Anglais ne demandent-ils pas beaucoup au *Myrica Gale* dans leurs « fragrant gardens »? Nous avons le Chalef, les Chèvrefeuilles, l'Aubépine, la Sauge Sclarée, le Sureau, les nombreux Genêts, le Tilleul, quelques Trèfles, l'Héliotrope d'Hiver, et des milliers d'autres plantes à fleurs odorantes de nos terres que nous utilisons d'autant plus rarement. Et la Fève à l'odeur délicieuse ? la trouvera-t-on jamais dans les jardins ?

Pour les senteurs agrestes que nous avons tout d'abord séparées de celles dont il vient d'être question, nous devrons encore distinguer diverses catégories :

Les parterres, les gazons, les massifs, les arbustes et les plantes isolées, enfin les effluves lointaines qui pourront provenir de la proximité des prés, des bois ou de cultures industrielles.

Les grands parterres seront constitués par des Menthes, des Nepètes, des Calaminths, des Mélisses et en général, surtout par des Labiées très feuillues, recherchant un peu d'humidité et couvrant le sol d'une épaisse couche de feuillage aromatique. Parmi les Composées, les Anthémis, les Agerates, les Soucis, les Tagètes, d'une part ; les Armoises, les Helichryses, les Tanaisies, les Santolines, d'autre part, donneront des parterres épais et faciles à tailler.

Des Ombellifères, semées très serré, donnent de magnifiques parterres aux teintes agréables (Aneth, Caucalis, Daucus, etc., etc...).

Selon la nature chimique du sol et son degré d'humidité, il faudra, bien entendu, choisir entre ces diverses espèces ; c'est d'ailleurs par centaines qu'il faut les compter, et le choix est d'autant plus facile.

Avec les Pelargoniums musqués, les Geraniums, les Basilics, les Anis, le Thé du Mexique, le Melilot bleu, les Monardes, on peut créer des centres d'expansion d'effluves aromatiques stimulantes et toniques.

La proximité des cultures industrielles de ces mêmes plantes donnera évidemment un résultat analogue ; des plantes aromatiques isolées dans les massifs à odeurs capiteuses sont utiles pour « verdir » un peu les odeurs musquées et chaudes.

Bien entendu, éloigner les cultures de Rue, d'Anserine vermifuge, de Coriandre, etc., qui dégagent une odeur désagréable ou fétide ; les cultures lointaines de Sauge Sclarée, au contraire, donnent un fond musqué, dans l'atmosphère ambiante, sur lequel les nuances diverses d'un bouquet d'odeurs se marient à merveille.

Les gazons aromatiques qui dégagent, lorsqu'on les froisse et les foule aux pied, des senteurs puissantes, peuvent remplacer le gravier d'une allée ; ils peuvent être constitués par des composées (Diotis, Evax, etc.) faiblement aromatiques et surtout par des Labiées (Thyms, Serpolets, Menthes, Sauges naines, Germandrées, etc.). Nous recommandons encore l'Abronie en ombelle, le Pelagornium odorant (rampant), *Roubiera multifida*, *Achillea odorata*, et surtout *Mentha Requienii* de Corse très agréable et très fine, et enfin *Lippia repens* ou Verveine rampante.

Les massifs comprendront surtout des Cistes et des Labiées aromatiques. Tous les Cistes sont plus ou moins aromatiques, mais nous pensons que le Ladanum, bien connu des parfumeurs, est le plus intéressant ; il se naturalise très bien, même en Angleterre.

Les Phlomis, les Germandrées Marum et de Marseille (1), les Romarins, les Lavandes diverses, et cent autres Labiées arbustives sont tout indiquées pour être plantées isolément. La Verveine (*Lippia Citriodora*), les Psoralées, les Xantoxyllums, le Buplèvre frutescent, les Santolines, les Laserpitiums, la Myrrhe odorante, les Retams, les Genévriers, et un grand nombre de Conifères et de Laurinées, au feuillage très odorant, pourront être dispersés au sein des massifs.

Nous arrêterons là cette énumération fastidieuse et reprendrons cette étude de façon plus détaillée, en envisageant diverses installations ornementales dans le Nord et dans le Midi.

J. de Lorgues.

(C. R.)

(1) Germandrées Aromatiques. *P. M.* 1920. p. 119, illust.

L'Enseignement technique en Italie.

Accademia « Scienza ed Arte », Trieste.

Cette académie a organisé un cours spécial de « Théorie des Electrons » (*théorie monoélectronique*), théorique et pratique, qui sera tenu par le très illustre chimiste Prof. Doct. Georges Ravasini, désormais universellement connu par son énorme activité allant jusqu'aux frontières de la pensée scientifique.

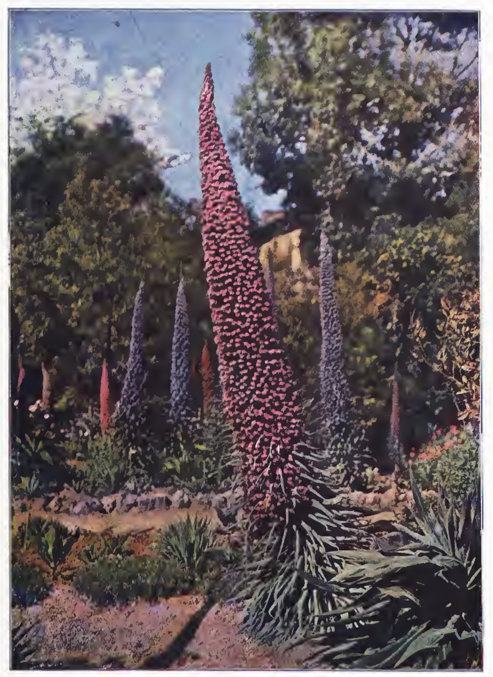
Le cours durera environ un mois, et s'ouvrira le 9 janvier 1922. Taxe d'inscription : L. 200. La direction se réserve le droit d'accorder des réductions pour des cas particuliers. Les cours par correspondance coûtent : L. 200 plus L. 50 pour frais de copie et de poste. Pour tous renseignements, écrire au secrétariat de « Science et Art », Trieste, Via Ugo Foscolo 2.

Nouvelle Récolte d'Hespéridées.

On offre dès maintenant des huiles essentielles italiennes sur la récolte 1922 : les prix varient avec le change, mais la tendance italienne est calme. Il ne faut pas oublier qu'il y aura un million de kilogs d'essence de citron à la vente et 200.000 kilogs d'essence de bergamote ; il est donc peu probable qu'une hausse sérieuse se déclare. Les stocks encore très importants sont en consignation dans les grands centres de consommation. En revanche, la récolte de portugal et de bigarade sera plutôt déficitaire ; les grandes pluies, qui ont fait déborder les rivières et même provoqué un important déraillement, ont causé de grands dégâts aux vergers d'orangers.

Le mouvement d'affaires n'a pas encore repris son ampleur normale ; la tendance est cependant à une reprise, mais sans influence sur les cours.

(*De notre correspondant de Messine*)



Ph. A. Jahandiez Cl. *P. M.*

JARDIN BOTANIQUE DE CARQUEIRANNE (VAR) A MM. JAHANDIEZ.

Groupe d'Echiums canariens ; au premier plan : *Echium Wildpretii* Pearson, des Cañadas du Pic de Teyde, 2.000 mètres d'altitude (Ténériffe) ; au fond, hybrides d'*Echium Pininana* Webb et Berth. et *d'E. Wildpretii* Pearson. Le *Pininana* (nom guanche ancien), est un rare endémique de l'île de la Palme et atteint 5 m. de hauteur.

Les Travaux du Jardin Botanique de "La Parfumerie Moderne" en 1921.

En dehors de la constitution d'un herbier de plantes aromatiques du monde entier, entrepris par nous depuis 1915, et qui comporte actuellement la réunion et le classement méthodique de plus de 6.000 échantillons, nous avons créé, en janvier 1920, un « jardin botanique » destiné à l'observation de la croissance des plantes aromatiques de climat tempéré qui nous étaient signalées par nos collaborateurs.

Nous mettions en observation dès cette époque la plupart des plantes à parfum industrielles de nos colonies, au jardin botanique de Rabat (Maroc), et dans les jardins particuliers de plusieurs de nos collaborateurs du Midi de la France et d'Algérie-Tunisie.

Enfin, les cordiales relations que nous entretenons avec les directeurs des jardins botaniques de Paris, Lyon, Marseille, Genève, Turin, Antibes, Mortola, Alger, Tunis, Marrakech, Batoum, Hanoï, Buitenzorg, Kew, etc., nous permettaient de compléter utilement notre documentation, notamment sur les plantes aromatiques que nous ne pouvions songer à cultiver sous notre climat.

On sait combien cette œuvre est longue et délicate ; il est, en effet, difficile de se procurer beaucoup de graines à la fois, d'assurer leur germination dans des conditions qui sont rarement connues. Nous avons exposé en janvier 1920, ici même, quelques-unes de ces difficultés relatives à l'obtention de plantes sélectionnées, à l'obtention d'hybrides volontairement provoqués.

L'année qui s'écoule a compris les premiers essais industriels, et l'ensemble de nos observations nous permet d'envisager avec plus de netteté le mode de poursuite de nos essais.

Nous avons évidemment beaucoup à faire pour méthodiser encore davantage ces essais et pour tirer tous les enseignements possibles de nos multiples observations. Les plantes les mieux étudiées jusqu'à présent seront examinées l'année prochaine au point de vue de l'efficacité des diverses classes d'engrais, sur leurs préférences en ce qui concerne la nature du sol, sur l'époque précise de la coupe, etc. Nous pensons qu'un minimum de quatre ans d'observations, pour chaque espèce, est nécessaire pour pouvoir se prononcer avec certitude et donner des directives aux agriculteurs.

Ajoutons que le jardin d'essais, récemment créé par nous, et avec la collaboration active du commandant Gros, à Lorgues (Var), prend le titre de *Jardin botanique et d'essais départemental du Var*, et sera dorénavant sous la direction éclairée de M. Bernès, directeur des Services Agricoles. Il lui sera adjoint un groupement d'agriculteurs susceptibles de faire des essais industriels, en cultures sèches ou irriguées, sur un nombre respectable d'hectares.

Voici, cependant, les principales observations résultant de nos essais de 1921 :

Renonculacées

Thalictrum fœtidum L. — Plante fétide de croissance délicate et insuffisante.

Nigella sativa L. — Croissance rapide en terrain médiocre, semer sur place ; peu de graines à Lyon, fructification normale dans le Midi.

Cistinées

Cistus ladaniferus L. — S'acclimate bien à Lyon et a résisté à l'hiver 1920-21, ainsi que les autres Cistes. Paraît indifférent à la nature du sol.

Cistus creticus L. — Même observation, peut-être moins rustique. Végétation lente.

Cistus cyprius L. — Croit normalement et fleurit abondamment à Lyon.

Cistus monspeliensis L. — Cette espèce si ladanifère dans le Midi est inodore sous le climat lyonnais.

Cistus albidus L. — Croissance lente ; feuillage inodore.

Violariées

Viola odorata L. — Nous avons cultivé quelques variétés plus ou moins odorantes de cette plante, sans grand succès.

Capparidées

Cleome grandis Hort. — Plante de végétation rapide, très florifère, couverte d'une gomme-résine aromatique. Par distillation à la vapeur a donné une liqueur fétide inutilisable. Il faudrait essayer *Cl. arabica*, des sables désertiques du Sud Algérien, plus aromatique.

Malvacées

Malva moschata L. — Plante ornementale bisanuelle, sans exigences spéciales, très florifère, mais dont nous n'avons pu observer l'odeur.

Hibiscus Abelmoschus L. — L'ambrette n'a pu résister au froid, même à Carqueiranne et à Rabat.

Géraniacées

Geranium odoratum Sm.— Petite plante traînante à forte odeur musquée. Incultivable à cause de ses dimensions exiguës.

Hypericinées

Hypericum nummulariæfolium L. — Même observation.

Androsæmum officinale L. — Buisson de croissance lente, exige de l'ombrage et de la chaleur.

Rutacées

Ruta graveolens L. — Pousse très bien dans les terrains secs et arides. Semis faciles.

Dictamnus albus L. — La Fraxinelle germe très difficilement ; cultivée en terrain meuble, elle ne contenait plus d'essence.

Papilionacées

Anagyris fœtida L. — Buisson de croissance très lente.

Ononis Natrix L. — Perd son odeur à l'ombre en même temps que ses caractères xérophiles.


Ph. Gattefossé Cl. P. M.

Visite officielle au Jardin Botanique de Lorgues (Var).

Il paraît en être de même pour les *O. viscosa* et *hircina* L.

Trigonella fœnum-græcum L. — Se sème à la volée et croit comme la luzerne. Fruits peu odorants à Lyon. La *T. gladiata* Stev., moins productive, a une odeur plus pénétrante et persistante.

Melilotus cærulea L. — Croissance très rapide et abondante ; a donné deux récoltes à Lyon. Odeur puissante et agréable de coumarine. A extraire aux dissolvants.

Crassulacées

Rhodiolu rosea L. — Plante grasse à souche énorme donnant par dessication un produit analogue au rhizome d'iris. Culture difficile. Nous avons traité des souches provenant de la Haute-Maurienne et avons obtenu 1,8 % d'essence concrète de densité 1, 4, présentant un indice d'éther de 165,65 et de puissante odeur de rose.

Corrigiola telephiifolia Pour. — Cette plante est utilisée dans l'Afrique du Nord en parfumerie en grande quantité. Nous essayons de la cultiver dans le Midi.

Ombellifères

Coriandrum sativum L. — Semé en place, puis repiqué à 8 cm, a donné deux récoltes à Lyon, fournissant en moyenne 120 graines par pied, ce qui est presque égal à ce que l'on observe dans l'Afrique du Nord, mais doit être attribué à l'insolation exceptionnelle de 1921.

Anethum graveolens L. — Très bon rendement en fruits, mais couvre mal le terrain. La plante entière distillée en alambic industriel a donné 0,025 % d'essence d'odeur agréable.

Ferula Ferulago L. — A souffert de la sécheresse.

Ferula Galbanifera L. — Même observation.

Opopanax Chironium Koch. — Culture facile ; pousse à l'ombre.

Heracleum Sphondylium L., *H. giganteum* Hort., *H. Mantegazzianum* Lev. — Ces trois plantes géantes n'ont pu se développer à cause de la sécheresse.

Fœniculum dulce L. — Le fenouil doux et le fenouil amer sont de culture facile et deviennent même rapidement envahissants.

Bupleurum fruticosum L. — Croissance très lente, craint la gelée. Forme de beaux buissons aromatiques sur les pentes sud du Massif de la Sainte-Baume par exemple.

Ammi Visnaga Lamk. — Croissance rapide, couvre bien le terrain

Ptychotis heterophylla Koch. — Plante xérophile qu'il vaudrait mieux essayer d'exploiter dans ses peuplements naturels du Nord de l'Afrique.

Myrrhis odorata Scop. — Germination très difficile. Essais négatifs jusqu'à présent.


Ph. Gattefossé Cl. P. M.

Repiquage d'armoises au Jardin botanique de « *La Parfumerie Moderne* », en juin 1921.

Sambucinées

Adoxa Moschatellina L. — Trop petite plante ; odeur fugace.

Composées

Petasites fragrans Presl. — Plante assez délicate, parfois peu odorante.

Artemisia Absinthium L. — Culture très facile comme chacun sait.

Artemisia austriaca L. — Croit facilement à Lyon, odeur agréable.

Artemisia Mutellina L. — Plante délicate, trop petite.

Artemisia arborescens L. — Délicate sous le climat lyonnais et de croissance trop lente et irrégulière.

Artemisia camphorata L. — Plante assez vigoureuse, peu odorante.

Artemisia Valesiaca All. — Plante rustique, mais de germination lente. Port tortueux, désagréable pour la culture en grand.

Artemisia maritima L. — Grande plante de croissance normale dans le Midi, de culture aussi facile que *A. arborea*.

Artemisia Verlotorum. — Très grande plante envahissante sous le climat lyonnais, aussi bien que dans le Midi. Elle donne, à la distillation, 0,039 % d'essence d'odeur puissante dont les effets physiologiques sont à l'étude.



Ph. Gattefossé — Cl. P. M.
Culture d'Hysope officinal en terre non irriguable.

Artemisia annua L. — Bonne plante de croissance rapide, mais qui, malgré sa forte odeur, ne nous a pas donné d'essence en distillation industrielle.

Artemisia scoparia L. — Croissance rapide, couvre bien à l'hectare. Nous a donné 0,025 % d'essence intéressante.

Tagetes patula L. — Ayant reçu un échantillon intéressant d'essence de *Tagetes anisata* Lil., nous avons cultivé une grande quantité de *T. patula* des horticulteurs. Par distillation industrielle à la vapeur, nous avons obtenu 0,025 % d'essence concrète, d'odeur éthérée très agréable. Etant donné la nature de l'essence, nous répéterons notre essai aux dissolvants.

Tanacetum Audiberti DC. — Plante un peu plus grande que la tanaisie commune, présentant les mêmes exigences.

Tanacetum Balsamita L. — Plante très forte et de croissance rapide ; fleurs abondantes et très aromatiques.

Chrysanthemum cinerariæfolium L. — Cette plante, ou Pyrèthre de Dalmatie, peu exigente, donne une essence d'odeur agréable. Nous étendons nos essais à un grand nombre d'hectares.

Matricaria suaveolens L. — Variété de camomille qui ne nous a donné qu'un très faible rendement en essence.

Santolina Chamæcyparissus et sa variété *incana* Lamk. — De croissance un peu lente, le type donne cependant un arbuste assez grand, facile à exploiter. Les essences du type et de la variété



Ph. Gattefossé — Cl. P. M.
Aspect d'un groupe de sauge du Turkestan, en juillet 1921, au Jardin botanique de « *La Parfumerie Moderne* ».

paraissent intéressantes ; le prix ds revient de l'essence obtenue des plantes sauvages dans le Midi est prohibitif.

Achillea odorata L. — Plante d'odeur musquée, puissante, abondante à la Sainte-Baume, à travers les cultures de lavandes de M. Manescau, mais rampante et trop petite. Il en est de même des espèces alpines que nous avons pu essayer : *A. moschata* L., *A. Herba-rota* All., etc. Nous avons une achillée très grande non dénommée à l'étude.

Cupularia viscosa G.G. — Cette grande Inule très envahissante des terrains vagues, perd son odeur au frais et à l'ombre. Elle pourrait être exploitée dans le Midi où elle abonde autour des villes ; son odeur est puissante et agréable.

Helichrysum Stœchas DC. — Nous avons examiné diverses variétés très aromatiques de cette plante et l'espèce de Corse à nérol : *H. angustifolium* L. Mais elles perdent leur odeur sous le climat lyonnais. Plantes xérophiles pour les montagnes du Midi où elles abondent naturellement d'ailleurs.

Ambrosiacées

Ambrosia artemisiæfolia L. — Cette plante américaine, bien naturalisée dans la région lyonnaise, est moins aromatique que les armoises vulgaires auxquelles elle ressemble beaucoup.

Labiées

Lavandula officinalis Chaix. — Nous ne reviendrons pas sur nos observations concernant la transformation parfois rapide des caractères de la variété *fragrans* en ceux de la variété *delphiniensis* de Jordan. Les variétés horticoles *nana* et *compacta* nous semblent aussi mobiles et nous pourrions décrire de nouvelles variétés déjà citées par M. Humbert, obtenues au jardin de *La Parfumerie Moderne*.

L. dentata L. et sa variété *candicans*. — Cultivées dans le Var, ces deux plantes sont très prospères et florifères presque toute l'année.

L. multifida L. — Cette petite lavande, qui s'est naturalisée aux environs de Toulon, croit sur les côteaux très secs.

Origanum Majorana L. — La marjolaine croit très bien à Lyon et dans le Midi ; son rendement est normal.

Origanum vulgare L. — L'essence de cet origan très commun en France paraît assez intéressante et doit contenir du thymol ; nous n'avons pu en recueillir assez pour nous en assurer.

Thymus citriodorus DC. — Cette variété du serpolet est chargée d'une essence à odeur citronnée agréable. Il existe diverses variétés aromatiques de serpolet que nous n'avons pu nous procurer. Nous avons planté quelques thyms méditerranéens.

Hyssopus officinalis L. et *aristatus* Godr. — Nous avons pu cultiver ces deux variétés côte à côte, et constater que l'*aristatus* est plus fort et donne des hampes florales très grandes et chargées de fleurs. Peu de différences dans l'odeur.

Satureia montana L. — Le « Poivre d'âne » de Provence n'est riche en essence que dans les sous-bois un peu secs ; dans les garrigues très sèches, il fréquente plutôt les talus des chemins et des ruisseaux.

Satureia hortensis L. — Moins aromatique.

Satureia stenophylla DC. — Bonne plante plus florifère et couvrant mieux le terrain. Un peu moins aromatique que *S. montana* L.

Mentha citriodora Hort. — M. Grégoire, à Rennes, ayant entrepris des cultures comparatives des diverses espèces de menthes aromatiques, nous n'avons cultivé que l'espèce ci-dessus, d'origine horticole. Elle végète avec rapidité et est assez envahissante.

Micromeria piperella Benth. — Cette plante méridionale a résisté au froid de décembre 1920, à Lyon (— 16 C.). Elle est très aromatique, mais petite et de croissance très lente.

Micromeria Douglasii Hort. — Cette espèce nous avait été signalée par M. Correvon ; elle est très particulièrement aromatique et méritera une étude spéciale.

Calamintha Vuachensis Hort. — Espèce de croissance très rapide et très florifère, envahissante. Cette plante peut se semer à la volée et fournit une végétation dense qui se couvre de fleurs au printemps. Aromatique conme une menthe.

Calamintha ascendens Jord. — Nous essayons dans le Var la culture de différents calaminths sauvages, autrefois distillés sous le nom de « maniguette ».

Nepeta nuda L. — Nous avons cultivé cette espèce comparativement avec *Nepeta agrestis* Lois., *N. italica* L., *N. Cataria* L. et *N. latifolia* DC. Toutes ces plantes musquées se ressemblent ; croissance peu rapide, floraison irrégulière.

Nous devons citer à part *Nepeta ukranica* DC, plus puissant et plus florifère. Nous poursuivrons nos essais sur ce dernier.

Nepeta suaveolens Lamk. — Cette espèce qui abonde dans les Alpes où elle paraît recherchée pour les fabricants de vermouth est très aromatique et peu exigeante en culture.

Rosmarinus officinalis L. — Le romarin pousse assez bien au soleil à Lyon ; les semis en sont faciles.

Salvia Horminum L. — Petite sauge de croissance rapide. Malgré son odeur n'a rien donné à la distillation.

Salvia turkestanica Hort. — Variété de Sauge Sclarée à fleurs blanches donnant une essence plus musquée. Plante très grande et forte ; semis faciles. En général, comme la Sclarée.

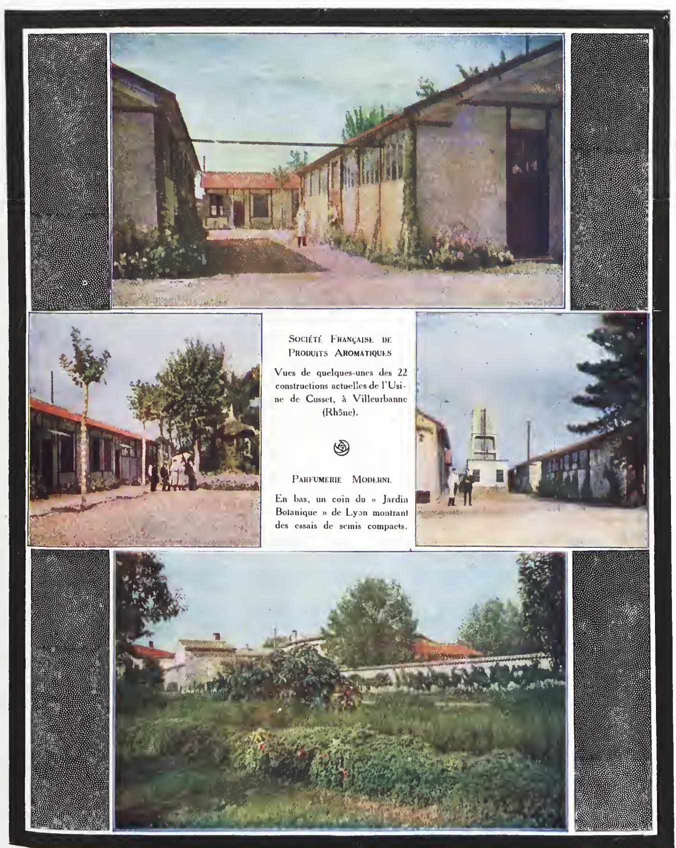
Salvia Sclarea L.— Nous avons expliqué par ailleurs combien nous avions contribué à répandre cette culture en distribuant des graines. Environ 15 kilos de graines ont été triés, tamisés et distribués par *La Parfumerie Moderne* en 1921.

Salvia Æthiopis L. — Nous manquons de graines de cette petite espèce si aromatique et désirerions en acquérir.

Salvia taraxacifolia Ball. — Nous avons quelques semis de cette intéressante sauge rapportée de l'Atlas par M. Jahandiez. Nous pensons compléter cette année notre collection de sauges à l'étude qui comprend déjà une douzaine d'espèces vivaces.

Stachys glutinosa Hort. Plante de rochers peu exigeante, florifère, mais trop petite. Donne une gomme aromatique.

Stachys maritima L. — Plante extrê-



Société Française de Produits Aromatiques

Vues de quelques-unes des 22 constructions actuelles de l'Usine de Cusset, à Villeurbanne (Rhône).

Parfumerie Moderne.

En bas, un coin du « Jardin Botanique » de Lyon montrant des essais de semis compacts.

Clichés *P. M.*

mement odorante sur les plages de la Méditerranée, qui donne beaucoup de feuilles, fleurit tard et ne sent plus rien à Lyon.

Teucrium Botrys L. — Plante petite, à odeur musquée puissante, très florifère, envahissante à Lyon, donnant deux récoltes par an.

Les Labiées sont les plantes sur lesquelles nous portons le plus de soin actuellement. Nous en possédons beaucoup et pourrons examiner prochainement des plantes des genres *Ocimum* (basilics), *Lophantus* et *Perilla*, entre autres groupes intéressants.

Salsolacées

Chenopodium Botrys L. — Cette plante envahissante qui a donné trois récoltes à graines, cette année, à cause de la chaleur exceptionnelle, donne une essence solide, à odeur résineuse, dans la proportion de 0,015 %.

Chenopodium ambrosioides L. — Grande plante envahissante donnant 0,11 % d'essence rougeâtre, d'odeur agréable.

Chenopodium anthelminticum auct. gall. — Cette espèce ou Anserine vermifuge nous a donné, bien que distillée après les premières gelées d'octobre, 0,04 % d'une essence d'odeur fétide qui sera étudiée au point de vue thérapeutique. La même plante sèche, provenant de Marrakech (Maroc), nous a donné 0,22 % d'une essence noire de même odeur, mais plus riche en produits oxygénés.

Roubiera multifida Moq. — Salsolacée naturalisée autour de Toulon, petite, mais rapidement envahissante, très aromatique.

Laurinées

Umbellularia fetens Ucr. — M. Meunissier, directeur des laboratoires de la maison Vilmorin-Andrieux et Cie, nous a envoyé des feuilles de cette laurinée cultivée à Verrières. Ces feuilles, extraites à l'éther, nous ont donné 1 % d'essence présentant l'odeur de l'essence de Laurier noble.

Aristolochiées

Asarum europæum L. — Nous avons déjà expliqué que cette plante est trop petite pour être traitée industriellement chez nous (1).

Nous passerons sur les nombreuses Dicotylédones cultivées au jardin botannique de *La Parfumerie Moderne*, telles que *Leucoium, Lilium, Iris, Narcissus, Hyacinthus, Polyanthes*, etc., car elles ne présentent guère qu'un intérêt documentaire et complètent notre « fragrant garden ».

En dehors des essais d'extraction d'essences cités au cours de cette note, nous avons encore fait quelques recherches en collaboration avec la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon, sur les essences de *Juniperus Thurifera var. gallica*, d'*Hyssopus officinalis, de Satureia montana* et d'*Artemisia Verlotorum*.

Enfin, avec le Comité des Plantes médicinales et à essences, nous avons étudié les essences de *Chenopodium*.

J. Gattefossé.

(C. R.)

(1) Les Asarets aromatiques, E. Jahandiez. *P. M.* 1921, *p.* 122, 1 *phot.*

La Hausse de la Lavande et de l'Aspic.

Malgré les indications pessimistes de certains acheteurs prétendant qu'il existait, le mois dernier, près de 150.000 kilogs d'essence de lavande, comprenant l'invendu de 1920 et la récolte de 1921, les prix offerts par les détenteurs montent à chaque marché. Un négociant anglais a acheté par petits lots plus de 15.000 kilogs, un acheteur américain en a retenu davantage encore, et il s'est fait un certain nombre d'affaires avec le Japon. Il faut remarquer qu'en général ces affaires se sont faites directement avec les distillateurs ou les sociétés qui récoltent ou distillent les produits de leur plantation.

Suivant cet exemple, les marchands français se couvrent et les stocks restant paraissent assez légers. La conséquence immédiate a été une hausse de 8 à 10 fr. sur le prix de base.

L'essence d'aspic suit le même mouvement ascendant, et la récolte ayant été très faible, en France, il est difficile de se procurer une bonne qualité en ce moment à moins de 40 % du prix de la lavande.

Il faut donc conclure, comme nous le prévoyions, que la récolte a été très faible cette année et que les stocks ne pèsent plus désormais sur la cotation de ces huiles essentielles.

L'Ambre gris aux Indes Occidentales.

« Nos aventuriers, n'étant pas toujours occupés, allaient quelquefois se promener dans leurs canots vers les petites îles de Sambales, qui tiennent presque à la péninsule de Yucatan, sur lesquelles on trouve de l'ambre gris aussi bon que celui qu'on nous apporte d'Orient. Quelques Indiens, tributaires des Espagnols, viennent l'y pêcher pour le leur vendre, et voici la manière dont ils le pêchent. Quand la mer est agitée d'une tempête, les vagues jettent l'ambre gris sur le rivage et les Indiens y viennent lorsque la tourmente commence, afin de prévenir les oiseaux qui, dès que le vent est apaisé, ne manquent pas de chercher aussi l'ambre et de le manger.

« Ces gens vont contre le vent, jusqu'à ce qu'ils aient l'odeur de l'ambre qui, lorsqu'il est encore récent, s'exhale en abondance. Quand ils ont l'odeur, ils ne courent plus si fort, ils vont doucement jusqu'à ce qu'ils l'aient perdue, et ensuite ils retournent sur leurs pas. Ayant marqué l'endroit, ils cherchent dans le sable ; quelquefois, les oiseaux, en piquant, leur enseignent où il est.

« Lorsqu'ils l'ont trouvé, ils l'amassent et l'emportent sur la péninsule de Yucatan, qui est leur pays naturel, et où ils ont leurs habitations. »

A. Œxmelin. — *Histoire des Aventuriers des Boucaniers et des Flibustiers d'Amérique*, 1688. Traduction et édition de la *Sirène*, 1920. »

L'observation de cet aventurier qui a séjourné quelques années dans le Yucatan est fort intéressante et nous serions reconnaissants à nos lecteurs du Mexique de nous faire savoir si les habitants de cette province récoltent encore, de nos jours, de l'ambre flotté.

J. G.

De tout un peu....

Les Goudrons de Conifères de l'Afrique du Nord.

Dans une note récente à la Société de Pharmacie de Bordeaux, M. Massy a étudié les analogies physiques et chimiques entre ces goudrons et l'huile de Cade.

Nous avons déjà cité plusieurs fois ses travaux ici et ne reviendrons pas sur ses observations précédentes.

D'une manière générale, les goudrons nord-africains proviennent des genévriers (*Juniperus Oxycedrus*, *J. macrocarpa*, *J. communis*, *J. Thurifera*, *J. phenicea*), du Thuya (*Callitris articulata*), du Pin d'Alep et du Cèdre. Nous pourrions encore ajouter à ces conifères l'If, le Cyprès, et l'*Abies maroccana* pour certaines régions du Maroc.

Les procédés d'obtention varient d'une région à l'autre ; voici, d'après le Dr Chatinières, celui employé au sud-est de Marrakech : « Les indigènes creusent en plein air des puits à ouverture étroite, communiquant entre eux. Dans un premier trou, ils entassent le bois (racines), y mettent le feu, puis ferment l'orifice extérieur avec des branches et de la terre ; le goudron distille, passe dans un deuxième puits où il se décante, enfin il passe dans un troisième servant de réservoir. »

Dans la région de Meknès-Fez, d'après l'inspecteur des eaux et forêts Vogeli, « le corps de l'appareil distillatoire est une jarre en terre dans laquelle on introduit du bois aussi pourri que possible ; un canon de fusil sert de tube à dégagement ; on fait du feu autour de la jarre, et les produits de la décomposition sont recueillis sous l'eau ».

Les goudrons indigènes, étant mal décantés, contiennent un grand excès d'eau et des matières boueuses. A Meknès, on distingue deux qualités : le goudron *er-rekik* (fluide) et le goudron *er-relid* (épais). Le premier est obtenu à partir du Cèdre, le second à partir des *arar* (Thuya et Genévriers divers).

L'auteur pense avec juste raison que ces goudrons doivent leur réelle efficacité aux mêmes principes que l'huile de Cade et que, bien préparés et étudiés dans ce but, ils pourraient remplacer ce produit devenu extrêmement rare. Les importations d'huile de Cade en France atteignent 190.000 kilos par an, dont une partie vient de Norvège où il convient de faire remarquer que le Genévrier Oxycèdre, véritable générateur de l'huile de Cade, n'existe pas (1).

(1) L'Huile de Cade. *P. M.* 1920. p. 165. Illustr.

L'Essence de Lavande Stœchas.

Le dernier *Bulletin de la Maison Roure-Bertand Fils*, de Grasse, contient une intéressante étude sur l'essence de *Lavandula Stœchas* L., accompagnée d'une étude botanique de cette espèce comparée à *Lavandula dentata* L., par Mlle A. Camus.

Les caractères de l'essence de Lavande Stœchas avaient été donnés primitivement par Schimmel et Co, en 1905 et en 1908 ; mais ils avaient rectifié ensuite leurs indications et attribué cette essence à l'espèce voisine *L. dentata*, en 1915. MM. Roure-Bertrand Fils, par leurs essais récents, rectifient à nouveau et démontrent que les caractères primitivement publiés par Schimmel et Co sont bien ceux de l'essence de *Lavandula Stœchas*, et que la plante examinée par leur botaniste, M. Giessler, n'était pas celle qui avait été distillée.

La confusion est explicable par le fait que ces deux lavandes croissent ensemble et sont toutes deux soumises à la distillation dans certaines régions de l'Espagne ; en France, seule la Lavande Stœchas existe, et l'origine botanique de l'essence analysée par MM. Roure-Bertrand Fils est donc certaine. Nous-mêmes, nous avions fait quelques recherches sur l'essence de Lavande Stœchas distillée par M. Pierre Dhumez, à Vallauris, en 1916, mais les vicissitudes supportées pendant cette période de guerre nous ont fait abandonner ces travaux ; nous avions, néanmoins, reconnu l'impossibilité pratique de séparer industriellement le camphre de cette essence.

Nous avons publié, à cette époque, une monographie de la Lavande Stœchas et un historique montrant son emploi fréquent dès l'époque romaine et pendant le Moyen-Age, jusqu'à l'apparition des essences de Lavande vraie à la fin du XVIe siècle. A cette époque, le centre de production de cette essence était Narbonne (1).

En résumé, les auteurs considèrent que l'essence de *Lavandula Stœchas* L. est une essence de couleur jaune pâle quand elle est fraîchement distillée, cette couleur passant au brun-rougeâtre avec le temps. Elle possède une odeur très camphrée analogue à celle du Romarin. Ses constantes sont les suivantes :

Poids spécifique à 15° : 0,945 à 0,962.
Déviation optique : + 35°30' à + 47°.
Indice d'acidité : 0,93 à 5,16.
Indice de saponification : 18,26 à 18,67.
Indice d'éther : 13,1 à 17,74.
Indice d'éther après acétylation : 47,14.
Solubilité dans l'alcool : 5 vol. et plus à 60°.

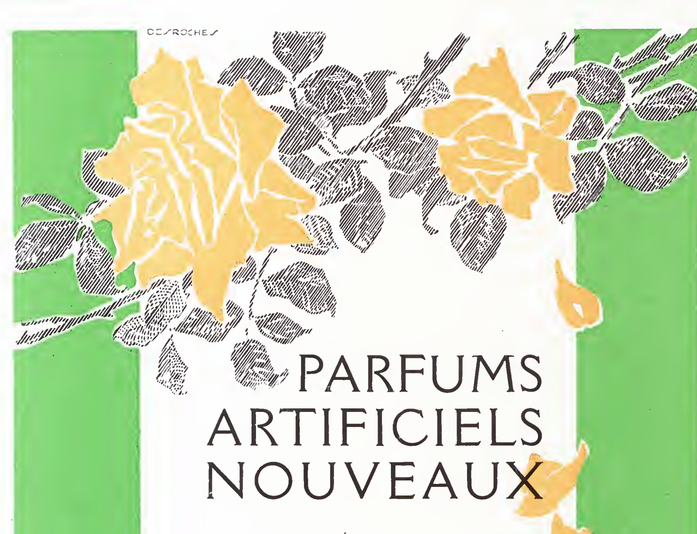
Les principaux constituants de cette essence sont la *d-fenone* et le *d-camphre* qui en constituent les 80 %. Elle paraît renfermer de l'alcool fenylique et probablement du terpinéol et un composé phénolique. Les auteurs ont examiné la fenone de cette essence, après séparation totale du camphre, selon la méthode de M. J. Leroide. J. G.

La Hausse du Géranium d'Algérie.

Notre correspondant nous signale que les surfaces plantées en géranium ont été considérablement diminuées, de telle façon qu'un certain nombre de distilloirs sont fermés et que des coopératives de distillation se sont formées pour utiliser au plein une ou deux distilleries sur le nombre total.

La seconde coupe a été abandonnée à peu près partout en raison du froid et de la neige qui a fait disparaître entièrement l'essence de la plante. Le stock, en Algérie, est réduit à très peu de chose et la hausse est justifiée, étant donné la qualité remarquable du produit.

(1) La Lavande Stœchas, monographie et Notice historique sur les Nards. *P. M.* 1917. p. p. 158-165. Illustr.



PARFUMS ARTIFICIELS NOUVEAUX

SÉRIE

TAYLOR 100 %

STANDARDISÉE EXTRA, POUR TOUS EMPLOIS

SÉRIE

ORIENT SPÉCIALE

A 100 fr. le kilog. Tous Parfums absolus
Spéciaux pour la vente en Flaconnettes
La même série, finie : 115 fr. le kilog.

—

Société Française de
Produits Aromatiques
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
GATTEFOSSÉ

19
Rue Camille
LYON



FIXATEURS
A ODEURS FLEURIES
LES SEULS NE DÉNATURANT
PAS LES AROMES DE FLEURS
FIXOL, NÉROLIONE
CYCLAMONE, ROSÉONE
DIANTHOR, CRISTALLISE
RÉSINODORS NATURELS
pour Extraits et pour Savons
—
Société Française de
Produits Aromatiques
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
GATTEFOSSÉ
19
Rue Camille
LYON



Code Used:
A.B.C. 5TH. EDITION

Télégrammes:
TALENSFER-CARCAGENTE





TALENS & FERRER

CARCAGENTE, Prov. de Valencia (Espagne)

Usine à vapeur des Produits de l'ORANGER, CITRONS ET MANDARINES

ESSENCES PAR EXPRESSION

d'ORANGE (Portugal), MANDARINE et CITRON

ESSENCE DE " PETITGRAIN " (Mandarinettes vertes)

ESSENCE DE NÉROLY PORTUGAL









ESSENCES DE MONTAGNE :

Sabine, Aspic, Lavandulè, Sauge, Romarin, Thym

SPÉCIALITÉ de ZESTES D'ORANGES, CITRONS et MANDARINES frais comprimés

conservés sans Alcool ni Acide Salicylique

pour Distillateurs, Liquoristes et Fabricants d'Amer





PRODUITS DE L'ORANGER



ECORCES D'ORANGE (Portugal et Bigarades), rubans secs
FEUILLES D'ORANGER sèches (Portugal et Bigarades)
BOUTONS, FLEURS ÉPANOUIES et PÉTALES SECS de Fleurs d'Oranger
ORANGETTES SÈCHES



Toutes nos Essences sont rigoureusement garanties pures

ÉCHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE

PROMPTE EXPÉDITION



Les Odeurs et les Parfums d'Origine animale.

INTRODUCTION

L'Olfaction et les Odeurs

Les odeurs résultent de particules ou molécules ordinairement invisibles, émanées des corps naturels ou artificiels, en quantité variable, selon que ces corps sont, comme l'on dit, plus ou moins volatils ou volatilisables, et véhiculées par l'air jusqu'au contact des cellules sensorielles de l'épithélium qui tapisse la membrane muqueuse de nos fosses nasales. De ce contact nécessaire résulte la sensation odorante, transmise de ces cellules, par les nerfs olfactifs centripètes, jusqu'au système nerveux central, le cerveau, qui la perçoit, la recueille, l'analyse et l'apprécie. Tel est le phénomène ou sens de l'olfaction.

Les corps qui ne sont pas volatils sont inodores ; les corps qui sont très volatils sont, au contraire, très odorants, sauf cas exceptionnels. Toute substance inerte ou vivante, minérale, végétale ou animale, peut donc être odorante. Ainsi, parmi les substances inertes ou minérales, tous les parfums artificiels ou synthétiques, certains sels ou certains métaux (odeur de rouille, de cuivre, etc.), le goudron, l'asphalte, un grand nombre de gaz inoffensifs ou toxiques, etc., etc.

La plupart des plantes (1) ou parties de plantes, sont odorantes, notamment les fleurs qui exhalent une odeur plus ou moins forte, le plus souvent agréable, quelquefois désagréable. De même, enfin, l'on peut dire que chaque animal possède une odeur *sui generis*, c'est-à-dire qui lui appartient en propre ; elle est le plus souvent peu ou pas perceptible, mais parfois elle est très prononcée, comme dans les cas spéciaux de parfums animaux auxquels je vais consacrer cette étude.

Il est très difficile de classer les odeurs. Il y a des odeurs agréables, des odeurs neutres et des odeurs désagréables. Les premières sont les *parfums* à proprement parler, de *par*, préfixe, et *fumus*, fumée, vapeur ; tous les parfums sont donc des odeurs plus ou moins agréables ; mais il n'y a pas, on le conçoit, de limite nette entre ces trois groupes d'odeurs et, selon les cas ou selon les préférences personnelles, la même odeur sera considérée tantôt comme agréable, donc parfumée, tantôt comme indifférente, tantôt comme désagréable. Il en est ainsi pour l'odeur de l'ail, l'odeur du fumier, l'odeur des fauves, l'odeur du fromage, du lait, etc., et même pour le musc et la civette qui, pour certaines personnes, sont des parfums exquis, tandis que pour d'autres ce sont de simples odeurs plus ou moins quelconques ou désagréables.

Les odeurs les plus désagréables, les plus repoussantes pour nous, Européens, telles que les odeurs de viande pourrie, de poisson gâté, d'œufs punais, de matières fécales, de gibier faisandé, sont parfaitement tolérées et même appréciées chez d'autres races, comme les Esquimaux, les Chinois, les Nègres, etc....

Il y a aussi des combinaisons, des associations, des gammes d'odeurs ou de parfums, comme il y a des gammes de couleurs, de sons, de saveurs ; il y a une harmonie des odeurs et un art culinaire des parfums, tout comme il y a une harmonie des sons, des couleurs, un art culinaire des saveurs ; en sorte que tel parfum qui est désagréable ou insignifiant, lorsqu'il est seul, deviendra très agréable si on l'associe avec un ou plusieurs autres. (Piesse, *Histoire des Parfums*).

Jetons un rapide coup d'œil sur l'histoire des parfums et de la parfumerie.

Dès la plus haute antiquité préhistorique, les odeurs agréables ou parfumées ont été appréciées et recherchées par les humains. Les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament en parlent à maintes reprises, de même que les recherches archéologiques nous ont documentés à cet égard (1).

Les Chaldéens, les Assyriens, les Chinois, les Egyptiens, les Grecs et les Romains ont été, bien des siècles avant les Européens, de grands amateurs de parfums, dont nous avons retrouvé en partie la composition et la préparation ; de même que les stèles d'Egypte et les mosaïques romaines, nous ont conservé le dessin des vases d'onyx, flacons d'albâtre (alabastrons), etc., qui servaient à les renfermer et à les conserver ; les hypogées nous ont même restitué quelques spécimens de ces récipients.

Mais, dans l'antiquité et ensuite jusqu'à la fin du moyen âge, la parfumerie était en même temps une branche de la médecine, car les parfums ont été utilisés non seulement pour le service des temples et pour le plaisir des sens, mais aussi pour le traitement d'une foule de maladies ou affections du corps et de l'âme.

En France, dès le XIIe siècle, les Gantiers-Parfumeurs, séparés plus tard en Gantiers et en « Parfumiers », ont formé une corporation spéciale, jusqu'au moment, qui a coïncidé à peu près avec la Révolution de 1789, où les progrès de la chimie, de la savonnerie et de la distillerie ont érigé la Parfumerie en une profession qui est à la fois une science et un art.

Je ne m'occuperai ici que des parfums d'origine animale, peu nombreux, mais très appréciés et très importants, au premier rang desquels on a, dès l'antiquité, toujours placé le musc, la civette et l'ambre gris, ce dernier, surtout, qui reste en définitive le roi des parfums et qui paraît avoir été seul connu et aimé des Romains et même des Européens préhistoriques, tandis que le musc a été, au contraire, seul connu probablement des Chinois et des anciens habitants de l'Asie.

CHAPITRE PREMIER

Odeur humaine et Odeurs animales

Avant de commencer l'étude des animaux producteurs de parfums, il n'est pas inutile de dire quelques mots du parfum humain, de l'odeur hu-

(1) Y compris certaines cryptogames, comme les champignons (champignon de la maladie du Muguet, par exemple). Cependant les Fougères, les Mousses, les Lichens et les Algues sont généralement inodores.

(1) Voir notamment les ouvrages des abbés Fillon et Vigouroux, sur les plantes et les animaux de la Bible.

maine, peu perceptible en plein air ou à l'entour d'un seul individu, mais qui devient très nette dans une atmosphère confinée ou dans une agglomération d'individus.

C'est ainsi que l'odeur dégagée par le corps humain, ou le complexe d'odeurs dégagées par les diverses parties du corps, se perçoit immédiatement lorsqu'on pénètre dans un dortoir, une chambrée, un salon, un théâtre, ou simplement lorsque, après avoir respiré au dehors l'air frais et pur du matin, on rentre dans la chambre close où l'on a dormi.

Les voyageurs, les explorateurs ont tous remarqué et noté ce que l'on nomme parfois la *mauvaise odeur des sauvages* ! En réalité, chaque race, chaque peuplade paraît posséder et dégager un parfum spécial, une odeur propre, un relent *sui generis* : le jaune, le nègre, ne sentent pas de même que le blanc ; et les gens de même race, de même tribu, ne perçoivent pas leur propre odeur, car ils y sont accoutumés, mais ils perçoivent fort bien l'odeur des étrangers. Au cours des épisodes mouvementés de la Grande Guerre, les soldats français, prenant possession d'un local, d'un souterrain ou d'une tranchée, devinaient aisément, en flairant l'odeur ambiante, la nationalité anglaise, belge, italienne ou allemande des précédents occupants.

D'autre part, un fait certain, c'est que, dans toutes les races, le corps de la femme est, sinon plus odorant, du moins plus parfumé que celui de l'homme, abstraction faite, cela va sans dire, de toute substance étrangère ayant au préalable imprégné la peau.

On a remarqué de tout temps cette odeur particulière de la femme, cette *odor di femina* (1), comme disent les Italiens, odeur variable d'ailleurs selon les sujets, et cette odeur semble exacerbée aux époques menstruelles, au point que certaines femmes ne peuvent alors se présenter en société sans attirer aussitôt l'attention, même après avoir pris toutes précautions hygiéniques et antiseptiques du côté sexuel.

Aug. Galopin, dans son livre sur *Le Parfum de la Femme*, a noté « l'odeur de musc et l'odeur d'ambre naturelles à certaines femmes, capables de parfumer tout un bain. Les blondes cendrées, ajoute-il, dégagent plus particulièrement l'odeur d'ambre. »

Les femmes rousses auraient une odeur moins agréable que les autres ; peut-être cela tient-il aussi à une légère différence dans les sécrétions de la peau, sebum, sueur, etc., dont l'odeur présente, en fait, des variations individuelles assez marquées.

Dans sa thèse, le Dr Tardif cite le fait de certaines femmes — et on en connaît des exemples historiques qu'il serait oiseux de rapporter ici — qui auraient inspiré de violentes passions à des hommes qui avaient simplement respiré le parfum imprégné par leur corps à une chambre ou à un vêtement.

Comme les odeurs ou parfums de l'espèce humaine n'intéressent en aucune façon le point de vue commercial ou industriel, je n'en parlerai pas davantage et je passerai maintenant aux odeurs des animaux.

Très nombreux sont les animaux odorifères ou aromatogènes, et l'on peut même dire que chaque espèce animale possède en réalité son odeur propre. Mais, si l'on s'en tient aux seuls animaux manifestement odorants, leur nombre est relativement restreint.

Parfois l'odeur animale se dégage, comme c'est le cas pour l'odeur humaine, du corps tout entier, surtout dans le sexe mâle, par exemple chez les fauves, le cerf, le bouc, etc. ; ces émanations du mâle attirent et excitent la femelle ; ce qui tend à le prouver c'est qu'elles sont très atténuées ou même abolies chez les mâles castrés, er dès lors les sexes se dédaignent, ainsi qu'on le remarque facilement chez le chat domestique (1).

Par contre, chez la femelle, l'odeur sexuelle réside plus particulièrement dans la sécrétion vulvaire, très abondante et très odorante au moment du rut ; alors elle attire et excite le mâle.

Dans les deux sexes, d'ailleurs, les effluves excitants sont accrus en période de rut, et en général pendant toute la durée de la vie sexuelle active.

Mais, chez les animaux dits à parfums, la substance odorante est sécrétée par des glandes spéciales ou organes nidoriens, comme nous allons le voir.

Les animaux qui exhalent ou sécrètent des odeurs fortes, les unes agréables ou parfumées, les autres désagréables ou fétides, appartiennent à des groupes très divers, soit chez les invertébrés (Protozoaires, Mollusques, Myriapodes, Insectes), soit chez les vertébrés (Reptiles et Mammifères). Les Echinodermes, les Polypes, les Vers, les Crustacés, les Arachnides, les Poissons, les Batraciens et les Oiseaux ne présentent pour ainsi dire jamais d'odeur bien sensible à notre sens olfactif.

Chapitre deuxieme

Animaux odorants autres que les Mammifères

1° Protozoaires

Parmi la multitude des microorganismes, un certain nombre de Protozoaires, sans parler de nombreuses espèces microbiennes, paraissent être plus ou moins odorants ; ce qui tend à le prouver, c'est que l'odeur des selles diarrhéiques varie selon les amibes et autres protistes qui caractérisent ou qui, tout au moins, accompagnent les diverses dysenteries.

2° Mollusques

Parmi les Mollusques, et en particulier, dans le groupe des Céphalopodes, il existe des espèces qui produisent des substances odorantes.

C'est le cas pour le Poulpe musqué ou pieuvre musquée (*Eledone moschata*) et quelques autres espèces du même genre qui, selon Pline, étaient employées, à l'état desséché et pulvérisé, comme parfum chez les Romains ; or, il se trouve précisément que ces mollusques constituent la nourriture essentielle du Cachalot et peuvent être, par conséquent, considérés comme l'un des éléments générateurs du parfum de cet animal et de l'ambre gris.

L'*Onyx*, une des substances employées dans l'antiquité pour préparer les parfums du sanctuaire, était tiré d'un genre de gros mollusques gastéropodes à coquille massive, les *Strombus*, dont l'opercule avait été appelé onyx (du

(1) Alphonse Hallays a parlé spirituellement de l'*odor di femina* chez les insectes.

(1) Qui possède, il est vrai, des glandes anales dont je parlerai plus loin.

grec *onus*), à cause de sa ressemblance avec un ongle ; les Arabes le nomment *dofr-el-afrit*, ongle du diable ; on lui donnait aussi les noms d'*ostracium*, *unguis odoratus*, et, en médecine, de *Blatta byzantina*, nom plutôt fantaisiste, car ce mollusque n'a rien de commun avec la Blatte ou cafard qui est un insecte. L'onyx qui est encore employé en Orient dans la composition de plusieurs sortes d'encens, a été décrit ainsi par Dioscoride (II, 10) (Cité par Vigouroux : *Dictionn. de la Bible*):

« L'onyx est l'upercule d'une coquille, semblable à celui de la pourpre (1) ; il se trouve dans les marais de l'Inde qui produisent le nard, et il est aromatique parce que les coquillages mangent du nard. On le recueille lorsque les marais sont desséchés par la chaleur. Celui qu'on prend dans la mer Rouge n'est pas pareil ; il est blanchâtre et brillant. Celui de Babylone est noir et plus petit. Tous deux sont odoriférants quand on les brûle ; leur parfum rappelle en quelque sorte l'odeur du castoréum ».

On pourra lire, dans la " Parfumerie Moderne ", une étude de E. Gérardin sur ce corps qu'il fait originaire du *Murex ramosus* Rumphius (2).

3° Arthropodes ou Articulés

Parmi les Arthropodes, il faut signaler comme odorifères quelques Myriapodes et surtout de nombreux Insectes.

Myriapodes

Chez les Myriapodes, il existe une espèce de Iule *(Iulus terrestris L.)* qui sécrète de la quinone (Behal et Physalix). Par suite d'une confusion, le *Dict. de Chimie* de Wurtz attribue cette sécrétion, très odorante, à un ophidien.

Certains mille-pieds du genre *Polyzonium*, qui vivent dans l'humus des forêts tropicales de l'Amérique, sont appelés camphriers, parce qu'ils sécrètent des produits où un zoologiste américain, M. O. F. Cook, a reconnu, entre autres composés, l'acide prussique, le camphre et la pyridine (ou un alcaloïde voisin) (H. Coupin, *Les bêtes chez elles*, p. 242).

(1) On sait que la couleur pourpre était tirée d'un autre mollusque gastéropode du genre *Murex*.

(2) L'utilisation des mollusques et des coquilles marines dans la Parfumerie et la Cosmétique des anciens. *P. M.*, 1918, p. 55.

Insectes

Mais, c'est dans le monde innombrable des insectes qu'on rencontre des espèces odorantes variées.

De nombreux insectes femelles dégagent une odeur forte à l'époque de la fécondation, et cette odeur est perçue de fort loin par les mâles. Une preuve en est fournie par cette curieuse expérience, facile à répéter : on prend deux lots séparés de hannetons mâles, et l'on brasse avec des femelles les mâles du premier lot, puis on les mélange à ceux du second lot; on voit aussitôt ces derniers chercher à se livrer à l'acte copulateur sur leurs congénères de même sexe !

Chez les Formicides, les nymphes, d'après Ettimilles, exhalent une odeur de muscade assez prononcée ; on les employait autrefois en médecine comme carminatif. Quant aux fourmis adultes, elles sont pourvues d'une petite glande, ou vessie à venin, qui contient une dose assez notable d'un acide spécial, volatil, âcre, caustique et lacrymogène, qu'on a précisément appelé l'acide formique. Ce liquide, excrété constamment, s'accumule dans certaines fourmilières où il constitue un dépôt que l'on a parfois nommé l'*urine des fourmis*. Plusieurs espèces de fourmis ont la faculté de projeter leur acide à une distance considérable ; ainsi font les ouvrières qui ramènent leur abdomen en avant vers la tête, et lancent contre leur ennemi une goutte de leur liquide caustique. Chez les espèces qui ont un aiguillon, comme les Polyergues et les Myrmices, il y a de même une glande à venin, absolument analogue à la glande à venin des autres Hyménoptères, mais chez ces derniers, le liquide n'a pas d'odeur spéciale.

Le miel des Anthophores, ou abeilles maçonnes, est un liquide gluant, d'une odeur forte et repoussante (Brehm).

Chez les Hémiptères, les Réduves et et les Punaises sont bien connus pour l'odeur fétide et pénétrante qu'ils exhalent.

Dans l'immense groupe des Coléoptères, nombreuses sont les espèces odorantes. L'une des plus connues est un longicorne, l'*Aromia moschata*, ou Capricorne musqué, qui vit parfois en grand nombre sur les saules, où sa présence se décèle de fort loin par l'odeur de musc qu'il répand (1).

La Cicindèle champêtre, *Cicindela campestris*, exhale, lorsqu'on l'irrite, un parfum très agréable, qui n'engage pas, au contraire, à renoncer à sa capture (Brehm, *Insectes* I, p. 96). Le Carabe doré, *Carabus auratus*, commun dans les jardins, et appelé *sergent*, à cause de sa livrée comme galonnée d'or, a encore reçu le nom vulgaire de *vinaigrier*, à cause de la faculté qu'il possède de rejeter par l'anus un liquide acide sécrété par des glandes dites glandes anales ; ce liquide, qui exhale une odeur nauséabonde, est de l'acide butyrique, ainsi que Pelouze l'a constaté en 1857 (Brehm, l. cit. p. 104).

Les *Brachinus* se reconnaissent à leur propriété curieuse de pouvoir lancer avec force, par l'anus, quelques gouttelettes d'un liquide corrosif, sorte de venin caustique d'une odeur très forte, qui se vaporise instantanément en produisant une crépitation des plus vives ; c'est pour cela qu'on les appelle communément *bombardiers*, et que beaucoup d'espèces de ce genre ont reçu des noms spécifiques rappelant cette comparaison populaire, par exemple *Brachinus crepitans*, *Br. explodens*, *Br. sclopeta*, *Br. bombarda*, *Br. exhalans*. Il suffit, ajoute Brehm (id. p. 114), pour observer ce phénomène tout à son aise, de plonger un de ces insectes vivants dans un flacon d'alcool ; on entend alors une série de petites crépitations assez fortes, jusqu'à ce que notre artilleur, condamné à mort, ayant épuisé sa poudre et ses forces, se rende et dépose les armes !

Le *Mornolyces phyllodes*, long et curieux insecte qui, comme l'indique son nom spécifique, possède latéralement deux expansions membraneuses qui le font ressembler à une feuille, et qui vit sur les troncs d'arbres des forêts tropicales, sécrète, au dire d'Overdyck, un liquide corrosif d'une virulence telle que le chasseur, qui saisit l'insecte sans méfiance, perd pendant plusieurs heures l'usage de ses doigts (Brehm, id. p. 119).

Les Chlénies, *Chlœnius*, jolis petits coléoptères vivant au bord des eaux

(1) Une plante des champs, l'*Artemisia suavis*, possède, lorsqu'elle est desséchée, une odeur semblable à celle du Capricorne musqué.

dans le midi de la France, en Afrique et en Amérique, exhalent une odeur ammoniacale très accentuée (Id. p. 122).

Tout le monde connaît ces gros insectes aquatiques si bien dénommés Hydrophiles ; leurs grandes larves, verniformes et très carnassières, font les mortes et laissent pendre leur corps comme une dépouille vide lorsqu'on les saisit ; si cette ruse est sans effet, elles déchargent par l'anus un liquide noir, d'une odeur fétide qui, en se diluant dans l'eau, leur sert à les rendre invisibles, et leur permet de se soustraire par la fuite aux poursuites de leur ennemi (Id. p. 147), absolument comme la Seiche et le Calmar au moyen de leur poche à encre.

Nombreux en espèces, très variables de tailles et très voraces, sont les insectes de la famille des Staphylins, faciles à reconnaître à leur habitude de relever leur abdomen à angle droit, dès qu'ils entendent un bruit suspect. Certains Staphylins, entre autres le Staphylin odorant (*Ocypus olens*), l'un des plus grands de la famille, possèdent à l'extrémité de l'abdomen deux vésicules qui sécrètent une substance à odeur de citron, qui empêche les oiseaux de les saisir et de les dévorer.

Plusieurs insectes du groupe des Coccinelles, ou bêtes du bon Dieu, et du groupe des Chrysomèles, entre autres la Chrysomèle du peuplier, émettent, lorsqu'on les saisit, un liquide jaunâtre ou violacé à odeur fade assez prononcée.

L'*Hemerobius perla*, dont la larve est connue sous le nom de *lion des pucerons*, exhale une odeur fécale qui se communique aux doigts et aux objets en contact avec l'insecte (Tardif, thèse).

Les Silphides, insectes nécrophages, ont la faculté peu agréable, lorsqu'on les saisit, de rejeter par l'anus ou par la bouche, quelquefois même par les deux orifices, un liquide d'odeur infecte (Brehm, id., p. 156).

La belle *Cetonia aurata*, vulgairement appelée Emeraude, commune sur les fleurs du sureau, rejette par derrière un liquide blanc, gras, salissant, d'une odeur désagréable, sans doute dans le but de recouvrer sa liberté (id. p. 215).

La Trichie ermite, ou Scarabée à odeur de cuir, qui vit sur les troncs d'arbres pourris, et dont le nom spécifique est précisément *Osmoderma eremita*, exhale une odeur rappelant celle du cuir de Russie (Id. p. 218).

Dans la famille des Ténébrionides, comprenant, comme son nom l'indique, beaucoup d'espèces lucifuges, le Blaps présage-mort (*Blaps mortisaga*), vulgairement Scarabée funèbre, gros insecte noir qui déambule lentement en traînant son abdomen dans les caves et les lieux obscurs, répand une mauvaise odeur et laisse des traces malpropres de son passage (Id. p. 250).

Enfin, le groupe des Méloïdes comprend des insectes vésicants, au premier rang desquels se place la Cantharide, connue depuis la plus haute antiquité, et qui sécrète un produit dont le principe actif est la cantharidine (5 gr. par kilogr. de cantharides desséchées), substance très caustique et très volatile, cristallisant en paillettes blanches et possédant une odeur forte, désagréable et nuisible. Cet insecte vésicant était bien connu dans l'antiquité : c'est ainsi que Nicander, de Colophon, médecin grec du IIe siècle avant J.-C., indiquait déjà la cantharide au nombre des animaux venimeux. La Cantharide, ou Mouche d'Espagne (*Cantharis vesicatoria*), abonde sur les lilas, les frênes, les troènes, dans les régions chaudes méditerranéennes, et trahit sa présence par l'odeur forte qu'elle répand à une grande distance.

J'ajoute que M. Alluaud, le distingué entomologiste et explorateur de l'Afrique centrale, nous a promis des observations précises sur l'odeur des insectes ; il nous signale, notamment, du Maroc, où il est d'ailleurs très rare, le *Calosoma maderæ* ; c'est, dit-il, l'insecte qui lui a paru le plus intensément odorant ; son odeur très spéciale est agréable et constitue dès lors un parfum, alors que les autres carabiques, entre autres le *Carabus auratus* que j'ai cité plus haut, ont une odeur désagréable.

Enfin, un autre entomologiste, M. G. Teissier, prépare une étude spéciale sur l'*odorat* des insectes, qui viendra utilement éclaircir ce domaine encore peu exploré de l'histoire naturelle. La localisation même du sens de l'odorat chez les insectes, tentée surtout par E. Demachy en 1918, est incertaine.

4° Reptiles

Chez les Crocodiles et les Tortues, il existe des glandes musquées, entourées d'une enveloppe de muscles striés (Chatin).

Chapitre troisième

Mammifères odorants et parfumés.

En raison de l'importance des espèces aromatogènes et des produits odorants sécrétés par ces mammifères, je donnerai d'abord la description zoologique et anatomique de ces espèces, réservant pour le chapitre suivant l'étude des produits odorants, au triple point de vue de leur composition, de leurs falsifications ou de leurs succédanés, et de leurs emplois.

Dans ses *Principes d'adénisation*, 1859, Cornay a voulu distinguer les mammifères vraiment parfumés, comme le Chevrotain, et les mammifères nidoriens, ou pourvus de glandes nidoriennes (de *nidor*, fumet, qui n'est pas strictement un parfum), c'est-à-dire ceux qui répandent une odeur fétide plus ou moins musquée ou plus ou moins ammoniacale, comme le Desman, le Blaireau, le Glouton, les Martes, les Chiens, les Hyènes, les Chats, le Suricate, le Pécari, le Castor, la Sarigue, le Phalanger, etc. Cette distinction ne paraît pas très fondée et n'a pas été adoptée par la majorité des physiologistes, pour ce motif, entre autres, que même l'odeur du Chevrotain est tout aussi désagréable, lorsqu'elle n'est pas convenablement diluée ou dosée, que l'odeur des autres mammifères susnommés.

Les mammifères odorants se répartissent dans sept groupes ou ordres, et comprennent environ 24 familles avec quarante espèces, dont voici le tableau synoptique préalable.

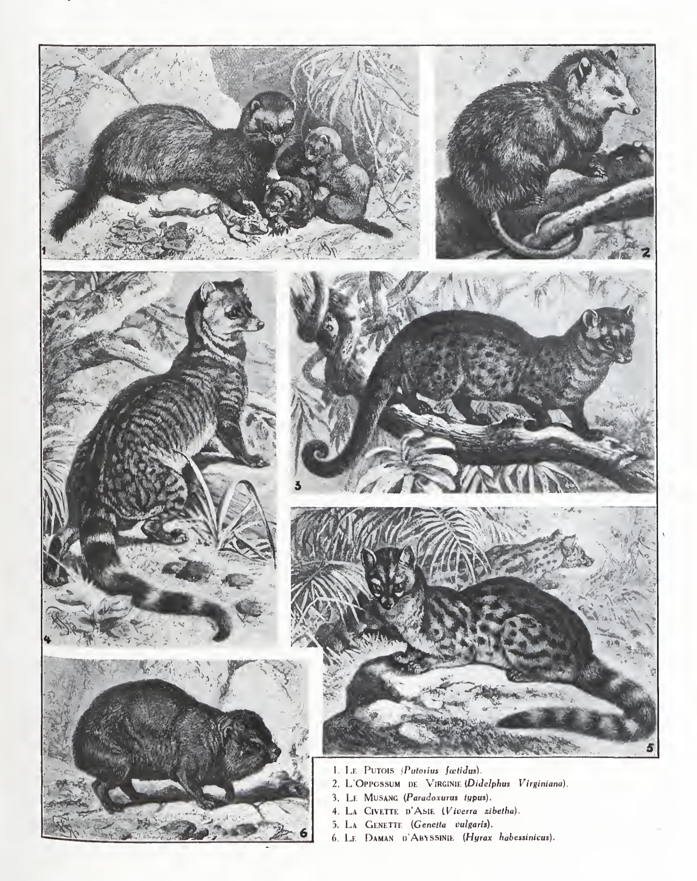
Tableau des mammifères odorants :

1° ORDRE DES MARSUPIAUX

Famille des *Didelphidés*.	Sarigue, Opossum. Philander.
Famille des *Phalangistidés*	Phalangiste ou Phalanger.

2° ORDRE DES RONGEURS

Famille des *Arctomydés*...	Marmotte.
Famille des *Myoxidés*....	Muscardin.
Famille des *Muridés*.....	Rats.
Famille des *Arvicolidés*..	Ondatra.



1. Le Putois (*Putorius fœtidus*).
2. L'Oppossum de Virginie (*Didelphus Virginiana*).
3. Le Musang (*Paradoxurus typus*).
4. La Civette d'Asie (*Viverra zibetha*).
5. La Genette (*Genetta vulgaris*).
6. Le Daman d'Abyssinie (*Hyrax habessinicus*).

Famille des *Castoridés*..... Castor (*Castoréum*)
Famille des *Cavidés*....... Athérure.
Famille des *Hystricidés*.... Agouti.
Famille des *Léporidés*.... Lièvres, etc.

3° ORDRE DES RUMINANTS

Chevrotain porte-musc (*Musc*).
Bœuf musqué.

4° ORDRE DES PACHYDERMES

Daman-Hyrax (*Hyracéum*).
Pécari.

5° ORDRE DES CÉTACÉS

Cachalot (*Ambre gris*).

6° ORDRE DES CARNASSIERS

Famille des *Félidés*..... Chat, Ocelot.
Famille des *Canidés*.... Hyène, Protèle, Chacal, Chien, Renard.
Famille des *Viverridés*.. réum), Genette. Civettes (*Viver-*
Famille des *Mustélidés*.. Hermine et Belette, Putois, Vison, etc.
Famille des *Lutridés*... Loutre.
Famille des *Mélidés*.... Moufette, Ratel, Mangouste, Suricate, Mydaüs, Blaireau,

7° ORDRE DES INSECTIVORES

Musaraignes.
Taupe.
Desman.

Marsupiaux

Les Sarigues ou Didelphes, notamment l'Opossum de Virginie, de même que le Philander Enée, dégagent, surtout lorsqu'ils sont irrités ou effrayés, une odeur forte, désagréable, alliacée, provenant de deux glandes anales, et qui se communique à toute leur chair.

Les Phalangers ou Phalangistes, entre autres le Ph. renard (*Phalangista vulpina*) ainsi nommé parce qu'il ressemble à un renard, marsupiaux à poche incomplète, exhalent une forte odeur de camphre qui imprègne aussi leur chair, ce qui n'empêche les indigènes de la Nouvelle-Hollande ou de la Terre-de-Van-Diémen de s'en régaler.

Rongeurs

La Marmotte (*Arctomys marmota*) est pourvue de glandes sécrétant une humeur crémeuse à odeur forte, fétide, caractéristique.

Le Muscardin des noisetiers, l'un des plus petits mammifères, puisque son corps n'a que sept centimètres de longueur, vit dans les buissons de l'Europe centrale, et dégage une odeur de musc assez faible qui lui a fait donner son nom.

Le Rat ordinaire (*Mus decumanus*) possède deux glandes dites préputiales chez le mâle, clitoridiennes chez la femelle, qui sécrètent assez abondamment un liquide blanchâtre, semi-visqueux à odeur fétide et légèrement musquée.

Aux Antilles, il existe un Rat musqué, appelé Pilori, dont la taille, non compris la queue, atteint 40 centimètres de longueur.



L'Ondatra (*Fiber zibethicus*)

L'Ondatra musqué (*Fiber zibethicus*), ou Rat-Castor, sorte de grand Campagnol, improprement appelé Rat musqué, *Musquesch* des Anglais et des Américains, est le plus grand des Arvicolidés; sa taille atteint 60 centimètres ; il se nourrit surtout des racines de nénuphar du genre *Nymphœa* et de roseaux du genre *Acorus* ; cette dernière plante, selon Guibourt et Planchon, ne paraît pas être étrangère à la production du parfum qui caractérise l'Ondatra. Il existe, chez le mâle et chez la femelle, mais plus petites cependant chez cette dernière, deux glandes piriformes sécrétant une liqueur d'un blanc laiteux, opaque, à forte odeur de musc ou de civette, odeur désagréable d'ailleurs, qui se communique au pelage et surtout à la queue écailleuse de l'animal, longue de 15 à 18 centimètres ; toutefois, cette odeur est infiniment moins gênante que celle du vison et de la moufette.

Le Castor (*Castor fiber*), sur lequel j'insisterai plus longuement en raison de l'importance commerciale de son parfum appelé *Castoréum*, est un rongeur amphibie à corps trapu, de grande taille : certains individus des bords du Rhône mesurent un mètre de longueur, y compris la queue, et peuvent atteindre, d'après Valéry Mayet, le poids de 38 kilogrammes ; mais, d'ordinaire, ce poids ne dépasse guère 20 à 22 kilogs ; le castor du Canada est encore plus petit, et son poids est en moyenne de 15 à 18 kilogs. La tête, presque ronde, un peu tronquée en avant, est pourvue d'yeux fort petits et d'oreilles courtes à conque elliptique ; chaque mâchoire est munie de quatre paires de molaires, et d'incisives puissantes. Les membres antérieurs, plus courts, sont claviculés et ont cinq doigts libres, au moyen desquels l'animal peut gratter ou creuser, et surtout saisir les objets à la façon des écureuils. Aux membres postérieurs, il y a également cinq doigts, mais ils sont réunis par une membrane palmée, en sorte que les pieds font office de rames. Tous les doigts sont armés d'ongles courts et solides ; l'avant-dernier orteil porte même un ongle double. Les mamelles, au nombre de quatre, sont pectorales.

Tout le corps est revêtu d'une fourrure composée d'un épais duvet, très fin, gris argenté, dans lequel sont disséminés de longs poils soyeux fermes, luisants, plus grossiers, d'un roux marron. La queue, longue de 30 centimètres, est épaisse, aplatie, de forme ovale, couverte d'écailles imbriquées ; ces écailles, comme aussi les ongles, griffes et sabots des autres mammifères,

sont constituées par des poils fortement agglutinés et soudés entre eux côte à côte. Elle sert à la fois de gouvernail pour la nage et de truelle pour gâcher la terre des digues et le mortier des cabanes que ces animaux construisent.

Chez le mâle, la verge est pourvue à son intérieur d'un os cartilagineux, triangulaire, long et mince.

Il est possible que le verbe latin *castrare*, châtrer, a pu s'écrire originellement *castorare*, et venir du nom ancien de *Kastor*, qui, d'après Elien, était déjà usité chez les Grecs, parce que, dans l'antiquité, si l'on en croit Dioscoride, Archigènes, Galien, Solinus, etc., ainsi qu'au Moyen-Age, et encore même jusqu'au XVI[e] siècle, on croyait que le castoréum était produit par les testicules, et que, lorsque le Castor est poursuivi par des chasseurs, il s'arrache ces organes avec ses dents et les abandonne comme rançon de sa vie sauve !

Juvénal, notamment, raconte dans sa XII[e] satire, que Catulle fit jeter à la mer ses effets les plus précieux pour alléger son navire assailli par la tempête.

.... *imitatus castorea qui se*
Eunuchum ipse facit, cupiens evadere (*domno*
Testiculorum ; adeo medicatum intelligit (*inguen*,

« imitant le castor qui se fait lui-même eunuque, heureux de se sauver par la perte de ses testicules, si bien il comprend la valeur de son parfum médicamenteux inguinal » !

Inutile d'ajouter que cette croyance était absurde, d'abord parce que les glandes à castoréum ne sont point les testicules, ensuite parce que ces glandes à parfum, aussi bien d'ailleurs que les glandes testiculaires, sont situées à l'intérieur du corps de l'animal qui, par conséquent, ne peut les atteindre et les détacher avec ses dents ! Dès 1555, Olaüs Magnus disait qu' « il est faux que, poursuivi, le Castor, comme l'a prétendu Solinus, se coupe lui-même avec les dents la poche à castoréum et la jette aux chasseurs pour se sauver ; tous les castors captifs ont encore cette poche et on ne peut la leur enlever sans les tuer ».

Puisque je viens de dire que le Castor était déjà nommé ainsi chez les Grecs, j'ajouterai qu'en latin, d'après Pline, son nom était *fiber* ; d'où le rapprochement des deux noms faits par Linné pour sa nomenclature binaire : *Castor fiber*.

En vieux français, le castor se disait bièvre, du celte *biber*, *bibros* ou *bebros*, ce qui tend à prouver que les lieux, ou les cours d'eau, dénommés *Bièvre*, par exemple, aux environs de Paris et de la Côte-Saint-André (Isère), doivent ce nom aux castors qui, autrefois, se trouvaient assez communément le long de ces rivières, ainsi que le long d'autres rivières, telle que l'Oise, la Saône, l'Isère, la Durance, etc. De même, le nom de notre rivière lyonnaise, la Brevenne, ancienne *Bebronna*, peut-être à l'origine *Bibronna*, peut se traduire par « fontaine des bièvres » ou « des castors », des deux mots celtiques ou gaulois *biber*, castor, et *onna*, fontaine ; « c'était en Gaule le nom d'un grand nombre de fontaines ou de ruisseaux, appliqué parfois à des localités riveraines : la Beuvronne, affluent de la Marne ; la Brevonne, sous-affluent de l'Aube ; la Brevenne, affluent du Rhône (1) ; la Brevanne, qui coule dans le Luxembourg belge » (A. Longnon, *Les noms de lieux de la France*, publié par Marichal et Mirot, Paris, Champion, 1920, p. 54).

Dans le bas Rhône, le castor est connu sous le nom de *vibré*, à rapprocher de *bièvre* ; de même, les noms sous lesquels, dans les pays étrangers, on désigne le Castor, rappellent aussi ce mot *bièvre* : *biber* en Allemagne; *beaver* en Angleterre ; *bæffwer*, en Suède ; *bobr*, en Pologne ; *bivaro*, *bevaro* ou *biverio*, en Espagne et en Italie.

Tous ces termes, *biber*, *beaver*, *biverio*, ainsi que *vibré* peuvent être d'ailleurs considérés comme des dérivés par déformation du mot latin *fiber*, les consonnes *f*, *b*, et *v* ayant, en association avec la voyelle *i*, des consonnances analogues : *fi*, *bi*, *vi*, d'où *fiber*, transformé en *biver*, *viber*, *vibré*.

En Sibérie et en Amérique, les castors, quoique encore nombreux, deviennent moins communs en raison de la chasse à outrance qu'on leur fait ; on en aura une idée par ce détail que, depuis trois siècles, on exporte chaque année du Canada plusieurs milliers de peaux; aussi, au cours du dix-neuvième siècle, le Castor a-t-il disparu de la plus grande partie du territoire des Etats-Unis, où il abondait auparavant.

En Europe, le Castor a été commun depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'au Moyen-Age. On a trouvé ses ossements dans de nombreux gisements paléolithiques, en France, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne ; il paraît n'avoir été chassé alors que pour sa fourrure.

Au néolithique, le Castor était encore très répandu, ainsi que le prouvent ses nombreux débris d'ossements dans les palafittes de Suisse, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne et de France, (notamment au camp de Chassey, dans la Saône et-Loire). Il était alors d'une taille sensiblement plus forte que celle des castors actuels.

A l'âge du bronze, le Castor devient déjà moins commun ; on l'a trouvé cependant dans quelques stations lacustres en Suisse, en Angleterre, etc. (A. de Mortillet, 1916).

Au temps de Strabon, le Castor existait aussi dans les cours d'eau de l'Espagne. Il a disparu en premier lieu d'Angleterre. Il y a un demi-siècle, il existait encore le long du Danube, et vers 1850, Théodore Martius indiquait le castoréum de Bavière comme très employé dans la médecine allemande.

Actuellement, le Castor n'est plus guère représenté, dans les pays européens, par exemple en Scandinavie et en Europe centrale, que par un nombre assez restreint de colonies qui ne survivent aux mauvaises conditions d'existence qui les entourent que grâce à des mesures protectrices spéciales prises par des particuliers ou des autorités. C'est ainsi qu'en Allemagne, dans le duché de Nassau, sur la Mulde, petit affluent de l'Elbe, il existe quelques familles de castors protégées par des règlements locaux qui punissent d'une forte amende quiconque tue un de ces animaux (Valéry Mayet : *Le Castor du Rhône*, in *Congrès intern. de Zoologie*, Paris, 1889, p. 59) ; sur les bords de la Vistule en Pologne et de l'Oder en Silésie, on trouve aussi quelques groupes de ces curieux rongeurs. En Bohême, le

(1) Aug. LONGNON a fait erreur : la Brevenne est un sous-affluent de la Saône, par l'Azergues, et non un affluent du Rhône.

prince de Schwartzenberg a installé chez lui une colonie de castors ; une autre existe à Salzbourg, etc...

Dans la Russie occidentale (d'après A. Bogdanow : *Note sur les castors*, in *Congrès intern. de Zool.*, Paris 1889, p. 33), on trouve des Castors sur le Dniéper, particulièrement dans les gouvernements de Minsk et de Kiew.

Il est à craindre que, pendant et depuis la guerre de 1914, plusieurs de ces colonies aient été anéanties.

En France, les Castors sont devenus si rares que l'on connaît, à quelques unités près, le nombre des individus vivants ; leur total atteint à peine une centaine, tous ou presque tous localisés dans le delta du Rhône, en Camargue, d'où le nom de Castors du Rhône, ou Castors de Camargue, qu'on leur donne maintenant ; ils se sont établis aussi sur un petit affluent du Rhône, le Gardon, qu'ils remontent jusqu'au fameux pont du Gard (Julien Mingaud : *La Protection du Castor du Rhône*, in *Bull. Soc. d'Et. de Nîmes*, n° 1, 1898). Dans la Camargue, c'est surtout le Petit-Rhône ou bras droit du fleuve, qui est habité par les Castors ; le grand Rhône, dont la largeur atteint et dépasse 400 mètres, ne permettant pas à ces animaux de se transporter facilement d'une rive à l'autre, soit pour fuir leurs ennemis, soit pour chercher leur nourriture.

Pendant longtemps, les Castors du Rhône furent accusés de causer d'importants dégâts aux digues du fleuve, et le *Syndicat des digues du Rhône de Beaucaire à la mer* avait même institué une prime de 15 francs par castor détruit. Grâce aux efforts de plusieurs naturalistes, en particulier du professeur Valéry Mayet, soucieux d'empêcher la disparition totale de ce mammifère, en Languedoc, la prime a été supprimée et des démarches sont faites auprès du gouvernement pour obtenir l'interdiction de la chasse au castor. Il n'est que temps de prendre des mesures sérieuses si l'on ne veut voir rapidement disparaître les derniers castors du Rhône : la femelle ne fait, par an, qu'une portée de deux à quatre petits ; elle met bas dans les premiers jours du printemps.

On sait que les Castors ont des mœurs aquatiques, et qu'un instinct très remarquable les pousse à édifier sur les cours d'eau des barrages ou des bâtardeaux, solides et compliqués, trop connus pour que j'entre ici dans tous les détails de leur description. Mais seuls les castors groupés en colonies importantes agissent ainsi ; en Europe, où ils sont de plus en plus disséminés et isolés, ils ne se livrent pas à ces grands travaux, qui nécessitent le concours d'équipes nombreuses, où la division du travail se manifeste par la répartition en sous-équipes ou escouades d'ouvriers chargées, les unes d'abattre les arbres et de les ébrancher, les autres de traîner les troncs jusqu'à l'endroit choisi pour poser les pilots et établir les digues, tandis que d'autres gâchent et transportent la terre humide dont ils se servent pour bâtir les cabanes et augmenter la résistance des barrages. Les familles de castors d'Europe se contentent donc, en général, de creuser, à la manière des loutres, des galeries dans les berges, d'où le nom de castors terriers qu'on leur donne encore.

Sur les bords du Rhône, en tout cas, ils ne portent, contrairement à ce qu'on avait prétendu, aucun préjudice aux digues qui protègent les nouvelles plantations de vignes; ces digues, en effet, sont souvent éloignées des eaux du fleuve, et sont elles-mêmes protégées à leur base par des enrochements puissants que les Castors attaqueraient sans succès ; la vérité est qu'ils établissent leur terriers sur les bords mêmes du fleuve, dans les ségonneaux, c'est-à-dire dans les terrains bas, limoneux et non cultivés, qui séparent les digues du cours du fleuve, et où croissent spontanément les saules et les peupliers (J. Mingaud, l. cit.).

Le Castor se nourrit surtout d'écorces d'arbres ; en Amérique, il s'attaque aux pins ; en Russie, aux bouleaux ; en France, aux saules, aux aulnes, aux peupliers, etc., rarement aux essences à bois trop dur, comme les chênes, les ormes, etc...

Il s'acclimate et s'apprivoise très bien : les anciens Peaux-Rouges élevaient le Castor en commensal, dans tous leurs villages et campements, même éloignés des rivières ; ils le tenaient en haute estime et lui attribuaient une intelligence et une âme en quelque sorte égales à celles de l'homme.

On chasse le Castor pour sa chair, pour sa fourrure et pour le castoreum.

Le Castor, en effet, est bon à manger :

« On l'estime, dit Lemery (*Traité des Drogues*, 1760), moitié chair et moitié poisson ; sa partie supérieure, jusqu'aux cuisses, est de la chair véritable qu'il n'est permis de manger qu'aux jours gras chez les catholiques ; mais sa partie inférieure, du côté de la queue, qui entre le plus dans l'eau, est de la nature et du goût du poisson ; il est permis d'en manger aux jours maigres. »

La queue est regardée, dit Brehm, (l. cit.), comme un morceau très délicat, et on la payait autrefois jusqu'à 12 fr.

La fourrure du castor est toujours très estimée et très recherchée, bien que depuis quelques années, la mode ait porté ses préférences sur une foule d'autres animaux dont, d'ailleurs, les peaux vendues ne portent souvent que le nom sans en avoir réellement le poil.

Mais le Castor est surtout remarquable par son appareil sécréteur du castoreum, dont voici la description sommaire : D'après Chatin et Raillet, les orifices génitaux-urinaires et l'anus s'ouvrent dans une cavité commune, ou cloaque, qui débouche lui-même sous la queue. De chaque côté de ce cloaque se trouvent deux paires de poches glandulaires : 1° les inférieures, qui débouchent dans le cloaque même, en avant de l'anus, sont simples ou multiples, simples chez le Castor du Rhône, doubles ou même triples chez les Castors américains ; ces glandes anales ou « sacs à huile », sécrètent un produit gras, huileux, onctueux, jaunâtre, ressemblant à du miel, d'une odeur fétide, sans rapport avec celle du castoreum, et qui, en vieillissant, se condense et prend la consistance et la couleur du suif ; ce produit sert au castor à enduire sa queue et sa fourrure, pour les rendre imperméables à l'eau; 2° les supérieures, sécrétant le « castoreum verum », de forme allongée, en poire, longues de huit à treize centimètres, et s'ouvrant soit dans le vagin, soit dans le canal préputial, d'où leur nom de glandes préputiales ou, mieux, de glandes à castoreum, ou encore de glandes périnéales, par opposition aux glandes anales.

J'étudierai le castoréum dans le chapitre suivant.

Chez l'Athérure africain (*Atherura africana*), sorte de petit porc-épic de

la côte occidentale d'Afrique (Sierra Leone) et de Sumatra, la femelle seule possède deux glandes ovales à sécrétion odorante (Chatin).

L'Agouti (*Dasyprocta aguti*), ou lièvre doré, habite les forêts de l'Amérique du Sud et, sans s'apprivoiser complètement, vit très bien en commensalisme avec l'homme ; la femelle possède des glandes anales sécrétant une humeur visqueuse, jaune, très odorante.



Le Chevrotain Porte-Musc (*Moschus moschiferus*)

Le Lièvre et le Lapin (*Lepus cuniculus*) possèdent deux glandes anales et deux glandes préputiales, dont la sécrétion a une odeur fétide.

Ruminants

Le Chevrotain porte-musc (*Moschus moschiferus*) est le plus intéressant de tous les mammifères à parfum, en raison de l'emploi toujours important du musc en parfumerie.

Il est connu des Chinois depuis des milliers d'années.

Vers 1300, le célèbre voyageur vénitien, Marco Polo, a observé et décrit le Chevrotain.

Appelé improprement *chevreuil musquin* (par Matthiole) ou Daim musqué, c'est un gracieux ruminant de la taille d'une petite chèvre, vivant dans l'Asie Centrale, la Sibérie méridionale, le Thibet, la Chine, l'Altaï, sur les montagnes et jusqu'à la limite des neiges perpétuelles.

La femelle est sans odeur, ainsi que le jeune mâle ; le mâle adulte produit seul le musc.

Zoologiquement, les Moschidés établissent, dit Raillet, le passage des Tragulidés aux Cervidés. Comme les premiers, ils sont privés de cornes, ont le corps plus élevé en arrière, et des canines supérieures très saillantes chez le mâle ; mais, d'autre part, ils ont, comme les Cerfs, des métacarpiens et des métatarsiens soudés, un feuillet stomacal (1), un placenta cotylédonaire, etc...

Le Chevrotain porte-musc a les membres grêles et déliés, le train de derrière plus élevé que celui de devant, la queue très courte (deux à trois centimètres). Le pelage est formé de poils assez longs, raides et cassants, appelés jars ; il est le plus souvent de teinte gris-rougeâtre ou gris-brunâtre, à taches foncées, plus clair au contraire sous la gorge et le ventre. Le mâle porte à la mâchoire supérieure deux longues canines d'environ sept centimètres, à pointe dirigée en bas, et de la grosseur d'un crayon ; il porte aussi, sous l'abdomen, entre l'ombilic et la verge, une poche interne, arrondie, de six à sept centimètres de long sur trois à cinq de large et deux ou trois de hauteur, dont la face supérieure aplatie répond aux muscles abdominaux, et dont la face inférieure présente un sillon qui correspond au passage de la verge ; l'orifice de cette poche, de forme semi-lunaire, entouré de poils convergents, est très rapproché de l'orifice préputial.

L'intérieur de la poche à musc est tapissé par une muqueuse qui offre de nombreux plis, et dans l'épaisseur de laquelle existent une quantité de follicules brunâtres qui sont les organes sécréteurs du musc ; chez les jeunes, la poche à musc est vide et contractée ; chez les adultes, elle renferme de 15 à 20 grammes de musc, 8 à 9 grammes seulement chez les vieux sujets. Les excréments du mâle, bien que n'ayant aucun contact avec cette poche, sentent également le musc. Je décrirai cette substance dans le chapitre suivant.

Le Chevrotain musqué devient de plus en plus rare, et ne se trouve plus guère que dans les forêts des hautes montagnes, car il est essentiellement ombrophile.



Le Bœuf Musqué (*Ovibos moschatus*)

Le Bœuf musqué (*Ovibos moschatus*), en anglais *musk-ox*, de taille moyenne, à longues cornes recourbées en bas et en avant, à longue toison, vit dans le nord de l'Amérique, jusque chez les Esquimaux. La chair du mâle, dit

(1) On sait que l'estomac complet des ruminants se compose de quatre cavités : le bonnet, la panse, le feuillet et la caillette.



7. Le Desman Moscovite (*Myogale maschata*)

8. La Civette d'Afrique (*Viverra civetta*)

9. L'Ichneumon, Rat de Pharaon (*Herpestes ichneuman*)

10. Le Muscardin. (*Muscardinus avellanarius*)

11. Le Castor. (*Castor Fiber*)

12. La Moufette. (*Mephitis suffacans*)

Brehm, est imprégnée d'une odeur de musc épouvantable, qui la rend immangeable par les Européens ; les Esquimaux sont moins difficiles et font peu de différence entre cette chair du mâle et celle des femelles ou des jeunes.

Je rappelle, pour mémoire, avant de quitter le groupe des Ruminants, l'odeur forte dégagée par les Béliers et surtout les Boucs.

Pachydermes

Les Damans (A. George : *Monographie du genre Daman*, in *Ann. des Sc. nat., Zoologie*, 1875), de la taille d'un fort lièvre, ressemblent à des rongeurs ; en réalité, ce sont les plus petits des pachydermes actuellement existants. Encore appelés Blaireaux des rochers, Bassets des rochers, ils vivent par troupes sur les rochers d'Afrique et d'Asie occidentale, et comprennent plusieurs espèces très voisines, telles que le Daman d'Abyssinie (*Hyrax habessinicus*), le Daman d'Afrique ou du Cap (*Hyrax Capensis*, ou Marmotte du Cap, de Buffon), et le Daman de Syrie (*Hyrax syriacus*). On les chasse pour leur chair, pour leur fourrure et surtout pour une substance odorante, l'*hyracéum*, que l'on croyait sécrétée par des glandes spéciales, mais qui ne serait autre qu'un mélange d'excréments et d'urine de daman ; j'en reparlerai plus loin.

Le Pécari (*Dicotyles torquatus*) est un pachyderme de la taille d'un sanglier, avec lequel il a, d'ailleurs, beaucoup d'affinités ; il vit dans les forêts d'Amérique du Sud, il n'a pas la gloutonnerie et la malpropreté des porcins, et s'apprivoise facilement. Il porte une glande dorso-lombaire qui sécrète un liquide à odeur pénétrante, pouvant se communiquer à sa chair ; ce liquide odorant n'a pas d'usage spécial.

Cétacés

Parmi les mammifères cétacés, le grand Cachalot (*Physeter macrocephalus*), célèbre par son produit parfumé, l'ambre gris, qui se trouve à l'état de concrétions plus ou moins volumineuses dans son appareil digestif, a fait l'objet d'une monographie très complète, par M. Jean Gattefossé, qui l'a publiée dans le numéro de décembre 1920 de la *Parfumerie Moderne*, monographie à laquelle je prie mes lecteurs de bien vouloir se reporter.

Carnassiers

J'aborde maintenant le grand groupe des carnassiers ou carnivores, dans lequel je décrirai très brièvement les espèces odorifères appartenant aux diverses familles des Félidés, Canidés, Viverridés, Mustélidés, Lutridés et Mélidés. Ces carnassiers possèdent des glandes anales et des glandes périnéales : les premières sécrètent une odeur fétide qui éloigne leurs ennemis ; les secondes sécrètent une humeur à odeur forte plutôt que fétide, devenant un parfum par sa diffusion. La plupart des carnassiers dégagent une odeur *sui generis*, dite odeur de fauve.

Les Chats (*Felis catus*), soit sauvages, soit domestiques, possèdent des glandes anales, décrites et figurées par Cornay (loc. cit.) et autres anatomistes, et qui sécrètent un produit à odeur âcre, plus prononcée chez certains sujets et à certaines époques (rut) ; cette odeur, et aussi, cela va sans dire, la crainte des griffes et des crocs du chat, fait fuir les souris et les rats.

L'Ocelot (*Felis pardalis*) possède aussi des glandes anales, sécrétant une humeur semi-liquide, d'odeur forte et fétide, de couleur foncée.

Les Hyènes (*Hyena*), sont pourvues de quatre glandes odorantes, débouchant dans une poche, ou réservoir, qui s'ouvre par une fente placée au-dessus de l'anus.

Le Protèle (*Proteles cristatus*) a aussi deux glandes anales débouchant dans une poche impaire supra-anale.

Le Chien (*Canis familiaris*), porte également des glandes anales, sécrétant un liquide d'un jaune brunâtre, d'odeur fétide plus ou moins prononcée.

Le Renard (*Canis vulpes*) répand une odeur forte, bien connue de tous les chasseurs ; cette odeur se communique à sa chair et la rend si détestable que, fraîche, elle est immangeable ; mais après avoir séjourné quelque temps dans l'eau et s'être faisandée, elle perd plus ou moins ce goût particulier (Brehm, I, p. 520).

Le Chacal (*Canis aureus*), ou Loup doré, le *Thos* des anciens, a une odeur très forte et très déplaisante ; mais il est prouvé aujourd'hui que cette odeur, propre à l'animal sauvage, s'efface dès la seconde ou la troisième génération chez l'animal apprivoisé (Brehm, I, p. 499).

Les Civettes (*Viverra*) sont bien connues par leur sécrétion odorante, qui constitue le parfum appelé civette ou viverréum ou zibethum; aussi, en parlerai-je plus longuement.

La famille des Viverridés, dit Raillet, comprend des carnassiers de taille moyenne ou petite, à tête allongée, pourvue à chaque demi-mâchoire de trois incisives, 2 canines et 6 molaires, à museau étiré et pointu, à membres courts et grêles portant sur le sol par une partie variable de la surface plantaire et terminés par cinq, rarement par quatre doigts, à ongles souvent rétractiles ; à queue longue ; tous sont avides de sang, et habitent principalement les régions chaudes de l'ancien continent.

Les Civettes proprement dites sont digitigrades, à ongles rétractiles, et possèdent un appareil odorifère situé entre l'anus et les organes sexuels.

La Civette d'Afrique (*Viverra civetta*) ou Chat musqué, ou Hyène à parfum des anciens, est de la taille d'un renard, et habite toute l'Afrique Equatoriale, depuis le Zanguebar et l'Abyssinie, jusqu'à la Guinée et au Sénégal ; de mœurs sanguinaires et nocturnes, elle ne saurait être domestiquée, mais on l'élève en captivité pour recueillir sa sécrétion parfumée. Sa tête se prolonge en un museau pointu garni de longues moustaches ; de nombreux poils raides donnent au pelage une apparence grossière et rude ; sur le dos et la base de la queue, ses poils forment une espèce de crinière que l'animal hérisse lorsqu'on l'irrite.

L'appareil odorifère existe dans les deux sexes ; je le décris d'après Raillet (loc. cit.) : Son ouverture est située sous le périnée, entre anus et vulve chez la femelle ; entre anus et orifice préputial chez le mâle ; c'est une fente longitudinale, à lèvres velues, qui communique de chaque côté avec une poche de la grosseur d'une amande. La paroi de ces deux poches est revêtue de poils courts et fins et renferme une multitude de follicules composés qui déversent leur produit dans la cavité ; c'est ce

produit qui est connu sous le nom de civette-parfum, et que Paul Gervais a proposé d'appeler viverréum. Il ne faut pas confondre ces deux poches à civette, ou glandes périnéales de Chatin (loc. cit.), avec les deux glandes anales qui sont situées au-dessus, et dont les orifices extérieurs se voient sur les côtés de l'anus ; la sécrétion de ces dernières glandes, peu abondantes, jaunâtre, répand une odeur infecte, âcre et repoussante.

La Civette d'Asie ou Zibeth (*Viverra zibetha*, ou *V. undulata*, ou *V. orientalis*), qui n'offre pas le même intérêt historique et zoologique que la Civette d'Afrique, est un peu plus petite que cette dernière : son poil aussi est plus court et plus serré, et ne forme qu'un rudiment de crinière dorsale ; elle vit en Arabie, dans l'Inde, en Chine, aux Moluques et aux Philippines ; on l'élève en captivité, dans des cages. Les Malais l'ont introduite dans un grand nombre d'îles de l'Océan Pacifique.

La Civette du Bengale (*Viverra Tangalunga*) est une sorte de zibeth qu'on trouve au Bengale, à Bornéo et à Sumatra; c'est la plus grande des espèces du genre Civette.

La Civette rasse ou Raasse (*Viverra* ou *Viverricula Malaccensis*), qui serait l'*animal au musc*, observé par La Peyronie (Acad. des Sciences, 1731, p. 443), est encore appelée Genette de l'Inde, et se trouve non seulement dans l'Inde, mais à Java et aux Comores ; ses caractères extérieurs sont peu précis, et variables, d'où les noms variables aussi qu'on lui a donnés.

Tandis que les trois premières espèces ont des appareils odorifères à peu près semblables, cette dernière, la Civette rasse, présente un type de glandes à parfum intermédiaire entre celui des civettes et celui des genettes, et le parfum qu'elle produit est très estimé.

Outre ces quatre espèces, on mentionne encore dans quelques ouvrages un Viverridé connu sous le nom de Linsang ou Lisang, originaire de Java et de Sumatra ; c'est le *Linsang gracilis*, ou *Prionodont gracilis* de Gray, voisin des Paradoxures ; il n'offre, d'ailleurs, aucun intérêt pour la matière médicale.

La Genette commune (*Viverra genetta* ou *Genetta vulgaris*) se trouve dans la France méridionale et l'Espagne et dans toute l'Afrique du Nord ; elle a des ongles rétractiles, comme les chats ; chez le mâle, existent deux glandes périnéales s'ouvrant dans une simple dépression et non dans une poche réelle, et sécrétant une matière sébiforme, jaune d'or, qui est une sorte de viverréum peu odorant ; et deux glandes anales, à liquide jaunâtre d'odeur repoussante. Albert le Grand et Isidore de Séville connaissaient la Genette, qu'ils appelaient *petite panthère odorante*. Une espèce voisine, la Genette du Sénégal, (*G. senegalensis*) se trouve dans l'Afrique équatoriale et méridionale.

Les Mangoustes (*Herpestes*), plantigrades voisins des Genettes, habitent toutes les contrées chaudes de l'ancien continent ; elles ne possèdent pas de glandes périnéales, mais seulement des glandes franchement anales.

La Mangouste ichneumon (*H. ichneumon*), le Rat des Pharaons, l'animal sacré des Egyptiens, décrit notamment par Hérodote, Strabon, Elien et Pline, présente, chez le mâle, une poche anale où débouchent à la fois l'anus et les canalicules de deux glandes sécrétant une humeur visqueuse, grasse, blanc-jaunâtre, d'odeur repoussante.

Deux autres espèces, l'*Herpestes griseus* et l'*H. exilis*, possèdent aussi deux glandes anales dont le produit opalin, blanchâtre, a une odeur fade plutôt que fétide.

La Mangouste rayée (*H. fasciatus*) possède d'après Chatin (l. cit.), cinq paires de glandes anales, : deux glandes antérieures, deux glandes latérales, deux glandes intermédiaires, deux glandes latéro-postérieures, et deux glandes médio-postérieures, qui sécrètent un liquide brun sale à odeur fétide.

Le Suricate tétradactyle (*Ryzœna tetradactylus*), est intermédiaire entre les Mangoustes et les Martes, et vit en Afrique depuis le Tchad jusqu'au Cap. La femelle a deux poches anales (Brehm).

La Belette (*Mustela vulgaris*), l'Hermine (*Mustela herminea*), la Fouine (*Must. foisna*), le Furet (*Fœtorius furo*) et le Putois fétide (*Fœtorius putorius*), ont des glandes anales sécrétant un liquide blanchâtre, lactescent, assez abondant, répandant une odeur fétide et désagréable.

Les Visons. Vison d'Europe (*Vison luteola*) et Vison d'Amérique (*V. americanus*), exhalent, comme le Putois, et surtout lorsqu'ils sont effrayés, une odeur très désagréable.

La Loutre (*Lutra vulgaris*), possède deux glandes périanales.

Les Moufettes (*Mephitis americana*, et et *Thiosmus mesoleucos*), plantigrades de l'Amérique du Sud, ont des glandes anales dont le produit, qu'elles projettent à plusieurs mètres de distance, dégage une odeur fétide et alliacée ultra-pénétrante, et tellement infecte, qu'on ne peut, dit d'Azara (*Essais sur l'Hist. natur. du Paraguay*, 1801, t. I) la supporter jusqu'à un mille de distance, et qu'elle éloigne les chasseurs et les chiens les plus audacieux. (1)

Le Blaireau (*Meles taxus*) possède une paire de glandes anales et, en outre, une masse glandulaire avec poche sous-caudale et post-anale, donc entre la queue et l'anus ; les glandes anales sécrètent une humeur très visqueuse, d'un jaune rosé, à odeur très repoussante ; la glande sous-caudale sécrète aussi une humeur jaunâtre et fétide.

Le Mydaus télagar (*Mydaus meliceps*), ou blaireau puant de Sumatra, ainsi que le Mydaus balisaur ou à collier (*M. collaris*) de l'Hindoustan, n'ont pas de poche anale, mais des glandes dont le conduit excréteur s'ouvre à la marge de l'anus et dont l'animal peut, à volonté, exprimer le contenu, comme le font les moufettes, au moyen d'un muscle très développé qui entoure la glande (Brehm).

Enfin, le Ratel du Cap (*Mellivora capensis*), autre blaireau puant, possède une paire de glandes anales à sécrétion blanchâtre ou jaunâtre, très fétide.

Dans le groupe des Insectivores, j'ai à signaler, comme animaux odorants, la Musaraigne, la Taupe et le Desman.

Chez les Musaraignes (*Sorex vulgaris* et autres espèces), les deux sexes possèdent, d'après Darwin (*Descendance de l'Homme*, t. II), des glandes odorantes abdominales.

La Taupe (*Talpa vulgaris*), connue des anciens et notamment d'Aristote, qui

(1) Les récits des voyageurs contiennent de nombreuses anecdotes sur la puanteur des Moufettes qui se communique aux chiens et aux chasseurs et dont ils ne peuvent plus se débarrasser. Voir un dessin d'une Moufette ou Skungs poursuivie par un chien dans « La Nature » 1915, p. 233.

en parle sous le nom d'*Aspalax*, a sa peau imprégnée d'une odeur extrêmement forte et tellement persistante qu'aucune préparation ne peut, dit Brehm, la faire disparaître complètement.

Le Desman musqué (*Myogale moschata*) ou Musaraigne musquée, ou Rat musqué de Russie, qu'il ne faut pas confondre avec le Desman des Pyrénées, est de la taille d'un Hérisson et porte sous la queue des glandes folliculaires, sécrétant une substance à odeur musquée ; cette odeur se communique même à la chair des brochets et aux divers carnassiers qui mangent les Desmans. La queue de ce Desman est écailleuse, large, aplatie, et ressemble beaucoup à celles de l'Ondatra et du Castor, au point que Linné, trompé par cette analogie, avait placé le Desman parmi les rongeurs, sous le nom erroné de Castor musqué.

Cl. Roux.

Docteur ès-sciences naturelles.

(C. R.)

N.D.L.R. — Une « Etude des produits odorants d'origine animale » fera suite à cet article au début de 1922 et comprendra *in fine*, la bibliographie de toute cette intéressante question

Les Végétaux aromatiques de Madagascar.

M. J. Gattefossé vient d'examiner assez longuement cette question dans l'« *Agronomie Coloniale* » d'octobre 1920; il se propose d'étudier dans cette revue, bulletin du Jardin Colonial du Ministère des Colonies, l'exploitation des ressources aromatiques des colonies françaises.

En ce qui concerne Madagascar, la « *Parfumerie Moderne* » a déjà donné d'utiles et nombreuses indications sur lesquelles nous ne reviendrons pas (1).

Parmi les renseignements nouveaux que nous trouvons dans ce travail, signalons l'analyse d'une essence d'écorce de Cannelle de Madagascar, obtenue par distillation, l'essence obtenue par extraction des eaux ayant été jointe à l'essence directement décantée. Voici les caractères de cette essence : Densité à 20° : 1,032 ; pouvoir rotatoire : — 0°,1' ; indice de réfraction : — 1,5248.

Précisément, dans leur *Bulletin* de la même date (octobre 1920), MM. Roure-Bertrand Fils ont donné l'analyse d'une essence de Cannelle de Madagascar obtenue à partir d'un mélange d'écorces et de copeaux de bois. L'essence obtenue par extraction des eaux ayant été jointe à l'essence directe, le mélange présentait les caractères suivants :

Densité à 17° : 1,0075 ; pouvoir rotatoire : — 3°23' ; teneur en aldéhyde, 70 %. La différence entre les deux essences provient évidemment de la présence des copeaux de bois ; MM. Roure-Bertrand Fils disent, en effet, que cette dernière essence est défectueuse au point de vue odeur, en ce sens qu'elle sent le bois. L'essence obtenue par M. J. Gattefossé est, au contraire, tout à fait susceptible de concurrencer l'essence de Ceylan, comme cela a été prouvé.

M. J. Gattefossé signale, dans son travail, le Motrobeantinaina ou *Cinnamomum fragrans* Br., var. *Perrieri* Courchet, dont les feuilles et les fruits sont très aromatiques et qu'on récolte en abondance à Marovoay.

L'Hazomalana ou *Hernandia Voyroni* H. Jumelle, dont le bois, appelé Faux-Camphrier, dégage une odeur fort agréable et a été, de tous temps, exporté aux Indes et en Chine où il est utilisé comme bois « de cercueil », est particulièrement intéressant. Les fruits contiennent, en même temps qu'un principe rubéfiant, une essence d'odeur forte ; les graines sont oléagineuses. Des fruits secs et vieux ont encore donné 13,8 % d'essence concrète extraite à l'éther.

Cette essence, d'odeur agréable, était neutre et contenait 76,9 % d'éthers, calculés en acétate de lynalyle et 14,85 % d'alcools libres.

Le Masanjoany ou Masonjany (*Santalina madagascariensis* Baill.), utilisé par les Sakalaves et les Hindous comme bois de Santal, semble très proche de ce dernier et susceptible de donner des dérivés analogues. Il serait très intéressant de pouvoir vérifier cette indication, étant donné l'intérêt grandissant des essences de Santal et des essences de propriétés analogues en matière médicale.

Le Longoza, zingiberacée qui donne une essence analogue à celle de Cajeput, a déjà été étudié ici (1). P. M.

(1) *P. M.* 1920. p, 70, 101 et 148.

(1) *P. M.* 1920. p, 147.

Les Prix du Jasmin et de la Tubéreuse en 1921.

On lisait dans l'*Action agricole* :

Le *Syndicat des Parfumeurs de Grasse* a fixé, pour la récolte 1921, à 7 fr.50 le prix du kilo de Jasmin rendu à l'usine ; à la moitié, celui de la fleur mouillée, cela jusqu'au 30 septembre.

Les uns voulaient un prix un peu plus bas ; les autres, au contraire, un prix sensiblement plus élevé.

C'est le taux des plus bas qui l'emporte. Les uns n'ont guère besoin de fleurs, mais d'autres en veulent pour 5 ans, au prix du cours. Les producteurs sont affolés et mécontents.

Ainsi que l'on s'y attendait, cette sentence a été prise sans que l'on ait consulté les groupements de producteurs libres, bien que l'un d'eux en ait fait la demande préalable. On les a reçus après, pour leur faire savoir qu'il n'y avait rien à changer.

Cependant, les producteurs ne se sont pas retirés sans produire les justes observations qui découlent de la situation des affaires, dont il faut tenir compte, et de pareilles manières de procéder.

Pour les tubéreuses, dont le prix s'annonçait entre 15 et 20 fr. à la parfumerie et dont la fourniture était recherchée et arrêtée, au cas même où le taux supérieur aurait été dépassé, il a été décidé, au *Syndicat des Parfumeurs*, que ces fleurs ne seraient payées que 12 fr. 50.

Voilà des faits historiques dont il convient de prendre note.

Nouvelles et Variétés.

Dénaturant unique pour l'Alcool de Parfumerie.

M. le Ministre du Commerce, par lettre en date du 31 octobre dernier, nous communique ce qui suit :

A la date du 15 octobre dernier, vous avez bien voulu me signaler l'intérêt qu'attacherait le Syndicat de la Parfumerie au choix d'un dénaturant unique par tous les pays qui exigent la dénaturation des produits de parfumerie contenant de l'alcool. Vous vous proposiez, à ce titre, l'extrait sec de coloquinte employé à raison de 3 grammes par litre de produit fini.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le gouvernement norvégien vient précisément de modifier sa réglementation, et d'adopter l'extrait sec de coloquinte comme dénaturant. La seule différence qui existe avec la suggestion du Département consiste dans la limitation à 0 gr. 3 par litre, au lieu de 3 grammes, de la quantité jugée nécessaire pour rendre ces parfums alcoolisés impropres à la consommation.

Vous jugerez sans doute opportun d'informer de ces dispositions le Syndicat de la Parfumerie. Je vous serais reconnaissant, dans ce ces, de lui signaler en même temps que les exportateurs auraient intérêt à faire mention de la dénaturation sur leurs factures et sur les récipients eux-mêmes. Ils pourraient, à cet effet, placer sur les boîtes de flacons, une étiquette ainsi libellée :

« Dénaturert ved tilsaetning av. 0,3 gr kolokvintextrakt pr. liter. »

Cette précaution évitera le plus souvent que des échantillons soient prélevés sur les produits dont l'importation est demandée, et que, par suite, ceux-ci ne soient détériorés.

(Communication de l'Office National des Matières premières.)

L'Amiral russe de Messine.

Un amiral russe, réfugié dernièrement à Constantinople, écrivait aux habitants de Messine une lettre apitoyante leur rappelant qu'il commandait l'escadre russe lors du tremblement de terre de 1908 et faisant appel à la reconnaissance des Messinois.

L'escadre russe prêta en effet son concours pour le sauvetage des habitants ensevelis, sous les ordres de cet officier supérieur.

Après renseignements pris, une collecte réunit près de 150.000 lires qui furent remises à l'intéressant pétitionnaire qui vint s'installer à Messine, y loua une villa et donna bientôt, en l'honneur de sa fille, quelques réceptions qui furent suivies par la société et pendant lesquelles on s'amusa fort, au champagne et en musique... Si bien que peu de temps après, les 150.000 lires étant fortement entamées, l'amiral jugea bon de trouver un asile où la reconnaissance le forcerait à des dépenses un peu moins grandes...

Il partit et oncques depuis ne le revit.

Les avis sont très partagés à Messine ; sans doute l'honorabilité et l'authenticité de l'amiral ne sont point mises en doute, mais ses manières inusitées ont laissé à Messine un souvenir et des regrets...

Le traitement des Agrumes par les pulvérisations insecticides aurait pour effet de diminuer le taux d'acidité des Fruits.

La culture rationnelle des agrumes exige que l'on combatte les insectes qui attaquent trop souvent ces arbres, par des pulvérisations de solutions chimiques.

Or, MM. Gray et Ryan ont constaté, avec étonnement, en Californie, et cela dans deux régions différentes, que ces pulvérisations abaissent le taux d'acidité dans les fruits murs, sans que le sucre soit influencé. Dans une première expérience, ils trouvèrent 0,32 % d'acide, dans les oranges des arbres traités, et 0,76 dans celles des arbres non pulvérisés; dans une deuxième, 0,375 et 0,875 % (oranges d'une autre variété).

Les auteurs concluent que certains mélanges composés d'arséniate de plomb, de soufre et de poudre de savon (soap powder) ou savon plus carbonate de sodium, sont en équilibre instable, c'est-à-dire que leur composition chimique peut varier selon les conditions. S'ils sont appliqués aux oranges, ne fut-ce que pendant une seule saison, ils peuvent provoquer une forte, parfois même surprenante, diminution du taux d'acidité des fruits.

Il semble que l'action produite sur les *citrons* soit la même que sur les oranges, quoique les données obtenues jusqu'ici ne soient pas suffisantes pour autoriser des affirmations sûres. On examine les citrons de huit plantations, dont 4 pulvérisées et 4 non pulvérisées.

Dans les expériences faites en collaboration avec la « Fruit Growers Supply Company » sur des oranges « Valencia », la diminution d'acidité atteignit 50 % environ de l'acidité normale dans les fruits complètement mûrs et, souvent même, beaucoup plus, surtout lorsque les oranges étaient laissées sur l'arbre après l'époque habituelle de la récolte.

A propos d'un Anniversaire.

Le Cercle Commercial et Industriel de France, 29, boulevard des Italiens, Paris, qui vient de fêter brillamment le dixième anniversaire de sa fondation, est une *Installation Pratique* sans similaire dans notre pays.

Situé au cœur même de l'activité commerciale, le C. C. I. F. offre à tous ses membres la possibilité de traiter leurs affaires dans des locaux aménagés d'après les règles du confort et de l'organisation modernes, de donner des rendez-vous et de recevoir leurs clients et leurs amis dans des bureaux particuliers et de faire usage d'un restaurant. à prix modérés, situé dans l'intérieur même du Cercle et exclusivement réservé aux membres et à leurs invités.

Sans insister sur les nombreux avantages d'une semblable organisation et dont la création était depuis longtemps réclamée par le monde du Commerce et de l'Industrie, nous nous permettons de convier nos lecteurs, et particulièrement ceux que leurs affaires appellent fréquemment à Paris, à une visite des locaux de cette Institution dont ils ont le plus grand intérêt à faire partie.

Procédés modernes de Fixation.

Fixation

« Donnez-nous un parfum qui tienne... » tel est le refrain qu'entend sans répit le vendeur de parfumerie.

Aussi bien, cette partie de l'art du parfumeur qui s'occupe des fixateurs est-elle la constante préoccupation du préparateur. Il faut à tout prix obtenir un parfum persistant et tous les chimistes sont attelés à la recherche du parfum tenace.

C'est pourquoi nous jugeons utile de consacrer une étude spéciale à cette question.

Certes, nos aïeux, qui avaient à leur disposition un plus petit nombre de matières premières, réussissaient cependant à préparer des parfums persistants : n'en aurions-nous pour exemple que la formule de Déjean, maître parfumeur, de Parfum à la Maréchale, qui, au XVIIIe siècle, fit florès, grâce à sa finesse et à sa ténacité.

« Prenez, dit Déjean, quatre onces d'ambrette, quatre de bois de girofle, quatre onces de coustadou, deux de calamus, deux d'iris de Florence, puis une once de clous de girofle, une de graines d'anette (aneth ?), une once d'écorces de citron sèches, une once de fleurs d'orangers sèches, un grain d'ambre gris... Pilez, etc... »

Le tout formait la Poudre à la Maréchale : l'extrait, plus tard, se fit en faisant infuser les mêmes produits dans de l'alcool.

Remarquons qu'on ne parle nulle part, dans cette formule, de distiller les clous ou les tiges de girofle, non plus que l'iris ou l'ambrette. La distillation, en effet, extrait les portions volatiles (celles qui ne tiennent pas) et laisse dans la plante les résines et les corps à haut point d'ébullition qui « tiennent » si bien que la vapeur d'eau ne parvient pas à les arracher de leur support (1).

Ces résines sont cependant solubles dans l'alcool fort et dans d'autres dissolvants, si bien qu'il est facile de les obtenir; la lente et classique infusion

(1) Les calices de lavande distillés sont, en effet, encore très odorants.

Fixation

« Give us a perfume wich will « hold ! » Such is the ceaseless cry of the perfumer.

A tenacious perfume is the aim of every chemist, and accordingly, the subject of fixation is one which he is studying diligently. So, we are going into this matter.

It is a fact that although our forefathers had but few materials, they were successful in preparing a persistent perfume. Sufficient proof of this is found in « Parfum à la Maréchale », made from the formula of Dejeans, a master in the art of perfumery. This perfume was all the rage in the XVIII th century, on account of its fragrance and tenacity.

« Take », quoth Dejean, « four ounces of ambrette, four of clove-wood, four of coustadou, two of calamus, two of Florence iris-root, one of cloves, one of anethum-seeds, one of dried lemon peel, one of dried orange flowers, and one grain of ambergris... crush, etc... ».

This was the formula for « Poudre à la Maréchale ». Later on, the extract was obtained by allowing these materials infuse in alcohol.

It will be noticed that nothing is said in the formula about distilling the cloves, clove stems, orris-root or ambrette, because the distillation process extracts only the volatile portions (the « non-holding » ones) and leaves in the plants the resins and bodies with a high boiling point (the « holding » portions), the steam being unable to detach them.

These resins are soluble in strong spirit and other solvents and may easily be obtained, the lengthy and classical process of alcoholic infusion driving them from the cells in which they were hiding.

Fijacion

« Dénos un perfume que tenga... » tal es el estribillo que el vendedor de perfumería oye repetir sin cesar.

Por eso, esta parte del arte del perfumista que se dedica a los fijadores es la preocupación constante del preparador. A toda costa, es preciso conseguir un perfume persistente, y todos los químicos estan esmerándose en busca del perfume tenaz.

Por lo tanto nos parece útil dedicar un estudio especial a este asunto.

No hay duda que nuestros abuelos, a peser de tener a su disposición un escaso número de primeras materias, lograban sin embargo preparar unos perfumes persistentes, y bastaría para probarlo, la fórmula del maestro-perfumista Dejean para el « Parfum à la Maréchale » que en el siglo XVII! estuvo en boga por su fineza y su tenacidad.

« Tómese, dice Dejean, cuatro onzas de ambarina, cuatro de madera de clavo de especia, cuatro onzas de coustadou, dos de calamo, dos de iris de Florencia, luego una onza de clavos de especia, una de semillas de aneto, una onza de corteza de lemón seca, una onza de azahar seco, un grano de ambargris, etc. Tritúrese, etc... »

El conjunto formaba los Polvos « à la Maréchale » : El extracto del mismo nombre se preparó, màs adelante, haciendo infusión de los mismos productos en alcohol.

Fijémonos en que, en ninguna parte de esta fórmula, se habla de destilar los clavos de especia o los tallos de dichos clavos, ni tampoco el iris o la ambarina. En efecto, la destilación extrae las partes volatiles (las que no resisten) y deja en la planta las resinas y los cuerpos con alto punto de ebullición, que « resisten », de tal modo que el vapor de agua no consigue arrancarlos de su soporte (1).

Dichas resinas, sin embargo, son solubles en el alcohol fuerte y en otros disolventes, de modo que es fácil obtenerlas, pues la lenta y clásica infusión

(1) Los calizes de espliego ya destilados, siguen siendo olorosos.

alcoolique les déloge parfaitement des cellules où elles se tapissent.

L'exigence du consommateur a donné une extension inattendue à un procédé, dont nous avons déjà parlé, le procédé Robiquet-Matignon, d'extraction par les dissolvants volatils, qui complète le procédé connu d'infusion à l'alcool.

Ce procédé donne des oléorésines, c'est-à-dire extrait de la plante toutes les portions odorantes, même peu volatiles, mais dont la ténacité est remarquable.

Gardez dans votre armoire un sachet d'iris ou de lavande : au bout de deux ans, son odeur sera encore très notable ; prenez également quelques grammes d'oléorésine d'iris ou d'opoponax, mettez-les dans une coupe et gardez-la un an ; au bout de ce temps vous aurez encore l'odeur caractéristique de la racine ou de la gomme dont ils furent tirés.

Voici donc des fixateurs parfaits. Les fabricants les nomment Résinoïdes, Résinodors, Gomodors, etc., et, encore peu connus, ils seront demain la base de la fabrication des extraits et des parfums pour les savons.

Ces nouveaux corps, alliés aux fixateurs chimiques (corps cristallisés à faible tension de vapeur, ou parfums visqueux difficilement évaporables), complètent admirablement l'arsenal du parfumeur. Il est donc non seulement possible, mais encore facile, de fabriquer des parfums qui tiennent.

Cependant, comme tous ces fixateurs ont une odeur propre qui modifie l'odeur des huiles essentielles ou des parfums naturels ou artificiels auxquels on les ajoute, il reste délicat de préparer des parfums de fleurs ayant une ténacité parfaite. Il est plus aisé de faire des parfums de fantaisie ; mais peu importe puisque la clientèle y consent.

Disons que quelques fixateurs s'accordent assez bien avec l'odeur fine et fraîche des fleurs : c'est le cas du *Fixol* par exemple (hydroxycitronnellal spécial), qui est parfait dans les muguets, lilas, jasmins, roses, etc., et les fixe fort bien ; le Dianthor cristallisé et le benzylisoeugénol sont de bons fixateurs, non seulement pour la note œillet, mais aussi pour une gamme très étendue d'odeurs voisines; l'essence de Sauge Sclarée est ex-

It is the fact of the consumer being so exacting that has led to the unexpectedly extensive use of a process which we have written about in the past — the Robiquet-Matignon process for extracting volatile solvents, a process which completes the one known as « infusion in alcohol ». It yields oleoresins or all the odoriferous parts, even when weakly volatile. These have a remarkable tenacity.

Keep in your wardrobe a little bag of orris-root or lavender and after two years, its fragrance will still be quite noticeable. Take also a few grammes of oleo-resin of iris or opoponax, put it in a cup and after a year, the characteristic odour of the root or gum will still be there.

These then make perfect fixateurs and are known as « resinoids », « resinodors », gomodors », etc. Although little known to day, they will become the base of the manufacture of extracts and soap perfumes tomorrow.

These new bodies being allied to the chemical fixators (crystallized bodies with a weak steam-tension, or viscous perfumes which evaporate with difficulty), make an admirable addition to the perfumer's materials. Therefore it is not only possible, but also easy, to manufacture perfumes which will « hold ».

However, since these fixators have an odour which will modify that of the essential oils or perfumes (natural or artificial) to which they are added, it is a delicate task to prepare natural flower perfumes having a perfect tenacity. Making fancy perfumes is easier.

Some fixators resemble fairly well the fresch fragrance of flowers : such is the case with « Fixol » (a special hydroxycitronellal) which is perfect in Lily-of-the-Valley preparations, lilac, jasmin, Rose, etc. and fixes them quite well. Dianthor crystals and Benzylisoeugenol are good not only for Œillet, but for many others. Essence of Clary

alcoolica las desaloja muy bien de las células en donde se disimulan.

La exigencia del consumidor ha dado una extensión inesperada á un procedimiento de que ya hemos hablado : el procedimiento Robiquet-Matignon de extracción por los disolventes volatiles, que completa el procedimiento conocido de infusión en el alcohol.

Este procedimiento da unas oleoresinas, es decir que extrae de la planta todas las porciones olorosas, aun las poco volátiles, pero que son de una tenacidad notable.

Conserve Ud en su guardarropa una almohadilla de iris o de espliego : al cabo de dos años, su olor seguirá muy notable todavía : Asimismo, tome Ud algunos gramos de oleoresina de iris o de opopanax, pongalos en una copa y guardelos durante un año ; al cabo de este tiempo, percibirà Ud aun el olor característico de la raiz o de la goma de que fueron sacados.

Heme aquí pues unos fijadores perfectos ; los fabricantes los llaman « resinoides », « resinodors », « gomodors », etc., etc. ; aun poco conocidos, serán mañana la base de la fabricación de los extractos y de los perfumes para jabones.

Estos nuevos cuerpos, unidos a los fijadores químicos, completan de un modo admirable el equipo del perfumista (los fijadores químicos son unos cuerpos cristalizados con débil tensíón de vapor, o bien unos perfumes viscosos dificiles de evaporarse). Por eso no solamente es posible, sino que hasta es fácil, fabricar unos perfumes que « resistan ».

Sin embargo, como quiera que todos estos fijadores tienen su olor propio que modifica el olor de los aceites esenciales o de los perfumes naturales o artificiales a que se les añade, no dejà de ser delicado el preparar perfumes de flores que sean de tenacidad perfecta. Es más fácil hacer unos perfumes de fantasia ; pero poco importa, pues que gustan à la clientela.

Digamos que unos cuantos fijadores se acomodan bastante bien con el olor fino y fresco de las flores : tal es el caso para el *Fixol* por ejemplo (hidroxicitronellal especial) que es perfecto en los muguets, lilas, jazmines, rosas, etc., y los

cellente pour les notes rose, magniolia, bouvardia, œillet et s'accorde avec la Mousse de Chêne pour les parfums trèfle, fougère, etc. La Nérolione, comme l'indique son nom, est excellente pour toutes les odeurs de fleurs se rapprochant de près ou de loin de la fleur d'oranger.

Le travail de fixation des odeurs fugaces de fleurs, pour être délicat, n'est donc pas impossible. L'essai des différents corps indiqués ci-dessus, d'abord par doses minimes, puis en proportions plus élevées, donnera de bonnes indications. Le goût actuel du public exige, en effet, qu'il y ait presque autant de fixateurs, dans un parfum, que d'huiles aromatiques proprement dites.

Quand convient-il de fixer un parfum ?

Il est certain que si l'on prépare avec soin une odeur de fleur aussi proche que possible de celle de la fleur fraîche, puis qu'on ajoute ce mélange, pour fixer, une dose massive d'infusions de résinodors ou de parfums cristallisés, la fraîcheur de fleur risque bien d'être complètement dénaturée.

C'est pourquoi, en pratique, la fixation se fait en plusieurs temps et suit, pas à pas, la fabrication tout entière du parfum. On fixe à l'avance l'alcool qui servira de dissolvant : c'est la pré-fixation ; on fixe encore pendant la formulation, en introduisant dans le mélange des corps à odeur fixe qui contribueront à donner l'arome voulu On complète enfin cette fixation après coup, en ajoutant avec soin des corps supplémentaires capables de donner la persistance voulue sans dénaturer l'arome cherché.

Pré-fixation

Cette opération préliminaire s'appelait, autrefois, l'affranchissement de l'alcool. Le distillateur ne rendait pas encore, comme aujourd'hui, des alcools très neutres, sans odeur *sui generis.* Les alcools de vin avaient toujours un petit relent de marc, les alcools de grains ou de betterave une odeur de fusel plus ou moins désagréable. Les praticiens, peu partisans des modes chimiques de désodorisation, se contentaient de conserver le plus longtemps possible leurs alcools dans des bacs, dans lesquels ils mettaient quelques bottes de racines

of Sage is excellent for the following : magnolia, bouvardia, œillet, etc., and agrees very well with oak-moss for Trèfle, Fougère, etc. Nerolione, as its name implies, is useful for odours with a suggestion of orange flowers.

So, the fixing fugitive flower-odours, while being a delicate operation, is not impossible. By trying the above named fixators, first in minute doses, and then in stronger proportions, one can see for oneself that it is not an impossibility. The public will soon be wanting perfumes containing as much fixator as essential oil.

When must the fixator be added ? It is obvious that if one is preparing a flower odour as near as possible to the fresh flower, if one adds for fixing purposes a large amount of infusions of resinodors or crystallized perfumes, the fragrance of the natural flowers is liable to be altered.

For the above reason, fixing must be done in several stages ; it must follow the making of the perfume step by step. First, fix the spirit which is to be used as a solvent : this is called « pre-fixation ». During manufacture, fix again by adding the various fixators which will give the desired odour. The fixation is ultimately completed by carefully adding such supplementary bodies as will give the desired persistency, without altering the odour.

Pre-Fixation

This preliminary operation used to be called « affranchissement » or deodorization of the spirit. Years ago, the distiller did not sell, as he does today, any quite neutral alcohols deprived of smell. Spirit of wine always used to retain an after-smell of grapeskin, Alcohols distilled from beet-roots or corn having a more or less pleasant odour of fusel. Some chemists, not content with any chemical method of deodorization, used to keep the alcohol in large con-

fija muy bien. El Dianthor cristalizado y el benzilisoeugenol son buenos fijadores, no solo para la nota « œillet » (clavel) sino tambien para una escala muy extensa de olores rayanos ; la esencia de salvia esclarea es excelente para las notas rosa, magnolia, bouvardia, œillet, y se ajusta con el musgo de roble para los perfumes trebol, helecho, etc. La Nerolione, como su nombre lo indica, es excelente para todos lo olores de flores que se asemejan, de cerca o de lejos, al azahar.

El trabajo de fijación de los olores fugazes de las flores, por mas delicado que sea, no es imposible. Se conseguiran buenas indicaciones con ensayar los varios cuerpos indicados màs arriba, primero en dosis mínimas y luego en proporciones más elevadas. En efecto, el gusto presente del público exige que haya en un perfume casi tanto fijador como aceites aromáticos propiamente dichos.

¿ Cuando conviene fijar un perfume ?

Es cierto que si se prepara con cuidado un olor de flor tan parecido como posible al olor de la flor fresca y si luego se añade à la mezcla, para fijar, una fuerte dosis de infusiones de resinodores o de perfumes cristalizados, la frescura de flor corre riesgo de quedar completamente desnaturalizada.

Esa es la razón porqué en la práctica, la fijación se hace en varios tiempos y siguiendo paso à paso la fabricación entera del perfume. Por adelantado se fija el alcohol que se ha de emplear como disolvente : Esa es la prefijación. Se fija tambien durante la formulación, introduciendo en la mezcla unos cuerpos de olor fijo que contribuirán a dar el aroma apetecido. Por fin, se completa esta fijación añadiendo con cuidado unos cuerpos complementarios capaces de dar la persistencia deseada sin desnaturalizar el aroma buscado.

Pre-fijacion

Esta operación preliminar se llamaba « affranchissement » o « desodoriferación » del alcohol. El destilador aún no vendia como hoy lo hace, unos alcoholes muy neutros, libres de olor « sui generis ». Los alcoholes de vino siempre tenían un pequeño olor de orujo ; los alcoholes de granos o de remolacha,

de vétyver, quelques fagots de feuilles de patchouli, une poignée de branches de mousse de chêne, de rhizomes d'iris ou de fèves Tonka, quelques gousses de Vanille.

Et cette réserve d'alcool macérait des mois, des années, parfois, car la conservation de l'alcool était aussi un placement, lorsque la « Régie » accordait des pertes pour évaporation plus importantes que nature... Le génie de nos prédecesseurs n'était donc qu'une longue et fructueuse patience.

La nécessité de faire vite, économiquement, ne s'accorde plus avec cette méthode désuette et il a fallu trouver autre chose. Cet autre chose, c'est l'emploi des résinodors qu'il suffit d'ajouter à une dose convenable aux alcools modernes pour les affranchir en les fixant.

Une cinquantaine de grammes de ces résinodors, versés dans un hectolitre d'alcool, supprime en moins d'un mois l'odeur spiritueuse du dissolvant, sans le parfumer nettement, sans risquer par conséquent de dénaturer l'odeur du parfum qui y sera ensuite dissout.

Un tel alcool laisse cependant à l'évaporation un arome faible, mais permanent, comparable, toute proportion gardée, à l'odeur du Parfum à la Maréchale de Déjean, arome qui fait dire à la cliente satisfaite que le parfum « tient ». Si cette première action est bien secondée par les fixations ultérieures, le résultat sera parfait.

L'emploi des résinodors procure un avantage très net sur l'ancienne méthode: l'affranchissement est complet et identique à lui-même pour toutes les opérations, même si elles se succèdent rapidement. Au contraire, la lente infusion d'autrefois donnait des résultats variables en fonction du temps de macération et des quantités d'alcool ajoutées successivement sur la même réserve de drogues.

Non seulement il est possible de préparer ainsi des infusions étendues et et titrées de benjoin, de copahu, de ciste (labdanum français), d'encens, de galbanum, de genièvre, de géranium, d'iris, d'opoponax, de styrax, de mousse de chêne, de santal, mais encore de préparer des mélanges agréables de façon à

tainers for a long time, together with some vetyver roots, patchouli leaves, oak-moss, iris bulbs, tonka beans or a few vanilla pods. This alcohol was allowed to macerate for months, even for years, as keeping alcohol was an investment at that time, when the Excise allowed for evaporation losses above the actual less. Consequently the genius of our predecessors was nothing but a long profitable patience.

The necessity for quick and economical manufacture no longer permits of that absolete method. Nowadays, it is done by the use of resinodors, of which one has only to add the necessary dose in order to deodorize at the same time as fixing. Two ounces of these resinodors added to twenty gallons of alcohol, destroys the spirity odour in less than a month, and without perfuming it noticeably, consequently without any risk of changing the original odour of the perfume dissolved in it.

An alcohol so treated will however leave, on being evaporated, a faint but permanent aroma, comparable, all proportions being observed, to Dejean's « Parfum à la Maréchale », wich aroma causes the satisfied customer to say that the perfume « holds ». If that first effect be backed in the proper way during the subsequent fixations the result will be perfect.

The use of these resinodors offers a decided advantage over the old method. This way, complete and identical deodorization is ensured. The old method of slow infusion used to give variable results according to the time allowed for maceration and to the quantities of alcohol successively added to the same stock of deodorizers.

Not only is it possible thus to prepare dilute infusions with known percentages of benzoin, copahu, cistus (french labdanum), galbanum, juniper, geranium, iris, opoponax, styrax, oak-moss, sandal, etc., but it is also possible to prepare pleasant mixtures so as to obtain « harmony ».

un olor de « fusel » muy desagradable Los prácticos, poco partidarios de los métodos químicos de desodoriferación, se contentaban con conservar cuanto más tiempo mejor sus alcoholes en unas tinas grandes en las que metian unos manojos de raiz de vetiver, unos hazes de hojas de pachuli, un puñado de ramos de musgo de roble, de rizomas de iris o de habas tonga, unos frutos de vainilla.

Y esta existencia de alcohol quedaba macerando por meses y à veces por años, pues conservar alcohol significaba tanto como colocar dinero, en estos tiempos en que el « Fisco » reconocía de buen grado unas pérdidas por evaporación más importantes que la realidad... El genio de nuestros predecesores no era más que una luenga y... fructuosa paciencia.

La necesidad de trabajar rápida y económicamente no se ajustaba ya con este método desusado, y fué preciso hallar otra cosa. Esta « otra cosa » es el empleo de los resinodores que basta añadir à dosis conveniente à los alcoholes modernos para « desimpregnarlos » y fijarlos à la vez.

Unos cincuenta gramos de estos resinodores, vertidos en un litro de alcohol, suprimen en menos de un mes el olor espirituoso del disolvente, sin perfumarlo netamente, y sin riesgo, por consiguiente, de desnaturalizar el olor del perfume que despues se disolverá en él.

Un tal alcohol deja, sin embargo, al evaporarse, un aroma débil, pero duradero, que puede compararse, en las debidas porporciones, al olor del perfume « à la Maréchale » de Dejean, cuyo aroma hace decir à la clientela satisfecha, que el aroma « se mantiéne ». Con ser esta acción debidamente secundada por las fijaciones ulteriores, el resultado final sera perfecto.

El empleo de los resinodores procura una ventaja muy neta sobre el método antiguo : la desodoriferación es completa é idéntica con si misma para todas las operaciones, aun cuando se hagan una tras otra en rápida succesión. Al contrario, la lenta infusión de otros tiempos daba unos resultados variables según el tiempo de maceración y las cantidades de alcohol sucesivamente añadidas sobre la misma reserva de hierbas.

obtenir une harmonie, une odeur base de bon ton.

Par exemple un mélange de ciste, d'iris et de benjoin, à la dose de 50 gr. par hectolitre, donnera au bout de deux ou trois semaines un alcool parfaitement affranchi et fixant agréablement les lotions de fantaisie, les eaux de Cologne, extraits pour le mouchoir.

Le Ciste a une couleur verdâtre, claire, qui permet de l'employer dans la préparation des articles peu colorés, alors que le labdanum d'Orient (résinodor), très foncé, est à préférer dans les produits dont la couleur doit être ambrée. L'odeur d'ambre du ciste s'accorde fort bien avec celle de l'iris : le benjoin vanille le tout. On peut remplacer ce dernier selon les cas par du styrax, plus âpre ; par du pérou, plus chaud ; par du tolu, de l'encens, du copahu.

Pour les notes agrestes, genre fougères, le ciste se mélange avec vétyver, santal, mousse de chêne. Pour les parfums puissants, l'opoponax est mieux indiqué ; des notes originales sont obtenues avec le gingembre, le géranium, le coriandre, surtout dans les savons.

En employant des alcools ainsi parfumés, on n'augmente pas leur prix de revient. L'alcool n'ayant plus d'odeur, la dose d'huiles essentielles destinées à l'aromatiser sera moindre. Les résinodors sont des produits bon marché ; les plantes en contiennent bien davantage que des huiles volatiles ; ils ne majorent donc pas les prix de revient. Pour les articles à degré d'alcool réduit, il faut, pour éviter des filtrations, les dissoudre directement au degré d'utilisation finale.

Formulation

Il est plus délicat de donner des indications précises sur la formulation. Chacun aime agir à sa guise et sans consulter les constantes physiques des corps utilisés. Le point d'ébullition, la densité, la tension de vapeur qui en est la résultante, le plus souvent sont des indices nets de la volatilité ou de la fixité du corps envisagé. Le Cadinène et le Cédrol, par exemple, sont un peu délaissés à cause de leur faible solubilité, le Santalol est plus souvent préféré. Les essences de Somboul, de Costus, conmen-

For example, a mixture of cistus, iris and benzoin in the dose of 50 grammes per 100 litres, will give after two or three weeks, a perfectly deodorized alcohol fit for making fancy lotions, eaux de Cologne, extracts for the handkerchief, etc. Cistus has a light greenish colour which permits its use in slightly tinted articles, while Eastern-labdanum (resinodor) being very dark can only be used in products which are to have an amber shade. The amber odour of cistus goes very well with that of iris, while a vanilla smell can be imparted by using benzoin : the latter may be substituted as desired by styrax, which is harsher ; balsam of Peru, which is warmer ; or by tolu, incense or copahu.

For bracken odours, of the ferm kind, cistus must be mixed with vetyver, sandal and oak-moss. For powerful perfumes such as opoponax, original tones can be obtained with ginger, geranium and coriander, chiefly for soap use. When alcohol is thus scented, its price is not increased to any appreciable amount, as resinodors are in so much larger proportions in the plants than are the volatil oils. For articles of a weak degree of alcohol, it is necessary to see that the resinodors be disolved first to the degree of spirit in which it is to be used, to avoid filtration.

Formulation

Giving data for formulation is a more difficult task. Each man likes to have his own way, and likes to work without troubling about the physical constants of the bodies he is using. Boiling point, density, steam tension resulting from it, etc. are accurate indications, of the volatility and fixity of the body referred to. Cadinene and Cedrol for instance are sometimes left on one side, on account of their weak solubility, santalol being more often preferred. Essences of somboul and costus are again appearing on the market: Peruine and styrone give very persistent odours which are too often

Asi no solamente es posible preparar unas infusiones diluidas y dosificadas de benjui, de copaiba, de cisto (labdanum francès) de incienso, de galbano, de enebrina, de geranio, de iris, de opopanax, de estoraque, de musgo de roble, de santal, etc., sino que tambien se pueden preparar unas mezclas agradables, de tal modo que se consiga una armonia, un olor base de buen tono.

Por ejemplo, una mezcla de cisto, de iris, de benjui, a la dosis de 50 gramos por hectólitro, dará a las dos o tres semanas un alcool perfectamente desodoriferado y que fijará agradablemente las lociones de fantasia, las aguas de Colonia, los extractos para el pañuelo, etc.

El cisto tiene un color verdoso, claro, que permite emplearlo en la preparación de artículos poco colorados, mientras que el labdano de oriente (resinodor) muy oscuro, es de preferir en los prodúctos que han de tener un color muy ambarado. El olor a ambar del cisto se acomoda muy bien con el del iris : y el benjui aporta un olor de vainilla al conjunto. Se puede sustituir este último, según los casos, por estoraque, que es más áspero, por perú que es más ardiente, por tolú, incenso, copaiba,

Para las notas agrestes, del género helechos, el cisto se mezclará con el vetiver, sándalo, musgo de robre. Para los perfumes robustos, el opoponax esta mejor indicado ; unas notas originales se consiguen con el jengibre, el geranio, el cilantro, sobre todo en los jabones.

Empleando unos alcoholes perfumados asi, no se aumenta su precio de fábrica. Pues como quiera que el alcohol ya no tiene olor, la dosis de aceites esentiales necesarias para aromatizarlo será menor. Los resinodors son unos productos baratos : las plantas contienen mucho más de ellos que de aceites volátiles, por consiguiente no aumentan el precio de fábrica. Para los artículos de escaso grado de alcohol, es preciso, à fin de evitar las filtraciones, disolverlos directamente en el grado de uso final.

Formulation

Es más delicado dar informes precisos acecra de la formulación. Cada uno gusta obrar segun mejor le parece y sin tener presentes las constantes físicas de los

cent à être de nouveau mises sur le marché : la Pérouine, la Styrone donnent des notes d'une grande persistance que l'on ignore trop souvent. Les résinodors odorants tels que ceux de géranium de France, de patchouli, de vétyver, peuvent être utilisés à la place de l'essence volatile correspondante.

La liste des fixateurs artificiels est longue ; tous ont leur valeur et il est difficile de conseiller les uns au détriment des autres. L'essai seul convainc. Nous les avons décrits souvent. Ceux dont la molécule est la plus complexe ont généralement une volatilité moindre, c'est le cas des éthers phénylacétiques et cinnamiques qui sont utilisés pour les eaux de Cologne et pour beaucoup de lotions. Les éthers benzoïques (d'isobutyle, par exemple) mériteraient d'être plus souvent utilisés. N'insistons pas sur les hydroxycitronnellals : la portion considérée comme la plus odorante bout à 200° dans le vide à 1 millimètre, les portions supérieures que l'on conserve dans le Fixol ont un point d'ébullition supérieur à 275° ; ce sont des produits pratiquement inévaporables. La Nérolione est de la même série et cristallise par les grands froids ; les Nérolines, Fragarol, Yara, Bétuline à odeur d'ambre ; le Sylvanol à odeur sylvestre ; les Violindol, Jasmindol à odeur indolée et animale ; les Muscs Ambrette, Formidol et autres devraient le plus souvent être considérés pour leur valeur odorante, comme des corps de formule et non comme des fixateurs à employer après coup.

Le Benzylisoeugénol, le Dianthor cristallisé, le Rosindol, le Floranal ont des odeurs plus discrètes et pourront être utilisés *in fine* ; en revanche, les éthers de l'eugénol, l'acétyleugénol notamment, à odeur pulpeuse, sont très agréables dans les compositions. N'insistons pas sur les coumarine, Héliotropal amorphe, diméthylhydroquinone, vanilline, héliotropine, etc., dont les mérites sont connus.

Fixation « in fine »

Passons à la fixation telle qu'on l'entendait jusqu'ici : opération considérée trop souvent comme accessoire et traitée comme telle. Il ne faut pas oublier que c'est l'étude approfondie de cette

ignored. The odorous resinodors, such as french geranium, patchouli, vetyvert, may be used as substitutes for the corresponding volatile essences.

The list of artificial fixators is a long one : each one has its own value and it is difficult to recommend one in preference to another. Testing is the only neans of convincing. Often before, we have described them. Those whith a more complex molecule are generally less volatile, such being the case with phenylacetic and cinnamic ethers which are used for Eau de Cologne and for some lotions. Benzoic ethers (for instance that of isobutyl) are worthy of being more often used. Do not let us dwell on the hydroxycitronellals ; the portion considered as the most odorous boils at 200° C in vacuo at 1 m.m. ; the two portions which are kept in Fixol, boil at 275° C. These are practically non-evaporable. Neriolone belongs to the same series and crystallises only at very low temperature : Nerolines, Fragarol, Yara-yara, Betulina (with amber odour, Violindol, Sylvanol (forest odour), Jasmindol (indol and animal odour), Musk ambrette, Formidol and others ought to be more often applied, owing to their odour value, for bodies of formulas and not only as fixators to be subsequently added.

Benzylisoeugenol, crystallized Dianthor, Rosindol and Floranal have a more discreet odour and will fit for use in articles « de luxe ». On the other hand, the ethers of eugenol, among them acetyleugenol, are very pleasant in compositions. The need not dwell on Coumarine, Heliotropal, dimethyl-hydroquinone, the merits of which are well known.

Final Fixation

Let us consider fixing as it was understood in the past : a process too often considered as subordinate, and treated as such. We must not forget that it is the careful study of this part of the

cuerpos que viene utilizando. El punto ebullición, la densidad, la tensión de vapor que es la resultante de la densidad en la mayoria de los casos, son unos indicios netos de la volatilidad o de la fijeza del cuerpo de que se trata. El cardineno y el cedrol, por ejemplo están algo abandonados por motivo de su escasa solubilidad, el santalol siendo mas à menudo preferido. Las esencias de somboul, de costus, empiezan à salir otra vez à la venta ; la perusina, la estyrone, dan unas notas muy persistentes que quedan ignoradas con demasiada frecuencia. Les resinodores odoríferos, tales como los de geranio de Francia, de pachuli, de vetiver, pueden ser utilizados en sustitución por la esencia volátil correspondiente.

La lista de les fijadores artificiales es larga : cada uno tien su valor propio y es difícil aconsejar los unos más que los otros. El ensayo solo convence. Los hemos descrito amenudo. Aquellos cuya molécula es más compleja tienen generalmente una volatilidad menor, es el caso de los eteres fenilacéticos y cinámicos que se usan para las aguas de Colonia y para muchas lociones. Los eteres benzoicos (el de isobutilo por ejemplo) merecerıan ser màs amenudo utilizados. No insistiremos en los hidrocitronellales, pues la porción de ellos considerada como la más odorífera hierve a 200° en el vacio à 1 millimetro, y las porciones superiores que se conservan en el fixol, hierven à 275° ; son unos productos prácticamente imposibles de evaporar. La nerolione es de la misma serie y cristaliza en los grandes frios ; la Nerolian, el Fragarol, la Yara, la Betulina, con olor de ambar, el Silvanol con olor silvestre, los Violindol, Jasmindol con olor indolado y animal, el almizcleambarilla, el Formidol y ostros deberian ser más amenudo considerados por su valor odorífero, como cuerpos de fórmula y no emplearse finalmente tan solo como fijadores.

El benzilisoeugenol, el Dianthor cristalizado, el Rosindol, el Floranal tienen unos olores mas discretos y podràn utlizarse *in fine* : en cambio los eteres del eugenol, particularmente el acetyleugenol, que tiene un olor pulposo, son muy agradables en las compsiciones. No nos detendremos con la cumarina,

partie de le fabrication qui a formé les grandes marques.

N'est-ce pas caractéristique de rencontrer,dans certaines maisons, des appareils compliqués pour l'épuisement méthodique des muscs, ambres, civettes, castoréum et des réserves de teintures vieilles de plusieurs années douillettement tenues au frais dans de véritables coffres- forts souterrains...

Les parfums animaux restent, en effet, les types des fixateurs ; leur odeur est si douce qu'on peut dire qu'ils ne changent pas le parfum, mais qu'ils l'affinent, l'animalisent, le rendent vivant et plus aisément « assimilable ».

Nous avons fait remarquer souvent que l'extraction par l'alcool laisse dans les résidus une proportion considérable de produits de valeur qui n'y sont pas directement solubles. Une triple extraction s'impose suivie d'une préparation assurant la conservation de l'extrait. C'est ainsi que sont obtenus les musc, civette et castoréum dégraissés, titrés au 10e qui remplacent industriellement les vieilles teintures.

Le prix élevé de ces fixateurs naturels oblige le chimiste à leur chercher des succédanés. Nous connaissons les muscs artificiels ; aucun d'eux n'a la vertu essentielle du musc vrai : l'odeur vivante et chaude. Les Ambres factices cristallisés ou en morceaux, la Bétuline exagèrent plutôt l'odeur animale et doivent être employés à faible dose ; mais on obtient de bons résultats en préparant des mélanges contenant des corps animaux, des succédanés végétaux et chimiques (Labdanum, Ambrette, Ciste, Sauge sclarée, etc.).

Nous conseillons au préparateur de ne pas s'arrêter là ; il faut qu'il obtienne des compositions telles qu'elles puissent être considérées comme de véritables parfums. Il faut qu'en y ajoutant une petite quantité de note de *tête*, un parfum volatil comme la bergamote ou la mandarine, il obtienne un parfum parfaitement commercial et plaisant. Il faut donc que ce parfum ne soit ni trop animal, ni trop chimique, ni trop entêtant, ni trop capiteux ; il y faudra ajouter pour le fleurir une quantité convenable d'une essence naturelle à odeur vive ou caractéristique : rose, mimosa, jasmin, etc.

manufacture which has brought perfumery to what it is. It is not characteristic of some firms to have complicated apparatus for the exhaustion of musks, amber, civette, castoreum and to keep tinctures in stock for several years in underground sapes. In fact, animal perfumes remain the typical fixators ; their odour is so soft that one may say they do not change the perfume, but make it finer and « animalize ».

We have often pointed out that extraction with alcohol leaves in the residues a considerable portion of valuable products which are not directly soluble in alcohol. A triple extraction is therefore necessary, wich must be followed by a preparation imparting keeping qualities to the extract. Thus are obtained the unfatted musk, civette and castoreum in 10° solutions, and manufacturers use these in place of the tinctures used previously. The high cost of these natural fixators compels the chemist to search for substitutes. No artificial musk has the live and warm odour peculiar to that of the genuine musk. Artificial amber in cystals or lumps and betuline, rather exagerate the animal odour and must be used in weak doses : but one can obtain good results by preparing a mixture which contains animal bodies and also vegetable and chemical substitutes (labdanum, cistus, ambrette, sclarea, etc.).

We advise the chemist not to stop at that : he must obtain such compositions as will be considered genuine perfumes. We must, by simply adding a small quantity of a dominating scent like bergamot or tangerine, obtain a commercial and pleasant perfume. This perfume must therefore be neither too animal nor too chemical, neither must it be too pungent. To give it a flowery odour, a convenient quantity of a natural essence with lively and characteristic odour must be added, such as rose, jasmin, mimosa, etc.

There are a few examples likely to make tests more easy.

el heliotropal amorfo, la dimethilhidroquinona, la vainillina, la heliotropina, etc... cuyos méritos son harto conocidos.

FIJACION « IN FINE »

Pasemos à la fijación cual se la entendia hasta hoy ; cuya operacion demasiadas veces fue considerada como accesoria y tratada como tal. No se debe olvidar que fue del estudio detenido de esta parte de la fabricación de donde resultó la formación de las grandes marcas.

¿ No es cosa característica el que, en ciertas fábricas, se encuentren unos aparatos complicados para el agotamiento metódico de almizcles, ambares, civetas, castoreos, y unas reservas de tinturas llevando varios años de existencia, cuidadosamente tenidas al fresco en unas verdaderas arcas subterráneas ?

Los perfumes animales permanecen en efecto los tipos de fijadores. Su olor es tan suave que bien se puede decir que no cambian el perfume, sino que lo afinan, lo hacen vivo y más facilmente asimilable.

Varias veces hemos llamado la atención acerca de que la extracción por el alcohol deja en los residuos una proporción considerable de valiosos prodúctos que no son directamente solubles en él.

Una triple extracción se impone, seguida por una preparación que asegure la conservación del extracto. Asi es como se obtienen los almizcles, civetas y castoreos desengrasados, dosificados à 10°, y que reemplazan à las tintures de antaño.

El precio elevado de estos fijadores naturales obliga al químico à buscarles sucedáneos. Conocemos los almizcles artificiales ; ninguno de ellos tiene la virtud esencial del almizcle genuino : el olor vivo y ardiente. Los almizcles facticios cristalizados o en pedazos, la betulina, exageran más bien el olor animal y deben emplearse a escasa dosis. Pero se consiguen buenos resultados preparando unas mezclas que contengan cuerpos animales, sucedáneos vegetales y químicos, Labdano, ambarilla, cisto, Salvia Sclarea, etc.

Aconsejamos al preparador que no se contente con estos resultados : es preciso que obtenga unas composiciones tales que puedan ser consideradas

Voici quelques exemples propres à faciliter les essais :

AMBRA

Civette dégraissée à 10 %	200
Musc dégraissé à 10 %	200
Castoréum dégraissé	100
Bétuline cristallisée	100
Sauge sclarée	25
Jasmin absolu	25
Résinodor Ciste	100
Alcool absolu pour dissoudre	250

FIXORA

Résinodor Ciste	100
Résinodor Benjoin	100
Résinodor Styrax	50
Formidol cristallisé	50
Floranal cristallisé	50
Dianthor cristallisé	50
Vanilline cristallisée	50
Mimosa ou Cassie absolue	50
Anozol pour dissoudre	500

FIXANIA

Vétyver résinodor	25
Patchouli résinodor	25
Vanilline	50
Musc ambrette	100
Sylvanol cristallisé	50
Mousse de chêne Evernia	10
Essence de lavande absolue aux dissolvants	240
Anozol pour dissoudre	500

FIXOLIA

Fixol 100 %	500
Bétuline cristallisée	100
Dianthor cristallisé	100
Rose de France	100
Anozol	200

FIXANTHIA

Résinodor Iris	100
Résinodor Ciste	100
Rosindol cristallisé	100
Dianthor cristallisé	100
Cassie ou Feuilles de Violette absolue	100
Anozol pour dissoudre	500

FIXOCOL

Cinnamate d'éthyle cristallisé	250
Benzylisoeugénol	100
Acétyleugénol	50

AMBRA

Civette, unfatted, 10 %	200
Musk, unfatted	200
Castoreum, unfatted	100
Betuline Crystals	100
Clary Sage	25
Jasmine absolute	25
Cistus resinodor	100
Absolute alcohol	250

FIXORA

Cistus resinodor	100
Benzoin resinodor	100
Styrax resinodor	50
Formidol crystals	50
Floranal crystals	50
Dianthor crystals	50
Vanillin crystals	50
Mimosa or Cassie, absolute	50
Alcohol as solvent	500

FIXANIA

Vetyver resinodor	25
Patchouli resinodor	25
Vanillin	50
Muscambrette	100
Sylvanol crystals	50
Oak Moss Evernia	10
Essence of lavender absolute to solvents	240
Anozol as solvent	500

FIXOLIA

Fixol 100%	500
Betuline crystals	100
Dianthor crystals	100
Rose de France	100
Anozol	200

FIXANTHIA

Resinodor Iris	100
Resinodor Cistus	100
Rosindol crystals	100
Cassie or Violet leaves, absolute	100
Anozol as solvent	500

FIXOCOL

Ethylcinnamate, crystals	250
Benzylisoeugenol	100
Acetyleugenol	50

como verdaderos perfumes. Es preciso que, con solo añadirles una pequeña cantidad de una nota dominante, un perfume volatil como la bergamota o la mandarina, obtenga un perfume perfectamente comercial y agradable. Es preciso, pues, que un tal perfume no sea demasiado embriagador ni demasiado espirituoso ; ni demasiado animal, ni químico. Deberá añadirsele, para florecerlo, una cantidad conveniente de una esencia natural de olor vivo o caracteristico : rosa, mimosa, jazmin, etc.

He aqui unos ejemplos propios para facilitar los ensayos :

AMBRA

Civeta desengrasada à 10%	200
Almizcle desengrasado	200
Castoreo desengrasado	100
Betulina cristalizada	100
Salvia Sclarea	25
Jazmin absoluto	25
Resinodor Cisto	100
Alcool absoluto para disolvar	250

FIXORA

Resinodor Cisto	100
Resinodor Benjui	100
Resinodor Estoraque	50
Formidol cristalizado	50
Floranal cristalizado	50
Dianthor cristalizado	50
Vainillina cristalizada	50
Mimosa o Cassie absoluta	50
Anozol para disolver	500

FIXANIA

Vetiver resinodor	25
Pachuli resinodor	25
Vainillina	50
Almizcle-ambarilla	100
Silvanol cristalizado	50
Muzgo de roble Evernia	10
Esencia de Espliego absoluta a los disolventes	240
Anozol para disolver	500

FIXOLIA

Fixol 100%	500
Betulina cristalizada	100
Dianthor cristalizado	100
Rosa de Francia	100
Anozol	200

FIXANTHIA

Resinodor Iris	100
Resinodor Cisto	100
Rosindol cristalizado	100
Dianthor cristalizado	100

Styrone ou Pérouine	50
Nérolione	100
Anozol pour dissoudre	450

Ce fixateur convient pour eaux de Cologne ; il a une odeur de néroli ambré excellente et est très persistant ; on peut remplacer la Nérolione par du Mimosa absolu pour des eaux de Cologne au mimosa, par de la Sauge sclarée pour des eaux de Cologne ambrées supérieures.

Ces formules types peuvent être modifiées à l'infini. Indiquons qu'il y a souvent avantage à faire vieillir ces préparations dans l'alcool fort ou absolu. Un jeu de 4 ou 5 de ces fixateurs types peut permettre de fixer, sans les détériorer, la plupart des extraits pour le mouchoir: poudres, cosmétiques, lotions, etc. Rien n'empêchera d'en composer de tout à fait spéciaux pour les créations originales.

Il ne faut pas oublier que la perfection de ces préparations doit être poussée aussi loin que possible, car le goût actuel de la clientèle exige qu'il en soit employé de très larges quantités.

Classification des fixateurs

1° *Huiles essentielles à odeurs tenaces* :

Bois de Cèdre	Origan.
Bois de Rhodes.	Patchouli.
Cananga.	Santal.
Cyprès.	Sauge Sclarée.
Costus.	Somboul.
Girofle.	Sassafras.
Iris.	Thuya.
Myrte.	Vétyver.
Mousse de Chêne.	

2° *Résinodors pour extraits* :

Benjoin.	Labdanum.
Copahu.	Opoponax.
Ciste.	Myrrhe.
Encens Oliban.	Patchouli.
Elémi.	Pérou.
Galbanum.	Styrax.
Géranium.	Gingembre.
Iris.	Tolu.

Pour savons :

Coriandre.	Chypre.
Petitgrain.	Benjoin.
Lavande.	Vanille.
Violette.	Vétyver.

Styrone, or Peruine	50
Nerolione	100
Anozol as solvent	450

This last, has an excellent odour of amber-neroli, and being very persistent is suitable for Eau de Cologne. One may substitute for the nerolione some absolute mimosa for Mimosa-eaux de Cologne, or Clary Sage for a superior amber- Cologne. The above formulas may be endlessly modified. Let us say here that is is usually advantageous to allow Colognes to mature is strong or absolute alcohol. A set of 4 or 5 of these fixators is sufficient for fixing most handkerchief extracts, lotions powders, consmetics, etc. Quite special ones can be made for original creations. Do not forget that the fixator must be as near perfection as possible as the present day public demand that perfumes contain large quantities.

Classification of fixators

1° *Essential oils with tenacious odours*

Cedar wood.	Origan.
Rhode wood.	Patchouli.
Cananga.	Santal
Cypress.	Clary Sage.
Costus.	Somboul.
Clove.	Sassafras.
Iris.	Thuya.
Myrtle.	Vetyver.
Oak moss.	

2° *Resinodors for exrtacts* :

Benzoin.	Labdanum.
Copahu.	Opoponax.
Cistus.	Myrrha.
Oliban incense.	Patchouli.
Elemi.	Peru.
Galbanum.	Styrax.
Geranium.	Ginger.
Iris.	Tolu.

For soaps :

Coriander.	Chypre.
Petitgrain.	Benzoin.
Lavender.	Vanille.
Violet.	Vetyver.

Cassie u hojas de violeta absoluta	100
Anozol para disolver	500

Fixocol

Cinamato de étilo cristalizado	250
Benzilisoeugenol	100
Acetileugenol	50
Estyrone o peruina	50
Nerolione	100
Anozol para disolver	450

Este fijador convienė para aguas de Colonia ; tiene un excelente olor de neroli ambarado, y es muy persistente.

La nerolione puede sustituirse por : mimosa absoluta para aguas de Colonia a la mimosa ; por Salvia Sclarea para aguas de Colonia ambaradas superiores.

Estas fórmulas-tipos pueden modificarse infinito. Indiquemos que á menudo hay ventaja en dejar estas preparaciones en el alcohol fuerte o absoluto. Un juego de 4 o 5 de estos fijadores permite fijar sin echarlos à perder la mayoria de los extractos para el pañuelo, los polvos, cosméticos, las lociones, etc. Y nada impedirá componer algunos en un todo especiales para las creaciones originales.

No se debe olvidar que la perfección de estas preparaciones debe recibir el mayor impulso posible, pues el gusto actual de la clientela exige que se utilizen en cantitades mayores.

Clasificacion de los fijadores

1° *Aceites esenciales con olores tenaces* :

Madera de Cedro.	Origan.
Madera de Rodes.	Pachulí.
Cananga.	Sándalo.
Ciprés.	Salvia Sclarea.
Costo.	Somboul.
Clavo de especia.	Sassafras.
Iris.	Tuya.
Mirto.	Vetiver.
Musgo de roble.	

2° *Resinodores para extractos* :

Benjui.	Labdano.
Copaiba.	Opoponax.
Cisto.	Mirra.
Incienso olibano.	Pachulí.
Elemi.	Perú.
Gálbano.	Estoraque.
Geranio.	Jengibre.
Iris.	Tolú.

Para jabones :

Cilantro.	Chipre.
Petitgrain.	Benjui.

Produits cristallisés

Acide benzoïque.	Héliotropal amorphe.
Acide cinnamique.	Floranal.
Benzylisoeugénol.	Formidol.
Bétuline ambre.	Fragarol.
Cinnamate d'éthyle.	Jasmindol.
Cinnamate de méthyle.	Lutéol.
	Maianthème.
Dianthor.	Néroline.
Dimétylhylhydroquinone.	Rosindol.
	Yara-yara.
Coumarine.	Violindol.
Héliotropine.	Vanilline.

et les divers Muscs cristallisés.

Autres fixateurs :

Fixol.	Nérolione.
Hydroxycitronnellal.	Perouine.
	Styrone.
Cédrol.	Santalol.

FLORIANE.
(C. R.)

Crystals :

Benzoic acid.	Floranal.
Cinnamic acid.	Formidol.
Benzylisoeugenol.	Fragarol.
Betuline amber.	Jasmindol.
Ethylcinnamate.	Luteol.
Methylcinnamate.	Maiantheme.
Dianthor.	Neroline.
Dimethylhydroquinone.	Rosindol.
	Yara-yara.
Coumarine.	Violindol.
Heliotropine.	Vanillin.

Amorphous Heliotropal.

and the various synthetic musks.

Other fixators :

Fixol.	Peruine.
Hydroxycitronellal	Styrone.
Cedrol.	Santalol.
Nerolione.	

FLORIANE.
(C. R.)

Espliego.	Vainilla.
Violeta.	Vetiver.

Prodúctos cristalizados :

Acido benzóico.	Floranal.
Acido cinamico.	Formidol.
Benzilisoeugenol.	Fragarol.
Betulina ambar.	Jasmindol.
Cinamato de etilo.	Luteol.
Cinamato de metilo.	Maiantemo.
Dianthor.	Nerolina.
Dimetilhidroquinona.	Rosindol.
Cumarina.	Yara-yara.
Heliotropina.	Violindol.
Heliotropal amorfo.	Vainillina.

y los varios almizcles cristalizados.

Otros fijadores :

Fixol.	Peruina.
Hidroxicitronellal.	Estyrone.
Cedrol.	Santalol.
Nerolione.	

FLORIANE.
(C. R.)

La Sauge d'Espagne.

La *Salvia hispanica* (*S. polystachia* Ort.; *S. Columaix* Benth., qui paraît originaire de la Californie, est cultivée dans différentes parties du Mexique. Des graines, provenant de cette région, analysées par M. Mario Calvino, directeur de la Station agricole de Santiago-de-Vegas (Cuba), contenaient environ 7 % d'eau et 23 à 40 % d'huile (par extraction à l'éther de pétrole). L'huile obtenue par pressurage des graines moulues est très limpide, de couleur vert-jaune clair, qui blanchit spontanément à la lumière. Elle ressemble à l'huile de lin, non seulement par son odeur, mais aussi par d'autres caractères ; siccative, elle est très appréciée en peinture, pour le brillant qu'elle donne aux couleurs.

Les graines elles-mêmes sont employées dans la préparation de certaines boissons. Si on les laisse dans l'eau durant 12 heures, elles produisent une grande quantité de mucilage, très agréable comme base de rafraîchissements.

La plante, peu exigeante, réussit même dans les terrains maigres. Elle est mûre quatre mois après le semis.

Sur les Fards.

Parmi les *fards secs*, à base de carbonate de chaux, de pierre ponce pulvérisée, teinte et aromatisée convenablement, nous mentionnerons d'abord, dit M. Jacques Boyer, le *fard blanc français*, que l'on peut confectionner avec un kilo de ponce finement pulvérisée, et cinq grammes d'un mélange, à poids égaux d'essences de bergamote et de citron. Puis une poudre sèche très curieuse, à base de sulfure de zinc, qui, étendue sur le rebord externe des lèvres, le dessous des yeux, ou les joues, rend lumineuses dans l'obscurité ces parties du visage.

Retenons encore, comme cosmétiques colorants secs, les *schnoudas roséi*tiant l'épiderme, à cause des traces d'ammoniaque renfermées dans la sueur.

Les *fards gras* se réalisent actuellement avec de la vaseline, de la cérésine ou autres produits similaires, parfumés avec des essences de géranium, de néroli, de verveine, l'ionone, le menthol, etc...

Quant aux *fards liquides*, ce sont des associations de pigments avec une essence aromatique : l'éosine, qui donne des tons très frais, l'orcanette et le carmin leur servent de colorants.

Pour le tamisage mécanique des fards et des poudres parfumées, on se sert généralement d'un appareil à manivelle. On met la matière à pulvériser, talc, amidon, kaolin, carbonate de chaux, avec les ingrédients nécessaires pour la colorer et la parfumer, sur un grillage métallique. Puis, des brosses fixées à des bras horizontaux, qu'un homme fait tourner à l'aide de la manivelle, forcent les substances à passer à travers les mailles plus ou moins serrées de ce tamis. On obtient, de la sorte, une poudre de nuance et de parfum uniformes.

De même, les fabricants de parfum parisiens emploient des machines spéciales, ressemblant beaucoup aux pressoirs des fabriques de confitures, pour mettre en tube les cosmétiques et pâtes dentifrices.

Quant aux crêmes réalisées avec des jus de fruits, elles jouissent à l'heure actuelle d'une grande vogue auprès du public, et tendent à supplanter l'antique « pommade au concombre » ; mais, pas plus que celle à la « graisse d'ours », ou « à la moelle de bœut », elles ne possèdent les merveilleuses propriétés curatives dont on les attuble.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anc. Etabl. Legendre, J. Bataillard, directeur. 14, rue Bellecordière, Lyon.

La Crise persistante et sa Fin probable

Dans le compte rendu de la Foire de Lyon que nous avons publié dans notre numéro de mars dernier, nous avons indiqué que cette réunion n'avait pas amené la fin de la crise comme on avait pu l'espérer tout d'abord. Nous devons à la vérité d'ajouter que depuis ce moment, les affaires ne semblent pas avoir repris une bien grande activité et que s'il se traite par ci par là quelques ordres de réapprovisionnement, s'il se vend quelques lots de hasard, on ne peut pas considérer ce genre d'opérations comme une reprise alors qu'ils sont simplement la satisfaction de besoins passagers ou la réalisation d'une « occasion » intéressante.

Qu'il s'agisse d'essences ou de matières aromatiques, qu'il s'agisse de produits confectionnés, le marché demeure très paisible et les acheteurs ne semblent pas devoir s'intéresser à des offres, sinon exceptionnellement et à très bas prix.

Quelle est la raison de ce marasme persistant ? On la cherche vainement et l'on donne des explications qui toutes ne sont que des hypothèses, qui ne reposent sur rien de bien sérieux.

Si l'on considère l'Angleterre, on nous dit : Voyez dans quelle situation fâcheuse ce pays se trouve au point de vue économique. C'est l'Irlande en perpétuelle révolte, c'est la grève des mineurs, ce sont les Dominions qui s'agitent, c'est l'Egypte, c'est l'Inde qui réclament leur indépendance. Dans ces conditions les affaires sont fatalement mauvaises et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Mais si l'on franchit le détroit, si l'on va à Londres, on s'aperçoit, en effet, que les acheteurs s'abstiennent, mais l'on voit aussi que les Anglais paraissent se désintéresser de toutes ces questions pourtant palpitantes. Ils parlent sport, ils se glorifient d'avoir gagné le Grand Prix de Paris, ils misent sur Carpentier ou Dampsey et ce sont là leurs préoccupations les plus apparentes.

Quant aux Etats-Unis, on donne comme raison de leur abstention persistante la crise qui suit toujours les

In the account of Lyons Fair that we published in the march edition we pointed out that this assembly had not brought about the end of the crisis that we had been able to hope for at first. In routh we must add that since this time business does not seem to have regained a very great activity, and that, even if a few orders for re-establishment of stock are brought in here and there, and even if a few chance lots are sold, we cannot consider this sort of affair as a renewal if business seeing that to is merely the satisfaction of momentary needs or the realisation of an interesting bargain.

Both in the case of essences and of aromatic substances as well as ready-made goods, the market remains quiet and buyers consider it as in no way incumbent on them to concern themselves with offers unless they are exceptional and at a very low price.

What is the cause of this persistent stagnation? We search vainly, and we produce explanations all of which are nothing but hypotheses which have no serious foundation.

If we look at England we are told : Look at the troubling position in which this country is placed from an economical point of view. There is Ireland in perpetual rebellion, there is the miners' strike, the dominions in agitation, Egypt and India which demand their independence. In such conditions, no wonder that business progresses badly. There is no help for it. But if we cross the Channel and go to London, we notice indeed that buyers are holding back, but we notice too that the English seem not to concern themselves with all these questions which are however so important. They talk sport, they boast of having won the Grand Prix de Paris, they put their money on Carpentier or Dempsey, and such are their most apparent preoccupations.

As for the United States, the reason alleged for their constant holding

En el informe de la Feria de Lyon que hemos publicado en el número de Marzo último, hemos indicado que esta reunión no había marcado el fin de la crisis como se había podido esperarlo. Debemos a la verdad de añadir que, desde entonces, los negocios no parecen haber recobrado actividad alguna y que si, por aquí y por allí, se tratan algunos negocios de surtimiento, si se venden varios lotes casuales, este género de operaciones no puede ser considerado como una continuación de la temporada, pues que no se trata sino de satisfacer exigencias pasajeras ó la realisación de una « ocasión » interesante. Que se trata de esencias o de materias aromáticas, que se trata de productos manufacturados, el mercado permanece muy calmo y los compradores no parecen deber interesarse en ofrecimientos, sino excepcionalmente y a precios muy bajos.

Cual es la razón de este marasmo persistante ?

Si consideramos Inglaterra, se nos dice : Ved en que penosa situación se encuentra este pais, al punto de vista económico : es Irlanda en sedición continual ; es la huelga de los mineros, son los dominiones que se agitan, es India y Egipto que reclaman su independencia. En tales condiciones, estan inevitablemente malos los negocios y no hay que asombrarse de tal situación. Pero si atravesamos el estrecho, si vamos a Londres notamos, en efecto que se abstienen los compradores, pero notamos igualmente que todo eso no parace intereser mucho a los Ingleses. Hablan deportes, se glorian de la victoria de Lemonora ; tales son sus más aparentes preocupaciones.

En cuanto a los Estados Unidos, se da como razón de sus persistente abstención, la crisis que sigue siempre las elecciones presidenciales. En efecto, como secuela de los cambios de presidentes se observa un trastorno considerable entre los funcionarios que son cambiados y sustituidos por

élections présidentielles. C'est en effet à tous les changements de présidents un bouleversement considérable parmi les fonctionnaires qui sont déplacés et remplacés par d'autres choisis par les puissants du jour, mais on sait que cette raison est insuffisante.

Si l'on examine ensuite l'Italie, l'Espagne, l'Amérique du Sud, le Japon, etc., on trouve évidemment dans tous ces pays des raisons d'être prudents, inquiets même, et l'on est moins surpris de voir le marché général rester aussi mauvais.

Cependant, il faut songer que durant la guerre, il y avait au moins autant de raisons d'être inquiets que nous pouvons en avoir à l'heure actuelle et cependant les affaires marchaient magnifiquement, et cependant les industries travaillaient et vendaient sans efforts.

Nous pensons très sincèrement que les économistes les plus avertis ne sauraient valablement donner une raison sérieuse, décisive de la crise persistante. Avouons comme eux-mêmes notre impuissance.

Contentons-nous de dire à la clientèle, quelle qu'elle soit : Si ce sont les prix qui vous arrêtent, si vous espérez encore une baisse, il convient de perdre cet espoir et de penser que, sauf pour des cas spéciaux, nous avons atteint maintenant le fond de la baisse. Car c'est peut-être bien là la raison qui fait hésiter beaucoup les acheteurs. Après leur avoir parlé de hausse pendant si longtemps, on leur a tellement parlé de baisse, que, de même que la hausse a sévi pendant six ans, ils pensent que la baisse ne peut s'arrêter aussi vite. Les cours actuels sont ceux de 1918 en France, et en raison du change, ce sont ceux de 1913 en Amérique et dans le Royaume-Uni.

Et le malaise persiste sans que l'on puisse savoir à quel moment il se dissipera, sans que l'on puisse prévoir l'époque d'une reprise nette, précise.

Il nous faut maintenant, après avoir constaté tout cela, faire quelques reproches à des industriels et à des commerçants assez nombreux qui, devant la durée de cette crise, semblent avoir perdu tout espoir et désormais se contentent d'attendre. Plus d'efforts, telle est la manière dont ils vivent mainte-

back is the crisis which always follows presidential elections. Indeed there always is at the changing of Presidents, a considerable upheaval among the officials who are displaced and replaced by others chosen from among the most influential of the day.

Then if you examine Italy, Spain, South America, Japan, etc., obviously you find in all these countries motives for prudence and even for uneasiness, and you are less astonished to see the general market remain so bad.

However we must bear in mind that during the war, there were at least as many reasons for uneasiness as there can be at present, and yet business progressed magnificently and industries worked and sold their goods without any effort.

We sincerely believe that the most prudent economists could not give a serious valid reason, which would decide the crisis which persists. Let us live them, confess our inability. Let us content ourselves with saying to customers whoever they may be : If it is the price which makes you pause, if you still expect a drop, you must lose this hope, and think that except in special cases we have reached the lowest point of the drop. For that is perhaps, the reason which makes so many buyers hesitate. After having spoken to them so long about rise in prices, people have told them so much about a fall, that just as the rise raged for six years, so in their opinion the fall cannot stop so quickly.

And the uneasiness persists without our being able to tell when it will disappear, without our being able to foresee when a clear and precise resumption of business will take place.

Now that we have made all that quite clear we must make some reproach to manufacturers and tradesman who, in considerable numbers, during this period of crisis, appear to have lost all hope and to have contented themselves with merely waiting. They make no efforts and such is their manner of life now ; they do not feel themselves possessed of the courage necessary to undertake fresh advances in order to introduce new articles or to obtain new customers,

otros a placer de los poderosos del dia, pero se sabe que dicha razón es insuficiente.

Si examinamos Italia, España, la America del Sur, el Japan, etc., hallamos evidentemente, en cada uno de estos paises, razones de ser prudentes y hasta un poco inquietos ; nos parece menos sorprendente que sea tan malo el mercado general.

A pesar de todo se debe pensar que, durante la guerra, había al menos tantas razones de estar inquietos que podemos haber actualmente y sin embargo, andaban magnificamente los negocios las industrias trabajaban y vendían sin esfuerzos.

Pensamos muy sinceramente que los economistas los más advertidos no son capaces de dar una razón valable, decisiva de la persistante crisis. Como ellos debemos reconocer nuestra impotencia. Nos concretaremos en decir a la clientela cualquiera que sea : si los precios son lo que les detiene, si esperán aun una baja en los precios, conviene que pierdan esta esperanza y piensan que, salvo casos especiales, hemos alcanzado ahora el fondo de la baja, porque puede ser que sea la verdadera razón que haga vacilar a tantos compradores.

Ahora, después de haber comprobado todo esto, debemos hacer algunos reproches a industriales y comerciantes bastante númerosos quienes, durante esta crisis, parecen haber perdido toda esperanza y se contentán con aguardar. No más esfuerzos ! tal es la manera en que viven actualmente, no sintiendose con el ánimo necesario para emprender negocios nuevos, para ensayer artículos o clientes nuevos.

Es que vale la pena hacer viajar a los representantes al momento en que los negocios realizados pagan apenas los gastos, se nos dira? Contestaremos : *Si*.

Si los negocios realizados pagan el traslado, la operación es excelente ; si lo pagan apenas, es muy buena ; si los negocios no pagan el traslado, no es aún mala la operación, porque permite a los compradores no olvidar el nombre de la casa que les hace visitar, les prueba que no se descuida de

nant, ils ne se sentent pas le courage nécessaire pour entreprendre des démarches nouvelles pour essayer des articles ou des clients nouveaux, pas plus qu'ils ne font pression sur leurs clients habituels pour les engager à se réapprovisionner.

Faut-il donc mettre les voyageurs en route alors que les affaires réalisées payent à peine leurs déplacements, dira-t-on ? Nous répondons : *oui !*

Si les affaires réalisées payent le déplacement, l'opération est excellente; si elles le payent à peine, elle est très bonne ; si les affaires ne payent pas le déplacement, l'opération n'est encore pas mauvaise, car elle permet aux acheteurs de ne pas oublier le nom de la maison qui les fait démarcher, elle montre que l'on ne se désintéresse pas d'eux, qu'on a souci de leur clientèle et elle prédispose les maisons à réserver leurs premières commandes à ceux dont l'ardeur ne s'est jamais ralentie, dont les offres sont permanentes, qui se rappellent au souvenir du client, qui n'abandonnent pas la lutte.

Cela nous conduit tout naturellement à trouver mauvais aussi l'abandon complet de la publicité. S'il y a des économies à faire, et il est possible qu'il y en ait, ce n'est peut-être pas là qu'il faut les chercher ; nous croyons qu'il vaut mieux garder un aspect extérieur excellent en continuant à dépenser les quelques centaines ou milliers de francs qu'on regagne en coupant toute publicité, en se condamnant soi-même à l'oubli.

Et puis (et c'est évidemment bien mince), nous ne vous apporterons pas à la fin de cet article le remède à la crise : il faut attendre *en travaillant,* il faut patienter *en agissant,* il faut vivre *en pensant à l'avenir.*

Il ne faut pas se décourager.

P. A.

nor do they bring any pressure to bear on their old customers in order to induce them to lay in new stock.

Must we then despatch our travellers throughout the country even when business hardly pays for the expense, someone will ask? We answer *yes.*

If the business which results pays expenses, the affair is then excellent, if it barely pays, it is very good, if it does not pay at all, it is in no sense a loss because buyers are not allowed to forget the name of the firm which calls upon them, and which shows that it has not lost interest in them, and that thought is still given to customers. Thus, customers will be induced to reserve their first orders for those firms whose zeal has shown no diminution whose offers are permanent, who brings back the memory of past days to customers, and who does not give up the struggle.

That naturally leads us to complain equally of the bad policy if completely abandoning publicity. If economies are necessary, and it is quite possible that they are, it is perhaps not there that we must make them : In our opinion it is better to maintain an excellent outward aspect and to continue to spend the few hundred francs that one would save by giving up all advertisement, an economy which would condemn one to oblivion.

And lastly (this seems poor comfort, and not the remedy of the crisis that we offer you at the end of this article), you must *work* while you wait, you must *act* while keeping patient, you must *think of the future* at the same time as live in the present.

You must not lose heart.

P. A.

ellos e incita los clientes a guardar sus primeros pedidos para aquellos cuvo ardor no se aflojo, cuyos ofrecimientos quedan permanentes, que no abandonan la lucha.

Eso nos conduce muy naturalmente a hallar malo el abandono de la publicidad. Si hay economias a realizar, y es posible que las haya, no se debe buscarlas allí ; creemos que vale mejor conservar un aspecto exterior excelente, continuando a gastar algunas centenas de francos consagradas, a la publicidad que condenarse al olvido.

No queremos terminar esta artículo sin decir a nuestros lectores lo siguiente: es preciso esperar *trabajando,* es preciso tener paciencia *obrando,* es preciso vivir *pensando en el porvenir.*

No debe uno desanimarse.

P. A.

La Foire de Lyon 1921 (Réunion de Printemps)

La Foire de Printemps, tenue en mars 1921 (8° Foire de Lyon), a été parmi les plus intéressantes au point de vue du nombre des participants, des marchandises offertes et, sinon des affaires qui ont été traitées, mais du moins des relations qui s'y sont amorcées.

Notre grand marché international a, comme toujours, donné ce que l'on attendait de lui, et il a mis en rapport cette année encore des producteurs et des acheteurs de tous pays.

La Foire de Lyon groupait comme à l'ordinaire un nombre considérable de vendeurs offrant les articles les plus divers ; les acheteurs furent nombreux et de toutes les nationalités.

Mais le mot « acheteurs » convient-il bien pour désigner les commerçants qui visitèrent la Foire, s'informèrent des prix et passèrent parfois des commandes d'échantillonnage? Nous voici revenus, semble-t-il, aux temps lointains, — si lointains, — d'avant-guerre où l'acheteur pouvait choisir entre les offres et ne se décider qu'après avoir comparé les prix, qualités et conditions de paiement proposés par les divers vendeurs. Si la reprise des affaires est sans doute prochaine, il faut se faire à l'idée qu'on ne pourra guère les traiter de la même manière qu'en 1918-1919 et durant les premiers mois de 1920. Avec la vision d'une hausse rapide et discontinue a disparu la fièvre d'achats qui a sévi sur nos grands marchés pendant les dernières années. Fini le stockage, finis les approvisionnements constitués en vue de ventes ultérieures à des cours toujours plus hauts, à des bénéfices sans cesse accrus.

En admettant que les avances de marchandises, si longtemps accumulées, aient été employées depuis que la baisse s'est fait sentir, nous ne pouvons espérer qu'une courte période de vive activité, au moment où il y aura besoin de reconstituer des approvisionnements modestes, puis ensuite viendra la longue période des affaires

The Spring Fair held in March 1921 (the eighth Lyons Fair) has been one of the most interesting from the point of view of the number taking part, the amount of goods offered, and if not from the point of view of business done at any rate from the relations which have there been formed.

Our grand international market has, as ever, given the results expected, and once again has brought into association this year producers and buyers of all countries.

Lyons Fair assembled as usual a considerable number of sellers offering articles of the greatest diversity; buyers were numerous and of all nations.

But is the word « buyers » a suitable designation for these businessmen who visited the Fair, enquired about prices, and occasionally asked for samples? It seems that we have got back to the days of long ago — so very long ago — before the war when buyers could choose among the goods offered and not decide until they had compared prices, quality and terms of payment proposed by the various sellers. If the resumption of business is doubtless at hand, we must get used to the idea that it is of no use to hope for business to be dealt with as it was in 1918-1919 and during the first months of 1920. With the vision of a rapid and discontinued rise has disappeared the feverish buying which raged in our large markets during these last years. The day of laying in stocks is finished, all those stocks constituted with a view to future sale at prices always rising, at profite unceasingly increasing.

While admitting that the advance of goods so long accumulated has been made since the fall in prices began to make itself felt we can only hope for a brief period of keen activity at tho moment when it will be necessary to reconstitute modest stocks, then will come the long period when business is bitterly disputed, when free play will be given to all the conditions of

La Feria de Primavera, celebrada en Marzo de 1921, ha sido una de las más interesantes con respecto al números de los partícipantes, de la oferta de géneros, y no tanto por las transacciones efectuadas como por las relaciones comerciales que en ella se han entablado.

Nuestro gran mercado internacional ha dado como siempre lo que se esperaba, y una vez más ha puesto este año en contacto a los productores y compradores de todos los paises.

Como de costumbre, la Feria de Lyon agrupada un número considerable de vendedores que ofrecían los más variados artículos ; los compradores lo fueron numerosos y de todas nacionalidades.

Pero, ? se puede designar acertadamente con la palabra « compradores » a los comerciantes que visitaron la feria, enterandose de los precios y solicitando alguno que otro pedido de muestrarios? Hétenos que, al parecer, hemos vuelto a los distanciados tiempos, — tan lejamos, — de antes de la guerra en que el comprador podía escoger entre las ofertas y no se decidía sino después de haber comparado los precios, calidades y condiciones de pago, que habían propuesto los diversos vendedores. Sin duda que se halla próxima la continuación de las transacciones, pero es preciso habituarse a la idea de que no debe confiarse en negocios tratados como en 1818-1819 y durante los primeros meses de 1920. Con la perspectiva de un alza rápida y discontínua ha desaparecido la fiebre de compras que abrumaba nuestros grandes mercados durante los últimos años. Se terminó el almacenaje, se completaron los aprovisionamientos constituidos en vista de ventas ulteriores cotizando de contínuo con mayor alza, con beneficios acrecentados sin cese.

Aún admitiendo que las mercancias, ya tanto tiempo acumuladas de antemano, hubieran sido colocadas desde que empezó a manifestarse la baja, no podemos esperar síno un corto



(Photos V. L. et E. B. obtenues sur plaques Lumière). LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A LYON — Clichés de la *Vie Lyonnaise*

1. De la gare de Perrache, le Président se rend à pied aux Stands du cours de Verdun. — 2. La visite des Stands du cours de Verdun. — 3. Le Cortège traverse la place de la République. — 4. M. Millerand passe quai des Brotteaux. — 5. Le coup de chapeau et le sourire du Président. — 6. Dans le landau présidentiel, MM. Millerand et Herriot, maire de Lyon ; au premier plan, M. Canal, préfet du Rhône. — 7. Devant le Palais de la Foire, une Alsacienne remet un bouquet au Président.

disputées où joueront toutes les conditions de prix, de qualité, de paiements, tous les avantages qu'un vendeur peut offrir à la clientèle.

Cette année, sortie de la période de guerre, où le vendeur y venait par devoir patriotique et l'acheteur avec l'espoir d'y conquérir une marchandise toujours rare, la Foire de Lyon trouve enfin sa véritable et définitive destination. Dans le but de faire traiter des affaires, elle rassemble sur un point déterminé du globe et dans un court espace de temps, les producteurs et les acheteurs du monde entier, elle leur permet de se joindre, de se voir, de parler entre eux. Elle leur fait connaître en même temps aux uns, les besoins à servir, les désirs et les préférences de l'acheteur qu'ils ignoraient; elle montre aux autres, aux acheteurs eux-mêmes, les fabrications nouvelles. Elle ouvre des horizons encore ignorés à l'offre et à la demande : elle est pour tout cela la vaste et belle entreprise dont la réussite justement escomptée doit avoir pour notre pays des avantages immenses. Cela, les pouvoirs publics semblent l'avoir compris. Lors de la visite de M. Millerand, président de la République française, qui a passé à Lyon les 12 et 13 mars, un banquet de 1.000 couverts fut servi dans le grand hall du Palais de la Foire, et après les discours de MM. Achille Lignon, président de la Société de la Foire, et Herriot, maire de Lyon, M. Millerand parla à son tour.

En termes chaleureux, il célébra le magnifique effort de Lyon et « sans engager les pouvoirs compétents », il déclara souhaiter que, le vote d'une aide financière étant rendu actuellement impossible par l'état de notre budget, la Foire de Lyon pût recevoir la consécration officielle qui lui était due. Une immense ovation accueillit ces paroles, manifestation d'une sympathie respectueuse envers le Français qui venait de rendre un si bel hommage à la grande œuvre et à ses courageux ouvriers.

La Foire de 1921 a marqué par là une date qui sera retenue puisque désormais toute la France est engagée

peace, of quality, of payment, all those advantages that a seller can offer to his customers.

This year, the Lyons Fair, having emerged from the war-period when the seller used to come out of patriotism and the buyer in the hope of procuring goods that were always scarce, at last assumes its true and its definite destination. With a view to the transaction of business it assembles on a pre-arranged spot of the earths surface and in a brief space of time, producers and buyers from the whole world, and enables them to join together, to see one another, and to talk together. To some it reveals needs which must be satisfied, desires and preferences of the buyer hitherto unknown, and at the same time it reveals to the buyers themselves new productions. Horizons as yet unknown are opened out to supply and demand. And in all that, it is the vast and beautiful enterprise whose success duly assured is bound to have immense advantages for our country. And the powers that be seem to have realised all that. During the visit of M. Millerand, the President of the French Republic who comme to Lyons on the 12th and 13th of March a banquet where 1000 people sat down was served in the Large Hall of the Fair Palace, and after speeches had been bade by Messrs Achille Lignon, President of the Fairs' Society and Herriot, Mayor of Lyons, M. Millerand spoke in his turn.

In enthusiastic language he praised Lyons' splendid effort, and without « binding down the competent authorities » he expressed the desire that, although financial assistance was for the moment out of the question owing to the state of our budget, yet the Fair of Lyons should receive the official recognition it deserved. An immense ovation welcomed these words, manifestation of a respectful sympathy towards this fellow-countryman who had just paid so eloquent a tribute to the work and to our courageous workmen.

Thus the 1921 Fair has marked a date ever to be remembered, since for

periodo de viva actividad en el momento en que hayan de reconstituirse unos modestos aprovisionamientos ; luego habrá de seguir el largo período de negocios rudamente disputados, en que entrarán en juego todas las condiciones de precio, de calidad, de pagos, de todas las ventajas que un vendedor pueda ofrecer a su clientela.

En este año, que se sacude del periodo de guerra, la Feria de Lyon recuperó al cabo su verdadero y definitivo móvil ; a ella acudía el vendedor, por un deber patriótico, y el comprador, con la esperanza de alcanzar una mercancía siempre rara ; ella, con el propósito de hacer tratar negocios, reune en un punto determinado del globo y en un corto espacío de tiempo los productores y compradores del Mundo entero, facilitandoles verse, reunirse, conversar entre sí ; un tal concurso pone de manifiesto, a la vez, a unos las necesidades a qué atender, los deseos y las preferencias del comprador que desconocían, a los otros, a los mismos compradores, las nuevas fabricaciones. Abrense aqui horizontes aún no conocidos por la oferta y la demanda : surge en suma la vasta y magnífica empresa cuyo buen éxito, tan acertadamente augurado, debe procurar a nuestro pais inmensas ventajas.

Así parece haber sido comprendido por los poderes públicos. Con ocasión de la visita que el Sr. Millerand, Presidente de la República, hizo a Lyon los dias 12 y 13 de Marzo, fué servido un gran bamquete en el Grande Hall del Palacio de la Feria, y después de los discursos de los Señores Achille Lignon, Présidente de la Sociedad de la Feria, y Herriot, Alcalde de Lyon, el Sr. Millerand habló a su vez, celebrando en términos entusiastas el magnífico esfuerzo de Lyon y « sin inmiscuir los poderes respectivos » declaró que, a pesar de no permitir el estado de nuestro presupuesto el voto de un auxilio financiero, anhelaba que la Feria de Lyon pudiese recibir la consegración official que le era debida. Estas palabras suscitaron una inmensa ovación, en testimonio de una respectuosa simpatía captada por el Francés que acababa

par la parole du Président de la République à soutenir, encourager et aider par tous les moyens notre grand marché international.

Nous ajouterons qu'au cours de la Semaine du Commerce extérieur qui s'est terminée à Paris le vendredi 24 juin, également sous la présidence de M. Millerand, il a été voté par les congressistes, à l'issue d'un rapport sur *Les Foires françaises et étrangères*, rapport présenté à la 7e commission par M. J.-J. Martin, un vœu tendant à ce que le Gouvernement français ne reconnaisse dans notre pays qu'une seule Foire internationale.

Il y avait à cette réunion des représentants de toutes les régions françaises et, par courtoisie, les représentants de la région lyonnaise n'ont pas voulu demander que la Foire de Lyon fût désignée nommément dans ce vœu, mais il est certain que dans tous les esprits une confusion était impossible, et c'est bien à la Foire de Lyon que les congressistes ont pensé au moment du vote.

Peu à peu, on le voit, nous nous acheminons vers la conception de la Foire unique qui, seule, nous permettra de nous défendre contre les foires étrangères et particulièrement contre Leipzig, à qui la Foire de Lyon a déjà pris la plus grande partie de sa clientèle.

the future the whole of France is pledged by the Presidents words to support, encourage and help by every possible means our great international market.

We will add that during the course of the week of Exterior Trade, which ended at Paris the 24th June, also under the Presidency of M. Millerand, it has been voted by all the Congress men at the close of a report on French and Foreign Fairs, a report presented before the 7th commission by Mr. J. J. Martin that it would be desirable that the French Government recognise one and one only International Fair in our country.

There were at this meeting, Presidents from all the French districts and out of courtesy the Presidents of the Lyons district have not requested that Lyons Fair be named expressly in this wich, but it is certain that in the minds of all confusion was impossible, and that it was indeed of Lyons Fair that the Congress men were thinking when the desire was expressed.

Little by little, as you see, we advance towards the conception of a unique Fair, which alone will enable us to defend ourselves against all foreign Fairs and especially against Leipzig from which Lyons Fair has already drawn the greater number of its customers.

de rendir un tan bello homenaje a la grande obra y a sus intrépidos obreros.

Por tal concepto, la Feria de Lyon ha constituido una fecha que permanecerá de relieve, ya que desde ahora, por la palabra del Presidente de la República, toda la Francia queda obligada a sostener, animar y ayudar por todos los medios a nuestro gran mercado internacional.

Añadiremos que durante la Semana del Comercio Exterior, que acaba de tener lugar en Paris el viernes 24 de Junio, igualmente bajo la presidencia de M. Millerand, y como resultas de un informe sobre *Las Ferias Francesas y Extranjeras,* informe presentado a la séptima comisión por M. J. J. Martin, los congresistas han votado una moción tendiendo a que el gobierno francés no reconozca en nuestro pais más que una sola Feria Internacional.

Había en esta sesión Representantes de todas las regiones francesas y por cortesía los Representantes de la Región lyonesa se han abstenido de pedir que la Feria de Lyon fuese designada nominalmente en dicha moción, pero es seguro que en el ánimo de todos no hubiese confusión alguna, y era en efecto en la Feria de Lyon en lo que los Congresistas pensaron en el momento del voto.



Photos V. L. et Sud-Est obtenues sur plaques Lumière.) — Clichés de la *Vie Lyonnaise*.

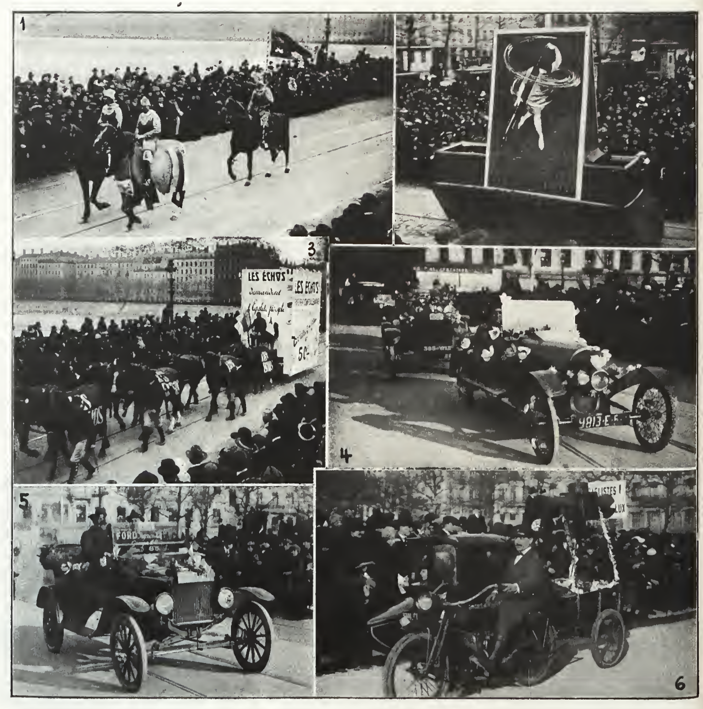
A LA FOIRE DE LYON

L'inauguration du Pavillon de la Roumanie.

Le Cortège de Publicité

Cette année, la Foire de Lyon avait organisé, pour la première fois, un « Cortège de Publicité ». Un grand nombre de maisons participantes prirent part à ce cortège et le défilé fut des plus réussis. Nous donnons quelques photos prises au passage des véhicules les mieux installés.

Ce cortège ayant été organisé assez tardivement, la plupart des maisons adhérentes firent des installations de fortune. Il n'est pas douteux qu'en 1922 le défilé ne soit infiniment plus brillant.



Clichés de la *Vie Lyonnaise.*

LE CORTÈGE DE PUBLICITÉ

1. Le Prévôt des Marchands. — 2. Le Char des Stylographes Watermann. — 3. Le Char des Echos de l'Exportation. 4 Le Cyclecar G. N — 5. Automobiles Ford (Garage Universel). — 6. Le Raccord Lux.



Clichés de la *Vie Lyonnaise.*

LE CORTEGE DE PUBLICITE

1. Le Char de l'Ancienne Echope. — 2. Le Char des Fils de Léon Neyrat. — 3. Le Char de la Société des Produits du Lion Noir. — 4. Le Char des Chaussures «Favorite». — 5. Le passage du cortège place de la République. — 6. Le Cinéma Gaumont (les Deux Gamines). — 7. Automobiles Vermorel (Faure, Perraud et Cie). — 8. L'Auto des Cycles Radior, occupée par les "Ebaudis" et Ménétriers bressans. — 9. Le Char du Majic Soap. — 10. L'Equipe des Motosacoches.

Le Groupe de la Parfumerie

(Groupe 34) à la Foire de Printemps

Le Groupe 34 réunissait cette année encore une participation extrêmement importante et que l'on peut évaluer à plus de 100 maisons.

Nous analysons ci-dessous les participations les plus intéressantes.

AIMÉ VERCHÈRE, d'Oyonnax, présentait au public sa production de peignes, boucles de ceintures, etc.

La Maison P. et A. HUNEBELLE, 11, rue Meslay, Paris.

La Maison BAROT, de Poitiers, offrait de la brosserie fine intéressant les vendeurs de parfumerie.

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps la Maison G. DE BEFFORT, dont les vaporisateurs et brûle-parfums leur ont été souvent présentés dans ce journal.

La Société Anonyme BERTIN et Cie, de Nantes, avait offert à la Foire son savon 565 et son stick pour la barbe « Juncundum ».

Les Savons BIETTE, dit-on, font les délices de la toilette : c'est la devise des Etablissements A. BIETTE Fils et Cie, de Nantes, dont on connaît l'importance et la réputation de fabrication parfaite. Cette Maison présente des produits bien au point tant comme qualité que comme prix et cela explique pourquoi, même à l'heure actuelle, elle demeure parmi les heureux producteurs dont les articles sont demandés.

La Crème BÉATRICE (J.-B. SALARNIER) se signalait aux acheteurs par la blanche statue dont elle a fait son étalage type. Cette Maison continue à perfectionner un produit déjà si intéressant et auquel s'attache la faveur publique.

Les Maisons CUCHE et Cie, 6, rue de Marseille, Paris (10°), DUPONT et Cie, à Beauvais (Oise).

DREYFUS et Cie, à Colmar (Alsace), avait une participation intéressante en brosserie.

La publicité abondante des savons et parfums ERASMIC, 15, rue du Temple, à Paris, les a fait connaître dès longtemps par les acheteurs et la qualité de ces produits leur conserve une excellente clientèle.

A signaler la participation de Mme ERNEST et ses Fils, 4, place de Rivoli, à Paris, concessionnaires exclusifs de la « LEYSINE ».

Nous devons placer ici les Etablissements BERNARD-ESCOFFIER Fils, de Grasse, qui possèdent une succursale à Lyon, 40, rue Vaubecour. Nous avons une occasion de dire tout le bien de cette Maison, qui, on s'en souvient, célébra justement son centenaire lors de la Foire de 1920.

Les Etablissements J.-M. VIAL, de Saint-Etienne, sont toujours spécialisés dans la production des lotions et extraits pour la grande vente. Leur série « ALPIFLOR » est maintenant tout à fait au point et des plus intéressantes tant comme qualité que comme présentation et prix.

Again this year Section 34 showed a keen participation which may be estimated at 100 firms.

We are analysing below the most interesting exhibits.

AIMÉ VERCHÈRE, of Oyonnax, showed the public their combs, buchles for belts, etc.

The Firm P. & A. HUNEBELLE, 11, rue Meslay, Paris.

The Firm BAROT, of Poitiers, showed high-class brushes interesting to sellers of perfumery.

Our readers have known for a long time the Firm G. BEFFORT, whose aprays and scent-burners have been introduced to them in this paper.

The Company BERTIN & C°, of Nantes, had shown at the Fair their soap 565 and their shaving-stick « Juncundum ».

The soaps BIETTE are said to make the toielr delightful ; such is the device of Ets. A. BIETTE Fils & C° of Nantes who known the importance of a reputation for perfect manufacture. This firm has always a good article at a good price which expalins why it is that even at the present time this firm remains one of those lucky manufacturers whise goods are still in request.

BEATRICE CREAM (J.-B. SALARNIER) attracted buyers' attention by the white statue of their typical window show. This firm continues to perfect a product already so good and which is gaining public favour.

The Firms COUCHE & C°, 6, rue Marseille, Paris (10°) ; DUPONT & C°, of Beauvais (Oise).

DREYFUS & C°, of Colmar (Alsace), had an interesting show of brushes.

The numerous advertisemen's of ERASMIC soaps and perfumes (15, rue du Temple, Paris) have made them known to buyers and the quality of these articles retains en excellent clientèle.

Attention should be drawn to the Mme ERNEST & Sons, 4, place de Rivoli, Paris, exclusive agents for « LEYSINE ».

We should mention here the establishments BERNARD-ESCOFFIER, of Grasse, who possess a branch at Lyons, 40, rue Vaubecour. We now have an oppotunity of speaking well of this firm which, it will be remembered, celebrated its centenary during the Fair of 1920.

The Firm of J.-M. VIAL, of Saint-Etienne, have always specialised in the manufacture of lotions and extracts for high-class sale. Their series « ALPIFLOR » is now perfect and one of the most interesting articles as to quality, presentation and price.

Le SAVON DU FAUNE, of Vincendrie, Poitiers (Exportation : 25, rue de l'Arcade, Paris), was, for many, a revelation and is one of the best articles which has been put on the market for a long time. This house met with a just success.

El grupo 34 reunía, aun este año, una participación importante en extremo y que se puede evaluar a más de 100 casas.

Analizamos, a continuación, las participaciones más interesantes :

AIMÉ VERCHÈRE, Oyonnax, presentaba al publico su produccion de peines, hebillas para cinturones, etc.

La casa P. & A. HUNEBELLE, 11, rue Meslay, Paris.

La casa BARÓT, de Poitiers, ofrecia cepillos finos interesante a los vendedores de perfumeria.

Desde hace mucho tiempo, nuestros lectores conocen la casa G. DE BEFFORT cuyos vaporizadores y perfumadores les han sido presentados muy a menudo en esta revista.

La Sociedad Anonima BERTIN & Cie, ofrecia su jabon 565 y su stick para la barba « Juncundum ».

Los jabones BIETTE hacen las delicias del tocado : es la divisa de los Establecimientos A. BIETTE Fils & Cie, de Nantes, cuya importancia y reputacion de fabricacion perfecta son bien conocidas. Dicha casa presenta productos bien acabados tanto al punto de vista de la calidad que al punto de vista del precio lo que explica que esta actualmente entre los productores cuyos productos son objetos de un pedidos importantes.

La Crema BEATRICE (J.-B. SALARNIER), se senalaba a los compradores por la blanca estatua de que ha hecho su muestra tipica. Esta casa sigue perfectionando un producto ya tan interesante.

Las casas CUCHE & Cie, 6, rue de Marseille, Paris (10°), DUPONT & Cie, Beauvais (Oise).

DREYFUS & Cie, Colmar (Alsace), interesante exposicion de cepillos.

La abundante publicidad de los jabones y perfumes ERASMIC, 15, rue du Temple, Paris, les ha dado a conocer desde hace mucho tiempo, a los compradores y la calidad de sus productos les guarda una excelente clientela.

Senalemos la participacion de Mme ERNEST & ses Fils, 4, place de Rivoli, à Paris, consecionarios exclusivos de la « LEYSINE ».

Debemos nombrar aqui los Establecimientos BERNARD-ESCOFFIER Fils, de Grasse, que poseen una sucursal en Lyon, 40, rue Vaubecour. Nos aprovechamos de la ocasion para decir todo lo bueno que pensamos de esta casa que, se lo recuerda, celebro justamente su centenario con ocasion de la Feria de 1920.

Los Establecimientos J.-M. VIAL, de Saint-Etienne, se specializan siempre en la produccion de lociones y extractos para la gran venta. Su seria « ALPIFLOR » esta actualmente enteramente acabada y muy interesantes tanto al punto de visto de la calidad que al punto de visto presentacion y precios.

Le Savon du FAUNE, à la Vincendrie, Poitiers (Exportation : 25, rue de l'Arcade, Paris), a été pour beaucoup une révélation ; c'est là un des meilleurs produits qui soient sortis depuis longtemps ; le succès qu'a remporté cette Maison lui revenait de toute justice.

Signalons la participation intéressante des Parfums FIORET, 58, boulevard d'Argenson, à Neuilly-sur-Seine.

Les Parfums FOUILLAT, de Grenoble, participaient également à la Foire de Lyon.

Attention should be drawn to the show of the Perfumes FLORET, 58, boulevard d'Argenson, Neuilly-sur-Seine.

The Perfumes FOUILLAT, of Grenoble, also participated in the Fair. This new mark has already secured aplace in the public esteen by intensive advertising and has seen its first successes confirmed, especially for Eau de Cologne of very high quality.

Mr. MARCEL FRANCK, 49, boulevard Ménilmontant, Paris, are still specialising in Sprays and each year sees some new and

El jabon del FAUNE, en la Vincendrie, Poitiers (Exportacion 25, rue de l'Arcade, Paris) fué una verdadera revelacion. Es uno de los mejores productos que haya sido lanzado desde hace mucho tiempo. Su exito esta particularmente justificado.

Sanalemos la interesante participacion de los Perfumes FIORET, 58, boulevard d'Argenson, Neuilly-sur-Seine.

Los Perfumes FOUILLAT, de Grenoble, participaban igualmente en la Feria de Lyon. Esta joven marca, ya lanzada por una im-



Photos V. L. et Sud-Est obtenues sur plaques Lumière) Clichés de la *Vie Lyonnaise*.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A LA FOIRE DE LYON

M. Millerand quitte le Palais qu'il vient de visiter. (A sa gauche, M. Herriot, maire de Lyon ; à sa droite, M. Lignon, président de la Société de la Foire.

Cette jeune marque, déjà placée dans le public par une publicité importante, a vu se confirmer son succès, particulièrement dans les Eaux de Cologne de belle qualité.

M. MARCEL FRANCK, 49, boulevard Ménilmontant, Paris, reste le spécialiste des vaporisateurs et chaque année il apporte en plus de sa collection ultra-complète d'articles classioues, des types nouveaux intéressants, magnifiques articles et magnifiques productions que l'on peut considérer comme des objets d'art.

M. FROMAGEAU, 17, rue de Lancry, Paris, présentait ses articles de toilette et de tabletterie.

Signalons également la participation de la Maison GAGNIÈRE et Cie, 17, place Bellecour, Lyon, un des rares importateurs directs d'éponges de toutes provenances.

Les produits du Laboratoire GLYCO-SAINTE-ANNE, GLYCODONT, GLYCO-DERMA et GLYCO, ont retrouvé, à la Foire, leur succès habituel.

A citer aussi le stand de Vaporisateurs de la Maison KITZINGER Frères, de Paris.

Les Laboratoires Louis PAULIN, 20, rue Vendôme, Lyon, offraient leurs produits de beauté et d'entretien pour la chevelure.

Les Parfums de NICOLE, 45, rue de Courbevoie, à la Garenne (Seine), ont trouvé là une dénomination amusante et très « vieille France », et qui convient parfaitement à leurs excellents produits.

Citons ensemble la Savonnerie de toilette LERUSTE et MULLAERT, 7, rue de la Baille, à Tourcoing, les Maisons LETTRAZ et JULLIARD, peignes et articles en celluloïd.

MACHIN Fils, 114, rue du Temple, à Paris, brosserie fine. La manufacture de peignes Paul LEFEBVRE, à Ivry-la-Bataille (Eure), les Vaporisateurs MARCAS et DARDEL, 47, rue de Paradis, à Paris.

Signalons la reprise des affaires de la Savonnerie CHOME et Cie, 17, rue Lamartine, à Lille.

La participation de la Maison MOLINARD Jeune, à Grasse, est toujours des plus intéressantes et il nous a été donné, cette année encore, d'y trouver des nouveautés sensationnelles, mais nos préférences restent sa « Violette du Loup », son « Carino » et son Eau de Cologne du « Voiageur ».

La Maison MONCHANIN et Cie, 3, rue de Margnolles, à Lyon-Caluire, offrait ses produits déposés « KELIA », « SEMIR », etc.

Une publicité originale de notre excellent confrère Joë BRIDGE a fait connaître immédiatement l'ODORIGÈNE, rendu populaire par ce bon EUGÈNE, qui parle en vers tout comme le « Guignol Lyonnais ».

L'ORÉAL, la célèbre teinture pour cheveux était aussi représentée à la Foire de Lyon.

La Parfumerie GRENOVILLE, d'Asnières (Seine) mérite toujours une cote de premier ordre avec ses grandes spécialités BLUET, AMBRE INDOU, ŒILLET FANÉ, NUIT DE MAI, RÊVERIE, etc.

La Parfumerie de luxe BRIXIA offre une production qui n'est pas sans intérêt, mais dont le pétrole pour cheveux est présenté par une bien mauvaise affiche.

very interesting additions to his ultra-complete collection of the standard types, magnificent productions which may well be considered as artistic articles.

Mr. FROMAGEAU, 17, rue de Lancry, Paris, showed his toilet articles and of « tabletterie ».

We must also draw attention to the show of the firm GAGNIÈRE & C°, 17, place Bellecour, Lyon, one of the rare direct importers of sponges from all parts.

The products of the Laboratoire GLYCO-SAINTE-ANNE, GLYCODONT, GLYCO-DERMA and GLYCO, obtained their usual success at the Fair.

Mention should be made also of the stand of Sprays of the firm KITZINGER Frères, of Paris.

The Laboratoire Louis PAULIN, 20, rue Vendôme, Lyons, offered thir beauty and hair specialities.

The Perfumes of NICOLE, 20, rue de Courbevoie, à la Garenne (Seine), have found a description of the articles very much « Old French » which suite the excellent products perfectly.

Attention should be drawn to the toilet soaps of LERUSTE & MULLARET, 7, rue de la Baille, Tourcoing, the firm of LETTRAZ & JULLIARD for combs and celluloid articles.

MACHIN Fils, 114, rue du Temple, Paris, high-class brushes. The Manufacture of Combes Paul LEFEBVRE at Ivry-la-Bataille (Eure). The Sorays MARCAS & DARDEL, 47, rue de Paradis, Paris.

Attention should be drawn to the soap articles of CHOME & C°, 17, rue Lamartine, Lille.

The show of the firm MOLIMAR Jeune, of Grasse, is always one of the most interesting and we were again this year able to find some sensationally new products, but those we prefer still remain « Violette de Loup », « Carino » and the Eau de Cologne « Voiageur ».

The Firm MONCHANIN & C°, 3, rue de Margnolles, Lyon-Caluire, offered their patent articles « KELIA », « SEMIR », etc.

Original Advertising by our confrère made their ODORIGENE known, and good EUGENE, who speaks in verre just like our « Guignol Lyonnais » has made it popular.

L'OREAL, the celebrated hair-dye was also represented at the Lyons Fair.

The Perfumes of GRENOVILLE, d'Asnières (Seine), always deserves to be quoted amongst the best for the specialities BLUET, AMBRE INDOU, ŒILLET FANÉ, NUIT DE MAI, RÊVERIE, etc.

The Perfumers « de Luxe » BRIXIA offered an article which is not whitout interest, but the Petroleum for the hair as a very poor advertisement poster.

The perfumers BICHARA, 10, chaussée d'Antin, Paris, who still retain their clintel and after being all the fashion for a long time are still well received by the public.

The perfumers GUELDY, 62, rue d'Hauteville, Paris, also deserve to be known and looked at. It is from this house, as a matter of fact, that we presented some flacons insour Christmas number.

portante publicidad, ha visto confirmado su éxito, particularmente en las Aguas de Colonia de buena calidad.

M. MARCEL FRANCK, 49, boulevard Ménilmontant, Paris, queda el especialista del Vaporizador. Cada ano, a parte de su coleccion ultra-completa de articulos clasicos, nos ensena nuevos e interesantes tipos, magnificos objetos, magnificas producciones que pueden ser considerados como objetos de arte.

M. FROMAGEAU, 17, rue de Lancry, Paris, présenta sus articulos de tocado y

Senalemos igualmente la participacion de la Casa GAGNIÈRE & Cie, 17, place Belleeour, Lyon, un de los raros importadores directos de esponjas de todas procedencias.

Los productos del Laboratorio GLYCO-SAINTE-ANNE, GLYCODONT, GLYCO-DERMA y GLYCO, han recobrado, en la Feria, su éxito de costumbre.

Citemos, también el stand de Vaporizadores de la Casa KITZINGER Frères, de Paris.

Los Laboratorios Louis PAULIN, 20, rue Vendôme, Lyon, offrecian sus maravillosos productos de belleza y para la conservacion de los cabellos.

Los Perfumes de NICOLE, 45, rue de Courbevoie en la Garenne (Seine) han hallada una excelente denominacion, muy « antigua Francia » y que conviene perfectamente a sus productos.

Citemos juntas, la Jaboneria para el tocado LERUSTE & MULLAERT, 7, rue de la Baille, en Tourcoing, las Casas LETTRAZ & JULLIARD, peines y articulos de celuloide.

MACHIN Fils, 114, rue du Temple en Paris, cepillos finos La Manufactura de peines Paul LEFEBVRE, en Ivry-la-Bataille (Eure). los Vaporizadores MARCAS & DARDEL, 47, rue de Paradis, Paris.

Senalemos la Jaboneria CHOMET & Cie, 17, rue Lamartine, en Lille.

La participacion de la Casa MOLINAR Jeune, en Grasse, euenta siempre entre las mas interesantes. Presento, este ano aun, novedadea sensacionales, pero nuestras preferencias quedan a su « Violette au Loup », su « Carino » y su agua de Colonia del « Voyageur ».

La Casa MONCHANIN & Cie, 3, rue de Margnolles, Lyon-Caluire, ofrecia sus productos registrados « KELIA », « SEMIR », etc.

Una original publicidad de nuestro excelente colega ha dado a eonocer inmediatamente el ODORIGÈNE, popularizado por EUGENIO que habla en verso como nuestro « Guignol Lyonés ».

L'ORÉAL, la célebre tintura para los eabellos estaba igunalmente representada en la Feria de Lyon.

La Perfumeria GRENOVILLE en Asnières (Seine) merece siempre una mencion especial, para sus grandes especcialidades BLUET, AMBRE INDOU, ŒILLET FANÉ, NUIT DE MAI, RÊVERIE, etc.

La Perfumeria de lujo BRIXIA ofreca una produccion interesante en extremo, pero el Pétrolo para los cabellos esta presentado por un malo cartel.

La Perfumeria GUELDY, 82, rue d'Hauteville, Paris, merece que uno la eonozca. Al resto, hemos publicado dibujos representando varios de sus frasquitos en nuestro numero de Noel 1920.

La Parfumerie GUELDY, 82, rue d'Hauteville, Paris, mérite aussi qu'on la connaisse et qu'on s'y arrête. Elle est de celles, du reste, dont nous avons présenté quelques flaconnages dans notre numéro de Noël 1920.

Les Parfums BICHARA, 10, chaussée d'Antin, Paris, ont encore leur clientèle et, après une période de grande vogue, demeurent fort bien accueillis par le public.

La Parfumerie et Savonnerie MOREAU et Fils (A. PITIOT & Cie), 77, rue Magenta, à Lyon-Villeurbanne, s'est quelque peu transformée ces temps derniers, et il semble que cette Maison soit maintenant en mesure de marcher carrément de l'avant, sous une vigoureuse et jeune impulsion. Nous savons qu'elle travaille actuellement et ce n'est que justice.

Citons encore la Maison GEORGES PLISSON, 30, rue du Rendez-vous, à Paris (brosses à barbe). La Maison Henri POULIN, peignes, démêloirs et décrassoirs, à Oyonnax.

Les Produits Hygiéniques NORMA et la Parfumerie SNO, à Lyon-Villeurbanne, ont de nouveau offert aux acheteurs de la Foire leur excellente production ; l'affiche du roi baisant un pied nu a popularisé le bain de pieds SNO, mais il faut dire que cet article n'est qu'un côté de la fabrication de cette excellente Maison, dont les dentifrices, savons pour la barbe sont des plus justement renommés.

Le Parfumeur lyonnais PRUDHOMME, un des maîtres de la province, en même temps qu'il apportait à la Foire son « Joyau d'Amour » si connu, y offrait également les premiers flacons de sa création récente, le magnifique « Laurier de France ». Tous nos compliments.

Notons au passage l'excellente participation de MM. A. RICHELME et Cie, 12, rue Jacquand, à Marseille, savons de toilette ; des Produits SANBLERNYO, produits pour se raser sans savon.

Le Savon GIBBS, présenté par ses concessionnaires, P. THIBAUT et Cie, 22, rue de Marignan, Paris, est trop connu pour que l'on juge à propos d'ajouter encore à sa renommée.

Les produits de la Savonnerie et Parfumerie GERLYS, 2, boulevard Saint-Loup, à Marseille, méritent une mention spéciale.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'ils viennent à la Foire de Lyon et ils y ont pris immédiatement une très grande place.

La Maison SASSI et Cie, de Paris, représentée par son excellent agent de Lyon, M. Camille RIFAUX, offrait ses fabrications de houppes, laine et cygne.

MM. SAUZE Frères avaient, comme à l'ordinaire, une production des plus importantes et des plus remarquables au milieu de laquelle se distingue leur grande spécialité, l'excellente « Eau de Provence », dont le succès fut si rapide et demeure si grand.

Les Maisons SCHAMCHAM, importation d'éponges, et DIMON et Fils, de Lyon, articles pour coiffures, étaient aussi à remarquer.

Nous avons dit l'an dernier ce que nous pensions des produits du BON SAMARITAIN, 7, rue Foyatier, à Saint-Etienne. Nous confirmons que c'est là, à notre avis, une série magnifique de produits pour la famille et qui nous paraissent appelés au succès le plus certain.

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS AROMATIQUES (Anciens Etablis-

The Firm MOREAU & Fils, perfume and soap-makers (A. PITIOT & C°), 77, rue Magenta, Lyon-Villeurbanne, has been somewhat transformed lately, and it appears that firm should now be able to go forward under vigorous and young control. We know that this firm is workinh well now, and that is only what it deserves.

We must draw attention to the Firm GEORGES PLISSON, 30, rue du Rendez-vous, Paris (brushes for beards); to the firm Henri POULIN for Combs.

The Hygiene Products NORMA and the perfumers SON of Lyon-Villeurbanne agin offered their excellent products to buyers at the Lyons Fair ; the Poster of the King kissing a bare foot has popularised their fott-wash SNO, but it should be noticed that article is but a side product of this excellent firm whese tooth-pastes, and shaving soaps are rightly famous.

The Lyonnais perfumers PRUDHOMME one of the masters of the Province whilst they brought their « Joyau d'Amour », so well known, to the Fair, also offered the first flacons of their lestest creation the magnificent « Laurier de France ». Heartest congratulations.

The excellent show of Messrs. A. RICHELME & C°, 12, rue Jacquand, Marseille, should be noticed. Toilet Soaps ; SANBLERNYO products for shaving without soap.

GIBBS Soap shown by one of their agents P. THIBAUT & C°, 22, rue de Marignan, Paris, is too well known for us to think it necessary to try to add to their reputation.

The products from the soap and Perfume-Works « GERLYS », 2, boulevard Saint-Loup, Marseille, deserve to be specially mentioned.

It is the first time, we believe, that they came to the Lyons Fair, and they at once secured a good place.

The firm SASSI & C°, of Paris, represented by their excellent agent at Lyons Mr. Camille RIFAUX, offered their manufactures of powder-puffs of Wool and swansdown.

Messrs SAUZE Frères had aa usual one of the most important shows amongst which articles was to be seen their speciality l' « Excellente Eau de Provence » the success of which was so rapid and which remains so great.

The Firm SCHAMCHAM, importation of sponges, and SIMON & Fils, of Lyons, articles for hairdressers, are worth noticing.

Last year we said what we thought of the products BON SAMARITAIN, 7, rue Foyatier, Saint-Etienoe. We are confirmed that in our opinion the series of products for family use was magnificent and will certainly have success.

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS AROMATIQUES (Late Establishments GATTEFOSSÉ), 19, rue Camille, Lyon, shows at every Fair with ever-increasing importance. During the year 1919 their capital has been increased to two million francs.

For the manufacture of natural and synthetic essences, importation as well as for the importation of exotic essences, la Société Française de Produits Aromatiques has an altogether exceptional place in the market ; as much for its organisation for distillation and purchase of essences in the place of origin,

Los perfumes BICHARA, 10, chaussée d'Antin, Paris, han guardado su clientela. Después de una gran boga sus productos estan siempre en favor acerca del publico.

Recientemente la Perfumeria y Jaboneria MOREAU & Fils (A. PITIOT & Cie), 77, rue Magenta, Lyon-Villeurbanne, se ha transformado en poco y parece que dicha casa este actualmente en posicion de desarrollar su produccion. Sabemos que trabaja actualmente : es justicia.

Citemos aun la Casa GEORGES PLISSON, 30, rue du Rendez-vous, Paris (cepillos para la barba). La Casa Henri POULIN, peines, escarpidores y demas articulos, en Oyonnax.

Los Productos Higienicos NORMA y la Perfumeria SNO en Lyon-Villeurbanne, han ofrecido de nuevo a los compradores de la Feria su excelente produccion. El cartel representando el Rey baisando un pie desnudado ha popularizado el bano de piea SNO ; pero, debemos anadir que este articulo es solo un lado de la fabricacion de esta excelente casa, cuyos dentifricios, jabones de afeitar gozan un merecido renombre.

El Perfumador lyonés PRUDHOMME, uno de los maestros de provincias, ofrecia, con su tan renombrado « Joyau d'Amour », los primeros frascos de su reciente creacion, el magnifico « Laurier de France ». Mejores felicitaciones.

Notemos la excelente participacion de MM. A. RICHELME & Cie, 12, rue Jacquand, Marseille, jabones para el tocado ; productos SANBLERNYO, productos para afeitarse si jabon.

El jabon GIBBS es demasiado conocido para que sea utilanadir nada a su renombre. Concesionarios P. THIBAUT & Cie, 22, rue de Marignan, Paris.

Los productos de la Jaboneria y Parfumeria « GERLYS », 2, boulevard Saint-Loup, Marseille, merecen una mencion especial. Creemos que es la primera vez que vienen a la Feria de Lyon. Del primer tiron, se han conquistado una plaza importante.

La Casa SASSI & Cie, de Paris, representada por su excelente Agente de Lyon M. Camille RIFAUX, ofrecia sus fabricaciones : borlas lana y cisne.

Como de costumbre, MM. SAUZE Frères, tenian una produccion de entre las mas importantes y notables, en medio de la cual se distingue su gran especialidad , l' « Excellente Eau de Cologne de Provence », cuyo éxito fué tan rapido.

Las casaa SCHAMCHAM, importacion de esponjas, y SIMON et Fils, de Lyon, articulos para el peinado fueron particularmente remarcadas.

El ano ultimo hemos dicho lo que pensabamos de los productos el BON SAMARITAIN, 7, rue Foyatier, Saint-Etienne. Confirmamos que se trata de una magnifica serie de productos para la familia y que parecen deber gozar un rapido éxito.

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS AROMATIQUES (Antigos Establecimientos GATTEFOSSÉ, 19, rue Camille, Lyon, se presenta cada ano con una crecida importancia. En el curso del ano 1919, su capital fué llevado a 2 miliones de francos.

La SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS AROMATIQUES esta aituada de una manera absolutamente excepcional, en el mercado para la Fabricacion de las esencias natu-



(Photos V. L. et Sud-Est obtenues sur plaques Lumière) Clichés de la *Vie Lyonnaise*

A LA FOIRE DE LYON

1. M. Drummond Hay, consul d'Angleterre à Lyon (à gauche) et M. Kellaway, sous-secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce extérieur anglais, causent devant le stand des industries britanniques. — 2. Les machines agricoles, place Morand. — 3. Le Groupe 49 (Automobiles), quai Tête-d'Or. — 4. La foule des acheteurs se rend au Palais de la Foire. — 5. La délégation chinoise.

sements GATTEFOSSÉ), 19, rue Camille, à Lyon, se présente à chaque Foire avec une importance accrue. Au cours de l'année 1919, son capital a été porté à 2 millions de francs.

Pour la fabrication des essences naturelles et synthétiques, ainsi que pour l'importation d'essences exotiques, la Société Française de Produits Aromatiques est placée de façon tout à fait exceptionnelle sur le marché, tant en raison de son organisation de distillation et d'achat des essences aux lieux d'origine, que par l'installation parfaite de sa nouvelle usine à Lyon-Villeurbanne, où la Société Française de Produits Aromatiques a couvert 30.000 mètres carrés.

as for perfect installation of its new factory at Lyon-Villeurbanne, where la Société Française de Produits Aromatiques covers 30 000 square metres.

The Products BOTOT, 10, rue de la Paix, Paris, offered their wonderful dentifrice, known throughout the world, and their perfumes of « grand luxe » which are now called :

The last is as perfect as the old mark so well known as Dentifrice BOTOT.

La SOCIÉTÉ FRANCO-SUISSE DE BROSSERIE (The Franco-Swiss Brush Society), la SOCIÉTÉ PARISIENNE DE BROSSES FINES, 22, rue Oberkampf Messrs

rales, tanto en razon de su organizacion de destilacion y de compra de las esencias en los lugares de origen, que por la instalacion perfecta de su nueva fabrica en Lyon-Villeurbanne en donte la SOCIÉTÉ DES PRODUITS AROMATIQUES ha cubierto 30.000 metros cuadrados.

Los Productos BOTOT, 10, rue de la Paix, Paris, ofrecian sus maravillosos productos dentifricios célebres en el mundo entero y sus perfumes de gran lujo que son actualmente nombrados :

Siendo esta ultima fabricacion tan perfecta como la antigua marca honorablemente conocida del Dentifrice BOTOT.

Les Produits BOTOT, 10, rue de la Paix, à Paris, offraient leurs merveilleux dentifrices célèbres au monde entier et leurs parfums de grand luxe qui sont actuellement dénommés :

Cette dernière fabrication est aussi parfaite que la vieille marque si honnêtement connue du Dentifrice BOTOT.

La SOCIÉTÉ FRANCO-SUISSE DE BROSSERIE, à Mouy (Oise), la SOCIÉTÉ PARISIENNE DE BROSSES FINES, 22, rue Oberkampf, à Paris, MM. SOUCHET et PRUNIER, 13, boulevard Saint-Martin, à Paris, sachets parfumés et sacs en tous genres, la Maison H. TERNAUX, de Bois-le-Roi (Eure), furent également des plus remarqués, ainsi que l'UNION FRANÇAISE DE PARFUMERIE ET DE MAROQUINERIE, 92, rue Saint-Lazare, Paris.

MM. THOMAS et GUINAMAND, de Terrenoire (Loire), sont inégalables dans leurs spécialités d'Eaux de Cologne, Lotions, Dentifrices et Produits hygiéniques ; organisés en but de l'exportation, ils peuvent fournir à des conditions remarquables de qualités et de prix.

La Maison VACHON-BAVOUX et Cie, 3, place Antonin-Poncet, à Lyon, est une vieille et très bonne Maison, parfaitement connue pour la qualité de ses excellents produits.

Le Pétrole HAHN est un des meilleurs produits pour la chevelure, et son immense renommée semble s'étendre de jour en jour, cela à juste titre.

Le VIF KAIR, de Mme DOUSSIN, 37, passage Jouffroy, Paris, est maintenant classé dans les produits d'une vente courante et dont un bon parfumeur ne doit jamais se laisser manquer.

Terminons enfin par les Vaporisateurs MOKIN'S (Société ASIE), à Boulogne-sur-Seine, qui sont de charmants petits objets très goûtés des femmes élégantes, auxquelles ils apportent un peu de fraîcheur parfumée.

SOUCHET & PRUNIER, 13, boulevard Saint-Martin, Paris, Perfumed Sachets and Bags of all kinds, the firm H. TERNAUX, of Bois-le-Roi (Eure), were also most remarkable, as was l'UNION FRANÇAISE DE PARFUMERIE ET DE MAROQUINERIE, 92, rue Saint-Lazare, Paris.

Messrs THOMAS & GUINAMAND, of Terrenoire (Loire), are without equals for their specialities Eaux de Cologne, Lotions, Dentifrices and Hygienic Products, arranged especially for exportation ; most remarkable conditions as to quality and price can be quoted.

The Firm VACHON-BAVOUX & C°, 3, place Antonin-Poncet, Lyon, is an old and very good house well known for the quality of its excellent products.

The Pétrole HAHN is one of the best products for the hair and its wonderful renowned seems to become greater every day, and that rightly.

The VIF KAIR, of Mme DOUSSIN, 37, passage Jouffroy, Paris, is now classed amongst products having an every-day sale and which a good perfumer's will never be without.

We will finish at last with the Sprays MOKIN'S (Société ASIE, at Boulogne-sur-Seine), which are charming little objects very dear to ladies of fashion to whom they bring a little perfumed freshness.

Lyons Fair assembles, eath year, considerable number of seller offering articles of the greatest diversity ; buyers are numerous and of all nations.

La SOCIÉTÉ FRANCO-SUISSE DE BROSSERIE, en Mouy (Oise), la SOCIÉTÉ PARISIENNE DE BROSSES FINES, 22, rue Oberkampf, Paris, MM. SOUCHET & PRUNIER, 13, boulevard Saint-Martin, Paris, saqui.os perfumados y sacos de todos géneros, la Casa H. TERNAUX, de Bois-le-Roi (Eure), fueron igualmente entre las mas notables asi como la UNION FRANÇAISE DE PARFUMERIE ET DE MAROQUINERIE, 92, rue Saint-Lazare, Paris.

Los Senores THOMAS & GUINAMAND, de Terrenoire (Loire), son sin iguales en sus especialidades de Aguas de Colonia, Dentifr'cos y Productos Hignienicos. Organizandos en vista de la exportacion, pueden suministrar a remarcables condiciones de calidad y precios.

La Casa VACHON-BAVOUX & Cie, 3, place Antonin-Poncet, Lyon, es una antigua y muy buena Casa perfectamente conocida para la calidad de sus excelentes productos.

El Pétrole HAHN, es uno de los mejores productos para los cabellos y su inmensa fama parece extenderse de dia en dia.

El VIF KAIR de la Senora DOUSSIN, 37, passage Jouffroy, Paris, esta actualmente clasificado entre los productos de venta coriente y de que un bueno perfumista no debe faltar jamas.

Terminemos, por fin, con los Vaporizadores MOKIN'S (Société ASIE), Boulogne-sur-Mer, que son encantadores y pequenos objetos muy apreciado por las mujeres elegantes a las que llevan un poco de frescor perfumado.

La Feria de Lyon, cada ano, esta agrupando un numero considerable de vendedores que ofrecen los mas variados articulos ; los compradores son numerosos y de todas nacionalidades.





LISTE DES PARTICIPANTS

DE L'INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE

ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

Matières Premières

Parfums naturels et de Synthèse

ETABLISSEMENTS BERNARD-ESCOFFIER FILS, Matières premières pour parfumerie, 40, rue Vaubecour, Lyon.
Usines à Grasse (Alpes-Maritimes).

COMPAGNIE « ADASTRA », Usine de parfums synthétiques, 95 *bis*, rue de Bellevue, Boulogne-sur-Seine.

DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES (Ricard, Allenet & Cie), Melle (Deux-Sèvres).

MABBOUX & CAMELL, Fabricants de colorants et parfums synthétiques, 42, rue du Bourbonnais, Lyon.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DES USINES DU RHONE, Parfums synthétiques, 21, rue Jean-Goujon, Paris.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS AROMATIQUES (Anciens Etablissements GATTEFOSSÉ), 19, r. Camille, Lyon.

La « Société Française des Produits Aromatiques » (anciens Etablissements Gattefossé) se présente à chaque Foire avec une importance accrue. Au cours de l'année 1919, son capital a été porté à 2 millions de francs.

Pour la fabrication des essences naturelles et synthétiques ainsi que pour l'importation d'essences exotiques, la « Société Française des Produits Aromatiques » est placée de façon tout à fait exceptionnelle sur le marché, tant en raison de son organisation de distillation et d'achat des essences aux lieux d'origine, que par l'installation parfaite de sa nouvelle usine à Lyon-Villeurbannne, où la « Société Française des Produits Aromatiques » a couvert 30.000 mètres carrés.

Importateurs et Intermédiaires

BORGEAUD (Jules) & FILS, Alger, Produits algériens, exportation, importation, 12, boulevard Carnot, Alger.
Essences de géranium.

OPPENHEIMER (I.). Chine et Japon, 21, rue de Cléry. Importateur de matières premières pour la parfumerie.

DERODE FRÈRES (P. et P.) & DAUNEMANN, importateurs de vanilles, 8, boulevard Sébastopol, Paris (IVe).

Produits Chimiques Droguerie Herboristerie, Huiles Corps gras, etc.

GIGNOUX & BARBEZAT, fabricants de produits chimiques et pharmaceutiques, à Décines, près Lyon.

POIZAT (J.) FILS (Anciens Etablissements), POIZAT (P.) FILS & Cie, Successeurs, Produits pharmaceutiques, Droguerie, 24 à 30, rue de la Gare, Lyon-Vaise.

ETABLISSEM. POULENC FF. (Les), Fabrique de produits chimiques et constructeurs d'appareils de laboratoires, 122, boulevard Saint-Germain, Paris.

REGNAULT (Henri) (Etablissem.), 38 *bis*, avenue de la République, Paris.

STÉARINERIE ET SAVONNERIE DE LYON, 58-60, chemin de Gerland, Lyon.
Pâtes pour savonniers.

Produits Confectionnés

BERTIN (Maurice) & Cie (Soc. anonyme des Savonneries et Parfumeries), Nantes-Paris.

BIETTE (A.) FILS & Cie, Fabricants de savons de toilette et parfumerie, Nantes.

Maison fondée en 1882. Membre du jury, hors concours, Lyon 1914 ; grand prix Lille 1920. Spécialité : savons et parfums 810. Agence et dépôt à Paris, 35, rue de Turbigo.

BLAMYS-BLANC, MICHELLON & Cie, Parfumerie de luxe, 25, cours Saint-André, Grenoble.

BOISSIER & FILS, Parfumeurs, 66, rue du Bourbonnais, Lyon.

Crème Berthuin.

CRÈME BÉATRICE (J.-B. Salarnier, ingénieur-chimiste), à Crépieux, près de Lyon.

CRÈME « RÉCAMIA », 40-42, rue Chevreul, Lyon.

La Crème « Récamia » fut une révélation de la Foire de Lyon. Il est difficile de trouver un nom plus en harmonie avec un produit de beauté, et par-dessus tout, bien lyonnais.

Des milliers d'échantillons distribués à profusion dans le public, ont fait à cette marque, nouvelle venue, une réclame des plus judicieuses, et la faveur du public a répondu largement à cette publicité par le produit lui-même.

La Crème « Récamia » est contente de sa Foire de Lyon.

Cette affaire est en bonnes mains et, bien conduite, son succès sans cesse grandissant ne peut que s'accentuer.

CRÈME SIMON (J. Simon & Cie), Poudre Simon, Savon Simon, rue de l'Université, 66, Lyon.

Produits supérieurs, de renommée mondiale, qui doivent obligatoirement figurer dans tout rayon de vendeurs de Parfumerie.

ERASMIC (Cie), Paris, Savons de toilette et parfums, 129, rue Victor-Hugo, Levalois-Perret (Seine). Dépôt à Paris, 15, rue du Temple.

ERNEST (Mme) & SES FILS, 4, pl. de Rivoli, Paris. Tél. Central 84-30. Concessionnaires exclusifs « Leysine » (Société J. Luget, Leys et Cie).

ETABLISSEMENTS J.-M. VIAL, Parfumerie, Saint-Etienne (Loire).

Parfums « Alpiflor », Dentifrices, Lotions.

FAUNE (Savon du) (A. Ronger) (Etablissements du), Usines de la Vincendrie, Poitiers. Export. 25, rue de l'Arcade, Paris.

FIORET, PARFUMS DE LUXE, Parfumerie, 58, boulevard d'Argenson, Neuilly-sur-Seine (Seine).

FOUILLAT & FAURE, Parfumerie, 8, rue Diodore-Rahoult, Grenoble.

GIGNOUX FRÈRES & BARBEZAT, fabricants des Produits « Gello » en tubes, à Décines, près Lyon.

GLYCODONT (Dentifrices), GLYCODERMA (Savon pour la barbe), GLYCO (Vaseline et Lanoline), Laboratoires Glyco-Sainte-Anne, au capital de 2.100.000 fr., 59, faubourg Poissonnière, Paris. Téléphone Bergère 37-09 et 36-84.

HARDY (M.), (Ancienne Maison P. TOYE AINÉ), Alcool de menthe et eau de Cologne, 5, rue de Genève, Lyon.

LABORATOIRE Louis PAULIN, 20, rue Vendôme, et rue Barrême, 18, Lyon.

Résurrection de la Chevelure, par Louis Paulin.

Plus de cheveux blancs ou anémiés grâce à ses teintures, lotions, pétrole et shampooings.

LEFORESTIER (R.), Parfumerie, 36, avenue de Wagram, Paris.

LERUSTE (J.) & Ch. MULLAERT, Savonnerie de toilette hygiénique et antiseptique, 7-9-11-13-15, rue de la Baille, Tourcoing.

« LEYSINE », Produits de beauté, 4, place de Rivoli, Paris. Tél. Cent. 84-30. Bureaux et Usine à Orléans, 17, rue du Coq-Saint-Marceau. Tél. Orléans 1092.

MAUBERT (Parfumerie, Savonnerie Chomé & Cie), 17, rue Lamartine, Lille.

Savons de toilette, poudres de riz.
Crème de beauté, extraits.
Brillantine, dentifrices, Fards, etc.
Marque « Louisette ».

MAUREL (Louis), 156, rue Abbé-de-l'Epée, Marseille (Bouches-du-Rhône). Savons de toilette.

MOLINARD JEUNE, Eaux de Cologne, lotions, extraits de luxe et pour l'exportation, crèmes, poudres, etc.

MONTCHANIN & Cie, 3, rue de Margnolles, Lyon-Caluire.

Fabricants de produits hygiéniques, dentifrices, vaselines, shampooings, crèmes toilette,etc.

Marques déposeés « *Kélia* », « *Sémir* », etc.

ORÉAL (L'), Société française de teintures inoffensives pour cheveux, 37, rue J.-J.-Rousseau, Paris.

PARFUMS (Les) BICHARA, BICHARA MALHAME, 10, Chaussée-d'Antin, Paris.

BICHARA est le seul parfumeur composant lui-même ses parfums par des procédés qui lui sont personnels et dont il a le secret.

Importation des essences des Indes, de Syrie, Mésopotamie et d'Egypte.

PARFUMS DE BRYENNE, 10, rue de la Paix, Paris.

Encore une nouvelle marque... lancée par une très vieille et très bonne Maison. Voici quelques-unes de ses créations :

Chu-Chin-Chow (L'Amour, en chinois), flacon très original. Boudha ventru et souriant, goût du jour, flacon bibelot, tout à fait *inédit* (dans la tête se trouve le bouchon).
tout à fait artistique.

Coffret, pagode digne de son... locataire.

Ambre Persan. Coffret d'une grande richesse, évoquant tout l'Orient, ses minarets et l'azur étoilé de son ciel. Flacon du même style.

Et enfin *Le Parfum Sentimental*. Composition *Série de Fleurs de Bryenne*. Flacons sobres, mais de bon goût, dans jolis écrins façon cuir crème. Prix très intéressants.

PARFUMERIE DE LUXE BRIXIA, Crème, poudre, parfums, pétrole, pour cheveux, 85, rue de Bourgogne, Lyon.

PARFUMS DE « VEGA », 46, route de Crémieu, Lyon-Villeurbanne. Présentation et Parfums de luxe.

PARFUMERIE GRENOVILLE, 108-110, avenue Péreire, et 6-10, avenue Sainte-Anne, Asnières (Seine).

Ses Parfums : Bluet, Ambre hindou, Victrix, Œillet fané, Chypre, Lilas en fleurs, Nuit de Mai, Rêverie, Eau de Cologne russe.

PARFUMERIE GUELDY, Concessionnaire France et Colonies, P. Thibaud & Cie, rue de Marignan, Paris (VIIIe). Export (Société anonyme Parfums Gueldy), 82, rue d'Hauteville, Paris.

PARFUMERIE ET SAVONNERIE F. MOREAU & FILS (A. PITIOT & Cie, Successeurs), 77, rue Magenta, Lyon-Villeurbanne.

La Savonnerie et Parfumerie F. Moreau & Fils, fondée en 1838, est une des plus anciennes maisons de Parfumerie de notre place. Ses propriétaires actuels, MM. A. Pitiot & Cie, ont complètement modernisé l'outillage de savonnerie et possèdent à l'heure actuelle les dispositifs les plus étudiés pour obtenir une pâte de savon absolument neutre et les machines automatiques les plus perfectionnées pour transformer cette pâte en savons de toilette parfumés et frappés. Elle peut ainsi produire 3.000 douzaines de savons par jour presque automatiquement. Ajoutons que MM. A. Pitiot & Cie s'interdisent absolument l'emploi d'une charge quelconque, même pour les modèles les plus ordinaires qu'elle livre.

PARFUMERIE REINE-JEANNE, Bureaux et usines, 13, boulevard Saint-Roch, Avignon.

PATON, CALVERT & Cie, Liverpool, Binns Road old Swan.

Spécialités pour parfumeurs.

PRODUITS HYGIÉNIQUES « Norma » & SNO, Savons Sno, Dentifrices Norma, 1, r. du Gaz, Lyon-Villeubranne.

PRUDHOMME, Fabricant de parfumerie, 11, rue Grenette, Lyon.

Ses grands parfums : « Joyau d'Amour » et « Laurier de la Victoire ».

RASPAIL (Etablissements RASPAIL. Société Anonyme), Distillateurs, produits hygiéniques, 19 *bis*, avenue Laplace, Arcueil (Seine).

ROCCA, TASSY & ROUX, 46, rue Breteuil, Marseille.

Fabricants de savon marque « La Tour ».

SANBLERNYO, Rasez-vous sans blaireau, sans eau, 50, rue des Ponts-de-Comines, Lille (Nord).

SAUZÉ FRÈRES, Fabricants de parfumerie, 25, rue d'Hauteville, Paris.

SAVONNERIE - PARFUMERIE « GERLYS » (H. de Chazelle), Fabrique de parfumerie, savons, 2, boulevard St-Loup, Marseille.

SAVONNERIES Henri OLIVE, Savons et huiles raffinés, 7, boulevard Rabatan, Marseille.

SOCIÉTÉ DU BON SAMARITAIN, Parfumerie, 7, rue Foyatier, St-Etienne.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES PRODUITS BOTOT, 10, rue de la Paix, Paris.

P. THIBAUD & Cie, Savon « Gibbs », parfum « Gueldy », Parfumerie, 22, rue de Marignan, Paris.

Cette Maison est concessionnaire générale pour la France et les colonies, l'Europe continentale et ses colonies des « Savons Gibbs » (Savons pour la barbe, savons et pâtes dentifrices, savons de toilette, insectol et poudre de talc, etc.) de la Maison D. W. Gibbs Ltd de Londres, fondée en 1712, et des parfums « Gueldy » pour la France et les colonies.

THOMAS (J.) & GUINAMAND, à Terrenoire.

UNION FRANÇAISE DE PARFUMERIE ET DE MAROQUINERIE, 92, rue Saint-Lazare, Paris.

VACHON, BAVOUX & Cie, Parfumerie, savonnerie, 3, place Antonin-Poncet, Lyon.

VIBERT (F.), « Pétrole Hahn », Spécialité pour l'hygiène de la chevelure, 89, avenue Berthelot, Lyon.

« Vif Kair », ECLAT DES YEUX (Mlle Doussin), 37, passage Jouffroy, Paris.

Pour la Fabrication

ALUMINITE (L.), Porcelaine René FRUGIER, 17, rue du Chinchauvaud, Limoges.

Porcelaine à feu pour les usages domestiques et pour la chimie universellement connue.
Capsules, tubes.
Touries et tous articles employés dans les laboratoires.

ETABLISSEMENTS POULENC FRÈRES (Les). Fabrique de produits chimiques purs et Constructeurs d'appareils de laboratoire, 122, boulevard Saint-Germain, Paris.

DANTO-ROGEAT & Cie, Fontes émaillées, 35, chemin des Culattes, Lyon.

FLORENT-FAURE, Verreries de laboratoire. 46, chemin des Cures, Lyon.

GAIFFE, GALLOT & PILON (Société Anonyme des Etablissements), Pompes à vide, 23, rue Casimir-Perrier, Paris.

NOVAK & JAHN, Fabrique d'appareils à distiller, Praha VII, Prague (Rep. Tch.).

USINE LYONNAISE DE SOUFFLAGE DE VERRE M. BARBE, F. BESMIER & Cie, Fabrication d'appareils et objets en verre à l'usage des sciences et de l'industrie, 9, chemin du Palais-d'Eté, Lyon-Monplaisir.

Pour le Conditionnement la Présentation, l'Emballage, etc.

Verreries, Faïences Porcelaines

ATELIERS D'ART PONS, Articles de décoration du Home, 38, quai du Canal, Marseille.

Boîtes et objets de fantaisie, faïences et verreries décorées.

BEAUREDON (Martial), Fabricant de porcelaines, 11, rue Jules-Noriac, Limoges.

BING & GRONDAHLS, Porcelaines d'art, Copenhague, Représentant, P. Langelie, 15, avenue Flachat, Asnières (Seine).

BISCUIT DE PORCELAINE ET TERRE CUITE D'ART, Fabricant de porcelaine et terre cuite, Villenauxe-la-Grande (Aube).

BLOCH (Achille) & FILS, Manufacture de porcelaines artistiques, rue Pierre-Levée, 8, Paris.

La Porcelaine de Paris.
Coffrets, bonbonnières.

CHAPUS & Cie, Importateurs d'objets de fantaisie, 19, quai Jayr, Lyon.

Importations de tous pays. Spécialité de : Porcelaine, laques et éventails du Japon. Verrerie et cristaux d'art et de fantaisie. Porcelaine, métal, etc. Grand choix en tous genres d'articles pour cadeaux et dernières nouveautés.

COMPTOIR D'EXTRÊME-ORIENT, Laques, potiches, porcelaine Chine, Japon, 22, rue Sainte-Catherine, Lyon.

Spécialité de boîtes laque pour parfums. Vannerie artistique. Objets d'art, ivoire, bronze, curiosités.

CRISTALLERIES DE BACCARAT (Compagnie des), Cristaux, 30 *bis*, rue de Paradis, Paris.

DAUM FRÈRES, Verreries d'art, Nancy. Représentant : P. Langelie, 15, avenue Flachat, Asnières (Seine).

DUPONT (Paul), Verrerie artistique, 62, r. Solférino, Aubervilliers (Seine).

FLORENT-FAURE, tous Flacons à parfums, 46, chemin des Cures, Lyon.

FRANCISQUE GIRARD, Flacons et boîtes en faïences, à Bourg (Ain).

FRANÇOIS (A.) (Ancienne Maison PAROUTAUD FRÈRES), 115, ancienne route d'Aixe, Limoges, et La Seinie-Saint-Yrieix.

Boîtes et flacons à parfums.

FRANT (J.) ROSENDORF, Cristallerie et porcelaines artistiques, Zitna ul 41, Prague II.

GALLÉ (Etablissements), Cristallerie d'art de meubles de fantaisie. Ateliers à Nancy, 39, rue Garenne ; dépôt à Paris, 12, rue Richer.

Vases décorés d'émaux ou gravés, cristaux de toilette (garnitures, vaporisateurs, brûle-parfums).

JAYET FRÈRES, Verreries, 41, chemin de Gerland, Lyon.

KRON & Cie, Verreries, cristaux de Bohême, Gablonz-s.-N. (Bohême).

MADESCLAIRE JEUNE, 3, rue Cruveilher, Limoges.

Spécialité de peinture et bleu de Sèvres. Vases, Bonbonnières, Boîtes à bijoux.

QUENVIL, Arts et décoration, verreries décorées et faïences décorées, 47, rue d'Hauteville, Paris.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE VERRERIE, Fabrication de tous articles en verre et en cristal, 56, rue Laffitte, Paris.

SUCHANEK (V.), Comptoir de verrerie de Bohême, 161, quai Valmy, Paris.

TCHÉCOVERRE, SOCIÉTÉ TCHÈQUE COMMERCIALE DES FABRICANTS DE VERRERIE ET BIJOUTERIE DE JABLONEC (Société anonyme), Jablonec-s.-N., Gablonz-o.-N. (Rép. Tch.).

Société Anonyme des Fabricants et Producteurs de tous les articles en verre.

VERRE FRANÇAIS, Verrerie d'art en gros, 14, rue de Paradis, Paris.

VERRERIE HEMAIN FRÈRES, Verreries de Couzon, Rive-de-Gier.

VERRERIES SCHNEIDER, 49, rue Coquenard, Epinay-sur-Seine.

Bouchage et Capsulage

DE BEFFORT & Cie, Fabrique de bouchons-stilligouttes, 64, rue de Bondy, Paris.

DAILLY & RIGOLLET, Peaux pour capsulage, 4, quai des Etroits, Lyon.

Terres cuites artistiques

GIRARD (Francisque), Céramiques d'art, Bourg (Ain).

Les céramiques d'art de Francisque Girard sont classées parmi les plus belles productions du genre.

Du bibelot à bon marché, mais d'excellent aspect, jusqu'à la pure œuvre d'art, cette Maison offre une gamme d'articles et objets, en terre cuite artistique ou en faïence, qui intéressent une clientèle très étendue et très diverse : parfumeurs, confiseurs, fleuristes, papetiers, vendeurs d'articles de bazar, bijoutiers-orfèvres, marchands d'objets d'art, etc. Voir aussi chez Francisque Girard, un important rayon de meubles anciens et de bois sculptés.

Boîtage Carton Celluloïd, Aluminium etc.

ALUMINIUM (Comptoir Lyonnais d'), Articles d'aluminium en tous genres, 14, rue Palais-Grillet, Lyon.

MAISON D'ART ALSACIENNE STRASBOURG, 6, rue Brûlée, Strasbourg (Bas-Rhin).

Boîtes et bonbonnières en marqueterie de Charles Spindler.
Boîtes à poudre, etc., en bois tourné.

S. M. I. C. (Société Anonyme Manufacturière d'Impressions et de Cartonnages) (Anciens Etablissements A. POMÉON & SES FILS), St-Chamond (Loire).

Présentation, Conditionnement et Lancement de tous produits.
Boîtes en carton embouti Smic (brevetées), spéciales pour pharmaciens, fabricants de produits spécialisés, fabricants de produits chimiques, sériciculteurs, etc. Ces boîtes, les plus étanches, les plus économiques, les plus solides et les plus élégantes, remplacent soit les boîtes métalliques, soit les boîtes en carton ordinaire.
Boîtes pliantes Smic, avec impression directe permettant de réaliser le maximum de publicité et le maximum d'économie, recommanndées pour l'alimentation.
Tubes d'emballages.

Rubans, Faveurs et Bolducs

BARBIER (H.) & J. CHAVEROT, Rubans unis et façonnés, faveurs pour parfumerie, 11, rue de la Bourse, Saint-Etienne.

HESSE (Lucien), Fabricant de rubans, 14, rue de la République, Saint-Etienne.

LADAVIÈRE, ROUSSON, VINCENT & Cie, Rubans en tous genres, 28, rue des Mouliniers, Saint-Etienne.

TARDY (A.) & FILS, Rubans, 12, place Paul-Bert, Saint-Etienne.

Habillage des Flacons ou boîtes

BASSIÈRE (G.), 6, r. Notre-Dame-de-Nazareth, Paris. Représenté par V. Chesnau, 3, rue de la Barre, Lyon.

Articles en cuir flaconnier.

CAMIS & Cie, Editeurs d'art, Affiches illustrées, tableaux-réclames, 59, boulevard de Strasbourg, Paris.

GOUGENHEIM FRÈRES, Imprimeurs-lithographes, 255 et 257, rue Duguesclin, Lyon.

Tous travaux en couleurs. Tableaux-réclame. Spécialité étiquettes pour vins, liqueurs, parfumerie, pharmacie.

IMPRIMERIE ARTISTIQUE EN COULEURS, 30, rue Victor-Lagrange,Lyon.

MARQUET (Jules), Fabricant d'articles de voyage, 34, rue des Vinaigriers, Paris (X^e^).

Flaconniers.

REY (Honoré), Manufacture de gainerie, Entre-deux-Guiers (Isère).

KELLER, DORIAN, SILVIN & Cie, Manufacture de papier de fantaisie, 15-17-19, rue Saint-Eusèbe, Lyon.

Emballages

ALIBAUX & Cie, Tous papiers à filtrer, impression, écriture, pliage, et usages industriels, 78, rue Molière, Lyon.

BARBARIN FRÈRES, 9, rue Barrême, Lyon.

Fûts en carton (1 à 200 litres), brevetés S. G. D. G., pour emballages de toutes matières sèches.

Cartonnages en tous genres.

CELLOPHANE (La), Usine : route de Carrières, Bezons (Seine-et-Oise). Magasin d'exposition et de vente : 58 *bis*, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

« La Cellophane », emballage transparent résistant, permettant d'obtenir des conditionnements riches, originaux, propres, variés dans toutes les industries et commerces, principalement dans la Parfumerie, Pharmacie, etc.

Ateliers modernes pour le découpage en tous formats, le façonnage de sacs, sachets, pochettes, etc., l'impression en tous genres.

FERON (G.) & Cie, Fabricants de papier d'emballage et sacs en tous genres, 13, rue Turbigo, Paris.

Spécialité de papiers bisulfites, papiers imperméables et papiers entoilés.

Papier « P. A. D. E. L. » imperméable spécial pour emballages d'exportation.

MANUFACTURE LYONNAISE DE PAPIERS ONDULÉS, L. SUTRE, Papiers ondulés, Lyon-St-Clair, par Caluire.

ANCIENS ETABLISSEMENTS GONNELLE, 23, rue Tête-d'Or, Lyon.

Papiers et cartons. Fabrique et transformation. Ateliers de façonnage, réglure, deuillage, découpage, gommage.

Papiers pour pliage et emballages en tous genres.

PAPETERIES BERGÈS (Société Anonyme au capital de 20.000.000 de fr.). Siège social et direction générale à Lancey (Isère).

Dix maisons de vente, huit agences, cinq usines.

Maison de vente à Lyon, 9, place de l'Abondance. Téléphone : Vaudrey 9-35—10-46.

Tous les papiers d'impression, d'écriture, d'emballage.

Tous les cartons.

REBICHON (André), L'Emballage mécanique Inviolable, 5 et 7, rue Corbeau, Paris.

SAPAL (Société anonyme des Plieuses automatiques), 54, avenue Dopples, Lausanne (Suisse).

Machines à plier automatiquement et à très grande vitesse les pains de savon et tous autres objets.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE L'ONDULIUM, 50-52, boulevard Lamouroux, Vitry-sur-Seine.

Accessoires

Articles de Toilette Fers à friser Vaporisateurs, etc.

BEFFORT (G. de), Fabrique de vaporisateurs et brûle-parfums, rue de Bondy, 66, Paris (X^e^).

BOISBERTRAND, DORAT & BOISBERTRAND FILS, 5, rue Neuve-des-Carmes, Limoges.

Garnitures de toilette.

BORN (Jean) & Cie, Brûle-parfums, lampes électriques, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris. Représentant, Langelie, 15, avenue Flachat, Asnières.

CROZE & GUILLOT, Sacs à éponges, 114, avenue Berthelot, Lyon.

FABRIQUE GENEVOISE DE FERS A FRISER S. A., 72, rue des Acacias, Genève.

FRANCK (Marcel), Fabrique générale de vaporisateurs, 49, boulevard Ménilmontant, Paris (XIe).

FROMAGEAU (E.), Articles de toilette, 17, rue de Lancry, Paris.

GAGNIÈRE & Cie, 17, place Bellecour, Lyon.

Eponges en gros de toutes provenances, éponges de toilette et de bain, éponges brutes en balle d'origine, éponges préparées.

GROLLEAU (Successeur de GANZMANN & GROLLEAU), 78, rue du Château-d'Eau, Paris.

Petits nécessaires de toilette. Poudriers, ongliers, etc.

KITZINGER FRÈRES, Fabricants de vaporisateurs, 27, rue de Paradis, Paris.

LEHMANN (David), Tulles, voilettes, filets cheveux et résilles, 35, rue Vieille-Monnaie, Lyon.

MARCAS & DARDEL, Fabricant de vaporisateurs en tous genres et de tous systèmes, spécialité des fameux vaporisateurs brevetés « Le Parisien ».

VAPORISATEURS MOKIN'S (Société Asie), Industriel, 54, quai de Boulogne, Boulogne-sur-Seine.

ODORIGÈNE (L.), Inhalateur de poche diffuseur d'essences et de parfums, 20, rue Lamartine, Paris (IXe).

SASSI & Cie, Fabrique de houppes laine et cygne, 9, rue N.-D.-de-Naza-

reth, Paris. Bureau d'échantillons : Camille Rifaux, 6, rue Bât-d'Argent, Lyon.

SCHAMCHAM, Importation d'éponges, prix pour grossistes, 7, rue Oberkampf, Paris.

SIMON (Ed.) & FILS, Articles pour coiffeurs, fers à friser, épingles, filets-front, 10, rue Grenette, Lyon.

SISMANN (Henry), Fabricant de fers à friser, brosses à dents, 11, rue Réaumur, Paris (IIIe).

SOUCHET & PRUNIER, 13, boulevard Saint-Martin, Paris.

Manufacture de sachets parfumés et sacs en tous genres.

Brosses et Peignes

ARNOULT (A.) (P. & A. Hunebelle, Successeurs), 11, rue Meslay, Paris (IIIe).

Brosserie fine, glaces et cadres, flacons verres et cristaux.

BAROT (M. D.), Fabrique de brosserie en tous genres, Poitiers.

BONAZ (Auguste), Manufacture française de peignes, Oyonnax (Ain) et 174, rue du Temple, Paris.

Spécialité d'articles de luxe unis et décorés.

BROSSERIE BISONTINE, Manufacture générale de brosserie, 20, rue Charles-Nodier, et 91, Grande-Rue, Besançon.

BROSSERIE GUSTAVE JUS, Manufacture de brosserie, 51, rue Méridienne, Rouen.

CHAUVET, Fabrique de peignes fantaisie, 134, Grande-Rue, Oyonnax.

COSTE-BEZ, Fabricant peignes corne irlande, à Le Peyrat (Ariège).

CUCHE (Aug.) & Cie, Fabrique de brosserie fine, 6, rue Marseille, Paris (Xe).

Concessionnaires de la Maison Suzanne Robardey, 36, rue Greneta, Paris, pour gants de toilette, peignoirs de bain et serviettes hygiéniques.

DAIGNEAU & CHARBONNIER, 8, boulevard de Belgique, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

Fabrique de fermoirs. Brosserie, Peignes. Dépôt à Paris, 21, faubourg Saint-Denis.

DELLA TORRE, 24, rue de Paradis, Paris (Xe).

Peignes, bracelets, etc.

DEMANGEOT (P.), Fabricant démêloirs celluloïd, Oyonnax (Ain).

DREYFUS (S.) & FILS, Manufacture Alsacienne de brosserie, Colmar (Alsace).

Maison fondée en 1869 (usines mécaniques).
Brosses à ongles, etc.
Vente en gros de toutes les matières premières pour brosserie.

DUPONT (E.) & Cie, Brosserie, boutonnerie, tabletterie, Beauvais (Oise).

ERRIEN FRÈRES, Brosserie fine, de ménage et d'écurie, 68, rue Turbigo, Paris.

ETABLISSEMENTS Ch. LOONEN, Brosserie fine, 8, rue du Bourg-l'Abbé, Paris.

ETABLISSEMENTS POTARD, Peignes et articles en celluloïd et matières similaires, 1, r. Paradis, Oyonnax (Ain).

FICHET (Marius), Fabrique de peignes, Oyonnax (Ain).

Maison ayant le plus beau et le plus grand choix pour tout ce qui concerne le peigne. Stock important permettant de livrer par retour du courrier.

GAGET (Léon), Tous articles de celluloïd et matières similaires, rue de la Piscine, Oyonnax.

GOUJON, Miroitier, 39, rue des Trois-Bornes, Paris.

LETTRAZ & JULLIARD, Manufacture de fermoirs et applications celluloïd, à Oyonnax (Ain). Bur. d'échantillons : Camille Rifaux, 6, rue Bât-d'Argent, Lyon.

MACHIN FILS, Manufacture de brosserie fine, 114, rue du Temple, Paris (IIIe).

MANUFACTURE CENTRALE DE PEIGNES PAUL LEFEBVRE, Bureaux et usine route d'Ezy, Ivry-la-Bataille (Eure).

Spécialité de peignes fins et tous genres de démêloirs en véritable Galalith anglaise marque « Erinoïd », articles très soignés.
Grand choix de tabletterie, boutons et rondelles, biberon en os.

MORABITO (G.-B.), Fabrique d'objets en écaille, 5, rue Blanqui, Nice.

Bureau à Paris : 29, rue Godot-de-Mauroy.
Bureau à Londres : 18, Berners Street W. 1.
Spécialité d'objets en écaille.
Articles pour coiffeurs : épingles, barrettes, peignes.
Brosserie : écaille et plaquée écaille, garnitures de toilette.
Ongliers.
Tabletterie : boîtes à poudre.

OBERTHUR (Louis), Brosses et soies, 1, avenue du Cimetière-de-l'Est, et 24, avenue du Gué-de-Baud, Rennes.

« PETITCOLLIN », Applications générales du celluloïd, 20, boulevard Saint-Denis, Paris.

Tous articles coiffure haute nouveauté unis, fermoirs de sacs, démêloirs et décrassoirs en celluloïd, corne, galalith, écaille véritable, article réclame et brosses à dents.

PLISSON (Georges), Brosses à barbe, 30, rue du Rendez-Vous, Paris (XIIe).

POULIN (Henri), Manufacture de démêloirs et décrassoirs, à Oyonnax (Ain). Bureau d'échantillons : Camille Rifaux, 6, rue Bât-d'Argent, Lyon.

SAVY (H.) & GIRON (R.), Fabrique de brosserie et pinceaux, passage de l'Argue, 65-69, Lyon.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'APPLICATIONS INDUSTRIELLES DE L'ALUMINIUM (S. F. A. I. A.), Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

Peignes, démêloirs et décrassoirs en aluminium. Production : mille douzaines par jour. Marques déposées : « S. F. A. I. A. » et « NICALUM ».
Objets manufacturés sur demande en métal mat, poli, nickelé et émaillé.
Articles de toilette, polissoirs, boîtes à poudre, houppes, bigoudis, trousses de toilette, filets éponge, cuirs à rasoirs.
Gainerie, écrins pour rasoirs mécaniques, brosserie, écrins et gaines diverses.

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE BROSSES FINES, 22, rue Oberkampf, Paris.

TERNAUX (H.), Fabrique de peignes de corne et de bufle, Bois-le-Roi (Eure).

VERCHÈRE (Aimé), Manufacture d'articles celluloïd, peignes, à Oyon-

nax (Ain). Bureaux d'échantillons : Camille Rifaux, 6, rue Bât-d'Argent, Lyon.

Rasoirs, Cuirs Ciseaux, etc.

MANUFACTURE DAUPHINOISE DE RASOIRS A LAMES DE SURETÉ (Etablissem. E. FAY-CHATELARD), square des Postes, 2, Grenoble.

MARCLAND (Alcide), Fabrique de coutellerie, 27, rue Conchette, Thiers (Puy-de-Dôme).
Ciseaux, Rasoirs.

PLISSON (Georges), Brosses à barbe, 30, rue du Rendez-Vous, Paris (XIIe).

SIEGEL, Manufacture rasoirs, etc., 78-80, rue Orfila, Paris.

Bijouterie Articles Fantaisie Objets d'Art

ATELIERS D'ART PONS, Articles de décoration du Home, 38, quai du Canal, Marseille.
Boites et objets de fantaisie, faïences et verreries décorées.

AUGIS (A.), 32, rue de la République, Lyon.
Bijoux symboliques.

BATTUT (Objets d'art et de fantaisie), Porcelaines, faïences, marbres, cristaux montés bronze, 37, rue de Paradis, Paris.
Coffrets, bonbonnières.

BESSAIGNET, Fabrique d'orfèvrerie argent, ongliers, articles toilette, 80, rue des Archives, Paris (IIIe).

BONNE (Vve), Petite miroiterie et cadres, 4, passage René, Paris (XIe).

COMPTOIR D'EXTRÊME-ORIENT, Laques, potiches, porcelaine Chine, Japon, 22, rue Sainte-Catherine, Lyon.
Spécialité de boîtes laque pour parfums. Vannerie artistique. Objets d'art, ivoire, bronze, curiosités.

ETABLISSEMENTS ROOLF & Cie. Spécialité de tous articles pour cadeaux. Usine de Choisy-le-Roi (Seine). Salle d'échantillons, 52, rue Bichat, Paris.
Cadres, glace, etc. Miroiterie métal, glaces à trois volets.

OPPENHEIMER (I.), Chine et Japon, 21, rue de Cléry, Paris.

MONT-JOVET (André), Miroiterie et encadrements, Albertville (Savoie).

Publicité

ANCIENS ETABLISSEMENTS Léopold VERGER & Cie (Verger Frères & Cie), Imprimeurs-Editeurs, 61, rue Faubourg-Poissonnière, Paris.

Usines (20.000 mq de superficie), 161, boulevard Ornano, Saint-Denis (Seine).

Affiches illustrées.

Pour la Vente

Spécialité de décors d'étalage. — Glaces à main, Glaces de poche, etc.

ARGENCE & VIDAL, 285, avenue Jean-Jaurès, Lyon. Tout ce qui concerne la publicité.

MAGA, Créations de marques de publicité et leur édition sous toutes les formes, après édition de l'affiche, 92, boulev. Malesherbes, Paris (XVIIIe).

Transports

DANZAS & Cie, Transports internationaux, maritimes et terrestres, 18, rue Lafont, et 1, rue du Garet, Lyon.

JONEMANN (Société Lyonnaise de Transports), 223, av. de Saxe, Lyon.
Transports internationaux, transports maritimes et fluviaux. Agence en douanes, agence de voyages. Déménagements, camionnages, magasinage, assurances.



La Mode et les Parfums

Chaque année, dans notre numéro de la Foire de Lyon, nous profitons de ce fascicule spécial pour donner à nos clients un aperçu des modes nouvelles qui se manifestent soit dans la recherche des parfums, soit dans leur présentation.

A la vérité, et cela tient sans doute à l'état des affaires, il ne semble pas que cette année, soit avant soit après la Foire, les parfumeurs français aient fait de bien grands efforts pour présenter des nouveautés.

Devant le peu d'enthousiasme des acheteurs, devant la raréfaction de la demande, un certain nombre d'entre eux ont limité leur esprit de recherche et leurs créations.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de dire si de telles restrictions sont profitables, un industriel digne de ce nom doit savoir lui-même s'il a intérêt à économiser de petites sommes ou si, au contraire, il doit continuer la lutte et s'efforcer de secouer l'apathie du public et des acheteurs en les intéressant par des articles nouveaux.

⁂

Comment s'oriente actuellement le goût du public en ce qui concerne les parfums et leur présentation?

Nous avons vécu quelques années, pendant et après la guerre, dans une atmosphère un peu particulière. Il semblait que les goûts du public se fussent inclinés du côté des couleurs vives, des ornements barbares. En même temps que, sur les robes des femmes et dans les décors des intérieurs, se jouaient les ors rutilants soulignés de couleurs ardentes, en même temps, disons-nous, le goût paraissait se porter du côté des parfums violents, des odeurs puissantes et animales. On prônait des parfums à base de musc et de civette, on les exigeait tenaces, on les voulait hardis. C'est également l'époque des présentations en boîtages de couleurs agressives ou dans des coffres où les ors s'allient au noir en harmonies étranges.

Every year, in our edition of the « Foire de Lyon » we take advantage of this special number in order to give our customers an idea of the new fashions which are produced whether in the research of perfumes, or in the manner of presenting them.

In truth, and this is due to the state of affairs doubtless, it does not seem as if French perfurmers have made any great efforts to produce novelties whether before or since the Fair.

Faced with the very enthousiasm of buyers, and the scarcity of demand a certain number of them have limited their research work and their productions.

It is not in our province to say if such restrictions are profitable, a tradesman worthy of the name ought to know himself if it is to his interest to make little economies or if on the other hand, he ought to continue the struggle and endeavour to shake off the public apathy and that of buyers by catching their interest with new articles.

⁂

In what direction does public taste at the present time direct itself as far as concerms perfumes and their presentation?

Both during and since the war we have lived several years in a somewhat special atmosphere. It seemed that public taste lay in the direction of lively colours and barbarous ornaments. At the same time as, on ladies dresses and on interior decorations, brilliant goldenreds accentuated with glaring colours displayed themselves, at the same time we say, taste seemed to direct itself towards violent scents powerful and animal odours. Perfumes with musk and civet as base were throught of, and were required of great strength and persistance. It is also the moment when sellers present them in boxes of flagrant colours, or in small cases where gold and black are intermingled with wierd harmonious effects.

Cada año, en nuestro número de la Feria de Lyon, aprovechamos este número especial para dar a nuestros clientes un resumen de las nuevas Modas que se manifiestan sea en la creación de los perfumes, sea en su presentación.

En realidad (y eso debe ser atribuido al estado de los negocios) no parece que este año, tanto antes como después de la Feria, los Perfumistas franceses hayan hecho grandes esfuerzos para presentar novedades.

Ante el poco entusiasmo de los compradores, ante la rarefacción de los pedidos, cierto número de ellos habían limitado el campo de sus indagaciones y de sus creaciones.

No nos pertenece decir si tales restricciones son provechosas, un industrial digno de este nombre debe saber por si mismo si tiene interés en la economia de pequeñas cantidades o si, al contrario, debe continuar luchando y esforzarse en sacudir la apatía del público y de los compradores, lanzando artículos nuevos que les interesen.

⁂

Como se orienta actualmente el gusto del público en lo que concierne los perfumes y su presentación?

Durante la guerra y después, hemos vivido algunos años en una atmosfera algo especial. Parecía que los gustos del público hayan inclinado hacia los olores vivos o los ornatos bárbaros, Al mismo tiempo que en los vestidos, de las mujeres y en la decoración de las habitaciones resplendecían los oros rutilantes, sublineados por colores ardientes, al mismo tiempo decimos el gusto parecía orientarse hacia los perfumes violentos con colores vigorosos y animales. Se hablaba de perfumes con base de almizcle y de civeta, se les exigía tenaces y atrevidos. Fué igualmente la época de las presentaciones en cajitas de colores « agresivos » o en cofrecitos en los cuales los oros se alían con el negro en extrañas harmonias.

Poco a poco, notamos la desaparición de los colores violentos en la moda feminina : lentamente dicha moda se encamina hacia matices más delicados, pasando por el blanco y el negro colocados allí como transición.

Nous constatons maintenant et peu à peu la disparition des couleurs violentes dans la mode ; elle s'achemine lentement vers les nuances tendres en passant par le blanc et le noir placés là comme une transition. Nous pouvons prévoir que, par extension, le parfum violent ne sera plus aussi goûté et que la mode pourrait bien revenir des odeurs délicates, gracieuses, en demi-teintes.

Qui sait si la bergamote, le parfum à la maréchale, si goûté de nos aïeules, et tous les parfums légers, ceux qu'on disait autrefois de bonne compagnie, ne vont pas, de nouveau, reprendre le ton sur les pseudoparfums d'Orient qu'on laissait si volontiers, il y a dix ans, aux dames de mauvaise compagnie? Nous le croyons du moins et nous ne serions pas étonnés si d'ici peu les goûts du public s'orientent de cette manière.

Dès lors, comment faudra-t-il étiqueter et habiller les parfums? En blanc et en noir sans doute, mais pendant peu de temps, juste le temps qu'il faudra pour que. dans ces tonalités que nous avons dit plus haut de « transition », les flacons et les boîtes ne jurent pas dans le cabinet de toilette de nos élégantes.

Puis il faudra en venir à des couleurs plus tendres, à des roses, à des bleus, à des verts ou, si vous désirez encore employer des couleurs hardies, n'en employez qu'une ou deux au plus et placez-les sur des fonds neutres où elles se feront valoir dans toute leur pureté, mais sans violence.

Les flacons eux-mêmes, auxquels on a cherché pendant longtemps des formes dites nouvelles et qui n'étaient que bizarres, les flacons reviennent vers des lignes plus simples, doucement infléchies, vers un ensemble bien équilibré et l'on se soucie enfin de cette chose pourtant si importante : il faut que le flacon puisse tenir sur sa base.

Nous ne croyons pas non plus que le verre de couleur ou polychromé ou décoré à la peinture, à l'émail, soit maintenant appelé à un grand avenir. Il nous semble que l'on retourne à des procédés plus simples et que peu à peu, la production s'améliorant, la beauté de la matière employée (qui

We notice that gradually these violent colours are, vanishing from feminine fashion, that this fashion gradually directs itself towards delicate shades passing through black and white placed there as it were a transition. By analogy we can foresee that the violent perfume will no longer be as much prefered, and that fashion would do well to come back to delicate scents, gracious and of semi-colours.

Who knows if bergamot, so much appreciated in olden days, who can tell if the light scents, those that were said formerly to reveal good taste, are not going once again to reign prominent over the so-called Eastern perfumes which, 10 years ago « we so willingly left to fair sinners ». At any rate, such is our belief, and we should not be surprized if very soon public taste followed this direction.

And how must we label and present these scents? In black and white, doubtless, but for a short time, just the time necessary in order that these tonalities which above we have called « transition », the flacons and the boxes may not be out of place on the toilet table of our ladies of fashion.

Then we must arrive at colours which are more delicate, to rose colours, to blues and greens, or if you still want to use bold colours, use only one or two and place them on neutral backgrounds where then will show themselves off in all their purity but without any violence.

The flacons for which we had long searched shapes said to be new, and which were only wierd, return to the simplest designs, slightly inclined towards a will-balanced whole, and attention at last is paid to that so important detail — the flacon must be able to stand by itself..

We do not think that coloured glass of various tints, or handpainted, in enamel, have a great future before them. It seems to us that a return is made to simpler lines and that gradually as production improves, the beauty of the material used (for the last few months the quality has been much improved) will count once again for much in the beauty of the object itself.

Podemos prever que la moda se fatigará de los colores violentos para volver a perfumes delicados, graciosos, entreverados.

Quien sabe, si la bergamota, tan apreciada por nuestras abuelas, quien sabe, si los ligeros perfumes, los que, antaño se consideraban como « de buena compañia », no gozaran una nueva boga en detrimento de los seudoperfumes de Oriente que, hace diez años, se dejaba de buen grado a las mujeres de no muy buena sociedad.

Asi lo creemos al menos, y no nos extrañaria ver orientarse de tal manera y de aquí á poco los gustos del público.

Entonces ¿ como es que debemos rotular y revestir los perfumes? En blanco y negro, sin duda, pero durante poco tiempo, justo el tiempo necesario, para que en estas tonalidades, que hemos llamado anteriormente de transición, los frasquitos y las cajitas no rabien juntos en el tocador de nuestras elegantes.

Después, será preciso venir a colores más claros : rosas, azules, verdes o si lo desean aún emplear colores atrevidos, limitándose a uno o dos a los más, dispuestos en fondos neutros que les haran resaltar en toda su pureza aunque sin violencia.

Los frasquitos, en si para los cuales los fabricantes se ingeniaron, durante mucho tiempo, dar formas dichas nuevas y que eran solamente bizarras, los frasquitos vuelven a lineas mas sencillas, armoniosas, hacia un conjunto bien equilíbrado. Se cuidan igualmente de lo que es tan importante : es preciso que el frasco pueda sostenerse sobre su base.

No nos parece que el vidrio de color o policromo o decorado con pinturas a al esmalte tenga un gran porvenir. La moda parece al contrario volver a procedimientos más sencillos; mejorandose poco a poco la producción, la belleza de la materia primera (mucho más bella desde hace algunos meses) entra de nuevo por mucho en la beldad del objeto mismo.

No dudamos que este artículo y sus nuevas tendencias, sorprenda algo a nuestros lectores habituales. Nos han oido, durante mucho tiempo preconizar el color violento y las formas atrevidas.

est beaucoup plus belle depuis quelques mois) rentre de nouveau pour beaucoup dans la beauté de l'objet même.

Nous ne doutons pas que cet article et ses tendances nouvelles ne surprennent quelque peu nos lecteurs habituels. Il nous ont entendu pendant longtemps prêcher pour la couleur violongtemps prêcher pour les couleurs vives, pour les formes originales. Avonsque? Avons-nous eu tort, il y a trois ans et même quatre, de conseiller aux parfumeurs l'établissement de modèles hardis et le choix des notes vigoureuses? Nous ne le croyons pas. Ceux qui ont suivi nos directives ont dû voir que nous avions raison et, si leur production fut prête en temps utile, la faveur du public a pu leur montrer que nous ne nous égarions pas.

De même qu'il y a quatre ans, nous leur disons maintenant, en toute sincérité : voici l'orientation nouvelle. Nous répétons ce que nous avons dit déjà, le parfum est fait pour chover le sens le plus subtil de l'homme. On peut penser que l'homme le choisira en accord avec l'atmosphère dans laquelle il vit, avec le milieu factice que l'homme civilisé crée autour de lui et modifie incessamment (1).

En ce qui concerne les flaconnages, étiquetages et emboîtages, l'explication est plus facile et elle tombe mieux sous le sens.

Pour qu'à première vue l'acheteur soit incité à acquérir tel objet, de préférence à tel autre, il faut qu'il le trouve agréable de ton et de forme, semblable par conséquent aux tons et aux formes qui lui sont signalés comme étant les plus élégants, les plus chics, les plus au goût du jour.

Et c'est pourquoi MM. les parfumeurs, vous aurez toujours intérêt, pour être dans la note, à examiner les aspects de la mode, à juger d'après le théâtre, la peinture ou la musique de vos contemporains, dans quel sens se fait l'évolution qu'il ne faut pas subir inconsciemment, mais suivre au jour le jour, ou précéder quand il se peut, afin d'être toujours très à la « page ».

C'est évidemment la grâce que nous vous souhaitons. P. M.

We have no doubt that this article with its new tendencies will surprise somewhat our constant readers. For a long time they have heard us preach in favour of violent colours and of bold shapes. Were we wrong at the time. Were we wrong three and even four years ago when we advised perfumers to produce bold models and to select violent scents. We do not think so. Those who followed our advice must have seen we were right, and if their production was ready in a useful time, public favour has been able to show them that we made no error.

The same as 4 years ago, we now tell them in all sincerity : here is the new tendency. We repeat what we have already said, perfumes are made to tickle the most delicate sense of man. We can think that man will choose it in accordance with the atmosphere in which he lives, with the artificial environment that civilised man ereates around him and that he unceasingly modifies.

As regards bottles, ticketing and placing in boxes, the explanation is more simple and more obvious.

In order that a buyer may be tempted to purchase an object on first seeing it, preferring it to all others, he must find it pleasing in colour and in shape, simuler in consequence, to the tones and shapes which he knows to be the most elegant and the most chic, as well as coinciding with popular taste.

Hence, you perfumers, whether it is a question of the contents or the container, it is always in your interest to be well versed in the methods of examining the aspects of fashion around you, of judging according to the theatre, painting and music of your contemporaries, in whatsoever sense the constant evolution occures, — the evolution that must not be recklessly followed, but carefully and from day to day and which must be preceded when possible in order to be always keeping well up with it.

Evidently this is the good fortune we desire may belfall you.

¿ Nos equivocabamos al hablar asi en su tiempo? Dejabamos de tener razón hace unos tres años y aún cuatro al aconsejar a los Perfumistas el establecimiento de modelos osados y la elección de perfumes violentos? No lo creemos. Los que han observado nuestras directivas han debido ver que estabamos en lo justo y si su producción estuvo lista en tiempo útil el favor del público ha podido mostrarles que no nos desviabamos.

Lo mismo que hace cuatro años, les decimos ahora, con toda sinceridad : hé aquí la orientación nueva. Repetimos lo que hemos ya dicho, el perfume es creado para alagar el sentido más sútil del hombre. Se puede pensar que este lo escogerá de acuerdo con la atmósfera en que vive, del ambiante facticio que el hombre civilizado crea en torno suyo y modifica incesentemente.

En lo que concierne a frascos, etiquetas y cajas, la explicación es más facíl puesto que cabe mejor bajo el sentido común.

A fin que, a primera vista, el cliento se vea incitado a adquirir un objeto con preferencia a otros, es precioso que lo halle agradable respecto al color y a la forma, semejante, por consiguiente a los colores y a las formas que le estan señalados como los más elegantes, los más chics, los más « al gusto del dia ».

Es por lo que, Señores Perfumistas, que se trate del continente o del contenido, deberán siempre echar un vistazo en torno suyo para examinar los aspectos de la moda, juzgar según el teatro, la pintura o la música de sus contemporáneos en que sentido se hace la incesante evolución que no deben sufrir inconscientemente sino bien seguir, dia por dia, o también preceder cuando se pueda a fin de estar siempre muy a la « altura ».

Es evidentemente su buen gusto lo que les deseamos.

---

(1) Nous avons signalé la tendance actuelle de transformer l'article *riche* pour parfumerie en un véritable joyau d'orfèvrerie.

Quant à l'article *pour l'exportatian*, il se fait dans le genre courant el bon marché, qui est le plus demandé.



Avant, pendant, après la Foire

Il nous souvient d'avoir déjà donné des avis aux participants à la Foire de Lyon pour leur montrer comment ils devaient préparer cette participation afin d'en retirer le maximum de rendement et de regagner dans les affaires l'argent et le temps dépensés pendant la grande quinzaine de printemps.

Nous nous permettrons à nouveau d'insister quelque peu sur cette préparation et nous nous proposons de leur donner ci-dessous quelques indications à cet égard.

Disons tout de suite et pour ne pas être accusés de prétentions excessives, que nous n'avons rien inventé. Nous nous bornons à vulgariser, pour l'utilité de nos clients, des principes connus, des usages dont nous avons appris à connaître les excellents résultats, des moyens dont nous avons pu nous servir nous-mêmes et qui ont parfaitement répondu à ce que nous en espérions.

PREPARATION DE LA FOIRE

La décision d'aller à la Foire de Lyon ne doit pas être prise sur un coup de tête. Une bonne participation se prépare longtemps à l'avance et il est nécessaire, avant de se décider à ce déplacement. d'avoir bien tout prévu, tout préparé, tout fabriqué, d'être en un mot prêt à recevoir l'acheteur et à le satisfaire.

Orientez donc tout d'abord votre préparation d'échantillons sur la clien-

We remember having already given some advice to those who took part in the Lyons Fair, to show them how they ought to make their preparations in order to obtain the best returns and to regain the time and the money they have spent during this great fortnight of Spring.

We permit ourselves once again to insist somewhat on this preparation, and we propose to give them below some indications in this respect.

We say immediately, in order that we many not be accused of being too pretentious, that we have invented nothing and that we limit ourselves to the spreading abroad for the benefit of our customers, principles already known, customs whose excellent results we have learned to appreciate, means we have been able to use, and which have perfectly answered the purpose for which we destined them.

PREPARATION FOR THE FAIR

The decision of going to Lyons Fair must not be made on the spur of the moment. A good representation requires a long preparation, and before deciding to go to all this trouble you must have foreseen, prepared and manufactured everything required. in a word you must be ready to receive the buyer and to satisfy him.

Direct the first of all your preparation of samples with a view to the

Recordamos haber dado ya consejos a los participantes en la Feria de Lyon para mostrarles como debían preparar su participación de manera que obtengan de su esfuerzo el maximum de rendimiento y recuperen, en los negocios, el dinero y el tiempo gastados durante la grande quincena de primavera.

Nos permitiremos insistir sobre esta preparación y proponiendonos darles, seguidamente, varias indicaciones relativas a este particular.

Digamos inmediatamente y por no ser tachados de abrigar pretenciones que no hemos inventado nada y que nos concretamos a vulgarizar, para el uso de nuestros clientes, principios ya conocidos y cuyos buenos resultados hemos apreciado en su valor, medios que hemos empleado nosotros mismos y que respondieron perfectamente a lo que esperabamos.

PREPARACION DE LA FERIA

La decisión de ir a la Feria no debe ser tomada de un pronto. Una útil participación se prepara muy de ante mano y es necesario, antes de decidirse a trasladarse haberlo previsto todo, preparado todo, fabricado todo, estar, en una palabra, presto para recibir al comprador y darle satisfacción.

Orienten, pués, antes que todo, su preparación de muestras según la clientela que, desean encontrar. No hay

tèle que vous désirez toucher. Il n'est pas de produits passe-partout. Tel article qui s'applique parfaitement à la clientèle d'exportation peut ne rien valoir pour la France. Tel article qui est bien au point pour les petits bazars de province, pour le forain, pour l'épicier, ne peut pas atteindre une clientèle moyenne. Tel article enfin, article de luxe dont la vente sera certaine à Paris, sur le littoral et dans les grandes stations d'été, n'aura aucune chance de plaire à la clientèle provinciale, plus froide et plus réservée.

Lorsque vous créez des échantillons nouveaux, lorsque vous préparez un article, est-il besoin de vous dire de ne point l'établir au hasard, mais d'avoir un objectif précis, de voir par avance quelle clientèle vous désirez atteindre. Quand vous aurez placé devant vos yeux ce but précis, vous aurez infiniment plus de facilité à préparer un nouveau montage et à le préparer exactement comme il doit être.

Mais nous n'insistons pas sur la question de la production des articles à vendre, question que vous devez connaître mieux que nous et sur laquelle il a suffi d'appeler un instant votre attention.

Votre échantillonnage est donc au point. Tout est prêt. Vous avez adhéré à la Foire et il reste encore six mois avant la date du 1er mars. C'est à ce moment que vous devrez commencer à préparer l'autre Foire en avertissant vos clients, en les prévenant, en leur annonçant votre participation, en leur disant qu'ils verront là-bas vos échantillonnages, que vous aurez plaisir à les y rencontrer, à causer avec eux, à connaître précisément leurs désirs.

Voyez si parmi les participants de l'année précédente (vous pourrez facilement vous procurer le catalogue) il ne se trouve pas de vos clients ou du moins des clients que vous désireriez avoir. S'il s'en trouve, et comme il y a bien des chances pour qu'étant déjà venus à la Foire ils y reviennent, écrivez-leur, annoncez-leur votre participation et dites-leur que vous les verrez à la Foire, que vous aurez plaisir à savoir exactement ce dont ils ont besoin.

customers to whom you desire to appeal. There are no productions which have a universal appeal. Such and such an article which is perfectly suitable for customers abroad may be worth nothing in France. Such and such an article which is exactly suitable for small provincial bazaars, for open markets, for grocers, may not reach an average customer. Finally, an article of luxury, whose sale is assured at Paris, at the sea-side, or at the large summer spas, will not have the good luck to satisfy provincial customers who are colder and more reserved.

When you create fresh samples, when you prepare an article, is there any need to tell you not to produce it at haphazard, but to have a definite view in your eye of the customers you want to reach. Once you have before your eyes this definite aim you will find it infinitely casier to prepare new material and to prepare it as it onght to be done.

But we do not insist on this question of producing articles for sale a question you must know better than us, and one to which it suffices to draw your attention for a moment.

Your samples then are all prepared. all is ready. You are a member of the Fair, and you still have six months before the first of March. It is at this moment that you should begin to prepare the other Fair, by warning your customers, and giving them notice of your intention to take part in the Fair, and telling them that they will there see your samples that it will give you great pleasure to meet them, to chat with them and to know exactly what they desire.

Make sure whether there are among those who took part the previous year (you can easily procure a catalogue) any of your customers or at any rate, customers you would like to have. If there are, and as it is extremely probable that having once come to tho Fair they will come back again, write to them, tell them you are taking part and inform them that you will see them at the Fair, and that it will give you pleasure to know exactly what they need.

productes « buenos para todo ». Tal artículo que se aplica perfectamente a la clientela de exportación puede no convenir para Francia. Tal artículo que esta bien acabado para los pequeños bazares de provincias, para el ambulante, para el tendero, no puede interesar el promedio de la clientela. Tal artículo, por fin, artículo de lujo, cuya venta esta asegurada en Paris, en el litoral y en las grandes estaciones balnearias, no agradecera a la clientela de provincias, mas austera y mas reservada.

Cuando se crean nuevos muestrarios, cuando se prepara un artículo, no hay necesidad de advertir que no debe establecerse al hazar, sino fijarse un objetivo preciso, ver de antemano a que clientela se desea dirigirse ; cuando se tenga a la vista este movil precijado, se tendra infinitamente más facilidad en preparar una nueva presentación y en prepararla exactamente como es debido.

Pero, no insistimos acerca de la cuestión de la producción de los artículos para vender, cuestión que los fabricantes conocen mejor que nosotros y sobre la cual basta llamar su atención un instante.

Está acabada la preparación de sus muestras. Todo está presto. Han mandado su adhesión a la Feria y faltan aún seis meses antes de la fecha del 1 de Marzo. Es en este momento en que se debe comenzar la preparación de la proxima Feria, informando a los clientes su participación, diciendoles que veran allé sus muestras y que seran recibidos con la mayor afabilidad. Vean, si, entre los participantes del año precedente (es facil procurarse el catálogo) no hay uno o varios de sus clientes o, al menos, clientes con los cuales, desearian entrar en relación. Si los hay escribanles, anuncienles su participación y diganles que se congratularan de verles y saber extactamente lo que desean.

Dicho trabajo debera ser hecho durante los meses que preceden la Feria, asi como la expedición, en tiempo útil, de las tarjetas de invitación a todos los compradores que puedan desear, sea en Francia, sea en el extranjero. Es un mode de asegurarse numerosos

Pendant les mois qui précéderont la Foire, ce sera là un travail à faire, de même que d'expédier en temps utile les cartes d'invitation à tous les acheteurs que vous pourrez désirer, soit en France, soit à l'étranger. Vous vous assurez par là de nombreux visiteurs, et même si tous ne viennent pas, soyez assurés qu'avec une telle préparation vous verrez davantage de chalands que ceux de vos confrères qui attendent paisiblement l'acheteur dans leur petite boutique.

PENDANT LA FOIRE

Pendant la Foire et après que vous aurez installé votre stand d'une façon aussi élégante et originale que possible, de manière à forcer l'attention du visiteur lorsqu'il est au dehors, puis à le retenir aussi lorsqu'il est à l'intérieur, il conviendra de ne pas laisser perdre une chance, de ne pas laisser perdre un client.

Si vous pouvez vous payer un chasseur qui fasse chaque matin le tour des hôtels pour y relever les noms des nouveaux arrivants, n'hésitez pas à engager ce chasseur. Demandez à l'administration de la Foire les listes des gens qui arrivent. Faites un triage, informez-vous de toutes les manières et, sur ces noms connus ou inconnus, faites une nouvelle relance, adressez des offres, envoyez des invitations, amenez tous ces gens dans votre stand. *N'oubliez pas,* ainsi que nous vous l'avions dit plus haut, ceux des participants qui peuvent être intéressés par votre production et qui, certainement, viendront volontiers vous voir aux heures où la clientèle ne les retient pas.

Un affichage sur les murs si vous avez des affiches, une distribution d'échantillons à la Foire ou dans les hôtels ne peuvent être que de bonnes opérations.

Enfin, et dès les premiers jours, ne négligez pas les acheteurs de la place de Lyon elle-même. Lyon est une grande ville et sa région immédiate est un gros consommateur de toutes sortes de produits. Vous avez donc intérêt à vous efforcer d'obtenir la clientèle de Lyon et de ses environs.

Il est inutile sans doute de vous dire

During those months which precede the Fair, there will be all this work to do, as will as the despatching, in good time, of invitation cards to all buyers whom you, would desire to see both alroad and in France. By such means, you make sure of numerous visitors, and even if they all do not come, rest assured that you will have far more customers than those of your colleagues who calmly await buyers in their little shop.

DURING THE FAIR

During the Fair, when you have set out your stand as elegantly and in as original a way as possible so as to compel the attention of the visitor when he is outside and then to keep him when he is inside you must not let slip a single chance, you must not lose a single customer.

If you can afford a messenger who each morning goes round to all the hotels in order to take the names of new-arrivals, do not hesitate to engage him. Ask the Fair authorities for the liste of people who arrive. Make a selection glean all information possible, and apply yourselves afresh to all names whether already known or not, send out invitations, and lead all these people to your stand. And too *do not forget* what we have already said to you above, to pay attention to those participants who may be interested by your production and who of a surety, will gladly come to see you at those times when they are not busy with customers.

An advertisement on the walls if you happen to have any, a distribution of samples at the Fair or in the hotels cannot help but be very useful.

Lastly, from the earliest days, do not neglect the buyers from Lyons itself. Lyons is a large city, and its immediate district consumes an enormous quantity of all sortes y products. It is then in your interest to endeavour to obtain customers from Lyons and its neighbourhood.

It is scarcely necessary to tell you that you must take a careful note of all buyers who come to consult you, and that you must make a small list for each, with not only the christian

visitadores, y aunque no vinieran todos tengase la seguridad que une tal prepareción ha de atraer mas parroquianos que aquellos de los colegas que esperan apaciblemente al comprador en su pequeña tienda.

DURANTE LA FERIA

Durante la Feria, y después de haber instalado su stand de una menera tan elegante y original como posible, de manera a atraer la atención de los visitantes cuando se hallan en el exterior y a retenerlos en vuestro interior cuando han franqueado el umbral, convendrá no dejar perder una ocasión. no dejer perder un cliente.

Si Vd. tiene los medios para pagar un dependiente que hiciera cada mana une visita por los hoteles a fin de anotar el nombre de los visitantes recien llegados. no vacilen en hacerlo. Pida Vd. a la administración de la Feria la lista de las personas que llegan. Escojan entre estos nombres, dirijan ofrecimientos, en una palabra haga su posisble para que todos visiten su stand. No olvide Vd., asi como lo hemos dicho anteriormente, aquellos de los participantes que sus productos pueden interesar y que vendran ciertamente visitarle en los momentos en que la clientela no les retenga.

Carteles en las paredes (si los tiene) una distribución de muestras por la Feria o por hoteles no pueden menos de ser buenas y productivas operaciones.

Por fin y desde los primeros dias no descuidar los compradores de la misma plaza de Lyon. Lyon es una gran ciudad y sus alrededores constituyen un gran consumidor de toda clases de productos. Debe esforzarse, por consiguiente, para tratar de obtener la clientela de Lyon y su región.

Es inutíl sin duda decir que debe esmeradamente tomarse nota de todos los compradores que vienen a consultaros, estableciendo una ficha para cada uno en la que figuren exactamente no solo el nombre, apellidos y dirección sino también todos los antecedentes que os han sido dados con respecto a precios, calidades, condiciones especiales de venta, si las hay, en

que tous les acheteurs qui viennent vous consulter doivent être soigneusement notés, et que vous devez établir une fiche pour chacun, en y faisant figurer non seulement les noms, prénoms et adresse précis, mais encore tous les renseignements qui vous ont été donnés au sujet des prix, des qualités, des conditions spéciales de vente, s'il y en a, bref, toutes les indications qui vous sont utiles, soit pour l'affaire qui vient d'être traitée (s'il s'est traité une affaire), soit pour les affaires que vous pouvez désirer traiter par la suite.

Suivant que vous voudrez suivre vous-mêmes les visiteurs qui n'ont pas encore commandé, ou que vous confierez le soin de ce travail à vos voyageurs ou représentants, vous pourrez classer ces fiches en un classement alphabétique (pour vous-mêmes) ou géographique (pour remettre les fiches ensuite à vos représentants).

Nous allons voir plus loin comment tout cela sera utilisé et de quelle manière.

APRES LA FOIRE

La Foire est terminée et vous êtes rentrés chez vous. Nous supposons que vous êtes contents, les affaires traitées ont été bonnes, importantes. Songez bien toutefois que si vous avez traité avec des *clients nouveaux* un chiffre même modeste, mais qui vous permette de couvrir seulement vos frais, l'affaire est excellente. Les clients nouveaux, qui ont commandé une première fois et que vous servirez bien, vous resteront acquis et c'est ensuite pour toute votre vie commerciale que vous demeurerez avec eux en affaires. Ce résultat vaut bien que l'on vienne à la Foire.

Vous êtes donc rentrés chez vous. Vous confirmez et livrez au plus tôt les commandes prises ; vous fichez et classez comme il convient ces clients nouveaux que désormais vous suivrez régulièrement.

Mais il reste tous ceux qui, visiteurs, curieux, sont venus vous demander des renseignements, n'ont rien commis et qui pourraient être cependant d'intéressants consommateurs. Vous n'allez pas, je pense, les laisser aller comme ils sont venus, vous avez

names and the surnames of each with their exact address, but also all information you have been given about prices, qualities special sale conditions if there are any, in a word, all indications which are useful to you whether for the business already discussed (if you have already discussed any) or for questions that you may desire to deal with in the future.

According as you yourself wish to follow up the visitors who have not as yet placed an order, or as you entrust this task to your travellers or representatives you might class these lists in alphabetical order (for your own use), or geographical order (to give afterwards to your representatives).

Farther on we shall see how of exactly in what manner all that will be made use of.

AFTER THE FAIR

The Fair is over and you are back home again. We suppose you are satisfied, the business dealt with has been good and important. Remember that even if you have only had modest dealings with *new customers* provided you merely cover your expenses you have done well. New customers who have given you a first order, which you execute well, will stick to you, and thus during the whole of your business career you will remain in touch with them. This result is well worth all the bother of coming to the Fair.

You are then home once more. You confirm and deliver as early as possible the orders you have taken, you note of classify to suit your taste, these new customers, whom, for the future you will regularly follow up.

But there still remains all those who, as curious visitors came to ask you for information, who left no orders and who however, might be interesting consumers. I hope you are not going to let them go away as they came. You have their address, you known what they spoke to you about. You must write to them.

A first letter, then a second and a third in short, you will follow them up assiduonsly nutil the moment when, solicited at the same time by your

sean útiles, bien sea para el negocio que acaba de ser tratado (si se ha tratado alguno) o bien para los negocios que pueden esperarse tratar en lo sucesivo.

Según que se quiera seguir por uno mismo, a los visitantes que no han hecho todavía pedido o que se confien en el cuidado de ese trabajo a vuestros viajantes o representantes, estas fichas pueden ordenarse alfabeticamente (para uno mismo) o geograficamente (para entregarlas después a vuestros representantes).

Luego veremos como ha de ser utilizado todo esto.

DESPUES DE LA FERIA

Ha terminado la Feria y los expositores han vuelto a su hogar. Suponemos que estáis satifechos, que los negocios tratados han sido buenos, importantes. Todavez, pensad bien que si habeis tratado con *clientes nuevos*, aunque sea una cifra modesta, pero que os permita cubrir solamente vuestros gastos, el negocio es excelente. Los clientes nuevos que han pedido por primera vez y a quienes habeis de servir bien, os pertenecen y en los sucesivo, por toda vuestra vida comercial, permanecereis con ellos, en relaciones mercantiles. Este resultado vale bien la pena de que se venga a la Feria.

Ingreseis de nuevo en vuestro despacho. Confirmad y livrad lo más pronto, los pedidos hechos, clasificando por fichas, como conviene, todos estos nuevos clientes a quienes en adelante atendreis con regularidad.

Pero quedan todos aquellos que como visitadores o curiosos, han venido a pedir informes, sin haber encargado nada, pero que, tal vez, pudieran ser interesantes consumidores. No creo que se vaya a dejarlos escapar tal como, han venido. Poseis su dirección, sabeis de que se os ha hablado ; debeis escribirles.

Una primera carta, luego otra, después una tercera, en resumen no los perdreis de vista por mediode vuestro « fichero follow-up » hasta el momento en que solicitados a la vez, por

leur adresse, vous savez de quoi ils vous ont parlé. Vous leur écrirez.

Une première lettre, puis une deuxième, puis une troisième, bref, vous les suivrez sans relâche jusqu'au moment où, sollicités à la fois par votre correspondance et par vos voyageurs, ils viendront à vous, il vous seront acquis. C'est là que les renseignements notés à la Foire sur les préférences et les goûts de ces clients vont particulièrement vous servir. Sans cette documentation rien à faire, votre mémoire infidèle vous fera confondre les goûts et les préférences du visiteur de Carcassonne avec les désirs du chaland de San-Francisco et — retenez bien ceci — votre offre par correspondance ne vaudra quelque chose que si elle est précise, que si elle répond bien au désir de votre interlocuteur.

Si l'on vous a demandé une petite modification à l'un de vos articles — il y a quelquefois une question de couleurs, de dimensions, qui a son importance — n'hésitez pas à la faire, n'hésitez pas à voir de quelle manière vous pourriez donner satisfaction à la demande que l'on vous fait.

On a dit et répété, et c'est très vrai, que les Allemands n'ont fait avant la guerre autant d'affaires et dans tous les pays du monde que parce qu'ils fabriquaient et vendaient, non pas les articles qu'ils préféraient et avaient combinés eux-mêmes, mais bien ceux que leurs acheteurs désiraient. Sachez vous plier à cette formule et souvenez-vous que, maintenant, les choses sont redevenues comme à la période d'avant-guerre : c'est celui qui paye qui peut donner les ordres..

De même si, durant la Foire, on vous a demandé, non pas une modification facile à un article déjà existant, mais bien la création d'un article absolument nouveau, c'est le moment de l'étudier et de le préparer pour la prochaine Foire. Au besoin, s'il est prêt avant un an, présentez-le sans attendre à ceux des clients qu'il pouvait intéresser.

Ce faisant, vous tirerez le maximum de votre participation à la Foire de Lyon. Vous aurez fait ce qu'il faut,

correspondance and by your travellers they come to you. You have gained them. It is at this moment that all the information jotted down at the Fair with regard to the tastes and preferences of these customers will prove particularly useful. Without this you can do nothing your unreliable memory will cause you to confound the tastes and preferences of the visitor from Carcassonne with the desires of the buyer from San Francisco and, keep this well in mind too — your offer by letter is only of value if it is to the point, and if it answers the desires of your would-be customer.

If you have been asked to make a slight modification in one of your articles — there is always a question of colours, dimensions that is important — do not hesitate to do it, do not hesitate to see in what way you can best give satisfaction to those who have made requests to you.

It has been said again and again and rightly too, that the great commercial success of the Germans in all ports of the world before the war was due to the fact that they made and sold, not those articles that they preferred and designed themselves, but rather those desired by their customers you must learn to follow this rule and to remember that now we are returned to the same conditions as during pre-war days. He who pays can alone give orders.

In the same way, if during the Fair you are asked not for a simple modification of an article already in existence but indeed the creation of an article absolutely new, now is ther time to study it and to get it ready for the next Fair. In case of necessity, if it is ready within a year offer it at once without waiting for customers whom it might possibly interest.

Understand well that during the Fair your will have made cute enquiries of your colleagues, and that you will avail yourself of the information thus obtained to keep level with them.

By so doing, you will derive the greatest profit from your taking part in the Fair of Lyons. You will have done all there is to be done, that is to say,

vuestro correspondencia y por vuestros viajantes, acudan a vuestro despacho y los pertenezcan. Es aquí donde los informes anotados a la Feria, acerca de las preferencias y de los gustos de estos clientes van a serviros particularmente. Nada posible sin tal documentación, pues al ser infiel la memoria ha de dar lugar a confundir los gustos y las preferencias del visitadoı de Carcasona con los deseos del parroquiano de San-Francisco y — tengase bien presente eso — vuestra oferta por correspondencia, no tendrá cierto valor a meno que sea bien precisa, que respónda bien al deseo de vuestro interlocutor.

Si se os pide una pequeña modificación en uno de vuestros artículos — a veces se trata de colores, dimensiones, cosa que tiene su importancia — no titubeis en hacerlo, no vacileis en ver de que manera podreis satisfacer a lo que se os pide.

Se ha dicho y repetido con razón. que los Alemanes no han hecho, antes de la guerra, tantos negocios y en todos los paises del mundo sino por que fabricaban y vendían, no ya los artículos que ellos preferían y que ellos mismo habían combinado, sino más bien los que sus compradores deseaban. Sabed plegaros a esta formula y tener presente que ahora las cosas vienen a ser como en el período anterior a la guerra : Es el que paga quien puede dar las órdenes.

Del mismo modo, si durante la Feria ; he pedido, no una modificación facil de un artículo existante ya, sino la creación de un artículo absolutamente nuevo, es el momento de estudiarlo y de prepararlo para la proxima Feria a lo más si esta a punto antes de un año, presentadlo sin esperar, a aquellos de los clientes a quienes puderia interesar.

Queda bien entendido que durante la Feria habreis hecho una habil indagatoria entre vuestros colegas y que aprovechareis de los informes asi obtenidos para estar al tanto.

.Obrando asi se ha de obtener el maximum de la participación en la Feria de Lyon. Se habrá hecho lc

c'est-à-dire que vous aurez travaillé avec soin, avec méthode, avec dicernement.

Nous en connaissons plus d'un qui savent toutes les choses dont nous venons de vous parler, *mais qui ne les appliquent pas*. Dès lors, à quoi bon les savoir? N'était-il pas nécessaire de vous les répéter?

you will have worked carefully, methodically and with a view to the future.

We know more than one who knows perfectly well all that we have just told you, *but who never puts it into practice*. Thense what is the use of knowing it? Is it necessary to repeat it all to you?

que es incesario, es decir, se habrá trabajado con esmero, con método y con discernimiento.

Bien conocemos más de uno que sabe todas estas cosas que acabanos de mencionar, *pero no las aplica*. ? Entonces, pués, de que sirve el saberlas. ? Es que no era necesario repetirlas?

L'Annexe de l'Institut Colonial de Marseille

Le développement des services de l'Institut Colonial de Marseille a rendu nécessaire la création d'une annexe pour y recevoir la bibliothèque technique et les laboratoires de cet Institut, qui s'est assuré, dans ce but, un grand immeuble industriel situé 83, avenue du Prado.

Ces laboratoires comprennent des bureaux pour les chefs de service, une grande salle pour la bibliothèque, un vaste hall pour les machines et appareils industriels et une salle de chimie avec une cour attenante pour les opérations à faire en plein air.

Ces laboratoires sont outillés spécialement en vue de l'étude des matières grasses, des céréales et plantes à fécule et du caoutchouc.

Pour les matières grasses, ils disposent d'une grande installation pour l'extraction par dissolvant permettant de traiter 500 kilos par opération à l'aide de laquelle des recherches sont actuellement en cours en vue du traitement des farines de riz qui contiennent jusqu'à 14 % d'huile qui, jusqu'ici, n'était pas récupérée dans nos grandes rizeries coloniales, ce qui constitue une perte très importante.

Le laboratoire possède la série des appareils d'études des matières grasses : presse hydraulique, centrifugeur, essoreuse, broyeur, cuiseur, décortiqueur d'arachides, etc.

Le laboratoire de caoutchouc posles appareils de meunerie en réduction . trieur, broyeur à cylindre, convertisseur, planchister, tamiseur, décortiqueur à riz, appareil à blanchir, etc. Une installation du type industriel permettant de traiter 50 quintaux de céréales par jour doit compléter ces appareils.

Le laboratoire de caoutchouc possède une étuve à vulcanisation, un mélangeur type industriel, un laveur et une machine à créper.

Divers appareils complètent ces installations en vue d'études spéciales. Nous citerons en particulier un appareil Clayton à l'aide duquel les recherches sont actuellement entreprises pour la destruction des insectes et des moisissures attaquant les céréales et les graines oléagineuses.

Le laboratoire de chimie est outillé de manière à procéder aux analyses nécessitées par ces recherches industrielles et pour l'étude des produits coloniaux importés principalement sur la place de Marseille.

L'industrie de Marseille possède dans ces laboratoires l'organisme scientifique qui lui manquait jusqu'ici en vue de l'étude des matières premières qu'elle consomme et de leur conditionnement au point de vue des transactions commerciales. L'Institut Colonial a, d'autre part, entrepris toute une série de recherches en liaison avec les services et les planteurs coloniaux. C'est ainsi que l'étude des blés de l'Afrique du Nord y est effectuée et que tout un programme de travaux est en cours au point de vue des matières grasses produites par l'Afrique Occidentale et des caoutchoucs africains et indo-chinois.

Les frais élevés occasionnés par l'installation et l'équipement de ces laboratoires, ainsi que leur budget annuel ont pu être couverts grâce à une subvention spéciale de la Chambre de Commerce, dont l'Institut Colonial est une filiale, et par les souscriptions privées des entreprises industrielles et coloniales qui bénéficient de ses travaux.

Les services généraux de l'Institut continuent à être logés dans le bel hôtel que l'Institut possède rue Noailles : salles de conférences et de réunions, documentation commerciale et administrative, publications, etc.

La Parfumerie Moderne

is the

IDEAL MEDIUM

to get in touch with the

French

Perfumery

Trade



ADAM, ÈVE, le SERPENT et la POMME

IMAGES A L'USAGE DES PETITS.... ET DES GRANDS

Nous avons tous appris autrefois qu'ADAM fut chassé du Paradis Terrestre pour avoir mangé le fruit de l'Arbre de science, — une pomme ! — cela sur les conseils de sa compagne EVE, conseillée astucieusement elle-même par le SERPENT. Jusqu'ici on savait assez peu de choses sur ce terrible drame et la tradition nous renseignait insuffisamment. Or, en un très vieux manuscrit retrouvé dans une chapelle ruinée, au Pays des Albigeois, nous avons découvert une explication que le Frère René Mauricius de l'ordre des Carmes-Tréchaussés (un bien vieil ordre!), auteur du manuscrit, dit avoir traduite d'un papyrus tombé en sa possession et qu'un patient labeur (il y travailla 40 années de sa vie) lui permit de déchiffrer.

Dans une note copieuse, le Frère René Mauricius ajoute que le Prêtre Egyptien, auteur du papyrus, disait tenir lui-même le récit transcrit par ses soins du dernier descendant d'une race qui s'est perdue et qui avait conservé le type du premier homme, ADAM, dans toute sa pureté.

Le Prêtre Egyptien signalait également qu'une des bizarreries de cette race était l'impossibilité où elle se trouvait de se livrer à aucun travail parce que les hommes et les femmes avaient les côtes en long, parallèles à l'épine dorsale et rattachées les unes aux autres par un système assez fragile de vertèbres très friables, qui se rompaient au moindre effort de l'individu.

Si l'on considère qu'au Paradis Terrestre l'Homme et la Femme ne travaillaient pas, on reconnaîtra qu'il y a là une coïncidence assez troublante et que, peut-être, on peut tenir l'explication du Prêtre Egyptien et par suite celle du Frère René Mauricius pour sincère et valable.

On peut être assuré, du reste, que la « PARFUMERIE MODERNE » Revue sérieuse avant tout, ne publierait pas à grands frais un texte dont la valeur scientifique n'aurait pas été absolument démontrée.

Nos lecteurs liront donc avec intérêt la prose candide du Frère René Mauricius, et la naïveté même des images qui accompagnent le texte leur montrera bien, comme le dit du reste dans ses notes le bon religieux, qu'elles furent reproduites d'après des dessins du premier âge.

Adam, Eve, le Serpent et la Pomme

Texte de P. A. — *IMAGE A L'USAGE DES PETITS.... ET DES GRANDS* — Dessins de Georges MOUSSARD



Rien ne peut donner une idée de la splendeur du Paradis terrestre où Adam et sa compagne vivaient au sein de la félicité, nourris sans effort des fruits les plus délicieux, bercés dans leur sommeil par des rêves où le Créateur apparaissait dans toute sa gloire.



Mais l'homme et la femme sont ainsi faits, que les grands et tranquilles bonheurs leur semblent monotones. Adam et Eve sans relations mondaines, sans théâtres, sans dancings, sans rien de ce qui fait dit-on le charme de l'existence, s'ennuyaient au Paradis terrestre.



Adam dormait tout le long du jour, Eve s'ennuyait à mourir, et ce fut avec un étonnement ravi qu'elle rencontra un jour, au détour du chemin, le Serpent, poli, insinuant, câlin, complimenteur, et qui lui murmura incontinent les fadeurs les plus élégantes.



Il accusa Adam d'indifférence, de ne pas comprendre les femmes, et la sienne — ce trésor! — en particulier. Eve déclara qu'en effet Adam était bon mais un peu simple et tendre seulement au printemps, pendant la courte période où tous les animaux recherchent leur compagne.



Le Serpent lui apprit qu'en suivant ses conseils elle pourrait changer Adam et le rendre aimant chaque jour. C'est alors que le Seigneur courroucé apparut dans la nue éclatante et, chassant le Serpent, ordonna à la femme de retourner auprès de son époux.



Adam dormait, Eve un peu nerveuse s'approcha de lui et tenta naïvement de le caresser. Dérangé dans son sommeil, il mit longtemps à comprendre, puis, ayant compris, déclara : « Ce n'est pas la saison », se retourna et s'endormit.



Eve eut alors la première crise de nerfs et se roula en pleurant sur les gazons du Paradis terrestre, déclarant qu'elle était la plus malheureuse des femmes et qu'on avait eu grand tort de la mettre au monde.



Avec un peu de temps, tout s'apaise. Calmée enfin, Eve songea à revoir le Serpent dont les paroles avaient éveillé sa curiosité, — car Eve, de ce jour, fut curieuse — et elle le vit enfin qui rôdait aux alentours.

Le Serpent la conduisit dans une partie du Paradis où Dieu, jusqu'ici, n'avait pas voulu laisser pénétrer le premier couple. Parmi les arbres et les fleurs qui répandaient une odeur pénétrante, régnait une atmosphère délicieuse.



Une musique faisait entendre son rythme vif. Eve, accoutumée jusqu'ici aux calmes symphonies des Anges, pensa que sur ces harmonies scandées, il serait possible de régler des mouvements harmonieux qui permettraient de faire valoir sa grâce. Eve venait de découvrir la danse.



C'est alors qu'apparut le boa et naïf Adam. Voyant que sa compagne avait enfreint la défense du Créateur, il tenta quelques paroles violentes, mais fut promptement confondu. « Fais-lui manger la pomme », dit alors le Serpent. Adam pour se faire pardonner sa colère, mangea la pomme. L'éternel féminin commençait.





Pendant qu'Adam, assis à l'ombre du pommier, mangeait la pomme, il se sentait pénétré d'un parfum exquis, troublant et qui l'émut profondément. Sa compagne, sur les conseils du Serpent, avait voilé certaines parties de son corps. Elle en parut plus désirable et Adam, bien que ce ne fut pas la saison.....



C'est alors que le Seigneur apparut de nouveau dans sa nue, et, courroucé, renvoya le Serpent aux enfers (d'où il revint souvent depuis), chassa le premier couple du Paradis terrestre. Puis, dans sa colère, il dit alors au Pommier : « Arbre néfaste, complice du malin, ta fleur n'aura désormais plus d'odeur ! ».



Hélas ! le Seigneur oubliait (il est bien permis d'oublier) que les roses, les iris, l'humble violette, toutes les fleurs des jardins et des bois, répandraient encore leurs parfums et toujours troubleraient les pauvres humains dans la suite des âges.

Peut-être aussi Dieu n'avait-il pas prévu les artisans et leur coupable industrie, qui met en flacons le parfum des fleurs, le soleil, et toute la troublante volupté des jardins odorants au doux soir tombant.



Peut-être aussi Dieu a-t-il été séduit lui-même et, loin de bannir de la terre le parfum complice de la faute, fait-il acheter pour son Christmas et par son portier Saint-Pierre, le flacon dernier paru du grand parfumeur à la mode.

Supplément à "*La Parfumerie Moderne*".

LA PARFUMERIE MODERNE

RAPPORTS COMMERCIAUX

AUSTRALIE

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION FRANÇAISE

Septembre 1921



*A la suite d'une entente réalisée avec l'*Office National du Commerce extérieur, *nous pourrons donner* in extenso, *les rapports de nos agents commerciaux à l'Etranger, concernant l'industrie de la Parfumerie et ses annexes.*

Ces rapports importants que l'on pouvait, jusqu'à présent, consulter à Paris seulement, seront dorénavant publiés dès leur réception, par La Parfumerie Moderne.

Nos lecteurs, exportateurs de parfumerie se rendront compte de l'importance unique *de cette documentation à la lecture de ce premier rapport sur l'*Australie. *Nous nous permettons d'attirer leur attention sur les paragraphes concernant* La Parfumerie Moderne *et la nécessité de faire connaître leur maison par la publicité. Cette étude impartiale contient de dures révélations à l'égard des commerçants français qui ne font pas d'efforts pour imposer leurs articles.*

Les rapports commerciaux de La Parfumerie Moderne *seront publiés sous forme de tirages à part annexés aux numéros destinés à nos* abonnés français seulement. *Ils paraîtront irrégulièrement et immédiatement après leur arrivée à l'Office Central. Les maisons qui désirent les recevoir en plusieurs exemplaires pour leurs divers services, voudront bien nous le faire savoir.*

J. G.

AUSTRALIE

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1° *Proportion des importations françaises dans le chiffre total de la parfumerie importée.*

Les statistiques douanières sont établies du 1er juillet au 30 juin. Les chiffres ci-après sont les importations en livres sterling.

a) Parfumerie et préparations non alcooliques :

	1918-19	1919-20
	—	—
Empire Britannique	22.078 £	18.859 £
Chine	211	275
FRANCE	13.388	25.838
Italie		102
Japon	115	141
Hollande	362	616
Suisse	5.232	4.540
Etats-Unis	20.604	35.464
Divers	54	55
	62.044	85.890

b) Parfumerie et préparations de toilette avec ou sans parfum :

	1918-19	1919-20
	—	—
Empire Britannique	32.756 £	38.156 £
FRANCE	39.000	49.730
Etats-Unis	83.348	74.252
Divers	216	151
	155.320	162.289

Cette rubrique comprend entre autres les crèmes, les sels pour bains, les poudres de talc, etc.

c) Articles de parfumerie non classés par ailleurs :

	1918-19	1919-20
	—	—
Empire Britannique	9.637 £	14.866 £
Chine	243	212
FRANCE	6.722	14.455
Italie		17
Etats-Unis	10.421	26.803
Japon	287	367
Divers	2	30
	27.312	56.750

d) Alcools parfumés et bay-rum :

	1918-19	1919-20
	—	—
Empire Britannique	26.377 £	31.287 £
FRANCE	18.042	26.103
Japon	222	
E. U.	8.766	9.493
Divers	94	213
	53.501	67.096

e) Articles de toilette et préparations (cheveux non compris) :

	1918-19	1919-20
	—	—
Empire Britannique	1.370 £	1.212 £
FRANCE	496	1.064
Etats-Unis	3.785	1.105
Divers		8
	5.651	3.389

f) Articles parfumerie (ou autres), celluloïd, xylonite, os, ivoire, papier mâché :

	1918-19	1919-20
	—	—
Empire Britannique	2.373 £	4.631 £
FRANCE	784	1.027
Japon	3.826	1.900
Etats-Unis	3.951	5.340
Divers	10	27
	10.944	12.925

g) Articles toilette et parfumerie en cuir et divers :

	1918-19	1919-20
	—	—
Grande-Bretagne	19.180 £	23.781 £
FRANCE	643	2.389
Japon	6.592	2.812
Italie		113
Etats-Unis	9.066	15.860
Suisse		145
Divers	152	
	35.633	45.100

h) Peignes démêloirs, tous articles pour la barbe (sauf cuirs à repasser) :

	1918-19	1919-20
	—	—
Grande-Bretagne	24.084 £	18.329 £
Chine	7	
FRANCE	565	349
Japon	24.107	8.761
Suisse	600	
Etats-Unis	9.012	8.568
Divers		43
	58.385	36.050

i) Brosserie (tous articles y compris tapis et nattes, aucune spécification spéciale pour la brosse à cheveux) :

	1918-19	1919-20
	—	—
Grande-Bretagne	1.874 £	1.804 £
Chine	4.433	4.500
FRANCE	3.045	2.029
Italie	173	
Japon	700	350
Etats-Unis	100	81
	10.325	8.764

j) Perruques et transformations :

	1918-19	1919-20
	—	—
Grande-Bretagne	256 £	280 £
E. U.	13	45
	269	325

k) Cheveux (humains) non transformés :

	1918-19	1919-20
	—	—
Grande-Bretagne	2.446 £	3.392 £
Italie	983	1.296
FRANCE		128
Suède	11	
Etats-Unis		274
	3.440	5.090

l) Cuirs à rasoir et divers articles découpés en lames de cuir :

	1918-19	1919-20
	—	—
Grande-Bretagne	105.597 £	60.277 £
FRANCE	343	698
Italie	1.055	2.054
Japon	1.209	450
E. U.	17.342	10.831
Suisse		135
Divers	159	19
	125.705	74.464

m) Savons de toilette fins, etc. :

	1918-19	1919-20
	—	—
Grande-Bretagne	27.282 £	49.088 £
FRANCE	1.839	3.316
Italie		6.012
E. U.	22.438	45.774
Divers	22	51
	51.581	104.241

n) Savons (non classés par ailleurs) :

	1918-19	1919-20
	—	—
Grande-Bretagne	11.836 £	3.686 £
FRANCE	322	571
Italie		1.054
E. U.	3.644	16.512
Japon		2
Divers	4	
	15.806	21.825

On voit par ce qui précède, que nos importations sont en progression. Néanmoins, elles viennent après celles de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Les importations du Japon sont, au contraire, en baisse. Elles portaient surtout sur les parfums synthétiques et les articles de toilette ou de brosserie imitant l'ivoire, etc.

A signaler l'essor des importations italiennes, encore peu important, mais qui doit attirer l'attention de nos producteurs. C'est sur les savons, — en fait sur les huiles, — que ces importations ont principalement porté. Résultat dû à la guerre ; l'Italie nous enlève chaque jour un peu plus de la priorité que nous avions sur elle, quant au transport des essences, des huiles et généralement des matières premières végétales et minérales utilisées dans l'industrie de la parfumerie.

Le Japon est, au contraire, à craindre de moins en moins. Sa concurrence sans doute, reste sérieuse en ce qui concerne les parfums synthétiques et les imitations de nos préparations. Mais le public ne s'y trompe pas.

Les deux concurrents vraiment importants sont l'Angleterre et les Etats-Unis, la première nation favorisée par un tarif spécial, la seconde par l'approximité de sa situation en bordure du Pacifique, l'une et l'autre par de meilleures méthodes commerciales sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

Parmi les autres contrées, il n'y a à mentionner que la Suisse et la Hollande, la première pour ses teintures et certaines préparations synthétiques, la seconde pour certaines essences en provenance de ses colonies malaises et des îles de la Sonde, qu'on ne peut trouver ailleurs. L'Inde britannique fournit, à elle seule, tout le « bois de santal », utilisé en Australie.

2° *Le chiffre des importations françaises a-t-il augmenté ou diminué depuis les années qui ont précédé la guerre?*

Il n'y a aucun doute que le chiffre *valeur* de 1920 est supérieur à celui de 1913 ou 1914, même si l'on tient compte de l'augmentation fictive due à la dépréciation générale de la valeur de l'argent dans le monde.

Il y a également augmentation absolue en ce qui concerne le chiffre *quantité*, bien que celui-ci n'apparaisse pas toujours dans les statistiques.

Les chiffres qui suivent sont pris aux tableaux douaniers de l'exercice 1913 (du 1er janvier au 31 décembre).

(N. B. — L'exercice de 1913 est le dernier qui parte du 1er janvier. A partir de 1914, l'année financière commence le 1er juillet. Il n'a pas été publié de statistiques pour la période du 1er janvier au 30 juin 1914).

1. Parfumerie, comprenant les ammoniaques parfumées, les préparations pour la peau, les lanolines parfumées, glycérines parfumées, gelées de pétrole :

	1913
	—
Empire Britannique	61.690 £
Autriche-Hongrie	204
Belgique	102
Chine	192
FRANCE	28.778
Allemagne	12.402
Japon	263
Hollande	1
Etats-Unis	32.831
Diverses contrées	77

2. Essences, amers, éthers de fruits, aromes et parfums, extraits fluides, salsepareille, teintures pour la médecine et la parfumerie, extraits de fruits, etc.

	1913
	—
Empire Britannique	65.442 £
Belgique	57
Chine	225
FRANCE	1.524
Allemagne	1.868
Italie	136
Russie	171
E. U.	16.976
Divers	345

3. Alcools parfumés et bay-rum :

	1913
	—
Empire Britannique	16.336 £
Belgique	6
FRANCE	16.807
Allemagne	24.204
Hollande	12
E. U.	2.532
Divers	155

4. Articles en celluloïd, xylonite, os, ivoire, etc. :

	1913
	—
Empire Britannique	3.123 £
Autriche-Hongrie	401
FRANCE	673
Allemagne	2.191
Japon	106
E. U.	663
Divers	21

5. Articles toilette et parfumerie en cuir, cuir à rasoirs :

	1913
	—
Empire Britannique	65.474 £
Allemagne	454
E. U.	2.867
Divers	4

6. Peignes à toilette et tous articles pour se raser (sauf cuirs) :

	1913
	—
Grande-Bretagne	14.703 £
Autriche-Hongrie	151
Belgique	13
FRANCE	2.640
Allemagne	12.842
Japon	115
E. U.	1.252
Divers	21

7. Brosserie (tous genres) :

	1913
	—
Empire Britannique	82.885 £
Autriche-Hongrie	5.598
Belgique	595
FRANCE	9.090
Allemagne	24.976
Japon	18 377
Suède	262
Suisse	148
E. U.	12.272
Divers	167

8. Perruques, transformations, franges :

	1913
	—
Empire Britannique	264 £
Divers	31

9. Cheveux non préparés :

	1913
	—
Empire Britannique	5.569 £
FRANCE	789
Allemagne	1 065
Divers	145

10. Savons :

	1913
	—
Empire Britannique	32.601 £
Belgique	10
FRANCE	5.982
Allemagne	8.084
Italie	674
Japon	80
E. U.	54.504
Divers	83

11. Savons (non classés par ailleurs) :

	1913
	—
Empire Britannique	17.223 £
Allemagne	168
FRANCE	528
Italie	109
E. U.	8.717
Divers	46

Le tableau suivant donne la progression ou la diminution de nos importations pour les trois exercices 1913, 1918-19 et 1919-20 :

RUBRIQUE	1913	1918-19	1919-20	Gain	Perte
	—	—	—	—	—
Parfumerie et préparations non alcooliques	28.778	13.888	25.838		
Préparations avec ou sans parfums	1.524	39.000	49.730		
Articles non classés par ailleurs		6.722	14.455		
Articles toilette (cheveux non compris)		496	1.064		
	30.302	59.606	91.087	60.785	
Alcools parfumés et bay-rums	16.807	18.042	26.103	9.296	
Tous articles toilette en celluloïd, os, ivoire, papier mâché, etc.	673	784	1.027	354	
Peignes, démêloirs, tous articles pour la barbe	2.640	565	349		2.291
Articles toilette cuir	»	643	2.389	2.389	
Brosserie	9 090	3.045	2.029		7.061
Cheveux non transformés	789	»	128		661
Cuirs à rasoirs	»	343	698	698	
Savons	5.610	2.161	3.887		1.723
	65.911	85.189	127.697	73.522	11.736

3° *Quels sont nos principaux concurrents étrangers ?*

Les tableaux ci-dessus montrent l'élimination complète de l'Allemagne, qui durera jusqu'à ce que le Gouvernement fédéral décidera la reprise des relations commerciales entre les deux pays.

Cette politique a reçu une atténuation : depuis le 12 décembre 1920, le Gouvernement fédéral a levé l'embargo sur les exportations de marchandises australiennes à destination des anciennes contrées ennemies de l'Europe Centrale. Mais l'embargo demeure sur les importations de ces pays en Australie.

Ces statistiques montrent clairement où sont nos concurrents, les produits pour lesquels nos importations sont en progression, ceux pour lesquels elles sont en diminution. La progression est satisfaisante pour ce qui constitue, en somme, la parfumerie proprement dite, les produits à base ou non d'alcool, les essences naturelles ou synthétiques, les sels de toilette, les préparations pour la peau (crèmes, fards, poudres de riz, etc.). Ces articles sont en demande constante ; leur prix relativement élevé n'arrête pas le public.

Les articles accessoires à la parfumerie, tels que boîtes à poudre en celluloïd, imitation bois ou ivoire, les gaines, les étuis, les boîtes de cuir pour brosses, etc., sont également en progression et constituent une reprise sur l'Allemagne. Il faut cependant signaler la forte concurrence du Japon en ce qui concerne les articles en celluloïd. Les poupées, animaux, oiseaux aquatiques, les poudreuses, les étuis à savon, les enveloppes des flacons d'odeurs et des boîtes de talc, etc., sont japonaises. Les maisons de vente au détail commencent à être fatiguées de ces produits et accepteraient volontiers les nôtres surtout en ce qui concerne les petites poupées et les animaux pour lesquels la demande est bonne.

Une grave diminution de nos importations est celle de nos peignes et de nos articles de perruquiers ainsi que la brosserie. Ici, c'est encore le Japon, et pour la brosserie, la Chine, qui ont vu leurs importations augmenter (ou naître dans le cas de la Chine) aux dépens de l'Allemagne. Les peignes japonais sont en celluloïd imitant l'ivoire. Il semble cependant que les peignes (imitation) français : démêloirs et peignes fantaisie de femmes, ont obtenu, en 1921, une meilleure demande.

Les cuirs à rasoir français sont excellents et font prime sur le marché.

Notre savonnerie fine, qui faisait prime avant la guerre sur le marché, est en baisse, bien que le chiffre de

l'exercice 1919-1920 soit supérieur à celui de 1918-1919. Cette baisse est due, comme on l'a vu, au développement des importations italiennes et aussi au développement des manufactures locales. L'article français est toujours cependant en faveur et l'on me dit que l'article de haut luxe trouve une bonne demande.

4° *Causes des diminutions de vente.*

Je ne les vois pas dans la crise financière et commerciale qu'a traversée l'Australie et qui continue à se faire sentir quoique d'une façon moins aiguë ; de l'enquête à laquelle j'ai procédé dans les grands magasins, il résulte que le pouvoir d'achat de la clientèle n'a été réduit, pour la parfumerie tout au moins, que dans une proportion excessivement réduite.

Je les verrai plutôt dans les stocks très importants à écouler avant qu'un courant sérieux ne recommence. Les commissionnaires ne se hâtent pas d'aller au devant des affaires tant qu'une commission de 3 à 5 % continue d'être prélevée par les banques pour l'envoi de fonds en Europe.

Nous sommes en augmentation par rapport à l'exercice normal 1913 de 73.522 £ pour certains articles ; en diminution pour 11.736 pour certains autres. Dans ce dernier chiffre, ce sont les articles de brosserie qui le « gonflent » en grande partie : 7.061 £. Mais ces articles sont accessoires à la parfumerie proprement dite et leur rubrique, telle qu'elle est donnée par la douane, comprend toute une série de produits absolument étrangers à la parfumerie : nattes, tapis de crin, balais, etc.

Il n'y a donc d'inquiétant que la diminution de nos importations en peignes et articles pour la barbe et les savons.

Il sera difficile de lutter pour les premiers contre la concurrence japonaise en raison des avantages de fait possédés par celle-ci : proximité géographique, bon marché de la main-d'œuvre. Notre meilleure arme reste toujours le bon goût de l'article français. Il y a toute une catégorie de produits qu'on nous demande, d'ailleurs, en ce moment, les peignes imitation à monture bijouterie fantaisie.

Il sera plus facile de lutter contre la concurrence italienne en matière de savonnerie fine ou de fabrication de corps gras, lanolines ou autres. Il n'y a qu'à surveiller leurs procédés et leurs prix de vente. Avant la guerre, les huiles françaises (comestibles ou pour savonnerie) venaient immédiatement sur le marché avant même les huiles locales d'Australie méridionale. On ne les voit plus aujourd'hui sur la place de Melbourne alors que le produit italien s'étale partout. Fait dû, en outre, à l'abondance de restaurateurs, de traitants et de marchands de produits comestibles italiens.

L'élévation des droits de douane peut être un argument dont se servent, en bonne guerre, les importateurs de parfumerie ; il faut reconnaître que leur effet sur la vente de nos produits est nulle.

5° *Le public achète-t-il la parfumerie de luxe ou de bon marché ?*

Les deux genres se vendent. L'article de grand luxe comme l'article courant. La vente de l'article de luxe est évidemment moins considérable que celle de l'article bon marché dont les prix (parfums) ne dépassent pas 12/6. Il n'y a aucun avantage à essayer de concurrencer le produit japonais ou américain à 5 shillings le flacon ; l'Australien aime les parfums et les paie ce qu'il faut. Toutes nos bonnes marques se vendent indifféremment.

6° *Comment désire-t-il que ces articles lui soient présentés?*

L'opinion est unanime. Nos articles sont considérés comme des modèles. Flaconnage, tailles, capsulage, rubans, boîtes ou coffrets, tout est parfait. Rien à changer également sur ce que j'écrivais sur les poudres de riz, les fards, les rouges à lèvres, les crèmes de visages, les sels de bain, les talcs, les lotions capillaires.

L'état instable du marché que je signalais l'an dernier, a été moins aigu vers novembre-décembre, — époque où un courant d'affaires de détail suivi s'établit. Les ordres pour l'Europe se passent entre mars et mai ; ce sera en fin de cette année-ci seulement que l'on pourra se rendre compte de la qualité et de la quantité des récents envois de France.

J'insiste à nouveau sur la nécessité d'insérer à l'intérieur des cartonnages — spécialement pour les crèmes de visage — des modes d'emploi rédigés en anglais.

Ne jamais oublier de mettre sur les affiches des flacons, sur les boîtes, etc., le mot « Paris ». C'est une garantie de succès.

A ce propos, divers représentants de maisons françaises se sont plaints à ce Consulat du fait de certaines marques américaines qui, n'ayant vraisemblablement qu'un bureau à Paris, ont sur les étiquettes : « Paris, New-York », ce qui induit d'autant plus le public en erreur que titres de parfums, modes d'emploi et noms de marques sont rédigés en français.

Cette question de la protection de nos marques doit être signalée ici. Des importateurs de produits français sont venus protester également contre la déloyale imitation de la part de manufacteurs locaux.

Je vous adresse ci-inclus, deux couvercles de « boîtes à rouge » où l'imitation est flagrante. Peut-être en les faisant passer à la maison Bourjois, donneriez-vous à celle-ci l'occasion de poursuivre l'imitateur que tous nos importateurs connaissent. La mention « Australia », en petits caractères au bas de l'étiquette, est insuffisante à prévenir le public, absolument trompé, quant au reste, par la dimension, la forme, la présentation extérieure absolument identiques des deux boîtes.

J'ai protesté auprès de l'Administration des Douanes à plusieurs reprises. Il m'a été répondu qu'elle n'avait aucun contrôle sur les manufacteurs Australiens, soumis seulement par les dispositions du « Commerce Act » à la juridiction du Gouvernement fédéral. Les dispositions de l'Act ne disent rien de l'imitation déloyale par les manufacteurs locaux des produits étrangers. Il se borne à imposer à ceux-ci le nom de la contrée d'origine qui doit

être fixée sur les étiquettes. Il prévoit des mesures pour la protection des manufactures locales. Il ne prévoit rien contre les contrefaçons de ces dernières.

7° *Quelles sont les qualités reconnues aux articles de parfumerie étrangers?*

a) Le bon marché relatif de l'article courant ; mais la demande va de plus en plus à l'article français de toute première qualité. L'article bon marché japonais, au dire de nos importateurs, a tendance à s'éliminer du marché en raison du relèvement des droits d'entrée qui rendent le prix de détail de cet article presque prohibitif.

b) *Le seul point où les Américains concurrencent les Français est le fait que leurs articles sont connus. Leur publicité est parfaite et incessante. Il n'y a guère plus de quatre ou cinq marques françaises qui fassent de la publicité en Australie. Elles s'en trouvent bien, car telle maison qui n'est pas classée en France parmi les toutes premières jouit, ici, d'une réputation égale aux meilleures, par l'effet seul de sa propagande. Je citerai encore une autre marque française qui, après n'avoir fait que des affaires insignifiantes pendant des années, est aujourd'hui en excellente position parce qu'à un moment donné — c'était avant la guerre — elle a fait un sacrifice en faisant de la publicité en grand : distribution d'échantillons gratuits, annonces dans les quotidiens et périodiques, etc.*

On donne aussi une grande importance à tous les objets de vitrines et panonceaux. A ce sujet, il ne faut pas oublier que la douane taxe ces objets, même si le fabricant les distribue gratuitement à son client. Il faut donc que les factures en mentionnent le poids (s'il s'agit de cartons ou affiches, là taxe est de 10 pence par livre anglaise) et la valeur (qu'il faut déduire du prix des marchandises proprement dites, afin que l'envoi total ne soit pas surtaxé).

8° *Commissions et Crédits.*

Les paiements se font généralement comptant contre documents à l'arrivée de la marchandise. Les fonds sont souvent remis par câble, pour éviter les pertes d'intérêts.

Les commissions aux agents varient de 10 à 20 % ; beaucoup de maisons ouvrent des crédits à part pour publicité.

9° Le litre d'Eau de Cologne 60 degrés vaut 8 shillings au détail (7 fr. 50 en gros).

Le litre à 80 degrés vaut 10 shillings (10 francs en gros).

Les prix des parfums varient à l'infini. Le premier grand magasin de Melbourne vend sans difficulté des marques françaises à 52/6 et les ordres qu'il passe en France dépassent du double l'ensemble des autres commandes faites en pays étrangers, le Royaume-Uni inclus. Ses clients n'achètent que nos meilleures qualités : Momy, Houbigant, Coty, au prix moyen de 50 shillings le flacon.

Les mêmes marques pour parfums de mouchoirs se vendent très facilement aux alentours de 30 shillings ; en seconde qualité, l'article Piver et Roger Gallet est très populaire à 8 shillings le flacon.

L'article de fabrication locale essaie vainement de concurrencer nos importations, et malgré un tarif de douane très protecteur, est encore loin de prétendre au prestige de l'article de luxe.

Les marques locales principales sont : Larrona, Jeune Fille, Indasia. Cette dernière est financée par la grande manufacture de Liverpool « Levers Brothers », propriétaire de « Sunlight » et autres marques et qui possède des branches dans tous les Dominions britanniques.

On a vu que la vente de nos savons pourrait être plus considérable. Ici, la fabrication locale semble être un concurrent plus sérieux, tout au moins pour les savons de ménage, lessives, cuisine, antiseptiques et même pour l'article de toilette ordinaire. Tout récemment, on a commencé à fabriquer des savons genre Marseille, à l'huile d'olive provenant des plantations d'oliviers d'Australie du Sud ; cette huile n'était, jusqu'ici, traitée que pour les usages culinaires.

Tout dernièrement, enfin, une marque américaine « Palmolive » vient de prendre sur le marché. Sa publicité est intense et ses sacrifices de début, me dit-on, considérables.

10° *Noms et adresses de représentants bien introduits que vous recommanderiez.*

Nous sommes ici au fond de toute la question. Quand on constate :

1° Que toutes nos grandes marques sont représentées en Australie ;

2° Que les représentants sont des agents remarquablement actifs et installés en Australie depuis de longues années ;

3° Que les grandes marques soutiennent leurs ventes par une publicité continuelle ;

4° Que la concurrence étrangère (pour l'article bon marché, il est vrai), ainsi que le développement de l'industrie locale, se font âprement sentir ;

Le choix d'un représentant pour le lancement d'une marque nouvelle sur le marché est chose difficile.

Accepteraient une représentation :

J. Chaleyer & C°, importation générale, 510 Collins Street.

Joubert & Joubert, importation générale, 552 Flinders Street, déjà agent des maisons Simon, Deletrez, Chiris.

Ces deux maisons sont françaises, établies depuis plus de quarante ans en Australie, jouissant d'un crédit et d'une honorabilité hors pair.

A ces maisons que je vous signalais l'an dernier, il y aurait lieu d'ajouter :

The Austral-Paris Agency, 533 Collins Street, avec laquelle on peut correspondre en français ;

Geo Coleman, The Olderfleet, 475 Collins Street ;

Paul Ducasse, 483 Collins Street (français) ;

The Melbourne Importing Company, 430 Bourke Street.

Cette dernière maison me fait savoir qu'elle est particulièrement bien placée pour la vente des articles suivants : brosserie (pour toilette seulement), démêloirs et peignes femmes fantaisie, monture imitation, essences à parfums et tous parfums de qualité moyenne.

A. Lançon, 301 Flinders Street, de nationalité française : parfumerie

qualité moyenne, peignes en celluloïd.

De Wulf, Centerway, Collins Street, Melbourne, de nationalité belge : peignes monture fantaisie en imitation écaille.

12° *Droits de douane.*

Tarif	Anglais	Préférentiel	General
Parfumerie avec alcool, le gallon..	30/	40/6	45/
Ou ad valorem suivant que l'une ou l'autre taxe rapporte plus, au Trésor	35 %	40 %	45 %
Huiles essentielles (Classe 287).....	s. taxe	s. taxe	10 %
Matières premières pour fabriquer la parf. (Cl. 290 C)	s. taxe	s. taxe	10 %
Parfumerie générale sans alcool, poudres, sachets, savons, crèmes, cosmétiques	35 %	40 %	45 %
Parfums concentrés pour manufacture (Classe 290 D)..	s. taxe	s. taxe	10 %
Parfums concentrés div. (Cl. 290 E), par once.......	3/9	3/9	4/9

Les droits ad valorem sont perçus sur la valeur en francs au port d'embarquement augmentée de son dixième.

Une série de mesures douanières sont à l'étude pour empêcher le « dumping », grâce à la dépréciation du change en certains pays. Il est à craindre que les exportations françaises n'en souffrent. Quant au tarif préférentiel, réservé aux nations ayant conclu des arrangements spéciaux avec l'Australie, il ne semble pas qu'il doive servir avant longtemps. Les douanes sont, avant tout, considérées comme une source importante de revenus et tout changement aux tarifs ne peut être que défavorable aux importateurs, d'autant plus que les fabriques locales font tous leurs efforts pour faire renforcer une protection déjà très forte.

13° *Interdictions particulières établies par une législation antialcoolique.*

Aucune mesure de ce genre n'existe en Australie.

14° *Conseils particuliers aux exportateurs français.*

Le marché de 1921 est incontestablement meilleur que celui de 1920. Nos produits continuent de tenir la tête, surtout pour l'article de luxe.

Les maisons déjà représentées ne perdront pas de vue que toute l'activité et l'intelligence de leurs représentants donneront des résultats d'autant plus satisfaisants qu'ils seront soutenus par une publicité incessante. La plus mauvaise méthode est d'abandonner momentanément la propagande, sous prétexte qu'un produit trouve un placement facile.

Les maisons non représentées devront faire de gros sacrifices de début: commissionner largement, ouvrir de gros crédits de publicité.

Le lancement d'une marque sera accompagné d'échantillons, de cartes parfumées, de sachets, de petites boîtes de poudre, de lotions distribués gratuitement.

Nos exportateurs doivent redouter de plus en plus la concurrence anglaise (Yardley) et surtout américaine (Williams, Colgate). La publicité de Colgate est le modèle de genre. Elle ne vise pas le placement de l'article de luxe, mais il est tout un terrain qu'elle envahit de plus en plus : savons de toilette, savons et poudres à barbe, crèmes de visage, poudres de talc, parfums bon marché.

Toute nouveauté, toute création française est d'avance bien accueillie. Il n'y a que des éloges sur la présentation de nos produits.

On ne voit pas assez de nos journaux de parfumerie. Le numéro de février de la « Parfumerie Moderne » qui a été envoyé à ce Consulat et à diverses maisons de Melbourne, a surpris un bon nombre de personnes par l'abondance de son texte et, plus encore, de ses annonces. Celles-ci ont immédiatement donné lieu à plusieurs séries d'ordres, dont l'une d'entre elles doit être signalée, car la demande des articles qu'elle concerne est bonne, c'est toute la série de la verrerie, étiquettes, peaux blanches et de couleurs, les houppes, les crèmes, le coiffage de flacons, les capes-viscose, les bouchons.

Il y aurait intérêt à ce que l'éditeur de la *Parfumerie Moderne* adresse, au moins une fois par trimestre, un exemplaire de sa revue, tant au Consulat qu'à celles des personnes qui l'ont une première fois reçue.

J'appelle l'attention des maisons représentées en Australie sur la contrefaçon de leurs produits par les manufacteurs locaux. Les imitateurs mettent bien la mention « Australia » à l'endroit de l'étiquette où nous écrivons « France », mais l'acheteur ne remarque pas, le plus souvent, l'inscription, séduit qu'il est par la présentation extérieure de l'article qui imite le produit français d'une façon vraiment déloyale.

Les maisons françaises qui voudront prendre place sur le marché, auront plus d'avantage à passer par l'intermédiaire d'un agent qu'en opérant par offres multiples et directes.

Si elles désignent un agent, celui-ci devra avoir l'exclusivité de la vente de la marque et le fabricant français s'engagera de bonne foi vis-à-vis de son représentant à ne jamais accepter d'offres en dehors de lui. Cette méthode aura pour résultat de maintenir à l'agent la confiance de ses mandants, de maintenir le cours des prix de vente en s'opposant à toute concession de prix inférieurs que pourraient faire le fabricant à l'insu de son représentant.

Il y a progrès, en ce qui concerne la vente de nos produits de cette année par rapport à l'an dernier. Je constate l'abondante arrivée de nos sels pour bains, de nos talcs dont je signalais, pour ainsi dire, l'absence en 1920. Ces articles sont incomparablement plus chers que les articles américains ou locaux, mais l'écart n'arrête, en aucune façon, le public. Exemple : le talc Morny, en petit étui cartonné ou métallique, se vend couramment 2/6 ; le produit local d'une contenance au moins triple vaut entre 10 et 11 pence.

En parfumerie proprement dite, il n'y a pas d'autre chose à dire, ni d'autre conseil à donner que ce que j'ai signalé à propos de la publicité et de la surveillance des contrefaçons.

Pour les produits annexes, je constate comme l'an dernier, que nos ventes pourraient être meilleures en savonnerie fine, rasoirs mécaniques, talcs, bâtons de savons à barbe et surtout brosserie de toilette et brosses à dents.

18.724 — Anc. Etabl. Legendre, Lyon.

LA PARFUMERIE MODERNE

RAPPORTS COMMERCIAUX

RÉPUBLIQUE ARGENTINE
BRÉSIL
BOLIVIE

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION FRANÇAISE
Octobre 1921

RAPPORTS COMMERCIAUX

Deuxième Partie

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1. — *Proportion des importations françaises dans le chiffre total de la parfumerie importée ?*

R. — Les chiffres d'importation sont les suivants :

1909/13	— 6.436.905	dont	$4.866.199	importé par la France
1913	— 1.283.783	—	983.406	—
1914	— 987.598	—	691.501	—
1915	— 793.388	—	564.635	—
1916	— 12.060	—	4.402	—
1917	— 11.734	—	4.052	—
1918	— 8.420	pas encore connus (0 $ = piastre or)		
1919	— 18.666	—		

2. — *Ce chiffre a-t-il augmenté ou diminué depuis les années qui ont précédé la guerre ?*

R. — Ce chiffre a diminué ; la plus sérieuse concurrence vient maintenant de l'industrie locale qui arrive à un chiffre de vente élevé, en raison de sa propagande intense.

3. — *Quels sont nos principaux concurrents étrangers ? Vous serait-il possible de nous indiquer le chiffre de leurs importations ?*

R. — Voir ci-dessus réponse n. 2.

En ce moment, les importations ont beaucoup ralenti; la place est surchargée de stocks. La concurrence vient surtout de l'industrie locale et des Etats-Unis.

4. — *S'il y a eu diminution des ventes, quelles en sont, selon vous, les raisons ?*

R. — **La raison du recul des importations françaises provient du manque de propagande. La propagande doit être fonction de celle des concurrents ; celle qui est faite par l'industrie locale est continuelle, soutenue, suivie, large. Certains fabricants locaux ont un budget annuel de publicité qui atteint environ 250.000 piastres (1 million de francs). Peu à peu la clientèle oublie que l'article français existe et ne se souvient que des spécialités concurrentes dont elle retrouve les noms dans la réclame des tramways, des revues, des journaux, des murs d'affichage, etc..., etc...**

5. — *Est-ce que le public achète de la parfumerie bon marché ou de la parfumerie de luxe ?*

R. — Le parfum de luxe a toujours la préférence du public.

6. — *Comment désire-t-il que ces articles lui soient présentés ? A-t-il une préférence marquée pour telle ou telle forme de flacon ? tel ruban de couleur enveloppant les flacons ? pour telle ou telle nuance de garnissage des écrins ?*

R. — La présentation française a toujours la faveur du client.

7. — *Quelles sont les qualités reconnues par le public aux articles de parfum étranger venant concurrencer notre fabrication ? Est-ce le bon marché seul qui décide son choix ?*

R. — Voir réponse 5. La réclame est le grand facteur de la vente.

8. — *Commissions et crédits accordés dans cette branche par la concurrence étrangère ?*

R. — Conditions libérales.

9. — *Prix du litre d'Eau de Cologne à 60° ? de l'Eau de Cologne à 80° ? Quelques prix de flacons de parfums pour le mouchoir ? Quelques prix de savons ? Quelques prix de lotions ?*

R. — Les prix sont trop variables ; ils sont fonction de la vogue des produits créés par la réclame, du prix du flacon, de l'écrin, etc...

L'Eau de Cologne du pays tient le marché.

10. — *Noms et adresses de représentants bien introduits ?*

R. — Béhotéguy José,	Charcas	1448	Buenos-Ayres
Laroze G.	Gangallo	666	—
La Porte W.,	Rincon	66	—
Chanu et Lemonier,	Saint-Martin	684	—

11. — *Principaux magasins à qui des offres pourraient être faites ?*

R. — *Grands Magasins.*

C. Moussion, Callao 302.	Buenos-Ayres
Ciudad de Londres, Corriente 999.	—
Ciudad de Mejico, Florida y Sarmiento	—
Gath et Chaves, Gangallo y Florida.	—
Harrods (Buenos-Ayres Ltd), Florida 877.	—
Tienda San Miguel, Bartolomé-Mitre 902	—
Tienda San-Juan, Alsina y Piedras	—
Gabezas, Sarmiento 502.	—
Femina, Bartolomé-Mitre 954.	—
Palais de l'Elégance, Bartolomé-Mitre 666.	—

Négociants-Importateurs

Sarrailh et Domarcq, Gerrito 170.	Buenos-Ayres
Bordenave et Larrieu, Avenida de Mayo 970.	—
Rey M. Alsina 1099.	—
Badaracco et Bardin, Sarmiento 587.	—

Importateurs de parfumerie

Graham Gervaise, Piedras 480.	Buenos-Ayres
Harpe Pablo et Cie, Rio Bamba 448.	—
Illa et Cie, Vénézuéla 614.	—
Rusconi, Bacqué et Gonzalez, Alsina 1056.	—
Torrado et Cia, Bdode Irigoyen 266.	—

12. — *Droits de douane sur les essences, lotions, savons, cosmétiques ?*

R.	Unité de perception	Evaluation en $ or	Droit perçu
Huile parfumée pour la toilette en flacons ou bouteilles....	kilog.	4.50	50%
.....comme ci-dessus en boîtes (boîte comprise)...........	—	2.50	50%
Eaux de toilette.............			
Eaux de Cologne et vinaigre p. toilette en général..........	litre.	2.50	50%
Pour les cheveux, en général, et celles appelées divine, duchesse, lis et autres similaires.	—	1.50	50%
En général, dentifrices........	—	5.00	25%
En général pour teindre les cheveux, flacons jusqu'à 100 grammes................	12 flac	4.00	25%
Cosmétiques, en général.....	kilog.	2.00	25%
Extraits de parfums..........	litre.	8.00	50%
Savons parfumés ordinaires..	kilog.	0.40	50%
Savons comme les antérieurs demi-fins.......	—	4.50	50%
Savons fins................	kilog.	3.00	50%
Essences :			
Ou parfums synthétiques.....	—	60.00	25%
Ou extraits d'alcool pour parfumerie, avec plus de 25 % de parfum ou essence.......	—	8.00	25%

13. — *Interdictions particulières établies par une législation anti-alcoolique ?*

R. — Aucune

14. *Conseils particuliers que vous croyez devoir donner aux exportateurs français de parfumerie ?*

R. — Propagande intense et soutenue ; cette propagande pourrait êtr entreprise par un groupe de fabricants français, capables ainsi de dresser un plan de propagande et de continuer leur effort.

BRÉSIL

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1. — *Proportion des importations françaises dans le chiffre total de la parfumerie importée ?*

R.— *Chiffre des importations* 1918

	kilos
Etats-Unis.........................	65.558
France..............................	309.107
Angleterre.........................	26.844

2. — *Ce chiffre a-t-il augmenté ou diminué depuis les années qui ont précédé la guerre ?*

R. — 1913

	kilos
Allemagne.........................	32.500
Etats-Unis.........................	63.717
France.............................	40.246
Angleterre.........................	48.596

3. — *Quels sont nos principaux concurrents étrangers ? Vous serait-il possible de nous indiquer, même d'une manière approximative, le chiffre de leurs importations ?*

R. — Angleterre..........	Atkinson	de London
Etats-Unis..............	Colgate	de New-York
Angleterre...............	Yardley	de London
Allemagne...............	Gustave Lohse	de Berlin
Brésil...................	Doret	
Brésil...................	Bizet	
Allemagne...............	Schimmel	de Leipzig
Allemagne...............	Haen	de Leipzig

4. — *S'il y a eu diminution des ventes, quelles en sont, selon vous, les raisons ?*

R.— L'importation au Brésil des produits de parfumerie était relativement considérable avant et pendant la guerre ; mais depuis la crise qui sévit ici (depuis 8 mois), le chiffre des importations a considérablement baissé ; les difficultés de vente sont nombreuses et certaines maisons ont subi de très grosses pertes. Enfin, la fabrication nationale se développe de plus en plus, et on peut prévoir, que, dans un délai assez rapproché, les importations diminueront, et surtout en ce qui concerne les produits ordinaires ou de deuxième choix.

Les grandes marques comme HOUBIGANT, GUERLAIN, COTY, PIVERT, ROGER et GALLET, etc., seront vraisemblablement recherchées pour leurs spécialités **nécessitant cependant une publicité très soutenue.**

Le prix réduit des alcools nationaux, de la matière première existant dans les différents Etats brésiliens, l'établissement récent de verreries et cristalleries, semblent devoir faciliter sensiblement le développement de l'industrie de la parfumerie brésilienne.

La France, principal importateur, sera certainement le pays le plus touché par cette nouvelle direction donnée aux affaires de la parfumerie.

5. — *Est-ce que le public achète de la parfumerie de luxe ou de la parfumerie bon marché ?*

R. — La clientèle mondaine seule achète « le parfum de luxe ».

La clientèle ordinaire, des villes et de l'intérieur du pays, achète l'article courant.

6. — *Comment désire-t-il que ces articles lui soient présentés ? A-t-il une préférence marquée pour telle ou telle forme de flacon ? tel ruban de couleur enveloppant les flacons ? pour telle ou telle nuance de garnissage des écrins ?*

R. — Aucune préférence.

Pour l'article de luxe, c'est le bon goût, le côté artistique de la présentation qui influencent la clientèle mondaine.

7. — *Quelles sont les qualités reconnues par le public aux articles de parfum étranger venant concurrencer notre fabrication ? Est-ce le bon marché seul qui décide son choix ?*

Les parfums étrangers vendus au Brésil, en dehors des marques françaises, sont à la fois des parfums de luxe et des parfums courants.

8. — *Commissions et crédits accordés dans cette branche par la concurrence étrangère ?*

R.— La crise actuelle qui sévit au Brésil, ayant modifié considérablement les transactions commerciales, il est impossible de fixer des conditions générales de vente sur le marché.

9. — *Prix du litre d'Eau de Cologne, à 60 degrés ; de l'Eau de Cologne à 80 degrés ; quelques prix de flacons de parfum pour le mouchoir ; quelques prix de savons ; quelques prix de lotions ?*

R. — Eau de Cologne nationale		6 $500
— —		8 $000
Yardley de London..................	Violet	30 $000
— —	Le beau Monde	38 $000
— —	Gage d'amour.	45 $000

Prix de flacons de parfum pour le mouchoir :

Atkinson de London.....	Royal Briar	35$ 000
— —	Lotion	20$000
Colgate de New-York....	Vision de fleurs	10$000
— —	Eclat	9$ 000
— —	Carinosa	9$ 000
— —	Dactylis	9$000
Gustave Lohse, de Berlin.	Chypre	18$000
— — ...	Fleurs de lilas	15$000
	Parfum Lohse	45$000

Les prix des parfums nationaux varient de 5$000 à 15 $000 le flacon.

10. — *Noms et adresses de représentants bien introduits que vous recommanderiez ?*

R.— Kérouas et Cie, Caixa postal 190,	Rio de Janeiro
Compt. Brazil Commercial et Industrial, av. Rio Branco, 57,	—
Morgante, Caixa postal, 2182	Rio de Janeiro
Aubertel, rua Alfandega, 114	—

11. — *Principaux magasins à qui des offres pourraient être faites ?*

R.— Casa Raunier, 55, rue Uruguayana,	Rio de Janeiro
Fazendas Pretas, 141, av. Rio Branco	—
Casa Colombo, av. Rio Branco 111	—
Palais Royal, 182, rua Ouvidor	—
Parc Royal, Largo Sao-Francisco	—
A Voga, rua Ouvidor, 167	—
A Capital, av. Rio Branco, 146	—

12. — *La douane brésilienne et la parfumerie ?*

R.— La parfumerie se présente à la douane de deux façons :

1° *La parfumerie courante*, c'est-à-dire, le numéro 1, flacon ordinaire qui est taxé à 4 $ 000 le kilo.

2° *La parfumerie de luxe*, c'est-à-dire, le numéro 2, flaconnage en cristal, ou verre taillé, payant 8 $ 000 le kilo.

Quelle que soit la qualité du flaconnage, la parfumerie paie *au poids brut*, c'est-à-dire : flacon, étui, papier de soie, ficelle, et la boîte en carton.

Par contre, les emballages en boîte bois ne paient pas.

Exemple : une douzaine extrait flacon verre, étui carton ou satin paiera sur le flacon et l'étui. Cette même douzaine, venant sans les étuis, et les flacons emballés, dans une boîte en bois par demi-douzaine, les droits ne seront payés que sur l'extrait et le flacon, la boîte ne paiera pas.

C'est pourquoi, beaucoup de maisons font venir les parfums courants sans étuis.

Les savons de toilette, également, viennent presque toujours en caissettes bois, par 3 ou 6, de façon à supprimer les boîtes carton.

Application du tarif douanier. — Lorsqu'on lit : kilo 4$000 ou 8 $ 000, on croit généralement que ce sont les droits réels et l'on fait la conversion au change moyen du jour (700 reis par exemple). On pense alors qu'un kilo de parfumerie paiera : 5,60 ou 11,15. Cette opération est inexacte, car les droits se décomposent de la façon suivante :

1 kilo de parfumerie..........................	4$000
Statistique	0, 010
Amélioration du port..........................	0, 140
	4$ 150
Sur ce montant sont perçus et calculés 55% de dr. or	2$200
— — — 2% — —	$140
— — — 45% — pap.	1.810
	4.150

2% sur la valeur officielle basée sur la *razaol*.

Les 2 $340 de droits en or donnent	10.$530
(On met le *milreis or* ce jour à 4$500).	
Les droits papier..............	1.$810
Magasinage, déchargement.....	$710
	13$050 Somme perçue

Ainsi avec les différentes opérations, la kilo de parfumerie annoncé sur le tarif, comme devant payer 4$000 arrivera à payer 13$050.

Les essences en *flacon cristal* ou verre taillé suivent la même proportion.

Il est admis, en douane, que le flacon cristal entièrement dépoli sera classé dans la série commune numéro 1, c'est-à-dire, qu'il est dans la classification de 4$000 le kilo ; on tolère que le bouchon soit taillé ou poli.

Timbres de consommation. — A ces droits de douane s'ajoutent les timbres de consommation.

13. — *Conseils particuliers que vous croyez devoir donner à nos exportateurs de parfumerie ?*

R. — Il est très difficile, vu *la crise commerciale actuelle* du Brésil, de donner des conseils particuliers et des directives ; il semble nécessaire d'attendre, pour cela, que la situation se soit normalisée.

Les transactions commerciales sont complètement modifiées en ce moment.

En temps normal, on conseillerait aux exportateurs de faire leurs prix C. I. F. (Rio), paiement à xxx... jours de date de facture ou du connaissement; **une grande publicité au Brésil, sous toutes ses formes.** Ceci pour la parfumerie de luxe. Pour la parfumerie courante, la vente se fait beaucoup par les commissionnaires.

Comme il est dit plus haut, toutes ces conditions de vente ne peuvent guère s'envisager pendant la période de crise.

BOLIVIE

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1. — *Proportion des importations françaises dans le chiffre total de la parfumerie importée ?*

R. — En 1919 (dernières statistiques publiées), il a été importé en Bolivie pour 25.300 boliviens de parfumerie française : le bolivien valait, à ce moment-là, environ 5 francs.

2. — *Ce chiffre a-t-il augmenté ou diminué depuis les années qui ont précédé la guerre ?*

R. — Il a augmenté, c'est ainsi qu'en 1914, il n'atteignait que 18.500 boliviens.

3. — *Quels sont nos principaux concurrents étrangers. Vous serait-il possible de nous indiquer, même d'une manière approximative, le chiffre de leurs importations ?*

R. — La France occupe le premier rang ; nos principaux concurrents sont :

Etats-Unis	21.500	boliviens
Grande-Bretagne	18.900	—
Chili	14.200	—
Japon	6.000	—
Espagne	5.300	—
Argentine	5.800	—

Les importations des autres Etats sont minimes.

4. — *S'il y a eu diminution des ventes, quelles en sont, selon vous, les raisons ?*

R. — Pas de diminutions.

Les ventes au détail diminuent un peu à cause des prix très hauts; d'où diminution peu sensible dans les commandes.

5. — *Est-ce que le public achète de la parfumerie de luxe ou de la parfumerie bon marché ?*

R. — C'est surtout la parfumerie de luxe qui est demandée par le public.

6. — *Comment désire-t-il que ces articles lui soient présentés ? A-t-il une préférence marquée pour telle ou telle forme de flacon ? tel ruban de couleur enveloppant les flacons ? pour telle ou telle nuance de garnissage des écrins ?*

R. — Les marques les plus demandées à cause de leur emballage et présentation sont : Houbigant, Roger Gallet, Coudray, les marques fines comme Coty, *Arys*, sont plus difficiles à vendre à cause des prix. Le public n'a pas de préférence pour la forme de flacon, c'est surtout le parfum qui l'intéresse.

7. — *Quelles sont les qualités reconnues par le public aux articles de parfum étranger venant concurrencer notre fabrication ? Est-ce le bon marché seul qui décide son choix ?*

R. — La parfumerie française est la préférée, mais les nombreuses colonies étrangères établies en Bolivie demandent les marques nationales qui leur sont particulières. La bonne présentation et le prix influencent de beaucoup la clientèle bolivienne, cependant le public aisé achète les marques coûteuses.

8. — *Commissions et crédits accordés dans cette branche par la concurrence étrangère ?*

R. — Les vendeurs étrangers accordent les mêmes facilités de paiement que les maisons françaises ; seulement plus larges puisque certaines d'elles envoient leurs produits même en consignation.

9. — *Prix du litre d'Eau de Cologne à 60 degrés ; de l'eau de Cologne à 80 degrés ; quelques prix de flacons de parfums pour le mouchoir ; quelques prix de savons ; quelques prix de lotions ?*

R. — L'Eau de Cologne pour la toilette se fabrique dans le pays ; le prix d'un litre est d'environ huit boliviens. Les autres marques étrangères se vendent de dix à quinze boliviens la bouteille ou flacon de 45 centilitres. Un flacon de lotion vaut de 4 à 5 boliviens.

10. — *Noms et adresses de représentants bien introduits que vous recommanderiez ?*

R. — Les bons groupes de parfumerie pour la représentation en Bolivie sont formés par les maisons de représentation suivantes :

Salazar et Ney	La Paz
G.-M. et A. Petitjean	—
M. Rochette	—

11. — *Principaux magasins à qui des offres pourraient être faites ?*

R. — La Casa Grande, de Lévy et Borda	La Paz
La Sultane, de Mesa Moron et Cie	—
Le Louvre, de Francisco Coca Gimenez	—
Le Bon Marché, de Rodriguez Hnos	—
Casa Gracia, de Pedro Gracia	—
Botica de Los Incas, de N. Galdo et Cia	—
Botica Boliviana, de José R. Soria	—
Botica Central de Arturo Gonzalez Q.	—

12. — *Droits de douane frappant les essences, les lotions les savons, les cosmétiques ?*

R. — La parfumerie paye 75 % de la valeur déclarée.
Dentifrices, savons, pâtes 1,50 boliviens par kilo.
Poudres de riz 75 % de la valeur.

13. — *Interdictions particulières établies par une législation antialcoolique ?*

R. — Aucune.

14. — *Conseils particuliers que vous croyez devoir donner à nos exportateurs de parfumerie ?*

R. — Choisir de bons représentants; envoyer, si possible, sur place, des agents généraux pouvant faire une enquête personnelle et visiter eux-mêmes la clientèle.

Accorder des crédits les plus larges possibles.

Donner aux représentants les moyens de faire de la publicité par la voie des affiches, des prospectus rédigés en espagnol, des réclames dans les journaux.

Faire distribuer des petits échantillons réclame.

Ne pas majorer les prix d'une façon exagérée.

Soigner la forme des articles et surtout l'emballage ; celui-ci doit être très soigné, en caisses bien fermées avec des crampons ou cerclées de fer pour éviter la casse et surtout les vols très nombreux dans cet article.

Anc. Etablts Legendre-Lyon.

LA PARFUMERIE MODERNE

RAPPORTS COMMERCIAUX

COLOMBIE - PARAGUAY

AFRIQUE DU SUD BRITANNIQUE

(Région de Durban et Région du Cap)

COSTA-RICA - ÉQUATEUR - PANAMA

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION FRANÇAISE

Novembre 1921

RAPPORTS COMMERCIAUX

Troisième Partie

COLOMBIE

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1. — *Proportion des importations françaises dans le chiffre total de la parfumerie importée ?*

R. — Depuis 1916, il n'a pas été publié de statistiques douanières en Colombie.

En 1916, les chiffres des importations de parfumerie ont été (en faisant déduction du savon pour lessive, qui se trouve compris dans la nomenclature des articles de parfumerie) :

Montant total : 129.075 kilos poids brut pour 71.381 piastres, dont :

93.059 kilos pour $ 49.156 par les Etats-Unis
16.126 kilos pour — 12.847 par la France
14.319 kilos pour — 5.902 par l'Angleterre.

(La piastre, or colombien, valait, au change normal d'avant-guerre, un dollar ; au change actuel, elle vaut environ 10 francs.)

Un commerçant français en parfumerie de Bogota me dit que les 75 % de la parfumerie importée à Bogota viennent de France, alors que les villes de la côte importent plutôt de la parfumerie des Etats-Unis.

2. — *Le chiffre d'importations françaises a-t-il augmenté ou diminué depuis les années qui ont précédé la guerre ?*

R. — Ce chiffre a, me dit-on, sensiblement augmenté depuis l'année 1913, mais, ne possédant pas de statistiques détaillées d'avant-guerre, il est difficile de donner des précisions.

3. — *Quels sont nos principaux concurrents étrangers ? Vous serait-il possible de nous indiquer, même d'une façon approximative, le chiffre de leurs importations ?*

R. — Ci-dessus les chiffres pour l'année 1916.

Les marques étrangères les plus courantes sont, ici :

L'« Atkinson » (anglais).
Le « Colgate » (américain).
Le « Gal » (espagnol) avec son « Heno de Pravia ».

4. — *S'il y a eu diminution de ventes, quelles en sont, selon vous, les raisons ?*

R. — Ne possédant point les statistiques des dernières années, il est difficile de dire s'il y a eu diminution de ventes.

Les importations de parfumerie sont appelées à diminuer pendant au moins un an, en raison de la crise que traverse le pays, et en raison aussi des grandes quantités introduites pendant les premiers mois de cette année. Les stocks de ces articles, à Bogota, sont, paraît-il, énormes.

5. — *Est-ce que le public achète de la parfumerie de luxe ou de la parfumerie bon marché ?*

R. — La parfumerie de luxe se vend plus facilement à Bogota et dans les grandes villes. On y veut de jolis flacons Lalique, étuis fantaisie de bon goût (rien de criard).

Hors des grandes villes, les goûts sont moins raffinés, et on recherche moins la parfumerie de luxe.

6. — *Comment désire-t-il que ces articles soient présentés ?*

A-t-il une préférence marquée pour telle ou telle forme de flacon ? tel ruban de couleur enveloppant les flacons ? telle ou telle nuance de garnissage des écrins ?

R. — La forme du flacon n'a aucune importance. La présentation de Coty, d'Orsay, Monna Vanna, Lintheric, plaît énormément.

7. — *Quelles sont les qualités reconnues par le public aux articles de parfum étranger venant concurrencer notre fabrication ? Est-ce le bon marché seul qui décide son choix ?*

R. — Aucune qualité spéciale.

Dans les grandes villes, la clientèle aisée ne regarde guère au prix si l'article est bien présenté ; ailleurs, et pour la parfumerie achetée par le bas peuple, la question du prix intervient davantage.

8. — *Commissions et crédits accordés dans cette branche par la concurrence étrangère ?*

R. — Commissions de 10 à 20 %.

Le principe, en Colombie, est celui du crédit de 90 à 120 jours, du moins lorsqu'on a affaire à des maisons sérieuses, sinon, il est utile de faire payer comptant.

Actuellement, en raison de la crise, ces délais ont dû être prolongés, même pour certaines maisons de premier ordre.

9. — *Prix du litre d'Eau de Cologne* à 60°, *de l'Eau de Cologne à* 80°. *Quelques prix de flacons de parfum pour le mouchoir ? Quelques prix de savons. Quelques prix de lotions ?*

R. — Le litre d'Eau de Cologne fine se vend 11 piastres or, soit, au change actuel de 10 francs pour une piastre, francs 110.

Les parfums varient entre 3 piastres et 20 piastres le flacon ; les savons de 0,80 à 2 piastres la pièce, les lotions de 2.50 à 6.00 chaque.

10. — *Noms et adresses de représentants bien introduits que vous recommanderiez ?*

R. — Henri Deste (Français), représentant à Bogota.

H. Drevin (Français), secrétaire de la Chambre de Commerce française à Bogota.

11. — *Principaux magasins à qui des offres pourraient être faites à Bogota ?*

R. — Victor Huard, A. Touchet, M. Veuve Richard et Plata, M. Laurens, P. Rey, A. Jouve, Almacen del Dia, Cueto et les pharmacies et drogueries suivantes :

Montana Hermanos, Cajiao & Cia, La Drogueria Internacional, La Drogueria Union, La Drogueria Bogota, La Drogueria Moderna, La Farmacia y Drogueria Francesa, La Drogueria Duperly et Cia.

12. — *Droits de douane frappant les essences, les lotions, les savons, les cosmétiques ?*

Essences	par kilo	poids brut	$ 2.00
Lotions	—	—	— 1.00
Savons	—	—	— 0.80
Cosmétiques	—	—	— 2.00
Eau de Cologne..........	—	—	— 1.50

En plus de ces droits, il y a un impôt de consommation qui est de piastres 2.50 pour le kilogramme de parfum et de 0,50 pour la poudre de riz, lotions, Eau de Cologne, cosmétiques.

13. — *Interdictions particulières établies par une législation anti-alcoolique ?*

R. — Aucune.

14. — *Conseils particuliers que vous croyez devoir donner à nos exportateurs de parfumerie ?*

R. — On ne saurait trop conseiller à nos exportateurs d'envoyer à l'étranger des agents afin, tout en cherchant à placer leurs articles, de se mettre au courant des besoins et des goûts.

Les exportateurs, qui ne sont point à même de subvenir aux frais de voyage d'un agent, pourraient peut-être se syndiquer à plusieurs à cet effet.

PARAGUAY

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

La proportion des importations françaises, dans le chiffre total de la parfumerie importée, est de 70 à 80 % de l'importation qui s'est élevée à 1.000.000 de francs environ en 1920.

Ce chiffre a plutôt augmenté en valeur et diminué en quantité depuis les années qui ont précédé la guerre.

Nos principaux concurrents sont : l'Angleterre qui, importait, en 1920, environ 200.000 francs, l'Allemagne, qui avant la guerre, importait environ le 10 % de la parfumerie ; enfin, le reste correspond à l'Espagne.

Il y a une certaine diminution des ventes. Le fait est dû à ce que les commandes françaises sont lentement effectuées, parce que les maisons sont surchargées d'ordres pour les autres pays, et elles donnent leurs préférences à ceux destinés aux pays importateurs sur une vaste échelle.

En outre, l'emballage est défectueux et il y a de nombreuses pertes (casse).

Le public achète plutôt de la parfumerie de luxe, 80 %, et 20 % de parfumerie moyenne, mais pas de parfumerie ordinaire.

Le public préfère plutôt un flacon de luxe ou même un flacon de bonne présentation et faisant beaucoup d'effet.

Les articles étrangers sont généralement présentés d'une manière très luxueuse qui fait valoir l'article, même si la qualité n'est pas aussi bonne que celle des produits français. Le bon marché seul ne décide pas le public dans son choix (bon marché veut dire ici qualité moyenne).

Le public, en général, reconnaît la supériorité de la parfumerie française.

La commission allouée aux agents et représentants est de 10 %. Les paiements se font, en général, à 90 jours contre acceptation de traites ; par l'intermédiaire des banques, (minimum 60 jours).

Les prix moyens pratiqués sont :

Pour l'Eau de Cologne et les lotions : de 10 à 12 francs environ.

Pour les extraits : 20 à 25 francs environ.

Pour les savons : 4 à 5 francs environ.

On indique comme représentants bien introduits :

Enrique Lévy et Cie, représentants, à Assomption, qui connaît la place depuis plus de quinze ans.

André Houzet, représentant, à Assomption.

Les deux représentants ne vendront qu'à des maisons paraguayennes de première catégorie.

Les principaux magasins à qui des offres pourraient être faites sont :

Ruis y Jorba, importateurs, à Assomption.

Censi y Perotta, importateurs, à Assomption.

Les droits de douane frappant les essences, les lotions, les savons, les cosmétiques, etc., sont de 62 % *ad valorem*.

On conseille aux exportateurs de parfumerie de faire de très bons emballages pour éviter casse et vols, et de soigner particulièrement la présentation de leurs produits.

Afrique du Sud Britannique

(Région de Durban)

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1. — *Proportion des importations françaises dans le chiffre total de la parfumerie importée ?*

R. — Cette indication figure dans les tableaux annexés au présent questionnaire.

Elle se rapporte à l'Afrique du Sud toute entière, dont le Natal est une partie intégrante ; il n'est pas établi de statistiques spéciales pour chacune des quatre provinces de l'Union.

2. — *Ce chiffre a-t-il augmenté ou diminué depuis les années qui ont précédé la guerre ?*

R. — D'une façon générale, les importations ont considérablement augmenté dans l'Afrique du Sud, parce que les importateurs, craignant la hausse des prix et la difficulté de recevoir leurs commandes en temps opportun, ont fait des achats très importants. Les stocks actuellement en magasin sont excessifs, la question du change a aussi influencé ces achats.

3. —*Quels sont nos principaux concurrents étrangers ? Vous serait-il possible de nous indiquer, même d'une manière approximative, le chiffre de leurs importations ?*

R. — Nos principaux concurrents étrangers sont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique, puis, à un degré moindre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et le Japon. Le chiffre de leurs importations est indiqué dans les tableaux ci-annexés.

4. — *S'il y a eu diminution des ventes, quelles en sont, selon vous, les raisons ?*

R. — Il n'y a pas eu diminution des ventes, au contraire.

5. — *Est-ce que le public achète de la parfumerie de luxe ou de la parfumerie bon marché ?*

R.— Principalement de la parfumerie bon marché, excepté quelques clients de l'aristocratie qui achètent la parfumerie de luxe.

6. — *Comment désire-t-il que ces articles lui soient présentés ? A-t-il une préférence marquée pour telle ou telle forme de flacon ? Tel ruban de couleur enveloppant les flacons ? Pour telle ou telle nuance de garnissage des écrins ?*

R. — Les parfums doivent être présentés en boîte d'un flacon seulement ; le public n'a aucune préférence marquée pour telle ou telle forme ou pour une couleur spéciale ; les flacons de forme originale sont ordinairement très bien reçus, pourvu que la présentation en soit très jolie. Par contre, les parfums fortement colorés sont en défaveur, sous prétexte qu'ils tachent la blouse et le mouchoir.

7. — *Quelles sont les qualités reconnues par le public aux articles de parfum étranger venant concurrencer notre fabrication ? Est-ce le bon marché seul qui décide son choix ?*

R. — Le bon marché accompagné d'une jolie présentation et d'un flacon assez gros.

8. — *Commissions et crédits accordés dans cette branche par la concurrence étrangère ?*

R. — La commission accordée au voyageur représentant est, généralement, de 10 %, plus tous les frais de voyage, de patente, de représentation, de distribution et d'échantillons ; en outre, ces voyageurs sont amplement pourvus d'échantillons, mascotte pour échantillons, prix courants, tarifs (en anglais), etc...

9. — *Prix du litre d'Eau de Cologne à 60°, de l'Eau de Cologne à 80° ? Quelques prix de flacons de parfum pour le mouchoir ? Quelques prix de savons ? Quelques prix de lotions ?*

R. — Ces prix diffèrent suivant la marque, le nom du fabricant, les frais encourus par l'expédition, et le profit désiré par le vendeur.

Il n'y a pas de prix uniforme pour servir de base, et il n'est pas possible de donner, par suite, des indications de quelque utilité.

10. — *Noms et adresses de représentants bien introduits que vous recommanderiez ?*

R. — Union Commerciale française. 385, Smith Street, Durban. Directeur : M. M.-L. Rouhier, Français (sous les réserves d'usage et sans responsabilité).

11. — *Principaux magasins à qui des offres pourraient être faites ?*

R.

a) Pharmaciens (tous vendent de la parfumerie) :
Stranack et Williams, 320 West Street, Durban.
Reed and Champion, West and Gardiner Street, Durban.
Lennon Ltd, 326, West Street, Durban.
Elgie and Gale, 49, Gardiner Street, Durban.
V. G. Acton, 391, West Street, Durban.

b) Coiffeurs :
C. Emile, 399, West Street, Durban.
Impérial Toilet Saloon, Gardiner Street, Durban.
W. Burrows, 84, Berea Road, Durban.

c) Magasins de nouveautés :
Harvey Greenacre and C°, 413, West Street, Durban.
Carter Holwill Ltd, 381, West Street, Durban.
Henderson and C°, West Street, Durban.
John Orr and C°, 445, West Street, Durban.
(Sous les réserves d'usage et sans responsabilité).

12. — *Droits de douane frappant les essences, les lotions, les savons, les cosmétiques ?*

R. — Essences, lotions, produits contenant de l'alcool parfumé : Droit de 36 shillings 6 pences par gallon d'alcool, dès qu'il contient plus de 25 % d'alcool à 21 degrés Cartier.

Produits ne contenant pas d'alcool : Droit de 25 % *ad valorem* ; les droits se paient, en outre, sur le prix du transport

par chemin de fer jusqu'au port d'embarquement et sur la valeur de l'emballage ; ils sont en sus des droits sur l'alcool. On doit aussi payer les droits sur toute publicité, tableaux-réclame, etc... Les droits sur la publicité imprimée sont de deux pences par livre anglaise ou de 25 % *ad valorem*.

13. — *Interdictions particulières établies par une législation anti-alcoolique ?*

R. — Il n'y a pas d'interdiction particulière, sauf celle de vendre, aux natifs, des parfums alcooliques.

14. — *Conseils particuliers que vous croyez devoir donner à nos exportateurs de parfumerie ?*

R. — Il nous semblerait utile de recommander :

1° L'établissement de prix courants illustrés, montrant l'article offert et donnant la contenance, en mesures *anglaises*, de chaque flacon, ainsi que le degré d'alcool ; s'il y a lieu, bien indiquer la dimension des boîtes, en donner le poids et la quantité que pourrait contenir un colis postal.

2° L'unification de la contenance des flacons de parfumerie, du poids des savons, des lotions, des boîtes à poudres, tout en variant la forme et le genre du contenant ; de cette façon, le client saura exactement ce qu'il doit recevoir pour un petit, un moyen ou un grand modèle.

L'adoption d'un format uniforme pour les prix courants, catalogues, etc..., afin d'en rendre le classement et la conservation plus faciles.

3° L'établissement des prix par douzaine et demi-douzaine en francs, mais les factures doivent être rédigées en anglais ; le gallonnage et le poids, donnés en mesures anglaises, la correspondance, les prix courants, les tarifs, etc... rédigés aussi en anglais.

4° Le choix d'un bon représentant auquel on accorderait de nombreux échantillons, pour la distribution aux clients.

5° Beaucoup de publicité de tous genres.

6° Accuser réception aux clients de leurs commandes et leur fixer la date, au moins approximative, de leur expédition.

7° Se conformer strictement pour l'expédition aux indications reçues.

8° Etablir les factures avec les déclarations exigées par la douane sud-africaine ; bien détailler sur les factures le contenu de chaque caisse, et, pour les parfums, lotions, etc., indiquer la contenance et le degré alcoolique par douzaine.

9° Veiller soigneusement au sertissage des flacons, afin d'éviter les coulages en cours de route.

10° Si l'importance de la commande le permet, emballer les articles par catégories distinctes, afin de faciliter les opérations de douane à l'arrivée, et le calcul des droits d'entrée.

11° Remplacer aux clients tous produits arrivés détériorés par le fait du coulage.

La valeur globale de la parfumerie importée dans l'Union Sud-Africaine, pendant les cinq dernières années a été de :

£ .... 137.194 en 1916
£ .... 139.104 en 1917
£ .... 212.504 en 1918
£ .... 251.995 en 1919
£ .... 308.899 en 1920

Les importations d'articles de parfumerie, classées par pays d'origine, sont ainsi réparties, pendant les deux dernières années (1919-1920), au point de vue de leur valeur en livres sterling.

Alcools Parfumés

Pays d'origine	1919	1920
Royaume-Uni	£ 39.691	£ 65.882
Canada		10
Ceylan		96
Australie		32
Belgique		226
France	5.711	9.923
Allemagne		4.734
Hollande	56	302
Chine	1	5
Japon	22	13
Etats-Unis d'Amérique	795	1.681

Parfumerie contenant de l'alcool

Pays d'origine	1919	1920
Royaume-Uni	£ 4.205	£ 6.812
Australie		5
Belgique		15
France	2.260	3.594
Allemagne		250
Hollande		49
Italie		63
Suisse	91	46
Chine		2
Japon	18	18
Etats-Unis d'Amérique	695	1.320

Parfumerie sans Alcool

Pays d'origine	1919	1920
Royaume-Uni	£ 70.222	£ 105.979
Canada	117	584
Inde	843	583
Ceylan		1
Australie	51	229
Egypte	10	
Autriche		22
Belgique		640
Bulgarie	4	5
France	22.971	24.669
Algérie	4	
Réunion		36
Allemagne		2.262
Hollande		789
Indes néerlandaises.........	9	
Italie	50	4

Pays d'origine	1919	1920
Portugal	2	
Suède		1
Suisse	33	56
Turquie		5
Chine	40	4
Japon	310	902
Siam		3
Etats-Unis d'Amérique	103.536	77.035
Brésil		10

La France tient donc, et de bien loin, le second rang pour les alcools parfumés et la parfumerie à base d'alcool, et le troisième rang pour les parfums non alcoolisés.

(Région du CAP)

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

L'industrie de la parfumerie française a pris, ces derniers temps, une extension considérable, qui lui impose, plus que jamais, l'obligation de conserver et d'augmenter, si possible, la clientèle qu'elle s'est assurée dans la province du Cap. Les indications qui suivent ont été données dans le but d'aider à ce résultat.

Voici, d'abord, en livres sterling, le chiffre de nos importations en cet article au cours des six dernières années :

1914	8.890
1915	11.180
1916	15.270
1917	11.410
1918	27.580
1919	30.990
1920	38.180

A l'exception de l'année 1917, le chiffre de nos importations a donc augmenté de façon régulière et continue, au cours de ces dernières années, et il a dépassé de près de cinq fois le chiffre d'avant-guerre.

Il n'en reste pas moins que notre importation, en 1920, ne constitue encore que 13 % environ du chiffre total des importations de parfumerie au Cap, qui s'est élevé, pour la même année, à 308.900 livres sterling. Le champ d'action possible reste donc encore très étendu.

Nos principaux concurrents sont, après le Royaume-Uni, qui pour la parfumerie, comme pour la plupart des autres articles, tient la tête avec 178.670 livres en 1920, les Etats-Unis, qui ont importé la même année, pour une valeur de 78.716 livres, et l'Allemagne, avec un chiffre de 7.240 livres. L'importation des autres pays est, pour chacun d'eux, presque négligeable.

Il n'est pas sans intérêt de noter ici que, malgré l'apparence des statistiques, l'Angleterre ne constitue pas, en réalité, un concurrent plus sérieux pour nous, en l'espèce, que l'Amérique. La grande majorité des achats de produits français a en effet lieu à Londres, et c'est sous l'étiquette d'importations anglaises que ces produits sont ensuite expédiés au Cap. Il est probable, autant que l'on peut en juger sur place par le nombre des articles français exposés et vendus, que le chiffre réel de nos importations de parfumerie au Cap dépasse celui des Etats-Unis et même celui du Royaume-Uni, mais c'est dans les statistiques douanières de ce dernier pays, et non pas dans l'Union Sud Africaine, qu'il est porté au crédit de notre compte.

En fait, nos grandes marques sont très appréciées en Afrique du Sud et se vendent couramment. Bien plus, ce serait un mauvais moyen de chercher à augmenter le chiffre apparent de nos importations au Cap en nous efforçant de vendre directement aux négociants de la place, du moins en ce qui concerne les grosses affaires. Il n'en va pas de même, bien entendu, pour les réapprovisionnements de détail, pour lesquels la visite régulière de représentants compétents continue à être tout indiquée. Au reste, et même pour les affaires importantes, la visite de nos représentants est très utile, même si les commandes sont passées aux acheteurs de Londres ; il appartient à ces représentants de s'assurer leur commission en ce cas, et c'est là une simple question d'entente et d'arrangements préalables entre les acheteurs de Londres et les maisons françaises.

Quoi qu'il en soit, il faut bien accepter le fait que la plupart des maisons du Cap achètent par l'entremise de leurs maisons d'achat à Londres. Cette coutume a d'ailleurs son bon côté pour notre commerce. D'autre part, en effet, ce sont précisément les meilleures maisons de la place qui agissent ainsi, ce qui est déjà une indication fort utile, et permettra un commencement d'élimination des maisons douteuses ou tout au moins mènera à une enquête sérieuse préalable. En outre, la plupart des acheteurs de Londres et des autres centres commerciaux de la Grande-Bretagne payent généralement, au comptant, les marchandises qu'ils achètent pour le compte des maisons sud-africaines. Ce mode de procéder présente donc de grands avantages pour nos exportateurs ; il peut même leur éviter d'avoir à envoyer, à grands frais, des voyageurs en Afrique du Sud, et surtout il leur offre toutes les garanties désirables.

Il ne semble pas que nos efforts pour augmenter notre clientèle doivent porter sur telle ou telle forme de flacon ou telle ou telle couleur de ruban ; l'article français est généralement présenté avec un goût que l'on sait fort bien apprécier dans ce pays, et l'on ne voit vraiment pas de suggestions à faire pour améliorer encore ce côté. Il n'y a point non plus de commissions ou crédits spéciaux accordés dans cette branche par la concurrence étrangère. Ce qui régit la demande, c'est, comme toujours, la question de prix et de qualité, et il faut bien ajouter qu'en ce moment c'est la question de prix qui domine. En somme, la demande pour la parfumerie de luxe existe, mais elle est assez restreinte. Ce que le public achète de préférence, c'est la parfumerie de prix et de qualité moyens. Indiquons, cependant, qu'il y a aussi, principalement dans la population indigène, un marché très étendu pour les articles très bon

marché. Avons-nous vraiment intérêt, entre-t-il dans les possibilités de notre production et de notre tempérament d'entrer en lutte pour ces derniers articles avec les Etats-Unis at avec l'Allemagne ? C'est là un point que nos producteurs pourront décider.

En résumé, un des moyens pratiques, le plus pratique peut-être, pour conserver et étendre notre marché au Cap, consisterait, pour nos exportateurs en parfumerie, à se grouper et à envoyer dans ce pays, à frais communs, un voyageur expérimenté et parlant parfaitement l'anglais, dont les visites seraient d'autant plus appréciées qu'elles auraient pour but, non pas tant d'obtenir des commandes immédiates et directes, que d'empêcher l'article français de tomber dans l'oubli, de présenter les nouveautés et de provoquer les commandes aux acheteurs de Londres. C'est auprès de ceux-ci que devraient porter les efforts individuels de chaque représentant particulier, mettant à profit les renseignements généraux fournis par le voyageur du Cap. Il va sans dire que ces renseignements devraient comporter aussi les indications nécessaires sur la surface et la solvabilité des maisons de la place.

On s'est efforcé de n'indiquer, dans la liste ci-dessous de ces maisons et de leurs acheteurs à Londres, que celles de premier ordre. Il va sans dire, cependant, que cette liste est donnée sous toutes réserves et sans responsabilités. Ce serait précisément le rôle du voyageur du Cap, et des représentants auprès des maisons anglaises, de corriger ou de compléter cette liste en donnant les précisions nécessaires, tant sur la solvabilité des maisons, que sur leurs besoins et leur mode de procéder.

Ces noms ont été extraits du *Mercantile year book et Directory for export*, qui est publié annuellement par «Lindlay et Bros », 21, Saint-Helens Place, Londres. Il est naturellement loisible à nos producteurs de consulter ce guide très complet et très utile de l'exportation anglaise. Ils peuvent, en outre, s'adresser au " South African Trade Commissioner », à Londres (90, Cannon Street), agent commercial officiel de l'Union Sud Africaine; Sir Edgard Walton, dont l'amabilité est connue, est certainement en mesure de fournir à ceux de nos exportateurs, qui voudraient le consulter, toutes les indications utiles sur les importations de l'Afrique du Sud.

Quoi qu'il en soit, voici, telle qu'on la relève dans *The Mercantile Year Book*, et en ayant seulement pris le soin de n'indiquer que les maisons de premier ordre, la liste par ordre alphabétique, des négociants du Cap qu'intéresse le commerce de la parfumerie avec, en regard, les noms de leurs acheteurs à Londres :

A Cape Town	Acheteur en Angleterre	
Cartwrights Ltd	Walker Bros Ltd	Londres
Cleghorn et Harris Ltd......	Cleghorn et Harris	—
Garlick Ltd	Garlick Ltd	—
Heynes Mathew Ltd.......	Davis & Soper Ltd	—
Jagger J. W. & C°..........	Jagger J. W. & C°	—
Lennon Ltd...............	Lennon Ltd	—
Petersen Ltd	Murdoch John & C°	—
Sachs S.	Thomson J. E. & C°	—
South African Toilet Requisite C°	Scriven Bros & C°	—
Stuttaford & C° Ltd........	Stuttaford & C°	—
Wilson & Miller...........	Kendrew J. F. & C°	—

Ainsi qu'on le voit par la liste qui précède, la plupart des maisons importantes du Cap ont à Londres leur maison d'achat particulière. Ce fait suffirait à indiquer combien il est superflu, dans la plupart des cas, de tenter d'obtenir des commandes directes sur la place du Cap.

Ajoutons, pour être complet, que cette liste comprend les pharmaciens qui, tous, vendent de la parfumerie.

Droits de douane. — Les droits à l'entrée de l'Union Sud-Africaine sont :

Alcools parfumés, par gallon impérial, 1 livre 2 sh. 6 penc., plus 10 % *ad valorem.*

Alcools parfumés en flacons ayant une valeur intrinsèque, mêmes droits que ci-dessus, plus 10 % *ad valorem* sur le contenant.

Parfumerie autre, cosmétiques, teintures, poudres et toutes préparations pour la toilette non spécifiées au tarif, 25 % *ad valorem.*

Il n'existe aucune interdiction particulière d'exportation établie par une législation anti-alcoolique pour la raison que le pays est grand producteur de vins et liqueurs et ne paraît nullement disposé à adopter une législation de cette nature.

Il ne sera pas sans intérêt de signaler que le pays fabrique aussi des savons de toilette et autres, en quantités considérables, et qui font une dure concurrence à l'article importé. Cette fabrication constitue pratiquement le monopole de la grande maison Lever Bros, qui a installé des fabriques modernes dans chacun des principaux centres de l'Union.

COSTA-RICA

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

Par suite de la mauvaise situation financière du Costa-Rica, le service des statistiques y est fort négligé, et jusqu'ici, il n'a paru que quelques données principales concernant l'exercice 1919.

Les marques françaises de parfumerie importées sur ce marché sont les suivantes : *Roger et Gallet*, *Houbigant*, *Coty*, Guerlain, Gabilla, Gellé frères, Pinaud-Klotz, Legrand, Coudray, Monna-Vanna, Violet, etc...

Les marques les plus en faveur sont soulignées.

Depuis l'année dernière, les taxes de douane sur les articles de luxe sont prohibitives, le Gouvernement ayant dû trouver un demi-million de dollars pour récompenser les révolutionnaires triomphants. On fait payer les Bourgeois !

Parfums de toutes qualités, poudres de riz, cosmétiques, etc., 5 colons or par kilo brut.

(Un colon or = 46 ½ cents, monnaie américaine).

Eau de Cologne, lotions, 1 colon 50 or, le kilo brut, logement et caisse compris.

En conséquence, la parfumerie est vendue sur ce marché, situé à 120 kilomètres de la côte, à des prix très élevés qui encouragent la contrefaçon.

Lotions	de 12 à 14 colons la bout.
Parfums	de 25 à 50 colons le flac.
Poudres de riz	de 3 à 10 colons la boîte.
Boîtes de 3 savons..........	de 4 à 8 colons la boîte.
Un litre d'Eau de Cologne...	de 10 à 25 colons.

Au change actuel, le colon vaut 2 fr. 50.

Avec de tels prix, la vente de nos marques est nécessairement réduite.

Nos principaux concurrents sont :

MM. Atkinson (Anglais).
Pears & Son (Anglais).
Colgate & C°. (Américains).
Richard Hudnut (Américains).
Gal (Espagnol).
Wolff & Sohn (Allemands).

Les principales maisons du Costa-Rica, vendant de la parfumerie importée, sont les suivantes :

Gonzales Hermanos (Tienda Romero)......................	San-José	de Costa-Rica
C. Herrero (La Fama)..........	—	—
A. Herrero (Al Siglo Nuevo).....	—	—
Delcorre Aronne et Cia (Italiens) ne vendre qu'au comptant.....	—	—
Pagès et Cia (La Alhambra)......	—	—
Rafael Canas et Cia (La Mascota).	—	—
Pagès et Uribe (Ambos mundos)..	—	—
Basigo et Alvarado.............	—	—
Steinvorth et Hermanos.........	—	—
Botica Oriental................	—	—
Botica Francesa................	—	—
Nueva Botica...................	—	—

Botica Pirio, à Cartago (Costa-Rica).
United Fruit C°, à Limon (Costa-Rica).

ÉQUATEUR

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1° Il convient tout d'abord de distinguer entre la parfumerie fine et la parfumerie ordinaire.

Pour ce qui est de la première, la France viendrait en première ligne, avec une proportion de 70%.

L'Angleterre, avec 20%.

Les Etats-Unis, avec 10%.

Quant à la seconde catégorie (spécialement les savons), la France, d'après la même source d'information, serait représentée par le 50%.

L'Angleterre, le 5%.

Les Etats-Unis, le 45%.

2° Si les considérations qui précèdent sont exactes, les quantités et valeurs à l'importation auraient considérablement augmenté depuis six ans, au profit de la France, car les statistiques de 1913, 1914 et 1915 donnent respectivement :

1913		
France	32.233 kg	49.310.18 sucres
Angleterre	14.902 kg	15.801.47 sucres
Etats-Unis	32.017 kg	19.101.04 sucres
1914		
France	43.192 kg	49.719 sucres
Angleterre	15.166 kg	18.379 sucres
Etats-Unis	35.854 kg	24.688 sucres
1915		
France	38.588 kg	44.615 sucres
Angleterre	941 kg	1.679 sucres
Etats-Unis	64.910 kg	72.152 sucres

Nos concurrents :

En Angleterre, Atkinson, pour la parfumerie en général, bien que les prix soient plus élevés en raison du change de la livre sterling, qui a dépassé le pair du sucre.

Aux Etats-Unis, Williams, en ce qui concerne la parfumerie ordinaire, les savons de toilette, le talc, etc...

Avant la guerre, les Allemands (vallée du Rhin) ont expédié des extraits de parfum en bidons, ce qui présentait les avantages suivants :

Réduction du prix du transport.

Réduction des droits de douane, quand ces droits sont calculés sur le poids total ou brut.

Réduction de pertes, puisque peu ou pas de casse.

3° Il y a peut-être eu diminution quant à la quantité, mais non quant à la valeur.

Cette quantité pourrait diminuer encore, car il paraît que, lors du prochain Congrès (août-octobre prochain), sera probablement votée une augmentation des droits d'importation sur les parfums et les articles de luxe, en général.

4° Il faut distinguer entre Gayaquil et le reste du pays ; dans le port principal, c'est surtout la parfumerie de luxe qui se vend.

A Quito, et les autres villes, il faut faire une part beaucoup plus grande à la parfumerie ordinaire.

5° Dans la parfumerie de luxe, il convient d'employer les écrins de fantaisie, avec garnissage capable de plaire ; car, dans la plupart des cas, la parfumerie de prix est achetée pour l'offrir en cadeau à des amis et connaissances, pour leur fête, ou toute autre circonstance propice.

Dans l'intérieur, certaines marques, telles que « Fleur d'Amour », « Gloire de Paris », ont une vente assurée pendant une période de deux ou trois ans, après laquelle, une autre marque, plus ou moins analogue, viendra les supplanter.

A Guayaquil, les produits de Roger et Gallet sont en vogue, tandis qu'à Quito, ce sont surtout les parfums et lotions de Coty qui sont acceptés.

Dans l'un et l'autre centre, les produits de Lubin, et aussi ceux de Rigaud, se vendent sur une assez grande échelle.

6° C'est surtout le bon marché qui décide de la vente des produits américains.

La maison Atkinson fait une concurrence assez sérieuse quant aux Eaux de Cologne, en raison de sa qualité et de sa présentation.

7° La parfumerie est achetée par des maisons de commission de Londres, de New-York ou de Paris, qui accordent un avantage de 10 % aux commerçants qui s'adressent à elles. C'est dire que les fabricants n'ont pas de représentants dans ce pays-ci. Les parfums français, du reste, exception faite des nouveautés, n'ont pas besoin d'une grande propagande ici, leur réputation étant bien établie. Dans le cas d'un produit nouveau à lancer, il serait bon qu'un représentant en soit chargé moyennant commission.

Il va sans dire que la bonne foi, la loyauté dans les conventions, doivent être, avant tout, garantie vis-à-vis des agents. Un voyageur de la maison Botot, il y a quelque temps, s'était adressé à une maison d'ici pour le placement des flacons, et celle-ci en avait pris une assez grande quantité. Elle les a encore, car le voyageur, avant de partir, contrairement à ce qu'il avait promis, vendit des flacons à tous ceux qui en voulurent, même par demi-douzaines — jusqu'au dernier des coiffeurs, et ces petites quantités de six flacons ont été cédées au même prix que les lots beaucoup plus importants : 20 douzaines, acquis par la maison plus haut visée. L'effet produit est évidemment très fâcheux, et le débouché de la marque précitée paraît entravé ici pour assez longtemps.

8° Le prix du litre d'Eau de Cologne varie suivant la qualité et suivant les maisons d'où elle provient.

C'est ainsi qu'il existe de l'Eau de Cologne de Pinaud à $ 8,50, de Rigaud et de Botot à 12 sucres , de Gallet à 14 et 16 sucres, de Atkinson à 14 et 24 à 28 sucres.

9° La méthode qui consiste à se servir de représentants n'est pas adoptée pour ce qui se rapporte aux parfums ; on peut dire, aussi, qu'elle n'est pas pratique.

C'est ainsi que la maison Anglo-Equatorienne de Guayaquil, qui représente Atkinson, a importé, pour son compte, un stock de parfumerie qui lui a duré un an et demi, et qu'elle a dû réaliser sans profit.

D'autre part, les avantages offerts par les commissionnaires d'Europe, aux commerçants de l'Equateur, sont de nature à éloigner ceux-ci des représentants locaux.

C'est ainsi que toute réclamation, pour casse ou pour vol, est immédiatement prise en considération.

Un autre inconvénient, offert par le système de représentation, tient à l'existence des droits de douane.

Le représentant qui reçoit un stock de parfumerie doit débourser une somme considérable pour le dédouanement, capital qui demeure improductif pendant que dure la vente des articles ; tandis que le correspondant des maisons de commission de France reçoit des lots moins importants, dont la vente est beaucoup plus facile et rapide.

10° On peut s'adresser aux maisons suivantes :

A QUITO

Luis Charvet, Apartado n° 204.
Juan Jamati, Apartado n° 212.
Camilo Becdach, Apartado n° 180.
Salomon Barakat, Apartado n° 309.
Carlos Mateus y Garcia, Apartado n° 26.
B. Aduy Hermanos, Apartado n° 223.
La Jardinera, Carrera Venezuéla.
Peluqueria Camilo Sigcha, Carrera Chile.

A GUAYAQUIL

Cruz et Cobos, Apartado n° 796.
Casa Francesa, Apartado n° 154.
Hinnaoui Hermanos, Apartado n° 432.
Lévy Hermanos, Apartado n° 573.
Médina et Cia, Apartado n° 296.
Poppe et Cia, Apartado R.
Herederos de Puig Verdaguer, Apartado n° 111.
Rios et Cia, Apartado n° 639.

11° Les eaux de Florida, de Cologne, de Kananga, Divine, de qualité ordinaire, paient un droit de 9 centavos par kg de poids net.

Les essences pour la fabrication de parfums, les savons de toilette payent 90 centavos par kg de poids net.

La parfumerie en général : huiles, cosmétiques, poudre de riz, savon en poudre, lotions, payent 1 sucre 36 centavos par kilog. de poids net.

PANAMA

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1. — *Proportion des importations françaises dans le chiffre total de la parfumerie importée ?*

R. — En ce qui concerne les essences, lotions, brillantine, Eau de Cologne, eaux de toilette, les 3/4 des importations sont françaises.

Les savons, la poudre de talc, les crèmes pour le visage, viennent surtout des Etats-Unis.

2. — *Ce chiffre a-t-il augmenté ou diminué depuis les années qui ont précédé la guerre ?*

R. — L'importation française a augmenté.

Les touristes américains achètent beaucoup de parfumerie française.

3. — *Quels sont nos principaux concurrents étrangers ?*

R. — Colgate et Cie, New-York.
Vivaudou et C°, New-York.
A. S. Hinds et C°, New-York.
The Booney et C°, New-York.

P. Hopkins et Sons, New-York.
The Pompeian C°, New-York.
William E. Peck C°, New-York.
Aubry Sisters C°, New-York.

4. — S'*il y a eu diminution des ventes, quelles en sont, selon vous, les raisons ?*

R. — Il y a eu augmentation.

5. — *Est-ce que le public achète de la parfumerie de luxe ou de la parfumerie bon marché ?*

R. — Le public de Panama achète de préférence de la parfumerie de luxe.

6. — *Comment désire-t-il que ces articles lui soient présentés ? A-t-il une préférence marquée pour telle ou telle forme de flacon ? Tel ruban de couleur enveloppant les flacons ? Pour telle ou telle nuance de garnissage des écrins ?*

R. — Le public aime généralement les dernières créations de la mode. Pour la parfumerie de grande marque, Houbigant, Coty, il préfère l'étui en carton à l'étui en cuir, ce dernier augmentant inutilement le prix de l'article.

7. — *Quelles sont les qualités reconnues par le public aux articles de parfum étranger venant concurrencer notre fabrication ? Est-ce le bon marché seul qui décide son choix ?*

R. — Pour les crêmes du visage, les poudres de talc, les produits manucures, les Américains fournissent de bons produits, qui sont meilleur marché que les mêmes produits français.

8. — *Commissions et crédits accordés dans cette branche par la concurrence étrangère ?*

R. — Les fabricants américains font 60 jours de crédit maximum, quand ils vendent directement. Les maisons de commission font de 60 jours à 6 mois, suivant les habitudes de chaque maison.

9. — *Prix du litre d'Eau de Cologne à 60°, de l'Eau de Cologne à 80° ? Quelques prix de flacons de parfum pour le mouchoir ? Quelques prix de savons ? Quelques prix de lotions ?*

R. — Il n'y a que de l'Eau de Cologne française et allemande qui se vende bien à Panama et à Colon. Pour les autres produits, savons, lotions, parfums, voir le catalogue de Colgate de New-York.

10. — *Noms et adresses de représentants bien introduits que vous recommanderiez ?*

R. — Nous ne recommandons pas d'avoir un représentant sur place, car l'article serait alors placé en vente partout, jusque dans les plus petits magasins. La concurrence rendrait alors l'article peu intéressant pour les vendeurs, chaque magasin voulant vendre meilleur marché que le voisin. On cite par exemple les produits de Rigaud, qui ont été ainsi répandus pendant quelque temps dans les boutiques de la ville. Aucun magasin n'en veut plus acheter, la concurrence ayant baissé les prix de telle façon que l'article n'est plus intéressant pour les vendeurs.

11. — *Principaux magasins à qui des offres pourraient être faites ?*

R. — The Maduro C°, Panama.

Heurtematte et C°, Panama. (Maison française)

The American Bazar, Panama.

Ce sont les trois principales maisons pour la vente de la parfumerie.

12. — *Droits de douane frappant les essences, les lotions, les savons, les cosmétiques ?*

R. — 15 % *ad valorem*.

13. — *Interdictions particulières établies par une législation anti-alcoolique ?*

R. — Aucune.

14. — *Conseils particuliers que vous croyez devoir donner à nos exportateurs de parfumerie ?*

R. — Charger, de préférence, une ou deux maisons de la place de vendre leur marque plutôt que de la mettre en vente dans un trop grand nombre d'établissements, et d'occasionner ainsi, une dépréciation de l'article.


Anciens
Etablissements
Legendre
LYON

LA PARFUMERIE MODERNE

RAPPORTS COMMERCIAUX

Etats - Unis

(Région de New-York et de La Nouvelle-Orléans)

Haïti — Mexique

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION FRANÇAISE
Décembre 1921

RAPPORTS COMMERCIAUX

Quatrième Partie

ÉTATS-UNIS

(Région de NEW-YORK.)

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1. — *Proportion des importations françaises dans le chiffre total de la parfumerie importée ?*

R. — Environ 90 %. La différence est représentée par des importations d'Angleterre, principalement des maisons Bailey et Atkinson, toutes deux de Londres. Ces maisons faisaient plus d'affaires autrefois sur le marché américain, mais la concurrence française leur a fait beaucoup de tort.

2. — *Ce chiffre a-t-il augmenté ou diminué depuis les années qui ont précédé la guerre ?*

R. — Les importations françaises aux Etats-Unis de parfumerie et savons de toilette étaient en 1918 de 9.071.000 francs, en 1919 de 20.064.000 francs, en 1920 de 31.064.000 francs.

3. — *Quels sont nos principaux concurrents étrangers ? Chiffre approximatif de leurs importations ?*

R. — Voir n° 1.

4. — *S'il y a eu diminution des ventes, quelles en sont les raisons ?*

R. — Voir n° 2.

5. — *Le public achète-t-il de la parfumerie de luxe ou de la parfumerie bon marché ?*

R. — Environ 75 % des acheteurs américains préfèrent de la bonne marchandise.

6. — *Comment le public désire-t-il que ces articles lui soient présentés ? A-t-il une préférence marquée pour telle ou telle forme de flacon, tel ruban de couleur enveloppant les flacons ? Pour telle ou telle nuance de garnissage des écrins ?*

R. — Les articles doivent être présentés avec goût, comme savent le faire les fabricants français. Une apparence criarde nuirait au débit du produit.

7. — *Quelles sont les qualités reconnues par le public aux articles de parfum étranger venant concurrencer notre fabrication ? Est-ce le bon marché qui décide son choix ?*

R. — Seul le bon marché facilitait, avant la guerre, l'entrée des parfums allemands, mais ceux-ci ont presque complètement disparus aux Etats-Unis.

8. — *Commissions et crédits accordés dans cette branche par la concurrence étrangère ?*

R. — Commission de 8 à 15 %. Conditions de vente : 2 % pour paiement au comptant dans les 10 jours, net 60 jours, à dater de l'arrivée de la marchandise.

9. — *Prix du litre d'Eau de Cologne à 60°, de l'Eau de Cologne à 30° ? Quelques prix de flacons de parfums pour le mouchoir ? Quelques prix de savons ? Quelques prix de lotions ?*

R. — Voir tableau ci-après.

10. — *Noms et adresses de représentants bien introduits ?*

R. — Voir la liste des maisons bien introduites qui font la vente en gros aux pharmaciens, grands magasins, etc.

11. — *Principaux magasins auxquels des offres pourraient être faites ?*

R. — Ci-joint liste des grands magasins de l'Etat de New-York.

12. — *Droits de douane frappant les essences, les lotions, les savons, les cosmétiques ?*

R. — Voir renseignements ci-joints.

13. — *Interdictions particulières établies par une législation anti-alcoolique ?*

R. — Les parfums doivent être reconnus par la « Prohibition Commissioner » comme « non potables ». Ceux qui seraient reconnus comme pouvant être bus devraient être modifiés au moyen de la formule N° 40 (acétone et brucine) du gouvernement.

14. — *Suggestions et fautes commises par nos exportateurs ? Critiques adressées par le public à nos articles ? Procédés qu'il conviendrait d'employer pour développer le chiffre de nos affaires ? Conseils... ?*

R. — On a reproché à certains produits français d'être troubles. A d'autres, de porter des étiquettes qui n'adhéraient pas aux flacons (étiquettes trop rigides, flacons trop lisses). D'autre part, l'emballage a été reconnu, dans certains cas, comme laissant fortement à désirer.

Etant donné qu'un certain nombre de maisons françaises font aux Etats-Unis une grande publicité, les détaillants préfèrent tenir les produits de ces maisons qui ont créé une

demande pour leurs propres marques. **Il s'en suit qu'il est très difficile aux fabricants, qui ne font aucune réclame, de se créer un débouché de quelque importance aux Etats-Unis.**

MAISONS DE GROS

Abbot Laboratories, 4757 Ravenswood Avenue, Chicago Ill.
Fuller Morrison C°, 540 West Randolph St, Chicago Ill.
Mc Cormick & C°, Mc Cormick Building, Baltimore Md.
American Druggists Syndicate, Long Island City, L.I.
A. & B. Export & Import. Corp., 78, Wall Street, New-York.
Henderson, Thomas & C°, 14 Cliff Street, New-York.
Ketchum & C°, 24 Cliff Street, New-York.
Mc Kesson & Robbins, 91 Fulton Street, New-York.
National Aniline Chemical C° Inc., 244 Madison Avenue, New-York.
Schieffelen & C°, W. H., 170 William Street, New-York.
Squib & Sons E. R., 80 Beekman Street, New-York.
Robert Shoemaker & C°, 201, North 4th Street, Philadelphia, Pa.
Smith, Kline & French C°, Philadelphia, Pa.
Park, Davis & C°, Detroit. Mich.

IMPORTATEURS

B. E. Levy, 714, 5th Avenue, New-York-City.
B. French, 160, 5th Avenue, New-York-City.
Dodge & Olcott, 87, Fulton Street, New-York-City.
Morana & C°, 118, East 22nd Street, New-York-City.
C. Baez, 24, East 22nd Street, New-York-City.
Park et Tilford, 569 West 42nd Street, New-York-City.
J. Wanamaker, 9th St., & Broadway, New-York-City.
Lord et Taylor, 5th Avenue & 38th Street, New-York-City.
Ungerer & C°, 124 West 19th Street, New-York-City.
E. Utard, 84, 5th Avenue, New-York-City.
F. M. Prindle & C°, 71 West 35th Street, New-York-City.
E. Fougera & C°, 90 Beekman Street, New-York-City.
Roger et Gallet, 25 West 32nd Street, New-York-City.
Rockhill & Victor, 22 Cliff Street, New-York-City.
E. H. Burr, Rep. Roure, Bertrand fils, 18 Cedar Street, New-York-City.
Snows Ltd., 17 Battery Place, New-York-City.
Amer, Edible Oil C°, 171 Duane Street, New-York-City.
Boston Store of Chicago, 44 East 23rd Street, New-York-City.
Gottschall Steinberg & C°, 118, 5th Avenue, New-York-City.
J. H. R. Grant, 354, 4th Avenue, New-York-City.
A. Bourjois & C°, 35 West 34th St., New-York-City.
Gray Drug C°, 1490 Broadway, New-York-City.
Gimbel Bros, 33rd St., & Broadway, New-York-City.
L. Sherry, 755, 5th Avenue, New-York-City.

MAGASINS

John G. Meyers C°, 37 No. Pearl St., Albany, N. Y.
W. M. Whitney & C°. Inc., 43 Pearl Street, No., Albany, New-York.
A. Marks Sons, 60 E. Main Street, Amsterdam, N. Y.
Globe Store, 161, Washington Street, Binghampton, N.-Y
Hills, Mc Lean & Haskins, 89 Court St., Binghampton, N.-Y.
J. N. Adams & C°, 383 Main Street, Buffalo, N.-Y.
Adam, Meldrum & Anderson C°, 396 Pearl Street, Buffalo, N.-Y.
John Fokhart, 948 Broadway, Buffalo, N.-Y.
H. A. Meldrum C°, 460 Main Street, Buffalo, N.-Y.
William Hengerer C°, 457 Main Street, Buffalo, N.-Y.
Hens & Kelly C°, 478 Main Street, Buffalo, N.-Y.
Siegrist, Dean & C°, 136 West Water St., Elmira, N.-Y.
Tepper Bros, 139 West Water St., Elmira, N.-Y.
Rothschild Bros, Ithaca, N.-Y.
Abraham & Strauss, 420 Fulton Street, Brooklyn, N.-Y.
H. Batterman C°, Graham Avenue & Broadway, Brooklyn, N.-Y.
Frederick Loeser & C°, 484 Fulton Street, Brooklyn, N.-Y.
A. I. Namm & Son, 452 Fulton Street, Brooklyn, N.-Y.
Adams Flanigan & C°, Westchester & 3rd Aves, New-York-City.
B. Altman & C°, 361 Fifth Avenue, New-York-City.
Arnold Constable & C°, 5th Avenue et 40th St., New-York-City.
S. & W. Bauman, 2157 Third Avenue, New-York-City.
Best-& C°, 372 Fifth Avenue, New-York-City.
Bloomindgale Bros, 59th St & 3rd St., New-York-City.
L. M. Blumstein, Inc., 230 C. 125th Str., New-York-City.
J. Daniel Sons & Sons, 759 Broadway, New-York-City.
Jas. A. Hearn & Son, 26 West 14th St., New-York City.
Gimbel Bros, Broadway & 33rd St., New-York-City.
Hecht Bros, 132 West 125th St., New-York-City.
H. C. Koch & C°, 13 W. 125th St., New-York-City.
Lord et Tailor, 430 Fifth Avenue, New-York-City.
Jas. Mc Creery & C°, 5 West 34th Street, New-York-City.
Jas. Mc Cutcheon & C°, 5th Avenue, et 34th Street, New-York-City.
R. H. Macy & C°, Broadway & 34th Street, New-York-City.
Saks & C°, 1306 Broadway, New-York-City.
Franklin Simon & C°, 414 Fifth Avenue, New-York-City.
Stern Bros, 41 West 42nd Street, New-York-City.
John Wanamaker, Broadway & 10th Street, New-York-City.

DROITS DE DOUANE

Les droits de douane sur les parfums varient avec la composition et le degré alcoolique On doit, à ce sujet, consulter le tarif et en particulier les paragraphes 16 et 48.

A titre d'indication, on peut citer les chiffres suivants :

Eau de rose	20%
Blanc minéral	15%
Extrait alcoolique	60 % et 40 cents per lb
Huile	60%
Parfum	20%
Boîte à poudre vide	35%

Etiquette	15 cents per lb
Extrait et stock alcoolique	60% et 40 cents per lb
Poudre	60%
Cosmétique	—
Crème de lys	—
Bandoline	—
Crystal brillantine	—
Pommade	—
Nécessaire	—
Pâte dentifrice	—
Savon	30%

PRIX

Eau de Cologne française 330 (C.3c)	$	4
Eau de Cologne française 1000 (C. 3.)	—	12
Eau de Cologne américaine (pinte)	—	3.50

EXTRAITS

Chypre (Coty) petit flacon	$	11
Rose Jacqueminot (Coty)	—	11
Idéal (Houbigant)	—	7.25
Quelques fleurs (Houbigant)	—	8.50

SAVONS

Fougère Royale (Houbigant)	$	0.50
Triple incarnat (Piver)	—	0.65
Violette de Parme (Roger-Gallet)	—	0.75
Pois de senteur (Roger-Gallet)	—	0.50

(Région de la Nouvelle-Orléans)

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1. — *Proportion des importations françaises dans le chiffre total de la parfumerie importée ?*

R. — Importations de parfums français (Chiffres donnés par la douane).

en	quantité			valeur
1913	1.214	livres anglaises	$	7.450
1914	181	—	—	816
1915	113	—	—	407
1916	107	—	—	361
1917	237	—	—	599
1918	297	—	—	
1919	332	—	—	1.075
1920	772	—	—	4.364
1921 (les deux premiers mois)	282	—	—	880

L'importation de la parfumerie étrangère est nulle. Elle n'a jamais dépassé une quantité de 100 livres anglaises.

2. — *Ce chiffre a-t-il augmenté ou diminué depuis les années qui ont précédé la guerre ?*

R. — Comme le montre le tableau ci-dessus, ce chiffre va sans cesse grandissant depuis la guerre.

3. — *Quels sont nos principaux concurrents ? Vous serait-il possible de nous indiquer, même d'une manière approximative, le chiffre de leurs importations ?*

R. — L'importation de nos concurrents étrangers en parfums et eaux de toilette est insignifiante, sauf pour les savons anglais qui sont préférés aux nôtres par les Américains, à cause de leur dureté et, par conséquent, de leur plus long usage.

La principale maison anglaise est la firme Yardley qui importe quelques parfums assez appréciés sur le marché.

En général, la concurrence étrangère n'est pas à craindre pour nos commerçants.

4. — *S'il y a eu diminution des ventes, quelles en sont, selon vous, les raisons ?*

R. — La guerre seule avait ralenti cette importation qui va de nouveau en grandissant chaque année. Il est à prévoir, cependant, qu'en nous redevenant favorable, le change pourrait devenir une cause de ralentissement des achats.

5. — *Est-ce que le public achète de la parfumerie de luxe ou de la parfumerie bon marché ?*

R. — Le public américain achète de préférence les parfums de choix, néanmoins les parfums de qualité inférieure trouvent une grande quantité d'acheteurs.

Il est donc également utile, pour nos commerçants, d'envoyer sur le marché américain leurs différentes qualités de parfums.

6. — *Comment désire-t-il que ces articles lui soient présentés ? A-t-il une préférence marquée pour telle ou telle forme de flacon, tel ruban de couleur enveloppant les flacons ? Pour telle ou telle nuance de garnissage des écrins ?*

R. — Il n'y a pas de préférence marquée pour une façon spéciale de présenter la marchandise. Cependant, pour la parfumerie de luxe, mieux la présentation est faite, mieux cela vaut. Je citerai l'exemple d'une grosse maison américaine, « Laurence Blum Co », qui tient énormément compte de la présentation de l'article et qui fait ses prix de vente en conséquence. Ainsi, un flacon de parfum ordinaire, dont le bouchon représente une femme nue, est majoré de 2 ou 3 dollars.

7. — *Quelles sont les qualités reconnues par le public aux articles de parfum étranger venant concurrencer notre fabrication ? Est-ce le bon marché seul qui décide de son choix ?*

R. — On ne fait jamais aucune comparaison entre les parfums étrangers et les nôtres, qui ont une supériorité incontestable sur le marché. La question du prix ne peut intervenir pour concurrencer notre fabrication, attendu que nos concurrents étrangers basent, à peu de chose près, leurs prix de vente sur les nôtres.

8. — *Commissions et crédits accordés dans cette branche, par la concurrence étrangère ?*

R. — Les parfums sont payés, en général, 30 jours après la livraison. Quant aux commissions accordées, il est impossible de le savoir avec précision. Il est cependant permis de présumer qu'elles varient entre 2 et 5 %.

9. — *Prix du litre d'Eau de Cologne à 60°, de l'Eau de Cologne à 80° ? Quelques prix de flacons de parfum pour le mouchoir ? Quelques prix de savons ? Quelques prix de lotions ?*

R. — L'Eau de Cologne varie de prix à l'infini, suivant la marque de fabrique. Les parfums français pour le mouchoir se vendent de 2 à 50 dollars le flacon de deux onces. Les savons varient entre 75 cents et 4 dollars le morceau.

10. — *Noms et adresses de représentants bien introduits que vous recommanderiez ?*

R. — French Mercantile Society, 421, Gravier Street Nouvelle-Orléans.

Lawrence Blum and Co, 843, Union Street Nouvelle-Orléans.

11. — *Principaux magasins à qui des offres pourraient être faites ?*

R. — D. H. Holmes, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Maison Blanche, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

Marks Isaacs, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

12. — *Droits de douane frappant les essences, les lotions, les savons, les cosmétiques ?*

R. — Pour les parfums et cosmétiques contenant de l'alcool, les droits sont de 40 cents par livre anglaise et de 60 % *ad valorem* ; pour les mêmes articles non alcoolisés, 60 % *ad valorem.*

Les savons de toilette parfumés paient 30 % *ad valorem* et les savons non parfumés 15 %.

13. — *Conseils particuliers que vous croyez devoir donner à nos exportateurs de parfumerie ?*

R. — S'efforcer de s'ouvrir directement le marché de la Nouvelle-Orléans et de la région. Le système qui consiste à donner sa représentation à une maison de New-York, qui se charge ensuite d'écouler nos produits dans toute l'Amérique, est de nature à restreindre considérablement nos exportations dans ce pays. **Notre Chambre de Commerce de La Nouvelle-Orléans est toute prête à fournir ses bons offices à nos commerçants désireux d'entrer en rapports directs avec cette région.**

HAÏTI

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

1. — *Proportion des importations françaises dans le chiffre total de la parfumerie importée ?*

R. — Presque toute la parfumerie importée en Haïti est de provenance française ; la parfumerie, de provenance d'autres pays, est beaucoup moins importante. Le chiffre de l'importation française varierait de 50 à 95 %, soit de 20 à 35.000 dollars.

2. — *Ce chiffre a-t-il augmenté ou diminué depuis les années qui ont précédé la guerre ?*

R. — Ce chiffre a diminué de moitié pendant la guerre ; il est en ce moment à peu près le même qu'antérieurement à 1914. La tendance c'est de délaisser l'article bon marché pour le parfum de luxe. Le chiffre d'affaires en est graduellement augmenté.

3. — *Quels sont nos principaux concurrents étrangers ? Vous serait-il possible de nous indiquer, même d'une manière approximative, le chiffre de leurs importations ?*

R. — Tous les essais d'introduction d'articles allemands ont échoué. Pour le moment, la concurrence est limitée aux produits provenant des Etats-Unis d'Amérique. L'importation a commencé par les produits de la maison Colgate & Co, parfumeurs, de New-York, en 1919 et 1920, à la suite du refus des maisons de Paris de servir les demandes de l'exportation.

4. — *S'il y a eu diminution des ventes, quelles en sont, selon vous, les raisons ?*

R. — Les ventes n'ont diminué que par suite de la crise économique et financière qui sévit un peu partout, surtout en Haïti. Une forte baisse des cours a affecté les produits d'exportation du pays : café, cacao, coton, miel, etc. Dès lors, le pouvoir d'achat des indigènes a fléchi.

5. — *Est-ce que le public achète de la parfumerie de luxe ou de la parfumerie bon marché ?*

R. — Les deux qualités se vendent suivant les classes sociales.

Les classes modestes achètent de la parfumerie ordinaire à bon marché, notamment la poudre de riz, qualité ordinaire. Il y a lieu de noter que toutes les classes ont la tendance à délaisser les articles employés antérieurement, pour un article d'un prix plus élevé. D'autre part, il y a une clientèle restreinte, mais sûre, pour la parfumerie de luxe.

6. — *Comment désire-t-il que ces articles lui soient présentés ? A-t-il une préférence marquée pour telle ou telle forme de flacon ? Tel ruban de couleur enveloppant les flacons ? Pour telle ou telle nuance de garnissage des écrins ?*

R. — Il n'y a pas de préférence marquée pour telle ou telle forme de flacon, tel ou tel ruban de couleur, ou telle ou telle nuance de garnissage des écrins. L'article français est toujours bien présenté et au goût des acheteurs. On demande seulement que, pour les essences, il n'y ait qu'un seul flacon dans chaque boîte.

7. — *Quelles sont les qualités reconnues par le public aux articles de parfumerie étrangers, venant concurrencer notre fabrication ? Est-ce le bon marché seul qui a décidé son choix ?*

R.— Il n'est reconnu aucune qualité spéciale aux articles de parfumerie étrangers que l'on croit fabriqués au moyen de produits chimiques, tandis que la parfumerie que l'on apprécie est celle qui est extraite des pafums des fleurs. D'ailleurs, la qualité et la mode décident le plus souvent du choix. En fait de parfumerie, on n'importe guère des Etats-Unis d'Amérique que les catégories suivantes : savons bon marché, pâtes dentifrices, poudre de talc, savons pour la barbe.

8. — *Commissions et crédits accordés dans cette branche par la concurrence étrangère ?*

R. — La concurrence étrangère, de même que les parfumeurs français, exigent pour le moment le paiement au comptant, par chèque documentaire. Il est à désirer que, au moins dans certains cas, les exportateurs se montrent moins exigeants. MM. Colgate et Co, les seuls parfumeurs américains connus en Haïti, accordent un crédit de 90 jours et un escompte de 5 à 10 %, suivant le terme du paiement.

9. — *Prix du litre d'Eau de Cologne à 60°, de l'Eau de Cologne à 80° ? Quelques prix de flacons de parfum pour le mouchoir ?*

R.—Eau de Cologne. Les prix varient suivant les qualités, et nullement suivant le degré alcoolique. Le litre d'alcool n'est jamais indiqué.

Prix de revient. 1) Marques Jean-Marie Farina, Roger et Gallet : 112 francs les 12 flacons d'un demi-litre chacun.

2) Autres marques diverses : 35 francs les 12 demi-litres.

Le demi-litre se vend ici au détail de 1 dollar 25 cents à 2 dollars 50 cents, suivant les qualités.

Quelques prix de savons. Qualités supérieures : 32 francs la douzaine ; qualités courantes : 12 francs la douzaine. Prix de détail : de 25 cents à un dollar le pain de savon.

Quelques prix de flacons de parfum pour le mouchoir. Prix de revient, qualités supérieures ou de luxe : de 12 à 22 francs le flacon ; qualités courantes : de 60 à 80 francs la douzaine de flacons.

Prix de détail : de 1 à 5 dollars le flacon.

Quelques prix de lotions. Qualités supérieures : de 6 à 10 francs le flacon ; qualités courantes : 34 francs les douze flacons.

Prix de détail : 0,60 cents, les qualités courantes comme les lotions Piver, et 2 dollars 50 les qualités supérieures, le flacon.

10. — *Nom et adresse de représentant bien introduit que vous recommanderiez ?*

A.-J. Michel, à Port-au-Prince.

11. — *Principaux magasins à qui des offres pourraient être faites ?*

R. — *Français* : Comptoir français, Paul Auxila, Veuve Guérin, Charles Gautier, Velten, Vaillant et Houet.

Haïtiens : Simon Vieux, Alfred Vieux, Aux armes de Paris.

Etrangers : Lope Rivera.

Toutes ces maisons à Port-au -Prince.

12. — *Droits de douane frappant les essences, les lotions, les savons, les cosmétiques ?*

R. — Droits de douane :

	Tarif général	Tarif conventionnel applicable aux produits français
	La douzaine de petits flacons	
	Dollars	Dollars
Essences	1.20	0.96
Lotions	0.50	0.40
Savons	0.25	0.20
Cosmétiques	0.25	0.20

13 — *Interdictions particulières établies par une législation anti-alcoolique ?*

R. — Il n'existe en ce pays aucune interdiction particulière établie par une législation anti-alcoolique.

14. — *Conseils particuliers que vous croyez devoir donner à nos exportateurs de parfumerie ?*

R. — Les parfumeurs français devraient s'attacher à soutenir leur vieille réputation en n'employant que des ingrédients de bonne qualité, notamment des parfums de fleurs.

Au surplus, la clientèle doit être servie avec empressement. A cet effet, il y a lieu d'exécuter promptement les commandes.

Enfin, les expéditions devraient s'effectuer par l'entremise d'une banque, et les paiements s'opérer contre remise de documents.

MEXIQUE

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

Le Mexique offre d'intéressants débouchés à la parfumerie de fabrication française, qui y est très appréciée. Toute maison française de parfumerie, qui désire traiter des affaires avec le Mexique devrait choisir sur place un agent actif, capable de la clientèle. Cet agent devrait avoir des collections très complètes et être assuré d'une rémunération suffisante.

On indique, ci-après, à toutes fins utiles, les noms et adresses des principales maisons françaises et des représentants qui peuvent s'intéresser au commerce de la parfumerie.

MAISONS DE COMMERCE

« El Palacio de Hierro » S. A., rue Ocampo y 5a Capuchinas, Mexico.

Signoret Allègre et Cie, rue 2a 5 de Febrero y 3a Capuchinas, Mexico.

S. Robert et Cie, Avenida 16 de Septiembre y Plaza de la Constitucion, Mexico.

Veyan, Jean et Cie, Avenida Isabel la Catolica y 3a Capuchinas, Mexico.

Reynaud et Cie, rue 2a 5 de Febrero y 4a Capuchinas, Mexico.

F. Manuel et Cie, 5 de Mayo y Monte de Piedad, Mexico.

REPRÉSENTANTS

MM. Alexandre Rueff, rue 3a Capuchinas n° 71, Mexico.
Lévy et Duvergey, Callejon de Bilbao s/n, Mexico.
Paul Waltz, Avenida 5 de Mayo n° 18, Mexico.
Georges Pinson, rue 3a Motolinia n° 36, Mexico.



Anc Etabl" Legendre-Lyon

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE Nº 1 — JANVIER 1921

Abonnements (12 mois) : France 15 francs; Etranger 18 francs



ETIQUETTES
GASTON JEANBIN
MAISON FONDÉE EN 1840
TIMBRAGE ET REHAUSSAGE
CROQUIS MODERNES ET DE STYLE
TÉLÉPHONE ARCHIVES 26-05
CRÉATEUR des GRANDES MARQUES
Le plus grand stock d'étiquettes prêtes à l'avance
Direction & Ateliers
38, Rue Ste Croix-de-la-Bretonnerie
PARIS (IVe)
AGENT POUR LA RÉGION DU SUD-EST
J. REGEAT
64, Grande Rue
la Mulatiere - pres LYON


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHE PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé
MARSEILLE


PEIGNES
Classiques et Nouveautés
Auguste Bonaz
Marque Déposée
7, Rue de Metz
Paris (10me)
Téléphone : NORD 90-63
Publ. ARGENCE et VIDAL Lyon


ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
Savon Dentifrice
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue, Echantillons franco sur demande



D'après affiche MAGA.

"HÉRA"

Ses

Parfums de Grand Luxe

Soir d'Orient, Ambre d'Or,
Violette des Iles, Amour de France, Cœur Meurtri

Sa Série de Fleurs

Ses Produits de Beauté

Laits, Crème, Poudres, Savons

Ses Eaux de Cologne
Ses Lotions

Ses

Dentifrices bleus oxygénés

Sont des produits de tout premier choix
très appréciés de la clientèle élégante.

La présentation en est extrêmement soignée.
La vente en est facile et rémunératrice.

USINE ET VENTE EN GROS

81-83, rue de Chézy — Neuilly-sur-Seine.

HÉRA
LAITS, CRÈME ET POUDRE DE RIZ
EMBELLISSENT SANS FANER

D'après affiche MAGA.





MAISON FONDÉE EN 1768

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS

Cie DES PRODUITS AROMATIQUES CHIMIQUES & MÉDICINAUX

SIÈGE SOCIAL
13 Rue Ballu
PARIS



SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20.000 000 DE FR

USINES À

GRASSE (Alpes-Maritimes)
CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Mar^mes)
BAUS-ROUX (Alpes-Maritimes)
BOUFARIK (Algérie)

CAYENNE (Guyane Française
MAYOTTE (Iles Comores)
CHAPA-LAO-KAY (Tonkin)
ASUNCION (Paraguay)

NEW YORK (U.S.A

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE, SAVONNERIE, CONFISERIE, ETC

IMPORTATION DIRECTE DES ESSENCES ET PRODUITS EXOTIQUES

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

Parfums Premiers

Emplacement réservé à

Pierre DHUMEZ & Cie

MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES

à VALLAURIS (A.-M.) France

***SUCCESSEURS**, depuis le 1er Janvier 1920, de*

VIMARD, DHUMEZ et MONSCHEIN

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu

LYON

Administration et Publicité : 285, Avenue Jean-Jaurès

SOMMAIRE DU N° 2 — FÉVRIER 1921

Abonnements (12 mois) : France 20 francs ; Etranger 25 francs





UNIS-FRANCE

Crème Simon

CRÉÉE EN 1860

LA MEILLEURE — LA PLUS ÉCONOMIQUE

SANS RIVALE pour les Soins dela Peau

Parfums Zahori

Usine : 17, Allée Clémencet
LE RAINCY, près PARIS

FARFUMS, POUDRES, CRÈMES, FARDS, etc.

PRODUITS DE PREMIER CHOIX

peuvent être livrés EN VRAC

ou conditionnés AU NOM DES CLIENTS





SON ORGANISATION & SON OUTILLAGE MODERNES LUI PERMETTENT DE FOURNIR DES PRODUITS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE TRÈS BIEN PRÉSENTES & LAISSANT UN BÉNÉFICE INTÉRESSANT AUX INTERMÉDIAIRES.

LONDRES
PARIS

CONDITIONNEMENT AU NOM DES CLIENTS
11. RUE DU CHAMBON - ST ETIENNE





MARQUE — DÉPOSÉE

Bureaux, 6 rue du Caire - PARIS
TÉLÉPHONE CENTRAL 70-05

Usine et Entrepôt
St GERMAIN EN LAYE (S&O)

Echantillons sur demande

FABRIQUE SPÉCIALE DE
PRODUITS de PARFUMERIE et de BEAUTÉ

— *Gros* — EN VRAC ET FAÇONNÉS — *Demi-gros* —

PARFUMS, LOTIONS, EAUX DE TOILETTE, LAIT DE BEAUTÉ, POUDRES DE RIZ ET A SACHETS, CRÈMES DE BEAUTÉ, FARDS ET POUDRES DE RIZ COMPACTS, ROUGES ONCTUEUX, CRAYONS POUR LES LÈVRES, BATONS ET CRAYONS POUR LES YEUX, PRODUITS POUR LES ONGLES, ETC., ETC.

A. BARTHÉLEMY, Usine : 8, rue de Rouen, COURBEVOIE (Seine)




SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE



Fabrique Moderne de Parfumerie

DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard

EAUX DE COLOGNE

Crèmes - Poudres

LOTIONS
PARFUMS

Spécialité d'Essences pour Eaux de Cologne et Lotions

Production : 2.500 litres par jour
Conditionnement au nom des Clients

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

P. FOUILLAT & M. FAURE

Rue du Docteur-Mazet **GRENOBLE** *Téléphone 7-79*


PEIGNES
Classiques et Nouveautés
Auguste Bonaz
Marque Déposée
7, Rue de Metz
Paris (10me)
Téléphone : NORD 90-63
Publ. ARGENCE et VIDAL. Lyon



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIEGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Louvre 24-06


GIGNOUX FRÈRES & C
Decines près LYON
MÉTALLINE
Pour
CAPSULAGE
TENIR BIEN BOUCHÉ

VANILLINE

DE GIROFLE 100 %

Insister sur le Cachet renommé de :

W. J. BUSH & C° Ltd.

Ash Grove, Hackney, LONDRES E.8

Représentant pour la France, AVEC DÉPOT :

Émile BAUBE, 19, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, PARIS (IVe)

Parfumeurs ! Savonniers ! Distillateurs !



Voulez-vous avoir

des **Huiles Essentielles Naturelles**
des **Pommades aux Fleurs**
des **Extraits aux Fleurs**
des **Eaux Distillées**, etc.....

qui, pour le **Minimum** de prix
vous donnent le **Maximum** de rendement et de satisfaction.

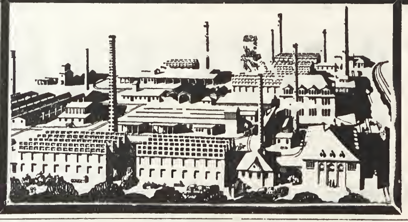
Demandez prix-courants et échantillons gratuits à



J. MERO & BOYVEAU

Usine principale et Bureaux à **GRASSE** (Alpes-Maritimes)
Dépôt pour **PARIS**, 25, rue des Archives







PHTALATIN

LE MEILLEUR DISSOLVANT
SANS AUCUNE ODEUR
SURPASSE TOUS LES AUTRES DISSOLVANTS

RABAIS PAR QUANTITÉ

ACÉTOPHÉNONE
ALCOOL PHÉNYLÉTHYLIQUE
ACÉTATE DE BENZYLE
ALCOOL BENZYLIQUE
ALDÉHYDE CINNAMIQUE
HÉLIOTROPINE
MÉTHYLACÉTOPHÉNONE
ALDÉHYDE PHÉNYLACÉTIQUE
BENZOATE DE BENZYLE
ÉTHERS ŒNANTIQUES
MUSC XYLOL
COUMARINE
PHTALATE D'ÉTHYLE SANS ODEUR

TOUTES MATIÈRES COLORANTES POUR SAVONS, LOTIONS, FARDS, HUILES, CORPS GRAS

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES BROUGG. S. A., Brougg (Suisse)

Agent Général Dépositre pour la France : Robert GIRARD, 6 et 8, r. d'Anjou et 20, r. de Bretagne, ASNIÈRES-s-SEINE
Téléphone : Wagram 96-59 — Télégrammes : Robergirar-Asnières-sur Seine

---

MAX D'HOTMAN de VILLIERS

Société Industrielle de Matières Premières pour Parfumerie

Société Anonyme au Capital de Fr. 250.000

Siège Social : Provisoirement 5, Rue Nouvelle, Paris

Adr. télégr. : Maxdhovil-Paris

PRODUITS CHIMIQUES ET ORGANIQUES :

Acétate de Géranyle.
» de Phényléthyle.
» de Terpényle.
Alcool Phényléth. extra et ord.
» Octylique.
» Décylique.
Anthranylate de Méthyle Crist.
Bromostyrol pur.
Essence Art. de moutarde.

Géraniol Extra et Parfumerie.
» Brute Savonnerie.
Méthylacétophénone.
Musc Xylène Cristallisé.
Néroline et Bromélia.
Ionone Alpha Béta
» Savons.
Acide Phénylacétique purifié.
Aldéhyde Anisique pure.

SPÉCIALITÉS POUR SAVONNERIES :

Géranium " Sauvage " - Muguet Savons - Aroméide de Géranium - Résidus divers, etc.

SPÉCIALITÉS RECOMMANDÉES :

Essences composées 100 % - pour préparer soi-même
Extraits Lotions, etc., etc., par simple mélange dans l'Alcool

AUX PARFUMS DE FLEURS ET BOUQUETS DIVERS

Téléphone : Gutenberg 71-29

GROLÉA & SORDES

Parfums Synthétiques & Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

USINE ET BUREAUX :

11, Rue Jules-Ferry - SURESNES (Seine)

Spécialités :

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXRRA ET PURE VIORALDÉINE

Acétate de Benzyle.
» Linalyle.
Alcool Benzylique.
» Phénylétylique.
Alc. et Ald. Octylique.
» » Nonylique.
» » Décylique.
Aldéhyde Phénylacétique.

Benzoate de Benzyle.
» Méthyle.
Indol.
Musc-Ambrette.
» Xyléne.
Néroline, Yara-Yara.
Rhodinol.
Salicylate d'Amyle.

Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin. — Œillet. — Roses.

Violette blanche, verte. — Trèfle.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

DAUPHINOISE

DE PRODUITS AROMATIQUES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS N. MOURANCHON

Société Anonyme au Capital de 1.276.000 francs

FABRIQUE D'ESSENCES

POUR LA **PARFUMERIE**

·S·I·D·A·

SAVONNERIE ET **DROGUERIE**

Essences de Pays et d'Importation :

Aspic, Lavande, Menthe, Néroli, Origan, Petitgrain, Romarin, Sauge, Thym, Badiane, Cananga, Géranium, Girofle, Vétyver, Ylang-Ylang, etc.

Hespéridées, Essences déterpénées et sesquidéterpénées :

Bergamotte, Citron, Mandarine, Portugal, Bigarade, Cédrat, Limette, etc

Essences absolues et concrètes :

Jasmin, Rose, Fleur d'Oranger, Jonquille, Tubéreuse, Violette, etc.

Produits organiques :

Acétate d'Amyle, Acétate de Benzyle, Alcool Phényléthylique, Aldéhyde anisique, Anéthol, Citral, Citronnellal, Coumarine, Géraniol, Héliotropine, Ionones, Mirbane, Musc Xylène, Rhodinol, Vanilline, Yara-Yara, etc.

Produits divers :

Ambre — Musc en poches — Benjoin — Civette — Styrax, etc

Sous-Produits de Fabrication :

Terpènes de Badiane, Eucalyptus, Muguet, Lemongrass, Menthe, etc.

Fabrication Spéciale de Stéarate de Zinc et de Chlorophylle

COLORANTS POUR PARFUMERIE ET SAVONNERIE

USINES ET DISTILLERIES à : Romans, Châteauneuf-Val-Saint-Donat, La Faurie, Clamensanne, Grasse, Bayons, Sisteron, Cruis et dans les principaux centres de production

SIÈGE SOCIAL : Château Saint-Yves, à Romans (Drôme).

SIÈGE COMMERCIAL : 40, rue Damrémont, Paris (18e arr.).

TÉLÉPHONES : PARIS : *Marcadet 15-92.* — ROMANS : *Usine : 20. Siège : 2-12*

TÉLÉGRAMMES : *Sidaromis-Paris. Sidaromis-Romans.*






TANK
TRADE MARK

La Parfumerie moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

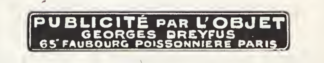
Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu — LYON — *Administration et Publicité :* 285, Avenue Jean-Jaurès

SOMMAIRE DU No 3 — MARS 1921

Abonnements (12 mois) : France 20 francs ; Etranger 25 francs



DORILLY
4, Rue de la Paix
PARIS
Sa Crème
Sa Poudre
Ses Parfums
SERVICE COMMERCIAL
26, Rue de Maubeuge
TÉLÉPHONE CENTRAL 46 08
USINE A COLOMBES
80, Bd de Valmy
TÉLÉPHONE 162 COLOMBES



PUBLICITÉ PAR L'OBJET
GEORGES DREYFUS
65 FAUBOURG POISSONNIÈRE PARIS

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE CHIMIQUE DE L'OUEST

Société Anonyme au capital de 1.200.000 francs

Siège social à PARIS

Usines à DARNETAL et à SAINTE-GENEVIEVE, par Vernon

Fabrication de Produits chimiques purs et industriels. – Essences naturelles et de synthèse
Colorants pour la Parfumerie et la Savonnerie

Produits de Beauté « SCAP »

EN TUBES

CRÈMES : dentifrice, de beauté, antirides, etc.

SCAP

SHAMPOOING-CREME (nouveauté) Vaseline, Brillantine etc.

FABRICATION IMPECCABLE — BELLE PRÉSENTATION

Purificateur d'Air Redmount

PURIFICATEUR D'AIR

Merveilleuse Nouveauté antiseptique
Le plus pratique, le plus élégant
et le meilleur marché
des désinfectants aromatiques
pour Salons de Coiffure, Salles de Bains, W.C , etc.

CRÉATIONS ET MARQUES AU NOM DES CLIENTS

Adresser toute la correspondance à notre usine :
10, rue aux Juifs, à DARNETAL (Seine-Inférieure)

FABRIQUE SPÉCIALE DE

PRODUITS de PARFUMERIE et de BEAUTÉ

— Gros — EN VRAC ET FAÇONNÉS *— Demi-gros —*

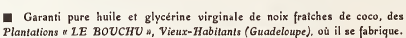
PARFUMS, LOTIONS, EAUX DE TOILETTE, LAIT DE BEAUTÉ, POUDRES DE RIZ ET A SACHETS, CRÈMES DE BEAUTÉ, FARDS ET POUDRES DE RIZ COMPACTS, ROUGES ONCTUEUX, CRAYONS POUR LES LÈVRES, BATONS ET CRAYONS POUR LES YEUX, PRODUITS POUR LES ONGLES, ETC., ETC.

A. BARTHÉLEMY, Usine : 8, rue de Rouen, COURBEVOIE (Seine)



SAVON MAJESTIC

LAIT DE COCO — GLYCÉRINE



■ Garanti pure huile et glycérine virginale de noix fraîches de coco, des *Plantations « LE BOUCHU », Vieux-Habitants (Guadeloupe)*, où il se fabrique.

■ Se diluant dans toutes les eaux, même dans celle de mer.

■ Doux, mousseux, d'un usage plus qu'agréable. Avant tout, Savon de Toilette, mais peut servir avantageusement pour blanchiment lingerie fine et dans garages.

Le SAVON MAJESTIC

s'emploie avec succès contre Démangeaisons, Grattelles, Échauffures, Maladies pelliculaires, Écorchures et empêche tout commencement d'Infections.



Demander Échantillons gratuits à :
Maurice BLANDIN, Propriétaire
SAVONNERIE MAJESTIC
VIEUX-HABITANTS (Guadeloupe)




REPRÉSENTANT EN FRANCE :
M. G. BIRAC DE LOYAC
15, Rue Mondenard
BORDEAUX


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHE PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons
en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE


PEIGNES
Classiques et Nouveautés
Auguste Bonaz
Marque Déposée
7, Rue de Metz
Paris (10me)
Téléphone : NORD 90-63
Publ. ARGENCE et VIDAL. Lyon


ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES
TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue, Échantillons franco sur demande

A TERRENOIRE (Loire) - CHEZ

J. THOMAS & GUINAMAND

qui disposent d'une vaste Usine munie des Appareils les plus perfectionnés

VOUS TROUVEREZ :

des EAUX DE COLOGNE inimitables
des LOTIONS aux parfums tenaces autant que délicats
des DENTIFRICES et un ALCOOL DE MENTHE

qui ont classé cette FIRME parmi les premières.

Prix Spéciaux pour l'Exportation

Ils envoient avec plaisir
échantillons sur simple demande

A.V. LYON-PARIS

CARBONATE DE CHAUX SYNTHETIQUE

EXTRA-LÉGER

pour Parfumeurs et Spécialités Pharmaceutiques

Droguerie - Herboristerie

Matières Premières pour Parfumerie

MOUSSE DE CHENE
LAVANDE
IRIS DE FLORENCE
GRAINES D'AMBRETTE
FEVES DE TONKA
BAUME DE TOLU
Etc., etc.

Gignoux Frères & Barbezat

Usines a DÉCINES, près LYON

Manufacture de CARTONNAGES

MARIUS MILOU & Cie

Spécialités pour Parfumeurs

MONTÉLIMAR
(France)



MAISON à PARIS
24, Rue des Petites-Écuries
Téléphone. Gutemberg 62-76

W. J. BUSH & C° Ltd.

Ash Grove, Hackney, LONDRES E.8

Productions spéciales :

ACÉTOPHÉNONE
ACIDE VALÉRIANIQUE
AMYL ACÉTATE
AMYL FORMIATE
AMYL SALICYLIQUE
AUBÉPINE LIQUIDE
BENZALDÉHYDE
BENZILIDÈNE ACÉTONE
BENZYL ALCOOL
BENZYL BENZOATE
BENZYL VALÉRIANATE
BUTYL ACÉTATE
CARVOL
CITRONELLYLS
ESSENCE DE CARVI
ÉTHERS de toutes espèces
EUCALYPTOL
EUGÉNOL
HÉLIOTROPINE
ISO EUGÉNOL
MÉTHYL ACÉTOPHÉNONE
TERPINÉOL
TERPIN HYDRATE
TRIACÉTIN
VANILLINE
VIOLETTE ARTIFICIELLE 100 °/₀ EXTRA FINE

Représentation et Dépôt chez :

Émile BAUBE, 19, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, PARIS (IVe)

Parfumeurs ! Savonniers ! Distillateurs !

Voulez-vous avoir

des **Huiles Essentielles Naturelles**
des **Pommades aux Fleurs**
des **Extraits aux Fleurs**
des **Eaux Distillées,** etc.....

qui, pour le **Minimum** de prix
vous donnent le **Maximum** de rendement et de satisfaction.

Demandez prix-courants et échantillons gratuits à

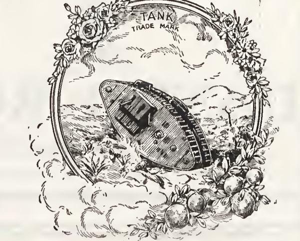


J. MERO & BOYVEAU

Usine principale et Bureaux à **GRASSE** (Alpes-Maritimes)
Dépôt pour **PARIS,** 25, rue des Archives






TANK
TRADE MARK

La Parfumerie moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu — LYON — *Administration et Publicité :* 285, Avenue Jean-Jaurès

SOMMAIRE DU No 4 — AVRIL 1921

Abonnements (12 mois) : France 20 francs ; Etranger 25 francs



CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON

FERS A FRISER EN TOUS GENRES
RÉCHAUDS - - POUR FERS A FRISER

Ciseaux à ongles et à envies fins
Limes à ongles rigides, flexibles et ...
Pinces et Coupe-ongles
Outils pour Manucure et Pédicure

NÉCESSAIRE MANUCURE POUR LA BEAUTÉ DES MAINS

ÉPONGES EN CAOUTCHOUC

Jacques LENOIR

27, Rue du Château-d'Eau, PARIS (X^e^)

Téléphone : NORD 16-33

APOLLO
LA SEULE
LAME A TRANCHANTS
COURBES

INVENTION & FABRICATION
FRANÇAISES
EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS
GROS S^TÉ^ DE COUTELLERIE ET ORFEVRERIE
51 RUE PASTOURELLE — PARIS

Les Parfums
de Nice-Flore

exhalent les effluves les plus embaumés

SES PRINCIPALES CRÉATIONS :

BRIN DE RÊVE — BIJOU EN FLEURS
LE CŒUR DE MIMI — DIVINE CHANSON
POIGNÉE DE ROSES :: :: :: :: ::
:: :: .: et tous Parfums aux Fleurs

Extraits, Poudres, Lotions, Eaux de Toilette et Cologne

En vente dans les Meilleures Parfumeries

USINE ET BUREAUX :

54, Route du Var, NICE

— Installation unique dans un Cadre unique —
Salon d'Exposition et de Vente dans l'Usine même

Adr télégr. : NICE-FLORE, NICE



MARQUE DÉPOSÉE

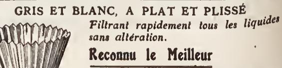
BRILLANT liquide
pour les ONGLES

F.-R. MACNEILL

56, Faubourg Poissonnière — PARIS

PAPIER-FILTRE PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANC, A PLAT ET PLISSÉ



Filtrant rapidement tous les liquides sans altération.

Reconnu le Meilleur
de tous les Papiers à Filtrer

FILTRES PRAT-DUMAS
POUR ANALYSES

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs
à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)






PEIGNES
Classiques et Nouveautés
Auguste Bonaz
Marque Déposée
7, Rue de Metz
Paris (10me)
Téléphone : NORD 90-63
Publ. ARGENCE et VIDAL LYON



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIEGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville. PARIS. Tél. : Louvre 24-06








TANK
TRADE MARK

Comme chaque année
nous allons publier un Numéro spécial

FOIRE DE LYON

1921

donnant le compte rendu complet et illustré de la Section " Parfumerie et Annexes " et la liste classée des participants.



Marque " BALANCE " déposée

Ferd. BALLER & Co CATANE et MESSINE (Sicile)

***ESSENCES DE SICILE ET DE CALABRE** garanties pures*

Citron, Portugal, Bigarade Bergamote, Mandarine et Néroli

REPRÉSENTANTS :

Anciens Établissements BING Fils, S. A., 43, rue Paradis, PARIS, pour toute la France, à l'exception du département des Alpes-Maritimes

Charles CAUVI, Courtier, GRASSE, pour le seul département des Alpes-Maritimes.

ALAMBICS PERFECTIONNÉS

POUR LA DISTILLATION DES

Fleurs, Plantes, Vins, Marcs, etc.

Ancienne Maison L. TOURNIAIRE

ÉTABLISSEMENTS

Ulysse FABRE

Constructeur

Breveté S. G. D. G.

VAISON

(Vaucluse)

Téléphone : 2

Télégrammes : Fabre-Vaison

CATALOGUES DEVIS, RENSEIGNEMENTS ET RÉFÉRENCES franco sur demande

Société anonyme coopérative des Producteurs d'huiles Essentielles de la Province de Reggio-Calabria

LA ZAGARA

ESSENCE DE CITRON, DE PORTUGAL, DE BERGAMOTE, DE MANDARINE, DE PETIT-GRAIN ET DE NEROLI DE CALABRE

NOTRE PROGRAMME :

VENDRE DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR. EMPÊCHER LA VENTE D'ESSENCES ADULTÉRÉES

L'INTÉRÊT DU CONSOMMATEUR EST AUSSI LE NOTRE

NOUS SOLLICITONS DES COMPARAISONS

Agent Général Dépositaire :
J. MONIER, 15, Rue des Tournelles - Paris (IVe)
Téléphone : Archives 51-74

Agent Dépositaire à Grasse :
J. CHARRIER, Courtier, rue Droite

MAISON FONDÉE EN 1820

SALV. di D^co ROGNETTA

A REGGIO DI CALABRIA

SES ESSENCES : Bergamotte, Citron, Portugal, Mandarine, Bigarrade, Cédrat

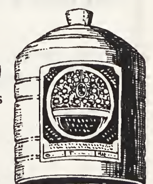
Représentants-Dépositaires : **ROBERTY, PERRAULT & Cie** 52, rue N.-D.-de-Nazareth PARIS — 3e Arrond^t



Code Used:
A.B.C. 5TH. EDITION

Télégrammes:
TALENSFER-CARCAGENTE





TALENS & FERRER

CARCAGENTE, Prov. de Valencia (Espagne)

Usine à vapeur des Produits de l'ORANGER, CITRONS ET MANDARINES

ESSENCES PAR EXPRESSION

d'ORANGE (Portugal), MANDARINE et CITRON

ESSENCE DE " PETITGRAIN " (Mandarinettes vertes)

ESSENCE DE NÉROLY PORTUGAL





ESSENCES DE MONTAGNE :

Sabine, Aspic, Lavandulè, Sauge, Romarin, Thym



SPÉCIALITÉ de ZESTES D'ORANGES, CITRONS et MANDARINES frais comprimés

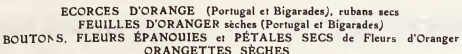
conservés sans Alcool ni Acide Salicylique





pour Distillateurs, Liquoristes et Fabricants d'Amer





PRODUITS DE L'ORANGER

ECORCES D'ORANGE (Portugal et Bigarades), rubans secs
FEUILLES D'ORANGER sèches (Portugal et Bigarades)
BOUTONS, FLEURS ÉPANOUIES et PÉTALES SECS de Fleurs d'Oranger
ORANGETTES SÈCHES





Toutes nos Essences sont rigoureusement garanties pures

ÉCHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE

PROMPTE EXPÉDITION



La Parfumerie moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu — LYON — *Administration et Publicité :* 285, Avenue Jean-Jaurès

SOMMAIRE DU N° 5 — MAI 1921

Abonnements (12 mois) : France 20 francs; Etranger 25 francs



PUBLICITÉ PAR L'OBJET
GEORGES DREYFUS
65 FAUBOURG POISSONNIÈRE PARIS



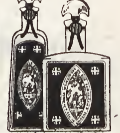



SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHE PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE


Flora Lutetia


Elasticveil
Soie Supérieure
DEMURGER & Cie MAISON FONDÉE EN 1869 EXPORTATION
SOCIÉTÉ DES FILETS ET RÉSILLES
15 Rue Sainte-Catherine 15
LYON (FRANCE)
Hair Nets
FILETS POUR CHEVEUX
VOILETTES-CAOUTCHOUCS
USINE ÉLECTRIQUE – TISSAGE APPRÉCIÉ.
S.F.R
AGENTS: AMSTERDAM BRUXELLES CANADA ETC..
Vente exclusive au COMMERCE DE GROS


Produits hygiéniques du Bon Samaritain






PEIGNES
Classiques et Nouveautés
Auguste Bonaz
Marque Déposée
7, Rue de Metz
Paris (10me)
Téléphone : NORD 90-63
Publ. ARGENCE et VIDAL. Lyon

TÉLÉPH. 50-10
CABLE-ADRESSE : JUGIG-LYONS
CODES { A. B. C. 5me / Liebers / Private

Filets Front

en CHEVEUX ou en SOIE

Julien GIGUET

2, Cours des Chartreux
— LYON —

Métiers modernes perfectionnés

Tissage universellement réputé

Dépôt et Salle d'Echantillons : 2, Rue Caffarelli, PARIS

MAISON A NEW-YORK, 110/112, Fifth Avenue

AGENTS : Londres, Montréal, Stockolm, Christiania, Copenhague, Bruxelles, Amsterdam, etc., etc.

PARFUMEURS !

LA
Société Commerciale du Verre

livre rapidement
le plus Grand Choix de Verrerie
aux Meilleurs Prix

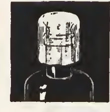
FLACONS
BOITES
POTS
BOUTEILLES

toutes formes, toutes dimensions, toutes fermetures

Demandez nos tarifs

Société Commerciale du Verre
12, Boulevard du Temple, PARIS (XIe)

CAPES - VISCOSE


AVANT SÉCHAGE

CAPSULAGE
HERMÉTIQUE ET INVIOLABLE

16, Rue du Louvre, PARIS

USINE à SAINT-JUST-DES-MARAIS (Oise)


APRÈS SÉCHAGE

AGENTS GÉNÉRAUX :

VAR, ALPES-MARITIMES et BOUCHES-DU-RHONE : M. C. VIRORELLO, 2, avenue Chiris, *à Grasse.*
LYON et Région : M. T. DETHOMME, 57, rue de Créqui, *à Lyon.*
BORDEAUX et Région : M. COLOMBIER, 26, rue de Fleurus, *à Bordeaux.*
ALSACE-LORRAINE : M. G. PERRIN, *à Schiltigheim-Strasbourg.*
MAROC et ALGERIE : MM. L. CHAUFFY & Co, 2 bis, rue Clauzel, *à Alger.*
TUNISIE : M. L. NININ, 2, rue El Menjour, *à Tunis.*
ITALIE : M. M. DURANDO, 1, via Giovanni Prati, *à Turin.*
SUISSE : M. Fr. BINDER, 57, route de Chêne, *à Genève.*
BELGIQUE : M. A. COUVREUR, 123, rue Rogier, à *Bruxelles.*
ESPAGNE : COMERCIAL ANONIMA VILA, 6, Trafalgar, *à Barcelone.*
PAYS-BAS : M. Hermann D. COHEN, *à Deventer.*
EGYPTE : M. MIHANOFF, 56, Charia Kasr-El-Nil, *au Caire.*
BRESIL : M. E. DEGAND, *à Rio-de-Janeiro.*
CUBA : MM. J. DAUDRIEU & Co, *à La Havane.*
INDES NÉERLANDAISES ; M. GROEN, *à Batavia.*
ARGENTINE et URUGUAY : Comptoir Général de Dépôts et Représentations SIMON Hermanos, 1124, avenida de Mayo, *à Buenos-Ayres.*
CHILI, PÉROU et BOLIVIE : Comptoir Général de Dépôts et Représentations SIMON Hermanos, 29, Casilla, *à Santiago-de-Chili.*

USINES FABRIQUANT A L'ETRANGER :
VISCOSE DEVELOPMENT C^o, Ltd, *à Bromley* (Kent), *Grande-Bretagne.*
CAPES-VISCOSE INC., *à Delawanna* (New-Jersey). *Etats-Unis d'Amérique.*



A.V. LYON-PARIS

W. J. BUSH & C° Ltd.

Ash Grove, Hackney, LONDRES E.8

Télégrammes : TANGERINE, LONDRES

MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA PARFUMERIE

LA SAVONNERIE, LA DROGUERIE, LA PHARMACIE
LA CONFISERIE, LA DISTILLERIE ET AUTRES INDUSTRIES

HUILES ESSENTIELLES, HUILES GRASSES, HUILES ESSENTIELLES COMPOSÉES
PARFUMS SYNTHÉTIQUES, PARFUMS ARTIFICIELS
PRODUITS CHIMIQUES, ESSENCES DÉTERPÉNÉES
PRODUITS D'OUTREMER AROMATIQUES

Représentation et Dépôt :

Émile BAUBE, 19, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, PARIS (IVe)

Parfumeurs ! Savonniers ! Distillateurs !

Voulez-vous avoir

des **Huiles Essentielles Naturelles**
des **Pommades aux Fleurs**
des **Extraits aux Fleurs**
des **Eaux Distillées**, etc.....

qui, pour le **Minimum** de prix
vous donnent le **Maximum** de rendement et de satisfaction.

Demandez prix-courants et échantillons gratuits à



J. MERO & BOYVEAU

Usine principale et Bureaux à **GRASSE** (Alpes-Maritimes)
Dépôt pour **PARIS**, 25, rue des Archives







MAISON FONDÉE EN 1860

FABRIQUE ITALIENNE D'HUILES ESSENTIELLES ET ESSENCES DE SICILE ET DE CALABRE

Giov. RESTUCCIA ET C°

MESSINE (Italie)
Usines à CONTESSE

CÉDRAT - CITRON - BERGAMOTTE
BIGARADE - ORANGE - MANDARINE - PETITGRAIN

SPÉCIALITÉ : Essence de **NÉROLY BIGARADE**

Garantie pure et naturelle

ESSENCES DÉTERPENÉES ET SESQUIDÉTERPÉNÉES

REPRÉSENTANT GÉNÉRAL ET DEPOSITAIRE POUR LA FRANCE :

J. HENRI MOUTET à GRASSE (AM)

TÉLÉPHONE : 3-08 — TÉLÉGRAMMES : MOUTET GRASSE

N. B. — Sur la demande des Clients, nos Essences sont livrées :

1° Avec certificat d'analyse chimique du Laboratoire G. H. OGSTON & MOORE, Via Giuseppe La Farina, Messine ; 87/89, Aldgate, Londres ;

2° Avec prix spéciaux pour ordres importants et marchés à livrer ;

PRIX-COURANTS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

BANQUIER : « Credito Italiano »

PLANTATIONS
sélectionnées des vraies **qualités** de menthe
« **Peppermint** » **cultivées** en France.

Essences Spéciales de « Fleurs de Menthe »

Marque déposée

Louis RAYSSAC

Ancien propriétaire-fabricant de la Liqueur
« PEPPERMINT RAISSAC », à Revel
Cultures actuelles et Usine à Tournefeuille (HAUTE-GARONNE)
Siège social : 12, rue Périgord, à Toulouse

Flor-Mint Mitcham
Flor-Mint *** (étoiles)
Flor-Mint ** (étoiles)

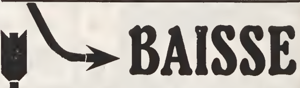
J. W. PARKINSON
oil Mint Michigan
EXPORTATION

Agents et Dépositaires :
Sole Agent, FORT U. K & CHARPENTIER, 75, Great Tichfield Street, London W1.
MM. P. GILBERT & Cie, 3 bis, rue Bleue, à Paris.
MM. L. SAISSE & X. GUIARD, 75, rue de la République, à Lyon.
District de Grasse (Alpes-Maritimes) :
Maison Fortuné BŒUF, Mme Veuve BŒUF & P. RICORD, successeurs, à Grasse.

BOUCHONS

EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉS pour la PARFUMERIE



SUR TOUS MES ARTICLES

DEMANDEZ MES NOUVEAUX TARIFS

J.P. GRUSSEN, PARIS

50, Boulevard de Strasbourg. Téléph. : NORD 64-75

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES

FLORA

Dubendorf-Zurich (Suisse)

MAISON FONDÉE EN 1899

La Maison fabrique comme spécialité les *qualités supérieures* des

Parfums Synthétiques

Essences absolues aux Fleurs
Ambre art. liq. — Narcisse
Hyacinthe — Roses art.
Jasmins art. — Floranal
Violettes, etc., etc.

Musc Ambrette 100%

Demandez s.v.p. Prix et Echantillons gratuits

A. VERLEY

8, Quai de la Marine, ISLE-SAINT-DENIS (Seine)
Adresse Tel. : VERLEY, Isle Saint-Denis — Téléphone : Saint-Denis-20

Tous Produits de Chimie Organique concernant

PARFUMERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE

NÉROL, GÉRANIOL, LINALOOL, ALCOOL PHÉNYLÉTHYLIQUE
et leurs Ethers
Aldéhyde Phénylacétique

ALCOOL BENZYLIQUE - ACÉTATE DE BENZYLE

Ethers de Fruits Composés, Acétate, Formiate, Butyrate, Propionate et Valérianate de Métyle, d'Éthyle, de Propyle Butyle, etc., etc.

ALDÉHYDE GRASSES PURES en : C. 6 — C. 7
C. 8 — C. 9 — C. 10 — C. 11 — C. 12
Et ALDÉHYDE GRASSES SUPÉRIEURES

ALDEHYDE C. 16 *(Arome de Fraise)*
ALDEHYDE C. 14 *(Arome de Pêche)*
CITRANOL *(Arome de Miel)*

ESSENCES DÉTERPENÉES — ESSENCES de LIES DE VIN
EUGÉNOL — ISO-EUGÉNOL — ANÉTHOL

La Parfumerie moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu

LYON

Administration et Publicité : 285, Avenue Jean-Jaurès

SOMMAIRE DU N° 6 — JUIN 1921

Abonnements (12 mois) : France 20 francs ; Etranger 25 francs





SAVONNERIE DU MIROIR

CLICHE PIERRE ARGENCE LYON



TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS

Savons en poudre

Paul AILLAUD

St Barnabé MARSEILLE

Flora Lutetia

PARFUMS DE LUXE

Sa Création à Succès :

"CHARME D'ÉTOILES"

Le Parfum des Artistes

Vente en vrac et conditionnement au nom

MONTREUIL-SOUS-BOIS, 80, Rue Armand-Carrel
près PARIS Tél. : Roq. 86-01

MURATI

TOUS PRODUITS DE PARFUMERIE

Sa dernière création (présentation nouvelle)
"CHARMANT PÉCHÉ"
Extrait, Lotion, Brillantine, Poudre, Crème, etc., etc.

Echantillons envoyés sur demande, franco contre remboursement
Demander Catalogue

H. DEBOIRE, 56-58, rue de Lagny, MONTREUIL-s/s-BOIS
Téléph. : MONTREUIL 393



C. FLORENT-FAURE

VERRERIES DE LA MOUCHE

46, Chemin des Cures, LYON

TOUS GENRES DE

VERRERIE POUR PARFUMERIE

ET POUR PHARMACIE

PRODUITS HYGIÉNIQUES DU BON SAMARITAIN

7 et 9, Rue Foyatier, SAINT-ÉTIENNE (France)





ÉLIXIR DENTIFRICE
PATE DENTIFRICE
SAVON DENTIFRICE

LOTION CAPILLAIRE
Merveilleuse pr la Chevelure
EAU DE COLOGNE
Marque Violette, Rouge, Verte

EAU DES PYRÉNÉES
Souveraine, Tonifiante, pour Massages et Frictions

PRODUITS PARFAITS POUR LA CLIENTÈLE FAMILIALE

Demander prix de GROS et conditions spéciales pour EXPORTATION


PEIGNES
Classiques et Nouveautés
Auguste Bonaz
Marque Déposée
7, Rue de Metz
Paris (10me)
Téléphone : NORD 90-63
Publ. ARGENCE et VIDAL. Lyon



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIEGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Louvre 24-06

Institut de Beauté ALEXIS

USINE :

24-26, rue de l'Automne, à BRUXELLES

désire se mettre en rapport
avec Maison importante dans tous les pays étrangers,
pour la représentation de ses produits



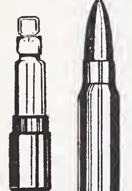
Manufacture de CARTONNAGES

MARIUS MILOU & Cie

Spécialités pour Parfumeurs

MONTÉLIMAR
(France)

MAISON à PARIS
24, Rue des Petites-Écuries
Téléphone. Gutemberg 62-76



La Cartouche Parfum

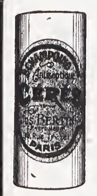
DÉPOSÉE

Petit Flacon-tige contenant des Parfums ultra-concentrés

PRÉSENTATION NOUVELLE
ORIGINALE ET PRATIQUE
POUR LE SAC

vendue par 12 sur tableau-réclame par

LES PARFUMS B. B.
BERNARD BERTAT
8, Villa Spontini, PARIS XVIe



Les SHAMPOOINGS "Jos. BERTIN"

EN TUBES

sont luxueusement présentés et supérieurs comme qualité. Ils moussent abondamment et laissent la chevelure souple et brillante.

SHAMPOOING "CÉRÈS"
SHAMPOOING "BUGLOSE" au Bay.Rhum
SHAMPOOING "PALMÉRIA" à l'Eau de Cologne Russe

CONDITIONS AVANTAGEUSES
Echantillons sur demande
Accepterais Acheteurs Exclusifs dans tous Pays

VENTE EN GROS : 30, rue Trézel, PARIS

Félix COLA & SONET

Matières Premières pour Parfumerie et Savonnerie de Toilette

Usine et laboratoires : 21, rue de la Muette
MAISONS-LAFFITTE (S.-et-O.), près Paris

Spécialité d'Essences pour
SAVONNERIE DE TOILETTE ET PARFUMERIE

Essences FLUIDAROMES Marque déposée (105 Parfums différents). Permettant de faire des Savons aux Parfums Hyperconcentrés. — Résistance parfaite aux alcalis. — S'emploient comme bases dans les compositions, ou pures sans addition.

FIXATEURS à GRANDE PUISSANCE pour SAVONS Musconol D. Hélianthol D. Ambréol D. Rosonol. Mousséol. Violanthol.

ESSENCES ABSOLUES POUR SAVONS « RÉSINANTOLS » Benjoin. Tolu. Styrax. Iris. Mousse de Chêne. Chypre. Flouve. Baume du Pérou. Girofle. Labdanum. Encens. Opoponax. Ambrette

Ces essences fluides donnent une grande tenue et de la puissance aux produits les plus volatils. Elles sont indispensables en Savonnerie.

ESSENCES SUPERAROMES ET SUPERANTHEMES (Marques déposées) Pr Parfumerie de Luxe.

ESSENCES ARTIFICIELLES DE FLEURS ABSOLUES

FIXATEURS POUR PARFUMERIE

Tarifs, Renseignements et Echantillons sur demande

Voulez-vous **CRÉER**
Un Extrait aux Fleurs
Un Parfum nouveau

Voulez-vous vous **ASSURER**
Une Composition spéciale
Un Produit personnel

Ecrivez à

H. EUZIÈRE & Co

FABRIQUE DE MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE

GRASSE (France)



A.V LYON-PARIS

GIACOMO DE PASQUALE & Cie



ESSENCES DÉTERPÉNÉES et SESQUIDÉTERPÉNÉES
NEROLI, PETIT-GRAIN







ALDÉHYDE PHÉNYLACÉTIQUE 100 %

CLAIR ET LIQUIDE COMME L'EAU ET NON POLYMERISABLE

ACÉTOPHÉNONE
ALCOOL PHÉNYLÉTHYLIQUE
ACÉTATE DE BENZYLE
ALCOOL BENZYLIQUE
ALDÉHYDE CINNAMIQUE
HÉLIOTROPINE
MÉTHYLACÉTOPHÉNONE
ALDÉHYDE PHÉNYLACÉTIQUE
BENZOATE DE BENZYLE
ÉTHERS ŒNANTIQUES
MUSC XYLOL
COUMARINE
PHTALATE D'ÉTHYLE SANS ODEUR

TOUTES MATIÈRES COLORANTES POUR SAVONS, LOTIONS, FARDS, HUILES, CORPS GRAS

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES BROUGG. S. A., Brougg (Suisse)

AGENT GÉNÉRAL DÉPOSITre POUR LA FRANCE : Robert GIRARD, 6 et 8, r. d'Anjou et 20, r. de Bretagne, ASNIÈRES-s-SEINE
Téléphone : WAGRAM 96-59 — Télégrammes : ROBERGIRAR-ASNIÈRES-SUR SEINE

DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

RICARD, ALLENET & Cie, **MELLE** (France)

ALCOOLS PURS Ethylique Anhydre. Propylique. Orthobutylique. Isobutylique. Amylique.

ACÉTATES d'Ethyle. d'Orthobutyle. d'Amyle. etc.

ACÉTONE biochimique — **FURFUROL** etc.

ANT. ALESSANDRO & Co

PRODUCTEURS-EXPORTATEURS

MESSINE (Italie)

Usine à ITALA, près Messine

Essences de Citron, Bergamotte, Orange, Bigarade, Mandarine, Cédrat

Des Meilleures Contrées de la Région

GARANTIES PURES sur facture

Prix défiant toute concurrence - - - -

ESSENCES DÉTERPÉNÉES

AGENT-DÉPOSITAIRE

Robert GIRARD

MATIÈRES PREMIÈRES

Téléph. : WAGRAM 96-59 **ASNIÈRES-s-SEINE**

Télégr. : ROBERGIRAR-ASNIERES (Seine) *6 et 8, Rue d'Anjou*

Paul LECLERC, 7, Place Bellecour, Représt pour Lyon et la Région



HUILES ESSENTIELLES DÉTERPÉNÉES CITRON, ORANGE (Portugal), ORANGE AMÈRE, MANDARINE, BERGAMOTTE, CEDRAT, LIMETTE

NÉROLI BIGARADE

Marque TANK la Reine des Essences

GIUSEPPE MACAJONE
Via Canova, 25

MILAN (Italie)

Soc. Anon. des Usines de Produits Chimiques "NAARDEN"

BUSSUM (Hollande)

P. B. 2 — Adr. Télégr. : CHEMISCHE BUSSUM

HÉLIOTROPINE 100 % — Chimiquement pure

VANILLINE 100 % — Fabrication spéciale

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

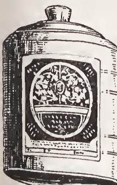






Code Used:
A.B.C. 5TH. EDITION

Télégrammes:
TALENSFER-CARCAGENTE




TALENS & FERRER

CARCAGENTE, Prov. de Valencia (Espagne)

Usine à vapeur des Produits de l'ORANGER, CITRONS ET MANDARINES

ESSENCES PAR EXPRESSION

d'ORANGE (Portugal), MANDARINE et CITRON

ESSENCE DE " PETITGRAIN " (Mandarinettes vertes)

ESSENCE DE NÉROLY PORTUGAL



ESSENCES DE MONTAGNE :

Sabine, Aspic, Lavandulè, Sauge, Romarin, Thym

SPÉCIALITÉ de ZESTES D'ORANGES, CITRONS et MANDARINES frais comprimés

conservés sans Alcool ni Acide Salicylique

pour Distillateurs, Liquoristes et Fabricants d'Amer




PRODUITS DE L'ORANGER

ECORCES D'ORANGE (Portugal et Bigarades), rubans secs
FEUILLES D'ORANGER sèches (Portugal et Bigarades)
BOUTONS, FLEURS ÉPANOUIES et PÉTALES SECS de Fleurs d'Oranger
ORANGETTES SÈCHES



Toutes nos Essences sont rigoureusement garanties pures

ÉCHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE

PROMPTE EXPÉDITION



La Parfumerie moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu

LYON

Administration et Publicité : 285, Avenue Jean-Jaurès

SOMMAIRE DU N° 7 — JUILLET 1921

Abonnements (12 mois) : France 20 francs ; Etranger 25 francs

VAPORISATEURS

à Pompe Fémina



Type
Cristal taillé, monture nickel

La POMPE FÉMINA (brevetée dans tous pays) dont sont munis nos vaporisateurs, présente des avantages immenses : *c'est une véritable révolution dans l'industrie du Vaporisateur* !

Elle supprime tous les ennuis de la poire en caoutchouc. Elle permet de se vaporiser d'une seule main. Elle fonctionne parfaitement même après un long usage. Elle donne un jet égal, régulier et *sans intermittence*.

Tous nos articles de luxe et classiques sont munis de la POMPE FÉMINA

The pump "FEMINA", (patented in all countries) which is in all our vaporisers shows great avantages : a pure revolution in the vaporiser industry. It takes off tho many inconveniences of the defressor India-rubber. With its we can vaporise you with only one hand. Its work is regular after a long use. Its throw is régular and never stops. All our articles are provided with FEMINA PUMP.

La POMPA FÉMINA (registrada en todos paises) de la cual son proveidos nuestros vrporizadores ofrece inmensos ventajas : *es una verdadera revoluciòn en la industria de los vaporizadores. Suprime todos los inconvenientes* de la pera de goma. Permite el vaporizarse con una sola mano. Funciona perfectamente mismo depués de largo uso. Chorro siempre igual y *sin intermitencia*. Todos los articulos de lujo y de clinicas, son proveidos de la POMPA FÉMINA



Type
Cristal taillé ou polychromé
Monture nickel ou vermeil

Tous Renseignements, prix et Conditions :

E. BONNARD, au TOUVET *près* *GRENOBLE (Isère)*

Concessionnaire des Produits et Appareils " VINCIT "

Succursale à MULHOUSE
31, rue du Maréchal-Pétain

ANGLETERRE
Succursale à MANCHESTER



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIEGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Louvre 24-06

COIFFAGE DE FLACONS

BAUDRUCHE

TRANSPARENTE – OPAQUE dite CAPSKIN – PARCHEMIN en BAUDRUCHE

PEAUX MOUTON MEGIES

CANEPIN

ÉTABLISSEMENTS WITT

FABRICANTS

LA COURNEUVE (Seine)

Téléphone : NORD 88-40 — Téléphone : NORD 88-40



Téléphone : Bar. 55-51.
Télég.: Demurger, Saintcatherine, Lyon
Code : Lieber's

Fabrication Française de papiers dorés et argentés

ETIQUETTES DE LUXE EN RELIEF

pour Parfumeurs, Confiseurs, Fleuristes

Emile LARCHER

Maison Fondée en 1855

USINE A NOGENT-SUR-MARNE

151, Rue du Temple, PARIS (IIIe)

Téléphones : PARIS Archives 33-61 ; NOGENT 276

Téléph. : ARCH. 37-08 et 51-62 — Ad. télég. : ETOMAL-PARIS

H. LAMOTTE

48, Rue des Tournelles, PARIS (3e)

Tous Produits pour Fabrication de Poudres et Crèmes

TALCS - AMIDONS

CARBONATE DE CHAUX ET MAGNÉSIE EXTRA-LÉGER
BLANCS DE ZINC - DE VILNA – GLYCÉRINE, ETC.

Produits Chimiques pour Savonnerie
Soude caustique et Carbonate, Brais, etc.

ÉTIQUETTES

FABRIQUE SPÉCIALE
d'Étiquettes en Relief ::
TIMBRAGE

M. FAVIN

***18, Passage du Caire — PARIS** (IIe)*

ÉTIQUETTES et CACHETS de LUXE et de FANTAISIE

Grand choix de Passe-Partout en magasin

Reproduction de MARQUES DE FABRIQUE, MONOGRAMMES, SUJETS etc.

TRAVAUX ARTISTIQUES ET COMMERCIAUX

Téléph. 50-10
Cable-Adresse : JUGIG-LYONS
Codes A. B. C. 5me, Liebers, Private

Filets Front

en **CHEVEUX** ou en **SOIE**

Julien GIGUET

2, Cours des Chartreux
— LYON —

Métiers modernes perfectionnés
Tissage universellement réputé

Dépôt et Salle d'Echantillons : 2, Rue Caffarelli, PARIS

MAISON A NEW-YORK, 110/112, Fifth Avenue

AGENTS : Londres, Montréal, Stockolm, Christiania, Copenhague, Bruxelles, Amsterdam, etc., etc.

PARFUMEURS !

LA

Société Commerciale du Verre

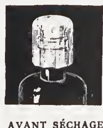
livre rapidement
le plus Grand Choix de Verrerie
aux Meilleurs Prix

FLACONS
BOITES
POTS
BOUTEILLES

toutes formes, toutes dimensions, toutes fermetures

Demandez nos tarifs

Société Commerciale du Verre
12, Boulevard du Temple, PARIS (XIe)



AVANT SÉCHAGE

CAPES - VISCOSE

CAPSULAGE

HERMÉTIQUE ET INVIOLABLE

16, Rue du Louvre, PARIS

USINE à SAINT-JUST-DES MARAIS (Oise)



APRÈS SÉCHAGE

AGENTS GÉNÉRAUX :

VAR, ALPES MARITIMES et BOUCHES-DU-RHONE : M. C. Virorello, 2, avenue Chiris, *à Grasse.*
LYON et Région : M. T. Dethomme 57, rue de Créqui, *à Lyon.*
BORDEAUX et Région : M. Colombier, 26, rue de Fleurus, *à Bordeaux.*
ALSACE-LORRAINE : M. G. Perrin, *à Schiltigheim-Strasbourg.*
MAROC et ALGERIE : MM. L. Chauffy & Cie, 2 bis, rue Clauzel, *à Alger.*
TUNISIE : M. L. Ninin, 2, rue El Menjour, *à Tunis*
ITALIE : M. M. Durando, 1, via Giovanni Prati, *à Turin.*
SUISSE : M. Fr. Binder, 57, route de Chène, *à Genève.*
BELGIQUE : M. A. Couvreur, 123, rue Rogier, *à Bruxelles.*
ESPAGNE : Comercial Anonima Vila, 6, Trafalgar, *à Barcelone.*
PAYS BAS : M. Hermann D. Cohen, *à Deventer.*
EGYPTE : M. Mihanoff, 56, Charia Kasr-El-Nil, *au Caire.*
BRESIL : M. E. Degand, *à Rio-de-Janeiro.*
CUBA : MM. J. Daudrieu & Cie, *à La Havane.*
INDES NÉERLANDAISES : M. Groen, *à Batavia.*
ARGENTINE et URUGUAY : Comptoir Général de Dépôts et Représentations Simon Hermanos, 1124, avenida de Mayo, *à Buenos-Ayres.*
CHILI, PÉROU et BOLIVIE : Comptoir Général de Dépôts et Représentations Simon Hermanos, 29, Casilla, *à Santiago-de-Chili.*

USINES FABRIQUANT A L'ETRANGER :

VISCOSE DEVELOPMENT Co, Ltd, *à Bromley* (Kent), *Grande-Bretagne.*
CAPES-VISCOSE INC., *à Delawanna* (New-Jersey). *Etats-Unis d'Amérique.*







MIGONE & CIE, MILAN (Italie)

ESSENCE D'IRIS (de Florence)

CONCRÈTE ET LIQUIDE

RÉSINE D'IRIS de Florence, **RACINES D'IRIS** de Florence, **POUDRE D'IRIS** de Florence

pour les Fabricants de Parfumerie, de Savons de Toilette, Droguistes, etc.

Demander les prix à MIGONE & Cie, Distillateurs, MILAN, Corso Buenos-Ayres, 81

THE INDIAN ESSENTIAL OILS CO

peut vous fournir les Essences
les plus pures pour tous usages :

EUCALYPTUS, CITRONNELLE, LEMONGRASS

SANTAL, PATCHOULI, VÉTIVERT -:- -:- - -

Demandez Échantillons à :

INDIAN ESSENTIAL OIL CO

CAWNPORE (Indes Anglaises)

BRUNO COURT

A GRASSE

MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA
PARFUMERIE ET LA SAVONNERIE



Essences Naturelles solides et liquides tirées directement des Fleurs. – Pommades et Huiles parfumées aux Fleurs. – Huiles essentielles. – Extraits aux Fleurs. Eaux parfumées

---

MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt, PARIS



- ALAMBICS -

A ESSENCES

NOUVEL APPAREIL Système DARIER

Breveté S. G. D. G.

pour la RECTIFICATION
et la DÉTERPÉNATION des ESSENCES

M. NAEF & Cie

GENÈVE (Suisse)

Matières Premières pour Parfumerie
Parfums Synthétiques et Artificiels

A Paris : M. CHEVRON, 11, rue Vézelay (8e)
- - - A Grasse : J.-B. GASQ, Courtier - - -

UNGERER & COMPANY

ESSENCES VOLATILES AMÉRICAINES SUPERFINES

PRODUITS CHIMIQUES AROMATIQUES

124 WEST 19TH ST. NEW YORK

BRANCHES — CHICAGO, PHILADELPHIA, SAN FRANCISCO

La Parfumerie moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

LYON

Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu

Administration et Publicité : 285, Avenue Jean-Jaurès

SOMMAIRE DU N° 8 — AOUT 1921

Abonnements (12 mois) : France 20 francs; Etranger 25 francs

Les Parfums de Véga



Flacons
et
Parfums
d'Art

Flacons gravés et patinés de linnerie
Parfums tenaces et ultra persistants

Présentation Moderne absolument INÉDITE

CARTONNAGES DE GRAND LUXE
LE SUCCÈS INTERNATIONAL DE 1921

Prix très limités

Monopole à prendre dans chaque Pays

Deux Ecrins complets pour Echantillons, par colis postal, contre . . . . . . 80 francs



PARFUMERIE SNO

1, rue du Gaz, Villeurbanne-lez-Lyon (Rhône)

VAPORISATEURS


Type
Cristal taillé, monture nickel

à Pompe Fémina

La POMPE FÉMINA (brevetée dans tous pays) dont sont munis nos vaporisateurs, présente des avantages immenses : *c'est une véritable révolution dans l'industrie du Vaporisateur* !

Elle supprime tous les ennuis de la poire en caoutchouc. Elle permet de se vaporiser d'une seule main. Elle fonctionne parfaitement même après un long usage. Elle donne un jet égal, régulier et *sans intermittence.*

Tous nos articles de luxe et classiques sont munis de la POMPE FÉMINA

The pump "FEMINA", (patented in all countries) which is in all our vaporisers shows great avantages : a pure revolution in the vaporiser industry. It takes off tho many inconveniences of the defressor India-rubber. With its we can vaporise you with only one hand. Its work is regular after a long use. Its throw is régular and never stops. All our articles are provided with FEMINA PUMP.

La POMPA FÉMINA (registrada en todos paises) de la cual son proveidos nuestros vrporizadores ofrece inmensos ventajas : *es una verdadera revoluciôn en la industria de los vaporizadores. Suprime todos los inconvenientes* de la pera de goma. Permite el vaporizarse con una sola mano. Funciona perfectamente mismo depués de largo uso. Chorro siempre igual y *sin intermitencia*. Todos los articulos de lujo y de clinicas, son proveidos de la POMPA FÉMINA


Type
Cristal taillé ou polychromé
Monture nickel ou vermeil

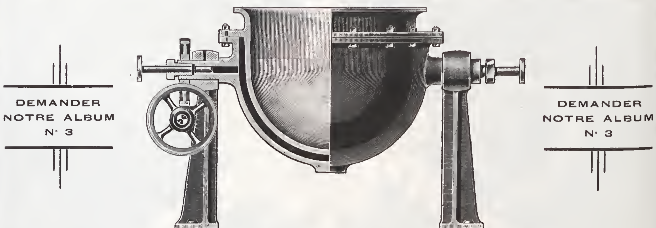
Tous Renseignements, prix et Conditions :

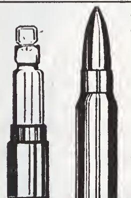
E. BONNARD, au TOUVET *près* ***GRENOBLE (Isère)***

Concessionnaire des Produits et Appareils " VINCIT "

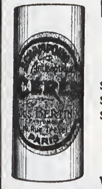
Succursale à MULHOUSE
31, rue du Maréchal-Pétain

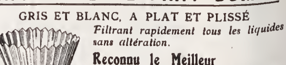
ANGLETERRE
Succursale à MANCHESTER


DEMANDER NOTRE ALBUM N° 3
DEMANDER NOTRE ALBUM N° 3





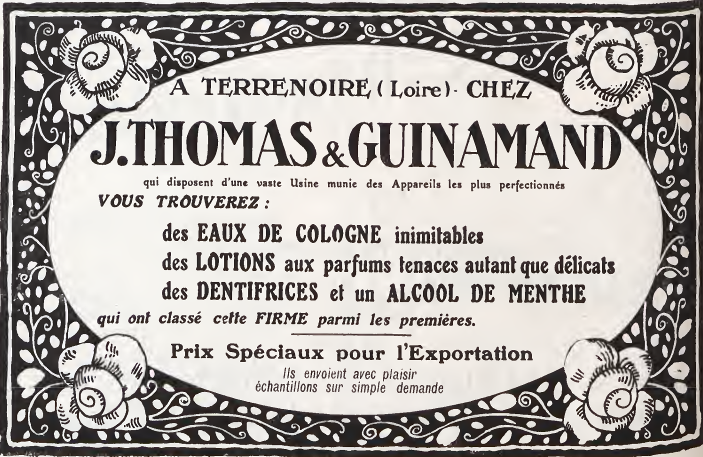






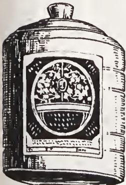
EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIEGE SOCIAL
30, Rue d'Hauteville. PARIS. Tél. : Bergère 54-24

Prière, en correspondant, de mentionner « La Parfumerie Moderne »



A.V. LYON PARIS





TALENS & FERRER

CARCAGENTE, Prov. de Valencia (Espagne)

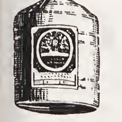
Usine à vapeur des Produits de l'ORANGER, CITRONS ET MANDARINES

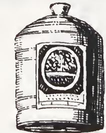


ESSENCES PAR EXPRESSION
d'ORANGE (Portugal), MANDARINE et CITRON

ESSENCE DE " PETITGRAIN " (Mandarinettes vertes)

ESSENCE DE NÉROLY PORTUGAL





ESSENCES DE MONTAGNE :
Sabine, Aspic, Lavandulè, Sauge, Romarin, Thym

SPÉCAILITÉ de ZESTES D'ORANGES, CITRONS et MANDARINES frais comprimés

conservés sans Alcool ni Acide Salicylique

pour Distillateurs, Liquoristes et Fabricants d'Amer





PRODUITS DE L'ORANGER

ECORCES D'ORANGE (Portugal et Bigarades), rubans secs
FEUILLES D'ORANGER sèches (Portugal et Bigarades)
BOUTONS, FLEURS ÉPANOUIES et PÉTALES SECS de Fleurs d'Oranger
ORANGETTES SÈCHES





Toutes nos Essences sont rigoureusement garanties pures

ÉCHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE

PROMPTE EXPÉDITION



LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE ITALIENNE D'HUILES ESSENTIELLES ET ESSENCES

R. SUBINAGHI & CIE

Société Anonyme au Capital de **5 MILLIONS**

à MILAN

STOCK A PARIS — **STOCK A PARIS**

PARIS

13, Rue de Trévise, 13

TÉLÉPHONES :

PARIS : Bergère 38-45

MILAN 60-162, 60-432, 10-868, 30-649



USINES MODERNES DE AFFORI (MILAN)

ADRESSES TÉLÉGRAPHIQUES :

SUBINAGHIUS-PARIS

SUBINAGHI-MILAN



USINES : AFFORI (MILAN) - **REGGIO CALABRIE** (CALABRE) - **VIGONE** (PIÉMONT) **CAGLIARI** (SARDAIGNE) — **OSPEDALETTI** (RIVIERA ITALIENNE).

SPÉCIALITÉS :

Toutes Essences Italiennes naturelles ou sesquidéterpénées, garanties absolument pures

Neroly bigarade purs pétales - Lavande - Menthe Italo-Mitcham - Genièvre baies

Rose d'Italie - Constituants d'Essences et Parfums synthétiques

PRIX-COURANTS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE



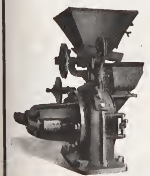


OFFRE SPÉCIALE :

ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons publié, dans le précédent numéro, une offre spéciale d'Essences, faite par la Maison Marcel VIAN de MARSEILLE.

Les prix portés dans cette offre dataient du premier trimestre de l'année, et nos lecteurs n'ignorent pas la baisse qui s'est produite, depuis, sur ces articles.

La Maison Marcel VIAN ne pouvant pas ne pas en tenir compte à sa clientèle, elle s'excuse auprès d'elle, et nous nous excusons nous-mêmes de l'erreur d'insertion que nous avons commise.





MIGONE & CIE, MILAN (Italie)

ESSENCE D'IRIS *(de Florence)*

CONCRÈTE ET LIQUIDE

RÉSINE D'IRIS de Florence, **RACINES D'IRIS** de Florence, **POUDRE D'IRIS** de Florence

pour les Fabricants de Parfumerie, de Savons de Toilette, Droguistes, etc.

Demander les prix à MIGONE & Cie, Distillateurs, MILAN, Corso Buenos-Ayres, 81

THE INDIAN ESSENTIAL OILS CO

peut vous fournir les Essences
les plus pures pour tous usages :

EUCALYPTUS, CITRONNELLE, LEMONGRASS

SANTAL, PATCHOULI, VÉTIVERT -:- -:- - -

Demandez Échantillons à :

INDIAN ESSENTIAL OIL CO

CAWNPORE (Indes Anglaises)

BRUNO COURT

A GRASSE

MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA
PARFUMERIE ET LA SAVONNERIE



Essences Naturelles solides et liquides tirées directement des Fleurs. — Pommades et Huiles parfumées aux Fleurs. — Huiles essentielles. — Extraits aux Fleurs. — Eaux parfumées

---

MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt, PARIS



- ALAMBICS -

A ESSENCES

NOUVEL APPAREIL Système DARIER

Breveté S. G. D. G.

pour la RECTIFICATION
et la DÉTERPÉNATION des ESSENCES

M. NAEF & Cie

GENÈVE (Suisse)

Matières Premières pour Parfumerie
Parfums Synthétiques et Artificiels

A Paris : M. CHEVRON, 11, rue Vézelay (8e)
- - - *A Grasse : J.-B. GASQ, Courtier* - - -

UNGERER & COMPANY

ESSENCES VOLATILES AMÉRICAINES SUPERFINES

PRODUITS CHIMIQUES AROMATIQUES

124 WEST 19TH ST. NEW YORK

BRANCHES — CHICAGO, PHILADELPHIA, SAN FRANCISCO

La Parfumerie moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu — LYON — *Administration et Publicité :* 285, Avenue Jean-Jaurès

SOMMAIRE DU N° 9 — SEPTEMBRE 1921

Abonnements (12 mois) : France 20 francs; Etranger 25 francs

Téléph. 50-10
Cable-Adresse : JUGIG-LYONS
Codes { A. B. C. 5me Liebers Private

Filets Front

en **CHEVEUX** ou en **SOIE**

Julien GIGUET

2, Cours des Chartreux
— LYON —

Métiers modernes perfectionnés

Tissage universellement réputé

Dépôt et Salle d'Echantillons : 2, Rue Caffarelli, PARIS

MAISON A NEW-YORK, 110/112, Fifth Avenue

AGENTS : Londres, Montréal, Stockolm, Christiania, Copenhague, Bruxelles, Amsterdam, etc., etc.

LA

Société Commerciale du Verre

12, Boul. du Temple, PARIS (XIe)

s'est fait une spécialité de la

VERRERIE

POUR PARFUMEURS

VERRERIE ORDINAIRE - VERRERIE FINE

C'est là que vous trouverez toujours

les Meilleurs Prix

flacons fantaisie toutes les formes, toutes les dimensions. bouteilles ou litres. pots à crèmes, boîtes pour poudre et dentifrices, tous systèmes de fermeture. Articles à la presse et articles en opale.

LIVRAISON RAPIDE

Prix sur échantillons. -:- Demandez nos tarifs

Société Commerciale du Verre
12, Boulevard du Temple, PARIS (XIe)



AVANT SÉCHAGE

CAPES - VISCOSE

CAPSULAGE

HERMÉTIQUE ET INVIOLABLE

16, Rue du Louvre, PARIS

USINE à SAINT-JUST-DES MARAIS (Oise)



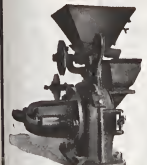
APRÈS SÉCHAGE

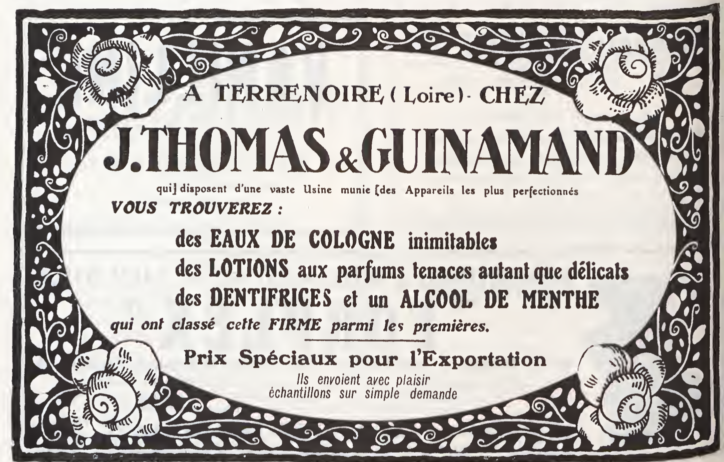
AGENTS GÉNÉRAUX :

VAR, ALPES-MARITIMES et BOUCHES-DU-RHONE : M. C. Virorello, 2, avenue Chiris, *à Grasse.*
LYON et Région : M. T. Dethomme 57, rue de Créqui, *à Lyon.*
BORDEAUX et Région : M. Colombier, 26, rue de Fleurus, *à Bordeaux.*
ALSACE-LORRAINE : M. G. Perrin, *à Schiltigheim-Strasbourg.*
MAROC et ALGERIE : MM. L. Chauffy & Cie, 2 bis, rue Clauzel, *à Alger.*
TUNISIE : M. L. Ninin, 2, rue El Menjour, *à Tunis*
ITALIE : M. M. Durando, 1, via Giovanni Prati, *à Turin.*
SUISSE : M. Fr. Binder, 57, route de Chène, *à Genève.*
BELGIQUE : M. A. Couvreur, 123, rue Rogier, *à Bruxelles.*
ESPAGNE : Comercial Anonima Vila, 6, Trafalgar, *à Barcelone.*
PAYS BAS : M. Hermann D. Cohen, *à eventer.*
EGYPTE : M. Mihanoff, 56, Charia Kasr-El-Nil, *au Caire.*
BRESIL : M. E. Degand, *à Rio-de-Janeiro.*
CUBA : MM. J. Daudrieu & Cie, *à La Havane.*
INDES NÉERLANDAISES ; M. Groen, *à Batavia.*
ARGENTINE et URUGUAY : Comptoir Général de Dépôts et Représentations Simon Hermanos, 1124, avenida de Mayo, *à Buenos-Ayres.*
CHILI, PÉROU et BOLIVIE : Comptoir Général de Dépôts et Représentations Simon Hermanos, 29, Casilla, *à Santiago-de-Chili.*

USINES FABRIQUANT A L'ETRANGER :

VISCOSE DEVELOPMENT Co, Ltd, à *Bromley* (Kent), *Grande-Bretagne.*
CAPES-VISCOSE INC., à *Delawanna* (New-Jersey). *Etats-Unis d'Amérique.*





A.V. LYON PARIS



GIACOMO DE PASQUALE & Cie



ESSENCES DÉTERPÉNÉES et SESQUIDÉTERPÉNÉES
NEROLI, PETIT-GRAIN







ALDÉHYDE PHÉNYLACÉTIQUE 100 %

CLAIR ET LIQUIDE COMME L'EAU ET NON POLYMERISABLE

ACÉTOPHÉNONE
ALCOOL PHÉNYLÉTHYLIQUE
ACÉTATE DE BENZYLE
ALCOOL BENZYLIQUE
ALDÉHYDE CINNAMIQUE
HÉLIOTROPINE
MÉTHYLACÉTOPHÉNONE
ALDÉHYDE PHÉNYLACÉTIQUE
BENZOATE DE BENZYLE
ÉTHERS ŒNANTIQUES
MUSC XYLOL
COUMARINE
PHTALATE D'ÉTHYLE SANS ODEUR

TOUTES MATIÈRES COLORANTES POUR SAVONS, LOTIONS, FARDS, HUILES. CORPS GRAS

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES BROUGG. S. A., Brougg (Suisse)

AGENT GÉNÉRAL DÉPOSITre POUR LA FRANCE : Robert GIRARD, 6 et 8, r. d'Anjou et 20, r. de Bretagne, ASNIÈRES-s-SEINE
Téléphone : WAGRAM 96-59. — Télégrammes : ROBERGIRAR-ASNIÈRES-SUR-SEINE





La Parfumerie moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

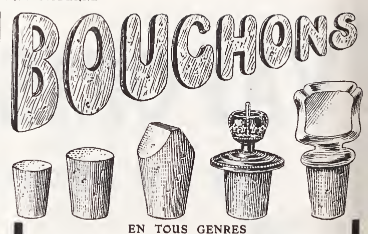
Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu — LYON — *Administration et Publicité :* 285, Avenue Jean-Jaurès

SOMMAIRE DU Nº 10 — OCTOBRE 1921

Abonnements (12 mois) : France 20 francs ; Etranger 25 francs

Avez-vous envoyé votre annonce pour notre

NUMÉRO DE NOËL ?


BOUCHONS






PURIFICATEUR D'AIR











EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIEGE SOCIAL

30, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Bergère 54-24

Téléph. 50-10
Cable-Adresse : JUGIG-LYONS
Codes { A. B. C. 5me / Liebers / Private

Filets Front

en **CHEVEUX** ou en **SOIE**

Julien GIGUET

2, Cours des Chartreux
— LYON —

Métiers modernes perfectionnés
Tissage universellement réputé

Dépôt et Salle d'Echantillons : 2, Rue Caffarelli, **PARIS**

MAISON A NEW-YORK, 110/112, Fifth Avenue

AGENTS : Londres, Montréal, Stockolm, Christiania, Copenhague, Bruxelles, Amsterdam, etc., etc.

PARFUMEURS !

LA

Société Commerciale du Verre

livre rapidement
le plus Grand Choix de Verrerie
aux Meilleurs Prix

FLACONS
BOITES
POTS
BOUTEILLES

toutes formes, toutes dimensions, toutes fermetures

Demandez nos tarifs

Société Commerciale du Verre
12, Boulevard du Temple, PARIS (XIe)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CRINS ARTIFICIELS

CAPES - VISCOSE

CAPSULAGE
HERMÉTIQUE ET INVIOLABLE

16, Rue du Louvre, PARIS

USINE à SAINT-JUST-DES-MARAIS (Oise)



AVANT SÉCHAGE



APRÈS SÉCHAGE

REPRÉSENTANTS :

VAR, ALPES MARITIMES et BOUCHES-DU-RHONE : M. C. Virorello, 2, avenue Chiris, *à Grasse*.
LYON et Région : M. T. Dethomme, 57, rue de Créqui, *à Lyon*.
BORDEAUX et Région : M. Colombier, 26, rue de Fleurus, *à Bordeaux*.
ALSACE-LORRAINE : M. G. Perrin, *à Schiltigheim-Strasbourg*.
MAROC et ALGÉRIE : M. L. Chauffy, 10, rue Saint-Augustin, *à Alger*.
TUNISIE : M. L. Ninin, 2, rue El Menjour, *à Tunis*
ITALIE : M. M. Durando, 1, via Giovanni Prati, *à Turin*.
SUISSE : M. Fr. Binder, 3, Grande-Rue, *à Genève*.
BELGIQUE : M. A. Couvreur, 123, rue Rogier, *à Bruxelles*.
ESPAGNE : Comercial Anonyma Vila, 6, Trafalgar, *à Barcelone*.
PAYS BAS : M. Herman D. Cohen, *à Deventer*.
EGYPTE : M. Mihanoff, 56, Charia Kasr-El-Nil, *au Caire*.
BRÉSIL : M. E. Degand, *à Rio-de-Janeiro*.
INDES NÉERLANDAISES : M. Groen, *à Batavia*.
ARGENTINE et URUGUAY : Comptoir Général de Dépôts et Représentations Simon Hermanos, 1124, avenida de Mayo, *à Buenos-Ayres*.
CHILI, PÉROU et BOLIVIE : Comptoir Général de Dépôts et Représentations Simon Hermanos, 29, Casilla, *à Santiago-de-Chili*.
NORVÈGE : Nerliens Kemisk-Tekniske Aktieselskap, 35, Toldbodgt, *à Christiana*.

USINES FABRIQUANT A L'ETRANGER :

VISCOSE DEVELOPMENT Co, Ltd, *à Bromley* (Kent), *Grande-Bretagne*.
CAPES-VISCOSE INC., *à Delawanna* (New-Jersey). *Etats-Unis d'Amérique*.



GIGNOUX FRÈRES & Cie
Decines près LYON
MÉTALLINE
Pour
CAPSULAGE
TENIR BIEN BOUCHÉ







CARTONNAGES DE LUXE

Spécialité de Modèles pour la Parfumerie-Savonnerie

HUGUET (H. E. C.)

64, rue J.-J.-Rousseau, PARIS. Tél. : Central 93-36

Prière, en correspondant, de mentionner « La Parfumerie Moderne »

Fabrique de Matières Colorantes

E. AUBERT

CHIMISTE

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE FRANCE

à CORBEIL (Seine-et-Oise)

Colorants spéciaux pour Parfumerie, Savons, Pâtes, Eaux et Savons dentifrices, Lotions, Cosmétiques, Fards, Poudre de riz, etc. - Colorants poudres ou liquides pour huiles et corps gras. — Chlorophylle soluble dans tous les corps gras.

Téléphone 151 — Télégrammes AUBERT COLORANTS CORBEIL

Les Savons d'Alençon

par la finesse et la pureté de leur pâte, par le charme de leurs parfums, sont les plus appréciés de la CLIENTÈLE ÉLÉGANTE

Les Meilleurs Prix pour le Gros et l'Exportation

Créations au Nom des Clients

SAVONNERIE D'ALENÇON (Orne) FRANCE

DÉPOTS :	A. L. D. Ld
13, rue Jacob, PARIS (6e)	Pinner's Hall, Old Broad Street
28, r. Leuther, BRUXELLES	LONDON E.C.2

MARQUES RECOMMANDÉES :
Savon adoucissant de Sainte Thérèse
Muguet Fleurette - Œillet Caprice - Lait de Lys
Sweet Flirt - Premier Avril

Agents Concessionnaires demandés à l'Étranger

Tous Produits de Beauté

en vrac ou confectionnés à votre nom

Crèmes, poudres, lait, crème nacrée, crèmes fards, poudre liquide, poudres et fards compacts, rouges gras, raisins pour les lèvres, crayons pour les yeux, eau de beauté, pâte dentifrice, eaux de cologne, brillantines, etc., etc.

Demandez-nous échantillons et comparez nos prix

FRANCIS & QUEVAL

Fabricants spécialistes en produits de beauté

4 et 6, Avenue Junot, PARIS, 18e
Marcadet 24-85 — Télégr. : Pitsavip. Paris









LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE ITALIENNE D'HUILES ESSENTIELLES ET ESSENCES

R. SUBINAGHI & Cie

Société Anonyme au Capital de **5 MILLIONS**

à MILAN

STOCK A PARIS — **STOCK A PARIS**

PARIS

13, Rue de Trévise, 13

TÉLÉPHONES :

PARIS : Bergère 38-45

MILAN 60-162, 60-432, 10-868, 30-649

ADRESSES TÉLÉGRAPHIQUES :

SUBINAGHIUS-PARIS

SUBINAGHI-MILAN

USINES MODERNES DE AFFORI (MILAN)

USINES : **AFFORI** (MILAN) - **REGGIO CALABRIE** (CALABRE) - **VIGONE** (PIÉMONT)
CAGLIARI (SARDAIGNE) — **OSPEDALETTI** (RIVIERA ITALIENNE).

SPÉCIALITÉS :

Toutes Essences Italiennes naturelles ou sesquidéterpénées, garanties absolument pures
Neroly bigarade purs pétales - Lavande - Menthe Italo-Mitcham - Genièvre baies
Rose d'Italie - Constituants d'Essences et Parfums synthétiques

PRIX-COURANTS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Avez-vous envoyé votre annonce pour notre

NUMÉRO DE NOËL ?



MIGONE & CIE, MILAN (Italie)

ESSENCE D'IRIS *(de Florence)*

CONCRETE ET LIQUIDE

RÉSINE D'IRIS de Florence, **RACINES D'IRIS** de Florence, **POUDRE D'IRIS** de Florence

pour les Fabricants de Parfumerie, de Savons de Toilette, Droguistes, etc.

Demander les prix à MIGONE & Cie, Distillateurs, MILAN, Corso Buenos-Ayres, 81

THE INDIAN ESSENTIAL OILS CO

peut vous fournir les Essences
les plus pures pour tous usages :

EUCALYPTUS, CITRONNELLE, LEMONGRASS

SANTAL, PATCHOULI, VÉTIVER -:- -:- -:-

Demandez Échantillons à :

INDIAN ESSENTIAL OIL CO

CAWNPORE (Indes Anglaises)

MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt, PARIS

- ALAMBICS -
A ESSENCES

NOUVEL APPAREIL Système DARIER
Breveté S. G. D. G.
pour la RÉCTIFICATION
et la DÉTERPÉNATION des ESSENCES

UNGERER & COMPANY

ESSENCES VOLATILES AMÉRICAINES SUPERFINES

PRODUITS CHIMIQUES AROMATIQUES

124 WEST 19TH ST. NEW YORK

BRANCHES — CHICAGO, PHILADELPHIA, SAN FRANCISCO

Soc. Anon. des Usines de Produits Chimiques "NAARDEN"

BUSSUM (Hollande)

P. B. 2 — Adr. Télégr. : CHEMISCHE BUSSUM

HELIOTROPINE 100 %
VANILLINE 100 %
} Chimiquement pure
Fabrication spéciale

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu — LYON — *Administration et Publicité :* 285, Avenue Jean-Jaurès

SOMMAIRE DU N° 11 — NOVEMBRE 1921

Abonnements (12 mois) : France, 20 francs ; Etranger, 25 francs



Houpette
Pierrette
(Laine)
MARQUE DÉPOSÉE
La Houpette Indestructible
pour fabricants de
Rouges Compacts
Vous entendez fréquemment une dame dire:
"Je ne veux pas de cette marque de Rouge, bien que sa qualité soit excellente, parce que la houpette qu'il contient n'est pas solide, se disloque et la boucle se détache après avoir été employée quelquefois."
"Pierrette" garde sa forme et reste en parfait état alors que le rouge est complètement usé. Elle augmente la valeur de l'article.
"Pierrette" est toujours régulière et uniforme.
"Pierrette" se fait en couleurs spéciales s'harmonisant à celles des boîtes que vous employez.
"Pierrette" est plus mince que les autres houpettes et tient moins de place dans la boîte.
"Pierrette" donne de la distinction et du cachet à la boîte de Rouge.
COMPAGNIE CARTIER
MANUFACTURIERS
EXPORTATION · IMPORTATION
8, RUE DU CHAROLAIS
PARIS
La Houpette
"Pierrette"
Est garantie garder sa forme, ne se démembre pas, sa boucle ne se détache pas
Houpette
ancien modèle après avoir été employée quelquefois



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIEGE SOCIAL

30, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Bergère 54-24

Société Parisienne d'Usinage de Verrerie et de Flaconnage d'Art

SUVA

CRÉATION DE MODÈLES

Procédés brevetés de fabrication assurant les prix les plus bas

ATELIERS ET MAGASINS

29 bis, Rue des Francs-Bourgeois

Téléphones : ARCHIVES 55-06 et NORD 31-98
Adresse Télégraphique : LÉOCHAPUIS - PARIS

P.A.L.



Manufacture de CARTONNAGES

MARIUS MILOU & Cie

Spécialités pour Parfumeurs

MONTÉLIMAR
(France)



MAISON à PARIS
24, Rue des Petites-Écuries
Téléphone. Gutemberg 62-76



Des Etalages

vitrines-étagères

modernes et élégants
établis spécialement
pour votre profession



J. LAISNAD
(A. et M.)

160, rue Oberkampf
Paris XIe

Téléphone : Roq. 40-30

Renseignements et devis gratis



MIGONE & CIE, MILAN (Italie)

ESSENCE D'IRIS (de Florence)

CONCRÈTE ET LIQUIDE

RÉSINE D'IRIS de Florence, **RACINES D'IRIS** de Florence, **POUDRE D'IRIS** de Florence

pour les Fabricants de Parfumerie, de Savons de Toilette, Droguistes, etc.

Demander les prix à MIGONE & Cie, Distillateurs, MILAN, Corso Buenos-Ayres, 81

THE INDIAN ESSENTIAL OILS CO

peut vous fournir les Essences
les plus pures pour tous usages :

EUCALYPTUS, CITRONNELLE, LEMONGRASS

SANTAL PATCHOULI, VÉTIVER -:- -:- -:-

Demandez Échantillons à :

INDIAN ESSENTIAL OIL CO

CAWNPORE (Indes Anglaises)

MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt, PARIS



- ALAMBICS -

A ESSENCES

NOUVEL APPAREIL Système DARIER

Breveté S. G. D. G.

pour la RECTIFICATION
et la DÉTERPÉNATION des ESSENCES

UNGERER & COMPANY

ESSENCES VOLATILES AMÉRICAINES SUPERFINES

PRODUITS CHIMIQUES AROMATIQUES

124 WEST 19TH ST. NEW YORK

BRANCHES — CHICAGO, PHILADELPHIA, SAN FRANCISCO

Soc. Anon. des Usines de Produits Chimiques "NAARDEN"

BUSSUM (Hollande)

P. B. 2 — Adr. Télégr. : Chemische Bussum

HELIOTROPINE 100 °/o — Chimiquement pure
VANILLINE 100 °/o — Fabrication spéciale

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX

La Parfumerie moderne

Rédacteur en Chef : JEAN GATTEFOSSÉ

Secrétariat de la Rédaction : 112, Route de Crémieu — LYON — *Administration et Publicité :* 285, Avenue Jean-Jaurès

A PARIS — Robert VIDAL — 59, Rue Miromesnil

SOMMAIRE DU N° 12 — DÉCEMBRE 1921

Abonnements (12 mois) : France, 20 francs ; Etranger, 25 francs

UNIS-FRANCE

Crème Simon

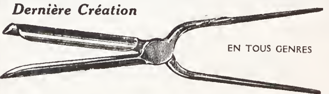
CRÉÉE EN 1860

LA MEILLEURE — LA PLUS ÉCONOMIQUE

SANS RIVALE pour les Soins de la Peau

Fabrique Française de FERS A FRISER

Dernière Création



EN TOUS GENRES

Ondulateur BIGOT **Breveté S. G. D. G.** *Ses avantages :*
plus longue **DURÉE** de l'ondulation.
plus grande **RAIPIDTÉ**, avec une simple pression, grâce à la gouttière supplémentaire, donne la véritable ondulation MARCEL "La Vague" et marque les deux crêtes.
NE COUPE PAS LES CHEVEUX

Seul Concessionnaire pour la France et l'Étranger **Henry SISMANN, 11, Rue Réaumur - PARIS**



SCHAMPOING

spécial pour cheveux blonds et décolorés à l'oxygène naissant

Le seul réellement efficace

SCHAMPOING "CÉRÈS"

En tubes et en enveloppes
Pour toutes nuances

Le plus Mousseux des Schampoings

GROS SUCCÈS

Conditions avantageuses et Echantillons gratuits sur demande

Jos. BERTIN. 30, rue Trézel, Paris (XVIIe)

PARFUMS DE LUXE — **WALD'YS A PARIS**

Wald'Ys — Son Jimmy

PRODUITS DE BEAUTÉS PARFUMS DE LUXE Wald'Ys
20, Rue de Madrid

MURATI

TOUS PRODUITS DE PARFUMERIE

Sa dernière création (présentation nouvelle)
"CHARMANT PÉCHÉ"
Extrait, Lotion, Brillantine, Poudre, Crème, etc., etc.

Echantillons envoyés sur demande, franco contre remboursement
Demander Catalogue

H. DEBOIRE, 56-58, rue de Lagny, MONTREUIL-s^s-BOIS
Téléph. : MONTREUIL 393

Adresse Télé. : GERLYS-MARSEILLE

IMPORTATION — EXPORTATION

SAVONNERIE - PARFUMERIE

" GERLYS "

NÉGOCIANTS ! COURTIERS ! REPRÉSENTANTS !

Pour augmenter votre chiffre d'affaires, vendez les produits que réclame votre clientèle et elle vous ramènera toujours aux produits "GERLYS" remarquables par leur fabrication soignée.

H. de CHAZELLE Propriétaire-Fabricant

USINES ET BUREAUX :

2, Boulevard Saint-Loup & 136, Grand Chemin de Toulon

Marseille

Demandez prix et conditions à la Savonnerie-Parfumerie GERLYS 2, boulevard Saint-Loup, Marseille

Fabrication à façon de Savonnettes : forme, poids, parfums, aux nom et marques du client.

VAPORISATEURS

à Pompe Fémina



Type
Cristal taillé, monture nickel

La POMPE FÉMINA (brevetée dans tous pays) dont sont munis nos vaporisateurs, présente des avantages immenses : *c'est une véritable révolution dans l'industrie du Vaporisateur* !

Elle supprime tous les ennuis de la poire en caoutchouc. Elle permet de se vaporiser d'une seule main. Elle fonctionne parfaitement même après un long usage. Elle donne un jet égal, régulier et *sans intermittence.*

Tous nos articles de luxe et classiques sont munis de la POMPE FÉMINA

The pump "FEMINA", (patented in all countries) which is in all our vaporisers shows great avantages : a pure revolution in the vaporiser industry. It takes off tho many inconveniences of the defressor India-rubber. With its we can vaporise you with only one hand. Its work is regular after a long use. Its throw is régular and never stops. All our articles are provided with FEMINA PUMP.

La POMPA FÉMINA (registrada en todos paises) de la cual son proveidos nuestros vrporizadores ofrece inmensos ventajas : *es una verdadera revoluciòn en la industria de los vaporizadores. Suprime todos los inconvenientes* de la pera de goma. Permite el vaporizarse con una sola mano Funciona perfectamente mismo depués de largo uso. Chorro siempre igual y *sin intermitencia*. Todos los articulos de lujo y de clinicas, son proveidos de la POMPA FÉMINA



Type
Cristal taillé ou polychromé
Monture nickel ou vermeil

Tous Renseignements, prix et Conditions :

E. BONNARD, au TOUVET *près* ***GRENOBLE (Isère)***

Concessionnaire des Produits et Appareils " VINCIT "

Succursale à MULHOUSE
31, rue du Maréchal-Pétain

ANGLETERRE
Succursale à MANCHESTER







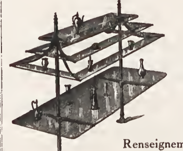
MAISON à PARIS
24, Rue des Petites-Écuries
Téléphone. Gutemberg 62-76



Des Etalages

vitrines-étagères

modernes et élégants
établis spécialement
pour votre profession



J. LAISNAD
(A. et M.)

160, rue Oberkampf
Paris XIe

Téléphone : Roq. 40-30

Renseignements et devis gratis

"FLORA LUTETIA"

GROS :
80, Rue Armand-Carrel, 80
MONTREUIL-sous-BOIS
près PARIS
Téléphone : DIDEROT 35-14

PARFUMS DE LUXE

EAUX DE COLOGNE
POUDRES DE RIZ

Agent exclusif pour l'Italie
E. EPISCOPO
84, Via dei Gracchi, 84
ROMA

— **Agents régionaux (France et Etranger) sont demandés** —

INCROYABLE mais VRAI !



grâce aux procédés spéciaux, une expérience de vingt ans est le prix de

Fr. : **0,90** franco Gênes

de nos

Flacons de luxe N° 2111/20, ca 20 gr., bouchés à l'émeri, capsule dorée, décorations en couleurs.

20 créations nouvelles !

Essences de fleurs italiennes compositions 100 % de Fr : 95-1500.

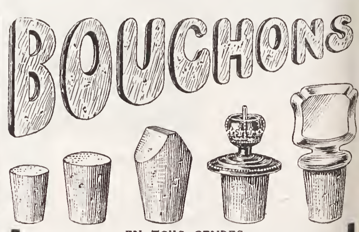
Etiquettes de luxe et ordinaires, papier et METAL !

Cartonnages tous genres !

Réclames artistiques. Echantillons gratuits !

Jacques SANDO
CHIMISTE-FABRICANT
GÊNES (Italie), Vico Fieno, N° 1

AGENTS-DÉPOSITAIRES DEMANDÉS !



EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉS POUR LA PARFUMERIE

Bouchons liège, coniques, cylindriques taillés *sifflets*, perforés et 1/2 perforés, rondelles, planchettes, etc.

Bouchons verre et liège

STILLIGOUTTES TUBES EN ÉTAIN et composition

CATALOGUE ILLUSTRÉ (250 grav.) franco sur demande

J.-P. GRUSSEN, PARIS
50, Boulevard de Strasbourg. Téléph. : NORD 64-75

CÉRAMIQUE
ALLUAUD
LIMOGES

Pour Parfumeurs

Pots pour Crèmes
Boîtes pour Crèmes
Plaques et Boîtes à Fards
et tous Articles
} **en PORCELAINE**

Maison ALLUAUD
130, Rue Grange-Garat, à LIMOGES

Fabrique Belge de Parfumerie

Société Anonyme (INSTITUT DE BEAUTÉ ALEXIS)
Usine : 24-26, rue de l'Automne, BRUXELLES

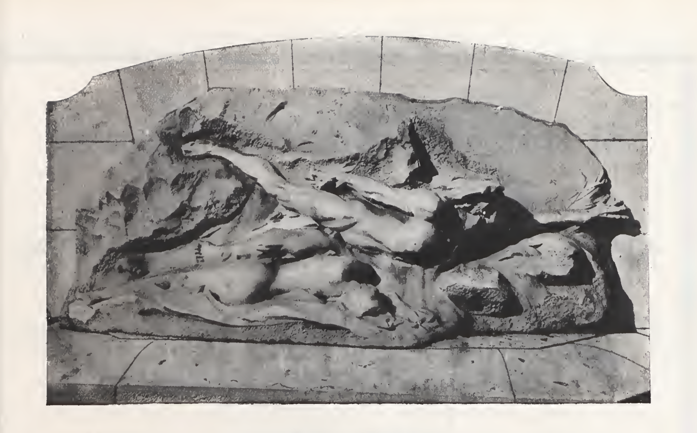
désire se mettre en rapport avec Maison importante, dans tous les pays étrangers, pour la représentation de ses produits.

SÉRIE COMPLÈTE DE PARFUMERIE, Y COMPRIS SPÉCIALITÉS DE BEAUTÉ



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIEGE SOCIAL

30, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Bergère 54-24



VIIIe FOIRE DE LYON

LA PARFUMERIE
A LA FOIRE

1921

NUMÉRO SPÉCIAL DE
LA PARFUMERIE MODERNE
19, Rue Camille, 19
LYON

Pétrole Hahn

POUR LES CHEVEUX

EN VENTE DANS LE MONDE ENTIER

TARIFS SPÉCIAUX POUR L'EXPORTATION
ENVOYÉS SUR DEMANDE ADRESSÉE A

F. VIBERT, FABT

89, AVENUE BERTHELOT

LYON

TÉL. 26-02 ADR. TÉL. PÉTROLHAHN
CODE TÉLÉGR. A.B.C. 5TH ÉD.



Vous satisferez toujours

votre Clientèle

en recommandant la

Crème Béatrice

BLANCHE

LEGÈRE

EXQUISE

"Ne s'altère jamais"

Crème Béatrice

PURE WHITE

LIGHT

EXQUISITELY SCENTED

"Never turns rancid"

Crème Béatrice

BLANCA

LIGERA

EXQUISITA

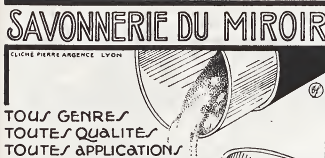
"Se conserva perfectamente"

Laboratoire HARMELLE-SALARNIER

CRÉPIEUX près LYON (France)



SAVONNERIE DU MIROIR



TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS

Savons en poudre

Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE

POUR CONNAITRE LA SITUATION ACTUELLE
ET LES POSSIBILITÉS COMMERCIALES DES PAYS RUSSES

CONSULTEZ

le Bulletin de Renseignements de l'Office Commercial Français

pour la Russie et les Pays limitrophes

FINLANDE, ESTHONIE, LETTONIE,
LITHUANIE, UKRAINE, CAUCASE, TRANSCAUCASE

PARIS, 18, rue Favart, 18, PARIS
(2e ARROND.)

Prix du Numéro : 3 francs
Abonnement pour un an : 35 fr. ; Étranger, 45 fr.

Les Savons d'Alençon

par la finesse et la pureté de leur pâte, par le charme de leurs parfums, sont les plus appréciés de la
CLIENTÈLE ÉLÉGANTE

Les Meilleurs Prix pour le Gros et l'Exportation

Créations au Nom des Clients

SAVONNERIE D'ALENÇON (Orne) FRANCE

DÉPOTS :
13, rue Jacob, PARIS (6e)
28, r. Leather, BRUXELLES

A. L. D. Ld
Pinner's Hall
Old Broad Street
LONDON E.C.2

MARQUES RECOMMANDÉES :
Savon adoucissant de Sainte Thérèse
Muguet Fleurette - Œillet Caprice - Lait de Lys
Sweet Flirt - Premier Avril

Agents Concessionnaires demandés à l'Étranger

SAVONNERIE SALDA

Savons Fins et de Luxe
Savon Dentifrice
Savon à Barbe, Crème de Beauté

CRÉATIONS AU NOM DES CLIENTS

A. SALLET *106, Avenue Péreire* ASNIÈRES (Seine)

SAVONNERIE DE TOILETTE REMY

Fondée en 1855
16, rue Berthier, PANTIN, près PARIS

Pâtes, Poudres de Savon

SAVONS DENTIFRICES, SAVONS A BARBE
CRÈMES DE SAVON, ETC. - - - - - - -


ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES
TUBES
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue Echantillons
franco sur demande

COIFFAGE DE FLACONS

BAUDRUCHE

TRANSPARENTE – OPAQUE dite CAPSKIN - PARCHEMIN en BAUDRUCHE

PEAUX MOUTON MEGIFS

CANEPIN

ÉTABLISSEMENTS WITT

FABRICANTS

Téléphone : NORD 88-40 — LA COURNEUVE (Seine) — Téléphone : NORD 88-40



Fabrication Française de papiers dorés et argentés

ETIQUETTES DE LUXE

EN RELIEF

pour Parfumeurs, Confiseurs, Fleuristes

Emile LARCHER

Maison Fondée en 1855

USINE A NOGENT-SUR-MARNE

151, Rue du Temple, PARIS (IIIe)

Téléphones : PARIS Archives 33-61 ; NOGENT 276

Téléph : ARCH. 37-08 et 51-62 — Ad. télég. : ETOMAL-PARIS

H. LAMOTTE

48, Rue des Tournelles, PARIS (3e)

Tous Produits pour Fabrication de Poudres et Crèmes

TALCS - AMIDONS

CARBONATE DE CHAUX ET MAGNÉSIE EXTRA-LÉGER
BLANCS DE ZINC - DE VILNA — GLYCÉRINE, ETC.

Produits Chimiques pour Savonnerie
Soude caustique et Carbonate, Brais, etc.

ÉTIQUETTES

FABRIQUE SPÉCIALE d'Étiquettes en Relief :: TIMBRAGE

M. FAVIN

***18, Passage du Caire — PARIS* (IIe)**

ÉTIQUETTES et CACHETS de LUXE et de FANTAISIE

Grand choix de Passe-Partout en magasin

Reproduction de MARQUES DE FABRIQUE, MONOGRAMMES, SUJETS, etc.

TRAVAUX ARTISTIQUES ET COMMERCIAUX



A.V. LYON-PARIS





ESSENCES DÉTERPÉNÉES et SESQUIDÉTERPÉNÉES

NEROLI, PETIT-GRAIN







ALDÉHYDE PHÉNYLACÉTIQUE 100 %

CLAIR ET LIQUIDE COMME L'EAU ET NON POLYMERISABLE

ACÉTOPHÉNONE
ALCOOL PHÉNYLÉTHYLIQUE
ACÉTATE DE BENZYLE
ALCOOL BENZYLIQUE
ALDÉHYDE CINNAMIQUE
HÉLIOTROPINE
MÉTHYLACÉTOPHÉNONE
ALDÉHYDE PHÉNYLACÉTIQUE
BENZOATE DE BENZYLE
ÉTHERS ŒNANTIQUES
MUSC XYLOL
COUMARINE
PHTALATE D'ÉTHYLE SANS ODEUR

TOUTES MATIÈRES COLORANTES POUR SAVONS, LOTIONS, FARDS, HUILES. CORPS GRAS

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES BROUGG. S. A., Brougg (Suisse)

AGENT GÉNÉRAL DÉPOSITre POUR LA FRANCE : Robert GIRARD, 6 et 8, r. d'Anjou et 20, r. de Bretagne, ASNIÈRES-s-SEINE
Téléphone : WAGRAM 96-59 — Télégrammes : ROBERGIRAR-ASNIÈRES-SUR-SEINE







MAISON FONDÉE EN 1860

FABRIQUE ITALIENNE D'HUILES ESSENTIELLES ET ESSENCES DE SICILE ET DE CALABRE

Giov. RESTUCCIA ET C°

MESSINE (Italie)
Usines à CONTESSE

CÉDRAT - CITRON - BERGAMOTTE
BIGARADE - ORANGE - MANDARINE - PETITGRAIN

SPÉCIALITÉ : Essence de **NÉROLY BIGARADE**

Garantie pure et naturelle

ESSENCES DÉTERPENÉES ET SESQUIDÉTERPÉNÉES

REPRÉSENTANT GÉNÉRAL ET DEPOSITAIRE POUR LA FRANCE :

J. HENRI MOUTET à GRASSE (AM)

TÉLÉPHONE : 3-08 — TÉLÉGRAMMES : MOUTET GRASSE

N. B. — Sur la demande des Clients, nos Essences sont livrées :

1° Avec certificat d'analyse chimique du Laboratoire G. H. OGSTON & MOORE, Via Giuseppe La Farina, Messine ; 87/89, Aldgate, Londres ;

2° Avec prix spéciaux pour ordres importants et marchés à livrer ;

PRIX-COURANTS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

BANQUIER : « Credito Italiano »

DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

RICARD, ALLENET & Cie, **MELLE** (France)

ALCOOLS PURS Ethylique Anhydre. Propylique. Orthobutylique. Isobutylique. Amylique.

ACÉTATES d'Ethyle. d'Orthobutyle. d'Amyle. etc.

ACÉTONE biochimique + **FURFUROL** etc.

ANT. ALESSANDRO & Co

PRODUCTEURS-EXPORTATEURS

MESSINE (Italie)

Usine à ITALA, près Messine

Essences de — Citron, Bergamotte / Orange, Bigarade / Mandarine, Cédrat

Des Meilleures Contrées de la Région

GARANTIES PURES sur facture

Prix défiant toute concurrence - - - -

ESSENCES DÉTERPÉNÉES

AGENT-DÉPOSITAIRE

Robert GIRARD

MATIÈRES PREMIÈRES

Téléph. : WAGRAM 96-59 **ASNIÈRES-s-SEINE**

Télégr. : ROBERGIRAR-ASNIÈRES (Seine) *6 et 8, Rue d'Anjou*

Paul LECLERC, 7, Place Bellecour, Représt pour Lyon et la Région

---



HUILES - - - - ESSENTIELLES DÉTERPÉNÉES — CITRON / ORANGE (Portugal) / ORANGE AMÈRE / MANDARINE / BERGAMOTTE / CEDRAT / LIMETTE

NÉROLI BIGARADE

Marque TANK. la Reine des Essences

GIUSEPPE MACAJONE
Via Canova, 25

MILAN (Italie)

Soc. Anon. des Usines de Produits Chimiques "NAARDEN"

BUSSUM (Hollande)

P. B. 2 — Adr. Télégr. : CHEMISCHE BUSSUM

HELIOTROPINE 100 % — Chimiquement pure

VANILLINE 100 % — Fabrication spéciale

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET PRIX



MIGONE & CIE, MILAN (Italie)

ESSENCE D'IRIS (de Florence)

CONCRÈTE ET LIQUIDE

RÉSINE D'IRIS de Florence, **RACINES D'IRIS** de Florence, **POUDRE D'IRIS** de Florence

pour les Fabricants de Parfumerie, de Savons de Toilette, Droguistes, etc.

Demander les prix à MIGONE & Cie, Distillateurs, MILAN, Corso Buenos-Ayres, 81

THE INDIAN ESSENTIAL OILS CO

peut vous fournir les Essences
les plus pures pour tous usages :

EUCALYPTUS, CITRONNELLE, LEMONGRASS

SANTAL, PATCHOULI, VÉTIVERT -:- -:- - -

Demandez Échantillons à :

INDIAN ESSENTIAL OIL CO

CAWNPORE (Indes Anglaises)

BRUNO COURT

A GRASSE

MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA PARFUMERIE ET LA SAVONNERIE



Essences Naturelles solides et liquides tirées directement des Fleurs. — Pommades et Huiles parfumées aux Fleurs. — Huiles essentielles. — Extraits aux Fleurs. — Eaux parfumées

---

MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

10-12, Rue Popincourt, PARIS



- ALAMBICS -

A ESSENCES

NOUVEL APPAREIL Système DARIER

Breveté S. G. D. G.

pour la RECTIFICATION
et la DÉTERPÉNATION des ESSENCES

M. NAEF & Cie

GENÈVE (Suisse)

Matières Premières pour Parfumerie
Parfums Synthétiques et Artificiels

A Paris : M. CHEVRON, 11, rue Vézelay (8e)
- - - A Grasse : J.-B. GASQ, Courtier - - -

UNGERER & COMPANY

ESSENCES VOLATILES AMÉRICAINES SUPERFINES

PRODUITS CHIMIQUES AROMATIQUES

124 WEST 19TH ST. NEW YORK

BRANCHES — CHICAGO, PHILADELPHIA, SAN FRANCISCO



Le Gérant : Gattefossé